University of St. Michael's College
3 1761 08051835 0

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

REVUE

DU

MONDE

CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

VINGT-TROISIÈME ANNÉE

TOME SOIXANTE-SEIZIÈME

TOME XXI DE LA TROISIÈME SÉRIE

PARIS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

Victor PALMÉ, Directeur général

76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES

J. ALBANEL, DIRECT. DE LA SUCCURS.

12, rue des Paroissiens, 12

GENÈVE

H. TREMBLEY, DIRECT. DE LA SUCCURS.

4, rue Corraterie, 4

1883

CORRESPONDANCE SCIENTIFIQUE

D'UN

MISSIONNAIRE FRANÇAIS A PÉKING

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

LE P. ANTOINE GAUBIL, D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Parmi les missionnaires qui ont jadis représenté, non sans honneur, le catholicisme et la France à la cour des empereurs de Chine, le P. Antoine Gaubil fut un des plus méritants. Ceux de ses écrits qui ont été publiés en Europe lui ont assuré depuis longtemps une place honorable dans l'histoire de l'érudition et des sciences au dix-huitième siècle. Nous ne croyons pas, néanmoins, qu'il soit connu autant qu'il en était digne. Les rares qualités de son esprit, sa prodigieuse activité, les services qu'il a rendus à la science dans plus d'une branche, ne se révèlent pleinement que dans sa vaste correspondance, restée en grande partie inédite. Ayant eu la bonne fortune de retrouver la plupart de ses lettres et de ses autres manuscrits sur des sujets scientifiques ou d'érudition, nous avons pensé que c'était justice de tirer ces documents des ténèbres, et d'essayer, avec leur aide, de faire revivre cette digne figure de missionnaire et de savant. D'ailleurs, la correspondance de Gaubil n'est pas seulement le reflet du travail d'un homme isolé; elle nous initie également aux études de ses correspondants, dont plusieurs eurent un rang distingué dans la république des lettres; on y voit ce que lui doivent quelques-uns d'entre eux qui n'ont pas avoué toutes leurs obligations. Ainsi, cette correspondance, quoique dénuée du piquant que recherchent les lecteurs oisifs, n'est pas sans offrir un intérêt général.

Au moins nous espérons que l'histoire littéraire du dix-huitième

siècle gagnera quelque chose aux simples notices où nous allons résumer les lettres échangées entre notre missionnaire et des savants, soit français, tels que le P. Et. Souciet, Jacques Cassini, Dortous de Mairan, Fréret, Joseph de l'Isle, De Guignes, etc., soit étrangers, comme divers membres des Académies de Londres et de Saint-Pétersbourg.

Mais il convient de commencer par quelques détails sur les premières années de Gaubil, ses années de préparation religieuse et scientifique.

I

Antoine Gaubil naquit le 14 juillet 1689, à Gaillac, ville ancienne du haut Languedoc, aujourd'hui chef-lieu d'un arrondissement du Tarn. Sa famille, une des plus considérées du pays, semble avoir donné ses membres, de préférence, à l'Église et au barreau. Le Jésuite, dont nous commençons la biographie, eut deux frères capucins; son troisième frère était, en 1723, avocat au parlement de Toulouse, et un des fils de celui-ci occupa la même charge avec celle de notaire royal à Gaillac. Plusieurs Gaubil, dont deux neveux du missionnaire, figurèrent parmi les chanoines de l'église collégiale de Saint-Michel de Gaillac. Nous savons peu de chose sur la jeunesse d'Antoine. Il paraît avoir commencé ses études dans sa ville natale, sous la direction d'un M. Puilaurents, à qui il envoie encore un salut affectueux de Péking, en 1728.

Nous le trouvons ensuite à Toulouse, au collège des Jésuites. Tandis qu'il y suivait, comme externe, le cours de rhétorique, il logea dans la même pension que Vaissète, le futur Bénédictin et auteur principal de l'*Histoire du Languedoc*, un de ces grands ouvrages qui sont l'honneur de la Congrégation française de Saint-Maur. Vaissète faisait alors son droit; il était aussi enfant de Gaillac. Les deux jeunes compatriotes se lièrent d'une amitié qui subsista à travers la différence des vocations; ils échangeaient encore des lettres en 1753.

Le P. Gaubil nous apprend que « dès sa plus tendre enfance il pensa à venir en Chine ». D'après cela, son attrait pour les missions de l'Extrême-Orient a précédé et peut-être déterminé son entrée dans la Compagnie de Jésus. Il fut admis au noviciat de Toulouse le

12 septembre 1704, et y reçut sa formation religieuse des mains d'un maître consommé, le P. Cayron. Il acquit à cette école cette vertu solide qui fera qu'au plus fort de ses préoccupations savantes il ne négligera jamais aucun des devoirs de son état.

C'est là aussi, sans nul doute, qu'il puisa cet amour profond de sa vocation dont sa correspondance nous offre de touchants témoignages.

Le P. Cayron ayant traduit en français le *Ménologe de la Compagnie de Jésus* (1), par le P. Patrignani, et ayant envoyé une copie de son ouvrage aux Jésuites français de Péking, Gaubil lui écrit, à la date du 2 novembre 1739 : « Il faut commencer par remercier Votre Révérence, et je le fais avec tous les Pères et Frères de cette maison. Nous avons enfin reçu le *Ménologe*, nous l'avons fait relier, et nous le lisons avec bien du plaisir. Rien n'est plus consolant pour nous que de lire les actions héroïques et édifiantes de nos Pères et Frères (2). » Déjà, en 1732, dans une liste de livres qu'il priait le P. Souciet de lui procurer, il indiquait plusieurs ouvrages concernant l'histoire de la Compagnie de Jésus, et il ajoutait : « En général tous les livres où sont les exemples, les vertus de nos Pères et Frères, soit anciens, soit modernes, nous feraient un sensible plaisir et nous feraient bien du bien (3). Ces sortes de lectures animent tout bon Jésuite à tout entreprendre pour être un digne fils de Saint-Ignace. »

Après avoir achevé son temps d'épreuve, le jeune Gaubil, suivant la filière de son ordre, remplit les fonctions de *régent*, c'est-à-dire de professeur, dans des collèges du midi de la France. Puis il fut appliqué à l'étude de la philosophie et de la théologie.

Ses aspirations se portaient toujours vers la Chine. Ses supérieurs furent heureux de le satisfaire.

Le poste le plus important de la mission, Péking, réclamait alors

(1) Le *Ménologe* est un recueil de courtes notices biographiques sur des religieux qui se sont distingués par leurs vertus.

(2) Nous devons communication de cette lettre au R. P. Bouniol, S. J., chargé de poursuivre la cause de béatification du P. Cayron. — Nous aurons tant de lettres et d'autres pièces inédites à citer que, pour indiquer toujours où nous les avons trouvées, il faudrait multiplier les notes d'une manière fastidieuse. Mais nous signalerons, au cours de ce travail, les collections principales que nous avons exploitées.

(3) Avertissons, une fois pour toutes, que nous ne corrigeons pas le style du P. Gaubil. Toujours clair, il n'est rien moins qu'élégant, d'habitude, et il est quelquefois incorrect.

instamment de nouvelles recrues. Les pertes sensibles qu'on y avait faites depuis quelques années, dans la personne des Pères Gerbillon, de Fontaney et d'autres, n'étaient pas encore réparées. C'était une position difficile, où les qualités ordinaires d'un bon missionnaire ne suffisaient pas. Outre le zèle, l'abnégation, la science théologique, il y fallait un fond sérieux de connaissances théoriques et pratiques en matière de sciences ou d'arts. En effet, tous les missionnaires de Péking étaient censés officiellement attachés au service de l'empereur comme savants, et n'étaient soufferts qu'à ce titre dans la capitale.

C'est ainsi que l'astronomie avait pour la première fois ouvert au P. Ricci l'accès au cœur de l'empire chinois; la même science fit entrer le P. Schall jusque dans le palais du prince; elle sauva ensuite la mission de la crise causée par l'invasion tartare, et rendit la faveur du souverain au P. Verbiest et à ses confrères. Enfin, ce fut toujours par les services qu'ils rendirent, d'abord comme astronomes, plus tard comme physiciens, comme géographes, comme peintres, comme mécaniciens, que les missionnaires de Péking achetèrent la liberté de prêcher l'Évangile et pour eux-mêmes, et pour leurs collaborateurs des provinces.

Les dispositions exceptionnelles du jeune Gaubil firent juger à ses supérieurs qu'il remplirait dignement une place à la suite des Gerbillon, des Fontaney, des Parrenin.

Pour mieux l'y préparer, on l'envoya à Paris, au collège Louis-le-Grand, où la Compagnie de Jésus réunissait alors l'élite de ses sujets français. Gaubil devait y trouver l'enseignement le plus complet que pût donner son ordre, avec les autres ressources qu'offrait la capitale de la France, qui était aussi la capitale intellectuelle de l'Europe. Il mit ces avantages à profit avec ardeur; il sut mener de front l'étude de la théologie et de ses annexes, comme l'histoire ecclésiastique et l'hébreu, avec l'étude des mathématiques, de la physique, de l'histoire et de la géographie universelles, enfin de toutes les sciences qui pouvaient être utiles à un missionnaire de Chine.

Le P. Étienne Souciet, qui dès lors encouragea et aida ses travaux, et qui fut plus tard son principal correspondant et l'éditeur de ses premiers écrits, nous a laissé le témoignage suivant de l'application et des rapides progrès du futur missionnaire : « J'avais connu le P. Gaubil, écrit-il, pendant trois ans qu'il avait passés à

Paris, et j'avais été le témoin de la rapidité et de la pénétration avec laquelle en très peu de temps, malgré d'autres occupations, il avait parcouru presque toutes les parties des mathématiques, et les avait apprises beaucoup mieux qu'un autre n'eût fait dans un espace de temps bien plus considérable. Il avait une grande facilité pour les langues. Il était jeune, il jouissait d'une santé robuste; il était d'une application forte et constante que rien ne rebutait, et qui ne connaissait ni peine ni travail (1). » Par cette application, jointe à ses talents naturels, Antoine Gaubil réussit à s'approprier la meilleure partie de ce qu'on savait alors en Europe sur les matières les plus diverses. Le même zèle qui lui avait fait embrasser de si vastes études, fit qu'en Chine, il chercha toujours à se tenir au courant du mouvement scientifique de l'Occident. Cela lui fut possible, grâce à des correspondants tels que le P. Étienne Souciet, Fréret, Joseph-Nicolas de l'Isle et d'autres, qu'il paya largement par la communication libérale de ses propres travaux. Voilà pourquoi on trouve dans tous ses écrits une étendue et une sûreté d'érudition, qui étonnent dans un missionnaire travaillant si loin des bibliothèques d'Europe, et qui assurent une valeur particulière à ses travaux entre ceux des anciens missionnaires.

Un des principaux soins du jeune aspirant à la mission de Chine fut de s'initier à la pratique des observations astronomiques. A cette fin, il alla plusieurs fois à l'Observatoire prendre les conseils de Jacques Cassini et de Maraldi, parent et principal collaborateur de cet astronome. Ces visites avaient aussi pour but de nouer des relations qui devaient se continuer plus tard par un échange d'observations entre Paris et Péking.

Le moment de partir pour la mission était arrivé. Le P. Gaubil quitta Paris en janvier 1721; le 7 mars de la même année, il s'embarquait à Port-Louis, près de Lorient, sur le vaisseau *la Danaé*. Il avait pour compagnon un autre jeune Jésuite, le P. Charles-Jean-Baptiste Jacques, de Vesoul, qui s'était préparé avec lui, à Paris, aux fonctions de missionnaire astronome. Le P. Souciet a

(1) *Observations mathématiques, astronomiques, géographiques, chronologiques et physiques, tirées des anciens livres chinois et faites nouvellement aux Indes et à la Chine, par les Pères de la Compagnie de Jésus, rédigées et publiées par le R. P. Souciet de la même Compagnie;* tome Ier, préface, p. IX-X; Paris, 1729. — Le P. Étienne Souciet, né à Bourges en 1671, l'aîné de six frères qui devinrent tous Jésuites, mourut à Paris en 1744; il fut un des principaux collaborateurs du Journal de Trévoux.

publié des extraits des lettres où le P. Gaubil lui a rendu compte de son voyage ; on trouve une lettre du P. Jacques sur le même sujet, dans les *Lettres édifiantes et curieuses*.

Gaubil envoya aussi une relation assez détaillée à M. de Foucaud, président au parlement de Toulouse (1). Cette relation, datée de Canton, 15 octobre 1722, commence par ces mots où se révèle dès l'abord le caractère positif du futur savant : « Monsieur, la relation que je vous envoie des particularités de mon voyage est très courte; un voyageur a bientôt dit ce qu'il a à dire, s'il est bien sincère, et si ses yeux sont assez sains pour ne pas grossir les objets. » Puis Gaubil résume les principales observations qu'il a faites pendant la traversée; la série en est assez longue pour montrer que le jeune voyageur avait su bien remplir son temps. Il y en a sur la déclinaison de l'aiguille aimantée, sur la direction des vents, sur les trombes, sur « une grande lumière au sillage du vaisseau ». Il remarqua très souvent ce dernier phénomène (de phosphorescence) « dans les mers de Gascogne, d'Espagne et de Portugal, et dans celle du Cap et de Madagascar », et il exprime le regret de n'avoir pas eu de microscope pour examiner l'eau où il se produisait. Il décrit aussi divers oiseaux, des poissons volants, etc. Mais il déclare n'avoir rien vu des merveilles que la crédulité publique, abusée par l'esprit inventif des marins, attribuait encore aux parages de l'équateur : « En passant la ligne, écrit-il, nous n'eûmes point de calme, rien ne se corrompit, il n'y eut presque point d'éclairs, et nous n'entendîmes que trois ou quatre faibles coups de tonnerre. Je puis dire dans cette occasion ce que disait Turnebe dans un voyage : *Miracula fugiunt*. Je ne vis rien de particulier, malgré ma curiosité naturelle, ma bonne santé, et l'attention que j'avais à remarquer tout. » Chemin faisant, il rectifia, par des observations astronomiques, plusieurs données vulgairement reçues dans les cartes de l'Atlantique et de l'océan Indien, notamment la position de l'île Maurice. Enfin, il décrit avec détail l'île Bourbon, où *la Danaé* s'arrêta du 27 juin au 11 juillet.

Le 7 septembre, on prit terre à Poulo-Condor, non loin de la côte de Cochinchine. Le gouvernement français songeait alors à fonder une colonie dans cette île, qu'on avait baptisée officiellement du nom

(1) L'original de cette lettre, qui appartient à M. le comte d'Huteau, à Gaillac, nous a été communiqué par les soins obligeants de M. l'abbé Brunet, de Gaillac, et de M. de Combettes La Bourrelie, savant bibliophile du Midi, qui descend d'une sœur du P. Antoine Gaubil.

d'île d'Orléans. *La Danaé* amenait trois ingénieurs chargés d'étudier le terrain; mais la conclusion de leur examen fut défavorable. En attendant, nos passagers pour la Chine, n'ayant pas rencontré, comme ils l'espéraient, d'autre vaisseau pour continuer leur voyage, durent hiverner à Poulo-Condor. Le P. Gaubil ne perdit pas son temps durant cet arrêt forcé. Dans cette île « horrible », il trouva moyen « d'étudier beaucoup plus qu'il n'aurait fait dans un collège »; c'est ce qu'il écrit au P. Etienne Souciet, en lui envoyant de Poulo-Condor même la relation de son voyage et une description de l'île (23 février 1722).

Le 22 janvier 1722 lui apporta, à lui et à ses compagnons, une agréable surprise; trois vaisseaux français revenant de Chine entrèrent dans le port de Poulo-Condor. Sur l'un d'eux se trouvait le P. Jean-François Foucquet, Jésuite français, qui quittait la mission de Chine, après y avoir passé près de vingt-trois ans. Comme il s'arrêta deux jours à Poulo-Condor, on pense bien que ses deux jeunes confrères l'interrogèrent avidement sur le pays où ils se rendaient. Gaubil, en particulier, eut avec lui plusieurs conférences. Tout novice qu'il fût dans les choses de Chine, il dut bien voir que les renseignements de Foucquet étaient à prendre sous bénéfice d'inventaire. Mais il savait aussi que ce missionnaire avait beaucoup étudié les anciens livres chinois, et qu'on ne lui « disputait pas son esprit et son habileté ». C'était donc encore une occasion de s'instruire qu'il ne fallait pas négliger. Dans la suite, le P. Gaubil aura plus d'une fois à combattre les idées que le P. Foucquet, devenu évêque d'Eleuthéropolis, cherchait à accréditer en Europe, surtout contre l'autorité de l'histoire et de la chronologie anciennes de la Chine.

Le 25 janvier 1722, les trois vaisseaux venus de Chine repartirent pour la France, remmenant les soldats qu'on avait destinés à fonder la colonie de Poulo-Condor. *La Danaé* ne mit à la voile que le 1er juin pour la Chine. Enfin, le 27 du même mois, les deux missionnaires touchèrent à Canton le sol de cet empire qu'ils ne devaient plus quitter.

Contre l'intention des supérieurs qui les avaient envoyés et le désir des missionnaires français de Péking, qui attendaient impatiemment ces auxiliaires, les PP. Gaubil et Jacques furent forcés de séjourner plus de six mois aux portes de la Chine. Une lettre de Gaubil donne la cause de ce contre-temps. Comme nous l'avons déjà

dit, les missionnaires européens n'étaient alors admis dans la capitale chinoise qu'à raison des services qu'ils pouvaient rendre à l'empereur par leur connaissance des sciences ou des arts de l'Occident. Or, il paraît qu'en 1720 la Congrégation de la Propagande, se confiant trop aux dispositions bienveillantes de Khang-hi, avait envoyé à Péking quelques missionnaires non Jésuites, zélés sans doute, mais un peu dépourvus des qualités spéciales exigées par le Louis XIV de la Chine. Celui-ci s'aperçut bien vite de leur faible et, fort offensé de la hardiesse qu'ils avaient eue de s'offrir à son service, ne se contenta pas de les renvoyer; il ordonna encore aux mandarins de Canton de ne laisser partir désormais aucun étranger pour Péking sans une permission expresse de Sa Majesté. Le P. Parrenin, si puissant d'ordinaire auprès de Khang-hi, lui demanda deux fois en vain cette permission pour les PP. Gaubil et Jacques; il ne l'obtint qu'à la troisième instance. Et encore l'empereur décida que les frais du voyage de Canton à Péking seraient supportés par la mission seule, et non par la cour, comme c'était l'usage précédemment. En attendant, Gaubil avait eu le loisir d'étudier la langue, et dès le 12 décembre 1722, il pouvait écrire au P. Souciet : « Je commence à déchiffrer le chinois, à parler et à lire. » Finalement, le 31 décembre suivant, il prit la route de Péking avec son compagnon, le P. Jacques. Ils voyagèrent surtout par eau, et après avoir visité en passant, dans l'intérieur de la Chine, plusieurs chrétientés desservies par des Jésuites français, ils entrèrent dans la capitale de l'empire, le 9 avril 1723 (1).

II

« Je suis venu dans un mauvais temps », disait un peu plus tard le P. Gaubil. En effet, la position des missionnaires était bien changée depuis la mort de leur grand protecteur Khang-hi (22 décembre 1722). Les goûts de ce prince pour les sciences et les arts de l'Europe, auxquels les Jésuites avaient principalement dû leur faveur, n'étaient point passés dans son fils et successeur Yong-tching. Celui-ci, de plus, avait toujours nourri une antipathie profonde

(1) Le P. Gaubil raconte ce voyage dans une lettre écrite le 27 juin 1723, à son frère Pierre Gaubil, « avocat en parlement à Gaillac ». Il y a une copie de cette relation dans les papiers du P. Souciet, qui en a publié des extraits dans le tome Ier des *Observations*.

contre le christianisme, qu'il accusait, suivant le préjugé vulgaire des Chinois, de détruire le respect des ancêtres, base des institutions nationales. Enfin, il portait au plus haut degré la défiance traditionnelle des hommes d'État chinois à l'égard des étrangers, cette défiance dont le large esprit de Khang-hi lui-même n'avait pu s'affranchir, et qui voyait constamment les nations européennes méditant une conquête de la Chine avec le concours des missionnaires et des chrétiens indigènes. Les sentiments de Yong-tching étaient si biens connus que les mandarins n'attendirent pas même ses ordres pour commencer la persécution dans diverses provinces. Puis, en janvier 1724, la religion chrétienne fut proscrite par un édit impérial dans toute l'étendue de la Chine; les églises, au nombre de plus de trois cents, furent confisquées et profanées ou détruites; et tous les missionnaires, à l'exception de ceux de Péking, condamnés à l'expulsion. De toutes les chrétientés des provinces, celle de Canton seule obtint, grâce aux instances des Jésuites de la capitale, d'être tolérée encore pendant quelques années.

Les missionnaires pour lors résidants à Péking étaient formellement exceptés de la proscription, au titre de serviteurs de l'empereur. Bien plus, Yong-tching, qui faisait traquer leurs confrères dans les provinces, ne cessa jamais d'entretenir avec eux des rapports courtois et qui prenaient même parfois les dehors de la bienveillance. A vrai dire, il ne les épargnait que parce qu'il ne pouvait se passer d'eux. Nous avons dit ailleurs quelles circonstances, — ménagées, ce semble, par la Providence pour sauver les restes du christianisme en Chine, — le contraignirent plus d'une fois à leur demander des services assez délicats (1).

Il ne s'agit pas seulement de services d'interprètes, comme ceux qu'ils lui rendirent à la réception des ambassades du tsar, du pape et du roi de Portugal, en 1725 et en 1727. Par la force des choses, les missionnaires devinrent beaucoup plus que des interprètes, surtout durant les laborieuses négociations avec la Russie, qui préoccupèrent fort Yong-tching pendant une grande partie de son règne. L'ignorance où se trouvaient ses ministres sur tout ce qui était en dehors du Céleste Empire, les obligea de recourir à chaque instant aux missionnaires pour les renseignements historiques, géographiques et autres dont leur diplomatie novice avait besoin.

(1) *La mission de Chine de* 1722 *à* 1735, *d'après des documents inédits* (dans la *Revue des Questions historiques,* avril 1881).

Le P. Gaubil put se féliciter d'avoir apporté un fonds de connaissances assez riche pour satisfaire aux nombreuses questions des ministres chinois. C'est lui, avec le P. Parrenin, qui fut le plus consulté. Quoique l'empereur n'aimât point à paraître redevable aux étrangers, les missionnaires purent s'apercevoir qu'il leur savait gré de leurs services. Suivant toute vraisemblance, ce fut en considération de ces services qu'il abandonna sa résolution, depuis longtemps arrêtée, de détruire complètement le christianisme dans ses États. Le P. Gaubil attribue au P. Parrenin seul le mérite de cet important succès. Sans vouloir diminuer le rôle prépondérant qu'eut toujours ce dernier dans les rapports des missionnaires avec les gouvernants chinois, nous croyons que le P. Gaubil doit partager, dans une bonne mesure, l'honneur qu'il renvoie tout entier à son illustre confrère.

Les longues conférences que le jeune missionnaire eut avec les ministres de Yong-tching, surtout durant les années 1727-1729, supposent qu'à cette époque il était déjà parfaitement familiarisé, non seulement avec l'idiome chinois, mais encore avec le tartare. Quant à cette dernière langue, qui était celle de la cour à Péking, et qui était seule employée dans les communications diplomatiques, le P. Gaubil avait commencé à l'apprendre en 1725, sur l'invitation du P. Parrenin et sous sa direction. Il eut à en faire un fréquent usage plus tard.

Hors des occasions que nous venons de rappeler, Yong-tching demeura fidèle à son principe de se servir des missionnaires le moins possible. Beaucoup des connaissances laborieusement amassées en Europe par le P. Gaubil n'avaient donc nul emploi auprès de ce prince. Elles ne devaient pas rester sans usage, néanmoins. En attendant que l'envie d'en profiter revînt aux Chinois, on pouvait les faire valoir pour la France. Les hommes de science que la Compagnie de Jésus envoyait à Péking n'avaient-ils pas un double but à poursuivre? Prêcher l'Evangile, convertir les infidèles, soutenir les néophytes, tel était le but principal, qui primait tout, et auquel les travaux scientifiques des missionnaires devaient se subordonner, sans jamais lui porter préjudice. Concourir, par tous les moyens que pouvait fournir leur position spéciale, à enrichir les sciences et les arts de l'Europe, était un but secondaire, mais dont il fallait tenir un compte sérieux, ne fût-ce que pour répondre à toutes les intentions des fondateurs de la mission française de Chine.

C'est ce que le P. Gaubil avait parfaitement compris. Se souvenant qu'il était avant tout apôtre, il *fit* toujours, comme il s'exprime, « *son principal* de faire mission dans cette grande ville (Péking) (1) ». D'autre part, il se considérait comme tenu de servir constamment la science française de son mieux, soit par des observations personnelles, soit en communiquant aux savants de sa patrie tout ce que l'immense littérature de la Chine recélait encore de faits nouveaux et intéressants dans tous les genres. L'analyse de ses correspondance va nous montrer avec quel zèle et aussi avec quel succès il se livra à cette tâche de serviteur de la science, durant les trente-sept années qu'il vécut à Péking.

Parlons d'abord de ses travaux astronomiques.

III

TRAVAUX ASTRONOMIQUES. — CORRESPONDANCE AVEC J. CASSINI.

Les instructions qu'on lui avait données en France, aussi bien que la tradition de ses prédécesseurs dans la mission, et ses propres goûts, engageaient Gaubil à s'appliquer avec ardeur aux observations astronomiques. Les premiers Jésuites français venus en Chine, notamment le P. de Fontaney qui les y avait menés comme chef, avaient laissé de brillants exemples dans ce genre de travaux. L'Histoire et les Mémoires de l'Académie des sciences, à la fin du dix-septième siècle, en rendent témoignage. Ce sont, en particulier, les déterminations de longitude par observations astronomiques, faites par ces missionnaires, soit durant leurs voyages, soit dans leurs résidences de Chine, qui ont définitivement assuré la correction des longitudes de l'Extrême-Orient, et fixé la véritable étendue de l'ancien continent, si démesurément dilaté de l'ouest à l'est sur toutes les cartes depuis Ptolémée : résultat souverainement important non seulement pour la géographie, mais aussi pour la navigation (2). Puis était venue la grande opération du levé de la carte de Chine et de Tartarie, où les Jésuites français eurent encore la plus grande part (1708-1718). Pour tous les lieux importants de cette carte gigantesque, la position, au moins en latitude, fut fixée par des

(1) Lettre à Fréret, de Péking, 19 octobre 1736.

(2) Cette correction avait été commencée, dès la première moitié du dix-septième siècle, par d'autres Jésuites, missionnaires en Chine et au Japon, et plus expressément par leur confrère, le P. Riccioli, qui utilisa leurs observations dans son ouvrage justement intitulé : *Geographia reformata* (1649).

observations astronomiques directes, qui coûtèrent des voyages prodigieux et d'énormes fatigues (1).

Un champ différent, mais non moins fécond, s'offrait au zèle astronomique de Gaubil. Tandis que ses prédécesseurs, par leurs observations, avaient surtout servi la science de la terre, il ambitionnait, lui, de concourir directement au progrès de la science du ciel. Il connaissait les lacunes de l'astronomie de son temps, et il comptait trouver des avantages particuliers pour en combler quelques-unes dans le poste qu'il occupait aux extrémités de l'Asie. Ce n'était pas une illusion. Seulement, pour réaliser ce beau dessein, il fallait des secours matériels qui manquèrent trop au missionnaire astronome. Toute sa vie, il réclama des instruments précis, et un observatoire tel que l'exigeaient les observations délicates qu'il avait en vue. A son grand chagrin, il ne put obtenir tout cela que dans une mesure bien imparfaite.

Rappelons, à ce propos, que les Jésuites français n'eurent jamais la disposition du grand observatoire de Péking. Cet observatoire que les visiteurs européens vont encore admirer de nos jours, et qui fut construit avec tous ses instruments par le P. Ferdinand Verbiest peu après 1668, était à l'usage exclusif de l'institut chinois d'astronomie, connu sous le nom de *tribunal des mathématiques*. Il est vrai que tous les travaux astronomiques de ce *Bureau des Longitudes* chinois étaient dirigés par les Jésuites. Pendant le dix-huitième siècle, il y en eut ordinairement deux chargés de cette direction, l'un comme *président* du tribunal, et l'autre avec le titre d'*assesseur*. Mais ces fonctions ne furent jamais conférées à des Jésuites français. C'est au « collège portugais », la plus ancienne fondation catholique à Péking, qu'il appartenait de les remplir, en vertu d'une possession remontant à Van-Li, dernier empereur de la dynastie Ming, qui appela le premier les missionnaires dans le tribunal astronomique. Cela ne veut pas dire que les Jésuites élevés à ces charges fussent toujours des Portugais; le premier *président* européen fut le P. Adam Schall, qui était un Allemand de Cologne; le P. Ferdinand Verbiest, nommé à la même place par l'empereur Khang-hi, était Flamand. Ce fut un Bavarois, le P. Ignace Kögler, qui présida de 1716 à 1746; il eut pour *assesseur*, d'abord le

(1) Nous indiquerons plus loin les preuves de cette assertion, contraire à ce qu'on a pu lire chez d'éminents géographes, comme MM. Vivien de Saint-Martin et F. de Richthofen.

P. André Pereyra, qui n'était que naturalisé Portugais et Anglais d'origine (Gaubil nous apprend que ce Père s'appelait de son vrai nom Jackson). Après la mort de celui-ci (1743), le P. Augustin de Hallerstein, Autrichien, reçut l'emploi d'assesseur; il succéda au P. Kögler en 1746, et vit sa place d'assesseur donnée au P. Antoine Gogeisl, encore un Bavarois. La maison de missionnaires qu'on nommait « collège portugais », surtout parce qu'elle avait été fondée avec les libéralités des rois de Portugal, compta toujours des membres de différentes nations mêlés à des Portugais. Il en était de même dans toutes les *résidences* ou stations formant, avec ce « collège », ce qu'on appelait la mission portugaise de Chine; beaucoup de missionnaires, et souvent même les supérieurs, étaient des Allemands, des Flamands ou Belges, ou des Italiens. Quant aux Jésuites français, ils avaient leurs établissements et leur théâtre d'action à part, et étaient gouvernés par des supérieurs français. Pour revenir au grand observatoire de Péking, il faut dire encore que même les directeurs européens du tribunal astronomique en faisaient peu d'usage au dix-huitième siècle. Les grands instruments construits au siècle précédent n'étaient plus à la hauteur des progrès accomplis en Europe; ils ne permettaient pas de donner aux observations la précision qu'on pouvait désormais exiger. Il fallait, dira-t-on, les remplacer. C'est à quoi les Chinois ne voulaient entendre. Les instruments du P. Verbiest leur paraissaient toujours plus que suffisants, et l'étaient, en effet, pour les besoins de l'astronomie telle que la comprenaient les indigènes du Céleste Empire. Le but suprême et unique proposé à leurs astronomes était l'établissement du calendrier annuel. Tout se réduisait pour eux à déterminer, avant le commencement de chaque année, les dates de l'entrée du soleil dans les signes du zodiaque, les nouvelles et les pleines lunes, quelques positions des planètes, et surtout les éclipses solaires et lunaires. Et encore, quoique ce calendrier fût une affaire d'État, ils n'y cherchaient pas une précision bien rigoureuse. Ils n'étaient pas fort en peine, si l'événement ne répondait pas de tout point à leurs prédictions. En voici une preuve dans ce que le P. Gaubil raconte au P. Souciet, à propos de l'éclipse de soleil du 15 juillet 1730 : « Le tribunal chinois des mathématiques avait annoncé cette éclipse plus grande d'un doigt au moins qu'elle n'a été observée. Ce tribunal a félicité l'empereur de ce que l'éclipse *en sa faveur* a été plus petite qu'elle n'aurait dû selon les règles. »

Mais les astronomes missionnaires n'avaient pas à satisfaire les seuls Chinois. Pour pouvoir offrir aux savants européens des résultats dignes de quelque attention, ils étaient donc obligés de faire venir à grands frais des instruments d'Europe et d'installer des observatoires du mieux qu'ils pouvaient dans leurs maisons. Ainsi, pour le dire en passant, les observations des Pères Kögler et Halleistein, qui ont été publiées en partie dans divers recueils de sociétés savantes, et plus complètement par le P. Hell (1768), avaient été faites presque toutes au collège portugais, avec des instruments dus à la munificence des rois de Portugal. Louis XIV avait aussi fait pourvoir d'instruments astronomiques les premiers Jésuites qu'il envoya en Chine avec le titre de « mathématiciens du roi de France ». Mais, à l'arrivée du P. Gaubil, ces instruments étaient eux-mêmes déjà devenus insuffisants; d'ailleurs, on avait dû en sacrifier, et des meilleurs, comme présent plus ou moins forcé à l'empereur Khang-hi. Quant à l'observatoire, il restait à faire dans la maison française. Diverses causes, notamment les travaux si variés et les voyages imposés par Khang-hi aux plus capables d'entre les missionnaires, avaient toujours empêché l'exécution des plans formés pour cet objet important.

Avec l'aide de ses confrères de Paris, et surtout du P. Étienne Souciet, Gaubil put se procurer, d'abord, quelques instruments des plus essentiels, puis un peu d'argent pour entreprendre la construction d'un petit observatoire. Mais le tremblement de terre de septembre 1730, qui renversa presque toute la maison des Jésuites français, lui apporta un terrible contre-temps. Il y perdit, avec beaucoup de papiers, quelques-uns de ses instruments astronomiques, et vit ruiner son commencement d'observatoire, fruit de tant de peines.

Il lui fallut encore attendre longtemps, avant de pouvoir même songer à réparer ces pertes, quelque sensibles qu'elles fussent pour lui. La catastrophe avait causé d'autres désastres plus graves, auxquels toutes les ressources de la mission, renforcées des secours extraordinaires de la charité de l'Europe, ne purent remédier que lentement. Les églises étaient à moitié détruites, ainsi que les habitations des missionnaires. Ceux-ci durent camper en plein champ durant plusieurs semaines de l'automne. Se réduisant eux-mêmes « à l'aumône », ils avaient partagé leurs réserves avec les chrétiens, dont les souffrances les touchaient plus que les leurs propres. « Je

prévois, écrit Gaubil au P. Souciet, le 5 novembre, que la chrétienté souffrira étrangement, et cela me fait plus de peine que le petit dérangement pour la prompte exécution de plusieurs choses que je vous avais proposées (allusion aux projets scientifiques dont il avait récemment entretenu son correspondant). »

Ce ne fut pas la seule occasion où notre missionnaire sacrifia à la charité l'exécution de ces projets si chers à son zèle pour la science. Le 20 octobre 1736, remerciant de quelques secours reçus de France, il écrit : « Les chrétiens de cette grande ville (Péking) se sont trouvés dans de si grandes extrémités (par suite de la persécution « qui a été terrible cette année », dit-il ailleurs), que je me suis défait pour eux de tout ce que j'avais ; et tout mon petit biscuit consistait en 45 taëls qui font près de 333 francs de votre monnaie. »

On nous pardonnera de reproduire les plaintes de Gaubil sur ses embarras matériels. Il le faut pour montrer dans quelles conditions il travaillait et faire apprécier pleinement le mérite de son infatigable activité (1). Ces difficultés n'auraient pas existé, si son ordre avait possédé, soit en Chine, soit en France, les immenses richesses que ses ennemis lui supposaient. En France, on a vu, lors de la suppression avec confiscation ordonnée par le Parlement, combien cette supposition était fausse. Elle ne l'était pas moins en ce qui concernait les missions, et la Chine en particulier. Comme s'exprimait le P. de Hallerstein dans une lettre au secrétaire de la Société royale de Londres en 1750, « la prétendue richesse des Jésuites à Péking était une fable (2) ». On pourrait croire que les empereurs tenaient à rémunérer les services si variés et souvent si pénibles que les Européens leur rendaient. Il n'en était rien, et c'est à peine s'ils subvenaient pour une petite part à l'entretien des missionnaires de la cour (3) ; ils s'imaginaient les payer largement par quelques marques d'honneur et par la liberté plus ou moins grande qu'ils laissaient, à eux

(1) Ce n'est que le 1er novembre 1754, qu'il peut annoncer à de l'Isle que les fondements du petit observatoire « sont jetés et bien ». C'était le P. Michel Benoist, arrivé à Péking depuis 1745, qui dirigeait les travaux. Ce dernier décrit l'observatoire et les instruments dans une lettre à de l'Isle, en date du 12 novembre 1755.

(2) Lettre au docteur Cromwell Mortimer, de Péking, 18 septembre 1750 ; traduction anglaise dans les *Philosophical Transactions* de 1751, p. 319-323.

(3) Voir la première des lettres du P. de Hallerstein à son frère, publiées par le P. Pray à la suite de son ouvrage *Imposturæ* CCXVIII *in dissertatione R. P. Benedicti Cetto de Sinensium imposturis detectæ et convulsæ*; Bude, 1781 (Epist. I, 6 octobre 1743, p. XIII-XIV.)

et à leurs confrères des provinces, pour la prédication de l'Évangile. De fait, ce dernier point était tout ce que les missionnaires demandaient pour prix de leurs peines; ils se confiaient à la charité de l'Europe catholique pour le reste.

C'est au gouvernement de la France qu'il eût appartenu de mettre la mission française de Péking mieux en mesure de remplir sa double destination, religieuse et scientifique. Les missionnaires lui adressèrent plus d'une fois l'exposé de leurs besoins, qui n'étaient pas toujours des besoins matériels seulement. L'appui, soit matériel, soit moral, qu'ils obtinrent, ne fut, croyons-nous, que très intermittent et faible. Les lettres de Gaubil sont pleines de doléances à ce sujet. Par exemple, le 7 octobre 1737, il écrit à Fréret, qui avait offert aux Jésuites de Péking de faire agir en leur faveur un de ses amis bien vu de Maurepas, alors ministre de la marine : « Ce qui est de bien certain, c'est que notre mission française aurait grand besoin de la protection d'un seigneur tel que M. de Maurepas. Quand le feu Roy (Louis XIV) fonda cette maison et la mission française, on fit les plus beaux règlements, et je ne sais par quel accident il est arrivé que, depuis bien des années, les choses ne sont pas ici pour nous comme je le souhaiterais. »

A vrai dire, Gaubil et ses confrères n'ignoraient pas à quoi tenait l'abandon où le gouvernement de Louis XV laissait l'œuvre de Louis XIV. Personnellement bien disposés, en général, pour la mission, le roi et ses ministres n'osaient la soutenir ouvertement, par crainte d'attirer sur eux-mêmes les attaques de jour en jour plus violentes dont la Compagnie de Jésus était poursuivie par la secte janséniste et les « philosophes ». Aussi, le 19 septembre 1733, apprenant l'insuccès de quelques démarches du P. Et. Souciet, Gaubil n'en remercie pas moins son confrère, en ajoutant : « Si votre zèle n'a pas tout le succès que vous attendez, il faut s'en prendre aux circonstances fâcheuses où se trouve la Compagnie, à Paris. » A Fréret, il dit, le 2 novembre 1738 : « J'ai écrit, là-dessus (au sujet des secours désirés pour la mission), à plusieurs de nos Pères de France; ils m'ont répondu que le roi, les ministres, protègent véritablement nos missions, mais que les Jésuites sont trop persécutés en France pour attendre des secours. »

Le manque de ressources qui entrava trop souvent l'ardeur de Gaubil lui était d'autant plus sensible, qu'il voyait ses confrères de la maison portugaise relativement favorisés. Cette comparaison

n'était pas moins pénible à son patriotisme qu'à son zèle scientifique : « Faute de lieu commode, écrit-il au P. Souciet, en septembre 1733, je ne puis faire que peu de chose... Si j'avais un lieu fixe, je ferais sans peine un grand nombre d'observations qu'on ne peut faire en Europe... Les Pères Portugais font beaucoup d'efforts pour observer beaucoup ; ils ont de grands secours, un lieu assez commode et chez eux ; leur roi leur envoie de beaux présents ; et nous nous trouvons hors d'état de rien faire ». — « Les Portugais », écrit-il encore à Fréret, le 2 novembre 1738, « ont sur nous des avantages infinis à cause des grands secours qu'ils reçoivent de Portugal : *para honra da naçâo* (1) ». Cependant, au milieu de tous ces embarras, le P. Gaubil ne perdit jamais courage. Son énergie s'exaltait, pour ainsi dire, à l'obstacle. Nous avons cité les mots suivants qu'il écrivait au P. Souciet, le 13 novembre 1725 : « Je suis venu dans un mauvais temps, vous le voyez assez. » Mais il continue : « Je vous dirai une chose, c'est que plus nous avons ici de contretemps, et plus je me sens de courage. » Il ajoute avec humilité : « Je veux bien faire, mais le pouvoir ne répond pas, et mes péchés me privent sans doute de beaucoup de secours d'en haut. » La vérité est qu'il fit énormément durant la carrière que la Providence lui a donnée. Un de ses supérieurs, le P. Julien-Placide Hervieu, avait raison de ne pas l'appeler autrement que l'infatigable P. Gaubil (2). Au milieu des labeurs du ministère apostolique, dont il fit toujours son « principal », comme il l'a dit, il sut pousser de front des œuvres considérables dont chacune aurait suffi à occuper un homme moins actif.

Pour venir enfin à ses travaux astronomiques, les observations occupent presque toujours une grande place dans ses envois annuels à ses divers correspondants. Il semble que, à la lettre, il ne cessât pas un instant d'être à l'affût pour saisir et étudier tous les phénomènes propres à enrichir la science du ciel. Le P. Etienne Souciet a publié, en 1729, la plupart des observations qu'il avait reçues de son confrère à cette date (3). Mais les autres, en bien bien plus

(1) C'est-à-dire : « pour l'honneur de la nation ». Ces secours étaient dus surtout à la pieuse reine Marie-Anne d'Autriche (mariée à Jean V en 1708, morte le 14 août 1754).

(2) Lettre du P. Hervieu au P. Orry, procureur des missions à Paris, de Canton, 15 décembre 1725. (*Archives de la Marine.*) Le même, dans une lettre reçue par le P. Souciet, le 26 septembre 1729, écrit : « Le P. Gaubil, infiniment louable par son application au travail... »

(3) Dans le livre déjà cité : *Observations mathématiques*, etc., tome Ier. Cette

grand nombre, que Gaubil a envoyées en Europe, de 1728 à 1758, sont presque toutes restées ensevelies dans les collections qui renferment aussi ses lettres, et surtout parmi les papiers de Joseph-Nicolas de l'Isle. Elles se rapportent à tous les genres de phénomènes qui fixent l'attention des astronomes : hauteurs méridiennes du soleil et des planètes; relations successives de celles-ci, dans leur révolution, avec des étoiles connues; occultations des étoiles par la lune; occultations des satellites de Jupiter; éclipses de soleil et de lune; passages de Vénus et de Mercure sur le soleil; marche des comètes, etc. Toutes ces observations trahissent un véritable astronome, pratiquement exercé, plein de zèle et surtout consciencieux au plus haut degré. Quant à ce dernier point, voici une déclaration que fait Gaubil, en envoyant au P. Souciet, sous bénéfice d'inventaire, quelques résultats incertains. « Dans les observations, comme dans les comptes des procureurs, c'est un très grand défaut d'être trop exact et trop juste, non pas dans les précautions, mais dans le succès (le résultat), et j'aimerais toujours mieux dire, soit que je ne sais pas, ou que je ne suis pas sûr, que de faire entendre que je sais ou que je suis sûr. » Un des grands mérites de Gaubil, c'est qu'il est resté fidèle à ce principe dans tous ses écrits.

Les travaux d'un pareil observateur ne pouvaient manquer d'avoir une sérieuse valeur, alors même que le défaut de certaines ressources les empêchait d'acquérir toute la perfection désirable. Sans parler des phénomènes qu'on ne pouvait observer qu'en ces climats lointains, la comparaison de ces observations de Chine avec celles qui se faisaient aux mêmes moments dans les observatoires d'Europe devait naturellement être intéressante et fructueuse pour la science. Gaubil était persuadé, non sans fondement, que cette comparaison pouvait, entre autres résultats, fournir « des principes décisifs pour la théorie des planètes », théorie encore très discutée et réellement imparfaite en ce temps-là. Dans

publication renferme beaucoup de fautes d'impression, et d'autres dues à l'inattention de l'éditeur. Gaubil lui-même en signale plus de cent dans une liste de corrections qu'il adresse au P. Souciet, en 1731, avec prière instante de la publier. Cet *Errata*, en deux exemplaires, n'est sorti des mains du P. Souciet que pour entrer dans les papiers de De l'Isle, où il est encore. (Bibliothèque de l'Observatoire, collection De l'Isle, portefeuille 150, liasse 1, pièces n° 36 39.) L'astronome Biot, qui constate l'incorrection de la publication du P. Souciet (*Journal des Savants*, 1839, p. 722, note et p. 726), et qui a eu entre les mains plusieurs des manuscrits du P. Gaubil que possède l'Observatoire, ne paraît pas avoir connu cette pièce importante.

son désir de profiter des bénéfices de cette comparaison, il était impatient de connaître tout ce qui se produisait de nouveau dans le domaine de l'astronomie. Pour cela, il s'efforça d'abord d'obtenir un échange régulier d'observations avec ceux de ses confrères qui cultivaient cette science, soit en Europe, soit dans les missions. Le 17 novembre 1728, il écrit au P. Souciet qu'il a pris des mesures pour recevoir des observations de la Russie, des Indes, de la Cochinchine, de Manille aux Philippines, etc. Il en reçut plus d'une fois de tous ces pays et de bien d'autres, ses écrits l'attestent. Hors d'Europe, ce furent surtout ses confrères français de l'Inde, les PP. Ducros, Duchamp, Boudier, qui répondirent à ses appels. Il écrit à De l'Isle, en juillet 1734 : « J'ai de bons amis dans nos missions françaises des Indes orientales, plusieurs travaillent à leurs moments de loisir à observer. C'est surtout à Chandernagor, où le P. Boudier fait une infinité d'observations pour examiner la grandeur de l'année, le diamètre du soleil, l'obliquité de l'écliptique etc... Outre les recherches sur l'astronomie et la géographie indiennes, plusieurs missionnaires travaillent sur l'antiquité... Les PP. Gargam, Calmette, Duchamp, Boudier, font de leur mieux, et nous sommes bien résolus à mettre à profit tout le temps que nous pouvons avoir de reste. La chose est pénible pour nous, mais nous n'avons pas quitté la France pour chercher nos aises. » Ajoutons qu'en Chine même, outre les missionnaires Jésuites qui observaient régulièrement dans les maisons de Pékin, d'autres qui exerçaient secrètement le ministère apostolique dans les provinces, s'industriaient, au milieu de dangers et de fatigues exceptionnels, à saisir au passage les phénomènes astronomiques les plus importants. Parmi eux, Gaubil mentionne, en particulier, le P. Simonelli, Italien, dans le Kiang-nan, et le P. Chanseaume, Français, dans le Hou-Kouang. Naturellement, en France, où les Jésuites avaient attaché des observatoires à tous leurs grands collèges, à Paris, Lyon, Marseille, Avignon, Nantes, Brest, etc., le P. Gaubil trouva aussi d'utiles correspondants parmi ses confrères.

IV

Notre missionnaire astronome ambitionnait, par-dessus tout, une correspondance suivie avec le grand Observatoire de Paris, déjà si célèbre pour la richesse de son organisation et l'habileté de ses

astronomes. Ce n'était pas seulement désir de posséder le plus tôt possible les belles observations qui s'y faisaient journellement. Gaubil visait encore à autre chose. Bien loin de nourrir des illusions sur la valeur de ses propres travaux, dont il sentait au contraire l'imperfection mieux que personne, il souhaitait vivement de leur faire subir le contrôle des juges compétents. Nous le voyons, à plusieurs reprises, recommander au P. Souciet, son éditeur futur, de ne rien publier des écrits qu'il lui avait confiés, avant de les avoir fait examiner, et au besoin corriger par des hommes spéciaux. Du reste, toutes ses observations, au moins de 1723 à 1730, sont expressément adressées par lui à « MM. de l'Observatoire ». Confiant dans la bienveillance dont Cassini avait paru lui donner des preuves avant son départ de France, il se flattait que l'illustre astronome ne dédaignerait pas d'accorder à ses envois cet examen qu'il souhaitait; à ce propos, il rappelait au P. Souciet combien le recueil d'observations publié jadis par le P. Gouye avait gagné en prix par l'examen que Dominique Cassini et La Hire avaient bien voulu en faire et par les notes qu'ils y avaient ajoutées (1). C'est évidemment ce que Gaubil ambitionnait pour ses propres travaux.

Il ne fut exaucé que dans une faible mesure. Cassini et Maraldi lui écrivirent pour la première fois, croyons-nous, le 9 décembre 1726. La lettre commune est adressée « au Révérend Père, le R. P. Gaubil, de la Compagnie de Jésus, mathématicien de l'empereur de la Chine, à Péking. » Les deux astronomes y témoignent du prix qu'ils attachent aux observations reçues du missionnaire, et lui communiquent les observations correspondantes faites dans le même temps à Paris, avec les réflexions que leur a suggérées la comparaison des deux séries. Ils ajoutent quelques avis pratiques sur la méthode d'observation. Le reste de la lettre a rapport aux recherches du P. Gaubil sur la chronologie chinoise; nous en parlerons plus loin. Le P. Souciet a publié les réflexions des deux astronomes sur les observations de son confrère à la suite de ces observations, en 1729 (2). Cassini et Maraldi écrivirent de nouveau à Gaubil le 15 novembre 1728. Nous ne savons s'ils l'ont encore fait à d'autres dates. Il est certain que la correspondance entre ces savants et les

(1) Lettre au P. Souciet, 16 août 1731. Cf. *Mémoires de l'Académie des sciences*, t. VII, 2e partie (1666-1699).

(2) *Observations mathématiques*, etc., t. I. Nous avons trouvé une copie de la lettre de Cassini et Maraldi parmi les papiers du P. Souciet.

missionnaires astronomes de Péking ne fut jamais que languissante du côté des premiers. Malgré le zèle avec lequel Gaubil leur envoyait chaque année des observations, malgré les démarches réitérées du P. Souciet, on ne put jamais obtenir d'eux la communication régulière des travaux de l'Observatoire. Cette froideur de Cassini causait à Gaubil une peine qui se manifeste souvent dans ses lettres. Il cherchait quelle pouvait en être la cause; le 19 octobre 1736, il écrit à Fréret : « J'avais recommandé au P. Souciet de lier avec M. Cassini et autres (astronomes) de l'Observatoire pour les observations; le P. Souciet m'assure qu'il a même fait au delà de ce que je lui avais recommandé. Malgré cela je vois bien de l'indifférence dans M. Cassini, et le P. Souciet ne saurait tirer de lui une observation. Il faut que M. Cassini soit mécontent : de quoi...? Si vous pouviez là-dessus me donner quelque éclaircissement... » Ce que Fréret dut répondre nous est révélé par une annotation que ce savant a écrite à la marge de la lettre originale de Gaubil : « M. Cassini ne communique jamais rien à personne, c'est la méthode italienne. » De fait, le missionnaire n'était pas seul à se plaindre; en décembre 1734, l'astronome Joseph-Nicolas De l'Isle, alors à la tête de l'Observatoire de Saint-Pétersbourg, lui écrivait à lui-même que, depuis la mort de Maraldi (1), il n'avait pu rien obtenir de l'Observatoire de Paris, pas plus que le P. Souciet. Nous ne savons si la « méthode » peu libérale de Cassini tenait à son caractère italien, comme le pensait le mordant Fréret, et non pas plutôt à l'égoïsme, passion trop commune chez les savants de toute nationalité; en tout cas, elle était peu française. Ici encore, Gaubil se voyait obligé de faire des comparaisons pénibles pour son patriotisme : « Je suis bien fâché, écrit-il au P. Souciet, le 23 octobre 1731, que MM. de l'Observatoire ne vous fassent part de presque rien. Les Jésuites portugais viennent de recevoir bon nombre d'observations faites à Rome, *à Paris*, *à l'Observatoire*, en Angleterre et ailleurs, des tomes de l'Académie (des sciences), l'astronomie de Flamsteed, etc. Jugez de ma confusion. Je fais bonne contenance, parce que j'espère que vous ferez si bien, qu'il y aura une correspondance fixe et...(?) entre cette maison et l'Observatoire de Paris... J'espère donc que ce ne sera pas par les Portugais que je saurai désormais ce qui se fait à Boulogne (Bologne), Toulon, Paris, Londres, sur l'astronomie. » On a

(1) Jacques-Philippe Maraldi était mort en 1729. — Gaubil écrivit au P. Souciet, le 23 octobre 1731 : « J'ai dit plusieurs messes pour M. Maraldi. »

déjà vu que le P. Souciet ne réussit point à satisfaire ce vœu de son confrère.

Rebuté du côté où il aurait dû trouver le plus d'encouragements, Gaubil eût pu facilement se dédommager autre part, s'il n'avait cherché que la satisfaction de son amour-propre. Dès 1728, il assure qu'on l'a « déjà plusieurs fois sollicité d'envoyer des écrits ailleurs qu'en France, mais qu'il n'a jamais voulu le faire. — Il faut avouer, écrit-il encore au P. Souciet, le 6 novembre 1734, que vos astronomes de Paris ont bien peu correspondu à vos honnêtetés ». N'étaient ses engagements avec le P. Souciet, ajoute-t-il, il enverrait ses observations « à des astronomes d'ailleurs qui l'en ont prié et fait prier de la manière la plus honnête » ; mais il leur a répondu de s'adresser au P. Souciet. Ces astronomes étrangers étaient sans doute ceux qui correspondaient déjà avec les Jésuites du collège portugais. Les PP. Kögler, Pereyra et de Hallerstein, présidents du tribunal chinois des mathématiques, entretenaient un échange actif d'observations, non seulement avec le Portugal et l'Italie, mais encore avec l'Allemagne et l'Angleterre, surtout, il est vrai, par l'intermédiaire des Jésuites qui dirigeaient des observatoires en Europe. Nous verrons comment Gaubil se laissa finalement amener à entrer en relations, lui aussi, avec des savants de qui bien des causes le séparaient. Encore avant cela, cependant, il trouva dans des compatriotes tels que Dortous de Mairan, Fréret et surtout De l'Isle l'astronome, des correspondants qui lui firent oublier un peu la froideur de Jacques Cassini.

Nous devons ajouter que ce dernier lui-même, s'il n'encouragea guère le zèle du P. Gaubil pour les observations, paraît avoir montré moins d'indifférence pour ses autres travaux, par exemple, les études sur l'ancienne astronomie chinoise. Peut-être le missionnaire n'y a-t-il point perdu, et la science y a-t-elle gagné en fin de compte. Quelque précieuses conquêtes que Gaubil eût pu faire dans le domaine de l'observation, s'il avait été mieux soutenu, elles n'auraient pas atteint, croyons-nous, l'importance de ses autres travaux. Ainsi l'on peut ne pas trop regretter les circonstances qui l'ont forcé, en quelque manière, de concentrer presque toute son activité sur ces recherches historiques pour lesquelles il avait des aptitudes si rares.

Jos. Brucker, *S. J.*

LES ORDRES RELIGIEUX

JUGÉS PAR LES PROTESTANTS ET LES LIBRES PENSEURS (1)

Avec un noble courage, M. Jules Simon, dans ses écrits et dans ses discours, ne cesse pas de rendre aux congrégations enseignantes la justice qui leur est due.

Voudrait-on voir comment, à son tour, un homme remarquable par son savoir autant que par la constance de ses opinions assurément peu favorables à la prédominance de l'élément religieux sur l'élément civil dans la société, sait apprécier l'influence de l'Église au point de vue intellectuel à travers les siècles? M. Gatien-Arnoult, ancien professeur à la faculté des lettres de Toulouse, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et belles-lettres de cette ville, a dit : « Le dixième siècle a été plus réellement que le quinzième une ère de renaissance. Il est le point de départ de la brillante civilisation qui illustra le règne de saint Louis, grâce à quelques hommes supérieurs qui *se dévouèrent à rétablir la règle de Saint-Benoît*, si favorable aux études, et qui ouvrirent des écoles dans les monastères. La Gaule ecclésiastique se remit à apprendre tout ce qu'avait su la Gaule romaine, et fut bientôt en état de fournir des maîtres à toute l'Europe. Elle recueillit et recopia tout ce qu'elle put trouver des œuvres de l'antiquité... »

M. Gatien-Arnoult avait raison. Un historien allemand du onzième siècle, cité par les Bollandistes (*Vita S. Meinwerk*), montre combien le doux génie de l'Evangile se faisait place à cette époque, et pénétrait partout, donnant l'essor au génie et s'emparant de la société pour la régénérer : « Les évêques étaient occupés du bien des peuples, soutenant en Allemagne la fortune de l'Empire sans rien

(1) Voir la *Revue* du 1er septembre 1883.

relâcher de la rigueur du sacerdoce. Entre tous s'élevaient les archevêques de Trèves et de Cologne : Willise, le fils d'un charron, porté sur le siège de Mayence; Burchard, de Worms, loué dans l'Église pour son zèle à recueillir les saints canons; Meinwerk, de Paderborn, qui fut mis au rang des bienheureux, et beaucoup d'autres incomparables en sainteté. Comme autant de chérubins qui s'animeraient du battement de leurs ailes, ils s'excitaient au spectacle de leurs vertus, ils faisaient tressaillir la terre aux louanges de Dieu, et gouvernaient avec vigueur, dans la prospérité comme dans l'adversité, les nations confiées à leur garde. » Et quels magnifiques temps pour la Foi que ceux qui virent surgir les éclatantes figures des saint Bernard, des saint Thomas d'Aquin! saint Bernard, dont on a dit qu'il était le juge des rois, le protecteur des papes; orateur si populaire « que ses mains enflèrent des baisers qu'on y déposa et que vingt fois sa vie fut menacée dans l'étreinte des multitudes : politique très puissant qui, à l'encontre de tous les courants, précipitait l'Europe sur l'Asie; saint Bernard, chef-d'œuvre de la grâce et du génie français.

Saint Thomas d'Aquin, le séraphin de la science divine, qui, à l'heure où le moine Bacon ouvrait à l'œil de l'homme, par le télescope, l'immensité des cieux, s'élançait, navigateur de l'infini, dans les splendeurs du monde surnaturel, astre-roi du grand siècle qui vit naître saint Louis, Innocent III, Gietto et les Frères Prêcheurs (1). »

« L'Église », a dit un brillant historien de la littérature dont la fervente piété n'a jamais fait suspecter l'impartialité (2), « l'Église, aux onzième et douzième siècles, était partout, donnant partout l'exemple de cette vie publique qui anime les États modernes. On y voyait une hiérarchie fortement organisée, où toutes les fonctions avaient leur contrôle et leurs garanties; des tribunaux canoniques qui ne versaient pas le sang et dont la procédure servait de leçons aux tribunaux civils; enfin des assemblées délibérantes qui exerçaient les esprits aux grandes affaires, à la discussion, à la publicité, aux résistances légales. La comparaison était instructive pour les barons accoutumés à pressurer les vilains, et à détrousser les marchands. Il n'y avait guère de ces puissants seigneurs qui, du haut de leurs châteaux forts, derrière leurs pont-levis, qu'on ne

(1) Le P. Caussette.
(2) Ozanam, la *Civilisation chrétienne chez les Francs.*

passait qu'en tremblant, ne pussent apercevoir les tours de la cathédrale ou de l'abbaye, où siégeait une autorité rivale de la leur, attentive aux injustices et accessible aux plaintes; de sorte que ce voisinage devenait tout ensemble une leçon donnée au pouvoir féodal, et une sauvegarde pour les populations destinées à lui échapper un jour. »

Nous parlions de l'impartialité d'Ozanam, et nous l'avons cité, bien qu'il ne fût ni protestant ni libre penseur. Un homme peu suspect, M. Victor Le Clerc, son ancien à la Faculté des lettres, aimait à dire de lui : « Ce maître cher à la jeunesse, aimé de ses confrères, *honoré de tous.* »

Lui-même, M. Victor Le Clerc, dans un savant mémoire lu à l'Académie des inscriptions, a montré comment les chapitres généraux des Ordres religieux donnèrent l'exemple des principaux usages adoptés par les parlements modernes.

Voilà quelle fut, de l'aveu de tous, l'influence ecclésiastique en Europe pendant cette période du onzième au douzième siècle, et si l'on se reporte aux premiers temps du moyen âge, à cette époque si troublée de la domination romaine expirante dans les Gaules, ne doit-on pas proclamer comme axiome historique que, *pour sauver la chrétienté tout entière d'avoir le sort du Bas-Empire, il fallut deux invasions, celle des barbares et celle des moines* (1)?

Que l'on déploie la carte de l'ancienne France, ou celle de n'importe laquelle de nos provinces, on y rencontrera à chaque pas des abbayes, des chapitres, des couvents, des prieurés, des ermitages, qui marquent l'emplacement d'autant de colonies monastiques.

Quelle est la ville qui n'ait été fondée ou enrichie ou protégée par quelque communauté? Quelle est l'église qui ne leur doive un patron, une relique, une pieuse et populaire tradition? S'il y a quelque part une forêt touffue, une onde pure, une cime majestueuse, on peut être sûr que la religion y a laissé son empreinte par la main du moine. Cette empreinte y a été bien autrement universelle et durable dans les lois, dans les arts, dans les mœurs, dans notre ancienne société tout entière, qui, dans sa jeunesse, a été partout vivifiée, dirigée, constituée par l'esprit monastique. Partout où l'on interroge les monuments du passé, non seulement en France mais dans toute l'Europe, en Espagne comme en Suède, en Ecosse

(1) Introduction des *Moines d'Occident*, par M. de Montalembert.

comme en Sicile, partout se dressera la mémoire du moine et la trace mal effacée de ses travaux, de sa puissance, de ses bienfaits; depuis l'humble sillon qu'il a le premier tracé dans les landes de la Bretagne ou de l'Irlande jusqu'aux splendeurs éteintes de Marmoutier et de Cluny, de Melrose et de l'Escurial.

Et l'inoubliable office de conservation des chefs-d'œuvre de la littérature antique, on le doit surtout à cet ordre éminemment français des Bénédictins, à cet ordre uniquement voué à l'étude et à la prière, dont le nom, ainsi que le rappelait naguère à la Chambre des députés l'éloquent et courageux évêque d'Angers, est associé à toutes les gloires et à toutes les conquêtes de la civilisation européenne. C'est lui qui a défriché à lui seul le cinquième du sol de la France; qui a recueilli dans ses monastères, pour les sauver du naufrage de la barbarie, les monuments de l'antiquité, les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome; cet ordre qui est l'honneur et la gloire de l'érudition française.

Le célèbre architecte des monuments religieux et historiques de France, M. Viollet-le-Duc, qui a fini dans des sentiments notoirement hostiles au catholicisme, proclame, dans son *Dictionnaire raisonné d'architecture*, t. I, pp. 283, 203 et suiv., « que le rôle des moines, prêtres, dominicains, chartreux et capucins a été des plus bienfaisants sur les arts et l'enseignement public ». Dans ce même ouvrage, l'auteur proclame que l'abbaye de Cluny a été *le berceau de la civilisation moderne*. Ailleurs, il ajoute : « Il n'est pas douteux que ce centre de civilisation, qui jette un si vif éclat pendant les onzième et douzième siècles, n'ait eu sur les arts comme sur les lettres et la politique une immense influence. Il n'est pas douteux que Cluny n'ait fourni à l'Europe occidentale des architectes comme elle fournissait des clercs réformateurs, des professeurs pour les écoles, des peintres, des savants, des médecins, des évêques, des souverains et des papes; car *rayez Cluny du onzième siècle, et l'on ne retrouvera plus guère que ténèbres, ignorance grossière, abus monstrueux.* »

Et plus loin : « Depuis l'époque carlovingienne jusqu'au douzième siècle, le clergé en France s'occupait surtout et avec raison de fonder de grands établissements agricoles, de policer les populations, de lutter contre l'esprit quelque peu désordonné de la féodalité. » — « On se sent pris d'admiration pour cette organisation bénédictine qui couvrait le sol de la France, de l'Europe occidentale

d'établissements à la fois utiles et bien conçus... Les Bénédictins ne traitaient pas les questions d'art avec le pédantisme moderne; mais en fertilisant le sol, en appelant les populations des campagnes au travail, en instruisant la jeunesse, ils habituaient les gens aux belles et bonnes choses. » (P. 38, t. I; et 108.)

Ceci rappelle un autre passage de Voltaire, dans le chap. CXXXIX de son *Essai sur les mœurs :* « Il n'est guère encore de monastère qui ne renferme des âmes admirables *qui font honneur à la nature humaine*. Trop d'écrivains se sont plu à rechercher les désordres et les vices dont furent souillés quelquefois ces asiles de la piété. *Il est certain que la vie séculière a toujours été plus vicieuse*, que les grands crimes n'ont pas été commis dans les monastères; mais ils ont été remarqués par leur contraste avec la règle; nul état *n'a toujours été plus pur...* »

On trouve aussi dans la correspondance de Voltaire (1) plusieurs hommages rendus aux Pères Jésuites. Le 7 février 1746, il déclare que nul ne leur est plus reconnaissant et plus dévoué. « Je soumets, écrit-il ce jour-là au P. de la Tour, tous mes écrits au jugement de l'Église. Si jamais on a imprimé sous mon nom une page qui puisse scandaliser un *sacristain de paroisse*, je suis prêt à la déchirer devant lui; je veux vivre et mourir tranquille dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine. »

Et dans sa fameuse lettre à Moncrif du 7 avril 1746 : « Je vous remercie de votre conversation avec le P. Pérusseau. Il est d'une Compagnie à qui je dois mon éducation et le peu que je sais. Il n'y a guère de Pères Jésuites qui ne sachent que je leur suis attaché dès mon enfance, et ils manqueraient à la mémoire du P. Porée qui me regardait comme son fils, s'ils n'avaient pas pour moi un peu d'amitié. » Comme d'Alembert, Voltaire apprécia sévèrement l'arrêt du Parlement du 6 août 1762, qui supprimait la Compagnie de Jésus. Voltaire disait notamment : « Les Jésuites étaient en concurrence avec l'Université, et la concurrence est une bonne chose. »

Un savant astronome, qui n'a pas ménagé son hostilité au Chris-

(1) *Ce singe de génie*, comme l'appelle Victor Hugo (*Rayons et Ombres*). « Voltaire : *le serpent, le doute, l'ironie.* »

Sur les honteuses palinodies de Voltaire lire : les *Juges irrécusables de Voltaire*, dans la troisième lettre vengeresse *sur le centenaire de Voltaire*, par Mgr Dupanloup; on y voit ce qu'en ont pensé Marat, Mirabeau, Brissot, La Harpe, Mme de Staël, Benjamin Constant, Béranger, Taine, Renan, Henri Martin et Sainte-Beuve, etc...

tianisme, s'est exprimé au sujet des Pères Jésuites dans des termes qui ont un grand prix : « Je les ai vus de près : c'était *un peuple de héros pour la religion et pour l'humanité*. La religion leur donnait des moyens que la philosophie ne fournit pas... Deux ministres, Carvalho et Choiseul, ont détruit *le plus bel ouvrage des hommes*, dont aucun établissement similaire n'approchera jamais, l'objet éternel de mon admiration, de ma reconnaissance et de mes regrets (1). »

Napoléon Ier, à l'époque où il était le plus aigri contre la résistance du Souverain Pontife à ses vues de domination universelle, n'hésitait pas, de son côté, à rendre aux membres d'une congrégation aussi pieuse que savante, aux prêtres de Saint-Sulpice, en la personne de leur vénérable supérieur l'abbé Emery, un significatif hommage : « Je voudrais, disait-il, pouvoir lui confier toute la jeunesse; je mourrais rassuré sur l'avenir (2). »

Et s'il s'agit d'un autre genre d'action exercée par les ordres religieux sur les mœurs sociales, un écrivain encore moins suspect que quelques-uns de ceux que nous avons cités, M. Renan, qui s'est égaré dans les sentiers de la critique antichrétienne, a pourtant écrit dans le *Journal des Débats* du 16 janvier 1855 : « Il est certain qu'en perdant ces institutions de la vie monastique, l'esprit humain a perdu une grande école d'originalité. Or, tout ce qui a contribué à maintenir dans l'humanité une tradition de noblesse morale est digne de respect et, en un sens, de regret. » Aux pages 135 et 137 des *Études historiques sur les barbares et le moyen âge*, M. Renan écrit encore : « Les moines firent de grandes choses avec de petits moyens : ils triomphèrent de la force par la faiblesse, ils défrichèrent des âmes aussi difficiles à la culture que le sol inculte sur lequel ils allaient poser leurs cellules... Ce fut un moine qui en finit avec la passion invétérée pour les spectacles sanglants... La tâche du moine était toute morale, et il n'était *dégagé des liens du monde que pour le bien du monde*. »

Naguère encore cet écrivain qu'on a finement appelé le *dilettante du scepticisme*, publiait dans la *Revue des Deux-Mondes* une série d'articles sur les premières années de sa vie, qu'il a intitulés : *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*. Dans une juste sévérité, nous dirions volontiers que ce sont les *aveux d'un renégat*. Parmi diverses

(1) *Conservateur littéraire*, p. 113, t. III.
(2) *Histoire de France de M. Guizot*, t. VI, p. 197.

appréciations fausses et perfides, nous relevons dans ces pages ce passage où il exalte la profonde honnêteté de ses maîtres : « Je reçus mon éducation dans un petit collège d'excellents prêtres qui m'apprirent le latin à l'ancienne manière. (C'était la bonne.) Ces dignes ecclésiastiques étaient les hommes les plus respectables du monde. Sans rien de ce qu'on appelle maintenant *pédagogues*, ils pratiquaient la première règle de l'éducation, qui est de ne pas trop faciliter les exercices dont le but est la difficulté vaincue. Ils cherchaient par-dessus tout à *former d'honnêtes gens*. Leurs leçons *de bonté et de moralité*, qui me semblaient *la dictée même du cœur et de la vertu, étaient inséparables du dogme qu'ils enseignaient.* » L'auteur ajoute (1) : « Le fait est que ce qu'on dit des *mœurs cléricales* est, selon mon expérience, *dénué de tout fondement*. J'ai passé treize ans de ma vie entre les mains des prêtres, *je n'ai pas vu l'ombre d'un scandale.* »

Il faut lire aussi ce qu'un homme peu suspect de *cléricalisme* (2) — pour employer le mot du jour — écrivait au sujet de la suppression des Jésuites : « Nous croyons pouvoir avouer dès ce moment que, selon nous, la destruction des Jésuites fut une affaire de parti, non de justice,... que les motifs étaient futiles; que la persécution devint barbare... Qu'il en résulta généralement le désordre qu'entraîne une grande iniquité et, en particulier, une plaie jusqu'ici incurable à l'éducation publique. M. Séguier, obligé par son corps (3) de prendre une part active à cette guerre acharnée contre des religieux, y mit au moins tout ce qu'il put de modération et de douceur... Elevé par eux, il pouvait juger combien on les calomniait. » Que d'hommes aujourd'hui pourraient déclarer, comme Séguier, pour avoir vu de près les Jésuites, que c'est la calomnie qui a prévalu contre leur institut !

Qu'il nous suffise d'ajouter ici que Jean de Muller, Schœel et Kant, protestant honnête et impartial, aussi bien que Bacon, Leibnitz, Grotius, d'autres encore que nous avons nommés, n'ont pas craint de servir de témoins dans une cause qui n'était pas la leur, pour rendre hommage à leur conscience et à la vérité.

Voici un nouvel aveu. Il est d'un historien protestant, touchant les merveilles accomplies par le catholicisme, notamment par Fran-

(1) A l'adresse des Paul Bert et autres.
(2) Lally-Tollendal. (*Mercure*, 25 janvier 1806.)
(3) Le Parlement.

çois Xavier, l'ami et le disciple d'Ignace de Loyola, qui fraya dans les Indes, aux Molusques et au Japon des routes nouvelles à l'Évangile ; Baldens s'exprime ainsi dans son *Histoire des Indes*, page 78 : « Si la religion de Xavier convenait avec la nôtre, nous le devrions estimer et honorer comme un autre saint Paul. Toutefois, nonobstant cette différence de religion, son zèle, sa vigilance et la sainteté de ses mœurs doivent exciter tous les gens de bien à ne point faire l'œuvre de Dieu négligemment ; car les dons que Xavier avait reçus pour exercer la charge d'ambassadeur de Jésus-Christ étaient si éminents, que mon esprit n'est pas capable de les exprimer... En voyant tout ce qu'il a fait, je suis contraint de m'écrier comme l'Apôtre : « Qui est capable de faire comme lui de ces choses merveilleuses? »

Un des plus nouveaux membres de l'Académie française, M. Taine, a écrit, dans ses consciencieuses recherches sur les *Origines de la France moderne et de la Révolution* (1) : « Pour ne prendre que les ordres monastiques, il y en avait alors plus de la moitié » (il parle de l'année 1789) « qui étaient dignes de tout respect. Et j'omets ici tant de monastères qui sont des séminaires d'éducation, des bureaux de charité, des hospices de passages et dont tous les villages voisins demandent la conservation à l'Assemblée nationale. — Le monastère des Trois-Rois, au nord de la Franche-Comté, a fondé trois villages, attiré des colons de l'étranger. Il est le seul centre de bienfaisance et de civilisation dans un rayon de trois lieues. Il a soigné deux cents malades dans une épidémie récente : dans la dernière grêle, il a nourri tout le voisinage. » Et dans le volume l'*Ancien régime*, aux pages 43, 44, 45, on lit encore : « En fait de charité, les moines qui résident et sont témoins de la misère publique restent fidèles à l'esprit de leur institut... En 1781, en Provence, les Dominicains de Saint-Maximin ont nourri leur district, où un ouragan avait détruit les vignes et les oliviers... Les habitants de Saint-Savin, dans les Pyrénées, peignent avec des larmes de douleur leur consternation à l'idée qu'on va supprimer leur abbaye de Bénédictins, seule fondation de la charité dans ce pays pauvre... En vingt endroits on déclare que les religieux sont les pères désintéressés des pauvres. »

C'est encore un témoignage précieux que celui d'un éminent homme d'État anglais, juif de religion, en ce qui concerne le rôle

(1) T. I, p. 216, *la Révolution*.

charitable des couvents avant leur suppression par Henri VIII : « Les moines, dit-il, étaient dans chaque district le refuge de tous ceux qui avaient besoin de secours, de conseils et de protection; un corps d'individus n'ayant aucune préoccupation personnelle et possédant la sagesse pour guider ceux qui manquaient d'expérience; la richesse pour soulager les misérables, et souvent le pouvoir pour protéger l'opprimé.

« Ils dépensaient leurs revenus parmi ceux dont le travail les avait produits. Ces saints personnages, en outre, bâtissaient et plantaient, comme ils faisaient toute chose, en vue de la postérité; leurs églises étaient des cathédrales; leurs écoles, des collèges; leurs bibliothèques sont devenues des salles d'archives des royaumes; leurs bois et leurs étangs, leurs fermes et leurs jardins étaient dessinés et entrepris sur une échelle qui nous est devenue étrangère et dans un esprit aujourd'hui éteint : ils embellissaient le pays et rendaient les habitants fiers et heureux.

« Tant que les moines existèrent, les peuples lorsqu'ils étaient molestés avaient la propriété de leur côté. » Plus loin, l'illustre Anglais ajoute : « Je n'envisage pas la chose au point de vue de la foi, mais au point de vue du droit privé et du bonheur public (1). »

On pourrait joindre à cette série d'hommages rendus aux congrégations des citations empruntées à un publiciste génevois, Mallet-Dupan, sur les religieux du mont Saint-Bernard, ces intrépides et vigilants hospitaliers qui vivent à 2,474 mètres d'altitude, dans la prière et le dévouement; comme aussi des extraits d'un ouvrage publié en 1836 par M. Naville, ministre protestant, membre de la Compagnie des pasteurs de Genève. (T. II, p. 394, *sur la charité légale.*) On y voit une impartiale apologie des frères hospitaliers de Saint-Jean de Dieu, institués en Espagne en 1540.

L'un de ces passages rappelle ces paroles de Voltaire, dans son *Essai sur l'histoire générale*, chap. XXVI, p. 135. Elles lui étaient arrachées par la force de la vérité : « Peut-être n'y a-t-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe de la beauté, de la jeunesse, souvent de la haute naissance et de la fortune, pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les misères humaines dont la vue est si humiliante pour l'orgueil humain, et si révoltante pour notre délicatesse. »

(1) Benjamin Disraëli, *Sibyl.*, p. 77 et 79.

« *Les peuples séparés de la communion chrétienne n'ont imité qu'imparfaitement une charité si généreuse.* »

Ce que ce même Voltaire dit de la pureté ordinaire de l'état religieux, semble avoir été écrit à l'adresse des journalistes de nos jours qui se tiennent constamment à l'affût des faiblesses qui se produisent parfois dans la vie religieuse, lorsque les passions humaines n'y sont pas absolument domptées. L'acharnement avec lequel une catégorie d'écrivains, esclaves des sectes, révèlent les abus constatés ou non, avec l'exagération que leur inspirent le mensonge et la haine, le retentissement qu'ils leur donnent, ne doivent pas faire illusion sur le véritable nombre des exceptions. Les statistiques criminelles montrent combien elles sont relativement rares.

Voyez ce qu'un historien célèbre, fervent adepte de la libre pensée et du naturalisme, pense d'une question que les adversaires de la vie religieuse ont bien souvent agitée. Dans son *Histoire de France*, Michelet parle ainsi du célibat ecclésiastique : « Ce virginal hymen du prêtre et de l'Église ne serait-il pas troublé par un hymen moins pur? Se souviendrait-il du peuple qu'il a adopté selon l'esprit, celui à qui la nature aurait donné des enfants selon la chair? La paternité mystique tiendrait-elle contre l'autre? Le prêtre, le religieux pourrait-il se priver pour donner aux pauvres s'il avait des enfants?...

« Et cette poésie de la solitude, ces mâles voluptés de l'abstinence, cette plénitude de charité et de vie où l'âme embrasse Dieu et le monde, ne croyez pas qu'elle subsiste entière dans le mariage... C'était fait du christianisme si l'Église, amollie et prosaïsée dans le mariage, se matérialisait dans l'hérédité féodale. Le sel de la terre s'évanouissait et tout était dit!... Dès lors plus de for intérieur, plus d'élan au ciel! Jamais une telle Église n'aurait soulevé la voûte du chœur de Cologne, ni la flèche de Strasbourg; elle n'aurait enfanté ni l'âme de saint Bernard, ni le pénétrant génie de saint Thomas. »

Nous avons signalé, avec les écrivains non catholiques, les services rendus par les congrégations aux sciences et aux arts. Voici comment, au lendemain de l'exécution des décrets, le 30 juillet 1880, l'une des branches de l'Institut de France, l'Académie des Inscriptions, rendait hommage à des religieux d'Afrique :

M. Léon Rénier : « Je demande de nouveau la parole pour porter

à la connaissance de l'Académie des faits qui sans doute éveilleront sa sollicitude et ne pourront manquer de provoquer son intérêt. J'ai reçu ce matin la visite de Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, qui m'a entretenu de tout ce que les Pères de Saint-Louis, établis à Carthage, notamment le P. Delattre, ont fait dans ces derniers temps, pour favoriser les branches d'études qui nous sont propres. Ils ont commencé, avec le plus grand succès, des fouilles dans un cimetière romain qui n'avait jamais été exploré et où les urnes et les épitaphes sont encore à la place primitive. Dans ce lieu ont déjà été recueillies plus de cent inscriptions d'un caractère plus ou moins commun, et qui ont une grande valeur au point de vue de l'épigraphie et de l'histoire.

« L'Académie comprendra que je puis avoir des motifs pour ne pas en dire davantage. M. le ministre de l'instruction publique (Mgr Lavigerie me l'a affirmé) trouvera auprès des Pères de Saint-Louis de Carthage les plus grandes facilités pour obtenir d'eux que leur trésor épigraphique soit envoyé en France, et que leurs explorations, si fructueusement commencées, se continuent. Ils sont également disposés à nous remettre l'inscription de Souk et Knis, dont vous avez pu apprécier l'importance.

« Il y a une circonstance qui rend les recherches des Pères de Saint Louis particulièrement faciles et efficaces. Le dévouement avec lequel ils se consacrent à soulager les misères et les maladies des habitants du pays leur a créé un *un véritable prestige de vénération*. Les indigènes n'épargnent rien pour témoigner aux Pères de Saint-Louis leur reconnaissance, et c'est ainsi qu'en mettant au service de l'archéologie l'influence que leur assure la charité, ces religieux servent la science et honorent notre pays.

« Je demande que notre secrétaire perpétuel veuille bien, au nom de la compagnie, écrire à M. le Ministre pour le prier de s'entendre avec les Pères de Saint-Louis, au sujet de l'acquisition des inscriptions qui sont précieuses et de la continuation des fouilles qui est extrêmement désirable. »

M. Ernest Desjardins appuie la proposition.

M. Egger : « Permettez-moi de rappeler que Mgr Lavigerie est docteur ès lettres de la faculté de Paris. »

M. Léon Rénier : « Et un élève de M. Le Clerc. »

M. Pavet de Courteilles, président : « Le bureau est heureux de déférer au vœu de l'Académie exprimé avec tant d'autorité par

M. Léon Rénier. Il sera écrit à M. le Ministre dans ce sens. »

Et à peine expulsées de France, on le voit par les correspondances d'outre-mer, les congrégations reçoivent au loin l'accueil le plus empressé. Un Anglais, le duc de Norfolk, a fait construire à ses frais pour les Révérends Pères Chartreux un monastère sept fois plus grand, dit-on, que celui de la Grande-Chartreuse de Grenoble. Il pourra contenir tous les religieux français de l'Ordre. Et c'est ainsi que l'Angleterre protestante s'enrichit des pertes que nous faisons, nous qui étions appelés autrefois *les fils aînés de l'Église!*

Ce même duc de Norfolk, premier pair du royaume, a recueilli à Sorrington-Sussex les Pères Prémontrés de l'abbaye de Frigolet.

Les Jésuites aussi possèdent librement en Angleterre, outre plusieurs autres établissements, le grand collège de Stony-hurst qui élève une partie notable de la jeunesse catholique et compte un personnel de quatre-vingt-trois religieux. A ce collège est joint un observatoire astronomique et météorologique, dirigé par le P. Perry, qui, à plusieurs reprises, fut chargé par le gouvernement de missions scientifiques, notamment en Afrique et à l'île de Kerguelan. Aux Indes anglaises, les collèges de Négapatam, Bombay, Calcutta, sont entourés de la bienveillance du gouvernement et de l'estime de tous.

Aux États-Unis, les Jésuites ont dix-sept collèges, et plusieurs de ces grands établissements *tiennent de l'État le droit de conférer les grades académiques*, comme du reste les collèges dirigés par les Dominicains. Le major général du génie américain, John Newton, ne dédaigna pas un titre scientifique, qui lui fut décerné en 1877 par un de ces collèges. Un vieux missionnaire belge, le R. P. de Smet, a été prié à plusieurs reprises, en 1851, 1855 et 1868, d'user de sa grande influence sur les Indiens révoltés. Après la dernière de ces pacifications, les généraux Sherman, Shéridan, Harney et Ferry écrivirent au courageux missionnaire une lettre que l'on conserve au collège Saint-Louis, et dont voici un passage : « Nous voulons témoigner notre estime pour les services que vous nous avez rendus ainsi qu'à tout le pays. Sans votre long et pénible voyage au cœur même du territoire ennemi, sans votre influence sur les tribus les plus sauvages, nous n'aurions pu atteindre les résultats que nous avons obtenus. »

A l'heure qu'il est, les Révérends Pères Jésuites sont à Shang-Kaï (Chine), où ils fondent un observatoire et d'autres établissements

scientifiques qui correspondent avec ceux de Paris et de Greenwich (Angleterre). Leurs naturalistes parcourent la Chine pour y étudier la flore et la faune. Les protestants anglais, qui sont nombreux à Shang-Kaï, sont unanimes dans les éloges qu'ils décernent aux Pères.

Et peut-on rendre un plus saisissant hommage aux congrégations enseignantes que ne le fait en ce moment le pacha de Jérusalem qui a confié ses fils aux Frères de la Doctrine chrétienne et sa fille aux religieuses de Sion!

Dans plusieurs contrées de l'Amérique du Nord, nos religieux sont reçus avec allégresse.

Un fait que les correspondances américaines ont rapporté montre tout le respect des dissidents des États-Unis envers ceux qui personnifient au milieu d'eux le catholicisme. Le 15 mars 1882, jour anniversaire de l'élévation au cardinalat de Mgr Mac Closkey, archevêque de New-York, *toute la presse protestante* de cette ville, avec une touchante unanimité, adressait des félicitations au premier pasteur. M. Hickey faisait ressortir dans un brillant article le contraste des protestants d'Amérique, félicitant un prélat catholique, avec l'Italie insultant le Vicaire du Christ! Et cela se passe pendant que la République poursuit en France la destruction des institutions catholiques! Oui, l'Amérique reçoit à bras ouverts ces Frères et ces Sœurs de Charité que nous repoussons, deux admirables créations du dix-septième siècle, que le respect public semblait avoir à jamais consacrées. Ne les a-t-on pas accusés de n'avoir pas *des sentiments assez français!* Comme si, chez nous, l'amour de l'Église n'avait pas toujours été étroitement uni au plus pur patriotisme!

Il serait superflu de le redire après tant de preuves accumulées, nul n'aime plus les humbles, les petits, la foule infime et déshéritée que ces Frères et ces Sœurs; mais il faut encore retenir ce qu'un autre homme indépendant, ancien rédacteur de la *Revue des Deux-Mondes*, M. Émile Montégut, en disait, à son tour, aux pages 229 et 231 de *ses Souvenirs de Bourgogne :* « Dans la vie laïque, nous aimons le peuple; mais nul de nous n'aime la *populace* (1). Cette populace est cependant aimée quelque part où on lui épargne même son nom odieux..., » c'est-à-dire chez ceux-là qui portent la livrée de la charité chrétienne.

(1) « La vile populace », disait M. Thiers.

Tandis que les radicaux français chassent des hôpitaux les admirables filles de Saint-Vincent de Paul, malgré les protestations et les résistances de médecins éminents, comme M. le docteur Desprès et de tant d'autres dont les opinions républicaines sont connues (1), la protestante Angleterre confie ses malades à ces humbles religieuses. A l'orphelinat d'Hawley, on vient de remplacer les gardes et les infirmières laïques par des Sœurs. En même temps, à Mapley-Scadt on a établi une école, pour ainsi dire normale, de Sœurs appelées au service des hôpitaux. En Allemagne également, on s'empresse de leur remettre le soin des malades.

Il y a quelques mois à peine, les autorités protestantes des Indes anglaises demandaient à la congrégation de Saint-Joseph de Tarbes cinq religieuses pour transformer un hôpital laïque en un hospice religieux !

Une des plus horribles maladies qui puissent affliger l'humanité faisait naguère de nombreuses victimes dans le petit royaume océanien formé par l'archipel Sandwich. Les malheureux qu'elle avait atteints étaient relégués dans une petite île appelée Molokaï. Ils étaient là au nombre de huit cents. Un jeune missionnaire de la congrégation de Picpus, le R. P. Deventer, s'était fait exclusivement leur père spirituel et temporel. Il soignait leurs ulcères; il les faisait penser à Dieu, « il les disposait à passer des grandes misères de ce monde au bonheur du ciel », et quand ils étaient morts, il leur rendait lui-même les derniers devoirs. Quoique protestante, la régente de ce pays a envoyé une décoration de commandeur à Mgr Maigret, évêque et vicaire apostolique de la Mission de Sandwich, ainsi qu'à son héroïque collaborateur le R. P. Deventer. La population protestante a chaleureusement applaudi à cet acte de la régente, et lorsque, quelque temps après, le coadjuteur de l'évêque a été sacré à San-Francisco, il a été présenté à la princesse par le chancelier de la légation française. Celle-ci a reçu le nouveau prélat avec beaucoup de solennité à cause du bien produit dans les îles par la religion catholique. Voici le langage qu'elle a tenu à cette occasion : « Le gouvernement a toujours désiré se montrer juste et bienveillant envers tous ceux qui prêchent la religion chrétienne, convaincu que, tout en ayant pour principal but le bien spirituel de leurs ouailles, ils doivent nécessairement aider les diverses autorités à procurer

(1) V. notamment la *Gazette des hôpitaux* du 18 avril 1882.

aussi le bien temporel du peuple, en insistant en toute occasion sur le respect dû aux lois. C'est une grande satisfaction pour moi de recevoir l'assurance que vous vous disposez à marcher sur les traces de M. Maigret, si justement respecté. Car le but qu'il a poursuivi pendant tant d'années, comme chef spirituel et avoué d'une portion notable des sujets de Sa Majesté, a beaucoup contribué à l'avantage, au bonheur et à l'indépendance de la nation! » Quelle élévation, et quels équitables sentiments de la part d'une princesse dissidente!

Lorsque le Souverain Pontife a récompensé de la pourpre romaine l'infatigable zèle de l'illustre archevêque d'Alger, Mgr Lavigerie, la *Gazette de Tunis* (1) nous a apporté l'expression d'un autre hommage, rendu par un protestant au vénéré prélat français. « Parmi nous, » lui a dit le consul anglais, « tout le monde est ému et satisfait en voyant l'estime du Pape pour Mgr Lavigerie. Son Eminence possède, en effet, deux grandes et nobles qualités : l'esprit de conciliation et l'humanité. Nous lui devons des écoles et des asiles pour les pauvres, et, par la solennité religieuse qu'il a célébrée pour la reine Victoria, il a gagné les sympathies des Anglais à Tunis et dans la mère patrie. »

La France entière a applaudi à de tels hommages rendus au vaillant prélat, au nom d'une nation protestante.

Dans une colonie anglaise, près de la Chine, à Hong-Kong, les habitants ont appelé les Frères de la doctrine chrétienne. Ils ont un grand nombre d'élèves, et la sympathie est si vive pour ces écoles, que les prix sont offerts par les notables de la cité; tous, catholiques aussi bien que protestants, juifs et païens, se montrent, à cette occasion, d'une générosité surprenante.

Ne serait-ce pas que la supériorité des congrégations catholiques sur les institutions laïques est reconnue partout où les haines antireligieuses ne sont pas déchaînées sous l'impulsion des loges maçonniques et des autres sectes subversives?

Si c'était ici le lieu, nous résumerions volontiers, en quelques pages, les données fournies au cours des polémiques récentes pour démontrer les bienfaits de l'enseignement ecclésiastique. Nous pourrions emprunter d'irréfutables passages aux travaux de M. de Beaurepaire, le savant de nos jours, qui peut-être a le plus approfondi la question de l'enseignement en France depuis les origines. Nous

(1) 16 avril 1882.

aimons mieux reproduire quelques déclarations d'un protestant, M. Albert Duruy, fils de l'ancien ministre de l'instruction publique. « Nous allons montrer, dit-il, combien ils s'inspirent du parti pris et de la passion, ceux qui représentent la France comme à peu près vouée à l'obscurantisme avant 1789. On n'avait jamais contesté auparavant qu'il y eût en France de florissants collèges et de fameuses universités avant la révolution. Tous les diocèses étaient largement pourvus, et *on peut dire que l'Eglise avait tout fait pour l'enseignement*, surtout depuis les temps de Charlemagne et d'Alcuin. Elle avait presque le monopole d'un enseignement qui ne refusait aucun moyen de se répandre. La gratuité était générale pour les pauvres. »

A l'exemple de M. Guizot, M. Albert Duruy ne s'est pas laissé aveugler, comme tant d'autres aujourd'hui, par les préjugés et les antipathies. C'est ainsi que les statistiques, par lui relevées, lui ont montré que, grâce au zèle de l'Eglise et des ordres religieux sous l'ancien régime, plus de la moitié des élèves recevaient en France l'instruction gratuite. « Avant 1789, » disait M. Guizot, — cité par M. Duruy, — dans un discours prononcé à la Chambre des députés, en 1835, « il existait une grande et active concurrence entre tous les établissements particuliers, toutes les fondations savantes, littéraires, religieuses qui s'occupaient de l'instruction publique. Cette concurrence était très active, très efficace, et c'est à elle qu'ont été dus, en grande partie, les bienfaits du système d'éducation de cette époque et la vitalité, cette vitalité énergique qu'il a manifestée de tout temps (1). »

Redisons-le en passant, M. Albert Duruy est, avec MM. Jourdain, Roullier, Jules Simon, Vacherot, etc... un des esprits vraiment libéraux de l'Université de France, qui ne se mêlent aujourd'hui à la lutte pour la liberté d'enseignement que pour se ranger du côté de la justice et de la liberté.

Quoi qu'il en soit, quand on a ainsi invoqué tant de témoignages qui proclament, sans parti pris, les bienfaits des ordres religieux, on est profondément contristé au spectacle du temps présent. On se dit que chasser et persécuter nos milices catholiques qui s'en

(1) V. aussi les recherches savantes et impartiales de M. Taine : *l'Ancien régime*, passim. — Consulter encore le très remarquable ouvrage de M. l'abbé Allain, sur l'instruction primaire en France avant 1789. (Société bibliographique.)

vont propager au loin, il est vrai, avec les doctrines évangéliques, la puissance morale de notre pays qui les repousse; chasser et persécuter nos religieux, nos Frères et nos Sœurs, rendre du moins leur mission presque impossible en France, c'est vraiment une entreprise non seulement antichrétienne, mais, à un égal degré, antifrançaise !

Le retard de quelques mois qu'a subi la publication de ce travail, nous permet d'ajouter quelques éléments nouveaux à l'enquête dont il a pour but de constater les résultats.

L'*Œuvre des Ecoles d'Orient* a continué de grandir, et la propagande, sous toutes les formes, s'étend en Tunisie, dans les deux Turquies d'Europe et d'Asie.

Excepté les jacobins incorrigibles, les hommes les moins suspects de tendresse aveugle pour l'Eglise, se plaisent à proclamer combien l'influence française est redevable à nos religieux dispersés.

Le jeudi 14 juin dernier, à une conférence donnée sur la Cochinchine, dans la grande salle de la Société de Géographie, à Paris, M. Blancsubé, député, ancien maire de Saïgon, membre de l'Union républicaine, s'est exprimé ainsi : « Le nombre des indigènes chrétiens est d'environ six cent mille. Les missionnaires ont une grande puissance sur cette population, et ils savent en user au profit de la mère patrie. Je suis heureux de le répéter hautement. Nos missionnaires français, par leur zèle et leur patriotisme, rendent d'éclatants services à la France dans ces contrées de l'extrême Orient. »

On n'en finirait pas si l'on voulait citer tous leurs actes de dévouement.

Une correspondance plutôt hostile que dévouée au catholicisme signalait, à l'occasion du bombardement d'Alexandrie, l'héroïsme de deux religieux : le P. Mériel, lazariste français, et le P. Guillaume, franciscain belge, qui se sont multipliés pour porter secours au milieu du plus grand danger.

Terminons par cet hommage d'autant plus précieux, qu'il était rendu en Allemagne et qu'il s'adressait aux Sœurs de Charité. On lit dans une revue, le *Deutsche-Rundschau*, un article de M. Leyden, chef de clinique, à l'Université de Berlin : « Soigner les malades n'est devenu une mission qu'avec le Christianisme; c'est là une vraie œuvre de charité et de miséricorde. Saint Vincent de Paul a eu le mérite d'en faire une mission toute spéciale. L'Eglise catholique a bien mérité de l'humanité, en instituant les ordres spéciaux

pour soigner les malades. Elle a bien rempli son intention en établissant les Frères de Saint-Jean de Dieu, et surtout en établissant toutes ces congrégations charitables vouées aux soins à donner aux malades et infirmes et au soulagement des malheureux, vocation qu'elles remplissent d'une façon au-dessus de tout éloge. Tous les honnêtes gens du monde entier reconnaissent que la foi ardente et la profonde piété de ces bonnes congrégations forment le levier essentiel de leur sublime abnégation, remplie du plus parfait esprit de sacrifice.

« Les œuvres de la miséricorde et de l'amour du prochain, l'accomplissement absolu et parfait des devoirs même les plus humbles, l'abnégation personnelle la plus absolue, les mépris du danger et de la contagion, le renoncement à toutes les joies du monde et à toutes les commodités de la vie d'ici-bas, dont font preuve ces bonnes Sœurs, sont incontestablement le fruit de leur piété, qui leur fait entrevoir ces œuvres comme étant les plus agréables à Dieu, et qui leur fait espérer recevoir dans l'autre monde la récompense promise à tant de vertus. A ces considérations, il faut encore ajouter que la ferme et intelligente organisation d'une congrégation religieuse facilite singulièrement leur tâche pénible et qu'elle donne même aux Sœurs les plus jeunes et les plus inexpérimentées un air de dignité et de gravité. »

Que de Français qui hésiteraient aujourd'hui à tenir publiquement un tel langage !

UN MAGISTRAT.

L'HOMME-SINGE [1]

J'essaye de résumer dans ces quelques lignes ce que, en plusieurs conversations, pendant notre séjour à Pont-le-Voy, le savant abbé voulut bien nous dire. Il insistait sur ce point : « *La science n'est pas faite.* Le dernier mot n'est pas dit, *ne le sera pas de sitôt;* défiez-vous de toute conclusion prématurée et ne croyez pas que nos trouvailles, pas plus les miennes que d'autres, nous autorisent à envoyer les dogmes par-dessus bord. »

Mon compagnon de voyage était surtout frappé de l'énorme laps de temps qui avait dû s'écouler entre l'apparition des premiers hommes et l'époque actuelle. C'était un bouleversement total des idées chronologiques, acceptées scientifiquement et religieusement, depuis que l'on enseigne l'histoire sainte et l'histoire naturelle.

« J'ai été moi-même presque effrayé de ma découverte, dit l'abbé Bourgeois. Il est certain que l'homme est vieux sur terre; peut-être faut-il *rajeunir nos fossiles*, car je n'accepte pas les calculs fantaisistes de quelques géologues. Puisque vous vous adressez à un homme d'Église, vous ne devez pas vous étonner de le trouver soucieux d'accorder sa foi religieuse avec sa foi scientifique; malgré la meilleure volonté du monde, il sera toujours bien difficile de s'entendre. L'école au nom de laquelle vous m'interrogez, part d'un principe que je ne puis admettre, la négation d'une puissance créatrice produisant les phénomènes que nous appelons miracles.

« Nous commençons par reconnaître cette puissance, et nous cherchons à voir ce qu'elle a produit et comment elle a procédé.

« Scientifiquement, je ne trouve aucune preuve des transformations morphologiques qui, peu à peu, auraient constitué l'homme tel qu'il est maintenant.

(1) Voir la *Revue* du 1er septembre 1883.

« Religieusement, je dois accepter l'idée de la création indépendante de l'homme, idée qui ne heurte pas ma foi scientifique, et dans laquelle je ne trouve rien de déraisonnable.

« En géologie, nous n'avons aucun chronomètre positif.

« En religion, il y a un certain nombre d'opinions courantes qu'il ne faut pas confondre avec des vérités dogmatiques.

« Aucune chronologie ne nous est dogmatiquement imposée. Puisque vous voulez pénétrer dans le vif d'une question fort embarrassante pour moi-même, je vous dirai que, trouvant mes silex, je ne pouvais les enfouir pour complaire à certains esprits faussés par les préjugés ou l'ignorance.

« Je proteste contre les conséquences que l'on a gratuitement tirées, et que l'on tirera encore de ma découverte.

« Pour moi, ces silex ont été travaillés par des hommes, des hommes comme vous, moi, et tous les hommes actuels. Je vous ai dit que, matériellement, ils pouvaient exister. Etaient-ils nos ancêtres immédiats? Je ne rougis pas d'avouer qu'il m'est impossible de répondre d'une façon absolue.

« Nous pouvons supposer qu'une humanité préadamique a vécu pendant une période plus ou moins longue. Pareille supposition, à laquelle je n'attache aucune importance spéciale, n'est pas en contradiction avec la foi. Il importe de remarquer, dans cette hypothèse, qu'Adam et Eve ne seraient pas les descendants directs des Thenaisiens; sur ces questions si difficiles, je ne puis rien affirmer... »

Si le travailleur de Thenay n'était semblable à aucun des singes connus, s'il n'était pas semblable à l'homme, l'*homo sapiens* des naturalistes, comment nous le représenter?

L'anthropithecus Thenaisii ou *Bourgeoisii* devait, selon la théorie, occuper une place intermédiaire entre l'homme et l'anthropomorphe; il a été reconstruit par Darwin. J'entends, non pas que l'illustre Anglais ait spécifié l'ouvrier Thenaisien, mais qu'il a, par les procédés de l'anatomie paléontologique, figuré un ancêtre qui, n'étant ni absolument singe ni absolument homme, répond au desideratum et se trouve logiquement perché au 21e degré de l'échelle Hœckélienne. Plusieurs naturalistes se sont essayés à cette reconstitution ancestrale. Sur ce cliché, on a tiré une masse d'épreuves plus ou moins fantaisistes. Avait-il les oreilles pointues ou non? Marchait-il plus ou moins courbé? Ses membres antérieurs étaient-ils plus développés que les postérieurs? Laissons tous ces détails

que l'on peut déduire, par analogie, avec plus ou moins de vraisemblance, car nous n'avons aucun témoignage direct.

Une seule particularité, d'après M. de Mortillet, résulte des faits matériels. C'est l'extrême petitesse des Thenaisiens.

Les outils en pierre, éclatés au feu et retouchés, sont, en effet, relativement minuscules, ce qui suppose des mains tout à fait menues, d'où résulte, d'après les règles de proportion, l'exiguïté de l'individu.

A ce système, je vois plusieurs objections.

1° M. l'abbé Bourgeois, auquel, frappé de ce caractère, j'en fis la remarque, me répondit :

« Ces *hommes*, car ce sont bien des hommes, ont, comme l'a fait tout le monde plus tard, employé les matériaux qu'ils avaient à leur portée. Les rognons de silex étant fort petits et se prêtant mal à la taille, ils n'ont pu, en les utilisant, produire que des outils mal façonnés et de petite dimension. »

En effet, M. de Mortillet lui-même, dans son magnifique album du musée de Saint-Germain, fait figurer, à l'époque néolithique, des instruments presque microscopiques, en ayant soin de remarquer que cette exiguïté tient à l'indigence de la matière première.

Il a vu, pendant la période quaternaire, les pièces de Bruniquel, de la Madeleine et autres, qui ressemblent à des outils d'horloger. Il n'en conclut pas que des nains les aient fabriquées, puisque, ici, nous tenons l'ouvrier lui-même.

L'exiguïté des instruments vient de deux causes : la nature du silex et la destination de l'instrument fabriqué.

Pourquoi ne pas appliquer le même raisonnement au tertiaire? Pourquoi? C'est en vertu de l'arrière-pensée théorique de rattacher l'anthropopithèque à un ancêtre Lémurien quelconque.

Qu'un savant chercheur des âges futurs, un archéologue de l'avenir, après des millions de siècles, trouve dans la couche géologique actuelle une fabrique de tarières employées par les charpentiers. Appliquant la main sur cette sorte de vrille énorme, il dira : c'étaient des géants! Gargantua!

Que, sur un autre point, on découvre, inversement, les très petites vrilles dont se servent les ébénistes; pouvant à peine saisir l'outil entre le pouce et l'index, nos savants successeurs se diront issus de pygmées! Lilliput!

L'homme quaternaire Chelléen avait un outil typique et peu varié,

dont la dimension oscille entre un maximum de $0^m,288$ et un minimum de $0^m,061$; de ces chiffres empruntés à l'ouvrage de M. de Mortillet, celui-ci arrive-t-il à dire que, parmi les Chelléens, il y avait des hommes de tailles très diverses? Dans un autre gisement que Thenay et dans la même couche géologique, peut-être trouvera-t-on des silex taillés, de plus grande dimension.

Combien de discussions dans les sociétés anthropologiques! Les uns et les autres proépinants apporteront des preuves matérielles à l'appui de leurs assertions et cependant la vérité ne sera nulle part.

2° Si nous passons à des considérations d'un autre ordre, nous dirons :

Étant donné le très petit anthropopithèque, il faut reprendre l'argumentation du docteur Carina, mais en sens inverse. Il dit que le puissant et féroce anthropomorphe aurait, en tendant à l'humanité, agi contre le principe de la lutte pour l'existence. Si, loin de là, il avait été mesquin et débile, ce même principe le condamnait à mort, puisque des animaux plus forts et plus voraces lui eussent enlevé ses moyens d'existence.

Or, il a survécu; ce ne peut-être qu'en raison de son développement cérébral, le cerveau étant non seulement le siège, mais l'organe de la pensée, à ce que dit la théorie. Ainsi, plus on remonterait dans les âges lointains et plus on trouverait intelligents des animaux dont les congénères ont une dose relativement médiocre de ressources intellectuelles.

Ceci est un rude démenti au système.

De tout ce qui précède, on voit que rien d'absolument précis sur l'ancêtre tertiaire ne s'impose à nos convictions. Cherchons rapidement dans le quaternaire et voyons si nous serons plus heureux.

IV

Nous voici donc sur un terrain solide où, précédés par M. Mortillet, nous marcherons avec confiance et sans trébucher.

1° A la base du quaternaire, nous avons le *Chelléen* (ancien Acheuléen, car c'est à Chelles que l'on a le mieux trouvé, dans des terrains non remaniés, les instruments typiques).

Hache amygdaloïde fort répandue; outil presque unique, bien qu'à Chelles, il fût accompagné d'autres pierres taillées diversement.

2° Plus haut, arrive le *Moustérien*. L'amande primitive ne se taille

plus que sur une face; elle s'allonge, s'effile, devient pointe. Commencement du grattoir long.

3° Puis, vient le *Solutréen*. Pièces en forme de feuille de laurier, très plates, admirablement travaillées, pointes de flèches, grattoirs longs. Commencement de la sculpture.

4° Enfin, le *Magdalénien*, caractérisé par un grand développement artistique. Lames et grattoirs, burins pour graver, mais l'os et les bois de cervidés sont employés de préférence à la pierre. Ici, se termine le quaternaire. Dans nos régions, les derniers représentants des grands animaux disparaissent. Une civilisation nouvelle, celle de la pierre polie (néolithique, robenhausienne), est importée; l'homme, à travers les âges du bronze et du fer, arrivera aux temps modernes, et l'on pourra tirer le rideau sur le vieux monde préhistorique.

Dans un travail de si courte haleine, il faut élaguer une foule de détails intéressants, pour nous occuper exclusivement de l'homme.

L'auteur réduit les os humains quaternaires à un petit nombre d'échantillons, espaçant, de la sorte, les anneaux de l'immense chaîne qui doit rattacher l'homme actuel à l'anthropopithèque miocène.

1° On trouve le premier homme connu, à la base du quaternaire. Armé de son outil, ou *coup de poing*, en forme d'amande, allant probablement nu, car la température était douce; il habitait le bord des grands fleuves, errant, privé d'abri? (M. E. Fleury, dans son ouvrage sur l'Aisne, croit que des grottes creusées dans le tuf sont dues à l'homme Chelléen), mais sans faire de longues pérégrinations. Cet être brutal, farouche et stupide, aurait eu quelque analogie avec les sauvages les plus dégradés de l'Australie.

Race de Canstadt, disent MM. de Quatrefages et Hamy, *Homo Neanderthalensis*, rectifie M. de Mortillet, car le crâne de Canstadt appartient à une époque plus récente. Après avoir écarté plusieurs ossements dont l'authenticité, comme gisement, est douteuse, il ne conserve guère que la calotte crânienne de Néanderthal et la mâchoire inférieure incomplète de la Naulette.

D'après ces fragments, l'homme peut être reconstruit.

Il se rattache franchement aux singes, sinon aux anthropoïdes actuels, du moins au type disparu de l'anthropopithecus. « Il suffit d'ouvrir les yeux et de regarder pour le voir! » s'écrie le professeur.

En effet, la voûte crânienne est singulièrement aplatie, le front étroit et fuyant, les arcades sourcilières monstrueuses. Quelques

anatomistes ont vu dans ce crâne un cas pathologique ; d'autres, des caractères de race, exagérés sans doute, mais humains; beaucoup veulent que ces caractères soient simiens. A quelle opinion le simple amateur doit-il se rattacher?

La mâchoire de la Naulette complète le crâne et donne l'ensemble de la physionomie; son épaisseur considérable, le retrait du menton, lui impriment le cachet simien; puis, particularité des plus significatives, notons l'absence de l'apophyse *géni*, où s'insère le plus puissant muscle moteur de la langue. L'homme primitif conservait donc, du singe ancestral, le hurlement, le cri (s'il avait, comme le gorille et l'orang, les poches volumineuses qui, communiquant avec le larynx, donnent aux sons une extrême intensité, ces hurlements devaient être formidables), mais il ne parlait pas. Aucun moyen de communiquer ses pensées.

Franchement, la rencontre d'un être pareil serait pour nous des plus effrayantes. Ajoutons le caractère particulier des tibias en lame de sabre, celui des côtes arrondies et nous aurons à peu près les éléments d'une restauration complète. Cet être, qu'à peine osons-nous appeler un homme, est celui de M. de Mortillet, de M. Hovelacque (qui, il y a déjà plusieurs années, lui a consacré une petite brochure des plus curieuses), de MM. XX, etc. N'allongeons pas inutilement l'énumération.

Mais ce n'est pas ainsi que le comprennent MM. de Quatrefages et Hamy ; — si rude, massif, grossier que fût cet être, disent-ils, il n'a rien que d'absolument humain. On rencontre encore des hommes bâtis sur le même modèle, et ils ont une capacité intellectuelle qui, parfois, dépasse la moyenne. Cet homme, en un mot, ne dérive d'aucune forme simienne connue ou supposée.

Comment expliquer pareilles divergences entre hommes spéciaux, lorsqu'il s'agit d'un fait matériel, de pièces ostéologiques que l'on peut mesurer, cuber, analyser, peser à l'aide de l'outillage fort compliqué dont se servent les anthropologistes?

C'est l'influence de l'idée préconçue, de la doctrine à soutenir, de la thèse à faire accepter. Cette influence s'exerce, sans que celui qui la subit en ait pleine conscience, car je rejette, avec horreur, toute arrière-pensée de mauvaise foi.

Pour le cas en litige, il est évident que M. de Mortillet et ses adhérents, préoccupés, malgré eux, de la descendance simienne, s'exagèrent les caractères simiens, pendant que leurs adversaires

se raccrocheront à l'humanité, puisqu'ils soutiennent la thèse opposée.

Dans tout cela, où est la vérité? Les preuves palpables, c'est-à-dire les échantillons, sont bien rares, bien frêles pour supporter toute une doctrine.

Puisque l'on fait appel au public, je me permettrai de rapporter une petite expérience très simple, que chacun peut tenter, ne fût-ce qu'à titre de curiosité psychologique.

Je pose sur une table le moulage en plâtre d'un crâne de gorille, n° 1; celui du crâne de Néanderthal, n° 2; et n° 3, un crâne moderne quelconque, de capacité moyenne sans caractère saillant, un métalicéphale, de préférence; indice céphalique 77, car prendre un crâne dolichocéphale serait un peu tricher; et un crâne brachycéphale, tricher dans l'autre sens. Cela fait, je demande à une personne, sans acception d'âge, de sexe ou d'instruction : « Regardez bien, et dites-moi si le n° 2 ressemble plus au n° 1 qu'au n° 3, ou *vice versa?* »

En moyenne, parmi ces personnes qui représenteraient le public profane, j'en ai trouvé trois sur vingt, considérant le n° 2 comme plus rapproché du n° 1.

Plusieurs ont dit : « Comment faire une pareille question? Vous moquez-vous de moi? Cela saute aux yeux!!! »

C'est l'exception seule ici, qui donne raison aux transformistes. Après le public incompétent, j'ai essayé d'avoir l'avis de médecins et d'artistes, c'est-à-dire de gens connaissant l'anatomie, les seconds étant souvent beaucoup plus forts que les premiers, en anatomie comparée.

Généralement, on a été frappé du développement anormal des arcades sourcilières, de l'épaisseur du crâne (sans doute exagérée par le moulage), des sutures antérieures qui ne laissent aucune trace (ce qui peut encore être dû au moulage) de l'étroitesse du front, etc., etc.

« — C'était un fort vilain monsieur, mais c'était bel et bien un homme; l'on en voit encore qui ressemblent à ce que devait être celui-là. »

Telle a été l'impression générale des personnes instruites qui ont bien voulu se prêter à l'expérience. Comme exemple de l'influence énorme du parti pris, de l'idée préconçue, je citerai le fait suivant qui m'a paru plaisant dans son genre.

Un médecin qui s'occupe d'anthropologie d'une façon toute théorique, et qui n'est pas partisan des idées transformistes, dit comme les précédents : « C'est un crâne humain quoique singulier, mais j'ai vu, soit dans les musées, soit sur le vif, des gens semblables, sauf l'exagération monstrueuse des sinus frontaux. » Et quand je lui dis que c'était le crâne de Néanderthal, il parut étonné que l'on eût fait tant de bruit à son propos : « Je l'aurais cru, ajouta-t-il, beaucoup plus difforme, anormal, d'après tout ce que l'on nous en a raconté. »

Un second médecin porta le même jugement, de prime abord; quand je lui appris de quoi il s'agissait, immédiatement, comparant le n° 1 au n° 2, il trouva une foule de similitudes qui lui avaient échappé. Une fois le nez collé, pour ainsi dire, sur la piste, il ne la quitta plus. Est-il nécessaire d'ajouter que celui-là est partisan du transformisme?

Résignons-nous donc à confesser que pour voir, il ne suffit pas « d'ouvrir les yeux et de regarder. »

La plus sérieuse objection est la suivante :

— Vous nous présentez un morceau de crâne, un morceau de maxilliaire, quelques fragments d'os, et d'après cela, nous devons connaître la race humaine qui, pendant *soixante dix-huit mille ans*, aurait occupé notre sol? — Ces chiffres sont énormes et probablement fantaisistes, mais M. de Mortillet les consigne.

— Vous concluez du particulier au général, c'est évident. Qui nous dit que vous ne concluez pas de l'exception à la règle? Voilà l'erreur de l'accident, signalée plus haut, et voilà pourquoi il ne nous semble nullement déraisonnable de vous dire : « Nous n'avons pas foi entière dans vos reliques. »

2° *L'homme moustérien. Race de Cro-Magnon*, de MM. de Quatrefages et Hamy.

Les doutes exprimés ci-dessus se confirment par la déclaration de l'auteur, écrivant que « les ossements humains qui proviennent, d'une manière certaine, de gisements moustériens font à peu près défaut. L'homme de cette époque devait, en grande partie, appartenir à la race de Néanderthal. Aussi, très probablement, une portion des débris décrits dans notre chapitre VIII (à propos du Chelléen) doivent-ils être rapportés au Moustérien. »

C'est ainsi que M. de Mortillet repousse la race de Constadt, car elle n'est pas Chelléenne.

Le fameux crâne d'Engis serait de l'époque néolithique; la mâchoire de Maëstricht n'est pas quaternaire; les squelettes de Grenelle, pas davantage; il faut les rapprocher jusqu'au Robenhausien. Que reste-t-il donc comme témoignage positif? Le crâne de l'Olmo, en Toscane, qui paraît incontestablement moustérien, car son gisement l'indique et une pointe moustérienne lui est associée et lui sert, pour ainsi dire, d'extrait de naissance. Est-il masculin ou féminin? On n'est pas d'accord sur cette question. Mais tout le monde reconnaît que si, par l'occiput large et développé, il se rapproche du type néanderthaloïde, il s'en écarte tout à fait par les autres caractères. Les arcades sourcillères sont presque nulles; le front, quasi-*perpendiculaire*, est l'antipode de celui de Néanderthal.

Pendant l'immense et rude période glaciaire moustérienne, qui a duré *cent mille ans*, dit toujours l'auteur, l'homme, vivant dans les grottes, luttant contre les grandes bêtes et les rigueurs d'un climat implacable, ne nous a laissé de lui-même qu'un crâne! ce crâne diffère du tout au tout du crâne précédent. Et cependant « l'homme de cette époque devait, en grande partie, appartenir à la race de Néanderthal ».

Comment M. de Mortillet peut-il concilier cela?

Vous avez un témoignage unique, et ce témoignage renverse votre proposition.

La théorie veut un perfectionnement lent et graduel; et au mufle du quasi-singe succède une tête olympienne, un front plus idéalement développé que celui de la moyenne humaine actuelle?

La loi du progrès graduel est encore en défaut! Malgré ce témoignage accablant, vous affirmez que le type devait être néanderthaloïde!

C'est ici que je dirai : « Il suffit d'ouvrir les yeux et de regarder pour voir... » que le parti pris nuit à la clairvoyance scientifique.

3° *L'homme solutréen.*

Il travaillait admirablement les pointes, mangeait du cheval (un petit cheval dont les stylets, plus développés que ceux du cheval actuel, sont une indication transformiste, en le faisant remonter à l'*hipparion*); mais cet homme ne nous a légué aucun fragment d'os, car les sépultures de Solutré et de Menton sont Robenhausiennes. Il a vécu *quinze mille ans.*

4° *L'homme magdalénien. Races de Furfooz, Grenelle, etc.*, de MM. de Quatrefages et Hamy.

Pendant la dernière période quaternaire d'une durée de trente-trois mille ans, l'homme, toujours chasseur et troglodyte, a perfectionné son industrie, et il est devenu très artiste.

Avec M. de Mortillet, il faut repousser les pièces ostéologiques d'Aurignac, Cro-Magnon, Furfooz, etc., qui sont Robenhausiennes, ce qui réduit les témoignages authentiques à la mâchoire d'Arcy (Yonne), qui nous donne un menton, non projeté en arrière comme celui de la Naulette, mais à peu près perpendiculaire.

Il faut ajouter le squelette de Laugeie Basse, qui est celui d'un homme écrasé par un éboulement. La tête, malheureusement, est brisée. D'après l'humerus et le péroné, la vigueur musculaire de cet homme devait être tout à fait exceptionnelle, comparée à celle des races modernes.

On a trouvé plusieurs sculptures et gravures Magdaléniennes représentant des animaux disparus (mammouth) ou émigrés (renne), de rares figures humaines qui peuvent nous aider pour la reconstruction de l'homme quaternaire de cette dernière période; en tout, treize pièces plus ou moins détériorées. *L'homme à l'aurochs*, nu, velu et portant barbiche en pointe, a la figure allongée et l'air réjoui.

La femme au renne (il me semble que les deux sujets quoique gravés sur la même pièce sont indépendants l'un de l'autre) paraît dans un état de grossesse avancée, et son ventre est couvert de hachures qui peuvent figurer des poils.

Ces hommes semblaient aimer la parure, d'après les colliers et les bracelets de coquillages que l'on a reconstitués. Ils étaient vêtus de pelleteries cousues à l'aide d'aiguilles forées avec un vrai talent.

D'une particularité des représentations Magdaléniennes, l'auteur tire un parti merveilleux. Les mains y sont figurées avec quatre doigts seulement, et l'on remarque l'absence du pouce, d'où il faut conclure que le pouce, beaucoup moins opposable qu'il ne l'est dans les races modernes, avait encore une brièveté et une dépendance simiennes.

Quelques objections se présentent à l'esprit.

Les graveurs Magdaléniens, si habiles, si sûrs d'eux-mêmes, quand ils ont, avec franchise et hardiesse, à l'aide des lignes d'une netteté parfaite, représenté les animaux qu'ils avaient sous les yeux, ont été beaucoup plus gauches, plus embarrassés et naïfs dans les reproductions humaines.

Leurs esquisses sont tout à fait enfantines. Or la particularité

signalée est précisément celle que l'on remarque encore à présent dans les dessins d'enfants qui s'essayent, avant d'avoir appris à voir le modèle.

Si la liberté, la flexibilité, l'opposition du pouce aux autres doigts, n'avaient pas été complètes, comment donc, demandons-nous, ces gens eussent-ils fait les merveilleuses petites lames, les aiguilles menues à chas, enfin ces mêmes dessins sur os qui forcent notre admiration?

Si les Magdaléniens, disons-nous encore, n'avaient pas le pouce franchement opposable, que devons-nous penser des ancêtres quaternaires Solutréens, Moustériens, Chelléens, et surtout des Thenaisiens tertiaires? Et cependant ceux-là taillaient déjà des silex, à l'aide de percussions répétées; et plus les objets sont menus, plus il faut de flexibilité dans les doigts.

Voici donc encore un fait en contradiction avec la théorie du perfectionnement graduel.

5° *L'homme Robenhausien* (de la pierre polie, néolithique).

Après un hiatus plus ou moins long, dû à l'émigration ou à l'extinction des races quaternaires, arrive (probablement d'Asie) un peuple neuf, industrieux, qui polit ses haches sur le grès, bâtit des dolmens, dresse des menhirs, domestique les animaux, et, tout en chassant et pêchant, devient agriculteur; mais le sens artistique lui fait défaut.

Hâtons-nous de remarquer que le précédent hiatus est nié par beaucoup de savants, qui voient, dans les néolithiques, les descendants, perfectionnés sur place, des anciens hommes quaternaires.

Quoi qu'il en soit, les nouveaux venus, malgré les cas de perforation olécrânienne et de platycnénisme des tibias, sont tout semblables aux hommes des races actuelles. Les types sont variés.

Malheureusement, nous les trouvons atteints du vice de la religiosité qui entraîne l'ensevelissement des morts, la construction de monuments funéraires, le goût des amulettes, et les aberrations les plus atroces, comme l'anthropophagie liturgique, bien que les preuves de celle-ci ne soient pas très évidentes.

Le sentiment religieux est, nous dit-on, un signe évident d'infériorité de race; d'où il résulte que si nous nous sommes perfectionnés, les ancêtres devaient être d'autant plus religieux qu'ils remontent plus haut, mais on nous affirme le contraire, ce qui amène une monstrueuse contradiction.

En effet, l'homme quaternaire, d'après M. Mortillet, qui, soit dit sans l'offenser, n'en peut rien savoir, était affranchi de toute idée de ce genre.

Le propre de toute religion est de pousser au surnaturel, en remplaçant l'observation par l'imagination... « dès lors, les données simples et vraies de la nature sont abandonnées pour laisser le champ libre à toutes les folles conceptions d'une imagination dévergondée. Aussi les religions, toutes, quelles qu'elles soient, enfantent, comme objets d'art, des monstruosités, des anomalies, des non-sens... Il n'y a pas trace de cette aberration, de ce dévergondage d'imagination dans tout l'art de l'époque Magdalénienne. Nous devons en conclure que l'homme Magdalénien, artiste distingué, n'avait aucune conception religieuse... » etc., etc.

Les populations néolithiques, relativement policées, sont donc en déchéance, et leur avènement chez nous doit marquer un recul? C'est tout l'opposé que l'on constate. Comment nous expliquer pareille anomalie?

L'auteur nous paraît s'être souvent et plus victorieusement réfuté lui-même que nous ne l'eussions fait.

Il nous a promis, on se le rappelle, des faits prouvant que l'homme descend d'un être scientifiquement reconstruit que l'on nomme Anthropopithèque.

Ces preuves matérielles ne peuvent être que des pièces anthropologiques. Depuis que l'homme quaternaire a paru, deux cent quarante mille ans ont dû s'écouler, soit deux cent vingt-deux mille jusqu'à l'époque Robenhausienne. Quant au temps qui sépare l'homme quaternaire de l'Anthropopithèque Miocène, combien de milliers de siècles ne faudrait-il pas accumuler!

On s'y perd. Et pour nous guider à travers ces longues obscurités, quel est le fil indicateur? Il faut le rattacher à quelques pièces éparses et incomplètes, dont l'énumération sera sommaire. Si l'on plaisantait en pareilles questions, comme l'on ferait une jolie contrefaçon du fameux sermon sur *le petit nombre des élus!*

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Tertiaire.

Thenaisien.	Rien.
Du Cantal.	Rien.
Du Portugal.	Rien.

Quaternaire.

Chelléen.	1 fragment de crâne.
—	— de mâchoire d'après lesquels on reconstruit un être fort bestial.
Moustérien.	1 crâne plus développé au point de vue intellectuel que les têtes modernes; en contradiction avec la théorie.
Solutréen.	Rien.
Magdalénien.	1 mâchoire.
—	1 squelette à tête brisée.
—	Quelques gravures.

Avions-nous, oui ou non, au début, le droit de demander si les *faits* étaient de taille à supporter toute une doctrine, et une doctrine qui doit renverser les doctrines scientifiques, religieuses et philosophiques connues et respectées?

Nous avons dit que les préhistoriens avaient à s'occuper des origines de l'humanité et de l'époque de son apparition sur le globe.

Sur la première question, nous avons vu que les origines étaient enveloppées de mystères, que, à l'époque tertiaire, on se trouvait dans le vide; à l'époque quaternaire, dans le vague. Les temps néolithiques nous offrent seuls ces faits vraiment positifs et nombreux qui peuvent être invoqués comme des preuves incontestables. L'homme Robenhausien, avec son industrie, ses monuments, ses mœurs, est trop généralement connu depuis plusieurs années pour que nous nous occupions de lui.

Aussi, passant à la seconde question, nous demanderons aux sciences préhistoriques ce qu'elles peuvent dire de vrai sur le moment où l'homme aurait fait son entrée sur la scène du monde.

V

A une époque où toute science reconnaissait la suzeraineté de la théologie, on cherchait un point de repère dans les livres saints. En consultant ceux-ci, en les interprétant pour se former une opinion, on était arrivé, en fixant le nombre d'années séparant l'homme primitif de l'homme actuel, à des totaux qui, dans leurs écarts extrêmes, allaient de cinq à dix.

Combien plus la science, dégagée de toute attache religieuse, livrée aux investigations particulières et libres, n'a-t-elle pas dû accentuer pareilles divergences! Il y a, à ce sujet, un fouillis inextricable d'opinions diverses.

Depuis l'époque où l'ouvrier Thenaisien travaillait le caillou aux temps miocènes, jusqu'à l'homme de Néanderthal, à la base du quaternaire, combien de siècles ont-ils pu s'écouler? Poser cette question semble puéril, tant on est sûr qu'elle ne recevra jamais aucune réponse positive et que l'on n'arrivera même pas à une approximation rationnelle. La durée des temps quaternaires peut-elle s'évaluer? Pour y arriver, les géologues ont employé divers procédés, mesuré l'épaisseur des tourbières, celle des alluvions, etc., etc. Il nous semblait que les résultats sont toujours entachés, au point de départ, par le vice du raisonnement primitif. C'est procéder non seulement du connu à l'inconnu, mais du connu à l'inconnaissable. Prenons comme exemple une tourbière, dans laquelle nous supposons qu'à un mètre de profondeur, je trouve un vase plat qui, par conséquent, n'a pas su s'enfoncer et qui contiendra des monnaies connues avec le millésime, soit de Louis XI, en 1482. Posant mon compas sur le vase, j'aurais une mesure précise de 1 mètre par 400 ans. Si je rencontre à 6^{m} 50 un fragment d'os ou un objet industriel j'affirmerai que l'homme auquel appartient cet os a vécu il y a 2,600 ans, ce qui peut être vraisemblable ; mais si, en forant ma tourbière, j'arrivais à une profondeur de 25 mètres et que j'y fisse d'autres découvertes, pourrais-je affirmer que celles-ci dénotent une industrie remontant à 100,000 ans? Non, car rien ne m'affirme, qu'à une époque aussi reculée, le dépôt tourbeux s'est effectué dans les mêmes conditions que depuis les temps historiques.

Un raisonnement de même nature rend suspects tous les résultats dus aux chronomètres naturels consultés jusqu'à présent.

Avec des auteurs sérieux, nous avions pensé que la précession des équinoxes et la nutation pouvaient nous donner des notions exactes sur la longueur présumée des périodes glaciaires. Ces phénomènes sidéraux, d'ordre plus général, paraissaient offrir un caractère d'immuabilité et de régularité, que nous ne trouvons pas dans les altérations superficielles de notre petite planète.

M. de Mortillet, M. Contejeau et autres savants, disent que cette influence astronomique est fort restreinte, que dans les changements géologiques, il ne faut chercher aucune périodicité, et qu'en

fin de comptes, ce n'est pas là que nous trouverons le chronomètre demandé.

Puisque M. de Mortillet affirme, avec une sorte de sécurité, que du *Neanderthalis* au *Robenhausien* il y a eu 222,000 ans, nous devons supposer qu'il consulte un bon chronomètre, car des chiffres pareils sont, à première vue, quelque peu éblouissants.

On ne contestera pas la compétence de l'abbé Bourgeois ni celle de M. Edouard de Verneuil.

Le premier me dit en propres termes :

« Sachez que tout chronomètre, quel qu'il soit, est défectueux ; il est de mode, dans une certaine école, de nier les grands cataclysmes partiels, les débordements tumultueux et autres phénomènes, pour ne voir que la succession lente et graduelle d'actions continues. Ce serait commode pour la mensuration chronométrique, mais c'est faux, archifaux. Les calculs de Ch. Lyell sont le produit d'une haute et amusante fantaisie, comme ceux des géologues qui le suivent dans cette voie..., etc. »

Si le témoignage de l'abbé Bourgeois semble suspect, parce que, prêtre, il pouvait avoir quelque intérêt à rapprocher les distances, M. de Verneuil ne partageait pas ces scrupules. Il m'a, néanmoins, tenu le même langage.

Quand je lui dis avoir lu, dans certain ouvrage d'un explorateur qui, cependant, est un savant distingué, l'évaluation précise des siècles qui nous séparent de l'étage parisien, il parut s'égayer fort ; il rit de bon cœur :

« Même pour les phénomènes relativement modernes du quaternaire, les alluvions, la progression des glaciers, etc., nous ne savons et ne saurons jamais rien. » « Je me crois autorisé à conclure, dit M. Contejean, que, suivant les lieux et les époques, les couches pouvaient s'accroître de quelques millimètres ou de plusieurs mètres, dans le même espace de temps. »

Voilà pourquoi la corrosion du calcaire de M. de Mortillet, évaluée à 1 centimètre par 20 siècles, ne nous paraît pas devoir être acceptée, les yeux fermés, comme un chronomètre infaillible. Comment apprécier l'intensité des agents météoroliques qui ont produit cette corrosion?

Voilà pourquoi encore, nous ne sommes pas parfaitement certain que l'homme ait sur terre 240,000 ans d'existence.

Pas de certitude sur le mode d'apparition de l'homme, pas de cer-

titude sur l'époque de cette apparition. Nous pouvons donc dire à la science moderne : Vous démolissez l'édifice biblique, mais où sont vos matériaux de reconstruction?

VI

Dans la première partie, nous avons impartialement voulu voir si les doctrines de l'auteur étaient sérieusement soutenables. Elles sont partagées par un grand nombre d'illustres savants, tant français qu'étrangers. Aussi, quand nous lisons « les doctrines de M. de Mortillet », entendons-nous celles de l'école transformiste, considérée à un point de vue général.

Nous n'avons pas dissimulé que, malgré l'indigence des faits invoqués, la théorie de l'évolution se déroule avec une majesté séduisante dans sa simplicité et son unité.

S'il ne s'agissait que de simples études zoologiques, de problèmes d'histoire naturelle, plus ou moins ardus, les transformistes rencontreraient moins d'ennemis acharnés; mais ces études, ces problèmes se compliquent singulièrement, quand on se trouve amené sur le terrain des idées philosophiques et religieuses. Bâtir des systèmes, inventer des théories psychologiques, ce peut être une sorte d'exercice gymnastique utile à l'esprit, exercice généralement inutile et souvent ennuyeux; mais ici, les théories et les systèmes, ayant comme point de départ les doctrines dites naturalistes, se répercutent d'une façon déplorablement pratique dans la vie active et matérielle.

Cette proposition est facile à démontrer.

Le transformisme ne peut être qu'athée ou panthéiste, en tout cas, matérialiste.

Laissons de côté les subtilités ingénieuses de M. Coste, dans *Dieu* et l'*Ame*, *Essai d'idéalisme expérimental*, et voyons les choses comme elles sont.

Pour les athées, panthéistes, déistes, etc., il ne peut y avoir de religion exigeant un culte; pour eux, pas de loi morale, sinon celle de l'*utilité* ou immédiatement personnelle, ou de l'utilité *collective*, à plus longue échéance; en tout cas, pas de vie individuelle future; donc, plus d'espoir de récompense, plus de crainte de châtiment.

Ces théories ainsi formulées, quelles en sont les applications? La guerre à la religion, prêchée et presque imposée par des gouver-

nants, qui sont les fervents adeptes des idées modernes dans notre pays.

La juste et logique nécessité de se débattre immédiatement contre les inégalités sociales, puisque aucun dédommagement ne nous est promis plus tard; le besoin de jouissances hâtives, conquises à tout prix, puisque nous n'avons que peu d'années à passer ici-bas.

Comment se traduisent pareilles aspirations?

Par la révolte contre tout principe d'autorité, par l'impatience de tout joug, l'effondrement de toute barrière préservatrice. De là, les grèves, les dynamiteurs, les rôdeurs de barrières, la dépopulation graduelle et l'écroulement social.

Voilà ce que nous voulons démontrer, et la tâche nous est facilitée par nos adversaires, car c'est bien ici qu'il suffit « d'ouvrir les yeux et de regarder pour voir ».

Dans une citation précédente, on a vu que M. Hœckel, indigné de l'outrecuidante opinion qui prêtait des idées religieuses à M. Darwin, a réfuté, par une lettre de ce même Darwin, une supposition aussi outrageante.

M. Hœckel, dans la fameuse « réponse à Virchow », constatait qu'il n'y avait aucun rapport entre ses doctrines et le péril social qui se présente sous les formes de radicalisme, socialisme ou nihilisme; car, dit-il, son système sur l'organisation des êtres donne plutôt l'idée d'une sage monarchie que celle d'une république indisciplinée.

Il s'explique plus catégoriquement sur les conceptions religieuses, au congrès de l'Association des savants allemands. (Session d'Eisenach.)

« L'idée de l'évolution (due à Gœthe, Lamarck et Darwin) s'est élargie jusqu'à devenir la grandiose conception panthéiste de l'Univers, la doctrine de l'Unité, qui fait l'essence de notre philosophie moniste actuelle.

« L'influence prodigieuse que la victoire *décisive* de l'idée unitaire exerce sur toutes les sciences, influence qui, d'année en année, s'accroît en progression géométrique (est-ce bien constaté?), nous ouvre les plus consolantes perspectives sur l'avenir de l'évolution morale et intellectuelle de l'humanité. J'exprime ici, et non pour la première fois, ma conviction personnelle, inébranlable, que ce progrès de la connaissance scientifique sera, un jour, considéré comme un solstice dans l'histoire intellectuelle de l'humanité.

« Nous devons d'autant plus insister sur l'influence pacifiante et

consolatrice de notre conception de l'origine des êtres, que nos adversaires se sont efforcés, avec persévérance, de lui attribuer des effets destructeurs. Suivant eux, cette action destructive ne s'arrêterait pas à la science; elle atteindrait aussi la religion et jusqu'aux bases essentielles de notre civilisation. »

Telle est, en effet, notre thèse; M. Hœckel va nous en démontrer la fausseté.

« Ces graves accusations, quand elles procèdent d'une conviction réelle, et ne sont pas simplement des sophismes dictés par la mauvaise foi, ne peuvent s'expliquer que par une idée fausse et étroite de la véritable essence de la religion. Cette essence ne consiste pas en une forme spéciale de confession de foi, mais en cette conviction qu'il existe une cause fondamentale de toutes choses, universelle et inconnaissable; elle consiste aussi en une morale pratique qui se dégage immédiatement d'une conception élargie de la nature. (Il y a quelques années, dans l'*Essai de psychologie cellulaire*, l'auteur évitait même de mentionner cette cause universelle.)

« La philosophie critique se rencontre avec la religion dogmatique pour reconnaître qu'étant donnée l'organisation de notre cerveau, nous ne pouvons atteindre le fondement dernier des phénomènes. »

M. Hœckel arrive à conclure que l'humanité intelligente ne peut professer qu'une foi panthéistique. On se demande quel est le point de départ de la moralité.

Nous y arrivons.

« La religion moniste de l'humanité n'est nullement en contradiction avec la doctrine qui est le fondement du christianisme et qui en constitue la véritable valeur. L'amour pour les hommes est, dans l'une comme dans l'autre, la base de la moralité. Il faut en chercher l'origine, comme Darwin l'a démontré, dans les *instincts sociaux* des animaux *supérieurs*, fonctions psychiques que ceux-ci ont acquises, en l'adaptant à la vie en commun et qu'ils ont transmises à l'homme par hérédité. »

On ne peut s'empêcher de s'arrêter un instant en face de pareilles audaces. L'instinct social est à son maximum de développement chez les fourmis et les abeilles, animaux *inférieurs*, à ce qu'il nous semble.

L'instinct social que nous tiendrions des animaux supérieurs, serait donc moins développé que celui d'êtres tout à fait infimes. Pourquoi ce brusque perfectionnement chez nous?

Qu'importe? Il faut, coûte que coûte, que les faits se plient aux exigences de la théorie.

Les faits sont des martyrs que l'on disloque, rognant par-ci, étirant par-là, afin qu'ils se logent de force dans ce lit de Procuste qui s'appelle une doctrine, et que, plus humblement, il faudrait nommer hypothèse transitoire.

« L'homme ne peut trouver que dans une société régulièrement organisée (par qui le serait-elle?) le développement favorable et complet de ses facultés les plus élevées, de celles qui le font vraiment homme. Ce développement n'est possible que si la tendance naturelle à la conservation personnelle et à l'*égoïsme* est combattue et rectifiée par le sentiment de ce qui est dû à la société, par l'*altruisme*. Plus l'homme s'élève en civilisation, plus s'accroissent les sacrifices qu'il doit faire à la société. Les intérêts de celle-ci se développent de plus en plus pour l'avantage des individus, et, réciproquement, la communauté prospère d'autant plus que les besoins de ses membres sont plus satisfaits. C'est donc une simple nécessité naturelle, qui, par un juste équilibre entre l'égoïsme et l'altruisme, devient le premier progrès de la moralité.

« Les plus grands ennemis de l'humanité ont été, jusqu'à ce jour, l'ignorance et la superstition. Ses plus grands bienfaiteurs ont été les héros de l'intelligence, qui ont combattu ces vices avec le glaive de la libre pensée... Darwin, Gœthe et Lamarck, sont au premier rang..., ils ont pratiqué le dogme chrétien de l'amour des hommes, à un bien plus haut degré que les scribes et les pharisiens, qui ont toujours le mot d'amour sur les lèvres, alors qu'ils ont la haine dans le cœur. »

Arrive ici une tirade sur l'intolérance et le fanatisme des sectes, prouvés, non seulement par toute la lugubre histoire du moyen âge, mais par les luttes religieuses modernes.

Nous nous dispenserons de relever les sophismes qui pullulent dans les quelques lignes précédentes.

Elles suffisent pour démontrer que la religion, telle que nous l'entendons, est absolument incompatible avec la théorie évolutionniste. Mais, dit M. Hœckel, notre religion, à nous, est de beaucoup supérieure, et nous pratiquons mieux l'amour du prochain. Notre morale dérive de l'utilité bien entendue, enseignée par l'expérience.

Il y a ici une grave erreur, car l'égoïsme doit toujours l'emporter sur l'*altruisme*, si l'on ne consulte que la nature humaine ; et l'équi-

libre entre les deux forces centripète et centrifuge est, en somme, un miracle de charité dû à la foi religieuse.

Plus sincères et plus logiques sont les savants qui, jetant le masque, ne reculent pas devant les conséquences naturelles, les prémisses.

Pour ceux-là, les irréconciliables, toute religion est funeste, c'est la bête immonde à écraser; c'est, comme l'a dit un trop célèbre faiseur de belles phrases, c'est l'*ennemi*.

Mais quelles sont ces conséquences pratiques annoncées?

Nous allons le voir.

VII

Nous avons cité la phrase du professeur, disant à propos de religion : « C'est un caractère évident de supériorité de race que l'abandon plus ou moins *graduel* de ces conceptions *puériles* et *malheureusement* si dangereuses. »

Renversons cette proposition et nous aurons la formule suivante :

« C'est un caractère évident de supériorité de race que l'abandon plus ou moins *rapide* de vos conceptions *séniles* et *heureusement* si dangereuses. »

Séniles, oui, car la phrase en question fait surgir la canne de Voltaire, le grand sabre de Garibaldi, la petite plume du père Havin.

Vous nous accusez de tenir aux vieilleries et vous vous attardez dans les radotages de la *prêtrophagie!* On est vraiment peiné de voir ainsi de belles intelligences s'encroûter dans les rengaines, il est *heureux* que ces conceptions soient si manifestement dangereuses, car tout homme doué de bon sens et de jugement se rendra à l'évidence des faits.

Darwin, en proclamant la loi de la concurrence vitale, des sélections, a constaté des vérités inattaquables. Quelles en sont les conséquences entrevues par Malthus?

La stérilité relative de la terre, incapable de nourrir tous ses habitants, est constatée. Si l'on ne restreint pas la fécondité des espèces, les individus ne peuvent vivre qu'à la condition de s'entre-détruire, de s'entre-manger. Ce principe, appliqué à l'espèce humaine, entraîne des habitudes que nous pouvons, au moins, qualifier d'immorales.

Mme Clémence Royer ne se laisse pas aveugler par la philan-

thropie et l'idéal d'amour du prochain. Je ne citerai pas son texte, car, ici même, il a été analysé et jugé. Mais voici le résultat pratique de sa doctrine.

L'humanité n'est pas, comme le disent certains optimistes à la façon de M. Hœckel, un vaste phalanstère régi par l'*altruisme*.

Il faut se la représenter comme un gigantesque radeau de la *Méduse*.

L'abus de l'anthropologie amène l'anthropophagie.

Les anciens naufrageurs des côtes bretonnes étaient bien plus dans le vrai que saint Vincent de Paul et autres rêveurs! Je ne sais si, dans les conférences données, il y a plusieurs années, à Gênes, par Mme Cl. Royer, celle-ci exposait avec pareille franchise les conséquences du système, mais je sais bien que me trouvant quelque temps ensuite à Albenga, un de ses ex-auditeurs me dit :

« Avec vos histoires anthropologiques, vous arrivez à détruire, non seulement toute religion, mais tout principe social, pour nous enfoncer dans la plus hideuse sauvagerie, d'où résulte que je vous considère comme un tas de *sinistres farceurs*. »

Il faut nous demander si ce jeune homme n'était pas dans le vrai. En tout cas, nous devons remercier Mme Cl. Royer, qui ne s'amuse pas à dorer la pilule.

Un des résultats les plus évidents de l'application des formules transformistes et de l'égoïsme humain est la dépopulation d'un pays.

Lorsque, pendant la cruelle année de nos désastres, beaucoup d'entre nous durent, le désespoir dans l'âme, la rage au cœur, dépouiller l'uniforme d'emprunt et remettre le fusil inutilisé, il fallut encore accueilllir poliment les hôtes imposés par la fatalité des circonstances, manger, boire, causer avec eux.

Dans ces conditions, j'eus avec un officier supérieur prussien, d'une haute intelligence et de beaucoup de savoir, la conversation suivante, qui ne s'effacera jamais de mon souvenir.

« Ah! vous croyez encore, dit-il, que, dans une dizaine d'années, vos enfants seront mûrs pour la revanche? C'est une étrange illusion! N'accusez ni les fautes des gouvernants ni les impérities de vos généraux; n'exagérez ni notre habileté ni notre force. Abandonnons les questions politiques et militaires, pour mettre le doigt sur la véritable plaie. Vous êtes une grande nation en décadence, sans vrai patriotisme et sans moralité. (Si nous en croyions les indiscrètes révélations de M. Victor Tissot, dans son *Voyage au*

pays des MILLIARDS, nous laisserions à l'Allemagne une bonne part des péchés dont elle nous accuse.)

« Ces vérités, continua-t-il, sont dures, mais l'homme sage doit les accepter et en faire profit. Voici le mot de l'énigme : Vous êtes un pays trop riche, et la richesse a toujours engendré la corruption. Vos soldats, individuellement, peuvent valoir autant et plus que les nôtres, mais, fils de paysans qui possèdent, mangent de la viande et boivent du bon vin, ils ne pensent qu'à vivre encore mieux que leurs pères. Se contenteraient-ils de pain noir, de lard et de soupe aux choux? Il est vrai que le paysan français a offert aux anciens envahisseurs du premier empire un élément sérieux de résistance. Celui de 1871 n'a plus songé qu'à nous faire bon accueil, pour sauvegarder ses biens.

« Admettons que vous réorganisiez votre armée et fassiez des soldats excellents, où prendre ces soldats si la matière première fait défaut? Vous n'avez, et c'est là un signe infaillible de décadence et de corruption, vous n'avez plus d'enfants! Je ne sais ce que nous réserve l'avenir, mais, maintenant encore, dans notre Allemagne, comme dans votre France d'autrefois, les enfants sont l'inépuisable et glorieuse richesse du campagnard. »

Un peu plus tard, nous étions en chemin de fer, avec des troupes allemandes qui évacuaient le pays. Appuyé à la fenêtre du wagon, contemplant les coteaux plantés de vignobles, les champs couverts de moissons qui verdissaient sous un joli soleil printanier, un sous-officier, avec une sorte de jactance provoquante, s'écria en bon français : « Au revoir et à bientôt, joli pays où l'on vit si agréablement. »

Impatienté, un de nos compagnons l'interpella : « Il paraît, mon garçon, que les crus champenois sont de votre goût. Êtes-vous bien sûr de revenir sitôt boire dans nos verres? Nous vous avons souvent rendu visite de l'autre côté du Rhin. Nous pourrions bien recommencer. »

La réponse du soldat fut exactement celle du colonel.

« Vous viendrez nous envahir, quand vous aurez beaucoup d'hommes. Dans ma famille, nous sommes douze enfants, tant filles que garçons; il en est de même dans toute ma province. Si moi, qui vais reprendre mon état de menuisier, je ne vous revois plus, je puis vous annoncer la venue de quelques-uns de mes jeunes frères, car nous sommes, ou devons être, tous soldats. Chez

vous, on n'a guère que deux enfants mâles dans une famille. Si braves que vous puissiez être, on ne gagne pas les batailles, quand on oppose un homme à six hommes. »

La brutale prédiction du sous-officier a pu ne pas se réaliser, sous forme envahissante, avec casques et canons : elle est exacte, comme infiltration industrielle. Peut-être un des frères annoncés est-il ouvrier ou domestique dans le voisinage.

Notre proposition contient une contradiction apparente. C'est d'Allemagne que sont importées les doctrines les plus sauvages, les plus démoralisantes, et nous ne parlons que de la France. C'est que l'Allemagne reste dans les nuages des théories et que les Français traduisent celles-ci par des actes. Des gens qui s'estiment fort honorables, croient bien faire, en restreignant la fécondité dans le mariage ; cette pratique est élevée à la hauteur d'un enseignement. Ceci est rationnel. Les enfants seraient exposés à périr dans la lutte pour la vie. A quoi bon les créer? Malthus avait prêché dans ce sens.

Il faut être raisonnable et se mettre au-dessus des bêtes imprévoyantes qui s'adonnent brutalement à leurs passions. Quel crève-cœur pour moi, dit le paysan enrichi, de songer que le petit bien si péniblement amassé sera vendu aux enchères ou partagé entre une quantité d'héritiers !

Avoir beaucoup d'enfants, dit-on encore, c'est une barbarie, car on s'expose à procréer une lignée de mendiants, qui nous reprocheraient le don fatal d'une existence vouée à la misère dès son début.

Au moyen de beaucoup d'arguties du même genre, la grande majorité des Français se soustrait au devoir impérieux de donner des citoyens à la France.

Il ne faut pas se laisser illusionner par cette hypocrite sentimentalité posthume. Les gens qui parlent ainsi sont beaucoup plus soucieux de leur sort actuel que du sort possible de leur progéniture. Ne croyant pas à la survivance individuelle, qu'ont-ils à redouter? La malédiction d'une postérité misérable n'atteindra pas la matière inconsciente et inerte qui, dans ses combinaisons transitoires, a constitué un homme.

Le sentiment sacré de la famille est incompatible avec les doctrines dont nous signalons les dangers.

A l'abri de celles-ci, beaucoup de personnes, avec une parfaite

sérénité, commettent le plus monstrueux des crimes de lèse-nature et de lèse-patrie.

Non, ce n'est pas l'avenir des enfants qui les préoccupe ; c'est le souci, pour les riches, d'avoir à supprimer quelques chevaux de leurs écuries, afin de nourrir et d'élever une famille; c'est, pour l'ouvrier rural ou citadin, celui de retrancher quelques stations au cabaret et de donner un supplément au travail, afin de remplir le même devoir.

Pour parler comme M. Hœckel, l'*égoïsme* fait échec à l'*altruisme;* et dans la lutte, c'est toujours la lâcheté qui l'emporte sur la générosité.

D'après le recensement de 1881, comparé à celui de 1876, l'augmentation de la population française est de 766,260 habitants, soit 20 pour 1,000, annuellement, de 5 pour 1,000.

Les statistiques de la Grande-Bretagne nous donnent une augmentation annuelle d'un peu plus de 10 pour 1,000.

Celles de l'empire allemand sont formidables. Malgré la grande extension de l'émigration, il y a eu, pendant la période de 1875-1880, une augmentation de 574 pour 1,000; M. A. Chervin (Société d'anthropologie, séance du 1er juin 1882), dit avec amertume : « Ce résultat est profondément affligeant, car si les choses continuent ainsi, dans cinquante ans, la France sera devenue une puissance de troisième ordre, au point de vue du chiffre de sa population. Car il ne faut pas nous le dissimuler, plus nous allons, plus la population met de lenteur dans son développement. »

Et voilà pourquoi, puis-je ajouter, les paroles prophétiques des envahisseurs de 1870-71 nous reviennent, en se soulignant avec une tristesse désespérée dans notre esprit et surtout dans notre cœur de Français; elles ravivent, en l'exaspérant, l'humiliation d'une rage impuissante.

La nature fait bien ce qu'elle fait, nous disait-on jadis, parce que elle est sous la main d'un Dieu infaillible. Ne la contrariez pas, vous offenseriez la Providence. Cette idée, exprimée par Racine, dans des vers qui sont présents à la mémoire de chacun, n'est plus à l'ordre du jour. Un économiste a démontré que la Providence devait être corrigée: elle agissait en prodigue, tandis que la nature était avare. Un naturaliste, s'emparant de cette idée féconde, l'a réduite en formules pratiques. Il a fait école et a eu, comme toujours, des disciples plus hardis que lui. Si nous consultons les résultats chez

nous, nous dirons que la Providence pourrait bien avoir raison contre Malthus, Darwin et Hœckel. Voudrait-on ne pas reconnaître l'effroyable signification des chiffres que nous venons de présenter? Nous comprenons, nous, celle de la malédiction prononcée contre le second fils de Judas, au 38e chapitre de la Genèse, car elle pèse moins sur les individus que sur les nations.

VIII

La libre pensée a-t-elle développé chez nous ces fleurs de la civilisation annoncées par M. Hœckel, et préparé l'avènement d'un âge d'or pour l'avenir?

Interrogeons toujours les faits, ceux que nous avons sous les yeux. Jamais plus fort qu'aujourd'hui, le cri de la revendication sociale ne s'est fait entendre.

Le travailleur, fatigué de son indigence et de son esclavage, réclame hautement sa part de capital.

Les philosophes et les économistes auront beau lui répéter que le capital étant du travail accumulé, les capitaux passeront fatalement, dans un temps plus ou moins long, aux mains des travailleurs, il répond qu'il n'a pas le temps d'attendre. Depuis assez de siècles, le riche l'exploite au profit de ses plaisirs; il veut jouir à son tour, jouir de suite et vite.

Si l'on supprime la vie future, sa revendication est juste; la résignation du pauvre dénué de croyance religieuse est un phénomène que je ne m'explique pas.

Deux hommes sont nés avec des droits égaux, des aptitudes égales. L'un est condamné à une vie de labeur et de misère; l'autre, qui, souvent, sera moralement son inférieur, est prédestiné à une vie d'oisiveté et de mollesse. Je comprends la haine accumulée dans le cœur du premier qui se dit : De quoi suis-je puni? De quoi est-il récompensé?

C'est en vertu d'une étrange contradiction que l'on biffe l'Évangile pour proclamer la liberté, l'égalité et la fraternité, qui sont des formules évangéliques. Nous ne voulons ni récriminer, ni discuter, ni surtout déclamer. Mais est-il vrai que l'impiété jouit d'une protection officielle et que l'athéisme est un excellent atout dans le jeu de l'homme ambitieux?

Le peuple, ne croyant plus à un dédommagement futur, exige impérieusement sa part des jouissances que donne la fortune. Mécontent, à juste titre, il déclare la guerre à une société qui ne lui fait pas la position bonne.

Cette guerre peut être légale, au moyen des coalitions, des grèves. Elle peut être illégale et s'exercer les armes à la main.

Si justes que puissent être, en principe, les grèves, leurs résultats deviennent bien dangereux pour le pays. En effet, le patron, sommé, pour ainsi dire, de se ruiner pour faire plaisir à l'ouvrier, ferme boutique ou emploie des étrangers. Pour le consommateur, toutes ces querelles se traduisent par le renchérissement des denrées nationales. S'il s'agit d'objets qui ne sont pas de nécessité absolue, il s'en passera ou se fournira chez l'étranger. C'est ainsi que nous ouvrons de larges brèches aux infiltrations allemandes; c'est ainsi que la seconde guerre, sans canons, se pratique tous les jours, préparant un Sedan industriel plus ruineux que le premier.

Puisque l'on pullule si bien en Allemagne, l'Allemand s'introduit chez nous par toutes les fissures. Il suffit d'ouvrir les yeux pour voir que nous en sommes partout infestés. Mon soldat prussien avait mille fois raison.

Prenons un exemple à tout hasard.

L'article de Paris était tellement apprécié sur tous les marchés du monde, que le monde en était inondé. Les contrefaçons surabondaient; or la contrefaçon est à l'industrie ce qu'est l'hypocrisie à la vertu, un hommage.

Chaque année, la France exportait pour 10 ou 12 millions *d'articles de Paris.*

On en a livré à l'étranger :

En 1873,	pour	10,096,000 fr.
En 1876,	pour	9,990,000 fr.
En 1879,	pour	6,157,000 fr.
En 1881,	pour	2,245,000 fr.
En 1882,	pour	900,000 fr.

Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires.

Si la grève est une guerre légale, que dirons-nous de la révolte ouvertement prêchée dans les clubs, les journaux, et de cette terrible croisade contre le *bourgeois?*

Nous avons les revolvers, le pétrole, la dynamite, qui font trembler sur leurs sièges des juges cependant bien indulgents pour les

briseurs de croix et les dévastateurs de cimetières. Nous avons la guerre plus hideuse encore des irréguliers qui, comme aux siècles les plus sauvages, volent et assassinent en plein Paris.

On comprend la revendication du travail bien que présentée sous forme haineuse et agression, mais la cynique revendication du vice, nous ne la comprenons pas.

Voici le *pâle voyou* du poète. Il est à la fois grotesque et sinistre. Ne connaissant ni Dieu, ni famille, ni honneur, ni devoir, il lui faut assouvir ses précoces appétits. Les produits du travail seraient insuffisants, et il ne sait pas travailler. C'est aux sources ignobles de la prostitution qu'il a recours. Le voilà rôdeur de barrières. Les appétits augmentent; il vole et bientôt il tue.

Au lieu de la loi sur les récidivistes depuis si longtemps attendue, de quoi s'occupent nos gouvernants (1) ?

On ressasse la vieille question de la peine de mort à abolir; et les pleurards sentimentaux qui voudraient sauver quelques gredins, égorgent tout doucement la France.

Au Conseil municipal de Paris, le professeur que nous avons plusieurs fois cité, voudrait supprimer la préfecture de police, comme une institution incompatible avec le régime démocratique.

Nos plus vives félicitations sur son esprit d'à-propos.

Les maux que nous signalons ainsi, à la volée, dérivent-ils directement des doctrines scientifiques de l'évolution? Directement, non, mais découlent-ils logiquement de ces mêmes doctrines? Oui.

Y a-t-il enchaînement entre ces deux ordres d'idées? Oui. Nous ne serons pas accusé de pessimisme, si nous affirmons que M. Hœckel se trompe ou nous trompe, quand il parle « des consolantes perspectives ouvertes sur l'avenir de l'évolution morale et intellectuelle de l'humanité. » Avant d'accepter pour maîtres Malthus, Darwin, Hœckel, M. Hovelacque ou tout autre, nous devons accepter Jésus-Christ.

Or, le Christ nous a appris que l'on juge de la valeur d'un arbre d'après la qualité de ses fruits et que si les fruits sont mauvais, il faut couper l'arbre et le jeter au feu.

Comte de Maricourt.

(1) Elle n'était pas faite à l'époque où ceci fut écrit.

LES OUVRIERS D'AUTREFOIS

EN NORMANDIE

> L'oubli des principes religieux équivaut pour la société à un véritable suicide. En s'obstinant à ne pas examiner la plaie qui nous ronge, pour n'avoir pas à la panser, on court, dans un délai plus ou moins rapproché, au-devant de la plus épouvantable catastrophe que jamais l'histoire ait dû enregistrer.
>
> (HAIRDET) (1).

Les Cercles catholiques d'ouvriers, œuvre d'apaisement social, sortaient à peine de leurs langes, en 1874, qu'ils étaient l'objet des attaques les plus violentes.

Cette nouvelle branche de l'arbre chrétien n'était, au dire de nos adversaires coalisés, qu'un rameau desséché pris à des institutions qui avaient fait leur temps.

C'est un retour à la Corporation, une renaissance de la Confrérie, criaient de toutes parts nos ennemis affolés.

Et avec ces deux mots : *Corporation* et *Confrérie*, on fit une guerre sans merci au nouveau-né chrétien.

La presse irréligieuse tira à boulet rouge sur lui.

Heureusement, les projectiles de l'erreur, malgré le déchaînement de toute cette artillerie, n'épouvantèrent point le jeune enfant. On niait sa vitalité et son action. A l'instar d'un philosophe ancien, pour prouver qu'il était doué de force et de mouvement, il marcha — nous allons même démontrer qu'il marcha si bien, que nos adversaires furent contraints de courir après

(1) Conférence faite au Havre, dans les salons de l'hôtel Frascati. — 1876.

lui pour le rattraper sur cette route lumineuse du Progrès social, dont on l'accusait de boucher toutes les issues.

Passons aux preuves.

On fit aux ouvriers un épouvantail affreux de la *Corporation du moyen âge*. Cette célèbre institution du passé fut dénaturée comme à plaisir. Grossis au microscope de la haine et de la colère, ses abus devenaient des monstruosités. Jamais, bien entendu, l'on ne parlait de ses avantages ou de ses bienfaits. Cela dura deux ans.

Soudain, on ne sait par quel revirement, les adversaires du Christianisme déclarèrent, un beau jour, que, détachée de la Confrérie, c'est-à-dire isolée de Dieu, la Corporation ouvrière du moyen âge pouvait encore avoir du bon. Alors ils tentèrent de s'approprier théoriquement la forme corporative et d'accommoder ainsi, à leur manière, une institution procédant directement du Christianisme.

M. Albert de Mun, dans son discours de Frascati (1), a produit un document fort curieux et duquel il résulte que, en 1876, cette inique Corporation du moyen âge, bouc émissaire de toutes les fureurs de l'irréligion, a été réclamée à Paris, par plusieurs syndicats ouvriers.

Ces ouvriers parisiens n'avaient aucun lien religieux qui pût les rattacher les uns aux autres. Ils demandaient la Corporation sans la Confrérie, c'est-à-dire la réglementation matérielle du travail de l'ancienne société sans la force qui assurait à cette réglementation un fonctionnement efficace et un incomparable prestige.

Certes, le Cercle catholique d'ouvriers n'était alors, comme aujourd'hui, ni la Corporation ni la Confrérie. Mais il portait en lui le germe d'une refonte morale des ouvriers et une heureuse restauration de la dignité du travail manuel.

C'en était trop pour que la Révolution ne s'en prît point à ses études sociales, à ses hommes et à ses œuvres.

Donc, tout en l'invectivant, les ennemis du Cercle catholique d'ouvriers coururent après lui pour lui dérober quelque chose des trésors dont ils le reconnaissaient détenteur.

Mais, en le dévalisant, ils se trompèrent, puisqu'ils prirent le plomb en lui laissant l'or pur du génie chrétien. Ils répudièrent la Confrérie qui est l'or et ne voulurent s'assimiler que la Corpo-

(1) *Le Parti de la liquidation sociale*, par J. Hairdet, directeur de la *Défense*. — Société générale de Librairie catholique. Victor Palmé, éditeur. — 1880.

ration, laquelle, détachée de la Confrérie, ne représente plus que le plomb.

En somme, ce fut un cadavre qui resta entre leurs mains.

La Corporation sans la Confrérie, c'est le corps sans l'âme. La Confrérie peut se passer de la Corporation, mais la Corporation ne se passera jamais de la Confrérie; — et la Corporation qu'ils nous prendront, s'ils nous en prennent une, ressemblera à la liberté qu'ils nous ont prise. Elle s'étiolera, elle mourra dans ces atmosphères étranges où le souffle de Dieu n'anime plus rien.

Du reste, nos adversaires sont dans l'erreur lorsqu'ils prétendent que, faisant table rase des exigences nouvelles du travail, nous cherchons à provoquer, dans leur forme spéciale, le rétablissement des Corporations du moyen âge.

C'est l'esprit religieux de la Corporation, et non sa règlementation propre du travail que nous voulons restaurer, à moins, toutefois, que cette forme propre du travail, toutes les exigences modernes respectées, ne puisse, en subissant certaines modifications, convenir également aux besoins de notre temps.

Comme exemple, nous examinerons un type des ouvriers d'autrefois, ceux de la Normandie.

II

Après avoir étudié les règlements et statuts des Corporations de Normandie, on demeure saisi d'une profonde admiration pour la sagesse de nos pères. Supprimées vers la fin du dix-huitième siècle, les Corporations ouvrières ont laissé de nombreux documents que l'on dégage lentement de nos archives nationales, pour les méditer au jour de l'histoire. Nos grandes bibliothèques sont riches en matériaux de cette sorte. Rouen possède des livres précieux ainsi que des manuscrits utiles à consulter.

Ville jeune, puisqu'il n'a pas encore quatre siècles accomplis, le Havre a peu de ces documents. Mais, en revanche, la qualité supplée à la quantité.

Les statuts des anciennes Corporations ouvrières havraises sont modelés, d'ailleurs, sur ceux de Rouen. Toutefois, ils offrent, peut-être, le trait distinctif d'une expérience plus sérieuse de la forme corporative, puisqu'ils furent adoptés à l'âge viril de la corporation et au moment même de sa complète efflorescence, c'est-à-dire de

la fin du quinzième siècle jusqu'à la dernière moitié du dix-huitième.

I. — MORALITÉ DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA PRODUCTION.

Il est vraiment bien à plaindre le pauvre petit apprenti que, de nos jours, l'on place, à douze ans, à l'atelier. Sans doute, quelques lois de fabrication récente le protègent un peu mieux que précédemment. Il reçoit peut-être moins de taloches, mais il n'entend, certes, pas moins de blasphèmes, de propos licencieux et de jurons.

On dit que son labeur est mieux proportionné à ses forces; mais si son corps, frêle et chétif, est respecté, est-ce que la lecture, l'écriture et l'arithmétique jusqu'aux décimales, dont on lui impose la connaissance, suffiront pour grandir et sauver son âme? Nous voulons bien le souhaiter; mais il nous serait assez difficile de le croire.

L'ancienne Corporation offrait au père de famille ouvrier de précieuses garanties, lorsqu'il voulait placer son fils en apprentissage. Aujourd'hui, lorsqu'ils sont âgés de douze à treize ans, l'ouvrier place ses enfants chez un patron pour leur faire apprendre un état. Parfois, l'on signe un engagement aux termes duquel le père, à certaines époques, est tenu de verser quelque argent. De son côté, le patron prend l'engagement plus ou moins vague d'initier, autant que faire se pourra, le jeune homme au métier choisi. Et c'est tout.

Aussi, le patron, sous l'hypocrite prétexte que l'apprenti n'a ni l'âge ni la force voulus pour entreprendre son apprentissage, commence-t-il par lui faire, pendant huit ou dix mois, cirer les bottines de madame la patronne ou accrocher les volets de la boutique. Cela est parfois aussi dur que le maniement du marteau ou de la lime; mais il est admis que l'on ne saurait travailler le fer ou le bois, si l'on n'a pas écuré les casseroles de la bourgeoise ou taillé les petits cotterets à l'usage de l'épouse de monsieur le patron.

Autrefois, il n'en était point ainsi. Sous le régime corporatif, l'apprenti n'était placé chez le patron qu'à seize ou dix-huit ans. On exigeait qu'il possédât une certaine instruction, tout autrement équilibrée par une éducation suffisante que la tapageuse instruction primaire de nos écoles laïques. Aucun corps de métier ne l'eût admis s'il n'avait pas connu Dieu et tous les grands devoirs de la vie chrétienne. Les philosophes de ce temps-là, qui ne faisaient

point leurs thèses à la brasserie, étaient d'avis que, pour être honnête homme, dans le sens complet du mot, le catéchisme est plus utile que le dessin linéaire.

Le patron apprenait à l'apprenti son état, avec conscience, et, après l'avoir mis six jours à la tâche, il le conduisait à l'église le septième. Quels exemples pour le fils de l'ouvrier!

Chaque corporation avait ses Gardes-Jurés pris parmi les doyens d'âge de la profession, lesquels veillaient à la stricte exécution du contrat qui engageait l'apprenti à l'égard du maître et le maître envers l'apprenti.

On lit dans le règlement corporatif des *chandeliers, graissiers et épiciers* du Havre, en date du 20 janvier 1741 :

« Ne pourra le dit apprentif quitter son maître pendant les trois années de son apprentissage, ni le maître renvoyer le dit apprentif pendant le dit temps pour en prendre un autre, à moins qu'il n'y ait cause légitime dont celui de la part duquel elle procédera sera tenu d'avertir les gardes de la Corporation, afin qu'il y soit pourvu ainsi qu'il appartiendra (1). »

Remarquons ici combien la solution de toute contestation professionnelle par des gardes spéciaux à chaque corps de métier devait l'emporter sur tout autre mode de juridiction. On n'est bien jugé que par ses pairs, et un charron, ce nous semble, ne doit pas être compétent, même au sein du conseil de prud'hommes le plus éclairé de Paris, s'il s'agit de juger d'une question d'imprimerie. Avec les gardes de la Corporation, la compétence et la discrétion étaient assurées. Aujourd'hui, on ne lave plus son linge sale en famille. Est-ce que le linge sale en est mieux lavé ?

La Corporation garantissait la moralité. Nous n'en voulons pour preuve, entre vingt autres, que l'article 15 du règlement corporatif des *Tailleurs d'habits et Couturiers* du Havre, en date du 18 février 1714. Voici cet article :

« Ne pourront les dits maîtres travaillant en chambre de leur dit métier de tailleur d'habits tenir aucunes femmes et filles apprentives du dit métier, à peine d'amende, à la réserve d'une fille de maître auxquelles les maîtres pourront apprendre leur métier. »

Les statuts des *Lingères* havraises en date du 17 août 1647,

(1) Manuscrit de la bibliothèque du Havre, cité par M. Alphonse Martin, membre de la Société havraise d'études diverses, dans son *Histoire des Corporations d'arts et métiers*. Fécamp, 1880.

défendent en outre, à toute maîtresse lingère âgée de moins de seize ans, d'avoir charge d'apprenties. Nos mœurs actuelles peuvent dire si toutes ces prescriptions étaient sages. « La liberté, a dit Joseph de Maistre, c'est pour l'homme le droit de se mouvoir en tous sens sans rompre le fil qui l'attache à Dieu. » Quoique tous enserrés dans les règlements multiples de la Corporation, nos pères ne rompaient pas ce fil, et nous ne craignons pas de dire qu'ils étaient plus libres que nous!

Chez tout maître ou patron, il était défendu aux apprentis de s'injurier les uns les autres et de blasphémer le nom de Dieu. Plusieurs de nos charretiers de province auraient bien besoin d'une Corporation. Et, hélas! ceux-là seuls ne sont pas des charretiers, qui ont une blouse sur le dos. Il y a des habits noirs, gants Jouvin et cols Lavallière, qui jurent autant et plus, en 1883, que les conducteurs de chevaux. O civilisation sans Dieu, tu n'es pas même un dégrossissement de mœurs!

En cas de mort du patron, sa veuve était tenue de faire terminer l'apprentissage commencé par son mari, soit chez elle, si elle continuait la profession, soit chez un autre maître généralement désigné par les Gardes Jurés. Les veuves qui se remariaient perdaient toutes leurs prérogatives et ne pouvaient continuer l'exercice du métier de leur premier mari.

Son apprentissage terminé, l'apprenti prenait le titre de *Compagnon*, sous lequel il faisait son *tour de France*, afin de se perfectionner dans l'exercice de son métier. Chaque Compagnon, en exhibant ses insignes, trouvait aide et protection dans toutes les villes qu'il traversait. Les ouvriers dits *rouleurs* ont perdu de nos jours toutes ces confraternelles traditions dues à l'idée chrétienne. Les fraternités du cabaret, où trop souvent l'affection se traduit par des coups de bouteille, ont seules, hélas! subsisté. Les *rouleurs* sont actuellement peu recherchés, même de leurs camarades d'atelier. Les caisses de secours mutuels s'ouvrent parfois devant eux pour leur permettre de continuer leur route, lorsque l'atelier n'a aucun travail à leur offrir. Quant aux sympathies professionnelles, où les rencontrent-ils? Il faut le dire, les ouvriers *rouleurs* ne sont pas toujours les perles du métier. Pour beaucoup de professions, c'est la débauche ouvrière qui voyage.

Il serait téméraire, toutefois, de trop généraliser. Jadis, c'était la capacité qui se mettait en route pour atteindre à la perfection.

Les *Compagnons* étaient de bons ouvriers, qui traversaient la France avec honneur et dignité. Sans doute, le cidre de la Normandie et le vin de la Bourgogne allumaient peut-être trop, parfois, leur généreuse gaieté. Mais l'honneur professionnel n'en souffrait point, parce que, sous le joyeux Compagnon, qui levait son verre pour boire à la France, à ses patrons et à son métier, il y avait le chrétien de race, qui jamais n'oubliait de s'agenouiller, sur les grandes routes, au pied de chaque calvaire. O France de l'honneur et du travail, où es-tu?...

Les Compagnons relevaient des Corporations des villes où ils passaient, et il leur fallait tenir haut la bannière du métier. Aussi, la sollicitude confraternelle les entourait-elle pendant tout le temps de leur voyage. On était frères alors d'un bout de la France à l'autre, bien que la fraternité n'affichât pas, comme aujourd'hui, tant de placards menteurs sur les murailles de nos villes.

Les années du Compagnonnage et du *tour de France* accomplies, pour être reçu maître, l'ouvrier qui réunissait les conditions voulues subissait une sorte de baccalauréat manuel. Il devait produire son *chef-d'œuvre*. Ce chef-d'œuvre, au Havre, était exécuté à la mairie, dans une salle *ad hoc*, en dehors de toute espèce d'influence et sous l'œil des Gardes-Jurés. Le menuisier confectionnait une armoire; le charron, une roue de voiture; le pâtissier devait fournir un gâteau. A vrai dire, pour ce dernier, la commission d'examen pouvait avoir des tendresses, car elle mangeait le gâteau, afin de s'assurer que ledit pâtissier n'avait commis aucune *brioche*.

Tous les Compagnons ne devenaient pas maîtres. Un grand nombre, sans subir l'examen du *chef-d'œuvre*, travaillaient en boutique une fois le tour de France terminé.

Le nombre des apprentis et des ouvriers travaillant dans une même boutique était limité. Il dépendait des exigences professionnelles. La production était, ainsi, en parfait équilibre avec la consommation; et les grèves, choses totalement inconnues.

Certaines querelles bruyantes entre diverses Corporations rivales du moyen âge troublèrent parfois la paix publique. Il y eut même quelques batailles à coups de marteau dans les rues. Mais ces désordres sont particuliers aux époques primitives de l'institution, alors que le génie chrétien n'avait pas encore suffisamment moralisé la Corporation par la Confrérie.

Au moment où les Corporations furent supprimées en 1776, la

France ouvrière en demandait la réforme et non l'abolition. Turgot semble donc avoir évidemment dépassé le but. Le moyen de guérir un homme qui a joui d'une santé florissante, ce n'est pas de lui couper le cou. La Corporation, pendant dix siècles, du huitième au dix-huitième, avait, en somme, couvert la France des bienfaits de l'ordre et de la moralité. Avant de trancher ce vieil arbre, qui avait donné tant de fruits, il eût été bon d'étudier le moyen, par une nouvelle direction de ses branches, de lui en faire produire encore d'autres.

Infirme et chargé d'ans, l'ouvrier compagnon était protégé par la Corporation. Ses vieux maîtres ne l'abandonnaient point. Selon l'heureux mot de M. le baron de Claye, le patron avait alors la « charge des instruments de sa richesse ».

L'apprentissage et l'exercice du métier étant entourés de garanties, la production en ressentait une heureuse influence. La fraude était presque impossible. En rassemblant quelques traits épars des statuts corporatifs des ouvriers du Havre, nous nous faisons fort de le démontrer.

Les épiciers eux-mêmes étaient poursuivis lorsqu'il y avait sophistication. L'article 5 de leurs statuts les oblige à n'employer dans la fabrication de la chandelle que du « suif de bonne qualité. pur et loyal, exempt de beurre de Flandre et de vieil-oing ». Ils ne devaient pas non plus (article 18), sous peine d'amende, mêler du coriandre, poivre du Brésil, gingembre, etc., à leurs épices. Et l'on appelle ces temps-là *barbares*... La barbarie, ne serait-ce pas plutôt la civilisation qui met tant de chicorée dans le café, de farine dans le lait, et de râpure de pois dans le beurre?

D'après les statuts des boulangers du Havre, en date du 17 février 1717, chaque boulanger était tenu de mettre sa marque sur son pain. Les gardes faisaient de nombreuses visites chez les boulangers afin de s'assurer si le « pain était blanc et bis, bon, salubre, de poids, bien cuit et de bonne farine ».

Les couturières avaient leur corporation. Les gardes du métier devaient aller deux fois l'année visiter les ateliers des maîtresses.

L'amende frappait les tailleurs d'habits qui n'employaient pas toute l'étoffe qu'on leur livrait.

Apparemment, les servantes étaient parfois infidèles comme aujourd'hui, car un statut des règlements des merciers du Havre porte : « Qu'aucun mercier grossier (mercier en gros) ne pourra

acheter draps ni aucunes marchandises des servantes, lesquelles sans doute dérobaient le drap au bourgeois pour le revendre au mercier. »

Malgré l'excellence de ses lois, la société n'était pas parfaite, et, comme aujourd'hui, les servantes n'étaient pas précisément les perles de la création.

Toutefois il est permis de croire qu'elles n'étaient point dépourvues de mérite et de vertu. On n'en changeait pas tous les huit jours, elles restaient souvent un demi-siècle dans la même maison. Il est vrai que les maîtres ne les considéraient point comme des bêtes de somme, et que le rayonnement béni du foyer chrétien rejaillissait alors sur l'enfant comme sur le domestique. On ne refusait point aux servantes une demi-heure, le dimanche, pour aller à la messe. Dans toutes les conditions sociales, la femme était alors absolument libre d'adorer Dieu!

II. — Hygiène physique et morale des anciens ouvriers.

En se reposant le septième jour, Dieu a donné à l'homme, créé à son image, non seulement une leçon de morale, mais encore une leçon d'hygiène.

Quel cœur chrétien ne se serrerait pas, en voyant nos malheureux ouvriers des usines attelés sans trêve ni repos à leur besogne? Il semble que le paganisme nous ait envahis; notre monde dit civilisé se remplit à nouveau de troupeaux d'esclaves.

Le dimanche d'autrefois, ce jour de prière, d'adoration et de repos; le dimanche, ce soleil moral de la famille ouvrière; le dimanche, la joie de l'épouse et de l'enfant; le dimanche! le dimanche! hâtez-vous de nous le rendre dans toute sa physionomie propre, ô législateurs modernes. Le Christianisme ne vous demande que cela pour sauver le monde.

Proudhon, cet ennemi acharné de l'Église; Proudhon, qui a dit que *Dieu c'est le mal*, reconnaît en ces termes l'utilité du dimanche : « Il est absurde, dit-il, d'admettre que le dimanche a été institué pour donner le repos à l'homme, et de prétendre que ce repos lui soit dommageable. En voulant pourvoir à la subsistance du pauvre, il faut avoir égard à la mesure de ses forces. Grâces soient donc rendues à l'Église et aux conciles qui ont statué

inflexiblement sur le repos du dimanche. » Ainsi parle Proudhon, qui, malgré son irréligion avérée, est contraint par la logique des faits de saluer le dimanche chrétien.

La corporation, au Havre, assurait à toutes les familles ouvrières l'hygiénique et saint repos du dimanche. Le dimanche, jamais la couturière ne pouvait faire tirer l'aiguille à l'apprentie. Pauvre couturière de 1883, le magasin de confection, avec ses exigences impérieuses, lui enlève presque tous ses dimanches. Son pain est au bout de son aiguille, et il faut bien céder. Mais, un jour, la misère menace. Elle sent son cœur faible et ne peut plus aller le fortifier à l'église... On sait le reste. La jeune fille, l'honnête ouvrière, que vous aviez connue si chaste et si pure..., vous la rencontrez, un jour, les yeux éteints, la figure boursouflée. Son bonnet blanc est devenu chapeau à plumes, vous avez sous les yeux l'innommable, la Phryné du ruisseau, l'Aspasie du trottoir. Ah! pauvre fille, ceux-là sont tes bourreaux qui t'ont pris ton repos du dimanche!...

Alors même qu'elle l'eût voulu, l'ancienne couturière n'aurait pas travaillé le dimanche. La boutique du mercier était fermée. Où trouver l'étoffe et le fil?

Du reste, ce respect absolu du dimanche était commun à toutes les professions. Les fournisseurs des objets de première nécessité l'observaient comme les autres.

Un règlement du 17 mai 1720 est ainsi conçu : « Nul boulanger ne pourra pétrir pain de quelque façon, au Havre, ni chauffer four les dimanches et fêtes solennelles après minuit sonné jusqu'à minuit du lundi suivant. »

Et plus loin : « Nul des dits boulangers, pendant les dits jours ne pourra avoir sa boutique ouverte et établir du pain sur icelle, lesquels, néanmoins, pourront laisser une planche ouverte de leur dite boutique et mettre leur pain en dedans d'icelle. »

Même règlement pour les bouchers.

Si, présentement, la vente du pain et de la viande était interdite le dimanche, on ne manquerait de dire que l'on veut faire crever les gens de faim. A l'époque où ce respect du dimanche était général au Havre, on ne mourait pourtant pas plus le dimanche que les autres jours.

Les ménagères achetaient le pain et la viande le samedi. Mais, dira-t-on, actuellement on ne paye l'ouvrier que le samedi soir, et

les boucheries sont fermées, comment donc voulez-vous que l'achat des comestibles ait lieu?

Répondons hardiment que les boucheries et boulangeries pourraient parfaitement rester ouvertes le samedi jusqu'à minuit, puisque les cabarets ne ferment pas avant onze heures et demie.

Le boucher et le boulanger sont plus utiles que le marchand de vin.

En Angleterre, dans certains districts, on ferme les ateliers de femmes, le samedi, à deux heures, afin que la bourgeoise puisse faire toutes ses provisions, les boutiques étant closes le dimanche. Ce que peut le protestantisme anglais, le catholicisme de France ne le pourrait-il donc pas? Travaillons, travaillons, tous à la conquête du repos du dimanche. Il faut ce jour à nos corps fatigués ; il le faut surtout à nos âmes, qui ont besoin de se rafraîchir en Dieu!

L'hygiène physique et morale des anciens ouvriers était bonne, suivons-la, et respectons le dimanche!

A u sein de la corporation ouvrière, avec le respect du dimanche, la Confrérie avait soufflé un esprit religieux qui s'accusait de toutes les façons. Les ouvriers d'autrefois, non contents d'observer les fêtes de l'Église, demandaient encore à l'Église des cérémonies pieuses et des fêtes.

Tous les lundis, aux termes de leur règlement portant la date du 18 février 1714, les tailleurs d'habits et couturiers du Havre assistaient à une messe célébrée à Notre-Dame, afin d'attirer les bénédictions célestes sur leur profession. Le lundi, beaucoup d'ouvriers tailleurs préfèrent maintenant se confectionner des culottes... au cabaret.

Les *drapiers-chaussetiers* entretenaient un prêtre élu et choisi par leurs gardes, lequel était également chargé de la célébration de la messe, le lundi. A la Saint-Louis, les *barbiers* assistaient à deux messes, dont une spécialement dite à l'intention des confrères décédés.

Les *cordonniers*, qui ne se frisaient pas à la Saint-Crépin, étaient soumis à une amende.

Dans tous les corps de métiers, les fêtes patronales étaient en honneur. Aujourd'hui, elles tombent en désuétude. L'amour et la dignité du corps d'état s'en ressentent. Les liens confraternels se relâchent, et il n'est que temps de les resserrer. Les cercles ca-

tholiques d'ouvriers, si on ne les eût entravés dans leur essor, auraient assurément pu nous rendre les solennités religieuses corporatives.

III. — DIVISION LOGIQUE DU TRAVAIL.

Un proverbe populaire nous suffira pour prouver que, sous la forme corporative, la division du travail était rationnelle.

« *A chacun son métier*, les vaches n'en seront que mieux gardées. »

A l'heure présente, toutes les professions sont confondues. Le menuisier est ébéniste; le forgeron, serrurier; et le coiffeur, marchand de cravates et de faux-cols. En outre, l'extrême division du travail dans les grands ateliers empêche que l'éducation professionnelle soit complète : un ouvrier fait le moyeu d'une roue; l'autre, les jantes. Aucun ne fabrique la roue tout entière. Les exigences du travail veulent, paraît-il, ces spécialités multipliées, notamment parmi les ouvriers qui travaillent le fer.

Autrefois il n'en était point ainsi. Aussi comptait-on autant d'artistes que d'ouvriers, car c'est l'ensemble d'un travail qui intéresse surtout le travailleur. Si je passe ma vie à limer des ressorts de montres sans jamais les réunir les uns aux autres, de façon à produire la montre, ma besogne me paraîtra vite ennuyeuse; au lieu de travailler en artiste, je ne travaillerai plus qu'en mercenaire.

Les besoins de l'industrie moderne, dira-t-on, empêchent de suivre la division du travail d'autrefois. Soit, mais ces exigences n'existant pas jadis, il ne faut donc pas conclure que l'antique division du travail était mauvaise. Elle était, au contraire, logique et rationnelle. Nous venons de démontrer combien le travail était moral pour la corporation. Malgré toutes ses respectables exigences, l'industrie moderne aurait tout à gagner, en s'assimilant cette moralité. Les abîmes qui se creusent sous ses progrès purement matériels seraient alors comblés.

Au Havre, on comptait, au commencement du dix-huitième siècle, seize corporations ouvrières environ, savoir : 1° les chandeliers, graissiers, épiciers, ciriers; 2° les menuisiers; 3° les couturières; 4° les tourneurs, futailliers, cornetiers, pompiers et poulayeurs; 5° les tailleurs d'habits; 6° les couturiers pourpointiers; 7° les drapiers-chaussetiers; 8° les merciers grossiers ou merciers en

gros; 10° les boulangers; 11° les barbiers, perruquiers, baigneurs, étuvistes; 12° les lingers et lingères; 13° les tonneliers; 14° les cordonniers; 15° les bouchers; 16° les serruriers.

Par cette simple énumération, on peut voir que les spécialités étaient bien définies.

Le cordonnier n'était pas savetier, et le savetier n'était point cordonnier. Le cordonnier ne devait pas ressemeler les vieilles bottes, et le savetier n'avait pas le droit de confectionner des souliers neufs. Toutefois, une transaction intervint à Rouen, le 28 septembre 1717, entre les deux corporations. Mais les barbiers se confondaient trop souvent, sans doute, avec les chirurgiens, car l'article 53 de leur règlement porte :

« Afin que les barbiers aient des marques visibles de leur art « pour la propreté et ornement du corps, il leur sera permis d'avoir « des boutiques peintes en bleu, fermées de châssis à grands car- « reaux sans aucune ressemblance aux montres des maîtres chirur- « giens. » On se demande ce que lesdits chirurgiens pouvaient bien mettre dans leurs montres. Des bras, des jambes coupées, sans doute.

Le même article 23 dit :

« L'enseigne du barbier portera cette inscription : Barbier, per- « ruquier, baigneur, étuviste; céans on fait le poil proprement et « on tient bains et étuves. »

Le barbier, comme le chirurgien, ont encore conservé le nom d'artistes : on dit l'*art chirurgical; artiste capillaire* ou perruquier.

Apparemment, même sans la boutique peinte en bleu, l'on ne confondit jamais ces deux professions, car l'homme qui va se faire couper une jambe ne songe point à se faire tailler les cheveux, et l'homme qui va se faire raser la barbe songe encore moins à se faire couper une jambe.

Quoi qu'il en soit de ces distinctions corporatives qui nous paraissent futiles, rattachons-nous aux grandes lignes de la Corporation. Laissons les économistes discuter sur les diverses formes de la réglementation du travail; mais ne laissons pas de prendre à la Corporation et la vigueur de sa foi et sa haute moralité.

Le paganisme connut la Corporation. Rome avait ses collèges ouvriers. On a même prétendu qu'une plaque trouvée à Athènes témoigne de l'établissement du régime corporatif dans l'ancienne Grèce.

Mais le moyen âge, en empruntant à Rome païenne ses Corporations ou collèges ouvriers, christianisa l'institution au moyen de la confrérie.

« Le moyen âge, dit M. Ouin-Lacroix (1), appuya la Corporation, « non plus seulement sur l'industrie, comme à Rome, mais sur la « religion. »

Que si l'on ne revient point aux Corporations ouvrières, modifiées selon les besoins de notre époque, que l'on revienne du moins — il en est temps — à la haute moralité des Confréries !

M. Léon Gautier a écrit quelque part :

« La Confrérie, vieux mot dont on se moque, mais grande chose « en réalité. Des hommes réunis pour un même but temporel sous « les ailes de leur Dieu, de leurs anges gardiens et de leurs patrons « célestes. Des hommes libres discutant en toute loyauté les intérêts « de leur métier et sachant se gouverner eux-mêmes ! »

Ne nous laissons donc point épouvanter par les clameurs des ignorances qui conspuent le passé. Allons droit aux idées. La croix décorait les oriflammes de nos vieilles confréries comme elle décore les modestes bannières de nos cercles ouvriers. Rien de mesquin ne s'abrite sous la croix !

Edouard ALEXANDRE.

(1) M. Ouin-Lacroix, auteur d'un remarquable *traité de la forme corporative*. Rouen 1850.

HENRIETTE [1]

Après cette pénible entrevue, Mme de Vivian était retombée dans de grandes perplexités. Son désir de retrouver Henriette avait encore redoublé. Mais où chercher la malheureuse enfant? dans une ville comme Paris, ce n'était pas chose facile.

Le plus simple eût été de s'adresser à Valérie, qui sûrement devait connaître le sort de son amie; ce fut bien aussi la première pensée qui s'offrit à l'esprit anxieux de Mme de Vivian. Malheureusement, n'ayant jamais eu aucun rapport avec la jeune femme, elle ignorait même si elle était à Paris.

L'idée lui vint enfin de s'informer à la poste, et grâce à l'obligeance d'un employé complaisant, elle obtint les renseignements si desirés, et apprit où demeurait Frédéric.

Sans perdre une minute elle y courut, fit passer sa carte, ne doutant pas d'être reçue; la réponse fut que Valérie, très souffrante, ne pouvait recevoir personne. Mme de Vivian insista. La femme de chambre retourna auprès de sa maîtresse, et revint de nouveau apportant un refus. Blessée et désolée de ce contre-temps, Mme de Vivian s'éloigna le cœur oppressé. Qu'allait-elle faire? N'était-ce pas une folie de s'acharner à la poursuite d'Henriette? poursuite inutile sans doute. Valérie, en refusant de recevoir Mme de Vivian, n'avait-elle pas voulu s'épargner le chagrin d'avoir aussi à accuser son amie.

N'était-il pas plus sage de repartir, d'aller retrouver ses enfants qui la réclamaient?

Mais, d'un autre côté, pouvait-on abandonner ainsi Henriette, sans avoir tenté de nouvelles démarches?

(1) Voir la *Revue* du 1er septembre 1883.

Mme de Vivian fut arrachée à ses tristes réflexions par une jeune fille qui arriva près d'elle tout essoufflée, c'était la femme de chambre de Valérie.

Madame m'envoie porter ceci à Madame, dit-elle en lui remettant un papier; Madame, renouvelle encore toutes ses excuses à Madame.

Le papier envoyé par Valérie contenait l'adresse d'Henriette.

Assise devant un chevalet, dans un petit logement du quai de la Cité, Henriette, absorbée par son travail, n'entendit pas un léger coup frappé à sa porte laissée entre-bâillée pour permettre à un peu d'air frais de rafraîchir la mansarde.

Les premiers soleils du printemps entraient à pleins rayons dans la chambrette à peine meublée, mais brillante de propreté. Tout ce qui entourait Henriette, et sa toilette plus que modeste, révélaient la jeune fille chaste et pure. Elle était maigrie et pâlie. Sa main maniait le pinceau avec agilité.

De temps en temps, elle tournait vers la fenêtre son front brûlant, et semblait aspirer les légères bouffées de vent montant de la rivière.

Mme de Vivian l'examinait attentivement; elle frappa encore un coup qui fut entendu cette fois. Henriette leva la tête, mais ne remua pas : elle semblait pétrifiée. Mme de Vivian entra pourtant, et s'assit de l'air d'un juge; avant qu'elle eût pu faire une seule question, Henriette, par un brusque mouvement, était venue s'agenouiller devant elle, et avait caché son visage dans les plis de sa robe.

De nouveau, le doute se fit jour dans l'esprit de Mme de Vivian. Que dénotaient ce trouble extrême et cette attitude?

— Est-ce la honte et le remords qui vous forcent à vous mettre à genoux, ma pauvre enfant? dit-elle d'une voix grave et attendrie. Si vous êtes coupable, c'est à Dieu et non à moi qu'il faut demander pardon, relevez-vous. Est-ce ainsi que je devais vous revoir?

Toujours agenouillée, Henriette s'était reculée, ses bras pendaient le long de son corps. Il y avait dans toute sa pose désolée un immense découragement. Elle fixait sur Mme de Vivian ses grands yeux baignés de larmes.

— Pourquoi n'avez-vous pas eu plus de confiance en moi? reprit-celle-ci, vous nous auriez épargné à tous bien des chagrins. Malgré toutes les apparences, j'hésite encore à vous croire coupable. Me suis-je trompée?

Elle fit signe que non.

— Pourtant il y a dans votre conduite, en cette occasion, une chose bien répréhensible. Quel motif a pu vous donner la hardiesse d'aller chez ce jeune homme? Etait-ce pour rompre avec lui?

Une expression intraduisible d'horreur et de dégoût passa sur le visage bouleversé d'Henriette.

— Et vous aussi, murmura-t-elle, vous l'avez cru?

— Mais enfin, ces lettres étaient-elles de vous?

— Oh! ayez pitié de moi! épargnez-moi, fit-elle en se tordant les mains. Si j'avais pu me disculper, ne l'aurais-je pas déjà fait? Ah! si vous saviez ce que je souffre!

— C'est ce que je pensais, reprit Mme de Vivian, vous avez promis le secret, mais si je le devine, vous avouerez, n'est-ce pas? Eh bien! Je vais vous dire ce qui en est. Vous avez été généreuse jusqu'à l'imprudence. Ces lettres, vous êtes allée les chercher pour sauver l'honneur d'une autre?

— J'ai mal agi en croyant faire bien. Oh! dites-moi que vous ne me méprisez pas! Ne m'ôtez pas votre affectueux estime; tout le reste, je le supporterai, cela, je ne le peux pas.

De nouveau elle s'était rapprochée de Mme de Vivian, qui se pencha vers cette figure suppliante et la baisa au front.

— Non, chère enfant, je ne vous méprise pas, mais je vous plains. Et croyez-vous que vous seule soyez à plaindre?

Henriette comprit aisément l'allusion, car une vive rougeur colora subitement son pâle visage.

— Est-il avec vous? demanda-t-elle en hésitant et d'une voix basse et émue.

— Non, il est parti; il est allé bien loin de nous tous. Il a voulu mettre une immense distance entre lui et son bonheur perdu. Aviez-vous le droit de le détruire ainsi?

Voyons, ne sanglotez pas avec tant d'amertume, votre douleur me brise le cœur. Je ne vous ferai plus de reproches. Du reste, à quoi bon : le passé ne nous appartient plus. Seulement, nous avons le droit et le devoir de tâcher de réparer le mal. Mon pauvre frère ne languira pas plus longtemps : nous le rappellerons. Le secret que j'ai deviné m'appartient jusqu'à un certain point. Je le confierai à son honneur, il y sera en sûreté, je vous le jure : laissez-vous guider, enthousiaste enfant. Le dévouement est une belle et noble chose, mais il faut savoir le renfermer dans les bornes de la prudence, et

Dieu sait si vous l'avez oublié! Vous avez assez chèrement expié votre téméraire démarche, que cela vous serve de leçon. Maintenant je veillerai sur vous! Faites vos préparatifs de départ, car je vous emmène en quittant Paris!

— Oh! que vous êtes bonne, s'écria Henriette, en lui baisant les mains avec transport! Je savais bien que Dieu ne m'abandonnerait pas. Pourtant la croix m'a paru bien lourde! quels terribles moments j'ai passé! Comme l'avenir me faisait peur! c'était la nuit surtout. Votre souvenir et vos bons conseils m'ont seuls soutenue. J'essayais alors de prier comme vous m'aviez appris à le faire, et avec le jour, le calme renaissait, mais pas toujours pourtant; alors, quand j'étais trop mortellement triste, que je sentais le désespoir me gagner, j'allais m'agenouiller un instant dans une église, et après que j'avais bien pleuré, seule à seule avec Dieu, que je lui avais raconté tous mes chagrins, je retournais me mettre au travail le cœur allégé. Je n'étais pas consolée mais résignée.

— Est-ce chez votre amie que vous êtes allée en sortant de chez Mme Colmar?

— Oui, mais je dus la quitter tout de suite : son mari lui avait défendu de me recevoir.

— Se montra-t-elle reconnaissante au moins?

Henriette baissa les yeux et ne répondit pas.

— Pauvre petite! reprit Mme de Vivian en passant une main caressante sur les cheveux soyeux de la jeune fille, je vous mets à la torture, je ne vous questionnerai plus. Vous avez déjà été assez éprouvée. Le bonheur vous paraîtra meilleur après avoir goûté de l'adversité.

— Hélas! fit-elle, mon bonheur eût été trop grand. Je me suis bannie volontairement de mon paradis terrestre.

— Certainement, mais je ne serai heureuse qu'en vous y voyant rentrer, et cela sera, s'il plaît à Dieu! Aussi trève à la tristesse, reprenez courage. Je vous laisse encore ce soir solitaire dans votre chambrette pour que vous mettiez toutes vos petites affaires en règle. Demain, nous retournerons ensemble auprès de mes chers enfants.

Mme de Vivian partit, laissant Henriette le cœur inondé d'une joie pleine d'espérances. Ses préparatifs de départ furent bientôt faits, et lorsque tout fut prêt, elle vint s'accouder à sa fenêtre, et y resta longtemps plongée dans de douces rêveries; puis, peu à peu, un sentiment intraduisible s'empara d'elle en disant adieu à tout ce

qui l'entourait. Elle regardait, d'un œil mélancolique, la Seine rouler lentement à ses pieds, réfléchissant dans ses eaux calmes, les lumières disséminées sur ses bords, et qui lui font comme une ceinture d'étoiles. La nuit était venue. Les gigantesques et imposantes tours de Notre-Dame se détachaient dans l'ombre. Henriette pensa au repos goûté si souvent par elle sous les voûtes silencieuses de l'antique cathédrale. Elle avait souffert et pleuré dans sa pauvre mansarde, et pourtant elle éprouvait presque du regret en la quittant pour toujours. Le souvenir des privations du pain si durement gagné, s'effaçait devant le souvenir plus doux de la lutte soutenue courageusement, et des consolations puisées dans la prière... Il lui semblait que son âme s'était fortifiée et épurée dans la souffrance. Alors, bien sincèrement, elle demanda à Dieu de ne pas permettre que son cœur s'amollît jamais dans le bien-être dont elle allait jouir.

Prévenue par un petit mot de son amie, Valérie accourut en toute hâte le lendemain matin.

— Oh! chérie! répétait-elle en embrassant Henriette, que je suis heureuse! Enfin tes mauvais jours vont avoir un terme! Ce sera aussi un vrai repos de cœur pour moi, car je souffrais presqu'autant que toi. Etait-ce assez ennuyeux de falloir même dissimuler mon souci? Mais pas moyen de parler de toi avec mon mari, et, pour avoir la paix, je me taisais. C'est étonnant comme il est toujours fâché contre toi. Vraiment les hommes sont ridicules de se montrer si sévères pour nous! Je m'imagine que, dans sa grande colère, il y avait du dépit de ce qu'il a cru son ami favorisé.

— De grâce, ne parlons jamais de lui, interrompit Henriette en pâlissant. Son souvenir est lié trop intimement à l'impression la plus pénible que l'on puisse éprouver.

Valérie se mit à rire.

— Comme tu es exaltée toujours, dit-elle. Il faut avouer que nous avons agi en enfants, et c'est ma faute. Car à présent que je raisonne plus froidement, j'ai peine à comprendre ma terreur. Mes pauvres lettres étaient bien innocentes. Je regrette que tu les aies brûlées sans les lire. Je t'assure qu'elles n'étaient pas mal faites du tout. Voyons, ne prends pas un air si digne. Je n'ai pas envie de recommencer. Oui, je sais que j'ai joué un jeu dangereux qui aurait pu me causer des ennuis. Aussi te suis-je très reconnaissante d'en avoir été quitte à si bon marché!

— J'ai payé pour toi. Que cette expérience faite à mes dépens nous serve de leçon, au moins pour être plus prudentes à l'avenir.

Valérie haussa les épaules.

— Toi, tu ne risques rien, fit-elle en riant, Dieu merci, tu vas être dans un milieu assez parfait! Moi, c'est différent. Mais, sois tranquille, je profiterai de tes conseils. La tranquillité chez soi est une bonne chose, à tout prendre. Je n'ai pas à me plaindre de mon mari pour le moment. Au fait, s'il tient tant à la morale, il faut bien qu'il donne l'exemple!

Henriette soupira ; il lui était pénible d'entendre son amie traiter si légèrement des questions d'une telle importance, Mais elle n'insista pas. Elles avaient si peu de temps à être ensemble et tant de choses à se dire encore!

Enfin elles se dirent adieu et au revoir, se promettant une inaltérable tendresse.

Ce même jour, Henriette quittait Paris avec Mme de Vivian. La lettre de M. de Gertbois, en réponse à celle où sa sœur lui expliquait tout, et le rappelait en France, ne tarda pas à arriver et combla de joie le cœur anxieux d'Henriette. M. de Gertbois, intervertissant les rôles, la suppliait de lui pardonner. On eût dit qu'il était seul coupable, tant il mettait de soin à s'accuser.

Avec une délicatesse infinie, il la remerciait d'avoir permis à sa sœur de lui confier le secret qui avait failli être si fatal à leur bonheur. Il ne parlait pas de ce qu'il avait souffert, mais de ce qu'avait dû souffrir la jeune fille en se voyant abandonnée par celui qui jamais n'aurait dû douter d'elle.

Cette lettre tout entière était imprégnée d'un ineffable parfum de tendresse : le cœur qui l'avait dictée devait être un trésor d'un grand prix. Henriette le jugeait ainsi, et elle se sentait grandir dans sa propre estime d'avoir su inspirer une semblable affection.

Mais cet état de bonheur dura peu : bientôt aux joyeuses espérances vinrent se joindre de poignantes inquiétudes ; M. de Gertbois avait annoncé son arrivée comme très prochaine, et les jours passèrent sans ramener le voyageur attendu. Les lettres de Mme de Vivian, envoyées de divers côtés, restaient sans réponses; toutes les conjectures avaient été épuisées. Enfin la pénible incertitude cessa, mais pour céder la place à une amère douleur.

Un prêtre, résidant à Alger, écrivit à Mme de Vivian pour lui annoncer la mort de son frère. Atteint d'une fièvre contractée dans

l'intérieur du pays, M. de Gertbois avait succombé presqu'au moment de s'embarquer pour la France.

Le prêtre qui l'avait assisté, qui avait reçu son dernier soupir, s'était chargé de faire parvenir à sa famille une cassette contenant des papiers et des souvenirs. Henriette y trouva pour elle quelques lignes d'adieux.

La religion fut d'abord impuissante pour calmer le désespoir de la jeune fille. Le murmure s'éleva bien haut de son cœur brisé, et elle osa presque demander compte à Dieu de ses motifs pour l'avoir bercée de nouveau d'un espoir chimérique et pour lui avoir rendu, par cela même, la déception plus douloureuse.

La pensée de ce noble et généreux ami, mort, loin de tous les siens, sur une terre étrangère, était pour elle un remords incessant. Son imagination, exaltée par la souffrance, la faisait s'accuser de cette mort. C'était à cause d'elle qu'il s'était banni de son foyer, elle l'avait sacrifié à un sentiment d'amitié romanesque, et à quoi ce sacrifice avait-il servi? Pas même à assurer le bonheur de Valérie.

De nouveaux et graves dissentiments s'étaient élevés entre elle et son mari; tous les deux, lassés du joug, avaient demandé la séparation pour reconquérir leur liberté. Un procès scandaleux se plaidait pour obtenir ce beau résultat. Valérie était retournée chez sa mère.

Que de malheurs avait causés la jeune femme par sa légèreté! elle ne paraissait nullement s'en préoccuper; aussi en lisant ses lettres frivoles, dénuées de toute espèce de sentiment, Henriette se sentait saisie parfois par de véritables accès de colère, où elle était près de maudire celle qu'elle avait tant aimée.

Cette exaspération violente ne pouvait durer.

Mme de Vivian prêcha la résignation, non en paroles, mais par son exemple : elle avait perdu, en perdant son frère, son meilleur ami, le protecteur et le guide de ses enfants, et pourtant elle ne murmurait pas, prouvant ainsi que le cœur réellement uni à Dieu sait accepter les joies et les peines avec une filiale sonmission. Henriette eut enfin honte d'elle-même; elle se rappela les promesses faites dans tout l'élan de la ferveur, et se demanda si ce que sa bouche avait dit n'était que de fausses ou de vaines paroles. Courbant alors la tête sous le rude coup qui la frappait, elle ensevelit dans son cœur le souvenir de celui qu'elle aurait

peut-être trop exclusivement aimé, et reporta sur Mme de Vivian et sur ses enfants l'affection vive et dévouée dont elle était susceptible.

Cependant, malgré la tendresse dont l'entourait Mme de Vivian, Henriette eut un instant l'idée de la quitter pour retourner vivre à Paris. Il lui semblait que la blessure faite à son cœur par la mort de M. de Gertbois se cicatriserait peut-être plus vite, et puis ne fallait-il pas recommencer vaillamment à lutter avec la destinée, et était-il possible d'étouffer les regrets du bonheur perdu au milieu de cette famille qui avait dû être la sienne, et où elle aurait goûté les douceurs d'une vie bien différente de celle qu'elle était appelée à mener désormais? Ne valait-il pas mieux s'arracher de ce foyer où elle sentait à chaque instant ses forces s'amollir, et redemander à un travail sérieux et journalier l'oubli du passé!

Cependant, toujours pleine de confiance en la sagesse de Mme de Vivian, la jeune fille lui laissa voir jusqu'au fond de sa pensée et lui confia ses projets et ses doutes. Mme de Vivian n'approuva pas le séjour de Paris.

— Qu'iriez vous y faire toute seule? lui dit-elle. Pourquoi vouloir vous exposer présomptueusement aux dangers que vous feraient courir votre âge et votre fonction? Si l'oisiveté vous pèse, travaillez. Ici, il vous sera facile de vous occuper; nous vous chercherons des leçons. Vous avez des talents, mettez-les à profit. J'aurais mieux aimé, je l'avoue, vous considérer en tout comme une de mes filles, mais je comprends, et j'admire même votre désir de vous suffire à vous-même. C'est une fierté légitime. Suivez donc votre impulsion, rien de mieux. Mais restez du moins avec nous. Laissez-moi le plaisir de vous abriter sous mon aile.

Qu'y avait-il à objecter à ces affectueux conseils? Henriette resta. Ses enfants l'aimaient et l'appelaient *tante*. La première fois qu'ils lui avaient donné ce nom, une souffrance indicible lui avait étreint le cœur, puis elle s'habitua à cette appellation, et elle lui devint douce. Grâce à la recommandation de Mme de Vivian, elle avait plus de leçons qu'elle ne pouvait en donner. Elle jouissait donc de cette fière indépendance qui lui était nécessaire.

Le temps en passant sur sa douleur en avait un peu adouci l'amertume : parfois sur ses lèvres, habituellement sérieuses, se dessinait l'ombre d'un sourire; sa vie s'écoulait calme et sans secousse, lorsqu'un affreux malheur vint rouvrir et faire saigner toutes ses

blessures : Mme de Vivian tomba dangereusement malade, et bientôt tout espoir fut perdu.

La mère de famille envisagea d'abord la mort avec terreur. L'idée de la séparation prochaine fit frémir ce cœur si tendrement maternel. Ses filles étaient encore si jeunes! qu'allaient-elles devenir dans le monde, privées de leur guide et de leur appui?

Dieu est le père des orphelins, lui dit la religion. Confie-lui les tiens, il en prendra soin.

Aux premiers symptômes de la maladie, Henriette s'était constituée la garde de Mme de Vivian. Ni veilles ni soins ne lui coûtèrent, nuit et jour, elle resta près de ce lit de douleur où s'éteignait sa noble et généreuse protectrice; souvent elle offrit sa vie en échange, mais Dieu n'accepta pas ce sacrifice.

Durant les longues heures de l'agonie, Henriette, penchée sur Mme de Vivian, écoutait pieusement toutes ses dernières paroles.

— Je ne voudrais pas enchaîner votre avenir, ma bien-aimée, lui disait-elle de sa voix défaillante, cependant je mourrais plus tranquille si vous vouliez me promettre de me remplacer auprès de mes enfants. Ils n'ont plus de parents proches, et d'ailleurs vous savez mieux que tout autre quel a été le but de leur éducation. Vous n'êtes guère plus âgée qu'eux, ma pauvre petite, mais le malheur vous a mûrie. J'aime votre caractère franc et généreux; et puis j'ai une foi complète dans la solidité de vos principes.

— Ce que je suis, c'est à vous que je le dois, répondit la jeune fille, en se mettant à genoux, et en pressant contre son cœur la main de la mourante. Tout ce que je pourrai faire pour acquitter cette dette, je le ferai. Pleine de foi et de confiance, Mme de Vivian mourut et Henriette se trouva en face de l'immense tâche qu'elle s'était imposée.

Elle ne faillit point à sa mission.

Après les premiers temps accordés au chagrin, la vie dut reprendre son cours ordinaire. On eût dit que la mère incomparable était encore là pour les guider tous. Grave et recueillie, Henriette transmettait les conseils reçus, et ils étaient religieusement suivis.

Jusqu'alors les enfants de Mme de Vivian avaient toujours traité Henriette comme une aimable compagne, mais bientôt, à leur affection, se mêla un sentiment de respectueuse admiration. Son abnégation était si touchante! jamais le moindre retour sur elle-

même, jamais une autre pensée que celle d'accomplir son difficile et austère devoir.

Elle fut bénie dans son œuvre. Les enfants de M^mo de Vivian réalisèrent ce que leur mère avait rêvé pour eux. Pieux, aimables et charmants, on les citait comme des modèles à suivre. Les garçons suivirent de brillantes carrières, les jeunes filles devinrent de jeunes femmes et de bonnes mères de famille, et la tâche d'Henriette sembla terminée.

Elle avait certes droit au repos. Une vie douce et facile s'offrait à elle; mais encore une fois, Dieu en avait décidé autrement.

Dans un petit coin de la Bretagne, deux filles du peuple venaient de fonder un Ordre.

Semblable au grain de sénevé, imperceptible d'abord, et qui produit bientôt de fortes et vigoureuses branches, les Petites-Sœurs des Pauvres avaient vu leur œuvre merveilleuse se répandre en France, avec une étonnante rapidité.

Il faut avoir fait abstraction de toutes les recherches de la vie pour s'engager dans cet ordre si utile aux autres, mais si sévère pour ses membres. Servantes des pauvres vieillards indigents, recueillis par elles, les religieuses ne s'accordent que les restes de leurs pensionnaires. Et quels restes! Sans ressources personnelles, elles vont de porte en porte demander le pain de la charité, et font des prodiges pour nourrir et entretenir ces vieillards rebutants qu'elles soignent avec une tendresse de mère. Si encore elles étaient payées de leurs peines par un peu de gratitude! Mais, que leur importe! Elles travaillent pour Celui qui a promis de ne pas laisser sans récompense un verre d'eau donné en son nom!

Ce fut vers ces saintes filles qu'Henriette se sentit attirée. Mais elle eut à vaincre bien des résistances. Ses enfants d'adoption la suppliaient, au nom de leur mère, de ne pas les quitter; puis quand ils virent que sa résolution était de donner à Dieu la fin de sa vie, ils tâchèrent de lui persuader d'entrer dans une communauté moins pauvre, où elle trouverait un peu de bien-être, ou au moins le pain de chaque jour, mais Henriette ne se laissa pas ébranler.

Elle entrevoyait un bien immense à faire. Son cœur dévoué s'exaltait à la pensée d'adoucir les derniers jours de ces pauvres vieillards infirmes et misérables.

L'appel d'en Haut était pressant, elle l'écouta.

Sous la rude et grossière pelisse de serge noire, sous le grand

capuchon disgracieux, personne ne pourrait reconnaître la tournure svelte et élégante, la jolie figure, qui faisaient remarquer Henriette dans le monde.

Le sourire, si longtemps effacé de ses lèvres, a reparu pourtant ; un air d'ineffable sérénité a remplacé son expression mélancolique. C'est qu'elle est arrivée à bénir Dieu d'avoir brisé dans sa jeunesse le lien qui l'aurait enchaînée au monde. La pauvre religieuse est heureuse, plus qu'elle ne l'a jamais été.

D. DE BODEN.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Maladie du comte Chambord d'après la relation de M. Vulpian. — Le choléra en Egypte. — *Tableaux d'Histoire naturelle, Atlas-Manuel et carte vicinale de la France.* — *La connaissance générale du cheval*, par Moll et Gayot; *Manuel de la culture et de l'ensilage du maïs et des autres fourrages verts*, par Goffart: *Récréations mathématiques*, par Lucas; *Histoire des sciences mathématiques et physiques*, par M. Marie; *Théorie mécanique de la chaleur*, par Charles Briot; expériences faites à l'exposition d'électricité. *Les dévots du siècle, ses bienheureux et ses vénérables, ses chapelles et ses sanctuaires*, par un mécréant.

La maladie du Comte de Chambord est un événement si important, elle a donné lieu à tant de commentaires et d'hypothèses, aussi bien dans le monde médical que dans le public, les constatations faites au moment de l'embaumement sont venues démentir d'une façon si inattendue le diagnostic porté par les princes de la science, que nous croyons utile d'entrer dans quelques détails à ce sujet. Notre chronique sera en quelque chose le complément ou, si l'on aime mieux, le prolongement du numéro entier que la *Revue du Monde catholique* vient de consacrer à cet auguste personnage. Ce n'est pas, du reste, un simple objet de curiosité qui nous pousse à aborder ce sujet, il doit découler de notre récit plus d'un enseignement salutaire, car cette mort a été produite par des causes qui n'ont été expliquées ni par les symptômes observés pendant la vie, ni pour les constatations anatomo-pathologiques faites depuis. N'est-ce pas le cas de répéter encore : *Et nunc... intelligite, erudimini...*

C'est qu'en effet, la maladie du comte de Chambord constitue un fait extrêmement rare et peut-être unique encore dans les annales des sciences médicales. Telle est l'opinion de notre ancien Maître, M. le Professeur Vulpian, dans la relation si simple, si touchante et

si intéressante qu'il vient de publier dans la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*. On ne peut exposer avec plus de sincérité et d'amour de la vérité les motifs de sa manière d'agir, et reconnaître plus franchement que la réalité ne correspondait point avec les prévisions. Ce qui est pis, c'est que la même erreur pourra encore être commise dans des circonstances analogues tant que de nouvelles découvertes médicales ne viendront pas la rendre impossible. Espérons que cette mort prématurée hâtera cet heureux résultat, nous fournissant ainsi un de ces salutaires enseignements dont nous parlions tout à l'heure. C'est la relation de M. le professeur Vulpian qui nous servira de guide; mais constatons d'abord, avec lui, qu'il n'a pas voulu sortir de la réserve qu'il s'était imposée à sa première visite, sans avoir été autorisé « à faire connaître tout ce qui peut intéresser le public médical ».

A cette première entrevue, après plusieurs examens approfondis, M. Vulpian avait reconnu « un catarrhe aigu de l'estomac d'une intensité extrême ». En même temps il avait senti dans l'épigastre, à droite de la ligne médiane, une tumeur grande comme la paume de la main, qu'il avait prise pour un cancer, ce qui, dans sa pensée, devait amener la mort à assez courte échéance. C'est la première partie du diagnostic, le catarrhe aigu et très intense de l'estomac, qui a été alors divulguée; M. Vulpian et les docteurs Drasche et Mayr, qui étaient du même avis, s'étaient interdit de révéler au public l'existence du cancer. Or, ce cancer, que tout faisait supposer, n'existait pas. Mais pour que l'enseignement soit plus profitable, reprenons, avec M. Vulpian, l'histoire de cette étrange maladie.

Né le 29 septembre 1820, M. le comte de Chambord est mort le 24 août 1883. Il a donc vécu un peu moins de soixante-trois ans. Sa constitution robuste et vigoureuse lui permettait de se livrer à l'exercice de la chasse, tous les jours, pendant une grande partie de l'année, mais il réservait ses matinées et ses soirées pour les consacrer au travail et à l'étude. Nous n'insisterons pas sur l'accident survenu à l'âge de vingt et un an. On sait que le 28 juillet 1841, le prince fit, aux environs de Kirchberg, une malheureuse chute de cheval qui lui fractura le col du fémur. La consolidation se fit en laissant un raccourcissement et un certain degré d'atrophie du membre inférieur gauche. « Malgré cette infirmité, ajoute M. Vulpian, malgré un développement considérable du tissu adipeux, M. le

comte de Chambord, au dire des personnes qui étaient ses compagnons habituels, supportait mieux que les plus jeunes d'entre eux les fatigues de la chasse dans les montagnes, et il en était encore ainsi dans les dernières années. »

Pour diminuer cet embonpoint, le prince se soumit, dans toute sa rigueur, au système Benting. En quelques mois, il avait perdu près de vingt-cinq kilogrammes. Ceci se passait il y a quatre ou cinq ans. Faut-il, avec quelques-uns, faire remonter l'origine de la dernière maladie à cet amaigrissement rapide? Toujours est-il qu'il s'ensuivit de l'affaiblissement et peut-être quelques troubles dans la digestion. Mais il n'est pas moins certain que ces divers symptômes n'empêchèrent pas le prince de reprendre sa vie active d'autrefois.

Cependant, c'est depuis cette époque qu'à deux reprises différentes, il fut tourmenté par une dyspepsie très intense qui ne céda qu'à un régime assez sévère continué pendant trois ou quatre semaines. On a mis ces troubles digestifs sur l'abus du tabac à fumer, c'est peu probable, vu que, depuis trois ans, le prince ne faisait plus usage de cette substance dont il avait contracté l'habitude dans le cours d'un voyage en Orient.

Nous voici au mois de juin 1882, le prince est à Marienbad, prenant les eaux pour lutter à la fois contre l'obésité et contre le retour d'accidents rhumatismaux qui l'avaient tourmenté quelques années auparavant. Ces accidents bornés au gonflement douloureux des articulations métacarpo-phalangiennes de l'index et du médius de la main droite étaient simplement rhumatismaux et non goutteux, comme on le croyait généralement. Pendant cette cure, il survint encore des troubles gastriques assez intenses pour obliger le docteur Ott à restreindre considérablement l'usage des eaux. Toutefois la médication suivie à Marienbad n'eut que d'heureux résultats, puisque le comte de Chambord, un peu amaigri, avait pu conserver son genre de vie ordinaire jusqu'au 22 mars dernier.

C'est ce jour-là qu'eut lieu à Goritz un accident qui a donné lieu dans la presse aux interprétations les plus erronées et les plus fantastiques. Comme on ne saurait trop faire la lumière à ce sujet, nous laissons la parole à M. le professeur Vulpian : « Il (le prince) fut pris subitement d'une douleur vive dans la région supérieure et externe de la jambe droite, au moment où il mettait le pied sur le marchepied de sa voiture pour y monter. Ce marchepied est très

rapproché du sol, de telle sorte que l'effort nécessaire pour y atteindre est presque nul. Cependant, c'est en exécutant ce mouvement que le prince éprouva la douleur vive dont je viens de parler : il poussa un cri, devint pâle; la sueur perla sur son visage, il s'écria que sa bonne jambe venait de se casser. Il put facilement s'assurer au bout de quelques instants que sa jambe n'était point fracturée. On conçoit combien il est difficile d'établir rétrospectivement la cause véritable de la douleur ressentie par le prince. Toujours est-il qu'elle s'accompagna presque aussitôt d'un gonflement notable, un peu au-dessous du bord externe du jarret, gonflement allongé dans le sens de la direction du membre et douloureux à la palpation. Cette lésion fut appelée par le médecin du nom de coup de fouet. On prononça aussi plus tard, paraît-il, le nom de phlébite. »

Cet accident eut des suites fâcheuses qui retentirent douloureusement sur sa santé. La douleur persistante obligea le prince à garder le repos absolu au lit pendant plusieurs semaines, l'appétit s'en ressentit et il survint des pesanteurs d'estomac. Toutefois le rétablissement se fit assez bien pour que la marche, d'abord difficile, redevînt possible. Et, de fait, le prince partait pour Frohsdorf où il arrivait le 20 mai, un peu moins de deux mois après l'accident de Goritz. Le lendemain il pesait 104 kilos.

Qu'on juge maintenant la valeur de tous les racontars, imaginés ou accueillis par certains journaux !

Donc, à ce moment, l'état n'était pas absolument normal, puisqu'il y avait diminution d'appétit et digestion difficile ou pénible. Outre cela, le prince ressentait depuis deux ou trois ans, dans la région du cœur, des sensations singulières, comme des coups brusques qu'il appelait ses *clocks*.

Nous arrivons au 13 juin. Le comte de Chambord avait dîné comme d'habitude. Mais au dessert on servit des fraises qui commençaient à se gâter. Il en mangea ainsi que tous les convives. Le 14, il eut une indigestion accompagnée de vomissements et de diarrhée. Le 15, il allait mieux, car au dîner il prit des fruits. Les phénomènes d'indigestion réapparurent le lendemain 16, avec une intensité extraordinaire, car ils s'accompagnèrent de nausées, de vomissements répétés et de douleurs abdominales qui s'exagéraient par l'ingestion des aliments et des boissons. L'appétit n'existait plus. Le professeur Vulpian ajoute : « Ces symptômes devinrent de plus en plus violents les jours suivants; le malade était accablé; son

facies s'altérait; les personnes de son entourage commencèrent à concevoir de vives inquiétudes et le prièrent instamment de consentir à recevoir les soins d'un médecin. Le prince résista d'abord, assurant qu'il *avait déjà éprouvé des accidents de ce genre*, et que ces accidents avaient disparu par la simple diète : mais il finit par céder. »

Le docteur Mayr est appelé le 19 juin. Le prince fut pesé, il avait perdu dix kilos depuis le 21 mai. Malgré le traitement approprié, l'état allait s'aggravant. Le symptôme le plus pénible résultait des vomissements qui se succédaient à chaque instant. La moindre cuillerée de liquide déterminait des souffrances atroces dans la région de l'estomac qui était devenue très douloureuse au toucher.

On comprend que de pareils symptômes aient donné quelque fondement au bruit d'empoisonnement qui s'est fait jour dans les journaux.

De plus en plus préoccupé, le docteur Mayr examinait de plus en plus attentivement son auguste malade. C'est le 24 ou 25 juin qu'il crut reconnaître une tumeur dans la région épigastrique, à droite de la ligne médiane. Cette tumeur, paraît-il, formait une saillie arrondie, visible à la surface de la peau.

Cette tumeur fut également constatée par le docteur Drasche, appelé en consultation le 27 juin. Le célèbre professeur Billroth fut alors mandé. Le 29, eut lieu cette nouvelle consultation. « M. Billroth hésita entre trois hypothèses : une affection de foie; une gastrite goutteuse ou un cancer de l'estomac. Bien qu'il eût, paraît-il, de la tendance à admettre cette dernière maladie, il ne se prononça pas d'une façon péremptoire. »

« Le malade continuait, d'ailleurs, à souffrir cruellement; il vomissait toujours un grand nombre de fois dans les vingt-quatre heures : parfois les souffrances étaient telles qu'il se roulait pour ainsi dire sur son lit. Les matières vomies étaient muqueuses et comprenaient aussi, la plus grande partie, sinon la totalité des matières ingérées. Pas plus qu'auparavant, elles ne contenaient ni sang pur ni modifié. L'intumescence que l'on voyait à la surface du côté droit de la région épigastrique avait disparu; elle n'avait été visible que pendant un très petit nombre de jours. Ce n'était là qu'un changement sans importance. Tous les phénomènes morbides prirent bientôt un tel caractère d'intensité, qu'il semblait impossible que la vie pût durer au-delà de quelques jours dans de

semblables conditions. Le facies du malade était profondément altéré et avait même pris le caractère hippocratique. On crut même un certain soir que la mort était tout à fait imminente. C'est à ce moment que parut une note des plus alarmantes dans les journaux. »

C'était à tel point que l'un d'eux, à Paris, croyant le fatal événement déjà arrivé, publia un article nécrologique sur le comte de Chambord.

Grâce au traitement prescrit par les docteurs Drasche et Mayr, il se manifesta un peu de soulagement. Quoique revenant plusieurs fois dans les vingt-quatre heures, les vomissements permettaient l'ingestion de quelques aliments glacés. Cependant l'état général n'était pas moins alarmant.

L'entourage du prince désirait voir un médecin français joindre ses efforts à ceux de MM. Drasche et Mayr. Ceux-ci ne demandaient pas mieux de se voir adjoindre un *compatriote du malade*.

« On résolut de demander à M. le professeur Potain de vouloir bien venir en consultation à Frohsdorf. Une dépêche lui fut transmise par les soins de M. Dreux-Brézé. »

« M. Potain, qui soignait alors notre cher et regretté collègue, M. Parrot, ne voulut pas l'abandonner même pendant quelques jours; et, comme il avait été prié, en cas où il ne voudrait pas se déplacer, de désigner un de ses collègues qui pût se rendre à Frohsdorf, il proposa mon nom qui fut accepté. »

M. Vulpian part pour Vienne le 13 juillet. Le 15, il est introduit auprès de M. le comte de Chambord. Nous le laissons raconter lui-même cette touchante entrevue :

« Je ne connaissais M. le comte de Chambord que par ses portraits et par ce que j'avais lu dans les journaux. Absolument étranger au monde politique, je n'avais pas beaucoup d'occasion d'entendre parler de lui, de telle sorte que je n'étais animé d'aucun sentiment préconçu quelconque, au moment où l'on me conduisait près du malade.

« Son accueil fut excellent. Dès qu'il m'aperçut, il me souhaita la bienvenue dans les termes les plus aimables, me serra affectueusement la main, en me disant qu'il éprouvait le plus grand plaisir à voir un médecin français. Bien qu'il fût très satisfait des soins que lui prodiguaient les médecins qui le traitaient, il sentait, me disait-il, qu'un *compatriote* devait mieux se rendre compte de son état de santé. Je fus mis à mon aise dès les premiers moments. »

M. Vulpian se livre alors à un examen approfondi, examen que nous passons sous silence à cause de sa longueur, car quand notre ancien maître examine un malade, il n'est satisfait qu'après avoir passé complètement en revue toutes les grandes fonctions de l'économie et s'être assuré de l'état de chaque organe. Il constata, du reste, la situation que nous connaissons déjà, et il put sentir la tumeur dont il a été question plus haut, etc., etc.

Cet examen est ensuite renouvelé en présence des docteurs Drasche et Mayr, et une nouvelle consultation est convenue pour le mardi suivant 17 juillet.

Comme M. Vulpian avait constaté un commencement de muguet dans la cavité buccale, il proposa des lavages avec la solution aqueuse de borate de soude, et il fit cesser l'usage des eaux de Carlsbad et de Marienbad, et suspendre l'administration des lavements nutritifs, afin de laisser reposer l'intestin.

Le 17, eut lieu la nouvelle consultation ; et comme le prince se trouvait un peu mieux, il fut possible d'examiner la région épigastrique avec tout le soin désirable.

« Dans la conférence qui suivit cette visite, continue M. Vulpian, je pris la parole sur l'invitation de mes confrères, et je leur déclarai que l'existence d'un cancer de l'estomac me paraissait extrêmement probable, et que, s'il en était ainsi, le tissu néoplasique devait s'être développé sur la membrane muqueuse de la partie antérieure de l'organe, sous forme d'une sorte de plaque, à une certaine distance de l'orifice pylorique. Je me fondais pour incliner à admettre ce diagnostic, sur la présence d'une tumeur douloureuse à la région épigastrique ; sur l'intolérance de l'estomac qui se révoltait plusieurs fois par jour contre les substances ingérées et les rejetait ; sur les nausées et les vomissements qui avaient lieu à jeun ; sur la perte d'appétit et la répugnance spéciale pour les viandes, sur l'amaigrissement qui avait précédé de quelques semaines le début des accidents ; sur la teinte un peu cachectique de la face et sur le léger œdème des membres inférieurs.

« Je m'appuyais encore sur un fait bien connu de toutes les personnes de l'intimité du prince : son oncle, le duc d'Angoulême, était mort d'un cancer de l'estomac. »

Ce diagnostic fut accepté par les confrères Viennois, après avoir discuté l'hypothèse d'une gastrite phlegmoneuse avec épaississement et infiltration peut-être purulente des parois de l'estomac.

M. Vulpian proposa alors une alimentation exclusivement lactée et des pilules de bichromate de potasse, des onctions sur la région épigastrique avec une pommade à l'iodure de potassium et à l'extrait de belladone.

Le diagnostic et le traitement furent communiqués à M. de Blacas.

Le rôle de M. Vulpian était rempli.

« Le mercredi 18, dit-il, je puis prendre congé de M. le comte de Chambord. Je désirais en même temps laisser des instructions écrites pour la réglementation du traitement. J'avais été frappé de ce qui m'avait été dit à plusieurs reprises sur le peu d'intervalle qu'on laissait entre deux ingestions successives de liquide. Quelquefois il ne s'écoulait pas cinq minutes entre les ingestions. Le malade prenait, par exemple, un peu de crème glacée, puis, après cinq minutes environ, de la limonade; cinq à six minutes plus tard, il avalait du jus de viande ; après cinq autres minutes, de la limonade, puis du lait, puis du café, et ainsi de suite; il n'y avait jamais, pour ainsi dire, un moment de repos pour l'estomac. Ce système déplorable tenait évidemment au désir des gardes-malades de satisfaire immédiatement à toutes les demandes du prince, qui, tourmenté par la soif, par la sécheresse de la bouche, voulait boire à chaque instant tel ou tel liquide. »

M. Vulpian règle alors la manière de faire, avec une sollicitude pleine de dévouement, puis il ajoute :

« M. le comte de Chambord me renouvela les remerciements qu'il m'avait déjà faits la veille, me parla des médecins français en termes chaleureux, comme il parlait de tout ce qui concernait la France, et avant de me laisser partir, il m'embrassa affectueusement. Je me retirais extrêmement ému. »

Les jours suivants, le mal empira au point que le docteur Mayr, craignant une péritonite locale, modifia le traitement. Mais dès le 20 juin, il se fit une amélioration qui donna beaucoup d'espoir à l'entourage du prince. Celui-ci pouvait supporter une nourriture variée et passer dehors les belles heures de la journée. Le docteur Mayr en profita pour alimenter le malade le plus possible.

Les vomissements reparurent dans la nuit du 8 au 9 août et continuèrent les jours suivants. L'amaigrissement faisait de rapides progrès. C'est au point que la perte de poids, depuis l'arrivée à Frohsdorf, s'élevait à 30 kilogrammes. L'inanition amena du subdélirium, et chacun croyait à une fin prochaine.

Le 20 août au soir, M. Vulpian est de nouveau mandé, par dépêche, à Frohsdorf. Il part de Trouville le 21 au matin. Le 23 au soir il est à Vienne, et c'est le lendemain matin, sur le chemin de Neustadt à Frohsdorf, qu'il rencontre un des fonctionnaires du château, chargé de télégraphier la mort du comte de Chambord.

« Je vis alors le prince mort, continue M. Vulpian. Son visage était très amaigri, ses cheveux et sa barbe me parurent plus gris que lorsque je l'avais vu au milieu de juillet. »

Par respect pour la volonté de son mari, Mme la comtesse de Chambord s'opposa à l'autopsie. Toutefois, l'opération de l'embaumement faite par M. le docteur Kundrat, professeur d'anatomie pathologique à l'Université de Vienne, permit de faire les constatations qui vont maintenant nous occuper.

Après avoir constaté, par la palpation, la présence de la tumeur, M. Kundrat fit sur l'abdomen une grande incision en croix, qui permit d'examiner les viscères en place et de les retirer avec ceux du thorax.

On s'aperçut ainsi que l'estomac ne présentait aucune tumeur. Celle qu'on avait constatée pendant la vie « était constituée par le mésentère très épaissi, très chargé de graisse dans cette région, sur une étendue grande comme la paume de la main. M. Kundrat pratiqua plusieurs incisions sur cette partie du mésentère ; ces incisions mirent à découvert en le traversant, un assez grand nombre de ganglions lymphatiques hypertrophiés. Sur les coupes, ces ganglions dont certains avaient le volume de noisettes, offraient une épaisse couche corticale blanchâtre et une partie médullaire congestionnée, très rouge ».

Ces ganglions devaient cette apparence à l'inflammation, mais nullement à une dégénérescence cancéreuse.

L'estomac était un peu dilaté, mais sans présenter aucune induration. Une bride fibreuse, trace d'inflammation, unissait le bord inférieur du foie à l'angle de jonction de la première avec la seconde partie du duodénum.

Nous passons sur le foie, les poumons, le cœur, les vaisseaux et les reins, qui présentaient les légères lésions soupçonnées pendant la vie, pour arriver à l'œsophage et à l'estomac, qui ont offert des lésions inattendues.

Dans le cinquième inférieur de l'œsophage, « on voyait plusieurs ulcérations dont quelques-unes avaient d'assez grandes dimensions...

Elles avaient généralement une forme arrondie, régulière ou irrégulière... Au niveau de ces ulcérations, il était facile de voir que la membrane muqueuse était entièrement détruite; elle n'était plus représentée dans quelques-unes d'entre elles que par une membrane mince, irrégulière et légèrement plissée à sa surface, un peu transparente, qui laissait entrevoir le fond noir formé par la tunique musculaire probablement chargée de pigments d'origine hématique ».

L'estomac présentait les caractères du catarrhe gastrique, et la petite tubérosité était parsemée, près du pylore, de plusieurs petites ulcérations analogues à celles de la portion inférieure de l'œsophage.

Ces constatations furent faites très rapidement en présence d'un assez grand nombre de personnes, et l'on procéda à l'opération proprement dite de l'embaumement.

M. Vulpian continue ainsi :

« Il est incontestable qu'une erreur de diagnostic avait été commise pendant la vie du malade, puisque nous n'avons pas trouvé le cancer que nous nous attendions à rencontrer dans la région épigastrique. Mais je dois rappeler que, tout en déclarant, le 17 juillet, à M. de Blacas, qu'il y avait un cancer dans cette région, nous conservions encore un certain doute sur son siège précis; nous disions qu'il était impossible pour le moment de décider si la tumeur était développée dans les parois de l'estomac, ou en dehors de cet organe. »

On conçoit combien cette constatation désorienta les illustres médecins qui avaient entouré de soins si dévoués un malade plus illustre encore. Aussi M. Vulpian discute-t-il avec beaucoup de calme et de précision les causes de cette erreur de diagnostic et cherche-t-il quelques symptômes ayant pu faire soupçonner ces graves ulcérations de l'œsophage et de l'estomac. Nous ne le suivrons pas dans cette étude rétrospective. Nous dirons seulement qu'il repousse d'une manière formelle toute idée d'empoisonnement, et tout en incriminant les fraises altérées, il ne pense pas qu'elles aient pu produire pareil désordre.

Quoi qu'il en soit, la nature de cette maladie reste plus obscure que jamais. M. Vulpian le reconnaît dans les termes les plus explicites.

« On concevra sans peine, je le répète, dit-il, que nous ne puissions pas donner une interprétation rigoureuse des lésions que nous avons observées dans l'œsophage, l'examen que nous en avons

fait, ayant été, je le répète, forcément très rapide, très superficiel, et très incomplet. En outre, il s'agit là de lésions extrêmement rares pour l'explication desquelles nous n'avons pas la ressource de recourir à des faits analogues, antérieurement recueillis. Pour moi, qui ai fait un bien grand nombre d'autopsies et eu sous les yeux des pièces anatomiques de toutes sortes, je n'ai jamais vu de lésions de ce genre dans la partie inférieure de l'œsophage. S'il y a des faits analogues dans la science, je doute qu'ils ressemblent beaucoup à celui dont il est ici question. »

*
* *

Grâce à la fermeté des gouvernements qui ont maintenu rigoureusement les quarantaines, et en dépit du mauvais vouloir de l'Angleterre, le choléra a été contenu en Egypte, où il est en décroissance. Cependant qu'on ne se relâche pas des précautions si heureusement adoptées. Alexandrie n'est pas encore indemne, la mort récente et regrettable de M. Thuillier, qui s'était rendu en Egypte pour appliquer au choléra les doctrines microbiennes de M. Pasteur, n'en est qu'une preuve trop malheureuse. C'est ce qui donne une saisissante actualité à la brochure du docteur Proust : *le Choléra*, étiologie et prophylaxie (in-8°, avec une carte représentant la marche des épidémies, librairie G. Masson). L'auteur y montre clairement que l'Egypte n'a été envahie par le fléau que grâce au mercantilisme et à l'incurie volontaire de l'Angleterre.

A notre époque, l'enseignement devient de plus en plus *pratique*. La leçon des choses envahit tout. L'excès est nuisible quelque part qu'il se produise. Toutefois, on ne saurait nier que l'enseignement des sciences, et surtout des sciences naturelles, ne réclame d'autres moyens que ceux dont on a disposé jusqu'à nos jours. Comprenant cette nécessité, la maison Hachette vient de commencer la publication d'une série de grands tableaux reproduisant à une large échelle les principaux détails des plantes et des animaux. Nous avons sous les yeux quelques-uns de ceux qui sont destinés à l'enseignement de la botanique. L'un d'eux nous montre, dans tous ses détails, la composition de l'ovule et le développement du sac embryonnaire. Un autre contient la structure de la racine. Plusieurs sont consacrés à la formation des spores dans les Algues et les Champignons. Avec

ces tableaux faits avec beaucoup de soin par MM. G. Bonnier et L. Mangin, il sera facile à un professeur *instruit* d'intéresser ses élèves et de leur dévoiler la structure si compliquée de l'organisme vivant. La maison Hachette s'était déjà essayée dans cette voie, en publiant les *bons points d'Histoire naturelle* et des tableaux coloriés représentant le *Phylloxera* et ses ravages, l'*Abeille* et la fabrication du miel et de la cire. Les tableaux d'histoire naturelle vont se succéder rapidement, et les professeurs pourront les utiliser dès la rentrée des classes. Nous avons déjà dit qu'il y en avait une série pour la zoologie. Elle est confiée à M. Périer, du *Muséum*. On sait combien de soins et de perfection la maison Hachette apporte à tout ce qui est gravure, et on sait aussi le succès de ce superbe *Atlas-manuel* dont nous avons déjà parlé. Pour se faire une idée de sa valeur, il n'y a qu'à le comparer, comme nous l'avons fait, à celui de Siehler, si renommé en Allemagne, pour être convaincu immédiatement de la grande supériorité de l'Atlas-manuel. C'est avec le même succès que se continue la publication de la carte de France à l'échelle de $\frac{1}{100000}$ dressée pour le service vicinal par ordre du ministre de l'intérieur. Les sept dernières feuilles publiées comprennent Metz, Thionville, Vaucouleurs, Commercy, Dreux, etc. Nous ne pouvons que féliciter les éditeurs de considérer toujours comme pays français les départements qui ont été séparés si brutalement, par la Prusse, de la mère patrie. Ces dernières cartes comprennent le relief du terrain dont on n'avait pas tenu compte au commencement de cette belle publication.

On sait combien l'agriculture souffre dans notre pays, et nous avons déjà dit, à propos de l'*Encyclopédie pratique de l'agriculteur*, que s'il y avait des causes générales, comme la concurrence étrangère contre lesquelles le producteur est presque impuissant, il en est d'autres, telles que les impôts excessifs et la routine, contre lesquelles il peut lutter. Il est électeur, il doit par conséquent n'accepter comme mandataire que l'homme intègre qui lui donnera le gouvernement à bon marché au lieu de l'administration prodigue qui le ruine. Contre la routine, il a la science.

C'est dans ce but que nous signalons spécialement à son attention toute une série d'ouvrages publiés à la librairie Didot, sous la direction de MM. L. Moll et Eug. Gayot, les principaux auteurs de *l'Encyclopédie pratique de l'agriculteur*. Ces ouvrages ont pour

but l'étude complète des principaux animaux domestiques. Ils sont intitulés : *la Connaissance générale du cheval* (in-8°, avec atlas de 103 figures); *la Connaissance générale du mouton* (in-8°, avec 97 figures); *la Connaissance générale du bœuf* (in-8°, avec atlas de 83 figures). Ne sait-on pas que les grands pays de concurrence, l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Australie, sont arrivées à des résultats incroyables dans l'élevage de ces divers animaux. Acquérir les connaissances nécessaires à ce sujet, savoir ce qui se passe hors de chez nous, n'est-ce pas la meilleure garantie du succès?

C'est dans le même ordre d'idées que nous conseillons la lecture du *Manuel de la culture et de l'ensilage du maïs et autres fourrages verts*, par Auguste Goffart (in-12, librairie G. Masson). L'auteur nous indique comment il est parvenu à ce résultat, si vainement cherché jusqu'à présent, de mettre en silos les fourrages verts et de les conserver, avec toutes leurs qualités, jusqu'au moment de les faire consommer.

M. Gauthier-Villars vient de faire paraître quelques nouvelles publications que nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs. 1° Les *Récréations mathématiques*, tome II, par Édouard Lucas. On y trouve les jeux suivants : qui perd gagne, les dominos, les marelles, le parquet, le casse-tête, les jeux de demoiselles, le jeu icosien d'Hamilton. Nous n'insisterons pas sur la façon intéressante avec laquelle l'auteur fait l'histoire et la démonstration de ces divers jeux. Le succès du tome Ier sera réservé à celui-ci. 2° L'*Histoire des sciences mathématiques et physiques*, tome II, par Maximilien Marie. Il comprend les découvertes des savants depuis Diophante jusqu'à Viète, c'est-à-dire de 325 à 1530. C'est l'époque de la naissance de l'algèbre et la période où les Arabes se mettent plus ou moins en rapport avec les savants du moyen âge. 3° *Théorie mécanique de la chaleur*, par Charles Briot, 2e édition, publiée par M. Mascart (in-8°). On sait avec quel talent Briot enseignait cette nouvelle science qu'il affectionnait particulièrement, et dont il a enrichi et perfectionné la théorie. Cette nouvelle édition sera d'autant mieux accueillie, que M. Mascart a trouvé des notes suffisantes pour reconstituer l'œuvre du maître. 4° *Expériences faites à l'exposition d'électricité*, par MM. Allard, Le Blanc, Joubert, Potier et Tresca (in-8°). Voilà un volume des plus utiles, puisqu'on y

trouve consignés les résultats obtenus dans le fonctionnement des nombreux appareils réunis lors de l'Exposition, et qui concernent les méthodes d'observation, les machines et lampes à courant continu et à courants alternatifs, les bougies électriques, les lampes à incandescence, les accumulateurs, le transport électrique du travail, les machines diverses. Les chiffres, les tableaux et les graphiques de ce livre sont d'une application constante.

Il y a longtemps que nous voulions donner, à nos lecteurs, une idée suffisamment étendue d'un livre que nous croyons excellent et dont le produit est destiné à une œuvre plus excellente encore. *Les dévotions du siècle, ses bienheureux et ses vénérables, ses chapelles et ses sanctuaires, par un* MÉCRÉANT, se vendent chez Victor Palmé, au profit des écoles chrétiennes de la paroisse Saint-Lambert de Vaugirard. L'auteur, M. Paul Serret, qui veut bien signer « un mécréant », fait honneur à sa signature dans chacune des 426 pages de son livre. Les « bienheureux » dont il parle sont des plus connus, Dieu merci! et nous sommes encore tout embaumés de la bonne odeur qui s'élève de leurs tombeaux. Ces « vénérables », nous les voyons tous les jours travailler sous nos yeux : crochetant des serrures pour commencer; enfonçant des portes, pour se faire la main; et s'offrant les uns aux autres des listes civiles de 8 milliards, pour se conserver plus longtemps à notre vénération. Quant aux « dévotions » du siècle, nous les connaissons mieux encore; elles sont infinies, des plus humiliantes et des plus dures, en dépit du double manteau d'impiété et d'athéisme sous lequel il essaye de les dissimuler. Le siècle est impie au fond, comme il est ingouvernable. Les premiers coquins venus, dégréés, désemparés, salariés, faisant eau de toutes parts au moment de couler à pic, s'ils ont pu retenir un lest convenable d'impudence, seront très bien admis à le gouverner; ils le gouverneront, d'ailleurs, chèrement et salement, comme il mérite d'être gouverné, mais ausssi largement qu'il plaira à la mer, aux vents et aux écueils. Il en est de même de l'impiété du siècle, le plus foncièrement dévot de tous les siècles connus. Celui-ci succombe, à la lettre, sous le nombre de ses dévotions. On a beau lui crier qu'elles le mettront sur la paille; qu'elles sont trop chères, même pour lui! et qu'il devrait voir à se procurer d'autres dévotions que celles-là et à meilleur marché. Il ne veut rien entendre. Avec des mœurs déplo-

rables, le bonhomme a énormément de principes et, comme ses gouvernants, il s'y attache d'autant plus qu'ils lui coûtent plus cher. En ce moment, il est attelé à un principe nouveau qu'il nomme, on ne sait pourquoi, « de gratuité » et dont il a fait, comme toujours, une dévotion nouvelle. Or cette dévotion, depuis deux ans qu'il essaye de la répandre, lui revient déjà à plus de 300 millions; et l'on a fait le calcul que pour la faire fleurir comme il convient, ou pour tirer au moins de son principe de gratuité les premières conséquences qu'il comporte, il lui en coûtera un milliard. Mais il n'en est point ébranlé, au contraire! — *Millione!* répondaient en se moquant les Italiens du treizième siècle aux véridiques récits de Marco-Polo, qui, pour sa peine, en retint le sobriquet. — Le siècle, lui, répondra, dans l'histoire, au nom de Milliard Ier. Depuis sa dernière guerre, qui lui coûta ce que l'on sait, il est comme enivré de tant de milliards sortis miraculeusement de sa poche. Il ne cesse de se vanter qu'aucun siècle, avant lui, n'avait payé tant de milliards d'un seul coup, ni tenté seulement une opération si colossale. Pour deux sous, il serait prêt à recommencer; il ne rêve que milliards et ne prend goût à rien s'il n'y voit, en perspective, le placement de quelques milliards; mais proposez-lui de vous forer un tunnel, un isthme, une législature ou n'importe quoi qui ne tombe point trop au-dessous de 5 milliards : il est l'homme qu'il vous faut. Notez que les milliards du siècle n'ont rien de fantastique. Ce sont tous milliards honnêtes, sonnants et trébuchants, bien alignés en or de bon aloi, et qui procèdent, non pas, subjectivement, de l'imagination déréglée du bonhomme, mais, objectivement, de notre poche; et c'est, presque toujours, ou un sentiment de lésinerie sordide, ou un pur motif de gratuité qui les tire de là. C'est pour avoir voulu économiser la liste civile de la monarchie, autant que pour avoir l'honneur d'être gouverné enfin par des ..... qui lui ressemblent, que cet .....-ci mettait hier sur le chantier pour 8 milliards de travaux improductifs. A la prochaine législature, ce sera un autre chantier de 8 milliards qu'il aura à tirer de sa cervelle. Cela fait beaucoup de milliards dans la perspective; et pour détaché que l'on soit de tout ce qui nous touche de plus près, tout le monde sent venir le moment où, à force d'être riche, le paysage cessera d'être gai. Le siècle, seul, reste imperturbable. Il se souvient qu'il ne s'est jamais trouvé plus riche que depuis le jour où il payait, si crânement, toutes les hontes d'un coup; et, il n'est pas homme à liarder davantage pour ses dévotions.

Ce ne sont là cependant que les moindres côtés, ou, si l'on veut, les côtés les plus recommandables du dévot, vraiment monstrueux, pris à partie par M. Serret. La ruine certaine, inéluctable, à brève échéance, est quelque chose. Mais après les sauvages explosions de la Commune, l'avènement officiel de la sauvagerie médité, préparé de longue main, acheté de toutes les trahisons, précipité à coups de millards : cela, c'est davantage. On revient de la ruine, on revient même de la barbarie, et la France en sait quelque chose. Mais, quoi que en disent nos docteurs de la pierre taillée, on ne revient pas de la sauvagerie; on y reste ou l'on s'y enfonce plus profondément. Or les négations qui nous viennent d'un certain côté de la science, ne font pas seulement le jeu des ..... qui nous oppriment; si elles pouvaient prévaloir dans l'opinion, elles nous mèneraient, seules, à cette déchéance définitive qui nous paraît vraiment offerte de tous les côtés, à la fois, par notre inertie, par le nombre de nos périls et enfin par la mort elle-même, qui frappe précisément là où nous avions mis ce que nous croyions être notre dernière espérance. Nous devons donc savoir particulièrement gré à M. Serret d'avoir consacré la bonne moitié de son livre aux prétentions, quelquefois peu modestes, amusantes d'autres fois, des savants d'une certaine école, et à la discussion de leurs titres à notre créance. Dans le chapitre intitulé : *De la certitude en matière scientifique*, il remarque qu'il n'y a pas plus de philosophies définitives qu'il n'y a d'empires définitifs.

Dans les sciences abstraites, ajoute-t-il, dans les mathématiques, les vérités s'ajoutent aux vérités, le progrès se réalise par voie d'*addition;* et la science croît avec les siècles. Au contraire, dans les sciences appliquées à la nature, au monde des choses et des esprits, le progrès procède par voie de *substitution*, non d'accroissement. Une théorie succède à une théorie et la remplace; le champ d'observation paraît autre, mais les choses sont les mêmes et on les regarde seulement par un nouveau côté. Chaque génération nouvelle emprunte surtout, des philosophies du passé, les informations indispensables pour éviter de redire les mêmes choses dans les mêmes termes. L'histoire de la philosophie n'est si riche, que parce que la philosophie est pauvre. Un nouveau système philosophique est souvent une diminution de la somme de vérité contenue dans les systèmes antérieurs. Dans le cas le plus favorable, il y aura des remaniements, un ordre nouveau du doute déplacé et reporté ailleurs. C'est l'esprit humain qui change de logement et transporte, avec soi, son mobilier autre part; mais le

mobilier ne varie guère... La longévité des systèmes, comme celle des empires, obéit à une loi de rapide décroissance. La vie moyenne des philosophies et la vie moyenne des philosophes ont, de nos jours, à peu près la même durée. L'homme mort, sa doctrine est mise en terre avec lui, et la même épitaphe sert pour les deux.....

Il en est de l'orgueil de la science comme de l'orgueil de la vie. Le Dieu qui nous a créés, connaissait parfaitement son propre ouvrage, et ne nous a point livrés, sans défense, à l'orgueil de l'esprit. Les ténèbres, les incertitudes, les incessantes contradictions de la science sont les correctifs de cet orgueil; comme les infirmités et les servitudes de notre nature, les correctifs de l'orgueil de la vie; et nous pouvons nous assurer que ce contrepoids ne nous manquera jamais. On n'a point équilibré les mondes avec tant de soin et de profonde sagesse, pour nous laisser seuls en butte à des entraînements disproportionnés à nos résistances. Les entraînés sont ceux qui le veulent bien. Mais les grands hommes qui, sur les routes profondes ouvertes par eux à la connaissance, paraissaient les plus exposés à l'orgueil, furent aussi les plus prévenus de soumission et d'humilité. Hippocrate, Képler, Galilée, Newton, Euler, Bonnet, Cuvier, Ampère, Cauchy, furent des hommes pieux. Ces traducteurs, inspirés du livre de la création, ne feignirent pas, comme nous, d'en méconnaître l'auteur. Comme Képler, avant lui, Newton terminait son grand ouvrage par un acte de foi auprès duquel nos négations, même les plus distinguées, ne laissent pas de pâlir extrêmement. L'ignorance, au surplus, la grossièreté et la sauvagerie pure, peuvent nier tout aussi bien, et même plus efficacement que nous. Darwin peut nier comme Laplace; Hœckel, nier comme Darwin; et tous nos perroquets, plus ou moins polytechniques, peuvent répéter, de confiance, les négations qui leur furent sifflées : il manque et il manquera toujours à ces protestations nihilistes d'être détachées du plus beau livre qui soit sorti jamais de la main d'un savant. Les *Principes de la Philosophie naturelle* sont un monument d'une espèce unique, qui ne sera plus égalé. — Toutes les analogies s'accordent pour nous faire placer au premier rang la certitude en matière de morale ou de religion; plus loin, et à bonne distance, la certitude en matière scientifique : quitte à demander, à l'observation, les arguments qu'elle peut ajouter à cette première affirmation du sens intime et de la raison.

Et, en effet, l'observation ne se refuse pas aux arguments qu'on lui demande; mais, ici, nous sommes contraints à nous limiter; car, autrement, nous n'aurions qu'à transcrire les soixante pages de ce chapitre. Disons donc seulement que les hommes les plus auto-

risés et les maîtres même de la science, quelquefois divisés entre eux et obligés de s'accuser mutuellement des plus graves erreurs, s'accordent cependant dans une sorte de commune défiance de leurs propres affirmations. Avec beaucoup de bonne volonté, un psychologue croira, peut-être, aux certitudes de la physiologie; un physiologiste, aux certitudes de la chimie; un chimiste, aux certitudes de la géométrie. Mais aucun chimiste ne croit à la certitude de la chimie; et un géomètre même, s'il est quelque peu informé, ne croira point à la certitude de la géométrie. Mais si l'on veut trouver cependant de la certitude, on le pourra encore, à la rigueur, et même aujourd'hui; mais à la condition que l'on s'arrête aux premières surfaces des choses. Plus loin, on ne trouverait que du doute. « Le doute est le seul oreiller qui convienne au savant; il doit tenir pour suspectes toutes les théories et chercher... des faits nouveaux. » — Pour Claude Bernard, la certitude se trouve peut-être ailleurs; mais, sûrement, elle n'est pas dans la physiologie! — Elle n'est pas davantage dans la chimie! nous dit à son tour M. Berthelot, dans la préface de sa *Mécanique chimique*. — Serait-elle au moins dans la loi de l'évolution? Pour Darwin, les espèces sont essentiellement *variables;* elles fluent les unes dans les autres par un mouvement ininterrompu et insensible; et supposé qu'il y eût des exceptions à la loi, l'heureux inventeur avoue... qu'il n'en a point trouvé. Pour M. A. Jordan, toutes les espèces sont *fixes*, primordiales, irréductibles; elles se propagent indéfiniment les unes à côté des autres, sans se mêler, copier, imiter ou déformer mutuellement, chacune suivant l'inaltérabilité spécifique qui lui fut assignée d'abord. *Il n'y a pas de variétés.* Mais ce qu'on entend ailleurs sous ce nom, est espèce, et possède tous les caractères de fixité inhérents à l'espèce. Telle est la loi.. et l'on n'y verrait pas d'exceptions. — Enfin, et pour abréger, la géométrie qui depuis plus de deux mille ans se croyait en possession de la certitude, la géométrie elle-même s'était trompée; il y a toute apparence que la géométrie euclidienne est fondée sur une erreur; et c'est, après Cauchy, le plus grand géomètre du siècle, c'est Gauss lui-même qui nous fait cet aveu.

On le voit. Le moment de proclamer l'infaillibilité de la science n'est pas encore venu; et, pour longtemps encore, l'adoration de la science risque de se confondre avec l'adoration de la force :

C'est idolâtrie cependant, ajoute M. Serret, que d'adorer la science

dans l'accumulation de ses effets, comme ce serait piété que de l'adorer dans ses principes. Mais parce que les principes de la science se dérobent autant à la presque universalité des hommes, que ses effets s'imposent à la vue de tous, il s'ensuit que la science mène l'humanité à une idolâtrie épouvantable, sans repentir et sans lumières, mais que nous croirons fondée sur l'évidence. Le christianisme avait trouvé l'humanité agonisante, jetée en proie aux corruptions païennes, aux extorsions du fisc, aux violences des barbares. Et ce fut de cette morte, ressuscitée par lui, que naquit cette civilisation qu'il remet aujourd'hui à la science. Le point de départ de la science est donc bien défini et bien net. Elle procède non du chaos, mais de l'ordre; non de toutes les oppressions, mais d'une liberté sage, contenue, méritante. Elle dispose non d'une terre aride, mais d'un sol engraissé de l'épargne de quatorze siècles; elle succède, non à la barbarie, mais à la civilisation la plus haute qui ait jamais admis les hommes; elle hérite de mille chefs-d'œuvre et des plus beaux exemples de toutes les vertus : que fera de tant de trésors la plus riche héritière du monde?

Pour le moment, elle achève de préparer ses voies. Elle jette les montagnes à la mer, elle verse les mers l'une dans l'autre; elle ouvre des lits assez larges pour recevoir le flot montant des plus grandioses invasions; elle fait voler en poussière les remparts vénérables que la nature avait pris soin de multiplier autour de toutes les patries. En même temps elle forge des cuirasses impénétrables qui se rient de tous les obus; elle élève des canons miraculeux qui se rient de toutes les cuirasses; et si on la trouve un moment inoccupée, c'est qu'elle songe à la belle fonte qu'il y aurait à faire, où l'on jetterait d'un coup toute l'épargne de l'humanité.

Nous n'avons rien dit des vivacités prime-sautières de l'auteur, non plus que des jugements *ab irato* que l'on rencontre dans son livre. L'extrême modération de nos ..... condamne peut-être ces vivacités que l'auteur, s'il eût été de bois, ne se fût point permises. N'étant pas de bois nous-même, nous faisons l'aveu que ces représailles nous conviennent assez. M. Serret sait lire; il a beaucoup lu; et si les lecteurs ne lui manquent pas, comme nous l'espérons bien, les honnêtes gens peuvent attendre quelque profit de ses lectures; nous dirons même, quelque consolation.

Dr Tison.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Sortira-t-on de la république? Ceux qui croyaient que M. le comte de Chambord, représentant de la royauté de droit divin et des principes de l'ordre social chrétien, était, en notre temps, le principal obstacle au rétablissement de la monarchie, peuvent voir que la cause monarchique, loin d'avoir gagné à sa mort, subit une crise fâcheuse, où elle risque de sombrer. La présence de M. le comte de Chambord imposait d'abord une certaine unité à tout le parti royaliste; quelles que fussent les anciennes divisions et les oppositions plus récentes, nul ne pouvait se dire royaliste en dehors de lui. Son droit était incontesté, son autorité indiscutable. En outre, il représentait une forme de gouvernement définie, certaine, et des principes de politique nettement établis, que tout le monde, sans doute, n'acceptait pas, mais où l'on sentait de plus en plus une force à laquelle il faudrait recourir pour échapper aux derniers excès de la révolution. Le comte de Chambord était le roi; la royauté qu'il personnifiait en lui, et quoiqu'elle fût contraire aux théories libérales, répondait à un besoin d'ordre et d'autorité qui se faisait de plus en plus sentir avec les événements. On savait qu'en allant à lui, on allait à la vraie monarchie, et qu'on y trouverait, à la fin, le salut.

La situation est bien changée aujourd'hui. Y a-t-il encore un roi? La plupart des royalistes reconnaissent, il est vrai, M. le comte de Paris pour l'héritier de Henri de Bourbon: un certain nombre d'entre eux, cependant, refusent de voir en lui le successeur légitime des anciens rois de France. Parmi les dissidents, les uns n'admettent pas la validité du traité d'Utrecht, en vertu duquel, Philippe V d'Espagne a renoncé pour lui et ses descendants, à perpétuité, à la couronne de France; en sorte qu'à leurs yeux,

M. le comte de Paris ne saurait prétendre à la qualité de chef de la Maison de France, qui appartient régulièrement au chef de la branche des Bourbons d'Espagne, plus proche parent du comte de Chambord que n'est M. le comte de Paris; les autres voient dans l'ancienne forfaiture de la famille d'Orléans un cas irrémissible d'indignité; mais ni ceux-ci ni ceux-là ne considèrent comme possible sans l'assentiment de la nation l'avènement au trône d'un prince étranger, et ils n'hésitent pas à déclarer le pouvoir vacant. Beaucoup de monarchistes, sans aller jusque-là, mettent des conditions à la dévolution des droits de Henri V à M. le comte de Paris. Ils ne reconnaissent pas la légitimité du droit en dehors des principes de la légitimité; ils n'admettent pas que M. le comte de Paris puisse succéder à M. le comte de Chambord en vertu du droit héréditaire, s'il n'est pas le continuateur de la monarchie traditionnelle avec laquelle son grand-père a rompu en 1830.

Toutes ces dissidences et ces hésitations au sein du parti royaliste amoindrissent considérablement l'autorité de M. le comte de Paris et la force de la monarchie. M. le comte de Paris, de son côté, garde une réserve qui n'est pas faite pour augmenter le nombre de ses adhérents. Il semble même que la mort du comte de Chambord n'ait été que la résurrection de l'ancien parti orléaniste. C'est lui qui parle et qui agit seul; c'est lui qui invoque le plus haut le droit héréditaire et qui impose le plus impérieusement, au nom du devoir et de la discipline, l'unité au parti monarchique; c'est lui qui trace le programme de la future royauté. Ce zèle bruyant d'un parti, dont l'opposition à M. le comte de Chambord était notoire, contraste avec la conduite de ceux qui étaient le plus près de la pensée de l'auguste défunt et qui servaient particulièrement la cause royaliste. C'est ainsi que les anciens familiers de M. le comte de Chambord, et avec eux les comités royalistes des départements et plusieurs des journaux qui relevaient d'eux ont disparu, jugeant que leur rôle était fini avec le nouveau chef du parti monarchique. L'*Union* a déclaré que sa mission qui la faisait l'interprète fidèle d la politique de M. le comte de Chambord étant terminée, l'honneur d'un dévouement intime et personnel lui imposait l'obligation de disparaître, après avoir salué « dans M. le comte de Paris le chef de la Maison de France, et en faisant des vœux pour qu'il lui soit donné de restaurer la monarchie chrétienne et traditionnelle ». En même temps que l'*Union*, d'autres feuilles légitimistes de pro-

vince cessaient de paraître; les comités royalistes, fondés sous l'inspiration directe de M. le comte de Chambord et organisés en vue d'une action politique conforme au programme du prince, se dissolvaient d'eux-mêmes. Dans la disparition de ces différents organes de l'action monarchique, il y avait de leur part un sentiment fondé qu'ils n'étaient plus en rapport avec la situation nouvelle créée par la mort de M. le comte de Chambord, ni avec la politique qui s'est annoncée tout de suite comme devant être celle de son successeur.

Et en effet, le *Soleil* et le *Moniteur Universel*, le *Figaro* et le *Français*, qui se sont empressés de parler au nom de M. le comte de Paris, ont donné le signal de l'évolution monarchique. Dès le premier jour, le *Soleil* déclarait que c'était d'une manifestation de la volonté nationale qu'il fallait attendre la restauration de la monarchie; et cette déclaration semblait tirer un caractère quasi officiel de sa conformité avec une lettre du 18 janvier 1871, où M. le comte de Paris disait : « En toute occasion j'ai bien nettement établi que je regarderais toujours comme le seul et vrai gouvernement de la France celui que mon pays aurait choisi. » Il est évident qu'une monarchie subordonnée à la volonté nationale, c'est-à-dire au plébiscite, n'a rien de commun avec la monarchie héréditaire dont le droit de succession investit M. le comte de Paris. On pouvait donc craindre que le petit-fils de Louis-Philippe ne répudiât l'héritage de Henri de Bourbon pour chercher en dehors du principe traditionnel un titre nouveau à la possession du trône. Il y avait là une sorte d'opposition formelle entre le droit héréditaire et la souveraineté du suffrage universel. En même temps cette monarchie d'origine populaire, cette monarchie fondée sur l'assentiment de la nation, s'annonçait comme devant reproduire un type de gouvernement tout différent de la conception politique de l'ancienne royauté.

Les mêmes journaux qui formulaient le principe de la nouvelle monarchie en traçaient aussi le programme. Le *Soleil* disait de M. le comte de Paris : « Lorsque l'heure aura sonné, il saura certainement remplir tous ses devoirs de roi, en conformité des vœux et des intérêts de la France moderne, profondément chrétienne et profondément conservatrice, mais faite au régime parlementaire, à la libre discussion et à la tolérance religieuse. » N'était-ce pas annoncer que le règne de M. le comte de Paris ne serait autre chose que la continuation de l'espèce de gouvernement libéral catholique,

rêvé par les inventeurs du Septennat et les auteurs de la Constitution de 1875?

Devant un principe de monarchie directement opposé à celui que personnifiait M. le comte de Chambord; en face d'un programme de gouvernement tout différent des conditions de la monarchie traditionnelle, des divisions devaient naître, des abstentions devaient se produire, au sein du parti royaliste. La polémique engagée à ce sujet entre l'*Univers* et le *Figaro* a eu son retentissement dans toute la presse. On a généralement reconnu la mauvaise foi du journal mondain qui affectait de dire que l'*Univers* niait le droit du comte de Paris et mettait le trouble dans le parti monarchique, alors que le journal honoré de la suprême approbation de M. le comte de Chambord ne faisait que poser les conditions d'une véritable restauration monarchique, et réclamer de M. le comte de Paris qu'il donnât des gages au vrai parti royaliste et conservateur.

La presse républicaine a bien compris le caractère du débat soulevé entre les anciens journaux orléanistes, plus ou moins attachés aux innovations révolutionnaires de 1789, et les journaux légitimistes et catholiques, fidèles à l'ancienne tradition de la royauté autoritaire et chrétienne. Le *Temps* l'a exactement résumé, et ce qu'il en dit fait bien connaître le fond de ce débat. « S'imaginer, dit-il, que les questions sur lesquelles discutent l'*Univers* et M. de Mun d'un côté, le *Figaro* et M. Hervé de l'autre, ne sont que des questions accessoires, qu'on peut réserver et qui n'empêchent pas une action commune, suppose une singulière puissance d'illusion. Qui ne voit, au contraire, du premier coup d'œil, que le conflit est radical et irréductible; qu'il éclate dans le fond des choses entre deux principes exclusifs l'un de l'autre : entre le gouvernement théocratique, le droit divin, la prépondérance de l'Église, la conception politique du moyen âge d'une part, et le droit moderne, la souveraineté du suffrage universel, le progrès libéral de l'autre? Qu'importe dès lors que l'on s'entende pour prononcer en même temps le mot de monarchie, lorsque sous ce mot on met des choses contradictoires, lorsqu'on est en guerre ouverte sur le principe même de l'autorité, sur la force qui doit donner l'impulsion au gouvernement, la règle de son fonctionnement et le but qu'il faut atteindre? En vérité, ce qui unit le prétendu parti monarchique, c'est un mot, rien de plus, une étiquette, une apparence; ce qui le divise, c'est la réalité même des choses.

« Pour mieux s'en convaincre encore, il suffit de voir en présence, pendant un moment, les deux conceptions politiques contraires. Peuvent-elles se considérer avec quelque sympathie et quelque tolérance, comme se tolèrent les fractions d'un même parti représentant les conséquences diverses d'un même principe? Nullement, car elles sont la négation radicale l'une de l'autre. Nous savons ce que les libéraux constitutionnels pensent des utopies de l'école légitimiste-cléricale. D'un autre côté, que voulez-vous que M. de Mun et l'*Univers* disent des principes des libéraux, de leurs aspirations et de leur conduite? C'est pour eux bien plus qu'une dissidence politique, c'est une hérésie religieuse, c'est la révolution sanctionnée et triomphante, c'est la ruine de leur foi et de leurs espérances. »

Après avoir rapporté diverses déclarations du *Figaro* qui font de ce journal un vrai disciple de 1789, *le Temps* concluait ainsi avec beaucoup de raison : « De bonne foi, que doivent penser *l'Univers* et tout le parti ultramontain d'un pareil langage? Nous autres, libéraux républicains, avons-nous jamais nié plus radicalement les principes de leur foi religieuse et politique? En avons-nous jamais parlé avec moins de respect? Ne sont-ils pas fondés à dire qu'entre ce libéralisme monarchique et le libéralisme républicain ils ne voient d'autre différence que celle de l'étiquette? Pourquoi ne les envelopperaient-ils pas l'un et l'autre dans le même anathème?

« *L'Univers* a raison en montrant donc un conflit de principes inconciliables, où les habiles ne veulent laisser voir que des nuances secondaires. En réalité, les royalistes constitutionnels de l'école de M. Hervé sont bien plus rapprochés des républicains parlementaires que des légitimistes cléricaux. »

Le Temps touche au fond de la question. Le dissentiment réel entre les néo-royalistes et les anciens légitimistes ou catholiques porte sur le caractère de la monarchie que M. le comte de Paris est appelé à restaurer. Sera-t-elle traditionnelle ou moderne, autoritaire ou libérale? Les antécédents de la famille d'Orléans, ses attaches, les idées qu'elle représente, les déclarations des organes officieux du parti orléaniste ne laissent guère de doute sur le système politique qui prévaudrait avec le successeur de M. le comte de Chambord. La France retomberait sous le régime parlementaire, dont l'expérience lui a été si fatale à plusieurs reprises; et la restauration de la monarchie, dans ces conditions, n'aurait d'autre effet que de préparer, dans un temps plus ou moins éloigné, une formi-

dable réaction républicaine. Devant cette perspective, le mot du rédacteur en chef du *Pays*, qui ne veut qu'un gouvernement fort et chrétien, qu'il soit empire ou royauté, est le mot de tous les vrais conservateurs : « Franchement, il ne vaudrait pas la peine de sortir de la république pour y rentrer aussitôt, après quelques mois à peine d'un essai impuissant. Si c'est là la monarchie qu'on nous offre, nous aimons autant la république ; et M. Grévy nous suffit pour une pareille besogne. »

Ces fâcheuses divisions du parti monarchique, entretenues par les polémiques des journaux et le silence de M. le comte de Paris, qui n'a point encore jugé à propos de faire connaître sa pensée, ni même de faire acte public de prétendant à la couronne, ces doutes, ces incertitudes sur l'avenir, cette absence de direction profitent singulièrement à la république. Il faut toute la confiance en elle-même que lui donne la faiblesse de ses adversaires, pour lui permettre de continuer, sans aucun égard pour l'opinion ni pour les intérêts de toute sorte qu'elle lèse, la série ininterrompue de ses fautes et de ses attentats. L'exécution de la loi dite de réforme judiciaire a dépassé tout ce que l'on pouvait attendre du cynisme des gens du pouvoir. Elle a révolté même plusieurs journaux républicains. Aucune critique ne vaut celle que le *Journal des Débats* a faite de la conduite du ministre de la justice en cette circonstance, quoique son principal rédacteur, M. John Lemoine, eût voté comme sénateur cette loi révolutionnaire :

« Les ravages qui viennent de s'exercer dans les rangs les plus élevés de la hiérarchie judiciaire sont faciles à expliquer. Telle qu'elle est sortie, non sans peine, des délibérations du Sénat, la loi d'épuration donnait au garde des sceaux le droit de choisir un certain nombre de victimes, mais elle ne lui permettait pas de distribuer des récompenses. Cette restriction a paru gênante à la chancellerie, qui a eu recours aux moyens les plus ingénieux pour rendre illusoires les garanties stipulées par l'Assemblée du Luxembourg. La promulgation de la loi a été retardée jusqu'à la dernière limite, afin d'assurer au ministre de la justice le droit de distribuer à des candidats choisis en dehors du personnel judiciaire les sièges devenus vacants pendant le mois d'août. De la sorte, le *Journal officiel* a enregistré des nominations à des emplois supprimés par une loi devenue définitive, mais dont la promulgation était retardée par un habile détour de procédure constitutionnelle.

« Il ne suffisait pas d'avoir ouvert à quelques protégés l'accès des fonctions judiciaires : il fallait en outre se ménager la possibilité de récompenser un certain nombre de magistrats qui, à défaut d'anciens et utiles services, n'avaient laissé échapper aucun prétexte pour afficher à grand bruit un dévouement dont la date était parfois assez récente. Au premier abord, il semble très difficile qu'une réduction de personnel fournisse au pouvoir exécutif une occasion de distribuer de l'avancement; mais la chancellerie a imaginé une solution qui lui a permis de tourner ce problème. Elle a eu soin d'exercer ses rigueurs sur les titulaires des grades élevés.

« Si désastreux que fût le principe consacré par la dernière loi, il n'eût pas été mortel pour la magistrature si l'œuvre d'élimination eût été conduite avec une modération et une équité relatives; mais, si un corps fortement constitué peut à la rigueur survivre à une épuration, il lui est infiniment plus difficile de résister aux atteintes portées aux principes professionnels par des promotions purement politiques et aux dissensions intérieures que provoquent les disgrâces arbitraires et les avancements immérités. »

L'exécution commencée par les cours d'appel se continue sur les tribunaux de première instance. La dernière série de décrets a achevé de bouleverser la magistrature. Là, comme dans les cours d'appel, ce sont les présidents et les vice-présidents qui ont été particulièrement frappés. Toutes les juridictions sont décapitées. Les magistrats les plus considérables par leur position, par leurs services, par leur mérite ont payé la peine, les uns de leur indépendance vis-à-vis du pouvoir, les autres de l'ombrage qu'ils portaient au député républicain et à sa clique électorale. Toute cette élite de juges intègres et distingués a fait place à une tourbe d'intrus que la faveur des puissants du jour et leur servilité avait désignés. L'absorption du pouvoir judiciaire par le législatif est complète. Toutes les nominations ont été l'œuvre des députés d'arrondissement dont le ministre de la justice n'a eu qu'à accepter aveuglément les choix, et ainsi la magistrature tout entière relève désormais de l'omnipotence parlementaire, c'est-à-dire de la bête à cinq cents têtes qui exerce aujourd'hui sa stupide tyrannie. Il n'y a plus en France de magistrature, ni de justice. Le règne du bon plaisir a succédé au régime du droit.

Malgré le scandale des nouvelles nominations judiciaires, le gouvernement n'aura pas à en rendre compte, parce que le ministre

de la justice n'a été dans cette circonstance que l'exécuteur des haines et le pourvoyeur des convoitises républicaines. Il n'en est pas de même de l'affaire du Tonkin qui occupe de plus en plus l'opinion. A la vérité, on ne sait rien au juste de ce qui se passe. Le régime parlementaire, dont la république se prétend la plus parfaite expression, n'empêche pas le gouvernement d'en agir comme s'il n'y avait ni Chambres, ni presse, ni suffrage universel. Les négociations engagées entre l'ambassadeur de Chine et M. Jules Ferry, en l'absence de M. Challemel-Lacour, restent complètement obscures. Nul ne saurait dire où elles en sont. Au fond, il s'agit moins de la suzeraineté plus ou moins illusoire de la Chine sur l'Annam que de la possession effective du Tonkin. Au point où nous en sommes, il n'y a plus à reculer devant les prétentions insolentes du Céleste Empire; la France doit garder sa conquête, mais il vaudrait mieux que ce fût par un arrangement analogue à celui que M. Bourrée avait conclu à Pékin, et qui a été si malencontreusement désavoué par M. Challemel-Lacour, qu'au moyen d'une guerre qui serait fort coûteuse en hommes et en argent. Les pourparlers traînent en longueur; l'insuffisance de M. Jules Ferry donne largement prise à l'astuce chinoise.

Dans l'incertitude où l'on est, tant du sort des négociations que des intentions du gouvernement, l'extrême gauche a pensé que c'était le moment pour elle d'intervenir. Quelques-uns de ses membres ont eu l'idée de provoquer une réunion du groupe afin d'examiner l'opportunité de la convocation des Chambres. Le ministère continue à être divisé sur cette question. Cependant la situation critique de nos troupes au Tonkin exige l'envoi immédiat de renforts. Le ministre de la guerre, très en faveur auprès des radicaux, voudrait la réunion immédiate des Chambres pour prendre avec elles les mesures nécessaires. Le président de la république serait, dit-on, de son avis. Chaque jour de perdu aggrave la situation. Il se pourrait que le ministère, comprenant la responsabilité qu'il assume en restant sur l'expectative, se décidât pour la convocation des Chambres malgré l'embarras qu'il pourra éprouver à s'expliquer et sur l'origine de l'expédition et sur les négociations avec la Chine, et sur le dissentiment entre le général Bouët, commandant du corps expéditionnaire et le commissaire civil, M. Harmand.

Sous le coup de l'émotion causée par les entrevues des souve-

rains d'Allemagne et d'Autriche et de leurs ministres en vue du renouvellement du traité entre les deux empires et de l'extension de l'alliance austro-hongroise à la Roumanie, l'Europe a vu d'autres réunions de princes, d'autres mouvements diplomatiques se produire d'un autre côté. Le voyage de M. Gladstone à Copenhague, où se trouvaient réunis l'empereur et la famille impériale de Russie, le roi de Grèce et la princesse de Galles, devait naturellemunt paraître une réponse au conciliabule allemand. On a été jusqu'à parler de traités d'alliance entre la Russie et l'Angleterre ne tendant à rien moins qu'au démembrement de la Turquie. Les entretiens de Fredensborg ont dû plutôt avoir pour objet la conservation de la paix en Orient, notamment le maintien de l'état de choses actuel dans la presqu'île des Balkans. Ce ne sont pas seulement les visées plus ou moins probables de la politique austro-hongroise sur les petits Etats danubiens, ce sont aussi les agitations intestines de la Bulgarie et de la Serbie qui ont pu amener le premier ministre anglais à échanger ses vues avec l'empereur de Russie. Les questions constitutionnelles, les luttes parlementaires en sont déjà à mettre le trouble dans ces jeunes royaumes ; et la situation de leurs souverains pourrait s'en trouver gravement compromise. En même temps l'insurrection en Croatie, presque réprimée aujourd'hui, est venue montrer aussi que des ferments d'agitation couvent dans les parties slaves de l'empire d'Autriche, toujours prêtes à se détacher de l'unité, pour échapper à ce dualisme qui assure à l'élément hongrois une prépondérance contre laquelle proteste leur esprit d'antagonisme et d'indépendance. Ce sont là autant de causes permanentes de troubles, autant de menaces de conflagration qui doivent tenir en éveil l'attention des hommes d'Etat. L'Orient est devenu plus que jamais l'objectif de toute la politique européenne.

Dans sa lettre au prince-archevêque de Vienne, à l'occasion du deux-centième anniversaire de la délivrance de cette ville par Sobieski, Léon XIII ne s'est pas borné à rappeler la part importante et glorieuse que la papauté a eue dans ce grand événement ; mais après avoir montré que si l'Europe a échappé à la barbarie musulmane, c'est aux papes surtout qu'elle le doit, il a fait allusion à cette nouvelle barbarie des gouvernements modernes, contre laquelle l'Eglise a encore à lutter. Avec autant de modération que de force, le Pontife a dénoncé l'injustice et l'imprudence des conflits soulevés entre les deux pouvoirs spirituel et temporel, au grand détriment

de la société elle-même. La leçon s'adressait surtout à l'Allemagne et à la France. Le progrès lent mais continu des négociations entre Rome et Berlin, les concessions arrachées au grand chancelier de l'Empire, font entrevoir pour le premier de ces deux pays la fin du *Kulturkampf*. Quant à la France, les démarches personnelles du Pape auprès du président de la république paraissent n'avoir eu jusqu'ici d'autre résultat que d'amener le gouvernement à restituer aux ecclésiastiques le traitement dont il les a injustement privés. C'est une bien petite réparation pour tout le mal fait à la religion depuis cinq ans. Mais la république est incapable de comprendre les invitations si patientes et si réitérées du Pape à la paix religieuse.

Arthur Loth.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE (1)

19 *août.* — Le Saint-Père reçoit un grand nombre de personnes notables à l'occasion de la fête de saint Joachim, son patron.

20. — Ouverture de la session des Conseils généraux dans tous les départements.

En raison des nouvelles élections qui viennent d'avoir lieu, il s'est produit un assez grand nombre de changements dans le personnel des présidents desdits conseils.

21. — Pèlerinage national à Lourdes. Douze mille pèlerins, dont deux mille malades, se rendent en procession à la grotte.

Les catholiques de la Suisse allemande, les Valaisans, les Fribourgeois, les Jurassiens se donnent rendez-vous à Ensielden, pour prendre part, sous la protection de Notre-Dame des Ermites, aux travaux de l'assemblée générale du Pius-Verein suisse.

Des rixes violentes entre les catholiques et les Orangistes éclatent à Coatbridge (Irlande), et donnent lieu à de nombreuses arrestations.

22. — Les troupes françaises s'emparent de Haïzoung, et prennent cent cinquante canons.

Convocation du Conseil fédéral allemand pour le 27 août, et du Parlement allemand pour le 29.

23. — Le courrier de Saïgon apporte la nouvelle du bombardement par mer des forts et batteries situés à l'entrée de la rivière d'Hué, et l'occupation par nos troupes de ces forts et batteries après une brillante attaque par terre. Environ sept cents Annamites ont été tués et un très grand nombre blessés.

A la suite de cette occupation, une suspension d'armes est accordée par l'amiral français.

24. — Mort de M. le comte de Chambord, au château de Frohsdorf, après deux mois d'un long martyre et de cruelles souffrances. Avec cet auguste Prince s'éteint le dernier représentant de la descendance directe de Louis XIV et de la branche aînée des Bourbons.

(1) Le numéro du 15 septembre ayant été exclusivement consacré à la mémoire de M. le comte de Chambord, nous avons dû renvoyer le *Memento* chronologique de la première quinzaine de septembre à la quinzaine suivante. Nous le reprenons aujourd'hui à la date où nous l'avons laissé il y a un mois.

Comme nous l'avons constaté dans le numéro spécial que la Revue a consacré à cette belle vie, cette mort excite les plus vives et les plus respectueuses sympathies en France et à l'étranger.

Un télégramme, adressé au ministre de la marine par le général Bouët, fait part d'une sortie opérée par mille huit cents hommes de nos troupes dans la direction de Son-Taï, et des résultats obtenus après un combat qui n'a pas duré moins d'une journée.

L'ennemi a évacué ses positions et s'est replié sur Son-Taï.

Mort de Louise Lateau, la célèbre stigmatisée de Bois-d'Haine, si connue de tous les catholiques.

25. — Clôture du parlement anglais. Il est prorogé jusqu'au 15 novembre. Le discours de clôture constate que la bonne harmonie dans les relations de l'Angleterre avec les autres puissances continue; la conférence pour la navigation sur le Danube a abouti à un arrangement favorable au commerce. L'œuvre de la réorganisation administative de l'Egypte a été retardée par le choléra, mais elle progresse constamment. Les incidents soulevés par les opérations de la France à Madagascar sont l'objet de communications au gouvernement français, et tout fait espérer qu'elles aboutiront à un résultat favorable. Le discours constate que le rétablissement d'une paix durable dans le Zululand ne s'est pas encore réalisé, le gouvernement fera tout pour arriver à une solution satisfaisante.

La situation de l'industrie agricole de l'Angleterre s'est améliorée, et l'état général du commerce et de l'industrie est satisfaisant.

La situation de l'Irlande est également plus satisfaisante. Le gouvernement espère que les mesures prises pour améliorer la situation des fermiers en Angleterre et en Écosse augmenteront la confiance réciproque des fermiers et des propriétaires.

Le discours se termine en énumérant les diverses lois votées pendant la dernière session.

26. — Départ des princes de la famille d'Orléans pour Frohsdorf.

27. — M. Harmand, commissaire de la République française, et M. de Champeaux, administrateur principal des affaires indigènes à Saïgon, sont reçus par le roi d'Annam, avec toutes les marques de la soumission la plus absolue.

Les plénipotentiaires français apportent à Hué un projet de traité qui stipule :

1° Le payement d'une indemnité de guerre;

2° L'occupation des forts d'Hué par une garnison française jusqu'à complet payement;

3° Rappel des troupes annamites opérant dans le Delta du fleuve Rouge, et leur mise à la disposition du général Bouët pour chasser les Pavillons Noirs;

4° Confirmation du protectorat français sur tout l'Annam, déjà établi en principe par le traité de 1874, mais avec des garanties complètes qui faisaient défaut dans ce traité.

28. — Les princes d'Orléans se rendent à Frohsdorf, près de la dépouille mortelle de M. le comte de Chambord.

Mort de la reine de Madagascar.

A la suite de négociations très actives entre lord Granville et M. Challemel-Lacour, le fameux ministre biblique, M. Shaw, est relâché. — On dit même que le gouvernement anglais exigerait pour lui une indemnité.

29. — M. le comte de Paris envoie aux souverains la notification de la mort de M. le comte de Chambord. — Les dépêches sont signées : Philippe, comte de Paris.

Ouverture du Parlement allemand. Le discours du trône, contient les déclarations suivantes :

« Le Parlement de l'empire a été convoqué pour discuter, conformément aux prescriptions de la constitution, le traité de commerce conclu entre l'Espagne et l'Allemagne.

« Les gouvernements confédérés, tenant compte du vif désir que l'industrie allemande éprouve de voir mettre promptement en vigueur les allègements apportés aux droits de douane, ont tous exprimé l'opinion que l'on devait, en se basant sur une entente diplomatique, mettre provisoirement en vigueur ces diminutions de droits, en réservant l'assentiment du Conseil fédéral et du Parlement allemand, et qu'il fallait demander à ces Assemblées de sanctionner cette infraction aux prescriptions de la Constitution.

« Contrairement à ce qu'on a avait prévu, des plaintes se sont élevées dans le public contre l'infraction en question, et la légalité du procédé consistant à demander la sanction ci-dessus mentionnée, a été contestée ; c'est pourquoi l'empereur a cru devoir faire abstraction des considérations qui l'empêchaient de convoquer immédiatement le Parlement. »

30. — Le Saint-Père reçoit en audience particulière une délégation de la Société du Denier de saint Pierre de Rome. Le président de cette délégation, le prince Altieri, lit au Souverain Pontife une noble et affectueuse adresse, résumant l'histoire de l'institution du Denier de saint Pierre à Rome.

Sa Sainteté répond à l'adresse du prince Altieri, en montrant l'importance et l'opportunité d'une œuvre, qui, malgré la spoliation dont il est victime, le met à même de subvenir aux besoins de l'Église et de soutenir tant d'institutions qui ont pour objet le bien matériel et moral de la société chrétienne.

Le Saint-Père signale, en particulier, la sollicitude que réclame de son suprême ministère la saine éducation de la jeunesse, et il se déclare prêt à faire dans ce but des sacrifices de plus en plus étendus.

31. — Le *Journal officiel* promulgue seulement aujourd'hui la loi sur la réforme judiciaire.

L'empereur d'Autriche fait une visite inattendue à M. le comte de Paris. Cette visite produit grande sensation dans le monde politique.

A l'occasion du refus de sépulture ecclésiastique fait par le curé de Motiers à un suicidé, M. le Président du Conseil d'État du canton de Neuchâtel, ayant écrit à Mgr Mermillod une lettre pour le prier d'ordonner à son clergé de considérer à l'avenir tout suicidé comme un aliéné et de lui accorder les prières publiques de l'Église, en reçoit la lettre suivante, dont la doctrine rigoureuse et inattaquable mérite d'être connue dans toute l'Église :

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre que vous m'avez adressée à l'occasion d'un refus de sépulture fait par M. l'abbé Ruedin. Je vous remercie de cette communication, qui témoigne de votre volonté de maintenir la paix religieuse dans le canton de Neuchâtel; vous me permettrez d'y répondre en toute loyale franchise et de vous soumettre à ce sujet quelques respectueuses observations.

« L'Eglise catholique n'accorde pas, en effet, la sépulture religieuse à ceux qui, dans la possession de leurs facultés et sous le poids de leur responsabilité morale, se sont suicidés. Elle ne fait par là qu'affirmer la répulsion qu'éprouvent tous les peuples contre ce crime condamné par le droit naturel, par le droit social et par Dieu, auteur de la nature et de la société.

« Toute créature porte en elle un principe et un sentiment qui s'opposent à sa destruction; sa vie est une lutte pour la conservation de son existence. La famille et la société protestent contre le suicide; l'homme qui porte atteinte à sa vie commet une iniquité contre elles, et les prive d'un secours plus ou moins nécessaire d'un de leurs membres; il met l'ordre social en péril, en diminuant le pouvoir de la justice à laquelle appartient la punition des crimes.

« Dieu, auteur et Providence, ne peut autoriser cette violation de ses droits; les païens eux-mêmes reconnaissent cette souveraineté divine sur la vie humaine; Socrate disait : « Nous sommes ici-bas comme dans un poste, et il nous est défendu de le quitter sans la permission du Maître de la vie. »

« Ces principes sont incontestables et admis par tous; l'Eglise les promulgue et les sanctionne par la défense qu'elle fait à ses prêtres d'accorder leur ministère à ceux qui, par une mort volontaire et préméditée, ont méconnu ces lois fondamentales et ce devoir de porter la vie avec courage et utilité.

« Parfois même, ces malheureux suicidés n'appartiennent pas à l'Eglise par leur naissance ou s'en étaient séparés volontairement, affirmant d'autres croyances et pratiquant un autre culte. L'Eglise, si elle versait ses prières sur leur cercueil, violerait leur liberté de conscience, puisqu'elle leur imposerait à la mort des pratiques qu'ils ont rejetées pendant leur vie. Si je ne me trompe, c'est le cas du suicidé qui a été l'occasion de votre office.

« Sans doute, de nombreux médecins aliénistes prétendent que le suicide est toujours un acte de folie dont l'homme n'est jamais responsable; mais cette théorie est combattue aussi par des hommes autorisés qui déclarent qu'absoudre tous ceux qui se donnent la mort serait un grand péril social, car il est peu d'hommes qui n'aient à subir dans leur vie des heures douloureuses d'extrême accablement. Sans doute, il importe de ne pas heurter l'opinion publique; mais, dans nos temps de commotions générales et fréquentes, de vives douleurs morales, de doctrines matérialistes et pessimistes, il est nécessaire aussi d'éclairer les foules et de diriger cette opinion qui est la reine du monde. Voilà pourquoi il y a des refus de sépulture que réclament le droit, la conscience, la liberté des âmes et le souci de la prospérité publique.

« Vous excuserez cette exposition de nos principes et vous me pardonnerez de vous dire encore qu'une loi universelle de l'Eglise ne peut pas être abrogée par un clergé local. Mais croyez que l'Eglise incline à user de sages tempéraments et de sages condescendances dans l'application de cette loi; les prêtres du canton de Neuchâtel, à qui je communiquerai votre lettre, s'empresseront de comprendre la nécessité de la prudence et de la douceur; ils se feront un devoir d'acquiescer dans ces cas, qui seront rares, je l'espère, au témoignage des médecins et des familles; ils sauront ainsi concilier avec leurs devoirs de prêtres tout ce que demandent la compassion pour de malheureux exaltés, la charité évangélique pour des parents en deuil. Vous ne doutez pas de leur volonté sincère de conserver la paix religieuse dans votre canton, l'harmonie avec les autorités civiles, et de ménager les exigences légitimes de l'opinion; c'est leur désir et le mien.

1er *septembre.* — Lettre Encyclique de N. T. S. P. le Pape Léon XIII sur le saint Rosaire.

A nos Vénérables Frères, les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques du monde catholique en grâce et en communion avec le Saint-Siège apostolique.

LÉON XIII PAPE

« Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

« Le devoir du Pontificat suprême qui Nous a été confié, et la condition particulièrement difficile des temps présents, Nous avertissent et Nous pressent chaque jour davantage de veiller avec d'autant plus de soin à la garde et à l'intégrité de l'Eglise que les calamités dont elle souffre sont plus graves. C'est pourquoi, en même temps que Nous Nous efforçons de défendre par tous les moyens en notre pouvoir les droits de l'Eglise, et de prévoir et de repousser les dangers qui la menacent ou qui l'assaillent, Nous avons aussi grand soin d'implorer les secours divins, sans lesquels Nos labeurs et Nos soins ne peuvent obtenir un heureux résultat.

« Dans ce dessein, Nous estimons que Nous ne saurions employer de moyen plus efficace que de Nous rendre favorable, par la ferveur de Notre culte, la sublime Mère de Dieu, la Vierge Marie, qui est la gardienne de la paix, la dispensatrice de toute grâce, qui a été placée par son divin Fils au faîte de la gloire et de la puissance afin d'aider de sa maternelle protection les hommes, dans leur difficile et dangereux voyage vers la Cité éternelle. C'est pourquoi, à l'approche du solennel anniversaire qui rappelle les insignes bienfaits que le peuple chrétien a obtenus par le Saint-Rosaire, Nous voulons que, cette année, cette sainte prière soit adressée, avec plus de ferveur, par le monde catholique à la Vierge Souveraine, afin que par son intercession Nous obtenions de son divin Fils le soulagement ou la fin de Nos maux, Nous avons donc pensé, Vénérables Frères, à vous adresser ces lettres afin que, vous associant à Notre dessein, vous employiez votre autorité et votre zèle à exciter la piété des peuples pour qu'ils se conforment à Nos intentions.

« C'est une grande tradition des catholiques de chercher un refuge en Marie et de s'en remettre à sa maternelle bonté lorsque les temps sont troublés

et les circonstances pleines de périls. C'est la preuve que l'Eglise catholique a toujours mis à bon droit sa confiance et son espérance en la Mère de Dieu. En effet, la Vierge préservée de la souillure originelle, choisie pour être la Mère de Dieu, et par cela même associée à lui dans l'Œuvre de la Rédemption, jouit auprès de son Fils d'une telle faveur et d'une telle puissance que jamais nul homme, nul ange n'a pu ni ne peut les obtenir. Et comme il lui est doux et souverainement agréable d'accorder son assistance secourable à ceux qui la prient, il n'est pas douteux qu'Elle ne veuille accueillir et en quelque sorte prévenir les vœux que lui adressera l'Eglise universelle.

« Cette piété si grande et si confiante envers l'auguste Reine des cieux n'a jamais brillé d'un éclat aussi resplendissant que quand la contagion de l'erreur ou le débordement de la corruption, ou les attaques d'adversaires puissants, ont paru mettre en péril l'Eglise de Dieu. L'histoire ancienne et moderne, les fastes les plus mémorables de l'Eglise gardent le souvenir des supplications publiques et privées adressées à la Mère de Dieu, ainsi que des effets de sa bienveillante protection, qui en maintes circonstances, a rétabli la paix et la tranquillité publiques. De là ces titres dont l'a saluée le peuple chrétien en l'appelant Notre-Dame Auxiliatrice, Notre-Dame de Toute grâce, Notre Dame de Consolation, Notre-Dame des Victoires, Notre-Dame de la Paix. De tous ces titres consacrés, le plus mémorable est celui de Notre-Dame du Rosaire, car par ce nom ont été à jamais consacrés les insignes bienfaits dont lui est redevable le nom chrétien.

« Vous savez, Vénérables Frères, quels tourments et quels deuils ont apportés à la sainte Eglise de Dieu, vers la fin du douzième siècle, les hérétiques albigeois qui, nés de la secte des manichéens, infestaient le Midi de la France et tous les autres pays du monde latin de leurs pernicieuses erreurs. Portant partout la terreur de leurs armes, ils étendaient leur domination par le meurtre et les ruines. Contre ce fléau, Dieu, dans sa miséricorde, a suscité l'insigne père et fondateur de l'ordre des Frères Prêcheurs. Ce héros, grand par la pureté de sa doctrine, par l'éclat de ses vertus, par ses travaux apostoliques, animé de l'esprit de Dieu, combattit les ennemis de l'Eglise catholique, non par la violence et par les armes, mais par la seule puissance de la prière du Saint-Rosaire que, le premier, il a propagée et que ses enfants ont portée aux quatre coins du monde. Eclairé par la grâce divine, il prévoyait que cette dévotion serait comme une puissante machine de guerre qui mettrait en fuite les ennemis et confondrait leur audace et leur folle impiété. C'est en effet ce qui est arrivé. Cette nouvelle forme de prière, répandue et pratiquée suivant l'institution de saint Dominique, a fait refleurir la piété, la vraie foi, la concorde; les projets des hérétiques ainsi que leurs artifices furent renversés. Grâce à elle encore, beaucoup d'égarés ont été ramenés à la voie droite, et la fureur des impies a été domptée par les armées catholiques levées pour repousser le force par la force.

« L'efficacité et la puissance de cette prière se sont encore manifestées au seizième siècle, alors que les armées innombrables des Turcs étaient à la veille d'imposer le joug du paganisme et de la barbarie à presque toute

l'Europe. A cette époque, le pape saint Pie V, après avoir réveillé chez tous les princes chrétiens le sentiment du péril commun, n'omit rien pour obtenir en faveur du peuple catholique le secours de la toute-puissante Mère de Dieu implorée par la récitation du Rosaire. Merveilleux spectacle admiré de la terre et des cieux, alors que toutes les âmes n'avaient plus qu'une même pensée! Car, tandis que les soldats du Christ, prêts à verser leur sang et à donner leur vie pour le salut de la religion et de la patrie, sans souci du nombre, tenaient tête aux ennemis non loin du golfe de Corinthe, ceux qui n'avaient pu prendre les armes, pieuse armée de suppliants, imploraient Marie, saluaient Marie, par la récitation du Rosaire, et demandaient la victoire pour leurs frères qui combattaient.

« La Reine que l'on invoquait ne resta pas sourde, car la bataille navale s'étant engagée à l'entrée du golfe de Lépante, la flotte des chrétiens, sans éprouver elle-même de grandes pertes, remporta une insigne victoire et anéantit les forces ennemies. C'est pourquoi le saint Pontife, en reconnaissance de ce bienfait signalé, voulut qu'une fête en l'honneur de Notre-Dame de la Victoire consacrât la mémoire de ce combat mémorable. Grégoire XIII a établi cette fête et l'appela fête du Saint-Rosaire.

« Au dernier siècle, d'importants succès furent aussi remportés sur les forces turques, soit à Temesvar, en Pannonie, soit à Corcyre, en des jours consacrés à la sainte Vierge Marie et grâce à la récitation du Rosaire. C'est en reconnaissance de ces faveurs que Clément XI, notre prédécesseur, étendit à toute l'Eglise l'obligation de célébrer la fête de Notre Dame du Rosaire.

« Si donc il est bien reconnu que cette prière est particulièrement agréable à la sainte Vierge, qu'elle est surtout efficace pour la défense de l'Église et du peuple chrétien et qu'elle obtient toutes sortes de bienfaits publics et particuliers, il n'est pas étonnant que plusieurs de Nos prédecesseurs se soient appliqués à la répandre et à la recommander par des éloges magnifiques. Urbain IV a attesté *qu'il n'y a pas de jours où le Rosaire ne procure quelque avantage au peuple chrétien.* Sixte IV a dit que cette manière de prier *procure l'honneur de Dieu et de la Sainte Vierge, et détourne les dangers qui menacent le monde.* Léon X a déclaré *qu'elle a été instituée contre les hérésiarques et les hérésies pernicieuses;* et Jules III l'a appelée *la gloire de l'Eglise.* Saint Pie V a dit aussi, au sujet du Rosaire, que, *grâce à la diffusion du Rosaire, les fidèles enflammés par la méditation, réchauffés par la prière, sont devenus d'autres hommes; les ténèbres de l'hérésie se sont dissipées et la lumière de la foi catholique a brillé de tout son éclat.* Enfin Grégoire XIII a déclaré à son tour que le *Rosaire avait été institué par saint Dominique pour apaiser la colère de Dieu et implorer l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie.*

« Emu de ces pensées et des exemples de Nos prédécesseurs, Nous avons cru très opportun d'ordonner, en ce temps, des prières solennelles, afin qu'en invoquant la sainte Vierge par la récitation du Rosaire, nous obtenions de son Fils Jésus-Christ un semblable secours contre les dangers qui Nous menacent. Vous savez, Vénérables Frères, les graves épreuves auxquelles l'Eglise est journellement exposée : la piété chrétienne, la moralité publique, la foi elle-même, qui est le bien suprême et le principe de toutes

les autres vertus, tout cela est chaque jour menacé des plus grands périls. Non seulement vous connaissez notre situation difficile et nos angoisses, mais votre charité vous porte à vous y associer et à y prendre part.

« Car c'est une chose des plus douloureuses et des plus lamentables de voir tant d'âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ, entraînées par le tourbillon d'un siècle égaré, et précipitées dans l'abîme et dans une mort éternelle. — Nous avons, de nos jours, autant besoin du secours divin qu'à l'époque où le grand Dominique leva l'étendard du Rosaire de Marie afin de guérir les maux de son époque. Ce grand saint, éclairé par la lumière céleste, entrevit clairement que, pour son siècle, aucun remède ne serait plus efficace que celui qui ramènerait les hommes à Jésus-Christ, *la voie, la vérité et la vie*, et les pousserait à réclamer le patronage de cette Vierge, à qui il est donné de *détruire toutes les hérésies*.

« Le Saint Rosaire a été composé de telle manière par saint Dominique, que les mystères de notre salut y sont rappelés dans leur ordre, et cette méditation est comme enlacée par la récitation de la Salutation angélique, et par l'invocation de Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jesus-Christ Nous, qui cherchons un remède à des maux semblables, Nous avons le droit de croire qu'en Nous servant de la même prière qui a servi à saint Dominique pour faire tant de bien au monde catholique, Nous pourrons voir diminuer les maux dont souffre notre époque.

« Aussi Nous engageons de toutes Nos forces les chrétiens à s'appliquer, soit en public, soit en particulier et au sein de leur famille, à réciter sans jamais se lasser, le Rosaire; Nous voulons que le mois d'octobre de cette année soit consacré entièrement à Notre-Dame du Rosaire. Nous décrétons et ordonnons que dans tout le monde catholique, pendant cette année, on honore solennellement, avec une piété et une pompe particulières, la Reine du Saint Rosaire; que depuis le premier jour du mois d'octobre prochain, jusqu'au second jour du mois de novembre suivant, dans toutes les paroisses, et, si les évêques le jugent opportun et utile, dans toutes les autres églises ou chapelles dédiées à la sainte Vierge, on récite cinq dizaines du Rosaire ou chapelet, en y ajoutant les litanies de la Vierge.

« Nous désirons que le peuple qui viendra prendre part à ces exercices de piété, assiste en même temps au saint sacrifice de la messe ou à un salut du Très Saint-Sacrement. Nous approuvons de grand cœur que les confréries du Saint-Rosaire fassent, conformément aux anciens usages, des processions solennelles à travers les villes, afin de glorifier publiquement la religion Cependant, si, à cause du malheur des temps, dans certains lieux, cet exercice public de la religion n'était pas possible, qu'on le remplace par une visite plus assidue aux églises, et qu'on fasse éclater la ferveur de la piété par une pratique plus fervente encore des vertus chrétiennes.

« En faveur de ceux qui feront ce que Nous avons prescrit, il Nous plaît d'ouvrir les célestes trésors de l'Eglise, pour qu'ils y puisent à la fois un encouragement et une récompense de leur piété. A tous ceux donc qui, dans le temps fixé, auront assisté à l'exercice de la récitation publique du Rosaire et des Litanies, et auront prié à nos intentions, Nous concédons

une indulgence de sept années et sept quarantaines, qu'ils pourront gagner chaque fois. Nous voulons également faire jouir de cette faveur ceux qu'une cause légitime aura empêchés de concourir à ces prières publiques, pourvu qu'en leur particulier ils aient accompli ce pieux exercice, et prié Dieu à la même intention. Nous accordons une indulgence plénière à ceux qui, dans le même temps, auront au moins dix fois accompli ces exercices soit publiquement dans les temples sacrés, soit dans leurs maisons (par suite d'excuses légitimes), et qui, après s'être confessés, auront reçu la sainte communion. Nous accordons encore une indulgence plénière à ceux qui, soit le jour de la fête de Notre-Dame du Rosaire, soit dans les huit jours suivants, après avoir purifié leur âme par une salutaire confession, se seront approchés de la sainte table, et auront, dans quelque temple, prié Dieu et la sainte Vierge pour les nécessités de l'Eglise, selon Notre intention.

« Et maintenant, Vénérables Frères, plus vous avez à cœur et l'honneur de Marie et le salut de la société humaine, plus vous devez vous appliquer à nourrir la piété des peuples envers la très sainte Vierge, et à augmenter leur confiance en elle. Nous sommes persuadé que c'est par un dessein providentiel qu'en ces temps d'épreuves pour l'Église, l'ancien culte envers l'auguste Vierge est plus que jamais florissant parmi l'immense majorité du peuple chrétien. Que les nations chrétiennes, excitées par Nos exhortations, enflammées par vos appels, recherchent avec une ferveur de jour en jour plus grande la protection de Marie ; qu'elles aiment de plus en plus la pratique du Rosaire, cette dévotion que Nos ancêtres regardaient comme un remède toujours efficace contre leurs maux, et comme un noble ornement de la piété chrétienne. La Patronne céleste du genre humain exaucera ces prières et ces supplications, et elle accordera facilement aux bons la faveur de voir leurs vertus s'accroître, aux égarés, celle de revenir au bien et de rentrer dans la voie du salut. Elle obtiendra que le Dieu vengeur des crimes, se souvenant de sa clémence et de sa miséricorde, écarte tout péril et rende au monde chrétien et à la société la tranquillité que nous désirons.

« Confiant en cet espoir, Nous supplions Dieu, par l'entremise de Celle en qui il a mis la plénitude de tout bien, Nous le supplions de toutes nos forces de répandre abondamment sur vous, Vénérables Frères, ses faveurs célestes. Et comme gage de Notre bienveillance, Nous vous donnons de tout Notre cœur, à vous, à votre clergé et aux peuples commis à vos soins, la Bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 1er septembre de l'an 1883, sixième de Notre Pontificat.

« LEON XIII, PAPE. »

Un service funèbre particulier est célébré à la chapelle de Frohsdorf pour le repos de l'âme de M. le comte de Chambord, par Mgr Vannutelli, nonce apostolique auprès de la cour d'Autriche, en présence de toute la famille de M. le comte de Chambord, des princes d'Orléans et de tous les membres de la maison impériale d'Autriche.

2. — M. le comte de Paris est reçu par l'empereur d'Autriche. Les honneurs militaires lui sont rendus.

3. — Obsèques de M. le comte de Chambord à Goritz. Des services religieux sont célébrés en même temps par toute la France pour l'auguste et regretté defunt.

4. — Le Reichstag allemand vote le traité de commerce avec l'Espagne et accorde au gouvernement le bill d'indemnité demandé pour la mise en vigueur anticipée de ce traité. Puis le Parlement est clos par la lecture d'un message impérial.

5. — Mgr Ganglbauer, prince archevêque de Vienne, publie une lettre pastorale annonçant la célébration solennelle de la délivrance de Vienne, 12 *septembre prochain*. A cette lettre se trouve joint le bref suivant, adressé à cette occasion par Léon XIII au vénérable prélat :

« Vénéré frère, salut et bénédiction apostolique.

« Vous avez annoncé que, le 12 septembre prochain, on célébrera l'anniversaire de l'éclatant triomphe remporté sur les ennemis de la Croix, et grâce auquel, par les armes alliées des princes chrétiens, avec le secours de Dieu et de la bienheureuse Vierge Marie, secours des chrétiens, Vienne, la résidence des illustres empereurs d'Autriche, fut délivrée à la suite d'une défaite complète des Turcs. Les habitants de Vienne veulent fêter ce jour de la manière la plus solennelle et la plus éclatante, et célébrer par des honneurs spéciaux la glorieuse mémoire de l'empereur autrichien d'alors, Léopold Ier, et de l'illustre roi de Pologne, Jean III, et de tous les autres vaillants princes catholiques qui ont pris part à cette importante victoire. Cela est assurément digne de tout éloge. Mais, comme ce fait historique a été dû d'abord à Dieu et à la Vierge Marie, secours des chrétiens, vous avez pris, vénéré frère, l'excellente résolution de rassembler, le jour de l'anniversaire, les évêques et les prélats de l'Autriche dans la cathédrale métropolitaine de Vienne, pour qu'ils puissent avec vous offrir à Dieu des actions de grâce.

« Pour éveiller et augmenter, à l'occasion de cette solennité, la piété et la foi des fidèles, vous avez résolu de faire célébrer un *triduum* dans l'église métropolitaine de Vienne, et des exercices de prières qui dureront deux jours dans chacune des églises paroissiales de la ville et du diocèse de Vienne ; et vous Nous priez instamment d'ouvrir à cette occasion les trésors de l'Église. Pour que ce jour heureux profite aussi aux âmes dans une plus large mesure, plein de confiance dans la miséricorde de Dieu tout-puissant, et dans le pouvoir des saints apôtres Pierre et Paul, nous accordons une indulgence plénière aux fidèles des deux sexes qui assisteront dévotement au *triduum* dans l'église métropolitaine de Vienne et dans un de ces trois jours, librement choisi par eux, après un sincère repentir et la confession de leurs péchés, communieront et visiteront dévotement cette église, et y prieront pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de la sainte Eglise.

« Nous l'accordons pareillement à ceux qui, après avoir assisté aux exercices de prières de deux jours dans l'une des églises paroissiales de la ville et du diocèse de Vienne, y communieront après s'être confessés, visiteront une de ces églises à leur choix et y feront les prières indiquées plus haut.

Nous accordons que toutes ces indulgences soient applicables aux âmes des fidèles qui sont morts en grâce avec Dieu. »

6. — Inauguration, au Puy, d'une statue du général Lafayette « le chevalier de la Révolution ». L'ambassadeur des États-Unis, M. Waldeck-Rousseau, et le sénateur Lafayette prononcent des discours.

7. — Le Saint-Père adresse le bref suivant aux catholiques allemands, à l'occasion de leur trentième assemblée générale à Dusseldorf.

« A nos chers fils, salut et bénédiction apostolique,

« Nous avons reçu avec joie, comme une preuve de votre obéissance et de votre dévouement envers Nous, la nouvelle que vous Nous avez fait parvenir par votre lettre du 10 août, et d'après laquelle, avec d'autres de leurs frères également pieux, les catholiques allemands ont l'intention de tenir, cette année, leur assemblée générale à Dusseldorf. En même temps, il nous a été agréable d'apprendre que vous et vos compagnons avez obtenu, malgré les difficultés qui s'y opposaient, qu'il n'y ait aucune interruption dans cette coutume qui existe chez vous depuis longtemps, et conformément à laquelle les délégués des assemblées catholiques se réunissent pour se communiquer ce qu'ils considèrent comme le plus utile pour la religion et le bien de la jeunesse catholique, et, par cet échange de pensées, s'encourager à une défense énergique de la religion. Nous sommes pleinement persuadé que vous tiendrez fidèlement vos promesses, que l'assemblée de cette année ne sera pas inférieure aux précédentes, qui, par le zèle qu'on y a déployé pour les intérêts de la religion et le salut des âmes, ont mérité des louanges et des témoignages d'affection paternelle de la part du Saint-Siège.

« Aussi nous avons pleine confiance que cette assemblée se passera aussi heureusement que les autres, puisque c'est sous la direction de vos pasteurs que vous vous efforcez de tout préparer et d'organiser, et qu'elle portera des fruits abondants pour l'accroissement de la religion et l'édification des catholiques allemands. Afin que tout marche selon Nos vœux et les vôtres, Nous supplions humblement le Seigneur, le dispensateur de tout bien, d'éclairer votre intelligence et celle de vos frères, de diriger vos pas, d'étendre ce qui a été heureusement commencé, de fortifier votre foi et d'augmenter votre charité. En même temps, comme gage des dons célestes et comme preuve de Notre bienveillance envers vous, Nous vous accordons, à vous et à tous vos compagnons, la bénédiction apostolique. »

8. — Le *Journal officiel* publie la première liste des magistrats sacrifiés aux ignobles cupidités et aux rancunes ineptes du parti républicain. Cette liste porte sur des premiers présidents de cours d'appel.

9. — Une colonne de huit cents hommes attaque et culbute les Pavillons Noirs, et s'empare de deux villages, après un brillant combat à la baïonnette.

10. — Mort de l'amiral Pierre.

Une émeute terrible éclate à Canton, à la suite du meurtre d'un Chinois par un Anglais. La Concession européenne est incendiée, et les Européens sont forcés de se réfugier à bord des vapeurs.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

On n'a pas oublié le bruit qui se fit, dans l'Europe entière, autour du jeune Mortara, devenu chrétien par le fait d'une servante. Après cent autres histoires du même genre, celle du *Juif de Goritz*, que nous venons faire connaître ici à nos lecteurs, est vraiment topique; car elle présente, en raccourci, le tableau de tous les excès et de toutes les audaces que la synagogue aux abois peut inspirer à ses aveugles sectateurs.

Nous laisserons à l'auteur, Mgr Gassiat, protonotaire apostolique, le soin de dire lui-même le motif qui l'a porté à écrire ce livre.

« S'il n'y avait dans mon récit, dit-il, que l'intérêt qui s'attache aux scènes dramatiques et aux conjonctures émouvantes, je n'aurais pas entrepris ce travail, pour lequel je ne me sens aucune aptitude ni aucun goût. Mais il y en a un autre beaucoup plus élevé et tout à fait digne de captiver les cœurs chrétiens : il y a la grâce, qui s'affirme en face de toutes les révoltes de la nature; il y a la voix de Dieu, se faisant entendre d'une âme, malgré les clameurs assourdissantes de la terre; il y a le Christ, brisant la pierre de son tombeau, malgré les scellés de Caïphe et les gardes armés du gouverneur romain. Et il ne saurait être inopportun de montrer cette grâce, cette voix divine, ce Christ dans leur triomphe, lorsque l'infâme Révolution croit les avoir étouffés à jamais. Il ne saurait être inopportun d'apprendre à ceux qui l'ignorent et de rappeler à ceux qui l'oublient que, si notre Rédempeur se tient quelquefois dans l'ombre et semble nous délaisser, il n'en est pas moins vivant et moins attentif à nos besoins. Car, nous aussi, nous pouvons dire, comme le juif de tout à l'heure et avec plus de raison que lui : *Christus venit semper* (1), le Christ ne cesse de venir parmi les hommes, non pour les abuser d'une science trompeuse, mais pour les nourrir de sa vérité lumineuse; non pour les corrompre par la surabondance des biens périssables de cette vie, mais pour les grandir et les glorifier par l'espérance des joies éternelles. »

Voilà sous quelles hautes considérations le *Juif de Goritz* a été composé.

Qu'est le thème en lui-même? Quel intérêt le lecteur doit-il y attacher? Est-ce une pure fantaisie de l'imagination, un simple passe-temps?

« Je n'écris pas un roman, répond notre auteur, mais une page authentique d'histoire contemporaine, qui est en même temps une étude psychologique de premier ordre; car les mystères de l'âme y sont dévoilés dans

(1) Parole de saint Irénée.

toute la laideur de ses passions et dans toute la beauté de ses vertus. J'en tiens le récit de la bouche même d'un témoin oculaire, vénérable religieux, mort assez à temps pour ne point voir l'odieuse et honteuse persécution dirigée contre son ordre.

« Par un dernier scrupule, j'ai écrit à Goritz même, afin de contrôler certaines assertions frisant l'invraisemblance. »

En deux mots, le *Juif de Goritz* est l'histoire d'un petit enfant juif, sourd-muet, converti de lui-même à la religion catholique, et plus tard regagné par les sectes athées et franc-maçonniques. On peut voir par les titres des chapitres énumérés ci-dessus quelle variété et quelle animation règnent dans tout le livre.

Mgr Grassiat le résume en ces termes et le ferme par cette conclusion :

« Cette page de nos annales religieuses contemporaine renferme des leçons sévères, et qui empruntent aux circonstances cruelles que nous traversons un caractère exceptionnel de gravité : qu'il me soit permis de les faire ressortir!

« La première a trait à la sainteté de la vocation et aux devoirs sacrés que cette vocation impose.

« La vocation est un appel de Dieu : appel général de tous les hommes à la sanctification; appel de quelques-uns à une sainteté plus grande par des voies et des moyens particuliers. Mais, quels que soient la nature, le caractère, la portée, la forme, les moyens de cet appel, il n'est pas discutable; et dès qu'il est authentiquement constaté et certifié, il exige qu'il y soit immédiatement répondu : car Dieu a le droit inaliénable et imprescriptible d'être obéi. Toute rébellion sous ce rapport est une forfaiture, et a pour effet immédiat de jeter une âme hors de Dieu, c'est-à-dire dans une voie de perdition.

« Or, quelle est l'attitude de la masse des hommes vis-à-vis de leur vocation à la sanctification individuelle par les moyens communs, pour ne parler que de celle-là? Attitude d'insoumission ou de lâcheté. La voix de Dieu se perd dans le tumulte des passions ou subit les interprétations d'une conscience complaisante. Ou on ne l'entend pas, ou on ne la comprend pas : de toute manière, elle demeure à l'état de lettre morte, au grand préjudice de ceux qu'elle devait sauver et glorifier.

« Eh bien, voici un tout petit enfant, privé, par le malheur de sa naissance et de son infirmité, de toute communication, non seulement avec le monde surnaturel chrétien, mais encore avec la société, dont il ne peut soupçonner ni les mœurs, ni les institutions, ni le langage. La voix de Dieu se fait entendre dans le vide de son intelligence, dans le silence de son cœur; il la saisit, il s'en pénètre, et, pour en suivre les inspirations, il brise tous les obstacles, dompte toutes les forces, violente les droits que nous appelons naturels, au point d'en devenir l'apôtre et le martyr.

« Un tel spectacle n'est-il pas propre à faire rougir nos indifférences et nos honteuses capitulations en face de la vérité et du devoir?

« La seconde leçon nous est donnée par ce père et par cette mère, vraiment dignes d'un meilleur sort, qui n'ont qu'une préoccupation, celle de

sauver l'âme de leur enfant, de lui conserver intacte la foi de ses aïeux. Ils sont dans l'erreur; soit! Peut-être ne sont-ils pas tout à fait excusables de ne pas distinguer encore le jour chrétien, malgré ses éblouissantes clartés. A défaut de l'histoire et de l'admirable épopée chrétienne, qui frappe nécessairement toute intelligence, quelque chose devait, sinon changer, du moins surprendre leur jugement et amener des hésitations dans leur conduite, à savoir : le phénomène étrange, humainement inexplicable, que présentait ce pauvre sourd-muet, avec ses aspirations et son irrésistible désir d'appartenir au Christ. Pour des yeux moins prévenus, il y avait là une révélation éclatante, j'en conviens.

« Mais de fait, ils ne virent rien, ils ne soupçonnèrent rien, semblables en cela à la masse de leurs compatriotes de Jérusalem, assassins, par ignorance, de leur roi, de leur ami, de leur père. La seule chose claire, évidente pour eux, c'était l'apostasie de leur fils, c'était sa honte, son déshonneur pour le temps et sa perte pour l'éternité; et, afin de lui épargner ce malheur, ils se sont précipités en aveugles, sans s'arrêter au choix des moyens, ne reculant ni devant le ridicule ni même devant le monstrueux. A quelque point de vue que l'on se place, il y a dans leur attitude une indéniable beauté, comme dans la célèbre légende du lion de Florence. On peut déplorer l'erreur qui l'inspirait; on ne saurait lui marchander l'admiration.

« Quel exemple pour les parents chrétiens! Dans ceux-ci, il n'est pas d'erreur possible : ils ont vu la Vérité habiter parmi les hommes; ils ont pu la palper, lui parler et s'en nourrir; ils connaissent le prix des âmes depuis que, pour elles, un Dieu a versé tout son sang, et que des millions d'hommes se sont fait égorger à sa suite et dans le même but.

« Leur certitude touchant la doctrine n'est pas moindre touchant les dangers qui menacent leurs enfants dans le monde : ils n'ignorent ni les pièges tendus à leur expérience, ni la violence des passions, ni les plaisirs qui tuent, ni la science qui blasphème, ni la littérature qui corrompt; ils savent qu'un matérialisme brutal, avec son cortège de ruines morales et intellectuelles, est là qui les attend, tout prêt à les dévorer; qu'à cet effet une conspiration satanique a été ourdie, qui, grâce à la complicité d'une abjecte politique, travaille à déchristianiser la France et à la mettre au ban des nations civilisées. Il ne s'agit pas, comme pour les Morpurgo, d'un changement de religion, ce qui implique le renoncement aux promesses de l'immortalité.

« Devant cette formidable épée de Damoclès suspendue par un fils sur la société contemporaine, quelle sera l'attitude des parents chrétiens? La réponse se dégage claire, saisissante et péremptoire de notre récit. Les mères chrétiennes, en pleine possession de la vérité, ne se laisseront pas distancer dans le zèle, la foi et l'amour, par cette mère juive que l'erreur aveugle et que le Tlamud a fanatisée. Elles tiendront à démontrer que l'Église de Jésus-Christ est la terre classique de l'héroïsme; que, si elles ont la douceur de la colombe auprès de ceux qui souffrent et dans le commerce habituel de la vie, elles savent trouver le courage des lionnes pour protéger l'âme menacée de leurs enfants.

« Une troisième réflexion naît de la lecture de cette histoire, et produit

une pénible impression par le contraste qu'elle signale au milieu de nous.

« Une chose très frappante, en effet, est l'espèce de solidarité qui unit entre eux tous les enfants d'Israël. On voit qu'ils se considèrent comme une seule et même famille, où plutôt comme les membres d'un même corps, de sorte que tout contact se fait sentir de l'extrémité au centre, et du centre à l'extrémité. De là, le retentissement, dans toute la communauté juive, de ce qu'ils appelaient le *scandale* de Jacob, et l'agitation de chacun et de tous pour l'empêcher.

« On dit qu'ils portent cette solidarité jusque dans leurs relations sociales avec leurs coreligionnaires et les questions de pur intérêt matériel, en se prêtant sans cesse un mutuel appui. Je n'ai aucune raison de penser le contraire. Ce qui est certain, c'est que cette union éclate surtout dans le monde religieux. Comme je le disais au début, on peut rencontrer parmi les Israélites quelques hauts barons de la finance, ivres d'orgueil et d'argent, s'oubliant à philosopher sur le mosaïsme ou se dispensant d'en suivre les prescriptions; mais des blasphémateurs de leurs mystères, des contempteurs de leur culte, des railleurs de leur foi, des impies enfin dans le sens vulgaire attaché à ce mot, jamais!

« Tandis que dans le catholicisme on voit une multitude d'individus qui, tout en restant attachés à leur baptême, se montrent les pires ennemis de l'Église en raillant ses dogmes, ses institutions, son sacerdoce; multipliant contre elle les objections, goûtant une sorte de volupté à l'attaquer, à la blesser, à la honnir en toutes circonstances.

« Il ne serait peut-être pas impossible d'expliquer cette anomalie par l'élasticité de la morale talmudique et la rigueur de la morale évangélique. Les facilités de la première justifieraient peu les réclamations, car on ne se plaint ordinairement que de ce qui gêne; tandis que le *non licet*, si souvent répété dans la seconde, heurte la nature et provoque sans cesse quelque conflit. Ce que l'incestueux Hérode fit contre l'importun et fâcheux Jean-Baptiste, le pécheur le fait volontiers contre sa conscience en ce qui réglemente sa conscience, les lois de l'Eglise et de Dieu. On veut supprimer l'obstacle, et, dans l'impossibilité de le supprimer, on le maudit. Voilà tout.

« Quoi qu'il en soit de l'explication, le contraste signalé n'en est pas moins illogique et moins écœurant; il constitue pour les chrétiens qui le donnent une véritable honte : car en atteignant l'Eglise de Jésus-Christ, leurs malédictions et leurs injures frappent le cœur de la plus tendre des mères et portent le caractère d'un parricide odieux.

« Telle est la triple leçon qui ressort de l'événement de Goritz. Fasse le ciel qu'elle ne soit pas perdue!

« Comme on peut en juger par ces lignes, le *Juif de Goritz* est une œuvre d'une très haute portée religieuse, morale et sociale. Nous le recommandons à nos abonnés pour leurs bibliothèques paroissiales. L'intérêt qui s'attache au récit charme invinciblement le lecteur, en même temps que les considérations dont il est nourri remplissent son âme et son cœur des pensées les plus pratiques et les plus élevées. »

1 beau volume in-12, titre rouge et noir, de VII-206 pages. Prix : 2 francs.

L'approche de la rentrée des classes nous fait un devoir de recommander aux institutions et aux familles catholiques la **Collection de Classiques français, latins et grecs,** mise en vente par la librairie Palmé.

Il est difficile de rencontrer des éditions mieux soignées, soit au point de vue typographique, soit au point de vue de l'exactitude du texte; les annotations et les commentaires qui sont au bas des pages ne laissent rien à désirer, et sont accompagnés d'illustrations d'un goût irréprochable. Nous avouons, en toute simplicité, avoir ressenti un charme réel à lire ces commentaires judicieux, ces préfaces savantes, à contempler ces dessins empruntés à l'antique.

Qu'il y a loin de ces beaux volumes aux méchantes éditions classiques imprimées sur vilain papier avec des têtes de clous, très sobres de commentaires, parfois incorrectes, avec lesquelles nous avons fait nos études.

MM. Quicherat et Frédéric Dubner ont été les premiers qui aient réagi contre une semblable manière de faire; les amis des bonnes études leur en garderont une éternelle reconnaissance.

D'autres sont venus qui ont complété leur méthode savante, leur sévère exactitude dans la collation et dans l'annotation des textes, qui les ont accompagnés d'illustrations. Mais ni M. Hachette, ni M. Garnier, ni M. Delagrave, n'avaient apporté une semblable perfection dans la science des commentaires, l'exactitude des dessins, le choix des caractères typographiques.

« Auteurs grecs, latins, français, histoire et géographie; sciences mathématiques, physiques et naturelles; philosophie; langues vivantes; enseignement primaire et professionnel, classiques chrétiens et du moyen âge, » c'est-à-dire l'universalité des études, voilà ce que l'activité de M. Palmé, aidée de la collaboration des professeurs les plus distingués, a entrepris...

Les volumes parus comprennent cependant un nombre assez considérable déjà des classiques suivis dans les maisons d'éducation : ils ont obtenu l'approbation d'un grand nombre de prélats, mais aussi de presque tous les chefs d'institution de l'enseignement libre, et même de beaucoup de membres de l'enseignement officiel...

Nous engageons instamment les chefs d'institutions libres, les membres de l'enseignement, les pères de famille à se procurer les volumes mis en vente pour la prochaine rentrée des classes. Homère, Sophocle, Eurypide, Platon, Horace, Phèdre, Tacite, Cornélius Népos, Corneille, Descartes, Massillon, Gœthe, sont déjà représentés dans cette collection, soit entièrement, soit par quelques-unes de leurs œuvres : des volumes de sciences mathématiques, de géographie, de grammaire grecque, sont également mis en vente; mais que M. Palmé se presse vite pour satisfaire la légitime impatience du public! Les volumes parus sont d'une perfection telle qu'ils font regretter de n'avoir pas les autres en main.

Le catalogue lui-même, qui les annonce, est une merveille typographique; les spécimens qu'il renferme sont le meilleur moyen de se rendre compte de la vérité de nos appréciations; nous engageons vivement nos amis à se le procurer, en le demandant à l'éditeur.

(*Le Propagateur de Lille.*) Albert G. du Rault.

Le Soldat, *almanach pour* 1884.

Le *Soldat,* c'est l'almanach de la France.

C'est l'almanach de ceux qui ont porté, qui portent, qui porteront les armes.

C'est l'almanach des familles qui pensent au fils, au frère, au fiancé sous les drapeaux.

C'est donc l'almanach de tous.

Le *Soldat* n'est plus un conscrit; il a fait cinq ans de service.

Malgré ses chevrons, il renouvelle son engagement, comme *Soldat.*

Son ambition, s'il en a une, est de devenir *Premier Grenadier de France* et d'entendre chacun lui crier : *A moi, d'Auvergne!...*

Au moment de reprendre la carrière et de fournir une nouvelle étape, le *Soldat* écoute les échos de la plaine et ceux de la montagne.

Et les échos réunis lui répondent :

Il est gentil, il est charmant ce petit *Soldat;* il intéresse et il émeut; il fait rire, il fait pleurer; il respire le bon et le beau; courage et confiance.

Le *Soldat* entend même cet écho original :

Dans le *Soldat,* il y a du champagne et du chauvinisme.

Du champagne!...

Pourquoi pas?

Si le champagne est la gaieté vive et saine de l'esprit; s'il est l'élan noble et généreux du cœur, vive la coupe qui renferme cette précieuse liqueur!

Du chauvinisme!

Le *Soldat* ne s'en défend pas.

Le malheur des générations du jour, c'est qu'elles sont de toutes les doctrines et de toutes les nations.

Le *Soldat,* lui, est chauvin, deux fois chauvin : chrétien et Français, le voilà tout entier.

Et il reprend en chantant, son immortelle devise :

Dieu et patrie!...

En avant!...

PAUL DECAUX.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

MÉMOIRES
DU
MARQUIS DE SOURCHES

Publiés par le Comte de COSNAC

Et ÉDOUARD PONTAL, archiviste-paléographe

TOME II (JANVIER 1687 — DÉCEMBRE 1688)

Un volume in-8°, broché . . . . . 7 fr. 50

L'ouvrage complet formera environ 15 volumes.

Les deux premiers volumes sont en vente.

Il a été tiré 150 exemplaires numérotés sur grand raisin vélin de Hollande, à 20 fr. le volume.

HISTOIRE DES ANIMAUX
D'ARISTOTE

TRADUITE EN FRANÇAIS ET ACCOMPAGNÉE DE NOTES PERPÉTUELLES

Par J. BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE

MEMBRE DE L'INSTITUT, SÉNATEUR

Trois volumes in-8°, brochés . . . . . 30 francs.

LES CORRESPONDANTS
DE
LA MARQUISE DE BALLEROY

D'APRÈS LES ORIGINAUX INÉDITS DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

AVEC DES NOTES ET UNE INTRODUCTION HISTORIQUE SUR LES MAISONS DE CAUMARTIN ET DE BALLEROY

Par le Comte ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY

Deux volumes in-8°, brochés . . . . . 15 francs.

LE CARDINAL
CARLO CARAFA

(1519-1561)

Par GEORGE DURUY

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
PROFESSEUR AGRÉGÉ D'HISTOIRE AU LYCÉE HENRI IV, DOCTEUR ÈS LETTRES

Un volume in-8°, broché. . . . . 7 fr. 50

VIENT DE PARAITRE

18e ÉDITION AUGMENTÉE DES ÉVÈNEMENTS LES PLUS RÉCENTS

Entièrement refondue d'après le programme officiel du 2 août 1880

HISTOIRE CONTEMPORAINE

COMPLÉMENT DE L'HISTOIRE DE FRANCE ET DU COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

1789-1883

Par J. CHANTREL

Un volume in-12 de VIII-748 pages, broché ou cartonné, *franco :* 5 fr.

Cette nouvelle édition contient le récit des derniers événements contemporains ; elle va jusqu'à l'année 1883. — L'auteur, désireux d'améliorer son livre, n'a pas reculé devant la tâche de le refondre entièrement, d'après les programmes officiels du 2 août 1880. — Plusieurs questions, traitées plus sommairement dans les éditions précédentes, ont reçu dans celle-ci tous les développements nécessaires. On trouvera plus de méthode dans les divisions, plus de précision et plus de clarté dans l'exposition des faits, plus de correction dans l'exécution typographique ; bref, cette édition nouvelle unit le mérite d'une lecture intéressante à la valeur d'un bon livre d'enseignement classique. Ajoutons que les faits et les doctrines sont jugés au point de vue chrétien, avec indépendance et fermeté, mais sans préoccupation de parti politique.

ATLAS CLASSIQUE D'HISTOIRE UNIVERSELLE ancienne et moderne, depuis la création jusqu'à nos jours, tableau chronologique et synchronique, où l'on peut suivre année par année et dans son ensemble l'histoire générale de tous les peuples ainsi que l'histoire particulière de chaque peuple, précédé d'un abrégé de l'histoire universelle et accompagné de notes et notices biographiques et critiques, par M. l'abbé COUREN. 1 vol. in-4, broché ou cartonné. — Prix *franco*..... 10 »

On se pose souvent cette question : quel était l'état du monde à telle date, quels faits généraux se sont accomplis, quels hommes remarquables vécurent à telle époque ? L'**Atlas**, dont les colonnes exposent parallèlement et dans l'ordre chronologique l'histoire de toutes les nations, fournit immédiatement la réponse. Aussi facile à consulter qu'un dictionnaire, cet ouvrage rendra de grands services à tous ceux qui veulent étudier l'histoire et leur épargnera bien des recherches et bien des pertes de temps. Dans des notes nombreuses et variées, ils trouveront traitées la plupart des questions historiques, en même temps qu'une foule de renseignements précieux et de faits anecdotiques du plus piquant intérêt. L'**Atlas** de M. l'abbé COUREN a sa place marquée dans toutes les bibliothèques.

INSTRUCTION CIVIQUE

DROIT USUEL — ÉCONOMIE POLITIQUE

Par J. PEGAT et B. TERRAT

La Commune, le Département, l'Etat, *notions de droit administratif et public*, suivies des *éléments de l'économie politique*. par J. PEGAT, avocat, avec une préface de G. ALIX, professeur à l'Ecole des sciences politiques. — Troisième édition, revue, corrigée et augmentée de *Notions très élémentaires de droit civil usuel*, par B. TERRAT, avocat, professeur de droit à l'Institut catholique de Paris. — Ouvrage rédigé conformément aux programmes officiels du 22 janvier 1881 et du 27 juillet 1882, et approuvé par Mgr l'évêque de Valence. Un volume in-12 cartonné de 300 pages. — *Prix franco*..... 1 75

INSTRUCTION MORALE

Par l'abbé DE BROGLIE

Professeur d'apologétique chrétienne à l'Institut catholique de Paris.

Dieu, la Conscience, le Devoir, *psychologie élémentaire, morale théorique et pratique* ouvrage rédigé conformément aux programmes officiels. Un volume in-12 cartonné, *franco*. 2 »

Mgr Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie française, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, félicite M. l'abbé de Broglie « d'avoir su, dans son *Instruction morale*, rendre accessibles à la moyenne des intelligences les plus hauts problèmes de la philosophie, et cela à force de méthode dans l'exposition, de clarté dans le style, de sûreté dans le savoir. »

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CLASSIQUES DE DELALAIN FRÈRES
56, RUE DES ÉCOLES, A PARIS, VIS-A-VIS DE LA SORBONNE

L'ENSEIGNEMENT
DES
SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES
A L'ÉCOLE PRIMAIRE

COURS RÉDIGÉ CONFORMÉMENT AU PROGRAMME DU 27 JUILLET 1882
ET DIVISÉ EN TROIS VOLUMES RÉPONDANT AUX
Cours élémentaire, Cours moyen et Cours supérieur

PAR M. ÉMILE BOUANT
ANCIEN ÈLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, AGRÉGÉ DES SCIENCES PHYSIQUES
PROFFSSEUR AU PRYTANÉE MILITAIRE DE LA FLÈCHE

Trois volumes in-12, *avec nombreuses gravures dans le texte*, cartonnés :

PREMIER VOLUME
ÉLÉMENTS USUELS
DES
SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES
RÉDIGÉS SOUS FORME DE LEÇONS DE CHOSES
A l'usage du **Cours élémentaire** des Ecoles primaires de garçons et de filles.
Un volume de IV-176 pages in-12, avec 137 *gravures dans le texte, cart*..... 1 »

DEUXIÈME VOLUME
ÉLÉMENTS USUELS
DES
SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES
(L'HOMME, LES ANIMAUX, LES VÉGÉTAUX)
A l'usage du **Cours moyen** des Ecoles primaires de garçons et de filles.
Un volume de IV-192 pages in-12, avec 203 *gravures dans le texte, cart*..... 1 25

TROISIÈME VOLUME
ÉLÉMENTS USUELS
DES
SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES
(*Premières notions de physique ; Premières notions de chimie*)
A l'usage du **Cours supérieur** des Ecoles primaires de garçons et de filles.
Un volume de IV-188 pages in-12, avec 170 *gravures dans le texte, cart*..... 1 25

Leçons de choses, récits et lectures sur les sujets indiqués pour la classe préparatoire des lycées par les programmes du 2 août 1880, *à l'usage de tous les enfants de 8 à 12 ans*, par M. Emile BOUANT, troisième édition, revue et corrigée, *ornée de nombreuses gravures dans le texte, cart*..... 2 »
Premiers éléments des sciences expérimentales, suivis des *Eléments d'histoire naturelle des pierres et des terrains*, rédigés conformément aux programmes des classes élémentaires, par M. Emile BOUANT. 1 fort volume in-12, *avec nombreuses gravures dans le texte, cart*..... 2 50
Les Premiers éléments des sciences expérimentales, 2e édition, *séparément*. In-12, *cart*..... 1 25
Les Eléments d'histoire naturelle des pierres et des terrains, 2e édition, *séparément, cart*..... 1 25

NOTIONS GÉNÉRALES SUR LES ORIGINES

ET SUR

L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

AVEC COMMENTAIRES DE TEXTES D'ANCIEN FRANÇAIS

Par L. PETIT DE JULLEVILLE

PROFESSEUR SUPPLÉANT A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS, MAITRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Un volume de VIII-258 pages in-12, broché. . . . . 2 fr. 50

MORCEAUX CHOISIS

DES PROSATEURS ET DES POÈTES

DES XVIIIe & XIXe SIÈCLES

A l'usage des élèves de la Classe de Rhétorique

Précédés d'une introduction sur les caractères généraux de la littérature des XVIIIe et XIXe siècles.

ET ACCOMPAGNÉS DE NOTES ET DE REMARQUES LITTÉRAIRES

Par M. G. FEUGÈRE

DOCTEUR ÈS LETTRES, PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE SAINT-LOUIS

Un fort volume de XLIV-604 pages in-12, cartonné . . . . . 4 fr. 50

PLAUTE

EXTRAITS DE SES COMÉDIES

RELIÉS PAR DES ANALYSES

ACCOMPAGNÉS DE NOTES ET DE REMARQUES

Précédés d'une étude littéraire et de notions d'archéologie, de prosodie et de métrique.

Par M. A. BOUGOT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON, LAURÉAT DE L'INSTITUT

Un fort volume de CXLIV-584 pages in-12, cartonné. . . . . 3 fr. 75

OVIDE

MORCEAUX CHOISIS

DES

MÉTAMORPHOSES, FASTES & TRISTES

Nouvelle édition classique d'après les travaux les plus récents.

AVEC COMMENTAIRE GRAMMATICAL, MYTHOLOGIQUE ET HISTORIQUE, NOTICE BIOGRAPHIQUE, ETC.

Par M. A. CUVILLIER

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, PROFESSEUR AGRÉGÉ AU LYCÉE DE REIMS

Un volume in-12, cartonné. . . . . 1 fr. 80

COLLECTION NOUVELLE

DE

CLASSIQUES

POUR L'ENSEIGNEMENT

PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL

ORNÉS D'ILLUSTRATIONS D'APRÈS LES MÉDAILLES ET LES ANTIQUES

OUVRAGES PARUS

I. — CLASSIQUES GRECS

HOMÈRE : ILIADE, Chant VI.....	M. l'abbé TOUGARD, docteur ès lettres, professeur au Petit Séminaire de Rouen. In-12 de VIII-56 pages, cart.	» 45
SOPHOCLE : ANTIGONE.....	M. l'abbé BIERRE, ancien professeur au Petit Séminaire Saint-Lucien, à Beauvais. In-12 de VIII-118 pages, cartonné.....	1 25
SOPHOCLE : PHILOCTÈTE.....	M. l'abbé BIERRE. In-12, cart.....	1 25
SOPHOCLE : ŒDIPE ROI.....	M. l'abbé AMEDINEAU, licencié ès lettres, professeur à l'Externat de la rue de Madrid, à Paris. In-12, cart..	1 25
EURIPIDE : ALCESTE.....	M. CH. HUIT. In-12, cart.....	1 25
EURIPIDE : IPHIGÉNIE A AULIS.....	M. l'abbé DIRINGER, licencié ès lettres, professeur à l'Externat de la rue de Madrid, à Paris. In-12, cart..	1 25
THÉOCRITE : IDYLLES I ET XXI....	M. l'abbé TOUGARD. In-12 de 30 pages, cart.....	» 45
PLUTARQUE : VIE DE CICÉRON.....	M. l'abbé QUANTIER, ancien professeur au Petit Séminaire Saint-Lucien, à Beauvais. In-12, cart.....	1 25
PLATON : CRITON.....	M. CH. HUIT. In-12 de VIII-32 pages, cart.....	» 60
GRAMMAIRE GRECQUE.....	Le R. P. JANSSENS. In-8° de IX-388 pages, cart....	4 »
ABRÉGÉ DE LA GRAMMAIRE GRECQUE..	Le R. P. JANSSENS. In-8° de VI-117 pages, cart.....	1 75
QUESTIONNAIRE DE LA GRAMMAIRE GRECQUE.....	M. l'abbé MARC, docteur ès lettres, professeur à l'Ecole Saint-Caprais, à Agen. In-8° de 78 p. cart.....	1 50

II. — CLASSIQUES LATINS

HORACE : ART POÉTIQUE.....	Le R. P. LALLEMAND, de l'Oratoire, agrégé de l'Université. professeur à l'Ecole Massillon, à Paris. In-12 de VIII-56 p. cartonné.....	» 45
PHÈDRE : FABLES.....	M. l'abbé FRETTÉ. In-12 de VIII-184 pages, cart....	1 25
TACITE : VITA AGRICOLÆ.....	M. l'abbé BEURLIER. In-12 de IX-123 pages, cart...	1 »
CORNÉLIUS NEPOS : DE VITA EXCELLENTIUM IMPERATORUM.....	M. E. LANGLOIS. In-12 de VIII-224 pages, cart.....	1 25
CICÉRON : DE SENECTUTE.....	M. F. AUBERT. In-12, cartonné.....	1 »
CICÉRON : PRO ARCHIA.....	M. P. HENRY. In-12, cartonné.....	1 »
LHOMOND : EPITOME HISTORIÆ SACRÆ.	M. l'abbé REUMAUX. In-12, cartonné.....	1 25
NARRATIONES ET CONCIONES.....	Édition A. M. D. G., entièrement refondue. In-12, cartonné.....	3 50

III. — CLASSIQUES FRANÇAIS

CORNEILLE : POLYEUCTE ..... M. ANTONIN RONDELET. In-12 de VIII-160 p., cart.. 1 »

BOSSUET : DISCOURS SUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE ..... M. JEANNIN, licencié ès lettres, préfet des études au Collège de l'Immaculée-Conception de Saint-Dizier. In-12, cartonné ..... » »

PASCAL : PENSÉES ..... M. JEANNIN. Très fort volume in-12, cartonné..... 3 50

DESCARTES : DISCOURS SUR LA MÉTHODE, PREMIÈRE MÉDITATION ..... M. ANTONIN RONDELET. In-12 de IV-123 pages, cart.. 1 »

LEIBNITZ : MONADOLOGIE ..... M. SECOND, professeur à Stanislas. In-12, cart 1 50

BUFFON : DISCOURS SUR LE STYLE. M. ANTONIN RONDELET.

MASSILLON : PETIT CARÊME..... M. l'abbé BLANPIGNON, docteur ès lettres, professeur à la Faculté de Théologie de Paris, suivi de sermons choisis de l'*Avent* et du *Grand Carême*. 1 fort volume in-12 de IX-534 pages, cartonné..... 2 50

IV. — HISTOIRE

HISTOIRE DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT ..... M. l'abbé DAUMAS, premier aumônier du lycée Saint-Louis. In-12 de IX-253 pages, cartonné..... 1 50

HISTOIRE ROMAINE..... M. l'abbé MURY. 2 volumes in-12, cartonnés ..... 6 »

HISTOIRE ROMAINE ABRÉGÉE ..... M. l'abbé MURY. 1 vol. in-12..... 1 50

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE ET D'HISTOIRE GÉNÉRALE, conforme aux derniers programmes officiels du baccalauréat, de l'Ecole militaire, du brevet de capacité, etc..... *Première partie*, classe de rhétorique, pouvant servir aux classes de seconde et de troisième, par M. J. d'ARSAC. In-12 de 590 pages, cartonné..... 4 »

Seconde partie, classe de philosophie. In-12, cart.. 4 »

COURS D'HISTOIRE MODERNE..... Résumé des principales questions, envisagées surtout au point de vue politique et social, par P. R., S. J. In-12... 3 75

V. — SCIENCES

TRIGONOMÉTRIE ..... M. l'abbé PARINET. In-12 de 110 pages, cart..... 1 50

COSMOGRAPHIE..... M. l'abbé PIOLET, professeur au Petit Séminaire de Servières (Corrèze). In-12 de IX-431 pages. cart..... 4 »

VI. — LANGUES VIVANTES

Langue allemande

GŒTHE : POÉSIES LYRIQUES ..... M. l'abbé DANGLARD, docteur ès lettres, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris. In-12 de 165 pages cartonné 1 50

VII. — ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET PROFESSIONNEL

LECTURES SUR LA GÉOGRAPHIE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE ..... M. HIPP. BLANC, ancien chef de division au ministère des Cultes. In-12 de IV-395 pages, cartonné..... 2 50

LE LIVRE DU JEUNE FRANÇAIS..... Manuel d'instruction civique, par ARTHUR LOTH. 1 fort vol. in-12, cartonné. 2 50

PETIT CATÉCHISME UNIVERSEL, par le cardinal BELLARMIN, trad. de l'abbé GUILLOIS, revu avec le plus grand soin, ill. de 50 dessins de grands maîtres, par CIAPPORI. 1 vol. in-12, cart.... 1 »

VIENNENT DE PARAITRE

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

CONTENANT

LES ANALYSES

DES OUVRAGES PRESCRITS POUR LES EXAMENS DU BACCALAURÉAT

PAR

J. D'ARSAC

Un volume in-12 cartonné, de II-540 pages. . . . . 4 francs.

Du même auteur :

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE

ET D'HISTOIRE GÉNÉRALE

CONFORME AUX NOUVEAUX PROGRAMMES OFFICIELS DU BACCALAURÉAT

A L'USAGE DE L'ÉCOLE MILITAIRE, BREVETS DE CAPACITÉ, ETC.

Deux vol. in-12 cartonnés, de 500 pages chacun.

PRIX DU VOLUME ; 4 FRANCS

Tome Ier. — **De Clovis à 1789.** (*Pour la Rhétorique.*

Tome II. — **De 1789 à 1881.** (*Pour la Philosophie.*

CLASSIQUES

PAR DIVERS AUTEURS

Manuel de religion, d'histoire et de géographie sacrées, à l'usage des aspirants et aspirantes aux brevets de capacité de l'instruction primaire, orné de cartes géographiques, par M. l'abbé V. Dalmas, premier aumônier du lycée Saint-Louis, officier d'Académie, membre du comité d'examen du département de la Seine. — 1 beau vol. in-12 de 381 pages..... 3 »

Cours élémentaire d'apologétique chrétienne, par M. Rutten, chanoine, vicaire général, supérieur du grand séminaire de Liège. — 1 vol. in-12..... 3 »

L'art d'enseigner la religion, par l'abbé Martinet. — 1 vol. in-12 de xiii-260 p. 2 »

Cours abrégé de la religion, ou vérité et beauté de la religion chrétienne. — Apologétique, dogmatique et morale. — Manuel approprié aux établissements d'instruction, par le R. P. F. A. Schouppe, S. J. — 1 vol. in-18 jésus de 493 pages..... 3 »

Qu'est-ce que la Bible? *Explication abrégée des Ecritures,* par l'abbé A. David. 1 beau vol. in-12 de ii-407 pages..... 3 »

Des bienséances sociales, ou Traité de promesse, par le R. P. Champeau, prêtre de Sainte-Croix, ancien supérieur du Petit-Séminaire d'Orléans, supérieur de Notre-Dame de Sainte-Croix, à Neuilly (Seine). Nouvelle édition, revue par l'auteur. — 1 vol. in-12 de viii-244 pages..... 2 »

Les pères de l'Église, *choix de lectures morales,* précédé d'une introduction et accompagné de notes, par Eugène Loudun. Ouvrage approuvé par S. Em. le cardinal archevêque de Paris et par la commission des bibliothèques scolaires. 4e édition. — 1 vol. in-12 de vii-292 pages, cart... 1 50

La vie en plein air, *lectures et récits champêtres,* par V. Vattier, lauréat de la Société d'encouragement au bien, de la Société d'instruction et d'éducation populaires, etc. — 1 vol. in-12 de xii-324 p., orné de nombreuses figures dans le texte. 3 »

Nouvelle méthode d'écriture en six cahiers, par Gery, instituteur.

1er cahier. — *Exercices de petits jambages.*

2e cahier. — *Etude des petites lettres, avec leur application.*

3e cahier. — *Etude des lettres à grands jambages, avec leur application.*

4e cahier. — *Alphabet et Mots. Exercices sur les majuscules et leur application en moyen.*

5e cahier. — *Phrases en moyen et Chiffres.*

6e cahier. — *Phrases en fin et Chiffres romains.*

Chaque *cahier*... ..... » 10

Le cent..... 8 »

Narrationes et conciones. Narrations et Discours tirés des grands historiens latins, Tite-Live, Salluste et Tacite, avec des analyses et des remarques à l'usage des élèves de troisième, de seconde et de rhétorique, par le R. P. Joseph Broeckaert, S. J. — 1 vol. in-18 jésus de 487 pages..... 3 50

Discours choisis de Cicéron, analysés et annotés par le même. — 2 vol. in-12 de 175 pages et 231 pages..... 2 50

— Chaque vol. se vend séparément..... 1 25

Le guide du jeune littérateur, par le même. Ouvrage classique, adopté dans les collèges de la Compagnie de Jésus. — 2 vol. in-18 jésus, de 288 et 355 pages..... 6 »

Le *Tome* Ier, séparément..... 2 50

Le *Tome II*..... 3 50

Abrégé du guide du jeune littérateur, mis à la portée des classes françaises, par le même. — 1 vol. in-8° de 384 pages... 3 50

Modèles français, recueillis d'après le plan du *Guide du jeune littérateur,* avec des remarques propres à en faciliter l'étude, par le même. Nouvelle édition, revue et corrigée par l'auteur. 2 vol. in-8°, de 481 et 472 pages..... 10 »

Tome Ier. *Amplifications diverses et compositions secondaires.*

Tome II. *Éloquence. Poésie,* etc. Chaque vol. se vend séparément..... 5 »

Histoire de la littérature, comprenant : 1° littérature hébraïque, tableau complet; — 2° littérature indienne, grecque, romaine; — 3° littérature chrétienne; — 4° littérature du moyen âge; — 5° littérature moderne des principales nations; — 6° littérature contemporaine; par le même. — 1 vol. in-18 jésus, de 318 pages..... 2 »

Petit recueil de littérature française, à l'usage des classes inférieures, par le même. — In-18..... 1 25

Histoire abrégée de la littérature latine, *depuis les origines de Rome jusqu'au sixième siècle de l'ère chrétienne,* par M. l'abbé E. Beurlier, licencié ès lettres, professeur d'humanités au petit séminaire de Paris. — 1 petit vol. in-12 de x-107 pages..... 1 50

Chefs-d'œuvre des ecclésiastiques français au dix-septième siècle, ou Extraits de nos meilleurs écrivains en prose, avec des notices et des explications, par MM. Aurélien de Courson et Valléry Radot, conservateur et bibliothécaire à la bibliothèque du Louvre. *Classes de grammaire.* — 1 vol. in-12 de xvi-242 pages..... 1 50

Histoire naturelle élémentaire, par leçons suivies de questions, avec tableaux synoptiques. 4e édition. — 1 vol. in-18 de 227 pages..... » 75

Un souvenir de famille, ou Choix de devoirs composés au petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet (1867-1881), recueillis par M. l'abbé Daix, professeur au petit séminaire de Paris. — 1 vol. in-12 de VIII-418 pages. Prix..... 3 »

Dictionnaire classique de la langue française, le plus exact et le plus complet de tous les ouvrages de ce genre, et le seul où l'on trouve la solution de toutes les questions grammaticales et généralement de toutes les difficultés inhérentes à la langue française, suivi d'un *Dictionnaire géographique, historique, biographique et mythologique*, par H. Bescherelle jeune, officier d'Académie, membre de plusieurs sociétés savantes, auteur du *Dictionnaire des synonymes*, etc. — 1 fort vol. gr. in-8 de IV-995 13-224 pages.

Broché.....	11 60
Demi-toile.....	12 50
Demi-basane.....	12 80
Toile pleine.....	13 »
Demi chagrin.....	13 50

Erreurs scolaires, par E. A. Tarnier, docteur de la faculté des sciences de Paris, ancien examinateur pour l'admission à l'Ecole militaire de Saint-Cyr, doyen de la faculté des sciences d'Angers. — 1 vol. in-12 de V-208 pages..... 3 »

OUVRAGES SUR L'ÉDUCATION

Publiés par la Société Générale de Librairie catholique.

En dehors de ces classiques proprements dits, la *Société générale de Librairie catholique* possède un grand nombre d'ouvrages sur la haute éducation morale de l'Enfance et de la Jeunesse. Nous nous contentons de nommer les suivants :

Pensées et conseils, offerts aux jeunes gens instruits, par le R. P. von Doss, traduit de l'allemand par Louis Schoofs, curé-doyen. — In-12..... 4 »

Aux jeunes gens, conseils de R. P. Olivaint, recueillis par le R. P. Ch. Clair. 5e édition. — 1 vol. in-12 de 414 p.. 3 »

Éducation (l'), ses difficultés et son but ; ouvrage faisant suite au *Gouvernement d'une maison chrétienne*, par l'abbé O. Chaumont. — 1 fort vol. in-12 de XXIX-572 pages. 3 50

Éducation (de l') des filles, par Fénelon, précédé d'un *Mémoire sur l'éducation des femmes*, présenté à l'assemblée générale des catholiques, à Malines, dans sa session de 1864. — 1 vol. in-12 de VI-140 pages. 4 »

Éducation (de l') **chrétienne des filles**, ou le livre de la mère, de l'institutrice et du prêtre, par M. l'abbé de Clèves, bachelier en théologie de l'université catholique de Louvain, ancien professeur de philosophie au séminaire de Bonne-Espérance et supérieur des missionnaires diocésains à Binche ; ouvrage couronné au congrès catholique de Malines, année 1867, 3e session ; recommandé par Mgr l'Archevêque de Malines ; NN. SS. les Évêques de Belgique, Mgr l'Evêque de Poitiers, et béni par N. S. P. le Pape Pie IX. 2e édition. — 1 beau vol. in-12 de XXIII-458 pages..... 3 »

Grains de sagesse, à l'usage des jeunes gens, par le R. P. Champeau, supérieur de l'institution de Sainte-Croix, à Neuilly. — 1 vol. in-12 de 454 pages..... 3 »

Quelle est la meilleure éducation pour les filles? Brochure in-18 de 30 p... » 25

Vertus et défauts des jeunes filles ou *Lettres destinées à leur éducation*, par le R. P. Champeau, préfet de Sainte-Croix, supérieur de l'institution de Sainte-Croix, à Neuilly-Paris. — 2 jolis vol. in-48 de 508 et 544 pages, caractères elzéviriens, fleuron, lettres ornées, etc..... 4 »

La foi et le devoir, étude des vérités révélées, par le P. Bannache, de l'Oratoire, docteur en théologie, aumônier du collège de Juilly. — 1 vol. in-12 de XV-444 pages. 4 »

Le livre du jeune homme, ou *Maximes pour la conduite de la vie*. Ouvrage inédit du P. Grou, de la Compagnie de Jésus, revu et publié par le P. Jean Nouet, de la même Compagnie. — 1 vol. in-12 de IX-216 pages. Prix..... 4 »

CLASSIQUES BOREAU[1]

Cours complet et méthodique d'histoire et de géographie, à l'usage des établissements d'éducation, par M. Victor Boreau, membre de l'Institut historique, de l'Institut des langues et de plusieurs sociétés savantes, approuvé par Mgr l'Archevêque de Paris et par NN. SS. les Évêques de Chartres, de Grenoble et de Saint-Claude.

Histoire sainte, suivie d'un abrégé de l'**histoire ecclésiastique** *jusqu'à la conversion de Clovis*, sur un plan entièrement neuf, comprenant les origines et la situation géographiques des anciens peuples du monde et de la Palestine en particulier, des explications spéciales pour chaque livre de la Bible, et 16 tableaux synoptiques des événements, des grands hommes, des littératures, des inventions, des fondations, de la géographie moderne en regard de la géographie ancienne, et les étymologies des mots hébraïques syriaques ou grecques, etc. 28e édit. revue, corrigée et augmentée de nombreux détails géographiques indispensables pour l'intelligence de l'histoire sainte, et de deux cartes coloriées. Ouvrage suivi pour les examens de la Sorbonne et de l'Hôtel-de-Ville de Paris, 1 gros vol. in-12 de 426 p..... 2 25

Histoire ancienne, comprenant l'histoire générale *de tous les peuples*, et en particulier des *Grecs* et des *Romains*, depuis la création jusqu'à la chute de l'empire romain d'Occident (l'an 476 après J.-C.), rédigée sur un plan entièrement neuf, avec la situation de chaque peuple et 35 tableaux synoptiques d'histoire de géographie ancienne et moderne, de littérature, d'arts, d'inventions, etc., etc 6e édition, revue et corrigée. — 1 vol. in-12, de 388 pages..... 2 »

Histoire grecque, divisée en six époques, *depuis les temps les plus reculés jusqu'à la réduction de toute la Grèce en province romaine*, l'an 86 avant J.-C., sur un plan entièrement neuf, avec 30 tableaux étymologiques pour les noms des provinces, des colonies, des lieux remarquables, et synoptiques d'histoire, de géographie ancienne et moderne, des inventions, des fondations, des sciences, des arts, de la littérature, et de tous les personnages célèbres de la Grèce, 3e édit., revue, corrigée et augmentée. — 1 vol. in-12, de 372 p. 2 »

Histoire romaine, *depuis la fondation de Rome*, l'an 753 avant J.-C., *jusqu'à la fin de l'empire romain d'Occident*, l'an 476 après J.-C., sur un plan entièrement neuf, avec tableaux synoptiques d'histoire, de synchronismes, de géographie ancienne et moderne, des personnages célèbres, des sciences et des arts, des inventions, de la littérature, etc., par époques et par siècles. 5e édition, revue et augmentée de faits et de synchronismes. 1 vol. in-12 de 360 p..... 2 »

Histoire générale des temps du moyen-âge, *depuis les premières invasions des barbares jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs* en 1453, sur un plan entièrement neuf, avec des notes philologiques et géographiques, et plusieurs tableaux synoptiques par époque, représentant les rois contemporains, les arts, les inventions, les inventeurs, la littérature, selon les âges les plus remarquables de l'histoire. 7e édition, revue avec soin, corrigée et augmentée de faits importants. 1 gros vol. in-12 de 540 pages.. 2 50

Histoire générale des temps modernes, *de* 1453 *jusqu'à nos jours*, rédigée sur un plan entièrement neuf, avec plusieurs tableaux synoptiques des fondations, des découvertes, des inventions, des fondateurs, etc., des personnages célèbres dans les arts, les sciences et la littérature, avec les genres dans lesquels ils se sont distingués, des rois et princes contemporains, etc., etc. 6e édition, revue, corrigée et continuée jusqu'en 1862. — 1 gros vol. in-12 de 566 pages..... 2 50

Histoire de France, précédée d'un abrégé de **l'histoire des Gaulois**, rédigée sur un plan entièrement neuf, avec des synchronismes à chaque règne et par siècles, des tableaux synoptiques et généalogiques des races, des principaux fiefs, des maires du palais, de la littérature, des inventions, des fondations, des personnages célèbres, des princes contemporains, etc., etc., 13e édition revue, corrigée et continuée jusqu'à nos jours. — 2 v. in 12 de 356 et 391 pages .... 4 »

Tome Ier. *Depuis Pharamond, l'an* 420, *jusqu'à Philippe de Valois* (1328). — 1 vol. in-12 de 356 pages.

Tome II. *Depuis Philippe de Valois* (1328 *jusqu'en* 1877. — 1 vol. in-12 de 391 pages.

(1) Ces classiques, récemment acquis par la Société générale, ne font pas partie de la Collection précédente.

Histoire d'Angleterre, *depuis les temps les plus reculés* (l'an 55 avant J.-C.) *jusqu'à nos jours*, divisée en huit époques, sur un plan entièrement neuf, avec des notions de géographie, des tableaux synoptiques des princes contemporains de chaque règne et des tableaux synoptiques des événements, des synchronismes, des grands hommes, des inventions, des fondations, des fondateurs, etc., à chaque époque; 3e édition, revue, corrigée, augmentée et en partie refondue. — 1 vol. in-12 de 376 pages..... 2 »

Histoire de Pologne, *depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, sur un plan nouveau, avec six tableaux synoptiques des événements, des synchronismes, etc., par JEAN CZINSKI, auteur de **la Russie pittoresque** et de plusieurs ouvrages historiques relatifs à la Pologne et à la Russie, revue et publiée par M. VICTOR BOREAU. — 1 vol. in-12 de 332 pages..... 2 »

Histoire de Russie, *depuis Rurich jusqu'à nos jours*, sur un plan nouveau, avec tableaux synoptiques, par M. J. DUCHIRON, professeur d'histoire, de géographie et de littérature. 1 vol. in-12 de 383 pages..... 2 »

Géographie moderne, des maîtres et des élèves, précédée d'**éléments de cosmographie** et suivie de la **géographie commerciale** de la France, à l'usage des écoles normales primaires et autres établissements d'instruction publique, rédigée d'après le programme officiel de l'instruction publique, par M. L.-D. FERLUS, membre de l'Université, ancien professeur de l'école de Sorèze, etc., et M. EUGÈNE TALBOT, docteur ès lettres, professeur au lycée Condorcet. 7e édition, entièrement refondue. 1 gros vol. in-12 de 396 p. Prix..... 2 50

L'introduction de cet ouvrage dans les établissements d'instruction publique est AUTORISÉE par décision de S. Exc. M. le Ministre de l'instruction publique.

Cours méthodique d'histoire naturelle, d'après les plus célèbres naturalistes modernes, avec des notions générales sur toutes les branches des sciences naturelles et des tableaux synoptiques, par MM. VICTOR BOREAU et LARTIGUE. 4e édition, revue, corrigée et spécialement rédigée pour servir aux examens de l'Hôtel-de-Ville et de la Sorbonne. — 1 gros vol. in-12 de 466 pages..... 2 50

Petit cours méthodique d'histoire universelle et de géographie, à l'usage des établissements d'éducation, par M. VICTOR BOREAU, membre de l'Institut historique, de l'Institut des langues et de plusieurs autres sociétés savantes, approuvé par Mgr l'Archevêque de Paris et NN. SS. les Evêques de Chartres, de Grenoble et de Saint-Claude, et par la Société pour l'instruction élémentaire, qui a décerné à M. BOREAU une médaille de bronze.

Ce *Petit Cours méthodique d'histoire universelle et de géographie* est un résumé clair et précis du grand *Cours* du même auteur, à l'usage des plus jeunes élèves qui commencent l'étude de l'histoire, et qui n'ont besoin que d'en connaître l'ensemble et les faits généraux. Tout y est abrégé, style et développement des faits : le style est simple et précis, les faits sont clairs et à la portée de toutes les intelligences.

Histoire sainte élémentaire, suivie d'un **Abrégé de la vie de N.-S. Jésus-Christ,** avec des exercices par questions. 16e édition, augmentée d'une carte coloriée. — 1 vol. in-18 de 208 pages..... » 75

Histoire ancienne élémentaire, *comprenant l'histoire de tous les peuples les plus remarquables de l'antiquité*, et en particulier l'**Histoire des Grecs,** *depuis la création jusqu'à la réduction de toute la Grèce en province romaine*, 86 avant J.-C., en leçons suivies d'exercices par questions. 9e édition, revue. — 1 vol. in-18 de 224 pages... » 75

Histoire romaine élémentaire, *depuis la fondation de Rome*, l'an 753 avant J.-C., *jusqu'à la fin de l'empire romain d'Occident*, l'an 476 après J.-C., par leçons suivies de questions. 8e édition, revue. — 1 vol. in-18 de 216 pages..... » 75

Histoire élémentaire des temps du moyen âge, de 476 à 1453, avec des exercices par questions. 7e édition. — 1 vol. in-18 de 335 pages..... 1 »

Histoire élémentaire des temps modernes, divisée en quatre époques, de 1453 à 1881. Chaque époque est suivie de tableaux synoptiques des inventions, fondations, découvertes, grands hommes, etc., avec des exercices par questions. 3e édition. — 1 vol. in-18 de 442 pages..... 1 »

Histoire de France en trente leçons, renfermant les faits les plus importants et les plus utiles à connaître, à l'usage des élèves de six à douze ans. 4e édition. — 1 vol. in-18 de 142 pages..... » 75

Histoire de France élémentaire, *depuis les Gaulois jusqu'à nos jours*, par leçons suivies de questions et de synchronismes, avec des tableaux synoptiques des races, et une carte de France coloriée. 13e édition, revue et augmentée. — 1 vol. in-18 de 306 p. Prix..... 1 »

Petit Cours méthodique de Géographie. 4e édition, revue, corrigée et augmentée, avec un tableau synoptique des départements de la France, comprenant les chefs-lieux, les sous-préfectures, les principales villes secondaires et leur population. — 1 vol. in-18 de 126 p. Prix.....

J. HETZEL & Cᵉ, ÉDITEURS, 18, RUE JACOB, PARIS

VIENT DE PARAITRE

KÉRABAN-LE-TÊTU

TOME II

Par JULES VERNE

Un beau volume in-18. Prix : 3 fr. — Franco. 3 50
L'Ouvrage complet. Prix : 6 fr. — Franco, colis postal. 6 85

ŒUVRES COMPLÈTES

J. VERNE. — 44 volumes in-18 à 3 francs. . . . . 132 »
ERCKMANN-CHATRIAN. — 32 volumes in-18 à 3 francs. . . . . 96 »
VICTOR HUGO. — *Édition ne varietur.* — 45 vol. in-8°. — 35 vol. parus à 7 50
J. MICHELET. { Histoire de France, complète en 5 volumes. . . . . 35 »
Histoire de la Révolution, complète en 4 volumes. . . 20 »
I. TOURGUÉNEFF. — 8 volumes in-18 à 3 francs. . . . . 24 »

Dimitri Roudine..... 1 v.
Fumée (préface de MÉRIMÉE)..... 1 v.
Une Nichée de gentilshommes..... 1 v.
Nouvelles moscovites..... 1 v.
Histoires étranges..... 1 v.
Les Eaux printanières..... 1 v.
Les Reliques vivantes..... 1 v.
Terres vierges..... 1 v.

P.-J. STAHL. — 13 volumes in-18 à 3 francs. . . . . 39 »

Pour l'âge mûr :

Les bonnes fortunes parisiennes :
— Les Amours d'un pierrot..... 1 v.
— Les Amours d'un notaire..... 1 v.
Histoire d'un homme enrhumé..... } 1 v.
Voyage d'un étudiant..... }
Histoire d'un prince..... }
Voyage où il vous plaira (STAHL et MUSSET)..... } 1 v.
L'Esprit des Femmes et les Femmes d'esprit..... }
Théorie de l'amour et de la jalousie..... } 1 v.

Pour la jeunesse :

Les Quatre Peurs de notre général..... 1 v.
Contes et Récits de morale familière (*couronné*)..... 1 v.
Les Histoires de mon parrain (*couronné*)..... 1 v.
Histoire d'un âne et de deux jeunes filles (*couronné*)..... 1 v.
Les Patins d'argent (*couronné*)..... 1 v.
Maroussia (*couronné*)..... 1 v.
Les Quatre Filles du docteur Marsch... 1 v.
La Famille Chester..... 1 v.

BIBLIOTHÈQUE DES PROFESSIONS

INDUSTRIELLES, COMMERCIALES ET AGRICOLES

Vient de paraître :

COMMENT ON CONSTRUIT UNE MAISON

Par E. VIOLLET-LE-DUC

Un beau volume in-18, illustré de 60 dessins par l'auteur.

Prix. . . . . 4 fr. — Cartonné. . . . 4 fr. 50. — Port. . 50 cent.

COMMENT ON DEVIENT UN DESSINATEUR

— SIXIÈME ÉDITION —

Par E. VIOLLET-LE-DUC

Un beau volume in-18, illustré de 110 dessins et d'un portrait de l'auteur.

Prix. . . . . 4 fr. — Cartonné. . . . 4 fr. 50. — Port. . . 50 cent.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

TABLE DES MATIÈRES

DU XXIe VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

N° 114. — 1er JUILLET 1883.

Pages.

I. Les premiers explorateurs français du Soudan équatorial, par Charles **Buet**. 5

II. Premières années et conversion du prince Jean Gagarin (suite), par Ch. **Clair**, S. J. 27

III. L'Antichristianisme et l'Église (fin), par **E. de Hornstein**. 42

IV. Ganier d'Abin, par de **Pesquidoux**. . . . 56

V. L'entrée dans la Chevalerie (suite), par Léon **Gautier**. 72

VI. L'exégèse biblique et les travaux de M. Lenormant (fin), par E. **Amélineau**. 91

VII. Revue littéraire. — Les livres récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye** 113

Pages.

VIII. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 138

IX. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 147

N° 115. — 15 JUILLET 1883.

I. Le Congrès de Liège, par **Delaporte**, P. M. . . 161

II. Épisodes miraculeux de Lourdes, par Ernest **Hello**. 174

III. Premières années et conversion du prince Jean Gagarin (suite), par Ch. **Clair**, S. J. 194

IV. L'entrée dans la Chevalerie (fin), par Léon **Gautier**. 213

V. La fille du serrurier, par Mme des Costils. . . . 235

VI. Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, par Th. Alph. **Karr**. . 248

Pages.

VII. Madame la marquise de Blocqueville, par Charles **Buet**. 264

VIII. Chronique scientifique, par le Dr **Tison**. 271

IX. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 291

X. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 301

N° 116. — 1er AOUT 1883.

I. L'essence du pouvoir politique, par Antonin **Rondelet**. 321

II. Les intérêts agricoles en France et chez nos voisins, par Jean **Huygh**. 336

III. Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre (fin), par Th. Alp. **Karr**. 348

IV. Claude, par Léon **Aubineau**. 359

V. Louis XI et l'unité française (suite), par Charles **Buet**. 387

VI. Henriette, par D. de **Boden**. 408

VII. Revue littéraire. — Voyages et variétés, par Ch. **Legrand**. 430

VIII. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 453

IX. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 463

N° 117. — 15 AOUT 1883.

I. L'Héritage de M. le Play, par A. **Delaporte**, P. M. 481

Pages.

II. L'exposition d'Amsterdam, par A. G. de **Thannois**. 499

III. Premières années et conversion du prince Jean Gagarin (suite), par Ch. **Clair**, S. J. 525

IV. Louis XI et l'unité française (fin), par Charles **Buet**. 538

V. L'Univers éternel, par J. de **Bonniot**, S. J. . . . 547

VI. Henriette (suite), par D. de **Boden**. 562

VII. Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par J. de **Rochay**, . . 579

VIII. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 609

IX. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 620

N° 118. — 1er SEPTEMBRE 1883.

I. Paris en 1882, par **Routhier**. 643

II. Les ordres religieux jugés par les protestants et les libres-penseurs, par un magistrat. . . . 661

III. L'Univers éternel (fin), par J. de **Bonniot**, S. J. . 676

IV. Le canal interocéanique de Panama, par le comte Jean d'**Estampes**. . 689

V. Premières années et conversion du Prince Jean Gagarin, (fin), par Ch. **Clair**, S. J. 712

VI. L'Homme singe, par le comte de **Maricourt**. 722

Pages.

VII. Henriette (suite), par D. de **Boden**. 740

VIII. Revue littéraire. — Les livres récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**. 752

IX. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 776

X. Memento chronologique, par Ch. de **Beaulieu**. 785

N° 119. — 15 SEPTEMBRE 1883.

I. Henri V. — Etude complète, par le vicomte Oscar de **Poli**. . . . 803

Pages.

II. M. le comte de Chambord. — Sa correspondance politique 1842-1883. . 830

III. M. le comte de Chambord. — Etude biographique et anecdotique, par Charles de **Beaulieu**.. . . 874

IV. Henri le Magnanime, par Charles **Buet**. . . . 899

V. M. le comte de Chambord et la Presse. 916

VI. M. le comte de Chambord. — Sa maladie, ses derniers moments, sa mort, ses obsèques. . . . 933

VII. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 950

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES[1]

A

Abin (Ganier d'), par de **Pesquidoux**, 56.
Amélineau (E.). L'exégèse biblique et les travaux de M. Lenormant, 91.
Années (Premières) et conversion du prince Jean Gagarin, par Ch. **Clair**, S. J., 27, 194, 525 et 712.
Antichristianisme (l') et l'Église, par **E. de Hornstein**, 42.
Aubineau (Léon). Claude, 359.
Annam (L') et le Cambodge, par le R. P. C. E. Bouilleveaux, 796.

B

Beaulieu (Charles de). Memento chronologique, 147, 301, 463, 620, 785. — M. le comte de Chambord : étude biographique et anecdotique, 874.
Blocqueville (Mme la marquise de), par Charles **Buet**, 264.
Boden (Dorothée de). Henriette, 408, 562, 740.
Bonniot S. J. (J. de). L'univers éternel, 547, 676.
Buet (Charles). Les premiers explorateurs français du Soudan équatorial, 5.
— Mme la marquise de Blocqueville, 264.
— Louis XI et l'unité française, 387, 538. — Henri le Magnanime, 899.
Bulletin bibliographique, 156, 311, 473, 632, 796.

C

Canal (le) interocéanique de Panama, par le comte Jean d'**Estampes**, 689.
Chambord (M. le comte de). Sa correspondance politique, 1842-1883, 830.
Chambord (M. le comte de). Etude biographique et anecdotique, par Charles de **Beaulieu**, 874.
Chambord (M. le comte de) et la presse, 916.
Chambord (M. le comte de). Sa maladie, ses derniers moments, sa mort, ses obsèques, 933.
Chronique générale, par Arthur **Loth**, 138, 291, 453, 609, 776 et 951.
Chronique scientifique, par le docteur **Tison**, 271.

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique*, sont écrits en majuscules; les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères italiques; les chiffres indiquent les pages.

Clair (Ch. S. J.). Premières années et conversion du prince Jean Gagarin, 27, 194, 525, 712.
Claude, par Léon **Aubineau**, 359.
Comptoir de commission de la Société générale de Librairie catholique, 315, 639.
Congrès (le) de Liège, par **Delaporte**, P. M., 161.
Costils (Mme des). La fille du Serrurier, 235.

D

Delaporte, P. M. Le congrès de Liège, 161. — L'héritage de M. le Play, 481.

E

Entrée (l') dans la Chevalerie, par Léon **Gautier**, 72, 213.
Episodes miraculeux de Lourdes, par Ernest **Hello**, 174.
Épisodes (les) miraculeux de Lourdes, 311.
Essence (L') du pouvoir politique, par Antonin **Rondelet**, 321.
Estampes (Comte Jean d'). Le canal interocéanique de Panama, 689.
Étude sur le certificat d'aptitude pédagogique et les Grades, Par Jules Auffray, 475.
Exégèse (l') biblique et les travaux de M. Lenormant, par E. de **Hornstein**, 42.
Explorateurs (les premiers) français du Soudan équatorial, par Charles **Buet**, 5.
Exposition (L') d'Amsterdam, par A. G. de **Thannois**, 499.

F

Fille (La) du Serrurier, par Mme des **Costils**, 235.

G

Gautier (Léon). L'entrée dans la Chevalerie, 72, 213.

H

Hello (Ernest). Épisodes miraculeux de Lourdes, 174.
Henri V, étude complète, par le vicomte de **Poli**, 803.
Henri le Magnanime, par Charles **Buet**.
Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, par Th. Alph. **Karr**, 248, 348.
Henriette, par Dorothée de **Boden**, 408, 562, 740.
Héritage (L') de M. le Play, par A. **Delaporte**, P. M., 481.
Histoire de la littérature française, par J. d'Arsac, 479.
Histoire populaire de la Révolution française, par A. Rastoul, 632.
Homme (L') singe, par le comte de Maricourt, 722.
Hornstein (E. de). L'Antichristianisme et l'Église, 42.
Huygh (Jean). Les intérêts agricoles en France et chez nos voisins, 336.

I

Imitation de Jésus-Christ, traduction littérale en vers français, par Er. Perrot de Chezelles, 313.
Intérêts (Les) agricoles en France et chez nos voisins, par Jean **Huygh**, 336.

J

Justification d'un page, par Léonce de la Rallaye, 636.

K

Karr (Th. Alph.). Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, 248, 348.

L

Loth (Arthur). Chronique générale, 138, 291, 453, 609, 776 et 951.

Louis XI et l'unité française, par Ch. **Buet**, 387, 538.
Livre (un) sur l'histoire du Baptême, par l'abbé Corblet, 632.

M

Magistrat (un). Les ordres religieux jugés par les protestants et les libres-penseurs, 661.
Maricourt (comte de). L'Homme singe, 722.
Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**, 147, 301, 463, 620, 785.
Mot (un) sur les visions, révélations, prophéties, par le R. P. Pierre Hay-Pouplard, S. J., 473.

O

Observations sur le manuel Compayré, causerie villageoise, par Gaston Massian, 156.
Ordres (Les) religieux jugés par les protestants et les libres-penseurs, par un magistrat, 661.

P

Paris en 1882, par **Routhier**, 643.
Pesquidoux (De). Ganier d'Abin, 56.
Poli (Vicomte Oscar de). Henri V, étude complète, 803.
Prêtre (le) pièce en cinq actes et six tableaux, tirée du drame de M. Charles Buet, par M. X., 476.
Programme pour les concours de mathématiques, par Aug. Poulain, 480.

R

Rallaye (Léonce de la). Revue littéraire. — Les livres récents d'histoire, 113, 752.
Revue littéraire. — Les livres récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**, 113, 752.
Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par J. de **Rochay**, 579.
Revue littéraire. — Voyages et variétés, par Ch. **Legrand**, 430.
Rochay (J. de). Revue littéraire. — Les romans nouveaux, 579.
Rondelet (Antonin). L'essence du pouvoir politique, 321.
Routhier. Paris en 1882. 643.

T

Thannois (A. G. de). L'exposition d'Amsterdam, 499.
Tison (Dr). Chronique scientifique, 271.

U

Univers (L') éternel, par J. de **Bonniot**, S. J., 547, 676.

V

Vie de Monsieur Ferdinand Rozat, par M. l'abbé Castau, 638.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES [illegible]

L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN ÉCOSSE

A LA FIN DU SEIZIÈME SIÈCLE

MARTYRE DU VÉNÉRABLE JEAN OGILVIE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

I

ÉTAT DU CATHOLICISME EN ÉCOSSE A LA FIN DU SEIZIÈME SIÈCLE

Lorsque Marie Stuart aborda à Leith en 1561, la cause de l'Église catholique en Europe était déjà fort compromise, presque désespérée. Un enchaînement inouï de malheurs et de fautes acheva de la perdre.

L'Église catholique, enveloppée dans la tempête qui emportait la malheureuse reine, sembla disparaître tout d'un coup, comme un vaisseau qui sombre sous un coup de vent.

Légalement, elle n'existait plus. En 1560, le Parlement rapporta toutes les lois en faveur de la religion catholique, déclara la juridiction du Pape abolie, proclama que dire ou entendre la messe était un crime punissable, la première fois par l'exil, la seconde par la confiscation des biens, et la troisième par la mort.

En 1567, pendant que Marie Stuart était captive à Lochleven, Moray, régent du royaume, fit réviser par le Parlement la loi de 1560, qui n'avait pas encore reçu la sanction royale : on y ajouta que personne ne pouvait occuper un poste officiel, ni être procureur ou notaire près d'un tribunal, sans avoir préalablement fait profession de la loi réformée.

Le 23 Janvier 1570, Moray est assassiné. Il est remplacé d'abord par Lennox, puis peu après par Morton, qui profita de la minorité de Jacques VI, pour organiser la réforme.

Prêchée par quelques prêtres apostats, violateurs effrontés de

leurs vœux, et par des hommes tirés de la lie du peuple, appuyée par des nobles besoigneux ou cupides qui s'étaient approprié presque tous les biens ecclésiastiques, au grand dépit de Knox et de ses partisans, fomentée par les menées, par l'or, et souvent par l'intervention armée des Anglais, la réforme avait été en Écosse, comme ailleurs, un mouvement démocratique, une révolution sociale plus encore qu'une innovation dogmatique. C'est ce qui explique sa marche foudroyante.

Surprise et étourdie par les premiers succès des novateurs, l'Église catholique n'avait pas tardé à prendre sa revanche. Elle avait encore de profondes racines dans le pays. Un peuple ne perd pas tout d'un coup sa foi, ses traditions et ses coutumes.

Aussi bien le catholicisme vivait, comptait ses fidèles, serrait ses rangs, tenait tête à l'ennemi et conservait pendant de longues années l'espoir fondé de reprendre le dessus. La lutte se prolongea même peut-être plus longtemps en Écosse qu'en tout autre pays maintenant protestant. Seulement l'histoire en est moins connue.

L'hérésie prévalait surtout dans le sud de l'Écosse ; les invasions des armées d'Henri VIII, la destruction des monastères par ses soldats, les intrigues des agents anglais, y avaient disposé les populations. Les comtés du Nord étaient en majeure partie demeurés catholiques. Ils étaient sous l'influence du marquis de Huntley, qui était comme *le roi du Nord*. On conserve au *Record office* de Londres une curieuse liste, écrite de la main de lord Burghley (lord Cecil), en 1595, et qui met en regard les forces des protestants et des catholiques en Europe. D'après ce document, tout le nord de l'Écosse, comprenant les comtés d'Inverness, de Caithness, de Sutherland, d'Aberdeen, de Moray, ainsi que les districts de Buchan, d'Angus, de Wigton et de Nithdale au sud, étaient presque entièrement catholiques, tandis que les comtés de Renfrew, de Dumbarton et d'Ayr étaient regardés comme douteux.

La loi draconienne, qui punissait de mort la célébration réitérée de la messe, l'acharnement des ministres, véritables démons de méchanceté et de ruse, qui guettaient les prêtres jour et nuit, et prenaient souvent comme ils s'en vantaient *la loi en main*, les coutumes féodales encore en vigueur dans le pays, qui faisaient qu'un seigneur, quelquefois même l'envahisseur des biens d'Église, pouvait impunément poursuivre et pendre un homme, sans qu'il en restât trace, la difficulté de se cacher dans un pays peu peuplé et sillonné

par les Argus du *Presbytère*, toutes ces causes réunies avaient rendu le séjour de l'Ecosse comme impossible aux prêtres et aux religieux.

Plusieurs, un grand nombre peut-être, avaient été tués; plusieurs avaient apostasié ou cédé aux menaces; beaucoup s'étaient retirés en Angleterre où ils se cachaient plus facilement et dans des pays catholiques pour y attendre des jours meilleurs et y suivre leur règle. Le P. Patrice, supérieur des Franciscains d'écosse, homme distingué, qui avait été confesseur de Jacques V, se réfugia en Flandre avec quatre-vingts religieux : c'était probablement tout ce que contenaient les sept couvents d'Écosse (1). Les universités de l'Europe entière étaient alors peuplées de prêtres écossais qui y faisaient bonne figure.

Cependant, bon nombre de prêtres étaient restés à leur poste; et des religieux, des Franciscains de la stricte observance, des Bénédictins, des Minimes, des Jésuites, pénétraient en secret dans le pays et y vivaient silencieusement, blottis dans les profondeurs des bois ou des montagnes, d'où ils ne sortaient que la nuit pour pour voler au secours des âmes.

Mais dans bon nombre de comtés, l'exercice du culte catholique bravait ouvertement les fureurs du *Kirk*. Pendant bien des années après 1560, des prêtres perçurent leurs revenus, dirent publiquement la messe dans les églises, dans les maisons particulières ou dans les champs et dans les forêts. Des districts entiers étaient ouvertement catholiques et faisaient célébrer la messe dans l'église paroissiale, qu'ils fermaient et verrouillaient à l'approche des ministres. On cite les districts de Paisley près de Glascow, d'Aberdeen, d'Abergaldie, d'Eglinton, de Dunkeld. Les protestants des environs s'étaient en conséquence donné le mot pour se réunir, tomber sur les catholiques et se saisir des violateurs de la loi (2).

Divers documents nous ont conservé les noms de plusieurs prêtres, qui tinrent tête à l'orage et maintinrent l'exercice du culte catholique, en dépit des foudres du *Kirk :* les uns jusqu'en 1570, comme Patrice Myrtoun, à Aberdeen; les autres jusqu'en 1578, comme André Galloway, d'Aberdeen; d'autres jusqu'en 1600, comme Blackwood et Finlasson, à Dumblane; d'autres enfin jusqu'en 1605, comme Gilbert Brown, abbé commendataire de New-Abbey.

(1) V. Gonzaga.
(2) V. Diurnal, *of occurrents*, 20 octobre 1575 et Blacttoll (Spalding club).

Ce dernier fut remplacé par le P. Lindsay, capucin, en religion P. Epiphane, qui résista jusqu'en 1660. Nous trouvons en 1613 un prêtre nommé Robert Philoppe et un laïque nommé James de Jérusalem, poursuivis pour avoir dit et entendu la messe; le prêtre était venu en Ecosse pour convertir les âmes et avait dit la messe en grande pompe (1).

Le livre des assemblées du *Kirk* nous a conservé plusieurs listes de récusants, où nous retrouvons les noms des meilleures familles du Nord : le laird de Leslie, sir Donald Simsone, Patrick Lindsay, frère du laird de Wame; Seton, Gicht, Abergaldie, Bonytoune, Craige, Alexander Hay de Auchmather, Jean Gordon de Newton, Thomas Barclay, Conn. La liste de Burghley compte treize hauts barons d'Ecosse parmi les catholiques, et d'autres listes contemporaines en comptent davantage encore (2).

La neuvième assemblée générale du *Kirk* présente à Jacques VI un tableau peint avec les plus sombres couleurs : « Beaucoup des plus nobles familles restaient attachées aux superstitions; des Jésuites, redoutables séducteurs, parcouraient le pays; des prêtres célébraient la messe; les dames de la plus haute noblesse, surtout, s'obstinaient dans l'idolâtrie; lady Herries, lady Morton, lady Mar, lady Tweedale, lady Sutherland, lady Ryder, lady Fannihurst et beaucoup d'autres soutenaient hardiment les Romanistes. Elles hébergeaient les prêtres, pratiquaient des rites superstitieux, célébraient les fêtes de Pâques. D'un autre côté, dans beaucoup d'endroits, le *Kirk* était abandonné et méprisé; plus de quatre cents églises étaient sans pasteurs. »

La meilleure preuve de la force du catholicisme en Ecosse à la fin du seizième siècle et de l'espèce de réaction qui s'était opérée en sa faveur à partir de 1575, c'est que les assemblées générales du *Kirk*, dont nous possédons les procès-verbaux, ne s'occupent pour ainsi dire pas d'autre chose.

Dans les années précédentes, le *Kirk* n'avait cessé de persécuter l'Église catholique; mais, enivré de son premier triomphe, il se croyait sûr de l'avenir; à partir de 1575, il se montre inquiet. Le catholicisme, ce géant qui renaît et grandit dans l'ombre, ne lui laisse pas fermer l'œil, et pour obtenir que les mesures de terreur qu'il prépare, extirpent enfin du sol cette Église détestée, il fatigue

(1) V. Pitcairn. — Criminal trials.
(2) V. Gilbert Blackhall (Spalding Club), la préface.

ses partisans de jeûnes répétés (1). A l'assemblée tenue à Linlithgow en 1608, il est dit « qu'une des raisons principales de la convocation de cette assemblée, c'est l'extinction du Papisme ou de l'idolâtrie, qui fait tous les jours de nouveaux progrès dans ce royaume ».

Morton avait été supplanté par d'Aubigné devenu duc de Lennox, et avait expié ses crimes en étrennant la machine à guillotiner inventée par lui. Sa mort laisse le champ libre à Lennox et à Stewart, devenu comte d'Arran. La France en profite pour regagner l'influence perdue, et l'Espagne renouvelle ses intrigues avec les catholiques et les partisans de Marie Stuart.

Un moment, les catholiques crurent leur triomphe assuré. Une négociation, habilement conduite par le P. Creitton, jésuite écossais, et dont la correspondance du cardinal Allen nous révèle les détails, fut sur le point d'aboutir (1582) (2). Lennox était secrètement catholique et on pouvait compter sur lui, comme le prouve une lettre qu'il écrivit au Pape et que Creitton remporta comme gage de son succès. Il s'agissait d'arracher le jeune roi à l'influence des hérétiques, de le faire élever dans la religion catholique, et de le marier à une princesse catholique, dont le père le soutiendrait contre Elisabeth. Tout était préparé pour l'exécution de ce plan habilement conçu : le grand ascendant que Lennox avait conquis sur le jeune roi, l'argent distribué à pleines mains, des secours en hommes, étaient les principaux éléments de succès. Mais, pour réussir, il fallait se hâter, et Philippe II ne se hâtait jamais. L'argent du Pape fut versé à temps; celui du roi d'Espagne se fit attendre. Pendant ces délais, Elisabeth, toujours aux aguets, et les ministres, inspirés par leur haine vigilante, devinèrent que quelque chose se tramait et frappèrent un grand coup. Quelques seigneurs surprirent le roi et s'emparèrent de sa personne. Lennox, obligé de quitter l'Ecosse, eut l'imprudence de passer par Londres. On croit qu'il y fut empoisonné; quelques jours après, il venait mourir à Paris entre les bras du P. Mathieu, de la Compagnie de Jésus (3).

Peu de temps après, le roi se délivra de ses tyrans et en tira vengeance, mais il avait grandi dans l'erreur et n'était plus entouré que d'hérétiques.

(1) V. *Book of universal Kirk*, les années 1579, 1580, 1588, 1596.

(2) *Records of the Englich catholics*. V. II, life et letter letters of cardinal Allen. London (*nutl*) 1883.

(3) *Damianus*, Synopsis primi sœculi Societatis Jesu.

Plus érudit que savant, plus fin qu'habile, esprit cultivé mais faux et dominé par la vanité, pédant et entêté, infatué de son infaillible jugement, il n'était pas homme à se laisser endoctriner. Chose étrange, élevé au milieu de démocrates, il s'était fait sur le pouvoir absolu et sur le droit divin des rois les idées les plus outrées : il détestait les presbytériens, chez lesquels il voyait poindre ces puritains atroces qui plus tard tueront son fils. « Pas d'évêque, disait-il avec raison, pas de roi ». Mais, les mêmes raisons qui l'éloignaient du *kirk*, lui faisaient abhorrer le catholicisme, dont l'âme est l'autorité. En fait d'autorité, il n'y en avait qu'une, et c'était la sienne. Dès qu'il se fut émancipé de la tutelle des lords, cette double antipathie se manifesta clairement; mais sa position était si délicate, les intrigues qui l'entouraient si difficiles à démêler, que force lui était de dissimuler et d'agir souvent d'une façon qui, au premier abord, paraît contradictoire.

Il avait pour système de tenir la balance entre les deux grands partis qui divisaient son royaume; mais cela lui était difficile, non pas tant à cause de ses défauts personnels, qu'à cause du système féodal qui était alors très développé en Écosse, et de la faiblesse des prérogatives royales.

C'est à ce jeu de bascule qu'il faut attribuer ses sévérités pour les catholiques, suivies de ménagements incompréhensibles pour Huntley et pour les autres grands seigneurs catholiques. Il n'aime pas les catholiques, mais il a besoin d'eux pour tenir en arrêt l'influence révolutionnaire du *kirk*. Il veut bien les persécuter, mais pas les détruire; ce serait se livrer pieds et poings liés aux presbytériens, les ennemis jurés de la royauté; d'un autre côté, favoriser trop ouvertement les catholiques, ce serait déchaîner la guerre civile, toujours attisée par l'ambassadeur d'Angleterre; ce serait, surtout, s'exposer à perdre la succession de la reine Élisabeth.

Voilà l'explication de l'attitude louche et indécise de Jacques IV. En 1584, il enlève une partie de leurs privilèges aux presbytériens devenus trop arrogants; en 1590, soupçonné de partialité en faveur de Huntley, il sent le besoin de s'appuyer sur le *kirk*, consent au rappel de l'acte de 1584, et lui donne ce qui a été regardé comme la charte de ses libertés. Il approuve le gouvernement par assemblées, par synodes provinciaux et par presbytères, et reconnaît à ces cours le droit de décider les cas d'hérésie et d'excommunication. C'est leur conférer la toute-puissance de la persécution. Puis, tout

d'un coup, après avoir presque écrasé le parti catholique, se rappelant qu'Élisabeth va mourir, qu'il va devenir roi d'Angleterre, qu'il serait fort dangereux de laisser derrière lui plusieurs grands seigneurs mécontents et une secte toute-puissante, il se retourne contre le *kirk*, ce foyer de révolte, qu'il est résolu d'éteindre. L'épiscopat est résolu dans son esprit.

En 1596, par un coup d'autorité, il impose au *kirk* une convention, qui remet entre ses mains la direction des assemblées, et obtient des grands seigneurs catholiques Huntley et Errol, fatigués de cette longue lutte, une espèce de réconcilation avec le *kirk*. Cette faiblesse coupable de la part de Huntley et d'Errol ne trompe personne; mais le roi en profite pour les sauver.

En même temps, toujours dans la pensée de préparer les voies à la succession qui va s'ouvrir, Jacques VI négocie avec les cours catholiques, s'entoure de catholiques, et s'abaisse jusqu'à envoyer aux catholiques anglais des émissaires qui les assurent qu'il n'est pas éloigné de se faire catholique, pourvu qu'on l'appuie, que Philippe renonce à ses prétentions sur la couronne d'Angleterre et lui donne de l'argent. Il va même jusqu'à écrire une lettre à Clément VIII. On sait qu'il prétendit dans la suite que cette lettre était apocryphe. Bellarmin en publia le texte. Le roi allégua qu'il l'avait signée par inadvertance, sur la parole d'un secrétaire qui l'avait trompé. Ce secrétaire s'avoua coupable et fut relégué dans ses terres. Mais le monde comprit que c'était là une comédie concertée entre le serviteur et le maître (1).

L'avènement de Jacques VI au trône d'Angleterre avait été salué par tous les catholiques d'Angleterre et d'Ecosse comme une ère de délivrance. Il leur semblait impossible que le fils de Marie Stuart persécutât la religion de sa mère. Il n'avait d'ailleurs aucune raison de le faire. Il n'avait reçu du Pape que des bienfaits; ses précédents semblaient annoncer qu'il serait au moins tolérant. En Écosse, il avait ménagé les catholiques; il est vrai que c'était par politique on crut que c'était par sympathie. Au moment de la mort d'Élisabeth, il avait formellement promis la tolérance à des catholiques anglais, qui étaient venus l'assurer de leur dévouement.

On sut bientôt à quoi s'en tenir. Dès son arrivée à Londres, Jacques remit tout le pouvoir aux mains de Cecil, l'ennemi juré des catho-

(1) V. Tytler, *Histoire d'Ecosse.*

liques ; à l'ouverture de son premier Parlement, il parla contre les catholiques, et loin de faire rapporter les lois existantes, il inaugura contre eux un système de persécution plus vexatoire et plus minutieux, et trouva moyen de faire regretter Élisabeth.

Pourchassés par les évêques anglicans, traqués par les commissaires royaux, qui étaient tous des puritains choisis pour cette besogne, privés du droit de tester, obligés de payer 20 livres sterling par mois pour leur personne et une grosse somme pour chaque domestique catholique, menacés à chaque instant de voir leur demeure envahie par la force armée, chassés de leur foyer, victimes de tout protestant qui voulait leur contester leurs propriétés, les catholiques en étaient réduits à racheter tous les six mois jusqu'au lit où ils dormaient, et pouvaient dire à bon droit, qu'au sein de leur pays ils n'avaient plus de patrie.

Comment s'étonner après cela que quelques-uns se soient laissés entraîner à des complots exécrables. Condamnons-les cent fois, comme Rome et les missionnaires les ont toujours condamnés ; mais disons aussi qu'ils ne furent pas les plus coupables. Tout en abhorrant leur crime, l'histoire flétrira les tyrans atroces qui poussaient tout un peuple au désespoir.

Quelle que fût l'opinion de Jacques Ier sur la part que les catholiques avaient prise au complot des poudres, ils furent dès lors poursuivis avec une fureur sauvage. Hanté par cette idée, que les auteurs du complot avaient été amenés à cet horrible dessein par les doctrines de certains théologiens, qui ne lui paraissaient pas assez favorables au pouvoir absolu du prince, Jacques Ier devint dès lors un ennemi personnel du Pape et des Jésuites.

De ces préoccupations naquit cette malheureuse formule de serment, qui devait coûter la vie à tant de catholiques et qui, dans la pensée du roi, devait être la pierre de touche de la fidélité au prince.

Rédigé d'une manière perfide par un prêtre apostat, ancien jésuite, cette formule était si ambiguë qu'elle devait infailliblement diviser les catholiques et les exposer chaque jour à de nouvelles poursuites.

Après des négociations inutiles, confiées par le Pape à un personnage officieux qui se rendit à Londres, le serment est condamné à Rome, le 22 septembre 1606, *comme illicite et comprenant beaucoup de choses contraires à la foi et au salut.*

C'est pour le roi un nouveau sujet de fureur.

Blackwell, l'archiprêtre des catholiques anglais, est arrêté. Il signe le serment et exhorte ses prêtres à en faire autant. Bellarmin et Persons se hâtent de lui envoyer des remontrances fortement motivées. Blackwell tient bon : ce qu'il a juré, dit-il, c'est le sens du législateur; ce qu'il a réprouvé, c'est non l'autorité spirituelle du Pape, mais sa prétention à l'autorité temporelle sur les Princes.

Le 1er février 1608, le Pape signe la déposition de Blackwell et nomme Birckhead à sa place.

Jacques, le plus pédant des hommes, se jette tête baissée dans le conflit théologique. Enfermé nuit et jour avec ses chapelains, il finit par produire son apologie du serment d'obédience, en réponse à deux brefs du Pape et à la lettre de Bellarmin à Blackwell. Bellarmin et Persons ripostent par deux brochures; le Roi réplique; bientôt c'est une mêlée de théologiens catholiques et protestants.

Cependant la division parmi les catholiques persiste. Beaucoup prêtent le serment; on est obligé de recourir contre eux au refus des sacrements et aux censures.

Jacques fait paraître une proclamation, qui ordonne de déférer le serment à toute personne qui aborde en Angleterre. Trois prêtres, arrêtés et condamnés pour avoir exercé les fonctions sacerdotales, refusent de le prêter. Ce refus leur coûte la vie.

En 1610, à la première réunion du Parlement, ce n'est qu'un cri : de nouvelles mesures contre les catholiques! Effectivement, une proclamation enjoint à tous les catholiques de quitter Londres avant la fin du mois et de livrer leurs armes; à tous les prêtres et à tous les Jésuites de quitter le royaume avant un mois; aux évêques, aux juges de paix et autres officiers de la couronne de faire prêter le serment à tout le monde.

On pense bien que ces circonstances n'étaient pas de nature à améliorer la situation des catholiques en Écosse.

Mais l'état des choses y était plus compliqué qu'en Angleterre. Car l'Écosse avait encore son Parlement, son conseil privé et, pour surcroît d'embarras, son *kirk* presbytérien, nouveau Parlement, souvent plus puissant que le premier.

Dans cette république, qui s'appelait le *kirk*, s'était formée une hiérarchie de tribunaux électifs composés de laïques et de ministres, qui exerçaient tyranniquement la juridiction. Les ministres et les anciens constituaient l'Assemblée paroissiale ; un certain nombre de

ces assemblées formaient le Presbytère, qui jugeait en première instance, prononçait les censures, approuvait ou déposait les ministres; les Presbytères, enfin, relevaient de l'Assemblée générale, tribunal suprême, qui ne relevait que du Christ.

Jacques Ier détestait cette république : il ne pouvait souffrir ni ces ministres démocrates, ni leur sombre enthousiasme, ni leur manie de dénoncer publiquement les pécheurs; il ne leur avait jamais pardonné leurs invectives contre son livre le *Basilicon doron*, et il avait juré de détruire l'œuvre de Knox, en rétablissant l'épiscopat.

Mais les évêques étaient des pasteurs sans troupeau. Ils n'avaient ni revenus ni juridiction : on leur attribua une partie des anciens revenus; et un acte de l'Assemblée générale du *kirk*, extorqué par menace et par argent, les établit modérateurs des Presbytères.

Le Parlement assujettit les assemblées au roi et les ministres aux évêques. Dans chaque diocèse, une commission fut établie, composée de l'évêque et de quelques laïques influents, qui avait le pouvoir de faire arrêter ceux qu'elle jugeait à propos et de les emprisonner à son gré.

Le *kirk* était ainsi garrotté et muselé; mais tout cela n'avait pas été obtenu sans peine. Le roi devait le succès de ces négociations à George Home, comte de Dunbar. Celui-ci avait d'abord intimidé les ministres, qui s'étaient assemblés sans permission à Aberdeen, en faisant condamner à mort six des plus réfractaires. On se contenta de les exiler; mais la leçon assouplit merveilleusement ces *saints* intraitables, l'argent fit le reste. *Ces vertus incorruptibles* ne se vendaient pas; mais elles acceptèrent avec reconnaissance de grosses indemnités de déplacement.

Enfin, pour vaincre les dernières résistances, Dunbar fit entendre qu'il leur abandonnait les catholiques, corps et biens. A ce prix, les ministres courbèrent la tête sous le joug des évêques et, pour se dédommager, se jetèrent avec fureur sur la proie qu'on leur livrait.

Les catholiques étaient déjà accablés : l'acte du Parlement de 1587, allant plus loin que ceux de 1560 et de 1567, avait décrété peine de mort contre tout prêtre des séminaires et contre tout Jésuite trouvé dans le pays. Quiconque les hébergeait pendant trois jours, avait ses biens confisqués; toute propagande était punie par la confiscation.

On enchérit encore sur ces lois barbares : chaque gentilhomme fut obligé de recevoir chez lui un ministre qu'on *plantait* dans sa maison, comme on disait alors, pour y semer la bonne doctrine : position aussi singulière pour l'intrus que pour ceux qui le subissaient; et tout catholique fut averti qu'à moins de se rallier au *kirk* dans un temps donné, il subirait la forfaiture et serait excommunié. Or être excommunié, ce n'était pas seulement être livré à Satan, c'était perdre le droit de vendre, d'acheter, de recevoir pain, lait et beurre; c'était se réduire à un état mille fois pire que celui des lépreux du moyen âge ou du forçat en rupture de ban.

Bientôt les passions déchaînées des persécuteurs se donnèrent libre carrière, et les prisons furent remplies de catholiques. « La persécution des catholiques est impitoyable, écrit un témoin oculaire de 1609, et il est à craindre que l'on ne parvienne à arracher du sol les derniers restes du catholicisme (1). » La persécution fut si atroce, que l'ambassadeur de France à Londres écrivait : « Les catholiques en Écosse sont encore pis qu'en Angleterre; car outre le peu d'amour que le roi leur porte, il a tant d'envie d'y établir la religion d'Angleterre et d'en être reconnu pour chef aussi bien là qu'il est ici, que, pour gagner les puritains, qui sont les seuls qui l'y empêchent, il leur lâche la bride à toutes sortes d'oppression contre les catholiques. »

Il est difficile de se faire une juste idée de cette persécution dans un pays où l'autorité du roi et des lois était à peine reconnue; où chaque chef de clan était un petit despote; où les Presbytères et les Assemblées générales et les commissions épiscopales s'arrogeaient, *per fas et nefas*, les fonctions d'inquisiteur, de juge et souvent d'exécuteur. Dans aucun pays, on ne trouve une machine à persécuter aussi savamment montée; on n'a jamais rien vu de comparable à cet effroyable engrenage qui saisissait le pauvre catholique de toutes parts, l'attirait avec une force invincible, sans espoir possible d'échapper, et le broyait impitoyablement.

La persécution en Écosse était moins bruyante et moins formaliste qu'en Angleterre, mais elle était mieux calculée et plus barbare; elle tuait moins, mais elle rendait la vie plus intolérable. Elle brûlait à petit feu. Si elle affectait d'éviter les procès retentissants ou les exécutions publiques des martyrs, elle savait envelopper ses

(1) *Mémoire sur l'état de la mission d'Écosse en* 1609. — Archives S. J.

victimes dans des émeutes excitées à volonté, où ils disparaissaient perdus dans la tourmente, sans laisser de trace; elle mettait des hameaux entiers à feu et à sang, dans l'horreur d'une nuit d'hiver, sans qu'on sût bien où ni comment elle entassait les malheureux dans des cachots infects où beaucoup mouraient inaperçus (1).

Dès 1607, en Écosse comme en Angleterre, on déféra le serment aux catholiques. Beaucoup, hélas! pris entre la crainte de trahir leur foi et celle de voir leur famille sans foyer et sans pain, cédèrent à la violence et jurèrent.

Il faut avouer que l'alternative était terrible : refuser le serment, c'était voir sa famille jetée sur les grands chemins, ses biens confisqués, vendus à ses pires ennemis, sans espoir d'y rentrer jamais.

On ne sortait des griffes du fisc que pour retomber sous la tyrannie du *kirk*. Épié jusque dans sa vie domestique, par le ministre du lieu, déféré au Presbytère, excommunié par l'Assemblée générale, le pauvre catholique devenait un paria, objet d'horreur et de pitié qui ne pouvait ni tester, ni vendre, ni acheter, même du pain, et n'avait plus qu'à mourir ou à s'exiler.

Et encore n'était-ce là que la persécution légale et régulière. Souvent les disciples de Knox prenaient, comme ils disaient, la loi en main, et alors, dans ce pays encore tout féodal, où, dans les îles et dans les comtés éloignés, un chef pouvait à peu près tout impunément, on conçoit quelles violences, quelles iniquités, pouvaient se commettre, sans que l'autorité s'en mît en peine. On rasait des maisons parce qu'elles avaient servi de sanctuaires aux catholiques (2); des seigneurs et des ministres levaient parfois jusqu'à quatre cents hommes pour aller à la chasse des catholiques (3). Au milieu de la nuit, on entourait une maison suspecte et on jetait hors du lit les pauvres gens tremblants et deminus; on saccageait la maison, on massacrait les uns, on traînait les autres en prison ou on les laissait mourir de faim et de misère (4).

(1) V., à la lettre du P. Epiphane Lindsay dans les mémoires du P. de Gamacher.

(2) *Book of Universal Kirk*, Assembles at Linlithgow, 1618.

(3) V. lettre du P. Lindsay.

(4) V. le procès de canonisation du P. Ogilvie : on y voit que Marion Walker, chez laquelle il dit souvent la messe, fut jetée en prison et y mourut de faim et de misère.

L'histoire sait le fait; souvent, elle ne peut nommer les victimes. Les bourreaux avaient soin de ne tenir ni registres ni procès-verbaux; et les catholiques, qui n'avaient où reposer leur tête, ne s'embarrassaient pas de papiers compromettants!

C'est à l'improviste et comme par hasard, sous la plume d'un protestant, à propos d'un autre détail, que nous apprenons le nom de ceux qui ont péri ainsi; mais que d'autres sont morts martyrs, qui ne sont connus que de Dieu et des saints du ciel! Dans la surprise de ces boucheries organisées par les ministres, dans la nuit d'un cachot infect, dans les caves où ils gisaient, consumés par la fièvre, ils ont rendu à Dieu leur âme héroïque et invincible, sans qu'une seule voix se soit élevée pour protester et pour les glorifier.

On peut, par ces détails, se faire une idée de la vie du missionnaire en Écosse, au seizième et au dix-septième siècle. Affublé de tous les costumes, déguisé, tantôt en soldat comme le P. Ogilvie, tantôt en médecin ou en pharmacien comme le P. Murdoch, ou en berger comme le P. Lindsay, tapi dans une caverne pendant des journées entières, dénoncé, guetté, par tous les espions du *kirk*, il ne sortait que la nuit, pour consoler et fortifier les catholiques.

Les premiers Jésuites qui pénétrèrent en Écosse, furent les PP. Salméron et Paschase Brouet. Nommés nonces du Saint-Siège en Irlande, ils passèrent en Écosse pour obtenir du roi Jacques V des lettres de recommandation, qui leur furent gracieusement accordées. A leur retour, ils reçurent l'ordre de rester en Écosse, mais le mal y avait déjà fait tant de progrès, qu'ils jugèrent impossible d'y remplir la mission que le Saint-Siège leur confiait.

En 1562, le P. de Gouda fut envoyé comme nonce à Marie Stuart, pour la consoler, la raffermir dans la foi et obtenir que les évêques d'Écosse vinssent au concile de Trente (1).

Sa mission échoua; il ne put voir la reine qu'un instant, à la dérobée, et les évêques n'osèrent entrer en rapport avec lui. Il eut pour guides dans cette mission dangereuse les PP. Edmond Hay et Creitton, qui n'étaient alors que simples étudiants de l'université de Louvain et sollicitaient leur entrée dans la Compagnie.

En 1581, le P. Holt, Anglais, fut, à la demande de Marie Stuart,

(1) La relation du P. de Gouda a été publiée par la revue : *Stimmez von Maria laach.*

envoyé en Écosse par le P. Persons, avec mission d'aborder le jeune roi et de lui faire connaître la vraie foi. Après d'heureux débuts, il fut entravé par les émissaires du *kirk* et par l'ambassadeur anglais et, finalement, jeté en prison. Délivré par les soins de l'ambassadeur de France, il fut obligé de quitter la mission.

En 1582, le P. William Creitton remplit auprès du duc de Lennox la mission dont nous avons parlé.

En 1584, le P. James Gordon, oncle du marquis de Huntley, et le P. William Creitton, s'embarquèrent pour l'Écosse; mais le vaisseau fut surpris par les Hollandais, et les deux Jésuites furent arrêtés. Les Hollandais, craignant le ressentiment du marquis de Hunbley, relâchèrent le P. Gordon, mais la P. Creitton fut livré à Élisabeth, qui convoitait cette proie.

Le P. Creitton fut prisonnier dans la tour de Londres jusqu'en 1588, et, à peine libéré, retourna en Écosse.

Il y trouva le P. Edmond Hay, supérieur de la mission. Le P. Hay était célèbre, parmi les protestants, par la conversion du comte d'Errol, son parent. Bientôt le P. Hay et le P. Creitton furent si activement recherchés, que, pour le bien de la mission, ils crurent devoir se retirer.

Le plus célèbre missionnaire, à cette époque, fut le P. James Gordon; sa parenté avec le chef des catholiques lui donnait un grand prestige; sa capacité, sa vertu, son courage, faisaient de lui un des hommes les plus remarquables de son temps.

Il ramena beaucoup d'hérétiques, soutint les catholiques dans toutes leurs luttes, et eut l'honneur de voir sa tête mise à prix par le roi. Jacques VI rapporta ce décret sur les instances du marquis de Huntley, mais à condition que le P. Gordon sortît du royaume. Cédant à l'orage, Gordon se retire en Norwège et retourne peu après dans son pays. Après deux naufrages et mille aventures, il aborde enfin en Écosse et se présente inopinément devant le roi, et lui offre hardiment de discuter avec lui. Le roi pédant, pris par son faible, argumenta plusieurs heures durant avec le Jésuite; et, soit par vénération pour le père, soit par déférence pour Huntley, il ne sévit pas contre lui et se contenta de le forcer à s'expatrier.

En 1587, le P. Robert Abercromby était venu en Ecosse avec le P. William Ogilvie. Le P. Abercromby se fit un grand renom par la conversion de la reine d'Ecosse, Anne de Danemark, dont il fut le confesseur. Cette conversion lui valut l'honneur d'être en butte aux

calomnies et à toute la fureur des ministres. Bientôt lui aussi fut obligé de quitter le pays.

En 1609, le P. Patrice Anderson, homme des plus distingués, vint en Ecosse renouer la chaîne de ces glorieuses traditions; il y resta deux ans, y opéra nombre de conversions et s'y fit une grande réputation de vertu et de savoir. Trop connu bientôt pour pouvoir circuler incognito. Il quitta la mission en 1611, et devint en 1615 recteur du collège écossais de Rome. En 1610, la persécution était si violente, que le P. Thomas Abercromby, qui avait quitté le nord de l'Angleterre pour visiter son pays, se hâta de rentrer immédiatement dans la mission anglaise.

En 1611, la mort du comte de Dunbar, qui avait livré les catholiques aux puritains, produisit une éclaircie; la persécution se ralentit. Mais bientôt elle reprit de plus belle. Les évêques imposés au *kirk* par le roi étaient fort impopulaires. Les puritains les accusaient tout haut d'être des catholiques déguisés. Pour répondre à ce reproche, il n'y avait qu'un moyen, persécuter les catholiques. C'est ce qu'ils firent.

En 1615, il n'y avait plus en Ecosse un seul Jésuite. Les prêtres séculiers, Lindsay, depuis le P. Epiphane et André Creitton avaient été emprisonnés et exilés; le P. James Gordon écrit qu'il n'y avait alors en Ecosse qu'un seul prêtre. Il y en avait plusieurs que le P. Gordon ne connaissait pas; mais leur nombre était en tout cas très réduit.

Ce fut alors que le P. James Gordon, supérieur des Jésuites d'Ecosse, résolut d'envoyer dans la mission le P. John Ogilvie et le P. James Moffet.

J. Forbes.

(*A suivre.*)

LA JEUNESSE DE FLÉCHIER

I

Heureux les hommes dont la jeunesse se confond avec la jeunesse d'une nation ou avec la jeunesse d'une époque! Ils n'ont pas connu nos douleurs. Ils n'ont pas assisté à la décadence de leur pays, à la ruine de tout ce qui rend un peuple vigoureux et prospère : la foi, la conscience, le patriotisme, l'amour du travail, le goût élevé des choses de l'esprit; et la sécurité du présent leur a permis les vivaces espérances. Si Dieu leur a départi l'une de ces imaginations brillantes qui semblent garder toujours les rayons du soleil levant, ils conservent encore sous leurs cheveux blancs l'immortelle jeunesse; et jusque dans les œuvres de leur âge avancé, circule la sève que le printemps fait courir dans les verts rameaux.

Fléchier fut de ces privilégiés. Né cinq ans avant Louis XIV (1632), sa jeunesse coïncide, non sans doute avec la jeunesse du grand siècle, mais avec la jeunesse du grand règne. L'aurore de ce temps est aussi l'aurore de sa vie, et le majestueux été du Roi-Soleil verra mûrir son talent.

C'est donc par une heureuse inspiration que M. l'abbé Fabre a donné à ses nouvelles études sur le célèbre orateur et sur le siècle de Louis XIV, ce titre radieux rempli de promesses si bien justifiées : *la Jeunesse de Fléchier* (1). Déjà, en 1872, M. l'abbé Fabre nous avait montré l'un des derniers rayons de cette indestructible jeunesse en nous faisant connaître dans un délicieux ouvrage, écrit

(1) *La Jeunesse de Fléchier* par l'abbé A. Fabre, docteur ès lettres. Deux volumes in-8°. Paris, Librairie académique Didier et Cie. *Ouvrage couronné par l'Académie française*

à l'aide de documents tout à fait inédits, la *Correspondance de Fléchier avec Mme Des Houlières et sa fille.*

Les travaux de M. l'abbé Fabre étaient particulièrement nécessaires aujourd'hui. En 1844, la publication des *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne* avait révélé un Fléchier qui semblait bien différent de l'orateur sacré. Dans ce livre étincelant de verve piquante, de spirituelle malice, et qui gardait le subtil parfum de la société *précieuse*, c'était bien moins un futur évêque qui nous apparaissait qu'un homme du monde unissant d'ailleurs à la suprême élégance des cours l'élévation morale d'un noble et généreux esprit; mais, en somme, devant ces amusants récits parsemés çà et là de sel gaulois, plus d'un lecteur pouvait se demander si l'allure dégagée de l'auteur des *Grands-Jours* convenait à la gravité sacerdotale du futur évêque de Nîmes.

Aussi bien dans *la Jeunesse de Fléchier* que dans la *Correspondance de Fléchier avec Mme Des Houlières et sa fille*, M. l'abbé Fabre a victorieusement répondu à cette question. Enfant de Nîmes, sympathique admirateur de Fléchier, il avait à cœur, comme il le dit si bien, de défendre une mémoire qui lui est particulièrement chère. Non, l'évêque qui savait soutenir le courage d'un mourant et le courage plus difficile des survivants, l'orateur sacré qui, devant un cercueil renfermant ce qui restait de la gloire ou de la beauté humaine, savait faire tomber du haut de la chaire les enseignements de la vie éternelle, cet évêque, cet orateur, n'avait rien à effacer de sa vie. Selon l'expression d'un juge assurément peu suspect, M. Sainte-Beuve : « Ce n'est pas là tout à fait le ton de la Relation des Grands-Jours, mais pour avoir le droit de parler ainsi, Fléchier n'avait eu qu'à laisser venir les années et à mûrir; il n'avait rien à rétracter de son passé. »

Pour faire comprendre comment, en Fléchier, le bel esprit a doublé l'orateur sacré, M. l'abbé Fabre nous a fait connaître, dans ses curieuses études, les influences qui se sont exercées sur le célèbre abbé. A côté des influences religieuses qui ont préparé l'éloquent évêque, il était nécessaire de remarquer les influences littéraires qui ont formé le bel esprit. Pour tenir compte des unes et des autres, il fallait donc un écrivain qui eût à la fois l'autorité religieuse et l'autorité littéraire. A ce double titre, M. l'abbé Fabre, docteur ès lettres, et curé dans le diocèse de Paris, était un juge compétent. *La Jeunesse de Fléchier* nous prouve que même au

temps où l'aimable abbé paraissait le plus livré aux grâces frivoles du bel esprit, il se préparait à la mission de l'orateur sacré et conservait les graves habitudes de l'homme d'Église. Suivons donc M. l'abbé Fabre dans cette intéressante étude.

II

Nous venons de voir que, dans sa nouvelle œuvre, M. l'abbé Fabre étudie spécialement les deux influences qui ont préparé en Fléchier, d'une part, un maître de la chaire chrétienne, de l'autre, un brillant commensal de la société *précieuse*. L'auteur nous présente ensuite les œuvres purement littéraires que produisit celle de ces deux influences qui prédomina dans la jeunesse de Fléchier.

Elevé par les Pères de la Doctrine chrétienne, à Tarascon, Fléchier reçut dans ce pieux établissement, avec une excellente instruction littéraire, la solide éducation religieuse qui devait être pour lui le meilleur des préservatifs contre les abus du bel esprit. Des premières années de Fléchier, il n'y a guère à retenir que cette salutaire direction chrétienne et l'ardeur avec laquelle l'enfant se livra au travail. Suivant l'ingénieuse et forte pensée de M. l'abbé Fabre, « les hommes, comme les peuples, n'ont une histoire que lorsqu'ils ont grandi ».

Attaché à ses maîtres, ce fut dans leur ordre que Fléchier entra. A Avignon, tout près du lieu de sa naissance, le jeune novice « passa paisiblement sa première jeunesse, loin du tumulte du monde, partageant son temps entre la prière et l'étude, pratiquant en secret, sans ostentation et sans bruit, ces vertus chrétiennes qu'il devait prêcher plus tard avec éclat, au milieu du plus brillant auditoire de la terre ».

Professeur de rhétorique, Fléchier déploie dans les vers latins un talent où se révèle déjà l'écrivain qui, dans la langue de la vieille Rome, sera « le digne rival des poètes de son temps ». Mais dans les sujets parfois puérils qui l'inspirent, se trahit déjà le bel esprit qui se plaît à être le chantre de l'*Orange* et le défenseur de l'*Araignée*.

C'est à cette époque de la vie de Fléchier que se rapporte une œuvre infiniment plus grave : un traité de rhétorique qu'il composa pour le collège de Narbonne. Jusque dans cette dernière ville, M. l'abbé Fabre a cherché, et vainement cherché, ce travail dont la

disparition lui semble d'autant plus regrettable que, suivant ses curieuses remarques, les orateurs qui ont laissé des traités de rhétorique, s'y sont généralement dépeints à leur insu, et nous y ont livré « le secret de leur méthode ». L'auteur nous le prouve dans un parallèle tracé de main de maître, où il résume les préceptes oratoires de Cicéron, de Bossuet, de Bourdaloue.

« Cicéron, dit M. l'abbé Fabre, veut que l'orateur ait parcouru, comme lui, le cercle de toutes les connaissances : droit, philosophie, histoire, poésie, et il accable ainsi, sous le fardeau d'un travail écrasant, ceux qui n'ont pas ses merveilleuses facultés. Briller pour séduire, captiver ses juges par le charme de l'élocution, les étonner par l'inépuisable variété de son savoir, voilà des qualités dont il fait le plus grand éloge. De son côté, Bossuet, le plus grave et le plus véhément de nos orateurs, fait bon marché *de l'harmonie qui délecte* et des *mouvements qui chatouillent;* il demande dans l'éloquence « des éclairs qui percent, un tonnerre qui émeuve, un foudre qui brise les cœurs ».

C'est avec prédilection que M. l'abbé Fabre s'arrête sur la rhétorique de Bourdaloue. « Bourdaloue, dit-il, avait composé, pour les élèves dont il fut chargé d'abord, un cours de rhétorique publié seulement dans ces dernières années. Tout naturellement, celui qui sera bientôt un dialecticien redoutable, l'orateur dont les raisonnements seront un jour si vigoureux et si serrés, montre à ses disciples l'importance des preuves, et leur conseille de les développer et de les fortifier avec le plus grand soin. Mais il faut voir, surtout, avec quelle chaleur il fait appel aux nobles sentiments de ses jeunes auditeurs, avec quelle émotion grave et pénétrante il leur recommande d'être toujours honnêtes et vertueux, s'ils veulent s'élever jamais jusqu'aux accents de la véritable éloquence..... Noble langage, et qui convenait bien à cet homme austère, irréprochable dans sa vie, d'une vertu solide, qui conforma toujours sa conduite à ses paroles, et qui regardait l'éloquence comme un art sérieux, destiné à défendre, *non pas d'éphémères intérêts*, *mais des vérités éternelles*... Bourdaloue semble déjà tracer son propre portrait, et nous indiquer la véritable source de sa mâle et généreuse éloquence, quand il dit que c'est dans son âme, dans une conviction profonde, dans un amour sincère et désintéressé du vrai et du bien, que l'orateur doit aller chercher *ces traits enflammés qui domptent les passions, maîtrisent les volontés et entraînent les cœurs.* » Et M. l'abbé

Fabre cite l'admirable commentaire que l'illustre Jésuite donne à ces deux antiques définitions, l'une du vieux Caton, l'autre de Quintilien : « L'orateur est l'homme de bien, habile à parler. » — *C'est le cœur qui fait les hommes éloquents.* — « Pour bien dire, ajoute Bourdaloue, commençons donc par bien sentir ; ce que l'on sent vivement se rend de même, et, pour bien sentir, commençons par bien penser, par bien vivre, tout est là. »

Il est fâcheux que la perte de la Rhétorique due à Fléchier n'ait pas permis à M. l'abbé Fabre de comprendre cet ouvrage dans son lumineux parallèle.

Fléchier n'avait pas encore quitté le Midi, il n'avait que vingt-sept ans, lorsqu'il eut l'occasion d'appliquer ses propres théories sur l'art oratoire, en prononçant l'oraison funèbre de l'archevêque de Narbonne. Peu de temps après il vint à Paris. M. l'abbé Fabre, qui nous a déjà montré comment l'orateur sacré et l'homme de lettres naquirent en Fléchier, va nous apprendre sous quelles influences décisives l'un et l'autre se formèrent.

III

Fléchier avait été appelé à Paris par une grave maladie de son oncle, le P. Hercule Audiffret, général des Doctrinaires. Il arriva trop tard : son oncle n'était plus. Mais par ce secret instinct qui avertit de leur gloire future les hommes qui y sont prédestinés, Fléchier comprit que c'était à Paris que devaient se déployer les dons qu'il avait reçus de Dieu ; et la permission de demeurer au chef-lieu de sa congrégation lui ayant été refusée, il quitta, non sans regret, mais avec cette aménité qui se mêlait à tous ses actes, l'ordre auquel se rattachaient tous ses souvenirs d'enfance et de jeunesse. Il fut, dit-on, attaché à la paroisse de Saint-Roch.

Ce fut pendant les premières années de son séjour à Paris; que Fléchier eut à traverser la crise la plus redoutable pour son intelligence. Il fréquenta l'école de Richesource, ce rhéteur dont M. l'abbé Fabre nous a révélé la malfaisante carrière dans un portrait plein de mordante ironie et de généreuse indignation. Il faut lire, comme une curieuse étude des mœurs d'alors, les pages que l'auteur de *la Jeunesse de Fléchier* a consacrées à ce « charlatan », à ce « professeur de plagiat », à ce « déclamateur qui se servait de la parole pour en faire un vil et honteux trafic ». — « La Serre, dit-on, après l'avoir

entendu, fut tout transporté de joie, de trouver, contre son attente un si digne rival; il ne put s'empêcher de saluer Richesource comme son vainqueur, et l'embrassa même, en lui exprimant toute sa reconnaissance : « Ah! Monsieur, depuis vingt ans, j'ai bien débité du galimatias, mais vous venez d'en dire plus en une heure que je n'en ai écrit en toute ma vie. » — « Si le fait est exact, poursuit M. l'abbé Fabre, l'éloge a son prix; La Serre était bon juge en cette matière, et, sur ce point, son opinion fait autorité. »

Avec M. l'abbé Fabre, nous regrettons que Fléchier se soit laissé prendre au mauvais goût de cette école. Mais les puérils problèmes que le professeur donnait à résoudre à ses élèves, devaient-ils beaucoup étonner le rhétoricien qui s'était naguère institué le chevalier de *l'Araignée?*

Le jeune provincial n'était pas du reste le seul qui fût attiré par la faconde de Richesource. Cet homme, si justement tombé dans l'oubli aujourd'hui, eut ses admirateurs, et d'illustres détracteurs même ne manquèrent pas à sa triste gloire. « Il eut l'honneur d'être griffé par Boileau », nous dit M. l'abbé Fabre, qui relève aussi, au sujet de la mort de Richesource, une épigramme de Racine, l'une de ces épigrammes telles que Racine savait les faire en prose aussi bien qu'en vers, mais que le grand poète ne se permettait plus que dans une discrète mesure depuis sa conversion. C'est avec justice que M. l'abbé Fabre, si bienveillant d'ailleurs, stigmatise ce ridicule personnage qui osait initier les jeunes gens aux trompeurs artifices de la parole : science indigne que celle-là, puisqu'elle altère dans l'humanité le principe de sa ressemblance avec Dieu : la vérité.

Alors déjà, M. l'abbé Fabre nous le démontre, Fléchier fut préservé. Si les discours qu'il fit pour l'école du rhéteur trahissent l'élève de Richesource, ils révèlent aussi par des éclairs de grâce aimable, par l'élégance du langage, la plume qui écrira les *Grands-Jours d'Auvergne;* et quelquefois même, par les accents élevés d'une âme vraiment évangélique et sacerdotale, la parole qui retentira dans les *Oraisons funèbres*. Même à l'école de Richesource, Fléchier comprend la mission de l'orateur chrétien.

Si cet esprit, d'ailleurs si juste, si droit, n'a pas dévié à l'école du sophiste, il l'a dû tout d'abord à la forte éducation classique et religieuse qu'il avait reçue chez les Doctrinaires. C'était là une base solide, qu'il ne cessa d'affermir par les sévères études qu'il poursuivait au temps même où il ne semblait occupé que par les jeux

puérils des rhéteurs. M. l'abbé Fabre nous indique ici les saines influences qui, à Paris, préservèrent Fléchier. Il cite au premier rang, d'après un passage de Ménard, les conférences qu'un éminent Oratorien, le P. Senault, faisait au séminaire de Saint-Magloire, rue Saint-Jacques. (1).

« Par ses exemples, par ses sages conseils, dit M. l'abbé Fabre, Senault inspira à Fléchier le goût de cette éloquence sérieuse et solide, que l'on trouve dans ses discours...

« Ce qui rend l'opinion de Ménard plus probable encore, c'est que Fléchier a subi réellement l'influence du P. Senault, et que la nature de son talent paraît en avoir conservé une empreinte assez visible. Fléchier a d'autres qualités que le prédicateur favori d'Anne d'Autriche, et, celles qui lui sont communes avec Senault, il les possède à un plus haut degré; mais, par bien des côtés, le disciple se rapproche de son maître, et semble avoir hérité de certains de ses défauts. Chez l'un et l'autre, on rencontre une doctrine sûre, une méthode précise, une élégance soutenue, qui contrastent heureusement avec la marche irrégulière et le style peu châtié de la plupart des orateurs du temps; tous deux, ils excellent dans les développements moraux, où ils trouvent leurs meilleures inspirations; et ce sont peut-être les exemples de Senault, qui décidèrent l'ancien Doctrinaire à choisir la morale de préférence au dogme, dont Bossuet fit plus particulièrement son domaine. »

Quant aux défauts qui sont communs à Fléchier et au P. Senault, M. l'abbé Fabre relève le manque trop fréquent de chaleur et d'élan, l'affectation; et l'éminent critique se demande si ce n'est à l'école de Saint-Magloire que l'orateur « apprit à céder à son penchant déjà trop vif pour l'antithèse », figure de rhétorique très familière au P. Senault.

« Pour se former à l'éloquence, ajoute M. l'abbé Fabre, Fléchier eut un autre maître, dont personne n'a rien dit : ce maître, le plus illustre de tous, qui exerça sur lui une influence profonde, qui, en certaines occasions, lui communiqua quelque chose du feu de son génie, c'est sans contredit Bossuet. Plus tard, quand il fut arrivé lui-même à la gloire, quand il se vit universellement applaudi et comblé d'honneurs, notre orateur n'oublia pas celui qui contribua si puissamment à ses brillants triomphes, et qui lui enseigna cette

(1) C'est aujourd'hui l'institution des Sourds-muets.

éloquence grave et forte, pleine de majesté et de grandeur, que nous trouvons dans ses discours. Dans des circonstances solennelles, il a plusieurs fois rendu un éclatant hommage à la mémoire de l'immortel prélat, et c'était justice : ses *Oraisons funèbres*, tout particulièrement, sont remplies d'idées, d'expressions, d'images, de réminiscences, qui attestent une connaissance familière des *Oraisons funèbres* de l'évêque de Meaux. Ce fut dans cette salutaire lecture, que vint se retremper l'élève précieux et guindé de Richesource; et, nous n'hésitons pas à le dire, c'est à cette étude sérieuse, c'est au commerce qu'il eut avec Bossuet, que Fléchier est redevable de ses plus nobles et de ses plus solides qualités. »

Avec M. l'abbé Fabre, nous voyons Fléchier affermir son jugement et éclairer son goût par la lecture des anciens classiques, à l'intelligence desquels l'avaient formé les savants instituteurs de son enfance et de sa première jeunesse. On ne sait s'il partagea le goût de Fénelon pour l'antiquité grecque, mais à la manière dont il écrit le latin, M. l'abbé Fabre, si bon juge en pareille matière, voit combien l'ancien Doctrinaire a étudié les chefs-d'œuvre de Rome.

L'auteur de *la Jeunesse de Fléchier* constate aussi que les prédicateurs italiens et espagnols donnèrent au futur orateur, sous une forme « défectueuse », un fonds « qui était excellent : observation des mœurs, préceptes pour la conduite de la vie, sentiments pieux, et, enfin, application des passages de l'Ecriture aux vérités morales du christianisme ».

Les vieux sermonnaires français ne furent pas oubliés dans ces études, et M. l'abbé Fabre remarque que, par la vigueur et la hardiesse de certains traits, Fléchier se rapproche parfois d'un « intrépide missionnaire » de l'Oratoire, le P. Lejeune.

Parmi les modèles de Fléchier, son nouvel historien nomme aussi les moralistes de son temps qui complètent « les connaissances qu'il avait déjà sur le cœur humain, dont il devait montrer, un jour, les misères aussi bien que les grandeurs » : Pascal, Nicole, mais surtout Balzac, Balzac, « qui apprit au jeune Doctrinaire à revêtir de belles moralités d'une prose harmonieuse et cadencée, à orner sa phrase de toutes les richesses d'une diction nombreuse et choisie, enfin, à donner à son style cette dignité, cette distinction, qui manquaient à tant d'écrivains contemporains ». M. l'abbé Fabre ajoute que, dans presque tous les ouvrages de Fléchier, on sent « l'influence du maître, influence salutaire, en définitive, car, s'il

doit à Balzac quelques défauts, il lui doit aussi quelques-unes des meilleures qualités de son style ».

Mais M. l'abbé Fabre nous apprend aussi qu'il y eut dans la vie de Fléchier une étude qui le retrempait aux sources même de l'éloquence chrétienne : la Bible, les Pères de l'Eglise. Quant à ceux-ci, « il ne se contenta pas de lire assidûment les ouvrages de ces éloquents interprètes de l'Ecriture sainte, il forma ensuite un recueil de leurs meilleures pensées et de leurs plus beaux passages ». Ce recueil s'est malheureusement égaré.

En nous initiant aux fortes et religieuses études qui occupaient Fléchier pendant sa jeunesse, M. l'abbé Fabre a victorieusement réfuté l'opinion suivant laquelle cette jeunesse n'aurait été remplie que par des amusements littéraires. Avant de nous introduire dans « la période la plus piquante » de la vie de Fléchier, l'auteur nous l'a montré suffisamment armé pour traverser les séductions du monde et l'énervante atmosphère des cercles *précieux*. Le jeune abbé prendra dans ce milieu les grâces courtoises de la causerie française : il y gardera toujours l'esprit sacerdotal et la solidité du jugement.

IV

Nous entrons maintenant, avec M. l'abbé Fabre, dans cette société *polie*, dont son élégant burin a fouillé les aspects les plus ignorés. Tout est nouveau dans cette curieuse étude. A côté de physionomies qui nous étaient complètement inconnues, il en est d'autres qui nous semblaient familières et qui nous apparaissent ici sous un aspect inattendu.

Voici d'abord les premiers amis de Fléchier. C'est l'aimable Conrart, « le vrai modèle de l'homme de lettres à cette époque », et à qui le jeune abbé emprunte une nouvelle nuance du bel esprit. C'est encore Chapelain à qui Fléchier demeurera fidèle envers et contre tous ; Huet, le futur évêque d'Avranches, dont le caractère impétueux aurait semblé bien peu fait pour plaire au doux Fléchier, si l'on ne se souvenait de cette sympathie des contrastes si délicatement exposée par M. l'abbé Fabre : « De tels contrastes ne sont pas rares en amitié ; nous ne choisissons pas toujours pour amis ceux qui nous ressemblent le plus par les mœurs, les goûts ou le caractère... Pour se comprendre et s'aimer, on n'a pas besoin de se

ressembler parfaitement. L'amitié vit de concessions mutuelles. C'est ce qui explique comment des personnes différentes d'âge, de situation, d'habitudes, souvent même de caractère, conçoivent l'une pour l'autre l'une de ces profondes et sincères affections qui font le charme de la vie tout entière, affection qui résiste à toutes les vicissitudes de l'existence, sur laquelle ne peuvent rien ni les succès, ni les revers ; que la présence ne rend pas plus vive, que ne diminuent pas les douleurs d'une longue séparation, qui reste enfin toujours la même, et que le temps, qui emporte tout dans son cours, respecte comme une chose sacrée, comme si elle avait l'unique privilège de ne vieillir jamais. »

Parmi les amis et les protecteurs de Fléchier, M. l'abbé Fabre a dessiné avec un vivant relief et avec une physionomie toute nouvelle la figure du duc de Montausier. Au lieu de cet inflexible personnage en qui l'on s'est habitué à voir l'original du *Misanthrope*, et qui semble taillé tout d'une pièce dans quelque vieille roche abrupte, M. l'abbé Fabre nous montre un grand seigneur qui, avec des vertus d'apparat, eut de coupables faiblesses, joignit ainsi à la gloire d'une austère renommée les profits plus matériels de l'ambition, et qui cependant garda un fond de qualités solides, eut pitié des misères du peuple, sut plus d'une fois faire entendre à la cour la parole de la justice, et bien différent ici de *l'Alceste* de Molière, demeura un bel esprit impénitent, un protecteur plus souvent zélé qu'éclairé des écrivains, mais qui, du moins, ne se trompa pas en favorisant Fléchier.

Dans la correspondance inédite de Huet, M. l'abbé Fabre a trouvé des lettres de Montausier qui éclairent de rayons inattendus la sévère figure du noble duc. « *Le Misanthrope* eut parfois de très agréables sourires », nous dit l'auteur de la *Jeunesse de Fléchier*. Nous le remercions de nous avoir fait connaître quelques-uns de ces rares sourires.

Aussi tendrement attaché à Fléchier qu'à Huet, le duc de Montausier lui ouvrit la carrière des honneurs. C'est ce que nous démontre M. l'abbé Fabre, à qui nous devons aussi une curieuse découverte : la participation de Fléchier aux éditions latines *ad usum Delphini*, que M. de Montausier, gouverneur du Dauphin, fit faire par les savants du royaume. Ce fut Térence qui échut à Fléchier, Térence dont le génie harmonieux, tempéré, exercé aux délicates analyses du cœur humain, devait avoir pour le jeune abbé le même attrait que pour Fénelon.

M. de Montausier porta Fléchier jusqu'à l'épiscopat. Mais il est un autre service que le duc lui rendit et dont les lettres françaises et chrétiennes doivent garder un souvenir reconnaissant : il lui donna la première occasion importante de se révéler dans l'oraison funèbre en lui confiant la mission de rendre un suprême hommage à celle qui fut la belle et éblouissante Julie d'Angennes, et dont il ne restait plus rien, — rien, sinon une âme purifiée par la fin chrétienne qui devenait son titre le plus sûr aux miséricordes du Sauveur.

L'oraison funèbre de Mme de Montausier avait été le début le plus éclatant de Fléchier dans ce genre d'éloquence. L'oraison funèbre du duc de Montausier fut la dernière qu'il prononça. Alors évêque de Nîmes, il avait apporté les suprêmes consolations de la foi et de l'amitié à son vieil ami mourant : « Puis, ajoute M. l'abbé Fabre, quand la mort eut brisé les liens qui unissaient de si nobles âmes, ce fut lui qui, avec la gravité d'un évêque et l'émotion d'un ami, vint rendre un hommage public à la mémoire de M. de Montausier. » Vingt années s'étaient écoulées depuis le jour où, jeune, brillant, Fléchier avait rendu ce pieux office à la duchesse de Montausier. Le jeune abbé avait fait place à l'évêque déjà avancé en âge. « Lorsque la mort eut rejoint ce qu'elle avait séparé, lorsque l'époux et l'épouse ne furent plus qu'une même cendre, Fléchier, en jetant un dernier et mélancolique regard sur ce tombeau qui lui rappelait toutes les affections de sa jeunesse et les joies de sa vie passée, Fléchier ne put s'empêcher de laisser un suprême adieu à ce monde évanoui, de regarder sa carrière comme finie désormais; et, à l'exemple de Bossuet, déplorant la mort du grand Condé, il put s'écrier, lui aussi, en face d'un cercueil, et avec le même accent de douleur et de vérité : « Agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut connue. Vous mettrez fin à tous ces discours. »

Mais revenons, avec M. l'abbé Fabre, au temps heureux où Fléchier, dans le radieux épanouissement de sa belle jeunesse, respirait d'autres fleurs que celles des tombeaux : fleurs d'esprit, de grâce, de souriante amitié, qui répandaient leur doux parfum sur une vie toujours digne, d'ailleurs, par sa pureté, d'être consacrée au Seigneur.

Nous avons nommé après M. l'abbé Fabre quelques-uns des amis de Fléchier. Au milieu d'eux un groupe charmant attire nos regards. Ce sont quelques femmes distinguées dont la conversation plaisait au bel esprit et que, d'ailleurs, des mœurs irréprochables rendaient dignes de l'amitié du prêtre. C'étaient des précieuses, mais des pré-

cieuses du bon temps, et qui certes n'avaient rien de ridicule. A côté de Mlle de Scudéry, dont le noble caractère nous apparaît ici dans le jour le plus sympathique, l'auteur de la *Jeunesse de Fléchier* fait surgir d'autres figures qui nous étaient inconnues : la savante Mlle Dupré et surtout Mlle de la Vigne, physionomie ravissante que M. l'abbé Fabre a retrouvée, pleine de fraîcheur et de grâce, sous la poussière de deux siècles, et qu'il a su nous rendre dans son riant éclat.

Poète naturel, élégant, Mlle de la Vigne resta délicieusement femme, sinon par le cœur, qui ne semble pas avoir jamais battu bien fort, du moins par le caractère le plus enjoué et le plus attrayant. Cette vive et délicate intelligence était bien faite pour éveiller la sympathie d'un esprit aussi fin et aussi aimable que celui qui scintille dans les *Grands-Jours d'Auvergne*. Mais, avec l'historien de Fléchier, nous comprenons que le noble cœur de celui-ci ait accordé sa plus sérieuse et plus durable amitié à une autre jeune fille que M. l'abbé Fabre nous avait aussi fait connaître dans son précédent ouvrage, cette douce Thérèse Des Houlières qui, elle aussi, avait reçu en partage les dons brillants de l'esprit, mais qui fit surtout apparaître en elle la tendre bonté de la femme et son dévouement à toute épreuve. Mlle de la Vigne nous plaît infiniment, mais nous aimons Mlle Des Houlières : Fléchier, je pense, n'y contredirait pas.

Au sujet de la compagnie des femmes, Fléchier partageait les idées exprimées dans un traité qu'on lui a attribué, mais qui est dû à un ecclésiastique « de son temps et de son école ». L'auteur de cet opuscule trouve très justement que la compagnie de femmes vertueuses et spirituelles ne peut être qu'une école d'honneur et d'élévation morale. Mais ici se place une question fort délicate, analogue à celle que soulève l'allure mondaine des *Grands-Jours d'Auvergne*. Le ton galant que Fléchier emploie avec ses aimables correspondantes est-il bien celui d'un prêtre, et d'un digne prêtre comme l'était notre orateur?

M. l'abbé Fabre a résolu cette question avec une sûreté, une prudence, une délicatesse consommées. Pour disculper Fléchier, il n'a eu qu'à le faire vivre dans son milieu. Ce milieu était celui de la galanterie raffinée, éthérée, que l'hôtel de Rambouillet avait mise à la mode. Les femmes étaient reines. Pour s'adresser à elles, l'homme le plus grave se trouvait en quelque sorte obligé d'employer le langage des cours, et de leur débiter mille riens aimables, parfaitement

innocents en eux-mêmes, et d'autant plus inoffensifs qu'adressés à bon escient, ils n'étaient nullement destinés à la publicité. C'était la monnaie courante de la conversation. On la donnait et on la recevait avec cette souriante indifférence qui est le ton habituel des salons. « Le ton galant était universellement répandu au dix-septième siècle », dit M. l'abbé Fabre; « il était admis partout, c'était une mode parfaitement reçue, contre laquelle personne ne songeait à réclamer, et qui n'excluait ni le sérieux des idées, ni l'irréprochable honnêteté de la conduite. »

Notre époque républicaine n'a-t-elle pas gardé dans certaines expressions le reflet de cette vieille galanterie? N'entend-on pas journellement les hommes les plus sérieux se mettre, — en paroles, — aux pieds de la femme qui leur est le plus indifférente, lui demander même la permission de lui faire leur cour à son prochain jour de réception? L'homme qui, en saluant une femme, lui offre son respectueux hommage, se rend-il compte seulement qu'au fond de cette banale expression il y a une pensée de servage? C'est le cas de dire, comme le comte Joseph de Maistre, dans une autre circonstance, que la femme qui prendrait cela « pour argent comptant », serait « bien sotte ». Mais nulle n'y songe, heureusement. Il en était de même pour la galanterie infiniment plus recherchée du dix-septième siècle.

M. l'abbé Fabre fait toutefois remarquer que Fléchier ne se prêta qu'à regret à une mode qu'il a spirituellement persiflée dans un délicieux dialogue en vers, pièce inédite que le savant auteur du livre que nous analysons a eu la bonne fortune de découvrir, et dont les personnages lui paraissent être Fléchier et Mlle de la Vigne. Rien de plus fin et de plus charmant que cette pièce et que le commentaire de M. l'abbé Fabre. A la gracieuse adversaire qui trouve que l'amour n'est dangereux qu'en prose et que l'on peut aimer en vers, avec quelle délicate observation du cœur humain son interlocuteur répond :

A force de le dire en vers,
On apprend à le dire en prose.

Tout, dans ce dialogue, fourmille de ces traits d'esprit. L'espace me manque pour les reproduire. Les abréger serait les déflorer. J'aime mieux renvoyer le lecteur à l'ouvrage de M. l'abbé Fabre.

Tout en excusant ce que le ton de Fléchier paraît avoir de frivole,

l'auteur regrette que le célèbre abbé ait été exposé à ce courant mondain. Certes, sa vertu en sortit intacte, mais son talent n'y reçut que trop le goût du *précieux*, ce goût qui n'avait guère besoin d'être fortifié chez l'aimable écrivain.

Telles étaient les habitudes d'esprit de Fléchier, lorsqu'un magistrat distingué, M. de Caumartin, se l'attacha comme précepteur de son fils.

C'est une belle et attrayante physionomie que celle de M. de Caumartin, telle que nous la révèle M. l'abbé Fabre. Par son exquise urbanité, par la modération de son caractère et l'indulgente bonté de son cœur, il sympathisait profondément avec Fléchier, et le salon de ce magistrat offrait au spirituel abbé de précieuses ressources.

L'auteur de la *Jeunesse de Fléchier* nous fait pénétrer ici, dans ce coin du vieux Paris, qu'a épargné jusqu'à présent la hache des démolisseurs : l'ancienne rue Sainte-Avoie, qui aujourd'hui forme une partie de la rue du Temple. M. l'abbé Fabre nous introduit dans ces vieux hôtels du Marais, naguère habités par l'aristocratie, et aujourd'hui convertis en établissements industriels. Les majestueux portails, les pilastres corinthiens qui décorent les hautes fenêtres, les mansardes, encadrées de guirlandes et surmontées de frontons, les vastes cours d'honneur, tout cela nous rappelle un passé à la fois sévère et gracieux. C'est dans l'une de ces maisons, au coin de la rue Michel-le-Comte, que vécut Fléchier lorsqu'il fut chargé de l'éducation d'Urbain de Caumartin.

C'était l'ancien hôtel de Choisy. Là, avait demeuré une famille patriarcale. Deux vieillards, M. et Mme de Choisy, avaient vu grandir autour d'eux leurs enfants et les enfants de leurs enfants : leurs deux filles, Mme de Beauharnais de Miramion et Mme de Caumartin, et les fils de celles-ci, Jean-Jacques de Beauharnais de Miramion, l'époux si prématurément enlevé à l'amour d'une sainte ; Louis-François de Caumartin, le futur ami de Fléchier, et qui, tout en pleurant amèrement la mort de son cousin, eût voulu enchaîner à sa destinée la noble femme que ce dernier avait laissée veuve à seize ans ! C'est dans le jardin qui s'étendait derrière l'hôtel que M. de Caumartin, jeune, beau, chevaleresque, avait un jour rencontré la jeune veuve et sa fille, et que, devant l'enfant qui lui tendait ses petits bras, il avait laissé échapper l'aveu de son amour et demandé à la mère la grâce de servir de père à cette enfant qui

n'avait pas connu le sien. C'est là que Mme de Miramion, que Dieu appelait déjà au service des malheureux, avait senti naître dans son cœur une lutte déchirante, et que, tout en larmes, et saisissant sa fille dans ses bras, elle s'était enfuie dans sa chambre. C'est dans cette maison qu'elle avait consommé son dernier sacrifice.

Lorsque Fléchier vint habiter cette demeure, les deux vénérables aïeuls étaient morts, et Mme de Miramion n'habitait plus l'hôtel de Choisy, devenu l'hôtel de Caumartin; mais cette maison, encore tout embaumée du parfum de ses vertus, dut, plus d'une fois, recevoir la pieuse femme à qui M. de Caumartin offrit un suprême hommage à son lit de mort, en exhortant ses enfants à ne jamais rien faire sans le conseil de Mme de Miramion. Ce fut, sans doute, à l'hôtel de Caumartin que Fléchier rencontra pour la première fois celle qu'il devait retrouver devant le cercueil de M. de Lamoignon, le jour de ses funérailles célébrées aux frais de sa sainte amie, dans l'église de Saint-Nicolas du Chardonnet. C'était à Mme de Miramion que Fléchier s'adressait alors que, prononçant l'oraison funèbre de l'illustre magistrat, il le montrait consacrant aux pauvres le produit de sa charge et s'écriait : « Vous le savez, pieuse confidente de ses aumônes secrètes, qui lui rendez aujourd'hui les offices d'une sainte amitié; vous le savez avec quelle joie il dispensait ces revenus de la charité pour racheter ses péchés et pour honorer Dieu de sa substance. »

Les graves et religieux souvenirs de l'ancien hôtel de Choisy devaient toucher le cœur du futur évêque de Nîmes; mais cette maison offrait encore d'autres attraits au délicat esprit de notre abbé. Il y retrouvait la société *précieuse;* il y rencontrait probablement aussi Mme de Sévigné, l'amie de cette charmante et spirituelle Mme de Caumartin, qui avait inspiré au cardinal de Retz la pensée de rédiger ses *Mémoires*, et qui allait faire écrire à Fléchier les *Grands-Jours d'Auvergne*. M. l'abbé Fabre constate qu'après le salon de Mlle de Scudéry, c'est le salon de Mme de Caumartin qui a formé en Fléchier le bel esprit.

Avant de nous rendre, avec M. l'abbé Fabre, aux Grands-Jours d'Auvergne, redisons après lui que l'élève de Fléchier fut digne de son maître. Dans l'attachant portrait que l'auteur a tracé d'Urbain de Caumartin, on le voit transmettre au dix-huitième siècle les fortes traditions du dix-septième. On le voit inspirer à Voltaire la *Henriade* et le *Siècle de Louis XIV*, c'est-à-dire deux

œuvres empreintes d'un esprit national et d'un respect religieux qui, par malheur, ne devaient que bien rarement survivre chez lui à cette passagère influence de M. de Caumartin, l'homme éminent qui, formé par un Fléchier, avait dû avoir pour conseillère de sa jeunesse une Mme de Miramion.

Après avoir indiqué avec une merveilleuse sagacité les influences qui, tout en conservant à Fléchier son caractère sacerdotal, firent, dans sa jeunesse, prédominer en lui le bel esprit, M. l'abbé Fabre nous montre, dans les *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, la plus curieuse expression des goûts littéraires qui semblaient alors absorber le spirituel abbé.

V

Comme précepteur du fils de M. de Caumartin, Fléchier suivit avec son élève ce digne magistrat, lorsque ce dernier fit partie de la cour dite des Grands-Jours, tribunal extraordinaire, chargé de réprimer les désordres et les cruautés des seigneurs de l'Auvergne. C'est la gazette quotidienne des Grands-Jours qui nous est donnée par la plume élégante et moqueuse du jeune abbé. Les amusants croquis de la vie de province et les causes dramatiques déférées à MM. des Grands-Jours passent sous nos yeux avec de si vives couleurs, que nous croyons assister, avec Fléchier lui-même, aux incidents comiques et aux événements tragiques qu'il raconte. C'est dire que l'écrivain qui nous donne une semblable illusion, est doué lui-même de cette vivacité et de cette mobilité d'imagination qui font succéder le riant au terrible. Mais cette imagination est merveilleusement réglée, et dans les récits les plus lugubres, elle demeure toujours maîtresse d'elle-même. Jamais l'impression qu'éprouve le peintre ne se trahit dans le mouvement plus ou moins nerveux de son pinceau. Jamais cette impression ne l'empêche de caresser délicatement les contours de sa phrase, j'allais dire de son dessin. Les plus douloureux événements, ceux qui froissent le plus son cœur de prêtre, lui donnent encore matière à ces oppositions de couleur, à ces perpétuelles antithèses que M. l'abbé Fabre a finement et ingénieusement caractérisées en désignant « cette symétrie éternelle, cette prose aussi régulièrement alignée que les jardins de Lenôtre ».

C'est en effet la nature arrangée. On pourrait en dire ce que Fléchier lui-même disait de son style : « La nature y approche de

l'art », mais l'on ne pourrait pas souvent ajouter avec lui : « Et l'art y ressemble à la nature ».

Il y a là, suivant l'expression de M. l'abbé Fabre, « une monotonie fatigante... Mais que d'aimables qualités à côté de ces défauts! que d'esprit, de finesse et de gaieté dans la plupart de ces récits et de ces descriptions! »

Par le spirituel enjouement de sa causerie, Fléchier est en effet un charmant conteur : conteur éminemment français, et même, comme nous le remarquions plus haut avec son récent historien, quelque peu gaulois dans certaines expressions que nous ne remarquerions peut-être pas dans l'œuvre d'un laïque, mais qui, dans celle d'un abbé, nous semblent plus risquées. Toutefois, même dans les passages un peu périlleux, rien ne heurte la bienséance, et le ton de la bonne compagnie sauve toujours ce qui, tombant d'une telle plume, pourrait paraître trop vif. M. l'abbé Fabre nous le fait très justement observer, Fléchier n'est jamais grossier; il demeure toujours délicat. Sa plaisanterie, quelque « osée » qu'elle puisse nous paraître aujourd'hui, est d'ailleurs toujours honnête, et n'effarouchait pas ses contemporains. Nous le disions plus haut : Fléchier a vécu à une époque jeune pour laquelle la liberté du langage était, non un signe de cette corruption qui, dans les sociétés vieillies, cache, sous les mots les plus innocents, de honteux sous-entendus, mais l'expression même de cette juvénile candeur qui ne cherche pas le mal là où il n'est pas. M. l'abbé Fabre l'a dit en termes exquis.

L'auteur étudie, dans des pages pleines de vie et de charme, le talent qui distingue Fléchier comme observateur. Dans les portraits comme dans les tableaux de genre, rien de plus fin que le crayon dessiné par l'auteur des *Grands-Jours* d'une main toutefois « plus délicate que vigoureuse ». Quelle amusante galerie que celle où nous promène Fléchier : les précieuses Auvergnates qui empruntent au célèbre abbé l'*Art d'aimer*, et à qui Fléchier regrette de ne pouvoir donner en même temps l'art de se rendre aimables; les dames de Clermont qui, en allant voir les femmes de messieurs des Grands-Jours, ont si bien conscience de leur gaucherie provinciale, que, pour se faire moins remarquer, elles arrivent « en troupe », « l'une les bras croisés, l'autre les bras baissés comme une poupée » ; Mlle de Beauvesé, prétentieuse au point de défigurer par ses minauderies une assez jolie figure, visant d'ailleurs à l'esprit, disant « cent

ingénuités (le mot est bienveillant) qu'elle appeloit des malices », et donnant « bien du divertissement à deux ou trois dames qui avoient de l'esprit et qui l'engageoient à montrer qu'elle n'en avoit pas beaucoup »; Mlle de la Tour d'Auvergne, autorisant gaiement M. Begon à l'aimer pendant le reste du carnaval, et recevant de lui, le mardi gras, à minuit, l'affront de se voir abandonnée en plein bal pour cet impertinent motif :

Après le carnaval, je ne me masque plus (1).

Cependant tout n'est pas aussi inconstant à Clermont. Fléchier cite l'exemple de deux jeunes gens qui se gardent leur fidélité pendant dix années. Il est vrai qu'au moment où la jeune fille devient libre d'épouser celui qu'elle aime, elle le trahit pour un ami qu'il lui a présenté. C'est bien là une application de ce proverbe recueilli et cité par un célèbre voyageur qui est aussi l'un de nos plus charmants écrivains : « Ce que tu plantes dans ton jardin te rapportera profit; mais si tu y plantes un homme, il t'en chassera (2). »

De tous les types qui fourmillent dans les *Grands-Jours*, le plus caractérisé est bien certainement celui de l'austère Mme Omer Talon, voulant régenter à la fois l'Église et la ville. Mais arrêtons-nous. Dans cette rapide esquisse, nous ne pouvons qu'arracher, en les meurtrissant, les fleurs que M. l'abbé Fabre a délicatement cueillies dans le parterre des *Grands-Jours d'Auvergne*. C'est dans la *Jeunesse de Fléchier* qu'il faut les chercher pour en apprécier la grâce et en respirer le parfum.

A côté des portraits que nous venons de signaler et qui appartiennent au domaine de la comédie, Fléchier nous en donne d'autres que le drame pourrait revendiquer : la Lucrèce de l'Auvergne qui, plus heureuse que sa devancière, prévient son déshonneur en tuant l'homme qui a voulu l'outrager ; la condamnée de Lyon, qui, suivant un vieil usage, pourrait échapper à la mort en épousant le bourreau, et qui préfère l'échafaud à cette honte ; ces femmes des farouches seigneurs de l'Auvergne, qui représentent plus d'une fois la grâce touchante et résignée de l'épouse chrétienne : telles Mme de la Mothe Canillac et la marquise du Palais, implorant, avec les larmes du désespoir, les juges de leurs maris, et surtout cette tendre et généreuse Mme d'Espinchal, continuant d'aimer l'époux qui, plus d'une fois, a cherché à l'assassiner.

(1) *Mémoires de Fléchier sur les Grands-Jours d'Auvergne*. 2e éd. Paris, 1862.
(2) M. Xavier Marmier, *En Alsace*.

En parlant du triste état social qui provoqua les Grands-Jours d'Auvergne, Fléchier nous a laissé de curieuses pages d'histoire. Il y a ici plus que la chronique d'une province, il y a des aperçus qui appartiennent à la philosophie même de l'histoire. A côté des cruels seigneurs de l'Auvergne, voici les paysans qui, fiers de l'appui que leur donne la justice du roi, se redressent avec insolence devant leurs seigneurs, et s'imaginent que les Grands-Jours sont tenus non seulement pour châtier leurs tyrans, mais pour leur donner à eux-mêmes la place de leurs anciens maîtres. M. l'abbé Fabre découvre ici, avec un sens très profond et très juste, la fermentation de ces haines qui feront explosion à la fin du siècle suivant, et jusqu'au germe de ce communisme qui a posé « l'un des plus redoutables problèmes de notre temps », le partage des biens. Mais ce n'est encore qu'au second plan qu'apparaissent ces périlleuses questions sociales. Ce qui domine dans le récit de Fléchier, c'est la féodalité, non plus avec ce caractère paternel qui fut si souvent le sien au moyen âge : la protection du faible. Non, c'est la féodalité sous son plus mauvais aspect, l'oppression du faible! c'est la féodalité, qui a envahi jusqu'au domaine de l'Église, et qui, en faisant d'un grand seigneur, fût-il même soupçonné d'être protestant, — un bénéficiaire ecclésiastique, lui a laissé les mondaines allures, les nstincts belliqueux et parfois cruels de l'homme de guerre; c'est la féodalité, jetant aussi dans le cloître ces jeunes filles que Dieu n'y avait pas appelées, et qui n'avaient pas le courage de cette novice dont parle Fléchier, et qui, lorsque l'officiant lui dit, au jour de ses vœux : « Ma fille, que demandez-vous? » répond simplement : « Je demande les clefs du monastère, Monsieur, pour en sortir (1). »

Dans les *Grands-Jours*, Fléchier prélude aux accents par lesquels, du haut de la chaire, il s'élèvera, ainsi que Bourdaloue, contre les vocations forcées. Ces vocations, Fléchier n'en avait pas voulu dans sa famille. « J'aime mieux vous voir bon et pieux guerrier que mauvais ecclésiastique », écrivait-il à l'un de ses neveux.

Ces vocations forcées produisaient naturellement, dans l'Eglise d'Auvergne, ces écarts qui devaient enflammer le zèle apostolique de saint Vincent de Paul, et qui causèrent à Fléchier l'impression douloureuse que trahit l'accent singulièrement ému et grave avec lequel l'auteur des *Grands-Jours* s'élève contre un si pénible

(1) *Mémoires de Fléchier sur les Grands-jours d'Auvergne*, éd. citée.

spectacle. Le futur évêque de Nîmes a d'admirables paroles pour séparer de l'inviolable pureté de l'Église les défaillances de quelques-uns de ses enfants, et pour flétrir les envahissements de ces seigneurs qui accaparent les bénéfices ecclésiastiques : « Ils oppriment l'Église, après avoir opprimé les pauvres, et n'étant pas encore contents des héritages de leurs voisins, qu'ils trouvent à leur bienséance, ils usurpent encore l'héritage de l'épouse de Jésus-Christ, et tyrannisent les prêtres, après avoir tyrannisé les peuples. »

« Dans ces divers passages, ajoute M. l'abbé Fabre, on sent déjà le langage élevé d'un moraliste et le ton sévère d'un juge à la vue des injustices d'autrui ; c'est presque la libre hardiesse de l'orateur chrétien. »

Mais la sévérité n'est pas le ton habituel de Fléchier. Et, dans les *Grands-Jours d'Auvergne*, apparaissent surtout la modération et l'indulgence du caractère. « Les défauts qu'il remarque, dit M. l'abbé Fabre, le blessent, sans l'irriter ; il semble plus disposé à rire d'un travers qu'à s'en indigner ; tout au plus, quelquefois, égratigne-t-il légèrement, mais sans déchirer jamais. Cette disposition bienveillante, cette inclination douce est à remarquer ; car, plus tard, quand il fera entendre du haut de la chaire les enseignements de la morale évangélique, il apportera, dans la guerre qu'il fera aux passions humaines, le même caractère d'indulgence et de douceur. »

Dans toutes les pages des *Grands-Jours*, et bien que le prêtre semble quelquefois se dissimuler derrière le lettré, on le devine toujours. Lorsqu'il raconte avec calme, mais non avec indifférence, les funestes effets des passions, l'on sent l'homme qui, revêtu d'un caractère sacré, a su se préserver de ces passions, mais qui sait y compatir.

Il est dans les *Grands-Jours* une bien jolie page où Fléchier parle du plaisir qu'il éprouve à voir, à travers les fenêtres d'une chambre bien chaude, les cimes neigeuses des montagnes. Ainsi que nous le fait observer M. l'abbé Fabre, ce n'est point là le sentiment égoïste du poète latin qui trouve doux d'assister du rivage à la lutte de l'homme contre la tempête. « Pour un homme, si peu humain qu'il soit, ajoute éloquemment M. l'abbé Fabre, le plaisir doit cesser où commence le péril d'un être vivant. » Fléchier « avait l'âme trop humaine et trop douce pour goûter l'âpre volupté d'être sur le rivage, à l'abri du péril, tandis qu'un homme était sur le point d'être englouti par les flots. »

Tel est le sentiment que Fléchier nous paraît éprouver devant les passions humaines. A l'abri de ces passions, il peut bien sourire lorsque celles-ci n'ont rien de tragique, mais lorsqu'il voit en péril la vie ou l'âme d'un homme, alors le fin sourire de l'observateur disparaît, et la gravité seule du prêtre se montre.

En somme, les *Grands-Jours d'Auvergne* nous font connaître « les tendances de l'esprit de Fléchier et le caractère de son talent », et les mettent dans « une lumière complète ». Il suffit de lire « cet agréable récit, pour voir percer chez le bel esprit les qualités et les défauts du futur orateur ». Fléchier s'y montre avec sa symétrie, ses antithèses, sa prédilection pour le genre précieux ; mais les « *Grands-Jours* nous révèlent aussi un écrivain distingué, maître de sa langue qu'il manie avec habileté; un écrivain spirituel, élégant, enjoué, délicat, doué d'une imagination gracieuse, et possédant déjà cet art de bien dire, qu'il portera un jour à sa perfection ».

L'auteur de la *Jeunesse de Fléchier* loue aussi les mérites « de cette prose abondante, souple, colorée, pleine de contrastes heureux, semée de traits spirituels, dont les moindres détails sont relevés par les grâces de la diction et le charme de l'harmonie ».

Mais ce que M. l'abbé Fabre nous fait surtout remarquer ici, en Fléchier, c'est le moraliste chrétien. « Dans les peintures de mœurs, tandis qu'il trace le tableau des crimes ou des faiblesses d'autrui, il se montre observateur curieux et pénétrant de la nature humaine, et annonce le moraliste qui, plus tard, dans ses sermons, au lieu de prêcher, comme Bossuet, les vérités dogmatiques de la religion, fera plus volontiers la guerre à nos vices et à nos travers. Mais peu ami des opinions exagérées, il conservera à sa morale ce caractère d'indulgence et de douceur que nous avons pu remarquer dans les *Mémoires;* son langage sera digne de la chaire : noble, ferme, souvent même vigoureux, mais sans amertume, sans violence, sans colère, et gardant jusque dans les reproches même quelque chose de cette bienveillance qui était particulière à l'orateur, et comme le fond de son aimable nature. »

Cette modération de Fléchier se retrouve, avec son sens si juste, si pratique, et son gracieux enjouement, dans ses *Dialogues sur le Quiétisme.* Cet écrit appartient à son âge avancé, mais c'est toujours cette immortelle jeunesse dont nous parlions au début de notre étude.

Les *Dialogues sur le Quiétisme* sont en vers; mais bien que Flé-

chier, très bon poète latin, soit en général médiocre poète français, cette œuvre fait exception. Etincelant d'une malice et d'une grâce toutes françaises, le vers a ici une allure rapide qui rappelle bien plutôt l'époque de Louis XIV que celle de Louis XIII. Il faut lire la spirituelle et mordante analyse que M. l'abbé Fabre nous donne de ces *Dialogues*, les citations qu'il en fait, le commentaire dont il les accompagne. Aux dangereuses doctrines du quiétisme, aux élans mystiques qui prêtent à la piété les brûlantes expressions des passions humaines, à l'état d'une âme qui croit se perdre en Dieu et se perd « dans le rien », à l'inaction commode qui accepte jusqu'à la tentation, la pure orthodoxie de Fléchier oppose le véritable amour de Dieu, amour agissant, généreux; la méditation des grandes vérités de la foi, l'humble pratique du devoir, l'application enfin de ce suprême précepte de la vie chrétienne : l'action !

Mais si, dans la querelle suscitée par le quiétisme, la foi et la raison de Fléchier furent avec Bossuet, son cœur garda à Fénelon les plus tendres ménagements de la charité évangélique.

VI

De tous les traits qui se rapportent à la jeunesse de Fléchier se dégage une physionomie noble, aimable, souverainement sympathique. M. l'abbé Fabre l'a peinte avec une prédilection qui l'a heureusement inspiré. Après avoir rappelé les dons intellectuels qui firent de Fléchier un écrivain élégant et surtout un orateur sacré digne « de servir plus d'une fois de modèle à Massillon », M. l'abbé Fabre rend un juste hommage « à ces belles qualités du cœur » qui distinguèrent l'éminent prélat et « sans lesquelles les dons les plus merveilleux de l'esprit ne sont rien ». C'est bien en Fléchier qu'il voit « cette chose si rare :

L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère. »

Commentant le fidèle portrait où Fléchier s'est lui-même représenté, M. l'abbé Fabre nous le montre fidèle à ses amis, lent, il est vrai, à se donner à eux, mais se donnant alors sans réserve et pour toujours; doué de cette urbanité qui doit son parfum au goût des lettres et au commerce de la bonne compagnie; doux et conciliant dans la vie privée, modéré dans les discussions religieuses, mais en même temps ferme sur les principes et opposé à tout ce qui pour-

rait entraîner au relâchement; unissant au désintéressement la noble ambition de la modestie, cette dignité fière avec laquelle les hommes qui ont le sentiment de leur valeur, attendent qu'on leur rende justice, ne cherchent pas, « pour parvenir, *les voies les plus courtes, mais les plus honorables*, et qui, longtemps avant que de les obtenir, savent mériter les faveurs qu'on leur accorde ». Mais, dans cette belle physionomie, il est, nous dit M. l'abbé Fabre, un trait qui domine tous les autres : la douceur!

Evêque même, Fléchier resta toujours homme de lettres, et toujours il garda sa prédilection à ce style Louis XIII que Boileau ridiculisait. Devant ce goût persévérant, M. l'abbé Fabre se demande comment Fléchier put « s'élever jusqu'à la majesté des oraisons funèbres ». Admirablement préparée par toutes les pages de la *Jeunesse de Fléchier*, la solution de ce problème donne à l'auteur la conclusion de son ouvrage, et cette conclusion est si belle que je voudrais avoir assez de place pour la reproduire ici. Qu'il me soit permis du moins d'en citer quelques traits.

« Si le disciple de Richesource, le protégé de Conrart, l'hôte assidu des *Samedis*, ne sombra pas en route », nous dit M. l'abbé Fabre, « et put retrouver le chemin d'une forte et grande éloquence, il en est redevable d'abord aux solides études de sa jeunesse, qui le ramenèrent peu à peu dans la voie d'où il s'était éloigné. Il arriva à Fléchier ce qui arrive d'ordinaire, en temps d'épidémie, aux tempéraments sains et robustes : la contagion les épargne souvent, et ils peuvent, presque sans péril, ou du moins avec un moindre péril, demeurer au milieu d'elle.

« De plus, si Fléchier eût été engagé dans le monde, s'il n'eût été qu'homme de lettres, il ne serait jamais allé au-delà de Voiture, de Chapelain ou de Balzac... Heureusement pour lui, il était d'Eglise, et une carrière plus vaste et plus noble fut ouverte à son talent. Sollicité par les grandes vérités de la religion, invité à faire l'éloge d'un illustre capitaine ou de magistrats célèbres, à monter dans une chaire qui avait retenti naguère des harangues immortelles de Bossuet, à parler dans une chapelle témoin des audaces de Bourdaloue, en présence de Louis XIV, devant ces courtisans habitués à toutes ces splendeurs oratoires, que pouvait-il faire des coquetteries de Voiture ou de la pompe fleurie de Balzac? Faire entendre du haut de la chaire les graves enseignements de la religion; retracer les vertus douces et modestes d'une reine pieuse et

résignée dans son délaissement; *égaler les lamentations aux douleurs*, pour pleurer la mort imprévue de l'un de nos vaillants capitaines, c'étaient là de grands sujets bien dignes d'un orateur chrétien. Fléchier trouvait ainsi le fonds solide qui avait manqué à Balzac et à Voiture, écrivains habiles tous les deux, qui ont rendu des services réels à notre langue, mais qui ont tous deux le malheur d'avoir des mots plus grands que les choses qu'ils veulent exprimer...

« Enfin, Fléchier a eu un dernier bonheur : il a vécu à la plus belle époque du siècle de Louis XIV, en ce siècle qui fut par excellence celui de la politesse, de l'élégance, de la distinction et de la sociabilité, époque à jamais mémorable... où se sont accomplies de grandes choses dans les lettres et les sciences, en philosophie, en éloquence et en poésie... »

Dans des pages remplies de vigueur et d'éclat, l'auteur nous rappelle ce que furent ces *grandes choses* du dix-septième siècle, et il cite au premier rang cette forte éloquence religieuse dont Fléchier entendait les immortels représentants : Bossuet, avec son génie vraiment biblique; Bourdaloue, *ce Démosthène de la chaire*. « Bossuet et Bourdaloue lui ont ouvert la voie : l'un lui a montré comment il fallait pleurer les morts illustres de son temps, et l'autre, comment il devait s'élever contre les vices et les défauts des hommes; et il a si bien profité des leçons de ces grands maîtres, qu'il n'est pas resté trop loin de Bourdaloue dans le sermon, et que, dans l'oraison funèbre, il demeure, sans contredit, le second après Bossuet, à une grande distance, sans doute, du panégyriste de Condé, mais enfin assez près de lui, pour que ni Mascaron, ni Bourdaloue, ni Massillon, ne puissent lui disputer la place. »

Et dans le siècle de Louis XIV, M. l'abbé Fabre attribue aussi une large part à l'influence qu'exerça, sur le talent du célèbre orateur, la cour la plus polie et « la plus brillante de l'univers ». Il en trouve le reflet dans cette harmonieuse pureté de style, dans cette parfaite mesure de l'expression, qui distinguent Fléchier, et jusque dans l'allure que celui-ci donne à sa phrase et qui lui rappelle « la démarche grave et cadencée du grand roi, quand, dans la galerie des Glaces, à Versailles, il s'avançait, avec majesté, à travers la foule des courtisans inclinés sur son passage ».

Résumant enfin les principales influences que reçut le style de Fléchier, M. l'abbé Fabre nous dit : « Habitué des ruelles, formé

à la grande école de Bossuet et de Bourdaloue, élevé, en quelque sorte, dans le centre de la politesse et du bon goût, son style retiendra quelque chose de ces influences, et reflétera l'image des différentes sociétés parmi lesquelles notre orateur grandit. »

Par notre imparfaite analyse et par les citations que nous avons faites, on a pu voir qu'en nous initiant aux influences que Fléchier eut à subir, M. l'abbé Fabre ne se borne pas à nous faire connaître, d'après une foule de documents inédits, certains côtés du dix-septième siècle, qui nous étaient complètement inconnus, mais qu'il a encore présenté dans son magnifique ensemble cette immortelle période de notre civilisation.

Ainsi ont passé tour à tour sous nos yeux les cercles littéraires où le jeune abbé prit le goût du style maniéré, la grande école religieuse qui le préserva des abus du bel esprit, la vie provinciale qui exerça son merveilleux talent d'observateur, la cour de Louis XIV qui donna le dernier poli à son talent, ce diamant aux facettes multiples.

L'auteur a disposé avec infiniment de goût l'ordonnance de ce tableau où nous voyons circuler des figures, ici, élégantes et gracieuses, là, vigoureuses et sévères, mais toujours pleines de vie. De fines études littéraires révèlent ici la plume d'un critique expérimenté.

A toutes ces qualités il faut ajouter le sentiment national qui respire dans cette œuvre et qui lui donne sa dernière note. C'est avec une généreuse et patriotique indignation que l'auteur défend contre d'injustes attaques le siècle de Louis XIV. Il venge cette mémorable époque dans des pages éloquentes, aussi françaises d'inspiration que d'accent.

« Que des étrangers, dit-il, attaquent nos mœurs, nos institutions, nos habitudes, cela se comprend ; mais que nous allions nous-mêmes ruiner et salir nos vieilles gloires, déchirer de nos propres mains nos vieux titres de noblesse dans le monde, voilà ce qui nous a rempli souvent d'une patriotique tristesse. Aujourd'hui, moins que jamais, quiconque a l'honneur de tenir une plume, poète, publiciste, orateur ou romancier, ne devrait commettre pareille faute. La France est assez humiliée, sa prospérité est assez cruellement atteinte, l'antique gloire nationale est assez éclipsée, le sol de la patrie a été assez mutilé, pour qu'on n'irrite pas davantage de récentes blessures. De grâce, laissez-la donc en paix cette fille

immortelle de la civilisation et de la gloire, et qu'elle se console de ses malheurs présents, par le souvenir de sa grandeur passée et l'espérance de sa résurrection prochaine.

« Plus que jamais nous devons avoir le souci de notre dignité. Respectons-nous nous-mêmes, afin que nos adversaires nous respectent. S'ils nous rappellent nos défaites et leurs victoires, nos désastres et leurs succès inouïs, rappelons-leur fièrement nos triomphes dans les luttes pacifiques de la pensée; s'ils nous disent qu'ils règnent aujourd'hui en Europe par la force, ne craignons pas de leur rappeler que jadis nous avons commandé au monde par nos lois, par notre politesse, notre bon goût, par tous ces arts aimables qui embellissent la vie humaine et en augmentent le prix; s'ils disent le *règne de Frédéric le Grand*, rappelons à ces enfants du Nord qu'on dit partout *le siècle de Louis le Grand.*

« ... Admirable époque, en vérité, dont on a pu médire, mais que l'on ne peut étudier sans l'admirer de plus en plus; sans aimer davantage cette terre de France, si féconde en grands hommes de toutes sortes, dans les sciences, les lettres et les arts;... cette patrie qui a fait de si glorieuses choses dans le monde, et dont nous sommes fiers d'être les enfants! »

C'est bien là le cri d'un de ces généreux fils de l'Église, pour lesquels le patriotisme est autre chose que cette vertu platonique que professent si volontiers ceux-là même qui leur dénient le sentiment national. Pour le prêtre éminent qui a écrit les belles lignes que nous venous de citer, notre armée de l'Est a vu ce patriotisme à l'œuvre en 1870 dans la personne d'un de ses vaillants aumôniers.

Ce n'est pas sans émotion que, dans la préface d'une œuvre aussi littéraire que la *Jeunesse de Fléchier*, on lit ces lignes si simples et si touchantes, qui nous disent comment cette œuvre considérable n'a été publiée que dix ans après avoir été écrite :

« Absorbé par un ministère qui réclame toute notre application et tous nos soins; vivant au milieu de braves paysans, qui ont plus besoin de bons exemples que de leçons de beau langage; heureux de consoler les malades et de faire le catéchisme aux petits enfants, nous ne songions plus guère à l'image d'un monde évanoui pour nous, et nous pensions avoir dit adieu à la société polie pour toujours. Nous nous sommes remis à l'œuvre sous le coup d'une de ces douleurs auxquelles il faut faire diversion... »

Nous nous inclinons avec respect devant cette forme si touchante

du dévouement évangélique : le sacrifice des dons les plus élevés et les plus brillants de l'intelligence à la mission du bon Pasteur. Mais nous oserons exprimer le vœu que les sollicitudes pastorales de M. l'abbé Fabre lui permettent de couronner ses belles études par l'ouvrage qu'il nous fait espérer sur la vie oratoire et épiscopale de Fléchier. Après nous avoir montré comment l'orateur et l'évêque se préparèrent dans la jeunesse de Fléchier, c'est à lui qu'il appartient de nous dire ce que fut cet évêque, ce que fut cet orateur. Suivant ses propres expressions, « nous trouverons alors, nous le croyons, autre chose que le rhéteur classique dont nous parlent tous les cours de littérature ; un orateur vraiment digne de ce nom, bien au-dessous de Bossuet, sans doute, mais assez grand encore pour que Fénelon, en apprenant sa mort, puisse s'écrier : *Nous avons perdu notre maître!* »

Ce sera encore servir l'Église que d'achever le monument élevé à un sage et éloquent pontife. Ainsi en a jugé l'illustre évêque qui occupe aujourd'hui le siège épiscopal de Fléchier. Ce sera aussi servir la France et les lettres. La plus haute autorité littéraire ne l'a-t-elle pas reconnu, alors que l'Académie française décernait à la *Jeunesse de Fléchier* un prix destiné à récompenser les ouvrages « qui paraîtraient le plus propres à honorer la France, à relever parmi nous les idées, les mœurs et les caractères, et à ramener notre société aux principes les plus salutaires pour l'avenir ? »

Clarisse Bader.

L'ÉVOLUTIONNISME EN HISTOIRE [1]

I

Les vérités traditionnelles sont aujourd'hui battues en brèche de toutes parts; elles voient se lever contre elles une armée d'ennemis nombreux qui, affectant de considérer leur rôle comme fini, se proposent de déraciner pour toujours leur culte de l'humanité. Jadis l'erreur invoquait en sa faveur des considérations morales. Au seizième siècle, elle prétendait réformer mais non détruire, pensant sans doute que cette prétendue réforme serait le prélude le plus sûr de la destruction finale. Deux siècles plus tard elle s'armait de la raillerie, et profitant du désordre des mœurs et des défaillances politiques de l'ancien régime, elle ruinait toutes les idées sur lesquelles avait vécu l'ancienne France. La corruption des mœurs avait ouvert la porte aux doctrines erronées des philosophes. Ceux-ci, à leur tour, préparaient la révolution des institutions; elle était déjà faite dans les esprits, avant que les pouvoirs traditionnels ne fussent renversés.

De nos jours l'esprit de nouveauté a porté ses attaques sur un autre terrain. Peu à peu, il s'est rendu maître des positions les plus fortes, et, couronnant ses savantes manœuvres par un triomphe longtemps désiré, il parvient à mettre la main sur l'âme de l'enfant et à fouler aux pieds tous les droits de l'Église.

Or toutes ces attaques, toutes ces manifestations, toutes ces conquêtes, s'opèrent au nom de la science. « La science a démontré, la science a dit », et en vertu d'axiomes prétendus scientifiques, on s'acharne à effacer la dernière influence des idées traditionnelles, sur quelque terrain qu'elle s'exerce. N'existe-t-il pas, en effet, une école qui se représente comme défendant une politique exclusivement scientifique!

(1) Voyez *Histoire de la civilisation en Angleterre*, par Bückle.

Nos lettrés modernes protestent en termes véhéments contre l'intolérance des âges passés qui se refusaient à admettre toute découverte scientifique, parce qu'on ne l'avait pas lue dans la Bible. Ils manifestent cependant des sentiments identiques. La science s'est prononcée, affirment-ils, et aussitôt l'opinion publique s'incline, sans examiner ce qui se cache derrière ces affirmations hautaines et quel rapport elles ont avec la véritable science.

Le résultat de l'examen n'aurait certes pas été douteux, s'il avait été conduit d'après les principes d'observation rigoureuse et d'analyse impartiale qui, de tout temps, ont conduit les savants à la connaissance de la vérité. Le néant de toutes les doctrines qui se recommandent de la science serait aussitôt devenu évident; elles se seraient révélées telles qu'elles sont, c'est-à-dire comme le produit de l'imagination de lettrés habiles à transformer les faits, et non pas comme l'expression de la vérité scientifique.

II

Parmi les doctrines dites scientifiques que notre siècle a vu éclore, se place au premier rang l'évolutionnisme. Il est né surtout en Angleterre, puisque ses principaux adeptes, sir John Lubbock, Herbert Spencer, Bückle, appartiennent à ce dernier pays. Mais son influence n'est pas restée confinée chez nos voisins d'outre-Manche, elle s'est peu à peu étendue sur le continent; et qu'ils soient les disciples conscients ou non de cette théorie, beaucoup des hommes engagés dans le mouvement moderne agissent d'après les théories inventées par les promoteurs de l'évolutionnisme.

Ainsi que son nom l'indique, cette théorie peut se présenter comme la suite du système de Darwin sur la transformation des espèces. La matière s'organiserait d'après une molécule initiale; et par des développements successifs, cette molécule engendrerait les phénomènes qui se passent tour à tour dans le minéral, dans le végétal, dans l'animal, jusqu'à s'élever à l'ordre supérieur des primates. Cette évolution de l'humanité ne s'arrête jamais; car, d'une part, le monde physique ne reste pas immobile, il se transforme lentement sans doute, mais d'une manière ininterrompue. De l'autre, le monde moral, issu d'une si modeste origine, s'élève, lui aussi, vers un état supérieur et marche vers un progrès fatal. Les découvertes de la science ouvrent un champ illimité au développement

de l'esprit humain, et c'est de ce développement que dépendra le bonheur futur de l'humanité, les traditions morales qui ont eu jusqu'à ce jour la prépondérance dans le gouvernement des hommes ayant fait leur temps. Propres à un état d'enfance, elles doivent disparaître, lorsque les peuples seront parvenus à l'âge mûr. La condamnation que le temps a prononcée contre elle est sans appel.

Le livre de Bückle mérite d'être considéré comme une des manifestations les plus curieuses de l'évolutionnisme. Il est intitulé : *Histoire de la civilisation en Angleterre.* Pourquoi? Nous l'ignorons. La moitié de l'ouvrage n'est certainement pas consacrée au sujet indiqué par le titre.

L'auteur traite, en effet, les sujets les plus divers. Il commence par des théories générales, passe en revue l'histoire de l'Angleterre, examine la situation comparée de ce pays avec celle de la France, les causes qui ont amené les différences d'institutions entre les deux nations, et consacre un fort curieux passage à l'attitude de l'Église protestante sous Louis XIII. Avec une impartialité que nous nous empressons de reconnaître, il rend hommage à la politique religieuse de Richelieu, de même qu'il condamne les folles prétentions des protestants qui, issus d'un mouvement prétendu libéral, réclamèrent sans cesse contre les catholiques des mesures intolérantes.

Dans un de ses chapitres les plus étudiés, il examine la situation politique de l'Espagne. Le tableau de la décadence que cette nation a subie depuis la fin du seizième siècle, est peut-être quelque peu chargé, mais il contient de grandes vérités. Seulement l'auteur se méprend sur la cause qui a amené cette ruine politique. Il y voit le résultat d'un attachement trop vif à la foi catholique et d'un manque complet d'instruction ; tandis que la décadence de l'Espagne a été uniquement provoquée par la politique excessive et les rêves de domination universelle de Charles-Quint et de Philippe II. L'édifice que ces deux souverains ont voulu construire reposait sur une base trop fragile. Il s'est écroulé comme un château de cartes ; les débris sont restés par terre.

Enfin Bückle termine par de longs chapitres consacrés à l'Ecosse, dans lequel il parcourt non seulement l'histoire politique et religieuse de ce pays, mais aussi le développement de « son intellect ». Au milieu des vues erronées qui se trouvent là comme dans les autres parties de l'ouvrage, nous rencontrons des réflexions d'une remarquable justesse sur la religion des presbytériens d'Ecosse.

Au Dieu tout clément de l'Evangile, ils substituaient un Dieu de haine et de colère, se plaisaient à jeter sans cesse l'effroi dans l'âme de leurs fidèles, et interdisaient à l'homme, comme autant de péchés, les sentiments les plus naturels (1). Des passages étendus sont consacrés à Adam Smith, le créateur de l'économie politique, dont les doctrines ont jeté une si profonde perturbation dans l'organisation du travail. Adam Smith, en effet, posant en principe l'assimilation du travail de l'homme à une marchandise, a prêché l'application de la loi de l'offre et de la demande aux rapports entre patrons et ouvriers. Dès lors, considérant ceux qu'ils emploient comme des machines, les maîtres ne se sont crus tenus envers eux à aucune obligation ; ils les prennent ou les renvoient sans se soucier de leur sort au moment du chômage. Cette théorie, qui a rallié de si nombreux adeptes, à notre époque, Adam Smith l'a absolument tirée de sa cervelle sans jamais consulter l'expérience. Bückle constate, en effet, d'après des faits certains, qu'Adam Smith ne songea à observer les faits que lorsqu'il eut posé les principes de *la Richesse des nations*.

III

On l'a justement remarqué à propos de la doctrine évolutionniste, elle pèche tellement en toutes ses parties par absence de méthode, elle présente si peu de solidité, qu'il est impossible en l'exposant de lui donner les grandes lignes d'une théorie scientifique. L'ouvrage de Bückle reflète fidèlement le caractère de l'évolutionnisme ; ondoyant et divers, il passe d'un sujet à un autre, sans qu'on

(1) Voici quelques exemples des excès auxquels se laissaient entraîner les prédicateurs presbytériens. Ainsi Wodrow raconte, fort indigné, que lady Colsfeild « avait donné naissance à deux ou trois filles, et attendait un fils avec une anxiété *criminelle* ». Une mère s'inquiète-t-elle du bien-être de ses enfants, péché... Le sourire est parfois toléré ; néanmoins, c'est un passe-temps charmant, sourire le dimanche, péché ! C'est mal faire aussi que de prendre plaisir à la beauté de la nature : de telles choses ne touchent en rien l'homme pieux, elles sont au-dessous de lui, à d'autres, aux infidèles d'admirer cela ! Rutherford, un pasteur, appelle la terre « une vieille hutte pourrie, une maison enfumée ». C'était un péché pour un hôtelier que de recevoir un catholique dans son auberge, et le moindre péché encourait la damnation éternelle. Il nous semble difficile de représenter la Réforme comme ayant émancipé l'esprit humain, devant cette etrange manière dont ses ministres entendaient la religion. — Bückle, 5e volume, page 1012.

remarque jamais ou un plan nettement tracé et rigoureusement suivi, ou une étude profonde.

Toutefois une idée fondamentale inspire l'auteur, c'est d'après elle qu'il porte tous ses jugements, c'est dans le but de la mettre en relief qu'il a écrit son ouvrage. Nous la résumons brièvement :

« De tous les faits exposés, dit l'auteur, on peut justement inférer que ce qui caractérise la marche de la civilisation en Europe, c'est l'influence décroissante des lois physiques et l'influence croissante des lois mentales. Or les lois mentales sont de deux sortes : les lois intellectuelles et les lois morales.

« Il suffit d'une connaissance superficielle de l'histoire pour reconnaître combien petite est l'influence que les motifs de la morale ont exercée sur les progrès de la civilisation. Car, sans conteste, l'on ne trouvera rien au monde qui ait subi aussi peu de changements que ces grands dogmes qui composent le système moral.

« Mais si nous comparons cet aspect stationnaire des vérités morales avec l'aspect progressif des vérités intellectuelles, la différence est vraiment surprenante. Tous les grands systèmes de morale qui ont exercé beaucoup d'influence ont tous été fondamentalement les mêmes; tous les grands systèmes intellectuels ont été fondamentalement différents. En ce qui touche à notre conduite morale, il n'y a pas aujourd'hui un seul principe connu des Européens les plus policés qui ne fût également connu des anciens. En ce qui touche la conduite de notre intellect, non seulement les modernes ont puissamment ajouté à toutes les sciences que les anciens ont cultivées, mais encore ils ont renversé et révolutionné les vieilles méthodes d'investigation.

« La conclusion à tirer de ces faits se présente d'elle-même. Puisque la civilisation est le produit des causes morales et intellectuelles, et que ce produit change sans cesse, évidemment il ne saurait être régi par l'agent stationnaire; celui-ci ne pouvant évidemment produire qu'un effet stationnaire. Or il ne reste plus qu'un seul agent, l'agent intellectuel : il est le moteur réel.

« Le principe intellectuel, en outre, est non seulement beaucoup plus progressif que le principe moral, mais encore les résultats en sont beaucoup plus permanents. Les acquisitions faites par l'intellect sont, dans tout pays civilisé, précieusement conservées, constatées par certaines formules bien définies, et protégées par l'emploi

du langage technique et scientifique ; elles se transmettent facilement d'une génération à l'autre ; et, prenant alors une forme accessible ou, pour ainsi dire, tangible, elles influent souvent sur la postérité la plus reculée. Mais le bien qu'accomplissent nos facultés morales est moins susceptible de transmission : il est d'une nature plus privée, plus reculée, plus personnelle. Ainsi, privé de l'esprit de suite, ce bien retire peu de profit de l'expérience acquise et ne peut établir une mine où viennent puiser les moralistes futurs. Il est impossible de réfuter ces conclusions, car plus nous pénétrerons au cœur de cette question, plus nous verrons clairement la supériorité des acquisitions intellectuelles sur le sens moral (1). »

En deux mots, les facultés morales ne jouant qu'un rôle secondaire et les facultés intellectuelles exerçant au contraire une influence prépondérante, il faut laisser de côté, sinon combattre la religion et porter tous ses efforts sur le développement de l'instruction. La prospérité, le bien-être et la liberté d'un peuple sont à ce prix. Qui ne reconnaît dans ce sophisme de l'écrivain anglais une des idées favorites de notre époque? Qui ne pressent toutes les conséquences désastreuses qu'elle amène? Qui ne conçoit en même temps l'éclatant démenti que donnent à cette doctrine prétendue scientifique et l'observation de l'histoire et l'étude de l'homme, pratiquée non pas d'après des préjugés et des principes *a priori*, mais d'après une méthode rigoureuse et impartiale.

Les lois morales sont restées stationnaires depuis le commencement du monde. « Faire du bien à autrui, sacrifier à son prochain ses propres volontés, l'aimer comme soi-même, pardonner à ses ennemis, contenir ses passions, honorer ses parents, respecter ceux qui sont au-dessus de vous, ces règles et quelques autres sont les seuls points essentiels de la morale; mais voilà mille ans, dit Bückle, avec un certain dédain, qu'on les connaît, et sermons, homélies, traités, enfin tout ce qu'ont pu produire les moralistes et les théologiens n'y a pas ajouté un iota. »

Cela est vrai. Les principes du Christianisme se sont appliqués au passé comme ils s'appliquent au présent et dirigeront l'avenir. La loi morale ne comporte pas une seule découverte, mais l'application de cette loi n'a pas été la même dans tous les temps. Il y a eu des époques dans lesquelles son empire n'a pas été contesté ; à d'autres

(1) Bückle, 1er volume, pages 177-287.

époques, au contraire les hommes, ne retenant plus leurs passions ont oublié tous les préceptes de la loi morale et ont aspiré à se débarrasser d'un frein gênant. Or les théories les plus ingénieuses de l'évolutionnisme ne parviendront pas à détruire la réalité de ce fait. Les premières époques ont présenté l'exemple de la paix et de la prospérité, les secondes ont offert le triste spectacle de tous les désordres, et les nations ne sont sorties de ces crises que par un retour aux lois méconnues de la morale.

Prenons, par exemple, le règne de saint Louis. Le roi de France ne pratique pas seulement jusqu'à l'héroïsme toutes les vertus privées, mais il est doué à un haut degré des qualités du souverain. La France, parvenue à l'apogée de la grandeur morale, atteint également un haut degré de puissance matérielle et de bien-être. En même temps que la population croît d'une manière continue, que les campagnes jouissent d'une prospérité attestée par tous les documents originaux, que la loi religieuse règne, sans discussion, sur les âmes, les arts étalent leur magnificence et couvrent le sol de ces monuments qui demeureront l'éternel témoignage de la foi de nos pères. Toutes les classes, seigneurs et paysans, ouvriers et patrons, sont unies par des liens intimes.

Par ses vertus, saint Louis fonde le culte de la royauté qui s'est implanté si profondément dans le sol français. Bückle a cherché à expliquer par des causes multiples cet attachement à la vieille monarchie et les sentiments qui distinguaient, sous ce rapport, les Anglais de leurs voisins. La première est incontestablement l'auréole dont saint Louis a entouré le trône. L'Angleterre n'a pas vu monter sur le trône, à la même époque, un prince auquel l'Eglise a rendu un culte public; elle n'a pas connu, comme nous, la religion de la royauté.

« Si nous examinons les effets des qualités morales, dit Bückle, nous trouvons qu'ils sont comparativement de courte durée; qu'ils ne touchent qu'un petit nombre d'individus à qui ils profitent; qu'ils survivent rarement à la génération qui a vu leurs débuts. » L'exemple de saint Louis dément cette assertion de l'auteur. Les qualités morales, pour employer son langage, influent sur la postérité la plus reculée, comme les facultés intellectuelles. Le bien qu'elles accomplissent est, lui aussi, susceptible de transmission.

Traversons les âges d'un pas rapide. Nous sommes dans la première moitié du dix-septième siècle. Sur le trône s'est assis un

souverain aux mœurs sévères, et qui sait puiser dans une foi vive la force de résister aux tentations dont il est assiégé. La société s'épure, l'Église compte dans ses rangs non seulement de brillants génies, mais encore des religieux distingués par leur esprit pratique comme par leurs vertus. Les corruptions du siècle dernier, corruptions rapportées par les Valois à la suite des guerres d'Italie, ont disparu, et, tandis que les hautes classes savent se maintenir dans la voie du devoir, la France devient la première puissance de l'Europe.

Au chaste Louis XIII succède un monarque qui, malgré de magnifiques qualités, se laisse entraîner dans sa jeunesse à l'oubli de la loi morale. Il appelle toute la noblesse autour de lui; et, perdue par l'oisiveté et les tentations de la vie de cour, celle-ci suit peu à peu l'exemple donné par le souverain. Le petit-fils de Louis XIV oublie encore plus que son aïeul le respect de la loi morale : avec lui, la noblesse de cour se traîne dans l'immoralité. Elle oublie tous ses devoirs de patronage. Elle se détache du sol. Elle abdique toute influence, et sacrifie son ancien et glorieux rôle aux puérilités de l'étiquette et aux vanités de l'antichambre. Alors elle cherche à abriter les défaillances de sa volonté derrière des sophismes et soutient de ses applaudissements aveugles les écrivains qui démolissent les vérités traditionnelles. La corruption des idées découle directement de la corruption des mœurs; et à son tour la destruction des institutions que l'immoralité et l'erreur des hautes classes ont viciées momentanément, devient la conséquence presque forcée de cette révolution morale.

La Révolution s'avance peu à peu; elle s'annonce par le désordre des finances, par la perte de notre influence extérieure, par la ruine du respect, et lorsqu'elle éclate enfin, elle ne donne pas à la nation troublée la paix et la prospérité. Depuis plus d'un siècle nous nous débattons au milieu de changements fréquents qui accusent les vices de notre état social, et montrent l'instabilité fatale à laquelle nous sommes condamnés.

Ainsi cette Révolution dont la France souffre encore, a été provoquée par l'oubli de la loi morale et non par l'abaissement des facultés intellectuelles, puisque, par un contraste saisissant, le dix-huitième siècle s'est distingué par le développement des lettres et par le culte que leur rendait toute la société.

Dans son bel ouvrage *le Mal et le Bien*, M. Loudun l'a dit avec

une profonde justesse : « Tout le mal vient des sept péchés capitaux »; et si nous voulions établir la synthèse de tous les maux qui ont désolé l'humanité, nous les verrions découler, non de l'ignorance, mais des abus de la richesse, de la science et du pouvoir, conduisant l'homme à méconnaître les prescriptions du Décalogue éternel. En elle-même, la richesse n'est pas mauvaise; mais l'expérience démontre qu'au point de vue social, elle est pleine de dangers, car elle apporte à ceux qui la possèdent des moyens de corruption auxquels ils ne savent pas toujours résister. Le pouvoir offre les mêmes périls ; ceux qui en sont investis, sont tentés d'exécuter des entreprises qui violent les lois de la justice; ils se croient au-dessus des prescriptions de la morale qu'ils ont tant de facilité pour enfreindre. Enfin la science égare trop souvent celui qui la cultive. Enclin à l'orgueil, le savant refuse de croire aux vérités qu'il ne trouve pas dans son creuset ou sous son scalpel. Ce qu'il ne voit pas, il le nie et déchaîne ainsi le désordre au milieu des sociétés dociles à sa voix.

Il est donc faux de le prétendre : les facultés morales ne jouent pas un rôle secondaire dans l'humanité, puisque leur oubli amène les maux dont nous avons tracé une rapide esquisse.

La philosophie apporte encore un témoignage non moins convaincant que l'histoire contre les doctrines de l'évolutionnisme. Elle montre dans l'homme une croyance à un être supérieur, qui se retrouve chez tous les peuples; elle constate dans la nature humaine une tendance à satisfaire ses passions qu'il est nécessaire de refréner, et cela, chez tous les hommes, à quelque race qu'ils appartiennent. L'observation de l'enfance suffit pour l'attester; elle seule renverse tout l'échafaudage élevé par les novateurs modernes. Quelle est, en effet, la première préoccupation des personnes appelées à diriger un enfant, c'est d'éveiller dans son âme la notion du bien, c'est de l'apprendre à étouffer en lui la voix de l'intérêt personnel et à dominer l'égoïsme qui nous domine dans les premiers jours de la vie? Elles n'appellent pas à leur aide des connaissances intellectuelles, mais la loi morale; et quelque dédain que Bückle professe pour cette dernière, elle a toujours été considérée, depuis que le monde existe, comme la première base de l'éducation.

La science sociale est venue ajouter son témoignage à celui qui avait déjà été donné par l'histoire et par l'étude intime de l'homme. Son glorieux fondateur, M. Le Play, a promené ses patientes investigations sur plus de trois cents familles : il a analysé leur exis-

tence, d'après une méthode sévère qui, ne laissant place ni à l'imagination, ni à la fantaisie, fait apparaître la vérité exacte. Il a étudié tour à tour les familles de la Russie, où il a retrouvé la féodalité presque intacte, les familles des pêcheurs côtiers, les familles d'agriculteurs, celles enfin des ouvriers urbains habitant les grandes capitales des sociétés compliquées; et ses conclusions, basées sur une enquête poursuivie avec autant d'impartialité que de science, ont été d'une netteté absolue. Partout il a constaté que le bonheur des familles était intimement lié au respect des vérités morales et non pas au degré de culture intellectuelle. Il a observé des familles urbaines douées d'une brillante instruction, mais envahies par les maux qui les condamnent à la décadence, tandis, au contraire, que des familles tout à fait illettrées, mais pénétrées du respect de la loi de Dieu, non seulement menaient une existence heureuse, mais encore offraient une inépuisable pépinière de marins, d'agriculteurs, de prêtres et de soldats à la nation dont elles constituaient une des principales forces; car le jour où ces familles ont été ébranlées, l'État s'est trouvé sans défense contre la désorganisation sociale.

Une enquête aussi vaste et ainsi conduite peut mieux se recommander de la science que les affirmations des écrivains évolutionnistes. Elle ruine de la manière la plus radicale les conclusions auxquelles l'imagination de ceux-ci les conduit. La loi morale est la première condition de la prospérité de toute famille, et, par suite, de toute société, celle-ci n'étant que la réunion de plusieurs familles. Cette loi est cependant stationnaire, elle s'impose à l'homme avec la même impérieuse nécessité. Dans tous les siècles, toutes les conquêtes de l'esprit humain, toutes les merveilles de la science, tous les efforts des hommes n'ont rien ajouté, rien enlevé à ses prescriptions. Son respect ou sa violation suffit pour assurer la paix ou déchaîner le désordre. C'est, par conséquent, à la maintenir et non à répandre plus ou moins l'instruction, que nous devons nous appliquer.

IV

La doctrine qui forme la base de l'ouvrage de Bückle ne tient donc pas devant l'observation sincère et loyale de la réalité; elle voit s'élever contre elle et le témoignage de l'histoire et celui de la philosophie et celui de la science sociale. Cependant elle a séduit

une époque qui prétend repousser toute invention et affecte de se représenter comme n'acceptant que les idées rigoureusement démontrées.

On ne veut plus admettre aujourd'hui que les croyances et les facultés morales jouent un rôle prépondérant dans le gouvernement d'une société. L'homme étant parfait se dirige vers le bien, d'après ses propres inspirations. Pourquoi dès lors aurait-il besoin d'un frein qui l'empêcherait d'incliner vers le mal? Sa volonté n'est-elle pas exempte de défaillance? La voix de la nature ne lui indique-t-elle pas les actions qu'il doit éviter et celles qu'il doit faire sans remords?

Aussi retrouvons-nous dans tous les actes de notre époque, aussi bien dans les manifestations de la vie publique que de la vie privée, les traces de cette erreur qu'un puissant penseur a justement qualifiée de fondamentale. Notre société moderne s'attache surtout à développer l'instruction, et, si beaucoup de ceux qui la poussent dans cette voie sont animés par la haine du Christianisme et par l'espoir de l'étouffer sous le poids d'une législation minutieuse et tracassière, beaucoup aussi croient naïvement à la toute-puissance de l'instruction. Ils se persuadent que la diffusion de l'instruction aura pour résultat de relever la France de l'abîme dans lequel elle est tombée. L'instruction rendra les citoyens plus vertueux, plus forts, nous donnera les moyens de lutter contre les voisins puissants qui nous ont écrasés. Que sais-je? l'instruction développera en nous un patriotisme dont les tristes divisions de la politique ont quelque peu atténué la vigueur. Bref, la connaissance des quatre règles et de l'alphabet contient des vertus merveilleuses que nos pères, dans leur simplicité, n'avaient jamais soupçonnées.

Tel est le langage que nous entendons sans cesse tenir à la tribune de nos assemblées politiques, dans la presse, dans toutes les réunions publiques. Les pouvoirs publics manifestent une vive sollicitude pour l'instruction dont le budget dévore de plus en plus des millions, et, en disciples peut-être inconscients de Bückle, ils s'efforcent d'accumuler dans l'esprit de l'enfant des connaissances intellectuelles multiples en restreignant au contraire la part laissée à l'enseignement moral.

Dans le passé, les hommes qui voulaient relever une nation déchue pensaient qu'il fallait ranimer en elle les mâles vertus dont l'oubli avait amené la perte de la grandeur; ils se préoccupaient de

lui prêcher le désintéressement, le respect de la loi divine, et conduisaient au pied des autels un peuple qui, en y puisant la grandeur morale, acquérait par cela même une force quasi-invincible.

Nous avons changé tout cela maintenant. Vaincue et mutilée, la France ne trouve plus dans les hommes qui prétendent conduire ses destinées un langage propre à lui rendre ses qualités perdues. On espère donner au pays le rang dont il est tombé par de petites combinaisons artificielles. N'avons-nous pas vu tout récemment un ministre représenter l'exercice de la gymnastique comme le meilleur moyen de sauver la patrie? Tandis qu'on chasse de l'âme de l'enfant les idées religieuses, on forme des bataillons scolaires que beaucoup de nos contemporains considèrent comme une des œuvres les plus utiles de notre époque. Or, sans une forte éducation donnée au foyer, sans une croyance religieuse profondément assurée dans le cœur, la patrie ne compte que de pauvres citoyens. Car l'esprit de sacrifice n'aura pas été maintenu, et le respect des traditions, l'amour du foyer, l'attachement à la religion, ne seront plus qu'un souvenir effacé.

Examinons maintenant le désordre qui règne dans le monde du travail. La paix sociale était établie, lorsque le patron voyait dans son ouvrier un frère en Jésus-Christ, un membre de sa famille auquel il était tenu de venir en aide, lorsque, de son côté, l'ouvrier savait qu'il pouvait compter sur l'appui dévoué de son maître, et qu'il n'était pas exposé à être renvoyé brusquement et condamné à la misère. Mais peu à peu toute considération morale a été écartée de ces rapports. Une école puissante a enseigné au patron que la production de la richesse était le premier bien qu'il fallait acquérir, et, dans cette poursuite effrénée de la richesse, on s'est débarrassé, comme d'un lest incommode, des devoirs qui liaient les hommes entre eux, sans songer qu'en agissant ainsi, la société était exposée à des agitations de nature à détruire même cette richesse aux pieds de laquelle toutes les vérités sociales avaient été jetées. Les vieilles institutions qui avaient maintenu la paix et le bien-être dans les classes populaires ont été détruites au nom des idées nouvelles.

Abandonnés à eux-mêmes, les ouvriers ont été alors en proie à une insécurité permanente; dans leur isolement, ils ont écouté les discours fallacieux des hommes qui les poussaient à entrer en guerre contre un patron oublieux de son rôle, et faisaient retentir

à leurs oreilles les mots dangereux d'émancipation et de liberté.

Depuis que la paix sociale a été détruite, les institutions artificielles dont s'est enjouée l'opinion publique, telles que les chambres syndicales, n'ont fait que régulariser la guerre. Mais seul l'enseignement des vérités morales sur lequel elle s'était appuyée dans le passé, la ramènera parmi nous en ramenant accommodées aux besoins des temps nouveaux, les institutions grâce auxquelles elle s'était maintenue.

Tous nos efforts, toutes nos agitations stériles ramènent ainsi avec une invincible autorité l'importance des vérités morales. Vouloir les reléguer au second plan, sinon s'en passer complètement, est une des plus graves des erreurs de notre époque.

La trace des doctrines évolutionnistes se retrouve encore dans une autre des principales erreurs de notre époque : la croyance au progrès, continu, illimité, fatal; le mépris de la tradition.

« Tout ce qu'il nous faut, dit Bückle, c'est la discussion; avec elle nous sommes sûrs de bien faire, quelles que soient les erreurs qui existent. Une erreur en vient aux prises avec une autre, chacune détruit son adversaire, et de ce choc jaillit la vérité. C'est ainsi que procède l'esprit humain, et c'est à ce point de vue que tout amateur d'idées nouvelles, tout nouvel inventeur, enfin tout fauteur de nouvelles hérésies, tous tant qu'ils en sont les bienfaiteurs de l'humanité, qu'ils aient tort ou raison, c'est ce qui importe le moins. Ils tendent à agiter l'esprit, ils aiguisent les facultés, nous poussent à faire des recherches nouvelles, revêtent les vieux sujets d'aspects nouveaux, font sortir le public de sa léthargie, bref, ils interrompent rudement, mais avec quels salutaires effets, cet amour de la routine qui, en induisant les hommes à se traîner le long du chemin de leurs ancêtres, est un obstacle constant, suprême et trop souvent fatal à tout progrès. »

Puisque les facultés intellectuelles jouent un rôle prépondérant dans les sociétés humaines, à l'exclusion des facultés morales réduites à une influence secondaire, il est certain que le progrès ne connaît plus de limites, car les découvertes de l'ordre scientifique vont sans cesse en s'accroissant. Que d'événements se sont en effet accomplis depuis le commencement du siècle, qui auraient paru à nos pères comme des songes de cerveaux en délire : l'invention du télégraphe, l'application de la vapeur aux moyens de transport, l'électricité servant peut-être dans un avenir prochain à éclairer les

voies de nos grandes cités, les montagnes traversées par des tunnels, les isthmes percés! Qui ose dire que ce progrès scientifique est destiné à s'arrêter? Quelles limites lui assignera-t-on?

D'une autre part, l'esprit de l'homme ne connaissant pas de bornes à ses entreprises hardies, il est évident d'après les théories modernes qu'il doit tourner les yeux vers l'avenir, et non pas vers un passé dans lequel il ne trouve aucun enseignement utile. Car ce passé était plongé dans l'enfance, quoiqu'il fût aussi bien que nous au courant des vérités morales. Les partisans de ces idées détourneront donc leurs yeux d'un passé ignorant; ils rompront avec une tradition qui entraverait fatalement leurs progrès, car les enseignements qu'elle leur apporterait seraient démentis par l'état actuel des connaissances. Il n'y a pas d'autre alternative : ou respecter la tradition, c'est renoncer aux progrès intellectuels que nous avons accomplis; ou la dédaigner comme une entrave inutile, et alors l'homme, débarrassé de cet obstacle, s'avance avec certitude dans la voie du progrès.

On a souvent cité le mot profond de M. de Bonald. Il est d'une éternelle justesse : « A commencer par l'Évangile, et à finir par le *Contrat social*, toutes les révolutions qui ont changé en bien ou en mal l'état de la société générale n'ont eu d'autres causes que la manifestation de grandes vérités, ou la propagation de grandes erreurs (1). »

Reconnaissons, une fois de plus, dans les idées qui gouvernent notre époque, la propagation de grandes erreurs. Nous considérons avec un insultant dédain les âges qui nous ont précédés et la religion du progrès vague, indéfini, rallie de nombreux adhérents. Depuis le dix-huitième siècle, ce mot exerce une étrange fascination.

Ce n'est pas seulement dans les rangs des lettrés que l'idée fausse du progrès fatal s'est ancrée. Prenez un ouvrier d'une de nos grandes villes, sa vie se consume dans un labeur incessant. Il habite un pauvre appartement où l'air lui est ménagé avec avarice; les rayons du soleil ne viennent jamais éclairer son foyer; sa vue ne s'étend que sur de tristes murailles dépourvues de tout charme et de toute poésie. Chaque jour, il se débat avec les plus pénibles nécessités de la vie. Qu'une maladie lui interdise tout travail, cet ouvrier, privé de toute protection, est obligé d'avoir recours à l'Assistance publique. L'hôpital est son seul refuge.

(1) *Théorie du Pouvoir*, t. I, p. 7.

Le malheureux, néanmoins, n'en salue pas moins le progrès ; il se croit supérieur aux hommes qui, jadis, jouissaient de la possession de leur foyer et trouvaient aux heures de crise un appui assuré dans le dévouement de leurs maîtres ou les institutions corporatives ; bien plus il considère ses ancêtres comme des opprimés, tant il est ébloui par ce mot séduisant de progrès.

Chaque jour également rend plus profond l'abîme qui sépare le présent du passé. Le respect de la tradition est un des sentiments qui tendent le plus à disparaître de notre époque ; même chez les personnes qui croient combattre les erreurs de la Révolution, la tradition n'est plus respectée. Elles s'efforcent d'inventer et de découvrir là, où il n'y a qu'à rappeler les vérités méconnues.

Sur quelles théories, sur quelles idées, sont basées ces erreurs? Sur la foi aveugle dans l'instruction, sur l'oubli du rôle des vérités traditionnelles, sur la confusion entre l'ordre scientifique et l'ordre moral, toutes doctrines soutenues par les lettrés modernes.

V

Lorsqu'on voit les erreurs auxquelles aboutit l'évolutionnisme, erreurs condamnées par la longue expérience des siècles, on se convainc aussitôt qu'elle doivent provenir d'un vice de méthode, d'une application défectueuse de l'esprit sur les sujets qu'il traite.

« En toute science, les progrès résultent moins du talent de ceux qui la cultivent, que du plan suivant lequel elle est cultivée. Que des voyageurs, parcourant un pays inconnu, épuisent leurs forces à courir sur la fausse route, ils manqueront leur but ; peut-être même tomberont-ils abattus sur le chemin. Dans le long et difficile voyage à la recherche de la vérité, que l'esprit de l'homme a encore à accomplir et dont notre génération ne peut apercevoir que la perspective éloignée, il est certain que le succès ne dépendra pas de la rapidité avec laquelle les hommes se précipiteront sur le chemin de l'étude, mais plutôt du discernement qui présidera au choix de ce chemin. »

Ces paroles expliquent fort bien l'insuccès des évolutionnistes, qui, détournés du droit chemin, se sont égarés dans les dédales de la route. Elles sont de Bückle lui-même (1), inconscient certainement de la juste application qui peut lui en être faite.

(1) Bückle, IIIe volume, p. 267.

« Deux méthodes, dit-il, ont été employées par les penseurs, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, la déduction et l'induction. Le philosophe, qui procède par induction, cherche à atteindre son but en observant les actions humaines et en les soumettant à l'analyse, afin d'apprendre les principes qui les régissent. Le philosophe qui procède par déduction, commence par l'autre bout, pose certains principes comme étant originels, et partant de là il fait descendre son raisonnement jusqu'aux faits qui se révèlent dans le monde. Le premier va du concret à l'abstrait, le second de l'abstrait au concret. Celui-là considère l'histoire de la société passée ou la condition de la société présente, et tient pour admis que la première chose à faire est de réunir les faits, puis de les généraliser ; celui-ci, employant les faits plutôt à expliquer ses principes qu'à les suggérer en appelle, dès lors, non aux faits extérieurs, mais aux idées intérieures, et avec ses idées, il pose la prémisse majeure d'un argument syllogistique. »

L'évolutionnisme, niant que l'humanité est régie par des principes fixes, immuables dans tous les temps et chez tous les peuples, ne peut employer la méthode de Bückle, sans rompre avec sa première affirmation. Il est permis au théologien de déduire des conclusions de principes reconnus d'une vérité suprême, les changements dont chaque siècle est le témoin ne modifiant aucunement ses principes; ce qu'ils étaient hier, ils le sont aujourd'hui, ils le seront demain, et l'autorité préposée à leur garde peut seule introduire des ménagements dans leur application. Comment appliquer la même méthode à des idées qui se modifient sans cesse sous l'action des progrès matériels et de la diffusion de l'instruction?

Il ne peut jamais se poser comme une science exacte où il est nécessaire d'avoir recours à une méthode déductive, comme les mathématiques, par exemple.

C'est aussi sur le terrain des sciences naturelles, que les évolutionnistes affectent de se placer. Ils prétendent avoir recours à l'observation et, par les faits qu'ils auront observés, induire les lois générales. Mais, pour être sûre, l'observation ne peut être laissée au gré de chaque expérimentateur; il faut qu'une méthode sévère enferme l'esprit de l'homme, la mette en garde contre ses propres défaillances, et la ramène à chaque instant dans la voie d'où il serait tenté de se détourner. Il lui faut, en un mot, ces brodequins de plomb dont parlait Bacon.

Ainsi la science sociale est devenue une véritable science exacte, depuis qu'elle a pris pour base la monographie d'une famille; elle étudie par là la base sur laquelle repose toute organisation sociale, en même temps qu'elle a recours à un procédé qui porte en lui-même un élément de contrôle et ne laisse échapper aucun des faits à connaître.

De même en histoire naturelle, le naturaliste, qui veut se rendre compte des caractères distinctifs d'une espèce, ne promène pas ses études au hasard et sans méthode. Il s'attache à retrouver par une analyse savante l'espèce simple et, lorsqu'il a étudié cette espèce, il conclut du particulier au général et applique aux individus qu'il n'a pas observés les traits saisis dans le type primitivement étudié.

En chimie également, le savant désireux de parvenir à la connaissance de la vérité, ne s'égare pas au milieu d'observations vagues et capricieuses; il prend, comme point de départ, des analyses exactes, dans lesquelles rien n'est laissé au hasard.

Mais, en parcourant les livres des novateurs modernes, nous n'apercevons aucune trace d'observation rigoureuse et impartiale. Bückle ignore le procédé fondamental de la science sociale, la monographie. En histoire, il cite pêle-mêle les documents, en ne s'attachant pas aux pièces qui permettent de retrouver la physionomie véritable d'une nation; par exemple, ne sachant pas faire de distinction entre la vie privée et la vie publique, il met en relief quelques faits extérieurs favorables à sa thèse sans descendre dans la vie intérieure d'une société. Il s'adresse aux statistiques, et ne comprend pas qu'elles ne rendent pas compte des faits sociaux dans leur complexité.

Si l'évolutionnisme juge les faits historiques non d'après des recherches impartiales mais d'après des préventions, il apporte les mêmes idées préconçues, les mêmes passions, lorsqu'il examine les conquêtes de la science moderne dans leurs rapports avec la religion. Sans pénétrer plus avant dans l'examen de la question, il déclare qu'elles renversent l'enseignement de la vérité, et, avec une dédaigneuse hauteur, traite de légendes, de fables, d'affirmations fausses, les faits contenus dans les livres saints. Il ne se préoccupe pas d'établir sa thèse par des preuves minutieuses; il affirme, substituant ainsi de propos délibéré à la science vraie sa crainte de la religion.

Malgré tous les dédains de l'évolutionnisme, on reconnaît cepen-

dant aujourd'hui « que la vérité scientifique, ramenée à ses justes proportions, bien loin de contredire nos traditions séculaires ou nos textes sacrés, tantôt leur demeure étrangère, tantôt vient les confirmer, en modifiant tout au plus les commentaires facultatifs par lesquels les générations successives ont essayé de suppléer à la concision des documents. »

A cet égard, les faits abondent dans l'histoire de nos sciences : tantôt, c'est une vérité d'abord mal comprise, tantôt c'est une erreur qui occupe momentanément l'autorité du vrai. Lorsque Galilée voulut démontrer le mouvement de la terre, on condamna d'abord sa théorie. On ne pouvait accepter que le soleil, créé pour éclairer nos jours, ne fût pas, comme la lune, un simple satellite de notre globe. De même, quand Newton formula plus tard le principe de la gravitation universelle, on attaqua cette conception comme attribuant à la matière une sorte de volonté, des affections ou des répulsions.

Maintenant ces débats passionnés sont tombés en oubli, et nous avons peine à concevoir comment il a pu exister même une apparence de contradiction entre nos symboles et nos dogmes, d'une part, et, d'autre part, la rotation de la terre ou la loi qui régit la chute d'une pomme, le mouvement d'un projectile ou les révolutions des astres. Tout le dix-huitième siècle s'est égayé avec Voltaire, en voyant apparaître dans le récit de la création la lumière avant le soleil. Aujourd'hui, si l'on se souvenait encore de ces discussions, les rieurs, du moins, auraient changé de côté. Personne n'ignore que la science rend compte des phénomènes lumineux par les vibrations d'un fluide partout répandu : le soleil est l'une des causes qui peuvent l'ébranler; mais l'astre est indépendant de l'agent lumineux comme un piano est indépendant de l'air, dont les vibrations transmettent à notre oreille les accords harmonieux de l'instrument. Plus d'un encyclopédiste, également, a déclaré absurde le texte inspiré qui raconte la formation de la terre avant celle du soleil, ce foyer central dont notre planète n'est qu'une des nombreuses dépendances.

Mais un homme dont il suffit de prononcer le nom pour rappeler que dans ses conceptions cosmogoniques il n'a obéi à aucune préoccupation religieuse, Laplace, a fait voir dans notre système solaire le résultat de la condensation graduelle d'une nébuleuse semblable à celles que nous voyons flotter indécises dans les profondeurs du

ciel ; et le noyau central est alors le dernier terme de la condensation, le dernier-né de cette famille d'astres. Plus tard, enfin, la géologie est venue à son tour fouiller dans les couches de l'écorce terrestre pour en exhumer les ruines et les débris du passé. Et quand elle a su déchiffrer l'histoire de notre globe, à l'aide des caractères tracés à sa surface, comme sur d'immenses palimpsestes plusieurs fois retouchés par la main du temps, elle n'a pu que constater l'étrange accord des faits qu'elle découvre péniblement un à un, avec l'interprétation des courts versets qui dans le livre saint, en ont esquissé la succession (1). »

Bref, l'évolutionnisme ne peut se servir de la méthode déductive, qui suppose des principes invariables. Malgré ses prétentions scientifiques, il n'a pas recours à la méthode inductive, telle qu'elle est pratiquée dans les sciences d'observation et ne s'appuie pas sur une étude sincère des faits.

Une doctrine sans méthode n'est par conséquent que le produit plus ou moins ingénieux de l'imagination, elle tombe par cela seul qu'elle repose sur des affirmations gratuites, qu'elle s'est écartée de la voie qui conduit à la vérité. Ses attaques demeurent impuissantes contre les vérités morales révélées dans la loi de Dieu et que tous les siècles nous montrent être l'éternelle règle de conduite des familles comme des sociétés.

Urbain Guérin.

(1) *Bulletin de la Société d'Economie sociale*, t. V, p. 161. Discours de M. Delaire, vice-président de la Société de géologie.

CORRESPONDANCE SCIENTIFIQUE

D'UN

MISSIONNAIRE FRANÇAIS A PÉKING

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

LE P. ANTOINE GAUBIL, D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS (1)

V

Une sorte d'astronomie rudimentaire est de tous les temps et de tous les pays. Il n'est pas de peuplade si sauvage qui n'aime à porter ses regards au ciel pour contempler les merveilleux flambeaux qui y versent leur lumière, et suivre leurs mouvements si réguliers au milieu d'une perpétuelle variété. Toujours et partout aussi, on a cherché, plus ou moins heureusement, les lois des changements d'aspect des astres et de leurs retours périodiques aux mêmes points du ciel, en vue de certains usages pratiques, surtout de la division du temps. Quelques peuples antiques ont poussé plus loin que tous les autres la curiosité d'observer les phénomènes célestes et l'habileté à tirer parti des observations. Parmi eux, la tradition classique attribuait le premier rang aux Chaldéens et aux Egyptiens. Mais on connaissait bien peu de monuments authentiques de l'astronomie tant vantée de ces deux savantes nations, quand les missionnaires Jésuites révélèrent à l'Occident étonné l'ancienne astronomie de la Chine. Déjà le P. Nicolas Trigault, dans le livre composé d'après les mémoires du fondateur de la mission, du P. Matthieu Ricci, puis le P. Adam Schall, dans ses lettres, avaient donné d'intéressantes indications sur ce sujet, en appuyant, toutefois, principalement sur l'astronomie chinoise du treizième siècle et des temps modernes,

(1) Voir la *Revue* du 1er octobre 1883.

laquelle dérive, en grande partie, des Indiens et des Arabes. Ce furent surtout les publications des PP. Martini et Couplet qui excitèrent vivement l'attention de toute l'Europe lettrée, en faisant connaître, d'après les livres chinois, des observations astronomiques qui se réclamaient d'une antiquité de trois à quatre mille ans et au delà. Malheureusement, ces publications n'apportaient pas encore tous les éléments nécessaires pour juger de l'authenticité et de l'exactitude de ces observations si curieuses. Bien plus, elles contenaient quelques données suspectes ou même évidemment fausses, qui jetèrent du discrédit sur l'ensemble. Aussi, à la surprise du premier moment succéda bientôt le doute, puis l'incrédulité, chez la plupart des astronomes d'Europe. Il était réservé au P. Gaubil de ramener une appréciation plus saine de l'antique astronomie chinoise. Notre missionnaire possédait, pour cette tâche, un ensemble de qualités qu'il eût été difficile de réunir à un plus haut degré : la science et la pratique de l'astronomie moderne, la familiarité avec la langue et la littérature de la Chine, enfin une critique judicieuse, qui ne se laissa jamais séduire par une idée préconçue ou par une autorité mal contrôlée. Jacques Cassini fut donc bien inspiré quand, en 1724, il invita Gaubil à reprendre sur nouveaux frais toutes les questions relatives à l'astronomie des anciens Chinois. Pour lui, il croyait alors que ces Chinois n'avaient pas eu de véritable astronomie. Néanmoins, en 1724, comme nous venons de le dire, il remit au P. Souciet, pour son confrère de Péking, une sorte de questionnaire qu'il avait rédigé de concert avec Maraldi et Joseph-Nicolas de l'Isle, et où il spécifiait les principaux points à éclaircir au sujet de l'astronomie chinoise. Le missionnaire y répondit d'abord, en novembre 1725, par des notes sommaires qui ont été publiées par le P. Souciet, en 1729, et reproduites plus tard par le P. du Halde (1). Il promettait, en même temps, de traiter le sujet plus à fond, en faisant (comme on le lui avait demandé) pour l'astronomie chinoise quelque chose de semblable à ce que Dominique Cassini avait fait pour l'astronomie indienne (2).

En effet, Gaubil ne cessa depuis lors d'étudier cette matière, et de

(1) Souciet, *Observations*, etc., t. Ier; J.-B. du Halde, *Description de la Chine*, t. II.

(2) Il s'agit des remarques insérées par Cassini dans la *Relation de Siam* de La Loubère et reproduites dans les *Mémoires de l'Academie des Sciences* (1699).

ces recherches, continuées pendant plus de trente ans, résultèrent un grand nombre de notices et de mémoires plus ou moins étendus, qu'il adressa soit au P. Souciet, soit aux Académies de Paris et de Londres. Une bonne partie de ces travaux a été publiée, principalement dans le deuxième et le troisième tome des *Observations* et dans le dernier volume des *Lettres édifiantes et curieuses*. Si le tout avait été mis à la portée des savants, il n'aurait probablement rien manqué à ceux-ci pour fixer leur jugement sur la valeur de l'astronomie chinoise. En tout cas, ils auraient eu sous la main l'ensemble des éléments que la littérature chinoise peut fournir pour la solution de ce problème.

Il serait trop long d'énumérer tout ce que la correspondance du P. Gaubil renferme d'écrits sur ce sujet. Contentons-nous d'indiquer les plus importants. Il avait envoyé, en France, dès 1727, le manuscrit de l'*Histoire abrégée de l'Astronomie chinoise* et le *Traité de l'Astronomie chinoise*, qui furent édités par le P. Souciet, en 1732. On y trouve recueillies et discutées les observations et les découvertes célestes faites par les anciens Chinois, depuis l'époque de Yao (XXIV° siècle avant J.-C.), jusqu'au quinzième siècle de notre ère. Il y est question, non seulement de leurs observations d'éclipses, qui ne demandaient que des yeux, mais encore et surtout des connaissances plus difficiles à acquérir qu'ils paraissent avoir eues par rapport à la longueur exacte de l'année et des saisons, au mouvement du soleil, des planètes et même des étoiles, etc. Chemin faisant, Gaubil explique les méthodes d'observation et de calcul employées par les astronomes chinois des différentes époques. Pour ce qui est des connaissances astronomiques attribuées par les livres classiques aux fondateurs mêmes de la monarchie, c'est-à-dire aux Chinois d'il y a plus de quarante siècles, il prouve qu'elles leur ont réellement appartenu, et il en conclut à une science déjà fort au-dessus des rudiments dans cet âge reculé.

Cet ouvrage se présenta au monde savant avec une recommandation précieuse. A la fin du premier volume (tome II des *Observations*), après la permission d'imprimer du P. Bretonneau, vice-provincial des Jésuites de France, qui est du 14 janvier 1731, on lit l'extrait suivant d'une lettre de Cassini à l'éditeur, en date du 28 décembre 1730 : « J'ai lu, avec attention, *l'Histoire et le Traité de l'Astronomie chinoise* avec les autres traités de chronologie que vous avez bien voulu me confier, et j'y ai trouvé des recherches

curieuses, dont j'ai été fort satisfait. Je suis persuadé que ces ouvrages méritent d'être donnés au public... »

Quelque flatteur que fût ce jugement, Gaubil aurait mieux aimé autre chose. Une critique sérieuse des faits qu'il avait apportés et des conclusions qu'il croyait pouvoir en tirer lui eût été bien plus agréable que les éloges un peu vagues de Cassini. Comme il le dit plus tard, en répondant aux objections d'un savant anglais, G. Costard : « Cela n'avait pas été envoyé de Péking en France pour être imprimé, mais pour être *examiné* par des hommes habiles (1). » C'est, en effet, dans ce sens qu'il avait plusieurs fois exprimé ses intentions au P. Souciet, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer : « C'est pour Messieurs de l'Observatoire, lui avait-il dit en lui envoyant son manuscrit en 1727 (2).

Loin de regarder son ouvrage comme le dernier mot de la controverse, il ne cessa de faire de nouvelles recherches pour le compléter, et il en reprit toutes les parties en sous-œuvre pour les corriger ou les fortifier. De là résultèrent plusieurs écrits considérables, dont quelques-uns entièrement nouveaux.

Parmi ces derniers, citons un *Catalogue des Comètes vues à la Chine depuis* 613 *avant J.-C. jusqu'en* 1539. Ce morceau qu'il envoya, le 16 octobre 1737, à Nicolas Fréret, fut utilisé par Pingré, dans sa *Cométographie* (1783) (3).

(1) Lettre de Gaubil au Dr Cromwell Mortimer, secrétaire de la Société royale de Londres, Péking, 2 novembre 1752, traduite en anglais dans les *Philosophical transactions of the Royal Society*, vol. XLVIII, an. 1753, p. 309 s.

(2) Lettre du 14 octobre 1727. Cette lettre, ainsi que le manuscrit original du *Traité de l'Astronomie chinoise* (celui-ci chargé de ratures et notes de la main du P. Et. Souciet), se trouvent actuellement dans la célèbre bibliothèque de sir Thomas Phillips, à Cheltenham (Angleterre.) Le volume qui les contient (coté n° 1909) a fait partie de la collection de manuscrits de l'ancien collège de Clermont ou Louis-le-Grand, à Paris. On sait que cette collection « incomparable » (suivant l'expression de M. Léopold Delisle), laquelle se composait de plus de 850 manuscrits précieux, fut vendue par ordre du Parlement de Paris en 1764 et adjugée au Hollandais Meerman, dont les héritiers la revendirent en 1824; sir Thomas Phillips en a acquis la plus grande partie. Cf. *Correspondance inédite du comte de Caylus*, publiée par M. Ch. Nisard (1877), lettres CXII, CXVIII, etc.; L. Delisle, *Inventaire des manuscrits français de la Bibliothèque nationale*, Introduction, p. LXXXVIII (1876).

(3) C'est ce qu'affirme La Lande (*Bibliographie astronomique*, p. 559, à l'année 1783). Il ajoute que cette pièce du P. Gaubil est perdue; mais elle est à l'Observatoire, à Paris, parmi les papiers de De l'Isle (carton 153, pièce n° 8).

Mais celui de ces travaux de détail qui est, sinon le plus important, du moins le plus célèbre par l'usage qu'en ont fait de grands astronomes, est celui qui concerne les *Observations des Solstices et des Ombres méridiennes du Gnomon*, faites en Chine entre le douzième siècle avant et le quatorzième après J.-C. Gaubil avait donné des renseignements partiels sur ces observations dans son *Traité de l'Astronomie chinoise;* mais il annonçait au P. Souciet, le 16 septembre 1730, qu'il les étudiait encore. Elles excitaient son intérêt à juste titre, surtout à cause de la relation qu'elles pouvaient avoir avec un problème d'astronomie fondamental et alors très débattu, le changement de l'inclinaison de l'écliptique. On sait aujourd'hui que l'obliquité de l'orbite apparente du soleil par rapport à l'équateur est en voie de diminution graduelle. Les savants de la première moitié du dix-huitième siècle étaient encore partagés sur ce point; les uns tenaient pour la diminution, les autres pour l'augmentation progressive, quelques-uns même pour la fixité de l'obliquité de l'écliptique. Gaubil penchait vers la troisième opinion, qui était celle du père Riccioli et de La Hire. Mais ses idées propres n'influencèrent jamais ses recherches; son unique souci fut toujours de faire jaillir et briller la vérité. En examinant avec soin les observations des solstices et des ombres méridiennes conservées dans les livres chinois, il constata qu'elles tendaient toutes à confirmer la diminution graduelle de l'écliptique depuis l'époque où elles avaient été faites. Cependant, il n'osa point prendre un parti d'après cet examen personnel; il se contenta d'en communiquer les résultats à ses correspondants de Paris, pour être soumis au jugement de l'Académie des Sciences. L'*Histoire* de cette compagnie savante pour l'année 1743, contient le résumé d'une note qu'il avait adressée, dans cette vue, à Dortous de Mairan, dès 1734, en promettant plus de détails pour l'année suivante. Le rédacteur de l'*Histoire de l'Académie*, qui était Mairan lui-même, en 1743, exprime le regret que ces détails, « qui seraient d'une très grande importance », ne soient pas encore parvenus à l'Académie. Gaubil les avait envoyés, cependant. Ces détails faisaient partie d'un long manuscrit intitulé : *Recherches astronomiques sur les constellations et les catalogues chinois des étoiles fixes, sur le cycle des jours, sur les solstices et sur les ombres méridiennes du Gnomon observées à la Chine*, manuscrit que le missionnaire avait adressé, le 23 juillet 1734, à l'astronome J.-N. de l'Isle, alors à Saint-Pétersbourg, avec charge

de le transmettre au P. Souciet, qui devait en faire part à Mairan. De l'Isle reçut le paquet en janvier 1735 et le réexpédia le mois suivant au P. Souciet, après en avoir pris copie. Nous ne savons ce qu'est devenu ensuite le manuscrit original. La copie de de l'Isle, cédée avec ses autres papiers au Dépôt de la Marine, puis transportée à l'Observatoire, tomba sous les yeux du célèbre Laplace, au commencement de ce siècle. L'auteur du *Système du monde* lut le mémoire de Gaubil avec le plus vif intérêt. Il se convainquit que les observations chinoises décrites par le missionnaire étaient « précieuses, non seulement par leur antiquité, mais encore par leur exactitude », et qu'elles étaient les plus précises que l'ont ait faites avant le renouvellement de l'astronomie, et même avant l'application du télescope au quart de cercle. » En raison de cette précision, l'accord remarquable des résultats qu'elles donnaient avec ceux qu'on déduit de la théorie de l'attraction universelle, était une confirmation frappante de cette théorie. Aussi Laplace constate avec satisfaction que ces observations, de date si ancienne, « prouvent d'une manière incontestable les diminutions de l'obliquité de l'écliptique et de l'excentricité de l'orbe terrestre, depuis cette époque jusqu'à nos jours. »

Sans doute, les astronomes n'ont plus besoin, aujourd'hui, de cette preuve; mais elle avait son prix, il y a quatre-vingts ans. Laplace fit part de sa trouvaille au monde savant, en publiant dans la *Connaissance des Temps pour* 1809 la partie du manuscrit de Gaubil qui traite des *solstices et ombres méridiennes du Gnomon observées à la Chine*. L'avertissement placé en tête du volume annonce cet appendice comme contenant « des observations chinoises encore inédites, et les plus anciennes dont les détails nous aient été transmis avec assez de soin pour servir de base à des calculs sur lesquels on puisse compter. M. Laplace en a déduit des solstices qui paraissent plus certains que ceux d'Hipparque et de Ptolémée... »

Disons, toutefois, que ces observations n'étaient pas entièrement inédites, comme cette note le donnerait à entendre. Dès 1757, l'abbé de La Caille en avait cité les plus importantes dans son mémoire *sur la Théorie du soleil*. Cet astronome, qui est célèbre par son merveilleux talent d'observateur, faisait déjà ressortir, lui aussi, l'exactitude des déterminations chinoises rapportées par Gaubil, et recommandait à l'attention de ses confrères les conséquences qu'il

en dégageait et qui sont les mêmes que Laplace en a tirées plus tard. La Caille avertit que les mesures du gnomon qu'il publie lui ont été fournies par de l'Isle. Il a donc pu exploiter, non seulement le travail envoyé en 1734, mais encore d'autres éclaircissements que De l'Isle a reçus depuis, notamment en 1748. Ces informations complémentaires de Gaubil se rapportaient surtout aux observations solsticiales et méridiennes de Cocheou-King, astronome de l'empereur mongol Khoubilay (1279 ap. J.-C.). Ce sont précisément les observations que la Caille a utilisées, et que Laplace regarde aussi comme les plus remarquables. En en adressant une nouvelle copie révisée à son principal correspondant à Paris, le 30 novembre 1748, Gaubil lui annonce qu'il a découvert, en 1747, l'emplacement où observait Cocheou-King; il fixe la latitude du lieu à 39° 50′ 13″, c'est-à-dire à 4′,47″ sud de la maison des Jésuites français à Péking (1).

VI

Nous avons déjà nommé plus d'une fois Joseph-Nicolas De l'Isle. Il est temps de faire connaître l'origine des relations de Gaubil avec cet astronome, qui fut son correspondant le plus assidu après le P. Souciet, et qui contribua, plus que personne, à le stimuler et à l'encourager dans ses épineuses recherches sur l'astronomie chinoise.

J.-N. De l'Isle, frère du géographe Guillaume Delisle, a rendu à la science du ciel des services considérables, un peu oubliés peut-être, et qu'on apprécierait mal, si on en jugeait d'après les rares écrits qu'il a publiés. « Personne, dit Lalande, qui fut son élève, n'a plus travaillé que lui sur l'histoire et sur toutes les branches de l'astronomie, n'a plus contribué à ses progrès par ses recherches et sa correspondance, par les observations qu'il a faites, et les élèves qu'il a formés... » (2).

(1) Fréret avait également reçu de Gaubil, avec une lettre du 16 octobre 1737, les *Observations des solstices faites en Chine de 655 avant Jésus-Christ à 1280 après Jésus-Christ avec les hauteurs méridiennes des gnomons*. Ce manuscrit est aussi à l'Observatoire (Collect. De l'Isle, cart. 153, p. 2.)

(2) *Astronomie*, par Jérôme Le Français (La Lande), 3e édit., 1792, t. Ier, n° 547. La Lande a encore donné une curieuse notice sur la vie et les travaux de son maître dans le *Nécrologe des hommes illustres de France, par une Société de gens de lettres*, année 1770, p. 1-86. De l'Isle était mort en 1768.

De l'Isle explique lui-même, dans plusieurs de ses lettres, l'origine de son goût pour les études chinoises. « Ce fut, écrit-il en 1738 au P. Et. Souciet, un Père de votre Compagnie, professeur de théologie à Caen, qui me donna, il y a environ vingt-cinq ans, la première pensée d'étudier l'ancienne astronomie chinoise, en me demandant mon sentiment sur la réfutation de la chronologie chinoise par le P. Hardouin (*Chronologie de l'Ancien Testament*, 521). » Il se mit donc quelque temps sous la direction d'un Chinois chrétien, Arcadio Hoang, que Mgr de Lionne avait amené de Chine à Paris, et commença avec son secours « à tirer des livres chinois quelques connaissances de l'ancienne astronomie chinoise, principalement pour retrouver les anciennes observations dont les Jésuites avaient parlé. » Naturellement, il accueillit avec le plus vif intérêt les premières recherches du P. Gaubil, dont le P. Souciet lui fit part avant la publication.

Ce désir de connaître l'ancienne astronomie chinoise tenait, chez de l'Isle, à un grand projet qu'il avait formé dès 1713, d'un *Traité complet d'astronomie*, où il voulait faire entrer, comme il le confia au P. Gaubil : 1° l'histoire de l'astronomie, 2° le recueil de toutes les observations, rangées suivant l'ordre des temps et des lieux, 3° « l'usage de ces observations dans l'établissement de tous les points de l'astronomie, non seulement suivant les meilleures méthodes inventées et pratiquées jusqu'à présent, mais encore par de nouvelles méthodes plus convenables (1). » En vue de cet ouvrage gigantesque, il amassa pendant plus de cinquante ans une quantité prodigieuse de documents, imprimés ou manuscrits. Mais le zèle de collectionneur est rarement accompagné du talent de mettre en œuvre les matériaux réunis. Peut-être ce talent manqua-t-il à De l'Isle. Il faut ajouter que son cours d'astronomie au Collège de France, ses fréquentes observations, enfin sa vaste correspondance, devaient nécessairement lui laisser peu de temps pour la composition. Quoi qu'il en soit, quatre-vingts années de vie, durant lesquelles il jouit presque toujours d'une santé de fer, ne lui suffirent pas pour exécuter son plan. On peut regretter qu'il n'ait pas plus souvent exploité ses trésors au moins sous la forme provisoire, mais si utile, de *Mémoires* ou de *Communications* aux Académies dont il était membre. Ses collègues lui en firent souvent

(1) Lettre aux PP. Gaubil, Kogler et Slavicek, de Saint-Pétersbourg, 1er décembre 1733 (39 pages in-folio dans la copie).

des reproches, dont on a un écho, académiquement étouffé sous un compliment, dans l'*Histoire* de l'Académie des Sciences pour 1757. De fait, beaucoup des observations de toute sorte qu'il a recueillies auraient grandement aidé à l'avancement des sciences, si elles avaient été livrées aussitôt à la publicité; au lieu qu'enfouies dans ses cartons, elles n'ont pas tardé à être dépassées et ont fini par n'avoir plus qu'un intérêt historique. Plusieurs des travaux que le P. Gaubil lui a envoyés ont partagé ce fâcheux sort.

Ce n'est pas que De l'Isle voulût jouir seul de ses collections, à la manière d'un avare; car il les ouvrit souvent à des collègues, qui y ont puisé peut-être plus qu'ils n'ont daigné l'avouer dans leurs ouvrages. Il finit, en 1755, par mettre ses richesses à la disposition de tous les savants, en léguant au *Dépôt des cartes, plans et journaux de la marine* « tous ses livres imprimés et tous ses manuscrits sur l'astronomie et la géographie, la chronologie, etc., rangés en bon ordre, avec des catalogues et des notices suffisantes pour tel usage qu'on voudra en faire (1). »

Cette collection, aujourd'hui partagée entre le Dépôt de la Marine et l'Observatoire, offre une belle preuve du haut prix qu'il attachait aux travaux des savants Jésuites de son temps, notamment des missionnaires et par rapport à l'astronomie : « Ce sera principalement dans cette bibliothèque, écrit-il lui-même à Gaubil en parlant de sa collection, que l'on pourra voir combien les RR. PP. de votre Société, et en particulier les habiles missionnaires comme vous, mon Révérend Père, et vos collègues, avez contribué à l'avancement de l'astronomie par vos recherches dans les pays où le zèle de la religion vous a conduits. » C'est ce qu'on peut voir surtout dans la volumineuse correspondance qui forme la partie la plus intéressante de cette vaste collection. On y retrouve, d'abord, mêlées aux lettres des principaux savants de l'Europe, toutes celles que De l'Isle a reçues, en plus de quarante ans (1726-1766), des Jésuites français de la Chine et de l'Inde. Ces lettres sont le plus souvent accompagnées d'observations ou de mémoires d'astronomie, de géographie, etc., et De l'Isle a eu soin d'y joindre les copies ou

(1) C'est ce qu'il apprend à Gaubil, de Paris, le 24 janvier 1756. Il ajoute : « J'ai prié plusieurs astronomes de l'Académie d'en prendre connaissance (de ces recueils), afin de s'en servir, tant de mon vivant qu'après ma mort. » La Lande a signalé les principaux documents astronomiques de la collection de De l'Isle, dans le livre II de son *Astronomie* et dans sa *Bibliographie astronomique* (Paris, 1803).

minutes des lettres qu'il avait écrites lui-même à ces correspondants lointains. En outre, ses cartons conservent une grande partie des correspondances échangées par ces missionnaires, soit avec leurs confrères d'Europe, soit avec d'autres savants. En effet, De l'Isle avait su se faire donner, après la mort du P. Etienne Souciet, la plupart des nombreuses lettres que ce Père avait reçues des missions, notamment de la Chine, dans les années 1729-1736; en 1749, il avait acheté des héritiers de Fréret les lettres assez abondantes aussi et souvent enrichies de longues dissertations, qui avaient été envoyées à cet érudit par les PP. Parrenin, Régis, de Prémare, de Mailla, de Gollet et Gaubil, et il y avait ajouté une copie des lettres écrites par Fréret lui-même à ces Jésuites de Chine.

Enfin, il avait obtenu communication de presque tous les travaux adressés par les Jésuites missionnaires, surtout de Chine, aux rédacteurs des *Lettres édifiantes et curieuses* et des *Mémoires de Trévoux*, pendant le dix-huitième siècle, et il avait pris copie de tout ce qui se rapportait de près ou de loin à ses études (1).

De l'Isle mit un zèle particulier à recueillir les écrits du P. Gaubil, et peu s'en faut qu'il n'ait accaparé, soit en original, soit en copie fidèle, tout ce que ce missionnaire a envoyé en Europe. Gaubil se prêta volontiers à l'aider en cela; cependant, à la fin, il dut penser que son correspondant *conservait* trop ses manuscrits; car, pour la plupart, l'entrée dans la collection de l'astronome fut un enterrement. Il n'en continua pas moins jusqu'à ses derniers moments à lui écrire, par toutes les occasions, de longues lettres pleines d'observations savantes, et à lui envoyer tous les ouvrages où il condensait les résultats de ses laborieuses recherches.

Par le fait, De l'Isle ne laissa pas que de lui rendre de grands services. Les rapports entre le missionnaire et l'astronome avaient dû commencer à Paris. Toujours est-il qu'en 1724 et 1725, ils échangeaient déjà quelques observations astronomiques et géographiques. De l'Isle observait alors au grand Observatoire de Paris. En 1726, il fut appelé à Saint-Pétersbourg pour y organiser un

(1) Pour ce qui concerne les lettres des missionnaires dispersées dans la collection de De l'Isle, nous aimons à reconnaître le secours que M. L. Lalanne, de la Bibliothèque de l'Institut, nous a donné au début de nos recherches, tant par des indications orales, que par le précieux ouvrage qu'il a publié en collaboration avec M. Bordier : *Dictionnaire des autographes volés aux bibliothèques publiques.*

observatoire impérial, et il y resta jusqu'en 1746. C'est durant ce séjour que ses relations avec le P. Gaubil devinrent plus fréquentes. Il avait commencé, en 1729, par s'adresser au P. Ignace Kögler, président du tribunal astronomique de Péking, pour lui demander un échange de communications scientifiques. En 1731 et 1732, il renouvela sa demande par deux longues lettres, adressées à tous les Jésuites de Péking, et qui contenaient, outre les questions sur lesquelles il désirait des éclaircissements, un intéressant aperçu des travaux les plus récents des astronomes d'Europe et un certain nombre d'observations personnelles. Ceux des missionnaires qui s'occupaient le plus d'astronomie, les PP. Kögler, Slavicek et Gaubil, s'empressèrent de répondre à ces avances obligeantes. Notre missionnaire français, à qui s'adressaient spécialement les questions de De l'Isle, y satisfit amplement en 1732.

Ce qui lui avait fait le plus de plaisir dans la lettre de l'astronome, c'étaient les détails sur les travaux européens. Il l'en remercie chaudement et le prie de continuer ce bon office : « En nous faisant part, ajoute-t-il, de ce qui se fait en Europe pour les sciences, vous nous aiderez à être ici utiles aux pauvres chrétiens. » Gaubil veut dire qu'en mettant les missionnaires de Péking au courant des progrès de la science d'Europe, et les aidant ainsi à perfectionner leurs propres connaissances et leurs méthodes d'observation, De l'Isle les aidait par là même à soutenir leur prestige comme savants, prestige auquel l'existence de toute la mission était attachée. Le même sentiment se traduira dans une lettre du 13 juin 1734, où, remerciant l'astronome de son zèle à ramasser pour lui des observations, Gaubil écrira : « Ce n'est pas une petite peine pour vous..., mais souvenez-vous, Monsieur, qu'en cela vous rendez service à la religion; et si nous ne faisons pas ici actuellement de grandes conversions, nous avons au moins la consolation de voir que nous soutenons encore la religion, et si l'empereur ne la détruit pas entièrement, c'est qu'il veut bien encore nous laisser ici (à Péking). »

Nous aimons à penser que l'astronome était capable de comprendre ce langage et qu'il ne fut pas insensible aux nobles motifs par lesquels le missionnaire le stimulait. Ce qui est sûr, c'est qu'il continua de servir à Gaubil ses utiles informations et lui fournit jusqu'à la mort ce genre de secours que le Père avait inutilement espéré de l'Observatoire de Paris. Il le fit avec une rare complai-

sance; car il n'a guère laissé passer une année, de 1732 à 1758, sans écrire à Gaubil de longues lettres, remplissant jusqu'à trente et quarante pages in folio et contenant, avec des observations astronomiques recueillies de toutes parts, d'abondants détails sur les nouvelles publications astronomiques et sur les progrès réalisés, soit dans les théories, soit dans les méthodes et les instruments de la science du ciel.

Le missionnaire paya largement de retour cette correspondance si intéressante pour lui. En outre de ses propres observations de chaque année, il réserva à De l'Isle la première communication de tous ses travaux, non seulement sur l'histoire de l'ancienne astronomie chinoise, mais encore sur la chronologie, sur la géographie de la Chine et des pays voisins, etc., et il en entreprit plus d'un uniquement pour satisfaire aux vœux de ce correspondant dévoué.

De l'Isle le pressa surtout pour les anciennes observations chinoise : « Je ne vous demande, lui écrit-il le 7 novembre 1747, je ne vous demande pas moins qu'une histoire céleste entière de toutes les observations qui peuvent se trouver dans les livres chinois ». C'était toujours en vue de son grand ouvrage qu'il faisait cet appel; car, comme il s'en explique dans une autre lettre (1er décembre 1733), de cette astronomie orientale il espérait tirer bien des lumières, non seulement pour l'histoire proprement dite de l'astronomie, mais encore pour l'établissement des périodes des mouvements célestes par les plus anciennes observations. « Je ne suis pas encore sûr, ajoute-t-il, de l'utilité dont y pourront être toutes les observations des planètes que vous avez tirées jusqu'ici des anciens livres chinois; mais par le peu que le P. Souciet a dit dans son premier recueil (*Observations*, t. Ier), d'après vous, des observations du soleil et des étoiles fixes, je ne peux pas m'imaginer que l'on ne puisse en tirer autant et plus d'utilité pour l'établissement de leurs théories que des observations anciennes d'Hipparque et de Ptolémée, etc. »

On a vu comment la justesse de ce sentiment a été corroborée par Lacaille et Laplace.

Nous avons déjà indiqué quelques-uns des mémoires par lesquels Gaubil répondit aux désirs exprimés par De l'Isle. Ajoutons-y un grand catalogue d'observations astronomiques extraites des livres chinois et allant de l'an 147 avant J.-C. jusqu'à la fin de la dynastie des Yuen (1367 après J.-C.). Il l'expédia, le 8 no-

vembre 1749, avec un long travail sur les principes et les formes diverses du calendrier chinois entre les années 104 avant J.-C. et 1281 après J.-C., ainsi que des *Tables et préceptes pour réduire les jours chinois aux juliens* (1).

De l'Isle reçut le tout à Paris, le 5 octobre 1749. Le P. Gaubil avait envoyé en même temps à un autre de ses correspondants académiciens, Mairan, un *Abrégé de l'Histoire de l'Astronomie chinoise depuis l'an de Jésus-Christ* 1368 *jusqu'à l'entrée des Jésuites au tribunal des mathématiques*. Ce travail, qui est encore inédit, faisait suite à l'*Histoire de l'Astronomie chinoise*, publiée par le P. Souciet en 1732. Il est intéressant surtout, par la relation détaillée des circonstances qui amenèrent les souverains de Chine à confier la direction de leur astronomie officielle aux missionnaires Jésuites. Gaubil, qui s'occupait déjà de ce travail en 1734, écrivait le 31 août de cette année au P. Souciet : « Entre plusieurs choses qui m'ont porté à continuer l'histoire critique de l'astronomie jusqu'au temps du P. Verbiest, il y en a deux qui ont prévalu : la première est l'intérêt de la religion qu'on voit manifestement par là être plantée et conservée à la faveur de l'astronomie; et on ne saurait assez louer et imiter le travail immense et le zèle de nos premiers pères. On ne comprend pas bien comment, sans miracle, ils purent, dans si peu de temps, venir à bout de faire de si grandes choses. La seconde chose, qui m'a encore surtout déterminé, est l'occasion que ce travail m'a donné d'expliquer clairement plusieurs articles, que je n'avais pu jusqu'ici développer, faute de temps ou de livres ou de secours... »

Le P. Gaubil, si bon juge en la matière et si sincère toujours, a exprimé plus d'une fois son admiration pour les travaux scientifiques de ses prédécesseurs dans la mission de Péking. D'autre part, il s'est trouvé, on le sait, des esprits assez étroits pour leur reprocher ces travaux mêmes, comme si c'était « faire injure à Dieu et à la religion » que de vouloir se servir de ces « moyens humains et matériels » pour introduire l'Evangile et convertir les âmes des païens. Gaubil, lui, n'hésite pas à affirmer, non seulement que « c'est à l'astronomie que la religion doit son entrée dans la Chine, » mais encore que « sans l'astronomie elle en serait bannie

(1) Ces écrits sont à l'Observatoire. (Collect. De l'Isle, cart. 153.) Gaubil avait déjà envoyé une rédaction des deux derniers à Fréret en 1737 ; il offrit le premier à la Société royale de Londres en même temps qu'à De l'Isle.

depuis longtemps. » Toutefois, il rappelle aux détracteurs que les Jésuites ne se sont pas bornés à ces moyens humains. C'est ainsi qu'après avoir parlé de l'ouvrage sur les éclipses, composé par le P. Adam Schall pour les Chinois, il observe : « Outre ses livres d'astronomie, ce Père fit d'excellents livres en chinois sur la religion, et ceux qui, en Europe, ont fait part au public des livres des Jésuites, en chinois, sur les sciences, sans dire un seul mot de ceux qu'ils ont faits en chinois pour la religion, auraient bien pu parler de ces derniers livres; mais ils avaient leurs raisons pour n'en rien dire. D'autre que des Jésuites l'ont fait, et ont reconnu que les Jésuites en Chine ont fait leur capital de tâcher de remplir les devoirs de l'état de missionnaire (1). » Rien de plus vrai.

Pour revenir à l'*Histoire de l'Astronomie chinoise*, il est inutile de dire que De l'Isle prit copie du fragment envoyé à Mairan (2). Cependant, il s'intéressait surtout aux recherches que le missionnaire poursuivait sur les parties plus anciennes de cette histoire, où devaient se trouver les observations les plus précieuses, en raison de leur ancienneté même. Gaubil termina, en 1754, ses études sur les premières périodes, comprenant les vingt ou vingt-deux siècles écoulés depuis les commencements réputés historiques de la monarchie jusqu'à la dynastie des Han (206 avant J.-C.). Son travail, approuvé à Péking par les PP. Benoist, Amiot et de la Charme, dans les premiers jours de juillet 1754, fut expédié par lui, la même année, en deux exemplaires, dont l'un adressé à De l'Isle, et l'autre à Dortous de Mairan qui se chargeait de l'offrir à l'Académie des Sciences.

En 1750, cette Société, sur la proposition de J. De l'Isle, avait inscrit le P. Gaubil parmi ses *correspondants* en titre. La modestie du missionnaire ne s'était pas soumise sans peine à cet honneur, qui n'était, certes, pas au-dessus de son mérite; il avait fallu que De l'Isle, pour lui faire accepter son diplôme, lui représentât qu'il ne s'agissait que de faciliter la publication de ses travaux dans les Mémoires de l'Académie. En effet, ce corps savant avait décidé, en 1744, de consacrer désormais quelques-uns de ses volumes aux

(1) *Histoire de l'Astronomie chinoise*, (dans les *Lettres édifiantes* de l'édition du Panthéon littéraire, t. III, p. 485.)

(2) Cette copie est à l'Observatoire. (Collection De l'Isle, cart, 153, p. n° 6.)

mémoires de ses associés étrangers et de ses correspondants. L'Académie reçut le manuscrit de Gaubil en 1755 et chargea aussitôt deux de ses membres les plus compétents et tous deux amis du Père, De l'Isle et La Caille, de le lire, pour en proposer l'impression, s'il y avait lieu. Il nous est pénible de voir que le correspondant ordinaire du P. Gaubil fit traîner cette formalité. Il écrit lui-même assez naïvement au missionnaire qu'il « ne se pressait point, » parce qu'il attendait la suite que Gaubil avait promise. C'était peut-être une manière de *presser* l'auteur. Par le fait, De l'Isle était surtout impatient de recevoir cette suite, qu'il réclamait avec insistance depuis plusieurs années. C'était là que Gaubil devait reprendre à nouveau l'histoire de l'astronomie chinoise, depuis la fin du troisième siècle avant, jusqu'au milieu du quatorzième siècle après Jésus-Christ; là qu'il devait surtout donner le résultat définitif et complet de ses recherches sur Ko-cheou-king, le fameux astronome du temps de Khoubilaï-Khan. De l'Isle réservait déjà une large place, dans son ouvrage projeté, aux observations de cet astronome chinois, dont les communications précédentes du P. Gaubil lui avaient fait sentir l'importance. Il comptait en tirer grand parti, surtout en les rapprochant des observations faites à la même époque par les astronomes arabes, notamment par Nasir-Eddin. Gaubil promettait encore d'aider à cette comparaison, en lui procurant des tables astronomiques d'origine persane ou arabe, qui avaient été traduites en chinois sous les empereurs mongols. Enfin, le 14 novembre 1757, le missionnaire annonçait à son correspondant que ce grand travail était achevé; il n'attendait, pour l'envoyer à Paris, qu'un mot de l'astronome, dont il n'avait pas de nouvelles depuis deux ans. De l'Isle s'empressa de répondre qu'il « attendait ce travail avec impatience; » mais quand cette réponse parvint à Péking, probablement Gaubil n'était plus. Nous ne savons ce que ses confrères ont fait de son manuscrit après sa mort. De l'Isle n'aura pas manqué de le demander; mais nous ne le retrouvons pas dans ses papiers.

En attendant, la première et la troisième partie de l'histoire de l'astronomie chinoise, qu'il possédait depuis longtemps, continuaient à dormir dans ses cartons. Ce ne fut qu'en 1783, vingt-quatre ans après la mort de Gaubil et quinze ans après celle de son correspondant trop conservateur, que le premier de ces deux écrits parut au jour, non dans les recueils de l'Académie des sciences,

mais dans le seizième volume des *Lettres édifiantes et curieuses* de la nouvelle édition du P. de Querbœuf (1).

VII

C'est dans cette publication qu'il faut chercher la pensée dernière de Gaubil sur la science du ciel chez les Chinois antérieurement au troisième siècle avant notre ère. Plusieurs ont trouvé son appréciation trop favorable ; on lui a surtout fait un reproche d'avoir accordé à la Chine, 1100 et même 2300 ans avant Jésus-Christ, des connaissances astronomiques qu'on ne rencontre guère, chez les nations les plus savantes de l'antiquité, que deux siècles au plus avant l'ère chrétienne. Nous n'avons pas à le défendre contre ces critiques, dont il se serait facilement consolé. En effet, son but n'a jamais été de faire triompher une thèse en faveur de la science chinoise; toute autre préoccupation que celle de mettre la vérité en relief, à l'aide des faits et des documents authentiques fidèlement présentés dans leur ensemble, lui était absolument étrangère; enfin, il a toujours songé beaucoup moins à établir des conclusions dans cette question difficile, qu'à fournir des matériaux solides à ceux qui voudraient l'étudier après lui. Gaubil est parfaitement sincère, quand il écrit dans son *avertissement* préliminaire : « Ce que nous pouvons faire ici de mieux est d'envoyer des mémoires (documents) tirés des livres chinois. Les savants d'Europe et surtout les membres de l'Académie voient bien mieux que nous ce qu'on en peut tirer d'utile au progrès des sciences; ils voient aussi mieux que nous ce qu'on doit penser des auteurs européens dont les uns me paraissent trop louer la nation chinoise, et les autres me paraissent la trop mépriser; peu ont pris le juste milieu. »

Au reste, les conclusions que le modeste et savant missionnaire a posées avec toutes ces réserves, peuvent encore très bien se soutenir. Elles ont eu, jusqu'aujourd'hui, des adhérents dont l'autorité balance, croyons-nous, celle des contradicteurs. Il suffit de nommer parmi les premiers, des astronomes tels que Laplace et J.-B. Biot, des critiques et des érudits tels que Fréret et M. Legge, le traducteur des livres classiques de la Chine.

(1) Il y a bien des fautes aussi dans cette publication, surtout des phrases mal coupées, qu'on ne peut comprendre qu'en changeant la ponctuation. Le manuscrit autographe de Gaubil est à l'Observatoire. (Collect. De l'Isle, cart. 153.)

Les adversaires ou bien ont mis en doute l'authenticité des observations qui témoigneraient de la science astronomique des anciens Chinois, ou se sont efforcés d'en réduire la valeur et la portée.

A l'Anglais Costard, qui employait le premier genre d'arguments, en 1747 (1), Gaubil se contentait de répondre en le renvoyant à son *Histoire de l'Astronomie chinoise* révisée qu'il espérait faire bientôt paraître : « Là, disait-il, M. Costard trouvera la solution de ses doutes... Quand ce Monsieur aura examiné ce qu'il y a de réel dans l'antiquité et la manière d'arriver à la connaissance de l'ancienne histoire et astronomie, ses doutes s'évanouiront. » Cette assurance du missionnaire n'était pas de la présomption. Sa « manière d'arriver à la connaissance de l'ancienne astronomie chinoise » est vraiment faite pour inspirer la confiance; car elle consiste à s'appuyer sur des documents qui, s'ils ne sont pas, sous leur forme actuelle, contemporains des observations relatées, représentent au moins des traditions authentiques sur ce sujet. La créance que Gaubil accorde à ces témoignages chinois n'est rien moins que de la crédulité; elle était fondée sur une critique approfondie des sources. Ce qui le prouve, entre autres faits, ce sont les jugements motivés par lesquels il élimina comme fausses plusieurs observations rapportées dans les livres chinois et admises avant lui par d'autres interprètes moins instruits ou moins judicieux. C'est ainsi qu'il rejeta toujours la fameuse *conjonction* des cinq planètes (Saturne, Jupiter, Mars, Vénus et Mercure), que les astronomes du temps de l'empereur Tchuen-hio (vers 2500 avant J.-C.) auraient vues réunies dans la constellation *che* (des Poissons), le premier jour du printemps chinois, où le soleil et la lune étaient également en conjonction au 15e degré du signe du Verseau. Cette observation avait été relatée par divers écrivains chinois, signalée d'après eux par les PP. Martini et Couplet, admise comme réelle par d'autres savants missionnaires, par exemple le P. de Mailla, qui la rapportait à l'an 2449 avant Jésus-Christ, et, en Europe, par d'éminents astronomes, comme Dominique Cassini et Kirch, qui en calculèrent la date, l'un à

(1) Voir *A letter from the Rev. G. Costard to the Rev. Th. Shaw concerning the Chinese chronology and astronomy*, du 2 mars 1747, publiée dans les *Philosophical transactions* de la Société royale, année 1747, p. 476-492. Costard suspectait fort la bonne foi des Chinois, et un peu celle des missionnaires Jésuites; quant à ce dernier point, Gaubil ne jugea pas ses insinuations dignes d'être réfutées. Sa réponse est dans la lettre à Mortimer, du 2 novembre 1752. (*Philos. trans.*, an. 1753, p. 309-317.)

2249, l'autre à 2012, enfin enregistrée comme donnée chronologique par des érudits tels que le P. Et. Souciet et Fréret. Cependant elle n'est, au jugement de Gaubil, qu'une pure fiction de quelques astronomes ou astrologues chinois, tous postérieurs au troisième siècle avant notre ère, et elle ne saurait être vérifiée suivant les conditions indiquées. Ce problème fut un des premiers sur lesquels s'exerça la critique sainement indépendante du jeune missionnaire; il l'avait traité dès 1724 dans ses lettres au P. Souciet; il envoya de savantes notes sur le même sujet à l'académicien Dortous de Mairan en 1728, à Fréret, etc., sans parler de ce qu'on lit dans son *Traité de la chronologie chinoise* et dans son *Histoire de l'Astronomie* (1).

De même, pour beaucoup d'autres observations attribuées à des époques très anciennes par quelques auteurs chinois, surtout de la secte des *Tao-sse* (disciples de Lao-tse), Gaubil a montré qu'elles avaient été inventées après coup et placées à l'aide de calculs rétrogrades, pour le besoin de certaines chronologies fabuleuses. Il savait, du reste, par son expérience personnelle avec quelle réserve il fallait accueillir les données fournies par les astronomes chinois. « Au mois de mars passé, écrit-il au P. Souciet, le 25 octobre 1725, la Terre, Vénus, Mercure, Jupiter s'approchaient assez. Les mathématiciens chinois, trouvant je ne sais quel rapport du lien de ces planètes avec celui de Saturne, du Soleil et de la Lune, ont mis dans leur placet à l'empereur que les sept planètes ont été en conjonction; l'empereur l'a dit dans ses édits, et on l'a mis dans les mémoires pour l'histoire (officielle). Le P. Kögler (président du tribunal astronomique) a eu beau protester... Du temps de Tchuen-hio ce fut peut-être la même chose. »

Toujours en garde pour ne point accueillir les témoignages chinois sans contrôle, Gaubil n'avait, néanmoins, nul goût pour le scepticisme trop commode qui rejette aussitôt ce qu'un examen plus ou moins superficiel lui a rendu suspect. Il était donc bien persuadé, et l'a dit plus d'une fois, que les historiens modernes de la Chine attribuaient à leurs premiers ancêtres, notamment à leur grand empereur Yao, des connaissances astronomiques qui n'appartien-

(1) La fausseté de cette *conjonction* avait déjà été signalée par le P. de Visdelou dans une lettre au P. Hardouin (Gaubil, Observations sur un mémoire de Fréret, publiées dans le *Magasin encyclopédique*, 1797, t. XIII, p. 171 s.), par le P. Slavicek, dans une lettre du 25 août 1723, etc.

nent qu'aux âges plus récents de la civilisation chinoise. Mais il ne se croyait pas, pour cela, en droit de nier tout ce qui est attesté en cette matière par les monuments les plus vénérables de l'histoire chinoise, tels que le Chou-king et d'autres débris authentiques de la tradition antérieure au grand incendie des livres ordonné par Tsin-chi-hoang (213 avant J.-C.). On lui a objecté la couleur légendaire que présentent parfois ces derniers documents, en particulier dans les récits où ils relatent les plus anciennes observations astronomiques, celles de Yao. Mais Gaubil a montré, d'abord, que des circonstances qu'on a traitées de fabuleuses, dans ces récits, étaient parfaitement conformes au génie et aux mœurs de la nation chinoise. Puis, il a fait observer que la substance d'un récit peut être vraie sans que tous les détails le soient. Tel est le cas, si l'on veut, pour les observations que le Chou-king attribue à Yao. C'est par ces réponses, dont, au reste, nous nous contentons d'indiquer le fond, que le P. Gaubil dissipa l'incrédulité d'un critique aussi difficile que Fréret, au sujet de la fameuse éclipse du vingt-deuxième siècle avant notre ère. Ce sont les mêmes que donne encore aujourd'hui le savant traducteur des « livres sacrés » de la Chine, M. James Legge, qui admet comme Gaubil l'authenticité des plus anciennes observations consignées dans les monuments chinois (1). Ces réponses ont donc une sérieuse valeur.

Nous nous arrêterons moins sur la seconde classe des objections faites aux conclusions de l'historien de l'astronomie chinoise. S'il paraît incontestable que les Chinois ont fait des observations du ciel, depuis les temps les plus reculés, d'autre part, apprécier le mérite de ces observations, définir le degré de véritable science astronomique qu'elles supposent et mesurer exactement leurs résultats, est chose beaucoup plus difficile, et peut-être impossible avec les maigres documents qui restent. C'est ce que Gaubil déclarait tout le premier. Nous n'examinerons donc pas s'il n'a pas eu trop bonne opinion de

(1) Parlant, par exemple, des indications données par l'empereur Yao (2300 avant Jésus-Christ) pour trouver les équinoxes et les solstices, M. Legge écrit : « La forme dans laquelle les instructions sont données, et d'autres choses dans le *Canon* (le chapitre du Chou-king où ces instructions sont relatées) sentent, en effet, la légende, et je n'ai pas prétendu qu'il faille le recevoir sous sa forme présente comme un document contemporain du règne de Yao. Mais j'ai soutenu que le rédacteur avait devant lui d'anciens documents. » (*The sacred books of China translated*, vol. I, introd., p. 25; Oxford, 1879.)

l'astronomie des anciens Chinois. S'il s'est trompé en cela, son erreur a été partagée par des juges très autorisés. Nous devons seulement dire quelques mots du principal argument de ses contradicteurs. Ils font remarquer que, dans les mêmes livres où Gaubil trouve les observations dont il se prévaut, il y a bien des preuves d'une grande ignorance de l'astronomie même élémentaire. De plus, Gaubil reconnaît que, non seulement après l'incendie des livres, mais déjà auparavant, vers le milieu du troisième siècle avant J.-C., les Chinois avaient « oublié » presque toute la science astronomique de leurs ancêtres. Or, un *oubli* si complet ne serait-il pas inexplicable, surtout chez un peuple qui, d'après ses traditions, aurait toujours attaché une si grande importance à l'astronomie et n'aurait jamais cessé de la cultiver? Enfin, certaines connaissances délicates que Gaubil croit devoir admettre chez les anciens Chinois, par exemple la notion de la *précession des équinoxes*, qu'il accorde non seulement à Lu-pou-ouey (troisième siècle avant J.-C.), mais encore à Tcheou-kong (douzième siècle avant J.-C.), ne peuvent être que le fruit d'un ensemble de recherches et de calculs absolument étrangers au génie routinier des Chinois et dont, en tout cas, il n'existe aucune trace dans leurs livres (1).

Gaubil n'a pas ignoré ces difficultés; car il est à noter qu'il a fourni presque toutes leurs armes aux adversaires aussi bien qu'aux avocats de l'astronomie chinoise. Mais il en énervait la force, d'abord par la manière dont il expliquait l'origine des connaissances astronomiques de la Chine primitive. Pour lui ce n'étaient pas des connaissances acquises, à proprement parler : « Je crois, écrit-il, que les fondateurs de l'empire (chinois) avaient des premiers patriarches, ou même de Noë, bien des connaissances sur l'astronomie. J'ai bien de la peine à me persuader que les Chinois, sur leurs propres observations et réflexions, aient pu venir à bout d'avoir les connaissances supposées dans ce que dit l'empereur Yao, et dans ce que dit le Chou-king sur l'éclipse du soleil (2). » « Nous devons conclure, » dit-il encore en répondant à Costard, « que nos ancêtres

(1) Ces difficultés ont été développées avec un talent et une science dont l'éloge n'est plus à faire, par M. Th.-H. Martin, dans son Mémoire sur la connaissance de la précession des Équinoxes chez les anciens avant Hipparque (*Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions*, 1re série, t. VIII.)

(2) *Histoire de l'Astronomie chinoise*, édit. citée, p. 461.

possédaient plusieurs sortes de connaissances, reçues des patriarches et transmises aux Chinois. Sans ces sortes de connaissances et ces traditions, par les seules observations, les Chinois ne pouvaient faire ce qu'ils firent d'abord. » De pareilles idées ne sont guère en faveur dans notre siècle rationaliste. Il faudra bien, néanmoins, y revenir, croyons-nous, si l'on veut expliquer ce grand fait historique que les découvertes contemporaines tendent à mettre de plus en plus en lumière. Ce fait, c'est que, chez les peuples où nous pouvons remonter le plus loin le cours de l'histoire, c'est-à-dire non seulement chez les Chinois, mais encore chez les Assyro-Babyloniens et surtout chez les Egyptiens, la civilisation se montre, dès le principe, à un haut degré, comme si elle avait été créée toute d'une pièce dans un état relativement parfait, sans avoir à passer par les degrés inférieurs.

Quoi qu'il en soit, l'explication de Gaubil permet de concevoir comment les connaissances des Chinois primitifs ont pu et même dû se perdre assez promptement chez leurs descendants; car tel est le sort naturel des connaissances qui ne reposent que sur la tradition, et les anciens astronomes de la Chine, aussi peu portés à la spéculation que leurs successeurs modernes, ne paraissent pas s'être préoccupés beaucoup de donner à leur science reçue des ancêtres une base plus profonde et plus ferme par la réflexion et l'induction scientifique. Gaubil ajoute une autre raison du déclin de l'astronomie primitive chez les Chinois, à savoir, le développement de l'astrologie; car celle-ci a toujours eu en Chine, comme ailleurs, une fortune bien plus grande que la véritable science du ciel dont elle est la contrefaçon. « Par ce qui reste de l'ancienne astronomie, dit fort justement notre missionnaire, et par ce qui reste des livres sur d'autres sujets, on voit que l'étude de l'astrologie devait nécessairemsnt arrêter les progrès de la vraie astronomie. » Enfin, il n'y a pas jusqu'à la musique qui n'ait contribué au même résultat. En effet, il fallait joindre l'étude de la musique à celle de l'astronomie : « On supposait un grand rapport entre la musique et l'astronomie, et cela est évident par ce qui reste de l'ancienne musique. Les Chinois, surtout les astronomes, en cherchaient la théorie... Chaque saison avait sa musique, ses instruments : on y trouvait une intercalation, et on cherchait le rapport avec la lune intercalaire. Les nombres, pour la musique, étaient supposés relatifs aux nombres de l'année solaire, de la lunaire, du mois lunaire, etc... La musique, de même

que l'astronomie, était une affaire importante, selon les Chinois, pour l'État, la religion, le gouvernement (1). »

En résumé, la science des premiers astronomes de la Chine a disparu parmi leurs successeurs sous les superfétations multiples dont on l'a chargée, semblable à un arbre couvert de plantes parasites qui détournent toute sa sève à leur profit. Telle est la conclusion de Gaubil. Qu'on l'admette ou qu'on la rejette, on ne peut lui contester le mérite d'être savamment et consciencieusement motivée.

Nous avons cru pouvoir nous arrêter quelque peu sur cette question de la science astronomique des anciens Chinois, parce qu'elle n'est pas sans relation avec de hauts problèmes d'un intérêt universel. Une autre question qui se rattache à celle-ci et dont la solution intéresse également l'histoire générale de l'humanité, est celle de l'antiquité de la nation et de la civilisation chinoises. Cette question a, sur la précédente, l'avantage qu'elle est résolue d'une manière certaine dans ses points les plus essentiels. C'est encore au P. Gaubil que ce résultat est dû pour la meilleure part, comme on va le voir.

JOS. BRUCKER, *S. J.*

(*A suivre.*)

(1) *Ouv. cit.*, p. 495.

LE VIEUX GARÇON

NOUVELLE HONGROISE

C'est le 24 décembre, vers quatre heures de l'après-midi. Le temps est sombre, et on n'y voit à peine dans le bureau de M. Daniel Forgó, avocat, où quelques jeunes copistes, assis à une même table, font grincer leurs plumes sur le papier. De temps en temps, l'un ou l'autre lève le nez vers le mur, sur la grande pendule dont les aiguilles semblent ce jour-là se mouvoir avec une désespérante lenteur. Le premier commis lui-même, M. Hajagos, — chose insolite, — paraît agité, inquiet. Ses regards se portent aussi sur les chiffres romains du cadran, regards furtifs, rares d'abord, mais qui deviennent de plus en plus réitérés. Toutefois, comme si le brave homme craignait que ces symptômes ne trahissent sa préoccupation devant la jeunesse confiée à sa surveillance, il essaie de donner le change en frôlant d'une main les paperasses étalées devant lui, et en agitant sa plume de l'autre, comme s'il écrivait réellement.

Le garçon de bureau apporte les lampes : une spéciale, au premier clerc, et aux commis, une pour deux. L'huile est chère ; d'ailleurs les jeunes gens ont la vue bonne. L'honorable avocat ne peut pas fournir à ses employés un éclairage *a giorno*. Lui-même, quand il était jeune, n'écrivait qu'à la lueur d'un bout de chandelle, mais aujourd'hui le suif est devenu si affreusement cher, qu'il y a économie à employer le pétrole. Cette huile répand, il est vrai, une désagréable odeur, mais la jeunesse a de robustes poumons et peut la supporter aisément.

De l'intérieur de son cabinet, M. Daniel Forgó regarde parfois, du coin de l'œil, par la porte vitrée donnant sur le bureau. Il tousse bien un peu, lorsque, par les fissures, les gaz fumeux des quatre lampes engorgées et malpropres pénètrent dans le larynx de son honorabilité. Mais qu'y faire? La prévoyance et l'épargne, comme

toutes les vertus, entraînent avec elles certains désagréments. C'est la connexité fatale des choses d'ici-bas.

De minute en minute, les yeux des jeunes écrivains se fixent plus fréquemment sur la pendule et de moins en moins sur le bureau. Ils baissent la tête, échangeant à voix basse des paroles de conspiration sans doute, à en juger par l'expression de mécontentement qui se lit sur leurs visages et se traduit parfois en grimaces significatives.

Tout à coup, l'un d'eux dépose résolument sa plume, et tous les autres, sans oser toutefois à en venir à l'exécution, semblent se dire *in petto :* « J'ai grande envie d'en faire autant. »

L'aiguille arrive enfin au chiffre 4. Aussitôt, du ventre convexe de l'antique horloge, s'échappe un grincement semblable à celui de la roue mal graissée d'un chariot. Quatre coups tintent, aigres, rauques.

— Quatre heures ! chuchote celui qui a déposé sa plume. Bien que ces mots soient prononcés avec circonspection, il est clair que l'interrupteur cherche, par sa remarque, à provoquer la surexcitation dans l'esprit de ses camarades.

Les plumes s'arrêtent, comme par l'effet d'un choc électrique. Elles semblent attendre que les sons avertisseurs du vieux cartel réveillent la conscience de l'honorable avocat, ou tout au moins celle de M. Hajagos. N'était-ce point chose honteuse et vraiment impie de contraindre au travail de pauvres jeunes gens, la veille d'un si grand jour de fête? mais qui oserait le déclarer ouvertement au rigoureux patron ?

M. Hajagos se tient distraitement à son pupitre, qui est disposé de façon à lui permettre de surveiller d'un coup d'œil le personnel du bureau. M. Daniel Forgó, travaillant, d'ailleurs, vis-à-vis, derrière la porte vitrée, les jeunes copistes se trouvent, selon l'expression technique des tacticiens, sous l'action d'un *feu croisé*. Pas un de leurs mouvements ne peut échapper à l'action combinée des deux surveillants, et la conscience de cet état de choses entretient dans le bureau un zèle assez soutenu que, de temps à autre, M. Hajagos ranime, d'ailleurs, par des avertissements accompagnés d'un paternel sourire.

Aujourd'hui, pourtant, le vigilant premier clerc ne paraît pas s'apercevoir de la nonchalance ou de l'inaction de ses subordonnés, ses yeux, couleur d'eau trouble, se fixent machinalement, tantôt sur

l'horloge, tantôt sur son pupitre. Ses pensées errent en dehors des murs du bureau et, cas inouï, chez cet excellent homme, il semble se complaire dans cette contemplation vagabonde. Décidément quelque chose le préoccupe : il a martel en tête.

Un peu après que l'horloge eut sonné quatre heures, M. Hajagos fit un mouvement, comme s'il se disposait à lever le siège. Du moins les jeunes gens l'interprétèrent ainsi. Or, quand le premier clerc se levait, c'était le signal ordinaire de la clôture du bureau.

Il y eut un moment d'espoir, bientôt suivi d'incertitude, car la porte vitrée s'ouvrit, et M. Daniel Forgó apparut sur le seuil, une liasse de papiers à la main.

— Voici trois actes à copier, fit-il, en se dirigeant vers le commis qui venait de faire l'indiscrète remarque relativement à l'heure.

Celui-ci, ayant dressé la tête, en point d'interrogation :

— Que demandez-vous de plus? ajouta l'avocat avec un calme imperturbable. Quelle heure il est? 4 heures 5 minutes. Je pense que vous aurez fini pour la demie, à la fermeture du bureau.

— Voici également quelque chose pour vous, dit-il à un autre.

Puis il passa au troisième et au quatrième.

— Monsieur Hajagos, vous paraissez bien absorbé dans vos écritures, continua M. Forgó, en mordant ses lèvres, et d'un ton où perçait une pointe d'ironie : pourquoi ne réclamerais-je pas un nouveau travail de ces Messieurs, puisqu'ils ont achevé déjà celui que vous leur avez distribué?

Le premier clerc baissa les yeux et hocha la tête d'un air un peu embarrassé, tout en ayant l'air de s'abîmer dans l'étude des dossiers étalés devant lui.

— Certainement, murmura l'avocat, en reprenant son accent habituel, il ne faut pas laisser chômer l'ouvrage.

M. Hajagos, ce qui ne lui était jamais arrivé en pareille circonstance, comprima un soupir. Il ne répondit rien, impuissance ou timidité. C'eût été d'ailleurs chose phénoménale pour les subordonnés de l'excellent homme, vu sa ponctualité scrupuleuse, de l'entendre exprimer le désir d'anticiper sur l'heure réglementaire de clôture.

Les jeunes gens, sans souffler mot, mais avec une sourde exaspération, se remirent à la besogne.

A l'expiration des vingt-cinq minutes, dès que la demie sonna, la porte vitrée s'ouvrit, et la face longue et maigre de l'avocat

apparut de nouveau. Déjà M. Hajagos fatigué s'était déjà languissamment renversé sur son siège. Se redressant subito, il tira sa montre avec un signe manifeste de frayeur, comme pour s'assurer consciencieusement, s'il n'avait pas mis trop de précipitation à déposer la plume.

Ce geste n'échappa point au perspicace M. Forgó. Il lança un coup d'œil qui signifiait clairement que c'est toujours une étourderie de s'arrêter avant que le temps en soit venu, et une indélicatesse de la part de l'employé de lésiner sur la durée de son travail. N'avait-il pas le droit, lui patron, de garder jusqu'à 4 heures 1/2 les gens qu'il payait en conséquence? Celui qui cessait un instant plus tôt, lui volait quelques kreutzers; ce qui n'est pas rien par ces temps nécessiteux.

M. Hajagos, déconcerté, restait silencieux, se grattant le front et frottant du coude le tapis vert de son pupitre. Soudain, il s'aperçut qu'il avait oublié de vérifier le travail des jeunes écrivains. Il se leva précipitamment pour réparer son omission, mais l'avocat le prévint, et se chargea lui-même du contrôle.

— C'est là toute votre besogne de l'après-midi, Monsieur Timar? fit-il à l'un de ceux qui paraissait de tous le plus modeste et le plus zélé. Un journalier, dans sa demi-journée, doit casser une corde de bois. Vous plaît-il de me comprendre? Une corde!... Et cela dehors, au froid... qu'il neige ou qu'il gèle.

Le pauvre garçon, interdit, laissa choir les gants crasseux, en peau de daim, dans lesquels il se disposait à introduire ses doigts. Il n'osa plus songer à ce qu'un moment auparavant, il voulait solliciter du patron, un léger acompte pour les fêtes de Noël.

— Pour quand avez-vous fixé la discussion de l'affaire Grünbaum contre Szabó? reprit l'avocat, en se tournant vers un autre commis.

— Pour le 12 du mois prochain, répondit l'interpellé.

— Pourriez-vous emporter les pièces chez vous et les copier pendant les fêtes? ajouta M. Daniel Forgó. A moins qu'un de vos camarades ne le désire.

— Oui, Monsieur, je m'en charge volontiers, se hâta de répondre le commis, craignant qu'un autre ne le devançât.

C'était vraiment une aubaine pour le pauvre garçon. S'il sacrifiait deux jours de fête, du moins il pourrait envoyer quelque chose à ses petites sœurs pour leurs étrennes : une ménagerie en carton, par exemple, où se verraient un éléphant, une girafe, un lion, et

toutes sortes d'animaux sauvages, ou bien, ce qui serait préférable peut-être, une batterie de cuisine, une poupée, voire des boucles d'oreilles en corail, si cela n'est pas trop cher.

Comme le jeune commis, nouveau venu dans le bureau de l'avocat, se dirigeait vers l'escalier, un de ses camarades lui expliqua à voix basse, que, selon les us et coutumes de M. Daniel Forgó, le travail emporté à la maison n'était que de pure complaisance, sans surcroît d'honoraires.

— Dès lors, mon cher ami, ajouta-t-il, ta seule rémunération, tu la trouveras dans la joie de ta conscience, attendu que tu sanctifieras par le travail, les deux jours de fête, au lieu de te livrer à de frivoles divertissements.

— Lengey, demanda M. Forgó à un jeune homme blond, au visage pâle, maladif, aux cheveux ébouriffés, qui représentait la poésie dans le bureau, en même temps que dans le journal de modes, *le Myosotis*, avez-vous effectué, pour le compte de Rozenzweig, la saisie chez la femme *Szik*... comment l'appelle-t-on déjà? la femme *Szikszay ?*

— Je vous demande pardon, Monsieur, mais la débitrice a promis expressément de payer l'obligation le 2 ou le 3 janvier. C'est une dame très respectable, et elle affirme connaître particulièrement Monsieur. J'ai pensé dès lors qu'il daignerait accorder ce léger sursis. Comme nous voici à Noël, je me suis dit, en outre, que Monsieur ne voudrait pas, dans ces jours de fête, briser la joie d'une pauvre famille. Puis, la dame a des manières si distinguées, que nous ne courons aucun risque de...

— Ta, ta, ta... Voilà encore de la poésie! interrompit l'avocat, et le mouvement des lèvres dont il accompagna ces mots révélait tout le dédain qu'il professait pour les poètes, race d'inutiles et de fainéants, à son avis.

— En conséquence, vous n'avez pas maintenu la saisie, ajouta-t-il, avec le sourire amer du philosophe matérialiste.

— Je vous demande humblement pardon, balbutia le scribe aux instincts poétiques, mais j'ai soumis l'affaire à M. Hajagos, qui a approuvé le sursis.

— M. Hajagos l'a *ap-prou-vé!!!* s'exclama M. Forgó pétrifié d'étonnement et soulignant chacune de ses syllabes.

Depuis quatorze ans, ils travaillaient ensemble. Lorsque l'avocat avait ouvert son cabinet d'affaires, M. Hajagos y était entré en qua-

lité de chef de bureau, mais jamais, au grand jamais, il n'était advenu à ce dernier d'intervenir dans les procédures et surtout de se prononcer aussi catégoriquement. M. Forgó eût admis plus volontiers le renversement des pôles de la terre qu'une semblable énormité de la part de M. Hajagos. Aussi restait-il immobile au milieu de la chambre, ne pouvant en croire ses oreilles.

— Vous avez approuvé le sursis! répéta-t-il, tremblant de tous ses membres.

M. Hajagos rougit. Il balbutia quelques mots ayant trait à l'humanité... à la délicatesse... aux fêtes de Noël. Mais il s'empêtrait bel et bien dans sa prose, sa prévarication se dressait devant lui, énorme, gigantesque et le pétrifiait littéralement.

Les jeunes gens profitèrent de l'occasion pour s'éclipser l'un après l'autre, en souhaitant un *heureux Noël* à M. l'avocat.

— Un heureux Noël... quelle stupidité! grommela M. Daniel Forgó, après le départ du dernier commis; et tapotant la porte pour s'assurer si celle-ci était bien fermée, il ajouta : le bois est si cher qu'avec des êtres négligents on ne saurait trop prendre de précautions.

— Bonne fête de Noël! reprit-il après un silence, comme si ce jour-là n'était pas un jour comme un autre!... Seulement, *titulus bibendi*... c'est un prétexte pour boire... une occasion pour la fainéantise, pas autre chose... Bonne fête de Noël!... deux jours!... oui, deux jours entiers qu'on me vole, puis qu'il me faut les payer sans qu'ils me rapportent un kreutzer!... Et il faudrait encore que je me gaudisse de leur bonne fête de Noël!...

M. Hajagos s'empressa de mettre à profit ce monologue pour revêtir son pardessus. Déjà il commençait à enrouler autour de son long cou un énorme cache-nez, à carreaux blancs et noirs, vrai damier de deux mètres d'envergure.

— Hé bien! à vous aussi, il vous tarde? fit M. Forgó, en lui tendant la main en signe de réconciliation. Voyons!... nous ne sommes pas moins bons amis, malgré votre incompréhensible bévue.

— C'est vrai!... C'est vrai! répliqua d'un air contrit M. Hajagos. Cependant l'homme a un cœur... et...

— Vous ne rougissez pas, collègue, de parler comme un enfant? interrompit l'avocat. A quoi bon alors étudier le droit et le considérer comme la pierre angulaire de notre état social, si l'on veut traiter les affaires avec le cœur et non avec la raison?

M. Hajagos, tout honteux, avoua que M. Forgó était dans le vrai. Mais sa conscience, contredisant cette confession orale, lui murmurait tout bas : « Laisse-le dire, tu as bien agi. » Le bonhomme était perplexe, néanmoins. Dans son trouble, il ne savait que faire de son cache-nez dont il entortillait et désentortillait alternativement son cou.

— Au surplus, balbutia-t-il, s'il en résulte quelque préjudice, j'en assume sur moi les conséquences... et...

L'avocat l'interrompit, tranquillisé par cette proposition.

— C'est bien, alors. Mais n'oubliez pas de donner congé à l'ami Lengey pour la fin du mois. Il se souviendra de ce jour de Noël, nous ne pouvons en effet garder une pareille mazette. Ensuite, vous lui retiendrez, sur son paiement, 1 florin pour son travail inutile d'aujourd'hui.

— Cette après-midi, il a travaillé au bureau, observa timidement M. Hajagos.

— Alors, 50 kreutzers seulement pour la demi-journée, poursuivit M. Forgó. Vous voyez que je ne suis pas un tyran envers mes employés : je les paie scrupuleusement jusqu'au dernier kreutzer. Notez bien, je vous prie, de retenir un demi-florin à Lengey.

M. Hajagos était parvenu enfin à emprisonner son cou dans son cache-nez. Ayant pris son chapeau, il le garda à la main.

— Revenez-vous bientôt? demanda l'avocat. En attendant, je chercherai mes livres de compte.

M. Hajagos se mit à tourner le bord de son chapeau.

— Je regrette, Monsieur Forgó, oui... je regrette beaucoup, et je vous demande mille pardons, mais ce soir, vraiment... ce soir, je ne puis revenir.

— Quel diable vous tourne aujourd'hui la tête, Hajagos? s'exclama l'homme de loi, perdant patience. Oubliez-vous que, pendant ces fêtes, nous arrêtons ordinairement nos comptes de fin d'année?.. Hé! hé! hé!... je vous tenais pour un garçon dévoué, intelligent, mais vous me faites rabattre de cette bonne opinion.

— Votre manière de voir est discutable, reprit sérieusement le chef de bureau. L'homme s'occupe au temps du travail; mais je vous demande mille pardons, Monsieur Forgó... L'homme ne vit pas uniquement pour gagner de l'argent...

— Et pourquoi donc vit-il, s'il vous plaît? riposta l'avocat, saisi

d'horreur à cette observation. Décidément, vous avez perdu la tête, Hajagos!... Pardon!... nous sommes de vieux camarades, mais la langue me fourche quelquefois. Je voulais dire seulement que vous est-il donc arrivé aujourd'hui?

Le pauvre M. Hajagos rougit de nouveau et s'inclina avec humilité. Les témérités de cet homme timide s'étaient évanouies subitement. Ce fut avec des milliers de pardons qu'il s'excusa, en balbutiant, de ne pouvoir revenir au bureau, attendu qu'il était invité, pour la soirée, dans une famille bourgeoise.

Et, ce disant, il s'essuya le front à deux ou trois reprises.

L'avocat se contenta de répondre froidement :

— C'est bon!

Mais M. Hajagos n'avait pas fini encore.

— Et si, continua-t-il en barbotant de plus en plus, si vous aussi vous acceptiez notre cordiale invitation... c'est-à-dire, l'invitation cordiale de la famille... Car, sur mon honneur, je me suis engagé, s'il le faut, oui... à amener aussi M. Forgó... Et Ilouka... c'est-à-dire, l'aînée des demoiselles, ainsi que ses parents, aimeraient beaucoup à vous connaître. J'ai donc pris la liberté d'espérer... que..... oui... que vous ne refuseriez pas la cordiale invitation... D'ailleurs Ilouka... des jeunes filles charmantes... Enfin vous vous amuserez divinement bien!

— Je n'ai pas l'habitude de m'amuser, répondit sèchement l'avocat. Pour vous, vous êtes votre maître : faites ce que vous voudrez. Bonsoir.

Sur ce, il lui tourna le dos et rentra dans sa chambre, sans même s'informer des personnes qui l'invitaient.

M. Hajagos, le cœur serré, descendit l'escalier lentement, à pas lourds. Il semblait hésiter s'il ne rentrerait pas au bureau. La pensée que son vieux compagnon, son chef, allait rester tout seul, se creusant la tête avec ses comptes, tandis que lui, Hajagos, se livrerait au plaisir, empoisonnait d'avance toute sa joie de la soirée. L'habitude le tirait fortement en arrière, mais une puissance plus irrésistible encore le poussait en avant et ne lui permit pas de rétrograder. C'était quelque chose de rayonnant, de fascinateur, qui voltigeait devant ses yeux dans la nuit obscure : l'image souriante d'Ilouka, chez les parents de laquelle il était invité.

Néanmoins, le pauvre cher homme se trouvait malheureux dans ce moment. L'idée d'abandonner son patron lui déchirait l'âme.

Tout autre que lui se fût dit : « Laisse donc M. Forgó s'abîmer sans nécessité urgente dans ses livres de compte. Il est devenu riche, tandis que toi, tu végètes encore, comme à tes débuts chez lui, il y a quatorze ans. Et pourtant, tu es reçu avocat. Pourquoi t'absorber dans ses affaires, autant, sinon plus que lui-même? »

Mais la conscience de M. Hajagos, loin d'être élastique à ce point, ne cessait de lui corner aux oreilles, tout le long de l'escalier : « lâche! ingrat! fainéant! » Et cette voix, l'infortuné ne pouvait parvenir à l'étouffer, même en prenant la résolution de consacrer un temps double, après les fêtes, au travail qu'il négligeait aujourd'hui.

Sur ces entrefaites, l'avocat étant monté dans son appartement, au deuxième étage, jeta, de dépit, ses livres de compte, pêle-mêle sur la table. Il était de très mauvaise humeur et ne se sentait, ce soir-là, aucun goût pour le travail.

« Stupidité!... grommelait-il entre ses dents, comme si un jour ne ressemblait pas à un autre jour. Depuis quatorze ans, j'aurais bien dû me déshabituer de ces superstitions. »

Cependant, la besogne n'avançait pas. Toutes les quatre ou cinq lignes, il se trompait, et force lui était de recommencer l'addition. Finalement, n'y pouvant plus tenir, il lança de colère sa plume sur la table et se leva : « Avec ce bruit infernal autour de moi, impossible de travailler! » s'exclama-t-il.

Un instant, il se dérida, heureux d'avoir trouvé une cause justificative de son dépit intérieur.

A travers la muraille, quoique faibles et assourdis, on percevait les joyeux ébats des enfants du voisinage, puis, par intervalles, les sons d'un piano et des chants de jeunes filles aux voix fraîches et mélodieuses. M. Daniel Forgó tira avec rage le cordon de la sonnette. Un domestique parut.

— Descendez chez le concierge, lui dit-il, et signifiez-lui de ma part de donner congé aux Vary pour le prochain terme. Je ne me laisserai pas incommoder, mécaniser dans ma propre maison.

Les deux mains enfoncées dans les poches de son pantalon, et faisant résonner les pièces de cuivre qui s'y trouvaient, il arpentait rageusement sa chambre, s'arrêtant parfois pour écouter les bruits du dehors.

— Sont-ils assommants, avec leur soirée de Noël! murmurait-il entre ses dents.

Le domestique, à son retour, mit le couvert sur une petite table,

près du poêle. Il prépara l'eau pour le thé et servit un poulet froid, annexé d'un morceau de fromage. C'était le modeste souper de l'avocat. Toutefois, le serviteur parut de nouveau, et, d'un air mystérieux, déposa sur la nappe un plat recouvert d'une serviette.

— Qu'est cela? fit en maugréant M. Forgó.

Le domestique, souriant, enleva la serviette, et une pyramide de gâteaux s'offrit à la vue, avec un aspect aussi appétissant qu'agréable.

L'avocat bondit, comme un sanglier épaulé. Il repoussa brusquement le plat dont tout le contenu, à peu près, se répandit sur le plancher. *Noël* ne lui laisserait donc pas la paix, même dans son propre logis, et la stupidité l'y poursuivrait, avec ses usages ridicules et vexatoires!...

Le maître ne demanda pas, et le domestique n'osa dire qui envoyait ces gâteaux de Noël si singulièrement accueillis. Que Dieu préserve le pauvre homme d'ouvrir la bouche, quand on ne lui demandait rien! A peine se hasarda-t-il à solliciter, tout tremblant, la permission de se rendre à une petite soirée où il était invité chez une de ses connaissances.

— Vous pouvez y aller, répondit l'avocat d'un ton maussade.

Sombre, agité, il reprit de nouveau ses allées et venues dans sa chambre. Deux ou trois fois, il s'arrêta devant la table, mais sans toucher à rien. Il ne se sentait point d'appétit. L'air, d'ailleurs, lui semblait lourd, suffocant... et puis là, chez le voisin... tout ce tapage!... Décidément on ne pouvait plus y tenir.

M. Daniel Forgó décrocha son pardessus.

— Allons souper au restaurant, se dit-il. Du moins, le temps passera plus vite.

Jamais encore il n'avait si affreusement éprouvé l'ennui de la solitude. Il ne pouvait songer à rien de sérieux. Quelque effort qu'il fît pour fixer son attention, celle-ci se dissipait bientôt. Toutes sortes de futilités, toutes sortes d'affaires de jeunesse oubliées depuis longtemps lui revenaient à l'esprit. C'était un jour d'ensorcellement.

Le théâtre était fermé. Pas un endroit où passer cette soirée maudite. Les gens voulaient forcer les autres à fêter Noël avec eux. Ah! pour cela, par exemple, non!...

Bien qu'il ne fût que neuf heures, les rues étaient désertes. M. Forgó les parcourut de bout en bout. Seuls, devant les maisons, les gardes-boutiques se promenaient enveloppés jusqu'aux oreilles

dans leurs larges cabans, au-dessus desquels leurs lances se dressaient comme les cornes d'un limaçon. Ils marchaient à pas comptés, faisant craquer la neige sous leurs lourdes chaussures. Quand M. Forgó s'approchait, ils le regardaient en dessous, d'un œil perçant. Ce promeneur attardé n'avait-il pas de mauvaises intentions? Par un temps pareil, en effet, un honnête homme se tient chez lui, goûtant en famille les plaisirs de Noël. Les voleurs seuls rôdent dans les rues.

Les façades des maisons resplendissaient de clarté, et les bruits joyeux de l'intérieur retentissaient jusqu'au dehors. Partout il y avait fête. M. Daniel Forgó jetait, par-ci par-là, un regard furtif sur les fenêtres, à travers desquelles apparaissaient de brillantes girandoles et des arbres de Noël richement chargés.

— Stupidité! grognait-il sourdement. Ces imbéciles dépensent ce soir ce qu'ils gagnent dans un mois.

Et il marchait toujours, sa mauvaise humeur croissant de plus en plus. Le restaurant où il avait coutume d'aller était désert aussi. Le garçon, bâillant d'un air mélancolique, errait entre les tables inoccupées. Deux ou trois consommateurs seulement se tenaient dans un coin, mornes et silencieux.

Le souper, néanmoins, fit passer quelques instants à l'avocat, et, dans cette soirée de dégoût, c'était autant de gagné. De là, il se rendit au café, toujours pour tuer le temps. Il feuilleta tous les journaux, les repoussa ensuite, puis les reprit de nouveau, d'un air dépité, car l'horloge semblait s'obstiner à ne pas avancer du tout. L'ennui appesantissait de plus en plus ses ailes de plomb sur l'infortuné M. Forgó, dont l'esprit et le corps semblaient anéantis. Son âme éprouvait un vide horrible, indescriptible, que, tout frissonnant, il cherchait à remplir. C'était en vain.

Il ne put y tenir davantage, et sortit précipitamment dans la rue, où il erra sans but, çà et là. L'air froid, du moins, rafraîchissait son front brûlant.

Il lui répugnait de rentrer chez lui, bien qu'il ne sût que faire au dehors. Un vent glacial soufflait et ce souffle, lui causait à la poitrine une impression de plus en plus insupportable. Des souvenirs d'autrefois, bien éloignés, des souvenirs de sa première jeunesse, se ravivaient en lui et le déchiraient de leurs ongles acérés. Il souffrait horriblement, en se remémorant le petit village où s'étaient écoulées ses années d'enfance, les noëls joyeux, les visages

souriants, et la belle jeune fille qui n'avait que seize ans à peine, lorsqu'il l'avait vue pour la dernière fois.

— Stupidité! murmurait l'avocat, en frappant du pied la terre gelée. J'étais pauvre, elle aussi ; qu'eussions-nous fait tous les deux?

Il était dans une terrible agitation. Ses souvenirs, se pressant en foule, tournoyaient dans son cerveau, avec une rapidité vertigineuse. Que de choses oubliées depuis longtemps lui revenaient à l'esprit! que d'amusements qui lui semblaient si puériles, si stupides aujourd'hui, et qu'alors!... Et le soir de Noël!... La messe de minuit!... Le retour aux flambeaux! Et le réveillon chez la vieille grand'mère!... Quelles douces sensations!... Et maintenant...

M. Daniel Forgó s'aperçut que ses mains tremblaient.

— Il fait froid! murmura-t-il, très froid. Je suis transi.

Et il se disposa à rentrer chez lui. Tout à coup, dans le silence de la nuit, les cloches retentissent à pleine volée. Leurs sons graves, majestueux, leurs voix sympathiques et sonores proclament dans les airs que : *Gloire est à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!...*

La foule remplit les rues. Tous se hâtent vers l'église.

— Stup.....

Le mot resta inachevé sur les lèvres de l'avocat. Involontairement, machinalement, il suivit la foule. La clarté étincelante des cierges débordait du temple, et les chants pieux envoyaient au dehors leurs joyeuses mélodies. Les hommes de bonne humeur, se pressaient, se poussaient aux abords du grand portail. On chuchotait, on souriait. Le bon Dieu, ce soir-là, ne semblait pas se montrer rigoureux pour la consigne.

Juste dans ce moment, M. Hajagos s'avançait tout radieux, en compagnie d'une famille bourgeoise. Chacun avait le visage épanoui. Le gros papa ventru, à l'air affable, la maman encore belle, les jeunes filles, M. Hajagos lui-même, tous souriaient et paraissaient heureux. M. Daniel Forgó se retourna mélancoliquement.

J'ai froid, se disait-il tout bas; j'ai froid! Décidément la vie n'est que stupidité!

Il se mit au lit, malade. Huit jours après on l'enterrait.

Traduit du hongrois de *Vértesi Arnold*, par

H. Pigeon,

professeur à Papa (Hongrie).

REVUE LITTÉRAIRE

LITTÉRATURE ANGLAISE

I. Voyages : *The Land of Fetish*, par le capitaine A.-B. Ellis. — II. Croquis militaires : *Reminiscences of Military Service with the 93 rd Sutherland Highlanders*, par le Dr Munro. — III. La littérature française en Angleterre.

I

Si vous recherchez l'érudition, si vous voulez vous livrer à des études ethnologiques sur l'Afrique, n'ouvrez pas le petit livre du capitaine A.-B. Ellis : *The Land of Fetish*, la terre des fétiches (Londres : Chapman and Hall), vous seriez complétement désappointé. Ce n'est qu'un récit de voyages, des descriptions amusantes, des scènes de mœurs divertissantes, parfois des appréciations sur la politique coloniale. Mais, en somme, je crois que personne ne regretterait quelques heures de lecture agréable.

Rien de plus intéressant que les pages consacrées aux Jolloffs, les plus noirs de tous les nègres, mais qui croient avoir été jadis blancs. La tradition est en cela, chez eux, contraire à la croyance générale des autres races noires. La plupart des nègres, en effet, prétendent qu'à l'origine tous les hommes étaient noirs. Les ancêtres des blancs se hâtèrent de se baigner dans un étang miraculeux ; les noirs sont les retardataires : arrivés quand il n'y avait presque plus d'eau, ils ne purent que se laver la paume des mains et la plante des pieds. On voit cependant que l'idée mère est partout la même et basée sur la croyance à l'unité d'origine de la race humaine.

A Bakko, le capitaine Ellis rencontre un nègre converti, appar-

tenant à la secte des méthodistes, qui s'offre pour lui servir de guide. Dans une de leurs excursions à travers la ville, la conversation suivante s'engage entre eux. Mais, pour bien la comprendre, il faut d'abord savoir que, dans le pays, les portes des greniers ont pour toutes serrures des inscriptions tirées du Coran :

« Mon cicerone me dit :

« — Quels imbéciles, Monsieur !

« — Vraiment! et pourquoi?

« — Ils écrivent sur les portes, et ils se figurent après cela que personne ne pourra les ouvrir.

« — Ah!

« — Oui, et les Mandingos n'y touchent pas : ils ont peur.

« — Et vous faites comme les autres, sans doute?

« — Moi! pas de danger, je n'ai pas peur pour si peu. A la nuit noire, quand ces imbéciles dorment, je prends tout le blé dont j'ai besoin. Ils se figurent que c'est le diable qui a fait le coup.

« — De quelle religion êtes-vous donc?

« — Je suis méthodiste.

« — Eh! j'aurais dû m'en douter. »

Le capitaine Ellis fait observer que les nègres mahométans sont plus honnêtes que les convertis, et en tire la conclusion que le christianisme n'est pas une religion appropriée aux races barbares. Il faudrait, je crois, préciser et ne parler que du protestantisme. Nos missions catholiques produisent ordinairement d'autres résultats.

Parmi les superstitions ou les usages curieux des nègres, il faut citer la croyance que la maladie est causée par un parent décédé, qui désire dans l'autre monde la compagnie d'un cousin ou d'un frère, et la coutume de nourrir les morts, qui est pratiquée de la manière suivante :

« Les parents du mort, avant de remplir la tombe de terre, placent dans sa bouche un tube en bambou ou en bois creux dont ils ont retiré la moelle, assez long pour émerger au-dessus du tertre, et de temps en temps ils viennent y verser du vin et de l'huile de palmier, de l'eau, etc. Ils croient que les morts n'ont pas besoin de nourriture solide, mais qu'ils souffrent des mêmes maladies que de leur vivant. Aussi n'est-il pas rare de voir un naturel venir trouver le médecin d'un steamer, se plaindre d'avoir la maladie dont souffrait son père ou sa mère, et aller jeter dans le tube du tombeau les médicaments qu'il s'est ainsi procurés. »

La pratique des sacrifices humains est toujours en honneur dans le Dahomey : mais aujourd'hui on choisit généralement les victimes parmi les criminels, et le sacrifice n'est plus qu'une forme du châtiment capital.

Il y a encore bien d'autres choses intéressantes à recueillir dans le livre du capitaine Ellis, par exemple, les détails sur la garde des amazones du Dahomey, qu'il a osé, nouvel Actéon, regarder en dépit de la loi, sans encourir, comme le chasseur thébain, le châtiment mérité ; mais je laisse aux curieux le plaisir de goûter la saveur de l'original.

II

Les souvenirs militaires sont à la mode. Quoique parfois mal écrits et composés sans aucun goût littéraire, ils sont cependant toujours accueillis avec une certaine faveur. On peut donc, à coup sûr, prédire le succès du livre du docteur Munro, ex-chirurgien d'un régiment écossais, dont il nous raconte, avec esprit et humour, l'histoire anecdotique pendant une assez longue période.

Les souvenirs du docteur Munro : *Reminiscences of Military Service with the 93 rd Sutherland Highlanders* (London : Hurst and Blackett), commencent au début de la guerre de Crimée, et nous mènent ensuite dans l'Inde, où nous assistons à de nombreux épisodes de l'insurrection et aux événements historiques les plus mémorables. Les amateurs d'émotion trouveront là ample matière pour satisfaire leur goût. Nous allons glaner par-ci par-là quelques détails intéressants.

Les Ecossais n'accordent pas facilement leur confiance ; mais ils la donnent entière et sans réserve à ceux qu'ils en ont jugés une fois dignes. C'est ainsi que les Highlanders ne voulaient à aucun prix se faire soigner par un autre chirurgien que celui de leur régiment. Le docteur Munro nous raconte à ce sujet une touchante anecdote. Un soldat du 93e avait été dangereusement blessé, et son salut dépendait d'une prompte amputation ; mais il refusa obstinément de laisser toucher à sa jambe jusqu'à l'arrivée du docteur Munro. Celui-ci ne parut à l'ambulance que fort tard, après la bataille. A sa vue, le visage du blessé s'épanouit : « Je savais bien, dit-il, que le docteur viendrait », et il s'abandonna aux soins du chirurgien avec la confiance la plus aveugle.

On sait quel pénible hiver les troupes eurent à passer en Crimée.

Le 93e, campé à Balaclava, fut pourtant un des mieux partagés; mais il n'en fallait pas moins travailler par tous les temps et coucher souvent sur la terre détrempée, avec des vêtements transpercés par la pluie. Les hommes qui semblèrent résister pendant la campagne à un régime aussi malsain, payèrent cher plus tard cette immunité momentanée. Les officiers mêmes ne jouissaient pas de beaucoup plus de confortable que les soldats, et le docteur Munro se plaint d'avoir été réduit aux derniers expédients pour se procurer un peu de chauffage. Un jour qu'il avait reçu un refus formel d'un officier d'état-major, à qui il avait demandé du bois, il s'empara, sans être vu, croyait-il, d'une grosse bûche appartenant à son général, sir Colin Campbell. Il faisait des efforts surhumains pour regagner promptement son quartier, ployant sous le fardeau, enfonçant dans la boue jusqu'à mi-jambe, quand il crut entendre derrière lui des pas rapides. Il voulut se presser davantage encore, pour échapper à la poursuite; mais il eut beau se démener, bientôt une large main s'abattit sur son épaule, et il entendit une voix écossaise qui le saluait par ces mots : « Attendez un peu, je vais vous aider. Je suis un domestique de sir Colin, et je vous ai vu prendre la bûche. J'ai pensé que vous deviez être dans une dure extrémité pour en arriver là, et j'ai pris une autre bûche, que je vais porter dans votre tente avec l'autre. »

Les Ecossais sont légèrement superstitieux, et croient aux pressentiments. Le docteur Munro chasse de race : on le voit par différents récits, surtout dans la partie consacrée aux campagnes de l'Inde. J'en citerai un exemple. Un sergent du régiment s'était fait une assez mauvaise réputation, pour chercher, par tous les moyens possibles, à éviter le danger. Ordinairement, avant le combat, il se faisait porter malade; et cependant le docteur, malgré l'examen le plus minutieux, le trouvait toujours valide et bien portant. C'est ce qui arriva encore à Lucknow. Renvoyé à son rang et forcé de suivre sa compagnie, le sergent fit bravement son devoir, quand il lui eût été très facile de rester en route ou de se dérober pendant l'action. Il s'engagea même si témérairement, qu'il fut tué d'un coup de canon anglais. Le docteur l'avait vu tomber, et courut à lui. Le blessé lui prit la main, et expira presque aussitôt en disant : « Monsieur, je savais que je serais tué. » Ce n'était pas un lâche, affirme le docteur : un pressentiment irrésistible pouvait seul l'avoir porté à tenter d'éviter le combat.

A la même bataille de Lucknow, un officier du nom de Macbean se trouva seul sur la brèche, environné d'ennemis : il en tua onze, et se tira de ce mauvais pas sans une blessure. A la revue suivante, le général lui remit, en récompense de ce fait d'armes, la croix de Victoria, et termina le petit compliment qu'il lui fit en lui attachant la croix sur la poitrine, par ces mots : « Une rude journée, Monsieur ! » Le brave officier, oubliant où il était et piqué probablement des paroles du général, que dans sa simplicité il prenait à la lettre, éleva la voix et répondit ingénument : « Allons donc ! ça n'a pas duré seulement vingt minutes. »

III

La littérature française, surtout la littérature catholique, est de plus en plus goûtée en Angleterre, et occupe de jour en jour une place plus considérable dans les colonnes de nos journaux et de nos revues. J'ai donc cru faire œuvre utile et intéressante en glanant çà et là dans nos principaux périodiques catholiques quelques appréciations sur les nouveaux ouvrages de vos écrivains les plus connus.

Je commence par le *Month :*

« La récente publication de M. Doulcet : *Essai sur les rapports de l'Église chrétienne avec l'État romain pendant les trois premiers siècles, suivi d'un mémoire relatif à la date du martyre de sainte Félicité et de ses sept fils, et d'un appendice épigraphique* (Paris : E. Plon et Cᵉ), comprend plus de deux cents pages d'une profonde erudition et remarquables par les savantes recherches archéologiques dont elles sont le résultat. Présenté d'abord sous forme d'étude historique à la Faculté des Lettres de Paris, qui l'a jugé comme une œuvre soigneusement élaborée, pleine de renseignements utiles et de recherches consciencieuses (1), ce travail est aujourd'hui offert au public comme une collection de documents tirés des meilleures sources anciennes et modernes et mis en harmonie avec les récentes découvertes archéologiques, propre à jeter un jour considérable sur une période de l'histoire qui n'est pas encore épuisée, et d'une utilité incontestable pour ceux qui s'intéressent à ce genre d'études.

« Cet essai tend à résoudre le grand problème dès longtemps

(1) Et cependant elle a cru devoir (pour quel motif? on frémit de le comprendre) refuser la thèse de l'auteur et le juger indigne du titre de docteur.

posé par Bossuet avec autant de précision que d'éloquence : Pourquoi, dès la naissance du Fils de Dieu, sous le règne d'Hérode, l'État a-t-il considéré comme ennemis le Christ et sa religion? M. Doulcet se renferme dans l'examen des relations de la religion chrétienne avec l'État romain pendant les trois premiers siècles... »

Plus loin on trouve une courte analyse du livre du docteur Decès : *Science et vérité* (Paris : E. Plon et Ce), dont j'extrais le début et la conclusion :

« Les arguments abstraits que nous trouvons ordinairement dans les livres de nos séminaires pour preuves de l'existence de Dieu, ont le tort d'exiger des études préliminaires plus sérieuses que n'en accordent généralement même les gens d'une éducation supérieure. Voilà pourquoi les auteurs qui écrivent pour le public ordinaire aiment à puiser leurs arguments dans un domaine plus sensible; telle est aussi la tentative faite par le docteur Decès, qui vise à tirer, expérimentalement et en dehors de toute hypothèse, ses preuves de l'existence de Dieu du monde réel, de ce qui a une existence objective et concrète *in rerum natura*, et présente, par conséquent, les signes indéniables de l'immutabilité et de la stabilité... Il y a bien certaines affirmations, certaines déductions qui pourraient être sujettes à controverse; mais, en somme, nous devons remercier l'auteur de cette œuvre laborieuse, bien faite pour servir la cause de la vérité. »

A propos des *Principes de la critique historique*, par le P. Ch. de Smedt (Liège : Librairie de la Société bibliographique belge) :

« L'ouvrage du P. de Smedt est une réimpression, revue et augmentée, d'une série d'articles parus en 1869 et 1870 dans les *Etudes religieuses* de Paris, et qui firent grande sensation à l'époque. En les republiant, sous forme de volume, le P. de Smedt a rendu un réel service aux catholiques amateurs d'histoire.

« Les protestants anglais diront probablement qu'un auteur de vies de saints était l'homme du monde le moins apte à connaître les règles d'une bonne critique historique, ou même à en prendre le moindre souci. C'est une erreur gravée dans beaucoup d'esprits, que l'Église catholique a peur des méthodes modernes de l'histoire et de la science. M. Ernest Renan a exprimé pareille idée, quand il disait à Londres, dans une conférence, il y a trois ans, que notre âge est

l'âge de l'histoire, parce qu'il est l'âge du doute. Plus d'un lecteur, en ouvrant le petit livre du P. de Smedt, s'attend à voir l'auteur s'occuper de la critique historique dans le but unique d'attaquer quelque historien anticatholique. A sa grande surprise, il s'apercevra bientôt que notre Bollandiste remplit les promesses de son titre : son livre n'est pas une controverse, mais bien un sommaire clair et précis des règles qui doivent guider l'historien désireux d'arriver à un résultat sérieux. Si le P. de Smedt fait allusion à des écrivains contemporains, c'est uniquement pour éclairer, par des applications pratiques, les principes qu'il a établis. Il proteste contre toute méthode sans règles, sans érudition, qu'elle soit employée par des écrivains anticatholiques ou par des catholiques dont la science et la critique sont loin d'égaler leur zèle pour la défense de la vérité. En un mot, la morale pratique de ce livre, c'est que nous autres catholiques, nous n'avons rien à craindre des résultats des études historiques, mais tout à y gagner au contraire, si nous voulons nous y consacrer avec patience, avec intelligence, avec la franchise et l'intrépidité de gens qui savent que la vérité est avec eux... »

Un article de fond est consacré à l'ouvrage du comte Bernard d'Harcourt, ancien ambassadeur : *Les quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys* (Paris : E. Plon et C°). Le critique anglais loue ce livre aussi agréable qu'érudit, et en adopte les conclusions. M. Drouyn de Lhuys est, à ses yeux, un des plus grands diplomates français des temps modernes, et plût à Dieu que son passage au pouvoir eût été de plus longue durée, ou que ses conseils eussent été mieux écoutés! Arrêtons-nous à la date de 1866, si fatale à la France :

« Quand le monde vit avec une surprise profonde les succès imprévus de la Prusse, M. Drouyn de Lhuys, jugeant venu le temps d'agir, décida une démonstration militaire, non cependant pour engager les hostilités contre la Prusse, mais pour protester contre les modifications introduites par un État dans une délimitation de territoires fixée et garantie par les traités européens. Napoléon III parut céder aux avis de son ministre des affaires étrangères, et, dans un conseil des ministres qu'il présidait en personne, il fut décidé qu'un décret de convocation du Corps législatif en session extraordinaire paraîtrait dans le *Moniteur* du lendemain. Ce décret ne parut pas. L'empereur avait, dans l'intervalle, écouté les conseils

de Rouher et de Lavalette, qui lui avaient persuadé que l'envoi d'une armée d'observation sur le Rhin équivalait à une déclaration de guerre. Drouyn de Lhuys était d'une opinion contraire : il soutenait énergiquement que c'était, au contraire, une de ces mesures décisives qui, dans les moments difficiles, loin de compromettre la paix, ne font que l'assurer. Les conseils de la timidité prévalurent, et l'occasion fut perdue pour ne plus revenir.

« Tous les documents s'accordent pour établir l'exactitude des prévisions de Drouyn de Lhuys à cette période critique : la formation d'une armée d'observation sur le Rhin n'aurait pas eu pour résultat la guerre avec la Prusse, alors dans une position trop dangereuse pour attaquer la France, mais bien des ouvertures de la part de Bismarck en vue d'une entente entre les deux pays. Le chancelier de l'Empire a témoigné lui-même de l'embarras qu'aurait causé au quartier général prussien une démonstration militaire de la France, quand, parlant devant un auditoire allemand, il dit, à Berlin, en 1874, que la plus petite armée aurait forcé les Prussiens de revenir à Berlin et d'abandonner tous leurs succès en Autriche.

Malheureusement pour la France, la décision reposait sur un homme dont la volonté était paralysée par une cruelle maladie. En proie aux souffrances physiques, Napoléon écoutait bien ses conseillers, mais sans pouvoir se résoudre à une action décisive. Ses relations avec son ministre des affaires étrangères, pendant les six semaines qui s'écoulèrent entre le commencement de juillet et la mi-août 1866, présentent un curieux spectacle. L'empereur, affaibli par la maladie, penchait invariablement pour la marche qui imposait le moindre effort; Drouyn de Lhuys, tout en voyant clairement l'avenir dans un temps où les événements marchaient avec une rapidité terrible, consentait à se faire l'instrument de son maître dans l'exécution d'une politique sans énergie, rédigeait des notes dont nul mieux que lui ne connaissait la futilité, prenait bravement et loyalement sur lui la responsabilité d'une conduite indécise qu'il déplorait profondément, et attendait patiemment, soit un changement dans les affaires de l'Europe, soit un retour de l'ancienne énergie de l'empereur, pour rendre à la France son prestige et son influence dans les conseils de l'Europe. Son attente fut trompée. L'équilibre du pouvoir une fois troublé, les conséquences naturelles se firent bientôt sentir. La suite des événements a montré la solidité et le patriotisme de la politique soutenue par Drouyn de Lhuys.

Le gouvernement français a signé l'abandon de l'Alsace et de la Lorraine en 1871 : elle les avait perdues en juillet 1866.

Je termine la revue du *Month* par la traduction du compte rendu du dernier ouvrage de M. Ernest Renan : *Souvenirs d'enfance et de jeunesse.*

« Une des nombreuses légendes populaires qui ont cours en Bretagne, nous parle d'une ville fabuleuse ensevelie dans les abîmes de la mer, il y a bien longtemps. Les pêcheurs bretons indiquent encore aujourd'hui sa situation au voyageur, et racontent que de temps en temps les clochers de ses églises se montrent au-dessus des vagues et que, par un temps calme, on entend, dans les profondeurs du gouffre, le carillon des cloches accompagnant le chant des hymnes. M. Renan fait précéder la prétendue histoire de son enfance et de sa jeunesse du récit de cette légende, et raconte que lui aussi entend, d'autant plus distinctement qu'il approche davantage de la vieillesse, comme la vibration de sons d'un autre monde résonnant au plus profond de son âme. Il y a longtemps qu'il a enseveli sa foi, qu'il a étouffé sa conscience; mais, comme il l'avoue dans le cours de son livre, les échos du culte d'un autre temps, les doux souvenirs du bonheur passé, réveillés dans son âme par la pensée de celle qui est l'*Etoile de la mer* et la *Consolation des affligés*, viennent aujourd'hui troubler la sérénité de sa philosophie, et lui font presque apostasier, dans sa vieillesse, le culte de la déesse Raison, comme l'orgueil et la rébellion en avaient fait un renégat de la foi de sa jeunesse et du Dieu des chrétiens.

« M. Renan nous rappelle tout d'abord que Gœthe a donné à ses mémoires le titre de *Vérité et Poésie*, comme pour indiquer qu'un homme ne peut écrire sa propre biographie comme il écrirait celle d'un autre, parce que l'imagination colore nécessairement, et d'une façon exagérée, les faits qui nous concernent nous-mêmes. L'imagination de M. Renan, qui semblera, selon nous, au penseur anglais avoir un air bien pâle, maladif et malsain, a largement réfléchi les nuances de ses couleurs pâteuses sur les événements, en eux-mêmes ternes, vulgaires et sans intérêt, des premières années de sa vie. Si, comme M. Renan l'affirme, tout ce que nous disons de nous-mêmes est poésie — (le mot poésie est-il ici en français le synonyme de *blague?*), — les lecteurs doivent savoir gré à l'écrivain de leur avoir indiqué le degré de confiance qu'ils doivent avoir dans la solidité de ses jugements.

« L'ouvrage de M. Renan, dépouillé de la poésie et de l'éclat dont il a réussi à l'entourer par les charmes d'un style véritablement fascinateur, se réduit au simple récit d'une vieille histoire, l'histoire d'un *prêtre manqué* et de son apostasie, agrémentée de l'énumération des soi-disant raisons qui ont conduit une grande intelligence et une noble nature à s'émanciper enfin des entraves de la superstition et de la bigoterie. D'enfance propre, telle qu'on l'entend en Angleterre, il n'en eut pas : chez lui, la première enfance se prolongea bien au-delà des limites habituelles. A une époque de la vie où un Anglais en bonne santé se passionne pour les gâteaux, les billes et le *cricket*, l'intéressant Ernest se cramponnait, avec toute la force de sa nature sensible, aux jupons de sa mère, se pendait au bras de sa sœur, ou faisait les yeux doux, — le mauvais garnement! — aux jolies petites filles du voisinage. Renan eût été, selon toute probabilité, un homme plus sensé, plus modeste et plus heureux, si enfant il s'était mêlé aux autres enfants, qui l'eussent en grande partie corrigé de son humeur pleurarde.

« Ce qu'il était enfant, il continua de l'être après avoir atteint l'âge d'homme, et un fin observateur, comme Renan l'appelle, M. Challemel-Lacour, a pu faire cette remarque que Renan pense en homme, sent en femme, et agit en enfant, verdict que Renan approuve, en ajoutant que cette peinture de son caractère lui a procuré le plus vif plaisir que jamais homme ait ressenti.

« Au sortir d'un excellent collège de province dirigé par de dignes prêtres bretons, qui lui enseignèrent les éléments du latin, notre petit prodige, qui devait devenir plus tard un tiers d'homme, un tiers de femme et un tiers d'enfant, passa au célèbre petit séminaire de Mgr Dupanloup, puis au séminaire d'Issy, et enfin à celui de Saint-Sulpice. Nous arrivons aux chapitres où Renan nous parle du terrible combat qui se livra dans son âme entre la foi et l'incrédulité. Nous en connaissons tous l'issue. Il nous est impossible de suivre l'auteur sur un champ si vaste. Qu'il nous suffise de remarquer que, sous beaucoup de rapports, cette histoire a une ressemblance frappante avec celle du malheureux Blanco White, si vivement décrite par le cardinal Newmann dans une de ses conférences, avec cette différence toutefois en faveur de Renan, qu'il eut la grâce de renoncer au sacerdoce en renonçant à la foi de ses pères. Il est bon seulement d'ajouter que Renan parle toujours avec respect et affection des maîtres et des professeurs de sa jeunesse; quant à leurs méthodes

d'éducation et à leur théologie dogmatique, morale et ascétique, il les dénonce sans pitié. Mais admettons que leur système d'éducation soit ce qu'il le fait, étroit et rigide à l'excès, que leur théologie dogmatique soit entachée de gallicanisme et leur théologie morale et ascétique de jansénisme ; admettons toutes les horreurs d'une *âpre scolastique*, de pareils défauts dans une minime partie de l'Église catholique n'auraient pas dû servir de prétexte à un homme de l'intelligence et de la logique de M. Renan pour rejeter d'un seul coup toute la révélation et le christianisme.

« Non, ce n'est pas là le roc qui a fait sombrer le vaisseau de la foi de Renan. On doit chercher la cause de son apostasie dans sa concentration en lui-même, dans sa suffisance, dans sa présomption, et l'on sent transpirer ces mauvaises passions dans chaque page, dans chaque ligne de ses souvenirs, où il se dresse contre la sagesse des siècles passés et se vante d'avoir découvert et confondu, à l'aide de la philologie et de la philosophie allemandes, les gigantesques impostures du Christianisme. Mais le Lion de Judas a subi et repoussé des attaques plus vigoureuses et plus impies que celles de Renan, et il triomphera comme il a déjà triomphé cent fois. En attendant, nous souhaitons de tout notre cœur que ce triomphe ressemble à tant d'autres, qu'il soit la revanche du bien contre le mal, et que Renan vive assez pour réparer dans sa vieillesse le mal et le scandale qu'il a causés par les fantaisies de sa jeunesse et de son âge viril. »

*
* *

Le *Tablet* apprécie ainsi deux nouvelles publications de la Société générale de Librairie catholique : *Le mois de la Reine du ciel*, par le R. P. Antoine Denis, S. J., et *le Nouveau mois de Marie*, extrait des œuvres de Mgr de la Bouillerie, par l'abbé E. B. :

« Ces deux publications méritent, par leur excellence, un mot de recommandation aux catholiques anglais. Ce qui caractérise le volume du P. Denis, c'est qu'il consiste en méditations sur le *Salve Regina*. On verra que l'auteur suit le même plan que saint Alphonse dans la première partie des *Gloires de Marie*. Mais c'est la seule ressemblance qui existe entre les deux livres. Le P. Denis a son style propre, un style clair et agréable ; il n'a pas moins sa méthode particulière. Aussi, tout familier qu'il puisse être avec l'ouvrage de

saint Alphonse, le lecteur trouvera un nouveau plaisir dans cet excellent volume sur le même texte : le *Salve Regina*. Ses pages respirent une profonde et ardente dévotion pour Notre-Dame, et tout ce qui est dit en son honneur découle logiquement et clairement des premiers principes de la théologie. Nous sommes heureux de le recommander à ceux qui désirent un nouveau mois de Marie.

« Le *Nouveau mois* est un livre beaucoup moins considérable, on pourrait dire un livre de poche; mais il est rempli d'une nourriture délicieuse pour les esprits dévots, et mérite d'être lu attentivement. Ceux qui connaissent les écrits de Mgr de la Bouillerie, n'ont pas besoin d'autre recommandation. Nous ajouterons cependant que l'abbé E. B. a choisi dans les œuvres du prélat les passages qui s'appliquent le plus étroitement à Notre-Dame. Le pieux et poétique auteur du *Symbolisme de la nature* trouve dans toute la création, dans l'aurore, dans la mer, dans les montagnes, dans la rosée, dans la rose, dans le lis, dans les nuées, dans les étoiles, dans la vie des fleurs, des oiseaux ou des animaux, des symboles de Marie ou de sa vie de grâce. Ceux qui n'ont pas lu *le Symbolisme de la nature* trouveront dans ce petit volume l'attrait de la nouveauté. Il n'est pas besoin d'excuser la publication de pareils livres par la citation du mot de saint Bernard : *De Maria nunquam satis.* »

*
* *

La question irlandaise préoccupe de plus en plus les esprits : sans compter un nombre considérable de livres qui traitent ce sujet à différents points de vue, presque tous les journaux et toutes les revues y consacrent, de temps à autre, plusieurs colonnes. La *Dublin Review*, dans son numéro de juillet, reprend l'étude d'un article paru dans la livraison de mai-juin 1882 des *Analecta Juris Pontificii*, publiés par M. Victor Palmé, et qui jette un jour brillant sur les origines de la conquête de l'Irlande.

Je n'ai pas l'intention de revenir sur cette question : les lecteurs de la *Revue* connaissent sans doute les *Analecta*, et ont pu lire l'étude originale de son savant rédacteur. Mon but, plus modeste, est d'appeler l'attention sur la faveur dont jouissent, de ce côté de la Manche, les œuvres des écrivains catholiques, et je me contente de traduire quelques extraits des vingt pages consacrées par le

critique anglais à la publication de la Société générale de Librairie catholique :

« Pendant plus de deux siècles, l'Angleterre a fondé ses prétentions à la possession de l'Irlande sur l'autorité d'une Bulle célèbre du pape Adrien IV. Par cet instrument, le premier et unique Anglais qui s'est assis sur le siège de saint Pierre, Nicolas Breakspeare, donnait la souveraineté de l'île à notre roi Henri II. Bien qu'aujourd'hui, et depuis la fin du quinzième siècle, ce fait n'ait plus d'influence sur les relations entre les deux pays, encore la question de l'authenticité de la Bulle possède-t-elle un intérêt historique pour les deux peuples.

« De temps en temps les écrivains irlandais non catholiques se servent du fait de la donation de l'Irlande aux Anglais par un pape anglais, pour essayer de miner l'amour inné et invincible du peuple irlandais pour les Souverains Pontifes. Le savant évêque d'Ossory, le docteur Moran, avait relevé, pour la première fois, ces attaques en 1872 dans l'*Irish Ecclesiastical Record*, où il donna plusieurs raisons solides, sinon conclusives, de la falsification de la Bulle... Aux arguments produits alors, le rédacteur des *Analecta Juris Pontificii* a ajouté une nouvelle preuve, presque conclusive, de la non-authenticité d'un document admis jusqu'alors sans conteste par les historiens... »

La *Revue des Questions historiques* a, elle aussi, les honneurs de quelques lignes :

« Un des articles du numéro d'avril mérite d'être signalé à l'attention de ceux qu'intéresse l'étude des saintes Écritures : *le Diatesseron de Tatien*, par l'abbé Martin, professeur à la Faculté de Théologie de Paris. L'article note le regain d'intérêt excité autour du Diatesseron par la publication, en 1876, d'une version latine de la traduction arménienne du commentaire de saint Ephrem. La découverte du livre de Tatien, connu seulement aujourd'hui par des fragments de seconde main, serait une des plus importantes qui aient été faites de notre temps, et elle ferait certainement époque dans la critique biblique. Une recherche dans les couvents de la Syrie, de la Mésopotamie, de l'Arménie, serait fort probablement couronnée de succès. Le Diatesseron, très peu répandu dans les églises grecques et dans les pays parlant grec, était au contraire fort connu en Syrie, où Théodoret en recueillait plus de deux cents exemplaires dans les églises du seul diocèse de Tyr. Une version

arabe du douzième siècle, existant dans la bibliothèque du Vatican, ne tardera pas à être publiée, si elle ne l'est déjà.

« L'écrivain raconte ses efforts pour retrouver un texte de l'ouvrage de Tatien dans les différentes branches de la littérature syrienne. Il distingue deux Diatesserons, l'un en usage chez les Jacobites Syriens, l'autre chez les Nestoriens; mais il est difficile, conclut-il, de prononcer sur leurs prétentions respectives à l'authenticité.

« Mais quel serait le grand intérêt de retrouver une copie originale du Livre de Tatien? L'auteur répond : « Beaucoup de ques-« tions qui tourmentent les critiques et les exégètes seraient réso-« lues par ce livre. » Il donne ensuite quelques exemples fort intéressants.

« Il appuie aussi beaucoup, et il le prouve par ses propres travaux, sur l'importance des anciens lectionnaires de l'Eglise pour l'étude critique du texte du Nouveau Testament. Les Evangéliaires manuscrits ont été négligés : c'est à peine si on a encore collationné cinq ou six évangéliaires onciaux parmi les soixante et plus qu'on connaît. Il montre enfin la grande valeur exégétique des Diatesserons de la Passion. »

Nous passons ensuite au tome Ier des *Analecta Bollandiana*, rédigés par les Pères Charles de Smedt, Guillaume Van Hooff et Joseph de Backer, S. J. (Paris, Société générale de librairie catholique, V. Palmé, 1882) :

« La présente année, 1883, marquera une date importante dans les Annales des Bollandistes. Après une interruption de quelque quinze ans, un nouveau volume des *Acta Sanctorum* a été publié, qui clôt la série d'octobre et fait faire à ce grand ouvrage, entrepris il y a plus de deux siècles, un pas de plus vers son achèvement. Depuis 1867, l'œuvre a passé par une période d'épreuves. Les ressources matérielles avaient subi une diminution considérable par la suppression de la subvention annuelle que le gouvernement belge accordait aux Bollandistes depuis la reprise de leur œuvre en 1837, et, coup beaucoup plus rude encore, la mort avait emporté cinq des six écrivains attachés à la rédaction du volume paru en 1867. Heureusement nous sommes désormais assurés que le temps des épreuves est passé, et que les Bollandistes sont entrés dans une nouvelle période d'activité féconde.

« Ils viennent, nous l'avons dit, de publier leur soixantième volume in-folio, et le soixante et unième (celui qui ouvre la série de novembre) est en grande partie prêt à mettre sous presse. En même temps, nous devons les féliciter de l'heureuse inauguration d'un nouvel ouvrage, dont le premier volume est devant nos yeux. C'est une publication trimestrielle, formant à la fin de l'année un volume de six à sept cents pages. Les *Analecta Bollandiana* doivent former une collection de documents historiques originaux; et, dans le but de faire usage des trésors manuscrits des pays en dehors de la Belgique, les Bollandistes se sont assuré la coopération de savants étrangers. Ils sont déjà pourvus de riches ressources dans les vastes collections de copies faites par leurs prédécesseurs dans leurs voyages en France, en Italie et en Germanie, avant que la tempête de la révolution française ait dispersé la majeure partie des bibliothèques monastiques de l'Europe. Bref, le principal objet des *Analecta* est de compléter les *Acta Sanctorum*, en imprimant les vies manuscrites des saints et autres matériaux qui ont rapport aux vies des saints des dix premiers mois de l'année. Cependant, comme les documents dont il s'agit sont complets par eux-mêmes, les *Analecta* sont destinés, nous n'en doutons pas, à prendre une position indépendante. Ils ne sont pas un simple supplément aux *Acta*, et ils trouveront certainement place dans mainte bibliothèque qui ne peut aspirer à posséder les soixante in-folio de la grande œuvre.

« Le présent volume des *Analecta*, entièrement composé de documents inédits, contient le martyrologe de Fulda et le catalogue des matériaux manuscrits pour servir à la vie des saints contenus dans les bibliothèques de Namur, première partie d'un catalogue général du même genre pour les diverses bibliothèques d'Europe. La majeure partie du volume est formée par un certain nombre d'anciennes Vies des saints et d'Actes des martyrs. Nous remarquons les Vies de saint Boniface, l'apôtre de la Germanie, de saint Servais, de saint Vincent, le diacre martyr, une version latine des actes arméniens du pape saint Etienne Ier, et enfin les Documents de saint Patrice, comprenant la Vie de l'apôtre de l'Irlande, d'après le Livre d'Armagh. Le texte de cette Vie est basé sur une collation du manuscrit du Trinity College, avec celui de la bibliothèque royale de Bruxelles. Le P. Edmond Hogan, S. J., a été chargé de cette partie de l'ouvrage, qui a dû être faite à Dublin; il a aussi fourni

une introduction et des notes. Cette ancienne Vie est un document de la plus haute importance pour la Vie de saint Patrice, et aucun texte complet ou correct n'en avait encore été publié.

« Nous trouvons encore dans le volume le texte grec des actes de plusieurs martyrs, toujours accompagné en regard d'une version latine. Il y a aussi un espace réservé à la revue des livres traitant de sujets connexes à l'hagiographie. Le champ des sujets contenus dans ce volume est vaste et très varié. Souvent les premiers volumes ou les premières parties d'un nouvel ouvrage ne permettent pas d'asseoir un jugement sur sa véritable valeur. Il n'est pas rare que les belles promesses du commencement ne soient tristement déçues par la suite. Mais les *Analecta*, rédigés par les dignes successeurs des Bollandistes, ne failliront pas, nous en avons la conviction intime, aux magnifiques espérances données par le premier volume, qui a déjà été accueilli avec la plus grande faveur par les principales revues historiques du Continent. »

La *Dublin Review* salue encore de la façon la plus cordiale l'apparition de la 6e édition de l'ouvrage du Père Deschamps : *les Sociétés secrètes et la Société, ou philosophie de l'histoire contemporaine*, avec une introduction de M. Claudio Jannet sur l'action des Sociétés secrètes au dix-neuvième siècle (Avignon : Seguin frères; Paris : Oudin frères) :

« Cette nouvelle édition nous arrive trop tard pour nous permettre de l'étudier longuement. L'ouvrage du Père Deschamps est classique et fait autorité dans une matière qui ne peut que fortement intéresser les lecteurs anglais. L'auteur appuie sur la différence qui existe entre les Franc-Maçonneries anglaise et continentale, spécialement dans le 3e volume, page 501 ; mais ne devons-nous pas prêter une oreille attentive aux exhortations des Papes de tous les temps, quand tout récemment les avertissements solennels partis des échafauds irlandais et les preuves mises en lumière par certaines condamnations prononcées chez nous tendent à démontrer clairement que les sociétés secrètes ont réellement franchi le Détroit? Les charges relevées contre les sociétés secrètes du Continent embrassent tous les crimes les plus horribles, et le but du Père Deschamps, en composant son ouvrage, a été de prouver au monde qu'elles sont destructives de toute religion, de toute moralité, de toute famille, de tout ordre civil, de toute propriété. De

fait, la Franc-Maçonnerie est la mère et le guide de la Révolution; elle est la cause première des plus dures persécutions, dans presque tous les Etats européens, contre l'éducation chrétienne, la religion et les vrais fondements de la société.

« L'étude de cette secte, c'est donc réellement l'étude de la philosophie de l'histoire contemporaine, et le sous-titre de l'ouvrage du Père Deschamps montre bien son but. L'épigraphe de son premier volume rappelle les paroles d'un homme d'opinion opposée, mais qui croyait à la même philosophie, M. Goblet d'Aviella, sénateur et membre du Grand-Orient de Belgique, qui s'exprime ainsi : « La Maçonnerie n'est pas un jeu d'enfants, une réunion de bons vivants, une fabrique de courtes-échelles, voire une société de bienfaisance. Elle est avant tout une sorte de laboratoire, où les grandes idées de l'époque viennent se combiner et s'affirmer, pour se répandre ensuite dans le monde profane sous une forme palpable et pratique. Nous sommes la philosophie du libéralisme. »

« Le lecteur désire sans doute connaître jusqu'à quel point l'auteur est judicieux dans sa méthode, impartial et sagace, jusqu'à quel point ses citations et ses autorités méritent la confiance. On peut donner à chacune de ces questions une réponse favorable; il est même plutôt à craindre qu'il ne soit que trop véridique. Les déclarations de plusieurs membres de l'épiscopat français, de Mgr Gay, de Poitiers, par exemple, attestent leur foi dans la loyauté et dans la valeur de ses travaux. Ses assertions, si énormes, si épouvantables qu'elles soient, reposent partout sur des preuves empruntées à la Maçonnerie elle-même, qui est particulièrement franche et hardie depuis qu'a commencé en Allemagne la persécution de Bismarck...

« La première édition de cet ouvrage a été épuisée en moins d'une année, et sa vogue ne fait que s'accroître chaque jour. La nouvelle édition a été refondue, augmentée et complétée jusqu'à nos jours par M. Claudio Jannet, disciple du feu Père Deschamps. Les additions sont dignes de l'œuvre originale, et nous devons ajouter qu'elles sont écrites dans l'esprit de l'auteur et avec le même talent critique. Ainsi, par exemple, le chapitre sur la Maçonnerie en Angleterre en reconnaît le caractère spécial, ainsi que la bienfaisance, la philanthropie et la probité des loges anglaises : « Comparer la Maçonnerie anglaise, ajoute M. Jannet, à la Maçonnerie des pays catholiques, ou seulement à la Maçonnerie de l'Allemagne, c'est

commettre une grave erreur. » Le chapitre sur les récents événements d'Irlande est très remarquable : l'auteur y fait de larges emprunts à la *Nouvelle-Irlande*, de M. A. M. Sullivan, et aux lettres du cardinal Mac-Cabe et du Saint-Père.

« L'esquisse de l'histoire de la Franc-Maçonnerie depuis les temps les plus reculés, ramenée à quatre sources principales : le Gnosticisme, le Manichéisme, les Albigeois et les Templiers, est d'une lecture fort intéressante. En résumé, l'ouvrage est un livre indispensable à consulter pour tous les détails de l'histoire des sociétés secrètes et de l'œuvre qu'elles ont accomplie en Allemagne, en Russie, en Italie, en France et dans presque tous les pays du monde ancien et civilisé. »

Je termine cette revue, peut-être un peu longue, mais qui ne me semble pas sans utilité, par un petit article, encore emprunté à la *Dublin Review*, sur le recueil de poésies de M. Jules Nollée de Noduwez, paru dernièrement chez E. Plon et Cie, et intitulé : *Excelsior*.

« Ces poésies manifestent une intention si excellente, des sentiments si généreux, le ton en est si élevé, que nous sommes véritablement au regret de ne pouvoir dire autant de bien de la forme que du fond. La plupart respirent plutôt la prose que la poésie, une prose pleine de chaleur et de sentiment, de mouvement et d'enthousiasme, il est vrai, mais où manque cet *afflatus* indéfinissable, insaisissable et divin, qui seul constitue la poésie.

« D'ailleurs M. Nollée a soin de nous en avertir dans sa *Préface sur la poésie française du vingtième siècle*, il dédaigne à dessein les règles de la versification française. Et cependant ces règles, pour la plupart du moins, ont leur origine dans les exigences de la langue, et ne peuvent être méprisées à la légère. Elles auraient, par exemple, évité à M. Nollée nombre d'alexandrins douteux et de mauvaises rimes.

« Dans son *Excelsior*, M. Nollée s'est écarté autant que possible des sentiers battus pour le choix des sujets. Dans les plus nouveaux, « aussi variés que la vie humaine », nous en trouvons de sérieux et de gais, de plaisants et de sévères, nous voyons des fables vives et alertes et des sonnets bien intentionnés. Mais dans le sonnet il n'y a pas de milieu : si ce n'est pas un diamant, ce n'est qu'un verre grossier. Beaucoup de ces poésies respirent une fraîcheur délicieuse.

Quelques-unes traitent de l'amour, mais d'un amour toujours pur, chrétien et vrai. Nulle trace de mythologie. M. Nollée ne connaît qu'un ciel, le ciel du Dieu des catholiques. C'est seulement dans l'air de ce ciel que l'âme peut déployer ses ailes et prendre son essor. Après cela, il est superflu d'ajouter qu'on peut sans hésitation mettre ce recueil dans les mains des jeunes gens, mérite qu'à l'exception de Marie Jenna, partagent bien peu de poètes français contemporains.

« Comme spécimen de la veine facile de M. Nollée, nous citerons la pièce suivante :

AU CONFESSIONNAL

RÉCIT

A Monsieur le Prince de Schiara.

Un jour, une superbe fille
De je ne sais plus quelle ville,
S'en vint à Pâque (ou bien à la Chandeleur)
Trouver son confesseur.
« Mon père, mon péché capital, c'est l'orgueil.
Chacun me fait de l'œil,
On me loue, on m'encense,
On me couvre de fleurs dans les lieux où l'on danse,
On tombe à mes genoux, chacun m'offre sa foi,
Et je n'ai plus ma tête à moi!
Je suis l'objet d'un culte, et l'on me sacre idole! »
Le bon prêtre, caché sous son grand foulard blanc,
Souriait de bon cœur, sans trop faire semblant.
« Le crime n'est pas grand. Je te crois un peu folle,
Mon enfant. » — « Folle! moi? Non? C'est ma sœur qui l'est
Depuis hier. Apprenez que l'oncle Mercadet
Par testament lui laisse une grosse fortune. »
— « Tu n'as pas une part du magot d'or? » — « Aucune. »
— « Dans ce cas, j'en suis sûr, Jeanne, à ta vanité
La chance de ta sœur apportera remède.
Et puisse la leçon te profiter! Dieu t'aide!
Car tous les amoureux vont changer de côté. »

*
* *

Le nom de Mlle Marie Jenna, cité plus haut, me rappelle un oubli que je dois m'empresser de réparer. Son dernier livre : *Mes amis et mes livres* (Paris, librairie Jules Gervais), n'a pas passé inaperçu en Angleterre, et le *Mouth* en a rendu compte en ces termes dans son numéro d'août :

«... Marie Jenna a dédié à un ami des notes sur la vie et le caractère de quelques hommes et femmes remarquables, qu'elle n'a pas connus personnellement, mais qu'elle a étudiés dans leurs œuvres. Il s'agit de gens, comme Mgr Dupanloup, Auguste Nicholas, le P. Lacordaire, Louis Veuillot, de poètes, de musiciens et de romanciers, et Mlle Jenna traite chacun de ses sujets avec tout l'esprit, la finesse et l'intelligence d'une Française instruite et bien élevée, ce qui n'est pas peu dire. Aussi personne ne doutera qu'on ne doive trouver dans ce petit livre toute la variété et l'intérêt désirables. »

Je ne puis qu'applaudir à ce jugement. Pour bien apprécier un homme public, un homme célèbre par ses œuvres, à quel meilleur critérium doit-on s'attacher qu'à ses œuvres elles-mêmes, et quel besoin a-t-on de le connaître personnellement? Quant au verdict porté sur l'auteur, il est d'une galanterie toute française, mais n'en est pas moins mérité.

R. Martin.

VARIÉTÉS

LE MAL ET LE BIEN (1)

Nous venons, tard peut-être, pour rendre à ce bel ouvrage l'hommage qu'il mérite. Mais M. Eugène Loudun est de ces écrivains dont les œuvres peuvent attendre, car elles n'ont point à craindre d'être emportées par ce vent de l'oubli qui balaye en quelques jours le pavé littéraire de tant d'éphémères productions.

Historien judicieux à qui sa foi communique la hauteur des vues, la noble justesse des aperçus, écrivain élégant et solide dont le talent a été consacré par l'Académie française, M. Eugène Loudun a voué vingt années de son existence à une entreprise qui remplit et honore une vie d'homme.

Le *Mal et le Bien* est un tableau vivant de l'humanité envisagée dans son double mouvement de perversion originelle et de perfectionnement chrétien. C'est toute une philosophie de l'histoire, fondée sur toute une philosophie du dogme chrétien.

« Il y a un rapport direct, dit M. Loudun dans l'introduction de son ouvrage, entre les révolutions qui abaissent ou élèvent un peuple et l'idée qu'il a de Dieu. Par les relations qu'un homme a avec Dieu, on connaît sa vie, et l'on peut dire quel sera son avenir : de même un peuple. »

L'auteur, on le voit, a donné à la pensée fondamentale qui a inspiré le livre une forme admirablement synthétique. Tout repose sur l'idée de Dieu. Idée de Dieu fausse ou vraie, voilà tout le paganisme et voilà tout le christianisme.

(1) *Le Mal et le Bien*, par M. Eugène Loudun, 5 volumes. Victor Palmé, éditeur.

L'homme, dès les premiers temps, voulut satisfaire ses passions; il se sépara de Dieu.

Voilà, à l'origine du monde, la chair en révolte contre l'esprit; voilà la créature séparée de son Créateur, c'est-à-dire, des sources mêmes de l'être et de la vie; voilà l'homme condamné à la douleur, aux besoins, au travail, à la décadence et à la mort. L'amour de soi et l'orgueil ont parlé à son cœur. Epris de lui même, au lieu de trouver sa grandeur dans son union la plus étroite avec Dieu, il l'a cherchée dans une folle indépendance : il s'est révolté. Dès lors, le désordre est devenu la loi de son être, et la corruption du premier couple humain a perverti l'espèce tout entière.

Telle est l'origine du mal dans le monde, et ici commencent les deux Cités, dont saint Augustin a entrepris de raconter les destinées; d'une part, la Cité du ciel, cité de la lumière, de l'amour, de l'harmonie, de la pureté, de la félicité éternelle; de l'autre, la Cité de l'enfer, cité des ténèbres, de la haine, de la discorde, de l'impureté et de l'éternelle réprobation.

Cette distinction des deux cités nous donne la clef de l'histoire de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes. Cet antagoniste du ciel et de la terre, ce combat du bien contre le mal, fait aussi bien le fond de la philosophie que de la théologie; c'est un de ces problèmes universels qui ne cesseront jamais d'intéresser et d'inquiéter l'humanité.

Comme au temps de saint Augustin, dit avec raison M. Loudun, la lutte est entre deux cités : la cité de la terre, qui ôte l'homme au vrai Dieu; et la cité fidèle, voyageuse sur la terre, où l'homme vit en vue de Dieu. « Autrefois la première s'appelait le paganisme, aujourd'hui le panthéisme; elle a changé de nom, car l'erreur prend incessamment des figures différentes; l'autre est demeurée invariable : le christianisme. »

En effet, le paganisme, l'idolâtrie, le panthéisme, sont tous termes synonymes. C'est la même erreur, qui revêt des formes différentes et qui a pour origine ces paroles de Satan à nos premiers parents : Vous serez comme des dieux.

Dans le premier volume, qui traite de l'Antiquité, M. Loudun examine la religion, la morale, la société païennes. Ce tableau atteste la main d'un maître. L'auteur, qu'on nous passe l'expression, déshabille l'antiquité, pénètre au fond de son âme, met à nu ses vices. Il ne juge que par les faits, et cite de première main, d'après

les sources où il a puisé. Tout ce qu'il dit, il le prouve, tout ce qu'il avance par conséquent ne peut être réfuté.

Il arrive souvent que les écrivains qui, voulant frapper juste, accumulent les citations, ne savent pas éviter un dangereux écueil : la lourdeur et le pédantisme. Ces défauts ne se rencontrent jamais chez M. Eugène Loudun. Sa marche est toujours libre et dégagée, et son style garde du mouvement, de la vivacité et de l'éclat. Aussi son ouvrage se lit-il avec un intérêt croissant; les transitions y sont si habilement ménagées, les diverses parties, quoique distinctes, reliées avec tant d'art entre elles, qu'il offre, en réalité, le charme qui semblait, jusqu'à ce jour, le privilège des œuvres d'imagination.

Dans certains passages, l'auteur fait, pour ainsi dire, revivre les peuples dont il décrit les coutumes et les mœurs. Nous signalerons, entre autres, les chapitres intitulés : l'*Ostracisme* et *Un jour d'élection à Rome*. M. Loudun ressuscite l'*agora* et le *forum*, reconstitue la scène, y jette les acteurs et les fait parler et agir dans un drame plein d'intérêt, de mouvement et de vie.

Nous avons été éblouis par l'éclat factice des civilisations de l'antiquité et, dans notre aveugle enthousiasme, nous n'avons pas cherché à examiner quelles faiblesses se cachaient derrière cette brillante apparence, quels vices recélaient ces sociétés quelquefois si puissantes, quelles erreurs dangereuses, quelles doctrines dégradantes et honteuses ont soutenues et propagées les plus grands esprits. M. Loudun ne s'est pas laissé arrêter par cette admiration de commande. Il a su s'affranchir de l'illusion qui a égaré tant d'écrivains modernes, fascinés par les splendeurs malsaines du paganisme. Il a ramené cette religion païenne à son vrai principe, qui est le panthéisme matérialiste, en d'autres termes, l'adoration de la nature, l'idolâtrie de la chair.

Sans doute, l'antiquité grecque et romaine nous offre parfois des aperçus élevés sur la divinité; l'idée nette de l'unité de Dieu se manifeste chez quelques philosophes et quelques poètes par des préceptes presque chrétiens. Enfin, un principe sur lequel tombent d'accord la religion du Christ et la philosophie de Platon, c'est qu'au-dessus des vicissitudes du temps et des limitations de l'espace, avant l'humanité, avant la nature, avant toute existence finie, il y a l'Etre éternel, immuable, source unique de tous les êtres, Dieu.

Mais ce Dieu supérieur, que les poètes et les hommes éclairés se figuraient vaguement, ne possédait pas tous les attributs du vrai Dieu.

« Il n'est pas meilleur, dit M. Loudun, que les divinités auxquelles il commande. Il est partial, injuste, ambitieux; Eschyle le représente jaloux de l'homme; Homère lui donne des désirs voluptueux, et le fait séduire par Junon. Jupiter, dit Euripide, médite un vaste dessein : il allume, entre les Grecs et les Phrygiens, une sanglante guerre, afin que la terre, notre commune mère, soit soulagée du fardeau d'une multitude inutile et que la puissance des Grecs soit connue de tout l'univers. Ainsi le plus insolent mépris de l'espèce humaine : soulager la terre du fardeau d'une multitude inutile, et l'intérêt exclusif d'une petite nation, voilà les pensées du Dieu souverain. C'est un Dieu dur, étroit et qui raisonne comme un chef de barbares, *cruel et Grec.* »

Cicéron, Platon, Aristote, trouvent de belles définitions, mais aboutissent tous au doute. « La plupart des philosophes, dit Cicéron, croient qu'il y a un Dieu, ce qui est très vraisemblable. » Pline est moins affirmatif encore : « Au milieu de ces contradictions, la seule chose certaine, c'est qu'il n'y a rien de certain. »

Même doute accablant en ce qui touche l'immortalité. Les plus croyants ne l'admettent qu'avec hésitation ou en y associant d'absurdes métempsycoses. Platon confine l'âme d'Orphée dans un cygne, celle d'Ajax dans un lion, celle de Thersite dans un singe. M. Loudun résume, d'une façon saisissante, les idées de l'antiquité sur l'immortalité de l'âme : « Quelques-uns la niaient, la masse n'y croyait pas, le reste en doutait. »

A une religion fondée sur le culte de la nature et des passions innées au cœur de l'homme, à une morale qui n'avait d'autre règle que l'intérêt, correspondait une organisation sociale dont l'auteur a fait un tableau d'une effrayante vérité.

Il nous montre ces sociétés païennes où l'Etat était maître absolu, où les petits et les faibles étaient livrés aux convoitises des plus forts, où les lois autorisaient l'esclavage avec ses plus effroyables conséquences, où le divorce brisait la famille et dispersait le patrimoine, où l'ostracisme frappait les meilleurs citoyens, où la légalité servait à couvrir les iniquités les plus odieuses, où le travail était maudit et pesait comme un opprobre sur une classe méprisée.

Cette peinture achevée, M. Loudun est autorisé à conclure que les Etats de la Grèce et Rome n'ont connu ni la pureté, ni le respect de l'humanité, ni l'honneur.

« Mais l'antiquité a produit de grands hommes », objecteront les

thuriféraires du paganisme. Grandeur bien relative. Ainsi que le prouve M. Loudun, ces prétendus grands hommes n'offrent qu'une vie souillée par les vices les plus détestables. Thémistocle est un ambitieux, un hypocrite, un concussionnaire. Cicéron, le père de la patrie, professe qu'un avocat peut honorablement défendre un malhonnête homme lorsqu'il y trouve son intérêt. Sénèque nous est peint par Tacite comme « un hypocrite, jaloux, envieux, avare, qui prêtait à usures énormes, épiait les testaments, circonvenait les vieillards sans enfants ».

L'histoire en mains, M. Loudun fait descendre successivement toutes ces idoles du piédestal que les classiques païens leur ont élevé. Il montre que si les philosophes, les sages, les grands esprits de l'antiquité ont su ce que c'est que la générosité, le courage, le dévouement à la patrie, à la famille, aux amis; que s'ils ont eu quelques notions abstraite et panthéistique de l'universelle fraternité du genre humain, ils n'ont pas su ce que c'est que la charité; ils n'ont pas eu cette bienheureuse « intelligence du pauvre, dont parle l'Écriture sainte; ils n'ont rien fait qui partît du cœur pour consoler, pour soulager, pour relever la misère.

« Qu'on presse, qu'on fouille les sages de l'antiquité, il y a un mot qu'on ne trouvera jamais : la *charité*, car il y a une vertu qui était ignoré du monde entier avant le Christ : l'*amour*. Leurs actions les plus belles en apparence ont toujours un point où elles sonnent creux, où retentit le gouffre de l'avide intérêt. »

Nous regrettons de ne pouvoir prolonger cette revue si instructive de l'antiquité, mais nous avons hâte d'aborder l'examen des second et troisième volumes de l'ouvrage, où apparaît dans ses magnifiques développements historiques cette incomparable vie sociale de l'Église.

Après avoir fait la lumière sur ce qu'étaient les sociétés antiques, M. Eugène Loudun nous montre ce qu'a été, dans le monde de l'esclavage et de l'égoïsme, l'apparition soudaine de la doctrine de liberté et d'amour; il raconte les combats que le christianisme a soutenus contre la dureté persistante des mœurs de la société romaine; ses efforts pour faire accepter le travail libre à l'esclavage, le mariage chaste et pur aux orgies des Césars, la liberté au despotisme que les républiques ou les tyrans de l'antiquité avaient perfectionné à l'envi pour opprimer et exploiter les faibles et les malheureux.

Le gigantesque empire qui avait vaincu et remplacé tous les empires, chancelle à son tour. La dépravation des mœurs continue ce que les guerres civiles avaient commencé ; les barbares vont faire le reste. Au milieu de ces ruines et de ces bouleversements s'avance l'Église. Formée à l'origine de quelques hommes simples et obscurs, perdus dans un coin de l'univers, elle s'accroît rapidement et se propage parmi les peuples. L'hérésie ne sert qu'à affermir ses dogmes, et la persécution à centupler ses fidèles. Ce qu'avait semé la parole de ses apôtres, le sang de ses martyrs le fertilise. L'empire le proscrivait, elle envahit l'empire ; elle intimide, étonne, subjugue les barbares eux-mêmes, et tandis que Rome succombe sous les coups d'Alaric, tandis qu'à la suite de ce prodigieux désastre, un long gémissement retentit dans l'univers, tandis que le paganisme impute à la foi nouvelle cette dernière chute, cette irréparable défaite de toutes les grandeurs du passé, les enfants du Christ opposent, à cette cité fragile qui s'était proclamée éternelle, la cité vraiment éternelle dont parle saint Augustin, cité qui ne doit s'achever que dans le sein de Dieu, mais qui va commencer sur la terre dans l'âme de ceux qui croient et qui prient.

Ce vaste et superbe tableau de la révolution pacifiquement accomplie par le christianisme appelait le pinceau d'un maître. Il fallait que la perfection de l'art répondît à la grandeur de la pensée. Cette partie de l'ouvrage de M. Loudun offre cet heureux assemblage. L'écrivain est à la hauteur de l'historien. Il est impossible de mettre plus de patience, plus d'ampleur, plus d'éloquence, plus d'érudition, au service de cette Église aujourd'hui méconnue par les peuples qu'elle a enfantés a la vie libre et honorée, pour qui elle a tout souffert, même le martyre, et qu'elle s'obstine à aimer même ingrats et persécuteurs.

L'auteur n'a pas rendu d'une manière moins saisissante les traits caractéristiques du moyen âge, qu'il nomme de son vrai nom : *la société chrétienne.*

Pendant mille ans, en effet, l'Europe fut pleinement, sincèrement, naïvement chrétienne, comme le monde antique avait été païen. « Le moyen âge, écrit M. Loudun, a une vie complète ; ce n'est pas un enfant ; il a eu sa jeunesse, sa maturité, sa décadence. Sa force est attestée par ses institutions et ses hommes : des âmes comme celles de Grégoire VII, de saint Bernard, de saint Thomas, d'Innocent III, ne sont pas des âmes d'enfant. Il a un gouvernement stable,

d'un tissu serré, où tout a sa raison d'être. Il fait de grandes entreprises, ses guerres ont pour cause les motifs les plus élevés qui puissent agir sur les hommes : la *nationalité* dans les luttes de peuple à peuple, et la religion, quand la chrétienté entière s'élance aux Croisades. Cette société ne se préoccupe pas de puériles illusions, elle a un but certain : son existence dans le présent et le salut des âmes dans l'avenir éternel. »

Les écrivains modernes ont répété à satiété que le moyen âge avait été une époque de ténèbres générales. L'analyse des principaux monuments législatifs de cette époque réfute victorieusement cette assertion mensongère. Selon la remarquable définition de l'auteur, les *Capitulaires* de Charlemagne sont la règle d'éducation d'un peuple enfant; les *Assises* de Jérusalem, la discipline d'une société adolescente; les *Établissements* de saint Louis, le code de l'homme fait. Ces derniers forment un corps de lois complet, contenant la solution de toutes les questions sociales et politiques, réglant minutieusement les rapports, les droits et les devoirs du souverain, des seigneurs et des vassaux.

Le reproche d'ignorance et d'obscurité adressé à cette société chrétienne, et par contre-coup à l'Eglise, qui l'avait formée, ne tient pas devant l'étude de l'histoire. Le clergé de la vieille France seul, sans autre énergie que celle qu'il puisait dans sa foi et dans son ardente charité, a porté pendant plusieurs siècles le fardeau immense de l'éducation nationale; il s'est si bien dévoué à ce travail, qu'avec ses seules ressources il a fait peut-être plus que ne le font les gouvernements modernes avec les budgets énormes dont ils disposent. Au milieu du chaos qu'amenèrent les invasions barbares du cinquième siècle, l'Eglise a établi un système d'éducation qui embrassait tous les âges et toutes les conditions; elle a couvert la France d'écoles et de collèges; elle a fondé de savantes universités, qui partout distribuaient à tous les degrés la science et l'instruction. Les écoliers affluaient dans ces universités; des ouvrages qui n'ont point été surpassés voyaient le jour. L'étude attentive des monuments monastiques démontre même que les écrivains classiques étaient plus généralement connus qu'ils ne le sont en France à l'heure où nous écrivons. Seulement on n'y puisait pas, comme on l'a fait depuis la Renaissance, le code de la morale et de la politique à l'usage des peuples chrétiens, et l'on était éveillé sur les dangers qui pouvaient en résulter pour les mœurs.

Quant à l'art chrétien, il a inspiré des monuments d'une majesté et d'une élégance incomparables, dont l'antiquité n'avait laissé aucun modèle, dont elle ne pouvait même pas avoir la conception.

Nous voudrions ici pouvoir entrer dans quelques détails, pénétrer à la suite de l'auteur dans ces monastères du moyen âge qu'on aime d'autant plus qu'on les connaît mieux, montrer les progrès immenses dont les sciences, les arts, le commerce, l'agriculture surtout, furent redevables à ces ordres monastiques, dont Guizot a dit « qu'ils furent les défricheurs de l'Europe ».

Nous voudrions consacrer quelques lignes à cette admirable institution de la chevalerie, issue du christianisme, inspirée par le dévouement, l'abnégation, le respect du droit, l'amour des faibles; à ces trêves de Dieu, qui arrêtaient pour de longs intervalles la fureur des combattants et protégeaient les populations désarmées et souffrantes contre les emportements de la lutte et les tentations de la victoire. Mais nous sortirions des limites de cette étude, qui ne comporte point la description complète du moyen âge. Ce que nous voulons surtout faire ressortir, c'est le caractère éminemment chrétien de cette époque. Institutions et coutumes, tout ce qui règle la vie publique et privée des nations portait l'empreinte du christianisme, s'inspirait de son esprit, appliquait ses maximes. La loi religieuse résumait toutes les autres; elle en était le principe et la fin, elle était la base du droit public, elle était l'âme du corps social.

Nous ne prétendons pas que tout fût parfait dans ce monde social. Il s'y produisait des déchirements profonds, de lamentables défaillances. L'orgueil y prolongeait ses révoltes, la volupté ses abaissements. Les souvenirs du paganisme n'étaient pas éteints, et il en subsistait des débris dans les institutions. Le droit romain, à l'aide des légistes, tendait à se substituer aux coutumes du moyen âge. Mais, malgré tout, le principe de la civilisation chrétienne restait debout, les traditions de la foi étaient vivantes au cœur des peuples, et après cette résurrection de l'esprit païen appelée la Renaissance, après cette révolte de l'orgueil humain appelée la Réforme, nous voyons se lever le dix-septième siècle, « le plus grand siècle des temps modernes, dit M. Loudun, parce qu'il est le plus religieux ».

C'est bien là en effet son véritable caractère. La religion s'unit à l'histoire et à la politique et leur prête des lumières. La philosophie, malgré ses erreurs, est toute religieuse. Pascal invoque Dieu dans

ses extases; Descartes consume sa vie à prouver Dieu; Malebranche et Leibnitz démontrent la sagesse du gouvernement de Dieu. Spinoza lui même, qui passe pour athée, voit dans l'amour de Dieu le dernier fondement de la morale. La poésie, les arts suivent ce mouvement. La littérature, malgré quelques formes païennes, est chrétienne de fond. Milton chante le *Paradis perdu*, Corneille et Racine écrivent *Polyeucte* et *Athalie*, et Lesueur peint saint Bruno.

Cette cour du grand roi, que le monde regardait ébloui, observait rigoureusement les prescriptions de l'Eglise. Bossuet, Bourdaloue, Massillon, lui parlaient comme un tribun n'oserait pas parler à ses électeurs. Louis XIV, qui n'avait dans toute son existence manqué la messe qu'une seule fois en campagne, un jour de grande marche, donnait l'exemple du respect pour les devoirs religieux. « Quelques jours avant le carême, dit Saint-Simon, qui ne manquait jamais lui-même d'aller passer quelques jours à la Trappe, près de l'abbé de Rancé, le roi tenait un discours public à son lever par lequel il témoignait qu'il trouverait fort mauvais qu'on donnât à manger gras à personne, sous quelque prétexte que ce fût, et ordonnait au grand prévôt d'y tenir la main et de lui en rendre compte. » Tout le monde, les grands seigneurs, les bourgeois, les hommes du peuple, observaient les jeûnes, les abstinences, s'approchaient des sacrements, entendaient la messe chaque jour.

C'étaient des mystiques, s'écrieront nos libres penseurs. Ce mysticisme n'empêchait point Colbert d'administrer les finances aussi bien que M. Tirard, Louvois d'organiser les armées avec autant de succès que le général Thibaudin, et Hugues de Lionne de négocier avec une habileté au moins égale à celle de M. Challemel-Lacour.

Il vint un jour où l'on parut se lasser de tant d'honneur et de gloire, où d'ignorants et d'orgueilleux novateurs jurèrent de démolir pièce par pièce, de jeter bas ce merveilleux édifice de la civilisation chrétienne, auquel avaient travaillé, depuis tant de siècles dans un commun effort, les rois et les peuples, les évêques et les Papes. Hérésies du moyen âge, matérialisme du droit romain, paganisme de la Renaissance, libre examen du protestantisme, toutes ces erreurs des siècles passés dont l'auteur du *Bien et du mal* a tracé un saisissant tableau (1), vinrent se réunir dans une négation plus audacieuse que toutes les précédentes.

(1) Nous renvoyons le lecteur au livre intitulé : *les Précurseurs de la Révolution*, qui forme la première partie du quatrième volume.

« Le mal ne s'appelle plus le paganisme, il s'appelle le panthéisme, mais c'est le même, puisque, au fond, le paganisme c'était la croyance au monde éternel, la terre seule fin de l'homme, la jouissance, son seul but, et la force, son seul droit. Le panthéisme prétend refaire la société en dehors de Dieu, sans Dieu. C'est un second paganisme. »

Il est impossible de mieux caractériser, en quelques lignes, cette puissance formidable, insensée dans ses emportements, dans ses revendications, dans ses ravages, qu'on appelle la Révolution. Que l'on approfondisse les idées, les doctrines révolutionnaires, on y trouve le fond, le principe du panthéisme.

A partir du dix-huitième siècle, les anciennes croyances sont battues en brèche dans les esprits ; la religion s'efface devant l'orgueil de la raison humaine; la société ne veut plus être libre, mais souveraine; elle écarte Dieu du trône de l'univers comme de l'empire du monde, et n'a plus d'autre guide que les lumières de l'intelligence isolées de la Révélation. Grâce à cette réaction des passions humaines contre le règne social de Jésus-Christ, la Révolution s'empare, sans difficulté, de la forteresse du pouvoir et commence aussitôt à poser les fondements de la nouvelle société païenne. Elle se jette à corps perdu dans l'imitation gréco-romaine. Après avoir incliné vers le régime spartiate avec Robespierre et Saint-Just, elle restaure la république et l'empire romain avec Bonaparte consul et Napoléon.

Cette parodie a eu sur les destinées de notre pays de fatales conséquences. Les principes originaux et constitutifs de la France ont été entamés et détruits à plusieurs égards; la substance francaise, si l'on peut s'exprimer ainsi, a été altérée, et la belle empreinte nationale est devenue à peine reconnaissable. Ce n'est pas impunément que l'on tente de pareilles expériences sur une nation qui a un passé de quatorze siècles et dont l'existence se résume dans une tradition monarchique et chrétienne. L'élévation constante de la France sous ses rois, sa mission, son apostolat, tout concourt à démontrer que la constitution si providentielle de notre patrie, constitution moins définie que tracée par la marche régulière des événements, fut essentiellement monarchique.

Le droit national n'est pas un vain mot; il correspond à une réalité, et cette réalité n'est autre que la monarchie héréditaire dans la famille de France. La guillotine n'a pas plus supprimé ce droit

national que l'empire et la république, le césarisme ou le libéralisme n'ont pu le suppléer ou le remplacer. Dix-neuf constitutions péniblement élaborées et successivement déchirées, onze révolutions depuis moins d'un siècle ont bouleversé notre malheureux pays, ont voué la France à une série d'abaissements et de chutes, à un état d'instabilité permanente, de malaise et de désordre, auxquels le rétablissement de la royauté pourra seul mettre fin.

Cette violation du droit national a-t-elle au moins pour excuses les souffrances matérielles de la France à la fin du siècle dernier? Les historiens ignorants, superficiels ou de mauvaise foi, n'ont pas manqué pour écrire ce roman des misères d'autrefois et faire dater le bonheur du peuple de 89. Dans son tableau de la France avant la Révolution, tableau où ni les avantages ne sont exaltés outre mesure, ni les inconvénients dissimulés à plaisir, M. Loudun détruit les préjugés les plus répandus dans notre génération. Il ressort, avec évidence de ce lumineux et irréfutable exposé, dont toutes les parties mériteraient d'être citées, que la révolte de 1789 ne fut point provoquée par les souffrances extérieures et matérielles de la population, mais par un mal intérieur : la peste des idées fausses et des passions longtemps excitées. « La France était prospère, les hommes étaient pervertis. Ce n'est pas parce qu'ils étaient malheureux qu'ils firent la Révolution, c'est parce qu'ils étaient méchants. »

Nous ne connaissons pas de pages plus fortement écrites que celles où M. Loudun réfute le sophisme cher aux écrivains de l'école libérale, sophisme qui consiste à distinguer entre les principes de la Révolution et ses moyens, entre 1789 et 1793. C'est parce que ses principes étaient mauvais, que ses moyens ont été détestables. C'est parce qu'elle a vu faux en 89 qu'elle s'est égarée jusqu'au crime en 93. Les illusions du début ont fatalement engendré les horreurs de la fin : tel est l'enseignement capital qui ressort avec la dernière évidence du spectacle de l'histoire révolutionnaire.

Après avoir exposé les véritables principes du bien et du mal, et en avoir retracé le développement historique et la lutte séculaire, M. Eugène Loudun a mis sous nos yeux, dans le cinquième et dernier volume de son ouvrage, intitulé : *la Société moderne*, le bilan moral, intellectuel et social de cette Révolution, à qui convient si bien l'épithète de « banqueroutière » qu'un écrivain de la *Revue des Deux-Mondes* lui décernait naguère. La société moderne est fille

de la Révolution; elle porte la peine de son origine et des poisons qui l'ont corrompue. Dans les premières années qui la suivirent, on put espérer qu'un esprit nouveau allait séparer complètement le dix-neuvième siècle de l'âge précédent.

Les grandes catastrophes politiques, en ébranlant les âmes, les existences, les opinions, avaient chassé cet esprit de légèreté, d'ironie et d'incrédulité qui s'était incarné dans Voltaire. Il fallait des idées plus graves à ces générations si tragiquement éprouvées. De là un retour presque universel aux pensées religieuses; de là les efforts tentés par de puissants esprits, par de Maistre, de Bonald, Chateaubriand, Lamennais à ses débuts, pour raviver le génie de la France.

On avait bien raison de croire que ce réveil religieux allait être le caractère du siècle qui commençait. Mais la Révolution a ouvert une brèche qui ne se ferme pas à volonté. Les masses affamées d'égalité qu'elle a déchaînées, à qui elle a enseigné que chaque bouleversement ajoute à leur bonheur, et qu'un jour pourra venir où le progrès les dispensera du travail et les affranchira de la souffrance, se sont lassées d'attendre toujours en vain la réalisation de ses imprudentes promesses.

Dans ce dernier volume, où M. Loudun s'est attaché à décrire les résultats moraux, intellectuels et sociaux de la Révolution, que de belles citations nous aurions à lui emprunter! Que de réflexions profondes! Que de passages incisifs et éloquents! Toutes les plaies hideuses de la société moderne sont dévoilées par une plume impitoyable; aucun des ravages causés par l'oubli des vérités religieuses et des pratiques traditionnelles n'échappe aux regards de l'écrivain.

C'est la famille, où l'autorité paternelle est détruite, et dont le patrimoine, fruit du labeur persévérant de dix générations, est à la disposition des hommes de loi; c'est la propriété, que le régime du partage égal soustrait aux héritiers les plus dignes pour les livrer aux oisifs et aux débauchés; c'est l'usine, où l'ouvrier isolé, abandonné à ses seules forces, devient une proie facile pour toutes les erreurs comme pour toutes les misères; c'est l'école, où l'âme de l'enfant est souillée par l'athéisme; c'est la science, qui répudie, pour un matérialisme abject, les hautes traditions de l'esprit humain. Avec quelle ironie mordante M. Loudun relève les contradictions, les erreurs et les mensonges de cette fausse science,

infatuée de ses conquêtes qui, rejetant toute méthode qui n'est point l'induction ou le calcul, affecte de ne jamais prononcer le nom de Dieu, et prétend, comme Laplace, n'avoir plus besoin de cette « vieille hypothèse, » que n'avaient point dédaignée Képler, Leibnitz et Newton.

Dans le dernier chapitre, où il étudie les résultats sociaux de la Révolution, M. Eugène Loudun fustige avec autant d'esprit que de bon sens les utopies de ces réformateurs, tels que Fourier, Saint-Simon, Brigham-Young, qui nous ont promis le ciel sur la terre, et qui ont cru naïvement qu'un changement dans la société pouvait combler l'abîme que l'expérience de tous les siècles avait reconnu entre le désir et le bonheur.

Ces utopies ont été accueillies avec d'autant plus de faveur qu'elles flattaient une des croyances les plus chères à notre époque : la foi aux progrès; mais, tandis que le vrai sens de la doctrine du progrès est d'imposer sans cesse à l'individu des devoirs nouveaux, on a cru qu'elle lui assurait des jouissances illimitées.

Des erreurs répandues dans les intelligences et des inclinations perverses auxquelles obéissent les volontés, sont nées ces divisions profondes des partis et des classes, ces convoitises et ces colères qui livrent la société aux hasards des plus sauvages revendications. Cette société marche à grands pas vers les destructions finales; elle se rapproche de la condition de la Rome païenne et court à une chute semblable, à moins que la lumière de l'évidence, les leçons de l'histoire, la voix pressante de ses malheurs ne la ramènent au christianisme. Ou le christianisme reprendra son empire dans notre vieille Europe, ou la mission de civiliser le monde passera à d'autres peuples capables d'écouter ses enseignements et d'apprécier ses bienfaits.

Ce dilemme forme la conclusion du magnifique ouvrage que nous avons essayé de faire connaître; ouvrage tout entier, inspiré par le souffle chrétien, fruit d'une conviction sincère et profonde, alliant à l'orthodoxie la plus parfaite l'érudition la plus solide et la plus sûre. On a dit du *Génie du Christianisme* que c'était le livre qui convenait à une époque de convalescence religieuse. On peut dire du *Mal et du Bien* que c'est le livre qui convient à une époque de négation religieuse.

Ce livre est un monument élevé à la gloire de l'Eglise au moment où l'Eglise est bannie de tout ce qui est social; bannie de l'Etat qui

ne cherche plus dans son autorité la consécration de la sienne propre; bannie des lois, de la famille, de l'école; bannie de partout, si ce n'est d'un coin de l'âme où l'on consent encore à lui laisser un reste de domination. C'est un arsenal où tous ceux qui ne séparent pas le salut social de l'idée de régénération par la foi chrétiennne, peuvent aller puiser des armes pour défendre et faire triompher une cause qui ne saurait compter trop de défenseurs. C'est la réponse victorieuse d'un esprit avide de justice et de vérité aux artifices des sophistes et aux déclamations des rhéteurs qui ont réussi à entraîner dans leurs erreurs une foule ignorante et crédule.

Nous n'avons pas été surpris d'apprendre que le *Mal et le Bien* pénétrait aujourd'hui dans un grand nombre de maisons supérieures ecclésiastiques. Puisse-t-il se répandre davantage, car, à la lecture de cet ouvrage dont, selon l'heureuse expression de M. Nisard, « pas une page n'est indifférente », qui est écrit d'un bout à l'autre avec une chaleur qui pénètre l'âme, où le rôle éminemment civilisateur du christianisme est mis en lumière à l'aide de preuves auxquelles la raison ne peut résister, combien d'esprits égarés ou prévenus chercheront la lumière, là où elle se trouve dans toute sa pureté, et iront demander à l'Eglise de leur ouvrir les trésors de l'éternelle et infaillible vérité?

Gabriel Ferrère.

(*Univers.*)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Lorsque, il y a deux ans, l'homme le plus populaire de son parti, aujourd'hui déjà bien oublié, disait de sa voix retentissante : l'ère des difficultés commence, il prophétisait sur l'avenir de la république. La parole de M. Gambetta se réalise de jour en jour. Par sa faute et par le concours des circonstances, la république se trouve en ce moment aux prises avec des difficultés de toute sorte. Embarras intérieurs, complications extérieures : elle a tout à la fois. Un incident récent a fait éclater la gravité d'une situation aussi précaire.

Le ministère avait-il été bien avisé en sollicitant le jeune roi d'Espagne de passer par Paris, à son retour de Berlin? Etait-ce d'une bonne politique de profiter du voyage d'Alphonse XII, pour raviver les souvenirs personnels de jeunesse qui l'attachent à la France, et contre-balancer ainsi l'influence de l'Allemagne? Il serait inutile de le rechercher. Une circonstance aurait peut-être dû détourner le gouvernement de ce projet. Le jeune roi venait d'être l'objet d'une de ces distinctions banales qui s'échangent entre souverains, et dont aucun peuple ne saurait prendre ombrage, mais qui dans l'état des esprits en France pouvait exciter la susceptibilité d'une partie de la population, ou du moins servir de prétexte à une agitation. Peut-être les ministres auraient-ils dû considérer qu'il y avait quelque imprudence à montrer à la plèbe parisienne, peu amie des rois, un roi tout récemment nommé, par l'empereur d'Allemagne, colonel d'un régiment de Uhlans caserné à Strasbourg. Peut-être auraient-ils dû se demander si cette dignité irritante, conférée à la veille du voyage d'Alphonse XII en France, ne cachait pas quelque piège dans lequel le chancelier de l'empire allemand se flattait de faire tomber la population parisienne, si facilement

surexcitable. Car en face de cette politique d'alliances que poursuit publiquement M. de Bismarck, il était assez aisé de comprendre qu'il ne pouvait lui être indifférent que le roi d'Espagne fût bien ou mal reçu à Paris. Quoi qu'il en soit, plus le ministère avait mis d'insistance à retenir le jeune souverain au passage, plus cet empressement l'obligeait à lui assurer une réception convenable.

C'était déjà fâcheux que l'on ne fût pas unanimement d'accord au sein du gouvernement sur l'opportunité de cette visite du roi d'Espagne ; mais ces dissentiments devaient recevoir d'une publicité indiscrète un caractère beaucoup plus grave. Quelle ne fut pas la surprise du public d'apprendre des journaux inspirés par le propre gendre de M. Grévy, que l'idée du voyage d'Alphonse XII à Paris venait du président du conseil et répondait beaucoup plus à des préoccupations personnelles d'ambition qu'aux intérêts du pays, que le président de la république désapprouvait cette manifestation en faveur d'un roi prévenu des attentions de l'Allemagne, enfin que le ministre de la guerre refusait positivement de s'y associer! On sut aussi que ces dissentiments tenaient à des intrigues secrètes de palais dans lesquelles M. Ferry et M. Wilson jouaient le rôle de rivaux, et M. Grévy celui de beau-père. Peut-être ces révélations, si étranges qu'elles fussent, n'auraient-elles causé qu'un émoi passager, si l'événement ne leur avait donné une importance inattendue. Il y avait là de quoi monter les têtes et servir de prétexte à une agitation de la rue. Si, en effet, M. Grévy n'avait cédé qu'aux instances de M. Ferry en consentant à recevoir Alphonse XII, si M. Thibaudin, l'homme de confiance du parti, avait refusé de paraître à la cérémonie, n'était-ce pas que leur patriotisme avait été justement blessé à la pensée de rendre des honneurs à un ami de l'ennemi de la France? Dès lors, n'y avait-il pas une raison pour les bons citoyens de s'inspirer des sentiments de ces vrais patriotes, et de protester à la fois contre la trahison des ministres du parti Ferry et contre l'injure faite par l'Allemagne à la France? C'est ce que les journaux inféodés aux intrigues de l'Elysée n'ont pas eu de peine à persuader aux meneurs toujours en quête d'occasions de tapage et de trouble.

De pareilles excitations exploitées par les fauteurs ordinaires de désordre ne pouvaient manquer de produire leur résultat. A son arrivée à Paris, le roi d'Espagne était accueilli par les huées et les sifflets de la populace; à sa sortie de l'Elysée, il était l'objet une seconde fois des mêmes injures. Tout dans la réception s'était res-

senti du désarroi dans lequel les dissentiments de plusieurs de ses membres et les intrigues de l'Elysée avaient jeté le gouvernement. Ni le président du Conseil n'avait donné d'instructions pour que les honneurs militaires fussent rendus au président de la république, comme chef de l'Etat, ni le ministre de l'intérieur n'avait fait prendre les mesures de police nécessaires pour prévenir les scènes de désordre qui ont eu lieu, et l'escorte d'honneur elle-même, mal organisée, avait contribué à augmenter le trouble par l'incertitude de ses mouvements et la chute de plusieurs cavaliers.

Dès le lendemain, un journal républicain, le *National*, tirait la moralité de ces divers incidents. « Le scandale de samedi, disait-il, n'a pas seulement prouvé ou rappelé à qui l'oublie, qu'il y a toujours dans Paris une légion du désordre prête à sortir de dessous terre au premier appel de ses chefs. Cette scène humiliante nous a donné une autre leçon, sinon plus nouvelle, du moins plus essentielle encore. Elle nous montre le désordre ailleurs que dans la rue, l'anarchie dans le gouvernement, le pouvoir divisé et miné par des intrigues qui trouvent à tous les degrés de l'échelle des honneurs, et jusqu'au sommet, des complices, des dupes et des instruments. »

Cette scène déplorable avait révélé, en effet, toute la misère de ce gouvernement républicain en proie aux plus mesquines intrigues et impuissant même à maintenir l'ordre dans une circonstance aussi importante que celle-là. Ce qu'il y avait de plus grave dans cet incident, ce n'étaient pas les griefs qu'il pouvait fournir à l'Espagne, c'était l'idée piteuse qu'il donnait de la situation politique de la France. Quel gouvernement, en effet, que celui où des parents et des amis peuvent compromettre publiquement le caractère du chef de l'Etat, le mettre en opposition avec le président du Conseil, faire servir son autorité à des manifestations injurieuses, et où l'un des principaux ministres est de connivence avec les adversaires les plus acharnés du cabinet! Quel gouvernement que celui qui n'est même pas en mesure d'assurer une réception convenable à un hôte royal, son invité, et qui se trouve pris au dépourvu par une manifestation séditieuse annoncée et organisée plusieurs jours d'avance! Quel gouvernement que celui qui fait voir à la fois l'anarchie dans le pouvoir et l'anarchie dans la rue! Dira-t-on qu'il ne saurait être solidaire de la conduite d'une partie de la population de la capitale, lorsqu'il s'est montré si incapable de protéger la dignité

de son hôte, et lorsque le chef de l'Etat s'est trouvé en quelque sorte engagé, par le fait de son gendre, dans la manifestation hostile qui se préparait? Evidemment, la responsabilité du scandale retombe sur lui.

Il est vrai que M. Grévy a été aussi empressé à présenter ses excuses que le ministère avait été négligent ou impuissant à prévenir le désordre. Malgré cela, la démarche personnelle du président de la république auprès du roi d'Espagne, la publicité qu'elle a reçue dans le *Journal officiel* ne suffiront peut-être pas à couper court aux difficultés diplomatiques. En Espagne, l'opinion a été vivement blessée de l'injure faite à l'honneur national dans la personne du roi; tous les partis s'accordent à en demander une réparation éclatante. Assurément les patriotes énergumènes qui sifflaient le jeune colonel honoraire de Uhlans ne se doutaient pas qu'ils soulevaient une grave question de droit international en recevant de cette façon un chef d'État. Cet incident a été l'occasion, en Espagne, d'une crise ministérielle. Il paraît bien que les dissentiments qui ont amené cette crise remontaient à une époque antérieure au voyage du roi Alphonse; mais l'aventure de la gare du Nord à Paris l'a précipitée. M. le marquis de la Vega de Armiso, ministre des Affaires étrangères, qui avait conseillé le voyage, s'est trouvé en désaccord avec plusieurs de ses collègues sur l'étendue des réparations dues par la France à l'Espagne et à son roi, et sa retraite a amené la dislocation du ministère Sagasta. Quoique étranger au malencontreux voyage d'Alphonse, le futur cabinet, quel qu'il soit, pourrait difficilement considérer l'affaire comme terminée. L'amour-propre national reste engagé. Le moins serait d'exiger la publication au *Journal officiel* des paroles prononcées devant le roi par M. Grévy pour le prier de ne pas confondre le gouvernement et la France avec une poignée de misérables.

La retraite du général Thibaudin a été une première satisfaction donnée à l'Espagne. En s'abstenant de paraître à la réception, le ministre de la guerre, cher aux radicaux, semblait avoir autorisé la manifestation dirigée contre le roi Alphonse. Ne pouvant exiger le châtiment de tous les insulteurs, c'était assez pour le gouvernement espagnol d'obtenir la disgrâce du principal instigateur de l'offense. Les organes officieux du ministère n'ont pas voulu avouer la véritable cause de la retraite du ministre de la guerre, de peur que le cabinet n'eût paru trop céder aux exigences de l'Espagne. Néan-

moins cette démission approuvée de M. Grévy, imposée au général Thibaudin par le président du Conseil ne peut avoir d'autre cause. Des rivalités existaient sans doute entre l'allié de M. Wilson et M. Jules Ferry; souvent aussi par ses attaches avec l'extrême gauche, par son opposition sourde, le général Thibaudin avait été un embarras pour le ministère, mais sans un motif aussi impérieux que la nécessité de donner satisfaction à l'Espagne, M. Ferry n'aurait pas osé prendre sur lui d'accomplir ce petit coup d'État ministériel à la veille de la rentrée des Chambres. D'autant plus que la mesure d'autorité prise à l'égard du ministre de la guerre expose le président du Conseil aux représailles du parti radical qui avait en lui son homme. Déjà les récriminations les plus vives se sont élevées au sein de la presse intransigeante. On a proclamé le général Thibaudin le défenseur de la Constitution, le gardien de l'honneur national, le type du patriotisme, le sauveur de la république; on l'a représenté comme sacrifié aux rancunes de la réaction et même aux ambitions du parti orléaniste dont M. Ferry serait devenu l'instrument. Tous les journaux d'extrême gauche ont publié en son honneur une sorte de manifeste qui est une véritable demande de mise en accusation du ministère; il n'est plus question que d'adresses, de meetings, voire de « punch d'indignation » à propos de la démission forcée du citoyen ministre de la guerre. Son remplacement par le général Campenon n'a fait qu'exaspérer davantage les radicaux. Si M. Ferry et ses collègues ont apaisé l'amour-propre national espagnol en obligeant le général Thibaudin à donner sa démission, ils se sont créé de graves embarras avec la gauche avancée qui avait dans ce singulier ministre de la guerre, un ami, un homme de confiance.

Malheureusement pour le cabinet il ne sera pas difficile à ses adversaires de rattacher l'affaire du général Thibaudin à celle du Tonkin qui est la grosse pierre d'achoppement de la politique de M. Ferry. Dans le conseil des ministres, en effet, le ministre de la guerre n'a cessé de contrecarrer l'action du président en refusant d'envoyer de nouvelles troupes au Tonkin sans l'assentiment des Chambres. Il s'est donné le rôle de strict observateur de la Constitution, dont M. Ferry était disposé à faire aussi bon marché au Tonkin qu'en Tunisie. C'est un mérite aux yeux de la gauche qu'il sera aisé de changer en grief contre le président du Conseil. Il est vrai que la tournure favorable des affaires au Tonkin pourrait ôter

beaucoup d'intérêt à cette question, si souvent agitée dans les journaux, de la convocation anticipée des Chambres. Les dernières nouvelles annoncent, en effet, le succès de nos troupes, la retraite des Pavillons-Noirs, une convention conclue à l'instigation du commissaire général civil M. Harmand, pour assurer l'exécution de la clause la plus importante du traité de Hué. Ce sont là d'heureuses circonstances pour le ministère Ferry; elles lui permettront de répondre aux reproches de ses adversaires, en montrant les progrès accomplis au Tonkin, et si on l'accuse d'avoir fait la guerre, en dépit de la Constitution, il pourra se justifier en annonçant que l'œuvre de pacification et de réorganisation touche à sa fin. Mais ces bonnes nouvelles sont-elles définitives? Ne sont-elles pas exagérées? D'ailleurs la situation est loin d'être réglée avec la Chine. Elle n'a point encore ratifié le traité de Hué; bien plus elle continue à garder un silence équivoque vis-à-vis de la France, et son ambassadeur à Paris n'a pas encore été mis à même de formuler au nom de son gouvernement une réponse au *memorandum* du cabinet français. Il n'y a point de doute que la Chine ne compte sur l'opposition que M. Ferry et ses collègues rencontreront à la Chambre au sujet de la question du Tonkin, peut-être même sur la chute du ministère, pour régler sa conduite vis-à-vis de la France. Les petits succès du Tonkin pourraient donc bien ne pas laisser le dernier mot au cabinet.

Plus on voit la république aux prises avec des difficultés de toute sorte, plus on voudrait espérer en la monarchie, et croire encore que la mort de M. le comte de Chambord n'a pas fait perdre à la France tout espoir de salut par le retour aux véritables principes d'ordre et de stabilité. Malheureusement la politique républicaine continue de produire ses fruits. L'esprit public se pervertit de plus en plus. Les idées d'égalité en pénétrant dans les masses ont développé tous les mauvais instincts, tous les mauvais désirs, et répandu partout un esprit d'indépendance et de désordre qui n'est rien moins que favorable à une restauration monarchique. La démagogie gagne tous les jours en force. Les dernières élections partielles ont été tout à l'avantage du radicalisme. La république opportuniste perd de plus en plus de terrain; les masses vont aux opinions les plus avancées et à ceux qui les représentent. Toutes les haines, toutes les convoitises se font jour dans ces suffrages insensés qui, entre deux candidats, s'attachent presque invariablement au plus mauvais,

au plus violent. La passion seule fait aujourd'hui les élections.

Les excès de la république, les maux dont elle menace la France devraient au moins éclairer les esprits sur les conditions d'une véritable restauration monarchique. On continue à discuter sur ce point, comme si l'expérience, à défaut de principes communs, n'était pas faite pour produire l'unanimité de sentiments chez tous ceux qui se disent royalistes. Les organes de l'ancien parti orléaniste laissent trop voir que leur idéal est resté le régime de Louis-Philippe. Le *Figaro* n'a-t-il pas été jusqu'à dire que le comte de Paris ne pouvait être que le roi de la Révolution? La monarchie dont la France a besoin n'est pas cette monarchie bâtarde de Juillet, cette monarchie des principes de 89 qui ne peut assurer ni l'ordre, ni la paix. Les différents essais du parlementarisme n'ont servi qu'à préparer les voies de la république. Il faut à la France une monarchie chrétienne et forte qui la fasse sortir de la Révolution, une monarchie qui abdique les erreurs du libéralisme et restaure dans sa base le principe d'autorité, une monarchie qui renouvelle autant que le comportent la situation et l'état des esprits, l'ancien ordre social chrétien, qui a été la loi séculaire de la France, sa constitution traditionnelle.

C'est vouloir que M. le comte de Paris soit réellement le restaurateur du trône que de lui demander de s'inspirer du plan de monarchie chrétienne tracé par le comte de Chambord et de s'appliquer à reproduire dans son gouvernement le modèle national. Ceux qui l'engagent à se faire simplement le continuateur de son grand-père, ou à reprendre la suite du septennat, le poussent dans une voie fatale où ont sombré successivement le gouvernement de Juillet et le régime du 24 mai. Tous les Français que dégoûtent les excès de la république et qui désirent réellement le salut de leur pays devraient s'entendre pour vouloir la même monarchie, la seule qui, par son caractère et son institution, offre des garanties de bien et de durée. Au milieu des discussions de journaux, M. le comte de Paris croit devoir garder un silence prudent. Si c'est pour mieux réfléchir et s'il comprend vraiment la mission dont l'investit la mort de l'auguste exilé de Frohsdorf, il saura discerner de quel côté sont les faux principes et les conseils dangereux qui sont la perte des gouvernements. Mais que de fâcheuses appréhensions, que de doutes n'inspirent pas les antécédents de sa famille, les préjugés de son éducation, les doctrines suspectes de son parti!

En attendant que Dieu inspire le prince à qui sont confiées les destinées de la patrie et que la république, par ses fautes et ses excès, ramène la monarchie, le mal continue à progresser d'une manière inquiétante. L'odieuse loi scolaire inventée par la franc-maçonnerie fait partout des ravages; elle provoque, il est vrai, de courageuses résistances de la part des familles, de nobles rébellions chez les enfants; mais les effets de cette déchristianisation lente de la jeunesse ne s'en produisent pas moins sûrement. La guerre au clergé continue également. On dit bien que le gouvernement aurait promis à Rome de revenir sur les suspensions de traitements dont il a déjà frappé un si grand nombre de prêtres; mais jusqu'ici les faits n'ont guère confirmé les promesses, et c'est toujours de la part de l'administration la même hostilité, la même malveillance envers le clergé. En même temps la licence inouïe de la presse complète l'œuvre de la politique républicaine; l'impiété coule à pleins bords dans les masses, la haine de Dieu et de la religion est enseignée tous les jours par mille organes infects de publicité qui se répandent jusque dans les villages et parmi les enfants, et détruisent toute foi, en même temps que toute honnêteté dans les âmes.

Mais la France n'est pas seule à souffrir de l'esprit mauvais du siècle. Partout la guerre à la religion est déclarée, partout l'Eglise souffre et est persécutée. Pour obvier à tant de maux, le Souverain Pontife vient de recourir à un remède extraordinaire. Non content de poursuivre des négociations avec les gouvernements pour obtenir d'eux quelque soulagement à la triste situation de l'Eglise au sein des Etats, Léon XIII a adressé au monde catholique un appel solennel. Il invite tous les chrétiens à réciter le Rosaire, pendant un mois, en donnant à ces pieuses supplications une solennité particulière. Sa lettre, digne du grand acte auquel il convie l'Eglise, digne de la Mère de Dieu, en qui il cherche le secours, rappelle éloquemment que toutes les grandes victoires sur l'hérésie et l'infidélité ont été obtenues par la prière à Marie, par le Rosaire.

« Cette piété, si grande et si confiante envers l'auguste Reine des cieux, dit le Saint-Père, a toujours brillé avec plus d'éclat lorsque la diffusion des erreurs, ou l'excès de la corruption des mœurs, ou les attaques d'adversaires puissants ont semblé mettre en péril l'Eglise militante du Seigneur. L'histoire ancienne et moderne et particulièrement les saintes annales de l'Eglise attestent les supplications publiques et privées adressées alors à la Mère de Dieu, et

les secours accordés par elle, et la paix et la tranquillité publiques rendues par l'intervention de la puissance divine. De là, ces titres magnifiques par lesquels les peuples catholiques l'ont saluée en l'appelant l'Auxiliatrice, le Refuge et la Consolatrice des Chrétiens, la Reine des Armées, Notre-Dame des Victoires, Notre-Dame de la Paix. Et, entre tous ces titres, il faut particulièrement rappeler ce titre solennel de Notre-Dame du Rosaire qui consacre à tout jamais les insignes bienfaits dont lui est redevable le nom chrétien.

« Aucun de vous n'ignore, Vénérables Frères, quels tourments et quels deuils apportèrent à la sainte Eglise de Dieu, vers la fin du douzième siècle, les hérétiques albigeois qui, derniers rejetons de la secte des Manichéens, couvrirent le midi de la France et d'autres pays du monde latin de leurs pernicieuses erreurs, et tentèrent même de les faire triompher par le fer et le sang en portant partout la terreur de leurs armes.

« Contre ces ennemis redoutables, le Dieu de miséricorde suscita, vous le savez, un saint, l'illustre père et fondateur de l'ordre dominicain. Ce héros, grand par l'intégrité de sa doctrine, par l'exemple de ses vertus, par ses travaux apostoliques, entreprit courageusement de combattre pour l'Eglise catholique, non par la force, non par les armes, mais avec la seule puissance de cette prière que, le premier, il a institué sous le nom du saint Rosaire, et que, par lui et par ses disciples, il a propagé en tous lieux. Eclairé par une intuition divine, il comprenait que cette prière serait l'instrument de guerre le plus puissant pour vaincre les ennemis de l'Eglise et terrasser leur folle impiété. C'est ce qui est arrivé. En effet, l'usage de cette prière ayant été répandu et pratiqué suivant les instructions et l'institution du saint Patriarche, la piété, la foi, la concorde refleurirent, les entreprises des hérétiques échouèrent et leurs artifices furent déjoués ; enfin, beaucoup d'égarés revinrent à la vie de la foi, et la fureur des impies fut domptée par les armes des catholiques qui durent repousser la force par la force.

« L'efficacité et la puissance de cette prière ont été aussi expérimentées au seizième siècle, alors que les armées innombrables des Turcs étaient à la veille d'imposer le joug de la superstition et de la barbarie à presque toute l'Europe. Dans ce temps, le Souverain Pontife, saint Pie V, après avoir réveillé chez tous les princes chrétiens le sentiment de la défense commune, s'attacha surtout et par tous les moyens à rendre propice et secourable au nom chrétien la

toute-puissante Mère de Dieu, en l'implorant par la récitation du Rosaire. Ce noble exemple offert en ces jours à la terre et aux Cieux rallia tous les esprits et persuada tous les cœurs. Aussi les fidèles du Christ, destinés à verser leur sang et à sacrifier leur vie pour le salut de la Religion et de leur patrie, marchaient, sans souci du nombre, aux ennemis massés non loin du golfe de Corinthe, pendant que les invalides, pieuse armée de suppliants, imploraient Marie, saluaient Marie, par la répétition des formules du Rosaire et demandaient la victoire pour ceux qui combattaient. La Souveraine ainsi suppliée ne resta pas sourde, car l'action navale s'étant engagée auprès des îles Echinades, la flotte des chrétiens, sans éprouver elle-même de grandes pertes, remporta une insigne victoire et anéantit les forces ennemies.

« C'est pourquoi le même Souverain et saint Pontife, en reconnaissance d'un bienfait si grand, a voulu qu'une fête en l'honneur de Marie Victorieuse consacrât la mémoire de ce combat mémorable, Grégoire XIII a consacré cette fête en l'appelant fête du Saint-Rosaire.

« De même, dans le dernier siècle d'importants succès furent remportés sur les forces turques, soit à Temeswar en Pannonie, soit à Corcyre, et ils coïncidèrent avec des jours consacrés à la Sainte Vierge Marie et avec la clôture des prières publiques célébrées par la récitation du Rosaire. Ce qui engagea Notre prédécesseur Clément XI à étendre à toute l'Église, en signe de reconnaissance, la célébration de la solennité du Rosaire. »

Cette grande leçon d'histoire et de piété, cette invitation solennelle à la prière, ont été entendues de tout le monde catholique. Partout les évêques ont répondu à la voix du Pasteur suprême, partout les fidèles se sont empressés de concourir à ces supplications extraordinaires ordonnées par le Souverain Pontife pour les besoins de l'Église et des âmes. Ce n'est pas en vain que le Pape rappelle que la Sainte Vierge est toute-puissante contre les ennemis de l'Église. Le monde chrétien a éprouvé à plusieurs reprises l'efficacité de ce secours et contre les hérésies et contre les incursions musulmanes. Or, ainsi que l'observait Léon XIII dans sa lettre aux évêques d'Autriche, à l'occasion du deux centième anniversaire de la délivrance de Vienne, « il n'y a de changé que le nom des ennemis, et le genre de leurs attaques. » Aujourd'hui, c'est la Révolution qui, sous divers noms et avec le concours de la science et de la politique

athées, menace l'Église; c'est d'elle que viennent tous les maux dont souffrent la religion et la société. L'Auguste reine du ciel saura bien en triompher aussi. L'Église qui l'invoque solennellement sentira encore sa protection. Déjà la prudence de Léon XIII a obtenu quelques adoucissements aux épreuves dont l'Église est affligée. Grâce à l'accord conclu entre le Saint-Siège et la Russie, la Pologne catholique a vu la rentrée triomphale de la plupart de ses évêques déportés en Sibérie; l'Allemagne se relâche de sa rigueur envers l'épiscopat et le clergé, et tend de plus en plus à faire la paix avec Rome; il n'est pas jusqu'à la France où la persécution ne commence à reculer devant la fermeté du Pontife. Ce que la diplomatie a commencé, la prière l'achèvera. Ce recours extraordinaire du Vicaire de Jésus-Christ à la toute-puissance divine permet d'espérer que l'Église n'est pas loin de remporter par Marie une nouvelle victoire de Lépante contre la Révolution. C'est un premier gage de triomphe que ce magnifique mouvement national qui a amené aux pieds du Pape cinq mille prêtres italiens conduits par trente-cinq évêques et à leur suite trente mille laïques, venus pour protester de leur fidélité et de leur dévouement inébranlables au Pontife-Roi. A ces éloquentes démonstrations Léon XIII a répondu par une haute affirmation des bienfaits de la papauté envers l'Italie et le monde, et par une revendication calme mais forte de ses droits, qui sont aussi ceux des catholiques du monde entier et dont il faudra bien que l'Europe finisse par tenir compte.

Arthur Loth.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

11 *septembre.* — La Sacrée Congrégation de la Propagande adresse aux évêques et archevêques américains une circulaire les invitant à se rendre à Rome au mois de novembre, pour assister à une conférence préparatoire au concile qui aura lieu à Baltimore. Les ordres religieux établis en Amérique sont invités à envoyer des représentants à cette conférence qui a pour but de régler des questions disciplinaires.

12. — Trentième congrès des catholiques à Dusseldorf... Voici les différentes résolutions qui ont été votées à l'unanimité dans cette importante assemblée :

« 1° Il est de la plus haute importance de s'occuper de l'Œuvre de la Sainte-Enfance dans l'intérêt des malheureux enfants païens abandonnés.

« 2° Il faut ranimer le zèle des catholiques pour la conservation et la reconstruction des sanctuaires de la Terre-Sainte, et coopérer à l'Œuvre de l'Association du Saint-Sépulcre.

« 3° Il est nécessaire d'aider la mission catholique allemande à Constantinople.

« 4° Il faut soutenir l'Association de Saint-Boniface (œuvre scolaire) et les associations pour le développement de la pratique de la première sainte communion.

« 5° On recommande les conférences de Saint-Vincent-de-Paul au zèle des membres.

« 6° Le congrès désapprouve les mesures arbitraires prises par certaines communes à l'égard des sœurs de Charité et de l'enseignement, en conséquence des lois de mai. Il engage ses membres à s'efforcer de rétablir l'ancien ordre de choses ou à améliorer, dans les mesures du possible, l'état actuel.

« 7° Il faut combattre énergiquement le vice de l'ivrognerie au moyen des influences religieuses et morales, l'établissement de sociétés de tempérance et la propagation d'écrits faisant ressortir les funestes conséquences de ce vice.

« 8° Il est utile de fonder des institutions de charité pour la classe des déshérités de l'intelligence, des individus frappés d'idiotisme.

« 9° Il est bon, dans la restauration des églises, de rétablir l'unité du style.

« 10° Il est nécessaire de soutenir l'Œuvre des candidats à la prêtrise qui sont pauvres au moyen de bourses.

« 11° Il faut soutenir l'Œuvre de Saint-Raphaël, qui a pour but de fournir des soins religieux aux émigrants, ainsi que de la protection dans leurs lieux d'embarquement et d'arrivée.

« 12° Il faut par tous les moyens, et surtout par l'exemple personnel, favoriser l'observation du repos dominical.

« 13° Il faut que tous les catholiques unissent leurs efforts pour le rétablissement de la paix religieuse en Allemagne ; ils doivent, tout en n'ayant confiance qu'en Dieu et en se soumettant aux volontés du Saint-Père, faire nécessairement la chasse au mal religieux, social, économique et pédagogique qui résulte des mesures prises contre les associations religieuses.

« 14° Il faut soutenir les missions orientales, afin de témoigner de la sorte de sa reconnaissance pour l'acte de la délivrance de Vienne de l'invasion des Turcs.

« 15° Il faut favoriser le développement du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise.

« 16° Il faut aider à la construction de l'église catholique de Saint-Sébastien, à Berlin, dans l'intérêt des ouvriers catholiques pauvres de cette paroisse.

« 17° Il est nécessaire d'élever une église votive à la sainte Vierge, à Hambourg, pour obtenir la paix religieuse.

« 18° Le congrès considère la solution de la question sociale impossible sans une coopération de l'État et de l'Église, et croit utile de voir la législation favoriser la création d'organisations corporatives, mais en dehors de tout patronage de la bureaucratie. »

13. — Des troubles sérieux éclatent en Croatie.

Les protestants allemands fêtent, à Wittemberg, le quatrième anniversaire de la naissance du trop célèbre Luther. L'empereur d'Allemagne s'y fait représenter par le prince impérial qui dépose une couronne de laurier sur la tombe du *moine apostat*.

14. — Le second décret de décapitation de la magistrature française, signé par M. Jules Grévy, frappe cent quatre-vingt-dix conseillers de Cours d'appel, huit présidents de tribunaux de première instance, douze membres des tribunaux de première instance de la Seine et un avocat général près la Cour d'appel de Toulouse. Total : deux cent onze victimes.

15. — Le marquis Tseng, ambassadeur de Chine à Paris, et M. Jules Ferry discutent un *memorandum* rédigé de concert par MM. Ferry et Challemel-Lacour.

16. — Assemblée générale de la presse monarchique et catholique des départements. On y affirme plus que jamais la nécessité de grouper, de maintenir et de fortifier les forces du parti monarchique héréditaire et traditionnel représenté par M. le comte de Paris.

17. — Le général Brièt est envoyé en mission à Hong-Kong, et est remplacé dans son commandement par le colonel Bichot.

18. — Un service solennel est célébré dans la chapelle du château de Chambord pour le repos de l'âme de Henri V.

19. — Ouverture de la session parlementaire à la Haye.

Les socialistes essayent de faire une manifestation en faveur du suffrage universel au moment où le roi sort du palais législatif.

Un décret du khédive fixe les dates des élections au Conseil législatif et à l'Assemblée générale.

20. — Visite de M. Gladstone à la Cour de Danemarck. Cette visite donne lieu à divers commentaires en Allemagne et à Vienne, et produit une grande sensation dans les cercles politiques.

21. — Treizième anniversaire de la sacrilège occupation de Rome par l'armée italienne. Le maire de Rome, des délégués du Conseil municipal et de la garnison déposent une couronne sur la tombe de Victor-Emmanuel, et se rendent ensuite à la porte Pie. Le tout se termine par un discours du maire acclamant le roi et l'Italie.

22. — M. Félix Faure, député du Havre, est nommé sous-secrétaire d'État aux Colonies.

23. — Réponse de l'épiscopat autrichien à la lettre adressée par le Saint-Père à Mgr l'Archevêque de Vienne, à l'occasion du deux-centième anniversaire de la délivrance de Vienne des armées turques, en voici la traduction :

« Très Saint-Père,

« En ce jour d'impérissable mémoire où, il y a deux siècles, Vienne, l'auguste capitale de l'empire d'Autriche, fut délivrée, après soixante et un jours, du terrible siège des Turcs, grâce aux efforts persévérants de l'armée impériale et des princes chrétiens, parmi lesquels le roi Jean III de Pologne est illustre entre tous, et fut rendue, Dieu aidant, à l'auguste et pieux empereur Léopold Ier, ami de la justice et de la paix; en ce jour, disons-nous, nous devons plus que jamais adorer les desseins de la Providence divine, qui dispose toutes choses avec sagesse pour le salut des hommes, en confondant les projets des impies, et qui se manifeste souvent de telle façon que l'on ne peut s'empêcher de s'écrier : « Voilà l'œuvre du Seigneur, et cette « œuvre est un prodige à nos yeux. » Un prodige, disons-nous, et avec raison. En effet, bien que le comte Ernest Rüdirer Starhemberg, fils très fidèle de l'Eglise et de la patrie, et avec lui ses vaillants compagnons d'armes, ainsi que les citoyens zélés et le clergé, à l'exemple de l'évêque de Vienne, Emeric, et surtout de celui de Neustadt, Kollonitsch, dont la mémoire restera immortelle, fussent fermement disposés à défendre la capitale jusqu'à leur dernier souffle, celle-ci cependant, attaquée d'un côté par les furieux assauts des Turcs, repoussés jusque-là autant de fois qu'ils s'étaient renouvelés, et, de l'autre, ébranlée par de fréquents tremblements de terre, aurait immanquablement succombé si le fameux chef des Turcs, Kara Moustafa, non moins avide de domination et d'honneurs que de richesses et ennemi acharné du nom chrétien, avait renouvelé l'attaque pendant les derniers jours du siège, c'est-à-dire avant que l'armée alliée, qui avait encore de graves obstacles à surmonter, pût venir au secours de la ville de Vienne, réduite aux dernières extrémités. Or, l'ennemi connaissait la condition des assiégés, et c'est par la volonté de Dieu qu'il ne lui fut pas donné de prendre

la ville, dont les habitants auraient subi ou la plus cruelle des morts, ou la plus dure des servitudes.

« Mais le Seigneur Dieu des miséricordes, vers lequel s'élevaient d'incessantes prières, avait disposé et voulut que, le 12 septembre, c'est-à-dire le jour même où l'on célèbre la fête de la divine Providence, il fût mis fin au siége de Vienne et que la très glorieuse victoire remportée grâce au secours de la Reine des cieux fût un sujet de joie, non seulement pour les habitants de Vienne et de l'empire d'Autriche, mais pour tous les chrétiens, car nul n'ignorait combien de maux auraient résulté pour l'Eglise de Jésus-Christ de l'accroissement qu'aurait pris la domination des mahométans, si obstinés à la destruction du nom chrétien.

Innocent XI, appelé à régir l'Eglise de Dieu, homme éminent, détestant l'iniquité et aimant la justice, avait vu mieux que tout autre ces périls qui menaçaient la chrétienté de la part des Turcs, et, avec une admirable prudence, il n'avait rien omis de ce qui pouvait conjurer un aussi grand mal.

« En effet, ne cessant d'exhorter avec autant de douceur que de force les princes chrétiens à la concorde, il avait fait tout son possible pour que, unis étroitement, ils marchassent contre l'ennemi commun, Il avait aidé de ses conseils et de ses secours le roi de Pologne, Jean Sobieski, et en particulier aussi l'auguste empereur Léopold, qu'il chérissait vivement, et il avait pris tellement à cœur le salut de l'Autriche, que les Romains se firent gloire, à juste titre, d'attribuer la victoire aux prières et aux larmes du Pontife. Aussi faut-il mentionner en premier lieu le Pape Innocent XI parmi ceux dont les noms brillèrent alors et brilleront à jamais du plus vif éclat.

« C'est pourquoi, nous, humblement soussignés, cardinaux, évêques et prélats de l'Autriche, réunis à Vienne pour célébrer solennellement le deux centième anniversaire de la délivrance de cette capitale, nous proclamerons avec allégresse l'honneur et la gloire du Dieu tout-puissant, qui accorda la palme de la victoire, et du fond de notre cœur nous adorerons sa bonté et son immense miséricorde ; mais, en même temps, notre reconnaissance et nos prières se répandront au pied des autels pour ces hommes illustres qui ont si bien mérité de la ville impériale, heureusement défendue et délivrée, et en premier lieu pour le Souverain Pontife Innocent XI, dont la mémoire est et restera toujours un objet de bénédiction,

« En cette heureuse occasion, ce n'est pas tant le devoir, si doux qu'il soit, que nos cœurs mêmes qui nous attirent vers ce Siège Apostolique pour attester au meilleur des pères les sentiments inviolables de notre filiale piété.

« Considérant, en effet, combien difficile et pénible est le gouvernement de l'Eglise universelle, surtout à notre époque; connaissant les graves et nombreuses angoisses qui assiégent le Trône de saint Pierre; sachant quels soucis et quelles douleurs accablent le cœur paternel de Votre Sainteté, nous nous flattons de l'espérance de vous offrir, Très Saint-Père, quelque sujet de consolation et de joie par l'affirmation et la promesse de notre union très étroite avec le Vicaire de Jésus-Christ dans une foi, une espérance et une charité communes, et par notre résolution de nous dévouer de tout notre pouvoir à étendre la foi catholique et à procurer le salut des âmes.

« Confiants dans cette parole de Jésus-Christ : « Si vous demandez quelque

« chose en mon nom à mon Père, il vous l'accordera », nous prions et nous ne cesserons de prier ardemment le Dieu tout-puissant de conserver, de défendre et de rendre heureux ici-bas notre Pontife suprême, et de ne pas le livrer à la merci de ses ennemis; et notre joie sera vraiment parfaite s'il plaît à Dieu d'exaucer nos prières.

« Daigne Votre Sainteté, nous l'en supplions humblement, accorder dans sa bonté la Bénédiction Apostolique à nous, prosternés à ses pieds, et aux fidèles commis à nos soins. »

24. — L'empereur d'Allemagne nomme le roi d'Espagne colonel honoraire du régiment de uhlans schleswig holstinois, n° 15, actuellement en garnison à Strasbourg. Cette nomination excite, en France, une vive agitation qui se traduira bientôt par des scènes regrettables, au retour du roi d'Espagne dans ses États.

25. — L'exécution des magistrats se poursuit. C'est aujourd'hui le tour des tribunaux de première instance. Le troisième mouvement judiciaire comporte cent soixante-trois mises à la retraite ou révocations.

26. — Guidés par plus de trente archevêques et évêques, près de cinq mille prêtres, représentant tous les diocèses de la péninsule italique, sont reçus en audience solennelle par le Saint-Père. Son Eminence le cardinal Alimonda, archevêque de Turin, président du pèlerinage, donne lecture, au nom de tous les assistants, de l'adresse suivante :

« Très Saint-Père,

« La consolation qu'il plaît à Dieu d'accorder à l'Eglise, en notre siècle, par l'union intime de l'épiscopat catholique avec le Saint-Siège, est assurément bien douce et souverainement importante. Jamais on ne vit un tel dévouement, une si ferme et si belle concorde des évêques avec le suprême Hiérarque.

« Si, d'un côté, le catholicisme est maintenant en butte, de la part du monde, à de cruelles épreuves, à d'indicibles assauts de haine et de fureur, il faut avouer, de l'autre, que la compensation qui lui vient de la Providence, est aussi extraordinaire et unique.

« Quant à l'épiscopat italien, il n'est inférieur en cela à celui d'aucune autre nation. Vous pouvez, Très Saint-Père, fixer sûrement le regard sur les deux cent soixante sièges épiscopaux et plus encore, que l'Italie possède. Sur chacun d'eux Vous trouvez le pasteur qui reconnaît en Vous le Vicaire de Jésus-Christ, qui Vous aime et Vous vénère non moins sincèrement que ne le ferait un évêque des temps apostoliques. Vous voyez même parmi les pasteurs de ces diocèses comme une affectueuse émulation pour adhérer à Votre autorité suprême, pour Vous saluer, avec la parole de saint Bernardin, comme leur Prince à eux tous : *Princeps episcoporum*.

« Telle est la joie vive et profonde que Vous procure notre patrie. Lorsque parfois, au spectacle des discordes morales qui affligent l'Italie, j'ai dû m'affliger et pleurer, je n'ai pas trouvé de meilleur motif de consolation pour essuyer mes larmes que celui de ce prodige d'union ; et je me suis dit : Si les fils d'une Italie non catholique abreuvent d'immenses douleurs le

Saint-Siège, les pasteurs de l'Italie, couvrant de leur manteau tant d'égarés, offrent au Pape un sujet de joie et d'allégresse.

« Une voix sinistre s'est élevée pour troubler cette sainte allégresse. On a dit que si l'épiscopat était uni intimement au Vicaire de Jésus-Christ, il n'en était pas de même du clergé inférieur; et l'on a imprimé en Italie, on a propagé par la voie des journaux l'audacieuse invitation à notre clergé *d'abandonner le Pape, de créer comme un désert autour du Vatican.*

« Mais, vive Dieu! partout où ce cri de révolte a retenti en Italie, il n'y a pas de cœur sacerdotal qui ne se soit ému d'une noble indignation. Le clergé italien s'est senti offensé dans ses sentiments les plus tendres et les plus délicats; il s'est senti offensé dans son honneur et mis en contradiction avec ce que l'ont fait Dieu, l'Eglise et dix-huit siècles d'histoire.

« Dites au clergé italien qu'il doit aimer et vénérer le Pape; oh! alors, il tressaillera de joie, il pleurera d'amour, il vous répondra plein d'ardeur : *Je l'aime!* Dites-lui qu'il doit s'assujettir au sacrifice et au travail pour la cause du Pape; il renouvellera les entreprises héroïques des saints. Mais lui dire qu'il abandonne le Pape et qu'il crée un désert autour du Vatican, ne voyez-vous pas quelle réponse cela lui arrache?

« Il répond : Allons à Rome! Ce que notre conscience nous dicte, ce que notre âme éprouve, ce que notre profession religieuse rend déjà manifeste à tous, nous voulons le déclarer en personne et d'une commune voix au Souverain Pontife. Telle est l'origine du présent pèlerinage à Rome entrepris par les prêtres italiens.

« Très Saint-Père, bien que n'étant pas aussi nombreux que tous l'eussent désiré, ces prêtres Vous représentent pourtant le clergé de la péninsule tout entière. De ses plus lointaines extrémités, de l'Italie insulaire, sont venues des phalanges sacerdotales d'élite; l'illustre archevêque de Palerme est leur chef et leur guide. Voici d'autres phalanges choisies venues de l'Italie méridionale; c'est le pieux et noble archevêque de Naples qui les amène en Votre présence. Il y a aussi d'autres groupes de l'Italie centrale, ayant à leur tête l'éminent archevêque de Florence. En voici encore qui viennent de la haute Italie et qui sont conduits à Rome par le vénérable archevêque de Milan. Unie à tous ceux qui sont arrivés, il y a aussi une nombreuse députation de l'insigne clergé de Rome.

« Élu par Votre Souveraine Bénignité président de ce pèlerinage exemplaire, je reconnais et je sens que je puis Vous dire avec confiance que, dans le cœur de ces prêtres fervents, palpite le cœur de tous leurs confrères italiens.

« Que si, par un autre acte de Votre Souveraine Bénignité, j'ai été nommé archevêque de Turin et s'il m'est permis, en cette qualité, de faire ici une mention spéciale, je serai heureux d'affirmer que le clergé subalpin est enflammé pour Vous d'un amour sans bornes et qu'il professe envers Vous la plus profonde vénération. Sous ce rapport, il ne jaillit pas du haut des Alpes de flammes moins vives que du sommet du Vésuve; sur les bords de la Dora, on entend résonner des harmonies non moins sonores que sur ceux de l'Arno et du Tibre. Gloire à Dieu, qui de la variété des richesses de l'Italie sait tirer un hymne de louange à la foi catholique et à l'autorité du Saint-Siège.

« Ç'a été donc une œuvre aussi perfide qu'insensée de jeter à la face du clergé italien l'ignoble invitation dont j'ai parlé; invitation, d'ailleurs, qui n'a même pas la valeur d'une tentation et qui produit un effet tout contraire. Il n'en résulte point l'abandon du Pape, le désert autour du Vatican; car voici affluer vers le Siège de Pierre le concours affectueux du sacerdoce, voici qu'au lieu du désert, c'est la vigne mystique du Seigneur qui s'étend et fleurit autour du Vatican.

« Les prêtres pèlerins que la Ville Sainte contemple aujourd'hui et dont la vue réjouit Votre Béatitude, nous rappellent la tribu de Lévi entourant l'Arche dans le voyage à travers le désert. Accompagnée des autres tribus, celle de Lévi, en vertu de son caractère sacré et sacerdotal, occupait le centre de ce cortège solennel et officiait autour du Tabernacle. Ainsi l'Arche s'avançait vers la *Terre-Promise*.

« Pour nous, Très Saint-Père, la terre promise après laquelle nous soupirons ardemment, c'est la prospérité, l'exaltation, le pouvoir du Siège Apostolique. Autour de ce siège auguste, qui est l'Arche sainte des temps chrétiens, le clergé, surtout le clergé italien, se réunit plein de joie et sent accroître son zèle, parce qu'il sent qu'il y est à sa place et qu'il lui est donné ainsi d'exprimer ses vœux, d'élever au ciel ses supplications, de donner à la terre ses enseignements et de faire parvenir à Votre Sainteté les déclarations de son amour filial.

« Les prêtres italiens venus à Rome Vous disent, Très Saint-Père, que, toujours protégés et ennoblis par la Papauté, comme l'histoire l'atteste, ils veulent à leur tour attester au monde la grandeur et la gloire du Saint-Siège, le bonheur de l'Italie catholique. Ils Vous disent qu'ils considèrent comme les leurs propres, vos joies et vos douleurs, qu'ils partagent avec Vous votre allégresse et vos larmes. Ils Vous disent que, ministres de l'Évangile dans le bercail de Jésus, unis aux grands et aux petits d'entre leurs frères, à tous les vrais croyants dans la foi de Rome, ils ont la confiance de pouvoir affirmer avec vérité qu'ils sont comme les dépositaires de l'amour de tous vos enfants; de telle sorte qu'en même temps que ce pèlerinage, tout le peuple catholique d'Italie se présente moralement devant Vous. Ils Vous disent qu'après la visite qu'ils ont faite à la tombe des saints apôtres Pierre et Paul, il est beau et glorieux pour eux de monter vers le trône du Vatican pour être renouvelés et confirmés dans la vertu de l'apostolat, auprès de Votre trône qui repose sur cette tombe. Ils Vous disent que, voulant combattre avec une ardeur croissante les combats du Seigneur, ils ont besoin de Votre parole, de Vos conseils, de Vos ordres, de Votre bénédiction. Ils Vous disent qu'en leur qualité de Vos fils premiers-nés, ils Vous aimeront toujours, Très Saint-Père, ils vous aimeront jusqu'à la mort; que, bénis par Vous, ils mourront, s'il le faut, dans la lutte plutôt que de trahir leur drapeau.

« Le siècle de Léon XIII n'est point pour le sacerdoce (que Dieu nous en garde, le siècle des vils et des pusillanimes. C'est le siècle des prêtres invincibles. Plutôt que de voir un désert autour du Vatican, le monde pourra y voir une arène de martyrs. »

Le Saint-Père, visiblement ému, à la vue de cette assistance d'élite et de

l'expression des sentiments de foi et d'attachement filial dont le cardinal Alimonda s'est fait l'interprète, répond par un imposant discours dont voici la traduction :

« Elles nous ont profondément ému, Monsieur le Cardinal, les paroles empreintes d'une si ardente affection et d'un si filial respect que vous Nous avez adressées pour attester les sentiments qui ont amené à Rome, en pieux pèlerinage, cette partie aussi nombreuse que choisie du clergé italien.

« Nous connaissons parfaitement les liens d'étroite concorde qui unissent à ce Siège Apostolique l'épiscopat et le clergé de tout le monde catholique en général, et de l'Italie en particulier; et comme, au milieu des sollicitudes et des amertumes continuelles où Nous vivons, cette union Nous réconforte souverainement et forme Notre plus solide consolation, il Nous est par là même extrêmement agréable d'en recevoir de nouvelles preuves et d'en entendre renouveler l'assurance, en une occasion aussi solennelle.

« Cette union, qui est tout à la fois Notre force et Notre gloire et qui répond à la prière suprême du Verbe de Dieu incarné : *Rogo, Pater, ut omnes unum sint*, — les ennemis communs s'efforcent de la briser par toutes sortes d'embûches. Prenant occasion des conditions présentes et des vicissitudes politiques de notre époque, ils accusent calomnieusement le clergé d'être l'ennemi de son propre pays, et par là ils espèrent détacher du clergé fidèle une partie, qu'ils voudraient faire servir à leurs sinistres desseins. Peut-être même, parmi ceux qui le devraient le moins, n'en manque-t-il pas qui n'ont pas horreur de prêter la main inconsidérément et d'un cœur dégénéré à cette œuvre ténébreuse. C'est à ce but que l'on tend lorsqu'on s'efforce d'éloigner le clergé de l'esprit de docile soumission qu'il doit à ses pasteurs, comme aussi lorsqu'on affecte le désir de vouloir améliorer son sort, en le prenant en pitié, ou bien lorsqu'on lance chaque jour contre lui un torrent d'injures, et que l'on excite contre lui la haine et le mépris public.

« Mais vous, très chers Fils, et avec vous tout le clergé catholique italien, vous avez su, jusqu'à présent, faire avorter les efforts des impies. Ni les promesses, ni les menaces n'ont eu prise sur vos âmes; et plutôt que de faillir à votre devoir, vous êtes disposés à affronter généreusement toutes sortes de privations et d'épreuves. Nous en avons eu tout à l'heure l'assurance dans les paroles éloquentes de votre très digne président.

« Vous et tous vos confrères vous êtes persuadés que quiconque favorise les desseins de ceux qui osent attenter à l'unité religieuse dont l'Italie, grâce à Dieu, a toujours joui ne veut pas le bien de l'Italie, mais travaille plutôt à attirer sur elle de nouvelles douleurs et de nouvelles ruines. En vous opposant à cette œuvre funeste, vous montrez que vous aimez l'Italie d'un amour véritable; en vous efforçant de la maintenir catholique et d'élever le peuple d'après la morale chrétienne, frein de toute passion mauvaise, inspiratrice de toute vertu, vous procurez à l'Italie le bienfait le plus précieux.

« Que si l'accusation d'être les ennemis de votre pays est lancée contre vous, parce que vous êtes fermement dévoués à Nous et à ce Siège Apostolique, parce que vous en voulez les prérogatives intactes et les droits

respectés, y compris ceux de la souveraineté civile, qui, dans l'ordre actuel établi par la Providence, en garantit l'indépendance et la liberté, d'une manière non menteuse (*non bugiardamente*), cela, loin de vous ébranler, doit vous confirmer dans votre attitude, car vous vous montrez ainsi les plus sûrs et les plus sincères amis de votre pays. Le Pontificat romain est, en effet, la plus splendide des gloires italiennes, la source la plus abondante de la prospérité et de la grandeur de l'Italie.

« Que nul artifice ne puisse donc affaiblir jamais l'admirable union que professe, en Italie, le clergé avec l'épiscopat, de même que le clergé et l'épiscopat avec le Siège Apostolique. Aimez à maintenir la soumission que vous devez à vos Pasteurs, et que l'obéissance que vous leur avez solennellement promise forme la règle constante de votre conduite. Ce sera votre meilleure sauvegarde et le meilleur gage d'efficacité pour les œuvres de votre ministère.

« Que le monde vous méprise, vous persécute à son gré, vous serez par là même dignes de Celui qui vous a appelés à l'honneur d'être ses ministres. Le monde vous hait parce que vous n'êtes pas des siens; il vous hait parce qu'il a d'abord haï Jésus-Christ. Et vous, suivant l'exemple du divin Maître, sans vous émouvoir ni des offenses ni des injures, efforcez-vous de triompher du mal par le bien, et, même au milieu de ce monde ingrat, continuez à répandre les trésors de vérité, de charité, de salut que le Seigneur a mis entre vos mains. Bien plus, redoublez vos efforts, redoublez de zèle, suivant les exigences actuelles, qui augmentent, tandis que le nombre des ouvriers évangéliques diminue. On finira par vous apprécier et par vous aimer, si vous vous présentez au combat riches d'une doctrine sûre et étendue, comme on l'exige maintenant, ornés de la vertu véritable et sans ostentation, qui se manifeste par une vie irréprochable et par l'esprit de charité, d'abnégation et de sacrifice.

« Si c'est de Jésus-Christ et de son Eglise, et il en est vraiment ainsi, que doit venir à la société le renouvellement moral et son salut, rappelez-vous que c'est à vous, ministres du Christ et de l'Eglise, qu'il appartient d'en être l'instrument le plus actif.

« Le Ciel ne manquera pas de vous donner le secours que vous aurez demandé avec opportunité; et les prières qui montent déjà dans le monde entier vers la Vierge si puissante, sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire, et que Nous recommandons très chaudement à votre zèle à tous, Nous inspirent une confiance plus particulière et ouvrent Notre cœur aux plus heureuses espérances.

« C'est dans ces sentiments que Nous implorons d'une façon spéciale les grâces sur tous les membres du Sacré Collège, sur tous les archevêques et évêques qui forment autour de Nous une couronne d'honneur, sur l'épiscopat italien tout entier. A tous les prêtres ici présents, comme à tous ceux qui se sont unis à vous de cœur et d'esprit, Nous accordons du cœur Notre Bénédiction Apostolique. »

27. — Les Annamites se retirent sur Sontaï et les troupes françaises occupent Phulivaï sans résistance.

28. — Inauguration, au Niederwald, par l'empereur Guillaume, de la statue colossale de la *Germania*, représentant l'Allemagne unie.

29. — Arrivée à Paris du roi d'Espagne. Des incidents douloureux se produisent à son arrivée, et le long du parcours du cortège royal, une poignée de misérables, qu'il ne faut confondre ni avec la France, ni avec la véritable population parisienne, ne craignent pas d'accueillir par des huées le souverain d'une nation voisine et amie. Le gouvernement, par suite de son incurie, est impuissant à réprimer le désordre, et M. Jules Grévy, pour conjurer le départ immédiat d'Alphonse XII et les conséquences fâcheuses qui pourraient en résulter, est forcé d'aller en personne présenter des excuses au roi d'Espagne, au nom de la France et du gouvernement.

30. — Mort de S. Em. le cardinal Dechamps, archevêque de Malines et primat de Belgique. Cette mort est un deuil pour l'Eglise belge, dont il était une des gloires.

1er *octobre*. — Départ du roi d'Espagne. On lui fait une réception enthousiaste à son arrivée à la frontière espagnole.

2. — La démonstration contre le roi d'Espagne excite, de la part de toutes les puissances européennes, un concert de malédictions et de mépris contre le gouvernement français.

3. — Démission du ministère serbe. Fin de l'insurrection de Port-au-Prince.

4. — Crise ministérielle. Elle se dénoue par la démission forcée du général Thibaudin.

5. — Arrestation de M. Antoine, député de Metz au parlement allemand, sous l'inculpation de crime de haute trahison.

6. — Une note du ministère espagnol demande au gouvernement français des explications sur les insultes au roi Alphonse, la punition des auteurs de la manifestation et une satisfaction proportionnée à l'outrage.

L'intérim du ministère de la guerre est confié à l'amiral Peyron, ministre de la marine.

Tremblement de terre en Algérie.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Une œuvre aussi remarquable qu'opportune vient de paraître à la succursale Suisse de la *Société générale de Librairie catholique* : c'est un magnifique cantique à saint Michel, dont les paroles sont de M. l'abbé A. B., et la musique des PP. Bénédictins d'Einsiedeln et de M. H de S..., encore un nom dont la modestie égale le talent et qui pour cela s'enveloppe aussi sous de simples initiales.

Le frontispice, tiré en bleu et orné d'un encadrement à filets ouvrés, contient une superbe image de saint Michel terrassant le démon.

Les couplets, composés chacun de quatre vers, sont au nombre de six. Les cinq premiers portent sur des idées et des paroles d'une application générale. Le dernier est destiné à être modifié suivant les circonstances, et voici en particulier comment il est rédigé par rapport à notre pays :

Entends aussi nos vœux pour notre France;
Veille sur nous, daigne nous protéger!
N'entends-tu pas? C'est l'heure du danger,
Accours, accours, sois notre délivrance!

Comme musique, le sujet est composé à trois parties, soprano, ténor et basse, avec accompagnement d'orgue ou d'harmonium. Rien de plus simple à l'exécution, le premier venu, le moins exercé n'y rencontrant aucune difficulté, comme aussi rien de plus saisissant, de plus solennel à l'audition.

Un bénédictin de Solesme, dom Legeay, a déjà doté la *Société générale de librairie catholique* d'un admirable recueil de Noëls; aujourd'hui, les bénédictins d'Einsiedeln, en venant enrichir son catalogue de leur beau cantique à saint Michel, dotent la musique sacrée d'un nouveau et vrai chef-d'œuvre.

Voici dans quelques jours le 29 septembre, fête du glorieux archange, protecteur de la France : empruntons les accents inspirés des religieux d'Einsiedeln pour célébrer ses gloires; disons-lui avec le dernier verset du cantique, crions-lui, agenouillés dans la prière, de venir, d'accourir à notre délivrance.

En fait de livres publiés en l'honneur du prince de la cour céleste, nous signalerons les suivants :

Les **Merveilles du Mont Saint-Michel**, par Paul Féval. 1 vol. in-12 de VII-403 pages, 3 fr.

Le même, 1 beau volume in-8, illustré, de XLIV-356 pages, 8 fr.

Le Mont Saint-Michel, guide du pèlerin et du touriste par Oscar Havard, rédacteur du *Monde*, avec approbation de Mgr l'Evêque de Coutances et d'Avranches. 1 vol. in-18 de 72 pages, 0,30 c.

Le premier de ces volumes (édition illustrée) est le cadeau littéraire que l'on doit offrir à ceux qui ont pour patron le vainqueur des anges rebelles, car il a le double avantage d'avoir pour auteur un des plus grands écrivains de l'époque et celui d'avoir été illustré par les premiers artistes.

Les pèlerins et les visiteurs du Mont Saint-Michel trouveront dans le second un *cicerone* parfait. Pas long, pas bavard, et cependant assez complet, on n'a qu'à l'ouvrir page par page pour pouvoir se conduire soi-même dans toutes les parties du célèbre monastère et en admirer toutes les beautés sans l'assistance d'un guide.

Le Berceau des P. P. de Lourdes, ou Notre-Dame-de-Garaison, tel est le titre d'un beau volume in-8° que vient d'écrire M. l'abbé Cazauran, professeur au grand séminaire d'Auch, et que nous nous empressons de signaler à tous les amis des pèlerinages de France, à ceux de Notre-Dame de Lourdes en particulier.

Depuis tantôt vingt-cinq ans, Lourdes est le rendez-vous de l'univers chrétien. En y venant, les pèlerins ont appris à connaître et à aimer les zélés missionnaires choisis par un secret dessein de Dieu pour distribuer les bienfaits du ciel aux âmes. Ces Religieux, comme le dit fort bien la *Semaine religieuse* d'Auch (18 août 1883), se sont si parfaitement identifiés avec le sanctuaire qu'ils dirigent, qu'ils sont devenus populaires dans les cinq parties du monde. Ils voient rejaillir sur eux une partie de l'affection que porte tout fidèle à l'incomparable Pèlerinage.

Mais cette illustration subite de Lourdes n'a-t-elle pas eu des prémisses miraculeuses? Ses missionnaires n'ont-ils pas eu des prédécesseurs? En un mot, toutes les merveilles religieuses du mont Pyrénéen datent-elles de vingt-cinq années seulement? M. l'abbé Cazauran, un homme aux patientes études, un cœur plein de piété, a trouvé que le doigt de Dieu s'était manifesté là depuis des siècles; selon lui, Notre-Dame de Garaison avait préparé depuis près de trois cents ans Notre-Dame de Lourdes. D'ailleurs, faisons pour le mieux pour lui et pour son livre, et laissons parler l'autorité compétente :

APPROBATION DE MGR DE LANGALERIE, ARCHEVÊQUE D'AUCH

« J'ai lu, par l'ordre de Mgr de Langalerie, archevêque d'Auch, le livre intitulé : LE BERCEAU DES P. P. DE LOURDES, OU NOTRE-DAME DE GARAISON. *Poème inédit, publié et annoté par* l'abbé Cazauran, *Professeur au Grand Séminaire d'Auch.*

« Je suis heureux de dire que cette lecture m'a autant intéressé qu'édifié. En retirant de la poussière des archives, pour le mettre au jour de la publicité, le vieux poème français qui chante, au seizième siècle, les prodiges de Garaison, M. l'abbé Cazauran nous semble bien mériter et de la littérature et de la piété chrétienne.

« Ce poème est un très curieux spécimen de notre langue française, encore embarrassée dans les broussailles de la Renaissance, mais à la veille de devenir, sous la plume des écrivains du grand siècle, la plus fidèle expression de la pensée humaine. De plus, et c'est là ce qui le rend surtout précieux aux lecteurs catholiques, il est un témoin irrécusable des grandes choses que Dieu a daigné faire par Marie dans un sanctuaire toujours cher à la Province ecclésiastique d'Auch et qui fut si longtemps la gloire de notre diocèse.

« C'est donc une œuvre de piété filiale que remplit M. l'abbé Cazauran.

« Du reste, il ne se contente pas du simple rôle d'éditeur. Sa plume facile retrace l'histoire de Garaison depuis l'apparition de la sainte Vierge à Anglèze de Sagazan jusqu'à nos jours. Il y ajoute, à grands traits, l'histoire de plusieurs sanctuaires de Marie qui, par le dévouement et le zèle des Missionnaires de Garaison, se rattachent aujourd'hui à ce dernier pèlerinage. Leur gloire s'unit à son antique gloire, et c'est ainsi que les splendeurs de Lourdes rejaillissent sur Garaison. Un lien intime rattache désormais ces deux lieux vénérés et bénis entre tous, et ce n'est pas à tort que M. Cazauran a intitulé son histoire de Garaison : *Le Berceau des P. P. de Lourdes*.

« A tous égards, ce livre est digne du meilleur accueil de la part des lecteurs chrétiens.

« H. Marquet, chan. hon.

« Sur le rapport si favorable et si flatteur qui nous est présenté, nous autorisons et recommandons l'ouvrage de M. Cazauran.

« † P.-H. Gérault de Langalerie,
« *Archevêque d'Auch.*

« Auch, le 6 août 1883. »

Ce témoignage relève hautement tous les mérites du livre de M. l'abbé Cazauran, et nous ne nous permettrons pas de l'affaiblir en voulant y ajouter quelque chose. Disons seulement que le volume se termine par un dixième et dernier chapitre dont voici le sommaire : *Notre-Dame de Sabar*, son histoire. — *Notre-Dame de Héas*, légende, histoire. — *Notre-Dame de Piétat*, courte notice. — *Notre-Dame de Poeylahun*, description de ce pèlerinage. — *Notre-Dame de Lourdes*, son histoire.

Ce sont les sanctuaires auxquels il fait allusion dans l'approbation de Mgr l'archevêque d'Auch, et qui forment comme une couronne d'honneur au récit principal du livre.

1 beau volume, grand in-8° de 335 pages. Prix : 4 francs.

Essai de philosophie sacrée, ou de l'Ecriture Sainte d'après les saints Pères et la Traditien catholique, par Mgr Cirot de la Ville, camérier secret de Sa Sainteté, chanoine honoraire, doyen de la Faculté de théologie de Bordeaux. 2 vol. in-12 de 325 et 336 pages, 8 francs.

En lisant, en tête de ce remarquable ouvrage, le nom de *philosophie*, le lecteur ne doit pas s'attendre à y trouver ce qu'on entend communément

sous ce titre, savoir, une démonstration rationnelle, une sagesse, de l'ordre naturel. L'auteur prend son essor de plus haut. Il envisage la sagesse complète, c'est-à-dire, la sagesse surnaturelle et révélée...

Le but de ce livre est d'opposer à la négation de l'erreur le vaste et magnifique tableau des affirmations de la vérité révélée, et nous ne craignons pas d'ajouter que ce but est rempli de main de maître...

Sur chacun de ces points, l'auteur pose les grands problèmes qui se dressent devant notre intelligence, et apporte en réponse tout un ensemble de témoignages tirés des saints Livres, choisis avec une connaissance profonde de la Bible et expliqués souvent par des passages des Pères et des Docteurs. Même quand il se contente de traduire ces textes, une courte paraphrase, un mot qu'il intercale pour les éclairer, attestent une lecture aussi assidue des monuments de la tradition que des pages révélées...

A cette science consommée des Écritures, l'auteur ajoute une éloquence mâle et vivante, éclatante, non point des beautés ordinaires de la parole humaine, mais de la souveraine splendeur des paroles divines, qui renferment tout à la fois la lumière et l'onction, et portent l'âme à la prière. Et enfin cet exposé sobre, plein d'élévation toujours affirmatif, qui suit constamment son droit chemin sans se détourner pour l'incrédulité qui pointille, révèle un artiste qui connaît son ouvrage dans son idéal, avant de le connaître dans sa réalisation extérieure...

C'est cet ensemble, disons mieux, ce tout, que nous appelons un livre grand et fort...

Un incrédule qui lirait ce livre avec un cœur sincère n'aurait rien à répondre...

Tout bon chrétien qui lira ces pages sentira sa foi consolée et grandie, et sortira meilleur de cette attachante lecture.

P. G. Delalleau, des Augustins de l'Assomption.

(*La Croix.*)

Nous avons aujourd'hui la bonne fortune de pouvoir annoncer à nos lecteurs une véritable nouveauté littéraire, l'ouvrage suivant :

Petit catéchisme universel, par le cardinal Bellarmin. Ouvrage orné de 50 gravures reproduisant les chefs-d'œuvre des maîtres, etc. 1 volume in-12. Cartonné, 1 franc.

Par le but qu'il se propose d'atteindre comme par son exécution matérielle, ce volume, comme nous venons de le dire, doit être regardé comme une vraie nouveauté bibliographique et comme un vrai bienfait pour les âmes. En le publiant, la Société générale de Librairie catholique a bien mérité de toutes les familles chrétiennes et de l'Église entière.

Nos lecteurs en saisiront toute la portée, tout l'attrait, tout le mérite, par la première page qui l'ouvre, et que voici textuellement :

« De bons chrétiens se préoccupent en ce moment de mettre, entre les mains des enfants de TOUTES les écoles, quelques petits livres très élémentaires et d'une lecture facile, où se trouve exposé TOUT CE QU'IL EST NÉCESSAIRE A UN CHRÉTIEN DE CROIRE ET DE PRATIQUER.

« C'est pour répondre à ce légitime et louable désir que nous publions cet opuscule.

« Le Petit Catéchisme de Bellarmin ne renferme que quelques pages, mais substantielles et claires et qui se gravent aisément dans tous les esprits. Il mérite à tous les points de vue le titre d'UNIVERSEL dont nous n'hésitons pas à lui faire honneur (1).

« Il nous a cependant paru utile de lui imposer ici deux additions qui le rendront encore plus populaire et vivant.

« A chacun des douze chapitres de Bellarmin nous avons joint, tout d'abord, quelques « Traits historiques ». Une telle méthode n'est pas nouvelle, sans doute, et a fait déjà le succès de plusieurs Catéchismes célèbres ; mais nous avons voulu que, dans notre humble volume, ces traits fussent exclusivement empruntés aux plus grands écrivains catholiques. Ces excellentes leçons seront, en même temps, d'excellents modèles de style, et c'est l'élément nouveau de notre œuvre.

« Pour assurer la popularité du *Petit Catéchisme universel,* nous avons voulu lui ajouter encore la parure d'une illustration abondante et sévère. Cette illustration, nous ne l'avons pas demandée à l'imagination d'un peintre de notre temps, mais au génie des plus grands artistes de tous les siècles et de toutes les écoles. L'enfant qui lira ces pages commencera, grâce à elles, à aimer le Beau et à se familiariser avec l'histoire de l'Art. Tel est du moins le but que nous nous sommes proposé. Un dessinateur de talent, M. Ciappori, a bien voulu nous aider à l'atteindre et mettre au service d'une aussi bonne cause un crayon qui connaît tous les styles et se joue avec toutes les difficultés. Nous l'en félicitons et remercions très vivement.

« Va donc, petit livre, et fais du bien.

« On t'accueillera volontiers dans les écoles où le Crucifix est encore attaché aux murs, et où l'on a la joie de voir encore la robe noire du Frère, la cornette de la Religieuse. Mais il faut que tu ailles ailleurs; il faut que tu ailles plus plus loin.

« Tu es fait pour les écoles laïques AUTANT ET PLUS QUE POUR LES AUTRES. Tu parleras à ces pauvres enfants de ce Dieu, de ce Jésus, de cette Eglise dont il est interdit de leur parler. Tu leur diras, en ton langage : « Il y a un « Dieu qui a créé l'univers. Il y a un Jésus qui est mort pour tous les « hommes. Il y a une Eglise qui enseigne la vérité au monde. » Tu leur diras cela, et rien de plus : car tu n'es pas une arme de combat, mais une œuvre de lumière.

« Va, et ramène les âmes dans les bras de Dieu, dans ces bras qui sont tout grands ouverts et ne se ferment jamais. Va.

« G. »

Ces lignes font excellemment ressortir toutes les qualités du présent petit livre : d'abord, c'est l'œuvre d'un des princes de l'Eglise dont les écrits sont

(1) Nous nous sommes servi de la traduction de M. l'abbé Guillois, que nous avons revue et corrigée avec le plus grand soin. Quelques coupures, très rares et de peu d'importance, ont été faites dans la rédaction originale. Pour plus de clarté, nous donnons le texte latin *in extenso* à la fin du présent volume.

universellement réputés comme supérieurs; et ensuite, à cette œuvre ont été ajoutées deux parties accessoires : les *illustrations* et les *exemples*, qui achèvent de lui apporter charme et puissance au plus haut degré.

En ce qui concerne les *illustrations*, l'éditeur a tout dit lorsqu'il annonce qu'il les a tirées des maîtres; cependant, pour justifier son assertion et afin que le lecteur sache mieux et tout à fait à quoi s'en tenir sur ce point, voici l'origine et les sujets de quelques-unes de ces belles illustrations :

Raphael : Le Père Eternel, — Jésus remettant les Clefs à saint Pierre, — le Décalogue, — la Charité.

Giotto : La Transfiguration, la Pénitence, — la Foi, — l'Espérance.

Fra Angelico : Jésus en croix, — les Pèlerins d'Emmaüs, — Les fins dernières.

Michel-Ange : Prophètes.

Le Titien : L'Ensevelissement du Sauveur.

Bogier van der Weyden : Le Baptême, — la Confirmation, — le Mariage, — l'Ordre, — l'Extrême-Onction.

Ribera : La Nativité.

Lorenzo di Credi : La Vierge en adoration devant l'Enfant Jésus.

Lesueur : Jésus portant sa croix.

Vanloo : L'Ascension.

Lebrun : La Résurrection.

Ghiberti . La Force, vertu cardinale.

Mignard : La Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres.

A côté de ces chefs-d'œuvre, mentionnons encore les suivants :

L'Oraison dominicale, d'après Overbeck, le Dominicain Ciappori;

La Salutation Angélique, d'après Lucca della Robia, Fra Angelico;

L'Annonciation, d'après deux statues de la cathédrale de Strasbourg;

Le Jugement dernier, d'après le portail de Notre-Dame de Paris;

Comment on priait dans la primitive Eglise, d'après les peintures des Catacombes;

L'Eglise, d'après une statue de la cathédrale de Reims;

Les Œuvres de miséricorde, d'après M. Perrin, école lyonnaise contemporaine.

Comme tête de chapitres et culs-de-lampe, de délicieux petits dessins tirés des principales scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, et généralement reproduits des vitraux de nos principales cathédrales.

Quant aux *exemples* cités dans le *Petit Catéchisme de Bellarmin*, et que l'éditeur présente comme des pages de premier ordre, il suffit de nommer en effet quelques-uns des auteurs dont ils sont tirés : Bossuet, Ventura, Lacordaire, Dupanloup, dom Guéranger, Père de Damas, de Maistre, Louis Veuillot, etc.

Oh! oui, va, petit livre, et fais ton chemin.

1 beau volume cartonné de III-135 pages. Prix 1 fr.

Le Directeur-Gérant : Victor PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

A. ROGER ET F. CHERNOVIZ, ÉDITEURS

7, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, PARIS

EN SOUSCRIPTION

MONOGRAPHIE

DU

TEMPLE DE SALOMON

PAR

LE R. P. PAILLOUX

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Un magnifique volume in-folio, texte elzévir, imprimé par JOUAUST, orné de gravures sur bois et d'environ 30 planches et dessins hors texte. — Prix de la souscription, papier vélin glacé. . . . . 100 fr.

TIRAGE DE LUXE

AVEC ÉPREUVE DES GRAVURES AVANT LA LETTRE

20 exemplaires numérotés sur vergé de Hollande. . . . 150 fr.
10 exemplaires numérotés sur papier du Japon. . . . . 200 fr.

Nous mettons sous presse un ouvrage monumental sur le *Temple de Salomon*, par le R. P. Pailloux, une des gloires actuelles de la Compagnie de Jésus, ouvrage que nous augurons devoir être le dernier mot de la science sur cette matière, si passionnément controversée autrefois parmi les exégètes et maintenant encore chez les nations qui nous entourent.

Théologien consommé, profondément imbu des saintes Écritures et architecte connu pour ses œuvres, le R. P. Pailloux habita successivement de longues années les quatre parties du monde. Pour préparer son ouvrage il s'imposa des excursions scientifiques à Jérusalem, dans toute la Palestine et le Liban, à Thèbes, sur les bords du Nil et dans l'Égypte tout entière où il étudia, concurremment avec les ruines de la Terre Sainte, les monuments des Pharaons. Ce n'est qu'à son retour qu'il déposa les trésors ainsi amassés dans le remarquable livre que nous publions aujourd'hui.

La publication sera terminée vers la fin de l'année. Un prospectus et un spécimen du texte et des gravures seront envoyés sur demande.

LIBRAIRIE DE BRAY & RETAUX, ÉDITEURS, 82, RUE BONAPARTE, PARIS

DERNIÈRES PUBLICATIONS

HISTOIRE DE SAINTE THÉRÈSE

D'APRÈS LES BOLLANDISTES
SES DIVERS HISTORIENS ET L'ÉDITION COMPLÈTE DE SES ŒUVRES

Publiée par DON VINCENTE DE LA FUENTE

Deux beaux volumes in-8°, ornés du portrait de la sainte..... 10 francs.

ŒUVRES PASTORALES

DE Mgr BESSON

2e série. — Deux forts volumes in-8°, 10 francs, ou deux volumes in-18 jésus, 6 francs.

LE PETIT DIRECTEUR DES CATÉCHISMES

Par M. l'abbé TURCAN
SUPÉRIEUR DU GRAND SÉMINAIRE DE SÉEZ

Un volume in-18 jésus..... 3 fr. 50.

LE DIRECTEUR DES CATÉCHISMES DE PREMIÈRE COMMUNION ET DE PERSÉVÉRANCE

Par M. l'abbé TURCAN

2e édition. Trois volumes in-18 jésus..... 12 francs.

CONFÉRENCES

HISTORIQUES, DOGMATIQUES, MORALES ET LITURGIQUES
MISES A LA PORTÉE DE LA JEUNESSE ET EN RAPPORT AVEC LES EXIGENCES DE L'ÉPOQUE

Par M. l'abbé MOUSSARD
AUMONIER DU SACRÉ-CŒUR

Trois volume in-18 jésus..... 10 fr. 50.

DE LA SUPPRESSION PAR MESURE ADMINISTRATIVE

DES TRAITEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Par M. BESSON
AVOCAT AU CONSEIL D'ÉTAT

Brochure in-18 jésus..... 30 centimes.

CLÉMENTINE DE LA FRESNAYE

Par M. MARYAN

1 volume in-18 jésus..... 2 francs.

SOUS PRESSE POUR PARAITRE LE 25 OCTOBRE

VIE DE M. L'ABBÉ BERNARD

VICAIRE GÉNÉRAL DE CAMBRAI

Par le Marquis DE SÉGUR

Un fort volume in-18 jésus, orné d'un portrait..... 3 francs.

PUBLICATIONS NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE
Victor PALMÉ, ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 76, RUE DES SAINTS-PÈRES

LE ROI CHARLOT

SCÈNES DE LA SAINT-BARTHÉLEMY

PAR

CHARLES BUET

Deux beaux volumes in-12 de 392 pages et 364. . . . . 6 fr.

UN CLÉRICAL EN VOYAGE

PAR

H.-B. DE LAVAL

Un charmant volume in 12, caractères elzéviriens, de 380 pages, 3 fr.

VOYAGE

SUR

LES BORDS DE LA NÉVA

PAR

M. DE GRIVAL

Un charmant volume in-12, caractères elzéviriens, de 320 pages. . . 3 fr.

PUBLICATIONS NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

Victor PALMÉ, ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 76, RUE DES SAINTS-PÈRES

POUR PARAITRE LE 25 OCTOBRE

CORRESPONDANCE

DE

LOUIS VEUILLOT

LETTRES A SON FRÈRE ET A SA SŒUR

DEUX BEAUX VOLUMES IN-8

LE TONKIN

ET

LA COCHINCHINE

LE PAYS, L'HISTOIRE & LES MISSIONS

PAR

EUGÈNE VEUILLOT

Un fort volume in-12 de 550 pages. . . . . 3 fr. 50

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

L'EXPOSITION NATIONALE

Caractère général de cette Exposition. — Tableaux d'histoire. — Peinture religieuse. — Tableaux de genre. — Paysages. — Sculpture.

Il s'est ouvert, à Paris, au mois de septembre, une Exposition d'œuvres d'art, à laquelle notre gouvernement a appliqué le nom pompeux d'*Exposition nationale*, et que le public s'obstine à appeler tout simplement *Exposition triennale*. Selon ce gouvernement, qui l'a organisée, cette Exposition serait, dans le présent et dans l'avenir, un *Salon* d'élite, composé d'œuvres nouvelles et d'autres œuvres exposées dans de précédents Salons et choisies avec soin, qui se renouvellerait tous les trois ans.

C'est un retour aux anciens Salons de la monarchie, avant la Révolution, qui s'ouvraient tous les trois ou quatre ans; mais il y a plusieurs obstacles à cette prétention d'imiter la monarchie.

Le Salon triennal devra être composé de 700 tableaux (celui-ci en a 717); ce nombre est beaucoup trop grand, et le laps de temps beaucoup trop court. Il ne faut pas espérer qu'en *trois* ans il se crée *sept cents* œuvres supérieures; *cinq* ans et *trois cents* tableaux seraient déjà un chiffre fort élevé : on aurait ainsi l'apparence d'un vrai Salon et la chance qu'il se produisît un certain nombre d'œuvres distinguées. Avant la Révolution, chaque Salon était un événement, et la plupart des tableaux, des œuvres de maîtres; aussi le nom de presque tous ceux qui exposaient est-il resté célèbre dans les arts.

Pour avoir l'honneur d'obtenir une place dans ce Salon, qui ne s'ouvrirait que tous les cinq ans et compterait un si petit nombre de tableaux, tous les artistes, dignes de ce nom, feraient les plus grands efforts et emploieraient le temps nécessaire à composer une œuvre durable et qui consacrerait leur nom.

Mais que dis-je, comment espérer un si noble résultat dans une *démocratie* et, qui pis est, dans une démocratie qui tend à devenir une démagogie.

L'idée seule de faire un choix est contraire à l'essence de la démocratie, qui est le règne du *nombre*, de la plèbe, de la *vile multitude*, et c'est ici, plus que jamais, le cas de l'appeler ainsi. Le choix dans l'art, c'est l'*aristocratie*, c'est-à-dire l'opposé de la démocratie. Quand donc la démocratie essaie d'avoir une attitude, des mœurs, une conduite aristocratiques, elle s'y prend mal, elle est gauche, car elle ment à sa nature, et elle échoue misérablement.

C'est ce qui est arrivé pour cette Exposition triennale.

On devait, disait-on, exposer *quelques-unes* des œuvres qui avaient paru dans les trois derniers Salons, mais surtout bien d'autres que le public n'avait pas encore vues. Mais, comme, avec l'intelligence qui distingue un gouvernement composé des médiocrités dédaignées par les régimes précédents, il avait été décidé que cette Exposition s'ouvrirait *quatre mois* seulement après le Salon annuel, il s'est trouvé, ce que prévoyait tout homme de bon sens, qu'il y a eu très peu d'*œuvres nouvelles*. On a donc été forcé de recourir aux œuvres des derniers Salons, et l'on ne s'en est même pas tenu aux trois dernières années, on est allé chercher des tableaux jusqu'en 1878, dans le musée du Luxembourg, et même dans les musées de province auxquels on les avait envoyés. Cette pauvre démocratie est si impuissante, qu'elle ne peut même remplir ses plus simples promesses, et, d'autre part, si orgueilleuse, qu'à l'exemple des faux riches, elle n'est préoccupée que d'éblouir par un faste tapageur. N'ayant pas la qualité, elle s'est rejetée sur la quantité; ne pouvant trouver trois cents bons tableaux, elle en a étalé plus de sept cents, mais qui, personne ne le nie, ont peu de succès et attirent médiocrement le public.

I

Il serait superflu, on le conçoit, de revenir sur des œuvres qui ont été déjà vues, examinées et jugées. Je rappellerai seulement, en quelques mots, qu'on retrouve à cette Exposition la plupart des tableaux remarqués dans les cinq derniers Salons : l'ennuyeuse allégorie de M. Baudry, *la Justice et la Loi;* la dramatique *Andromaque*, de M. Rochegrosse; la poétique *Veuve Bretonne* au cimetière, de M. Renouf; la sotte *Mort de Barra*, de je ne sais qui; le *Lendemain de la Défaite*, le meilleur tableau de M. Besnard; le *Banquet des Girondins*, qui a, du moins, le mérite d'inspirer

l'horreur de la Révolution; l'*Apothéose de M. Thiers*, si oublié aujourd'hui, presque autant que M. Gambetta; la *Phèdre*, de M. Cabanel, celle de ses œuvres où il a mis le plus de passion; l'indigne *Christ* de M. Morot; le *Caïn et sa famille*, de M. Cormon, qui, plus que la première fois, m'ont paru ressembler à une bande d'animaux, d'animaux non domestiques, mais sauvages; M. Puvis de Chavannes et ses personnages aussi anémiques que laids, etc., etc.

Je ne parlerai que des œuvres nouvelles et de quelques-unes qui m'avaient échappé dans les précédentes expositions.

Et, tout d'abord, ce qui n'étonnera personne, il n'y a rien à changer dans le jugement porté depuis plusieurs années sur le caractère de l'art, sous la troisième république.

Impuissance ou inintelligence dans la grande peinture; préoccupation et recherche des effets matériels; habileté d'exécution dans les petits sujets; supériorité dans le genre secondaire du paysage; bassesse de quelques artistes, qui, pour flatter les passions du jour, insultent ce qu'il y a de plus sacré; tels sont les caractères que j'avais signalés dans les derniers Salons; on les retrouve dans cette exposition triennale; on ne devait pas espérer qu'il y eût régénération et progrès : la révolution est un poids qui nous entraîne de plus en plus en bas.

II

Le tableau d'histoire le plus considérable par l'étendue, il a 25 pieds de long sur 18 de haut, et le plus important par le sujet, est le *Couronnement de Charlemagne*, de M. Henry Lévy. Cette immense toile, destinée à la décoration de Sainte-Geneviève, à Paris, permet de juger comment est comprise la grande peinture historique, en l'an XIII de la troisième république. Charlemagne monte les degrés du trône pontifical, où le pape Léon III se tient debout, la couronne entre les mains, prêt à la lui poser sur la tête, et le peuple, le clergé, les évêques, emplissent la vaste basilique, les regards tournés vers le triomphant et glorieux Empereur, qui va recevoir du Souverain Pontife la récompense des services qu'il a rendus à l'Eglise. Est-il un plus imposant spectacle, des personnages plus majestueux, une scène plus solennelle!

A part le lieu où elle se passe, et qu'il est absolument impossible

de déterminer, — est-ce une Eglise, une place publique, un portique? — le peintre a convenablement composé son sujet; il est clair et facile à saisir; les personnages principaux occupent le milieu du tableau et frappent tout de suite les yeux : il serait injuste de méconnaître cette qualité.

Mais, si je m'arrête à examiner le tableau, quel désenchantement! Ce n'est plus un peintre d'histoire que je trouve, c'est un fabricant de petits tableaux, un homme habitué à vivre dans un milieu commun. Nulle élévation de pensées, nulle noblesse de types, nul sentiment de grandeur. Le Pape s'avance vers l'Empereur, non avec la gravité du pontife, mais avec une véritable emphase; il étend les bras comme un charlatan; c'est un tribun déclamatoire, qui va débiter une phrase ampoulée. Les évêques, assis au pied du trône, forment un groupe des plus surprenants : ils ont des attitudes, des physionomies, des gestes, des vêtements, où la vulgarité le dispute au débraillé : l'un appuie ses deux mains sur ses genoux écartés, comme un homme qui se met à l'aise pour écouter un bon conte; un autre lève les yeux vers le trône pontifical d'un air narquois et gouailleur; un troisième a son bâton pastoral entre les jambes, un vrai bâton de berger; tous, d'ailleurs, ont des vêtements passés de couleur, frippés, des mitres déformées; ils sont allés, Dieu me garde, ramasser ces défroques dans la hotte d'un chiffonnier. M. Lévy, évidemment, ne sait pas *ce que c'est qu'un évêque!*

Dans la foule, il y a une femme du peuple, accroupie, à moitié nue, qui allaite son enfant. Ne voilà-t-il pas de beaux épisodes bien choisis pour le couronnement du grand Charles, l'Empereur d'Occident! Les types sont communs, les attitudes sans gêne; ajoutez que le tout est peint d'une couleur froide, qui ne réchauffe ni ne rehausse ces personnages et ces costumes vulgaires. C'est ainsi que les artistes républicains conçoivent le couronnement d'un Empereur par un Pape! Il est vrai que la république a pour chef, tantôt un *petit bourgeois*, tantôt un médiocre avocat de province, et pour ministres des échappés d'estaminet, des déclassés de toutes les carrières. L'artiste, qui a reçu la commande d'un grand tableau historique, vit sans doute avec ces piètres personnages; il a regardé autour de lui et a pris ses modèles dans cette bohême. Quelque chose d'éteint, de terne, de trivial, de désagréable, de plat, vraie image du terre-à-terre républicain, voilà le type de la peinture d'Histoire, sous un régime que ne distingue aucun talent, aucune gloire, aucune vertu.

III

Il est à peine besoin de dire que la peinture religieuse est presque absolument absente de cette Exposition. On y retrouve, il est vrai, à une place d'honneur, le *Christ* de M. Morot, scandale au point de vue de l'idée, œuvre grossièrement matérielle au point de vue de l'exécution, et autres tableaux soit disant religieux, composés par des peintres indifférents en fait de religion ou libres-penseurs. Il y a plus : on ne se contente pas de traiter les sujets religieux comme des sujets profanes, qui n'exigent ancune préparation, aucune conviction, aucune croyance; on attaque la Religion sournoisement, en lui portant, à la façon de notre gouvernement hypocrite, des coups de côté. On la représente comme violente, perfide, injuste, cruelle, barbare : Ici, ce sont les *Emmurés de Carcassonne*, que le peuple indigné délivre, à l'instigation d'un moine révolté, que M. Hauréau a pris soin de retirer de l'oubli et de glorifier comme un précurseur de notre *immortelle révolution* (1); là, la *Violation des tombeaux d'Urgel*, faite, au mépris des lois divines et humaines, par ordre et sous la surveillance de l'Église que représentent deux religieux. La page la plus importante de tous les sujets religieux, *Jean Huss au Concile de Constance*, par M. Brozik, est plus hardie encore : elle montre le triomphe de l'hérésie sur l'Église. Le tableau représente une séance solennelle du Concile présidée par l'Empereur, et où les évêques et les cardinaux assistent à la lecture du décret de condamnation de l'hérétique endurci. Tous ceux qui ignorent l'histoire, c'est-à-dire, presque tout le monde, sont aussitôt portés à admirer l'hérétique et à s'indigner contre l'évêque qui lit la sentence. Il est difficile d'imaginer une attitude plus provocante, des gestes plus violents, une expression plus furieuse que celle de cet évêque : il est certainement animé, non de l'Esprit-Saint, mais du Diable. Jean Huss, au contraire, a le beau rôle : debout, dans une pose ferme et digne, il écoute avec la sérénité de l'innocence les paroles emportées de l'évêque; la figure calme, les regards levés vers le Ciel, évidemment, comme le Christ, il invoque Dieu pour ses bourreaux; c'est un saint condamné par des scélérats !

Telle est l'impression que cause ce tableau, et c'est celle que l'artiste a voulu donner. Il a réussi : le spectateur maudit cette

(1) Voyez *Bernard Délicieux*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1866, et en volume, 1877.

religion féroce, ignorante, insensée, forcenée, qui n'a jamais fait que persécuter la science, la justice et la vérité! Il ne sait pas ou il a oublié que Jean Huss était le plus ardent des hérétiques qui précédèrent et préparèrent la Réforme, la Réforme qui brisa l'unité de la Chrétienté, divisa les nations de l'Europe, excita tant de luttes acharnées, de guerres civiles, causa tant de massacres et de ruines, qui implanta dans l'esprit des peuples les principes les plus subversifs, et aboutit à cette Révolution dont, depuis un siècle, nous sommes les victimes, dont nos pères ont vu les effets épouvantables sous la Terreur, nous, sous la Commune, et dont nos fils ne verront peut-être pas la fin! En frappant cet aïeul de la Révolution anarchique, que Luther saluait, dès son avènement, comme le hérault de ses doctrines, l'Eglise ne défendait pas seulement la vérité et la Religion, elle défendait en même temps la cause de la société.

Au milieu de ces œuvres conçues par l'ignorance, la mauvaise foi ou la haine, on rencontre, comme par hasard, trois ou quatre tableaux religieux estimables : *l'Ex-Voto* et *l'Enterrement à Villerville*, par exemple, de M. Butin, où sont mis en scène de simples marins et qui sont inspirés par un esprit honnête, respectueux et sincère; les petites toiles de M. Sautai, *Fra Angelico*, *l'Entrée à l'Eglise*, *Sainte Elisabeth de Hongrie*. J'ai, lors du Salon de cette année, signalé un tableau de M. Sautai, *l'Entrée à l'Eglise*, empreinte d'un sentiment de piété touchante. Il y a, aujourd'hui, du même artiste, un *Saint Bonaventure*, qui se détache noblement des toiles fiévreuses et improvisées dont il est entouré, et témoigne de la gravité sur laquelle le peintre a embrassé et étudié son sujet. Saint Bonaventure est représenté au moment où les envoyés du Pape viennent lui apporter les lettres qui le nomment évêque et cardinal, et les insignes de sa nouvelle dignité; et l'on ne peut ne pas s'arrêter, ne pas admirer, ne pas être ému devant la modestie vraie, l'humilité parfaite, la sincérité de renoncement du saint, si pénétré de son infirmité, qu'il ne conçoit pas comment, lui, simple moine, est l'objet d'un tel choix de la part du Souverain Pontife, qui en est comme écrasé, et, en face des dignités qui le viennent chercher, se croit, du plus profond de son cœur, le plus bas, le plus indigne, le dernier des hommes devant Dieu.

C'est là le véritable esprit chrétien, et tout le montre : l'attitude, le geste, la physionomie, le regard, le silence du saint; le

peintre l'a complètement compris, pénétré, saisi, rendu. Il est, en ce moment, peu d'artistes qui traitent les sujets religieux avec un sentiment aussi religieux.

Il faut mettre aussi au nombre des tableaux anti-religieux le *Récit du Missionnaire*, de M. Vibert. Cet artiste spirituel, plus spirituel encore qu'artiste et plus sceptique que spirituel, a pris pour spécialité de tourner en dérision les prêtres et les moines. Cette fois, ce sont des évêques et des cardinaux qu'il livre à la raillerie de la galerie, des cardinaux réunis, après un excellent dîner, dans un riche salon, les uns dégustant leur café, les autres étendus sur un moelleux divan, tous bien portants, gras, le teint frais, les lèvres rouges, l'œil éveillé, — le vrai portrait de Tartufe. Ces aimables personnages, bien repus, digérant dans une atmosphère tiède, daignent écouter le récit d'un pauvre Franciscain, qui arrive de la Papouasie ou de la Corée, et, émacié, exténué de privations et de souffrances, portant sur son crâne rasé la cicatrice des coups de sabre qui lui ont presque fendu la tête, fait simplement, en termes que les faits rendent assez éloquents, le récit de ses pérégrinations, des persécutions et du martyre qu'il a endurés. Et les cardinaux l'écoutent, la lèvre souriante : « C'est fort curieux, dit l'un. — Il est bien bon, pense l'autre, d'aller dans des pays perdus, s'exposer à de tels supplices, pour convertir d'imbéciles sauvages! » Pendant ce temps-là, un évêque, gros et réjoui, joue avec un petit chien dressé sur ses pattes de derrière, à qui il va donner un morceau de sucre.

C'est là l'idée qu'on nous donne des prélats et des princes de l'Eglise. Les hommes instruits s'indignent de ces mensonges, ou haussent les épaules de pitié, à ces bouffonneries qui continuent par la moquerie la guerre impie entreprise par notre gouvernement contre la Religion. Mais croyez-vous que ces railleries soient inoffensives? Elles amusent infiniment le gros public, qui ne doute pas que ce ne soit la pure vérité, et ne manque pas de dire, en s'en allant : « Voyez ces évêques et ces cardinaux, ils sont tous comme cela! » Mentez! Mentez! écrivaient les philosophes du dix-huitième siècle, il en reste toujours quelque chose!

IV

Comme toujours, il y a, à l'Exposition, dite nationale, une quantité de tableaux de genre et beaucoup de jolis; je ne peux en citer que

quelques-uns. Et, d'abord, plusieurs toiles de M. Meissonnier, des portraits, les plus grands moins bons que les petits, et deux ou trois nouveaux tableaux, parmi lesquels le *Guide*, un paysan marchant à pied au milieu de cavaliers, personnages bien observés, et les *Ruines des Tuileries*, copie faite, sur l'heure, en mai, le lendemain même du crime de la République, qui, sous le nom de *Commune*, anéantit un des chefs d'œuvre de l'architecture française, le pavillon de Philibert Delorme, dont elle vient, non par honte, mais pour compléter son forfait, de faire disparaître entièrement les derniers vestiges.

On revoit avec plaisir la *Fille du Passeur*, de M. Adam et son *Soir d'automne*, si poétique, où il a peint, accoudée sur la balustrade d'une allée de marronniers et regardant la nuit tomber lentement sur un vaste paysage qui doit être bien beau, une jeune femme gracieuse et rêveuse, la femme du peintre, dit-on. Une *Avant-scène de l'Opéra*, par M. Béraud, est une très fine portraiture de la vie élégante parisienne, genre où il excelle. Mais un des plus aimables tableaux de scènes intimes, est le *Matin de la noce*, de M. Mosler. C'est une noce bretonne : on achève la toilette de la mariée; l'une attache une dernière épingle à la haute et large collerette qui encadre sa jolie tête, l'autre fait un point au bas de la troisième ou quatrième des jupes qui s'étagent l'une sur l'autre; la jeune mariée, toute droite, se laisse faire, épanouie, heureuse de son sort, — et aussi de sa belle toilette. Le marié arrive au son du biniou et des clarinettes, il est rayonnant; tout le monde, d'ailleurs, a l'air content, mais c'est surtout la grand'mère qui est ravie : elle est là, devant sa petite-fille, elle l'admire, elle la mange des yeux; les mains sur ses genoux, à demi courbée, la regardant de tous côtés, elle ne peut pas se tenir : « Es-tu jolie, ma fille! es-tu mignonne! » On l'entend parler; c'est charmant!

Les tableaux militaires plaisent à notre race; quand nous ne faisons pas la guerre, nous aimons à en parler, à en entendre les récits, à en voir les tableaux. M. Berne-Bellecour est, de tous les peintres militaires, celui qui répond le mieux à ce sentiment; on voit qu'il se plaît à vivre parmi les soldats, à les suivre, à les observer, qu'il prend intérêt à ce qu'ils font; il les aime, et on fait bien ce qu'on aime. Aussi ses tableaux sont-ils attachants; il en a deux : une très fine toile, un général, qui indique à son aide de

camp un *point stratégique* qu'il veut occuper; et le *Prisonnier*. Le prisonnier est un Prussien, que trois ou quatre soldats Français amènent à un poste commandé par quelques officiers. Rien de plus juste, de plus vrai, de plus vif que ces deux groupes : l'officier qui, debout sur le perron du pavillon, prend en note le prisonnier, un autre qui jette sur lui un coup d'œil assez indifférent, assez sceptique, tout en roulant une cigarette, comme un homme qui se dit : « En voilà un! Cela ne changera pas beaucoup notre situation! » Et, au bas, le Prussien, regardant de côté, avec un œil et un air d'espion. Il était peut-être domestique dans le pays avant la guerre, domestique ou banquier; parfaitement tranquille, d'ailleurs, car il sait peut-être que, dans quelques heures, il sera délivré par une force trois fois supérieure à ses vainqueurs du moment. C'est, dans ce seul épisode, tout un résumé de la guerre de 1870.

Ne sachant comment attirer à eux le public, certains peintres se jettent dans les excentricités et s'attachent à faire juste le contraire de ce qu'on attendait; c'est ce qu'on voit aussi dans la littérature. Je mettrais bien au rang de ces tableaux bizarres le *Diogène*, de M. Ronot, avec son coq plumé à vif, le pauvre volatile, et qui vous donne froid, en marchant tout nu sur ses deux pattes dénudées aussi et ses pauvres ailes recroquevillées; ou bien les *Oies du Capitole*, de M. Motte, qu'il a eu l'idée d'enfermer au haut de la muraille, dans une sorte de galerie à claire-voie, à travers laquelle les oies passent leurs cous, en jetant des cris assourdissants, leurs cous qui s'allongent et s'agitent dans tous les sens, en haut, en bas, de côté, à vous donner envie de rire et à vous détourner de l'action principale; les Gaulois, qui essaient d'escalader le Capitole en montant les uns sur les autres, au moyen de leurs boucliers en tortues. Mais, de toutes ces excentricités, nulle ne vaut l'*Enfant prodigue*, inventé par M. Tissot, qui nous a représenté cette histoire, en quatre tableaux, dans un style aussi nouveau que recherché. Dans le premier, l'enfant prodigue, jeune cocodès Anglais, assis sur une table, fait entendre à son vénérable père, digne gentleman de Londres, aux joues rasées, aux yeux bleus de faïence, et aux cheveux jadis rouges, qu'il prétend aller courir le monde; le papa, impassible, écoute et ne dit rien; la sœur, à côté, se contente de coudre avec une placide sérénité. Le deuxième tableau représente de jeunes Japonaises, d'une maison de thé sans doute, serrées dans les four-

reau de leurs robes, défilant devant le jeune fils d'Albion, qui paraît enchanté, quoique ces demoiselles ne soient ni belles, ni attrayantes. Dans le troisième tableau, le jeune petit crevé, à qui les demoiselles Japonaises ont fait probablement payer leurs tasses de thé un peu cher, se rencontre sur le pont d'un navire avec son vénérable père, toujours la même figure immobile et les cheveux jadis rouges; le gandin d'autrefois est peu élégant, à cette heure, car il est réduit à faire l'office de matelot; il se jette aux genoux de son père, qui, lui, ne paraît ni étonné, ni ennuyé de se rencontrer sur le même navire que lui. Le quatrième tableau doit être le *Veau gras;* je ne me souviens pas trop comment il est représenté.

Vous reconnaissez là le procédé employé dans la littérature, pour arriver tout de suite à la renommée, sans perdre son temps à étudier, à méditer, à penser, et à composer mûrement un sujet. On se moque du public, afin que le public fasse attention à vous; on rit de lui d'avance, c'est une sorte de gageure, ce n'est pas de l'art. L'art doit être traité sérieusement; qui ne le comprend pas, n'est pas un artiste sérieux, et n'est pas pris au sérieux.

V

De même que dans les expositions précédentes, on compte dans celle-ci de nombreux paysages fort jolis, habilement exécutés, quelques-uns même beaux : un *Soir d'automne*, de M. Breton, l'*Allée abandonnée*, les *Falaises d'Yport*, de Mme Lavillette, les *Châtaigniers*, de M. Ségé; le *Canal du Tréport*, de M. Grandsire, petite toile d'un ton nacré, fin et vrai, qu'on a retirée exprès du musée du Luxembourg pour l'Exposition triennale; des natures mortes, les *Cornichons*, de M. Ph. Rousseau, faites avec un art supérieur, etc. Mais ce qui mérite surtout l'attention, c'est la réapparition d'un maître qui n'avait pas exposé depuis longues années, M. Jules Dupré. M. Jules Dupré a huit toiles, toutes remarquables par l'ampleur de la conception, la puissance des effets et l'excellence de l'exécution. Un ou deux tableaux, déjà anciens, ont poussé au noir, mais le *Clair de lune*, le *Marais*, le *Gué*, le *Retour du troupeau*, sont dignes des vrais maîtres. On ne peut passer devant le *Clair de lune*, sans s'arrêter : c'est le clair de lune sur la mer; le ciel roule des nuages noirs, la lune s'avance en les labourant, elle semble les pousser devant elle; au-dessous, la mer sombre, une voile de pêcheur, qui

se devine dans la nuit, et un point, une vague qui s'élève, éclairée par la lumière de la lune et marque davantage l'immensité et la solitude de l'abîme. Le peintre n'a pas copié cela : il l'a vu, il en a été ému, il l'a retenu et nous le fait voir; l'imagination a aidé sa pensée; ce n'est pas une improvisation, c'est une œuvre rêvée, composée et exécutée avec une attention passionnée. C'est ainsi que se font les œuvres qui durent.

VI

De la sculpture, je ne dirai presque rien, il n'y a presque aucune œuvre nouvelle; on reconnaît, à mesure que l'on avance, tout ce qu'on a vu depuis cinq ans. A l'exception d'une bonne statue de *Gluck*, par M. Cavelier, d'un caractère abrupt, qui rend bien la physionomie du compositeur tudesque, les seules œuvres qui m'ont intéressé, sont deux portraits, celui de M. le duc *d'Audiffret-Pasquier*, par M. Em. Leroux, une figure longue, blafarde, — on ne voit pas le teint, mais il doit être fadasse, — où il y a du parlementaire finassier, nerveux et haineux, un vrai type de ce qu'on appelait jadis les *Orléanistes;* puis, le portrait en terre cuite de M. *E. Renan*, par M. de Saint-Marceau. Celui-ci vous arrête net au passage, il est impossible de ne pas le regarder. Figurez-vous une large face, front bas, nez gros et mal fait, menton à triple étage, une grosse poitrine qui avance, — le ventre, qu'on ne voit pas, doit avancer bien davantage, — un poussah court, rond, large; un de ses collègues de l'Institut l'appelle le *Batracien*. La tête penchée, l'œil à demi fermé, en coulisse, un œil qui n'est pas bête, mais qui n'est pas bon, l'air d'un homme on ne peut plus content de lui, et en même temps, gouailleur et goguenard, l'air d'un *gamin de Paris*, ce rapprochement lui est venu à lui-même, dans son apologie publiée récemment; d'un gamin qui ne croit à rien et se f...iche de tout! Voilà l'homme, et je ne saurais mieux finir la revue de cette Exposition : il représente notre temps, notre gouvernement et notre esprit : la satisfaction absolue de gens qui s'amusent, vivent bien, ne pensent qu'à eux et se moquent du reste.

Eugène Loudun.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN ÉCOSSE

A LA FIN DU SEIZIÈME SIÈCLE

MARTYRE DU VÉNÉRABLE JEAN OGILVIE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Mis à mort en haine de la foi, à Glascow, le 10 *mars* 1615 (1).

II

JEUNESSE DU PÈRE OGILVIE, SA CONVERSION AU CATHOLICISME, SON ARRIVÉE EN ÉCOSSE, SON ARRESTATION

Le vénérable (2) Jean Ogilvie, jésuite écossais, dont nous allons retracer l'apostolat et la mort héroïque, est, de l'aveu de tous les historiens de la Compagnie de Jésus, un des plus grands martyrs des trois derniers siècles. On l'a souvent appelé le Campian de l'Écosse, et il a mérité ce nom tant par l'éclat de ses dernières luttes que par la place qu'il s'est faite dans l'histoire de son pays. Tous les mémoires du temps parlent de son supplice, et il n'est pas un historien de l'Église protestante en Écosse, qui n'ait cru devoir lui consacrer quelques lignes.

La notice que nous publions est puisée aux sources les plus authentiques. La plus importante de toutes est la relation que le martyr écrivit lui-même dans sa prison et qu'il confia à un de ses compagnons de captivité. Cette relation fut terminée par les témoins de sa mort et remise peu après aux supérieurs de la Compagnie.

Spottiswood, l'archevêque protestant de Glascow, qui fit condamner et exécuter Ogilvie, publia lui-même un récit complet de son procès et de son exécution. Cette relation, qui est évidemment

(1) Voir la *Revue* du 15 octobre 1883.

(2) Nous donnons au P. Ogilvie le titre de *vénérable*, parce que son procès de béatification, complètement terminé, se trouve à Rome dans les archives de la Congrégation des rites. Il va sans dire qu'en l'appelant *martyr*, nous le faisons avec cette réserve expresse : sauf le jugement du Saint-Siège.

partiale et que nous surprendrons plus d'une fois en flagrant délit de mensonge, cherche à rapetisser le martyr et à le rendre odieux et ridicule (1).

Nous avons une relation italienne, qui fut probablement rédigée à Rome, au collège des Écossais, l'année même de la mort d'Ogilvie, sous les yeux du Père Anderson; le rédacteur ne connaissait pas encore la relation du Père Ogilvie. Une communication bienveillante nous a mis à même de consulter le procès de béatification du saint martyr. Deux procès d'informations avaient été instruits l'un à Rome et l'autre à Ratisbonne, où se trouvaient plusieurs des témoins oculaires de la captivité et du martyre du Père Ogilvie. Un riche Écossais, qui avait conçu une grande dévotion pour son compatriote, obtint qu'on fît à Rome le procès régulier de béatification et pourvut à tous les frais. Les témoins furent les mêmes qu'à Ratisbonne. Leurs dépositions, infiniment précieuses, nous ont fourni beaucoup de détails émouvants et absolument inédits (2).

Nous avons encore plusieurs dépositions authentiques de témoins oculaires du martyre. Nous avons fondu dans un récit homogène tous ces documents. Dans le volume que nous offrirons bientôt au public, on les trouvera *in extenso* aux appendices.

Jean Ogilvie descendait d'une race célèbre par son courage et ses vertus chevaleresques. Les Ogilvies étaient issus des comtes d'Angus. Gilbert, le fondateur de la maison d'Airlie, « the bonnie house of Airlie », avait reçu de Guillaume le Lion la baronnie d'Ogilvie en Forfarshire.

Les Ogilvies de Drum ou Drumuire (3), ancêtres immédiats de Jean, n'étaient qu'une branche cadette dont nous ne retrouvons pas la trace. Le chef de la famille, lord Ogilvie, est rangé, par les mémoires du seizième siècle (4), parmi les barons catholiques du Nord, avec cette mention : *Magnarum virium et bellicosum* « Puissant et belliqueux ». L'énergie, l'intrépidité, la présence d'esprit, sem-

(1) Nous citerons ce récit sous ce titre : *True relation.*

(2) Le beau travail de M. Daniel Conway, qui a paru dans le *Month*, nous a été très utile. M. Conway ne connaissait ni la relation italienne, ni le procès de béatification, ni les détails donnés par le P. Schmidl, dans son *Historia provinciæ Bohemiæ S. J.*

(3) Calderwood, qui était contemporain d'Ogilvie, dit qu'il était de Drumuire. Devant les juges, si nous en croyons la déposition officielle, Ogilvie dit qu'il était de *Drum*. Sur le livre du noviciat de Brunn, Ogilvie s'est donné comme *Strachilensis*.

(4) Archiv. S. J., à 1609.

blent avoir été dans cette famille des qualités héréditaires. Il est dit dans une ballade de sir Walter Ogilvie de Auchterhouse, Shériff d'Angus, qui périt dans un combat contre une bande de montagnards, qu'il était « intrépide et homme de cœur, audacieux et vigilant » :

Stout and manful, bauld and Wychte.

La ballade de la bataille de Harlaw, livrée en 1411, parle du baron d'Ogilvie en ces termes :

Le premier de tous était
Gracieux et bon seigneur d'Ogilvie,
Shériff principal d'Angus,
Renommé pour sa droiture, son équité,
Sa fidélité et sa magnanimité.
Sur le champ de bataille il avait peu de rivaux,
Et pourtant il est tombé par un triste destin,
Parce que jamais il ne sut reculer.

Jean Ogilvie naquit à Drum ou à Drumuire en 1580. Cette date ressort de plusieurs circonstances qui seront mentionnées dans le cours de ce récit. Le martyr déclara, dans son interrogation, à Glascow, en 1614, qu'il avait été absent de son pays pendant vingt-deux ans, et nous savons qu'au moment de sa mort, le 10 mars 1615, il avait à peu près trente-quatre ans.

Son père était protestant, bien que la plus grande partie de la famille fût restée catholique, et que nous trouvions, dans les mémoires des assemblées générales du *Kirk*, les Ogilvies de Drum portés sur la liste des « papistes et des apostats (1) ». Jean Ogilvie fut élevé dans la religion calviniste, mais la grâce le cherchait. Dès l'âge de douze ans, poussé par l'humeur voyageuse de sa race et par un attrait particulier de Dieu, il avait résolu de quitter l'Ecosse et d'aller étudier en diverses villes d'Europe. La question religieuse semble l'avoir préoccupé dès lors plus que toute autre chose (2). Il commença par interroger les plus doctes personnages de France, d'Italie et d'Allemagne. Mais, faute sans doute de procéder avec méthode, plus il cherchait, plus la vérité semblait le fuir. Le pauvre jeune homme sentait avec effroi son âme envahie par le scepticisme.

(1) Liste de papistes et d'apostats reproduite dans la préface de Blackhall (Spalding club).

(2) Relation italienne. — L'histoire de sa conversion y est tout entière.

Ne sachant, dit-il, dans le conflit de tant d'opinions à quel parti s'arrêter, il avait résolu de laisser là des discussions qui ne faisaient qu'ajouter à ses perplexités, et de traiter cette affaire avec Dieu seul, se confiant en cette parole de l'Écriture : *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et arrivent à la connaissance de la vérité;* ainsi qu'en cette promesse du Sauveur : *Venez à moi vous tous qui souffrez et qui êtes accablés, et je vous soulagerai.*

Après de mûres réflexions, après avoir pesé toutes les raisons qui prouvent que l'Église catholique est la seule véritable Eglise, Jean Ogilvie se fit catholique. Vers l'an 1596, il entra au collège des Ecossais de Louvain (1). Le recteur, le Père W. Creitton, se trouvant à court d'argent, fut obligé de diminuer le nombre de ses élèves. Il arriva de là que le jeune Ogilvie alla poursuivre ses études chez les Bénédictins de Ratisbonne, puis au collège des Jésuites d'Olmutz. Ce fut là qu'il résolut d'entrer dans la Compagnie de Jésus (2).

Il paraît qu'un grand nombre de ses camarades briguaient, comme lui, l'honneur de servir sous le drapeau de saint Ignace. Une épidémie avait forcé le provincial d'Autriche, le Père Albéri, de remettre à plus tard l'entrée de ces jeunes gens. Mais Ogilvie, s'attachant à ses pas, le rejoignit à Vienne et obtint son consentement immédiat.

Ogilvie passa deux ans au noviciat de Brunn. Il alla ensuite à Gratz étudier la philosophie, puis il enseigna pendant trois ans les belles-lettres au collège de Vienne, et se livra ensuite pendant un an à l'étude de l'éloquence. Il suivit alors pendant deux ans à Olmutz le cours abrégé de théologie. Il dirigea, pendant ces deux années, au collège d'Olmutz, une des congrégations de la Sainte-Vierge, celle des plus jeunes élèves. On comprend que le collège d'Olmutz ait été une pépinière d'apôtres, quand on voit dans les historiens de la Compagnie quelle était alors la ferveur merveilleuse des congrégations de la Sainte-Vierge. Chaque dimanche, tous les congréganistes s'approchaient de la sainte Table et s'y préparaient, le vendredi et le samedi, par des austérités au-dessus de leur âge, que le Père Ogilvie était obligé de modérer. Le vendredi saint, ces enfants, revêtus de tuniques blanches et chargés de lourdes croix,

(1) V. le diarium du collège des Ecossais de Douai. MS. de Blaûs College, Aberdeen.

(2) Schmidt, *Hist. de la province S. J. de Bohême :* Confecto bonarum artium curriculo uniculo, animum appulit ad *Societatem.*

parcouraient en public la voie douloureuse, et terminaient la cérémonie en se flagellant impitoyablement. Ce spectacle arrachait au peuple des larmes et des cris de douleur, et remuait profondément les cœurs. L'âme ardente d'Ogilvie avait laissé son empreinte sur la génération d'enfants formés par lui, et longtemps après, le souvenir en était encore vivant à Olmutz (1).

Ogilvie aspirait dès lors à la mission d'Écosse, poste d'honneur, dont les dangers et les souffrances l'attiraient puissamment.

Tous ceux qui le connaissaient attendaient de lui de grandes choses, dit l'historien déjà cité, et pour justifier ces espérances, il nous retrace le portrait du saint jeune homme, tel que ses contemporains l'avaient connu : « Un esprit vif et pénétrant, rehaussé par d'admirables vertus; un respect profond de Dieu et des choses saintes; une grande déférence à l'égard de ceux qui lui étaient supérieurs, quelque chose d'aimable et d'enjoué à l'égard de ses égaux, avec un grand empressement à rendre service, et un zèle étonnant pour le salut des âmes; une déférence et une modestie si grandes, qu'on l'aurait cru le serviteur de tous, et une véritable soif du martyre. » Ce portrait doit être fidèle : outre qu'il a été tracé par un contemporain sous les yeux de ceux qui avaient connu Ogilvie, il s'accorde parfaitement avec le héros que vont nous révéler le procès et le martyre.

Le Père Patrice Anderson, jésuite écossais des plus distingués, venait de quitter l'Ecosse après un apostolat brillant et fructueux, qui avait attiré sur lui tous les regards et déchaîné la haine des ministres. En 1612, il n'y avait plus dans toute l'Ecosse, dit le Père James Sordon, supérieur des Jésuites écossais, qu'un seul prêtre vieux et infirme. Il y en avait d'autres, mais cachés et peu connus des catholiques. Le Père Gordon avait donc hâte de secourir cette mission si éprouvée, et il avait jeté les yeux sur le Père Ogilvie et sur le Père Moffet. C'était un honneur d'être choisi pour ce poste périlleux, mais cet honneur, il fallait l'acheter par une patience à toute épreuve. « Je supplie Votre Révérence, écrivait le comte d'Angus au père général, de n'envoyer en Ecosse que des hommes qui désirent cette mission et soient assez forts pour supporter sans faiblir la chaleur du jour, car la persécution s'accentue de plus en plus, et ceux qui donnent asile aux missionnaires se trouvent

(1) Schmidt, *Hist. prov. Bohem. S. J.*

dans le plus grand embarras. Car, de par la loi, quiconque reçoit un prêtre, assiste à une messe ou célèbre une messe, est par là même coupable de haute trahison (1). »

Après vingt-deux années d'absence, le Père Olgivie rentra dans son pays. Il fut suivi de près par deux autres prêtres, le Père James Moffet, jésuite, et le Père John Campbell, capucin. Les trois missionnaires s'étaient déguisés et avaient pris des noms de guerre : le Père Ogilvie, celui de Watson (fils de Walter); le Père Moffet, celui de Halyburton; et le Père Campbel, celui de Sinclair. Ces précautions étaient indispensables : à Rome et dans toutes les villes où se trouvaient des collèges anglais ou écossais, des espions du gouvernement anglais guettaient les mouvements des missionnaires et en référaient à Londres. Dans chaque port et sur mer stationnaient des inspecteurs prêts à arrêter ceux qu'on leur signalait.

On arriva en Ecosse sans encombre. Immédiatement on se sépara. Le Père Campbell alla à Edimbourg; le Père Ogilvie, un peu plus au nord; et le Père Moffet, dans la basse Ecosse. Il se rendit au bout de quelques jours à Saint-André, chez son frère, qui était hérétique, probablement dans l'espoir de le gagner. Le Père Gordon, supérieur de la mission, trouvait la chose imprudente, se défiant, avec raison, de ce frère hérétique. L'événement ne tarda pas à justifier ses craintes. Cet homme était un traître qui épiait l'occasion de vendre son frère (2). Un an après son arrivée dans le pays, le Père Moffet fut arrêté par le sieur Alexandre Glaidstanes, le fils de l'archevêque de Saint-André; le 10 décembre, il fut interrogé par les lords du conseil privé et mis au secret dans la prison du château d'Edimbourg. Il fut dans la suite condamné à mort, mais le roi commua la peine en celle de bannissement perpétuel, sous peine de mort s'il rentrait en Ecosse.

Le Père Ogilvie passa six semaines dans le nord (3), puis il revint à Edimbourg, où il demeura tout le reste de l'hiver chez William Sinclair, avocat au parlement (4). Un peu avant Pâques, qui

(1) *Records of the english province S. J.* Collectanea. V. Moffet.

(2) V. Lettre du P. Moffet dans Oliver : Duorum principalium virorum in carcerem conjectorum epistolas mitto, quibus testantur pseudo-archiepiscoumo Andreapolis et Glascuæ ingentem pecuniæ summam illis obtulisse ut affirmarent se audivisse me celebrantem sacrum vel domum aliquorum nobilium adivisse.

(3) Pitcairn, criminal trials III.

(4) V. Déposition de Sinclair au procès de béatification : « Anno Domini, 1613, hiemali tempore fuit Edimburgi in domo mea.

tombait cette année-là le 30 mars, il alla à Londres. Il paraît y avoir séjourné deux mois et avoir eu affaire à la cour. Quel intérêt l'amenait là? Nous ne savons. Peut-être faisait-il allusion à ce séjour, lorsqu'il prononça devant ses juges ces paroles que rapporte Spottiswood : « Il ajouta quelques mots sur les services rendus au roi par lui et par d'autres Jésuites, disant que ni évêque ni ministre en Angleterre n'avait fait et ne pouvait faire rien de pareil pour le roi (1). » De quoi s'agissait-il? Avait-il révélé au roi quelque complot? Nous n'en savons rien. En tout cas, le roi ne lui en fut pas reconnaissant. L'ingratitude était, du reste, un des traits du caractère de Jacques. Ce fut probablement à l'occasion de ce séjour à Londres, que le Père Ogilvie vint trouver à Paris le Père Gordon, son supérieur. Celui-ci n'approuva pas ce voyage, trouvant que c'était s'exposer beaucoup, sans raison suffisante (2).

Vers le mois de juin 1614, le Père Ogilvie retourna à Édimbourg, et il y passa l'été et l'automne, c'est-à-dire les mois d'août et de septembre et une partie du mois d'octobre (3).

Sinclair, dans sa déposition au procès de béatification, nous décrit la vie d'Ogilvie à Édimbourg, et nous donne une haute idée de son activité, et de son savoir-faire et de ses succès apostoliques : « Il semblait, dit-il, n'avoir qu'une idée, un but : raffermir les catholiques et convertir les hérétiques, et il ne laissait échapper aucune occasion de propager la vraie foi. Il savait que plusieurs catholiques languissaient en prison : il alla plusieurs fois, au péril de sa vie, les voir et les consoler. Le chevalier Macdonald, confesseur de la foi, était un de ces prisonniers; il eut le bonheur de recevoir plusieurs fois les conseils et les exhortations de l'homme de Dieu. »

Les fruits de son apostolat furent remarquables : « Je sais positivement, dit Sinclair, que plusieurs et même qu'un grand nombre d'hérétiques furent ramenés par lui à la foi catholique. Dans le nombre se trouvent plusieurs de ces compagnons de captivité, deux ou trois barons de la province de Renfrew et plusieurs autres membres moins connus de la noblesse. » Les témoins du procès de béati-

(1) True relation (de Spottiswood).

(2) Lettre du P. J. Gordon au père général. (Archiv. Stonyhurst.)

(3) Déposition de Sinclair au procès de béatification : « Rursum anno Domini 1614 tempore æstivo fuit domi meæ ubique bis aut ter dixit missam et pernoctavit »... et plus bas : « Fuit domi meæ anno 1613 hiemali tempore et anno 1614 æstivo et automnali tempore, scilicet mensibus augusti et septembris et initio octobris.

fication attestent en outre que le Père Ogilvie était très aimé de tous et très populaire (1).

Nous avons les procès-verbaux de l'interrogatoire de plusieurs personnes qui furent poursuivies pour avoir entendu la messe du Père Ogilvie. Ces documents confirment pleinement la déposition de Sinclair. Ils mentionnent, comme ayant entretenu des rapports avec Ogilvie, le comte d'Eglinton, lady Maxwell, sir James Kneilland de Monkland, David Maxwell, William Maxwell de Cowglen, John Wallace de Corsflat, John Mayne, un des témoins du procès de béatification; Marion Walker, chez laquelle Ogilvie disait souvent la messe; elle fut jetée en prison et y mourut de privations et de misère; Robert Heygate, marchand de Glascow, un des témoins du procès de béatification, qui d'ordinaire servait la messe du Père; Sinclair, avocat au Parlement, également témoin du procès. Un des témoins du procès affirme que, « peu avant son arrestation, le Père Ogilvie avait reçu, à Glascow, cinq abjurations ». Calderwood, lui-même, l'historien de l'Église d'Écosse, rend témoignage à ses succès apostoliques, en disant : « qu'à Glascow, Ogilvie reçut dans l'Église nombre de jeunes gens et beaucoup de personnes du meilleur monde (2) ».

Là se bornent les détails que nous avons pu recueillir sur la vie apostolique d'Ogilvie à Édimbourg et à Glascow. Nous pouvons, grâce à ces quelques traits, nous faire une idée assez juste de l'emploi de ses journées. Il disait la messe de grand matin, par prudence, quand il faisait encore nuit; le jour, épié, traqué, suivi partout par les limiers des ministres, il visitait les malades et les prisonniers, et allait trouver les néophytes, puis, la nuit venue, il disait son bréviaire et faisait oraison. Même alors, il était difficile d'échapper aux regards indiscrets. Une femme, qui l'aperçut disant son bréviaire la nuit, l'accusa plus tard de s'être livré à des maléfices, et prétendit qu'elle l'avait vu entouré d'une foule d'animaux noirs auxquels il donnait à manger. Les ministres presbytériens, qui voyaient des sortilèges en tout et brûlaient force sorcières en Écosse, avaient échauffé l'imagination du peuple, et de tous côtés les autorités recevaient les dénonciations les plus grotesques.

Au commencement d'octobre, Ogilvie alla passer quelque temps à

(1) Sicut omnibus in scotia catholicis vivens amatus et carus fuerat, sic post mortem omnibus desideratissimus.

(2) *Here he received a better receipt than he had looked for;* for here he received sundrie young men and many persons of the better sort. (Calderwood.)

Glascow. Il allait s'y trouver en face d'un ennemi puissant, habile, sans scrupule, et déterminé, d'un côté, à faire du zèle pour s'avancer dans les bonnes grâces du roi et, de l'autre, à sévir impitoyablement contre les catholiques, pour écarter de lui tout soupçon de papisme.

Le système épiscopalien venait d'être imposé à l'Ecosse par un coup d'autorité du roi, qui croyait neutraliser par là les tendances démagogiques du *Kirk* presbytérien. Malheureusement, les nouveaux évêques, trop connus dans leur pays, n'inspiraient aucune confiance. Tout récemment, encore presbytériens enragés, ils déclamaient à tue-tête contre l'épiscopat. Leur conversion subite à un système dans lequel ils jouaient le premier rôle, passait à bon droit pour être dû plus aux gros revenus qu'à la conviction.

Si on croit les satiristes du temps, ces évêques prétendus réformés avait eux-mêmes grand besoin de réforme. Témoins ces vers qu'on avait affichés sur tous les murs d'Edimbourg.

Vina amat Andreas, cum vino Glascua amores,
Ross cœtus, ludos Galva, Brichœus opes,
Aulam Orcas, ollum Moravus, parat Insula fraudes,
Dumblanus tricas, nomen Aberdonius,
Fata Caledonius fraterni ruminat agri
Rarus ovis parochos, o Catanee, tuos.
Solus in Argadiis prœsul meritissimus ovis,
Vera ministerii symbola solus habes. (1)

Regardés par les presbytériens comme des apostats et des transfuges, repoussés par les catholiques comme des intrus et des hérétiques, ces évêques se trouvaient dans une fausse position. Les catholiques les abhorraient, et les presbytériens disaient partout qu'ils tournaient au papisme, qu'ils allaient ramener le papisme.

Pour se laver de cette imputation, il fallait persécuter les catholiques. Spottiswood, le nouvel archevêque de Glascow, ne devait pas manquer de le faire. Homme de mœurs relâchées, ambitieux sans scrupule, il cherchait l'occasion de se pousser auprès du roi. En le faisant aux dépens des catholiques, il avait tout à gagner puisqu'il faisait sa cour et répondait au principal grief des presbytériens. Glascow était donc un terrain brûlant pour un prêtre. Le danger était d'autant plus grand que dans cette ville, l'archevêque était à peu près le maître. Les anciens droits féodaux subsistaient

(1) Calderwood.

encore, et l'archevêque était à la fois pasteur spirituel et seigneur temporel. Il avait sa cour, ses officiers, et partageait avec la couronne la juridiction temporelle.

Ogilvie arriva à Glascow, déguisé en soldat. Ce travestissement convenait à son caractère et n'était pas trop malséant pour un fils d'Ignace. Ce détail nous est révélé par le procès de sir James Kneilland, qui fut poursuivi pour avoir donné l'hospitalité à John Ogilvie, prêtre et jésuite. Sir James Kneilland répondit que le Jésuite s'était présenté à lui non comme prêtre mais comme soldat.

Le missionnaire était surveillé de près par la haine jalouse des ministres et de l'archevêque. On avait mis la main sur un hypocrite, nommé Adam Boyd, qui feignit de se convertir pour attirer Ogilvie dans un piège. Comme on le verra par la lettre de Spottiswood au roi, ce misérable avait vendu l'homme de Dieu (1). Du reste, c'était ainsi que procédaient alors les persécuteurs d'Angleterre et d'Ecosse. L'espionnage, la trahison contre argent comptant, c'était l'arme favorite de Jacques Ier comme des Cécil et des Walsingham. Nous avons une correspondance échangée cette année-là même entre le conseil privé d'Ecosse et un certain Murray, chambellan de Sa Majesté, dans laquelle on charge ce dernier de presser le roi d'offrir un prix convenable à certain gentilhomme qui offre de livrer quatre prêtres *célébrants de messes*. (*Massing priests.*) (2).

Adam Boyd vendit donc le Père Ogilvie, et, au jour convenu, le 14 octobre, le livra à l'archevêque. Cette scène est admirablement retracée par Ogilvie dans le journal de sa captivité. Laissons-lui la parole :« Il y a six mois, je vins à Glascow pour absoudre cinq personnes de l'hérésie. Le lendemain de mon arrivée, je célébrai le saint Sacrifice, et, peu après, je fus trahi par un de ceux que je

(1) La lettre de l'archevêque au roi parle simplement de récompenser *celui qui a découvert*, mais la déposition de Sinclair, au procès de canonisation, ne permet pas de douter que cet homme ne fût Adam Boyd.

(2) A M. John Murray, chambellan de Sa Majesté. — Ami bien fidèle, dans la lettre que nous avons adressée à Sa Majesté, nous parlions de quelques détails concernant la prise de certains Jésuites et prêtres diseurs de messes, et des mesures à présenter au conseil. On a offert de nous en livrer quatre, mais maintenant l'un d'eux est mort; il tomba malade dans la maison du laird de Gicht, fut emporté chez un des fermiers et enterré secrètement. Les autres sont dans le pays et n'ont jamais été plus actifs. Le gentilhomme en question est prêt à se saisir de leurs personnes, pourvu qu'il soit assuré d'être payé de sa peine. Mais il refuse de rien faire sur une simple promesse. L'archevêque de Glascow nous a dit, de la part de Sa Majesté, que ce gentilhomme recevrait certainement bonne récompense, selon l'importance des services

devais réconcilier avec l'Église. C'était un gentilhomme fort à l'aise, dont beaucoup m'avaient parlé comme d'un catholique de cœur, et qui, disait-on, cherchait depuis longtemps l'occasion de faire sa paix avec l'Église. Je lui avais donné rendez-vous pour l'instruire.

« Vers quatre heures du soir, je me promenai sur la place, en compagnie du fils aîné du magistrat de la ville; sur un signe du traître, un gentilhomme, qui était au service de l'archevêque, accourt vers moi. Cet homme, qui est grand et vigoureux, m'ordonne d'aller trouver son maître. Je m'imagine que ce maître, c'est le shériff, le neveu du traître, chez qui nous nous étions donné rendez-vous, et je réponds que j'irai volontiers; puis je me dispose à le suivre. Mais le fils du juge s'y oppose et veut m'entraîner chez lui, malgré le serviteur de l'archevêque. Pendant que je cherche à les mettre d'accord, un attroupement de soldats et de passants se forme autour de moi. On se jette sur mon épée, on me pousse, on m'entraîne. Je me demande ce qu'on me veut; savent-ils ce qu'ils font? Ces hommes se sont pris de querelle, moi, je n'y suis pour rien. En deux mots, je me sens soulevé par le flot du peuple, et je suis comme porté dans une maison voisine sur les épaules du juge. On m'enlève mon manteau. Je refuse alors d'avancer sans mon vêtement. Chacun m'offre le sien, mais c'est le mien que je veux, et on finit par me le rendre. Je me récrie alors sur la barbarie de ce peuple de furieux, et je les menace de dénoncer au monde entier ces procédés sauvages et sommaires. Pendant ce temps on court avertir le pseudo-archevêque, qui se trouve dans un autre quartier de la ville, et on lui dit que ses envoyés sont tués, que l'on s'égorge et que toute la ville est soulevée.

« A cette nouvelle, l'archevêque convoque les barons et les

rendus, mais qu'il n'était pas d'avis de donner rien d'avance, attendu que celui-là même qui faisait la chose, pouvait s'en repentir, s'il tombait sur une prise de grande valeur. Mais rien ne peut ébranler sa résolution. Nous avons demandé à ceux qui sont embarqués dans cette affaire de qui il s'agissait, vu que ce pouvaient être gens si viles que Sa Majesté peut-être jugerait qu'ils ne valaient pas la peine de tant dépenser. Il répond que les gens dont il s'agit en valent bien d'autres, et qu'après leur arrestation, il fournira la preuve des maisons qu'ils ont fréquentées, c'est pourquoi, pour ne pas manquer une si belle occasion et pour que Sa Majesté n'ait pas une trop lourde charge, nous pensons qu'il est bon que Sa Majesté commande au délégué trésorier de s'entendre avec lui et de lui donner les garanties qu'il désire, à charge par lui de faire ce qu'il a promis. (Cité par M. Conway, n° 9, ms adv. library Libery, art. 53.)

nobles qui se trouvent en ville et, s'en faisant un cortège, arrive à la place. Il trouve tout ce tumulte apaisé et demande où je suis. Il fait déjà nuit. On lui répond que je suis chez le magistrat élu ce jour-là. Il s'y rend avec sa suite et, m'apercevant entre le mur et la table, me fait signe de venir à lui. J'obéis, mais lui me frappe à la joue en me disant : « C'était par trop d'audace à vous de venir dire vos messes dans une ville réformée. » Je lui réponds : en me frappant vous agissez non comme un évêque, mais comme un bourreau. Il semble qu'on n'attende que ce signal : c'est alors un déluge de soufflets qui s'abat sur moi ; on m'arrache la barbe, on me déchire la figure à coups d'ongle, jusqu'à ce que le comte Fleming, saisi d'horreur, mette un terme à ces violences, par persuasion et par force. Alors, tandis que j'étais à peine revenu de l'émotion causée par ces coups, on donne l'ordre de me fouiller et de me déshabiller. Aussitôt, quelques individus commencent à le faire. Au moment où ils vont m'arracher le dernier vêtement, rappelé à mes sens par la pudeur, je m'écrie : Misérable ! que fais-tu là ? Ne sais-tu pas, si tu es un homme, que je suis fait comme toi ! On m'enlève mon bréviaire et un compendium de questions controversées ; on me vole l'or et l'argent que j'avais renfermé dans deux bourses séparées, ainsi qu'une petite boîte en argent, une pierre de Bezoar et une pierre qui me servait à cacheter mes lettres. »

La nuit venue, on conduisit Ogilvie en prison. Pendant ce temps, Spottiswood rédigeait la lettre suivante, qu'il se hâta de faire parvenir au roi. Il s'y peint tel qu'il est, hypocrite, avare, obséquieux envers les puissants, cruel envers les faibles.

« Très sacré et gracieux souverain, il a plu à Dieu de faire tomber entre mes mains un Jésuite, qui dit se nommer Ogilvie. Il est venu dans cette ville et y a célébré quelques messes ; huit de nos concitoyens sont poursuivis pour y avoir assisté. Il était en train d'en pervertir bon nombre d'autres. Quelques-uns étaient si décidés à le suivre que, lorsque mes serviteurs l'ont arrêté, ils ont un instant fait mine de résister. Quant à lui, impossible de lui arracher un seul mot sur ses menées dans ce pays, qui, j'en suis sûr, avaient de nombreuses ramifications. Lord Kilsyth, qui assistait par hasard à son interrogatoire, ainsi qu'à celui de ses complices, est parvenu à les faire parler. Leurs dépositions ont été envoyées au secrétaire d'État, qui, je pense, les joindra à ce courrier. Nous avons trouvé dans le bagage d'Ogilvie des vêtements sacerdotaux et d'autres

objets qui servent à dire la messe, des livres et des reliques de saint Ignace, de sainte Marguerite, de sainte Catherine et d'autres saints. Il y avait aussi quelques écrits : le plus important est une liste des objets laissés en Ecosse par le Père Anderson, qui est, paraît-il, à l'étranger. Votre Majesté pourra voir par là quelles provisions de livres et de vêtements sacerdotaux ces gens-là avaient faites, et elle pourra prendre bonne note du nom de leurs amis qui recèlent ces choses. Inutile de fatiguer Votre Majesté des détails de l'arrestation et de lui envoyer tous les noms des complices, puisque le sieur John Murray, secrétaire de Votre Majesté, a été informé de tout par le même courrier. Je prie seulement Votre Majesté de me pardonner si je me permets de lui donner un conseil sur la punition à infliger à ces malfaiteurs, sur le procès du Jésuite et sur la méthode à suivre pour trouver ce que mentionne le catalogue. Considérant donc qu'un châtiment exemplaire est indispensable et qu'aux termes de la loi, leur vie et leurs biens sont entièrement à la discrétion de Votre Majesté, que les coupables sont de conditions fort différentes, Votre Majesté consentirait-elle à renvoyer toute cette affaire par-devant une commission, composée du lord trésorier, de lord Kilsyth et de moi, et qui agirait au nom et place de Votre Majesté?

« On nommerait ensuite des commissaires royaux pour prononcer la sentence, et le conseil privé d'Ecosse recevrait l'ordre de députer une des personnes désignées par moi pour faire le procès au coupable et pour le convaincre comme le veut la loi.

« Une fois déclarés coupables et remis aux mains de Votre Majesté, ces misérables seraient condamnés à l'amende selon leurs moyens. Mais Robert Heygate, qui a entraîné les autres, serait banni du royaume selon le bon plaisir de Votre Majesté.

« Quant à l'amende, Votre Majesté voudrait bien ordonner au trésorier de la partager avec moi, vu que tous les incriminés sont citoyens de ma ville épiscopale, et qu'en vertu des privilèges accordés à ce siège par vos illustres prédécesseurs, les amendes et l'argent confisqué aux malfaiteurs reviennent à l'évêque; j'en ai besoin pour récompenser celui qui m'a livré Ogilvie et tous ceux qui m'ont aidé dans cette affaire : Je me suis engagé vis-à-vis d'eux (1).

« Le procès aurait lieu à Glascow, et les commissaires recevraient l'ordre de s'y rendre au premier jour.

(1) Aveu très clair des procédés cyniques employés contre les catholiques.

« Quant au Jésuite, peut-être Votre Majesté préférera-t-elle le faire conduire à Edimbourg, pour l'y faire interroger par les membres du conseil privé que Votre Majesté désignera. Le secrétaire d'État, le trésorier, lord Kilsyth et moi qui ai tous les papiers entre les mains, semblent être les personnes les plus capables de mener l'affaire à bon terme.

« Votre Majesté leur donnerait l'ordre de conduire les interrogatoires dans le plus grand secret, et si Ogilvie refuse de parler, de lui appliquer les *bottes* ou d'autres tortures.

« Pour mettre la main sur les objets énumérés dans le catalogue, le plus simple est de nous en prendre à ceux qui les ont reçus en dépôt, et si ce sont des femmes, à leurs maris et de les tenir en prison, jusqu'à livraison des objets. Pour que tout se aasse mieux, le lord secrétaire d'État recevrait plein pouvoir d'agir sous notre direction et au moment jugé convenable par nous.

« Toutes ces choses, Sire, je les suggère à Votre Majesté ; à Votre Altesse de les modifier selon son bon plaisir. La connaissance approfondie que j'ai de l'état des choses en Ecosse et l'étude que j'ai faite des meilleurs moyens d'arrêter un si grand mal et d'assurer l'obéissance due à Dieu et à Votre Majesté, ont seules pu m'enhardir assez pour oser parler à Votre Majesté, comme je l'ai fait.

« Je supplie le Dieu tout-puissant de conserver Votre Majesté et de déjouer les complots des méchants, et d'ajouter encore aux faveurs dont il a déjà comblé Votre Majesté en dépit de ses ennemis qui sont aussi les nôtres.

« De Votre Majesté le très humble et très obéissant serviteur.

« GLASCOW.

« De Glascow, le 15 octobre 1614. »

La pensée de l'archevêque se trahit dans ces lignes. Il est clair que la mort d'Ogilvie est pour lui chose arrêtée et nécessaire, qu'il compte en tirer parti, et que, pour l'assurer, il ne reculera devant rien.

J. FORBES.

A suivre.

LES FRANÇAIS AU CŒUR DE L'AFRIQUE [1]

Les expéditions lointaines que la France tente vers les contrées de l'Extrême Orient, la campagne entreprise à l'île de Madagascar, donnent un regain d'actualité aux questions de géographie et d'explorations qui, depuis quelques années déjà, préoccupent les esprits sérieux. On a fait une large part, trop large peut-être, aux étrangers, en leur attribuant les plus belles découvertes, et en leur accordant une confiance qu'on refuse volontiers aux Français, en leur décernant une couronne de gloire dont on dépouille, à leur profit, les intrépides enfants de notre patrie qui vont, au prix de tant d'efforts, planter notre drapeau dans les régions encore inexplorées du monde connu.

En ce qui regarde l'Afrique équatoriale, par exemple, on a beaucoup parlé de Grant, de Speke, de Livingstone, et les ouvrages les plus récemments parus, auxquels on a attribué le plus d'importance, sont ceux d'un Allemand, le docteur Georges Schweinfurth, et d'un Anglais, sir Samuel W. Baker.

Après avoir comparé les résultats obtenus par le docteur Schweinfurth, dans ses voyages de découvertes, avec les renseignements que l'on trouve dans le récit de l'expédition militaire, dirigée par sir S. Baker vers l'Albert Nyanza, on sera certainement tenté de les rapprocher de ceux que l'on doit à Livingstone et à Stanley. De tous ces travaux sont nées des vues nouvelles sur le continent Africain. Les prédécesseurs des Speke et des Livingstone ont été vite oubliés. Il est temps de revendiquer la part qui appartient aux frères Poncet et à leur oncle, M. Vaudey, dans ce concours d'émulation qui ouvre l'Afrique aux générations futures. C'est affaire de justice et de patriotisme. M. Vaudey, comme nous l'avons raconté dans un précédent article, a été assassiné à Gondokoro en avril 1854. Jules et Ambroise Poncet sont mort prématurément, tués par les

(1) D'après les notes d'Ambroise et Jules Poncet, et les livres de sir Samuel Baker, et du docteur Livingstone.

rigueurs d'un climat presque toujours meurtrier pour les Européens. Ils ne s'occupaient guère, il est vrai, que du commerce de l'ivoire, organisant de grandes chasses à l'éléphant, créant au loin des stations, forteresses et comptoirs; ils ne s'étaient pas avancés jusqu'à l'équateur avec l'idée absolue de travailler au profit de la science; ils n'ont pas écrit de livre, comme les Burton, les Speke, les Baker, les Petherick, les Livingstone. Ils l'eussent fait peut-être s'il leur avait été donné de vivre; mais ils ont recueilli des informations qu'il n'est pas permis de dédaigner.

Parlant des notes géographiques publiées par Jules Poncet sous ce titre : *Le Fleuve blanc*, le docteur Schweinfurth déclare que « c'est la meilleure publication qui ait été faite sur le Haut Nil; » qu'elle donne non seulement des détails irrécusables sur l'intéressant voyage de l'auteur (sa traversée du Rohl en 1859), mais fournit sur les mœurs des différents peuples de cette contrée de nombreux renseignements recueillis pendant de longues années de séjour. Voilà, certes, un témoignage que nos géographes ne récuseront pas.

Les frères Poncet ont contribué, selon la mesure de leurs aptitudes, à fixer sur quelques points la carte d'une région dont l'étendue égale celle de la France, et qui est comprise entre les 2° et 10° au dessus de l'équateur et les 22° et 29° de longitude orientable; véritable terrain de chasse où l'homme de couleur est traqué et poursuivi, et où le commerce de l'ivoire, pratiqué par les traitants musulmans ou Européens sert le plus souvent à dissimuler un trafic que les lois de l'humanité réprouvent, et que l'administration égyptienne a eu longtemps la prétention, mal justifiée, de réprimer.

I

La région que les frères Poncet ont explorée pendant vingt ans est une contrée ayant à peu près la grandeur de la France, située sous l'équateur, c'est-à-dire au sud des états du khédive, et au nord de la région des lacs africains. Pour ceux qui ne sont pas familiers avec la géographie d'un continent au centre duquel les Européens n'ont pénétré que depuis un petit nombre d'années, nous ajouterons que la région des lacs est cette partie de l'Afrique successivement visitée par le capitaine Burton, par Speke et Grant, puis par sir Samuel Baker, et enfin par le célèbre docteur Livingstone,

dont le trop fameux reporter américain, M. Stanley, a complété les explorations. C'est donc au nord de la région des lacs équatoriaux que se trouvent les diverses nations barbares chez lesquelles les frères Poncet avaient créé leurs établissements, nations que, peu d'années après la guerre franco-prussienne, a visitées le docteur allemand Schweinfurth. Leur territoire est traversé du sud au nord ou pour mieux dire du sud-ouest au nord-est par une innombrable quantité de cours d'eau qui vont alimenter le fleuve Blanc. On sait que le fleuve Blanc, après sa jonction avec le fleuve Bleu à la pointe de Khartoum, constitue le Nil. De ces cours d'eau, les uns descendent des hauteurs comme des torrents; d'autres, pareils à de larges marais encombrés d'une végétation aquatique au milieu de laquelle vivent les hippopotames, semblent stagnants; ils sont parfois inextricables. Leur chenal est couvert, comme un tapis, d'un tissu d'ambatch, de papyrus, de plantes de mille espèces; à cet embarras s'ajoutent des monceaux d'herbes flottantes, et parmi celles-ci l'*azolle*, cryptogame aquatique qui ressemble à une fougère, et le pistia, semblable à la laitue, que les bateliers du Nil appellent tabac des nègres (1). On rencontre même en certains

(1) *Au cœur de l'Afrique*, par le docteur G. Schweinfurth.

Après avoir débuté par un itinéraire entre Khartoum et la mer Rouge, Schweinfurth tourna bientôt son activité du côté du Sud, où la botanique, dont il s'occupait spécialement, devait trouver un champ d'étude plus nouveau. Il sillonna de ses itinéraires les pays des Djour, des Bongo et des Dor, situés au sud du Bahr-el-Ghazal et à l'ouest du Nil Blanc, s'avançant jusqu'au pays des Niam-Niams, dans une vallée du Nil où seuls nos compatriotes les frères Poncet les premiers, puis John Petherick et Carlo Piaggia l'avaient précédé. Vers le troisième degré de latitude, Schweinfurth, arrivé dans le Ouando, se trouvait en plein territoire Niam-Niam, en même temps qu'il constatait un changement complet dans la direction des cours d'eau. Ce n'était plus vers le nord que se dirigeaient les rivières, mais vers l'ouest, et il semble permis de croire qu'elles vont affluer au Châri. La principale d'entre elles est le Ouellé à laquelle sa latitude et son orientation assigneraient comme origine le revers occidental des montagnes qui bordent à l'ouest le lac Albert Nyanza. L'époque de la crue du Ouellé coïncide, du reste, avec celle du Châri.

Chez les Niam-Niams, notamment chez les Dor et les Monbouttou, le peuple le plus au sud qu'il ait visité, Schweinfurth était au milieu d'anthropophages, comme les Monyouema, chez lesquels a été Livingstone.

L'ivoire est une des principales marchandises que les Niam-Niams aient à offrir au commerce en échange des produits dont ils ont besoin. Malheureusement la méthode qu'ils emploient d'incendier les forêts et de brûler les éléphants tout vifs pour se procurer l'ivoire est contraire à une saine économie et, dans un temps donné, privera le pays de cette source de richesse.

A la fin de 1870, Schweinfurth perdit, dans un incendie de la zériba Ghattas, une partie de ses collections botaniques et de son équipement. Le

endroits des îles flottantes de papyrus. Il y a enfin les fleuves alimentés par les lacs équatoriaux et leur servant de déversoirs; mais sur tous ces cours d'eau les difficultés de la navigation sont extrêmes. Les voyageurs ont à compter avec les barrages d'herbes, les cataractes, les chutes, les rapides, et semblent avoir rarement songé à utiliser, d'une manière continue, ces « chemins qui marchent. »

La saison du *Kharif* ou saison des pluies est affreuse, dans le bassin du fleuve Blanc. Jules Poncet assurait que l'on ne peut s'en faire une idée. Il racontait que, forcés par la nécessité, son frère Ambroise et lui furent une fois obligés de passer le *Kharif* à Abou-Kouka, district situé vers 6° 33′ de latitude nord, un peu au-dessous du lac Djak, dans le pays des Elliabs. Leur campement ne tarda pas à être submergé et ils durent se diriger sur Sainte-Croix, mission allemande aujourd'hui abandonnée. Ils y construisirent des huttes en paille qui bientôt disparurent sous l'eau; se réfugiant alors chez le missionnaire dom Morlang, ils habitèrent pendant trois mois un îlot de cinquante pas de longueur sur huit de largeur, n'ayant d'autres provisions que celles de la mission : « Dans le mois d'octobre, lorsque le fleuve commence à se retirer, on trouve par milliers des poissons restés dans la boue, au milieu des herbes; aussi les pêcheurs profitent-ils de ce moment pour faire leur provision. Ils en chargent chaque jour leurs barques qui sont faites de troncs d'arbres bien travaillés, puis ils font sécher ces poissons au soleil; mais il s'en dégage une odeur pestilentielle qui s'étend à une demi-heure de distance de leurs villages. Eux seuls sont capables de résister à une pareille puanteur. »

De grandes forêts de gommiers et de tamariniers remplissent çà et là les espaces laissés libres par les cours d'eau. Dans les prairies

voyageur ne se laissant point décourager, entreprit d'explorer le Dâr-Fertit, contrée entièrement nouvelle pour la géographie positive, car l'itinéraire de Théodore Heuglin, en 1863, s'arrête à Koulanda, dans le pays des Bongos, limitrophe du Fertit. Le Dâr-Fertit est situé entre le 7° et le 8° de latitude nord, et le 21° et le 22° de longitude ouest de Paris, c'est-à-dire à peu près sous le méridien qui passe entre le Dâr-Four et le Ouâdaï, et au nord du pays des Niam-Niams. Les rivières qui l'arrosent sont tributaires du Nil. C'est au Dâr-Fertit que le docteur Schweinfurth, lui aussi, se trouva en présence de la désastreuse influence de la traite des esclaves que des musulmans ont pratiquée avec autant d'injustice et de cruauté ici que dans les parages où Livingstone en faillit être victime.

(*Rapport sur les travaux de la Société de géograghie pendant* 1872, par M. Ch. Maunoir, secrétaire de la Commission centrale.)

humides, au milieu des roseaux, l'éléphant et le buffle vivent en troupes. La girafe, le lion et l'hyène figurent aussi dans une faune abondante.

L'uniformité des lieux contraste avec la diversité des peuples, diversité marquée par la différence de langage, de figure et de nombre. La population très dense, en certains pays, est on ne peut plus clairsemée en d'autres; et, comme le remarque Schweinfnrth, « dans une étendue qui n'a pas plus de trois cents milles, les Barris et les Akkas donnent l'exemple des deux extrêmes de la stature humaine : les premiers pouvant rivaliser avec les Patagons, les autres étant bien au-dessous de la taille ordinaire. »

Nos compatriotes avaient leur principal établissement dans le Mvolo. C'était bien avant le temps où le khédive, songeant à reculer les frontières de ses Etats et à détruire la traite des esclaves, envoya sir Samuel Baker, à la tête d'une petite armée, pour obtenir la soumission des chefs qui gouvernent les populations riveraines du haut Nil. Quelques années plus tard, Schweinfurth devait trouver une garnison égyptienne à Fachoda, en plein pays des Chillouks.

Les frères Poncet envoyaient leurs courtiers jusqu'au royaume gouverné par Cagouma. Par ces derniers, ils avaient appris à connaître la topographie de cette région inexplorée de l'Afrique. C'est ainsi qu'ils ont pu dessiner sur la carte de cette contrée une chaîne de montagnes, par 5° de latitude nord, et 26′ de longitude orientale, à laquelle, dans leur ignorance de son appellation par les indigènes, ils ont imposé le nom de Clémentine, du nom de Mme Charles Buet, leur sœur. Cette chaîne de montagnes, qui se trouve sur la carte dressée en 1870 par John Manuel, membre de l'institut d'Egypte, figure, sur les cartes qui servent à suivre l'itinéraire du docteur Schweinfurth, sous le nom de collines de Goumanis et collines de Babounga, dans le district de Ngânyé. Les agents de MM. Poncet ont signalé aussi l'existence d'une autre chaîne de montagnes plus au sud-ouest (par 4° 50′ environ de latitude et 22° de longitude orientale), et à laquelle ils ont donné le nom de monts Adélaïde (c'est encore un nom porté dans leur famille, celui de la femme d'Ambroise Poncet). Nous cherchons vainement ces montagnes sur les cartes de Schweinfurth. Les frères Poncet, en indiquant leur latitude, ont ajouté « près le confluent du Soué et du Victor Baboura ou Bahr-Monbouttou. » Il y a

évidemment une erreur dans leurs notes. Si nous devions nous en rapporter au voyageur allemand, il conviendrait de reconnaître les monts Adélaïde dans les monts Gangara, situés à la limite des pays des Niams-Niams et des Monbouttous. Dans cette hypothèse, le Victor Baboura, qui ne se trouve pas davantage sur les cartes de Schweinfurth, devient le fleuve Ouellé, rivière dont Barth a fait mention, en lui donnant le nom de Koubanda. Or, ce fleuve Ouellé, Schweinfurth le fait valoir comme la plus importante découverte de ses voyages. Selon lui, il appartient à un système fluvial autre que le Nil, et qui se dirige vers l'intérieur de l'Afrique, en suivant la direction du sud au nord-ouest. Il se peut enfin que l'Ouellé et le Baboura, s'ils ne sont pas un seul et même fleuve, soient deux cours d'eau à peu près parallèles.

« MM. Poncet ont créé chez les Kidj, sur le fleuve Blanc, vers le 7° de latitude nord, écrivait à M. Ferdinand de Lesseps le lieutenant Le Saint (1), un établissement, espèce de quartier général, d'où ils ravitaillent les établissements secondaires dont ils augmentent tous les ans le nombre dans leur marche vers le sud-ouest, c'est-à-dire vers le Gabon. Leurs hommes, bien accueillis partout, ont poussé quarante journées au-delà du Nil, dépassant les Niam-Niams, après un désert de sept jours, et arrivant chez les Kour-Kourous où ils ont rencontré un grand fleuve navigable toute l'année et d'une largeur triple de celle du fleuve Blanc lui-même. Sur leur chemin ils ont rencontré onze cours d'eau, les uns torrents à sec après la saison des pluies, les autres au nombre de deux ou trois, coulant toute l'année et navigables. Les indigènes excellent dans le travail des métaux, et sont intelligents et paisibles quoique guerriers.

« D'après les renseignements recueillis, on a lieu de croire que c'est le lac Albert qui donne naissance à ces grands cours d'eau signalés, et que le plus considérable, celui des Gourgourous (plus haut le lieutenant Le Saint a écrit « Kour-Kourous »), n'est autre que la branche nord-est de l'Ogowaï dont nous possédons les embouchures par notre établissement du Gabon. »

MM. Poncet, d'ailleurs, étaient arrivés à croire aussi que le lac Tchad communique avec l'Albert-Nyanza par le Soué ou Chary et le Bagoun ou Babaï. Au moment de l'expédition tentée par le lieute-

(1) Le lieutenant Le Saint est mort à Abou-Kouka, chez les Poncet, en 1868.

nant Le Saint, ils avaient envoyé à sa suite tout le matériel et le personnel nécessaires pour construire deux barques sur le Baboura. Ils avaient un projet plus important encore mais qu'ils tenaient secret : ils voulaient s'assurer de la possibilité d'une communication avec le Niger, par le Baboura, présumant, d'après leur profonde connaissance du pays, qu'il est impossible que le Baboura qui court vers l'ouest, au sortir du lac Metouasset, ne se jette pas soit dans le Benoué, soit dans le Kebbi, si même il n'est la partie supérieure inconnue et inexplorée de l'un de ces deux fleuves.

Faut-il croire que les frères Poncet, établis à demeure dans le pays, pouvant contrôler plus d'une fois les renseignements recueillis par eux, ont été induits en erreur, tandis que le docteur Schweinfurth, qui n'a fait que traverser les mêmes régions, se serait tout d'abord trouvé exactement informé? Les frères Poncet ont en leur faveur d'avoir longuement séjourné dans le pays; Schweinfurth d'être le dernier explorateur, par conséquent le mieux instruit.

Au surplus, la carte de l'Afrique centrale ne sera pas fixée de longtemps. Chaque voyageur y apporte son contingent d'observations, parfois absolument contradictoires avec celles précédemment notées. Schweinfurth, le plus récent explorateur, prétend que le Bahr-el-Ghazal, rivière qui, après avoir fait sa jonction avec le Bahr-el-Djebel au nord de Gondokoro, devient le fleuve Blanc, Schweinfurth, disons-nous, prétend que le Bahr-el-Ghazal a un volume d'eau très important; que c'est peut-être du côté d'où il vient qu'il faudrait chercher les véritables sources du Nil, c'est-à-dire au nord du 9e degré de latitude nord, et non au-delà de l'équateur, sur les limites de l'Afrique australe; et cependant cette rivière des Gazelles a été considérée par Speke comme une « branche sans importance » et par Samuel Baker, comme n'apportant au Nil qu'une quantité d'eau « insignifiante. » Il est impossible de ne pas relater ici le résumé des impressions de Schweinfurth, qui ne tend à rien moins qu'à changer complètement les termes du problème des sources du Nil, au moment où, après les travaux de Speke, de Baker et de Livingstone, on pouvait en attendre la solution prochaine. « La quantité d'eau, dit-il, que le Bahr-el-Ghazal fournit au débordement du Nil, reste toujours à connaître. Dans le débat soulevé par la question des sources, il paraît avoir des droits non moins valables que le Bahr-el-Djébel au titre d'aîné, parmi les générateurs du fleuve divin. Véritablement il semble être au Bahr-el-Djébel ce

que le Nil-Blanc est au Nil-Bleu. Dans la saison des crues, le Ghazal inonde un très large territoire. En mars, époque où il est au plus bas, il se fractionne dans sa partie supérieure en de vastes mares à peu près stagnantes; tandis qu'inférieurement, il se divise en canaux étroits, où il se traîne avec langueur. Ces canaux, encombrés d'une végétation excessive, cachent sous leurs tapis flottants, soit dans leurs profondeurs libres, soit mêlé à une couche de vase insondable, un volume d'eau qui défie tous nos calculs. L'ensemble de toutes ces eaux forme la Gazelle (Bahr-el-Ghazal), qui, à son arrivée dans le Bahr-el-Abiad, communique à celui-ci une impulsion suffisante pour le faire avancer. Vient ensuite le Bahr-el-Djébel, dont la force d'impulsion est plus grande, et qui contribue d'une manière active à la marche du courant. N'oublions pas qu'au Bahr-el-Ghazal, se joignent le Diour et l'Arab, deux rivières qui, chacune, ont plus d'importance que pas un des affluents du Bahr-el-Djébel. Chercher le véritable rapport de ces différents tributaires, c'est envisager l'ancien problème sous un nouveau jour. »

Veut-on une preuve plus singulière de l'état d'incertitude que présentent encore des sujets d'études laborieusement examinés? « Ne descendez pas le lac » (le Tanganyika), écrivait sir Samuel Baker, à Livingstone, à la date du 13 février 1873. « Il est aujourd'hui reconnu que le Tanganyika est l'Albert-Nyanza, et que tous deux sont désignés sous le nom de grand lac Mwoutan-Nzigé. »

A en croire le docteur Schweinfurth, la carte de Guillaume Lejean, qui présente beaucoup de détails, « ne doit être acceptée qu'avec réserve. » Nous avons sous les yeux une grande carte dressée en 1870 par John Manuel, sous les auspices du khédive; pour cette carte, les itinéraires de Burton et Speke, de Speke et Grant, de Samuel Baker (voyage de 1864), de Livingstone, ont été mis à contribution; M. John Manuel a tenu compte aussi des renseignements fournis par Petherick, par les frères Poncet, par la relation du voyage de Piaggia, par Le Saint, par Brun-Rollet et le docteur Peney, et d'Arnaud Bey et beaucoup d'autres : Eh bien! en comparant cette carte à celle qui accompagne la relation du docteur Schweinfurth, c'est à grand'peine que l'on trouve quelque ressemblance entre ces deux cartes sur les points les plus essentiels à connaître.

Ces différences s'expliquent en partie par la configuration incessamment modifiée des territoires occupés par les eaux. Une infinité

de canaux relient entre eux de petits lacs, des marécages aux rives mobiles, encombrées d'herbes abondantes, à la surface desquels des îles flottantes plantées de papyrus de douze à quinze pieds de haut, donnent un aspect renouvelé sans fin. Piaggia, au rapport du marquis Antinori revenant du pays des Niam-Niams en 1865, trouva les rives du lac Nau complètement changées; « la majeure partie de la forêt aquatique avait disparu » et, dans son bassin, tellement agrandi qu'il était pour ainsi dire décuplé, au lieu de sangsues qu'il y avait vues, le voyageur trouvait maintenant quantité de crocodiles...

II

Les frères Poncet avaient créé de nombreux établissements destinés à centraliser les opérations de leur trafic. Ces sortes d'établissements, appelés *zéribas* ou *zarribas*, sont des villages entourés de palissades (*zériba* signifie haie d'épine, palissade), où sont entretenus des hommes armés et où l'on emmagasine l'ivoire et les objets d'échange. Tous les ans, les dents d'éléphants recueillies, soit par des achats, soit directement par les chasses, sont expédiées à Khartoum. La principale *zériba* des frères Poncet, située dans le Mvolo, avait acquis une grande importance. Une route menant directement au cœur du pays des Monbouttous sans avoir à traverser les tribus hostiles des Niam-Niams, faisaient de cet établissement commercial le point le plus rapproché du lieu où l'ivoire abonde; dans les derniers temps de leur exploitation, les frères Poncet envoyaient chaque année deux expéditions chez les Monbouttous de la province orientale.

On peut se faire une idée de la position des établissements Poncet par la situation respective des villes de France suivantes : Auxerre, Gien, Pithiviers, Chartres, Châteauroux, Poitiers, La Rochelle.

Schweinfurth a visité l'établissement du Mvolo. Il raconte que le gouverneur de la zériba, qui était au service des frères Poncet depuis de longues années, le reçut avec une courtoisie extrême. Au moment où il franchit l'enceinte de l'établissement, cent hommes le saluèrent de leur poudre, et une petite pièce d'artillerie de marine, placée sous le porche, tira plusieurs coups en son honneur. « Néanmoins, ajoute Schweinfurth, si flatté que je puisse être d'un pareil accueil, l'impression désagréable que je ressentais à la vue du dra-

peau rouge chargé du croissant et des versets coranesques, était la plus forte. Je me réjouissais d'avance à la pensée de voir, au moins ici, les trois couleurs affirmer hautement l'autorité de l'indépendance des Franks; j'étais singulièrement déçu. Mes Nubiens m'avaient déclaré plusieurs fois que pour rien au monde ils ne me suivraient si je déployais mon drapeau; je n'avais plus de moyen de les convaincre de leur sottise. Le déploiement de la bannière musulmane sur les possessions d'un Français, est la preuve la plus manifeste du peu d'influence que les négociants de Khartoum ont sur leurs mandataires. »

Nous trouvons, dans la relation du *Voyage au cœur de l'Afrique*, la description du territoire de Mvolo, où se trouve cette zériba : « Aussi loin que le regard pouvait s'étendre, se déroulait une plaine herbue, déchirée par des rocs aux lignes fantastiques et par des bouquets de bois et des arbres séculaires. De gracieux borassus agitaient leurs palmes au-dessus des fourrés... Décorées de lianes de toute espèce, les roches nous invitaient chacune à les peindre. Au nord, les trois montagnes voisines d'A-Duri dressaient leurs têtes violettes dans le bleu pâle de l'horizon. A quelque distance le paysage offrait des teintes particulières de gris et de mordoré, qui se modifiaient graduellement et qui prenaient dans le lointain l'azur du ciel d'Italie, tandis qu'au premier plan tout brillait des vives couleurs du feuillage : le brun, le jaune, le pourpre, l'olive alternaient avec le vert naissant des bourgeons, le rouge pompéien des fourmilières, le gris argenté des rocs.

« Non moins originale que ses alentours, la zériba elle-même était unique dans son genre. L'aspect chaotique de ses pilotis, de ses entassements rocheux aurait troublé le sommeil d'un être sensitif. Il y avait quelque chose du rêve de l'Antiquaire dans cet amas compliqué de huttes et d'estacades, près d'un monceau de granit, d'où s'élançait fièrement des palmyras... Les toits ronds et pointus des cases, sur leurs plates-formes d'argile, ressemblaient à des cornets posés sur une table.

« Devant l'enceinte s'étalait la grande ferme, avec ses troupeaux de bœufs et de vaches soignés par les Dinkas, avec ses tas de fumier toujours brûlants, ses hangars : couvertures de chaume jeté à poignées sur des pieux tordus et abritant des couches de cendre, où les pâtres s'enivraient de la fumée des tas de bouse.

« Çà et là des estacades de formes diverses avaient été faites en

imitation des forts que les indigènes construisaient à l'époque où ils étaient les maîtres du pays, et avaient pour objet, comme autrefois, de servir de refuge aux défenseurs de la place.

« En parfaite harmonie avec l'étrangeté du paysage et la bizarrerie de l'architecture, étaient les damans qui habitaient les crevasses du gneiss. Dès que le soleil était couché, ainsi qu'au point du jour, on les voyait partout accroupis comme des marmottes à l'entrée de leurs cavernes, où, à la moindre alerte, ils se précipitaient avec la rapidité de la flèche, en grognant et en clappant d'une façon étonnante. »

Actuellement les établissements des frères Poncet sont possédés par un très riche copte, du nom de Ghattas, qui fait le commerce de l'ivoire sur une très grande échelle.

Les frères Poncet conduisaient eux-mêmes des expéditions pour la chasse de l'éléphant et se procuraient en une saison, plus d'ivoire que n'en fournit actuellement dans les bonnes années, le pays des Niam-Niams tout entier. Le produit des territoires où l'on recueille les dents d'éléphant va sans cesse diminuant, et à chaque campagne annuelle, les traitants sont obligés de pénétrer plus avant dans le pays.

III

La région qui forme le champ de l'exploitation de l'ivoire est peuplée, et en dénombrant du nord au sud ces diverses variétés de la race noire, par les Chillouks, les Nouairs, les Dinkas, les Djours, les Bongos, les Niam-Niams et les Monbouttous. Les hommes de ces races diverses n'ont peut-être qu'un seul trait qui leur soit réellement commun, celui d'être absolument rebelles à toute assimilation; les peuplades faibles se laisseraient détruire plutôt que de subir l'influence ou la loi du plus fort.

Les Chillouks sont caractérisés physiquement par l'édifice compliqué construit sur leur tête au moyen de leurs propres cheveux façonnés avec de la gomme et de l'argile. Ils sont nés pour ainsi dire avec leur couvre-chef, qui, remarque Schweinfurth, ressemble au casque d'une pintade ou rappelle le nimbe que portent les saints dans les tableaux de piété des Grecs. Les hommes s'en vont tout nus, la canne à la main, une canne à pomme, plate à l'un de ses bouts et pointue de l'autre. Les femmes mettent autour de leurs flancs une

peau de veau qui leur descend jusqu'à mi-jambes. Les guerriers de cette peuplade ont pour arme une lance à longue hampe et à fer barbelé.

Les Chillouks vivent de rapine. Lorsqu'ils ne trouvent pas à dérober quelques vaches chez leurs voisins, ils font la chasse aux hippopotames et aux crocodiles. Dans les moments de trêve, ils vendent aux Dinkas et aux Sélems des lanières d'hippopotames et du musc de crocodile, recevant en retour du grain, de la viande sèche et du tabac.

La nation des Nouairs occupe le delta marécageux formé par le cours du Saubat et celui du Bahr-el-Ghazal. On distingue parmi eux, selon Jules Poncet, les Elliabs, les Egnans, les Reians, les Kors, les Biors, tribus incessamment en guerre entre elles, car les Nouairs sont un peuple très belliqueux. Leur territoire est entouré de voisins hostiles. Les Nouairs, à ce que rapporte Schweinfurth, sont particulièrement redoutables aux Dinkas. Ils sont grands et forts, d'après Samuel Baker, et vont absolument nus. Les femmes se parent pudiquement de quelque feuillage. Elles sont affreusement laides, — toujours selon ce dernier, — et portent en guise d'ornement, à la lèvre supérieure, une sorte de corne faite de fil de fer et de perles. Cet ornement de la lèvre se retrouve du reste chez les femmes de la plupart des peuplades riveraines du haut-Nil ; c'est tantôt un disque d'ivoire ou de corne de deux ou trois centimètres de diamètre, introduit dans la lèvre supérieure pour en obtenir l'élongation, tantôt une corne de quartz de six ou sept centimètres, implantée dans la lèvre inférieure.

Les huttes des Nouairs, à ce que nous apprend Jules Poncet, sont faites en paille tressée, de forme conique, elles sont grandes et propres. Ils ne les réunissent point en village, mais les bâtissent isolément les unes des autres, mettant entre chacune une intervalle de cinquante à cent pas. L'élève du bétail est leur principale occupation. Ils font aussi le commerce de l'ivoire, qu'ils savent acheter et revendre avec bénéfice. Ils ne professent aucun culte; mais ils croient à l'existence d'un Dieu créateur de la terre, qui gouverne le monde, mais sans s'inquiéter des actions des hommes. Cependant ils sont très superstitieux. Ils ont des *kodjours*, — devins ou sorciers, — qui leur annoncent la pluie, prévoient les malheurs et guérissent les bestiaux. Ces jongleurs sont toujours riches, car ils se font payer largement leurs prétendus services. Un bon kodjour n'est pas même oublié après sa mort ; on l'enterre dans une hutte

énorme qui devient alors un lieu sacré, et qui est souvent ornée de défenses d'éléphants, afin d'honorer la tombe du savant.

Selon Jules Poncet, les Nouairs ont pour arme défensive le bâton, et pour arme offensive une lance à manche court et gros. Schweinfurth, de son côté, affirme que l'arc et les flèches constituent leurs principales armes. Quoi qu'il en soit, ils sont habiles chasseurs d'éléphants; ils se réunissent au nombre de vingt ou trente et attaquent l'animal à quinze ou vingt pas. Celui qui blesse le premier l'éléphant, obtient la défense droite, le second l'autre défense, qui est ordinairement plus petite.

Les autres se partagent la chair. Des troupeaux entiers tombent ainsi sous leurs coups en une seule journée. Les frères Poncet, attaqués et sans cesse molestés par les Nouairs, organisèrent une expédition contre eux et les mirent à la raison.

Les Dinkas sont les ennemis déclarés des Nouairs, qu'ils redoutent beaucoup. Ils sont généralement grands et forts. Leurs jambes, longues et décharnées, leur donnent de la ressemblance avec les oiseaux du genre des échassiers qui vivent le long de leur marais, ressemblance qui s'augmente par l'habitude qu'ils ont de stationner sur un seul pied des heures durant. Les hommes de cette race considèrent comme un privilège de leur sexe d'aller complètement nus. Les femmes se couvrent de deux amples tabliers de peau. Les Dinkas portent leurs cheveux courts et se rasent avec un fer de lance le peu de barbe qui leur vient au menton. La couleur de leur peau est d'un noir foncé tirant sur le brun. Hommes et femmes s'arrachent les incisives de la mâchoire inférieure. Pour se mettre à l'abri des morsures des moustiques, ils se frottent le corps avec de la cendre. Les femmes se chargent les poignets et les chevilles des pieds d'anneaux de fer; les hommes riches se passent au bras une série d'anneaux d'ivoire, qui, du coude au poignet, forment une sorte de brassard. Il paraît que les Dinkas entendent assez bien la cuisine et les soins du ménage.

Les Djours vivent sur un terrain minier. Jadis, tenus dans une sorte de vasselage par leurs voisins les Dinkas, ils travaillaient le fer dont ceux-ci avaient besoin. Les Djours ont la peau d'une teinte moins foncée que les Dinkas. Ils sont de même race que les Chillouks. Schweinfurth a remarqué qu'ils ont perdu plusieurs de leurs anciennes coutumes : « Ainsi, dit-il, l'usage de cracher l'un sur l'autre, qui récemment encore était leur manière habituelle de

se saluer, est tombée en désuétude. » Pendant tout son voyage, il n'a eu que trois exemples de ce vieux mode de salut; « mais chaque fois le crachat fut parfaitement accueilli : c'était un gage d'affection, un serment de fidélité, et, pour les pratiquants, la façon la plus solennelle de sanctionner un pacte amical. » Les Djours ont des familles nombreuses. Les hommes chassent, pêchent, travaillent le fer ou soignent la volaille de la basse-cour ; les femmes s'occupent de l'agriculture et des travaux du ménage, y compris la bâtisse, la construction des tombeaux et la fabrication des ustensiles. Ce sont elles qui confectionnent la *mérissa*, sorte de bière obtenue par le *dhoura*, variété de millet, et le *pombé*, boisson fermentée faite avec le grain du sorgho ou blé cafre.

Les Bongos ont la peau d'un brun rouge ou cuivré qui les distingue complètement des autres races environnantes. Ils sont rarement d'une taille élevée. Leur tête est large, leurs épaules, massives, leurs membres, vigoureux. Leur chevelure est courte et laineuse. Ces indigènes cultivent leur sol et vivent de ses produits. Ils font usage du tabac, ils savent forger le fer, et fabriquent des armes, — des fers de lances surtout, — d'un travail très remarquable.

La grande famille des Niam-Niams, bornée au nord par les Fertits, à l'ouest par les Monbouttous, au sud par le lac Luta-Nzigué et à l'est par les Djours, parle une langue unique avec des différences de dialectes dans les diverses tribus. Ces tribus portent le nom du roitelet qui les gouverne. Il y a donc les tribus Batia, Forak, Makou, etc. Les Niam-Niams ne possèdent pas de bétail. Ils achètent, contre de l'ivoire, des lances ou du grain, et les bœufs dont ils se nourissent. Leurs armes sont des flèches et des lances dont ils forgent eux-mêmes le fer.

Les Niam-Niams ont la couleur des races intermédiaires entre le noir pur et l'homme cuivré. Ils sont tatoués, portent les cheveux longs, la barbe entière, et s'attachent aux reins une queue d'animal, ce qui a servi à propager cette fable que, dans l'intérieur de l'Afrique, il y avait des hommes ornés de l'appendice caudal ordinairement réservé aux bêtes. Les femmes couvrent leur nudité avec des feuilles d'arbres dont elles forment deux bouquets qu'elles attachent, l'un devant, l'autre derrière, à une petite lanière ornée de verroteries qu'elles portent à la ceinture. Elles ajoutent à leurs charmes en s'introduisant dans un trou, fait à chacune des lèvres, deux pierres ou deux morceaux de bois d'ébène taillées en pain de

sucre. Les chefs seuls ont le droit de se parer d'une bande de peau. Idolâtres et d'une intelligence bornée, ils admettent l'inceste, monstruosité qui n'existe dans aucune contrée de tout le littoral du fleuve Blanc.

Les Niam-Niams sont anthropophages. Ils mangent les cadavres de leurs ennemis. Les femmes choisissent, après le carnage, les pieds et les mains des morts, qui sont leurs morceaux préférés. Ils chassent l'éléphant avec des lances à peu près semblables aux sagaies des naturels de Madagascar. Parfois ils mettent le feu aux vastes champs desséchés où gisent ces pachydermes.

Quant à la tribu des Monbouttous, que l'on trouve à l'ouest des Niam-Niams, desquels elle est séparée par un pays inhabité et large de cinq à six jours de marche, elle parle une langue différentes de celles des Niam-Niams. D'un teint plus clair, d'un esprit vif et pénétrant, et plus industrieux encore que leurs voisins de l'est, les Monbouttous ont une idée plus nette d'un Etre suprême, et couvrent leur nudité avec l'écorce de rako, laquelle une fois bien battue devient un vrai tissu. Riches en fruits et en précieuses racines que produit, sans travail, la féconde nature de leur sol, ils sèment très peu, se nourrissent généralement de bananes, de fruits à crème, de dattes rouges à grappes excessivement sucrées, de l'alob, de la canne à sucre, et enfin d'une infinité d'espèces de racines qu'ils réduisent en poudre, et dont le goût, tout en variant, ne s'éloigne guère de celui de nos pommes de terre. Ils remplacent le beurre, moins abondant chez eux, vu leurs richesses limitées en troupeaux, par l'huile de palmier. Ils portent la barbe et les cheveux longs; ils unissent ceux-ci en une seule tresse commençant au coin de l'oreille et qui, étant bien roulée en tire-bouchon très serré, fait le tour de la tête et va finir à l'occiput. Leurs habitations, propres et spacieuses, couvertes en forme de dos-d'âne et coniques, sont bien mieux construites que celles des contrées du fleuve Blanc.

Les Monbouttous, plus habiles à travailler le fer et le bois que les Niam-Niams, se font de grandes pirogues goudronnées avec une espèce de poix tirée de leurs forêts; ils remontent et descendent le Baboura. Les Ongourous, appelés vicieusement Gourgourous par les gens de MM. Poncet et ceux des établissements de Bahr-el-Gazal, s'étendent assez loin vers le nord-ouest, et parlent, ceux du sud, du moins, la langue des Niam-Niams, mélangée de beaucoup de mots monbouttous.

Plusieurs des assertions qui précèdent ne sont point complètement corroborées par la relation des voyages de Schweinfurth dans les mêmes régions. Nous n'avons pas à essayer de mettre d'accord le dire des deux négociants français avec celui de l'explorateur allemand qu'ils ont précédé au cœur de l'Afrique. Notre modeste travail n'a d'autre objet que d'indiquer la part qui revient à nos compatriotes dans notre initiation aux choses du continent africain.

IV

« Le commerce d'esclaves, dans toute la région du Haut-Nil, dit Scheveinfurth, est non moins tacitement reconnu que, chez nous, les actes des courtiers marrons ne le sont à la Bourse; et les frères Poncet avaient eu beaucoup à souffrir de leurs employés. Les accusations dont ils avaient été victimes à cet égard, et la difficulté d'agir sur les coupables leur avait d'abord fait limiter le nombre de leurs établissements dans le pays du Haut-Nil, où d'ailleurs l'insignifiance des bénéfices du commerce honnête ne leur permettait pas de lutter avec les compagnies voisines, qui ne reculaient devant rien pour s'enrichir. Puis ils s'étaient lassés des opérations qui, malgré eux, se faisaient sous leur couvert, et l'année précédente (1868), ils avaient cédé leurs zéribas au gouvernement égyptien, dont ils devaient toucher, pendant trois ans, tant pour cent du chiffre des produits. C'est ainsi que la dernière maison européenne s'est retirée du commerce de l'ivoire dans la région du Nil-Blanc, où les Européens l'avaient fondé. Le gouvernement vice-royal, qui supposait au monopole de ce commerce une brillante perspective, donna comme prix d'achat une somme importante (1); sa confiance toutefois ne paraît pas avoir été de longue durée, car il ne profita même pas de la position qu'il avait acquise. »

Schweinfurth ajoute que le gouvernement égyptien a cédé l'établissement de Mvolo au fils du traitant Ghattas, avec privilège pour lui et ses descendants.

La traite des noirs s'exerce malgré la surveillance du gouvernement égyptien, et souvent de connivence avec les agents de

(1) C'est une erreur peut-être involontaire du docteur allemand. Les neuf établissements furent cédés pour 90,000 francs, à peine le quart de leur valeur réelle; encore ce prix ne fût-il jamais intégralement soldé, tout diminué qu'il fût par d'énormes *bakchichs*, ou pots-de-vin.

l'administration du khédive chargés de courir sus aux traitants. Aussi, disons-le en passant, le gouvernement voit avec inquiétude s'aventurer les Européens dans le Haut-Nil et vit perpétuellement dans la crainte de révélations fâcheuses pour le prestige de son autorité.

Les frères Poncet ont été bien des fois témoins des violences exercées par les habitants arabes ou turcs qui se livrent à cet infâme trafic. Ceux-ci se font soutenir par des soldats, — c'est le nom qu'on leur donne, — recrutés à Khartoum ou dans les environs de Berber et de Chendy, où la misère chasse les cultivateurs de leurs terres. Il ne faut pas croire que les traitants se bornent à s'emparer des malheureux noirs qui leur tombent sous la main, ni qu'ils organisent des battues comme on le ferait pour le gibier, ce serait là une manière peu savante de procéder; les populations fuiraient devant les bandes armées ou les attaqueraient, ce qui rendrait le métier périlleux; de toutes façons, on épuiserait rapidement le champ d'exploitation. Les traitants ont beaucoup plus d'habileté. Ils s'établissent en amis sur un territoire, se déclarent les alliés de la peuplade voisine, attisent les désaccords qui peuvent exister entre la peuplade qu'ils soutiennent et les ennemis de celle-ci. Ils offrent les secours importants de leurs armes à feu pour terminer la querelle, mettent en avant leurs crédules alliés, et après la lutte font main basse sur le parti vaincu — quel qu'il soit. Transformer ensuite les « prisonniers de guerre » en esclaves que l'on expédie sur les grands marchés par Khartoum et Souakim, port de la mer Rouge, est une opération facile pour laquelle il n'est plus besoin que d'un peu de tolérance de la part des agents subalternes de l'administration égyptienne. Depuis l'expédition militaire dirigée par sir Samuel Baker dans les contrées du Haut-Nil, la police de la navigation étant un peu mieux faite, les esclaves sont conduits par caravanes sur la rive gauche du fleuve, ou encore, sont dirigés au nord par le Darfour. Mais ce dernier moyen d'échapper à la surveillance des fonctionnaires égyptiens va manquer bientôt aux marchands d'esclaves. On sait que le khédive a achevé la conquête du Darfour et a divisé les Etats du sultan dépossédé en quatre provinces égyptiennes. Ce sera là une restriction de plus apportée à la traite des noirs ; car si annuellement un millier de ces malheureux sont encore dirigés en fraude par la voie d'eau, quinze ou vingt mille d'entre eux prennent par caravanes le chemin du Darfour.

Un noir africain a une valeur de cent à cent vingt-cinq francs.

Ce qui favorise le trafic des esclaves, c'est la possibilité de réaliser de superbes bénéfices sur eux, sans même avoir besoin de les exporter. Samuel Baker nous apprend dans son récent voyage que, dans l'Ounyoro, « une jeune fille, bien constituée, a une valeur fixe : une défense d'éléphant de première classe ou une chemise neuve. Chez les Aletésé, dans l'Ouganda, où les indigènes sont de fort habiles tailleurs et pelletiers, on demande surtout des aiguilles. Avec trente aiguilles anglaises, on peut acheter une superbe fille! Ce pays est donc un excellent marché pour les chasseurs d'esclaves, puisqu'une fille, payée trente aiguilles dans l'Ouganda, peut être échangée dans l'Ounyoro contre une dent d'éléphant, valant, en Angleterre, de 500 à 750 francs. »

A l'heure qu'il est, le gouvernement égyptien, s'il suit les conseils de sir Samuel Baker, entrera définitivement en possession du monopole de l'ivoire. Tous les trafiquants ou fermiers du Nil-Blanc et de la région des lacs seraient alors chassés des territoires qu'ils exploitent. Le commerce honnête verrait enfin son inauguration, et les produits des fabriques européennes s'échangeraient contre l'ivoire « avec un bénéfice fabuleux. »

« Si la civilisation de l'Afrique est possible, elle ne saurait être effectuée que par le commerce qui, une fois établi, ouvrira la voie aux missionnaires. Mais toutes les idées philanthropiques, ayant pour objectif la constitution du commerce en Afrique et l'amélioration de la race noire, resteront à l'état d'utopie tant que la traite n'aura pas cessé d'exister. » Voilà ce qu'écrivait sir Samuel Baker, y a quelques années. La haute valeur qui s'attache à son opinion nous dispense de rien ajouter à ces considérations.

V

Cette étude serait absolument incomplète, si nous ne citions une partie du rapport adressé, en mai 1868, par les frères Poncet, à M. le marquis de Chasseloup-Laubat, président de la Société de Géographie, rapport qui résume leurs travaux, et fixe l'importance de leurs découvertes.

« Arrivés de Khartoum, il y a deux mois, nous nous empressons aujourd'hui, sans plus de retard, de vous envoyer un rapport sur les découvertes que, nous et nos gens venons dernièrement de

faire, ainsi qu'une carte dressée d'après des observations scrupuleusement recueillies avec une simple montre et une boussole; ne serait-ce qu'à titre de renseignements, ce rapport sera, nous osons l'espérer, bien accueilli de l'honorable Société de Géographie.

« Outre nos établissements des Rol et des Djours, nous avons formé, il y a bientôt deux ans, deux établissements dans l'intérieur du pays des Niam-Niams; et, voyageant toujours vers l'ouest et le sud-ouest, nous avons trouvé, à trente-deux jours de marche de l'escale d'Ab-Kouka, entre le 4e et le 5e degré de latitude nord et les 22e et 23e degrés de longitude est, un grand fleuve, coulant du sud-est vers l'ouest-nord-ouest, il est appelé Baboura par les riverains et Bahar-Monboutou par nos gens. Ce fleuve, qui vient évidemment du lac Luta-N'zigé, se divise vers le 4e, puis vers le 13e degré de latitude nord et le 22e degré de longitude est, en deux branches; celle de l'est, sous le nom de Soué, coule au nord-ouest sur un terrain accidenté pour aller former, probablement, le Chary ou Asu se jetant, après sa jonction avec le Bagoun ou Babaï, dans le lac Tchad; la branche d'ouest, beaucoup plus considérable, conservant la nom de Baboura, continue à couler vers l'ouest-nord-ouest, jusque environ vers le 6e degré de latitude et le 18e degré de longitude, où, selon les Monboutou, après avoir reçu un affluent assez important, venant aussi du sud-est, cette branche se jetterait dans un grand lac aux trois quarts marécageux (mentionné aussi par les gens d'Ali-Samouri, qui lui ont donné le nom de Birka-Métouasset), pour ressortir aux extrémités nord et ouest de celui-ci en deux branches dont l'une, celle du nord, créerait le Bagoun ou Babaï, allant rejoindre le Chary au sud du lac Tchad; tandis que l'autre branche, beaucoup plus considérable, sortant de l'extrémité ouest, irait, selon toute apparence, donner naissance au Bénoué-Niger d'est, ou tout au moins à un affluent du Bénoué, le Kebbi, qui, en ce cas, serait plus important qu'on ne suppose, et mériterait peut-être qu'on lui accordât l'importance donnée au Bénoué même.

« Cette idée de communication du Niger et du Nil par les lacs équatoriaux n'est point tout à fait neuve : sans doute il ne s'en trouve aucune trace dans Ptolémée; mais plus de mille ans après lui les géographes arabes El-Edrici et Abou-el-Fédah la présentaient comme certaine. Aujourd'hui, à notre tour, nous nous croyons autorisés à la faire renaître, par la supposition toute simple qu'il

n'est pas possible que le Baboura, fleuve au moins aussi grand que le fleuve Blanc, en recevant un autre presque aussi important que lui, puisse aller mourir soit dans le premier lac Métouasset, soit, par le Bagoun ou Babaï, dans le lac Tchad. On sait qu'il ne sort aucun cours d'eau du lac Tchad. — Le Bagoun ou Babaï, n'apportant plus au lac Tchad qu'une faible partie des eaux du Baboura, où irait donc l'autre partie, trois fois plus considérable, qui, sortant, selon les Monboutou, de l'extrémité ouest du lac Métouasset, se dirige à l'ouest, juste du côté du Bénoué ou tout au moins du Kebbi? — Question à laquelle la France doit s'occuper de répondre, car elle est, plus que tout autre, intéressée à lier des communications entre l'Algérie, le Sénégal, le Gabon et l'Afrique centrale.

« Quant à nous, certains de la communication au moins du lac Tchad avec les lacs équatoriaux, par le Soué ou Chary et le Bagoun ou Babaï, nous avons envoyé notre expédition, avec les barques qui ont porté M. Le Saint, et tout le matériel et le personnel nécessaire pour construire deux barques sur le Baboura. Le pavillon français flotte déjà sur la cime de tous nos comptoirs, des Rol, des Djour, des Niam-Niams et des Monboutou; par le moyen de nos deux barques il flottera bientôt sur le lac Luta-N'zigé, le lac Tchad, et peut-être, sur le Haut-Niger d'est.

« Le Bahar des Djour, dont le cours est jusqu'ici encore inconnu, doit certainement sortir du lac Luta-N'zigé; arrivé dans la tribu de Mondouh, où il est nommé Bibi, il coule, pendant environ un quart de degré, à travers de petits rochers; puis, suivant la direction nord-ouest, il revient passer au milieu des Niam-Niams, à l'ouest de notre établissement de Batia, où nos gens lui donnent le nom de Bahar-Kakonda ou Sakonda, puis il va passer à l'ouest de Bazinbé, plus bas à l'est de Bauda, où il commence à prendre le nom de Bahar-el-Djour; et après avoir reçu le Bahar-Cazinga et le Bahar-Ouâa, torrents d'une légère importance, il fait un détour assez brusque vers l'est, pour venir, à travers de longs marécages, former au-dessous du lac marécageux de Réik, le Bahar-el-Ghazal, lequel ne recevant aucun autre affluent sérieux, ne doit être considéré que comme la continuation de ce premier, que l'on peut alternativement appeler Bibi, Bahar-Sakonda ou Kakonda, Bahar-el-Djour et Bahar-el-Ghazal.

« A l'est de Bahar-Sakonda coule parallèlement, sur les limites des Djour et des Niam-Niams, une autre rivière petite, asséchant

quelquefois, nommée par nos gens Bahar-Tondj, laquelle, après avoir traversé du sud-est au nord-ouest cette dernière tribu, ferait un coude vers le nord-est pour venir, en serpentant, traverser la tribu des Elouadj et se jeter dans le lac Nô.

« Quant au Jaïe, venant du sud, et affluent probable aussi du lac Luta-N'zigé, après avoir passé au Niambara, il se dirige vers le nord pour diviser en deux la tribu des Boufi, des Atot, et venir, sous le nom de Bahar-Djemit, incontestablement déboucher dans le lac Djack, lequel filtre dans le Kir, à travers les roseaux. Au sud des Boufi, sortirait de la rive occidentale du Jaïe, une petite branche venant plus bas former la rivière des Rol, qui va se déverser, pendant la moitié de l'année seulement, dans le lac Nô.

« A l'est du Jaïe coule encore, pendant la saison des pluies, un autre torrent très impétueux appelé Khor-Erambé ou Khor-Langodjo par le personnel des établissements du Niambara, et Elgal par les Elliabs. Ce torrent, après avoir cheminé sur les limites est du Niambara, vient passer au milieu des Madar et se jeter plus bas dans le Kir, au-dessous de Helat-Doub.

« Quant au Bahar-Zaraf, que nous avons cru nous-mêmes être un affluent du Bahar-el-Djouba (affluent du Saubat), il n'est plus, positivement, que la continuation du canal des Touidj, sortant du Kir, au-dessus de Helat-Doub.

« Plus bas, à cinq lieues du lac Nô, le fleuve Blanc a commencé, il y a près de quatre ans, à s'obstruer d'une rive à l'autre, d'une couche de roseaux. Cette couche, devenue totalement dure et de plus en plus épaisse, jusqu'à servir de pont aux troupeaux qui veulent passer d'une rive à l'autre, se prolonge toujours davantage. Les barques que nous devions nécessairement envoyer annuellement pour ravitailler nos établissements, passaient, jusqu'à l'année dernière, cet accident du fleuve à force de pioches, en se creusant, avec beaucoup de peine, un canal qui, aussitôt le passage effectué, se rebouchait immédiatement. Cette obstruction, devenue réellement sérieuse et sous laquelle le fleuve continue à couler, aurait été, pour nous surtout, une fatalité, si, la Providence venant à notre aide, ne nous avait ouvert une voie nouvelle, consistant en un marécage qui s'est quelque peu déblayé; sortant de la rive droite du Kir, au-dessus de l'embouchure de celui-ci dans le lac Nô, il vient communiquer, de juin à janvier seulement, au-dessous de l'obstruction dont nous venons de parler.

« Ayant visité pendant seize ans consécutifs, et en tous sens, la plus grande partie des pays que notre carte renferme, nous sommes nous-mêmes nos principaux informateurs. Quant aux pays nouveaux que nous avons tracés d'après les indications fournies par nos gens et par ceux des autres établissements, nous connaissons trop bien le caractère de nos informateurs, et trop bien le pays en général, pour n'avoir pas su réduire les renseignements à leur juste valeur. Pour les directions, la boussole a été le plus souvent notre guide. Dans l'évaluation des distances, nous avons compté cinq lieues géographiques pour chaque jour de marche effectué dans les pays habités, et six lieues pour les pays inhabités. Les directions, comme les distances, ont été reproduites aussi consciencieusement que possible, et nous ne pensons pas que les erreurs de la carte puissent être très considérables. »

Les documents que nous avons cités dans cette étude démontrent que c'est aux Français qu'appartient la palme des découvertes dans l'Afrique équatoriale, au nord des grands lacs où le Nil trouve ses sources. Les Anglais ne sont venus qu'après eux, et ont fait moins qu'eux, encore qu'ils disposassent de moyens d'action beaucoup plus considérables. Quant à Schweinfurth, plus lettré, plus érudit, d'ailleurs plein de courage et d'énergie, il a profité avec succès des tentatives précédentes, et les frères Poncet lui ayant tracé la voie, il a pu recueillir le bénéfice scientifique de leurs entreprises que, malades, sans assistance, dénués des ressources qu'il faut à ces grandes expéditions, ils ne purent mener à bonne fin, comme ils l'eussent fait, si le destin cruel ne les eût prématurément arrêtés dans leur carrière.

Charles Buet.

PAÏENNE

Depuis quelques années déjà l'on peut voir à la devanture des kiosques un journal qui, par son titre stupéfiant, renseigne audacieusement l'acheteur sur la nature de sa rédaction : c'est le *Journal des abrutis*. Nous en avons parcouru un numéro ; le premier-Paris était une véritable thèse, visant la supériorité de l'homme de plaisir sur l'homme d'argent et l'ambitieux, avec cette conclusion que, la passion étant d'ailleurs l'unique mobile des actions humaines, le libertin a droit ici-bas à la première place et au respect universel. Cette thèse, qui fait le fond des romans contemporains, a été reprise, à l'usage d'un public plus raffiné, par une femme de lettres, qui n'a épargné aucun effort pour vernir, dorer et parfumer la boue dans un livre dont le titre est aussi hardi, à sa manière, que celui du journal dont nous parlions tout à l'heure : *Païenne*.

Par lui-même, le livre de Juliette Lamber est de médiocre valeur. Cela manque de naturel, et c'est long. Il nous plaît néanmoins d'y donner quelque attention et de rechercher, en étudiant ces pages, pourquoi et comment le naturalisme, aujourd'hui triomphant, abaisse si pitoyablement les âmes qui semblaient particulièrement faites pour l'élévation, la délicatesse et la grandeur.

Un regard attentif sur cette pauvre païenne, si malencontreusement fière d'adorer le soleil, — en compagnie du terrassier ignorant de la banlieue de Paris, — sera une démonstration opportune de la divinité du christianisme et de sa nécessité pour empêcher une décadence qui va vite et qui va loin partout où baissent la foi et la pratique catholiques.

Païenne est une bucolique épistolaire à deux personnages : Mélissandre de Noves, gourgandine, et Tiburce Gardanne, rapin. Deux comparses dans la coulisse, le mari de Mélissandre et son père.

Mélissandre habite le château de Saint-Estève, et le peintre remise son chevalet dans la maison de Pétrarque, à Vaucluse.

Tiburce fait la cour à Mélissandre. Celle-ci n'y trouve pas à redire; elle fait savoir sans pruderie à ce voisin de campagne que, n'aimant pas M. de Noves, volontiers elle en aimerait un autre, afin de vivre ainsi « de la grande vie païenne de la nature ».

Tiburce, charmé, prie Mélissandre de lui expliquer la chose. Il faut savoir que le rapin, dans ce duo de deux cent trente pages, chantera la seconde partie et ne parlera que pour donner la réplique à Mélissandre, qui remplit de sa personnalité tout le livre. Ce Gardanne est un grand garçon bien tourné, d'esprit médiocre, point scrupuleux, et admirant, bouche ouverte, la belle Mélissandre et sa philosophie.

Mme de Noves prend la peine de lui dire comment elle est devenue païenne.

C'est par la faute de sa mère. Elle fait de cette mère un étrange portrait.

« Les paradoxes de mon père, sa violence contre toute idée religieuse, son athéisme agressif, m'avaient, dès l'enfance, révoltée. Je comprends aujourd'hui son intolérance. De telles opinions, si farouches, ne lui étaient pas venues sans cause et sans épreuves. Il adorait ma mère, belle entre les femmes; il avait la passion du bonheur. Ma mère détestait les joies de la vie, préférant la béatitude à l'amour. Malgré la tendresse d'un mari, ou plutôt d'un amant, elle se jeta, pour ainsi dire, dans la mort, égarée par une folie pieuse, attirée par le vertige de l'immortalité de l'âme. »

Païenne étant une thèse, cette esquisse a la prétention de peindre l'épouse chrétienne. Or, ce n'est qu'une méchante caricature. L'épouse chrétienne n'a point à préférer la béatitude à l'amour. Parce qu'elle est chrétienne, elle comprend la grandeur, la pureté et la force de ce sentiment généreux qui nous unit à Dieu et nous fait semblables à lui. Elle sait que pour aller à la béatitude, qui est la consommation de l'amour, il faut aimer ici-bas toute créature humaine, mais aimer d'un amour plus fort non seulement que l'égoïsme, mais encore que tous les autres amours son époux, cette créature humaine à laquelle Dieu l'a unie par le lien sacré du mariage. Sans aucun doute, le cœur de la chrétienne est à Dieu d'abord. Rien n'est plus juste. Dieu, ne fût-il pas son maître et son bienfaiteur, est la Bonté et la Beauté infinies. Mais plus l'épouse

chrétienne aime Dieu, plus, pour lui mieux obéir, elle s'attache à l'époux que Dieu lui a donné, et le bonheur de son mari est l'objet de ses plus gracieuses, de ses plus constantes et, quand il le faut, de ses plus patientes sollicitudes.

L'honnête homme, eût-il le malheur de n'avoir pas la foi chrétienne, se réjouit de la trouver dans le cœur de sa compagne. C'est la plus sûre garantie de son bonheur.

Il en va autrement du viveur qui a fait une fin, et qui, une fois marié, entend sauver les apparences, sans abandonner ses habitudes de libertinage. Lâche tyran, il froisse hypocritement d'abord, brutalement ensuite, la conscience de la chrétienne qui lui a donné sa confiance avec sa main ; et si, sous l'action de cette tyrannie d'autant plus dure à subir qu'il en faut dissimuler les meurtrissures à tout prix, les larmes succèdent au sourire et la résignation à la joie, qui doit porter la responsabilité de ce lamentable changement?

Ce que nous dit Mélissandre donne à penser que si M. et Mme de Noves firent mauvais ménage, ce ne fut point par la faute de sa mère. Qu'il existe quelques épouses d'une dévotion peu aimable, soit!... Mais cent fois plus nombreux sont les maris égoïstes et despotes qui, dans leur compagne, semblent voir une sorte de propriété sur laquelle personne, même Dieu, n'a un droit supérieur à leur caprice. Le père de Mélissandre adorait sa femme, c'est-à-dire était violemment épris de sa beauté. A peine était-elle descendue dans la tombe, qu'il cherchait l'oubli et le trouvait dans le plaisir.

Cette adoration-là, c'est l'ivresse des sens; le cœur n'y joue qu'un rôle des plus secondaires. Elle peut être l'occasion d'un mariage, elle est insuffisante pour fonder la paix, l'honneur et le contentement d'une famille. Si la mère de notre héroïne avait vécu, le père en serait venu tôt ou tard, vraisemblablement plus tôt que tard, à mettre en pratique la maxime cynique de M. de Noves : « L'amour est un plaisir qu'il faut varier sans cesse. »

L'amour vrai, le seul qui soit durable, est fait non pas seulement d'attrait, mais d'abnégation et de respect. J'admets, Mélissandre, que votre mère répondît avec quelque froideur à la passion peut-être impétueuse outre mesure de son époux. Si celui-ci eût su aimer, il eût supporté cette froideur comme tant de pauvres femmes supportent les défauts et l'infidélité même de leurs maris; et s'il avait eu quelque bon sens, il n'eût pas rendu responsable d'un travers de caractère ou d'un tempérament mélancolique la religion

qui bénit, protège et console le foyer. De ces gens si prompts à saisir une occasion quelconque de blasphémer la religion, je me méfie; derrière ces prétextes puériles se cachent de vilaines raisons.

Tant est-il que Mélissandre n'est pas allée au catéchisme et n'a pas fait sa première communion. Elle a été d'ailleurs élevée comme une petite sauvagesse, mais une sauvagesse opulente, à qui rien ne manque, dès lors désœuvrée et ayant tout loisir de donner carrière à son imagination. Education absolument absurde, parce qu'elle est absolument contraire à la nature humaine : elle met à la place de la méthode le hasard. Ainsi abandonnée à une curiosité sans règle et confinée dans la sphère de la sensation avec un vague désir de l'inconnu, notre héroïne devait épouser le premier libertin bien ganté que son père lui présenterait et s'engager d'autant plus aisément qu'elle avait une idée plus sommaire du devoir. M. de Noves s'est présenté; sa fortune faisait équilibre à la dot de Mélissandre; le château de Sainte-Estève paraissait une riante demeure, et le prétendant était un de ces hommes au bras desquels une jolie femme paraît avec avantage. On a signé le contrat, on s'est rendu à l'église, on a marivaudé pendant quelques mois en Suisse et en Italie. Dieu n'étant point le lien de l'union formée selon les lois du monde et sans souci aucun des lois de Dieu, M. de Noves s'est lassé le premier du tête-à-tête et a repris ses habitudes de roué. Mme de Noves, dont l'enthousiasme avait baissé, si jamais enthousiasme il y avait eu, s'est sentie piquée plus cruellement encore dans son amour-propre que dans ses sentiments, et, sans chercher à ramener l'époux volage, elle appelle, n'ayant pas un grand choix dans le pays, le nigaud ou le roué qui s'appelle Tiburce.

Rien n'est moins inattendu, hélas! que tout cela. C'est une goutte de plus de ce ruisseau fangeux qui, à travers les familles qui ont détaché leurs regards du crucifix, charrie l'adultère.

Mais ici intervient le plaidoyer, et le rédacteur du *Journal des abrutis*, — pardon, l'auteur de *Païenne*, — va nous expliquer savamment comment l'adultère de Tiburce et de Mélissandre est un sublime sacrifice offert au dieu *nature*, et, dès lors, un grand exemple, donné à ces mortels arriérés, pour lesquels la pudeur est une vertu, la famille un sanctuaire et la fidélité conjugale un devoir.

Mélissandre est païenne, et, grâce à ses billets tendres, Tiburce le devient sans rechigner, l'adultère devant être la récompense de

sa conversion. Comment Tiburce ne serait-il pas subjugué? Mélissandre, dit-il, est « la beauté divine ». Ce garçon-là, qui ne croit pas tout à fait ce qu'il dit, mais qui espère obtenir de la païenne plus que de l'amour mystique, subtilisé, éthéré, dont Mélissandre fait fi très carrément, prend la dame par son faible, et lui dit sans rire : « Prêchez-moi votre religion. Je pense que je m'en accommoderai. »

Là-dessus Mélissandre accorde sa lyre et nous conte, en phrases fort agréablement tournées, de quelle sorte, tout enfant, elle cherchait à se mettre en communication avec la nature que, volontiers, elle animait, à sa propre image.

Dégagée des sollicitudes du labeur opiniâtre, qui de bonne heure enchaîne les facultés de l'enfant pauvre, et tenue par un père aussi original que corrompu dans une ignorance presque absolue, Mélissandre, une fois sortie de la première enfance, ne pouvait que rêver. Ici-bas, à l'intelligence qui s'éveille et se remue, ou l'enseignement ou le rêve. Placée dans la situation des peuples qui, après Babel, avaient laissé s'éteindre la lampe des enseignements primitifs, Mélissandre les imite; elle rêve.

Le milieu dans lequel, sous l'influence d'un enseignement vrai, ses riches facultés se développeraient harmonieusement, lui manque. Sa gouvernante grecque, — lisez : la mythologie que lui met aux mains un système d'éducation tout mondain, — ne lui paraît pas une autorité bien respectable. Elle prend la clef des champs, monte à cheval et s'enfuit au galop pour aller rêver en liberté. Et faute d'une société normale, elle s'en fait une de tout ce qui frappe ses regards et excite sa curiosité.

Mélissandre, même aujourd'hui, méprise l'humanité (sauf le beau Tiburce, enchaîné à son char), et elle adore le soleil.

Pascal pensait différemment. Il lui paraissait que la pensée met le moindre des hommes fort au-dessus du plus gros des soleils. Mais Pascal était un de ces esprits faibles qu'attire le vertige de l'immortalité de l'âme.

« Ma jeunesse, dit Mélissandre, je la vivais en moi, par moi, sans être tenue de la vivre dans la jeunesse de cent races, dans les erreurs, les caducités de cent sociétés mortes de vieillesse. Mes idées étaient simples. Elles gravitaient sans efforts dans les régions supérieures où l'on rencontre les dieux (?) Je ne voyais pas seulement avec les yeux, mais avec tout mon être. Il y a dans l'homme

moderne des lumières éteintes, des sens atrophiés. Je pénétrai le secret des lois d'échange avec la nature, et mêlai mon individualité au grand tout.

« Ce qui frappa le plus mon imagination, ce fut le soleil. Il me parut l'expression la plus sensible du divin, celle qui prépare le mieux la germination de l'idée religieuse dans l'homme.

« Je me grisai en respirant la flamme de l'astre immortel; j'en recherchai les embrassements; je crus trouver un être semblable à moi, plus brûlant, que je coiffais de rayons, que je personnifiais, dont je partageais les habitudes, me levant, me couchant à ses heures, amoureuse de sa face étincelante, désespérée de ses disparitions comme de l'absence d'un être adoré. »

« Les cieux racontent la gloire de Dieu », s'écriait le prophète des jours antiques; mais pour entendre l'hymme que chantent les cieux, une condition est nécessaire : savoir sortir du moi. C'est ce que Mélissandre ne savait pas. Douloureusement impuissant à se satisfaire à lui seul, le moi de Mélissandre cherchait à rassasier sa faim et sa soif; mais il ne savait point s'élancer assez haut.

Il mêlait son individualité au grand tout visible, lequel, en réalité, n'est qu'un atome auprès de l'Être créateur, mais de ce grand tout, il se faisait le centre. L'amour de Mélissandre pour la nature était foncièrement égoïste, comme le sera plus tard pour elle l'amour sexuel. Personne ne lui avait appris que pour recevoir, il faut avoir donné. En adorant la nature, elle s'adorait elle-même.

« Les grandes formes des montagnes, je les animalisais, je leur trouvais des figures mystérieuses. Quand je courais à leur pied, je m'imaginais les entraîner avec moi dans des courses vertigineuses, au galop de mon cheval. Les arbres m'accompagnaient en longues files ou par troupe; je me sentais emportée par le mouvement de toute la terre sous le regard de toutes les étoiles. »

Le sentiment religieux était là sous sa forme rudimentaire : appuyer le moi sur quelque chose de plus grand que le moi.

Mais l'ignorante prenait vite l'ombre pour la réalité, et l'orgueilleuse s'arrêtait volontiers à une illusion qui la grandissait sans l'asservir.

L'essence du paganisme n'est pas dans les mythologies; elle est dans l'infirmité humaine. C'est un juste milieu entre l'adoration absolue du moi, qui est impraticable, tant le moi est indigent, et l'adoration sincère de Dieu, qui exige la dépendance. Le païen

reconnaît des supériorités, mais avec de simples différences de degrés. Il est au fond panthéiste; l'univers forme un grand tout; telle parcelle y peut être plus lumineuse ou plus volumineuse que telle autre; l'art de vivre et la religion qui se confond avec lui consistent à s'entendre avec les êtres plus forts, afin d'être soutenu au lieu d'être écrasé. Pas de Dieu, pas de maître. Avec les dieux, on discute et l'on fait ses conditions.

Pourquoi le sauvage des déserts de l'Afrique est-il beaucoup plus préoccupé de ne pas irriter les mauvais génies que d'honorer les bons? Parce qu'il redoute plus la colère de ceux-ci qu'il ne désire les faveurs de ceux-là.

Le paganisme n'est autre chose que le système de l'intérêt bien entendu, appliqué aux relations avec les forces supérieures de la nature, auxquelles, faute d'une connaissance suffisante de la cause suprême, l'imagination prête l'intelligence et la liberté.

Les esprits superficiels s'arrêtent là, et notre Mélissandre, mal élevée, évaporée, accoutumée à n'ouvrir que les yeux de chair, n'ayant jamais songé à savoir ce que dit la cloche du village, ce que vont faire les paysans le dimanche à l'église, ce que symbolise la croix qui brille à son sommet, s'attarde et se complaît dans son paganisme qui lui donne la pitoyable joie de penser autrement que tout le monde autour d'elle, et de vivre sans religion au milieu d'un peuple religieux, se bornant « à comprendre, comme elle le dit, l'esprit des bêtes, et à découvrir (?) les affinités divines, humaines, naturelles de toute chose, de toute force, de toute vie » ; ce qui, assure-t-elle, lui faisait goûter, — en attendant le beau Tiburce, — « le bonheur d'un parfait accord de l'être avec son milieu ».

Quoi qu'en dise la païenne, la nature ne lui suffit pas, parce que, dans ce corps par lequel elle est un fragment de l'univers visible, elle porte une âme créée à la ressemblance du Créateur de l'univers, et faite pour trouver en Lui seul son contentement véritable.

En réalité, elle s'ennuie. Quand on lui proposa d'épouser M. de Noves, elle ne fit aucune difficulté de préférer cet Apollon en habit noir au brillant Apollon de l'empirée. Telle est l'histoire des religions de fantaisie; elles amusent un moment l'esprit; on n'y est pas attaché par le cœur.

Mais Mélissandre n'a pas su captiver longuement M. de Noves, et nous n'en sommes que médiocrement étonné. Accoutumée à se faire centre, elle n'avait pas pris un mari pour se dévouer et

prendre au foyer la seconde place. Aussi n'a-t-elle été pour lui qu'une belle poupée; il s'en est lassé et en a voulu d'autres. Adieu le bonheur d'un parfait accord de l'être avec son milieu!

Notre païenne n'est pas devenue mère; c'est fort heureux, car elle aurait singulièrement élevé ses enfants. Elle s'en console d'ailleurs. Etre mère, c'est un grand assujettissement. Certains égoïstes estiment qu'un enfant c'est assez; il s'en rencontre pour lesquels c'est trop. Que fera Mélissandre seule dans son château de Saint-Estève? On se lasse de galoper dans les chemins creux et d'écouter les conversations des étoiles. L'embonpoint arrive, et de temps à autre la femme de chambre arrache un cheveu blanc. Venez çà, Tiburce; on fera de vous un païen; et le paganisme, vous le savez, mon grand ami, met à l'aise en des cas où la morale chrétienne met à la gêne.

Là-dessus le duo commence.

Mais l'analyse s'arrête.

Nos deux païens tirent hardiment les conclusions païennes, qui ressemblent aux tombeaux de marbre blanc dont parle l'Evangile : sous l'éclat du style, c'est la pourriture, c'est le vice, c'est la fange de l'adultère. Les lois sacrées du mariage n'existent pas pour cette femme mariée et cet Adonis, ou n'existent que dans la mesure qu'il leur plaît d'admettre. Mélissandre jette son bonnet par-dessus les moulins. Il n'y a pas d'autre loi que la concupiscence, et le dieu-nature invite à l'assouvir. La gourgandine et le rapin célèbrent donc ensemble, avec cliquetis de grands mots profanes, les mystères de l'antique paganisme. Le mari survient et se fâche; on lui jette à la face ses propres méfaits, et la liaison adultère continue; au point de vue païen ou matérialiste, c'est la seule conclusion logique. Tout être cherche le bonheur, le bonheur n'est que sur la terre, et il consiste surtout dans les jouissances de l'amour. Quand elles viennent à manquer à droite, il faut bien les chercher à gauche, dût cette convention qu'on appelle mariage y subir un accroc plus ou moins manifeste. Cependant il y a encore quelque gêne; les convenances mondaines exigent certains sacrifices.

Et Gardanne d'écrire : « Rien ne me paraît plus cruel que de ne pouvoir t'adorer, Mélissandre, te prier à la face du monde, te dresser des autels, m'enorgueillir devant tous de la piété que j'ai vouée à mon idole. »

M. de Noves s'obstine maladroitement à vivre. C'est bien impatientant pour sa femme et pour le beau Tiburce.

Il y a une consolation. « Je t'appartiens, écrit l'épouse adultère à son cavalier servant, comme Juliette à Roméo, dans la vie et dans la mort. » Et Gardanne de répliquer : « Voilà le cri que j'attendais! (En effet, c'est du vieux neuf qui ne manque jamais.) Si l'un de nous disparaissait, la nature en ses affinités, en ses combinaisons nouvelles, suffirait bien à nous rapprocher. » — Franchement, mon garçon, tu n'en crois pas un traître mot. Comment promettre valablement l'éternité, quand on se voit impuissant contre la mort? Mais ces clichés-là sont toujours de mode.

Un beau jour, on apprend que M. de Noves a été tué en duel. Voilà une bien agréable nouvelle! Sans perdre une minute, Melissandre télégraphie à Tiburce : « Je reçois une dépêche de mon père, et j'apprends la mort de M. de Noves tué en duel. Apollon est-il dieu? serai-je ta femme? »

Nous demandons la permission de terminer l'histoire.

Entre les deux coupables, la mort de M. de Noves a jeté un froid. Se jurer un amour éternel, c'était très bien; mais contracter une union réellement indissoluble, devenir mari et femme, c'est autre chose.

« Tiburce est charmant, se dit Mélissandre, mais il s'appelle Gardanne tout court, mais il est moins riche que moi, et peut-être faudra-t-il payer ses dettes; mais, artiste distingué, il est néanmoins éclipsé par plus d'un rival; mais il a, dit-on, un faible pour l'absinthe; mais je ne serai pas toujours jeune, et combien de temps encore pourrai-je le captiver? »

« Mélissandre est ravissante, se dit Gardanne, mais fort excentrique dans ses idées, assez impérieuse et plus indépendante encore. Si elle se lasse de moi, elle ne se gênera point pour me le faire vertement sentir. Et si je deviens père, comment cette femme élèvera-t-elle nos enfants? Je ne suis nullement dévot, mais au fond, je me méfie d'une mère qui ne croit pas en Dieu. »

Néanmoins ils se marient.

Chacun des deux s'est dit qu'en somme, il pouvait tenter l'aventure.

L'aventure tourne à mal.

Trop longtemps avant les épousailles, on avait épuisé le vocabulaire des tendres hyperboles; ce qu'on dit après paraît fade. On chante d'une voix éraillée la chanson des nouveaux époux. La première querelle ne tarde pas, et la seconde, qui la suit de près,

tourne à l'aigre. L'idole est défraîchie, et l'adorateur ennuyé. Que sera-ce donc quand Monsieur aura la goutte et quand Madame,

Pour réparer des ans l'irréparable outrage,

. . . . . .

devra recourir à un système de peinture dont l'œil exercé de l'artiste découvrira l'insuffisance?

Bientôt chacun de nos deux païens s'est fait une vie à part; Gardanne est retourné au milieu léger qu'il avait quitté un moment pour courtiser la châtelaine de Saint-Estève; Mélissandre, ne trouvant plus, aux environs de la quarantaine, un adorateur aussi enthousiaste que le fut Tiburce dans les solitudes de Vaucluse, ronge son frein et essaie d'avoir un salon. Les deux époux se retrouvent, de temps à autre, sans jamais beaucoup prolonger l'entretien. La vieillesse arrive, non cette fière et sereine vieillesse chrétienne que Mme Schwetchine a su décrire d'une manière si touchante et si vraie, mais la vieillesse païenne, rechignée, maussade et désespérée.

Ce qui épouvante, c'est que ces pauvres gens, après avoir vécu sans Dieu, mourront très probablement sans Dieu. Ils ont eu peur de la lumière chrétienne aux jours de la jeunesse, parce qu'alors elle était le devoir; ils l'ignorent maintenant qu'elle serait la consolation et le salut.

Depuis longtemps ce mysticisme sensuel et superficiel qui enveloppait comme d'un voile d'or les turpitudes de la luxure, a été mis de côté et oublié. Mélissandre ne fait plus la révérence au soleil, et de toute cette nature qu'elle adorait il y a vingt ans, elle n'adore plus qu'un débris qui s'use et se flétrit, ce corps qu'appelle le cimetière.

Ce qui revient à dire que la thèse soutenue par l'auteur de *Païenne* est aussi malsaine qu'elle est fausse.

Mais en quoi consiste-t-elle exactement? En une falsification grossière de la loi qui préside à la vie.

Oui, vivre, c'est aimer; aimer, c'est tendre à l'union ; et tendre à l'union, c'est aller vers l'objet aimé.

Seulement, la Providence a établi l'ordre, la hiérarchie dans l'amour. Et l'amour étant le devoir, elle a mis l'amour sous la tutelle de la liberté.

Etant libre, l'amour peut être commandé; il l'est, en effet, par le premier et le plus grand des commandements.

Dans certaines conditions, ou sous certaines manifestations, il est prohibé; aux appétits qui égarent le cœur et renversent l'ordre divin, la liberté peut et doit mettre un frein.

Aimer est un acte de l'âme.

Depuis la catastrophe de l'Eden, à l'aspect de la beauté corporelle, d'aveugles appétits souvent s'éveillent, et grondent, rugissent et assiègent la volonté afin qu'elle les satisfasse. Il s'y mêle habituellement à plus ou moins forte dose des sentiments d'un ordre plus élevé, et le tout forme cet attrait que la langue païenne appelle « amour ».

Peu de nos contemporains auraient le triste courage d'affirmer qu'à cet entraînement on peut céder toujours. Il est des attentats tellement révoltants qu'ils épouvantent même les scélérats.

Mais il en est un trop grand nombre qu'effraye la formule chrétienne, interdisant jusqu'à la pensée d'une satisfaction quelconque accordée à ces appétits en dehors de l'union sacrée et indissoluble que forme le sacrement : *L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement.*

La chasteté est le plus beau triomphe de la liberté; c'est la victoire de l'âme sur le corps, la démonstration expérimentale et irréfragable de l'existence de l'âme. L'animal ne la connaît pas; aussi l'animal est-il d'une espèce différente de la nôtre.

Nous disons « la chasteté » et non point seulement « la virginité », car si l'âme grandit par le sacrifice absolu de satisfactions permises, elle ne déchoit pas quand elle les goûte en respectant les limites tracées par la loi divine. Le mariage est un état saint, consacré par un auguste sacrement.

A la foule légère, molle, lâche, à cette foule surtout dont l'éducation chrétienne ne fut que superficielle, la loi de la chasteté conjugale paraît un joug écrasant. Elle répète le murmure des Juifs au jour où le Christ proclama la loi de l'indissolubilité du mariage. « S'il en est ainsi, mieux vaut ne point se marier. » Elle se marie pourtant, mais elle viole la loi; et pour n'avoir pas trop à rougir, pour étouffer le remords, après l'avoir violée, elle prête une oreille crédule à toute voix qui glorifie la passion et prend la défense du vice.

C'est ce qui fait la fortune du roman païen, et l'auteur du livre que nous venons d'analyser connaissait la corruption profonde de son siècle, quand il a dit à ses lecteurs, par la bouche de Mélissandre et de Tiburce : « Soyez païens ».

Nous arrivons à une nouvelle explosion de paganisme. Regardez les masses. Elles ont une divinité, une idole. Elles l'appellent la République. On lui dresse des statues, on lui érige des autels. On met le drapeau national à ses pieds. Au 14 juillet, Paris faisait en son honneur une immense procession. Cette République-là n'est pas une simple forme de gouvernement : c'est l'humanité divinisée. Culte de la nature, culte de l'humanité, c'est tout un, l'humanité étant la nature arrivée à son degré de vie le plus élevé. L'athéisme ramène forcément au paganisme, parce que le sentiment religieux est indestructible dans l'âme humaine; l'adoration s'égare et s'avilit, elle subsiste toujours.

Païenne en fournit la preuve et l'exemple. Ce bel homme qui ne va pas à la messe et qui ne fait pas sa prière, il se met aux genoux de la femme adultère, et lui prodigue les adorations.

« Je ne t'ai jamais tant adorée que ces derniers jours », lui dit-il à la dernière page du livre... « Ah! que je t'adore, Mélissandre! Et comme je sens que j'aime la plus incomparable femme qui ait orné le monde jusqu'à nous. Ma dévotion à ta beauté idéale et réelle croît chaque jour. Je t'aime de toutes les forces de mon âme, de toutes les admirations de mon esprit, avec toutes les gratitudes de mon cœur et tous les désirs de mes sens. »

S'il est sincère, Tiburce est ivre. Les désirs de ses sens l'ont aveuglé. Il est une beauté idéale et réelle devant laquelle celle de Mélissandre s'évanouit. Mais ceux-là seuls la découvrent et l'aiment de toutes les forces de leur âme, de toutes les admirations de leur esprit, et de toutes les gratitudes de leur cœur, qui, luttant contre les grossiers désirs des sens indisciplinés, possèdent la glorieuse liberté des enfants de Dieu. Ils adorent Dieu seul; ils chérissent tendrement, vaillamment et constamment la compagne de leur jeunesse, et quand les fatigues de la maternité et le poids des ans ont effacé les grâces premières de son visage, la fidélité de leur cœur n'est point ébranlée. Sans fracas et sans fatras, la main dans la main, l'époux chrétien et l'épouse chrétienne cheminent à travers les épreuves de la vie, semant le bien sur leur route, se dévouant avec intelligence et courage à l'éducation de leurs enfants, se pardonnant volontiers l'un à l'autre des offenses légères, se donnant assidûment les preuves d'une affection dont l'origine est plus haut que les sens et que, dès lors, la fuite de la beauté ne saurait refroidir.

Méfiez-vous, Mélissandre, de l'idolâtrie dont Tiburce se targue à votre endroit. Vous n'êtes qu'une déesse d'aventure. L'ivresse de la volupté n'est pas beaucoup plus longue que l'ivresse du vin. Vous êtes belle, je le veux bien; à coup sûr, vous n'êtes pas la beauté; Tiburce, qui vous le dit, sait lui-même ce qui en est.

L'un et l'autre, vous êtes des passants. Le marbre lui-même subit la loi du temps; vous ne subsisterez pas aussi longtemps qu'un beau marbre. Certes, il faut aimer, mais ces amours grossières ne peuvent suffire ni à votre destinée ni à vos insatiables désirs de bonheur complet et de bonheur sans fin.

Vous êtes païenne, parce que vous êtes ignorante et égoïste. Pourtant la lumière divine et la flamme divine ne sont pas loin. Ayez le courage de chercher la vérité et le plus difficile courage d'accepter le joug du devoir. Quand vous aurez fait cela, avec Madeleine et Augustin, vous tomberez aux genoux de l'Homme-Dieu, et vous apprendrez à son école que jusqu'à cette heure bénie, fascinée que vous étiez par l'amour-propre et les bas appétits, vous ignoriez misérablement ce que c'est que l'amour.

Et devenue chrétienne, vous jetterez au feu ces pages mystico-lubriques que vous écriviez avec orgueil, quand vous viviez dans la nuit.

DELAPORTE, *P. M.*

CORRESPONDANCE SCIENTIFIQUE

D'UN

MISSIONNAIRE FRANÇAIS A PÉKING

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

LE P. ANTOINE GAUBIL, D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS (1)

VIII

On peut le dire sans exagération, la question de l'antiquité de la nation chinoise est une de celles qui ont passionné le public instruit au temps de Louis XIV et de Louis XV. Aujourd'hui, les quarante siècles que réclament les chronologies les plus modestes de la Chine n'ont plus de quoi nous étonner beaucoup, alors que les égyptologues exigent plus de cinquante siècles pour les monuments de l'Égypte, et que les assyriologues commencent à en demander presque autant pour la civilisation chaldéenne, sans parler des prétentions bien moins fondées des archéologues *préhistoriciens*. Il en allait autrement il y a cent ou deux cents ans. Non seulement l'antiquité fabuleuse que certains écrivains chinois attribuaient à leur monarchie, mais encore la chronologie modérée, admise par les missionnaires Jésuites d'après les historiens les plus sérieux du pays, allaient contre les doctrines reçues par la plupart des érudits d'Europe.

La grande objection était la difficulté de concilier des dates si reculées avec la chronologie de la Bible ou du moins avec l'interprétation plus ou moins étroite qu'on croyait devoir donner à certains textes bibliques. Cette difficulté devenait une véritable impossibilité dans le cas où l'on prenait, avec les plus savants chronologistes de l'époque, les chiffres du texte hébreu des généalogies de la Genèse, comme base de la chronologie primitive.

(1) Voir la *Revue* du 1er et du 15 octobre 1883.

Aux alarmes de l'orthodoxie s'ajoutaient, chez beaucoup, des préventions encore bien plus étrangères à la science.

C'étaient des missionnaires Jésuites qui avaient présenté la chronologie de la Chine au monde savant et, quoiqu'ils n'eussent pas même réussi à la faire approuver de tous leurs confrères (le P. Étienne Souciet, par exemple, tint toujours avec le P. Pétau pour la chronologie des Masorètes et de la Vulgate), il n'en fallait pas davantage à nombre de gens pour la classer parmi les thèses patronnées par les Jésuites et, conséquemment, la prendre en antipathie.

De fait, les Jésuites de Chine adoptèrent presque tous le calcul qui fixait le commencement des temps historiques de la Chine au moins vers 2300 avant Jésus-Christ. Ils avaient bien eu leurs scrupules, eux aussi, surtout au début de la mission, et il en était résulté une discussion intime que le P. Gaubil rappelle en plusieurs endroits. Ce n'était pas pour eux une question de pure théorie : « Ceux, dit Gaubil, qui regardent la chronologie ordinaire de la Vulgate comme la seule qu'on puisse suivre, ne pourraient le dire sans exposer la religion ; le gouvernement chinois procéderait contre eux... puisqu'il s'ensuivrait de là que les empereurs, Yu, Chun, Yao, par exemple, n'ont jamais été en Chine. Cela révolterait les esprits (1). » La chronologie de la version des Septante, que les Pères de l'Église ont suivie, n'offrait pas le même inconvénient. Aussi, après avoir fait examiner sérieusement les bases de la chronologie chinoise, non seulement par les plus savants de leurs missionnaires, mais encore par des astronomes séculiers (dont le célèbre Kepler), les supérieurs de la Compagnie de Jésus enjoignirent à leurs subordonnés dans la mission de Chine de suivre les calculs des Septante, quand leur ministère les obligerait de toucher à la chronologie.

Toutefois, ils leur recommandaient instamment de ne pas faire entendre aux Chinois que cette chronologie était un point décidé par l'Église ou évidemment démontré. Cet avis fort juste et sage avait aussi sa raison d'être toute spéciale en Chine : « Les Chinois, écrit encore Gaubil, sont instruits de nos divers systèmes de chronologie; ils s'en sont aperçus par les divergences des livres chinois des missionnaires; et cela leur a fait concevoir du mépris pour l'Ecriture sainte, parce qu'ils ne savent y distinguer les dogmes de

(1) *Histoire de l'Astronomie chinoise*; conclusion. (Dans le manuscrit original, ce passage n'a pas été imprimé.)

foi d'avec les points susceptibles de divers sens (1). » Evidemment, il n'y avait rien que de légitime dans la concession qu'on faisait à la susceptibilité nationale des Chinois, en adoptant, parmi les systèmes que l'Eglise tolère en matière de chronologie biblique, celui qui s'accordait le mieux avec leur chronologie traditionnelle. Les adversaires des Jésuites ne manquèrent pas, néanmoins, de mettre cette concession presque sur la même ligne que celles qu'ils les accusaient de faire à la superstition en matière de rites chinois (2).

Enfin, il faut ajouter que, toutes préventions à part, les premiers ouvrages où l'antiquité chinoise fut exposée à l'Europe, prêtaient le flanc à la critique et justifiaient, dans une certaine mesure, l'incrédulité. Ainsi, les PP. Martini et Couplet avaient indiqué, comme bases principales de la chronologie chinoise, les observations astronomiques, notamment d'éclipses, qui sont contenues dans les livres canoniques et les histoires officielles de l'empire. Seulement il leur était arrivé (ce qui arrive, du reste, aux auteurs les plus consciencieux qui sont les premiers à traiter un sujet difficile) de mêler des arguments ruineux à des preuves excellentes et de ne pas toujours présenter ces dernières sous le jour qui en fait voir la force. Aussi, les savants d'Europe, en discutant rigoureusement les données qu'ils fournissaient, étaient parvenus à des conclusions souvent peu favorables à l'antiquité chinoise. Par exemple, Dominique Cassini, après avoir calculé la conjonction supposée des cinq planètes sous Tchouen-hiu d'après les indications du P. Martini, trouva qu'elle ne peut se placer qu'en l'an 2012 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire cinq siècles après l'époque admise par le P. Martini avec les historiens chinois. Le même astronome avait conclu des imperfections de la *Table chronologique* du P. Couplet, que les anciens Chinois « n'avaient jamais eu de méthode fixe ni certaine pour régler leurs années », en d'autres termes pas de calendrier régulier,

(1) *L. c.* (non imprimé). Cf. *Traité de la chronologie chinoise*, éd. Sacy, p. 285.

(2) Parmi les savants dont l'aversion pour les Jésuites a fait les plus violents adversaires de l'antiquité chinoise, nous devons distinguer le célèbre orientaliste Renaudot (voir les notes de sa traduction de la *Relation du voyage de deux marchands arabes en Chine*). On connaît les rapports intimes de Renaudot avec les jansénistes, ces ennemis jurés des Jésuites. On sait moins le zèle qu'il déploya, comme agent secret du cardinal de Noailles, à Rome (1699-1701), pour obtenir de Clément XI, dont il était fort bien vu, la condamnation des rites chinois. La Bibliothèque nationale possède de curieux documents sur ce sujet.

et que, par suite « on ne saurait se tirer des embarras qu'il y a pour cette cause dans la chronologie chinoise (1) ».

Cette question de l'antiquité des Chinois devait attirer Gaubil par ses difficultés mêmes. Il l'aborda résolument, dès qu'il fut en état de lire les documents originaux. Il débuta, comme il était naturel, par un travail de contrôle sur l'œuvre de ses prédécesseurs. Avec sa critique pénétrante qui ne s'arrêtait que devant l'évidence, il reconnut bientôt l'erreur ou l'insuffisance d'une partie de leurs arguments. Ce qu'il avait reconnu, il n'hésita pas à l'exprimer hautement, car l'esprit de corps en matière scientifique lui était inconnu.

Nous avons déjà vu comment il rejeta dans le domaine des fictions astrologiques la fameuse conjonction des cinq planètes sous Tchouen-hiu, montrant ainsi qu'il n'y avait rien à en déduire ni pour ni contre l'antiquité chinoise.

Il fit preuve de la même sévérité scientifique au sujet des dates que de graves autorités ont tirées du chapitre *Yao-tien* du Chou-king (2e du premier livre). D'après ce document, l'empereur Yao apprit à ses astronomes à trouver le lieu des solstices et des équinoxes, en leur indiquant les constellations qui *culminent*, ou passent au méridien, immédiatement avant le coucher du soleil, à l'époque du solstice ou de l'équinoxe, dans les quatre saisons. Avec l'aide de la tradition chinoise, qu'il n'y a aucune raison de suspecter ici, comme l'a prouvé Gaubil lui-même, on peut savoir à quelles étoiles de notre nomenclature répondent les positions indiquées par Yao, au moins d'une manière approximative. D'autre part, l'astronomie démontre que les points équinoxiaux ne sont pas fixes dans le ciel, et qu'ils se déplacent par rapport aux étoiles, suivant la progression d'environ cinquante secondes de degré par an. Il résulte de là que les phénomènes indiqués par Yao n'ont pu se présenter ensemble qu'à une époque déterminée, qu'il est possible de calculer. La pensée de chercher une donnée chronologique dans ce texte du Chou-king est donc bien naturelle.

C'est sur ce texte, entre autres, que s'étaient appuyés plusieurs anciens missionnaires de Chine, à commencer par le P. Adam Schall, pour affirmer comme certain que l'empereur Yao régnait déjà dans le vingt-quatrième siècle avant l'ère chrétienne. En revanche, Dominique Cassini trouva de nouveau, dans les infor-

(1) *Mémoires de l'Académie des Sciences*, t. VIII, p. 551-558.

mations fournies par le P. Martini, le moyen de rabattre cinq siècles sur cette date (1). Gaubil montra que Cassini, trompé par l'exposé équivoque du P. Martini, avait pris pour une indication du Chou-King ce qui n'était qu'une interprétation sans valeur de quelques astronomes chinois, et que cette erreur lui avait fait retrancher indûment sept degrés sur la rétrogradation du poin équinoxial depuis Yao; sa réduction de cinq siècles sur le temps se trouvait annulée par là même.

Mais, d'un autre côté, le loyal missionnaire se refusa toujours à conclure une date précise des données du chapitre Yao-tien. Pour cela, comme il l'observe, ces données sont trop vagues : « On ne dit pas à quelle année de l'empire de Yao on fit cette détermination pour les quatre saisons (Yao régna cent ans d'après le Chou-King), et l'on ne peut pas assurer que, dans ces temps éloignés, on fût en état de faire bien exactement des observations qui demandent une si grande précision (2). » Il admit seulement qu'elles « démontrent bien, en général, une grande antiquité », et qu'elles confirment plutôt qu'elles n'infirment la chronologie traditionnelle des Chinois (3).

Mais Gaubil ne s'arrêta pas à la critique négative. Après avoir fait passer au creuset toutes les preuves de l'antiquité chinoise, il crut voir qu'un certain nombre demeuraient inattaquables, quant à la substance. Ces éléments solides étaient encore des observations astronomiques, des observations d'éclipses, qu'il appela, pour cela, les « oracles du ciel », dans la question de la chronologie chinoise. Dès le 18 août 1723, il put envoyer au P. Souciet et à Cassini le calcul qu'il avait fait de seize éclipses du soleil notées dans les histoires chinoises, et qui auraient été observées entre l'an 2155 avant et 638 après Jésus-Christ. Le P. Souciet a imprimé ces calculs, encore un peu imparfaits, comme l'auteur le déclara tout le premier. Gaubil les reprit plus d'une fois avec de nouveaux soins, notamment avec des tables astronomiques perfectionnées. Les époques qu'il a ainsi déterminées restent, en somme, acquises à la science chronologique.

(1) *L. c.*, p. 558.

(2) *Traité de la chronologie chinoise* (1749), p. 258. — Dans ce que nous venons de dire sur cette question, nous avons surtout résumé plusieurs lettres au P. Souciet, et les *Notes* IV et VI du *Traité d'astronomie chinoise* (dans le t. III du recueil des *Observations*, etc., publié en 1732).

(3) Cette conclusion est aussi admise par M. James Legge, qui s'autorise des calculs de M. Pritchard, professeur d'astronomie à l'université d'Oxford. Voir *The sacred books of China translated by* J. Legge, t. I; Introd., p. 25 (Oxford, 1879).

IX

En 1730, Gaubil acheva un travail plus complet sur l'ensemble de la chronologie de la Chine. Ce travail lui avait été demandé par ses supérieurs de Rome, à l'occasion des attaques de l'ex-père Foucquet contre l'antiquité chinoise. Nous avons vu le P. Gaubil, allant en Chine, se rencontrer avec cet ancien missionnaire qui en revenait, au commencement de l'année 1722. Il y avait déjà plusieurs années que le P. Foucquet ne vivait guère en bonne intelligence avec ses confrères, par suite surtout de son système singulier d'interprétation des anciens livres chinois. Rentré en France, il fut bientôt appelé à Rome, par ordre du pape Innocent XIII; et, après y avoir passé deux ans déjà séparé de fait de son Ordre, il fut nommé évêque d'Eleuthéropolis *in partibus infidelium*, au mois de mars 1725 (1). Souvent consulté par les Congrégations romaines sur les choses de Chine, soit avant, soit après son élévation, on ne trouve pas qu'il ait rendu beaucoup de bons services à la Compagnie et à la mission dont il avait fait partie.

Pour dire quelques mots de son système, il n'en était pas lui-même l'inventeur. Il n'avait fait que suivre, en les modifiant dans l'application, les idées émises, plus de vingt ans avant lui, par le P. Joachim Bouvet. Le fond de ces idées, qu'adoptèrent aussi les PP. Alexis de Gollet et Joseph-Henri de Prémare, consistait à voir dans les plus anciens livres de la Chine, notamment dans l'*Y-King* et le *Chou-King*, non des livres vulgaires de morale et d'histoire, mais des monuments de la révélation et de la tradition primitives, pareils à nos Livres saints, dont ils ne différeraient guère que par leur forme énigmatique. En effet, d'après le P. Bouvet et ses disciples, ces *King* sont une allégorie presque continue, non seulement dans les choses qu'ils disent, mais encore dans les caractères par lesquels ils les expriment; ils représentent, ici, l'histoire des premiers hommes et des patriarches, là, le règne futur du Messie, et ils proposent, sous le voile des symboles, tous les dogmes principaux de l'Ancien et du Nouveau Testament, la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, etc. On peut voir, dans un ouvrage récemment publié du P. de Prémare (2), le plus savant des défenseurs

(1) Nous donnons cette date d'après les lettres de Foucquet au cardinal Gualterio, publiées par M. H. Cordier, dans la *Revue de l'Extrême-Orient*, n° 1, an. 1882.

(2) *Vestiges des principaux dogmes chrétiens, tirés des anciens livres chinois*, avec

de cette théorie, comment ils cherchaient à l'établir par l'analyse des caractères chinois, considérés comme images hiéroglyphiques, et par une foule de rapprochements plus ou moins ingénieux, frappants quelquefois, mais aussi très souvent arbitraires, entre les vieux textes chinois et les monuments de la révélation chrétienne. Passons aux conséquences qui en résultent au point de vue de l'histoire et de la chronologie chinoise.

Dans ce système, les plus anciens documents historiques de l'empire du Milieu ne racontent pas l'histoire de la Chine; les grands et sages princes dont parle le Chou-King ne sont pas des empereurs chinois, ce sont des patriarches bibliques, ou même des types prophétiques du Dieu-Homme. Ainsi, d'après le P. Bouvet, Fo-Hi, que les Chinois regardent généralement comme le fondateur de leur vieille monarchie, ne serait autre que le patriarche Enoch; le déluge, que le Chou-King rapporte au temps de l'empereur Yu, serait le déluge de Noé, etc. Cependant ce missionnaire tenait pour la chronologie des Septante. Mais, suivant le P. Gollet, qui identifiait l'empereur Yao avec le patriarche Jectan, descendant de Sem à la quatrième génération et frère de Phaleg, la chronologie chinoise concorde entièrement avec celle du texte hébreu et de la Vulgate. D'après le P. de Prémare, l'histoire authentique et la chronologie certaine de la Chine ne commencent que trois ou quatre siècles avant l'ère chrétienne.

Telle fut aussi l'opinion du P. Foucquet. Il avait cherché à la démontrer aux Chinois eux-mêmes, dans un ouvrage intitulé *Tien üen ven ta* (origine et fondements de l'astronomie), que l'empereur Khang-Hi encouragea d'abord, mais qu'il rejeta bien loin quand il en vit les conclusions. En Europe, Foucquet s'efforça de faire croire que les savants chinois eux-mêmes n'étaient pas persuadés de l'antiquité de leur nation. Il abusait, à cette fin, d'une certaine *Table chronologique de l'histoire chinoise*, composée par un mandarin du nom de Nien, d'après un historien plus ancien, Tchou-Hi, et commençant à l'an 425 avant Jésus-Christ (1). En réalité, ni ce mandarin, ni Tchou-Hi n'avaient jamais songé à exclure les temps antérieurs de l'histoire chinoise comme dénués de chronologie

reproduction des textes chinois, par le P. de Prémare, traduit du latin par MM. Bonnetty et Perny; Paris, 1878. Le manuscrit original est daté de Canton, en Chine, 21 mai 1724.

(1) Foucquet fit imprimer cette table en latin et en chinois, avec une explication, à Rome, en 1729.

certaine. Et quand ce Nien aurait eu cette pensée, c'eût été une maigre autorité en faveur de Foucquet; car, comme le P. Parrener l'écrivit à Mairan, en 1732 et en 1735, ce mandarin, encore en vie pour lors, n'était pas même bachelier chinois, et ne pouvait, en aucune manière, être considéré comme représentant l'opinion des lettrés de son pays. Cependant les vingt-trois années que Foucquet avait passées en Chine, et ses connaissances incontestables en matière de littérature chinoise, donnaient un certain poids à ses assertions, et les divers ennemis des Jésuites de Chine ne manquèrent pas de les exploiter. Le choix fait de Gaubil pour les réfuter, au nom de ses confrères, prouve en quelle considération on tenait déjà la science et le jugement du jeune missionnaire.

Son écrit, rédigé en latin et intitulé : *De Sinensi chronologia tractatus*, fut envoyé par lui au P. Et. Souciet, le 14 septembre 1730, avec prière d'en expédier une copie au P. de Gallifet, *assistant* de France auprès du P. Général de la Compagnie. Cet écrit fut bien accueilli à Rome, et on parla de le publier. Mais, finalement, il en arriva comme de beaucoup d'autres travaux de notre missionnaire; il resta inédit et des étrangers en recueillirent le fruit. Le P. Souciet le communiqua, par ordre du P. Gaubil lui-même, au savant Fréret, qui en profita beaucoup pour ses recherches sur la chronologie chinoise (1).

Ce traité se compose de deux parties, d'étendue à peu près égale. Dans la première, Gaubil expose ce que les Chinois pensent de leur chronologie, et dans la seconde, ce qu'il faut en penser. Les adversaires de l'antiquité chinoise insistaient sur le manque d'accord des plus célèbres auteurs chinois au sujet de leur chronologie. Gaubil commence donc par réduire à sa juste mesure ce désaccord prétendu, en montrant qu'il est limité à des points secondaires; que tous les écrivains chinois font remonter l'origine des temps historiques de leur monarchie au-delà du vingt-quatrième siècle avant l'ère chrétienne; et qu'au moins après Yao (2300 avant J.-C.), ils regardent la suite de leurs souverains comme certaine et leur chronologie comme assurée dans les grands traits. Ensuite il développe les arguments qui confirment, pour le fond, cette chronologie tra-

(1) Voir le second Mémoire de Fréret sur cette matière dans les t. XV et XVIII des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. Le manuscrit original de Gaubil, comprenant 100 pages in-folio, est à la bibliothèque de l'Observatoire (collect. De l'Isle, cart. 152, l. IV).

ditionnelle des Chinois. Comme de raison, il s'appuie principalement sur les données astronomiques ou *les oracles du ciel*, comme il disait : « On a été fort surpris ici, écrivait-il au P. Souciet, le 20 octobre 1723, « que le P. de Fouquet ait publié à Paris que la chronologie chinoise est une fable. J'estime beaucoup l'esprit et l'érudition de ce père, mais je ne suis pas édifié qu'ayant demeuré si longtemps à la Chine, il ait si peu de respect pour les oracles du ciel qui le contredisent sur cet article par tant de différentes décisions. »

En ce qui concerne l'interprétation des *King* à la manière des PP. Bouvet, de Prémare, etc., ou l'interprétation *figuriste*, comme disait Fréret, Gaubil observa toujours une certaine réserve, qu'il croyait devoir au mérite réel de ces missionnaires. On pense bien qu'un esprit positif comme le sien n'était pas très porté pour cette sorte de spéculations. Cependant, il avait commencé par les examiner, comme il faisait de toutes choses, sans parti pris à l'avance, et les conclusions qu'il tira de son examen sont une nouvelle preuve de sa critique mesurée et judicieuse.

Le 5 novembre 1725, il écrit au P. Souciet, à propos des discussions intimes que les PP. Bouvet et de Prémare avaient à soutenir contre la plupart de leurs confrères : « Je commence à être au fait. Je dirai d'abord que, de part et d'autre, on a manqué un peu de bonne critique et de connaissance de l'antiquité. Il me paraît que ceux qui ont attaqué les PP. Prémare et Bouvet n'ont pas bien été au fait des vestiges de religion qui se trouvent parmi les anciens peuples ni de ce qu'on appelle hiéroglyphes. (Je ne vois pas qu'on puisse raisonnablement nier que les caractères chinois, du moins beaucoup, soient des hiéroglyphes.) Il me paraît aussi qu'on ne saurait nier des vestiges de l'Incarnation, de la Trinité, etc., pour le moins aussi clairs que ceux que les saints Pères ont trouvés parmi les Romains, Gaulois, Grecs, Indiens, Egyptiens etc. (C'est un fait qni ne demande qu'une traduction fidèle de beaucoup de textes chinois.) Il me paraît encore que ces vestiges ne se tirent nullement du principe que les *King* soient des livres révélés : cette proposition me paraît insoutenable, et toutes les règles de l'histoire vont à démontrer que les empereurs de Hia, Chang et Tcheou (1) sont des personnages réels. Il est hors de doute

(1) Noms des premières dynasties chinoises, dont il est question dans les *King*.

que leur histoire a des fables; leur chronologie en général est sûre; il n'en est pas de même de la distribution des années, mais ce ne fut jamais une raison pour rejeter l'authenticité d'une histoire d'une nation... Il y a plusieurs points fixés qu'on ne doit jamais perdre de vue et qui servent de flambeau pour éclairer dans les ténèbres. »

Ce jugement distingue très bien, croyons-nous, les parts de la vérité et de l'erreur ou de l'exagération dans les théories dont il sagit.

Gaubil s'exprime encore de même (sauf un peu plus de sévérité pour les *figuristes*) dans une lettre à Fréret, en date du 28 octobre 1733 : « Le nom de figuristes, écrit-il, que vous avez donné à plusieurs de nos missionnaires m'a extrêmement plu... Le système de ces figuristes est insoutenable; on ne peut le proposer ici sans s'exposer à perdre la mission, et nos supérieurs ont pris de bonnes mesures pour prévenir le mal... Ce figurisme a déjà fait perdre bien du temps à quelques missionnaires, qui l'auraient bien mieux employé à faire des ouvrages dont ils étaient très capables... Les savants d'Europe, sur des traductions entières et fidèles des *King* et autres livres, seraient bien mieux que nous ici en état de juger d'un si grand nombre de prophéties. Et sans avoir recours à des vestiges faux ou inintelligibles, il y en a de bien marqués ou du moins de très probables sur le vrai culte de Dieu, celui des anges, la création d'un seul homme et d'une femme, le déluge, etc. On peut prouver tout cela très bien sans dire que les *King* chinois ont tous été faits en vue d'un Dieu-homme clairement marqué dans les livres, sans dire que la Trinité, la sainte Eucharistie, etc., sont très clairement marquées, et sans transformer des anciens rois chinois en saints du vieux Testament ou en trois personne de la sainte Trinité, sans changer le pays de Chine en Paradis terrestre, Mésopotamie, Judée, etc., enfin sans être obligé de déclarer chimériques les trois dynasties Hia, Chang et Tcheou, point capital et un crime de mort, si on en était accusé. »

On voit que Gaubil, tout en réprouvant les procédés d'interprétation trop libres de quelques-uns de ses confrères, était loin de condamner le principe même de leurs recherches, c'est-à-dire le dessein de mettre en lumière les « vestiges » de la révélation primitive dans les livres chinois. Il n'a jamais douté de l'existence de ces vestiges, et il en a lui-même signalé un certain nombre dans ses notes sur l'abrégé de l'histoire chinoise qui forme la première partie de son grand *Traité de la Chronologie chinoise*. Il admet

aussi que les légendes, par lesquelles beaucoup d'écrivains chinois commencent l'histoire de leur pays, ne sont souvent que l'histoire des premiers temps de l'humanité, appliquée à la Chine et défigurée par des additions mythiques (1). Sa réserve judicieuse à l'égard du figurisme ne ressemblait donc ni de près ni de loin à un scepticisme rationaliste.

Du reste, la persuasion que les anciens livres de la Chine renfermaient des débris considérables de la révélation primitive, était une tradition parmi les missionnaires de la Compagnie de Jésus en Chine, depuis le P. Mathieu Ricci. Il est incontestable que leurs succès apostoliques furent dus en grande partie au talent avec lequel ils exploitèrent les points de contact entre la prédication chrétienne et les doctrines des anciens sages de Chine. Quel avantage n'était-ce pas de pouvoir appuyer leur premier enseignement sur cette base commune et faire entendre aux Chinois qu'ils n'étaient venus que pour raviver et développer en eux la connaissance que le vrai Dieu avait donnée de lui-même et de sa loi morale à leurs ancêtres, il y a bien des siècles! Mais on sait aussi que cette méthode a été violemment censurée par les ennemis des Jésuites, et même par des missionnaires. Pourtant, ce n'est pas autre chose que la méthode déjà pratiquée par les apologistes et les docteurs des premiers siècles de l'Eglise, voire par saint Paul lui-même, témoin son discours à l'Aréopage. A ces autorités qui justifiaient déjà complètement nos anciens missionnaires, nous pouvons aujourd'hui en ajouter une autre du plus haut prix, celle du Souverain Pontife Léon XIII. Répondant à l'hommage que lui avaient fait MM. Bonnetty et Perny des *Vestiges* du P. de Prémare, publiés par eux pour la première fois, notre glorieux et savant Pape n'a pas craint de louer hautement les éditeurs et le P. de Prémare, dont ils ont utilisé « les savantes recherches », pour avoir « tiré des livres sacrés des Chinois et des ouvrages des sages antiques de *clairs vestiges des traditions et des dogmes de notre sainte religion* (2) ».

(1) Voir le *Traité de la chronologie chinoise*, p. 138-139, *et pass.*

(2) Bref adressé à MM. Bonnetty et Perny (publié dans les *Annales de philosophie chrétienne*, 1878). — Ce témoignage significatif est une sorte de réhabilitation pour le P. de Prémare; car ce missionnaire, pour son ouvrage des *Vestiges* et d'autres où il exposait les mêmes idées, s'est vu dénoncer comme coupable de rébellion aux décrets du Saint-Siège sur les rites chinois, et l'accusation trouva assez de crédit pour que la Sacrée Congrégation de la Propagande (peu bienveillante, il est vrai, à l'égard des Jésuites, en ce temps-là) exigeât son renvoi de la mission.

Il est vrai que cette méthode a ses écueils, que tous les Jésuites de Chine n'ont pas entièrement évités. Le P. de Prémare lui-même en est la preuve, et précisément dans ce livre des *Vestiges*, où il a, d'ailleurs, accumulé tant de textes précieux et réellement persuasifs. D'autres *figuristes*, moins savants que ce missionnaire, se sont encore plus gravement fourvoyés. Nous avons entendu le P. Gaubil leur reprocher de faire trop bon marché des monuments historiques de la Chine primitive. Un autre défaut de leurs élucubrations, qu'il a encore très bien relevé, c'est qu'on n'y voit pas assez mises en compte les influences étrangères que la Chine a reçues à diverses époques et qui ont laissé leur marque dans ses livres; on y trouve trop uniformément rapportées à une tradition chinoise primitive des doctrines qui peuvent provenir de sources diverses et dont plusieurs sont d'importation récente en Chine. Gaubil a consigné de sages réflexions sur ce sujet dans une lettre écrite en 1752, à propos du P. François Lafiteau, qui avait, lui aussi, des tendances *figuristes* : « Ce Père, dit Gaubil, à l'occasion de son ouvrage sur les *Mœurs des sauvages* (1), eut grand rapport avec quelques Jésuites français qui avaient un système singulier sur l'antiquité chinoise, les livres classiques et la mythologie chinoise (2). Il voulut savoir mon sentiment sur tout cela. Je lui répondis que lorsque j'aurais achevé l'examen de l'histoire et des livres classiques, je lui pourrais dire mon sentiment. Ayant achevé la lecture et l'examen de l'histoire et des *King* ou livres classiques dans leur entier, je lui dis ce que je pensais, de même que sur son ouvrage des mœurs des sauvages. Je lui ajoutai qu'on devait bien distinguer dans les auteurs chinois les temps, les lieux. Vers la fin du temps du Tchun-tsieou (plus de 470 ans avant J.-C.), ou au commencement et quelque temps après, il paraît qu'il y eut de grands changements et qu'il s'éleva de nouvelles sectes; plusieurs de ces sectaires défigurèrent l'histoire chinoise et les *King* ou livres classiques, et il y a apparence que les sectaires dits de *Tao* eurent des connaissances des Juifs et de la doctrine de Zoroastre et des Bracmanes, et dès ce temps-là il paraît que des Persans et Juifs, etc., entrèrent en Chine. Après le temps de Jésus-Christ, la religion et les livres des Bracmanes (3) s'intro-

(1) *Mœurs des sauvages amériquains, comparées avec les mœurs des premiers temps*. Paris, 1724.

(2) Il s'agit des *figuristes*, et en particulier du P. Foucquet, dont le P. Lafiteau fait mention dans son ouvrage (t. I).

(3) Lisez : des *Bouddhistes*.

duisirent en Chine ; plusieurs auteurs chinois prirent beaucoup de ces idées, comme de celles des disciples de Zoroastre, Juifs, Sabéens, etc. Nous avons vu de nos jours plusieurs livres chinois, où, sans nommer la religion chrétienne, des lettrés ont profité des connaissances de l'Ecriture et de nos dogmes pour faire leurs livres. Cela étant, j'ai vu qu'il fallait user nécessairement de critique dans ce qu'on rapporte de la religion chinoise, de ses mœurs (des mœurs de la Chine), de ses lois, etc. Il faut voir en quel temps vivait l'auteur dont on parle et le temps des livres qu'il cite. Avec cette critique, on voit souvent que ce qu'on appelle chinois est, dans son origine, persan ou sabéen, ou juif, ou bracmane, ou chrétien, mais habillé à la chinoise. Pour cette critique, il faut être au fait de tout ce qui est écrit dans les annales et autres livres, de ce qui est venu ici d'ailleurs, et ranger cela selon le temps. Ce que je dis des lois, usages, il faut le dire des sciences et des arts. »

Gaubil a lui-même parfaitement appliqué ces règles de critique, notamment dans les notes du traité de chronologie, auxquelles nous faisions allusion tout à l'heure. Ainsi, il observe que les « vestiges » de la tradition primitive se trouvent surtout chez les écrivains de la secte du *Tao* ou les *Tao-ssé*, et que cette secte a beaucoup emprunté, non seulement aux Indiens, aux Perses disciples de Zoroastre, mais même aux Juifs qui paraissent être venus en Chine dès avant l'ère chrétienne : « Elle a abusé, dit-il, de plusieurs traditions et traits d'histoire des Juifs, par exemple sur Enoch, le Paradis terrestre, l'arbre de vie et autres choses, qu'elle a voulu appliquer à l'histoire chinoise et au pays de la Chine. » En conséquence, Gaubil s'est le plus souvent contenté d'indiquer les rapports entre les récits bibliques et les légendes chinoises, sans décider jusqu'à quel point celles-ci reposent sur une tradition primitive proprement dite, c'est-à-dire dérivée directement des ancêtres de la nation chinoise. C'est qu'en effet, il est impossible, la plupart du temps, de se prononcer là-dessus avec certitude. Mais revenons à la correspondance de notre missionnaire.

Jos. Brucker, *S. J.*

(*A suivre.*)

LES ANCIENNES ÉCOLES DANS LES VOSGES

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS (1654-1803)

Depuis quelques années l'archéologie est exploitée avec ardeur. En remontant aux véritables sources, on redresse bien des erreurs historiques, et l'on reconstitue, sous son véritable jour, la physionomie des siècles passés. La cause de l'Église ne peut manquer de gagner beaucoup aux œuvres de laborieuse érudition. Dans ce but, rien n'est à négliger. A côté des immenses richesses que renferment les grandes bibliothèques et les archives départementales, bon nombre de fabriques paroissiales et de municipalités pourraient montrer, avec une fierté légitime, des documents anciens et fort précieux. Du moins servent-ils à venger l'action de l'Église en ce monde. Le lecteur en jugera et prendra peut-être à son tour la résolution de chercher, dans ces témoignages authentiques du passé, une nouvelle apologie de la religion.

Malgré les terribles revers essuyés durant la guerre de Trente ans, la Lorraine avait tenu à conserver ou plutôt à rétablir les maîtres d'école. Les évêques y avaient pourvu avec une grande sollicitude, les paroisses y correspondirent. Citons un exemple : les comptes de fabrique de Ramonchamp (Vosges) nous apprennent qu'en 1679, on louait 16 francs une maison pour le maître d'école. La fabrique avançait les fonds, mais « *sans préjudice de ce que doivent les habitants.* » Pareille mention se retrouve les années suivantes : « Reçu du commis de la paroisse pour le louage de la maison d'escolle, 28 fr. 3 gr. (Compte de 1685-86) (1). » — On alloue 9 francs au curé, au maître d'école, aux deux chatolliers (fabriciens) et au marguillier (sacristain) pour la collation du Jeudi

(1) Ces comptes allaient du dimanche avant la Pentecôte au même jour de l'année suivante.

saint. On retrouve des allocations semblables pour les lundis de Rogations et de Pentecôte, jours des grandes processions à Rupt et à Remiremont. — En 1686, on loue encore une maison pour l'école 21 francs. — Le compte de 1686-87 renferme un appendice relatif à la construction de la maison d'école. On trouve aux *receptes :* 203 fr. 4 gros imposés sur les habitante de la paroisse par autorité de l'intendant de Besançon (1) *au sujet du bastissement de la maison du mestre descolle proche l'église.*

De plus : « Vente de deux champs appartenant à l'église, 42 fr. »

Aux *despenses :* « Paye des maçons italiens, 119 francs ; exendres (bardeaux), fourneau au poille, planches, etc., etc. » — Les comptes suivants mentionnent également plusieurs dépenses de ce genre. On construit un four à la maison d'école (compte de 1690-91), on blanchit une salle à la chaux, etc.

Le comptable de la fabrique « raporte dix-sept sols qu'il a payé au Me descolle pour avoir escript et marcquez les charois de pieres et sable. (*Ibid.*) — Aux chartiers qui sonts estez (allés) chercher le bagage et meubles du maistre descolle à Remiremont, 10 fr. 6 gr. » (compte de 1692-93).

En 1695, après avoir largement contribué aux constructions de l'église, du presbytère et de la maison d'école, M. Ch. Pagnant, curé, veut régler avec ses paroissiens, et fait venir le subdélégué de l'intendant, pour approuver cet acte. La transaction conclue, on en rédige un curieux procès-verbal, dont la fabrique de Ramonchamp conserve deux exemplaires. On nous en permettra quelques extraits :

Au lieu de Ramonchamps, le 7e juin 1695, dans la maison curialle, par devant nous, noble Jean-François Salivet de Vesoul, avocat au parlement et subdélégué de Mgr de la Fond, intendant du comté de Bourgogne (2), a comparu Messire Ch. Pagnant, prêtre et curé dudit Ramonchamps, lequel nous a représenté qu'il avait faites plusieurs avances considérables pour sa paroisse, tant au bastiment de l'église, qu'en celuy de la maison curialle, et du recteur d'escholle, jusque à plus de deux cents pistolles, suivant les estats et comptes qu'il en avait dressés et pourquoy il avoit recouru à mondit seigneur, lequel par son apointement du seiziesme décembre de l'an passé mille six cent

(1) Louis XIV était encore maître de la Lorraine. Il avait soumis les pays de la haute Moselle à l'intendant de Franche-Comté, et au subdélégué de Servance.

(2) C'est-à-dire de la Franche-Comté.

nonante quatre, nous aveoit commis pour prendre cognoissance de tout le contenu dans son exposé, et reigler le tout à l'amiable entre ledit Sr Pagnant et ses paroissiens...

Ont aussi comparus (suivent vingt-huit noms)... Tous habitants, jurès et commis dudit ban (de Ramonchamps) et de la paroisse dudit Ramonchamp, représentans le corps d'icelle, ainsy qu'ils ont accoutumé, à raison questante (qu'étant) compozée de plusieurs petits villages et hameaux, dont les uns étant fort esloignés dans la montagne, ils ne peuvent pas s'assembler autrement, suivant leur ancien usage, observé à ce regard, et tous lesquels eschevins, jurés, commis et esleus (élus), comparans comme dit est, ensuite des billets et avertissements que nous leur en avons envoyés dans tous lesdits villages et hameaux, ont dit estre bien informés des grands soings et advances de deniers que ledit Sr Pagnant, leur curé, a employés tant à leur église, pour la bâtice d'icelle, que pour celle de la maison curialle et du recteur d'escholle, dont il estoit juste de le désintéresser... de tout quoy ils estoient prest de convenir à l'amiable, et pardevant nous, et surtout pour correspondre, en quelque manière, aux grandes obligations et bienfaits dont ils sont redevables envers ledit Sr leur curé...

Suit la mention des sommes fournies par le curé pour le presbytère et l'église.

... Sans faire estat de ce que ledit Sr Pagnant a fourny pour la batice de celle (la maison) du Mc d'escholle, ny du fond qu'il a achepté et fourny, ainsy que pour tout ce qui touche l'église de Fresse.

Cependant quoi qu'avec justice il eust pu prétendre au remboursement desdittes sommes et avances, dont il justifioit et qui estoient de la cognoissance de ses paroissiens,... il a déclaré pour la considération particulière et amitié qu'il avoit toujours eu pour sesdits paroissiens, et pour le bien de son église, qu'il voulloit bien se relascher desdites fournitures et avances, et du fond qui luy appartenoit de la maison du recteur d'escholle, moyennant toutesfois que lesdits paroissiens seront obligés... de lui payer la somme de quatre cent cinquante livres, monnoye du royaume... Bien entendu que par l'abandonnement que ledit Sr curé fait du fond de la maison du recteur d'escholle, et du jardin ensuivant, au proffit de sa paroisse, il veut et entend que ledit recteur d'escholle et ses successeurs seront obligés de respondre deux messes hautes par chacune année; la première, le jour de Saint-Charles, quatriesme de novembre, et l'autre le quatriesme febvrier, ou jour le plus prochain, selon qu'il sera spécifié dans la fondation que ledit Sr curé en veut faire. . . .

La collecte des deniers nécessaires à l'entretien de l'église, maison

curialle et de celle du Mᵉ d'escholle, entretien des ponts et chemins, se fera et continuera à la réquisition desdits paroissiens, et suivant l'ancien vsage, tant de ladite paroisse que du voisinage, par mesnage, hors que les vefves (veuves) qui n'ont pas des enfants mariés avec elles, ou en estat de l'estre, ne seront tenues qu'à moitié, à moins qu'il ne s'y agisse d'une somme excédante six cents livres, monnoye du royaume.

. . . . . .

Ainsi a esté procédé audit reiglement, par nous ledit commissaire subdélégué, en exécution de l'ordonnance de mondit seigneur l'Intendant, et de l'agreement desdittes parties, aux quelles lecture en a esté faitte, appellé avec nous pour scribe ledit Sʳ Godel (Nicolas Godel, notaire et lieutenant du ban) agréé de toutes parties, ceux ayant l'usage des lettres s'estant soubsignés avec nous, ledit jour et an que dessus. (Suivent vingt-quatre signatures.)

Nous approuvons laditte transaction, et ordonnons qu'elle soit exécutée suivant sa forme, et teneur, faict à Gray le troisième octobre 1695. Signé de la Fond, et plus bas par mondit sieur, signé Bonne.

Ajoutons aussi que, de 1711 à 1758, la confrérie du Saint-Sacrement, érigée dans l'église de la même paroisse, reçut six legs ou fondations, au profit des écoliers pauvres. Elle en tirait un revenu de 100 francs barrois 10 deniers, ou 42 livres 17 sous 11 deniers de Lorraine (1).

On omet à dessein la fondation des curés Pagnant et Corizot. Il en sera parlé plus tard.

Voilà ce que l'influence de l'Eglise opérait au milieu d'une population presque indigente, perdue dans les montagnes vosgiennes! — Son action fut féconde. Ainsi les comptes de fabrique du dix-septième siècle, parvenus jusqu'à nous, au nombre de 26, portent 133 signatures (sans compter celle des curés), soit en moyenne 5. — Le premier compte de la confrérie Saint-Joseph (1654-55) mentionne 38 francs 2 blancs reçus des associés « *pour les livres de la confrairie.* » Donc bon nombre savaient lire.

En 1671, la paroisse ayant recours au prieur des Dominicains de Blainville, pour l'érection d'une Confrérie du Rosaire, le curé signe la supplique avec seize notables.

Enfin, en 1695, lors de la transaction citée plus haut, sur vingt-

(1) Le franc barrois valait exactement les 3/7 de la livre de Lorraine, et celle-ci les 24/31 de la livre de France.

huit *eschevins*, *jurés*, *commis et eslens*, nous trouvons vingt-deux signatures.

Fresse, alors chapelle succursale de Ramonchamp, avait conservé ou recouvré son maître d'école, malgré les bouleversements qui suivirent les pestes et les guerres en Lorraine. (Compte de fabrique 1654-55.) Toutefois, le maître d'école de Ramonchamp avait seul le droit de chanter la messe dans l'église succursale, le mercredi des Rogations. (État des droits du curé de Ramonchamp, etc. 1696. Archives de la fabrique.)

Quittons la montagne et venons à Bouzey (aujourd'hui Dombrot-sur-Vair), près Contrexéville. Vers 1845, M. Mairel, curé, rédigea une chronique très curieuse de cette paroisse, pour les archives de la fabrique.

On y lit :

En 1674, les habitants de Bouzey traitent avec Pierre Noël pour qu'il continue les fonctions de maître d'école. Il aura de chaque habitant *un imal de bled pour l'eau bénite et un imal d'orge. Il sonnera les Ave Maria, le matin, le midi et le soir, et pour des nuées, et aussi pour la gelée. Il recevra un carolin par semaine des enfants qui écriront et un gros des autres. Les pères des enfants qui écriront, lui donneront un char de bois.*

1681, 9 mars. Messire Charles Martin, curé d'Auzainvilliers, desservant Bouzey pour l'absence de Messire Dieudonné Mangeot, curé de Bouzey, agréa en sa place le maître d'école que les habitants lui présentèrent au moment du marché, dans lequel on permet au dit maître d'école *de faire du nourry* (*nourrir et engraisser des bestiaux*) *et mettre quelques grains aulx champs lui promettant, aussi qu'il aura portion et bois d'affouage comme l'un des habitants..., à condition qu'il payera une bouteille de vin honneste pour faire boire les habitants...*

1686. Dans un traité fait par le curé Philippe Simonin et les habitants, avec un nouveau maître d'école, « celui-ci est obligé à sonner pour les nuées, les brouillards, etc. On lui donne, comme à ses devanciers, la gerbe de blé et celle d'avoine, les trois paires, mesure de Nancy, qui se prenaient sur les dîmes. Il est exempt de tous frais absolument, et chaque habitant (*chaque ménage*) lui donnera 18 gros, outre qu'il aura un gros par semaine de chaque écolier ou écolière n'écrivant pas et un gros deux blancs de ceux qui écriront, à charge de fournir le pain d'autel. » (Dombrot-sur-Vair, archives de la fabrique.)

Ces documents, et d'autres encore, nous ont transmis les noms

d'un certain nombre de maîtres d'école (1), en sorte que, durant le dix-septième siècle, chaque église, au moins, avait un chantre-maître d'école. Généralement, celui-ci remplissait encore les fonctions de sacristain. Néanmoins, dans certaines paroisses de la montagne, elles étaient confiées au *Marguillier*, qui, de plus, sonnait les cloches, creusait les fosses, percevait les revenus de l'église, etc.

Passons maintenant au dix-huitième siècle. Rendue à ces princes légitimes par le traité de Ryswick (1697), la Lorraine va reconquérir sa prospérité d'autrefois. C'est le temps des riches fondations, au profit des églises, des écoles et des institutions charitables.

En 1723, Longchamp-sous-Châtenois (Vosges), paroisse d'environ 250 âmes, avait pour curé M. Jean-Joseph Henry, connu, aujourd'hui encore, sous le titre de Bienheureux Henry, quoique l'Église n'ait jamais prononcé sur ses vertus. Il mentionne, en son registre des fondations, les libéralités acquises aux écoles de filles de Longchamp, Châtenois et Sandaucourt. — Il avoue plus loin que la plupart de ces fondations viennent de ses « *petites espargnes.* »

En ce qui concerne l'école des filles de Châtenois, nous lisons au registre des décès :

L'an mil sept cent dix-neuf, le quatorzième février, est décédée en cette paroisse Catherinne, fille de Claude Morizot et d'Anne Binot, âgée de vingt-deux ans quelques mois, première des maîtresses d'école fondée par le sieur et vénérable Jean Henry, curé très mérité de Longchamp. La mort qui est la peine des mortels semble avoir été une récompense de son ardente charité envers les malades qu'elle visitoit dans les momens qu'il lui étoit permis de prendre... et se délasser des fatigues d'instruire la jeunesse dont elle avoit reformé les mœurs pendant trois mois quatorze jours, plus par des exemples édifiants que par ses instructions vives et touchantes... Dans sa ferveur brûlante d'amour de Dieu et du salut des créatures qu'il lui avoit confié, a reçue tous ses sacrements, etc.

Signé : N. G. Didier,

Et plus bas : *Sit in pace locus ejus.*

D. Hilarion Médard.
Curé de Châtenoi.

(1) Fricadel, à Ramonchamp, en 1679; D'Eslon, *ibid*, en 1693; Nicolas Philippe, à Fresse, en 1697; Demange Gérard, à Xertigny, en 1680; Claude Thiébaut, *ibid*, en 1700; Sébastien Mentrel, à la Chapelle-aux-Bois, en 1693; François Collesson, à Baudricourt, en 1678, Floquet. à Châtenois et Defrance à Valaincourt (hameau de Châtenois), vers 1700, Jean-François, à Autreville, en 1669, etc.

A Longchamp, l'école des filles était gratuite pour toutes les filles de la paroisse (Longchamp et Rémois), aux conditions suivantes :

1° La maîtresse devait entretenir son logement;

2° La pudeur, l'honesteté et la religion même, demandant de séparer les deux sexes dès leurs plus tendres années, ladite maîtresse ne recevra iamais aucun garçon dans son école, elle doit non seulement aprendre à lire et écrire, à bien connoître Dieu, à le bien servir toutes les filles de la paroisse, mais elle doit encore enseigner gratis ces filles à apprendre les petits ouvrages qui conuiennent à leur sexe comme la dantelle et autres pareilles.

3° Comme la pluspart des maîtres d'école perdent les églises par leur malpropreté... pour tenir à jamais l'église de Lonchamp dans toute la beauté et propreté qui est due à la maison du Seigneur, on a obligé la maîtresse d'école dans sa fondation, par l'augmentation qu'on a fait de ses revenu, de soigner seule toute l'église, c'est-à-dire de la balayer, etc...

Elle est, dis-je, obligé à toutes ces choses gratis, comme à tenir aussi la chapelle de Rémoy et ses linges et ornements, dans la même propreté que l'église de Longchamp...

J. J. Henry.

Le même registre des fondations nous réserve encore d'autres détails :

Mémoire.

De ceq' l'école des filles de Longchamp a de fond et d'argent en constitution.

Elle n'a pour fond qu'une maison avec son iardin fermé de murailles et une chenevière...

Elle a quatre cens cinquante écus d'argent en constitution. (L'écu a trois livres l'un.) Les quatre cens écus sont pour l'entretient de la fille maîtresse d'école, et les cinquante écus sont pour fournir des livres aux pauvres filles, des sabots et autres petits habillements.

M. Henry nous apprend aussi que l'école des garçons de Longchamp devait employer les revenus d'une fondation à instruire gratuitement douze enfants pauvres.

Il constate l'appréhension qu'on a eue qu'un jour l'église de Longchamp « n'ayt le malheur de perdre ses fondations ». Cette crainte, légitime et sérieuse, « a fait prendre une juste précaution à tous ceux qui ont fondé des messes sur de l'argent mis en constitution, chargé et député de leur part, iai (j'ai) donné cent écus à l'hôpital de Mirecourt à charge et condition que ledit hôpital seroit

à perpétuité obligé denvoier à ses propres dépens un commissaire pr (pour) faire de six en six ans une uisite à Longchamp et dresser un uerbal des constitutions apartenantes à l'église et aux écoles de filles tant dudit Longchamp que de Châtenoy et Sandaucour, ce qui fut accepté par les directeurs dudit hôpital du consentement de messieurs de l'Hôtel-de-Ville, et le contrat solemnel en fut passé l'an 1723. Il est porté dans ledit contrat quaucas qu'une ou plusieurs de ces constitutions uiennent à être perdues, etc. » (Suit le détail des mesures à prendre pour recouvrer ou reconstituer le capital.)

La même chose est pr (pour) les écoles de filles de Châtenoy, de Sandaucour et de Longchamp, les maisons de ces écoles aussi bien que celles de l'école des garçons de Lonchamp et de lorloger (1), si elles ne sont entretenues comme il est porté dans l'acte de leurs fondations, elles sont pareillement confiquables (confisquables — au profit de l'hôpital de Mirecourt, selon le contrat cité plus haut) ... et pr (pour) l'école des filles, il faudroit retenir les recettes des constitutions non perdues tant et si longtemps que celle qui auroit été perdue seroit rétablie et pendant ce temps la fille maîtresse d'école tireroit de ses écolières des petites rétributions pour l'aider à subsister. Les maîtresses d'école sont chargée par leurs fondations, aussi bien que le maître d'école de garçons de Lonchamp et Lorloger, de l'entretient de leurs maisons, mes successeurs doivent souvent en faire faire des visites par les chateliers (fabriciens) et surtout de celle du maître d'école... et ne jamais leur payer les rétributions des messes fondées qu'auparavant on ayt uu (vu) s'il y a quelque chose à rétablir dont il est attenu et la même chose pour les filles...

J. J. Henry.

Quels soins et quelles précautions! Il est toujours vrai de dire : *Scientia sanctorum prudentia.* (Prov., ix, 10.)

Regagnons les montagnes vosgiennes. Nous voici en 1738, au commencement du procès des écoles de Ramonchamp. Il faut d'abord en rappeler l'objet.

M. Charles Pagnant, curé de cette paroisse (juin 1669, février 1708), était, paraît-il, de famille riche, et entretenait de grandes relations. Dès 1682, il exerçait les fonctions d'échevin de la chrétienté de Remiremont, et depuis 1700, celles de doyen. Peu après, il reçut le titre d'aumônier ordinaire de S. A. R. le duc de Lorraine.

(1) M. Henry avait établi une horloge dans la tour de son église et procuré un logement gratuit à celui qui devait la régler. (Même registre des fondations.)

Anne-Catherine Husson, veuve du marquis d'Haraucourt (1), lui avait remis 600 livres destinées à fonder une messe matutinale, le dimanche, dans son église, et à entretenir le vicaire qui l'acquitterait. En 1706, le duc Léopold lui remit 1500 livres pour le même objet. Il plaça ces deux sommes, pour en capitaliser les intérêts, et confia le tout à son successeur Claude-Joseph Corizot.

Par testament, il donna lui-même 600 francs pour les élèves pauvres de la paroisse, principalement, des écoles du Ménil, Xoarupt et les Mines. (C'étaient les trois hameaux les plus éloignés de l'église.) De plus, il avait légué 500 livres pour la messe matutinale du dimanche ou un nouvel autel.

M. Corizot laissa ces différentes sommes en prêt, afin de capitaliser les intérêts, et atteindre la somme nécessaire pour l'exécution des œuvres projetées. Il légua lui-même pour les écoliers pauvres une somme de 1,800 francs. Trois autres écoles de la paroisse, celles de Demrupt, le Thillot et Ramonchamp, devaient y participer (2).

Après sa mort, au commencement de 1735, les billets concernant les fondations furent saisis par Joseph-Nicolas Corizot, son frère, notaire à la Bresse, qui se garda bien d'en dire mot aux paroissiens de Ramonchamp. Mais quel secret demeure caché ?

Ayant appris indirectement ces divers legs, en octobre 1738, la paroisse constitue, sous le bon plaisir de M. d'Ogeron, curé, deux mandataires ou procureurs, Claude Besson, notaire à Létraye, et Nicolas Febvay, pour agir contre le notaire Corizot. Ils seront assistés de Joseph Boileau et Nicolas Pierre, chatolliers (fabriciens), et de Jacques Lambert, commis de la confrérie du Très-Saint-Sacrement.

On entre en pourparlers ; mais les offres de Corizot sont insuffisantes et dépourvues de garanties. Le 31 décembre, il comparait devant le prévôt d'Anches, avec le curé et le commis de la confrérie. Ceux-ci expriment leur refus et Corizot consigne au greffe la somme de 1,500 livres.

En janvier 1739, il porte l'affaire au bailliage de Vôges, séant à Mirecourt. Le 7 septembre, ce tribunal rend, en faveur du notaire, un jugement dont le texte ne nous est point parvenu.

La paroisse de Ramonchamp interjette appel à la cour souveraine ;

(1) Le nombre de ces écoles a été bien réduit depuis la révolution.

(2) La famille d'Haraucourt comptait au nombre des quatre grands chevaux de Lorraine. Celle de Demrupt existait déjà en 1695. (Comptes de fabrique de Ramonchamp.)

elle assigne à la fois Corizot et le curé d'Ogeron (octobre 1739). Après divers mémoires et plaidoiries, la cour porte son arrêt (7 septembre 1740). Elle casse la sentence du bailliage et accorde à Ramonchamp toutes ses demandes : 1,500 livres du duc Léopold, 500 du curé Pagnant, et 600 de Mme d'Haraucourt, pour la messe matutinale, — de plus, 600 francs barrois de M. Pagnant, et 1,800 de M. Corizot, pour les écoliers pauvres.

Le curé s'entendra avec le commis du Saint-Sacrement et les habitants pour la messe matutinale, — et avec les habitants, pour les fondations au profit des écoles; le tout sous la surveillance du substitut du procureur en la prévôté d'Anches (1).

Vers le même temps (1733), le Ménil et Demrupt, ayant bâti à leurs frais une église vicariale ou succursale, firent aussi la dépense d'une maison d'école. Ils payèrent pour le gros œuvre 48 écus, pour les platines de foyers 39 livres, et pour les vitres 11 livres 12 sous 6 deniers. La dépense se partageait ainsi : deux tiers au Ménil, et un tiers à Demrupt, suivant le chiffre de la population. L'œuvre ne fut complétée qu'en 1742, au témoignage du maître d'école lui-même. On nous permettra de le citer :

Je soussigné, Alexis Laheurte, maître d'école au Ménil confesse avoir reçu des mains de Pierre Laurent procureur de la conauté (communauté) dudit Ménil deux livres trois sols neuf deniers pour planches et broches (pointes) de la toiture du four de la maison d'écôle.

A. Laheurte.

Au Mesnil, ce 15e avril 1742.

Vers le même temps, l'école des filles de Châtenois recevait plusieurs libéralités. Dom Simon Rémy, curé, insérait, parmi les copies d'actes de fondation, une note ainsi conçue :

Rose Braux, femme de Toquart de Houécourt, avoit donné, en 1735, vingt écus aux maîtresses d'école de Chatenois, qui furent mis en constitution au profit desdites maîtresses d'écoles et preté à Jean Simonet : D. Paul Noblot, curé, a avancé sur cette constitution 55 livres pour faire le puid desdites maîtresses d'école.

Le 12 juillet 1745, Marie-Anne Bigeon, épouse de Claude-François-Remy Toûrnay, avocat à la cour, substitut en la prévôté de Chatenoy, rédige son testament. A l'article 7e, elle s'exprime ainsi :

(1) Archives de la fabrique de Ramonchamp.

J'entens que mes habits, linges, bagues et joyaux à mon Vsage, en quoy ils puissent consister restent à ma fille, et qu'en cas de son décès sans enfans ils retourneront pour le tout, à mon mary, lequel en ce cas fera vn fond de trois cents livres dont la rente tournera au profit des maîtresses d'école de Chatenoy, à charge par elle de faire dire par chacun jour et perpétuellement aux enfans à la sortie de leur écolle ou classes un *De Profundis* tant pour le repos de mon âme que de celle de mon mary (1).

Cette école était alors dirigée par sœur Catherine Dompart et sœur Rose Thirion (2). En 1736, elles fondèrent la congrégation des filles, de concert avec dom Paul Noblot, bénédictin et curé. Elles en occupèrent longtemps les premières fonctions. Sœur Catherine Dompart mourut préfète en 1788.

Rouvre-la-Chétive, commune voisine de Châtenois, dut également son école de filles à de généreuses libéralités. Le 29 janvier 1743, Claude Denys, greffier de la haute justice en ce village, dicte ses dernières volontés au notaire Bouvenot de Neufchâteau. Il s'exprime ainsi :

... Que comme il (Claude Denys) auroit appris que le Sr Jolliot, prêtre chapelain de la cathédrale de Toul, y résidant, auroit le dessein de faire le fond pour la subsistance de deux maîtresses d'écolle pour l'instruction des filles de ce lieu *suivant qu'il y en a d'établies en beaucoup d'endroits du diocèse en conformité des ordres de Monseigneur l'évesque*, voulant de sa part contribuer à cet établissement, fixer et assurer à ces deux maîtresses d'écolle un logement certain et permanent, il donne, cède et abandonne pour toujours, en fond et propriété la maison où il réside située audit Rouvre... avec les jardins y attenans, et en dépendans, aisances et dépendances d'icelle maison, comme le tout se contient et sans en rien réserver... pour le tout servir et estre habité annuellement et à perpétuité par lesd. deux maîtresses d'écolle, voulant et entendant le testateur que s'il venoit à décéder avant que la fondation dud. (dudit) Sr Jolliot eut son exécution, pour lors sad. (sadite) maison seroit laissée par son exécuteur testamentaire, et la location d'icelle employée à dire des messes... et ce jusqu'au temps de l'établissement desd. (des dites) maîtresses d'écolle seulement...

Le 18 avril suivant, Claude Denys ajoute un codicille, où il com-

(1) Archives de la fabrique de Châtenois.

(2) De la Congrégation de la Doctrine chrétienne, fondé par M. l'abbé Vatelot, de Toul.

plète l'expression de ses dernières volontés, sans oublier l'école des filles :

... Il sera fait un encan de mes meubles, les deniers en provenans ensemble de mes deux obligations ainsy déchargées, employées à la construction et à l'ornement d'un oratoire entre les fenestres de mon poile (poële, chambre à coucher) et de ma cuisine, de la longueur que porte le terrain, une porte pour y entrer dès lad. (la dite) cuisine et une en dehors pour la commodité des peuples, un lambry (plafond) vouté, un petit autel et un tableau de l'Immaculée Conception de la Vierge, orné d'un beau cadre où les écollières feront leurs prières soir et matin, et les filles dévotes exerceront leurs dévotions les jours de festes et dimanches en récitant le petit office de la Vierge...

La justice veillait sur ces belles fondations. En 1783 (10 juin), le bailliage de Neufchâteau, sur la demande de Nicolas Guillaume, fabricien de Rouvre-la-Chétive, et *syndic établi pour la mautention du revenu de l'école des filles du même lieu*, condamne plusieurs héritiers de Claude Denys à renouveler un contrat du 16 avril 1744, portant 600 livres, et relatif à cette école (1).

Ne sortons point du canton de Châtenois; nous y trouverons encore de plus ingénieuses libéralités. En son testament, M. Dubreux, curé à Houécourt, règle ainsi ses frais funéraux :

Au maître d'école de Houécourt, pour chanter deux services de chacun trois messes : six livres. A ceux de Châtenois, They-sous-Montfort et Darney-aux-Chênes, pour chaque messe de *Requiem* suivie de *Libera :* quinze sols.

Il fait de sa fortune trois lots. Il consacre le dernier à ses frais funéraux, à ses dettes et aux réparations auxquelles il serait tenu, *soit à l'église, soit à la cure et même celles des deux maisons d'école de garçons et de filles.*

En rappelant ses fondations à l'église de Châtenois, sa paroisse natale, il mentionne dix écus de rente annuelle.

que je paye, dit-il, et me suis obligé de payer à perpétuité sur mes biens par le billet que j'en ay donné à Messieurs les Prieur, Curé, Maître et Maîtresse d'ecolles des filles dudit Châtenoy le jour que j'y fus invité par ces Messieurs et les paroissiens à donner mon nom et à

(1) La sentence est rendue au nom de Jean-François-André de Brunet, comte de Brunet-Neuilly, premier mareschal de logis honoraire de Mgr le comte d'Artois, baron de Vrécourt, Beaufremont, Urville, Sauville, Malaincourt, Gendreville, Rozières, Blevaincourt et autre lieux, bailly d'Epée du bailliage royal de Neufchâteau.

assister à la bénédiction de la grosse cloche dudit lieu, lesquels dix écus de rente sont pour être employés comme on a fait jusqu'icy... en donnant copie des présentes aux sieurs Curé et Receveurs des pauvres et des écoles, savoir dix livres pour le Pot des pauvres malades dudit lieu (1), dix livres pour fournir des livres et du papier et payer l'écôlage de trois pauvres garçons, la même chose pour trois pauvres filles de ladite paroisse, parmi lesquels pauvres ceux qui se trouveront dans la famille auront la préférence, auxquelles places l'aîné de la famille... et après luy son aîné et ses descendants nommeront, à perpétuité, de concert avec M. le Curé, et au cas qu'ils ne puissent s'accorder, ils consulteront et prendront le plus ancien et plus respectable paroissien. S'il arrivait que la famille Dubreux se trouvât éteinte... je veux que lesdites terres... passent aux pauvres dudit Châtenoy, avec leurs charges, pour être acquittées fidellement à perpétuité.

Je veux, ordonne, entend et prétend que si je ne vend pas à constitution de mon vivant environ six jours et demy de vignes en deux pièces qui m'appartiennent dans le vignoble de Valaincourt, dépendance et finage de Châtenoy, elles soient vendues au plus tôt... pour la rente et Cens annuels desdites vignes qui monteront au moins à cent livres, être employées et distribuées à des pauvres enfans, soit garçons ou filles de la famille, donnant la préférence à ceux qui en porteront le nom, pour les élever, envoyer à l'écolle, leur faire apprendre des professions quand ils seront en âge, et même seconder les dispositions de ceux qui en feront paroître pour l'étude et les sciences, et dont les pères et mères seroient peu commodes (aisés), passants néanmoins pour gens de probité, d'honneur et de religion, ne voulant pas, deffendant même expressément que les parents qui, par leur inconduite, seroient mal famés, aient aucune part à ces avantages.

Enfin, M. Dubreux prend des mesures sévères contre les héritiers avides qui viendraient « *à contredire au peu que j'ay fait de mon vivant pour les pauvres, les écoles des garçons et des filles, et mon église* (2). »

Un second testament, du 29 mai 1775, complète ces charitables dispositions. M. Dubreux ordonne que ses biens étant vendus

... les rentes des sommes susdites soient employées à perpétuité pour donner de l'émulation, à récompenser et gratiffier tous les ans un garçon et une fille de la paroisse (de Houécourt) parvenus, tous les deux, à l'âge de vingt ans. Lesquels, jusqu'à cet âge, auront édifié par

(1) C.-à-d. pour la Confrérie ou association de charité. Elle existe encore.
(2) Archives de la fabrique de Houécourt.

leur conduite régulière, ayant fréquenté exactement les écoles, sçachants parfaitement lire et écrire, étant bien instruits de la religion, s'approchant souvent des sacrements, évitant les jeux, les danses, les cabarets et les mauvaises compagnies, et dont les pères et mères soient aussi irréprochables dans leurs mœurs et leur conduite que leurs enfants. Le choix de ce garçon et de cette fille se fera tous les ans aux fêtes de Noël par Messieurs les Curés mes successeurs, conjointement avec le Maître d'école et la Maîtresse d'écolle des filles, les fabriciens, les gens de justice du lieu, et six principaux habitants, deux de chaque classe, qui seront dénommés par Monsieur le Curé; le garçon et la fille seront choisis parmi les enfants des habitants qui seront de la deuxième et de la troisième classe, c'est-à-dire des médiocres et des pauvres, on donnera cent livres au garçon qui se trouvera avoir l'âge et les qualités susdites et l'emporter sur les autres, soit pour luy servir à apprendre une profession ou l'établir, on donnera égallement cent livres à la fille qui sera trouvée la plus modeste, la plus instruite, la plus vertueuse et la plus édifiante, pour en faire ses profits honnêtes et non pour des ajustements et parures...

Je veux néanmoins et ordonne, entend et prétend que si dans les sommes et fonds prêtés à constitution pour le soulagement des pauvres malades de la paroisse, l'enseignement des pauvres enfants, l'entretient de la sœur et des écolles, il s'en trouvait quelques-unes de perdues... qu'on suspende à donner ces gratiffications jusqu'à ce que ces deux cents livres par année se trouvent suffisamment réunies...

Je veux aussi, et je prétends, qu'il sera libre à mes héritiers, tant du côté paternel que du côté maternel, de prendre communication des comptes qui justifient l'emploi de ces rentes, et qu'au cas que l'on remarqueroit qu'on en fit usage contraire et autre qu'à ce quoi je les destine, il leur soit permis de rentrer dans lesdits fonds et rentes pour être employés au soulagement de mes pauvres parens qui pourroient se trouver, tant du côté paternel que maternel, et qui auroient les qualités que j'exige dans ce garçon et cette fille, voulant que ceux qui ne sont pas vertueux en soient privés (1). »

Plus heureuse que bien d'autres, la paroisse de Houécourt a conservé cette fondation. Elle rapporte encore 150 francs. La Révolution, survenue peu après, l'a laissée intacte (2).

Cependant, le 13 brumaire an II (3 novembre 1793), la Convention déclare *acquis à la nation* les biens des fabriques. En consé-

(1) Archives de la fabrique de Houécourt.

(2) Avant de passer à ce qui concerne la Révolution, remarquons que sous l'Ancien Régime, les communautés possédaient généralement des greffiers municipaux instruits et différents des maîtres d'école. Et aujourd'hui...?

quence, le 25 prairial suivant (13 juin 1794), les officiers municipaux de Longchamp envoient, au district de Mouzon-Meuse (Neufchâteau), le tableau des possessions de leur église. Les comptes de fabrique sont clos et transmis au district le 23 thermidor (10 août 1794). Celui-ci les arrête le 1er vendémiaire, an III (22 septembre). C'était la perte des écoles et des autres fondations de M. J. J. Henry.

Parfois, néanmoins, la Convention cherchait à réparer ses fautes et à relever les ruines accumulées sous sa main criminelle. Par une loi du 29 frimaire an II (19 décembre 1793), elle avait confié les écoles à des *instituteurs*. (C'est à elle-même que revient l'honneur d'avoir imposé ce nom.) Ruinées par les confiscations, les impôts et les charges de guerre, les communes ne se hâtèrent point d'obéir. D'ailleurs, la nouvelle fonction était peu recherchée. Un exemple :

Cejourd'huy, 2e floréal (quatre mois passés après la promulgation de la loi sur les instituteurs), l'an deuxième de la République une et indivisible.

Le Conseil municipal de la Commune du Mesnil assemblé en séance publique. Est comparû Alexis ***, natif du Mesnil, lequel a déclaré qu'il est dans l'intention d'ouvrir une école et d'enseigner à lire, à écrire et l'arithmétique, lequel a préalablement exhibé un certificat de civisme, le tout relativement à la loi du 29 frimaire dernier, et a signé la présente déclaration les an et jour avant dits.

Suivent les signatures du déclarant, du maire, de quatre officiers municipaux, de l'agent national et du greffier.

Cet Alexis *** était un impie féroce. Quand l'église du Ménil fut dépouillée de ses ornements, il s'appropria, dit-on, une chasuble noire et s'en servit pour couvrir ses vaches malades ! Un pareil instituteur ne pouvaît manquer de tomber sous le poids du mépris public. Il se résolut enfin à rentrer dans la vie privée :

Je soussigné Alexis *** instituteur au Ménil déclare, par les présentes, faire sa démission d'instituteur pour l'instruction publique et l'école primaire relativement à la loi du 27 brumaire dernier (17 novembre 1794), et cela parce que ma santé ne me permet pas d'en continuer les fonctions. Invite le Conseil général de laditte Commune de faire choix d'un sujet pour en remplir les fonctions conforment (*sic*) à ladite loi. Au Ménil ce 16 prairial, 3e année de l'ère des François (4 juin 1795) (1).

(1) Archives de la mairie du Ménil.

La commune attendit trois semaines avant de lui chercher un successeur. Elle se borna, d'ailleurs, à faire entendre un appel aux hommes de bonne volonté :

Cejourd'hui, 10 messidor, l'an 3e de l'ère des François (28 juin 1795).

Le Conseil général de la Commune du Mesnil assemblé au lieu ordinaire de ses séances publiques au sujet de la démission d'instituteur d'Alexis ***, en date du 16 prairial dernier.

Ledit Conseil a délibéré de procéder au remplacement dudit Alexis *** que préalablement il serait publié que ceux qui voudroit se livrer à l'instruction publique ayent à se présenter pour se faire inscrire. Délibéré en la maison Commune du Mesnil les an et jour avant dits (1).

Ont signé : le maire, deux officiers municipaux, et sept notables.

Malgré cet appel, l'école reste fermée. Trois ans plus tard, on essaye de la rouvrir, mais inutilement :

Aujourd'hui trente vendémiaire an sept de la République (2), à l'assemblée du peuple (c'est-à-dire à l'Église). Je soussigné agent municipal de la commune du Mesnil ai soumis à la délibération des citoyens assemblés, la question savoir si on établiroit un instituteur dans ladite commune, lesdits citoyens assemblés ont observé : 1° qu'il ne se présentait personne pour obtenir cette place, et 2° qu'un instituteur dans la commune ne pourrait être utile qu'à un très petit nombre de citoyens, vu les écarts et l'éloignement des citoyens les uns des autres; en conséquence ils ont résolus ou d'établir dans les différents écarts de la commune des écoles particulières, ou d'instruire chacun en particulier leurs enfants. De tout quoi j'ay dressé le présent procès-verbal les jour mois et an susdits.

Signé : N. Albert, *agent* (3).

Le rédacteur de cette pièce curieuse fut Luc Laheurte, desservant intrus. Il nous a laissé par là un témoignage de la stérilité et de l'impuissance de son ministère. Lorsqu'il eut abjuré le schisme, l'école de Ménil se rouvrit, et fut confiée à la direction de Blaise Chonavel. (30 vend. an XII, 21 oct. 1803.)

Durant la période révolutionnaire, la commune de Fresse fut moins bien partagée encore. Dès le 6 germinal (26 mars 1794), elle avait ouvert un registre pour inscrire les instituteurs et élèves. Aucun déclarant ne parut.

(1) Archives municipales du Ménil.
(2) Dimanche 21 octobre 1798.
(3) Archives municipales du Ménil.

Le 30 germinal (19 avril) on désigne un maître provisoire, Pierre Louis ***, qui ne tarde pas à refuser. Il explique sa conduite avec embarras.

Cejourd'hui 15 floréal, l'an 2e de la République française une et iudivisible, au greffe de la municipalité de Fresse.

Ensuite de la délibération prise par la municipalité en date du 30 germinal qui me nomme provisoirement instituteur public en vertu de la loi du 29 frimaire dernier.

En conséquence je ne me trouve pas capable de remplir la mission qui m'est donnée par laditte délibération à cause que mes lumières ne sont pas assez impérieuses (*sic*) pour donner les instructions qui sont nécessaires aux enfants et pour leur faire pénétrer des sentiments républicains ; ainsi donc j'invite la municipalité à en substituer un autre pour mon remplacement.

Le dimanche suivant 22 floréal (11 mai), la municipalité maintient la nomination. Pierre-Louis *** n'avait plus à résister, d'autant que ses fonctions étaient une véritable sinécure. Six mois après (10 frimaire an III. 30 novembre 1794), le Conseil général de la commune constate qu'il a ordonné d'envoyer les enfants quatre décades à l'école de Pierre-Louis ***, et qu'on n'a pas obéi.

Partout où les archives municipales remontent à la grande révolution, l'historien retrouve des faits semblables. A Darney-aux-Chênes, on fit mieux encore, on vendit la maison d'école. Voilà l'œuvre de la grande Révolution : mensonge en théorie, rapacité et *destruction* dans la pratique.

Venons maintenant à quelques détails sur le degré d'instruction pendant le dix-huitième siècle.

Pour bâtir leur église succursale et plaider contre Ramonchamp, les deux communautés du Ménil et de Demrupt tinrent plusieurs assemblées générales. Le procès-verbal de désignation de l'emplacement pour la nouvelle église porte 39 signatures et 1 croix.

Leur délibération du 15 mars 1735 porte 47 signatures et 13 croix.

Celle du 16 mai	1738	—	50	—	12	—
Celle du 26 mai	—	—	46	—	5	—
Celle du 6 avril	1739	—	57	—	10	—

Le 11 janvier 1740, nous trouvons une résolution des habitants de Ramonchamp contre les succursales de cette paroisse. Elle porte 131 signatures et 29 croix ou initiales. Un autre acte de même

nature, du 7 mars suivant, porte 168 signatures et 38 croix ou initiales.

A mesure qu'on avance, les illettrés deviennent plus rares. Ainsi, dans les actes municipaux de la seule communauté du Ménil, on compte, le 14 mai 1768, 70 signatures, pour 6 marques ou initiales, et le 20 octobre 1771, 81 signatures pour 4 marques ou initiales.

Vers 1785, l'intendant de Lorraine exigea déclaration des immeubles, afin d'opérer une nouvelle répartition de l'impôt foncier. Au Ménil, sur 40 déclarations prises au hasard, on trouve 41 déclarants, soit 35 hommes et 6 femmes. Dans ce nombre, *deux* femmes seulement ne purent signer. Et il s'agit, répétons-le encore, de villages pauvres, perdus dans les hautes montagnes des Vosges.

En 1789, à Darney-aux-Chênes, le rôle de la contribution patriotique renferme 30 souscripteurs. Un seul, une femme, ne put signer sa déclaration.

On nous permettra un autre appendice. Il s'agit des émoluments que les fondations créaient aux maîtres d'école. Jusque vers 1750, ces bonnes œuvres se multiplièrent en Lorraine, et fournirent aux chantres un revenu précieux, surtout si l'on considère la rareté de l'argent à cette époque, et le bas prix des choses nécessaires à la vie. A Ramonchamp, les confréries et les fondations rapportaient au maître d'école 59 livres 17 sols 11 deniers, dès 1757 (1). A Longchamp-sous-Châtenois, il recevait 111 livres 15 sols de la fabrique, pour les seules fondations. A Rouvres-la-Chétive, les deux seuls mois de janvier et février, il recevait 9 livres 18 sols; à Châtenois, durant toute l'année, 31 livres 18 sols 6 deniers. (Registre des fondations, dressé vers 1760.)

Tirer une conclusion paraît superflu. Les faits que nous venons de citer, recueillis dans un espace très restreint (l'ancienne paroisse de Ramonchamp et le canton de Châtenois), parlent assez haut. L'histoire, puisée aux sources authentiques, ne manque jamais de venger l'Église et son action parmi les peuples. Si cette démonstration par les faits agrée à nos lecteurs, il sera possible de la continuer plus tard.

15 juillet 1880.

Ant. Lahache.

(1) Y compris les services généraux qui suivaient les fêtes de saint Remy et de saint Blaise, et l'Octave de la Commémoration des Morts.

RÉCITS D'UN SOLDAT

UN LACHE

I

Qu'un moment de vivacité
Peut causer de calamité !

Je ne me rappelle jamais cette sentence du chansonnier sans avoir un serrement de cœur, parce qu'elle me fait ressouvenir de l'un des épisodes les plus émouvants de ma jeunesse. Tenez, il faut que je vous conte cela ! Ce n'est pas d'une gaieté folle, sans doute, mais la vie militaire n'est pas faite que pour rire.

C'était en 1843. J'étais sorti de l'école deux ans auparavant, pour entrer au 21e léger, un beau régiment, solidement commandé, où la discipline et la fraternité militaire étaient en honneur.

Nous étions en garnison à Nantes, belle garnison, ma foi ! plaisante et hospitalière au soldat aussi bien qu'à l'officier.

Mon Euryale, mon Pylade, mon inséparable en ce temps-là, s'appelait Olivier Fontaine ; nous étions du même âge, du même grade et de la même humeur, sauf sur un point que je vous dirai ; nous étions de la même promotion, et rien n'avait encore altéré notre amitié confiante et forte qui datait de Saint-Cyr, où nous nous trouvions voisins d'étude, de réfectoire et de dortoir.

Olivier appartenait à une vieille famille de la haute bourgeoisie toulousaine; sa mère, dernier rejeton d'une race chevaleresque dépossédée par la Révolution, l'avait élevé avec un soin tendre dans les sentiments de la piété la plus fervente.

C'est en cela que notre humeur différait; j'avais eu le malheur, moi, de perdre ma mère à mes premiers pas dans la vie, et ce n'est pas le boniment du pion qui remplace jamais les enseignements du cœur maternel.

Je n'étais pas irréligieux, je ne l'ai jamais été, mais j'étais indifférent, en dépit de Lamennais, comme nous le sommes presque tous dans l'armée, parce que l'honneur nous tient lieu de tout.

Olivier, lui, pratiquait avec ferveur; il remplissait ses devoirs religieux, au régiment comme à l'école, discrètement mais sans ombre de respect humain.

A Saint-Cyr, le matin en se levant, le soir en se couchant, je le voyais faire le signe de la croix et dire sa prière, coutume pieuse qu'il avait conservée; j'en fus bien souvent témoin dans le joli logement que nous avions loué de compagnie dans la rue d'Argentré.

Pour un rien, à Saint-Cyr, l'aumônier de l'école l'aurait canonisé, et Mgr l'évêque de Nantes, qui avait été officier de cavalerie avant d'entrer dans les ordres, disait quelquefois d'Olivier :

« Il ferait un meilleur évêque que moi ! »

Je m'empresse d'ajouter que la dévotion du lieutenant Fontaine ne gênait en rien nos allures; il évitait de parler des choses de la religion; il respectait notre indifférence, comme nous respections tous sa foi sincère; au demeurant, c'était un bon et aimable compagnon, de type un peu féminin peut-être, mais loyal, actif, zélé, attaché à son devoir, un modèle d'officier.

La tournure de son esprit le portait de préférence aux entretiens graves, aux lectures sérieuses, mais, entre camarades, il entendait fort bien le petit mot pour rire et donnait même la réplique parfois, lorsque le mot n'était pas trop salé.

En somme, au 21e, tout le monde aimait le lieutenant Fontaine, et je vous ai confessé que je faisais comme tout le monde.

Il était de manières douces et courtoises, mais très ferme dans le service; on eût dit alors qu'il y avait deux hommes en lui, faisant à tour de rôle leur office : le séminariste et le lieutenant.

II

Nous avions au régiment un autre lieutenant, qui était à peu de chose près l'antithèse vivante d'Olivier.

Court, épais, de physionomie bourgeonnante, de parler gras, d'allures presque populacières, hostile avec violence à toute délicatesse, à toute noblesse, à toute supériorité, ennemi déclaré des *aristos* et des *calottins*, le lieutenant était entré dans l'armée par la porte de 1830.

Pendant les *Trois glorieuses*, cet aimable citoyen avait eu la fortune, dans le faubourg *Antoine*, de recevoir sur le sinciput un petit coup de latte de gendarme; en guise d'emplâtre, le gouvernement nouveau lui avait collé d'emblée l'épaulette de sous-lieutenant et avait gratifié de sa présence la brave légion de Hohenlohe, devenue le 21e régiment d'infanterie légère.

Le pauvre régiment fit la grimace en recevant ce joli cadeau; mais le ministre avait parlé, le colonel avait baissé la tête, et, en fin de compte, le régiment fit comme le colonel.

C'est l'honneur de l'armée d'avoir subi, dans la dignité de la discipline, les révolutions et leurs conséquences.

Pas n'est besoin de vous dire quel officier faisait le lieutenant Trouillefou; le colonel, un vieux de la vieille pourtant, qui avait fait toutes les campagnes de l'Empire, avait des tremblements du plus loin qu'il l'apercevait.

Il est vrai que le héros des Glorieuses vous lâchait par la figure, et sans crier gare, des bordées de jurons, de cuirs et de velours à défrayer la chronique de cent et un régiments à la Noriac, à dérider pour la vie toutes les brigades de gendarmerie de France et d'Algérie.

En voulez-vous un exemple au hasard de la mémoire?

Un beau jour, nous étions cinq ou six officiers qui devisions des gloires militaires de la France. Le lieutenant Trouillefou, qui jusque-là s'était tu, s'écria brusquement :

— Avant la grande révolution, il n'y avait pas d'armée en France!

— Comment cela? répondîmes-nous en chœur avec une patente stupéfaction.

— Oui, reprit-il d'un ton doctoral qui était, je vous jure, grandement risible, oui, il n'y avait que des troupeaux de serfs commandés par des aristos, et voilà!

— Tant que vous voudrez, dit Olivier, mais ces serfs et ces aristos ont eu leurs jours de triomphe! Et d'abord c'est calomnier l'ancienne France que de prétendre que les nobles seuls parvinssent aux grades; on a confondu, non sans une intention malveillante, le point de départ et l'arrivée; tout officier devenait noble, c'est ainsi qu'il n'y avait que des nobles qui fussent officiers. Les faits historiques abondent à l'encontre de votre proposition : Fabert, maréchal de France sous Louis XIV, était fils d'un typographe; le chevalier Paul, lieutenant général et vice-amiral de France sous Louis XII, était fils d'une blanchisseuse; Catinat, maréchal de France, était de souche bourgeoise; Saint-Hilaire, lieutenant général sous Turenne, était fils d'un savetier; Chevert, lieutenant général sous Louis XV, était fils d'un bedeau de Verdun (1). Je ne cite que les

(1) Le texte primitif portait « fils d'un tapissier de Paris ». La rectification est justifiée par la lettre suivante, insérée dans le *Figaro* du 26 mars 1876.

« Monsieur le secrétaire de la rédaction,

« Je lis dans le supplément du *Figaro* du 19 mars un article intitulé : « Un lâche », et dans lequel l'auteur a commis, relativement à Chevert, lieutenant général sous Louis XV, une erreur que je crois utile de rectifier.

« Les biographies du général Chevert sont fort rares; la plus exacte et la plus complète a été écrite, en 1861, par M. Gaston des Godins de Souhesmes, parent de l'illustre homme de guerre. Nous pouvons donc, en toute confiance, nous référer à la brochure de M. de Souhesmes.

« L'auteur de l'article reproduit par le *Figaro* dit que Chevert était « fils d'un tapissier de Paris ». — Je lis, au contraire, dans la biographie publiée par M. des Godins de Souhesmes, les lignes suivantes :

« Chevert (François) naquit à Verdun-sur-Meuse, paroisse Saint-Médard, le 2 février 1695, d'une famille obscure et sans fortune. Son père, Louis-Humbert Chevert, était bedeau honoraire à la cathédrale de Verdun; et sa mère, Marguerite-Benoiste Vernier, appartenait à une famille bourgeoise de cette ville. »

« Comme vous le voyez, Chevert n'est pas le fils d'un « tapissier de Paris ». Cette erreur provient sans doute de ce que les biographes de Chevert n'ont jamais été d'accord sur la qualité ou la profession de son père.

« M. des Godins de Souhesmes a tranché définitivement cette question, en mentionnant dans son livre un acte notarié du 26 janvier 1660. Dans cet acte, Humbert Chevert, aïeul du général, est qualifié *verger de la cathédrale de Verdun*. Il est d'autant plus admissible que le père de Chevert a succédé à l'aïeul dans cette qualité de verger, que, suivant notre biographe, il ne faut pas confondre les *bedeaux honoraires* avec les bedeaux actuels.

« Ces places, dit M. de Souhesmes, loin d'appartenir à des gens salariés pour faire la police des églises, étaient des *charges* qui n'astreignaient à aucun service et qu'on achetait même assez cher. Mais elles faisaient jouir les acquéreurs de certains *privilèges;* ainsi, le *bedeau honoraire* était exempté de la taille, du service militaire, etc... »

plus connus. En somme, les troupeaux de serfs commandés par des aristos ont remporté pas mal de victoires françaises, témoins les Bayard, les Clisson, les Duguesclin, les Montmorency, les Villiers de l'Isle-Adam. les Saintrailles, les Chabannes la Palice, les Choiseul, les Ornano, les Gramont, les Luxembourg, les Turenne, les Villars, sans parler du maréchal de Saxe.

Au cours de cette riposte, le lieutenant Trouillefou était devenu tout d'abord plus rouge qu'à son ordinaire, puis garance et enfin cramoisi.

Au fond, il ne comprenait pas grand'chose à la tirade patriotique d'Olivier, si ce n'est qu'elle démolissait un des mensonges de la sacro-sainte Révolution. Il ne connaissait de Luxembourg que le palais, qu'en 1830 il avait envahi, de la Palisse que la chanson, et de Montmorency que les cerises.

Au nom du maréchal de Saxe, le héros de Juillet éclata.

« Chevert est mort à Paris, le 24 janvier 1769 ; mais c'est là le seul lien qui le rattache à cette ville. Il a été inhumé dans l'église Saint-Eustache, où l'on voit encore son tombeau, orné d'un médaillon et portant la magnifique épitaphe que Diderot consacra au grand homme et dont voici le texte :

CY GIT
FRANÇOIS DE CHEVERT
COMMANDEUR GRAND-CROIX DE SAINT-LOUIS
CHEVALIER DE L'AIGLE BLANC DE POLOGNE
GOUVERNEUR DE GIVET ET CHARLEMONT
LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROY
SANS AYEUX, SANS FORTUNE, SANS APPUY
ORPHELIN DÈS L'ENFANCE
IL ENTRA AU SERVICE DÈS L'AGE DE ONZE ANS
IL S'ÉLEVA MALGRÉ L'ENVIE A FORCE DE MÉRITE
ET CHAQUE GRADE FUT LE PRIX D'UNE ACTION
D'ÉCLAT
LE SEUL TITRE DE MARÉCHAL DE FRANCE
A MANQUÉ NON PAS A SA GLOIRE
MAIS A L'EXEMPLE DE CEUX QUI LE PRENDRONT
POUR MODÈLE
IL ÉTAIT NÉ A VERDUN-SUR-MEUSE
LE 2 FÉVRIER 1695
IL MOURUT A PARIS LE 24 JANVIER 1769
PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON AME.

« J'ai pensé, Monsieur le Rédacteur, que, dans l'intérêt de la vérité historique et pour empêcher le retour d'erreurs aussi graves, il était bon de rectifier, d'après une source offrant la garantie de l'authenticité, la confusion commise par l'auteur de l'article du *Figaro*.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

« UN ABONNÉ. »

— Ah! ah! nous dit-il en ricanant d'un ton triomphant, le maréchal de Saxe n'était pas d'avant la *Révolution!*

Il vous expectorait ce mot-là avec trois *l* et trois *r* à la clef.

— Comment cela? fis-je en me pinçant les lèvres pour ne pas rire au nase du camarade.

— Certainement! reprit-il avec un haussement d'épaules plein de commisération... Puisqu'il fut tué à Marengo!

— C'est vrai, dit gravement le capitaine Roubauld, qui nous écoutait, mais à Marengo le nom du maréchal *de Saxe* se prononçait *Desaix.*

Le lieutenant Trouillefou fit un signe d'acquiescement, et quitta notre groupe du pas solennel d'un pédagogue qui va porter ses lumières dans un centre moins obtus et moins arriéré.

Eh bien! ce butor avait pris en grippe mon camarade Olivier, et cela se comprend; après tout Olivier était jeune, beau, intelligent, vertueux, instruit, zélé, sobre, gracieux, sympathique, tandis que le ci-devant citoyen Trouillefou était usé, laid, bête, vicieux, ignare, négligent, ivrogne, ridiculement odieux.

Si borné, si plein de lui-même qu'il fût, ce grotesque héros de barricade se doutait vaguement qu'il pouvait être inférieur à « l'officier modèle » du 21e, et le sentiment de son infériorité le martelait, l'affolait, comme le taureau qui voit rouge.

Il s'en vengeait à sa manière, c'est-à-dire grossièrement, en mettant les pieds dans le plat du lieutenant Fontaine, chaque fois qu'il en trouvait l'occasion — ses gros pieds de barricadier glorieux.

Un dimanche matin qu'Olivier revenait de la cathédrale, M. Trouillefou, qui avait déjà consommé un carafon de cognac, apercevant le jeune officier, frappa bruyamment son puissant abdomen en disant d'un timbre rogommeux :

— La voilà, ma boîte à messes à moi!

Olivier l'entendit fort clairement, mais ne le montra pas, pour n'avoir rien à démêler avec cet ivrogne.

Un autre jour, il s'imagina d'appeler Olivier « Mademoiselle Fontaine ». Olivier le sut par moi et le lui passa par la même raison.

Un soir, enfin, au café Cambronne, comme on parlait de la messe officielle qui s'était dite, dans la matinée, à l'occasion de la fête du roi Louis-Philippe :

— Ah! les messes, ricana le barricadier en dévisageant le lieutenant Fontaine, c'est votre affaire, cela, monsieur le curé!...

— Mon cher camarade, répondit Olivier d'un ton courtois, mais sec et tranchant comme une lame d'épée, je ne crois pas vous avoir jamais dit une parole désobligeante ; je vous prie donc de ne pas renouveler cette petite plaisanterie.

Trouillefou allait réclamer, lorsque le commandant Marbotin, qui avait assisté au colloque, lui coupa sévèrement la réplique en ces termes :

— Vous avez tort, lieutenant Trouillefou ! Vous oubliez que l'armée est une école de respect mutuel et que le régiment est une famille, ventrebleu ! En dehors du service, chacun de nous est libre d'aller où il veut, même à la messe ! C'est l'avis de Béranger et c'est le mien ! Après tout, il vaut encore mieux faire des prières que des barricades ! Cela, du moins, ne fait de mal à personne, et les gendarmes n'y trouvent pas à redire.

Le sous-lieutenant de Juillet, à ce coup de boutoir dans l'estomac, faillit crever d'apoplexie ; il ne broncha pas, ne souffla pas cependant, mais un éclair de rage et de haine passa dans ses yeux rougis, et sa pipe chérie se brisa entre ses dents avec des craquements sinistres.

Après cela, vous auriez entendu respirer un sylphe dans le café Cambronne ; les officiers se retirèrent discrètement, un à un ; le lieutenant Trouillefou demeura seul, rivé à son siège, immobile, muet, frappé de stupeur, changé en statue de sel — de gros sel, veux-je dire.

III

De ce jour, Trouillefou s'abstint de toute plaisanterie à l'égard d'Olivier : la leçon du commandant Marbotin avait fait son effet.

Quant à « l'officier modèle », il paraissait avoir oublié la scène du café Cambronne, car il n'avait pas changé sa manière d'être envers le mauvais plaisant ; il se montrait froid, plein de réserve, mais aussi de courtoisie.

Le « héros » semblait désarmé par l'attitude du jeune lieutenant ; mais, pour un observateur perspicace, il était évident que le feu couvait sous la cendre — le feu de la haine et de la vengeance.

Un matin, après déjeuner, les lieutenants étaient la plupart au café Cambronne, les uns humant le moka, les autres jouant au carambolage, ceux-ci faisant un cent de piquet, ceux-là causant à bâtons rompus.

Nous étions de ces derniers, Olivier, trois autres officiers et moi.

A une table voisine, le lieutenant Trouillefou lisait béatement le *Siècle*, en culottant sa nouvelle pipe.

Je me souviens que le lieutenant Maudoré de Vauchabert, qui avait été passer un congé

Dans les vallons de l'Helvétie,

nous faisait part de l'impression saisissante qu'il avait ressentie en contemplant l'incomparable monument consacré par le génie de Thordwalsen et par l'âme de la Suisse, à ceux de ses enfants tombés au 10 aout 1792, martyrs de l'honneur et de la fidélité.

— Pauvres Suisses! dit le lieutenant Boussignol. Ils n'ont vraiment pas eu de chances! Dans toutes nos révolutions, ce sont eux qui ont reçu les premiers horions.

— C'est vrai, ajouta Olivier; c'est même contre eux que les Parisiens du duc de Guise, le 12 mai 1588, firent leur premier essai de barricades.

Olivier n'achevait pas de parler qu'une trombe humaine s'abattait sur lui en même temps qu'un soufflet retentissant le frappait à la joue.

Je ne saurais dépeindre le trouble indescriptible qui suivit cet acte d'odieuse violence.

Nous nous étions levés tous, brusquement, comme mus par le même ressort, pâles, suffoqués par l'émotion, attérés.

Le lieutenant Trouillefou, plus rouge qu'une plaie vive, les yeux injectés, les lèvres écumantes, étranglé par la fureur, les poings en l'air, trépignant de rage, essayait de parler, d'expliquer sa brutale agression.

Debout aussi, pâle comme un suaire, mais une joue marbrée de sang, frémissant de colère, de surprise et de honte, écrasé par la violence et la soudaineté de l'outrage, le lieutenant Fontaine fixait silencieusement le misérable avec des yeux fulgurants, où roulaient de grosses larmes.

— Mais enfin, dis-je à ce bourreau, pourquoi avez-vous frappé un camarade au visage?

— Oui, oui, pourquoi! répéta le groupe des officiers qui se pressaient haletants d'émotion autour des acteurs de cette lamentable scène.

Le lieutenant Trouillefou, faisant un effort surhumain, essaya de balbutier quelques paroles.

— Bar...ri...cades! fit-il en secouant les poings. Il a parlé... de barricades... pour m'insulter encore!... Des barricades... dans Paris... et aussi des Suisses!... Je ne veux pas qu'on m'insulte... ou je cogne!... Voilà!

Oh! la brute!...

Et penser que ce phénomène de bêtise et d'ignorance portait le même uniforme, la même épaulette et la même cocarde que moi!

Olivier, rendu à lui-même par les paroles du barricadier, essuya ses yeux, prit son bonnet de police et sortit en jetant ces deux mots à la face de Trouillefou :

— Bête et lâche!

— C'est bon, c'est bon!... rugit le héros de Juillet. On se battra, parbleu!

Je sortis derrière Olivier.

— Où vas-tu? lui demandai-je d'un ton fraternel.

— Je ne sais pas, me répondit-il d'une voix brisée, mais je souffre bien!

— Viens chez nous, tu reprendras du calme et nous pourrons parler raison.

— Non, laisse-moi seul.

— Je manquerais à l'amitié en t'obéissant.

— Je t'en prie.

— Mais...

— Oh! je le veux! dit-il impérieusement.

— Tu méconnais ton meilleur ami, mon cher Olivier! repris-je avec tristesse.

— Pardonne-moi! s'écria-t-il en sanglotant, mais je te conjure de me laisser seul!

— Du moins, peux-tu me dire quand je te reverrai?

— Ce soir, rue d'Argentré.

— A ce soir donc, mon ami.

Il me jeta un geste d'assentiment et s'éloigna d'un pas rapide.

Je le suivis du regard pendant un instant; puis, à sa démarche pleine d'égarement, j'eus peur de quelque résolution désespérée et je me lançai sur ses pas.

Je le vis entrer dans l'église Saint-Pierre, où je me glissai derrière lui.

Olivier Fontaine marcha tout droit vers la chapelle de la Vierge, tomba lourdement des deux genoux sur la dalle et s'abîma dans la prière.

Il n'y avait là que deux jeunes femmes, belles comme des anges, qui considéraient avec des regards remplis d'étonnement et de tendre pitié ce jeune et séduisant officier, dont la prière était si fervente, si longue, et les yeux si pleins de larmes.

Caché derrière un pilier, j'observais, non sans une angoisse poignante, cette scène étrange, baignée du jour mystérieux des vieux vitraux.

Olivier pria deux heures de suite ; puis, se relevant, toujours pâle, presque souriant, transfiguré, il sortit de l'église, la tête haute, le regard fier et doux, le pas lent et ferme.

Heureux, voyez-vous, ceux qui savent et qui peuvent prier ainsi!

IV

Je rentrai, sur les pas d'Olivier, dans notre riant logis de la rue d'Argentré.

— Je t'attendais! me dit-il en me prenant affectueusement les mains.

— Eh bien! mon pauvre ami! la promenade t'a-t-elle porté conseil?

— Tu crois donc que j'ai été me promener? me répondit Olivier avec un sourire de reproche. Non, j'ai été demander conseil à quelqu'un dont la sagesse et l'affection ne m'ont jamais trompé.

— Tu es bien heureux!... Je n'ai pas besoin de te dire, n'est-ce pas? que je souffre autant que toi de ton injure, et que je ne te pardonnerais pas de me refuser l'honneur de t'assister dans cette déplorable affaire.

— Je te remercie, mais je n'ai besoin d'aucune autre assistance que celle que j'ai déjà trouvée, ainsi que je viens de te le confier.

— Je m'explique mal, mon ami ; je voulais dire que je me mets à ta dispositon pour régler la chose.

— Quelle chose?

— Mais la rencontre!...

— La rencontre? répéta Olivier en me regardant de l'air d'un homme qui tomberait des nues?

— Oui, le duel, enfin!

— Mais je ne me battrai pas, dit-il vivement... Je ne dois pas me battre, je ne peux pas me battre!...

— Il le faut cependant!

— Qui m'y oblige?

— L'honneur du soldat.

— L'honneur du chrétien me le défend.

— Réfléchis donc, mon cher ami, repris-je avec douceur, que ce n'est pas pour rien qu'on porte l'épée, et que c'est bien le moins qu'un galant homme s'en serve pour sa légitime défense.

— Il n'y a de légitime défense que ce que Dieu permet, et Dieu ne permet pas le duel.

— Tu oublies donc que tu as été frappé au visage?

— Je l'oublie... et je le pardonne.

— C'est admirable, c'est héroïque, c'est sublime, mon cher Olivier; mais nos camarades, tes chefs, le régiment, n'oublient pas, et ils exigent que l'homme qui a l'honneur de porter l'uniforme ne puisse pas être suspecté!...

— Suspecté de quoi?

— Mon Dieu! de manquer... de courage.

— Il y a plus de courage, dans ma situation, à obéir à Dieu qu'à lui désobéir.

— Certes, mais le monde, l'armée, ne jugent pas ainsi.

— Dieu, qui lit dans mon cœur le voit, et c'est assez.

— Quoi! ta résolution est prise?

— Inébranlablement.

— Je ne peux pas te croire, malgré ton assurance!

— Je ne me battrai pas.

— Mais alors, Olivier, que feras-tu? Car ta situation en face du lieutenant Trouillefou demande un prompt dénouement.

— J'irai le trouver et je lui dirai devant nos camarades : « Vous avez supposé que je voulais vous insulter; je vous jure sur mon honneur que vous vous êtes trompé et que jamais cette pensée ne m'est venue; vous regrettez certainement, à présent, de m'avoir cruellement outragé; au nom du Dieu de miséricorde, je vous pardonne et j'oublierai. »

— C'est très bien dit, mais le Trouillefou te rira au nez et les camarades te tourneront le dos.

— Je ne peux admettre cela.

— Encore une fois...

— Mon cher camarade, interrompit le lieutenant Fontaine d'un ton grave et qui n'admettait pas la réplique, je te répète que ma résolution est inébranlablement arrêtée.

Que m'eût servi d'insister? Je pris le chemin de l'escalier, en disant à l'héroïque ascète :

— La nuit porte conseil! Bonsoir, mon pauvre ami!

La nuit ne porta pas conseil, au contraire : le lendemain matin, je trouvai le lieutenant Fontaine plus ancré que jamais dans sa chimère de pardon et d'oubli miséricordieux.

Ah! si vous aviez vu ce remue-ménage dans le 21e, du colonel au dernier pioupiou, lorsque le bruit vint à se répandre que le lieutenant Fontaine, souffleté par un collègue, ne demandait pas raison de l'injure sanglante?

A la caserne, à la pension, dans les cafés, dans les salons, dans toute la ville, on ne parlait que de cela, et, sauf une douairière, deux épiciers et trois chanoines, c'était à qui dauberait sur mon pauvre camarade, assaisonné à toutes les épithètes du vocabulaire de couardise.

J'en avais la chair de poule, moi qui vous parle.

L'affaire prit de telles proportions, dans le régiment et dans la ville, que le colonel crut de son devoir d'intervenir; il manda Olivier et l'apostropha en ces termes :

— Oui ou non, lieutenant, avez-vous été souffleté par cet animal de Trouillefou?

— Oui, mon colonel.

— Il faut vous battre.

— Non, mon colonel.

— Comment, non! rugit le vieux grognard d'une voix tonitruante.

— Non, pour trois raisons, reprit Olivier avec fermeté.

— Voyons un peu vos raisons, Monsieur, dit le colonel d'un ton de dédain.

— Parce que le duel est contraire à la loi humaine, à la loi divine, au bon sens même.

— C'est là tout?

— Oui, mon colonel.

— Eh bien! Monsieur Fontaine, je vous préviens que si, d'ici à la fin de la semaine, vous n'avez pas demandé raison au lieutenant Trouillefou, je vous chasserai du régiment.

Olivier bondit sous la menace outrageuse.

— On ne chasse que les valets coupables, mon colonel.

— On chasse aussi, Monsieur, les officiers qui déshonorent, par leur lâcheté, l'uniforme de leurs camarades.

— La loi de Dieu prime la loi des hommes.

— Ta, ta, ta, ta! Faites-vous capucin, alors! Vous vous battrez ou vous vous en irez! Allez, Monsieur, je ne vous retiens plus!

Après le colonel, ce fut le général qui se mêla de l'affaire; il fit venir le lieutenant Fontaine, le sermonna, l'objurgua, le supplia même, au nom de l'honneur du régiment et de l'armée.

Olivier répondit avec respect, mais fermeté, qu'il ne faillirait pas à l'honneur du chrétien.

— Mon général, ajouta-t-il, ordonnez-moi d'aller sur l'heure me faire tuer pour la patrie, pour la société, pour la religion, pour l'ordre, j'irai à la mort d'un pas allègre. Le vrai courage consiste à braver le respect humain quand il commande une mauvaise action.

— C'est bien, Monsieur, conclut le général d'un ton sévère et menaçant, je vais en référer au ministre de la guerre.

Olivier s'inclina et sortit.

V

Mais les forces humaines, doublées même d'un sentiment pour ainsi dire surhumain, ont leur limite.

Dans les rues, on montrait au doigt l'officier qui empochait pieusement les soufflets; les camarades lui tournaient le dos, les soldats ne le saluaient plus; moi-même, navré, écœuré de la conduite du lieutenant Fontaine, j'évitais de me rencontrer avec lui, et déjà je me mettais en quête d'un autre logement, pour ne pas habiter plus longtemps avec « un lâche ».

La mesure était comble, elle déborda.

Un soir, suivant notre habitude, nous étions réunis au café Cambronne; le lieutenant Trouillefou, gonflé comme un paon, s'étalait dans son triomphe.

— Lesvoilà, ces calottins, disait-il à pleine voix, entre deux gorgées d'eau-de-vie. Insultants et poltrons! Soldats du pape, va!...

Quelques-uns souriaient; le plus grand nombre ne prenaient pas garde à ses vociférations.

La porte du café s'ouvrit : le lieutenant Fontaine entra, le visage calme et pâle, les yeux rouges et pleins de fièvre.

Trouillefou fit entendre un ricanement haineux, auquel succéda un concert de chuchotements; pas une main ne se tendit vers le nouveau venu; les plus rapprochés même s'éloignèrent de lui.

Debout, d'une voix lente et douloureuse, il nous dit :

— Messieurs, vous avez été témoins de l'injure violente que j'ai reçue : je voulais pardonner, parce que ma religion enseigne le pardon; vous ne voulez pas, je vous obéis. Dieu, qui a vu les combats de mon âme, fera la part des responsabilités. Non, celui qui a l'honneur de porter votre uniforme n'est pas un lâche! Vous le forcez à se battre, il se battra; mais il met à ce duel une condition et vous supplie de l'accepter : c'est que tous ceux qui ont été témoins de l'outrage le soient aussi de la réparation.

— A la bonne heure! dit le lieutenant Maudoré de Vauchabert.

— Soit! dirent plusieurs voix.

— Mieux vaut tard que jamais, grommela Trouillefou.

— Ce n'est pas tout, Messieurs, reprit Olivier; l'injure a été tellement grande qu'elle veut être lavée en proportion. C'est un duel à mort que j'exige, au pistolet, à cinq pas, une seule arme chargée. L'entendez-vous ainsi, lieutenant Trouillefou?

Le barricadier, surpris par l'apostrophe, eut un instant d'hésitation; il était hideux dans sa rougeur.

Nous étions haletants d'émotion, et, pour ma part, j'étais ravi de l'attitude et du langage d'Olivier.

— Bravo! fis-je. Voilà qui est parler!

— Il a raison, dirent plusieurs officiers. Il faut un duel à mort!

— Va pour un duel à mort! grinça le lieutenant Trouillefou.

— C'est bien! dit Olivier. A demain donc, Messieurs, à six heures du matin, dans le bois de la Chavaudière, au carrefour des Trois-Louvards.

— J'y serai! répondit Trouillefou.

— Nous y serons! dirent tous les officiers d'une même voix.

Olivier souleva son bonnet de police et sortit du café Cambronne.

Je le suivis ,et l'abordant d'un air joyeux, les mains tendues :

— Bravo, mon cher ami! Te voilà donc revenu à la raison! Va, va, le Dieu des armées te protégera et pardonnera!...

— Attendez, pour me rendre votre amitié, me répondit-il froidement, que vous m'ayez vu sur le terrain. A demain, mon cher camarade!

— A demain! répétai-je en rengainant ma poignée de main.

Et je rentrai au café, qui était littéralement en révolution; tout le monde parlait à la fois, avec une animation saisissante; on épiloguait à perte de vue sur l'incident de la soirée, et, je dois le dire, on était unanime à approuver le lieutenant Fontaine; la sympathie de ses camarades lui était rendue; la détente était sensible, et, malgré la perspective funèbre du lendemain, chacun respirait plus à l'aise.

— Ça ne sera pas encore ma dernière pipe! disait en s'efforçant de rire le lieutenant Trouillefou, qui vomissait bouffées sur bouffées.

Mais personne ne souriait plus aux saillies du barricadier.

Le lendemain matin, à cinq heures et demie, tous les officiers du 21e étaient déjà réunis au carrefour des Trois-Louvards.

A six heures moins quelques minutes, Trouillefou se présenta, affectant une désinvolture goguenarde.

Un instant après, Olivier arriva d'un pas grave, et salua en disant d'une voix ferme :

— Je vous remercie, Messieurs.

Le colonel était là naturellement; il avait apporté les armes, une paire de superbes pistolets dont Mgr le duc de Nemours lui avait fait présent au camp de Plélan.

Une seule arme fut chargée par le colonel, devant nous qui formions silencieusement autour de lui une haie vivante; puis les rangs s'ouvrirent, et le colonel s'approcha d'Olivier en disant :

— Lieutenant Fontaine, vous êtes l'insulté : choisissez.

Olivier prit un des pistolets, sans hésitation, sans précipitation, et l'autre fut remis au lieutenant Trouillefou.

Les adversaires furent placés en face l'un de l'autre, à cinq pas que compta le commandant Marbotin; puis les officiers se groupèrent, muets, anxieux, à droite et à gauche des combattants; alors le colonel leur dit en se découvrant :

— Allez, Messieurs!

Olivier, calme, froid, sévère, ne fit pas un geste, pas un muscle de sa figure presque féminine ne remua; le lieutenant Trouillefou abaissa son arme, et nous pûmes remarquer que son bras tremblait.

Il pressa la détente, le chien s'abattit, l'amorce seule fit feu.

Oh! alors, si vous aviez vu ce héros de Juillet, blême, hagard, titubant, vous auriez eu pitié de lui! Quelle victoire pour Olivier, le soldat chrétien, qui allait pouvoir pardonner l'outrage en brave!

Le lieutenant Fontaine, toujours calme et sévère comme un juge,

leva lentement le pistolet à la hauteur du visage de son adversaire.

Un coup de feu retentit : le lieutenant Trouillefou tomba à la renverse, inondé de sang, le crâne effroyablement fracassé.

Un même cri d'horreur partit de cinquante poitrines : on s'élança vers le malheureux officier; mais, avant qu'on fût près de lui, Olivier, se jetant sur le cadavre, et plongeant sa main dans l'épouvantable plaie, couvrait du sang de la victime la joue qui avait subi l'outrage.

Et comme nous le considérions avec une surprise mêlée de terreur :

— Eh bien! Messieurs, dit-il d'une voix mâle et douloureuse, trouvez-vous que l'injure soit suffisamment lavée?

Puis il disparut sous bois, en courant comme un affolé.

Nous ne le revîmes plus.

Le jour même, le lieutenant Fontaine avait quitté Nantes, après avoir envoyé sa démission au colonel.

VI

Vingt ans après, j'étais commandant de chasseurs à pied; mon bataillon fut envoyé en Italie, pour déloger les chemises rouges du patrimoine de Saint-Pierre.

La chose faite, peu de jours après le combat de Mentana, j'eus l'occasion de visiter, en compagnie de l'aimable et savant duc de L..., la fameuse chartreuse de Monte-Sant'Onofrio.

Le supérieur, d'un aspect vénérable et d'une aménité paternelle, nous servait de guide, à travers le monastère, avec une charmante obligeance.

Tandis que nous admirions les prodigieuses sculptures du vieux cloître, un moine vint à passer devant nous; ses traits fins et pâles, macérés et diaphanes, imprégnés de douleur et de suavité, me frappèrent en faisant surgir dans mon esprit un flot de souvenirs poignants.

— Olivier! m'écriai-je en tendant les bras.

Le moine tourna la tête d'un mouvement machinal et fébrile, m'enveloppa d'un regard prompt comme l'éclair, puis s'éloigna d'un pas précipité, en laissant échapper un sourd gémissement.

— *Signor uffiziale*, me dit le supérieur, auriez-vous connu dans le monde, il y a vingt ans, le frère Pancrazio?

— Ce n'est pas son nom, mon père, répondis-je en proie à une inexprimable émotion.

— C'est son nom devant Dieu! La France est sa patrie; il sortit des rangs de votre armée, à la suite d'un acte de désespoir, pour venir ensevelir dans cette Chartreuse sa jeunesse et son repentir.

— Pauvre Olivier! C'était un saint au régiment, mon père.

— C'est un saint! me répondit le vénérable supérieur avec une expression profonde de respect, en regardant s'éloigner le frère Pancrazio.

Oscar de Poli.

REVUE LITTÉRAIRE

VOYAGES ET VARIÉTÉS

Hommes et choses en Perse, par Mme Carla Séréna ; *Quatre années au Congo*, par Charles Jeannest. (G. Charpentier.) — *Obock, Mascate, Bouchire et Bassorah*, par M. Denys de Rivoyre. (E. Plon et Ce.) — *Le Sahara*, par M. Raoul Postel. (Degorce-Cadot.) — *A travers l'Apulie et la Lucanie*, notes de voyage, par M. François Lenormant. (A. Levy, éditeur.) — *Souvenirs personnels*, œuvre posthume d'Auguste Barbier. (E. Dentu.) — *Mes amis et mes livres*, par Mlle Marie Jenna. (Jules Gervais.) — *Elévations poétiques et religieuses*, par la même. (Poussielgue frères.) — *De l'action exercée par les salons sur les lettres françaises*, par Mgr Tolra de Bordas. (Douladouce-Privat, à Toulouse.)

I

Il est des pays dont le nom seul évoque chez nous des idées tristes et de funestes images : ce sont les déserts de feu, les steppes de glace, la Sibérie ou l'Afrique aride ; d'autres, au contraire, éveillent en notre imagination mille tableaux brillants, féeriques. La Perse appartient à cette dernière catégorie. Soit que nous nous reportions à l'antiquité, soit que nous l'envisagions aux temps modernes, nous nous sentons pris du désir de vivre dans ce pays merveilleux et du merveilleux. Comment ne pas revoir ce Xerxès qui fit battre l'Hellespont, et qui, coiffé de la tiare, monta sur son trône d'or, pour assister, superbe et immobile comme une idole, à la victoire de sa flotte ; il est vrai qu'il en descendit bientôt pour fuir, vaincu par le génie de l'Hellade. Comment ne pas songer aussi à Alexandre ! Nous le voyons mettre en fuite, à Issus et à Arbelles, l'innombrable armée de Darius, et, victorieux, entrer dans la tente

où, parmi les richesses et les étoffes lamées de métal précieux, les femmes du vaincu vinrent se prosterner à ses pieds. Quittons-nous l'antiquité, nous ne pouvons nous empêcher de voir l'*Iran* à travers la poésie de ce Sâdi que nos poètes s'acharnent chaque jour, les traîtres, à traduire à leur guise. Et notre esprit se promène dans des jardins où les roses se mêlent aux cyprès, qui en rehaussent l'harmonieux éclat; nous écoutons le chant du rossignol; nous foulons les pavés de mosaïque verte, blanche et couleur de turquoise, coupés par des bassins élégants, rafraîchissant l'air d'eaux jaillissantes; nous nous étendons sur les riches tapis aux tons crus et cependant si habilement disposés et rompus, qu'ils n'offrent aux yeux que repos et harmonie; nous revêtons le *khalat* de cachemire brodé de perles et nous nous laissons aller, en prenant les *sherbets* et en fumant le *khalian*, à une espèce de rêverie, qui ne nous empêche pas de regarder voler les tourterelles dans l'azur foncé du ciel, et de voir les minarets et les tours blanches s'y profiler éblouissants et délicats.

Cette féerie, ce ciel foncé, ces roses, ces fontaines, ces jets d'eau, ces palais remplis de tapis précieux, tout cela donne bien encore un des aspects de la Perse de *Nasser-Eddin*, mais ce n'est pas le seul. Il est bon de corriger les fantaisies de notre imagination, portée à nous représenter cette contrée uniquement comme un pays des *Mille et une nuits*, en lisant les voyageurs qui ont vu l'envers du décor, le revers de la médaille, et sondé les misères que cachent les représentations de cette vie orientale. C'est ce qu'a fait Mme Carla Séréna, dont le livre, *Hommes et choses en Perse*, ne manque ni de sens critique, ni de cette simplicité, qui est un des plus sûrs garants de l'exactitude de l'écrivain; qualités que nous exigeons absolument aujourd'hui des voyageurs et... même des voyageuses.

Mme Carla Séréna (qui est Italienne comme M. Savorgan di Brazza, et même un peu plus, témoin sa dédicace) n'est pas une inconnue pour les lecteurs de la *Revue du Monde catholique*. Ils connaissent déjà une partie des impressions qu'elles a remportées de son unique voyage en Perse, impressions publiées par Dreyfous, sous ce titre : *Une Européenne en Perse*. La différence entre le premier volume et celui qui nous occupe aujourd'hui, c'est que l'un traitait uniquement de ses impressions de femme, et que l'autre est destiné à nous éclairer sur la vie sociale et politique des Persans.

La cour de Nasser-Eddin; les secrets de son *biroun* ou habitation personnelle, ceux de l'*enderoun* ou gynécée des princesses; les réceptions, le bain, les toilettes compliquées des femmes; la grandeur rapide et la décadence, toujours mortelle, des vizirs; la vie plus que précaire des princes de sang; les conspirations religieuses et politiques; les spectacles, avec leur double caractère de défilé pompeux et de fête religieuse, ont fourni à l'auteur l'occasion de nous faire pénétrer assez loin dans l'esprit des Persans. Nous rendons à peu près compte des habitudes de ce peuple dont la décadence est indéniable, et qui paraît destiné à devenir la proie du monstre Moscovite; à moins que les Anglais, par un ressaut de leur politique, féroce mais habile, ne parviennent à mettre main-mise sur ce beau pays, qui serait riche si la race qui l'occupait était moins abâtardie. Peut-être, cependant, aurions-nous désiré un peu plus d'anecdotes sur le caractère proprement dit des Persans; mais il paraît difficile de démêler, sous leur politesse, leur pensée vraie. Ajoutons que l'on n'aurait pu demander à l'auteur plus de tact pour nous raconter les mœurs de l'Iran, sans blesser la morale, que ces mœurs ne comportent pas toujours, au degré européen du moins.

Voici un tableau de Téhéran, qui a un véritable cachet de vérité; car il tient compte aussi bien de la réalité des choses que de la poésie intime qu'elles dégagent.

« Le paysage autour de Téhéran est grandiose. La chaîne l'Elbrouz, avec ses pics dentelés, dominés par la cime neigeuse du Démavend, forme un cadre magnifique à la ville, qui s'étend sur un rayon assez vaste. Une partie se compose de bazars, à galeries voûtées et spacieuses, à côté de caravansérails, de places avec réservoirs d'eau, de quelques jardins; l'autre, de longues rues, d'avenues bordées d'arbres et de ruelles étroites, formées par un labyrinthe de murailles qui se ressemblent toutes...

« Vue à vol d'oiseau, du toit d'une des maisons les plus élevées, la ville présente un amas de coupoles, d'une teinte terreuse, des rangées de toits plats, de même couleur, et des murs uniformes, mélange de boue séchée et de paille hachée. Dans les anciens quartiers, les maisons sont sans aucune ornementation. La monotonie de leur nuance terne n'est rompue que par les portes d'entrée, garnies de ferrailles. Les murs des plus belles sont blanchis à la chaux ou peints en bleu avec des dessins plâtrés de blanc... L'entrée des maisons a quelque chose de mystérieux... Du seuil rien ne se voit;

car ce serait heurter toutes les idées de bienséance. Ce n'est qu'après avoir traversé un ou plusieurs corridors qu'on arrive à l'habitation située dans une cour plantée d'arbres, au milieu de laquelle est souvent un bassin entouré d'un parterre de fleurs, et dont la vue charme au premier coup d'œil. »

Le bazar fournit à Mme Carla Séréna l'occasion de nous tracer un tableau très exact, très mouvementé de ce fouillis de gens et de bêtes, d'objets divers, de ces avenues bordées de boutiques basses où l'on vient pour vendre, acheter, se disputer, faire des cancans; et qui est la seule animation de la ville. Nous retrouvons dans ce tableau l'Orient que les artistes se plaisent à nous peindre, et qu'ils font si lumineux. Les rôtisseurs, les marchands de riz, de thé, de fruits, apportent leurs marchandises; le barbier va rasant en plein air son client qui, tenant un petit miroir en main, se regarde gravement pour voir si la besogne avance. Des cortèges se succèdent; les cavaliers écrasent le piéton avec flegme, les ferrachs bâtonnent les curieux; puis ce sont les derviches qui groupent le peuple autour d'eux.

Car il n'y a pas que dans les *Mille et une nuits* qu'on rencontre des derviches; mais ce ne sont pas tous les types de sagesse et de vertu que nous présentent ces contes, non à dormir debout mais à rester éveillés et bien éveillés.

« Les derviches sont des types très originaux. Ils ne se ressemblent ni par la physionomie, ni par le teint, ni par le costume. Ici, c'est un Persan; là, c'est un Indien; plus loin, un Arabe. L'un porte des pantalons blancs et une tunique de la même couleur. De longs cheveux bouclés d'un noir de jais, une barbe magnifique, font ressortir l'éclat de ses yeux et encadrent son teint pâle et mat. Un autre, cachant les lambeaux de ses vêtements sous une peau de mouton portée en guise de manteau, ne tient qu'à faire preuve de savoir et d'esprit. Son langage est persuasif, son front large; ses yeux expressifs et grandement ouverts, ses cheveux gris en désordre, sa barbe inculte, lui donnent un air effrayant, presque sauvage. »

Ces derviches prêchent et mendient. Ce sont des espèces de religieux, mais avec toutes les latitudes que donne la religion musulmane. Au fond, ce sont de purs excentriques et souvent des fainéants. Ils semblent tenir du lazarone, improvisateurs et amis de la vie libre. Le peu de soin de leur costume n'est qu'un effet théâtrale de plus.

Ne quittons pas le bazar sans parler d'un des amusements favoris du shah, amusement qui satisfait, à la fois, le besoin qu'ont les princes, même les plus despotiques, de se faire un peu de popularité, et celui qui possède encore, à un plus haut degré, certains d'entre eux d'arrondir leurs revenus. Il est vrai qu'il n'y a pas que les princes que la déesse Avarice et sa sœur Rapacité touchent ainsi de leurs ailes de chauve-souris, et que, dans des pays plus démocratiques, il se rencontre aussi des personnages qui ne haïssent point d'acheter de nouvelles forêts ou de nouveaux immeubles se servant des moyens analogues à ceux qu'emploie l'*Ombre de Dieu*. Ce nom ronflant est, par parenthèse, celui que s'est octroyé le shah à son avènement. Voici ce moyen. Un beau jour Nazzer-Eddin, accompagné de courtisans choisis, se rend au bazar, avise la boutique d'un marchand, principalement un de ces marchands d'objets de pacotille que l'Europe fabrique pour l'exportation et dont les Orientaux sont très affamés, et dit au bonhomme : Veux-tu de moi pour associé aujourd'hui? Le marchand répond par un salamalec d'autant plus profond qu'il sait qu'il bénéficiera du caprice de son maître. Alors commencent les enchères. C'est à qui des courtisans payera le plus cher l'objet le plus dénué de valeur, jusqu'à ce que le shah, fatigué ou content de ce qu'il a extorqué ainsi, fasse faire le compte de la vente, et, laissant au marchand la moitié de ce prix, empoche l'autre moitié qui ira se perdre dans son trésor. Le lion de la fable prenait tout; le monarque persan fait donc preuve d'une grande magnanimité. Cette façon de jouer le rôle du kalife *Aroun al Raschid* est amusante et mérite d'être rapportée. C'est égal, nous préférons les *Mille et une nuits*.

Le livre de Mme Carla Séréna ne nous rapporte malheureusement pas que des anecdotes de ce genre. Les bastonnades, les mutilations, les nez coupés, les yeux arrachés pullulent. C'est à ces douceurs que sont exposés les Persans de bas rang pour la moindre fraude; ceux du plus haut rang, au moindre soupçon du shah, sont aveuglés ou tués. L'auteur s'indigne même de la façon dont les représentants européens supportent ces supplices. Son cœur de femme et sa pitié d'Européenne s'émeuvent. Elle a raison; mais les représentants des gouvernements ne peuvent pas tout; et leur rôle, surtout en Orient, n'est pas toujours facile. Il ne faut pas oublier qu'on n'a qu'à gratter le Persan pour retrouver le musulman, le *Schüte*. Les spectacles, les fêtes, tout a un caractère religieux. Le

fanatisme pour être à l'état latent n'en existe pas moins. Enfin la politique ne se fait malheureusement pas avec du sentiment.

L'auteur *d'Hommes et choses en Perse* ne pouvait manquer de rencontrer dans l'Iran nos missionnaires et nos religieuses. Elle aurait pu en parler plus abondamment, mais non avec plus de respect. Notre influence en Orient leur est due, et si elle s'évanouit présentement, c'est que nos gouvernants, parmi tant de choses intelligentes qui leur vaudront une gloire immortelle, ont trouvé opportun, principalement à la veille d'entreprendre des expéditions lointaines, de se priver de l'appui de ces pionniers qui avaient le crime d'être chrétiens. Mme Carla Séréna, comme tous les voyageurs de bonne foi, à quelque parti qu'ils appartiennent, leur rend la justice qui leur est due, et constate une fois de plus le dévouement des missionnaires et des sœurs de Saint-Vincent de Paul.

« Outre l'instruction qu'elles donnent aux enfants, elles soignent les malades qui viennent les consulter et leur distribuent gratuitement des remèdes. Dans ce pays, où la médecine est si étrangement pratiquée, les sœurs passent pour d'habiles médecins; elles sont parfois chirurgiens-dentistes. Leur nombre étant très limité, la besogne ne manque pas à ces braves religieuses, infatigables dans leur zèle à faire le bien ».

II

M. Jeannest revient du Gongo qu'il a habité pendant quatre années et où il a vécu dans la situation difficile faite à tout Européen qui essaye de faire fortune parmi une population de noirs avides, fainéants, superstitieux, voleurs, traîtres, et assassins dès qu'ils le peuvent sans danger pour eux. A l'heure où M. Savorgan de Brazza cherche à établir au Congo une sorte de protectorat français, qui bénéficiera peut-être à ceux de nos compatriotes qui s'établissent sur les bords de ce large fleuve africain, il est intéressant de connaître le sol, les productions et les conditions d'existence du colon sur cette côte barbare et dangereuse.

Car il semble que la mer, d'un côté comme le désert, de l'autre, veuille garder cette Afrique de la civilisation européenne. Presque partout on ne peut arriver au rivage sans passer la barre. Le tableau de ce passage est émouvant, et l'on comprend que M. Jeannest, si brave qu'il soit, ait été légèrement émotionné.

« Nous embarquons; tout marche bien d'abord; assis à l'arrière,

nous écoutons les rameurs qui chantent en cadence, sur un ton plaintif et monotone. Tout à coup les chants cessent, le patron nous fait passer à l'avant, la pirogue entre dans la barre, les noirs ne pagaient plus. Le barreur, tenant des deux mains un long aviron de queue, qui lui sert de gouvernail, regarde la lame qui accourt du large. Au milieu du silence, on entend le bruit des vagues qui se brisent sur la grève. Bientôt une énorme montagne d'eau nous gagne, soulève l'embarcation de l'arrière et nous emporte vers la terre avec une rapidité vertigineuse; elle brise enfin sous la quille. En ce moment le patron qui, raidi sur le gouvernail, fait tous ses efforts pour maintenir la pirogue perpendiculaire à la lame, s'écrie : *N'dolo N'dolo Cabyndinhas*. (C'est le nom des noirs naturels.) Les noirs pagaient avec fureur en s'excitant de la voix. Une seconde vague, la plus dangereuse, roule vers nous en grondant; elle nous entraîne à son tour; une troisième enfin nous jette sur la plage.

C'est à Banane, espèce de village composé de factoreries établies à l'embouchure du Congo, à la pointe dite de Banane ou pointe française (car c'est un Français qui établit le premier une factorerie sur ces bords africains), que M. Jeannest a vécu d'abord. C'est là qu'il a eu pour occupation de vendre des fusils et de la poudre aux indigènes pour obtenir, en échange, des dents d'éléphant, de l'orseille, du césame, de l'arachide. Le récit de ces ventes fournit à M. Jeannest des pages nombreuses, intéressantes et compliquées. Le nègre est soupçonneux, soupçonneux comme un enfant et comme un enfant battu encore, intelligent aussi à leur façon, et ne voit qu'une chose, c'est refaire le maître l'ennemi le blanc.

Pauvre nègre, dira-t-on? Horrible nègre peut-on répondre aussitôt, en voyant à quelles atrocités il peut se porter par superstition, par colère. Comme tous les gens qui ont vécu parmi eux, M. Jeannest ne se laisse pas aller à des théories humanitaires toujours faciles à faire dans le silence du cabinet; il ne rêve pas une vaste réconciliation du blanc et du noir, égaux, et pourvus de l'instruction laïque obligatoire et de vêtements de la *Belle-Jardinière*. La civilisation ne s'opère que rarement par la fusion de deux races, et quand elle s'opère ainsi, c'est que les deux races sont presque douées des mêmes qualités. Entre la race blanche et la race noire, un jour, il y aura lutte; cette lutte se terminera certainement par la disparition de l'une des deux races; et ce sera la noire. Cette disparition ne sera pas entière pendant longtemps; mais il faut bien

que l'élément bas et grossier cède à l'élément intelligent. C'est le but du monde.

M. Jeannest explique aussi assez pratiquement les raisons qui font que le noir ne se laisse pas gagner par la civilisation européenne. Il perdrait le monopole des commerces qu'il fait dans l'intérieur de l'Afrique; et il est tellement accoutumé aux fatigues des voyages qu'il entreprend pour rapporter l'ivoire qui se trouve assez loin dans les terres, qu'il ne rêve pas de les voir diminuées. Sans compter que sa cervelle, surtout dans ces contrées farouches, n'est pas faite pour accepter nos idées de blanc.

Que deviendra le Congo? Après avoir lu ce livre, nous ne sommes pas beaucoup plus avancés qu'auparavant. Il va y avoir un effort, une installation de Français, un certain développement commercial; mais tout dépend de la patience et des sacrifices des gouvernements. En France surtout ils ont peu l'habitude de montrer de la persévérance, et sont surtout pressés d'organiser administrativement les colonies, au lieu d'y développer la liberté individuelle qui seule peut les rendre florissantes. N'importe, le livre de M. Jeannest, livre sans prétention, est utile à lire; ce qu'il n'explique pas nous sera bientôt bientôt expliqué par M. Savorgan di Brazza; et si celui-ci se trompe et nous trompe, nous aurons un point de repère pour ramener ses observations à la réalité.

III

M. Denis de Rivoyre est un voyageur qui s'occupe aussi d'explorer l'Afrique, mais du côté où l'Afrique tient à l'Asie. Il a publié un intéressant voyage en Abyssinie, en 1871 ou 1872; c'est maintenant à Obock, Mascate, Bouchire et Bassorah qu'il nous conduit avec lui.

Parlons d'abord d'Obock, terre française. C'est une petite baie située à la hauteur du détroit de Bad-El-Mandeb, au sortir de la mer Rouge. Le territoire qui l'enserre et qui a environ 25 lieues carrées, a été acquis sous l'empire, en 1862, dans le but d'établir un port, un entrepôt pour nos charbons, une station maritime, et surtout pour le dispenser d'aller mouiller et faire du feu et de l'eau à Aden, que les Anglais possèdent en face sur la côte asiatique. La baie d'Obock présente toutes les qualités nécessaires pour assurer un bon mouillage même aux vaisseaux de haut bord; il y a de l'eau potable qui manque à Aden ; et le pays est une sorte d'oasis mari-

time, fait assez rare sur ces côtes arides et malsaines. Voici, du reste, comment le voyageur nous donne un premier crayon de ce coin de pays.

« A terre, le regard, qui perd vite, sur ces bords, toute habitude de la verdure et des ombrages, est charmé par l'aspect touffu de cette oasis. Les larges profils noirs de l'ombre des arbres sur ce sol éclairé ailleurs des tons éclatants du soleil produisent un effet attrayant... Çà et là des fouillis de lianes, des euphorbes, des ricins et autres arbustes. Des sentiers naturels serpentent au travers; de petites clairières les séparent. On se croirait dans un parc, un parc sans pelouses, il est vrai. »

Mettons à part l'enthousiasme français et d'un Français qui a juré de faire d'Obock quelque chose, et avouons qu'il serait bon, puisque l'on a trouvé utile d'acheter Obock, d'en tirer quelque chose d'utile. C'est sur la route de notre colonie de l'Indo-Chine; et les Anglais, nos maîtres en fait de colonisation, — hélas! nous avons été les leurs, — nous ont prouvé que c'est en établissant de bonnes étapes qu'on prépare les conquêtes lointaines.

D'Obock à Mascate, il n'y a qu'à longer l'Arabie, en suivant le golfe d'Aden, et remonter un peu vers le golfe Persique.

« Mascate est la capitale du royaume d'Oman. Les Portugais s'y établirent avec Vasco de Gama, et possédèrent ce port jusqu'en 1648, époque où un soulèvement d'indigènes les en chassa... Pour le navigateur qui, de la pleine mer, aborde ce mouillage, le coup d'œil est saisissant. Une ceinture de hautes montagnes brûlées du soleil s'arrondissent comme une vaste arène dont la mer ferme l'entrée et dont, en face, la ville occupe le fond. La vague en baigne le pied, l'azur du ciel se confond avec leurs festons de pierres; à droite et à gauche, des forts aux trois quarts démantelés. »

Et là-dessus ajoutez le soleil d'Orient, un port animé, des vapeurs anglais, des bateaux indigènes, le palais du Sultan, que nous appelons l'iman de Mascate, avec son pavillon éclatant de pourpre; sur le rivage, des amas de fruits, melons, pastèques, mangues, raisins, limons, qu'offrent des noirs dont le corps brille comme un bronze noir, un de ces bronzes du ton qu'on affectionnait au dix-huitième siècle. C'est un tableau éclatant de mouvement, et qui prend tellement les yeux par la couleur, qu'on ne pense pas à voir la misère et les ruines que la poudre d'or du soleil cache pour un moment.

C'est aussi la misère et la ruine que M. Denis de Rivoyre trouve

à Bassorah, le Bassorah des *Mille et une nuits* et du légendaire *Haroun al Raschid*, qui compta huit cent mille habitants, et qui faisait un commerce si considérable que les marchands habitaient des palais. La ville déjà bien déchue possédait encore quatre-vingt mille habitants en 1832, mais une peste due à l'effondrement des canaux en enleva les trois quarts. Maintenant c'est un amas de ruines dont les débris servent à construire de mauvaises maisons; le pays est à la fois aride et inondé, aride l'été, inondé l'hiver, marécageux ensuite, jusqu'à ce que le soleil ait pompé l'eau de l'inondation : de là des fièvres. C'est le cas de citer le proverbe oriental : *Où le Turc pose le pied l'herbe cesse de pousser*. C'est le Turc, en effet, dont la négligence, l'incurie, ont produit cet état de choses.

Il existe à Bassorah une petite colonie de chrétiens indigènes, qui est établie à demeure. A Bagdad, se trouvent des Carmes; des Dominicains, à Mossoul. M. Denis de Rivoyre, qui les a visités et qui a pu voir l'excellence de leurs efforts, nous en parle ainsi, avec une chaleur toute française, toute chrétienne.

« Nous ignorons, en effet, trop généralement que dans ces contrées reculées il n'a jamais cessé d'exister un noyau de chrétiens, Chaldéens d'origine, qui, de tout temps, ont fait une clientèle spéciale à la France, et se considèrent en partie comme ses enfants. Protectrice officielle de toutes les chrétientés d'Orient, la France voit se tourner vers elle les yeux de tous ces chrétiens dans les jours de malheur et d'épreuve; c'est elle qu'ils invoquent lorsqu'il s'agit de protester contre la violence ou de revendiquer leur droit. »

Il ajoute encore ceci, qui devrait donner à réfléchir à nos gouvernants.

« Il n'y a pas à discuter, c'est à la présence et aux enseignements des communautés religieuses qui, en portant au loin la parole de Dieu, y portent en même temps le culte et l'amour de la France, qu'est due notre influence là-bas. Ah! c'est à l'étranger surtout qu'on apprend à aimer son pays; et sous la robe du missionnaire, qui l'a quitté peut-être sans retour, bat *non moins le cœur d'un patriote que celui d'un apôtre*. Partout où il m'a été donné d'en rencontrer, je les ai vus ardents à prêcher, avec les vérités de la religion, le respect du nom de la France, les grands faits de son histoire, les espérances de son avenir. Rendons-leur donc, à ces prêtres vénérables et courageux, le tribut qui leur est dû. *Ils méritent bien de la patrie française.* »

Nous ne pouvons mieux recommander le livre de M. de Rivoyre qu'en finissant sur ce juste témoignage rendu au dévouement et au patriotisme chrétien de nos missionnaires.

IV

Voici un livre de vulgarisation court et ne donnant pas d'idées fausses, phénomène très rare surtout dans ces sortes de bibliothèques souvent préparées à la hâte pour suivre l'engouement d'un public spécial, avide de science, mais prompt à la rejeter lorsqu'elle lui est présentée d'une façon peu aimable. Nous aurons beau faire, nous autres Français, nous ne supporterons jamais la science rébarbative, hérissée de termes inconnus et souvent incongrus; il faut qu'on nous dore la pilule, ou du moins qu'on nous la présente telle qu'elle, sans noms barbares et sans grosse caisse.

Dès l'abord nous trouvons une description très nette du désert, qu'on se représente comme une surface sablonneuse unie. Il est vrai que pour cela il ne faut pas connaître cette côte de dunes qui s'étend de Dunkerque aux confins de la Hollande, désert maritime où poussent des herbes et des fleurs éphémères, mais aux racines résistantes.

« C'est une vaste surface grisâtre, semblable à une mer lointaine sans aucune apparence de sable, et, sur cette plaine grise, des taches noires allongées qui sont des oasis. Loin d'être aride, ce Sahara est couvert d'une multitude de plantes, et les parties nues ne sont que l'exception; mais c'est une végétation étrange qui ne se rapproche ni par la forme, ni par la couleur de nos buissons européens. Dans ce sol de marne et de gypse, sous le soleil qui les calcine, sous le vent qui les secoue, croissent des broussailles tortues ou souffreteuses qui ne peuvent se décider à mourir, et dont l'aspect dénonce une lutte constante contre le climat meurtrier. Mais si le terrain s'humecte au voisinage d'une nappe souterraine, ces arbustes régénérés s'élèvent et se multiplient; le tamarin et l'olivier sauvage forment les massifs les plus pittoresques; et au-dessus d'eux le pistachier, le térébinthe, ce géant du Sahara, les protège et les domine sous sa verdure éternelle. »

A côté des descriptions géographiques, l'avenir du Sahara est traité d'une façon très nette, par M. Raoul Postel, qui, départageant les diverses opinions en deux groupes, l'un, qui croit à la

possibilité pour la France de faire reculer les Arabes nomades et d'établir, au moyen de sondages et de puits artésiens, autour duquel se feront immédiatement des oasis, des stations, et plus tard une voie ferrée qui mettra le Sénégal en communication avec l'Algérie ; l'autre, qui compte le général Faidherbe parmi ses adhérents, et qui prétend qu'il n'y a pas à lutter contre le désert, que déjà les caravanes y diminuent et que les villes établies déjà marchent à leur ruine. L'avenir seul nous dira quelle est l'opinion qui doit prévaloir. Le problème est un de ceux qui embarrassent les plus perspicaces et se résout peut-être en ce dilemme : Le globe où nous vivons est-il destiné à être toujours peuplé, et l'homme ne doit-il pas en faire un désert rien qu'à force de l'habiter? Les Arabes disent flegmatiquement devant de tels problèmes : *Allah est grand;* nous dirons, nous, que l'avenir est à Dieu, qui seul peut faire renaître ce qui se meurt et faire tomber en poudre ce qui prospère.

Le petit volume de M. Raoul Postel se termine par quelques traductions de poésies arabes. Ces poésies de marabouts ont un grand caractère de fierté sauvage, témoin ce fragment :

« Le soleil est le foyer où je me chauffe; le clair de lune est mon flambeau; les herbes de la terre sont mes richesses...

« Je me couche où me surprend la nuit; ma maison ne peut pas crouler, et je suis à l'abri des caprices du sultan. Les sultans ont les caprices des enfants et les griffes du lion. Défiez-vous-en.

« Je suis l'oiseau aux traces passagères : il ne porte avec lui aucune provision, il n'ensemencera pas, il ne récolte pas. Dieu pourvoit à sa substance. »

V

Voici un ouvrage qui ne saurait être rangé dans le genre léger. Ce n'est pas dire que nous l'ayons trouvé lourd, ni ennuyeux; il est, au contraire, intéressant par le nombre et le ton des détails, les aperçus historiques qui viennent donner de la vie aux ruines et aux monuments, qui sont minutieusement examinés; et nous ne doutons pas que le public spécial d'érudits, d'historiens, de politiques, de numismates et d'archéologues auquel il s'adresse, n'y fasse de précieuses découvertes. Les artistes eux-mêmes le liront avec fruit et plaisir. C'est un de ces livres de fond qu'on a besoin d'étudier lentement, parce qu'ils sont remplis de faits présentés, en dépit du titre, sous une forme un peu sévère; mais auxquels on a souvent

recours pour élucider un point historique et chercher un argument archéologique.

L'Apulie et la Lucanie sont presque des pays inconnus, car ils sont situés tout à fait en dehors des routes que suivent les touristes qui parcourent ou même visitent plus à fond l'Italie. Les communications, du reste, n'y sont pas faciles; les villages sont des masures, la saleté est toute méridionale, la paresse est italienne; et les compagnons de saint Antoine vivent dans une douce promiscuité avec les habitants, témoin ce tableau enchanteur de Termoli, où Paul-Louis Courier faillit être assassiné. (C'est encore un des agréments de cette chère Italie, le brigandage.)

« C'est un dédale de petites ruelles au milieu de maisons croulantes... Un fumier gluant et infect, que le soleil ne parvient pas à sécher, y couvre d'une couche épaisse le pavé plein de trous et de fondrières. Dans cette fange grouillent pêle-mêle des enfants déguenillés et demi-nus et un peuple de cochons noirs, beaucoup plus nombreux que les habitants. Ici, sur le bas d'une porte, une femme est assise avec une énorme truie couchée à ses pieds; la bête sommeille voluptueusement, le ventre au soleil, le dos dans les ordures, la tête reposant sur les genoux de sa maîtresse, comme celle d'un chien favori. Sur la terre battue, un enfant, vêtu d'une simple chemise, et un jeune goret sont couchés et dorment ensemble en se tenant embrassés. »

La plupart des villes traversées par M. Lenormant lui offrent quelques-uns de ces caractères repoussants; mais peu importe au savant archéologue! Ce qu'il voit, c'est qu'il fouille un terrain neuf; et à chaque vestige antique, à chaque reste des constructions du moyen âge qu'il trouve sur sa route, il s'arrête, sans enthousiasme artistique, mais avec cette joie calme du véritable savant qui s'épanche en lentes investigations. C'est un tombeau, un pilier sur lequel il croit trouver des inscriptions dont l'explication ingénieuse et probable — avouons-le — le plonge dans un ravissement tranquille. Les Grecs byzantins ont marqué ici leur passage; ce sont eux qui ont doué ces basiliques de portes de bronze d'un caractère particulier, où les personnages, gravés en creux sertis d'argent, montrent des visages et des mains d'argent gravés. Voici des constructions normandes, romanes et gothiques, mais d'un roman et d'un gothique particulier. Plus loin, c'est Lucera, Lucera, séjour favori de Frédéric II; c'est lui-même qui fit édifier, impérial architecte,

cette route; c'est de lui cette inscription latine à tournure épigrammatique ; c'est là encore qu'il avait installé son camp de Sarrasins, car les Sarrasins ont aussi occupé cette bienheureuse contrée. Que de richesses à dépouiller ; que d'énigmes à débrouiller, quels trésors à rapporter pour de belles discussions savantes, qui n'en finiront plus.

En suivant l'auteur du *Voyage à travers l'Apulie et la Lucanie*, nous trouvons Venosa, la Venusia antique. C'est là que naquit Horace ; c'est là aussi que les Normands, sous la conduite d'Humphroy, après leur coup de main sur Melfi, portèrent le premier coup à la domination byzantine et défirent le catapan Michel Dokéanos. Le récit des préliminaires de la bataille mérite d'être rapporté. Un parlementaire grec se présente et somme les envahisseurs étrangers d'avoir à évacuer le pays. Un des capitaines d'Humphroy s'irrite de la harangue bien tournée de ceux qui vont être vaincus; il s'appelle Hugon Toutebonne et répond au phraseur : « Va dire à celui qui t'envoie ce qu'est la vigueur des bras de ceux dont il va affronter les coups. » Et ce disant, d'un coup de poing et sans mettre son gantelet de fer, il assomme le cheval du parlementaire. C'est sauvage, mais cette réplique de la force, au moment d'engager une lutte de force, a une beauté barbare bien caractéristique.

Parfois, cependant, M. Lenormant, quitte le terrain du passé pour s'occuper de l'avenir de ce pays napolitain, où le brigandage cesse un peu, dit-on, mais que les *latifundia* dévorent toujours; et, en bon économiste, il nous met à nu la plaie du pays; une grande propriété se désintéressant de ses terres; des paysans absolument misérables parce qu'ils ne peuvent cultiver un sol qui rapporterait deux fois plus en céréales qu'en herbages. C'est là, dit-il, la véritable *Italia irredenta*.

Et cependant on ne saurait accuser M. Lenormant d'être italophobe, il ne l'est même pas assez. Peut-être cela vient-il de ce qu'il voit, à travers l'Italie moderne, l'Italie antique. Il a tort. C'est avec une certaine mauvaise humeur que l'on voit l'abondance de ses remerciements pour ces chers Italiens qui ne rêvent que de nous payer nos services, en aidant à nous démembrer. Etre savant est bon et même utile; mais il ne faut pas que la science pousse la candeur jusqu'à la duperie. Va-t-elle faire pour l'Italie ce qu'elle a fait pour l'Allemagne!

VI

Il n'est pas encore très facile de porter un jugement net sur M. Auguste Barbier. Cet homme a eu, en effet, la destinée la plus singulière. Débuter par un coup de foudre, être baptisé homme de génie, et ne jamais retrouver une pareille inspiration est à la fois une chance et une disgrâce que peu d'écrivains ont connues. Les *Iambes*, la *Curée*, principalement, publiée par hasard, ont eu un succès universel. L'indignation qui a fait ces vers fut assez forte pour secouer tout le monde et rencontrer un écho dans tous les partis, même parmi ceux qui n'admettaient pas la beauté de cette liberté, qui n'est pas une comtesse, mais bien une virago. Et cependant, en dehors des *Iambes*, il y a beaucoup de beaux vers et de pensées fortes dans l'œuvre du poète. Seulement l'indignation n'y était plus, l'inspiration s'éteignit bientôt tout à fait, et on s'étonna de voir quel bourgeois couvait sous le poète et l'artiste.

Oui, le bourgeois, et quel bourgeois encore ! le bourgeois garde national qui a un fusil pour défendre la Constitution et les immortels principes de 89, et surtout pour les attaquer. Beaucoup de gens pourtant lisaient encore les œuvres de l'auteur des *Iambes*, sans démêler ce caractère de voltigeur de 1830 et de 1848. Ils ne pourront plus s'illusionner, après avoir lu les *Souvenirs personnels et silhouettes contemporaines* que viennent de publier, MM. Lacaussade et Grenier, exécuteurs testamentaires de l'académicien.

Toute la première partie de cette façon de mémoires, découpés en courtes notes, a le cachet le plus vulgaire ! Il y a des détails de famille inutiles, empreints de cette admiration sans cause pour les siens, qui caractérise la plus pédante bourgeoisie. Et aucune délicatesse de phrase, aucun tour ; aucun de ces aimables artifices de forme qui font avaler ces monuments d'outre-tombe élevés par un tranquille orgueil de soi-même à tout ce qui nous a touché de près. *La notice sur ma mère* et le récit des derniers moments d'un oncle aussi vertueux que libre penseur appartiennent à la catégorie des récits qui n'ont d'intérêt pour le public que s'ils émanent d'un véritable homme de génie et encore d'un homme de génie qu'il aime ; car il est loin de les aimer tous. A côté de cela vingt notes politiques sans intérêt. Un commis-voyageur raconte l'attentat de Fieschi avant qu'il ait eu lieu ; le garde national Barbier se demande gravement si *cet homme n'a pas eu quelque confidence de la*

trame qui s'ourdissait! Ce n'est plus Prudhomme, c'est la Palisse. C'est la blanchisseuse de M. Barbier qui l'avertit du coup d'État. Précieux détail. Le récit des événements de 1848 est moins niais parce que les événements sont terribles; mais que d'enfantillages encore! Est-ce un homme, un poète, quelqu'un habitué à juger de haut les choses qui nous raconte ce drame, ou le Jérôme Paturot du coin, bonnetier ou passementier, enguirlandant à sa *dame* les événements auxquels il a assisté, et les assaisonnant de tous les racontars et incidents inutiles. Quant aux anecdotes sur Février 1848, c'est pis. Garde national, garde national encore et toujours; on voit le hausse-col de soie noire et le baudrier blanc, et même le bonnet à poil, joie des caricaturistes.

C'est encore le bourgeois qui reparaît chez M. Barbier dans sa haine contre Balzac, à qui il oppose triomphalement M. de Wailly, tout cela parce que Balzac s'est élevé contre *le Chatterton* de Alfred de Vigny, et a dit, fort sensément, que la fiction était un peu forte; il n'est personne qui, aujourd'hui, ose mettre M. de Wailly, assez oublié, au-dessus de Balzac.

Mais à côté de ces petitesses dues plus à l'éducation encore qu'à des préjugés entretenus par l'étroitesse du milieu académique où M. Barbier ne s'assit pas tout de suite, mais où il vécut debout, à la suite, comme tant de candidats qui finissent par arriver au fauteuil, à l'ancienneté, M. Auguste Barbier a des portraits et des appréciations qui, sans rappeler l'auteur de la *Curée*, ne sont pas indignes du poète à qui nous devons des pièces fortes et d'un certain goût artistique.

Voici un crayon de Berlioz, qui ne manque pas de vérité :

« La figure d'une aigle avec de grands cheveux. Généralement silencieux et pensif, ou d'une gaieté folle allant jusqu'au calembourg. Quelque peu du gamin de Paris, mêlé à une nature agreste et alpestre. C'était une merveilleuse organisation d'artiste. Tout ce qui touchait au grand et au beau l'ébranlait. »

Ce mot sur Victor Hugo : *C'est le plus vaste imagier de la littérature française*, est bon à rapprocher du mot de de Stendhal : *C'est un écrivain exagéré de sang-froid.* M. Barbier n'est pas tendre, du reste, pour les prétentions nobiliaires du démocrate, l'ayant entendu expliquer compendieusement son blason à un dîner. Il pousse l'irrévérence jusqu'à parler du frère du poète et demander pourquoi celui-ci, imitant Marie-Joseph Chénier, qui eut aussi en

main les manuscrits d'André Chénier, n'a rien publié de ce frère compagnon de la grande bataille littéraire qu'il a livrée, et qui n'est pas mort sans laisser de manuscrits.

Cette appréciation de Lamartine est à la fois d'un admirateur et d'un critique :

« La poésie qu'il avait négligée et qualifiée même à un certain moment avec peu de révérence, restera, en somme, le plus beau fleuron de sa couronne. Il a augmenté la sonorité et l'ampleur du vers de Racine et produit, dans le genre lyrique, des odes, des élégies et des fragments de poèmes vraiment admirables. Sa prose, quoique large et d'un beau mouvement, me paraît moins à l'abri de l'âge. Il lui manque la propriété des mots et la fermeté du tissu. Comme orateur, il était abondant, imagé, mais sans logique et sans accent. Enfin, comme politique, il n'eut jamais d'idées bien arrêtées et fut *plus entraîné qu'entraînant.* »

Finissons par ce portrait de Lamennais.

« Au physique, un petit homme au teint bilieux, aux membres grêles, au front élevé, aux yeux perçants et à la bouche un peu imprégnée du rire sarcastique de Voltaire. Quant au moral, on peut le résumer ainsi : *Un esprit à outrance et une âme malheureuse.* En religion, en politique, il alla aux extrêmes par logique ou par orgueil, par ces deux mobiles peut-être à la fois, et ce fut son écueil. En somme, un grand écrivain. »

En résumé, ce volume où l'on trouvera quelques renseignements curieux n'ajoutera rien au renom littéraire de M. Auguste Barbier. C'est à se demander si ses exécuteurs testamentaires ont été vraiment ses amis, en publiant tout ce qu'ils ont fait entrer dans ce volume.

VII

Ce n'est pas par la forme, du moins par ce que les modernes appellent ainsi, que se distinguent les poésies de Mlle Marie Jenna, mais bien par le sentiment, une sorte de mélancolie résignée dont le charme prend tout de suite les gens simples qui sont loin d'être des sots, et les lettrés qui, par fatigue des épileptiques de style et des forgerons de rythme, sont revenus à la simplicité, qui est la vérité. On ne trouvera donc pas, dans le volume de vers, intitulé : *Elévations poétiques et religieuses*, de pièces bizarres et retentissantes, remplies de mots rapportés, comme pièces de mo-

saïque; on ne trouvera pas, non plus, de grands cris de colère contre tout ce qui est bon, beau et respectable. C'est fin et distingué. Mais ce qu'il y a de meilleur encore dans ces vers, c'est leur côté personnel, subjectif. Il ne faut pas, du reste, que la femme lorsqu'elle écrit se guinde aux sujets philosophiques, où elle n'excellera jamais; il faut qu'elle se laisse aller à nous donner le meilleur de son cœur, et le plus délicat de son esprit. C'est ainsi que Mme de Sévigné a écrit ses lettres qui sont tant elle-même, et qui ne seront point surpassées.

Sans placer Mlle Marie Jenna à côté de cet inimitable modèle, il suffit, ce semble, qu'on pense à l'aimable marquise en lisant ses vers, pour qu'elle n'ait point trop lieu d'accuser la critique de mauvaise grâce à son égard. Elle n'a certainement rien du mordant, du trait, de l'esprit de la mère de la marquise de Grignan, mais, comme elle, n'ayant point forcé son talent dans la plupart des pièces en vers ou en prose qu'elle a données, elle a écrit avec une grâce qui mérite qu'on s'arrête à ce qu'elle a fait.

C'est par le sentiment de la nature, c'est par sa résignation que l'auteur des *Élévations poétiques et religieuses* a plu à tous ceux qui l'ont lue et qui ont voulu la comprendre. Ce sentiment éclate surtout dans la pièce suivante que nous citons en entier, pour deux raisons : la première, parce qu'il est impossible de rien retrancher au morceau sans le gâter; la seconde, parce que la pièce a dix vers.

TABLEAU DE LA NUIT

Cette heure où tout finit, l'heure où tout doit se taire;
Ces longs arbres voilés, ce monde solitaire,
Ces chants et ces clartés s'éteignant dans la nuit,
Cette échappée au ciel où le regard s'enfuit,
Ce groupe de sapins, ombre parmi les ombres,
Où l'esprit fasciné cherche des rêves sombres;
Ce croissant s'élevant comme un sacré flambeau
Rayon pâle et discret glissant sur un tombeau,
Ce nuage, flocon qu'un vent d'en haut balance,
Ces longs frémissements passant dans le silence.
Mon Dieu, c'est beau.

Avouez que ce petit morceau atteint, dans son genre, une sorte de perfection. Il y a de ces vers qui non seulement font image, mais encore se prolongent en l'esprit, excitant la pensée. *Cette échappée*

du ciel où le regard s'enfuit ouvre bien l'horizon matériel pour chercher l'horizon céleste; quant à ce groupe de sapins, *ombre parmi les ombres*, c'est un vrai coup de pinceau, et l'on sent, *avec les longs frémissements passant dans le silence*, l'émotion d'une âme à qui le fini révèle l'infini, et qui est digne d'y aspirer.

Un autre morceau est pour nous et pour tous ceux capables de s'émouvoir d'un sentiment vrai, simplement exprimé, la pièce maîtresse du volume. C'est une sorte d'élégie intitulée : *La fin d'un rêve*, où une âme mais une âme chrétienne dit bravement adieu au bonheur terrestre. L'espace seul qui nous fait défaut nous empêche de citer la pièce entière; mais les strophes détachées qui suivent n'en altèrent point le caractère général.

C'est fini sans doute... Ensemble à l'Eglise
Peut-être à cette heure ils viennent d'entrer...
Mon Dieu! soutenez ce cœur qui se brise,
Votre pauvre enfant ne veut pas pleurer.

Que fort et soumis mon front se relève...
Songes d'autrefois, pourquoi me troubler?
Il n'avait rien dit, j'avais fait un rêve.
Allons! il est temps de me réveiller.

. . . . . .

Ami, sois heureux; mais quelle autre femme,
Dis, pourra jamais t'aimer comme moi.
N'en savais-tu rien? J'avais dans mon âme
Un si grand trésor; et c'était pour toi.

. . . . . .

Nul autre pourtant ne prendra ta place.
Va, mon âme est veuve; ils n'y pourront rien.
Au fond de ce cœur, si ton nom s'efface,
Dieu seul a le droit de mettre le sien.

. . . . . .

Notre âme longtemps d'une ombre s'enivre
Et puis tout finit dans un long soupir.
Mais sans être heureux... ne peut-on pas vivre?
Sans l'avoir été ne peut-on mourir!

Ce dernier quatrain surtout est digne de prendre place à côté des meilleures inspirations de nos meilleurs poètes. C'est le *Tout dit qu'ils ont aimé* de Lamartine, c'est le « Doute de la nature entière,

mais ne doute pas de l'amour », de Shakespeare; à qui je ne compare certes pas Mlle Marie Jenna. Il lui suffira de penser qu'elle n'a pas été indigne de ces grands esprits, qui n'ont été complets que parce qu'ils ont été de grands cœurs.

La prose de Mlle Marie Jenna, faut-il le dire, nous plaît mieux encore que ses vers, précisément parce que son talent est tout intime, discret et non lyrique. Le volume intitulé : *Mes amis et mes livres*, a plus que de la saveur; il est mélangé de fine critique.

Certes, nous ne sommes pas toujours de l'avis de l'auteur, et nous ne partageons pas toutes ses admirations; mais il n'est pas nécessaire d'être de l'avis de quelqu'un pour pénétrer et comprendre les raisons de ses préférences. Ce qu'il faut à Mlle Marie Jenna ce sont des âmes qui consonnent à la sienne. Il est évident, pour l'observateur, qu'elle ne peut faire autrement que d'aimer Eugénie de Guérin et son frère, et de se laisser prendre à Currier Bell, l'auteur de cette *Jeanne Eyre*, étrange et romanesque, en dépit même de l'excès de protestantisme qui s'y trouve. Son indulgence pour les préciosités de M. Daudet et son ennuyeux *Petit Chose* s'expliquent par les qualités de cœur qu'elle croit entrevoir chez l'auteur; mais tout ceci n'exclut pas le sens critique. Et puisque nous avons parlé de Mme de Sévigné, il est bon de citer quelques fragments des pages qu'elle lui consacre, et qui forment un petit article très piquant et qui n'eût déparé aucun recueil.

« Ce que j'aime en Mme de Sévigné — dit-elle — c'est d'abord ce que tout le monde aime: son style, style si parfaitement naturel qu'il ne saurait vieillir, et pourtant si original, si plein de mots imprévus qu'il faut s'arrêter pour en goûter la saveur... Eh quoi! tant de jolies choses à dire, et toujours, toujours, et sur les sujets sérieux aussi bien que sur les sujets futiles...; ce que j'aime, c'est sa fidélité au malheur, sa tendresse pour ses amis disgraciés. Tout son cœur est là et c'est un noble cœur... Ce que j'aime, c'est sa foi..., etc.

« Ce que je n'aime pas, c'est sa manière de parler de certains maux qui ferait croire qu'elle y est insensible... Elle met parfois de l'esprit où il faudrait mettre du cœur... Ce que je n'aime pas, c'est sa légèreté à parler des désordres de son fils; ce qui fait pleurer tant de mères la fait sourire... Oh! enfin, ce que je n'aime pas, c'est que son affection passionnée pour sa fille prenne si souvent le ton de l'adulation. *Il me semble que la tendresse d'une mère doit ressem-*

bler à celle de Dieu, toujours venir par en haut et non point monter comme une fumée d'encens. »

Nous ne pouvons mieux finir que par cette citation qui prouve surabondamment la finesse d'esprit et la tendresse de cœur de Mlle Marie Jenna. Et comme c'est juste encore. « Oui, Mme de Grignan a bel et bien été gâtée par sa mère. Nous nous la figurons assez comme une belle idole insensible. On connaît le mot cruel de Saint-Simon, qui dit tout simplement : « Mme de Sévigné est morte ; dont on « connaît la tendresse pour sa fille qui ne la méritait guère. » Je sais bien que force écrivains, par tendresse pour Mme de Sévigné, qui a peut-être plus d'adorateurs depuis qu'elle est morte qu'elle n'en a eu de son vivant, ont voulu faire de la fille un décalque de la mère ; mais leur encre n'a fait que blanchir à cette tentative. Le vrai est qu'il n'y a eu qu'une Mme de Sévigné, et que Mme de Grignan lui a eu toutes les obligations ; et que, malgré le vers de la Fontaine :

Sévigné de qui les attraits
Servent aux grâces de modèle,

la belle idole fût tombée dans l'oubli que mérite la beauté sans grand cœur, et la grâce même lorsque la vanité la corrompt. »

IX

L'influence des salons sur les lettres françaises au dix-septième et au dix-huitième siècle est indéniable. Mais s'est-elle prolongée pendant la première moitié de ce siècle ? Oui, ce semble en ce qui concerne les lettrés proprement dits. Le romantisme, cependant, avec ses qualités et ses défauts s'en est bien affranchi ; nous ne parlons pas du naturalisme ! Maintenant ce résultat est-il dû à ce qu'il n'y a plus de salons, ou bien n'y a-t-il plus de salons parce qu'il n'y a plus de littérature : la question n'est pas facile à résoudre.

Qu'il n'y ait plus de salons, c'est malheureusement trop vrai. Doux loisirs des soirées d'autrefois, fins badinages, traits préparés à loisir, décochés avec adresse et goûtés par des gens qui se plaisaient à écouter parce qu'ils savaient pouvoir se faire entendre, délices des *honnêtes gens* d'autrefois, les *honnêtes gens* d'aujourd'hui vous regrettent furieusement !

Ce n'est pas qu'il en manque d'*honnêtes gens ;* mais la mode n'y est plus, elle est aux grandes réceptions, aux cohues habillées, à la

musique obligatoire et au monologue, le monologue, cette peste, ce fléau, ce choléra-morbus; le monologue plus bête que la chansonnette à qui il a succédé, et qui ferait changer le mot de Figaro : Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante, par cet aphorisme au moins aussi vrai : *Ce qui ne vaut la peine d'être chanté, on le dit.*

Quoi qu'il en soit, le sujet est de ceux qui appellent des développements agréables. Mgr Tolra de Bordas, dans son discours couronné aux Jeux floraux, se plaît à nous énumérer les salons de la première moitié de ce siècle et ceux qui les fréquentaient. C'est le salon de Mme Récamier, celui de Mme de Staël, celui de Mme de Beaumont, où Joubert trouva ses pensées; celui de Mme de Rémusat, celui de la duchesse d'Abrantès. Il y en a tant et tant et de si divers, qu'il oublie ceux de la princesse de Salm, du baron Gérard, de Mme Lebrun, etc.

Ces salons sont encore des salons mondains, leur influence sur les lettrés, sans être capitale, est encore sensible; elle s'est prolongée même jusqu'ici. Les esprits académiques relèvent d'eux encore. Ils en ont gardé l'art de bien dire, de trop bien dire peut-être et trop finement, si finement que la force s'évanouit et l'idée casse comme un fil trop limé. Quant aux salons littéraires des Nodier, des Hugo, des Ancelot, leur influence a été médiocre; ils étaient trop exclusifs. Le salon littéraire n'a plus été qu'une arène, une académie et une académie libre, où la causerie a cédé le ton aux disputes parlementaires.

L'étude de Mgr Tolra de Bordas n'a qu'une centaine de pages qui marquent du goût et de l'érudition chez l'ami des lettres qui l'a écrite. Il est à regretter que certaines inexactitudes s'y soient glissées, notamment celle qui confond Garat le philosophe et l'ancien ministre, hôte assidu du salon de Mme Helvétius, avec le chanteur, lequel était seulement son parent. Mais ce sont taches qu'il sera facile d'enlever quand l'auteur transformera son discours en étude et sa brochure en livre.

Ch. Legrand.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les vacances ont porté conseil au président du Cabinet. Il vaudrait mieux dire qu'elles ont été pour lui l'occasion d'afficher des tendances que l'expérience du pouvoir n'a fait que confirmer. Par la misère du parti républicain, plus dénué qu'aucun autre d'hommes de gouvernement, M. Jules Ferry se trouve en être le chef aujourd'hui. Ce rôle, il ne l'a point usurpé, mais il l'a trouvé dans l'héritage de M. Gambetta, qui suppléait aux qualités de l'homme d'État par l'ascendant que sa faconde et son audace exerçaient sur la gauche. Malgré sa médiocrité, M. Ferry occupe aujourd'hui une situation prépondérante. Ce vulgaire avocat, transformé en premier ministre, ne dit rien de trop quand il parle du gouvernement à la tête duquel il est. Il personnifie réellement en lui le pouvoir; il est bien le chef du gouvernement, l'homme d'État de la république. M. Ferry a voulu se poser tout à fait en maître à la veille de la rentrée des Chambres. Les discours qu'il a prononcés dans son voyage à Rouen et au Havre, et le dernier surtout, sont des actes d'autorité qui relèvent plutôt du gouvernement personnel que du régime parlementaire. Un ministre constitutionnel ne saurait parler ainsi en dehors des Chambres.

Autant par tempérament que par l'effet des circonstances, M. Jules Ferry en est arrivé au même point que M. Gambetta. Les doctrines autoritaires du chef de l'opportunisme, qui avaient été jusqu'à faire naître, parmi ses amis, les craintes d'une dictature, sont devenues celles de son successeur. Comme M. Gambetta dans les derniers temps de son ministère, M. Ferry parle maintenant le langage qui caractérise le pouvoir absolu; il n'est plus question chez lui de cette liberté tant proclamée dans les programmes républicains, et qui sert si bien à conquérir la popularité et le pouvoir.

Le discours du Havre ne parle que de résistance et de répression; s'il contient un programme, c'est celui d'un gouvernement de combat. M. Ferry est même allé plus loin que n'avait été M. Gambetta. Il a, selon une expression célèbre du langage opportuniste, coupé résolument sa queue, sans même savoir si le reste du corps demeurerait tout entier attaché à la tête. La scission est faite et complètement, entre M. Ferry et les radicaux.

Le président du Conseil n'a été chercher à Rouen et au Havre qu'une occasion de proclamer ses nouvelles idées en matière de gouvernement. Les questions d'intérêt local que ces deux grandes cités rivales s'attendaient à voir résolues chacune en leur faveur ont fourni simplement le prétexte du voyage ministériel. M. Ferry a trouvé qu'il les traitait assez bien en leur faisant l'honneur de les choisir pour théâtre de ses déclarations. Il ne voulait que lancer un manifeste sur la France. Le coup a porté. On a senti la pensée et la main autoritaires, longtemps dissimulées, qui se montraient au grand jour.

Le discours du Havre n'a pas produit moins d'effet que les plus éclatantes manifestations oratoires de M. Gambetta. On y a vu comme la préface de la session parlementaire et le prélude d'une politique nouvelle. Ces déclarations, quoiqu'elles ne dussent pas causer beaucoup de surprise, n'en étaient pas moins de nature à provoquer une vive émotion, non seulement dans les rangs de l'extrême gauche, mais au sein même du groupe parlementaire de la Gauche radicale et jusque dans la fraction la plus avancée de l'Union républicaine.

L'évolution accomplie au moment de la rentrée des Chambres par le chef actuel du gouvernement s'explique par diverses causes qui révèlent toutes le caractère critique de la situation. Il y a longtemps, d'abord, qu'un antagonisme latent existait entre les radicaux et M. Jules Ferry. L'union du parti républicain a toujours été plus apparente que réelle : l'ancienne lutte entre l'opportunisme et le radicalisme, loin de s'user avec le temps, est devenue plus aiguë depuis la mort de M. Gambetta dont l'ascendant et la popularité imposaient aux plus avancés. M. Ferry s'est trouvé, dès le premier moment, en face d'une opposition qui n'a fait que grandir et qui a même trouvé des auxiliaires dans l'entourage du président de la république et, en dernier lieu, un représentant jusque dans le Cabinet. Plus cette opposition croissait, plus M. Ferry devait en

sentir le danger. Les intrigues de palais qui se sont trouvées dévoilées en ces derniers temps, les singulières compétitions dont le général Thibaudin était l'instrument, l'ont averti du péril d'une coalition qui s'étendait de l'Extrême Gauche à l'Élysée. Une autre révélation, non moins grave, lui est venue des dernières élections partielles qui ont tourné d'une manière si significative au profit du radicalisme, même le plus outré. Ce symptôme de l'opinion pouvait d'autant moins être négligé que dans un an auront lieu les élections générales pour le renouvellement de la Chambre des députés et un premier ministre soucieux de prolonger au delà son existence ne saurait manquer de se préoccuper, dès maintenant, du résultat. Mais le radicalisme, ou pour l'appeler de son vrai nom, le parti du désordre et de la révolution permanente a dû apparaître d'une manière plus inquiétante encore au président du Conseil dans les incidents qui ont marqué le voyage du roi d'Espagne à Paris et là, il a fallu constater que le danger n'était pas seulement tout intérieur, mais qu'il pourrait résulter des agissements de la démagogie autre chose qu'une crise ministérielle. Toutes ces circonstances réunies étaient de nature à faire réfléchir un homme aussi avisé que M. Ferry et aussi désireux de sauvegarder sa situation. Se sentant menacé par tant de causes à la fois, dans son portefeuille, le président du Conseil des ministres s'est résolu à pousser le cri d'alarme devant le pays, en lui dénonçant les œuvres et les dangers de l'esprit révolutionnaire. Pour rassurer l'opinion, autant que pour affermir sa situation, M. Ferry ne s'est pas contenté de se séparer publiquement de l'extrême gauche et de désavouer toutes les violences qui compromettent la république autant qu'elles déconsidèrent et même qu'elles exposent la France, il a annoncé des intentions de résistance, une volonté ferme de maintenir l'ordre et la paix dans l'union de tous les républicains de bon sens et de bonne volonté.

M. Ferry voudrait constituer un gouvernement fort pour être un ministre durable. Ce n'est pas assez toutefois d'annoncer l'intention d'être énergique contre le désordre, il faudrait d'abord des principes pour servir de point d'appui à cette politique de lutte conservatrice, il faudrait comprendre ce que c'est que l'ordre social et quelles en sont les conditions nécessaires. Or, M. Ferry ne se distingue du parti révolutionnaire qu'il se propose de combattre que par la différence qu'il y a entre la convoitise et la possession du

pouvoir. Le parti révolutionnaire se compose d'hommes qui deviendraient conservateurs à la manière de M. Ferry, s'ils étaient arrivés comme lui au but de leurs ambitions. Entre M. Ferry et eux ce ne sera jamais qu'une lutte pour le pouvoir. Tout en paraissant faire de la politique sociale, M. Ferry ne fait que de la politique personnelle. Sera-t-il suivi dans la nouvelle voie où il voudrait faire entrer le gouvernement et la majorité avec lui? C'est une question qui s'est posée immédiatement après son discours et elle ne sera résolue que par l'événement. Les discussions des journaux ne l'ont pas éclaircie. Dans sa déclaration de guerre à l'intransigeance, le président du Conseil a préconisé la politique de l'union républicaine. On s'est demandé aussitôt ce qu'il fallait entendre par là. Devait-on mettre un grand *U* à union ou au contraire un petit *u*? L'affaire était de conséquence. On sait, en effet, qu'un des groupes de la gauche porte ce nom d'Union républicaine. Était-ce de la politique de ce groupe que M. Ferry avait entendu parler, ou simplement de la politique d'union entre tous les groupes de la majorité, à l'exclusion de l'extrême gauche? La presse républicaine a disserté longuement à ce sujet, sans que la lumière se fît. Pendant que M. Ferry lui-même dénonçait le péril social, les docteurs du parlementarisme se disputaient sur la majuscule ou la minuscule. Tout ce byzantisme n'a servi qu'à montrer que l'entente était loin d'être faite sur le discours entre les diverses fractions de la gauche. En réalité, M. Ferry n'a formulé aucun programme qui pût servir de base à un accord de la majorité. Il ne se dégage de son discours qu'une pensée de résistance et de guerre. Mais comment entend-il gouverner, quelles réformes compte-t-il proposer, quelles lois veut-il apporter? C'est ce que son discours ne dit pas.

Plusieurs programmes républicains sont en présence. On a publié un manifeste de l'Union des comités radicaux qui fait connaître les revendications du parti avec lequel M. Ferry a rompu. Ce n'est rien moins qu'une refonte générale de notre système de gouvernement ayant pour principe une Assemblée nationale constituante, la séparation de l'Église et de l'État, la réforme judiciaire avec l'élection à la base, la transformation de l'impôt, la suppression des monopoles, l'éducation militaire obligatoire. Ce serait là à peu près la politique de l'extrême-gauche. Elle ne serait pas loin de répondre aussi au programme de la gauche radicale, si l'on en juge par le manifeste que ce groupe tenait en réserve depuis plusieurs

années et que son ancien président, M. Armand Rivière, s'est hâté d'opposer au discours de M. Ferry. Une lettre du président actuel, M. Gatineau, affirme aussi la communauté d'idées avec l'extrême-gauche. Pour savoir jusqu'où s'étend la rupture opérée par M. Jules Ferry, il faudrait connaître jusqu'où va le radicalisme. Que reste-t-il après cela de la majorité? A quelles conditions le président du conseil réalisera-t-il « la politique de l'union républicaine? » Comment s'y prendra-t-il, en dehors même des intransigeants, pour faire marcher ensemble M. Ribot et M. Ranc, pour gouverner à la fois à la satisfaction de M. Floquet et du centre gauche? Quel sera enfin son programme?

M. Jules Ferry a eu beau rompre avec les intransigeants, renier leurs doctrines et afficher des idées plus sages de gouvernement. L'autorité morale lui manque pour fonder cette espèce de politique conservatrice qu'il a affirmée au Havre. Ses contradictions donnent beau jeu à ses adversaires. Lui aussi a été un intransigeant, et il a suffi pour le prouver de lui rappeler certaine profession de foi électorale de 1869, qui ne diffère pas sensiblement du programme radical qu'il répudie aujourd'hui. Alors M. Ferry, petit avocat, avait à faire sa fortune politique et il était de ce parti d'opposition systématique et d'anarchie gouvernementale qu'il retrouve, ministre, devant lui. Quel crédit, quel prestige d'homme d'État, peut-il avoir avec de pareils antécédents? En outre, ce qu'il condamne aujourd'hui dans ses adversaires, les actes et les doctrines qu'il semble réprouver, les fautes qu'il dénonce de leur part, lui et ses amis en ont été les complices. Il ne s'est rien fait contre l'ordre et le droit depuis quatre ans, dont M. Ferry ne puisse être dit responsable à beaucoup plus juste titre que M. Gatineau ou M. Barodet.

Les uns et les autres ont soutenu la même cause et travaillé à la même œuvre; seulement les fautes de cette détestable politique à laquelle opportunistes et radicaux ont collaboré également, se sont accumulées depuis quatre ans, et M. Ferry a, au pouvoir, à en subir les conséquences. Cette responsabilité du président du Cabinet, dans l'œuvre commune de l'opportunisme et du radicalisme, suffirait à rendre inefficace la politique de résistance vers laquelle il se tourne aujourd'hui. Il ne saurait aller bien loin dans cette voie sans obliger la majorité à défaire ce qu'elle a fait avec lui et sans s'exposer, par conséquent, à être bientôt abandonné du gros de la gauche.

La question religieuse offre surtout des difficultés. Après M. Gam-

betta, M. Ferry a été le principal promoteur de cette guerre au cléricalisme qui s'est traduite par l'expulsion des congrégations religieuses, la laïcisation des hôpitaux et des cimetières, l'abolition de l'enseignement religieux dans les écoles et, en dernier lieu, par la suppression des traitements ecclésiastiques. Cette dernière mesure portait si directement atteinte aux stipulations du Concordat et aux droits du clergé, qu'elle provoqua, malgré toute la longanimité de Léon XIII, les représentations les plus pressantes du Saint-Siège. A cet égard, M. Ferry se trouve placé entre Rome, qui ne saurait sanctionner par le silence une infraction aussi flagrante à la loi concordataire, et la majorité qui ne voudra pas permettre que le gouvernement revienne sur des actes dont ses membres ont été le plus souvent les instigateurs. Dès avant la rentrée des Chambres, un des notables de la gauche ministérielle, M. Bernard Lavergne, s'est plaint publiquement, en son nom et en celui de ses amis, du démenti que le gouvernement s'infligeait à lui-même et au parti républicain en se mettant à rétablir les traitements supprimés du clergé, et il n'a pas caché que c'était pour le parti républicain un grief sérieux et même un motif d'oppositions contre le ministère. On voit, à sa manière d'agir, l'embarras du gouvernement en cette affaire. Il rétablit un certain nombre de traitements, il laisse les autres suspendus et en supprime de nouveaux; il reprend d'une main ce qu'il donne de l'autre pour tâcher de satisfaire tout le monde à la fois, le clergé, en se montrant plus modéré et moins hostile envers lui, les radicaux, en paraissant tenir toujours rigueur au clergé. Ce système de compensation ne peut avoir qu'un temps, et il faudra que le président du Conseil des ministres se prononce nettement pour ou contre la paix religieuse, au risque de voir, dans un cas, la majorité le désavouer, dans l'autre, l'Église entrer ouvertement en lutte avec lui.

Du reste, la situation ministérielle est encore une cause d'embarras et de faiblesse pour M. Ferry. L'affaire Thibaudin, qui se lie si intimement au scandale de l'arrivée du roi d'Espagne à Paris, n'est pas encore réglée. Il y aura interpellation à la Chambre. Le président du Conseil ne parviendra pas à se justifier des accusations des radicaux au sujet de la démission de l'ancien ministre de la guerre, sans jeter un nouveau discrédit sur le gouvernement dont il est le chef, et sans mécontenter vivement une partie de la Chambre qui avait placé sa confiance en M. Thibaudin. La question du

budget se présente aussi défavorablement pour le cabinet. L'accueil fait par la Commission, dès les premiers jours de la session, au projet de budget de M. Tirard, n'est pas de bon augure. A l'unanimité, elle a repoussé les combinaisons par lesquelles le ministre des finances voulait masquer le déficit réel des deux budgets de 1883 et 1884, déficit qu'on évalue dès maintenant à 63 millions et qui probablement ira bien au delà. M. Ferry se flatte-t-il de faire voter le projet de son collègue malgré la Commission, malgré le préjudice causé aux finances de l'État par ces combinaisons fallacieuses qui, sous les dehors d'un équilibre apparent, cachent une banqueroute future? Ce serait peut être trop compter sur la complaisance de la majorité, si docile qu'elle soit.

Il serait heureux pour lui que la question du budget ne causât pas au ministère plus d'ennuis que l'exécution de la loi sur la magistrature. Ici, malgré l'odieux des révocations en masse de l'élite des magistrats, malgré le scandale des nouvelles nominations, malgré les excès de pouvoir qui se sont commis en dehors même du texte et de l'esprit de cette loi révolutionnaire, le cabinet peut compter sur l'entière approbation de la gauche; car cette loi, c'est elle qui l'a faite et ces abus, c'est elle qui les a voulus. Les plaintes de la droite, les révélations scandaleuses de toutes sortes qui pourront être apportées à la tribune ne serviront même qu'à rendre la sanction de la majorité plus unanime. Ce n'est pas là qu'est le danger pour le ministère Ferry.

L'avenir du cabinet, la situation de M. Ferry en particulier dépendent de la manière dont les divers groupes de la gauche accepteront ce retour vers l'autoritarisme dont le discours du Havre a été le signal. Mais d'un jour à l'autre la question de politique intérieure peut se compliquer de difficultés d'ordre extérieur plus aiguës. La publication des documents diplomatiques relatifs à l'affaire du Tonkin témoigne, sans doute, de la part du ministère d'un optimisme qui peut imposer à ses amis; mais elle est loin de prouver que le danger extérieur, dont on voudrait détourner les yeux, n'existe pas en réalité. Avec sa jactance habituelle, M. Ferry a été au-devant d'une interpellation, d'ailleurs, mollement lancée, par l'extrême gauche, qui s'était tant agitée pour une convocation immédiate des Chambres. Il s'en tirera, sans doute, à son avantage, le débat étant mal engagé. Il aura plus de peine à faire ratifier sa conduite au Tonkin, lorsqu'il lui faudra déposer la

demande pour les nouveaux crédits. Dès aujourd'hui il suffit de la lecture des documents diplomatiques pour voir que la question ne saurait être terminée par un vote de la Chambre, si avantageux qu'il fût pour le gouvernement. Malgré ses lacunes et ses réticences, l'*exposé* publié par les soins du ministre des affaires étrangères, et complété par les communications insolites de l'ambassadeur de Chine à la presse anglaise, prouve l'existence d'un danger qu'on essayerait en vain de nier. On y parle d'un changement subit de situation à Shanghaï; en ajoutant que : « Sous des influences qu'il serait inutile de déterminer actuellement, un revirement manifeste s'était opéré dans les dispositions du vice-roi et de son entourage. » Sans y prendre garde peut-être, le gouvernement révèle ici la gravité de la situation. Ces influences dont il est question, l'on sera peut-être obligé plus tard de les rechercher. Dès maintenant, il est avéré que la Chine n'est pas seule au Tonkin en face de nous, qu'elle n'agit pas spontanément, mais que des influences étrangères pèsent sur ses résolutions. Qui donc la conseille? Qui la pousse? C'est là toute la question du Tonkin, et ce n'est pas le *bill* d'indemnité que la majorité accordera à M. Ferry et à M. Challemel-Lacour, qui la tranchera. De ce côté, l'avenir reste inquiétant pour le pays, menaçant pour le Cabinet.

Une autre interpellation attend le ministère. L'extrême gauche veut lui demander compte de sa conduite envers les princes d'Orléans et provoquer contre eux un vote d'expulsion. Tout le monde se rappelle avec quelle facilité MM. Ferry et consorts ont accédé à la proposition de M. Floquet, lorsqu'il s'est agi de faire sortir les princes de l'armée, et ils n'ont eu que la peine de trouver dans un nouveau ministre de la guerre un collègue capable d'exécuter les ordres de la Chambre. L'exil, le bannissement, la confiscation de biens sont choses plus graves. Le ministère cédera-t-il encore sur ce point? Quelle raison alléguer contre les princes? On prétend que M. le comte de Paris a fait acte de prétendant en notifiant aux cours étrangères le décès de M. le comte de Chambord. Il serait tout aussi vrai de dire qu'il n'y a là rien de plus qu'une démarche ordinaire d'un nouveau chef de famille. D'ailleurs, depuis leur retour en France, ni M. le comte de Paris, ni aucun des autres princes de sa famille n'ont fait le moindre acte, ni dit la moindre parole qui pût porter ombrage à la république. Cette attitude est si peu en rapport avec la qualité de prétendants, que les amis du

comte de Paris et des autres princes ont éprouvé le besoin de les justifier de leur inaction auprès des royalistes qui estiment que l'héritier de M. le comte de Chambord ne se montre pas assez comme le futur roi de la Fance. L'auteur anonyme d'une publication intitulée : *le Roi de tous*, a essayé de prouver que cette méthode expectante, familière aux princes d'Orléans, était encore dans la circonstance la meilleure. « M. le comte de Paris, y lit-on, respecte la France; il ne s'imposerait pas à elle; mais il ne délaisse ni n'oublie le principe monarchique dont il est en France le souverain et légitime représentant. Lorsque la nation cherchera le salut dans le retour à à ce principe, elle trouvera M. le comte Paris tout prêt à accepter sa grande mission. »

Est-ce assez pour un prétendant, surtout dans les circonstances actuelles, d'être prêt à monter sur le trône si la nation l'y convie et de ne rien faire par lui-même pour y arriver? La *Gazette de France* répond, au nom de la fraction militante du parti légitimiste, qu'on ne saurait imaginer une conduite plus fatale et qui réponde moins au tempérament des royalistes. Beaucoup de royalistes, ceux notamment qui étaient le plus attachés à M. le comte de Chambord et qui voudraient le plus que son successeur s'inspirât des leçons et des exemples de l'auguste exilé de Froshdorf, pensent comme la *Gazette de France*. Par celà même ils ôtent tout droit aux républicains de vouloir traiter les princes d'Orléans comme des prétendants, surtout comme des usurpateurs. Cependant, si M. Ferry et ses collègues refusent de s'associer à la proposition violente de l'extrême gauche, ils éviteront difficilement le reproche d'orléanisme. Ce sera une nouvelle difficulté pour le succès de la politique réactionnaire annoncée par M. Ferry, si le président du Conseil peut être accusé de n'agir que dans les intérêts des princes et de trahir la cause de la république.

Les derniers agissements de la diplomatie et surtout les armements qui se poursuivent dans tous les Etats avec une nouvelle activité ne laissent que peu de place aux espérances de paix. Cependant l'empereur d'Autriche vient d'adresser aux délégations austro-hongroises des paroles pacifiques d'une précision et d'une netteté qui sort de l'ordinaire des banalités officielles. « Les peuples de l'Europe, a dit Sa Majesté François-Joseph, ont profondément besoin de la paix et les puissances s'efforcent loyalement de répondre à ce besoin et de conserver aux nations les bienfaits que

la paix procure. » Le discours de l'empereur d'Autriche contraste singulièrement avec les pronostics qu'une partie de la presse tirait déjà des derniers incidents qui ont ému l'opinion en Europe. Malheureusement, ce langage rassurant, où l'on voit surtout l'expression des sentiments personnels de François-Joseph II, ne cadre pas tout à fait avec la situation. Les déclarations faites après le discours du Souverain à la délégation hongroise par le comte Kalnoky ne sont plus déjà du même ton. Quelque soin qu'ait pris le ministre commun des affaires étrangères de la monarchie austro-hongroise de ne pas contredire à l'optimisme de l'empereur, les explications qu'il a été amené à donner sur les diverses questions qui constituent un danger pour la paix de l'Europe orientale, ne sont pas assez complètes, ni même assez sincères pour être tout à fait rassurantes. Il ne suffit pas d'entendre le ministre autrichien affirmer que la triple alliance « vise uniquement le maintien de la paix » et que l'on peut être « complètement tranquille en ce qui concerne la stabilité de l'alliance austro-allemande; » ce qu'il importait beaucoup plus de connaître, c'est l'état réel des relations entre l'Autriche et la Roumanie, c'est l'opinion de Vienne sur les affaires de Serbie et de Bulgarie. Or, la question du Danube vient de reparaître et à l'approche de la réunion de la nouvelle commission européenne on voit se reproduire, plus vifs que jamais, les dissentiments qu'elle a fait naître entre les deux cabinets de Vienne et de Bucharest. La Roumanie s'oppose à la commission mixte et maintient intactes ses prétentions sur la navigation du Danube, malgré le règlement adopté par la conférence de Londres. L'Autriche, au contraire, cette Autriche dont la Roumanie croyait avoir acquis l'amitié en se faisant admettre dans l'alliance austro-allemande, presse l'exécution du projet au détriment des intérêts commerciaux de la Roumanie. Ce n'est là ni de l'amitié, ni un état de paix. Les affaires constitutionnelles de Serbie, l'agitation croissante en Bulgarie, les circonstances mystérieuses qui ont amené une quasi-rupture entre le Czar et le prince Alexandre, tous ces incidents où l'on sent des intrigues et des troubles occultes et qui semblent comme des épisodes avant-coureurs de la lutte entre l'Autriche et la Russie, ôtent beaucoup de leur portée aux déclarations pacifiques de François-Joseph II. Il ne semble pas, malgré les assurances du chef de la monarchie de Habsbourg, que la paix puisse être bien durable en Orient.

Arthur Loth.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

7 *octobre.* — Le Saint-Père reçoit, en audience solennelle, dans la basilique de Saint-Pierre, les pèlerins laïcs italiens au nombre de plus de quinze mille. Le cardinal Agostini, patriarche de Venise, lit l'adresse suivante au nom du pèlerinage :

« Ici, Très Saint-Père, nous saluons cette grande Rome chrétienne et pontificale, que la foi et l'histoire, le ciel et le monde racheté affirment être la Vôtre ; ici, nous admirons, dans ce monument des desseins de la Providence, le gage et la révélation des immuables victoires de l'Eglise de Dieu. Ici, notre âme se soulève et se retrempe dans une piété plus douce en présence des souvenirs que, durant le cours des siècles, les Vicaires de Jésus-Christ, les martyrs et les saints ont laissés sur ce sol béni, en présence de tant de grandeurs douées de l'éloquence d'un langage surhumain, depuis la poussière sacrée des catacombes jusqu'aux splendeurs de ce temple sublime ; ici, nous sentons que les plantes hétérogènes et profanes ne peuvent s'enraciner solidement dans ce sol sacré.

« Mais si de telles pensées amènent de toutes les parties du monde Vos enfants à cette terre privilégiée, des raisons bien plus fortes encore et tout à fait spéciales y appellent l'Italie catholique. Cette Italie a besoin d'affirmer sans relâche, de montrer à tout instant qu'elle Vous est unie, qu'elle est soumise et obéissante à Votre autorité suprême. Cette Italie a le devoir de Vous donner une pareille preuve d'affection, de donner au monde entier un pareil exemple ; c'est le devoir que lui impose une réparation solennelle.

« C'est au nom de notre patrie qu'on opprime l'Eglise ; c'est au nom du bien de notre patrie qu'on a achevé la spoliation du pontificat romain. Les auteurs de ces crimes ont été, il est vrai, des hommes et des sectes qui ne sont pas l'Italie, des hommes et des sectes qui ont imposé, au contraire, à l'Italie leur joug pesant ; malgré cela, comme la foi nous a appris le véritable amour de la patrie, nous voulons détourner d'elle la condamnation des hommes et les châtiments célestes qu'elle a mérités par son iniquité. Nous connaissons, grâce à Dieu, les grands motifs que l'Italie a toujours eus de mettre sa confiance dans la papauté, de se glorifier d'avoir été désignée à l'honneur de posséder le siège de Pierre, de se serrer autour de la papauté avec une reconnaissance éternelle ; et ici, à haute voix, nous affirmons que l'Italie est opprimée, qu'elle est victime, qu'elle est malheureuse ; mais elle n'a pas oublié le Pape, elle n'est pas ennemie du Vicaire de Jésus-Christ, elle n'est pas et elle ne sera jamais ingrate.

« Les catholiques italiens aiment leur terre natale, ils désirent qu'elle soit heureuse, ils veulent qu'elle soit grande; mais, justement pour cela, ils ont les yeux tournés vers Vous, ils Vous suivent, ils appellent Votre triomphe. La liberté non menteuse de notre mère l'Eglise, voilà la source et la garantie de notre prospérité : la liberté non menteuse de notre père, le pontife romain, le respect de ses droits imprescriptibles, la soumission docile à sa volonté, voilà le bien et la gloire de l'Italie.

« Oh! nous aussi, nous voudrions que l'Italie fût libre, libre d'éloigner d'elle les maux qui l'affligent, libre de donner l'impulsion au retour du monde entier à l'Eglise, et à ce renouvellement de la société que tout le monde attend, et qui se trouve seulement dans la vie véritablement chrétienne des gouvernements et des nations. Mais s'il ne nous est pas donné de changer le cœur de ceux qui oppriment l'Eglise, nous pouvons bien dire du moins que c'est là notre vœu et le véritable vœu du peuple italien. »

Le Saint-Père répond à cette adresse par le discours suivant :

« La douce consolation que Nous avons éprouvée il y a quelques jours, en présence de la magnifique manifestation de dévouement et d'amour filial accomplie par le clergé italien, est renouvelée aujourd'hui par les témoignages non moins éclatants de respect et d'attachement que vous Nous donnez, très chers Fils, vous qui, en si grand nombre et surmontant toutes sortes de difficultés, êtes venus ici des diverses parties de l'Italie pour vous prosterner devant la tombe vénérée du prince des Apôtres et pour proclamer que vous voulez à tout prix rester fidèles et obéissants à ce Siège Apostolique. Ainsi, ces deux pèlerinages se complètent admirablement l'un l'autre et prouvent, par le fait, que le clergé est suivi des nombreuses phalanges des fidèles laïques professant tous ensemble les mêmes croyances, les mêmes sentiments, les mêmes affections, et rivalisant de zèle pour donner au Vicaire de Jésus-Christ le témoignage public d'une fidélité et d'un attachement inaltérables.

« Nous en remercions vivement le Seigneur et Nous Nous réjouissons avec vous, très chers Fils, de ce que, dans sa divine bonté, Il vous a inspiré des sentiments en rapport avec ce que requiert Notre situation présente.

« Vous tous vous connaissez fort bien les intentions qu'ont eues les sectes impies et leurs adeptes en violant les droits sacrés du Siège apostolique et en réduisant le Pontife romain à une condition indigne que tous également vous déplorez hautement avec Nous.

« Ça été, certes, une affirmation aussi mensongère que folle de dire que le Pape est ennemi de l'Italie. L'histoire, comme Nous l'avons rappelé bien des fois, a enregistré en caractères indélébiles les avantages insignes que l'Italie a retirés, à toutes les époques, de l'action hautement bienfaisante de la Papauté. Le temps et les recherches des savants ne pourront donner à ces bienfaits qu'une splendeur nouvelle, et l'on verra de mieux en mieux que rien de ce qui mérite le nom de bien, non seulement dans l'ordre religieux et moral, mais aussi dans l'ordre politique, social et privé, n'est inconciliable avec la Papauté. Tout, au contraire, trouve en elle la vie, la vigueur, le développement.

« Et pourtant, il y a des gens qui affectent le désir, comme on le dit hypocritement de nos jours, de débarrasser l'Église et le Pontificat du fardeau des choses terrestres. Ce désir équivaut, en vérité, à une raillerie dans la bouche de ceux qui, de toutes les manières possibles, se sont efforcés et s'efforcent encore de contrecarrer l'Église dans sa mission spirituelle et divine.

« Le véritable but des sectaires a été d'atteindre et de frapper l'Église et son Chef, en enlevant au Siège apostolique ce qui formait la sauvegarde de sa liberté et la garantie non illusoire de son indépendance ; et, poussant plus loin leur audace, ces mêmes sectaires se sont proposé d'en arriver enfin à ravir à l'Italie le don précieux de la foi et de la religion catholique. Et comme si cela n'était pas suffisamment manifeste par des faits incontestables et par les intentions sinistres qui sont affichées chaque jour, voici que, de temps en temps, on entend s'élever des blasphèmes qui révèlent cet inique dessein d'une façon plus explicite encore. Il n'y a que peu de jours, à Rome même, on a osé proclamer publiquement, et on a pu le faire impunément, qu'il ne saurait y avoir de véritable vie italienne tant que l'Italie reste catholique, et l'on a ajouté que l'occupation violente de Rome n'a été qu'un premier pas dans la voie qui pût conduire l'Italie à l'émancipation du joug sacerdotal catholique et qu'il faut absolument avancer dans cette voie et mener à terme l'entreprise. Ah! quel horrible malheur ce serait pour l'Italie si Dieu, dans sa justice irritée, permettait jamais que cette œuvre inique pût être consommée!

« Pour conjurer une si grande calamité, il faut que, secouant toute torpeur, on réunisse en un seul faisceau toutes les forces de ceux qui ont le véritable amour de la patrie et de la religion. Il faut que tous se tiennent de plus en plus unis à ce Siège Apostolique et qu'ils se montrent résolus à vouloir libres et respectés l'Eglise et le Pontife Romain, à vouloir que le Pape soit réintégré dans la condition d'indépendance et de souveraineté qui lui est due en raison de son pouvoir et de sa dignité suprêmes.

« Nous savons bien, très chers Fils, que tels sont vos sentiments et que c'est pour les manifester que vous êtes venus ici. Conservez-les fidèlement, ravivez-les et répandez-les aussi autour de vous, et faites en sorte qu'ils soient la règle inflexible de votre conduite et de celle de tous ceux que vous amènerez à suivre votre exemple.

« En attendant, pour recevoir le don de discernement et de conseil, pour obtenir la force, l'esprit de discipline et enfin la victoire dans l'âpre lutte qu'il faut soutenir, Nous avons voulu que l'on appelât en aide le Ciel et, d'une manière spéciale, l'auguste Vierge qui est invoquée sous le nom de Reine du Rosaire. C'est vers cette Vierge bénie que, dans tout le monde catholique, pendant ce mois et surtout en ce jour, ses fidèles enfants, n'ayant qu'un seul cœur et une seule âme, élèvent leurs mains suppliantes, avec la plus douce et la plus ferme espérance. Invoquée bien des fois déjà sous ce titre glorieux, l'invincible Reine, Notre-Dame du Rosaire, a terrassé les formidables ennemis du nom chrétien ; et, en même temps, elle a conservé dans les individus, les familles et les nations, la foi, la pureté des mœurs et tous les précieux bienfaits de la vie chrétienne. C'est que, souvent, il plaît ainsi à Dieu d'humilier les puissants et leur arrogance, et de consoler ceux qui, méprisés

et outragés, recourent à Lui avec confiance par l'intermédiaire de la Bienheureuse Vierge Marie.

« Le monde incroyant se moque, et, avec l'accent du blasphème, il tourne en dérision ces élans de la foi; mais, loin d'en être ébranlée, la piété traditionnelle des Italiens envers la Vierge bénie n'en peut être que ravivée et devenir plus tendre et plus confiante.

« Cependant, comme gage des divines miséricordes et en témoignage de Notre affection toute particulière, recevez, très chers Fils, la Bénédiction apostolique que Nous vous accordons avec effusion de cœur, à vous tous ici présents, à tous ceux qui, en esprit, se sont unis à vous, à ceux en particulier qui, dans quelques jours, vont se rendre au congrès de Naples, enfin à vos familles, à vos œuvres et à tous les catholiques d'Italie. »

Retraite des Pavillons noirs sur Lao-haï. — Les plénipotentiaires annamites se rendent à Hanoï.

8. — Quatrième mouvement judiciaire comprenant les juges des tribunaux de première instance.

9. — M. le général Campenon est nommé ministre de la guerre.

Mgr Vincent Vannutelli est nommé nonce à Lisbonne.

Ouverture du Congrès de l'Union des associations ouvrières catholiques de France, dans la grande salle de la Maison des Carmes, à Paris.

Le R. P. Delaporte, président de l'œuvre, prononce une courte allocution dans laquelle il remercie tous ceux qui veulent bien prendre part au Congrès.

Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique, développe ensuite, en quelques mots, ces deux propositions : que les œuvres sont des remèdes contre le mal social, et qu'il faut par conséquent savoir les administrer comme des remèdes, c'est-à-dire avec tact, avec à propos et esprit de suite.

M. Antonin Rondelet donne lecture d'un long rapport sur l'association du prêtre et du laïque dans les œuvres de charité.

Le R. P. Ludovic, des Frères Mineurs Capucins, s'applique à démontrer quelles sont les institutions économiques les plus propres à rattacher l'ouvrier à son patron et quels sont les procédés les meilleurs pour établir la bonne harmonie entre eux.

Dans un langage élevé, le R. P. Delaporte fait l'historique de tous les travaux chrétiens qui ont été accomplis, de toutes les fondations charitables qui ont été faites depuis plusieurs années à Paris. Il paie un juste tribut d'éloges à la mémoire du frère Libanos qui a formé, pendant sa vie, tant de bons patrons pour les ouvriers parisiens; il n'oublie point de signaler à l'admiration du monde catholique Dom Bosco, ce grand serviteur de Dieu, qui a su créer, avec rien, des orphelinats où il élève plus de cent vingt mille enfants. Le Révérend Père termine en disant qu'il faut profiter de ces exemples pour travailler avec courage, avec énergie. Les progrès accomplis dans les œuvres depuis dix ans doivent être un encouragement et, malgré les tristesses du présent, nous faire bien augurer de l'avenir.

10. — Ouverture, à Naples, du sixième congrès général des catholiques d'Italie, en présence de seize archevêques et évêques, des représentants de quatorze autres évêques et de cinq cents catholiques de tous les diocèses

d'Italie. Ce Congrès s'ouvre par l'envoi d'un télégramme de dévouement au Souverain Pontife. Sa Sainteté répond par le télégramme suivant :

« Le Saint-Père, bénissant de cœur tous ceux qui sont réunis pour le sixième congrès catholique, prie le Seigneur de répandre sur eux la plénitude des lumières et des grâces célestes, afin que toutes leurs résolutions, fécondes en saints et salutaires effets, concourent à la plus grande gloire de Dieu. »

Du reste, Léon XIII avait, à l'avance, donné sa haute approbation à la réunion des catholiques italiens; le duc de Salviati avait reçu un bref dont voici la traduction :

A Nos chers fils, le noble duc de Salviati, président, et aux membres du comité du congrès catholique italien.

LÉON PP. XIII

« Chers fils, à vous salut et bénédiction apostolique. Nous apprenons par vos lettres, qui Nous ont été très agréables, que, depuis quelque temps, empêchés par diverses circonstances de tenir le congrès catholique, vous êtes aujourd'hui dans l'intention de le renouveler, et que vous êtes tous occupés à l'ouverture du sixième congrès général des catholiques italiens, qui aura lieu le 10 de ce mois. Vous savez bien, chers fils, combien Nous estimons grandement opportun, dans le temps présent, cet acte de zèle catholique, et combien Nous désirons ardemment qu'il s'accomplisse, puisque, grâce à cela, les excellentes pensées des bons et leurs efforts se réunissent en un seul faisceau, et organisés, comme il le faut, avec une exacte discipline, ils aident à obtenir des fruits salutaires.

« Nous avons aussi accueilli avec beaucoup de gratitude vos lettres, à cause du témoignage déclaré de votre intention d'obéir en tout à Nos désirs, de votre affection filiale et de votre noble fidélité à la religion.

Nous avons aussi fort apprécié votre prudence et votre habileté, ainsi que les œuvres excellentes que vous vous proposez de traiter en ce congrès; en vérité, Nous estimons que rien n'est plus digne de votre grand talent, rien n'est plus approprié et plus avantageux au besoin des temps que l'emploi que vous faites de votre activité, de votre intelligence, de vos soins, pour stimuler les fidèles soumis à l'autorité ecclésiastique à s'occuper, chacun suivant ses moyens, du bien de la religion et de la patrie, et aussi pour rechercher toutes les manières de pourvoir à la sainte instruction de la jeunesse, opposer des digues aux maux qui dérivent de ce flot d'écrits mauvais qui viennent au jour de la publicité, et accroître l'estime due au talent et aux ouvrages des écrivains catholiques.

« Nous savons, chers fils, que la foi des ancêtres et la religion ont de profondes racines en Italie, et qu'en cette province, que vous avez choisie pour siège de vos prochaines réunions fleurissent ces dons divins qui rendent les hommes prêts à toutes les œuvres excellentes. Nous ne doutons pas que les fidèles ne répondent à vos vœux et que tous ceux qui se distinguent par leur esprit et leur sagesse ne vous aident et n'emploient ardemment leurs

forces et toutes leurs ressources au service et à la défense de la religion et de la patrie.

« Mais, puisque tout bien et toute grâce viennent d'en haut, émanant du Père des lumières, Nous supplions de tout cœur l'Auteur suprême, non seulement des actions, mais aussi des intentions, lui dont vous avez la gloire à cœur, Nous le supplions qu'il vous assiste tous et chacun de sa lumière et de sa grâce, qu'il inspire vos décisions et vos travaux, qu'il accorde à vos fatigues d'excellents résultats.

« A cette fin, chers fils, à vous tous et à tous ceux qui sont unis à vous dans le même esprit, ainsi qu'à tous vos coopérateurs, Nous donnons du fond du cœur Notre bénédiction apostolique, gage des faveurs qui viennent de Dieu, et marque de Notre particulière affection. »

M. l'avocat Casoni lit un rapport sur l'œuvre des Congrès, dans lequel il insiste de nouveau sur la nécessité de coordonner et de grouper les forces catholiques, afin qu'elles soient prêtes à répondre à tout appel du chef de l'Église.

Mgr l'Archevêque de Naples prononce un discours dans lequel il développe cette pensée que la charité doit servir à faire accepter et à faire triompher la vérité. Le président, M. le prince de Bisignano, recommande de réaliser la volonté du Souverain Pontife en réunissant en un seul faisceau les forces catholiques pour travailler, dans la charité, avec une activité infatigable, à toutes les bonnes œuvres, et particulièrement à celles qui concernent l'éducation de la jeunesse et la moralisation de la classe ouvrière.

Voici le texte des principales résolutions pratiques adoptées par le congrès général des catholiques italiens.

« 1re *Section* : Section catholique; œuvre des congrès et des conciles. Il faut : 1° Multiplier autant que possible les réunions des comités paroissiaux, diocésains et régionaux, afin de grouper dans chaque paroisse, dans chaque diocèse, dans chaque région, toutes les forces des catholiques militants pour une action commune, en ce qui concerne la restauration religieuse et sociale.

« 2° Remettre en vigueur les visites régulières faites par les comités régionaux aux diocésains et par ceux-ci aux comités paroissiaux.

« 3° Préparer, au sein des comités paroissiaux et diocésains, sous la direction du clergé et des évêques, un mouvement régulier des pèlerinages aux sanctuaires particuliers de chaque diocèse, à ceux qui sont le plus spécialement vénérés dans toute l'Italie et aussi aux sanctuaires les plus fréquentés à l'étranger. — Faire publier un manuel pratique des pèlerinages. — Établir des relations stables et régulières avec les sociétés catholiques de l'étranger, dans le but de faciliter les pèlerinages aux principaux sanctuaires du monde chrétien.

« 2e *Section* : Œuvres de charité et d'économie chrétiennes; Sociétés ouvrières.

« 1° Empêcher que l'inscription des associés ne soit inspirée uniquement par le secours mutuel plutôt que par l'esprit religieux.

« 2° Favoriser des œuvres collectives de foi et de charité, faire dans ce but des conférences, des instructions et des lectures.

« 3° Ecarter toutes les occasions qui peuvent mêler les membres des sociétés ouvrières catholiques avec ceux des sociétés de principes opposés.

« 4° Instituer, à l'avantage exclusif des sociétés catholiques, des sociétés coopératives de consommation, à l'effet de favoriser, parmi les ouvriers, l'esprit d'économie, de concorde et d'attachement; favoriser, dans les villes et les campagnes, l'institution des cuisines économiques sur le modèle de celles qui sont organisées à Rome et à Bergame.

« 3e *Section :* Instruction et éducation; le congrès exhorte la presse catholique à informer le public de tout ce qui intéresse les écoles. Les pères de famille doivent réclamer l'instruction religieuse pour leurs enfants, sous la direction compétente du clergé. Le congrès recommande également les souscriptions publiques pour soutenir les bonnes écoles ou en fonder des nouvelles, sous la direction des Evêques; la création de cercles catholiques universitaires, de cours privés dirigés par des professeurs catholiques, des conférences publiques sur des sujets propres à neutraliser les effets du système analogue adopté par les libéraux et les sectaires.

« 4e *Section :* Presse. Le congrès recommande les abonnements aux journaux catholiques, dans les familles, dans les cafés et établissements publics, restaurants et hôtels, bureaux d'affaires; le concours des catholiques aux élections administratives, en faveur de candidats professant des principes religieux; l'œuvre du contentieux catholique par une association d'avocats devoués à la bonne cause; l'agrégation au tiers ordre de Saint-François.

« La publication d'un manuel pouvant servir de guide aux électeurs, enfin l'organisation de conférences suivies dans lesquelles les conseillers municipaux, élus par les catholiques, rendront compte de leur administration. »

Ouverture du huitième congrès des jurisconsultes catholiques de France, à Nantes. La question principale portée à l'ordre du jour est celle de la *Propriété*, considérée à tous les points de vue. Les principaux orateurs sont : MM. Lucien Brun, Paul Besson, Magloire Degrange et d'autres avocats non moins distingués par leurs talents oratoires que par leur science juridique.

Le ministre de la marine reçoit du gouverneur de la Cochinchine la dépêche télégraphique suivante :

« Le gouverneur de la Cochinchine et le roi de Cambodge sont tombés d'accord au sujet des négociations relatives à diverses obligations conventionnelles, et notamment aux dépenses nécessitées par le protectorat.

« Le roi a autorisé dans toute l'étendue du royaume, à partir du 1er janvier prochain, l'installation du service des contributions indirectes de Cochinchine, sur lesquelles sera prélevée une redevance, montant de notre créance, fixée annuellement à 66,000 piastres. Des mesures sont prises pour installer, dès aujourd'hui, sur le territoire du Cambodge, avec le concours des mandarins, seize postes de surveillance.

« Le roi a donné la promesse formelle de fournir, dans les trois mois qui suivront le dépôt, ses observations sur un projet de nouvelle constitution affirmant notre protectorat et formant un ensemble d'institutions libérales dont les principaux articles établissent la constitution de la propriété, la réorganisation administrative et judiciaire, la suppression absolue de l'esclavage.

« Le roi de Cambodge exprime toute sa satisfaction et déclare que les nouvelles conventions cimentent et rendent éternelle l'alliance de la France et du Cambodge. »

11. — Deuxième séance du Congrès de l'Union des associations ouvrières catholiques de France.

Mgr d'Hulst ouvre la séance en donnant lecture d'un projet d'adresse au Saint-Père qui est adopté à l'unanimité. On entend successivement M. le chanoine Tournamille, Mgr d'Hulst, M. l'abbé Le Boucher et M. le comte Yvert. La séance se termine par un émouvant discours de Mgr l'évêque de Belley. Après avoir protesté énergiquement contre les insinuations et les attaques qui ont été dirigées contre l'Union et contre les catholiques à l'occasion du congrès d'Autun, Sa Grandeur fait connaître à l'assemblée une œuvre nouvelle qui vient d'être fondée sur son initiative, les *Petites Sœurs de l'Orphelin*. C'est avec la joie et la tendresse contenue d'un père et toute la ferveur d'un apôtre que le vénérable prélat raconte comment les efforts des protestants, pour s'emparer des orphelins catholiques du pays de Gex, l'ont amené à poursuivre la création d'orphelinats destinés à sauver ces âmes menacées, et comment la Providence est venue en aide à son projet. Mais la nouvelle œuvre se distingue des œuvres analogues en ce qu'elle repose essentiellement sur l'esprit de pauvreté, car c'est dans la pauvreté qu'elle recueillera et qu'elle élèvera ses protégés, n'excluant personne, se dévouant aux orphelins de tout âge, sans se laisser rebuter par leurs misères physiques ou morales.

12. — La *Société d'Education* envoie, à ses correspondants, la circulaire suivante :

« Nous avons eu l'honneur de vous adresser, le 25 septembre dernier, une circulaire confidentielle sur le point de savoir si l'autorité académique, en prétendant assujettir, dès cette année, à l'examen prescrit par l'article 16 de la loi du 28 mars 1882 les enfants déclarés comme instruits dans leur famille, n'outrepasse pas ses droits et ne viole pas les dispositions de la loi elle-même.

« La question s'étant, depuis lors, posée d'une manière plus générale, par suite des prétentions émises par un plus grand nombre d'inspecteurs d'académie, et beaucoup de parents intéressés nous ayant directement consultés, nous croyons devoir préciser très nettement la conduite que nous conseillons de suivre, quelles que soient les controverses juridiques qui ont pu s'élever. Nous croyons aussi devoir donner à cette seconde circulaire une publicité à laquelle la précédente n'était pas destinée.

« L'article 16 de la loi du 28 mars dispose que « l'examen devra être suivi, « chaque année, *à partir de la fin de la deuxième année d'instruction obligatoire.* » Ce texte signifie nettement que pour l'avenir, nous voulons dire à partir de l'année prochaine, les enfants âgés de huit ans révolus, et ceux là seuls, seront astreints à l'examen.

« Mais, en ce moment, une question transitoire se pose : la rédaction de cet article n'a-t-elle pas pour effet, en outre, d'affranchir de l'examen en 1883, quel que soit leur âge, tous les enfants instruits dans leur famille, l'année 1882 ayant été la première année d'instruction obligatoire dans ce pays ?

« Il est certain que les termes de la loi autorisent cette interprétation plus large. Il est non moins certain que des juges soucieux de l'équité s'empresseraient de l'admettre. Les parents intéressés pourront donc opposer avec beaucoup de raison, selon nous, ce moyen de défense ; et nous sommes très loin de vouloir leur déconseiller d'y avoir recours.

« Mais, à nos yeux, la question présente un aspect plus élevé, plus général et plus grave. Ce n'est pas seulement pour cette année que nous demandons aux parents de répondre à des injonctions inadmissibles par un refus qui, exclusivement basé sur le motif juridique dont il vient d'être parlé, ne serait qu'un ajournement. Des considérations d'ordre supérieur doivent, dès maintenant, en dehors même de cette discussion d'un intérêt transitoire, et devront également par la suite les déterminer à ne pas présenter leurs enfants aux examens de l'article 16.

« Comme nous l'écrivions il y a plus d'un an déjà, « l'examen a un caractère si inacceptable, si inquisitorial ; il viole si ouvertement les prérogatives de la puissance paternelle, que les pères de famille chrétiens auront à se demander non pas comment et dans quelle mesure il convient de s'y soumettre, mais s'ils n'ont pas le devoir de s'y refuser. Cette résistance est trop légitime pour qu'elle ne se produise pas, et nous ne pouvons que la conseiller pour notre part. »

« Nous avons également écrit « qu'à notre sens, ce refus d'examen constituait un devoir très impérieux et très strict ».

« En luttant ainsi, d'une façon expresse et directe, contre l'immixtion abusive de l'État dans le domaine réservé de la famille ; en négligeant même au besoin, pour se placer sur ce terrain plus vaste, les moyens de défense que pourrait leur offrir, cette année seulement, l'obscurité d'un texte mal rédigé, nous croyons que les catholiques donneront le plus significatif et le plus profitable des exemples.

« Le sentiment de réprobation que nous a inspiré à tous, dès l'origine, l'odieuse loi du 28 mars n'est ni affaibli, ni émoussé. Profitons de toutes les occasions pour en témoigner. Dès que nous le pouvons, sans risquer de compromettre des intérêts particulièrement dignes de sollicitude, n'hésitons pas à combattre la loi en face, à l'attaquer de front.

« Veuillez agréer, Monsieur et cher confrère, l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

« *Le président :* Ch. Chesnelong.
« *Le vice-président :* E. Keller.
« *Le secrétaire :* A. de Claye. »

Troisième assemblée générale du Congrès de l'Union des associations ouvrières catholiques de France.

M. l'abbé Tournamille expose les travaux de quatre commissions qui peuvent se résumer ainsi : organisme des bureaux diocésains, des conférences dans les grands séminaires, les moyens de conservation et préservation de l'enfance ; Saint-Gervais, à Paris ; les Pères Eudistes, fondateurs de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Armées, à Versailles ; la monographie de la cristallerie de Baccarat, fondée en 1755 par Mgr de Montmorency-Laval ; fonctionnement d'établissements d'instruction pour les jeunes filles, de mai-

sons professionnelles pour les orphelins, de logements et d'institutions économiques; respect de la loi du dimanche, équitable association de l'ouvrier aux bénéfices. Intéressants rapports sur l'œuvre des *Petites sœurs de l'ouvrier;* familistère de Guise (Aisne); vœux relatifs à l'extension des écoles chrétiennes libres, à l'enseignement du catéchisme. Rapport concis et intéressant de M. de Château-Thierry sur l'*Union* et les travaux du Bureau central. Rapport de M. l'abbé Maignen sur la conférence des œuvres établie au Séminaire français à Rome. Monographie du Crédit mutuel et populaire de la rue des Lombards. Rapport de M. Léon Harmel sur l'importance des autorités secondaires dans l'usine. Mgr Richard termine par une chaleureuse allocution. Il insiste sur ces idées : les industriels ont charge d'âmes; les œuvres ouvrières ont leur point d'appui dans la prière, mais sans négliger les intérêts matériels qu'elles servent par la pratique de la justice et de la charité. Les catholiques contemporains sont au combat. Dieu est leur général en chef. Soyons humbles et ayons confiance.

13. — Convocation du Sénat et de la Chambre des députés pour le 23 octobre. Crise ministérielle à Madrid. Un nouveau ministère se constitue sous la présidence de M. Posada Herrera. Inondations en Espagne dans les province de Tolède, de Valence et de Castellon.

Quatrième assemblée générale du Congrès de l'Union des associations ouvrières catholiques. Lecture du procès-verbal de la séance précédente. Lecture d'un rapport de M. l'abbé Moreau sur l'œuvre du jeudi à Notre-Dame-La-Riche, à Tours. Le R. P. Ludovic parle sur le courtage des assurances au profit des œuvres, M. le marquis de la Tour du Pin sur les corporations. Rapport de M. Jean de Moussac sur l'apostolat de la prière et la dévotion au Cœur de Jésus. Clôture du Congrès. M. l'abbé de Broglie termine la séance par une allocution sur l'esprit général qui doit présider dans les œuvres.

14. — Nomination de M. Jean Casimir Périer aux fonctions de sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, avec des attributions particulières. M. Jules Ferry et M. Raynal se rendent à Rouen et au Havre.

15. — Un fort tremblement de terre a lieu à Chio, à Smyrne, dans le détroit des Dardanelles, et dans l'île de Syra. On compte plusieurs milliers de victimes.

16. — Arrivée à Hanoï des plénipotentiaires annamites pour faire exécuter le traité du 25 août.

17. — Réunion des ministres, en conseil du cabinet, sous la présidence de M. Jules Ferry. Le ministre des finances communique à ses collègues le nouveau projet de budget établi sur des bases qu'il a fait connaître à la commission du budget. Le ministre des affaires étrangères lit, au conseil, un exposé portant sur la situation militaire au Tonkin et sur l'état des négociations diplomatiques engagées.

18. — Voyage du roi et de la reine des Belges en Hollande.

19. — Nomination de M. Poubelle, préfet de Marseille, à la préfecture de la Seine. M. Léon Bourgeois, préfet du Tarn, est nommé secrétaire général de la préfecture de la Seine.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Une lettre au Pape.

Très Saint Père,

La lettre de Votre Sainteté sur les *études historiques* a eu dans toute la France le retentissement qu'elle mérite. De toutes parts on se met à l'œuvre, et jusque dans le plus humble presbytère on se prépare à faire revivre, par des travaux vraiment scientifiques, le passé glorieux de la sainte Église.

La « Société générale de librairie catholique » s'honore de prendre une part active à ce grand mouvement intellectuel provoqué par Votre généreuse initiative, et qui est si bien fait pour consoler et réjouir Votre Sainteté.

Elle a fait plus, Très Saint Père : elle a eu plus d'une fois l'heureuse fortune d'aller au-devant des désirs de Votre Sainteté, et de sembler, pour ainsi dire, les prévenir.

C'est ainsi que déjà bien avant Votre magnifique lettre sur le renouvellement des études philosophiques et théologiques par l'enseignement de saint Thomas, la « Société générale de librairie catholique » avait publié *Billuart*, l'éminent scoliaste de la *Somme*, et la grande *Théologie de Salamanque*, l'interprétation la plus orthodoxe, le commentaire le plus lumineux et le plus complet du Docteur angélique. Vous le voyez, Très Saint Père, nos traditions doivent Vous être chères, car elles sont éminemment thomistes.

Nous avons de même prévenu les désirs de Votre Sainteté sur le terrain historique. Là, en effet, nous sommes encore plus riches. Les études que Votre sollicitude paternelle recommande avec tant d'instances sur l'action et le rôle de l'Église dans le passé, ne pourraient pas être menées à bonne fin, si les matériaux manquaient aux travailleurs. Ce sont ces matériaux que nous leur avons fournis,

que nous leur fournissons encore, au prix d'incalculables labeurs et sacrifices.

Si donc aujourd'hui, dans leur bibliothèque ou sur leur table de travail, les savants catholiques peuvent consulter plus aisément les soixante volumes in-folio des *Acta Sanctorum* des Bollandistes, les vingt volumes in-folio du *Recueil des historiens des Gaules*, les seize volumes in-4° de l'*Histoire littéraire de la France* par les Bénédictins, les premiers volumes de la *Gallia christiana* des mêmes Bénédictins; si toutes ces précieuses et indispensables ressources sont à la disposition de tous les hommes de bonne volonté, c'est à la « Société générale de librairie catholique » qu'ils sont redevables d'un tel bienfait.

Ce n'est pas tout, Très Saint Père. Depuis 1866, nous publions, sous le titre de *Revue des Questions historiques*, une revue trimestrielle spécialement consacrée à l'examen des points controversés de l'histoire, en même temps qu'à venger l'Église des accusations portées contre elle par l'ignorance ou la mauvaise foi. Cette précieuse et importante collection comprend déjà plus de trente beaux volumes.

Enfin, Très Saint Père, malgré le malheur des temps, nous sommes décidés à préparer une nouvelle édition de la grande *Collection des Conciles* de Mansi. Cette *Collection*, actuellement introuvable et d'un prix inabordable, va être réimprimée à un bon marché relatif. Elle sera la reproduction intégrale de l'ancienne.

Votre bénédiction, Très Saint Père, que nous venons humblement Vous demander pour notre œuvre et pour nous, sera la meilleure récompense de tous nos efforts. Daignez l'envoyer à ceux qui aiment à se dire,

Très Saint Père,

De Votre Sainteté,

Les plus humbles fils en Notre-Seigneur,

VICTOR PALMÉ et Cᵉ.

A Sa Sainteté Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII.

On peut voir par cette lettre de quoi sont capables les éditeurs catholiques de notre temps. Qui n'a admiré, entre autres, l'œuvre colossale entreprise par feu l'abbé Migne et les publications non moins considérables de l'éditeur Vivès?

A son tour, par l'initiative de son fondateur, la *Société générale de Librairie catholique* a mené à bonne fin des publications monumentales, et en prépare d'autres d'une importance tout aussi capitale.

Dans l'énumération qu'on vient de lire, elle est loin cependant d'avoir dit tout ce qu'elle avait fait dans le domaine théologique, historique, philosophique : elle n'a parlé que de la réimpression de quelques grandes collections du passé, tandis qu'en réalité elle a publié, par la plume de nos écrivains contemporains, dans le même ordre de matières, une foule d'ouvrages d'une valeur hors ligne.

*
* *

Ainsi pour SAINT THOMAS, nous voyons figurer sur son Catalogue *Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin, ou la Science au Moyen Age* (1), par l'abbé Reinhard de Liechty. Dans ce livre, l'auteur considère saint Thomas sous le triple renom de célébrité dont l'honoraient ses contemporains : *Albert magnus :* MAGNUS *in magia*, MAJOR *in philosophia*, MAXIMUS *in theologia.* Magnifique préambule de la seconde partie, traitée non moins magistralement, et qui a pour objet l'étude de la science universelle de saint Thomas et son influence sur son siècle.

Albert le Grand, le Maître de saint Thomas d'Aquin, d'après les plus récents travaux critiques (2), par Mgr A. Van Weddingen, docteur en philosophie et en théologie, aumônier de la Cour de Bruxelles, est un autre fleuron que la *Société générale de Librairie catholique* s'est fait un devoir d'ajouter à la gloire de l'Ange de l'école, et qui complète très heureusement le livre précédent. A disciple éminent, devenu maître incomparable, maître éminent et extraordinaire : telle est la thèse développée avec autant de science que de sagacité par Mgr Van Weddingen.

Du même, nous ne devons pas oublier de mentionner un brillant commentaire de l'Encyclique pontificale du 4 août 1879 intitulé : *l'Encyclique de S. S. Léon XIII et la Restauration de la philosophie chrétienne* (3). Cet ouvrage a valu à l'auteur le témoignage suivant de la part de la *Revue philosophique de Paris* : « Nous rendons, sans réserve, hommage à l'érudition riche et variée de M. Van Weddingen, à la fermeté de sa critique, à l'indépendance calme de son esprit, très fin, très puissant, et, quand il plaît à l'auteur, très caustique... Ce qu'on peut louer justement aussi, c'est le style, qui est d'un maître... L'auteur semble familiarisé avec les philosophes modernes autant qu'avec les

(1) 1 vol. in-12, titre rouge et noir, 3 fr.
(2) 1 vol. in-8° de 97 pages, 1 fr. 25.
(3) 1 vol. in-8° de 100 pages, 1 fr. 50.

anciens... Son dernier travail justifie la réputation de critique dont le Dr Van Weddingen jouit en Belgique et à l'étranger. »

Et le beau livre de Mgr de la Bouillerie : l'Homme, *sa Nature, son Ame, ses Facultés et sa Foi d'après saint Thomas d'Aquin* (1). Encore un trésor, un chef-d'œuvre que la *Société générale de Librairie catholique* s'est empressée de faire sien, toujours en vue de correspondre activement au mouvement indiqué par le Saint-Père, et de doter les hommes d'étude et les chaires d'enseignement des richesses intellectuelles aussi hautement recommandées à leur attention.

Comme ouvrage d'ensemble dans ce même ordre d'idées, signalons enfin et surtout sa création d'une *Bibliothèque théologique du dix-neuvième siècle*, vaste encyclopédie religieuse qui doit embrasser tous les domaines de la science et résumer d'une manière exacte les résultats obtenus dans les diverses branches, pendant les cinquante années qui viennent de s'écouler. Le plan de cet admirable et fécond travail a été conçu et exécuté par des savants qui enseignent depuis longtemps dans les premières universités catholiques. Chacun de ces érudits a été chargé de la partie qu'il professe depuis un grand nombre d'années.

Ainsi le volume qui traite de la *Patrologie*, est l'œuvre du docteur Alzog, si avantageusement connu par ses travaux historiques. Il a consigné dans ce volume les découvertes les plus récentes concernant la Patrologie. On est donc assuré d'être informé de toutes les sources qui ont été ouvertes jusqu'à ce jour. — La *Dogmatique* est l'œuvre du docteur Scheeben, professeur à Cologne. Nul auteur n'a traité aussi profondément jusqu'ici ce qui concerne l'autorité dogmatique de l'Eglise. La dernière partie du volume contient une histoire de la théologie qui est un vrai chef-d'œuvre pour l'exactitude et la saine appréciation des auteurs.

La *Bibliothèque théologique du dix-neuvième siècle*, qui aura vingt-cinq volumes environ, a mérité dès son apparition les éloges du monde catholique. Parmi les revues qui l'ont recommandée, nous pouvons citer le *Polybiblion*, qui a consacré plusieurs articles tant à l'édition allemande qu'à la traduction française.

***

En fait d'Histoire, et à côté de ses *Acta Sanctorum*, du *Recueil des Historiens des Gaules*, de l'*Histoire littéraire de la France*, de la *Gallia Christiana*, la *Société générale de Librairie catholique* peut montrer avec orgueil une Histoire du monde en 10 volumes in-8° (2), par MM. Charles

(1) 1 vol. in-8° de 325 pages, papier vergé, 6 fr.
(2) Prix de chaque volume, 6 fr.

et Henri de Riancey, continuée actuellement par le fils de ce dernier jusqu'à nos jours, et qui comprendra ainsi 14 volumes.

Dans l'espace de deux ans, elle a publié, en 12 volumes compactes, à 2 colonnes, une nouvelle édition de la célèbre *Histoire de l'Eglise* de Rohrbacher. Pour rendre cette édition incontestablement supérieure à toutes les précédentes, elle a conservé religieusement le texte de l'auteur, mais ajouté à la fin de chaque volume des Notes *rectificatives* et *complémentaires* où sont consignés les derniers travaux de la science historique. Ce qui fait que l'œuvre de Rohrbacher, ainsi améliorée et enrichie, est assurément la plus docte et la plus complète *Histoire de l'Eglise* qui ait encore paru (1).

Non contente du livre de Rohrbacher, la *Société générale de Librairie catholique* a commencé la publication d'une autre *Histoire de l'Eglise* (2), en 6 volumes in-8°, par le cardinal Hergenroether, le même qui a été nommé par S. S. Léon XIII, avec les cardinaux Pitra et Zigliara, président de la Commission des études historiques, instituée par le grand Pontife. Deux volumes de cette histoire ont déjà vu le jour.

Auprès de ces travaux et de ces travailleurs, voici l'auteur illustre de la *Somme du Catéchiste*, M. l'abbé Regnaud, avec son COURS D'HISTOIRE SACRÉE, formant 4 gros volumes d'environ 1000 pages chacun (3). Quand on parcourt cet ouvrage, on y trouve, avec la facture française, cette accumulation, cette condensation d'idées et de faits auxquels nous a accoutumés l'érudition allemande, et l'on remercie la *Société générale de Librairie catholique* de l'avoir publié.

Voici encore M. Eugène Loudun, avec cette grandiose et virile étude qui embrasse dans son vol et ses serres d'aigle tout l'univers humain, et qui a pour titre : *le Mal et le Bien, tableau de l'Histoire universelle du monde païen et du monde chrétien* (4).

« Ce livre, dit M. Henri Lasserre, est une apologétique chrétienne, historique, philosophique et sociale, telle qu'il est bon de la représenter à notre siècle, telle qu'elle sera lue par tous avec un intérêt puissant et avec le plus grand profit intellectuel et moral... Ce qu'on admire, c'est la hauteur de vues, c'est la profondeur d'observation, c'est la science prodigieuse, c'est la magie de couleur et de style de cette œuvre de premier ordre... »

« De tels livres, lisons-nous dans la *Bibliographie catholique*, remplissent et honorent une vie d'homme. Puissions-nous inspirer à tous

(1) 12 beaux vol. in-4°, à deux colonnes, plus un volume de Tables générales, 90 fr.
(2) Prix de chaque volume, 7 fr. 50.
(3) Prix de chaque volume, 4 fr.
(4) 5 vol. in-8° de XVI-336, XVI-340, 362, XV-432, XI-416 pages, sous les titres suivants : Tome Ier, *L'antiquité*. — Tome II. *Les siècles chrétiens*. — Tome III. *La Société chrétienne*. — Tome IV. *La Révolution*. — Tome V. *La Société moderne*. — Chaque volume se vend séparément 5 fr.

nos lecteurs le désir de placer au rang d'honneur dans leur bibliothèque cet ouvrage tout entier! »

Ce n'est pas tout, et la *Société générale de Librairie catholique* compte encore à son actif d'autres travaux historiques dont elle a lieu de tirer gloire. Si elle a commencé par le vieux passé de l'Église et de la France, elle a pris non moins à cœur l'âge contemporain. Et ici, nommons tout d'abord M. J.-A. Petit, le célèbre auteur de *Marie Stuart*, à qui elle a confié la tâche d'écrire une HISTOIRE DE LA FRANCE CONTEMPORAINE, en 12 volumes in-8°, dont 6 déjà sont entre les mains du public (1).

Cette Histoire commence à la révolution de 1789, et sera poursuivie jusqu'aux événements de 1870-71, si ce n'est plus avant encore.

Son opportunité ne saurait être plus grande. Au moment, en effet, où les idées et les principes de notre première révolution trouvent leur pleine et entière application dans le gouvernement actuel du pays, il est du plus haut intérêt de repasser, halte par halte, à travers ces quatre-vingts dernières années de notre histoire; d'avoir sous les yeux, tracé par la même main, afin de nous y retrouver tout entiers comme dans un miroir, ce tableau si chargé de personnages et de faits.

La vérité, une vérité rigoureuse et rigoureusement impartiale, tel est, en outre, d'un bout à l'autre, le trait caractéristique de l'œuvre de M. J.-A. PETIT. En l'éditant, la *Société générale de Librairie catholique* a su montrer qu'elle comprend, au suprême degré, les besoins intellectuels de notre temps.

Elle l'a prouvé surtout en créant, à côté de sa publication trimestrielle de la *Revue des Questions historiques*, mentionnée dans sa lettre au Pape Léon XIII, une NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE, dont le but est de réfuter, au moyen de livres à la portée de tous, les erreurs et les mensonges qu'une fausse science ou l'esprit de secte se plaît, de nos jours plus que jamais, à répandre en matière d'histoire politique et religieuse.

Cette Collection, qui s'enrichit successivement de quelque nouveau volume, en compte actuellement dix-huit, parmi lesquels nous nous contenterons de citer le *Droit du Seigneur au moyen âge*, — la *Question de Galilée*, — la *Fable de la Papesse Jeanne*, — la *Saint-Barthélemy*, — la *Révocation de l'Edit de Nantes*, etc., etc.

*
* *

Enfin, en matière d'ouvrages sur les CONCILES, la *Société générale de librairie catholique* a préludé à la réimpression de la grande collection

(1) Voici les titres de ces six volumes : Tome Ier. *La Révolution*. 1 vol. in-8° de XVI-540 pages. — Tome II. *La Terreur*. 1 vol. in-8° de 401 pages. — Tome III. *Réaction Thermidorienne*. 1 vol. in-8° de 501 pages. — Tome IV. *Le Directoire*. 1 vol. in-8° de 485 pages. — Tome V. *Le Consulat*. 1 vol. in-8° de 500 pages. — Tome VI. *L'Empire*. 1 vol. in-8° de 580 pages. — Chaque volume se vend séparément 6 fr.

de Mansi, par la publication de plusieurs ouvrages réclamés alors par les circonstances, mais dont nous ne citerons que les deux suivants :

Décrets et Canons du Concile œcuménique du Vatican, en latin et en français, avec les documents qui s'y rattachent, extraits des sources authentiques et suivis d'une table analytique des matières, par Mgr Victor Pelletier (1).

La *Somme des Conciles* généraux et particuliers, par l'abbé Guyot, curé de la Fère-Champenoise (2).

Le premier de ces ouvrages a immédiatement eu plusieurs éditions. La dernière (3), considérablement augmentée, contient notamment la *Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Nîmes sur la définition de l'Infaillibilité du Pontife romain*, et de la *Constitution apostolique sur les Censures*, avec une explication. Précieuses additions qui font de l'ouvrage de Mgr Pelletier le livre le plus précieux qui existe sur le Concile du Vatican.

Avec le second, on possède la substance de *tous* les *Conciles œcuméniques et provinciaux*. L'auteur n'a pas suivi un ordre chronologique ni présenté, Concile par Concile, les travaux de ces saintes assemblées : c'était s'exposer à des répétitions encombrantes pour l'ouvrage, inutiles pour le lecteur. Il a groupé autour d'un fait, d'une hérésie, d'un Concile général, d'un article dogmatique et disciplinaire, les décrets des divers Conciles qui ont rapport au même sujet. Ce qui l'a occupé, ce n'est pas l'histoire de chaque Concile, mais la connaissance des principaux canons qui ont fixé la foi, la morale et la discipline.

Telle est sommairement, dans l'ordre d'idées préconisé par le Pontife romain actuellement régnant, l'œuvre accomplie par la *Société générale de Librairie catholique*. Il nous reste à la suivre sur les divers autres terrains où s'est exercée et s'exerce encore si activement son action : c'est ce que nous ferons prochainement.

M. A.

Le roi Charlot. *Scènes de la Saint-Barthélemy*, par M. Charles Buet.

Première partie. *La Recluse du puits qui parle*, un vol. in-12 de 414 pages.
Deuxième partie. *La nuit du 23 août*, un volume in-12 de 378 pages.
Les deux volumes, franco : 6 francs.

Le nouvel ouvrage, dû à la plume féconde de M. Charles Buet, l'auteur de tant de livres attrayants et dramatiques, n'est pas un roman ordinaire, et mérite d'être placé au-dessus des œuvres précédentes de l'éminent conteur catholique. C'est une étude historique pour la défense de l'Église, écrite

(1) 1 vol. in-8° de x-204 pages, 4 fr.
(2) 2 forts vol. in-12 de LXVI-598 et 833 pages, titre rouge et noir, 9 fr.
(3) 1 vol. in-12 de CXIV-302 pages, 3 fr.

d'une main ferme, d'un style brillant, et avec une sûreté de renseignements, une certitude de preuves, une conviction dans les idées, qui lui attribuent une portée bien plus considérable qu'on n'en accorderait à un récit simplement littéraire.

M. Charles Buet a consacré deux gros volumes compactes à narrer la Saint-Barthélemy, cet événement si souvent et si mal discuté. Il en a tracé les préliminaires, en a indiqué les origines, a déterminé d'une façon précise la part de responsabilité qui revient à chacun des fauteurs de ce coup d'État politique, c'est-à-dire à Catherine de Médicis, à Charles IX, au duc d'Anjou, au duc de Guise, au peuple parisien. Il a démontré que la maison de Valois ne pouvait plus reculer et qu'il ne lui restait, pour sauver la France des entreprises du protestantisme armé et fauteur de la guerre civile, que ce terrible mais inévitable expédient. Il a démontré, avec non moins de logique, l'abstention du clergé, prouvant que si l'idée religieuse a pu exciter spontanément le peuple contre les Huguenots, aucune excitation au massacre n'est venue des prêtres, ni directement, ni indirectement.

La Saint-Barthélemy, coup d'État politique auquel ni la religion, ni l'Église n'ont pris aucune part, n'a pas été préméditée, n'a pas été préparée, n'a même pas été prévue. Elle découle fatalement de l'agitation entretenue en France par les Calvinistes, qui appelaient l'invasion de la patrie par l'étranger, qui vendaient le Havre et Calais à l'Angleterre, et qui ourdissaient chaque jour de nouveaux complots.

Telle est la thèse historique de M. Charles Buet, et il l'a soutenue avec bonheur.

Il n'est peut-être aucun écrivain actuel qui connaisse mieux que lui le seizième siècle. Il semble y avoir vécu. Il en dépeint les mœurs, les coutumes, les costumes, le mobilier, la vie publique et la vie privée, comme s'il était doué du don de seconde vue. Le langage lui en est familier. Les personnages de son récit vivent, se meuvent avec aisance dans le cadre qui leur est propre, et les portraits qu'il trace sont d'une ressemblance et d'un pittoresque achevés. Aussi M. Xavier Marmier, de l'Académie française, a-t-il pu résumer en ces termes le jugement qu'il porte sur ce livre : « Etudes sérieuses, habiles portraits, intéressants récits. »

La bourgeoisie parisienne de l'an 1572 est prise sur le vif en Jean Letellier et Jean Le Caucheteur. Le rôle joué par les ambassadeurs de Venise à la face des Valois, l'étiquette et les habitudes du Louvre, ont fourni à M. Charles Buet les éléments de chapitres curieux. Si l'action dramatique se développe à l'aise dans les événements qui se déroulent du 8 août au 1er septembre 1572, la partie comique n'est pas négligée, et les personnages épisodiques introduits dans la fiction complètent admirablement le tableau animé du Paris de cette époque.

M. Charles Buet a fait une étude consciencieuse des sociétés secrètes et fait remonter leur influence, dans les guerres de religion, bien au-delà du temps où d'autres publicistes commencent à la signaler. C'est une nouveauté qui a son prix, car le romancier donne sur les agissements des Maçons, des Néo-Templiers, des Initiations orientales et judaïques, et des détails tout à fait typiques, dont il n'est pas besoin de faire ressortir l'importance.

La gracieuse et sympathique figure d'Yvette Letellier adoucit un peu l'austère sévérité du récit, qui sait charmer tout en gardant une irréprochable moralité. *Le roi Charlot* peut être mis entre toutes les mains, et ce n'est pas son moindre mérite, car l'auteur, en abordant l'histoire de cette période si troublée, avait bien des écueils à éviter.

Le nouveau livre de M. Charles Buet a donc une très haute valeur, et il aura un grand retentissement. Sans être agressif, il n'est pas sans quelques discussions et digressions, habilement disséminées pour ne pas nuire à l'allure prompte et vive du récit. Il soulèvera sans doute bien des colères, mais il provoquera aussi des applaudissemnts, car c'est là une œuvre d'une utilité incontestable et qui doit être répandue partout où les controverses de ce genre peuvent avoir un résultat.

Comme les *Scènes de la vie cléricale*, que l'Académie française eût couronnées sans les rancunes de certains immortels; comme *le Prêtre*, ce drame célèbre qui a fait le tour de la France, recueillant partout de chaleureuses acclamations, *le roi Charlot* est un livre écrit pour la défense de l'Église et, à ce titre, il vaudra à son auteur un grand succès de plus.

Les Almanachs de la Société générale de Libraire catholique.

Dans une récente lettre apostolique sur l'influence actuelle de la presse, Sa Sainteté Léon XIII recommande instamment aux catholiques d'user des mêmes armes que leurs ennemis, c'est-à-dire de multiplier les bonnes publications, revues, livres, journaux, brochures, en un mot « d'opposer les écrits aux écrits ».

Parmi ces « écrits », il n'en est certainement pas de plus en vogue que les almanachs : chaque année, il s'en débite par millions, et là où n'a pas encore pénétré le journal on trouve toujours un almanach. Par le temps qui court, c'est l'agent le plus actif pour le bien comme pour le mal.

Pénétrée de cette vérité, la *Société générale de Libraire catholique* a voulu payer son tribut annuel à la bonne cause par la publication de plusieurs de ces petits livres, et nous venons aujourd'hui recommander les suivants :

Almanach du Paysan pour 1884, avec cette épigraphe : le paysan, c'est l'homme du pays; il cultive le sol, il le défend. Voici un aperçu des matières : *Calendrier* indiquant :

1° Jour par jour le nom du saint, le lever et le coucher du soleil et de la lune.

2° Mois par mois, les travaux à exécuter aux *champs*, aux *prairies*, aux *vignes*, aux *jardins*.

Puis, de nombreuses Recettes, Anecdoctes, Histoires, Bons mots et Bons conseils pour égayer le temps ou le *bien employer*. En voici quelques titres :

Epoques des moissons dans le monde, — Maire et curé, — Voltaire et le catéchisme, — Musique de l'âne et chant du coq, — les Règles de Jefferson,

— Dieu et Robespierre, — Un curé patriote, — Qui a bu ne boira plus, — Les merles de Nicolle, — Qui a fait la France, — Les grands hommes morts en 1883, etc.

Moyen de détruire la vermine des poulaillers, — Utilisation des coquilles d'œufs et pommes de terre gelées, — Conservation et amélioration du beurre, — Les dorures à l'épreuve des mouches, — guérison des coupures, des crevasses, etc., — Moyen de préserver l'eau de la putridité, — les propriétés du persil, etc.

L'*Almanach du Paysan* forme un petit volume de 36 pages, avec gravures, et ne coûte que DIX CENTIMES l'exemplaire.

Excellent petit livre qu'on voudra propager activement, d'abord à cause des bonnes petites choses qu'il contient, et ensuite pour la modicité de son prix : 10 centimes!

Almanach historique et patriotique pour 1884. Le meilleur éloge de cet excellent petit livre est dans son titre même, et dans la simple indication de ce qu'il contient, et que voici :

Table des matières :

L'année 1884. — Pronostic du temps. — Calendrier et relevé des travaux agricoles. — Postes et télégraphes. — Revue des événements de l'année 1882-1883. — L'année agricole. — La conversion de la rente et l'emprunt. — Yvon (épisode de la guerre tunisienne). — Crimes de la Révolution. — Maladie et mort de M. le comte de Chambord. — Les finances de la République. — Le cardinal Donnet. — Jérusalem (le grand pèlerinage de pénitence). — Au Tonkin. — Dom Bosco et son chien. — Madagascar. — Les manuels de l'enseignement civique. — Couronnement du tsar Alexandre III à Moscou. — Vie d'Henri V. — Le général Chanzy. — Savorgnan de Brazza au Congo. — Louis Veuillot. — Les ancêtres d'Henri V et du comte de Paris. — La Magistrature au Sénat et à la Chambre des députés. — Abd-el-Kader. — Catastrophe d'Ischia et de Casamicciola. — Les budgets depuis Louis XVI jusqu'à nos jours. — Vive le Roi! — Conseils et renseignements divers.

L'*Almanach historique et patriotique* est illustré de très nombreuses gravures et forme un volume de 142 pages. Prix seulement : 30 centimes.

Nous le recommandons avec la même instance que le précédent.

Almanach des Campagnes pour 1884. (4e année). In-12 de 72 pages avec gravures. Prix : 15 cent. Par la poste, *franco* 20 centimes.

Forte remise si on le demande en nombre.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LA MAGISTRATURE RÉPUBLICAINE

Et je garde, au milieu de tant d'âpres rigueurs,
Mes larmes aux vaincus et ma haine aux vainqueurs!

(P. Corneille. — *Horace*, acte Ier, scène I.)

I

L'exacte distribution de la justice criminelle et civile est assurément l'un des premiers besoins des peuples civilisés. Cette vérité parle assez d'elle-même pour qu'il soit inutile de la démontrer. Appréciateur du fait et du droit, organe autorisé de la loi, impassible comme elle, le magistrat dispose, en effet, de l'honneur, de la liberté, de la fortune de ses concitoyens. Inaccessible tout ensemble aux influences et à la peur, coupable s'il fait acception de personnes, le seul sentiment, qui puisse honorablement l'animer, est la ferme et permanente volonté de rendre à chacun ce qui lui appartient. Aussi doit-il réunir les plus hautes qualités, non seulement d'intégrité, de lumières, de rectitude d'esprit, de science doctrinale, de connaissance des affaires et des hommes, mais encore d'indépendance et d'impartialité. Sans doute, de semblables garanties résultent surtout de la conscience individuelle; il n'est pas moins indispensable de les assurer et de les fortifier par la situation professionnelle du juge; car il importe de placer le moins possible les hommes entre leur devoir et leur intérêt. Il faut, en un mot, qu'un magistrat puisse remplir en toute sécurité ses difficiles fonctions, et n'ait pas à redouter d'être inquiété par le gouvernement pour avoir rendu, en son âme et conscience, tel jugement ou tel arrêt.

C'est dans cette pensée qu'a été admis et pratiqué le principe (tutélaire avant tout pour les justiciables) de l'inamovibilité des juges.

Cette règle est nécessaire au premier chef, lorsqu'ils sont institués, comme en France, par le pouvoir exécutif. En effet, disait excellemment Montesquieu, dans l'*Esprit des lois* : « Il n'y a point de liberté, si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutrice. Si elle était jointe à la puissance législative, le pouvoir sur la vie et la liberté des citoyens serait arbitraire, car le juge serait législateur. Si elle était jointe à la puissance exécutrice, le juge pourrait avoir la force d'un oppresseur. »

Ajoutons que le principe de l'inamovibilité de la magistrature est déjà fort ancien dans notre pays. La célèbre déclaration de Louis XI, du 21 octobre 1467, voulait que les juges ne fussent ni destitués, ni privés de leurs charges que pour *forfaiture préalablement jugée, et déclarée judiciairement, selon les termes de justice, par le juge compétent*. L'Assemblée constituante porta la main sur cette garantie, mais la constitution du 22 frimaire an VIII la rétablit. Si autoritaire qu'il fût, le gouvernement du premier Empire lui-même n'avait pas osé abandonner entièrement les magistrats au capricieux arbitraire du pouvoir; le sénatus-consulte du 10 octobre 1807 s'était donc borné à les assujétir à une sorte de stage, en décidant que les provisions, qui instituaient les juges à vie, ne leur seraient délivrées qu'après cinq années d'exercice de leurs fonctions, — si, à l'expiration de ce délai, Sa Majesté reconnaissait qu'ils méritaient d'être conservés dans leur place. Enfin, l'inamovibilité des juges, de nouveau proclamée par la charte de 1814, fut maintenue en 1830 et 1848. Elle n'a été abolie, ni par la constitution de 1852, ni par les lois constitutionnelles de 1875.

II

Il est utile de rappeler comment a été entreprise et mise à fin la campagne, si glorieusement couronnée, au profit des modernes jacobins, par la loi du 30 août 1883.

Quatre causes principales paraissent avoir déterminé les hostilités.

En premier lieu, les haines personnelles et vivaces, soit de repris de justice frappés par les lois pénales, soit de plaideurs mécontents, soit de gens d'affaires tarés, soit d'officiers ministériels, qui, ayant exceptionnellement failli à l'honorabilité de leur corporation, ont dû subir des poursuites et condamnations disciplinaires.

En second lieu, les animosités locales de sénateurs, députés,

préfets et sous-préfets, qui, sortis des nouvelles couches de la société, n'ont pas rencontré, chez plusieurs magistrats de province, — soit le concours électoral, — soit les égards dûs, suivant eux, à leurs antécédents et à leur mérite, comme à des grandeurs souvent imprévues.

En troisième lieu, les convoitises, que l'appât de situations à conquérir excite toujours chez les déclassés et les faméliques.

En quatrième lieu, l'indépendance politique, autant que professionnelle, d'un grand nombre de magistrats, inhabiles en l'art de plaire, et trop éloignés d'admirer les œuvres et pratiques des puissants du jour, à ce sujet plus susceptibles que Henri IV, acceptant, le 19 juin 1604, ces fières paroles d'Achille de Harlay : « Si c'est désobéissance de bien servir, le Parlement fait ordinairement cette faute ; et, quand il trouve conflit entre la puissance absolue du roi et le bien de son service, il juge l'un préférable à l'autre, non par désobéissance, mais par son devoir, à la décharge de sa conscience. »

Une situation déjà si tendue entre les pouvoirs législatif et exécutif, d'une part, le pouvoir judiciaire, d'autre part, s'est notablement aggravée au moment de l'exécution des décrets du 29 mars 1880.

En vain, M. Thiers avait-il dit qu'il convenait de respecter toujours les trois robes de la femme, du prêtre et du magistrat. Ne voulant point franchir le mur de la vie privée, je ne rechercherai pas ce que font de la première *nos barbouilleurs de lois;* — ce qu'ils ont fait des deux autres, on le sait trop.

Toujours est-il qu'à la fin de juin 1880, puis en novembre suivant, sans la constatation régulière d'aucun délit, et sans nulle décision préliminaire de justice, la violence administrative expulsait de leurs demeures de vénérables religieux, appartenant à des congrégations, qui, n'étant pas officiellement reconnues, ne revendiquaient pas, à ce titre, le bénéfice de la personnalité civile, — mais dont les membres, se plaçant sous l'égide de la liberté tant promise depuis un siècle, demandaient seulement à exercer, comme simples particuliers, les droits individuels et civiques, patrimoine commun de tous les Français.

Attachés par tradition et par devoir aux vrais principes, la plupart des magistrats, tant amovibles qu'inamovibles, pensèrent qu'une telle exécution de lois, contestées d'ailleurs, caractérisait la plus grave atteinte à l'inamovibilité du domicile, à la liberté individuelle

et à l'exercice du droit de propriété. Prendre au collet des religieux, installés depuis nombre d'années dans la même maison, pour les chasser dans la rue, paraissait à ces légistes, non pas seulement une iniquité et une victoire sans péril, mais un attentat prévu par les articles 114 et 184 du Code pénal, susceptible, en outre, d'une réparation pécuniaire, d'après les articles 1382, et suivants, du Code civil.

C'était, disait le ministère, un de ces actes de haute police et de gouvernement, placés, par suite, dans leur principe et dans leurs effets, par une sorte d'essence mystérieuse, en dehors et au-dessus de tout recours. A ces vagues et confuses maximes d'oppression et de tyrannie, les défenseurs des ordres religieux opposaient, en vain, comme un irréfragable et tutélaire axiome, fondé sur l'esprit et le texte de nos codes, cette formule libérale : *Le pouvoir exécutif ne peut pratiquer de coercition sur les personnes, ni les dépouiller de leurs biens, fût-ce moyennant une indemnité préalable, ni même faire échec à l'exercice du droit de propriété, que dans les cas formellement spécifiés et strictement limités par la loi.* En effet, il s'agit alors d'une exception aux principes généraux, laquelle, par conséquent, doit être écrite et plutôt restreinte qu'étendue, en vertu de ces règles incontestées : *Odia restringenda, favores ampliandi. Beneficiis favendum, non duritiæ.* Dans tous les cas, si l'existence de fait des congrégations religieuses non reconnues était prohibée par les lois, dites *existantes*, il eût été nécessaire de faire constater, au préalable, cette infraction par les tribunaux compétents. Le mode de répression, préventivement et violemment usité, à grand renfort de crocheteurs et de serruriers, avait donc constitué un abus de la force sur le droit, en même temps qu'une injustifiable usurpation, par l'autorité administrative, des pouvoirs de l'autorité judiciaire. Quelle que soit enfin la forme des institutions politiques, un pays n'est pas libre où des vérités si élémentaires sont méconnues.

L'irrémissible crime de la magistrature, pour mieux dire, son éternel honneur, a été de se déclarer, par de nombreux jugements, compétente pour connaître de l'action intentée par les religieux expulsés, afin d'être réintégrés dans leur domicile. Fort heureusement, le tribunal des conflits, dirigé par l'illustrissime et gracieux Cazot (justement récompensé depuis par la première présidence de la Cour de cassation), a mis à néant ces factieuses déci-

sions. Que fût devenu l'ordre public, si les hommes d'État, qui venaient d'ouvrir les bagnes, s'étaient vu interdire la faculté de fermer les couvents?

III

Une guerre sans merci fut alors déclarée.

Déjà, à ce cri funeste : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi ! » poussé, peu d'années auparavant, par un tribun, non moins débraillé qu'impétueux (Dieu daigne avoir son âme !), une lutte ardente avait été engagée, par d'intolérants fanatiques d'impiété, contre le clergé et la religion. Nos destructeurs enfiévrés tournèrent leur fureur contre la vieille magistrature.

A bas la *pieuvre inamovible!* Sus aux *forçats* et aux *bandits* des cours et tribunaux! s'écrièrent à l'envi

Du peuple souverain les courtisans crottés,

ou même décrottés; fruits secs des barreaux, Esculapes de bourgs, Démosthènes d'estaminets, politiciens de pacotille et de hasard. Dans ce concert d'imprécations éclatait notamment la voix tonitruante du citoyen *Madier-Monjau*, fils d'un *forçat*, s'il faut l'en croire, son père ayant siégé sur les *bancs* de la cour suprême. Le vieux rhéteur est sourd, disent les mauvaises langues; — pour lui-même et pour nous, plût au Ciel qu'il fût muet!

Cependant des réformes judiciaires avaient été depuis longtemps proposées. La Chambre des députés, le Sénat après elle, écartèrent des projets de loi tout ce qui pouvait constituer une œuvre sérieuse, et dont l'unique objectif ne fût point de satisfaire de basses rancunes et de misérables convoitises. Le seul résultat définitif fut l'exécution tout arbitraire à opérer par le gouvernement de six cent quatorze magistrats, à prendre, d'après l'article 15 de la loi du 30 août 1883, dans l'ensemble du personnel *indistinctement.* Or il a été mathématiquement prouvé qu'au Sénat, le vote de cet article, lequel, en réalité, forme toute la substance de cette loi révolutionnaire des *suspects*, a été falsifié et surpris; 133 voix, contre 130, l'ont accepté, a-t-on dit; mais, comme la démonstration en a été faite, il y avait lieu, d'une part, d'ajouter, au chiffre de la minorité, les deux voix de MM. Martel et Dieudé-Defly, lesquels avaient chargé des amis de déposer pour eux des bulletins bleus, —

d'autres sénateurs, demeurés anonymes, ayant sans mandat, c'est-à-dire frauduleusement, versé dans l'urne des bulletins blancs au nom de ces deux collègues, de manière à invalider leurs votes négatifs. D'autre part, devait être annulé le suffrage favorable de M. Alfred *Naquet*, qui, élu récemment sénateur à vie, mais n'ayant pas donné sa démission de membre de la Chambre basse, n'avait pas encore le droit de voter dans la Chambre héroïque du Luxembourg. Le chiffre vrai du scrutin était donc : 132 voix contre 132; l'article 15 se trouvait rejeté par conséquent, et avec lui toute la loi. Mais hélas! dans cette hypothèse, Eliacin, le frère d'Alfred, n'eût pas été nommé bientôt après procureur général à la cour d'Aix. Il fallait absolument réussir; tous les moyens sont bons aux persécuteurs : *Salus populi, suprema lex esto!*

IV

Arrivons à l'application de la loi.

Sans entrer dans les questions de personnes, — la matière serait trop délicate, — on peut affirmer que les exécuteurs (bien que leur ignorance des hommes et leur précipitation aient pu leur faire commettre quelques erreurs) ont obéi à la seule préoccupation d'arracher de leurs sièges les magistrats, dont l'inébranlable indépendance et la ferme modération étaient si notoires que nos maîtres n'en pouvaient espérer ni compromissions ni faiblesses.

Sans doute, il est pénible de voir briser brutalement une carrière à laquelle rattachaient tant de chers souvenirs et de si précieux liens, — ce n'est pas sans déchirement qu'une telle séparation s'opère; — cette violence est d'autant plus dure que l'on est spolié d'une situation formellement assurée par les lois et constitutions antérieures. Mais les motifs mêmes de l'iniquité commise sont de nature à consoler les victimes, en leur inspirant une juste fierté. Grande toutefois serait leur erreur de penser que l'émotion, suscitée autour de leurs noms, sera de longue durée. Ils omettraient ainsi de compter avec l'indifférence, l'égoïsme et la frivolité d'un peuple, où le désir du bien-être prime de plus en plus tout autre sentiment, et chez qui l'on est peu touché des excès et des maux qui n'atteignent point personnellement.

Ce ne sont pas, disais-je, les complaisants et les timorés que l'on a voulu frapper, mais ceux qui avaient adopté, dans leurs fonc-

tions, cette magistrale devise : *La loi, toute la loi, rien que la loi!* Si, parmi d'inévitables défaillances, des gens de cœur épargnés demeurent tristement dans nos prétoires, ce n'est pas une grâce de nos gouvernants; le chiffre, trop peu considérable à leur gré, des évictions ne pouvant dépasser six cent quatorze, — un sur cinq environ, — la magistrature n'a pas été dépouillée de tous les hommes de conscience et d'honneur.

Je leur adresse de loin un salut affectueux et attristé. Pour ceux qui, ne craignant pas d'édifier leur carrière sur des ruines, ont brigué de l'avancement dans ces temps derniers, le mépris public les attend : ils ne porteront désormais qu'une toge avilie! — Mais trois fois honneur à ces vaillants désintéressés, qui se sont retirés spontanément, ou qu'un noble refus d'accepter des promotions a constitué démissionnaires! Quelle sera la condition des survivants?

Vainement M. Jules Ferry a-t-il osé dire, le 14 octobre, au banquet du Havre, dans une de ces allocutions, *inter pocula*, dont la banale phraséologie est toujours féconde en promesses fallacieuses et en déclarations plus ou moins menaçantes, comme en sententieuses niaiseries : « N'est-ce rien que d'avoir éteint la question de la magistrature, en soumettant ce grand corps à la règle républicaine? » Étrange affirmation, analogue à celle d'un profond politique, lequel, consulté jadis sur les divers moyens de pacifier l'Algérie, indiquait, comme le plus sûr, l'extermination des Arabes. Qu'est-ce donc que la règle républicaine ainsi entendue, sinon le servilisme et l'abaissement? — Vous n'avez point, dites-vous, supprimé, mais seulement suspendu, l'inamovibilité. L'évidence répond que toucher, par des éliminations arbitraires, à une telle institution, c'est la renverser par là-même; — c'est enfin préparer et autoriser des revanches, qui la détruiront sans retour.

Il y a plus, la loi nouvelle a permis au gouvernement de déplacer (non pas seulement pendant les trois mois qui devaient suivre sa promulgation, mais à toute époque ultérieure) les magistrats inamovibles, — avec l'agrément de la Cour de cassation, sans doute; — mais on peut se demander quelle force de résistance opposera cette juridiction, en se souvenant que, peu soupçonnée d'indépendance, cette loi même ne l'a pas atteinte, et qu'elle a été ainsi volontairement soustraite aux périls de l'épuration.

Or, comme inéluctable conséquence de l'inamovibilité des juges, il avait toujours été admis qu'aucun d'eux ne serait changé de rési-

dence, sans son consentement exprès; en d'autres termes, que ce précieux privilège devait s'étendre à la résidence comme à l'emploi même, sa protection devenant illusoire autrement; car on pourrait arracher violemment par ce moyen la démission du magistrat déplacé sans son aveu.

Dans de telles conditions, cette déclaration s'impose d'elle-même que l'inamovibilité n'existe plus; que, par suite, s'agissant d'une magistrature, non pas élue, mais nommée par un pouvoir, avide de services, dans la main duquel elle doit rester, c'en est fait de sa dignité et de son autorité morale. Décapitée et frappée au cœur, menacée toujours et subordonnée dans l'avenir, cette ancienne et respectable institution est virtuellement détruite. L'heure de sa fin a sonné. Suivant l'expression de saint Paul : *Vivens, mortua est;* elle peut sembler vivre encore, mais elle est morte.

D'ailleurs, le trimestre à courir depuis la promulgation de la loi du 30 août, période durant laquelle étaient possibles les *révocations*, mensongèrement libellées de la sorte : *sont admis* à faire valoir leurs droits à la retraite..., cette lamentable période devait suffire à consommer la ruine; les nobles traditions d'un passé, maintenant disparu, ne pourront survivre à ces trois mois de suspicion, de délations, de défaillances et d'intrigues.

Une seule ressource est offerte à ceux auxquels la magistrature *réorganisée* n'inspirerait qu'une médiocre confiance : recourir, pour la solution des procès, à cette libre justice, instituée, sous le titre : *Des arbitrages*, par les articles 1003 et suivants du Code de procédure civile.

V

Comment passer sous silence un autre péril recélé par la loi qui nous occupe? Elle a édicté d'importantes diminutions du personnel pour les tribunaux, sièges de Cours d'assises, où le nombre des juges, y compris le président, a été réduit de sept à quatre; en outre, dans de nombreux tribunaux d'arrondissement, le substitut a été supprimé, le procureur de la république demeurant le seul membre du parquet. Or il est manifeste qu'au point de vue du service judiciaire, cet état de choses ne saurait durer. D'une part, il est tenu, chaque année, quatre sessions d'assises, où deux juges siègent comme assesseurs; l'autre juge, chargé de l'instruction,

occupé dans son cabinet par les travaux qu'elle impose, ne peut monter à l'audience, de telle sorte que, pendant les sessions d'assises qui durent, en général, de huit à quinze jours, le président du tribunal sera le seul titulaire, pouvant tenir les audiences correctionnelles et civiles; il ne satisfera à cette mission qu'avec le concours de deux juges suppléants plus ou moins expérimentés, et, s'ils sont malades ou empêchés, d'avocats ou d'avoués du siège, situation absolument incompatible avec la bonne administration de la justice. D'autre part, le service criminel devra péricliter sans cesse dans les tribunaux où un seul magistrat du ministère public a été conservé. Sera-t-il à l'audience, malade, ou en congé, que deviendra la répression de ces crimes, dont la recherche nécessite d'urgence un transport ou d'autres mesures immédiates?

De deux choses l'une, ou nos législateurs ne se rendaient pas compte de situations aussi simples; et, dans ce cas, comment qualifier leur ignorance? Ou bien, ils les connaissaient; cette hypothèse est la plus vraisemblable; ils se sont dit alors : la nécessité éclatera bientôt, dans trois ou six mois, par exemple, de remédier à ces intolérables inconvénients, et de rétablir deux ou trois cents sièges supprimés à tort; nous les peuplerons de nos créatures, le tour sera joué. Après le premier acte de cette néfaste comédie : *la Vengeance!* viendra le second : *la Curée!*

VI

Il faut conclure.

Une réforme judiciaire, combinée d'ensemble, pouvait être utile, — porter, notamment, sur l'extension de la compétence des juges de paix, — la suppression des tribunaux inoccupés, — de sérieuses garanties à apporter au recrutement et à l'avancement des magistrats, — l'attribution, au jury, à l'exclusion des tribunaux ordinaires, du jugement de tous les délits politiques, — la simplication des procédures et la diminution des frais de justice. Si, par suite, des réductions de personnel fussent devenues nécessaires, elles auraient eu lieu loyalement, en vertu de règles fixes, comme par l'extinction de l'emploi, au moment du décès, de la retraite, ou d'un déplacement, volontairement accepté par lui, du titulaire à supprimer, — ou bien encore, au moyen de l'élimination immédiate, avec allocation de pensions de retraites suffisantes, d'un certain nombre

de magistrats (six cent quatorze, si l'on veut) approchant le plus de la limite d'âge fixée par le décret du 1er mars 1852. Moins dommageable pour eux, exempte de tout arbitraire, l'application d'une semblable règle eût été, en même temps, moins onéreuse pour les finances de l'Etat. — A-t-on procédé de la sorte? Non pas! C'eût été se conduire en gens honnêtes. Pour qui prenez-vous nos gouvernants? Ce n'est point de l'intérêt public qu'il s'agissait; les méprisables rancunes et les ambitions malsaines ont tout inspiré.

VII

Un dernier mot.

Comme ses devancières, la troisième République a commis bien des fautes. Aussi n'est-il plus question d'examiner ce que peut valoir, en thèse, telle ou telle forme de gouvernement, monarchique ou républicaine. Instruits que nous sommes par les leçons d'une expérience durement acquise, ces disputes seraient stériles et vaines; quelle que puisse être logiquement leur solution théorique, persister à les débattre serait imiter ces tacticiens entêtés, qui préfèrent être battus dans les règles de la stratégie que de vaincre autrement. Il est démontré par les faits que toute république en France est le règne désastreux de la vulgarité, de l'intolérance et du désordre. Elle doit périr fatalement, disait autrefois M. Thiers, dans l'imbécillité ou dans le sang. Ce n'est pas dans l'imbécillité que tombera celle-ci; si la prévision eût été juste, sa chute daterait déjà de plusieurs années. Sera-ce dans le sang? Puisse la Providence nous épargner ce malheur!

Un publiciste autrichien écrivait récemment : « La France cessera d'être en république, ou cessera d'exister. » Cependant le système du jour se prétend immortel, — comme ses défenseurs, sans doute, odieux sectaires toujours prêts à saper la liberté d'autrui, et que je regarde comme les plus dangereux ennemis de leur république insolente et persécutrice. Si elle continue ses pernicieux agissements, elle sera emportée, aux applaudissements de tous, par une véritable révolution du mépris. A quel moment? De quelle manière? C'est le secret de Dieu! Mais l'œuvre de ses insulteurs ne saurait échapper à l'instabilité des choses humaines. Comme au temps de Bossuet, le monde avait déjà vu, s'écriait-il, *le spectacle de tous ces trônes tombant les uns sur les autres avec*

un fracas effroyable, — de même, tout homme, arrivé de nos jours à l'âge adulte, éclairé non seulement par le flambeau de l'histoire, mais encore par la sinistre lueur des événements contemporains, a pu peser, dans sa main, avec leur poussière, le néant et la fragilité des empires. L'heure de justice est proche, n'en doutons point, où l'on verra, sinon le renversement, du moins le suicide, du triste régime, qui, au dehors, a fait de notre chère France, isolée, dédaignée partout, une sorte de paria en Europe et dans le monde, — qui, au dedans, a déclaré la guerre à Dieu, au prêtre, au magistrat, laïcisé l'enseignement, en violation du droit sacré des pères de famille, dilapidé nos finances, opprimé les consciences dans les hôpitaux comme dans les écoles, arraché enfin le crucifix du chevet des malades et des mourants.

« La France cessera d'être une république jacobine, — ou cessera d'exister! »

VIII

Les lignes qui précèdent étaient écrites, lorsque, le 3 novembre, s'est effectuée la rentrée annuelle des cours et tribunaux.

Cette solennité a été marquée par des incidents qu'il convient de noter.

Toujours fidèle aux devoirs de sa double charge, soucieux, à ce titre, de la dignité de la magistrature et des intérêts de la religion, le glorieux ministre de la Justice et des Cultes, avait adressé, le 24 octobre, aux procureurs généraux, une circulaire, dans laquelle, dénonçant le traditionnel usage de faire précéder la reprise des travaux judiciaires par l'assistance, en robes, à une messe du Saint-Esprit, M. Martin-Feuillée avait décidé de transformer cette imposante cérémonie, de réglementaire, en facultative. Venant à la rescousse par un mouvement tournant, le successeur de M. Thibaudin-Comagny, le général Campenon, avait prescrit, d'autre part, aux commandants de corps d'armée, de ne plus accorder, fût-elle requise, l'escorte accoutumée, désignée sous l'appellation de piquet d'honneur. Touchant accord de ces héros militaires et civils!

Des divergences regrettables seraient ainsi évitées, — d'après le ministre de la guerre. Etrange allégation! Les divergences n'auraient-elles pas été de même empêchées, si la prescription avait été faite de ne jamais refuser une escorte, alors qu'elle serait réclamée?

La pensée de semblables instructions n'était pas douteuse. Sous prétexte de concéder une liberté nouvelle, il s'agissait, en réalité, de favoriser et d'encourager hypocritement la suppression de la pieuse coutume, qui, depuis le commencement du quinzième siècle, plaçait la justice humaine sous le patronage et la protection de la justice divine.

C'est ainsi que l'ont compris, avec plusieurs cours d'appel, un grand nombre de tribunaux *réorganisés*.

Désireuses avant tout d'être agréables au ministère, et redoutant, sans aucun doute, le reproche si dangereux de cléricalisme, ces compagnies ont jugé prudent de laïciser complètement la rentrée. — Ce n'est pas au Saint-Esprit qu'elles ont demandé des inspirations et des lumières; elles en trouveront de suffisantes dans la complaisante servilité, tant prisée des puissants du jour.

Déplorables dissidences! Il y aura désormais deux catégories de tribunaux, et deux camps opposés parmi leurs membres : — d'un côté, les croyants, et même les spiritualistes; — de l'autre côté, les libres penseurs intolérants et les tartufes d'impiété. Nouvelle cause de désarroi et de scission chez cette pauvre magistrature, déjà bouleversée par les épurations, toujours placée sous le coup, — même, pour les soi-disant inamovibles, — du changement forcé de résidence, — et dont la sérénité, ni l'homogénéité, si nécessaires, ne sauraient résister à tant d'épreuves!

M. Martin-Feuillée, dans sa circulaire, a voulu pourvoir à un autre péril que celui de la manifestation religieuse usitée jusqu'à présent. En recommandant tout spécialement aux procureurs généraux de prononcer, ou de faire prononcer par leurs inférieurs, l'éloge des magistrats décédés pendant l'année, ou retraités par le seul effet de la limite d'âge (70 ans), il a, par là même, implicitement interdit de faire l'éloge des magistrats révoqués ou démissionnaires depuis le 30 août dernier, — précaution peu utile! Combien de membres du parquet, impatients du joug, auraient-ils témoigné cette audace? Un seul — honorable et ferme entre tous, — M. Dunal, avocat général à Montpellier, a envoyé noblement sa démission plutôt que de consentir au silence obligatoire ordonné par la chancellerie.

IX

Un autre scandale s'est produit.

Un avocat général près la Cour d'appel de Paris (il me déplairait de tracer son nom), dont *les services*, — c'est ici l'expression exacte, — ne remontent pas au-delà de septembre 1870, — ce pseudo-magistrat n'a pas craint, dans le discours officiel de rentrée, de vanter hautement la loi de 1883, et le mouvement qu'elle a produit.

Ne pouvait-il choisir un autre sujet? La plus simple pudeur, le souvenir des collègues de la veille brutalement dépossédés, ne devaient-ils pas imposer silence au vulgaire ambitieux?

Mais la rémunération ne se fera pas attendre. De même que l'un des obscurs comparses, mais le plus actif, du garde des sceaux, le jeune chef du personnel au ministère de la Justice, était récemment promu officier de la Légion d'honneur, pour le récompenser de son zèle *tout exceptionnel*, dans la désignation des révoqués et le choix de leurs remplaçants, — de même, l'orateur *désintéressé* du parquet ne tardera pas à devenir avocat général à la Cour de cassation, ou président de chambre à la Cour d'appel. Comme d'autres, non moins méritants, il s'est assez baissé pour obtenir et ramasser un salaire.

Hélas! que nous sommes loin de la grave et magnifique allocution, prononcée, à la sainte Chapelle, par l'éminent cardinal Guibert!

« L'indépendance du juge, a-t-il dit, répond de l'équité des jugements. »

Et encore : « Nul n'est plus indépendant devant les hommes que celui qui se croit comptable envers Dieu. »

Belles paroles, qui seront le couronnement de ce travail! Puissent-elles être méditées par les coupables gouvernants, dont tout l'effort, — conscient ou non, — conspire à perdre notre France, après l'avoir déshonorée!

Er. Perrot de Chezelles,
ancien vice-président du Tribunal de la Seine.

LE MAL ET DIEU

DIALOGUES

I

MARPHURIUS, PHYSIDÈS, ACADÉMUS, THÉOPHILE

Marphurius, philosophe aussi âpre que peu croyant, a eu, avec l'honnête Théophile, une conversation, dans laquelle celui-ci lui a démontré l'existence de Dieu par des considérations tirées des propriétés des nombres. Déjà Théophile avait, dans un autre entretien, obligé Physidès, savant physicien, à convenir que la loi morale rend la vie future au moins très probable et ôte toute excuse à l'indifférence si ordinaire parmi les savants quand il s'agit des choses de Dieu (1). Marphurius et Physidès, à force d'y penser, finissent par s'imaginer qu'ils ont trouvé un point faible dans la thèse de Théophile. Après s'être communiqué le fruit de leur réflexion, en présence d'Académus, jeune homme candide et un peu hésitant qui n'a d'autre souci que celui de trouver la vérité, ils se rendent tous les trois chez Théophile.

THÉOPHILE. — Je suis flatté, Messieurs, de l'honneur que vous me faites : mon humble demeure me semble, par votre présence, changée en académie.

MARPHURIUS. — J'ai le regret de vous prévenir, Théophile, que ce sera l'académie des mécontents.

THÉOPHILE. — Des mécontents?

(1) Ces dialogues ont été publiés dans les *Etudes religieuses* en 1880. Les fameux décrets nous obligèrent alors de différer la suite de ce petit travail. Nous croyons pouvoir la donner aujourd'hui dans la *Revue du Monde catholique*, où on nous accorde une si bienveillante hospitalité.

PHYSIDÈS. — Oui, des mécontents.

THÉOPHILE. — Académus y entre-t-il au même titre?

ACADÉMUS. — Le terme est un peu trop fort pour moi; je dois dire toutefois que je ne suis pas très content.

THÉOPHILE. — Pour moi, je vous avoue que je suis fort content de vous recevoir chez moi. Cependant si la tristesse est indispensable pour avoir l'honneur de votre compagnie, je vais m'affliger par sympathie. Mais quelle est la cause de tant de mécontentement!

MARPHURIUS, PHYSIDÈS. — Votre philosophie.

THÉOPHILE. — Est-ce aussi votre pensée, Académus?

ACADÉMUS. — Non, Théophile. C'est de mon esprit que je me plains.

THÉOPHILE. — J'espère, Messieurs, que vous voudrez bien vous expliquer plus clairement.

MARPHURIUS. — Physidès m'a répété certaine conversation que vous avez eue avec lui, afin de le convaincre qu'il est obligé, s'il ne veut être perdu, de remplir je ne sais quels devoirs envers le Créateur.

THÉOPHILE. — Et cela vous afflige?

PHYSIDÈS. — Marphurius, de son côté, m'a communiqué vos aperçus sur les séries des nombres et les conclusions que vous en tirez au sujet de l'existence de Dieu.

THÉOPHILE. — Et c'est là ce qui fait votre peine?

ACADÉMUS. — Marphurius et Physidès ont bien voulu m'admettre à leur conférence.

THÉOPHILE. — Et leur conférence vous a mis dans l'inquiétude?

ACADÉMUS. — Je l'avoue.

THÉOPHILE. — Pensez-vous, Marphurius, que la nature n'impose pas à l'homme une loi qui lui est propre, une loi spéciale?

MARPHURIUS. — Peuh! une loi spéciale!

THÉOPHILE. — Quoi donc! Physidès admet-il que le nombre réel infini n'est pas aussi absurde que le cercle carré!

PHYSIDÈS. — J'admets qu'il y a plus absurde que cela.

THÉOPHILE. — A savoir?

PHYSIDÈS. — La conséquence que vous tirez de cette absurdité.

THÉOPHILE. — C'est aussi votre avis, Académus?

ACADÉMUS. — Pas tout à fait. Pour moi, je ne sais trop quel parti prendre entre deux propositions qui me paraissent également prouvées et qui se détruisent l'une l'autre.

Théophile. — A savoir?

Académus. — La réalité et l'impossibilité de l'existence de Dieu?

Théophile. — Je ne vois pas très bien pourquoi l'existence de Dieu serait impossible?

Marphurius. — Je m'en vais vous aider, Théophile. Écoutez-moi et répondez-moi. Il y a du mal et beaucoup de mal dans le monde.

Théophile. — C'est vrai.

Marphurius. — Ce mal, votre Dieu n'a pas pu ou n'a pas voulu l'empêcher?

Théophile. — Achevez.

Marphurius. — S'il n'a pas pu, il n'est pas tout-puissant; s'il n'a pas voulu, il est méchant.

Physidès. — Impuissant ou méchant, entendez-vous? Il est nécessairement l'un ou l'autre. Choisissez, il n'y a pas de milieu; mais les deux membres de l'alternative dévorent également bien votre Dieu.

Théophile. — Vous avez une logique bien dévorante. Mais d'où vient le mal, à votre avis?

Marphurius. — Il vient d'où il peut, comme tout le reste.

Théophile. — Savez-vous que vous vous rencontrez avec l'auteur du *Roman de la Rose?*

Marphurius. — Oh!

Théophile. — Ma mémoire retient facilement la poésie; je sais par cœur le passage où votre opinion est versifiée depuis plusieurs siècles.

Académus. — Récitez-nous ce passage, Théophile; nous vous en serons reconnaissants.

Théophile. — Jupiter, en toute saison,
A, sur l'issue de sa maison,
Ce dit Homer, deux pleins tonneaux.
S'il n'est vieulx homs, ni garçonneaux,
Ni n'est dame, ni damoiselle,
Soit vieille, jeune, laide ou belle,
Qui vie en ce monde reçoive,
Qui de ces deux tonneaux ne boive.
C'est une taverne plénière
Dont Fortune est la tavernière,
Et en trait en pots et en coupes
Pour faire à tout le monde soupes.

Tous elle en abreuve à ses mains,
Mais aux uns plus, aux autres moins.
N'est nul qui chacun jour ne pinte
De ces tonneaux ou quarte ou pinte,
Ou may, ou septier, ou chopine,
S'il, comme il plaist à la machine,
Ou plene paulme, ou quelque goute,
Que la Fortune au bec lui boute :
Et bien et mal à chacun verse,
Si comme elle est douce et perverse.

MARPHURIUS. — En effet, je suis pour les deux tonneaux de la Fortune; ceux de Jupiter sont un rêve de poète et une distraction de philosophe. C'est tout ce que la politesse me permet d'accorder.

PHYSIDÈS. — Vous êtes trop poli, Marphurius; la portée de votre dilemme...

THÉOPHILE. — De votre dilemme! Marphurius, j'ai le regret de le dire, Marphurius n'en est pas l'auteur.

PHYSIDÈS. — Mais c'est Marphurius, je vous assure, qui le premier...

THÉOPHILE. — Ce dilemme traîne dans une foule de livres depuis des siècles, et il n'est pas de jeune athée qui ne brandisse cette vieille hallebarde.

MARPHURIUS. — Vieille hallebarde! y pensez-vous?

THÉOPHILE. — Académus, vous êtes tout près de ma bibliothèque; un ouvrage in-8° en plusieurs volumes à dos noir est presque sous votre main, au deuxième rayon : c'est la *Revue philosophique* de M. Th. Ribot. Veuillez me passer le tome huitième. C'est celui-là même, je vous remercie. Ecoutez, Marphurins, écoutez aussi, Physidès, ces paroles d'un jeune écrivain. Je les lis à la page 300 de ce volume : « Si Dieu existe, si sa bonté est sans limite, si rien ne résiste à sa puissance, pourquoi le mal? Voilà la question insoluble, car le mal implique, quoi qu'on fasse, une limitation de Dieu. » Reconnaissez-vous la hallebarde?

MARPHURIUS. — A quelle année se rapporte ce volume?

THÉOPHILE. — A l'année 1879.

MARPHURIUS. — La hallebarde n'est pas vieille.

THÉOPHILE. — Attendez; vous allez juger de son âge. Académus va me passer un in-folio qui se trouve au dernier rayon.

ACADÉMUS. — Lequel? Il y en a plusieurs.

Théophile. — Celui qui est relié en parchemin, les œuvres de Lactance. Lactance est un Père de l'Église, qui a vécu trois grands siècles après Marcus Tullius. On lui a donné, vous le savez, le titre de Cicéron chrétien. Dans son traité *De ira Dei*, il rapporte quelques paroles d'Epicure.

Ce philosophe, Messieurs, qui a vécu près de trois cents ans avant Cicéron, n'a pu faire parvenir jusqu'à nous aucun de ses ouvrages. Je ne le regrette pas. Ecoutez ce morceau qui nous a été conservé par Lactance. Je le lis au chapitre XIII du livre dont je vous ai donné le titre : *Deus aut vult tollere mala et non potest; aut potest, et non vult; aut neque vult, neque potest; aut et vult et potest. Si vult et non potest, imbecillis est; quod in Deum non cadit. Si potest et non vult, invidus; quod æque alienum a Deo. Si neque vult neque potest, et invidus et imbecillis est; ideo neque Deus. Si vult et potest, quod solum Deo convenit, unde ergo sunt mala? aut cur illa non tollit?* Voilà. Vous le voyez, Marphurius, c'est votre dilemme.

Physidès. — Je ne suis pas de l'*Académie des Inscriptions*, et la science m'a légèrement brouillé avec les lettres.

Théophile. — Je comprends. Académus, dont la mémoire encore fraîche ne connaît pas ces brouilleries, va vous présenter Épicure habillé à la française.

Académus. — J'essayerai, du moins.

Théophile. — Tenez, voici l'endroit.

Académus. — « Ou bien Dieu veut supprimer, *tollere*, supprimer le mal, et ne le peut pas; ou bien il le peut et ne le veut pas; ou bien il ne le veut ni le peut; ou bien il le veut et il le peut. S'il veut et ne peut pas, il est impuissant, *imbecillis*...

Physidès. — *Imbecillis*, impuissant?

Théophile. — C'est cela même.

Académus. — « ... S'il veut et ne peut pas, il est impuissant; ce qui ne se rencontre pas en Dieu. S'il peut et ne veut pas, il est... *invidus*... méchant », si je ne me trompe.

Marphurius. — Vous avez trouvé le mot que je cherchais.

Académus. — « ... S'il peut et ne veut pas, il est méchant; ce qui est également étranger à Dieu. S'il ne veut ni ne peut, il est à la fois méchant et impuissant, et par conséquent il n'est pas Dieu. S'il veut et peut, d'où sortent tant de maux? du moins, pourquoi ne les fait-il pas disparaître? »

MARPHURIUS. — En vérité, sauf la forme, plus serrée chez moi, c'est mon argument.

THÉOPHILE. — Trois siècles avant Jésus-Christ, cela commence à faire un bel âge pour une hallebarde. Et pourtant, je ne ferai pas à Epicure l'honneur de croire qu'il l'a forgée : il y a dans la façon de cette arme un tour de main qui dépasse l'habileté bien connue de ce pauvre philosophe. Cela lui sera venu par héritage et il ne s'en sera pas vanté. Je croirais volontiers que Zoroastre...

MARPHURIUS. — Zoroastre!

THÉOPHILE. — Oui, car Ormuz et Ahriman...

MARPHURIUS. — Laissons tous ces gens-là, Théophile, dans l'intérêt même de votre cause. Ce doit être une fameuse hallebarde, puisque hallebarde il y a, que celle dont on frappe depuis tant de siècles!

THÉOPHILE. — Sans tuer personne?

MARPHURIUS. — Voilà ce qu'il faudrait voir.

(*Néon, jeune fils de Théophile, entr'ouvre la porte.*)

THÉOPHILE. — N'entre pas, mon enfant, je suis occupé.

NÉON. — Maman m'a dit...

ACADÉMUS. — C'est votre fils, Théophile?

THÉOPHILE. — C'est mon petit Néon.

ACADÉMUS. — Laissez-le donc entrer; il sera pour nous une distraction fort agréable au milieu d'une discussion qui a ses aspérités.

THÉOPHILE. — Puisque ces messieurs le permettent, viens, Néon.

NÉON. — Maman m'a dit comme çà d'aller vous faire voir mon livre; il est tout neuf.

ACADÉMUS. — Montrez-moi votre livre, Néon. Venez, nous allons le lire ensemble.

NÉON. — Je ne sais pas.

ACADÉMUS. — Je vous apprendrai. Voyons, suivez mon doigt et dites comme moi. L'his-toi-re de la fée Ca-ra-bos-se.

NÉON. — L'histoire de la fée Carrosse. (*Il sort en riant.*) Ah! je sais lire!

THÉOPHILE. — Je vous demande pardon, Messieurs; mais vous l'avez voulu.

PHYSIDÈS. — Comment! vous nous demandez pardon! c'est à nous de vous remercier! Il est charmant votre fils. Pourquoi faut-il que cette grâce disparaisse avec le progrès des ans? Les enfants me semblent les véritables fleurs de ce monde : ils sont la fraîcheur,

l'espérance, le printemps de la vie. Est-il rien de triste comme une famille sans enfants? L'imagination complaisante d'Ovide n'a pas su représenter le bonheur de deux époux stériles autrement que sous la forme de deux vieux arbres aux rameaux délabrés, sans fruits et presque sans feuillage. Cette triste image est encore une exagération. Un carré dans le Sahara, moins la lumière et ses tons vifs; une lande en Sibérie, en un mot, tout ce qu'il y a de plus désolé sur la terre, tel est le vrai symbole de ces associations matrimoniales où la vie ne tend plus qu'à s'éteindre. Au contraire, quand les enfants apparaissent dans une famille, quand ils commencent à sourire, à jaser, à crier, à courir, à jouer, tout reverdit, tout renaît, comme un jardin où les fleurs épanouissent leurs boutons. On dirait qu'avec eux le ciel est plus bleu, l'air plus pur, l'été plus frais, l'hiver moins froid. Tout me plaît dans les enfants; j'aime jusqu'à leurs défauts, leur ignorance, leur naïveté, leurs petites passions innocentes; leurs plaintes mêmes et leurs larmes ont le privilège de réveiller je ne sais quelle douce sympathie que l'on n'éprouve point pour d'autres. Frêles et chères existences, ils sont la raison même comme l'attrait de la famille; et, comme la famille est la base de la société, la société tout entière repose sur eux, tant il est vrai que la nature établit souvent ses ouvrages les plus solides sur les fondements en apparence les plus fragiles.

Théophile. — Eh! eh! Physidès, je ne vous connaissais pas cette veine-là. Je commence à croire que les enfants n'apportent pas seulement la joie dans une famille, et qu'ils peuvent mettre l'union dans une académie de mécontents.

Marphurius. — A leur sujet.

Théophile. — Voilà un mot qui me semble annoncer une reprise des hostilités.

Marphurius. — Mon cher Théophile, les problèmes ne se résolvent pas avec des sentiments.

Théophile. — Revenons donc à l'austérité des problèmes et, à ce propos, sans quitter tout de suite Néon, je vous prie de me dire pourquoi mon fils ne sait pas lire.

Physidès. — C'est là votre difficulté! Vous n'êtes pas sérieux.

Théophile. — Très sérieux, au contraire.

Physidès. — Il a quatre ans, je crois?

Théophile. — Oui.

Physidès. — Sait-on lire à uatre ans?

Théophile. — Vous ne m'avez pas compris. Mais avant que je m'explique et puisque vous me mettez sur ce terrain, laissez-moi vous dire, car vous êtes darwiniste, si je ne me trompe?

Physidès. — Convaincu.

Théophile. — Eh bien! moi, père de Néon, je sais lire, et Néon, mon fils, ne sait pas lire. Comment cela se fait-il? Est-ce que le père ne transmet pas à son fils toutes ses aptitudes?

Physidès. — Ses aptitudes éloignées, mais non des dispositions précises telles que l'art de la lecture.

Académus. — Il me vient une idée. Je me figure que c'est en vertu de l'atavisme que les enfants viennent au monde sans savoir lire. Les singes, nos arrière-grands-pères, ne savaient pas lire, suivant l'opinion la plus généralement adoptée.

Théophile. — C'est pour cela que je suis obligé de faire donner à Néon des leçons de lecture? Qu'en pensez-vous, Physidès?

Marphurius. — Physidès pense, comme moi, que votre question est ridicule.

Académus (*à part*). — Il y a de l'atavisme dans cette réponse-là.

Marphurius. — On ne sait que ce que l'on apprend; quiconque veut savoir lire doit d'abord apprendre à lire.

Théophile. — Et quiconque, sachant lire, veut avoir lu, doit commencer par lire.

Marphurius. — Tout cela est plus évident que le jour.

Théophile. — De telle sorte que vous n'admettriez pas la lecture par procureur?

Marphurius. — Que voulez-vous dire?

Théophile. — Vous connaissez Diagoras. C'est le type le plus achevé de ce que, parmi nous, on appelle l'incrédulité moderne. Je le rencontrai l'autre jour, et, dès qu'il m'aperçut :

« Eh bien, Théophile, me dit-il, êtes-vous toujours infatué de vos rêveries de vieilles femmes? »

Moi. — « Vous désignez ainsi mes convictions religieuses? »

Lui. — « Oui. »

Moi. — « Infatué, jamais; pénétré toujours. J'attends pour les quitter qu'on m'en démontre le néant. »

Lui. — « Cette démonstration est faite depuis longtemps. »

Moi. — « Tentée, oui; faite, non... Toute tentative de cette sorte a misérablement échoué devant la défense. Vous connaissez sans doute ce qu'on répond à vos arguments? »

Lui. — « On ne répond rien qui vaille. »

Moi. — « Vous avez eu soin de vous en assurer, je n'en doute pas; vous avez lu les grands polémistes chrétiens? »

Lui. — « Jamais! Pour qui me prenez-vous? est-ce qu'on lit de telles choses en plein dix-neuvième siècle? D'autres les ont lues; cela me suffit pour que je puisse déclarer qu'elles ne méritent pas qu'un homme de notre temps y consacre un quart d'heure. »

Sur ce, Diagoras me tourna le dos. Voilà, Marphurius, ce que j'appelle lire par procureur.

Académus. — C'est ainsi que Néon vient de lire et s'en contente.

Théophile. — Je ne dirai pas avec vous, Marphurius, que la méthode est ridicule; mais elle est certainement insuffisante. Ainsi votre dilemme a été réfuté...

Marphurius. — Est-ce que vous m'appliqueriez...?

Théophile. — Dieu m'en garde. Vous avez l'esprit trop bien fait, l'âme trop droite pour... donner dans des travers que vous qualifiez vous-même de ridicules. Vous, vous n'avez lu ni par procureur, ni d'aucune autre façon. Vous n'avez pas employé la première méthode par honnêteté, et la seconde parce que vous n'avez eu ni le temps ni l'occasion. Je ne le regrette pas entièrement, puisque ce défaut de lecture me vaut aujourd'hui votre honorable visite ainsi que celle de nos amis. Mais il y a un autre livre que vous croyez connaître et que vous n'avez pas lu, pardonnez-moi ma franchise, même par procureur.

Marphurius. — Je vous admire. Et quel est ce livre?

Théophile. — Je vais vous le dire, Mais d'abord permettez-moi de reprendre mon dialogue avec Physidès. Quand je vous ai demandé, Physidès, pourquoi Néon ne sait pas lire, ma question avait une portée plus haute que vous ne l'avez supposé. Vous le comprendrez, si je lui donne cette autre forme. Ne pas savoir lire est une partie de cette profonde ignorance que nous apportons tous en naissant. Or, je vous le demande, cette ignorance est-elle un bien ou un mal?

Physidès. — L'ignorance ne saurait être un bien.

Théophile. — En êtes-vous sûr?

Physidès. — Comme de l'existence du soleil.

Théophile. — Etre faible est-ce encore un mal?

Physidès. — Evidemment.

Théophile. — Etre petit?

Physidès. — A coup sûr.

Théophile. — Prenez garde : vous allez dire, si je pousse mes questions jusqu'au bout, que tout ce qui fait la différence de l'enfant à l'homme adulte est un mal.

Physidès. — Et je le dirai sans hésiter; car c'est la vérité pure.

Théophile. — Donc, d'après vous, il vaudrait mieux que l'homme entrât dans la vie avec ses facultés déjà pleinement développées et aussi savant que Physidès et Marphurius?

Physidès. — Pourquoi non?

Théophile. — Pourquoi non! et ne voyez-vous pas qu'avec des Physidès et des Marphurius, on aurait d'illustres académies, mais point de famille? Malgré tout le respect que je porte à ces éminentes compagnies, je ne les crois pas capables de remplacer avec avantage cette société naturelle, la première de toutes, dont vous venez de chanter si bien les louanges. Bref, s'il n'y a plus d'enfants, il n'y a plus de famille.

Physidès. — Attendez donc, j'aurai parlé trop vite. L'ignorance n'est pas un mal, ou plutôt elle n'est pas un mal chez les enfants.

Théophile. — L'ignorance est un mal, excellent Physidès, même chez les enfants, car elle les prive d'un grand bien, qui est la science. Seulement, chez les enfants, elle est ordonnée par rapport à un grand bien, dont ce mal est la condition même. L'indigence universelle des enfants appelle le dévouement universel des parents, et de ce dévouement procède ce lien incomparable qui unit avec tant de force et de douceur les parents à leurs enfants et les enfants à leurs parents, sous les noms d'amour paternel et maternel et de piété filiale. Eh bien! Marphurius, croyez-vous que Dieu soit bien coupable et bien méchant pour avoir introduit dans la famille le mal de l'enfance?

Marphurius. — Plus philosophe, vous sauriez qu'on ne résout pas une question générale par une réponse particulière.

Académus. — Moi non plus, Marphurius, je ne suis pas trop philosophe. Mais ce que disait Théophile me faisait réfléchir. Ce n'est pas la famille seulement qu'embrasse sa réponse, mais le monde vivant tout entier. Il n'est pas possible de penser aux enfants, sans penser aux petits oiseaux et aux fleurs. Si vous le permettez même, il me semble que la vie est exactement symbolisée par les quatre saisons. C'est le printemps qui représente tout ce qui est jeune, je n'ai pas besoin de le démontrer. Qui voudrait supprimer le printemps pour n'avoir que l'automne?

Théophile. — Ajoutez, mon jeune ami, que la vie en ce monde est progressive, qu'elle commence dans la faiblesse presque dans le néant, qu'elle se développe successivement jusqu'à un certain point qu'on appelle la maturité, pour descendre ensuite et s'arrêter dans la mort. Ainsi supprimer ce que vous comparez au printemps, c'est supprimer la vie même.

Marphurius. — Ta, ta, ta. Qui est-ce qui a jamais considéré l'enfance ou les origines de la vie comme un mal? A la question! A la question! Il s'agit du mal et non de l'enfance, ni du printemps.

Théophile. — Ni le printemps ni l'enfance ne sont un mal; mais le printemps et l'enfance sont étroitement associés à certains maux que l'on aperçoit très clairement même sans être philosophe. Or, et je ne veux établir que ce point en ce moment, ces maux sont la condition de biens supérieurs. Cela ne suffit-il pas pour justifier Celui qui a voulu et ordonné et ces maux et ces biens?

Marphurius. — Ces maux et ces biens? peut-être, je ne veux pas disputer là-dessus... Quoique, après tout, il valût mieux arriver tout d'un coup au bien sans passer par le mal.

Théophile. — Pas toujours. Nous venons d'en donner la preuve; s'il vous en faut une autre, je n'ai qu'à jeter les yeux sur votre boutonnière. Vous êtes décoré, Marphurius, comme un grand nombre de vos collègues du corps enseignant; cet honneur, vous l'avez justement conquis au prix de beaucoup de travaux et de peines, au prix de beaucoup de mal. Eh bien! dites-moi, si vous étiez né décoré, vous auriez eu la croix sans travail, sans peine, sans mal, cette croix vaudrait-elle mieux que l'autre? Vous ne répondez rien?

Marphurius. — Mais, mon pauvre Théophile, vous confondez tout. Il s'agit de Dieu et c'est de l'homme que vous parlez! Si, du moins, vous vouliez bien tenir compte de ce grand principe, que la fin ne justifie pas les moyens! On dirait, en vérité, que vous avez été à l'école des Jésuites. Je suis de la Légion d'honneur, et j'en suis justement fier...

Académus. — Il y a de quoi.

Marphurius. — ... Mais croyez-vous que, si le chef de l'Etat, que j'honore de toute mon âme, m'avait imposé des peines équivalentes à celles que je me suis données dans l'enseignement, par exemple, en m'obligeant d'arroser son jardin, et m'avait ensuite donné la croix, croyez-vous que sa conduite pourrait s'excuser? Et ne voyez-vous pas qu'il en est de même pour votre Dieu? Il prend le mal

comme moyen d'arriver au bien et vous espérez naïvement, vous espérez le justifier!

Théophile. — Je vous remercie de la leçon, Marphurius. Cependant vous me permettrez de confesser que je trouve votre morale un peu farouche. Le principe que vous invoquez s'énonce, je crois, sous cette forme : *Non sunt facienda mala ut eveniant bona.* Mais, si on le prend à la rigueur, comme vous semblez l'entendre, le médecin ne pourra plus couper un membre, ni ouvrir un abcès pour sauver un malade, ni même administrer le moindre remède désagréable; car, faire tout cela, c'est causer du mal pour obtenir un bien : *facere mala ut eveniant bona.*

Marphurius. — Si le médecin pouvait par une autre voie arriver au même résultat...

Théophile. — Permettez : ceci est une objection nouvelle, qui viendra en son temps. Afin de suivre votre excellent conseil et de ne pas trop confondre les choses, achevons de tirer au clair la première difficulté. Le cas du médecin nous prouve qu'il est permis de causer du mal pour obtenir un bien. Il est même des cas, et ces cas sont fort communs, où ce mal est indispensable pour éviter un autre mal.

Physidès. — Ah! voilà qui est curieux.

Théophile. — Comment, vous, Physidès, vous en êtes surpris. Dites-moi, la mort est-elle un mal, et un mal qu'il faut éviter autant que possible?

Physidès. — Ah! certes, demandez au Mecenas de Lafontaine.

Théophile. — N'est-ce pas l'appeler au lieu de l'éviter que de s'abstenir de manger?

Physidès. — Tout le monde en est convaincu.

Théophile. — Mais est-il possible de manger sans détruire la vie, soit dans les plantes, soit dans les animaux, sans être cause de mal et de beaucoup de mal?

Académus. — Il faudra donc revenir au principe que la fin justifie les moyens. Je vous avoue que j'y ai de la répugnance.

Théophile. — Je vous en félicite, Académus; ce principe est horrible; des coquins l'ont inventé en l'attribuant à d'honnêtes gens, afin de détourner l'attention du public quand ils l'appliquent.

Académus. — Ces coquins, qui sont-ils?

Théophile. — Vous parlez comme Joas. Je vous répondrai autrement que Josabeth. Académus, nous ne faisons pas de politique.

Les moyens dont il s'agit dans le principe que vous rejetez ne sont pas des moyens quelconques, ce sont des moyens que condamne la morale. Or aucune considération, soit d'intérêt, soit de bien moral même, n'autorise une violation de la morale.

Académus. — Je voudrais mieux comprendre cela.

Théophile. — L'homicide, par exemple, est absolument condamné par la morale. Or, il peut arriver que la mort d'un homme soit un moyen efficace pour produire un grand bien. Ce bien ne justifiera jamais la mort violente de cet homme. Le mensonge, qui en lui-même semble un mal léger, est également un de ces actes que la morale interdit absolument. Il n'est jamais permis de faire ce mal-là, tout minime qu'il puisse être, même pour sauver sa vie, même pour sauver toute une ville, ce qui serait évidemment un grand bien. C'est en ce sens, Académus, que la fin ne justifie jamais les moyens.

Marphurius. — Je vous écoute avec patience, ainsi qu'un philosophe doit écouter des sophismes. Je pense qu'il est temps de reprendre la parole.

Théophile. — Parlez, excellent Marphurius; mais n'abusez pas de l'avantage que vous donnent notre insuffisance et votre savoir.

Marphurius. — Croyez-vous que votre médecin, qui coupe des bras et des jambes, fût excusable s'il pouvait guérir ses malades autrement que par de cruelles amputations? Que notre propre voracité serait exempte de crime, si nous pouvions vivre sans dévorer le règne végétal et le règne animal?

Théophile. — Vous revenez à votre objection : elle est ici à sa place. Non, Marphurius, non, le médecin qui coupe un membre sans nécessité ne saurait être excusé, et nous serions coupables si nous mangions sans nécessité.

Marphurius. — Eh quoi! ne voyez-vous pas que cela suffit pour mettre en défaut toute notre logique?

Théophile. — Ayez la bonté de me dire pourquoi?

Marphurius. — Pourquoi? vous le demandez? Mais ce pourquoi a sa réponse dans mon dilemme! Votre Dieu serait tout-puissant. Ce qui est mal n'est donc pas pour lui un moyen indispensable. Ce n'est pas lui qui, pour guérir un homme, aurait besoin de lui couper la jambe, ni, pour entretenir la vie en un point, de la détruire en un autre. Donc, pouvant faire autrement, c'est-à-dire éviter le mal et ne l'évitant pas, il est coupable.

Théophile. — Vous êtes bien pressant, Marphurius, et je me sens presque ébranlé. Mais avant que je me rende tout à fait à votre vigoureuse argumentation, veuillez me donner encore un éclaircissement. Si le médecin qui coupe une mauvaise jambe au lieu de la guérir lorsqu'il pourrait le faire sans difficulté, s'excuse en disant qu'il a le secret d'en faire pousser une autre bien plus vigoureuse, le condamneriez-vous?

Marphurius. — Que dites-vous là! Votre médecin mentirait!

Théophile. — Je suppose, cette hypothèse est bien permise, je suppose qu'il ne mente pas et qu'il ait en vérité un pouvoir surnaturel.

Marphurius. — Dans ce cas, il est évident que je ne devrais pas le condamner.

Théophile. — Mais le louer?

Marphurius. — Mais le louer.

Théophile. — Parce qu'il ôte un bien moindre pour en donner un plus grand?

Marphurius. — Parce qu'il ôte un bien moindre pour en donner un plus grand.

Théophile. — Or, excellent Marphurius, rien ne nous défend de penser que c'est là précisément la règle de la Providence dans la distribution des biens et des maux. Le mal est toujours, dans son économie adorable, un bien inférieur refusé pour en préparer et pour en conférer, en temps opportun, un autre plus élevé et plus considérable.

Marphurius. — Ah! vous me la baillez belle! Comment! les guerres, les pestes, les tremblements de terre, les naufrages, les famines... et quoi encore?

Théophile. — Et tous les lieux communs que l'on rebat depuis Zoroastre.

Marphurius. — Tenez, de grâce, apprenez-moi quel grand bien les habitants d'Ischia et ceux de Java ont retiré de la secousse épouvantable qui vient de les engloutir vivants sous les ruines de leurs maisons.

Théophile. — Marphurius, vous prenez plaisir à me donner des leçons de logique et je vous en suis reconnaissant. Avant d'en venir aux habitants de Java et d'Ischia, voudriez-vous me montrer comment votre dilemme, qui est celui d'Épicure, conclut rigoureusement.

MARPHURIUS. — « Ou Dieu peut empêcher le mal et ne le veut pas » ; c'est bien ainsi que j'ai dit, n'est-ce pas?

THÉOPHILE. — A peu près.

MARPHURIUS. — « Ou bien il veut l'empêcher et ne le peut. Dans le premier cas, il est méchant; dans le second, il est impuissant. » Mais être méchant ou être impuissant c'est, dans l'un et l'autre cas, n'être pas Dieu. Échappez à cette conclusion, si vous le pouvez.

THÉOPHILE. — Nous sommes convenus que l'on peut, certaines conditions étant données, ne pas empêcher, procurer même du mal, sans être pour cela méchant, mais au contraire par un motif de bonté. Veuillez donc, excellent Marphurius, m'apprendre comment cette exception ne rend pas votre première proposition logiquement fausse et n'infirme pas ainsi votre conclusion.

MARPHURIUS. — Mais, c'est clair... Voyons, vous dites que vous ne voyez pas...

THÉOPHILE. — Je ne vois pas comment ces conditions où l'on fait du mal très légitimement et par bonté ne se vérifient pas perpétuellement dans le gouvernement de la Providence.

MARPHURIUS. — Je répète que cela est évident.

THÉOPHILE. — Pas pour moi, du moins, et, si je ne craignais de vous fâcher, j'ajouterais que cela n'est pas même évident pour vous.

MARPHURIUS. — C'est trop fort! Vous connaissez mieux que moi ce qui se passe dans mon esprit?

THÉOPHILE. — Dieu ne nous a pas révélé ses desseins d'une manière directe; mais on peut arriver à les connaître en partie par l'étude de ses œuvres. Lorsqu'une œuvre, n'importe quelle en est la nature, se termine au mal, on peut dire que l'auteur de l'œuvre a voulu le mal et qu'il est méchant. C'est en étudiant les œuvres de Dieu, ou du moins celles qu'on lui attribue, que vous êtes arrivé à voir, dans la lumière de l'évidence, qu'elles se terminent au mal; car cela est nécessaire pour justifier votre affirmation?

MARPHURIUS. — La conscience d'un honnête homme et la vue du mal...

THÉOPHILE. — N'empêche pas les jugements précipités.

MARPHURIUS. — Théophile, vous sortez des bornes, et...

PHYSIDÈS. — Marphurius, je ne vois pas aussi pourquoi vous vous obstinez à déclarer évident ce qui, vraiment, ne l'est pas.

THÉOPHILE. — Je vous remercie, Physidès, de venir à mon secours.

Marphurius a une logique qui déroute mon peu d'espérance. Mais rendez-moi un autre service. Vous êtes savant, les résultats de la science moderne vous sont connus. Je crois avoir entendu dire que les phénomènes... C'est ainsi que vous appelez, si je ne me trompe, les divers événements qui se passent dans l'univers ?

Physidès. — Oui.

Théophile. — Je crois donc avoir entendu dire que ces phénomènes sont enchaînés les uns aux autres. Ai-je bien entendu?

Physidès. — Parfaitement. Il n'est pas un phénomène, à quelque moment de la durée qu'il se produise, qui ne se rattache à tous ceux qui précèdent et à tous ceux qui suivent; il dépend des premiers, comme étant à des titres divers leur effet, et les suivants dépendent de lui comme de leur cause, pareillement à divers titres.

Théophile. — Ainsi la pierre que je lance est une cause d'effets qui se suivent en nombre indéfini.

Physidès. — Cette pierre et tout ce qui arrive.

Théophile. — Est-il possible de connaître tous ces effets?

Physidès. — Il est contradictoire de prétendre connaître tous les éléments d'une série indéfinie, car l'indéfini exclut la totalité dans tout moment donné. Mais, en outre, si quelqu'un se faisait fort de suivre une telle série d'événements seulement pendant un siècle, de manière à noter tous ceux qui s'engendrent les uns les autres dans cette période, il faudrait enfermer cet habile homme à Bicêtre ou à Charenton.

Marphurius. — Vous allez un peu vite, Physidès. On ne connaît pas les phénomènes en détail; mais on en connaît la loi. Ceci est tellement vrai, qu'on a pu concevoir une équation qui enferme tous les phénomènes de l'univers, et qu'il suffit de résoudre pour savoir avec précision ce qui arrive à tel point donné de l'espace et du temps.

Physidès. — Votre mémoire ne vous sert qu'imparfaitement, Marphurius. L'équation dont vous parlez n'a pas été trouvée. On a dit seulement, et c'est un Prussien qui l'a dit, qu'une intelligence aussi vaste que le monde pourrait concevoir une telle équation.

Théophile. — La formule de cette équation colossale serait-elle trouvée, encore faudrait-il l'appliquer à chacun des événements, si l'on voulait connaître chacun de ces événements. Or, cette application, il est bien sûr que personne ne l'a tentée. Par conséquent, l'ensemble et les séries des événements futurs nous sont profondément inconnus.

Académus. — Mais alors le livre de la nature est un livre fermé?

Théophile. — Et même scellé.

Académus. — Je crains que les plus habiles, après tous leurs travaux, n'arrivent qu'à se rendre compte de quelques lois générales, et à concevoir la possibilité de la grande formule.

Théophile. — C'est-à-dire à déchiffrer le titre du livre.

Académus. — Le détail de la multitude innombrable des phénomènes leur échappe et leur échappera toujours.

Théophile. — Ces phénomènes sont les mots et les phrases du grand livre.

Académus. — Hélas! les savants mêmes sont devant la nature, comme les petits enfants, comme Néon devant l'*Histoire de la fée Carabosse*. Ils en épellent péniblement le titre, et ce titre leur fait conjecturer qu'il y a des choses merveilleuses sous la couverture; quant à ces merveilles, ils n'ont pas l'œil assez puissant pour les voir à découvert.

Théophile. — Seulement Néon lira dans quelques jours l'*Histoire de la fée Carabosse;* quelques leçons suffiront pour le rendre assez habile. Mais les savants sont condamnés à rester toujours enfants devant le livre de la nature.

Marphurius. — Continuez, Messieurs, continuez : dénigrez la science et les savants.

Théophile. — Nous ne dénigrons pas la science. Nous constatons qu'elle a des limites chez l'homme. Du reste, si nous nous trompons, rien ne vous empêche de nous confondre, en nous faisant connaître les séries de phénomènes qui constitueront les conséquences d'un événement donné, n'importe lequel.

Marphurius. — J'avoue que je ne pourrais pas sans peine indiquer ces conséquences, surtout si elles sont un peu éloignées.

Théophile. — Vous en connaissez au moins une particularité, à savoir qu'elles seront ou bonnes ou mauvaises.

Marphurius. — Cela est évident, tout ce qui est étant nécessairement bon ou mauvais.

Théophile. — Ainsi, même d'après vous, les suites d'un phénomène donné, quel qu'il soit, d'un phénomène par conséquent de telle nature qu'il mérite d'être appelé un mal, peuvent être bonnes; d'après vous, du mal peut naître le bien.

Physidès. — On peut, je crois, aller plus loin et dire qu'en général les suites d'un phénomène sont bonnes, en ce sens que, dans la nature, les effets finissent toujours par réunir plus de per-

fections que les causes. En effet, l'étude du passé nous apprend que l'univers suit une loi d'évolution, c'est-à-dire de progrès. L'analogie nous donne le droit d'appliquer à l'avenir ce que nous avons constaté dans le passé. Il s'ensuit que la marche des siècles amènera nécessairement un état de choses de plus en plus parfait.

Théophile. — J'admire, Physidès, comme vous portez secours à vos amis. Lorsque le doigt aurait suffi, vous donnez toute la main. Je puis maintenant répondre à Marphurius, qui avoue ne pas savoir si les suites d'un événement donné seront bonnes ou mauvaises. Vous voyez, Marphurius, que, d'après les paroles de Physidès, qui représente très dignement la science dans notre académie, ces suites seront très probablement bonnes. Pour moi, je me contente qu'elles puissent l'être. En effet, s'il en est ainsi, les événements où vous voyez du mal et qui sont pour vous une raison de vous plaindre de Dieu, pourront être le principe éloigné si vous voulez, mais enfin le principe de quelque bien beaucoup plus considérable. Si maintenant nous supposons les événements ordonnés par Dieu, comme nous avons le droit et le devoir même de le supposer, ce que vous appelez le mal est un événement permis ou procuré par Dieu, en vue de ce plus grand bien. Et, comme nous avons dit que vouloir le mal pour le bien (nous ne parlons pas du mal moral), c'est vouloir le bien, c'est être bon; il s'ensuit que votre dilemme n'a plus de force. Dieu peut être bon, non seulement en dépit, mais à cause de certains maux qu'il fait naître lui-même.

Académus. — Il me semble, Marphurius, que l'évidence se tourne contre vous.

Marphurius. — Et il me semble à moi que vous êtes bien jeune pour vous permettre de telles observations. Quant à vous, Théophile, laissez-moi vous dire que votre raisonnement est moins serré que vous ne m'avez l'air de le croire.

Théophile. — Je ne le regretterai pas trop, si cette faute me vaut une nouvelle leçon de logique de la part d'un maître tel que vous.

Marphurius. — En effet, quand on raisonne, il est de toute rigueur de ne pas changer les termes. Or c'est tout le contraire que vous faites : le sujet du mal est tout autre que le sujet du bien.

Académus. — Ayez pitié de ma jeunesse, Marphurius; parlez un langage que je puisse comprendre.

Marphurius. — Quand votre habit est usé, le répare-t-on en cousant une pièce à votre pantalon?

Académus. — L'habit serait ici le sujet du mal, et le pantalon le sujet du bien ?

Marphurius. — Vous comprenez maintenant. Or Théophile commet précisément la faute du tailleur qui prend le pantalon pour l'habit. Il demande des années, des siècles pour tirer le bien du mal, pour faire naître ce qu'il appelle des suites bonnes. Mais n'est-il pas clair comme le jour que dans ce long intervalle les êtres changent fatalement? Par conséquent, l'être qui, grâce à l'évolution, devient le sujet du bien, n'est plus celui qui a été le sujet du mal. Le mal est donc réparé là où il n'a jamais été, ce qui veut dire qu'il n'est pas réparé du tout. Mais pourquoi chercher si loin? J'avoue que les animaux que vous égorgez pour vous en nourrir servent à une fin excellente, et que, tout bien considéré, il vaut encore mieux qu'ils soient mangés. Cependant ce résultat ne rend pas la condition de ces pauvres bêtes meilleure; être mangé est pour elles le dernier des maux. Peu leur importe que ce mal leur arrive par le couteau d'un boucher ou par la gueule d'un loup : il est de même prix pour elles, des deux côtés, et il leur est également impossible de s'en délivrer jamais.

Théophile. — Je ne sais si vous remarquez une chose, Marphurius?

Marphurius. — Laquelle ?

Théophile. — C'est que votre thèse ne va rien moins qu'à exiger de Dieu qu'il ressuscite l'animal qui a été mangé, afin de réparer efficacement le mal subi par cette pauvre bête.

Marphurius. — Oui, elle va jusque-là; c'est bien ce que je prétends.

Théophile. — Mais alors cet acte de réparation doit s'étendre aux bœufs, aux moutons, aux poissons, aux oiseaux, à toutes les bêtes qui ont passé par nos cuisines?

Marphurius. — A toutes.

Théophile. — Ce n'est pas assez. Les bêtes ne sont pas mangées seulement par les hommes; elles se mangent les unes les autres, et le mal est évidemment le même pour elles, quelle que soit la mâchoire qui les broie. Que dis-je? le sort de celles qui meurent de leur belle mort n'est guère préférable; elles sont dévorées par la maladie. Il faudra donc, si votre logique a raison, que Dieu ressuscite tous les animaux. Vous riez, Physidès?

Physidès. — Il y a de quoi. Une seule espèce, si tous les indi-

vidus qu'elle a produits vivaient en même temps, ne pourrait trouver place sur la surface de la terre. Vous savez que l'on compte des milliers et des milliers d'espèces animales. Il en résulte que la théorie de Marphurius couvrirait notre planète d'une croûte vivante de plusieurs kilomètres d'épaisseur. Ainsi entassés, comment tous ces vivants vivraient-ils?

Théophile. — Sans compter que les végétaux non moins exigeants... Mais Marphurius a disparu.

J. de Bonniot, *S. J.*

(*A suivre.*)

HIPPOLYTE FLANDRIN[1]

La pure renommée d'Hippolyte Flandrin, due tout entière au mérite personnel, qui ne demanda jamais rien à l'intrigue, au charlatanisme, ni à la camaraderie, n'a pas à craindre la destinée de ces gloires factices et tapageuses, montées sur des échasses et boursouflées de vent, que la critique peut crever à petits coups d'épingle, et qui se dégonflent peu à peu jusqu'à ce qu'il n'en reste plus rien qu'une enveloppe vide et flasque. Tant qu'il vécut, beaucoup prirent au mot une humilité que son exagération n'empêchait pas d'être très sincère; sa modestie fit tort à sa réputation dans l'esprit de ces juges paresseux ou superficiels qui sont toujours prêts à se payer d'apparences, à se laisser duper au bruit, à prendre comme règle de leur opinion celle que savent suggérer sur leur propre compte ces habiles dont le public mesure le talent à la hauteur de leur orgueil.

Loin de chercher à se marquer une place à part, Flandrin sembla prendre plaisir à se mêler dans la foule, à s'effacer derrière ses maîtres, à se confondre dans les rangs de ses rivaux et même de ses inférieurs. A le voir aussi soigneux de se dérober à l'attention que les autres de se mettre en relief, on eût dit que, par une exception bien rare, presque unique, la gloire lui faisait plus de peur que d'envie. C'était une de ces âmes recueillies qui s'épanchent discrètement, qui ne sont à l'aise que dans les petits groupes choisis où elles se sentent comprises, aimées, soutenues, qui poussent la réserve jusqu'à une sorte de pudeur craintive, dont la force même a plus de concentration profonde que de hardiesse et d'élan, et qui cherchent le demi-jour pour s'y épanouir à l'aise. Le succès ne lui était cher que pour en faire remonter l'honneur au grand art dont il était le représentant, à l'*école* dont il démontrait la force

(1) L'article que l'on va lire fera partie d'un livre de M. Victor Fournel, qui sera prochainement publié, sous le titre : *les Artistes contemporains*, et dont nous rendrons compte.

par ses œuvres, et à son glorieux chef. La mort l'a mis à cette place qu'il n'eût pu se voir assigner de son vivant sans confusion et sans une sorte d'effroi, et il est permis aujourd'hui de considérer comme un maître celui qui ne voulait être et ne se croyait qu'un disciple.

L'homme et l'artiste se valent chez Flandrin, ou plutôt ils ne font qu'un. Sa vie et ses œuvres méritent un respect égal et une égale admiration ; les mêmes enseignements de dignité et d'élévation morale s'en dégagent, et jamais il ne nous a été donné de rencontrer un plus parfait accord entre les inspirations de l'âme et celles de l'intelligence, entre le caractère et le talent.

Les lettres de Flandrin ont le cachet particulier de simplicité presque naïve qui caractérisa toute sa carrière, et qu'on retrouve dans celles de Corneille, de Racine et de Boileau, ces *bourgeois* de génie, qui croyaient, comme lui, que l'art n'est nullement incompatible avec une vie rangée, des opinions paisibles, des mœurs douces et l'exercice des vertus domestiques. Vous n'y verrez ni tirades prétentieuses, ni théories et dissertations esthétiques, ni confidences à grand orchestre où l'auteur prend soin de se draper sur un piédestal, en adressant ses révélations à la postérité par-dessus l'épaule de ses correspondants. Nulle part il ne songe à développer son système ou à plaider sa cause, à faire valoir son talent ou ses services, à convertir les gens à ses idées; il ne songe qu'à raconter à ceux qu'il aime tout ce qui lui arrive, travaux, impressions, espérances, joies, tristesses, en laissant libre cours à l'expansion de ses sentiments intimes. Ces lettres, écrites au courant d'une plume qui lui était moins familière que le pinceau, n'ont rien des qualités littéraires qui donnent une si piquante saveur à certaines correspondances, et on aurait peine à en détacher une page qui pût figurer dans une anthologie. On y rencontre autre chose, et mieux que cela : l'histoire d'un noble talent par l'histoire d'une belle âme. Cette simplicité extrême, qui est à la fois un trait de caractère et une garantie de sincérité parfaite, rend la correspondance de Flandrin d'autant plus précieuse pour nous.

Dans cette révélation involontaire, qu'il n'avait ni prévue ni souhaitée, il apparaît *ex abrupto*, tel qu'il fut toujours, non sans chaleur, ni même parfois sans passion, mais sans un atome d'orgueil, d'égoïsme, voire de personnalité. M. Delaborde a exaucé pour Flandrin, en publiant ses lettres, ce vœu d'un ancien qui souhaitait que chaque homme eût une fenêtre à la poitrine.

Regardons par la fenêtre dans cette âme et dans cette vie transparentes qui n'ont rien à cacher.

La correspondance commence en 1829. A peine âgé de vingt ans, Hippolyte venait de faire à pied, avec son frère Paul, l'inséparable compagnon de toute son existence, la longue route qui sépare Lyon de Paris, ces 120 lieues qu'il devait parcourir six fois encore de la même manière. Entraîné de bonne heure vers la peinture par une vocation irrésistible, que n'avaient pu arrêter ni les alarmes d'une mère qu'il adorait, ni même la triste expérience de son père, il avait économisé sou à sou pendant des années, en fabriquant des vignettes, des rébus pour les confiseurs, des pierres lithographiques qu'on lui payait 15 francs quand elles comprenaient vingt sujets bien comptés, la somme strictement nécessaire pour aller s'établir à Paris, où il voulait perfectionner ses études. Dès le début, Flandrin eut à lutter contre d'innombrables obstacles matériels, dont il ne vint à bout qu'à l'aide de cette énergie douce et patiente, mais indomptable, qu'il cachait sous la plus frêle enveloppe. C'est le premier enseignement de cette vie, qui en renferme tant d'autres. Les jeunes artistes y apprendront le courage, la persévérance, le dévouement au devoir, en voyant à quel prix Flandrin acheta son talent et sa position, sans croire les payer trop cher.

Il fallait d'abord s'installer au meilleur marché possible. Les deux frères louèrent en commun une chambrette au cinquième étage, sur le quai de la Cité; elle coûtait 140 francs par an, et ce ne fut pas sans maudire la cherté des loyers qu'ils se résignèrent à ce cruel sacrifice.

« Notre mobilier, écrivait Hippolyte à son père, est composé d'un lit, d'une table, de deux chaises, d'un chandelier et d'un pot à l'eau. J'oubliais le balai. Ainsi, de Lyon tu peux voir notre ménage, que nous tenons aussi propre et aussi bien rangé que possible. »

On se levait à cinq heures, puis on allait *sentir le bon air* au Luxembourg, en causant d'art et d'avenir. — Ah ! cher jardin du Luxembourg, combien n'en as-tu pas abrité, sous l'ombrage paisible de tes grands platanes, de ces promenades matinales où la jeunesse laborieuse, celle qui n'a pas dansé la veille jusqu'à minuit à la Closerie des Lilas, se console du présent en songeant au futur! — A six heures on se mettait au travail, jusqu'à six heures du soir. Le déjeuner coûtait cinq sous à chacun ; le dîner montait à quinze sous. Il faut lire ces détails, donnés à chaque page avec une sim-

plicité touchante, presque enfantine, sans une plainte, sans la moindre arrière-pensée d'amertume, dans la première partie de cette correspondance, qui m'a si souvent rappelé les lettres de Mozart à sa mère, quand il courait le monde. Le père répondait par des encouragements mêlés de conseils. Il recommandait l'économie! « Je t'assure que nous en faisons usage, disait Flandrin... Depuis que nous sommes ici, je ne crois pas avoir dépensé un sou inutilement. » Il le conjurait de ne pas contracter de dettes : « Oh! de ce côté-là, tu peux être tranquille, écrivait le fils, j'aimerais mieux faire les plus grands sacrifices. »

Ce *j'aimerais mieux*, rapproché du tableau dont nous venons de résumer quelques traits, n'est-il pas d'une naïveté incomparable? C'est la contre-partie de l'éloge de la pauvreté tracé par Sénèque sur un pupitre d'or. Dans sa moitié de chambre à cent quarante francs par an, et devant ses dîners à quinze sous, Flandrin se trouvait heureux et riche : il se reprochait l'argent qu'il coûtait à sa famille, et dès que vinrent les premiers travaux, il s'ingénia sans cesse, dans l'ardeur de sa piété filiale, à mettre de côté, sur un revenu à peine suffisant pour le faire *vivre de faim*, une cinquantaine de francs qu'il était tout joyeux d'envoyer à sa mère. Mais en attendant, la nécessité allait donner une nouvelle force aux conseils paternels. Cette vie d'anachorète, pour laquelle semblait avoir été faite cette devise des stoïciens : *Abstine et sustine*, ne tarda pas à lui sembler fastueuse, et pour ne point contracter de dettes, il fallut, en effet, « faire des économies. » Le prix du dîner dut suffire bientôt à la journée tout entière, et à certains jours, vous eussiez vu le futur membre de l'Institut attablé à un cornet de papier devant les friturières du Pont-Neuf, et partageant fraternellement avec Paul les trois portions de pommes de terre achetées au prix de trois sous, sous les yeux de ce bon roi Henri qui voulait que chacun de ses sujets pût mettre la poule au pot.

Béranger a chanté — de loin — cet heureux grenier de vingt ans, qu'on ne trouve jamais si beau que lorsqu'on l'a quitté pour n'y plus revenir. Mais la chambrette du quai de la Cité n'avait rien de commun avec la joyeuse mansarde du chansonnier : on y travaillait, on y priait Dieu, et Lisette n'était pas là.

Dans l'inventaire du mobilier dressé par Hippolyte, on a vu qu'il ne parlait ni de cheminée ni de poêle : c'est qu'il n'en avait pas. Et justement, afin que rien ne manquât à son apprentissage de la vie,

comme si la Providence eût voulu lui imprimer profondément le respect de son talent par le souvenir de ce qu'il lui avait coûté, le premier hiver qu'il passa à Paris fut l'hiver hyperboréen de 1829 à 1830. Sans feu, sous les toits, dans une mansarde ouverte aux quatre vents du ciel, les deux frères poursuivaient courageusement la tâche commencée, tant que leurs mains crispées et bleuies ne laissaient pas tomber la palette. Quand l'huile de leurs couleurs était gelée à côté d'eux, pour ne pas mourir de froid, ils n'avaient d'autre ressource que de se réfugier au lit, et là, s'il leur restait de quoi laisser une heure la lampe allumée, ils se lisaient tout haut l'un à l'autre quelque volume où ils cherchaient à compléter les lacunes de leur instruction. Car Hippolyte Flandrin, — qui s'en douterait à voir l'intelligence et le sentiment profond de l'antique qu'il a mis dans ses œuvres? — n'avait jamais fréquenté qu'une école primaire. Il lui fallut longtemps mener de front, avec l'étude matérielle de la peinture, celle de l'histoire, de la littérature et même de la grammaire. Tout ce qu'il savait, il le dut à des lectures opiniâtres, dont la Bible et les anciens, ces deux grandes sources, firent à peu près tous les frais. Il lisait peu de livres, mais toujours des livres de choix, qu'il creusait par une méditation assidue, et dont il s'appropriait la moelle et la substance. Grâce à la sagacité pénétrante de son esprit, Flandrin, quoiqu'il ne pût envisager ces grands génies qu'à distance et à travers un voile, comprenait mieux Homère que Bitaubé qui l'a traduit, et en étudiant la Bible dans la pâle version de Sacy, mais en l'étudiant avec sa foi de chrétien et son admiration d'artiste, il la possédait plus à fond que M. Renan.

Par la suite, l'association se grossit d'un compatriote qui partageait les mêmes études. En confondant leurs ressources, les trois amis purent enfin se permettre le luxe d'un poêle en fonte, qui fut abaissé, dès le premier jour, au rôle prosaïque de fourneau de cuisine. Nos jeunes gens faisaient tour à tour l'office de ménagères et de marmitons; ils échangeaient gaiement le pinceau contre le balai, et maniaient les casseroles de la même main qui venait de dessiner le torse de l'Antinoüs. Un pot-au-feu confectionné le lundi durait toute la semaine, et des pommes de terre cuites à l'eau constituaient invariablement le fond et l'accessoire de chaque repas.

Je me suis oublié dans la peinture de ce premier temps, de cette dure et salutaire discipline, âpre nourrice des talents forts, et qu'on trouve à l'origine de la plupart des vies illustres. L'art veut être

conquis à main armée. Hippolyte Flandrin sortit vigoureusement trempé par les combats futurs de cette lutte obscure et féconde, où il eut pour compagnon d'armes, pour témoin et pour appui ce frère de sang et d'âme dont il écrivait plus tard : « Nous ne nous sommes jamais quittés, et je plains celui d'entre nous qui restera le dernier ; » cet ami des jours les plus rudes, qu'il eût voulu associer à tous ses triomphes, et que son biographe ne doit pas oublier, car, ayant été à la peine, il est bien juste qu'il soit aussi à l'honneur.

Ce fut en quelque sorte par hasard qu'Hippolyte Flandrin entra dans l'atelier d'Ingres, auquel il ne songeait pas d'abord. Ses ouvrages présentent un tel caractère de certitude et de perfection magistrale, il y apparaît si bien dans l'élément véritable de son talent et en pleine possession des qualités essentielles de son esprit, qu'il aurait dû, à ce qu'il semble, entrer du premier coup et sans hésitation dans cette voie, évidemment la seule qui lui convînt. Il n'en est rien. Par une illusion bizarre, dont on ne peut s'empêcher de sourire, Hippolyte Flandrin se croyait irrésistiblement voué par ses aptitudes à la peinture militaire. Dans la création il ne voyait que deux choses : le cheval et le soldat; le reste existait à peine à ses yeux.

Le futur décorateur de Saint-Vincent de Paul et de Saint-Germain des Prés rêvait, en ses visées les plus ambitieuses, de continuer Charlet, et à Lyon il entassait croquis sur croquis pour arriver à bien saisir dans toute sa grâce pimpante le type mutin de la vivandière, dans toute sa majesté le type héroïque du tambour-major. Sur la route de Paris, ce qui l'intéresse le plus, c'est la cour de Fontainebleau, consacrée à ses yeux par les adieux de l'empereur à sa garde et le tableau d'Horace Vernet, sur le compte duquel il devait rabattre quelque peu de son enthousiasme. A Paris, ce qu'il court voir et admirer d'abord, c'est la colonne Vendôme. Il y avait dans cette âme candide un fonds de *chauvinisme* dont il garda toute sa vie quelque chose.

Au sortir de l'atelier de Révoil, ce fut un bonheur inappréciable pour Flandrin d'entrer dans cette école d'Ingres, qui a été le conservatoire du grand art en France à notre époque. Le maître comprit bien vite l'exquise nature de son élève; l'élève s'attacha au maître par les liens d'une admiration ardente et d'une reconnaissance passionnée, dont sa correspondance porte d'innombrables

traces, à l'éternel honneur de celui qui sut inspirer de tels sentiments comme de celui qui était capable de les éprouver et d'y rester toute sa vie fidèle. Il s'établit entre eux une véritable parenté : Flandrin devint pour Ingres un fils d'adoption, choisi entre tous pour être le premier dépositaire de son enseignement, le représentant de ses idées, le champion de son école, son continuateur et son héritier; il embrassa ce rôle avec une ardeur de foi et de dévouement, avec une admirable abnégation de sa personnalité qui ne se sont jamais démenties une minute.

Vous avez vu, dans la galerie Pourtalès, cette *Vierge au donataire* de Jean Bellin, qui ne fait d'ailleurs que reproduire un motif cher aux vieux maîtres catholiques. Devant le trône où siège la Mère avec le divin Enfant, le donataire se tient agenouillé dévotement, faisant hommage de sa personne et de sa richesse à la Vierge, qui l'accueille d'un signe d'affectueuse protection. Flandrin, même après avoir peint l'*Entrée du Christ à Jérusalem*, lorsqu'il se vit assis à l'Institut et salué comme un maître à côté d'Ingres, garda jusqu'à la fin envers lui cette attitude « inclinée et charmante », suivant l'heureux mot de M. Beulé, où l'expression d'un amour filial se mêlait d'une sorte de vénération religieuse. Devenir le Luini de cet autre Léonard, il n'avait pas d'ambition plus haute. Il se considérait et il aimait qu'on le présentât comme l'*œuvre* d'Ingres. Il est bien son œuvre, en effet, non pas qu'il ne soit aussi autre chose et davantage, non pas qu'il n'ait sa personnalité, propre et très distincte, comme nous le verrons; mais c'est Ingres qui eut le mérite de le deviner et de le révéler à lui-même; c'est lui qui le tira de ces tâtonnements et de ces incertitudes du début, où il eût fini peut-être par s'égarer, qui l'encouragea, le forma, le soutint de son appui matériel et moral, lui montra sa voie et demeura à ses côtés, le doigt toujours levé vers le but, sans lui permettre un moment d'en dévier, ni même d'en détourner ses regards. Cette nature abondante et souple, mais d'abord indécise, et qui se défiait d'elle-même, trouva en lui le soutien dont elle avait besoin ; elle s'attacha à lui comme une liane qui s'enroule autour d'un tronc vigoureux. De près ou de loin, par ses exemples ou ses leçons, comme professeur ou comme modèle idéal, l'influence du maître sur le disciple a été continuelle, irrécusable, immense.

Le premier client d'Hippolyte Flandrin fut un gendarme que lui amena un maréchal des logis, ami de la famille, et, en sa qualité

d'homme arrivé, protecteur du jeune peintre. Le prix du portrait avait été fixé à 30 francs ; mais le gendarme, qui était un homme de goût, fut si charmé de l'œuvre, que, dans un premier élan d'enthousiasme dont j'aime à croire qu'il ne se repentit pas, il voulut magnanimement ajouter *cent sous* à la somme convenue. J'aurais souhaité voir le portrait du gendarme à l'exposition du palais des Beaux-Arts, côte à côte avec celui de l'empereur et de la *Jeune Fille à l'œillet*.

Deux ou trois bonnes fortunes du même genre, une leçon payée quinze francs par mois, quelques lithographies vendues de loin en loin, quelques copies d'après les tableaux du Louvre, suffisaient à peu près à le faire vivre au jour le jour. Mais quand arriva l'époque du concours pour le prix de Rome, en 1832, il se trouvait dans un tel état de gêne qu'il fut sur le point de renoncer à la lutte, faute de pouvoir faire face aux petites dépenses exigées par l'achat des couleurs et le salaire des modèles. Il vint à bout de cet obstacle, en trouvant dans le désir de complaire à son maître la force de s'imposer un surcroît de privations ; mais à peine entré en loge, la fièvre et l'inquiétude du travail développèrent les germes de la maladie dont il était déjà atteint. Épuisé par les fatigues et la souffrance, frappé par ce terrible fléau du choléra, qui venait de foudroyer un des concurrents devant son chevalet, il lui fallut passer dans son lit la moitié de ces jours précieux qu'il eût voulu consacrer jusqu'à la dernière minute au tableau d'où tout son avenir dépendait. A peine lui fut-il possible de se lever qu'on le vit se traîner de nouveau jusqu'à l'École, sur le bras de son frère, et reprendre, avec un courage héroïque, l'œuvre interrompue.

Écoutons-le maintenant rendre compte du résultat à ses parents :

« Je viens vous faire part de notre joie, leur écrivait-il, associant comme toujours son frère Paul à son triomphe. J'ai bien travaillé, je me suis donné bien de la peine, mais j'en suis récompensé par la satisfaction de mon cher maître. Enfin, je vais tout vous raconter.

« Aujourd'hui a eu lieu l'exposition de nos tableaux... Le public est entré, et, de derrière, je regardais les dispositions des groupes de spectateurs. J'en vis d'abord un énorme se former devant mon tableau, et puis un grand nombre de personnes que je ne connaissais pas m'ont demandé si je n'étais pas M. Flandrin ; sur l'affirmative, ils m'ont complimenté. Un moment après sont arrivés, tous à la fois, nos camarades d'atelier. Ils ont regardé, jugé, et puis ils

sont venus à moi, m'ont serré, pressé, entouré, embrassé. Oh! que ces témoignages d'amitié m'ont fait de plaisir! Bientôt sont arrivés les élèves des autres ateliers. Beaucoup d'entre eux ont joint leurs témoignages à celui de mes camarades, et leur nombre a été encore augmenté par une foule de personnes que je n'ai jamais vues, parmi lesquelles se trouvaient des journalistes, comme vous pouvez le voir dans le *Constitutionel* du 26. J'étais très heureux de l'assentiment général, mais il me manquait celui de M. Ingres : il n'avait pas encore vu mon tableau, et je tremblais. Je fus le voir sur le midi, et lui racontai ce qui se passait à l'Exposition. Il a pleuré de joie, m'a dit de revenir chez lui à cinq heures, qu'il l'aurait vu. En attendant, je suis retourné à l'Exposition. La foule était toujours devant mon tableau, ce qui a duré jusqu'au soir. Cinq heures sont venues, j'ai été chez mon maître. Il est venu à moi les bras ouverts, m'a embrassé, m'a dit que bien peu de peintres avaient débuté d'une manière aussi brillante, qu'il était fier de m'avoir élevé, enfin une foule de choses très flatteuses. Je vous redis tout cela parce que vous êtes mon père, ma mère, mon frère, et que ce qui me fait plaisir vous comble de joie. »

Tout Flandrin est dans cette lettre : la naïve fierté de l'artiste, au premier triomphe qui couronne tant d'efforts; le dévouement, la joie, l'amour du fils et du disciple, empressé de déposer sa couronne aux pieds de sa mère et d'en faire remonter l'honneur jusqu'à son maître, l'élan si admirable et si sincère qui le porte à ne tenir compte d'aucun suffrage tant qu'il n'a pas celui d'Ingres, puis, dès qu'il est sûr de celui-là, le sentiment de *plénitude* qu'il en éprouve et qui l'empêche d'en souhaiter d'autre! La gloire d'Ingres est tout ce qui le touche dans sa propre gloire : s'il remporte le prix, ce sera la première victoire de cette École, combattue avec acharnement, raillée, conspuée, et la seule pourtant qui puisse relever l'art en le retrempant dans l'étude combinée de l'antiquité et de la nature. Il sera heureux d'avoir servi d'instrument à cette grande cause, d'avoir vengé la saine doctrine, et en même temps donné un bonheur et une consolation au cœur du maître éprouvé par tant d'injustices. C'est dans ce but seulement qu'il souhaite le prix avec ardeur. N'y a-t-il pas quelque chose de la foi sublime du missionnaire dans ce disciple, et pourrait-on en retrouver un pareil dans toute l'histoire de l'art? L'abnégation d'Hippolyte Flandrin a un accent de sincérité émue auquel il est impossible de se méprendre.

Mais cette couronne, tout en sachant qu'il l'a méritée, il ne l'attend point, parce que l'expérience lui a appris combien de jalousies, de haines et de préjugés sont armés en guerre contre l'enseignement d'Ingres, et combien son tableau « ressemble peu à ce qu'on fait à présent ». En ce qui le regarde, il prend d'avance son parti avec une sérénité qui trouve sa source dans la certitude d'avoir répondu à l'attente de son maître.

« Certainement, je ne pouvais pas recevoir une récompense plus douce que la satisfaction de M. Ingres et que la manière dont il me l'a témoignée... Avec le public et M. Ingres, je pense bien mériter le prix, mais je ne crois pas l'avoir... Nous voici au jour du jugement, et cependant je suis bien plus tranquille que lorsque j'attendais l'arrêt de M. Ingres. J'ai fait ce que j'ai pu; j'espère supporter avec courage l'injustice. »

Au bas de cette lettre, on lit ces mots ajoutés le soir par Flandrin, d'une main que l'émotion faisait trembler :

« Eh bien, je me suis trompé : je l'ai, ce prix! Bientôt je vous en dirai plus long. Adieu! Votre fils qui vous aime, qui vous aime bien. »

Le tableau du jeune lauréat, *Thésée reconnu par son père au milieu d'un festin*, avait produit, en effet, une véritable sensation. Parmi les défauts d'un style qui n'est pas encore suffisamment formé, qui n'a pas encore assez approfondi dans l'étude des maîtres le secret de cette beauté idéale que demandaient un pareil sujet et un pareil héros, on y reconnaît un art de composition et un sentiment inné de l'antique, qui faisaient de ce premier triomphe le gage certain des triomphes futurs. Pour mettre le comble au succès de Flandrin, un homme qui exerçait alors une grande influence dans le monde des arts aussi bien que dans le domaine de la politique, désirant connaître le héros de ce brillant début dont l'opinion s'occupait, lui adressa une invitation à dîner, que celui-ci dut refuser sous un prétexte ingénieusement choisi, mais en réalité, parce qu'il n'avait pas d'argent pour acheter un chapeau.

Pour la sixième fois Flandrin reprit donc à pied, mais le cœur allègre, le chemin de Lyon, d'où, peu de temps après, il partait pour Rome. Désormais, s'il devait traverser encore des temps difficiles, il avait du moins franchi la dernière étape de son odyssée de misère. Ses premières lettres de Rome ne sont que des effusions enthousiastes. Il jouit des impressions de ses compagnons de route,

car ses sentiments ont toujours besoin d'être associés; il parle de la villa Médicis, de sa chambre et des jardins, avec l'admiration naïve et douce d'un jeune sauvage transplanté tout à coup de sa mansarde dans un palais, comme plus tard il ne pourra se voir à la cour, en habit brodé, en culotte, l'épée au côté et le claque sous le bras, sans être troublé de tant de splendeur et faire un retour par la pensée vers le paletot râpé d'autrefois. Il est enchanté de ses nouveaux camarades, qui l'ont reçu avec affection, « sans faire aucune charge » : les *charges* traditionnelles de rapins étaient la terreur de cette âme timide et pleine de dignité, et la bonne tenue de l'atelier d'Ingres, qui ne souffrait pas ces *mauvaises farces*, n'avait point été sans influence sur la détermination qu'il avait prise de s'attacher à lui. Saint-Pierre et le Vatican le transportent; à la vue des premières fresques de Raphaël, il n'est pas maître de son émotion, et il se sent aussitôt devant le grand modèle et le suprême idéal. Et toujours à ces ivresses de néophyte s'unit le souvenir religieux du maître dont les encouragements, les conseils et la paternelle amitié l'ont suivi à Rome, en attendant qu'il l'y rejoigne lui-même, et vienne achever, à la villa Médicis, l'éducation artistique commencée à Paris.

A Rome, Flandrin se trouvait dans son élément naturel, dans sa véritable patrie. Il n'eut pas de repos que son frère Paul ne fût venu l'y rejoindre, et sans sa famille, sans les affections et les liens de tout genre qui l'attachaient à la France, il est douteux qu'il eût jamais pu réussir à s'en détacher. L'impression produite sur Flandrin fut si profonde qu'elle se traduit jusque dans son style. Le ton de ses lettres s'élève; çà et là sa plume se change en pinceau. Soit qu'il décrive l'effet majestueux de la grande bénédiction papale donnée le jour de Pâques du haut de la tribune extérieure de Saint-Pierre, ou l'impression qu'il éprouve en pénétrant le soir sous les voûtes de Sainte-Marie-Majeure, et en entendant tout à coup, dans le silence de la solitude, monter du fond d'une chapelle éloignée un chant sublime, en harmonie parfaite avec la religieuse obscurité de la basilique; soit qu'il raconte ses excursions à travers la campagne romaine, et la pittorresque montée d'Albano à la Riccia, jusqu'au moment où, ne pouvant plus suffire à son admiration, il s'assied ponr comtempler en silence la mer sur laquelle il plane, et Rome jetée comme une poussière au milieu de sa vaste plaine: ou bien ses rêveries nocturnes à la fenêtre de sa chambre, sous un

ciel brillant d'étoiles, dans une atmosphère d'une tranquillité et d'une fraîcheur extraordinaires, au milieu d'un calme qui n'est troublé que par le bruit manotone du jet d'eau et le son d'une cloche éloignée sonnant les heures, en face des montagnes neigeuses de la Sabine, dominant, à l'horizon, les pins de la villa Borghèse et les lauriers de la villa Médicis, il trouve des accents empreints de poésie, qu'il ne connaissait pas avant d'avoir vu Rome, et qu'il ne retrouvera que dans son second voyage à la ville éternelle.

« Vous me demandiez si j'aimais bien réellement ce pays, écrit-il à un ami; voyez-vous, c'est inexprimable. Quand je pense qu'il me faudra le quitter, cela me déchire le cœur. Et cependant... je sens bien que ce n'est point ici que je dois vivre. »

Non, ce n'était pas là qu'il devait vivre, mais c'était là qu'il devait retourner mourir.

Flandrin se fit à Rome de nouveaux amis, qui sont restés fidèles à sa vie et à sa mémoire. La simplicité, la modestie, la profonde honnêteté du jeune artiste inspiraient autour de lui autant d'affection que de respect. Dès le premier jour, par l'expression de son visage, par le ton de sa conversation, par toutes les habitudes de son esprit, comme par une sorte de candeur virginale qui rayonnait en lui, il avait amené ses condisciples à une réserve qui se rencontre rarement dans les causeries familières des ateliers, et qui était de leur part un hommage significatif. Ils subissaient doucement cette influence, qui ne s'imposait pas, et leur amitié pour lui se mêlait d'une nuance de vénération. L'âme de Flandrin avait la délicatesse exquise de son talent. « Quant à celui-là, beau ou non, il ressemble à la Madone, » disait de lui la femme du peuple qui servait de modèle aux pensionnaires, et dont la langue acérée n'épargnait aucun autre de ses compagnons.

Hippolyte Flandrin n'était qu'un excellent élève lorsqu'il partit pour Rome; c'était déjà presque un maître lorsqu'il en revint. On avait pu suivre pas à pas, dans chacun de ses envois, la progression constante de son talent, depuis le *Polytès observant les Grecs*, qui n'était encore qu'une académie au type assez pauvre, mais au dessin savant, jusqu'au *Jeune homme accroupi au bord de la mer*, cette délicieuse figure d'une élégance souveraine, qui semble coulée d'un seul jet dans son attitude originale et hardie, et qu'on dirait détachée de quelque fresque antique ; depuis cet *Euripide* où, chose curieuse, la recherche de la vigeur dans l'exécution a poussé la

brosse de Flandrin à des teintes noires et sombres, qui semblent une réminiscence très lointaine et un peu banale du Caravage, jusqu'à cet admirable *Saint Clair*, où se montre déjà ce qui fut le don par excellence de son talent parvenu à la maturité : la profondeur de l'expression dans toute la gravité du sentiment religieux. Il rapportait de Rome la vaste toile de *Jésus et les enfants*, qui allait achever de conquérir la critique et les juges les plus difficiles.

A partir de ce moment la vie d'Hippolyte Flandrin se confond avec ses ouvrages, et la seule manière de compléter sa biographie, c'est d'étudier son talent. Désormais il va, pour ainsi dire, passer le reste de son existence sous les voûtes de ces églises transformées par lui en musées de l'art chrétien ; sur ces échafaudages où il prolongera souvent le travail du jour jusqu'au milieu de la nuit, à la lueur de cette lampe qui était digne de veiller à côté de celle du sanctuaire, et où, par un miracle d'énergie, il forcera son corps débile à se faire quelquefois pendant quinze heures de suite l'instrument soumis de sa pensée. — Quand l'architecte de la cathédrale de Cologne mourut, épuisé par sa tâche avant d'avoir pu l'achever, il demanda en grâce, raconte la légende, qu'on l'enterrât dans son église, pour la voir encore du fond de son tombeau. A la dernière heure, l'âme de Flandrin dut se tourner de même vers ce sanctuaire de Saint-Germain des Prés, dont il n'a pas eu la joie de terminer la décoration ; et le monument qu'on lui a élevé sous ces voûtes animées par son pinceau lui était doublement dû, car si c'est là qu'il a écrit son plus beau titre de gloire, c'est là aussi qu'il a dépensé, en un suprême effort, tout ce qui lui restait de force et de vie.

La foi en l'art n'eût pas suffi à soutenir et à inspirer ce courage héroïque ; il y fallait aussi la foi en Dieu. Dans ces grands travaux, Flandrin avait deux inspirations : l'une, qui lui venait de ses études et de son talent ; l'autre, plus haute encore peut-être, qui lui venait de son âme et de ses croyances. Quoi qu'en puisse penser cette école éclectique qu'on voit chaque année exposer au Salon des *Bacchantes* et des *Saintes Familles* côte à côte, et passer du *Christ en croix* à un *Faune* en gaieté, suivant les commandes du ministère ou les goûts du public, représenté par les marchands de la rue Laffite, il n'est pas inutile de savoir son catéchisme et de lire l'Évangile de temps en temps pour peindre Dieu, la Vierge et les saints. Pourquoi Flandrin se meut-il si à l'aise dans ces hautes

régions de l'idéal religieux? D'où vient cette émotion si communicative, quoique si contenue, cet attendrissement contagieux que le talent seul est impuissant à produire? C'est qu'on se sent en présence d'un autre Fra Angelico, qui s'est agenouillé devant son œuvre, pour demander à Dieu de la rendre digne de lui, et qui a éprouvé lui-même les sentiments qu'il inspire, non, comme le dit excellemment l'éditeur, par un effort de la volonté ou par un mouvement accidentel de l'intelligence touchée d'un nouvel aspect du beau, mais en vertu des élans accoutumés et des besoins intimes de son cœur. Une conformité parfaite entre les coutumes de la vie et les caractères du talent, le constant accord des tendances du peintre et des principes hautement acceptés et pratiqués par l'homme, voilà ce qui assure aux ouvrages religieux de Flandrin une autorité exceptionnelle et durable.

Oui, le fils qui écrivait en toute simplicité à sa mère : « Paul et moi, nous avons fait hier nos pâques ensemble; » le frère qui écrivait à son frère : « Souviens-toi que nous sommes convenus de prier tous les soirs les uns pour les autres; » le père qui écrivait à son fils, en se séparant de lui pour la première fois, ces simples mots que je défie les plus sceptiques de lire sans être touchés d'une émotion secrète, dont, pour ma part, j'aurais honte de me défendre : « Mon cher Auguste, mon cher enfant, lorsque tu sentiras quelque tristesse, quelque découragement, ou si, par malheur, quelque mauvais exemple t'était donné, pour prendre courage ou pour fuir le mal, pense à Dieu qui t'a déjà fait tant de grâces, à la sainte Vierge qui te protège, à ta bonne et tendre mère, à ton père dont ta bonne conduite et tes succès peuvent faire le bonheur; » l'artiste qui avait inscrit à Rome, sur les murailles de son atelier, cette citation du prophète : « Seigneur, vous m'avez inondé de joie par le spectacle de vos ouvrages; je serai heureux en chantant les œuvres de vos mains, » et qui, plus tard, en décorant l'église Saint-Paul, à Nîmes, plaçait sur le cœur du Christ, en les cachant dans un pli de la draperie, les noms de ce qu'il avait de plus cher au monde, Hippolyte Flandrin, en un mot, était un chrétien sincère, que l'éducation de son âme, comme celles de son esprit, avait préparé à devenir le régénérateur de le peinture religieuse en France. Même en se bornant à l'appréciation de son talent, il importe d'appuyer sur ce point, qui a une grande signification, et qui crée un lien de plus entre Flandrin et ces artistes du dix-septième siècle, dont le

rapprochaient déjà le caractère général de sa vie et le ton de sa correspondance.

M. Henri Delaborde a raison de le dire, dans cette notice, morceau achevé de critique et de biographie, dignes en tous points des *Lettres et Pensées* auxquelles il sert d'introduction, le récit d'une telle existence n'intéresse pas seulement l'histoire de notre art national, c'est aussi un conseil en action, une belle et noble leçon pour tout le monde, pour les artistes surtout, à qui il enseignera le dévouement passionné au devoir, la bienveillance envers les rivaux, la générosité envers les adversaires, la patience dans l'obscurité et la misère, la douceur dans la prospérité ; — dans toutes les fortunes, l'attachement inébranlable aux principes, le respect de leur propre dignité, et au besoin même, la ferme revendication de leur indépendance. C'est précisément parce que Flandrin s'effaça toujours qu'il faut le remettre en lumière, aujourd'hui que la mort a donné le droit d'écarter les voiles où la pudeur des âmes comme la sienne aime à se cacher...

Même à son insu, Flandrin est toujours un peintre religieux. Les croyances de l'homme et les qualités de l'artiste, la tournure de son intelligence et celle de son âme, son caractère, ses goûts, ses aptitudes spéciales de peintre expressif, la direction de ses études, la chasteté de son pinceau, la manière dont il concevait la beauté et son culte de l'idéal, tout le poussait à reprendre l'héritage abandonné de Lesueur. Orsel était ignoré alors, et Ary Scheffer ne s'était pas encore engagé dans cette dernière évolution où son talent, agrandi et soulevé par l'inspiration religieuse, devait jeter un éclat nouveau. On n'attend pas de moi que j'examine ici l'une après l'autre les vastes pages écrites par Flandrin sur les murailles de Saint-Séverin, de Saint-Germain des Prés, de Saint-Vincent de Paul, de la cathédrale de Nîmes et de l'église d'Ainay, à Lyon. Qui ne sait avec quel mélange de grandeur dans la composition, d'élégance et de pureté dans le style, avec quelle certitude de goût, quelle élévation de pensée et quelle délicatesse de sentiment, il a su y allier l'idéal chrétien à l'idéal antique, renouveler la tradition en la respectant, se montrer original tout en restant fidèle aux formes consacrées, et mettre la beauté grecque au service des plus hautes et des plus sévères inspirations catholiques !

L'étude de la nature, le culte de l'antiquité et le sentiment chrétien, tels étaient les trois articles dont se composait le *Credo* artis-

tique de Flandrin, et dont il n'eût jamais consenti à sacrifier un seul. En tout ce qui regardait ses doctrines, cet homme, doux et timide, avait une fermeté d'autant plus inébranlable qu'elle ne venait ni de l'orgueil ni de la chaleur du sang, mais de l'ardeur de ses convictions. Il n'admettait pas de compromis avec le système des *Préraphaëlites*, qui veulent renouveler l'art chrétien en le faisant remonter à son berceau, et qui, sous prétexte de ravir au moyen âge le secret de son expression naïve et profonde, se croient tenus à le *pasticher* jusque dans ses imperfections et ses lacunes. A Rome, Overbeck l'avait charmé par l'esprit religieux et la hauteur de conception de ses ouvrages; seulement, écrivait-il à un ami, « pour rendre ses idées, il emploie des moyens qui ne sont pas à lui. Il se sert tout à fait de l'enveloppe des vieux maîtres; il observe la nature, mais, de son aveu, ne l'a presque jamais devant les yeux lorsqu'il travaille. D'ailleurs, il ne tient pas à faire de la peinture, il ne tient qu'à écrire ses idées. Je crois qu'il a tort : car, s'il veut se servir de la peinture pour écrire ses idées, plus le moyen sera vrai et correct, mieux elles seront rendues. » Flandrin tenait donc à rester toujours *peintre* avant tout, et en devenant le grand décorateur des églises catholiques, il n'eut rien à oublier de ce qu'il avait appris. Il a montré comment l'art grec peut devenir l'art chrétien, pourvu qu'il soit baptisé.

Ce qui caractérise particulièrement les fresques de Flandrin et leur assure le premier rang, ce n'est pas seulement cette élévation de style et cette perfection de la forme où il prend son point d'appui matériel pour atteindre à toute la hauteur que comporte l'idéal religieux; ce n'est pas seulement la profondeur et l'intensité d'expression qu'il sait allier à toute la gravité sacerdotale, comme dans cet admirable groupe de l'*Entrée du Christ à Jérusalem*, où, par un prodige de son art, il a donné à la foi des Juifs accourus au-devant du Messie tant d'ardeur unie à tant de calme, un élan si enthousiaste avec une dignité si austère; ce n'est pas même la souplesse et la fécondité de ressources dont il y a fait preuve : c'est surtout la supériorité avec laquelle il sait s'approprier la substance même du christianisme pour en pénétrer son sujet, et faire de ses fresques, non pas, comme la plupart de ses confrères, une simple juxtaposition de tableaux plus ou moins religieux, rattachés l'un à l'autre par un lien purement factice, mais un ensemble harmonieux et solide, un poème complet qui se déroule en un série d'épisodes significatifs et

où toutes les faces principales sont abordées, chacune à son rang, dans leurs symboles essentiels; enfin une œuvre philosophique et théologique traduite par des moyens pittoresques, et dans laquelle l'étude approfondie de la doctrine se joint au sentiment le plus pur et le plus élevé pour donner une nouvelle force à la traduction plastique. Dans une de ces lettres trop rares où c'est l'artiste qui tient la plume (p. 394), on peut entrevoir jusqu'où Flandrin poussait le scrupule, de quels conseils il s'entourait et quelles recherches il avait entreprises pour approfondir les lois de l'iconographie et de la symbolique chrétiennes.

Tout le monde connaît l'idée grandiose et simple qui a présidé à la conception des peintures de Saint-Vincent de Paul : Flandrin a voulu représenter les nations en marche dans le chemin du ciel, ouvert par la prédication de l'Évangile. De chaque côté de la nef, s'avance le grave et pieux cortège, et rien n'est comparable à l'impression solennelle produite par cette procession de bienheureux dans la voie mystique du paradis. Avec la hardiesse tranquille et sûre d'elle-même qui est le propre de son talent, Flandrin n'a pas reculé devant l'énorme difficulté de dérouler anneau par anneau, d'un bout à l'autre de l'édifice, cette longue chaîne de personnages, dans un ordre hiérarchique et une symétrie absolue, où dominent toujours les mêmes expressions et les mêmes postures. Mais avec quel art délicat et profond il a su rompre la monotonie de la composition, lier les groupes l'un à l'autre, faire fléchir l'uniformité des lignes, rien que par les inflexions de têtes, la variété des gestes et la distribution des attributs! Non seulement chaque groupe, mais, dans chaque groupe, chaque évêque, chaque docteur, chaque martyr, chaque sainte femme, tout en reproduisant la physionomie générale, la modifie par l'expression appropriée à son caractère, et par des nuances d'attitudes dont aucune n'est sans signification.

Une pensée aussi haute et aussi ferme a inspiré la décoration de la nef de Saint-Germain des Prés, et sert de lien à toutes les parties dont elle se compose. Ce que Flandrin a voulu y représenter aux yeux, c'est la perpétuité du Christ, « qui était hier, qui est aujourd'hui, qui sera dans tous les siècles. » En entremêlant sans cesse la réalité à l'allégorie, le fait à l'image, il nous montre le Messie dévoilé pour les chrétiens après avoir été voilé pour les juifs, et l'Evangile complétant et couronnant les promesses de l'Ancien Testament.

Le sentiment y est à la hauteur de la pensée, et l'exécution est digne de l'un et de l'autre. Personne n'entend mieux qu'Hippolyte Flandrin la peinture architecturale et le style religieux. Le souffle de l'art spiritualiste se sent dans les moindres détails de cette vaste composition, qui semble inspirée aux mêmes sources où puisait Lesueur. Un coloris d'une harmonie sobre et forte, la fermeté, la noblesse et la pureté magistrales du dessin, un art de composition qui s'allie à une simplicité inaltérable, et, à côté d'une science qui semble assez sûre d'elle-même pour ne pouvoir plus faiblir, une *naïveté* d'inspiration qui est un charme de plus, telles sont les qualités principales de cette belle œuvre.

Ces grands travaux décoratifs étaient représentés à son exposition posthume par les épreuves photographiques ou les estampes qui en ont été tirées, et surtout par les esquisses préparatoires. L'intérêt de ces dernières ne le cède en rien à celui des fresques elles-mêmes. Dans ses peintures murales, le pinceau délicat de Flandrin n'accuse pas toujours ses effets avec assez de hardiesse et de largeur pour la distance du point de vue, et nous avons pu étudier de près, au Palais des Beaux-Arts, plus d'un détail et d'une fine nuance qui nous avaient jusque-là échappé. On y suivait aussi pas à pas la marche et les procédés de son talent, surpris dans le secret de ses méditations, de ses luttes et de ses victoires. Ce que les lettres de Flandrin sont pour l'homme, ses esquisses le sont pour l'artiste. Ainsi, tous les tableaux de la nef de Saint-Germain des Prés sont commentés par une série d'études dont chacune élève degré par degré le spectateur à l'intelligence de la composition. C'est d'abord l'esquisse d'une seule tête, puis d'un personnage, puis d'un groupe, enfin l'esquisse dessinée de l'ensemble, et en dernier lieu, l'esquisse peinte, qui est comme une simple réduction du tableau. Dans la *Résurrection*, on trouvait jusqu'à trois études du Christ, se rapprochant de plus en plus du type calme et solennel qu'il finit par adopter. Presque toujours il en est ainsi : le premier jet de Flandrin est celui qui a le plus de mouvement et de flamme; c'est par réflexion qu'il l'épure et l'émonde, pour ainsi dire, et arrive enfin à cette gravité religieuse, qui n'est pas du tout, comme on l'a dit, le résultat de la froideur du tempérament, mais de la pureté de goût de l'artiste....

Je puis à peine dire quelques mots des portraits. « La nature n'a rien à refuser à ceux qui l'interrogent en face, » répétait M. Ingres

à ses élèves. Flandrin l'interroge en face, dans ses portraits, avec une sincérité absolue, et elle ne lui refuse rien. Mais, tout en s'attachant à leur donner un grand cachet de vraisemblance et de réalité, il ne s'attache pas moins à dégager en eux le rayon intérieur, à faire transparaître la physionomie morale sous les traits du visage, à montrer le reflet de l'âme à travers le corps. C'est ainsi que le portraitiste ne fait que continuer le peintre d'histoire sur un autre terrain.

En général, Flandrin s'affirme dans ses portraits, comme dans ses fresques religieuses, par une originalité propre qui ne permet de le confondre avec personne. On y rencontre le même caractère de gravité et de douceur que dans ses autres œuvres. Cette nature voilée, timide, un peu triste, mais pleine de tendresse, se marque en tout ce qu'elle a produit. Nous la trouvons jusque dans cette couleur discrète, qui s'harmonise avec les qualités de son dessin, en laissant à celui-ci toute sa valeur. Ce qu'il aime à peindre, ce n'est pas la vie exubérante et joyeuse qu'il faut aux riches palettes des Flandres ou de Venise; c'est la vie intime, recueillie, repliée sur elle-même, et la beauté qu'il excelle à rendre brille moins par l'éclat et la force que par le sentiment et le charme. Un penchant invincible le pousse à faire prédominer, sur la physionomie de ses modèles, le cachet de la pensée, de la méditation, de la rêverie même; et la rêverie, sous son pinceau, tourne volontiers à la tristesse. Il n'est pas jusqu'à ses têtes d'enfants où une expression sérieuse ne s'allie presque toujours à la naïveté de l'âge.

La simplicité surtout, cette simplicité magistrale d'un talent si sûr de lui, qu'il semble regarder tout procédé particulier de facture, tout artifice de lumière ou de couleur, fût-ce le plus légitime, comme un charlatanisme indigne de l'art, telle est encore la qualité caractéristique des portraits de Flandrin. La simplicité est le vernis des maîtres, comme disait Vauvenargues, et la consécration des œuvres vraiment fortes. Celle de Flandrin ne veut devoir le succès qu'à la perfection. La pureté du dessin, la fermeté de la peinture, il ne connaît et ne cherche rien de plus pour atteindre le but. Son procédé est presque toujours le même : le portrait s'enlève sur un fond invariablement vert; le goût sévère et sobre de l'ajustement, l'aisance et le naturel de l'attitude, la vérité calme de l'ensemble, l'absence de tout détail imprévu, font de ces toiles ce qu'il y a de plus contraire au portrait de parade et d'apparat. On dirait que ses

personnages n'ont pas posé devant lui, mais qu'il les a surpris chez eux et fixés sur la toile dans l'abandon de leurs habitudes intimes. C'est un chef-d'œuvre, à ce point de vue, que le portrait du comte Walewski.

Ce que nous avons dit suffit à faire voir s'il est vrai que, suivant le mot d'ordre d'une certaine critique, Flandrin ne soit qu'un bon élève et si sa gloire doit souffrir de cette qualification dédaigneuse. Il s'est rattaché à Ingres, mais Ingres lui-même est un disciple, — le disciple de Raphaël, — et je n'imagine pas qu'il en ait jamais rougi. Ainsi se forme la chaîne de l'art, ainsi surtout se constituent les grandes écoles, d'une série d'anneaux dont chacun donne à son tour naissance à un autre. Une discipline comme celle où Flandrin grandit sous la direction d'Ingres, peut avoir ses dangers sans doute; quelques-uns courront risque d'y perdre toute personnalité ou de se laisser entraîner en dehors de leur voie, — mais elle ne tue que les tempéraments faibles, elle fortifie les forts.

En démontrant une fois de plus où sont les qualités essentielles et la véritable supériorité de l'art, surtout de l'art national; en remettant à son rang le dessin comme base de la peinture et moyen d'expression; en venant plaider victorieusement la cause de l'étude et de la science, du goût, du sentiment, de l'idéal, l'étude des œuvres de Flandrin nous montre en lui non seulement l'héritier de Lesueur, mais dans sa mesure et dans sa voie, le continuateur du Poussin; le premier peintre religieux de notre temps, malgré des noms tels que ceux d'Orsel et d'Ary Scheffer, enfin, comme il ne faut pas craindre de le répéter avec M. Delaborde, la gloire la plus pure, sinon la plus éclatante de l'école contemporaine, après Ingres.

Victor Fournel.

LE CINQUANTENAIRE

DE

L'UNIVERS

Peu de journaux ont pu fêter leur cinquantenaire; il en est moins encore qui aient le droit de dire qu'ils ont vécu cinquante ans fidèles à leurs principes; les girouettes sont nombreuses dans la presse. Or, le 3 novembre dernier, l'*Univers* entrait dans sa cinquante et unième année d'existence, et il pouvait se rendre ce témoignage qu'il n'avait pas cessé de se consacrer à l'œuvre pour laquelle il avait été créé, la défense de l'Église. Cette fidélité avait permis à un illustre prélat, Mgr Parisis, de dire dans une circonstance mémorable qu'il voyait dans l'*Univers* une « institution catholique ». Une courte revue de la carrière du journal montrera que ce jugement n'est pas immérité.

I

En 1833, deux prêtres du diocèse d'Orléans, M. l'abbé Migne, curé de Puiseaux, en Gâtinais, et M. l'abbé Méthivier, son voisin, eurent l'idée de fonder un journal qui se consacrerait exclusivement à la défense de l'Église (1). Il n'y avait pas alors de journal catholique dans l'acception vraie du mot. Les journaux légitimistes, peu nombreux et peu influents, défendaient l'Église à l'occasion, mais ils étaient surtout politiques, et faisaient au gouvernement de Juillet une opposition systématique qui diminuait leur action sur le terrain religieux. L'*Avenir*, avec La Mennais, Montalembert et Lacordaire,

(1) C'est dans un presbytère du Gâtinais que fut arrêtée la fondation de l'*Univers*, et l'homme qui devait, en faisant de l'*Univers* une puissance, fonder définitivement la presse catholique, M. Louis Veuillot, était du village de Boynes, en Gâtinais.

avait eu une existence aussi brillante qu'éphémère. L'Église elle-même avait dû arrêter un défenseur qui la compromettait.

Donc, les deux obscurs curés de campagne qui songeaient à créer un journal catholique, répondaient à un besoin réel, mais ils n'avaient aucune chance de succès. Cette considération n'arrêta pas M. l'abbé Migne, qui partit pour Paris, emmenant le receveur de l'enregistrement et l'instituteur de la commune, qu'il avait gagnés à ses projets. Comme le remarque M. Eugène Veuillot, dans le magistral article où il retrace l'histoire de l'*Univers*, peut-être l'abbé Migne aurait-il hésité davantage, si une ignorance complète des choses de la presse ne lui avait caché les immenses difficultés de son œuvre.

Quoi qu'il en soit, M. l'abbé Migne, dès son arrivée à Paris, lança le prospectus de *l'Univers religieux, politique, scientifique et littéraire*, avec cette devise : *Unité dans les choses certaines, liberté dans les douteuses, charité, vérité, impartialité dans toutes*. C'était un beau programme. Il y avait alors à Paris un petit journal qui végétait et que publiait M. Bailly, le fondateur, avec Frédéric Ozanam, des conférences de Saint-Vincent de Paul, la *Tribune catholique;* ce petit journal se fondit dans l'*Univers*, qui eut ainsi à l'avance un maigre public. M. l'abbé Migne annonçait que son journal tiendrait la balance égale entre les gallicans, encore tout-puissants, et les ultramontains, que l'échec de l'*Avenir* avait quelque peu découragés; mais personne ne s'y méprit, et l'on vit immédiatement dans l'*Univers* un organe ultramontain.

Le premier numéro parut le 3 novembre 1883; il s'ouvrait par un très bel article intitulé : *la Toussaint-Vision*, que l'abbé Migne avait signé, mais qui était d'un écrivain du plus haut mérite, l'abbé Gerbet. Très engagé dans l'école menaisienne, il ne pouvait paraître dans l'*Univers* sans risquer de le compromettre, mais il lui donna une collaboration active. A côté de l'abbé Gerbet, qui se dissimulait, l'abbé Migne annonçait de nombreux collaborateurs connus et même illustres; ils firent peu pour le journal naissant, dont les vrais rédacteurs étaient de jeunes catholiques, alors ignorés, mais dont beaucoup, comme Ozanam, Foisset, Léon et Eugène Boré, annonçaient déjà ce qu'ils devaient être. Un de ces jeunes gens devint bientôt le rédacteur en chef du journal, aux maigres appointements de 125 francs par mois, c'est Melchior du Lac, dont il suffit de rappeler le souvenir.

De prime abord, *l'Univers* avait affirmé sa ligne de conduite, il était avant tout journal religieux et se proposait pour but principal la défense de l'Église; à l'exemple des évêques, il acceptait sans enthousiasme le gouvernement de Juillet auquel il ne voulait pas faire d'opposition systématique; il prenait la charte de 1830 telle qu'elle était, mais il entendait qu'elle fût une vérité, aussi bien pour les catholiques que pour les incroyants; tout en se montrant sympathique aux légitimistes, il entendait ne pas se confondre avec eux. Si les hommes de Juillet avaient été intelligents, ils auraient salué avec empressement la fondation d'un journal qui pouvait leur rallier en partie les catholiques; mais que de libéraux de cette époque pour lesquels le libéralisme consistait déjà à persécuter sournoisement l'Eglise.

Malgré le talent de plusieurs de ses collaborateurs, malgré le dévouement du rédacteur en chef du Lac, le journal végétait; M. Louis Veuillot a fait de cette époque de *l'Univers* un tableau vivant et complet. On « vivait d'expédients, et l'expédient le plus usité était de ne point payer la rédaction. On avait assez à faire de trouver chaque jour le peu qu'exigeaient le timbre et la poste. M. Bailly (resté seul, l'abbé Migne était parti) se faisant crédit à lui-même comme imprimeur, demandait crédit à la rédaction, et la rédaction tenait comme elle le pouvait. On vécut ainsi des années, pourvoyant à l'indispensable par les sacrifices de M. Bailly et par les aumônes de quelques pauvres prêtres. Du Lac était le rédacteur en chef et presque seul de cette feuille perpétuellement agonisante. Il habitait un grenier dans les dépendances des bureaux qui étaient un taudis. »

II

Cette situation allait changer; un jeune écrivain, déjà connu et qui avait fait ses premières armes dans la presse gouvernementale, on ne disait pas encore officieuse, allait galvaniser par son merveilleux talent le journal agonisant et forcer les plus fiers à compter avec cette « feuille de sacristie ». M. Louis Veuillot avait trouvé à Rome son chemin de Damas : il était revenu pleinement chrétien et décidé à consacrer sa vie à la défense de l'Eglise, qu'il voulait servir d'autant plus qu'il l'avait connue plus tardivement. Des circonstances particulières le mirent en rapport avec *l'Univers*, auquel il donna

un article sur l'inauguration de la chapelle du couvent des Oiseaux, où étaient élevées ses sœurs. D'autres articles suivirent, puis, sans se soucier de briser un avenir brillant et solide, il rompit avec le monde officiel et devint le rédacteur en chef de *l'Univers*. C'était en 1843.

Si la ligne du journal resta la même, le ton et les allures changèrent. Pas plus que par le passé, on ne faisait d'opposition systématique au gouvernement, mais ses fautes étaient relevées avec vigueur. En même temps, *l'Univers*, au lieu de se borner à la défensive, prenait résolument l'offensive contre les « libres penseurs ». Le moment était favorable: la lutte pour la liberté d'enseignement, qu'avaient commencée les rédacteurs de l'*Avenir*, devenait générale. Les catholiques réclamaient, en vertu même de la Charte, la liberté d'enseignement, conséquence de la liberté de conscience. Le père de famille chrétien est-il libre s'il ne peut pas faire élever ses enfants dans sa foi? Le monopole universitaire était jugé dans ses doctrines comme dans ses résultats; les catholiques n'entendaient pas le supporter.

Avec son nouveau rédacteur en chef, *l'Univers* se jeta résolument dans la lutte; une lettre de M. Louis Veuillot à M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique et grand maître de l'Université, eut un grand retentissement. Le gouvernement essaya de se venger du journal et des journalistes par des procès; M. Louis Veuillot et M. Barrier, gérant de *l'Univers*, furent condamnés à la prison et à l'amende. Cela n'arrêta pas le journal. Sur la question de la liberté de l'enseignement était venue se greffer celle des Jésuites; M. Thiers, alors chef de l'opposition, les attaquait pour se faire une popularité; M. Guizot n'osait les défendre; peut-être n'était-il pas fâché de trouver ce dérivatif aux réclamations passionnées des catholiques, qu'appuyait l'épiscopat tout entier. *L'Univers* fit en faveur des Jésuites une mémorable campagne.

Par suite même de ses succès, ce journal se trouva menacé et courut des dangers. Les uns voulaient accaparer la « feuille de sacristie », dont ils reconnaissaient l'importance; des tentatives furent faites et du côté du gouvernement, et du côté des légitimistes; elles échouèrent. Un danger plus grave vint de certains protecteurs du journal: ils crurent que *l'Univers*, déjà si influent, ferait mieux sous la main des évêques; on songea à lui donner un comité de direction où devaient figurer l'abbé Dupanloup, représentant l'arche-

vêque de Paris, dont il était le vicaire général, et l'abbé Lacordaire. Heureusement la combinaison avorta; Mgr Affre recula avec raison devant la responsabilité. Toutefois, on parvint à imposer à *l'Univers* un nouveau rédacteur en chef, qui était M. le comte de Coux, ancien menaisien; M. Louis Veuillot devint rédacteur en chef adjoint. C'était bizarre, et cela amenait des tiraillements dans la direction du journal. Après l'avènement de Pie IX, ces tiraillements augmentèrent; une partie de la rédaction, avec M. de Coux, aurait volontiers lâché les Jésuites qu'elle accusait, sur la foi des libéraux romains, de faire opposition au Pape; l'autre partie, avec M. Louis Veuillot, se défiait des libéraux et entendait défendre les Jésuites et le Sonderbund. Une rupture était inévitable, et M. Louis Veuillot allait se retirer lorsque survint la révolution de Février.

III

Le premier résultat de la révolution fut de précipiter la rupture; seulement M. Louis Veuillot reprit la direction de *l'Univers*, pendant que M. de Coux se retirait. Le soir même du 24 février, le journal acceptait le fait accompli et adhérait à la République. Montalembert, l'orateur catholique, présent au moment où M. Louis Veuillot écrivait l'article, l'approuvait complètement. Pourquoi les catholiques auraient-ils refusé leur adhésion? Ils n'avaient pas à se louer du gouvernement de Juillet, un gouvernement qui ne se confessait pas, suivant l'expression d'un de ses hommes, M. Dupin l'aîné, et qui, jusqu'au dernier jour, leur avait refusé, malgré les promesses formelles de la Charte, la liberté d'enseignement. La République se montrait respectueuse de la religion et, au point de vue catholique, MM. de Lamartine, Marie, Bethmont n'étaient pas sensiblement inférieurs au protestant Guizot et à MM. Duchatel et Hébert. Puisque, d'après les instructions du Pape, les évêques avaient accepté le gouvernement de Juillet, ils devaient accepter également le gouvernement provisoire de 1848. C'est ce qui arriva en effet, et la conduite de l'épiscopat justifia l'attitude de *l'Univers*, souvent incriminée depuis parfois par ceux-mêmes qui lui avaient jadis reproché son défaut d'enthousiasme pour la République.

Il faut le reconnaître, *l'Univers* ne fut pas longtemps républicain; suivant une expression de M. Louis Veuillot lui-même, il fut républicain du lendemain juste le temps nécessaire pour redevenir

réactionnaire de la veille. MM. de Lamartine et Marie se laissaient déborder par MM. Ledru-Rolin et Louis Blanc. Une campagne commençait contre la République; elle était dirigée par le fameux comité de la rue de Poitiers. *L'Univers* s'y associa dans une certaine mesure; s'il combattait les républicains désireux de recommencer la grande révolution, il ne pouvait s'inféoder aux conservateurs dont les idées fausses et les préjugés ne lui inspiraient aucune confiance. Il marchait cependant avec eux lorsqu'il les voyait condamner la révolution qui venait de chasser de Rome le pape Pie IX, et à laquelle applaudissaient la plupart des républicains.

Quoique journal religieux avant tout, l'*Univers* ne pouvait s'abstraire de la politique; il lui fallait prendre un parti dans l'élection du président de la république. Deux candidats étaient en présence : le général Cavaignac et le prince Louis-Napoléon Bonaparte. Tous les deux avaient donné des gages à la Révolution; tous les deux se recommandaient par certains actes et certaines paroles. Jusqu'au dernier jour le journal resta hésitant. Il penchait pour le prince Louis qui, dans une lettre, avait fait allusion au pouvoir du Pape, alors que Cavaignac se bornait à parler du respect dû à sa personne, mais il ne se prononça pas d'une manière catégorique.

Jusqu'alors, en dépit de sentiments passagers, il n'y avait pas eu de scission réelle dans le parti catholique constitué par la lutte en faveur de la liberté d'enseignement. La loi de 1850 amena cette scission. Le prince Louis-Napoléon avait donné le portefeuille de l'instruction publique, qu'espérait Victor Hugo, à un député catholique, M. de Falloux; le ministre dut s'occuper de donner satisfaction aux vœux des catholiques, d'autant que la liberté d'enseignement était inscrite dans la constitution de 1848. Il prépara une loi de transaction qui fut mal accueillie par beaucoup de catholiques. Ils avaient demandé la liberté, et ils n'obtenaient qu'une part dans le monopole. Le ministre et ses partisans répondaient qu'une loi de liberté, comme la voulaient les catholiques, serait certainement repoussée, tandis qu'une transaction était possible qui donnerait au moins aux pères de famille les moyens d'assurer à leurs enfants une éducation chrétienne. L'*Univers* se prononça énergiquement pour la liberté. La loi de transaction fut votée, et elle a produit des résultats qu'il serait injuste de méconnaître. Mais ne pouvait-on pas obtenir mieux? Toujours est-il que de cette lutte il resta des

souvenirs irritants qui ne s'effaceront jamais complètement. Le parti catholique ne recouvra plus son ancienne homogénéité. La faute en est-elle exclusivement à l'*Univers*, comme on l'a prétendu? M. Lenormant, dans le *Contemporain*, n'avait pas été, au début, moins vif contre le projet de loi que M. Louis Veuillot lui-même.

Quoiqu'il n'appartînt pas à aucune des fractions du parti royaliste, l'*Univers* comprenait que l'Église n'avait rien à espérer de la République; l'échéance de 1852 le préoccupait. Une restauration monarchique n'était possible que si la soumission des princes d'Orléans au comte de Chambord mettait l'entente parmi les royalistes. Or les tentatives de fusion avaient échoué. Dans cette situation, l'*Univers* sentait la nécessité d'une révision de la Constitution qui, en permettant la réélection du prince Louis-Napoléon comme président, aurait donné du temps. La proposition de révision, appuyée, cependant, par le grand orateur légitimiste Berryer, fut repoussée; il lui fallait les deux tiers de voix; elle n'obtint que la majorité. Ne pouvant être réélu, le prince président commença à préparer presque ouvertement un coup d'État. D'autre part, les royalistes, divisés, étaient impuissants, et les républicains se montraient menaçants, cela dura jusqu'au mois de décembre 1851.

IV

Quoique attendu, le coup d'Etat du 2 décembre surprit tout le monde; le prince Louis-Napoléon avait bien pris ses mesures. M. Louis Veuillot était à ce moment éloigné de Paris. Le journal fit en 1851 ce qu'il avait fait en 1848; il accepta le fait accompli. Il fit plus : d'accord avec Montalembert, il n'hésita pas à déclarer qu'il « fallait soutenir le gouvernement » dont la « cause était celle de l'ordre social ». De fait, par suite de l'impuissance où leurs divisions mettaient les monarchistes, la question se posait entre le prince Louis-Napoléon et les révolutionnaires. Comprenant la situation, le prince multipliait les déclarations les plus satisfaisantes, il était temps que « les bons se rassurent et que les méchants tremblent ». Les évêques adhéraient sans hésitation, et même beaucoup avec empressement. Tout cela explique pourquoi l'*Univers* engageait les électeurs, au mois de janvier 1852, à voter pour « conserver, régulariser, développer les conquêtes de 1851 ». Au reste, tout en se prononçant catégoriquement, le journal en-

tendait bien conserver sa pleine indépendance ; il le prouva par la suite.

En se ralliant au coup d'État, puis à l'empire, l'*Univers* faisait bon marché de ces libertés parlementaires, que, comme tout le monde, il acceptait à l'origine. L'expérience l'avait éclairé. Ces prétendues libertés aboutissaient toujours en France à des révolutions ; de 1815 à 1852, elles avaient usé trois gouvernements, et elles n'avaient empêché aucune atteinte à la liberté de l'Eglise. Nous avons revu ces libertés parlementaires depuis une quinzaine d'années, et la nouvelle expérience a été encore plus désastreuse que les précédentes.

L'adhésion à l'empire d'une grande partie des catholiques augmenta encore la scission qui existait dans le parti catholique ; on en rendait l'*Univers* responsable. De là une irritation qui, à la première occasion, devait éclater au grand jour. La publication, par Mgr Gaume du *Ver rongeur*, dans lequel il signalait, peut-être avec une certaine exagération, les dangers de l'emploi presque exclusif, dans l'enseignement du latin et du grec, des classiques païens, fournit cette occasion. Mgr Gaume rencontra dans le clergé et dans l'épiscopat des approbateurs et des contradicteurs. Dans une lettre officielle aux directeurs et professeurs de son petit séminaire, Mgr Dupanloup, tout en justifiant le système suivi, attaqua très vivement la thèse de Mgr Gaume. L'*Univers*, qui l'avait soutenue et qui se trouvait pris à partie, répliqua vivement. C'était un acte épiscopal, l'évêque interdit la lecture du journal aux professeurs de ses séminaires. Il essaya même d'obtenir de l'épiscopat un avertissement collectif dirigé contre l'*Univers ;* il fallait pour cela une quasi-unanimité qui ne fut pas obtenue.

Cette polémique était à peine terminée qu'une mesure plus grave était prise contre l'*Univers* par Mgr Sibour, archevêque de Paris, qui condamnait le journal. Cela venait à la suite d'une polémique avec M. l'abbé Gaduel, vicaire général d'Orléans. Celui-ci avait critiqué avec une grande vivacité un ouvrage de l'illustre Donoso Cortès, *Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme*, qui faisait partie d'une bibliothèque publiée sous la direction de M. Louis Veuillot. Donoso Cortès soumit son livre à la Congrégation de l'Index, qui lui donna raison. M. Louis Veuillot, attaqué en même temps que l'écrivain espagnol, répondit dans l'*Univers ;* il ne se priva pas de railler son adversaire qui se plaignit à

l'archevêque de Paris. Appel fut fait à Rome de la condamnation; et l'affaire se termina à l'honneur de l'*Univers*. Dans une Encyclique en date du 21 mars 1853, le pape Pie IX fit l'éloge de la presse catholique, et Mgr Sibour s'empressa de retirer sa condamnation.

Il y aurait encore à mentionner ici l'affaire l'*Univers jugé par lui-même;* mais il n'y a pas à s'arrêter sur ce pamphlet que son auteur a renoncé à rééditer.

Le moment arrivait où l'*Univers* allait prouver qu'en acceptant l'Empire, il n'avait rien perdu de son indépendance et de sa fermeté dès que les intérêts de l'Eglise étaient en jeu. Il avait applaudi aux succès de nos armées en Crimée. On est patriote, et même un peu chauvin, au journal catholique, et l'on y triomphait de la gloire de nos soldats; mais il ne vit pas sans inquiétude le comte Valeuski, président du congrès de Paris; laisser attaquer le roi de Naples et le Pape par le ministre italien Cavour. Trois ans après, on accueillit avec réserve la guerre d'Italie, dont le caractère révolutionnaire n'échappait pas. Les victoires de Montebello, de Magenta, de Solférino ne rassuraient pas. Les préliminaires de Villafranca, trop tôt déchirés, donnèrent à l'*Univers* un moment de joie; il crut que l'empereur voulait et saurait s'arrêter; il se déclarait battu et content. Ses illusions furent de courte durée. Le prince Napoléon, avec son corps d'armée, avait trouvé plus prudent de soulever les Romagnes que d'attaquer un des côtés du quadrilatère autrichien. Le Piémont ne se contentait pas du Milanais, légitimement cédé par la France, il entendait prendre l'Italie tout entière, et il commençait par annexer la Toscane, les duchés de Parme et de Modène et les Romagnes.

L'*Univers* engagea résolument la lutte; il dénonça les spoliations piémontaises; il reprocha au gouvernement impérial une tolérance qui devenait une complicité. La presse était à la discrétion du gouvernement; un journal averti deux fois pouvait être supprimé, et M. Louis Veuillot fut officieusement invité à la prudence. Il n'en tint aucun compte. Lorsque le Pape, dans un discours au général de Goyon, le 1er janvier 1860, flétrit la brochure *le Pape et le Congrès*, à laquelle on attribuait une haute origine, l'*Univers* publia ses paroles, quoiqu'on le lui eût défendu. Quelques jours après, il recevait l'Encyclique *Nullis certe* du 19 janvier 1860. Certain qu'il serait supprimé, il la publia; elle parut le 29 janvier au matin,

le même jour le décret de suppression était signé et signifié. Le journal catholique, accusé de faiblesse, tombait pour la cause de l'Église, et sa mort même était une victoire, car le gouvernement n'essaya plus d'empêcher la publication des actes pontificaux.

Le jour même de la suppression, M. Louis Veuillot rédigeait une lettre au Pape que signaient avec lui MM. du Lac, Eugène Veuillot, Coquille, Léon Aubineau, Chantrel, Rupert, de Larocle-Héron, le comte G. de la Latour, député, le comte de Maumigny, Cornet, Barrier et Taconet. « Fils dévoués de la sainte Église romaine, disaient les rédacteurs de l'*Univers*, nous sommes heureux de tomber pour avoir fait retentir la parole de Votre Sainteté. Une Encyclique de Pie IX (celle de 1853) avait rendu la vie à l'*Univers;* c'est pour une Encyclique de Pie IX que la vie lui est ôtée. Dieu et Pie IX soient bénis de toutes deux. » Dans sa réponse, le Pape « loue particulièrement l'ardeur » avec laquelle l'*Univers* « réfutait des journaux impudents, défendait les lois de l'Église, combattait pour les droits du Saint-Siège et pour sa souveraineté civile. »

Un journal catholique, le *Monde*, obtint l'autorisation de paraître, mais M. Louis Veuillot ne devait pas y écrire; sa plume faisait peur au gouvernement impérial.

V

La disparition de l'*Univers* dura sept ans; deux fois, M. Louis Veuillot demanda à reprendre son journal, deux fois il échoua. Enfin en 1867, au moment où l'empire, accomplissant son évolution libérale, allait supprimer l'autorisation, on daigna permettre à M. Louis Veuillot de publier un nouvel *Univers*. Cela ne l'obligeait pas à une grande reconnaissance. Dès sa réapparition, le journal reprit sa situation dans la presse catholique; il avait, du reste, à peu près la même rédaction, augmentée de quelques recrues non moins dévouées.

Quoiqu'il eût à se plaindre de l'empire, l'*Univers* ne voulut pas se donner la puérile satisfaction de faire une opposition systématique; il reprit son attitude, louant le gouvernement lorsqu'il lui en fournissait l'occasion, ce qui était rare, et le combattant résolument lorsqu'il fallait défendre l'Église. Aux élections de 1869, lorsqu'une coalition étrange se forma qui, sous l'étiquette d'Union libérale, juxtaposait par exemple M. de Larcy et M. Cazot, l'*Univers*

se refusa à y entrer; il appuya partout les candidats catholiques, sans se demander s'ils étaient officieux, agréés ou opposants. A ceux qui n'étaient pas notoirement catholiques, il demandait des engagements formels. Plus tard, lorsque l'empire libéral crut se retremper dans un plébiscite, avant d'engager à voter pour le gouvernement, il exigea du ministre Ollivier l'engagement formel de maintenir à Rome une garnison française pour protéger les derniers débris du pouvoir temporel; le ministre hésita et l'*Univers* s'abstint.

Du reste, à cette époque, les questions politiques n'occupaient le journal que d'une manière secondaire, malgré les « points noirs » que l'empereur voyait à l'horizon, et malgré l'évolution libérale; son attention était au Concile. L'*Univers* avait salué avec enthousiasme la convocation du Concile; il y voyait l'enterrement définitif du gallicanisme même le plus modéré, par la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale; il travaillait avec ardeur à préparer cette proclamation. Il suffira de dire qu'il voyait juste sans faire d'une polémique trop connue un résumé inutile. Qui n'a pas dans la mémoire les deux admirables volumes de *Rome pendant le Concile?*

Le Concile était à peine terminé ou plutôt suspendu, que la néfaste guerre de 1870 éclatait et amenait l'effondrement de l'empire. Sedan était la conséquence logique de Castelfidardo et de Sadowa.

VI

La révolution du 4 septembre ne se présentait pas comme celle du 24 février. Les républicains, à un moment où l'on n'aurait dû songer qu'à l'ennemi déjà maître d'une partie de la France, n'avaient vu, dans les désastres de la patrie, qu'une occasion d'escamoter le pouvoir. Alors que Jules Favre déclarait superbement que le gouvernement de la défense nationale, pompeuse étiquette peu méritée, ne céderait ni un pouce de territoire, ni une pièce des forteresses, il ne songeait qu'à traiter. M. Louis Veuillot savait à quoi s'en tenir là-dessus. De plus, les Favre, les Gambetta ne pouvaient affecter pour la religion le même respect que les Lamartine et les Marie; ils auraient été ridicules. Donc le journal subit, comme toute la France, le gouvernement de la défense nationale. Il ne se montra pas cependant systématiquement hostile, et le général Trochu lui ayant, dans une circonstance, fourni l'occasion

de crier : « Vive Trochu », il s'empressa de le faire. D'ailleurs, les gouvernants de cette époque bénéficiaient de la répulsion qu'inspiraient leurs adversaires, les Pyat, les Blanqui, le Delezcluse, qui préparaient déjà la tentative du 31 octobre.

Une édition de l'*Univers* se publiait en province; quoique sans communication avec Paris, elle suivait la même ligne et subissait, tout en protestant à l'occasion, la dictature de Gambetta. Sans pouvoir s'entendre, les deux *Univers* suivaient des voies parallèles. Comme, à Bordeaux, un journaliste en exprimait son étonnement : « C'est qu'à l'*Univers*, nous avons des principes sûrs, les principes catholiques, tandis qu'ailleurs il n'y a que des opinions, si même il y en a », lui fut-il répondu par l'auteur de ces lignes. Par grand hasard, le journaliste comprit.

La guerre civile succéda à la guerre étrangère, et l'*Univers* eut encore deux éditions, l'une à Versailles, l'autre à Paris; seulement, par un singulier chassé-croisé, les rédacteurs qui étaient précédemment en province se trouvaient maintenant enfermés dans Paris, tandis que ceux qui étaient restés à Paris pendant le siège, étaient à Versailles, avec M. Louis Veuillot. L'*Univers* cessa de paraître à Paris, seulement le 14 mai, lorsqu'un arrêté de Raoul Rigault, signifié par le secrétaire Dacosta, le supprima.

Les désastres des années 1870 et 1871 portaient en eux-mêmes des leçons qu'il était difficile de ne pas comprendre. Pour relever la France, il lui fallait un pouvoir stable et fort; elle ne pouvait le demander qu'à la monarchie légitime. L'empire était tué par le désastre de Sedan, préparé par sa politique; l'empereur était vieux et malade; le prince impérial, un enfant, n'avait pas donné sa mesure; on ne lui connaissait pas les idées qui n'ont été révélées qu'après sa mort héroïque et qui lui font tant honneur. Les princes d'Orléans ne pouvaient songer à reprendre l'œuvre de 1830; en admettant qu'un coup de main, militaire ou parlementaire, leur donnât le pouvoir, ils auraient dû s'appuyer sur les révolutionnaires. Seul le comte de Chambord pouvait relever la France que ses ancêtres avaient faite si grande. On le comprit à l'*Univers*, et rompant avec ce qu'on a appelé, en forçant un peu la note, son indifférentisme politique, le journal se prononça hautement pour la restauration de la monarchie intégrale. En cela, du reste, il se montrait fidèle à son programme, car le représentant du droit monarchique s'annonçait comme le prince chrétien par excellence, le digne descendant de saint Louis.

On put croire un moment, après le 24 mai, que la restauration était faite; M. Thiers, dont l'influence néfaste avait paralysé les bonnes intentions de l'Assemblée constituante, avait été renversé ou plutôt s'était renversé lui-même; un loyal soldat l'avait remplacé; et la visite du comte de Paris au comte de Chambord semblait terminer toutes les divisions du grand parti monarchique. Au dernier moment, la restauration échoua et on eut le septennat. Ce n'est pas le lieu de raconter les causes de cet échec, il suffira de rappeler que l'*Univers* fut très sévère pour ceux qu'il considérait comme les auteurs de cet échec. Il en fut puni par deux suspensions, exigées, disait-on, par des gouvernements étrangers.

En condamnant le septennat, le journal disait que cet expédient nous menait à la plus mauvaise des républiques. On ne peut cette fois nier qu'il n'ait été bon prophète. Nous jouissons de cette république, et la tentative avortée du 16 mai n'a fait que la rendre plus mauvaise et plus solide en augmentant la désorganisation des forces conservatrices.

VII

Au commencement de cette année, M. Louis Veuillot, qu'une douloureuse maladie, chrétiennement supportée, tenait éloigné des luttes politiques et qui avait perdu son vieil ami du Lac, couronnait par une fin édifiante une vie consacrée tout entière à la défense de l'Église. Il n'a donc pu assister au cinquantenaire de l'œuvre à laquelle il avait voué sa vie, mais il mourait avec la consolation de la voir solidement fondée; il pouvait se dire qu'il avait fait fructifier le talent que le père de famille lui avait confié, car c'est à lui et à l'*Univers* qu'on doit la rapide extension de la presse catholique, inconnue il y a cinquante ans, aujourd'hui répandue partout et assez forte, pour qu'on soit obligé de compter avec elle. Alors que M. Louis Veuillot et, par lui, l'*Univers* n'auraient rendu que ce service, il serait assez grand pour que ceux qui ont collaboré, fût-ce dans la plus faible mesure, à un semblable résultat, aient le droit d'en être fiers.

A. Rastoul.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN ÉCOSSE

A LA FIN DU SEIZIÈME SIÈCLE

MARTYRE DU VÉNÉRABLE JEAN OGILVIE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Mis à mort en haine de la foi, à Glascow, le 10 *mars* 1615 (1).

III

PREMIER INTERROGATOIRE

Ogilvie passa cette première nuit dans la prison de la ville appelée *Tolbooth* (2).

Spottiswood avait, pendant ce temps, lancé sa police sur les traces du missionnaire : on avait vite trouvé l'auberge où il était descendu et fait main basse sur son cheval, sur ses effets, sur ses vêtements sacerdotaux et sur ses papiers.

Parmi ces papiers, il y en avait deux très compromettants. L'un du Père Patrice Anderson, jésuite, qui venait de quitter l'Ecosse, et l'autre du Père Murdoch, également jésuite et missionnaire en Ecosse peu de temps auparavant.

Le premier donnait la liste des objets restés en Ecosse qui appartenaient aux Jésuites, et probablement aussi les noms et les adresses de ceux auxquels le Père Anderson les avait confiés; l'autre papier contenait une liste de noms. C'étaient probablement les noms de ceux auxquels Ogilvie pouvait s'adresser en toute confiance.

Un ami, voyant l'auberge découverte, avait rapidement mis le bagage d'Ogilvie à l'abri; mais un nouveau traître livra le secret.

(1) Voir la *Revue* du 1er novembre 1883.

(2) Il ne reste plus rien de cette prison : elle touchait *la Croix* de Glascow, cette tour qu'on aperçoit au bas de *high street*, au bout de Gallow-gate.

Ogilvie le regrette avec une certaine amertume : « Si un traître n'avait pas parlé, dit-il, jamais on n'aurait trouvé ces papiers; mais un Français révéla le secret (1). »

Les indices recueillis à l'auberge et l'examen des papiers amenèrent l'arrestation de quatorze personnes, accusées d'avoir hébergé Ogilvie ou d'avoir entendu sa messe. Parmi les objets saisis se trouvaient quelques reliques; une d'elles semble avoir été particulièrement chère au saint martyr, c'était une touffe de cheveux de saint Ignace (2).

Il est difficile de croire que Spottiswood ait inventé ce détail ; on ne voit pas pourquoi il l'aurait fait; et, d'un autre côté, il est étonnant que, dans la liste des objets confisqués, Ogilvie ait omis cette relique insigne, à laquelle il paraissait tant tenir.

Le jour suivant, 15 octobre, Ogilvie fut amené de la prison au château ou palais archiépiscopal (3).

« Le lendemain, nous dit-il dans son récit, on me conduit au palais épiscopal, qui est rempli de barons et de ministres : on y avait déjà mandé deux membres du Parlement (4). J'y suis introduit, tout malade des coups reçus la veille et dominé par un tremblement nerveux. »

En même temps qu'Ogilvie, comparurent devant la cour archiépiscopale, accusées d'avoir été ses complices dans l'exercice du culte prohibé, neuf autres personnes, dont les dépositions sont parvenues jusqu'à nous.

Au banc de juges siégeaient : Jean Spottiswood, archevêque de Glascow; le comte d'Argyle, les lords Kilsyth, Fleming et Boyd, le laird de Minto, sir George Elphingstone, le prévôt James Hamilton et les baillifs Bell, Braidwood et Colin Campbell.

(1) « Son bagage, dit le rapport officiel, avait été mis en sûreté par un ami, puis fut remis le lendemain aux magistrats. On y trouva des vêtements sacerdotaux, un calice, une pierre d'autel, et autres niaiseries — entre autres choses, le pouvoir de dispenser ceux qui avaient des biens d'église, à la condition d'employer les revenus en œuvres pies, au jugement du confesseur. »

(2) He had a tuft of S Ignatius'Hair, which he seemed to have trave in great regard (Spottiswood, history of the church of Scobland, VII). Le même dit, dans sa *true relation* : « He had in the same bag divers relics, pièces of wood, bones and a tuft of S'Ignatius'Hair, the founder of the Jesuit order, which I think was hic chiefest jewel. »

(3) Situé à côté de la cathédrale, à peu près où est l'hôpital actuel (Infirmary), mais plus en avant, masquant un peu la cathédrale.

(4) Ex senatu regio. (Relation du P. Ogilvie.)

Parmi ces dépositions, nous ne citerons textuellement que celle du martyr.

« Le prêtre déclara s'appeler Jean Ogilvie, fils de Walter Ogilvie de Drum ; il dit qu'il avait été absent de son pays pendant vingt-deux ans, qu'il avait étudié dans les collèges d'Omultz et de Gratz, deux ans à Omultz et cinq ans à Gratz. Qu'il avait été ordonné prêtre à Paris; qu'il était venu une première fois en Écosse et y était demeuré six semaines environ, qu'il était revenu cette fois-ci en mai. Il avoua que le sac pris entre ses mains était bien à lui, qu'il était un Jésuite simple religieux. On lui demanda si la juridiction du pape en matières spirituelles embrassait le royaume de Sa Majesté, et il répondit que oui, et qu'il était prêt à mourir pour en rendre témoignage.

« *Signé :* JOANNES OGILBOEUS, *Societatis Jesu.* »

Les autres dépositions ne sont intéressantes que dans la langue originale : nous ne les traduisons pas. Plusieurs accusés eurent peur et avouèrent qu'ils avaient assisté à la messe d'Ogilvie, et nommèrent d'autres assistants.

Les notes du P. Ogilvie sur l'interrogatoire qui suivit, paraissent assez complètes : nous lui laissons la parole.

« Les ministres me pressent de questions sur l'équivoque dans les serments et sur la réserve mentale; je réponds vivement (c'est le seul moyen de venir à bout de ces enragés), et nous nous échauffons de part et d'autre, jusqu'à ce qu'ils en aient assez et rougissent d'avancer des choses qu'ils ne peuvent soutenir. On me demande si j'appartiens à la noblesse : oui, leur dis-je, comme mes ancêtres.

« — Avez-vous dit la messe sur les terres du Roi?

« — Je réponds : Si c'est là un crime, il est inutile de me faire jurer; c'est chose à prouver par témoins.

« — Aussi bien, prouverons-nous que vous l'avez fait par le témoignage de ceux qui vous ont vu.

« — Si ces attestations vous suffisent, répliquai-je, que voulez-vous de plus? Quant à moi, je verrai ce que j'aurai à faire, et si je dois adopter ou combattre leurs dépositions.

« — Etes-vous prêtre?

« — Prouvez que j'ai dit la messe, vous aurez par là même prouvé que je suis prêtre.

« — Quel est votre nom ?

« — Pourquoi me demandez-vous cela ? Si je suis suspect, dites de quoi vous m'accusez, prouvez votre dire par témoins ; mais je n'ai pas assez à me louer de vous, pour vous faciliter la besogne. Je dirai ce que la loi m'oblige à dire, rien de plus.

« — Reconnaissez-vous le Roi ?

« — C'est un fait que Jacques VI règne en Écosse.

« A ce moment je fus fort inquiet ; mais eux, qui ignoraient la procédure, ne savaient comment avancer.

« — Jurez, me disent-ils.

« — Et pourquoi voulez-vous que je jure ?

« — Afin que ceux qui sont ici, de par le roi, pour vous juger, sachent si vous avez conspiré contre l'État. Disculpez-vous donc par serment, ou bien nous vous considérerons comme coupable.

« — Je réponds : C'est pécher que de jurer en vain. C'est violer le précepte : « Tu ne prendras pas le nom de Dieu en vain. » Or, c'est précisément ce que je ferais, si j'allais sans raison prendre Dieu à témoin de mon innocence, sachant qu'aux yeux de la loi, ce recours à Dieu ne peut me servir de rien. En effet, dans les causes criminelles, la loi ne permet pas de déférer le serment à l'accusé, et elle a raison, car l'intérêt de la conservation pousserait beaucoup d'hommes à se parjurer et à perdre leur âme en sauvant leur vie. Aussi bien, pour éviter à la fois de tromper les juges et d'exiger un serment, au risque de perdre une âme rachetée par Jésus-Christ, on n'instruit les causes criminelles que sur l'attestation des témoins. Vous ne pouvez donc m'obliger à me disculper par serment, ce serait m'obliger à violer la loi de Dieu en jurant sans raison, et vous ne le pouvez pas. A vous de prouver par témoins ce que vous avancez. Si cela vous est impossible, pourquoi tourmentez-vous un homme innocent ?

« Ils me disent alors :

« — Refusez-vous, oui ou non, de prêter serment au nom du roi ?

« — Que voulez-vous que je jure ?

« — Que vous répondrez à toutes nos questions, sans équivoque et sans réserve mentale.

« — Eh ! bien, leur dis-je, quoique rien ne m'y oblige, je jurerai que je dirai tout ce que je croirai devoir dire. Quant à ce que je suis décidé à taire, si vous m'interrogez, je vous répondrai franchement que je ne veux pas le dire.

« — Et quelles sont ces choses que vous ne voulez pas dire?

« — Tout ce qui pourrait me nuire ou nuire à d'autres personnes, qui n'ont rien fait de mal.

« — Et pourquoi cette restriction?

« — Parce que je ne suis pas tenu de révéler ces choses et que je ne veux pas offenser Dieu. D'abord, rien ne peut m'obliger à pécher, et ce serait pécher que de nuire à un homme qui n'est pas coupable. En second lieu, toutes les lois ont pour base le droit naturel, qui a toujours pour objet de sauvegarder à l'homme sa vie et ses biens, et ce serait aller contre ce droit et contre toute justice, que de me perdre de gaieté de cœur. Je ne dirai donc rien qui puisse nuire, soit à moi, soit à toute autre personne innocente comme moi; je ne veux pas faire de serment compromettant.

« A la fin, après une longue discussion, pour en finir et pour échapper à des questions artificieuses et dangereuses, mes ennemis se contentant du serment tel que j'entendais le prêter, je cédai et je répondis aux questions qu'on me fit sur mon nom, sur ma famille, sur ma patrie, sur mes parents, sur mes études, sur l'ordre religieux auquel j'appartenais et sur le rang que j'y occupais.

« On me demanda de nouveau si j'avais dit la messe sur les terres du roi. Je répondis que puisque les édits du roi et les décrets du Parlement, sortant de leur compétence, considéraient la messe comme un crime pour moi et pour ceux qui y auraient assisté, je n'étais pas tenu de répondre à leur question : qu'aucune loi ne pouvait m'obliger à me perdre et à perdre des innocents. Juges, ils avaient à connaître des causes criminelles et non d'un acte religieux comme le saint Sacrifice.

« Au for du roi ressortaient les vols, les abus de confiance, les homicides, les empoisonnements et non les sacrements.

« — Mais, dirent-ils, le roi n'est pas une personne laïque.

« — Le roi, répondis-je, n'est pas prêtre; il n'est même pas tonsuré.

« On me demande alors :

« — Pourquoi êtes-vous venu en Écosse?

« — Pour désapprendre l'hérésie à mes compatriotes.

« Ils voulurent savoir qui m'avait donné la juridiction, puisque je ne pouvais la tenir ni du roi ni des évêques.

« Je répondis en souriant que leurs évêques, comme le roi, n'étaient que des laïques et n'avaient pas une ombre de juridiction; qu'ils

faisaient eux-mêmes partie du troupeau confié à Pierre; que quiconque prétendait régir une partie de ce troupeau, devait d'abord en recevoir la délégation du Siège apostolique, où, selon les promesses du Christ, en vertu de l'assistance merveilleuse du Saint-Esprit et par la succession ininterrompue des personnes, résident toujours l'autorité et la puissance confiées au chef des apôtres, autorité qui a fait de Simon, fils de Jean, le rocher sur lequel l'Église est bâtie, comme l'indique son nom de Pierre. C'est de là dis-je, que découle ma juridiction; que je puis faire remonter au Christ, en passant par tous les pontifes romains. »

« — Mais, m'objectèrent-ils, c'est ici un crime de lèse-majesté que de soutenir que le Pape possède une juridiction spirituelle sur les terres du roi.

« — Cette juridiction, dis-je, il la possède; c'est pour nous un article de foi.

« — Oseriez-vous signer cela?

« — Oui, et, au besoin, même de mon sang? et je signai.

« On me dit alors :

« — Le Pape peut-il déposer le roi?

« — Je réponds : il ne peut déposer un roi légitime et qui se montre fils obéissant de l'Église.

« — Et si ce roi est hérétique?

« — Beaucoup de docteurs prétendent que le Pape peut déposer un souverain hérétique.

« — Mais vous, qu'en dites-vous?

« — Je dis que quand la chose sera définie et de foi, je donnerai ma vie pour la défendre : et quand j'aurai le pouvoir de faire comparaître à ma barre le Pape et le roi, je dirai à l'un jusqu'où va son pouvoir, à l'autre ce qu'il mérite. Maintenant, pourquoi dirais-je ce que je pense? je n'y suis pas tenu, à moins que je ne sois juridiquement interrogé par celui qui est le juge des controverses religieuses, c'est-à-dire par le Pape ou par son délégué.

« Interrogé au sujet de la conspiration des poudres, je répondis que j'avais en horreur les parricides.

« — Mais, dirent-ils, les Jésuites et les papistes enseignent qu'on peut tuer les Princes hérétiques.

« — Eh bien, répliquai-je, lisez, si vous le voulez, les actes du concile de Constance, et vous verrez que, si les hérétiques ont enseigné pareille doctrine, les catholiques l'ont toujours condamnée.

Wiclef enseigne que les sujets peuvent tuer leurs maîtres, si ceux-ci sont coupables, vu qu'alors ils perdent tous leurs droits. Il dit aussi que les prêtres perdent en péchant le caractère sacerdotal : toutes choses que le concile a condamnées. »

« La conjuration des poudres a été le fait de quelques membres de la noblesse. Mais vous, presbytériens, vous ne pourriez en dire autant de votre attentat du 17 septembre, alors qu'envahissant le palais, en grand nombre, vous avez voulu tuer le roi ainsi que les sénateurs, et vous auriez réussi, si les soldats, aidés du peuple n'eussent arraché Sa Majesté de vos mains. Il y a, en ce moment, à Edimbourg, 2000 hommes qui ont pris les armes ce jour-là et qui tous pourraient attester que les trois prédicants les exhortaient à aller en avant et criaient : Dieu et le *Kirk!* tandis que, du côté opposé, on criait : Dieu et le roi! Edimbourg devait être brûlé en punition de cet attentat ; on se contenta de lui imposer une amende énorme. Mais ce n'est pas tout : votre grand Achille, votre premier prédicant, qui n'habite pas loin d'ici, Robert Bruce, écrivit au père du marquis actuel de Hamilton, pour le presser de venir enlever la couronne à un roi, indigne de ce nom, et qui favorisait les papistes ; ajoutant qu'il pouvait compter sur lui et sur les siens. Mais le marquis livra la lettre au roi, qui exila quelques prédicants. Il ne s'agit pas là d'un complot tramé dans l'ombre par quelques nobles isolés, mais d'une conjuration à ciel ouvert, ourdie par vos ministres. Contre les Jésuites, vous ne pouvez alléguer que des soupçons, imaginés par la haine ; les faits que je viens de citer, le roi et des milliers de personnes, qui y ont été mêlées, en sont les témoins oculaires.

« On me fit alors beaucoup de questions sur le Père Garnet. Je répondis qu'il était innocent, et qu'il ne pouvait, même pour sauver le monde, dénoncer ceux qui se confessaient à lui.

« L'archevêque dit alors :

« — Si quelqu'un me confiait qu'il veut attenter à la vie du roi, alors même que ce serait en confession, je le dénoncerais.

« — Eh! bien alors, lui dis-je, on fera bien de ne pas se confesser à vous.

« — On dit que le Pape a canonisé le Père Garnet.

« — Qui vous a dit cela?

« — C'est qu'à Rome, il a son portrait parmi les martyrs de votre Compagnie.

« — Les peintres et les poètes font ce qui leur plaît; cela ne prouve rien. Je prétends bien, cependant, qu'il est mort martyr, parce qu'il est mort pour le secret de la confession; et si le Pape le déclarait martyr ,je mourrais volontiers pour soutenir qu'il l'est.

« L'archevêque dit alors :

« — Laissez là toutes vos suppositions. Il s'agit de ce que vous pensez maintenant.

« — Eh bien! repris-je, je dis que, si ce qu'il a écrit de sa prison est vrai, et cette déclaration que j'ai lue à mon passage en Angleterre, a été signée par deux ambassadeurs étrangers et par beaucoup de membres de la noblesse; si, dis-je, cet écrit dit la vérité, le Père Garnet est mort saintement et il n'a point pris part à la conspiration des poudres.

« — On m'opposa alors les actes publics.

« — Ces actes, repris-je, rédigés par des ennemis, ne peuvent inspirer aucune confiance; et je ne vois pas pourquoi je ne leur préférerais pas les témoins autrement dignes de foi que je vous cite. D'ailleurs, quoi qu'il en soit, ces choses ne me regardent pas; je suis venu dans mon pays pour prêcher non le Père Garnet, mais Jésus-Christ. J'ai à répondre de mes actes, comme il eut à répondre des siens : chacun pour soi et Dieu pour tous.

Il y avait vingt-six heures que je n'avais mangé, et j'avais la fièvre. Bien que la chaleur de la discussion m'eût animé, un redoublement de fièvre me fit grelotter, et on me fit approcher du feu. Un montagnard écossais, voisin du lieu de ma naissance, m'interpelle alors et me traite de misérable menteur et de parjure, qui me suis affublé d'un faux nom, pour mieux cacher mon infâme profession. — Qu'il saurait bien m'empêcher de souiller ainsi le noble nom des Ogilvie, en l'associant au titre honteux de Jésuite; et il ajouta que, si ce n'était la présence de tant de nobles personnages et le lieu où nous nous trouvions, il m'aurait déjà jeté dans le feu de la cheminée — Je lui répondis que ce serait le moment de me jeter dans le feu puisque j'étais transi de froid; qu'il prît garde pourtant qu'il n'eût à réparer les dégâts que cela causerait. Je pris tout ce que dit cet homme en riant, et tous les assistants qui, tout à l'heure, voulaient me cribler de coups, se moquèrent de lui. Lui-même, après une petite explication, se calma et me quitta en bon termes.

« Le lord prévôt de la ville disait publiquement que je ne m'appelais pas Ogilvie, mais Stuart; que j'étais du même endroit que lui;

que mon frère était ministre et habitait près de Glascow, et que ma mère était à Glascow. Quelques habitants de Glascow déposent en ce sens et rappellent, à l'appui, des vols et des escapades d'enfant. Je nie tout, on s'obstine, et tous me regardent comme un parjure. Le lendemain, on fait venir ma prétendue mère; elle refuse de me reconnaître, parce que, dit-elle, je n'ai pas les doigts liés, ni l'intelligence lente comme son fils et que j'ai trop d'esprit. C'est à mon tour de rire. On me ramène à la prison, et au bout de deux jours on me donne une chambre. »

IV

LA TORTURE

Le conseil privé d'Écosse trouva la capture d'Ogilvie et de ses compagnons chose si importante, qu'à la grande mortification de Spottiswood, il résolut d'évoquer la cause à sa barre.

A cette nouvelle, l'archevêque accourt à Édimbourg, fait jouer tous les ressorts et obtient qu'on lui laissera le jugement des quatorze complices. La prise d'Ogilvie est pour lui une bonne affaire qu'il faut exploiter : on découvrira un complot dont Ogilvie sera l'âme, et lui, Spottiswood, sera le sauveur du pays et du roi.

Ces intentions percent clairement dans une lettre que le prélat écrivit, le 12 novembre, à son bon ami Murray, chambellan de Sa Majesté, à Londres. « Grâce à l'apathie de nos ministres et à la folie de quelques-uns de ceux que Sa Majesté avait placés ici pour le tenir en échec, et grâce aussi à la faveur que lui témoignent quelques-uns des principaux personnages du royaume, le parti du Papisme est devenu si fort, que, croyez-moi, il n'y a à sauver et à maintenir la religion que l'appui de Sa Majesté. L'audace de nos ennemis va si loin, leurs préparatifs sont si évidents, qu'il est clair pour moi qu'ils s'attendent d'un moment à l'autre à quelque attentat contre Sa Majesté que Dieu préserve! Je sais de source certaine qu'il y a en ce moment en Ecosse vingt-sept Jésuites, deux par diocèse, et un père Bel, légat du Pape, qui les dirige et tous les trois mois se fait rendre un compte exact de leurs progrès (1). L'arrestation d'un

(1) Il n'y avait en Ecosse que deux Jésuites. Les vingt-sept Jésuites et le légat, tout était pure imagination, et Spottiswood le savait bien, mais il fallait effrayer le roi.

autre Jésuite appelé Moffet, à Saint-André, jette du jour sur cette affaire. Quand ce gaillard qui m'est tombé entre les mains aura été examiné et mis à la torture (car autrement nous n'en tirerons rien, et il a l'air de nous braver et de nous défier), nous découvrirons, j'espère, quelque chose d'important. Notre synode, réuni dernièrement à Glascow, a envoyé une adresse au roi, pour le supplier d'en finir avec le Papisme... Je ne puis vous dire la grandeur du péril où nous sommes, et si je vous le disais, vous ne me croiriez pas. Nous n'avons donc qu'à prier sans cesse pour le salut de Sa Majesté et à vous conjurer, vous qui avez l'honneur d'être auprès d'elle, d'être prudents et de redoubler de surveillance à l'égard de tous ceux qui fréquentent la cour, afin que sa vie qui est aussi notre vie et celle de la vraie religion, ne soit pas en butte aux attentats et aux coups de désespoir de ces misérables. J'attends la réponse avant le 4 décembre (1). »

On fit le procès aux quatorze complices d'Ogilvie et on les condamna à mort; mais, au moment de l'exécution, un décret du roi commua leur peine en celle de l'exil.

Spottiswood avait éprouvé là une première déception : ces quatorze condamnés étaient tous pauvres; il eut beau les pressurer, il ne pouvait en tirer que peu d'argent (2). Ce qu'il cherchait, c'étaient des victimes opulentes, qui se rachetassent au poids de l'or, c'était un complot, qui les mît à sa discrétion, et le fît valoir aux yeux du roi; mais il fallait pour cela qu'Ogilvie parlât et dénonçât ses amis. On obtint donc de Londres la permission de le mettre à la torture des bottes.

Un mot sur cette torture.

La torture des bottes était depuis longtemps en usage en Ecosse, pour arracher aux criminels des aveux et aux témoins des dénonciations. Le procès de canonisation du P. Ogilvie décrit l'appareil *des bottes*, comme une espèce de gouttière en fer reliée à la jambe par des cercles fortement vissés; une violente torsion imprimée à ces cercles par la pression des vis, comprimait la jambe à volonté (3).

Cette description s'accorde avec celle du révérend Thomas

(1) Cette lettre est citée dans le volume du Madtland club, où se trouve la relation du P. Ogilvie. (Miscellaneous papers. Of the Maitland club.)

(2) Le P. Ogilvie lui reprochera d'avoir réduit ces pauvres gens à la mendicité par ses exactions. Voir plus loin.

(3) *Cum portica ferrea oneraretur, quam alteri crurum circulo ferreo alligabant ut tibiam constringerent.*

More, dans son ouvrage intitulé : *Short account of Scobland*, qu'il écrivit d'après ses observations personnelles, et quand cette torture était encore en usage. « Les bottes, dit-il, sont un appareil formé de quatre parois reliées entre elles, et de la longueur de la jambe, assez semblables à ce qu'on met autour d'un jeune arbre pour le protéger. Un coin de fer, glissé entre ces parois et poussé avec force par un marteau, étranglait la jambe de manière à la casser et à faire jaillir la moelle des os. »

Il est certain qu'Ogilvie subit cette torture à Glascow. La narration italienne, qu'on trouvera aux pièces justificatives, dit qu'elle fut renouvelée à Edimbourg; mais certaines paroles, adressées par les juges au martyr et rapportées par lui dans son récit, semblent écarter cette supposition. Les juges, en effet, dirent à Ogilvie (à Edimbourg) qu'ils avaient usé de douceur envers lui, en lui épargnant la torture des bottes (1).

Des documents contemporains nous ont transmis des détails émouvants sur l'attitude de notre martyr pendant cet horrible supplice.

Le P. Ogilvie affronta ces douleurs atroces sans sourciller. Son courage ne se démentit pas un instant. On voulait à toute force lui arracher les noms de ses convertis, de ceux qui lui avaient donné l'hospitalité; ses lèvres demeurèrent scellées. Pas un de ses amis n'eut à se repentir de lui avoir rendu service. Toute la rage de Spottiswood et des ministres venait se briser contre son invincible patience, si maîtresse d'elle-même, qu'au milieu de souffrances intolérables, il souriait et plaisantait (2). Un jour, au milieu du supplice, il sent sa jambe saisie par l'horrible machine et une douleur effroyable lui arrache un cri. Un gentilhomme, qui se trouve là, lui dit qu'on ne s'arrêtera pas que la moelle n'ait jailli des os : aussitôt Ogilvie étend la jambe et somme les bourreaux d'aller jusqu'au bout, disant qu'il est prêt à

(1) Voir le récit d'Ogilvie : *Relatio incarcerationis.*

(2) Déposition de Mayne au procès de canonisation : *Paratissimum et invictum animo fuisse in omnibus tormentis, hilarique vultu et lepida oratione injurias, irrisiones, verbera omniaque cruciatuum genera sustinuisse.* Voir aussi la lettre du P. James Gordon au père général, le 5 mai 1615 : *de Captivitate Patris Ogilbœi et Patris Moffeti, et de variis cruciatibus quos post captivitatem constantissime pertulit P. Ogilbœus, iam scripsi.* (Archives de Stonyphurst.)

Voir aussi la déposition de Sinclair au procès de béatification : *Scio bene ipsum non solum patienter et constanter, sed cum magna fortitudine et gaudio tolerasse, ob amorem, Dei omnes incommoditates et dolores : hoc scio ex testimonio hostium Patris, h. l. ipsorum hæreticorum.*

tout (1). Cette force indomptable, disent les témoins contemporains, il la puisait dans la prière. Pendant la torture, on l'entendait murmurer cette belle et douce invocation : *Domine Jesu, da ut fidelis tibi inveniar cui credidi, ignosce illis quia nesciunt quid faciunt.* « Seigneur Jésus, vous à qui je me suis confié, faites que je sois trouvé fidèle et pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. »

Spottiswood et les ministres n'eurent pas à s'applaudir du parti qu'ils avaient pris. Plus ils s'acharnaient sur leur victime, plus le courage du martyr grandissait. Les ministres eux-mêmes et quelques hérétiques, témoins de sa patience, en étaient stupéfaits et ne pouvaient s'empêcher d'en parler (2). Dans toute l'Écosse, dit un des témoins du procès de béatification, Ogilvie se fit un renom de force et de douceur : il était aussi doux à la souffrance que rude à la joute (3). Les catholiques, dit la relation italienne, en furent grandement consolés et, en même temps, beaucoup d'hérétiques comprirent alors toute la justesse des arguments du père. Plusieurs, témoins de sa constance, se prirent d'une telle estime pour la religion catholique, qu'ils voulurent se faire instruire.

L'ordre était arrivé d'envoyer Ogilvie à Edimbourg, pour y être examiné par le conseil privé. Dans une intention qu'on devine, on avait eu soin de répandre le bruit que le prêtre avait trahi ses enfants et livré tous les noms. A la nouvelle qu'il allait partir pour Edimbourg, une grande foule s'était rassemblée à la porte de la prison (de l'archevêché) (4), et dans le nombre se trouvaient les femmes et les enfants des quatorze catholiques impliqués dans l'affaire. C'étaient, pour la plupart, des gens de bas étage, qui étaient venus là dans l'intention de faire expier au prisonnier sa prétendue faiblesse.

« Aussi bien, nous dit Ogilvie dans son Journal, je suis reçu par une avalanche de boue, de boules de neige et de malédictions. Le juge provincial encourage la manifestation; les serviteurs de l'archevêque cherchent à l'arrêter, les ministres regardent. Je n'ai pas l'air de m'en soucier, et je chevauche gaiement à travers la ville. On s'étonne de mon calme, je me contente de répondre par un

(1) Déposition de Mayne.
(2) Relation italienne.
(3) Déposition de Mayne.
(4) L'archevêché, maintenant détruit, se trouvait près de la cathédrale de Glascow, à peu près au même endroit que l'hôpital (Infirmary), mais un peu plus en avant, et masquant légèrement la cathédrale.

proverbe écossais : *On ne rit plus quand on ne se sent plus la tête sur les épaules* (1). Avez-vous encore quelque chose à me dire? Une vieille femme maudit ma vilaine figure. Je lui réponds : Que la bénédiction du ciel descende sur ton joli visage; et la voilà qui proteste qu'elle regrette ce qu'elle a fait et que jamais plus elle ne dira du mal de moi. Les hérétiques remarquèrent que je paraissais joyeux au milieu de ces furieux et que je bénissais ceux qui me maudissaient. »

La route était longue : il fallait parcourir plus de 40 milles anglais en plein hiver. C'était le 8 décembre 1614. Arrivé à Edimbourg, le P. Ogilvie essaya de donner le change en rejetant son manteau, pour paraître en habit de cavalier, mais ce fut peine inutile; il fut aussitôt reconnu.

Spottiswod veillait sur son prisonnier. Il l'avait précédé et avait obtenu d'abord qu'il fût logé sous ses yeux au palais épiscopal (2). Plus tard, dit un livre contemporain (3), il fut mis au secret et gardé à vue, ce qui paraît s'appliquer plutôt au château d'Edimbourg qu'au palais épiscopal. D'ailleurs c'était au château que se trouvaient les instruments de torture, et tous les jours on les montrait au prisonnier, le menaçant d'en venir aux dernières extrémités s'il ne se décidait à parler (4).

Les trois jours qui s'écoulèrent entre l'arrivée d'Ogilvie à Edimbourg et son interrogatoire, furent mis à profit par la haine de ses ennemis. On laissait entrer librement tous ceux qui voulaient le voir et on leur demandait, sans avoir l'air d'y attacher grande importance, s'ils connaissaient ce père, où ils l'avaient vu, et chez qui? Beaucoup furent pris à ce piège et mirent ainsi les persécuteurs sur la piste. Armés de ces noms, ils revinrent à Ogilvie et, dans plusieurs interrogatoires préliminaires, le pressèrent vivement de leur dire tout ce qui concernait sa conversion, sa vocation, son arrivée en Ecosse et les relations qu'il y avait nouées (5).

(1) *It's passed jocking, when the head's off.*

(2) Les évêques d'Ecosse avaient chacun, comme membres du Parlement, une maison à Edimbourg. Ce palais était probablement l'ancien palais des archevêques de Glascow.

(3) *The Historie of James VI.*

(4) On montre au château d'Edimbourg les deux cachots où fut renfermé *le Prêtre*, c'est-à-dire le P. Ogilvie; les deux sont ce qu'on peut imaginer de plus horrible, deux caves sombres et infectes, dont l'une est sans aucune fenêtre ou prise d'air.

(5) Relation italienne.

Ogilvie en profita pour raconter au long sa conversion, les motifs qui l'avaient déterminée, à la grande confusion des ministres. Mais sur tout ce qui concernait ses amis ou ses hôtes, il resta muet. On eut beau le menacer, il semblait, par son air calme et riant, défier toute leur rage. On essaya les promesses : on lui parla d'un riche mariage, de la cure de Moffat, le plus riche bénéfice du pays. « Moffat, s'écria-t-il en riant, mais c'est au P. Moffet qu'il faut offrir cela; Moffat et Moffet iront très bien ensemble! (Le P. Moffet, le seul Jésuite qui fût alors en Ecosse, avec le P. Ogilvie, était alors prisonnier au château d'Edimbourg.) Essayez, cela lui conviendra peut-être, mais ne peut aller à un Ogilvie. — Il est trop simple, répliqua-t-on. — Non, il est beaucoup plus capable que moi : s'il ne peut faire votre affaire, je la ferai encore moins. »

Le 12 décembre, en vertu d'une délégation spéciale du roi, les commissaires se réunirent.

C'étaient les lords Binning et Kilsyth, sir Gédéon Murray, trésorier, et sir William Oliphant, avocat général.

L'archevêque Spottiswood prit place au même rang qu'eux.

L'interrogatoire est reproduit, par Ogilvie, dans son Journal.

« Quand vous êtes arrivé à Edimbourg, me dit-on, où êtes-vous descendu?

« — Je réponds que je ne suis pas tenu de révéler les noms des personnes ni des lieux, Des juges, si juges il y a, ont le droit de connaître des crimes et non de ces détails.

« — Mais le roi, me dit-on, a le droit de s'enquérir chez qui vous avez demeuré, afin de savoir où vous avez conspiré contre l'Etat.

« — Si la question m'était posée par un souverain purement politique, je répondrais; mais, ne pouvant reconnaître la prétention qu'il a d'être juge au spirituel, je ne puis répondre, ma conscience me le défend.

« — Mais c'est là une question purement politique.

« — Pas du tout; toute influence, toute puissance s'apprécient par le but qu'elle se propose et par les circonstances où elle s'exerce. Le but que se propose le roi, relève de l'ordre des choses spirituelles, car c'est la haine de la foi qui lui fait rechercher les papistes pour les punir. On le voit bien, du reste, par les catholiques de Glascow qu'il détient en prison. Si je disais où je suis descendu, vous intimideriez ceux qui m'ont donné l'hospitalité et vous leur

arracheriez les noms de ceux qui sont entrés en rapport avec moi pour les punir, et j'aurais à me reprocher d'avoir exposé tant de malheureux à la mort ou à des tentations terribles. Je manquerais gravement à ce que je dois à Dieu et au prochain : ce serait un grand crime. C'est donc un devoir pour moi de ne pas répondre.

« — Alors vous refusez d'obéir au roi?

« — Demandez-moi ce à quoi le roi a droit et j'obéirai.

« — Le roi défend de dire la messe et vous, vous la dites.

« — Voyez vous-mêmes si je dois obéir de préférence au Christ ou au roi. Le roi, dites-vous, défend de dire la messe; or le Christ, comme l'atteste le chapitre XXII de saint Luc, a institué le sacrifice de la messe et ordonné de le reproduire. Je vous le prouverai quand vous voudrez. Si le roi condamne ce que Jésus-Christ a établi, comment ne pas l'appeler un persécuteur?

« — Mais le roi de France a bien interdit le sol français à ses sujets protestants et le roi d'Espagne a brûlé des hommes pour cause de religion.

« — C'est une erreur, répondis-je ; ni le roi de France n'a interdit le sol français, ni le roi d'Espagne n'a brûlé personne pour cause de religion, mais pour cause d'hérésie, et l'hérésie n'est pas une religion, mais une révolte (1). »

C'était là un de ces traits échappés à l'esprit vif et caustique d'Ogilvie, que le roi théologien ne devait pas oublier. Le secrétaire, continue Ogilvie, le comprit et regarda l'archevêque en souriant. L'archevêque fit un signe de tête, comme pour dire : cela m'est indifférent et ne dit rien. « On me dit alors : Vous n'auriez pas dû venir en Écosse, malgré les ordres formels du roi.

R. « — Le roi n'a pas le droit de m'exiler sans raison suffisante de mon pays, car enfin je suis, par droit de nature, sujet du royaume d'Ecosse aussi bien que lui est roi.

(1) La situation du protestantisme en Espagne, où tout le monde professait unanimement ce que l'on savait être la vérité, était toute différente de celle du catholicisme en Ecosse et en Angleterre. En Espagne et en France, à son apparition, la prédication publique de l'hérésie interrompait violemment un ordre de choses établi et consenti par tous. C'était une révolte et, comme l'expérience l'a prouvé, un appel à bref délai à la guerre civile. En proscrivant la prédication publique d'une doctrine nouvelle venue, qui n'avait pas encore de partisans convaincus, le pouvoir sauvait la paix publique. Le catholicisme, en Angleterre et en Ecosse, n'était ni nouveau venu ni révolté; Il était le propriétaire qui, en face de l'intrus établi par la force, prétend au moins vivre sur ses terres.

« — Oui, mais, dirent-ils, le roi redoute les complots des Jésuites pour sa personne et pour son royaume, et ce n'est pas sans raison.

R. « — Qu'il imite seulement sa mère et tous ses prédécesseurs les rois d'Écosse, et il n'aura pas plus à redouter les Jésuites que le roi d'Espagne ne les redoute. Quel devoir avons-nous à l'égard du roi, que nos ancêtres n'aient eu à l'égard de ses ancêtres? Si c'est de ses ancêtres qu'il tient le droit de régner, d'où vient qu'il exige plus que ses ancêtres ne lui ont légué? Jamais les rois d'Ecosse n'ont eu ni réclamé la juridiction spirituelle; jamais ils n'ont eu d'autre foi que la foi catholique et romaine.

« Vexé de ces paroles, un des commissaires me dit qu'ils n'étaient pas venus là pour discuter.

R. « — Je ne discute pas; je montre seulement que je ne dois pas être condamné à n'avoir pas de patrie et que le roi n'a pas le droit d'exiger que je réponde à vos questions, puisque je n'ai commis aucun crime. Si j'en ai commis un, si j'ai conspiré contre l'État ou lésé qui que ce soit, qu'on le prouve par témoins. Et puisque vous ne le pouvez pas, pourquoi me tourmentez-vous?

« La meilleure manière d'écarter tout soupçon de conspiration, dit un des membres du conseil, c'est de nous dire : j'ai été dans tel et tel lieu, en compagnie de tels et tels; j'ai fait ceci ou cela en Écosse, demandez aux personnes qui m'ont vu : et si elles déposent contre moi, je me reconnaîtrai coupable : Si vous épuisiez ainsi la liste de ceux avec lesquels vous avez été en rapport, on ne pourrait plus rien alléguer contre vous, tandis que votre silence confirme nos soupçons que vous craignez d'être trahi par vos complices.

R. « — Je ferai mon profit de votre avis, quand j'y verrai mon avantage : maintenant, je ne gagnerais rien à le suivre. D'abord, j'offenserais Dieu par cette trahison et je donnerais la mort à mon âme. En second lieu, cette révélation ne me serait pas seulement inutile, elle me nuirait beaucoup : par vos menaces et par la séduction des récompenses royales, vous pourriez décider quelque personne craintive à imaginer un complot qui servirait d'excuse à votre cruauté et vous permettrait de me tuer, tandis que maintenant vous n'osez pas me traiter comme vous le voudriez, de peur de vous déshonorer. — Mais le roi, dirent-ils, ne met personne à mort pour cause de religion.

R. « — Pourquoi donc, alors, les prisonniers de Glascow ont-ils été condamnés à être roués ou pendus?

« — Nous vous en supplions, dirent-ils, ne nous forcez pas à vous mettre à la torture, comme nous en avons l'ordre du roi.

« — Je répondis que je n'ajouterais pas un mot.

« — On me demanda alors : Défendez-vous la doctrine de Suarez?

R. « — Je n'ai pas lu ce que Suarez a écrit. S'il affirme des choses qui ne sont pas de foi, c'est à ceux qui les enseignent à les défendre. Je ne suis pas un satellite de Suarez. Du reste, ceux qui veulent le réfuter, n'ont qu'à traiter le même sujet mieux que lui.

« — Il fait déjà noir, me répondit-on, et nous avons autre chose à faire. Pour vous, réfléchissez bien, d'ici notre prochaine séance, si vous voulez vous décider à obéir au roi, ou subir le dernier supplice.

R. « — J'y réfléchirai : mais mon parti est pris, et je vous l'ai fait connaître.

« On me congédia et on délibéra sur la torture qu'il fallait m'infliger pour me faire parler. On résolut d'essayer une veille forcée.

« Pendant huit jours et neuf nuits sans interruption, on me tint éveillé en me piquant avec des stylets, en me pinçant, en m'enfonçant dans les chaires des épingles et des aiguilles, en me fatiguant par des menaces de tortures inouïes et par des promesses les plus séduisantes. Bientôt il ne fut bruit dans toute l'Ecosse que de ma veille forcée, et beaucoup étaient indignés et s'apitoyaient sur mon sort. Je reçus alors la visite de nombre de comtes et de barons, qui me pressèrent de donner satisfaction au roi. Mais comme je réfutais tous leurs raisonnements par d'autres raisonnements, on désespéra de me vaincre, et l'archevêque dit qu'il aurait donné beaucoup pour n'être pas mêlé à cette affaire. Un jour que beaucoup de personnes étaient venues me voir, un gentilhomme, qui avait surveillé mon supplice, dit tout haut que lui et ses gens me réservaient des supplices plus atroces encore, et que le conseil suprême ne se séparerait pas que je n'eusse perdu la vie dans d'horribles tortures, et que ma tête ne fût piquée au-dessus de la porte occidentale de la ville, comme châtiment de mon obstination, pour faire un exemple.

R. « — Horribles bourreaux que vous êtes! m'écriai-je, je ne fais pas le moindre cas de vous. Lâchez les rênes à votre haine d'hérétiques, cela m'est parfaitement indifférent. Je n'ai jamais rien demandé, je ne demanderai jamais rien à personne : je vous ai toujours méprisés; je puis et je veux souffrir pour la cause que je défends plus que vous ne pouvez à vous tous me faire souffrir,

cessez donc de m'obséder de vos menaces; gardez ces épouvantails pour des femmes. Pour moi, ces choses-là m'animent au lieu de m'abattre, et je ne fais pas plus de cas de vos emportements, que si j'étais assailli par des oies.

« Ces paroles furent suivies d'un grand silence et, sans dire mot, le gentilhomme s'esquiva, me laissant en compagnie des geôliers. Peu après il s'approcha et me demanda d'un air bienveillant si j'avais besoin de quelque chose.

R. « — Oui, lui dis-je, d'un lit pour dormir. Il me dit alors à voix basse que s'il avait parlé de la sorte, c'était par pure politique, à cause des personnes présentes; mais je connaissais l'homme, je savais de quelle haine sauvage il était animé, et je lui répondis, que peu m'importait, que je ne rétractais pas un mot, que je savais parfaitement ce que je faisais et à qui j'avais affaire, et comment il fallait agir.

« Le dixième jour, les membres du conseil suprême revinrent. On me manda. J'étais si affaibli par cette veille prolongée, qu'à plusieurs reprises, je savais à peine ce que je disais, ce que je faisais, en quel endroit, en quelle ville j'étais. Les ministres, trouvant l'occasion propice, venaient alors à chaque instant.

« Mais je reprends mon récit : le conseil me fait donc comparaître et on me fait remarquer combien on a été doux pour moi, en m'épargnant la torture des bottes et en se contentant de la veille forcée.

« Je répondis que si on m'avait soumis à la torture des bottes, j'aurais pu me faire porter à l'école ou à l'église, et gagner ma vie en faisant la classe ou en entendant les confessions : mais maintenant qu'ils avaient, par cette veille forcée, éteint et comme tué en moi la sensibilité, à part la vie, ils m'avaient tout enlevé, puisque, pour servir le Christ et son Eglise, je n'avais pas tant besoin de mes jambes que de mon intelligence; qu'ils s'efforçaient de me convertir, conversion digne de ministres protestants, en faisant d'un homme de bon sens un homme hors de lui, et d'un Jésuite un sot. Vous pouvez garder la prévôté de Moffat, s'il faut l'acheter à ce prix.

« — Vous en verrez de plus dures, me dirent-ils, si vous n'obéissez pas au roi.

R. « — Alors même, répliquai-je, que je me résoudrais à parler, je n'obéirais pas, parce que je ne veux pas céder à la force, ni me

laisser conduire par la peur de la souffrance comme un chien, au lieu de suivre ma raison comme un homme. Essayez donc *vos bottes*, et je vous montrerai, avec la grâce de Dieu, que je ne fais pas plus de cas de mes jambes que vous de vos bottes. Ma destinée est trop noble pour que je me laisse ainsi faire violence, cependant je m'appuie non sur ma propre force, mais sur la grâce de Dieu. Je les priai alors de renoncer à me faire rétracter ou ajouter quelque chose. S'ils voulaient encore, Dieu le permettant, me faire souffrir, qu'ils ne me fissent pas languir. — Je ne leur demandais que cela : d'en finir au plus vite.

« L'archevêque me dit : c'est la passion qui vous fait parler ainsi : personne ne désire mourir si vite, quand il peut vivre encore, comme vous le pouvez vous-même en acceptant les offres du roi.

R. « — Non ce n'est pas la passion qui me fait parler; mais une résolution très arrêtée. Je sauverai ma vie si je le puis, pourvu que ce ne soit pas en perdant Dieu. Mais ne pouvant concilier les deux choses, je sacrifierai avec joie le moindre bien pour sauver le plus grand.

« Accablé par ma longue veille et fatigué d'être demeuré debout, je rentrai chez moi; un baron shériff d'un district de Glascow m'y attendait, il m'accabla d'injures, ne pouvant concevoir comment j'avais le cœur assez dur, moi Écossais, pour refuser de donner satisfaction à mon roi, et il ajouta : Si j'étais le roi, je vous ferais bouillir dans de la cire. Voyant qu'il ne fallait pas songer à adoucir mon homme par de bonnes paroles, je m'amusais un peu de lui, et répondis que si Dieu avait voulu qu'il fût roi, il lui aurait donné plus d'esprit. Je m'assis et voulus boire à sa santé, et comme il ne voulait pas accepter mon toast, je le plaisantai un peu pour faire tomber sa colère et faire rire les autres. L'évêque, qui riait plus fort que les autres, et tous les assistants convinrent que j'avais fait son portrait, absolument comme si je l'avais connu dès l'enfance.

J. Forbes. *S. J.*

(*A suivre.*)

RÉCITS D'UN SOLDAT

LA CAMARADERIE MILITAIRE

I

Ce soir-là, le café de la Loire, où les officiers de la garnison se réunissaient au sortir du *mess*, était plus houleux que d'habitude.

Les voix viriles, habituées au commandement sonore, atteignaient un diapason terriblement élevé; les groupes d'officiers avaient interrompu les parties de carambolage et de rubicon pour se livrer à une discussion animée.

Il y avait du bruit dans le Landerneau militaire; les lieutenants ténorisaient, les capitaines barytonnaient; il n'était jusqu'au commandant, — le brave commandant Pompidor, le flegme fait officier supérieur, — qui ne fulminât des interjections tonitruantes.

Evidemment il s'était passé quelque chose de grave et d'insolite au café de la Loire.

— Eh bien! mon commandant, demanda le lieutenant Cordeloy pendant une accalmie, qu'est-ce que vous dites de ça?

— Je dis, grommela le vieux chef de bataillon en entrecoupant sa phrase lente de bouffées épaisses, je dis qu'il y a trois choses qui finissent toujours par brouiller les meilleurs amis : le vin, les femmes et le jeu. Aussi, depuis le jour où je vis, en 1857, ce pauvre lieutenant Popule tué raide par son plus cher camarade de promotion, à la suite d'une discussion à l'écarté, je me jurai de ne plus toucher une carte, sacrebleu! et j'ai tenu mon serment.

— Alors, selon vous, mon commandant, demanda le plus jeune

sous-lieutenant avec une nuance d'ironie, il faudrait se passer de boire, de jouer et d'aimer.

— Oui, Monsieur, gronda froidement le commandant, de boire comme un trou, de jouer comme un fou et d'aimer comme un sot.

Le jeune sous-lieutenant ne jugea pas opportun d'insister.

— Ce qu'il y a de sûr, reprit le lieutenant Cordeloy, c'est que le capitaine Barbaroux avait annoncé ses trois valets et que le capitaine Vasselot ne l'avait pas entendu.

— Ce qu'il y a de plus sûr encore, dit le commandant, c'est qu'avant la partie ils s'aimaient comme des frères, et qu'à présent ils se sont jeté un démenti qui se dénouera sur le terrain.

— Croyez-vous, mon commandant?

— Sacrebleu! Si je le crois!.. tonna le vieux chef de bataillon, en fixant sur le questionneur un regard sévère.

— Eh bien! tout cela prouve une chose que je me suis dite, à part moi, plusieurs fois.

— Quelle chose, s'il vous plaît?

— C'est que ... la camaraderie militaire est un mot, rien qu'un mot!

— Sacrebleu! tonna de rechef le commandant Pompidor avec un redoublement d'énergie, en tortillant d'une main fébrile sa grosse moustache grisonnante, ce qui était chez lui le signe ordinaire d'une émotion vive, — vous êtes bien jeune, lieutenant Cordeloy, pour vous permettre un propos de cette force-là!.. Attendez donc, pour vous prononcer, que vous ayez quelque peu blanchi sous le harnais!.. Sacrebleu ! détruire, comme cela, d'un coup de langue, cette affection fraternelle qui relie les membres de la grande famille militaire et qui a pour base l'estime, le respect mutuel et aussi le souvenir des services rendus, sans compter le souvenir des dangers courus côte à côte, des victoires et des douleurs partagées ensemble.. Sacrebleu! nier cette noble camaraderie qui est l'âme et la consolation de notre état!.. Vous osez cela, lieutenant Cordeloy?

— Mais, mon commandant....

— Tenez, écoutez-moi, je vais vous raconter une petite histoire qui vous fera repentir de votre jugement téméraire, ou j'y perdrai ma contre-épaulette!

Les groupes houleux, s'apaisant comme par enchantement, se massèrent autour du commandant Pompidor, qui, posant majestueusement sa pipe sur le marbre, entama son récit en ces termes.

II

Il y a quarante ans, Messieurs, j'étais au collège royal militaire de la Flèche, où les vingt-neuf campagnes et les onze blessures de mon père m'avaient fait admettre en qualité de boursier.

Comme c'était la première fois que je quittais le giron de la famille, la transition me parut un peu brusque; plus de câlineries maternelles, plus de gronderies affectueuses, plus de tendres surprises; il fallait se lever avec le jour, ce qui, pour être vertueux, n'en était pas moins assommant; il fallait se débarbouiller à l'eau de glace, brosser ses habits, cirer ses souliers, astiquer ses boutons; il fallait boire une abondance fade et manger dans l'étain; et gare les admonestations rudes des sergents et des adjudants et les brimades des grands!

C'était, je vous assure, un solide apprentissage du métier; mais j'avais du sang de soldat dans les veines, et si quelquefois le cœur se navrait aux réminiscences du foyer maternel, je m'étais cependant rompu fort vite aux exigences de ma nouvelle vie.

Peu de temps après mon arrivée au 3e bataillon, je m'étais lié d'une amitié forte avec quatre de mes camarades, Lefèvre, Asselin, Dumas et Fargeton, tous de mon âge, tous, comme moi, fils d'un brave officier de fortune, c'est-à-dire sans fortune.

Nous mettions tout en commun, les billes, les balles, les rares friandises et jusqu'aux pensums; à l'étude, nous nous prêtions nos devoirs; en classe, on se soufflait les récitations; aux récréations, dans les querelles et les batailles, comme dans tous nos jeux, nous étions inséparables.

C'était, vous le voyez, une véritable société de secours mutuels.

Que de fois, au cours des promenades, il nous advint d'échanger nos projets d'avenir!

A cet âge la vie n'apparaît que toute facile et tout heureuse. On se promettait de ne se séparer jamais, de sortir ensemble du *bahut*, — c'est le petit nom qu'on donne familièrement au prytanée, — d'entrer dans le même régiment, de rester indissolublement unis dans la carrière.

Beau rêve, n'est-ce-pas? que nous faisions de bonne foi, à plein cœur, dans notre ignorance naïve des *impedimenta* de la carrière, des déconvenues de la vie!

Pendant les vacances, on s'écrivait fidèlement pour se consoler de la séparation momentanée; je les ai toutes, ces lettres si franches, si fraternelles, si militaires déjà, et souvent encore je retrempe mon cœur à cette lecture, source intime d'émotions et de ressouvenirs heureux.

Tout d'abord notre bonne étoile sembla nous donner raison : les cinq *copains* passèrent de compagnie du 3e au 2e bataillon, puis au 1er, puis entrèrent ensemble à Saint-Cyr et en sortirent dans la même promotion. Mais ici notre roman fraternel trouva son premier écueil, eut sa première ombre, son premier déchirement : Asselin fut nommé au 2e zouaves, Fargeton au 4e chasseurs à pied, Dumas au 7e de ligne, Lefèvre au 21e, et moi au 56e.

Malgré les éblouissements joyeux de l'épaulette, on pleura à chaudes larmes en pensant qu'on allait se séparer; premier sacrifice qu'imposaient à nos cœurs l'honneur et le devoir du soldat.

Pour noyer le chagrin, on convint unanimement d'aller aux *Mille Colonnes* arroser plantureusement nos épaulettes, et nous fîmes si consciencieusement les choses que la raison faillit suivre le chagrin.

Je me souviens qu'en sortant du restaurant, au beau milieu de la nuit, nous réveillâmes tout le Palais-Royal, en chantant avec un enthousiasme inénarrable, — Fargeton surtout :

Les saint-cyriens n'sont pas si fous
Que d'se quitter sans boire un coup!

Et l'on se quitta, non sans pleurer encore, en s'embrassant à se dévisser la colloquinte, en se jurant, dans une quintuple accolade, de ne s'oublier jamais, de s'aimer à perpétuité, comme des frères, de s'aider, de s'écrire et de rechercher avec ardeur toutes les occasions de se revoir.

Dans les premiers mois, en effet, on s'écrivit fréquemment; nous échangions nos impressions de début dans la carrière, et même des conseils affectueux; à la fin de chaque missive se renouvelaient les protestations d'inviolable amitié et le serment de la nuit des *Mille Colonnes*.

Puis, insensiblement, les lettres se firent plus rares, si rares qu'on ne s'écrivait que pour se faire part de grands deuils ou de grandes joies, mort d'un père ou d'une mère, croix ou avancement.

Ah! Je vous vois sourire, lieutenant Cordeloy!.. Ne triomphez pas si vite, je n'ai pas fini.

Le cœur du soldat n'a que faire, en somme, des écrivasseries; il sait garder intacte, sans qu'on l'alimente, la souvenance de ses affections; avec lui presque jamais les absents n'ont tort; dix ans, vingt ans se passent dans la monotone et attachante régularité de la vie militaire, ils passent sans que le cœur y prenne garde.

On se retrouve tout à coup par un bon hasard, on s'embrasse comme autrefois, il semble que c'est hier qu'on s'est dit au revoir; à peine si l'on s'aperçoit que le visage s'est creusé de rides, que les cheveux ont grisonné ou disparu : on ne voit que ce regard droit et clair que l'on reconnaît et qui rappelle tant de chers souvenirs; on ne ressent que cette fraternelle et loyale éternité, toujours jeune comme le cœur.

C'est précisément ce qui nous advint, c'est notre histoire que je vous dis là : ce sera la vôtre, Messieurs les sous-lieutenants, et je ne vous plains pas, sacrebleu!

III

Lorsque le bruit se répandit que la France déclarait la guerre à la Russie, chacun de nous était lieutenant : Asselin, qui avait eu la chance d'être blessé aux journées de Juin, dans ce satané Paris, avait seul reçu la croix.

A cette époque, Asselin et Fargeton étaient en garnison à Vincennes, Lefèvre à Orléans, Dumas à Rouen et moi à Tours depuis six semaines.

Il y avait près de dix ans que nous ne nous étions retrouvés tous les cinq; l'occasion était propice, Dumas la saisit au passage; il nous écrivit, on se donna rendez-vous au Helder, et pas un ne voulut manquer à cet appel de vieille camaraderie.

Ah! les bonnes accolades et la franche gaieté! Nous étions rajeunis de quinze ans, ma parole d'honneur!

— Te rappelles-tu le grand K... qui brimait tous les petits au 2e bataillon, et à qui nous avons un jour administré une copieuse raclée?

— Oui. Eh bien?

— En sortant de la Flèche, il a mal tourné; je l'ai rencontré à Toulouse traînant la savate et puant la vilaine misère.

— Il est brimé pour tout de bon alors!..

Et de rire!

— Tu sais bien, Chauvinot, le dernier de la promotion?

— Parbleu! Qui est-ce qui ne connaît pas Chauvinot?

— Pas si bête, le camarade! Il a trouvé, dans une de ses étapes, une aimable veuve affligée de douze bonnes mille livres de rente, et il les a cueillies de compagnie, la veuve et la rente. Le gaillard a donné sa démission pour se retirer dans ses terres, s'il vous plaît. C'est aujourd'hui *mossieu* le maire de Saint-Just-la-Pendue (Loire). Saluez!

— Sacré Chauvinot, va!...

Et celui-ci et celui-là, et ceci et cela, tout et tous y passent; c'est le carnaval impromptu des rappelle-toi juvéniles.

Vous avez deviné que les cinq *copains* se réunirent de nouveau, dans de fraternelles agapes, aux *Mille Colonnes*, ainsi qu'ils avaient fait en sortant de Saint-Cyr.

Chacun but comme deux en mangeant comme quatre, ce qui fit qu'au dessert nous étions doucement émus, et que l'heure des confidences intimes vint plus vite.

Asselin nous dit qu'il n'avait plus que sa vieille mère, laquelle vivait de sa modique pension de veuve de capitaine et des quatre sous qu'il lui faisait passer de temps à autre, quand il était heureux aux dominos.

Dumas n'avait plus pour toute famille qu'une sœur de dix-huit ans, dont il nous fit voir la photographie, une fleur printanière dont la contemplation fit battre à l'unisson quatre cœurs.

Mademoiselle Caroline était restée comme sous-maîtresse dans le pensionnat où l'avait fait élever une vieille tante, morte depuis peu.

Lefèvre s'était marié, sans y penser, il y avait deux ou trois ans, avec la fille d'un notaire de Montargis, qui lui avait apporté tout juste la dot réglementaire.

La pauvre petite femme était morte dans l'année du mariage, en mettant au monde un gaillard dont les mois de nourrice coûtaient plus gros que lui.

Fargeton nous déclara philosophiquement qu'il n'avait plus ni père ni mère, pas même de parents proches; que les femmes l'avaient trompé; qu'il avait pris le conjungo en horreur et que, pour se distraire, il avait reporté sur Pitt VIII toutes ses facultés affectueuses en disponibilité.

Pitt VIII, vous le connaissez tous, Messieurs : c'est le plus beau chien des Pyrénées qui soit sous le soleil.

Ce diable de Fargeton jouait sérieusement au dégoûté, au misanthrope, ce qui ne l'empêcha pas de nous chanter avec feu ce couplet de circonstance qui lui venait de je ne sais quel chansonnier discourtois :

Les femmes sont de belles,
De belles infidèles.
Croyez-moi, gens de bien,
Les meilleures ne valent rien.
Aussi, je me ris d'elles
Et n'aime que mon chien!

— Hélas! dis-je à mon tour, moi aussi j'ai eu le malheur, je vous l'ai écrit à tous, de perdre mon vaillant père et ma bonne mère. Je suis le plus malheureux des cinq, moi qui n'ai rien à aimer, pas même un chien!...

— Tu as ta pipe! repartit Asselin.

— C'est vrai, répondis-je en riant, et je vous jure que j'y tiens! je te la léguerai, si je..... *casse ma pipe* en Crimée.

— Si je tombe là-bas, murmura tristement Dumas, que deviendra ma pauvre petite sœur?

— Et mon enfant, dit Lefèvre, qui l'élèvera si je ne reviens pas!

— Qui soignera ma pauvre bonne femme de mère, dit à son tour Asselin en essuyant une larme furtive, si son Charlot meurt là-bas?

— Et toi, mon brave Pitt VIII, grommela Fargeton, en caressant le bel animal couché à ses pieds, qui t'adoptera si je passe l'arme à gauche? Nom d'un chien!...

Et sans transition Fargeton repêcha dans sa mémoire cette vieille romance, si drôle et si triste, du soldat mourant, *la Lettre de faire part*.

Je te r'command'bien, ma p'tit'Rose,
Mon pauvre chien, n'l'abandonn'pas;
Et surtout n'lui dis pas la chose
Qui fait qu'il ne me r'verra pas;
Car lui qui s'faisait une fête
De m'voir revenir caporal,
Il pleurerait comme une bête
En apprenant mon sort fatal!

— Sacrebleu! mes amis, m'écriai-je en me forçant pour rire, savez-vous que nous n'engendrons pas la folle gaieté?

— Aussi, répondit Asselin sur le même ton, pourquoi, diable! à la veille d'une guerre lointaine, vas-tu parler de *casser ta pipe?*

— C'est vrai, j'ai eu tort!... Mais enfin nous sommes ici pour nous amuser, je suppose, et je vous parie vingt-cinq bouteilles de champagne par tête qu'après la guerre nous nous retrouverons tous à cette table, comme ce soir, comme il y a dix ans.

— Buvons! dit brusquement Lefèvre.

— A quoi? demanda Fargeton.

— Sacrebleu! à la victoire de la France!.....

IV

Ma foi? Messieurs, il n'y a rien de bête comme le pressentiment :

Asselin fut coupé en deux par un boulet à l'Alma;

Lefèvre et Fargeton furent tués devant Sébastopol;

Dumas tomba à Malakoff, avec cinquante officiers de l'héroïque 7e de ligne.

Je revins seul avec ma pipe, sacrebleu!...

A ce moment, le commandant Pompidor se tut, penchant la tête comme écrasé par ses souvenirs douloureux.

Dans le café de la Loire, tout à l'heure si bruyant, on n'entendait que le tic-tac de l'horloge qui résonnait avec une régularité lugubre.

— C'est glorieux et c'est triste! dit le lieutenant Cordeloy, après un instant de silence. Mais enfin, mon commandant, tout cela ne prouve pas que la camaraderie militaire.....

— Attendez donc, reprit brusquement le commandant Pompidor en relevant la tête, mon histoire n'est pas finie!... Où en étais-je?... Je revins en France, vous disais-je, Messieurs. J'avais été blessé, décoré et nommé capitaine. Je demandai un congé de convalescence qui me fut accordé.

Je m'en allai tout droit frapper à la porte de Mme Asselin.

Pauvre mère! J'aurais dû me présenter en bourgeois, la vue de l'uniforme lui brisa le cœur.

Nous pleurâmes longtemps tous deux sans parler.

— Madame, lui dis-je après les larmes, voulez-vous de moi pour fils?

De ses mains tremblantes la bonne vieille femme prit ma tête et m'embrassa au front.

Baiser de mère qui remua tous mes tendres souvenirs d'enfance!

Le lendemain, j'entrai chez Mme Asselin, en lui disant :

— Ma mère, je vous annonce que je vais me marier.

— Déjà m'abandonner! fit-elle avec un sourire de bon reproche.

— Oh! non, il est bien convenu que vous demeurerez avec nous et qu'elle sera votre fille.

— *Elle?*

— Caroline, la sœur de Dumas, qui était l'ami de votre fils et le mien. Je l'ai vue hier, pour la première fois, au pensionnat des Dames de Marvals. Nous avons bien pleuré son brave frère, puis, entre les larmes, je lui ai dit : « Si votre cœur est libre, donnez-le-moi, je jure de vous faire heureuse; seulement je dois vous prévenir que... j'ai un fils. — Un fils, Monsieur le capitaine! s'écria Mlle Caroline, en ouvrant de grands yeux. — Oui, le fils de ce pauvre Lefèvre, qui était veuf et qui était l'ami de votre frère et le mien. — Il sera notre premier trait d'union! dit-elle avec un sourire d'ange, en me tendant sa petite main frissonnante.

C'est baignée de ce sourire d'ange que la mère de mon camarade Asselin, pendant que j'étais à Solférino, rejoignit son fils chez le bon Dieu.

J'ai élevé comme mon premier enfant le fils de mon camarade Lefèvre; il est à la Flèche et pioche pour Saint-Cyr; c'est un bûcheur, un brave cœur, il fera son chemin, et je l'y aiderai, si Dieu me prête vie.

— Eh bien? lieutenant Cordeloy, conclut le commandant Pompidor en se levant, après avoir serré soigneusement sa pipe dans son antique étui, que me faites-vous l'honneur de me répondre?...

Allons, allons, avouez que vous ne recommencerez plus... Sacrebleu! dites du mal des femmes si ça vous démange, mon jeune ami, jusqu'à ce que vous trouviez le bonheur en épousant la sœur d'un camarade. Mais respect à la camaraderie militaire, car ce n'est pas un vain mot, je vous en donne ma parole de soldat!...

Ici, mon vieux Pitt VIII!... Bonne nuit, Messieurs! je vais rejoindre Mme Pompidor.

PAUVRE PETIT SOUS-LIEUTENANT

I

Dans l'hiver de 1858, j'avais eu l'honneur d'être invité chez Mme la marquise de Suberville, au dernier de ses bals, les plus brillants de la saison.

C'était Jean de Précomtal, son cousin, l'aimable capitaine d'état-major que vous avez connu, qui m'avait fait la grâce d'être mon introducteur.

Tous les bals se ressemblent, vous le savez : des lumières, des diamants, des fleurs, des brochettes de croix, des airs de Strauss ou de Waldteuffel, une cohue riante et parée, plus de vieux que de jeunes, plus de laides que de belles, plus de sots que de gens d'esprit.

Mais le bal de Mme de Suberville sortait de l'ordinaire par l'affluence de gracieux types qu'elle semblait avoir pris à tâche de grouper dans ses nobles salons.

Car la marquise avait un fils à marier, un grand gaillard de vingt-sept ans, qui jetait sa dernière gourme, et que sa tendre mère s'efforçait de convertir au mariage.

Agénor de Suberville, ayant une des grosses fortunes du faubourg, était naturellement le point de mire de plus d'un doux regard; les mamans le choyaient, essayant chacune à l'envi de lui insinuer qu'elle serait la perle des belles-mères.

Or, la belle-mère est l'épouvantail des aspirants au mariage; je parle de ceux qui possèdent la moindre expérience de la vie, et M. de Suberville était de ceux-là.

Heureux mortel qui n'avait qu'à jeter le mouchoir matrimonial, et qui avait le choix entre cent nymphes charmantes!

Et il l'avait jeté, et il avait fait son choix, et il l'avait bien fait.

Celle que l'élégant marquis entourait de soins et d'hommages respectueusement tendres, et qui faisait agoniser d'envie ses pâles rivales, se nommait Hélène Montalti.

C'était la fille d'un grand seigneur italien, le prince Hercule

Montalti, tué à la bataille de Novare, et d'une Pignatelli fameuse dans la Péninsule par ses vertus non moins que par son incomparable beauté.

La jeune princesse avait hérité de toute la beauté, toute la distinction, tout le charme de sa mère.

Vous n'avez pas oublié l'immense sensation que produisait invariablement son entrée dans un salon ; à ce moment, les attentifs les plus empressés, les plus sincères, devenaient distraits, rêveurs, muets, et bientôt désertaient pour aller grossir la foule des admirateurs d'Hélène Montalti.

Rappelez-vous ses adorables cheveux, d'un blond argenté sur les tempes, dorés comme un diadème dans le reste de son épaisse chevelure aux reflets changeants, et ses grands yeux d'un noir scintillant, dont l'éclat était pudiquement adouci par l'ombre de longs cils flaves, et son teint de Vierge de l'Albane ou du Corrège, et sa taille de jeune reine, et sa démarche de chaste déesse.

Ah ! oui, heureux Suberville !

Et que j'enviais son bonheur, moi, pauvre petit sous-lieutenant au 22e, qui, moins heureux que le camarade de la *Dame blanche*, n'avais jamais acheté de château sur mes économies, par cette bonne raison que je n'avais jamais eu d'économies !

II

Heureux !... Entendons-nous : Agénor de Suberville ne l'était pas plus que de raison.

Assurément, c'était un insigne bonheur que de pouvoir seulement, au su de tous, entourer d'hommages significatifs la plus belle princesse à marier ; mais ce bonheur avait ses épines, bien cruelles même : Hélène Montalti souffrait les attentions du marquis, mais elle ne les encourageait pas.

C'était une cour de tolérance.

Hélène aimait sa mère, et sa mère l'incitait à devenir la marquise de Suberville ; c'était la princesse Montalti qui voulait Agénor ; Hélène, en fille tendre et respectueuse, se soumettait à la volonté de sa mère ; mais le cœur n'était pas de la partie.

Précomtal me narra tout cela en trois minutes, entre deux danses, dans un coin du petit salon, et, comme je lui demandais avec un sourire discret :

— La belle enfant a sans doute quelque attache secrète?

— C'est bien possible, mais on ne lui en sait aucune, et pourtant le monde voit tout, sait tout et dit tout.

Je quittai Précomtal pour offrir le bras à la petite baronne de Taillecotte, blondinette fadasse et pointue, qui ne pouvait regarder à la dérobée l'éblouissant et pur visage d'Hélène Montalti sans faire une grimace de toutes les diablesses.

— Est-ce que vous la trouvez si jolie, vous, cette Italienne? me demanda-t-elle d'un ton plein d'amertume et de dépit.

— Peuh! fis-je en riant... une poupée qui ne parle pas!... Celles de Giroux parlent, au moins!...

Règle générale : quand une femme vous parle d'une belle jeune fille, elle arde de jalousie... et de regrets; elle jalouse et regrette tout ce que cette beauté naissante possède, et qu'elle-même n'a pas ou n'a plus.

En pareille occurrence, mon cher lecteur, faites comme moi : poussez dédaigneusement, hypocritement le mot de poupée, et je vous parie cent louis contre cent sous que votre interlocutrice vous pressera tout aussitôt le bras en souriant, comme pour vous dire : merci!

Ce à quoi ne manqua pas la petite baronne de Taillecotte, dont une valse, qu'elle avait promise au vicomte de Mègrelin, me délivra cinq minutes après.

III

Si vous savez lire entre les lignes, vous savez déjà que j'étais amoureux d'Hélène Montalti.

Comment! s'écrieront les quinquagénaires, si vite que cela! à première vue?

Mais certainement!

Et même j'ajouterai que l'on n'aime parfaitement que comme cela, car l'amour qui a besoin de temps, d'étude, n'est pas l'amour; c'est quelque chose comme un cours de qualités comparées.

C'est bon pour des barbons, cela!

Mais, à vingt-trois ans, on prend feu comme la poudre, surtout un sous-lieutenant, qui va vite en affaires parce qu'il n'est pas sûr que le lendemain soit à lui.

Un changement de garnison est si vite arrivé! Voilà pourquoi, nous autres, nous aimons au pas de charge.

Précomtal se douta qu'il me ferait grand plaisir en me présentant à la princesse Montalti et à sa fille.

Je postulai une danse : une voix claire et douce, teintée d'un léger accent italien, m'accorda la cinquième valse.

J'attendis cette valse comme on attend la délivrance, anxieux, le cœur agité, brûlant, nerveux, tout entier à la joie promise, trouvant les minutes longues comme des heures, les heures longues comme des siècles.

Je comptais les valses, comme un avare compte les pas qui le rapprochent de son cher trésor.

Enfin l'orchestre fit entendre le prélude d'une cinquième valse!

Ivre de bonheur, je courus vers Hélène Montalti...

Trop tard! Elle venait de s'élancer dans le tourbillon des valseurs au bras du marquis de Suberville.

Ah! si vous m'aviez vu dans cet instant, pâle, furieux, dépité, vous m'auriez plaint, je vous assure!

Je crois bien que je maudissais intérieurement l'oublieuse...

Je la maudissais en l'adorant, en la couvrant d'un regard débordant de passion et de respect.

Quand l'orchestre cessa de jouer, je m'approchai d'Hélène, et, tremblant comme un coupable, je lui dis :

— C'était ma valse, Mademoiselle.

— Vraiment, Monsieur? répondit-elle, en devenant toute rose. M. de Suberville n'en fait pas d'autres; il m'a juré que c'était la sienne. Pardonnez-moi! Je vous garderai la prochaine, voulez-vous?

Si je voulais? Mais je me serais mis à genoux, le front sur le parquet pour l'obtenir.

Elle vint, elle vint enfin, cette valse si ardemment souhaitée!

Ce qu'elle fut pour moi, une ivresse de toutes les secondes!... J'aimais, j'aimais comme je n'avais pas aimé, comme je n'ai jamais aimé.

Ce que je dis, le sais-je!...

Je parlai, je crois, de l'Italie, *pulcherrima rerum*, de l'Italie, le paradis terrestre des poètes, des peintres, de la jeunesse, le musée à ciel ouvert de toutes les poésies et de toutes les beautés.

Je parlai des joies de l'esprit, des rêveries du cœur, des extases de l'âme sous un ciel bleu comme l'Adriatique, sous ce firmament divin qui sans fin rayonne, sourit et poétise.

— Peut-être ne verrai-je jamais l'Italie! ajoutai-je avec un soupir qui venait du cœur. Je ne la connais que par ses génies et ses gloires, mais à présent, Mademoiselle, à présent que je vous ai vue, il me semble que je la connais par moi-même et que je l'aime et l'admire plus encore.

La valse était finie, hélas!

A mes derniers mots, Hélène Montalti me fixa d'un regard doux et grave, d'un regard prolongé, scrutateur, que je soutins en ressentant mille ivresses, et, traitez-moi de fou, de fat, de tout ce qu'il vous plaira, je crus sentir, dans ce trop court instant, que son bras avait frissonné sur le mien.

IV

Je ne revis plus Hélène Montalti; Précomtal me dit qu'elle était retournée en Italie avec sa mère.

Vous voyez bien que nous avons raison, nous autres sous-lieutenants, d'aimer à la vapeur.

Je ne pensai plus à ma passion d'une nuit, c'est-à-dire que je mis une sourdine à ma pensée, et que la belle Italienne devint pour mon cœur une des nébuleuses du souvenir.

La guerre de 1859 fit partir mon régiment pour l'Italie.

Au sanglant combat de Ponte-di-Magenta, je fus frappé d'une balle en pleine poitrine.

Je tombai sans connaissance dans la mêlée.

Quand je rouvris les yeux, je ne sais combien d'heures après, je me trouvais dans un lit moelleux, dans une chambre qui, malgré l'obscurité, me parut d'une exquise élégance, dans une atmosphère tiède et parfumée.

— Où suis-je? murmurai-je, me croyant le jouet d'un bon rêve.

— Ne parlez pas, dit une voix affectueuse, le médecin a recommandé le calme et le silence le plus absolu.

— Un mot seulement : la victoire?...

— Est à l'armée française.

Je poussai un cri de joie qui produisit comme un déchirement affreux dans ma poitrine, et je perdis de nouveau connaissance.

Lorsque je revins à moi, je distinguai la même ombre attentive, veillant au chevet de mon lit.

— Où suis-je? demandai-je encore. Qui êtes-vous?

— Vous êtes chez des amis dévoués; mais si vous voulez qu'ils vous conservent à la vie, de grâce ne parlez plus.

— Qui que vous soyez, merci de toute mon âme.

De quels soins fraternels je fus comblé pendant quelques jours! Mes anges gardiens, des femmes dont je ne pouvais discerner les traits, ne me quittaient pas d'une seconde. Combien je bénissais les généreuses inconnues, si hospitalières, si tendres, si dévouées!

Le seizième jour, la même voix affectueuse me dit, au réveil :

— Le médecin vous permet de parler un peu, mais à condition que vous soyez bien sage.

— Je veux, répondis-je, que ma première parole soit pour vous exprimer ma reconnaissance, qui ne finira qu'avec moi.

— De quelle province de France êtes-vous, Monsieur?

— De la Bretagne.

— Vous avez visité Paris?

— Oui... j'y étais en garnison, il y a deux mois encore.

— Alliez-vous dans le monde?

— Presque tous les soirs.

— Nous avons certainement des connaissances communes, la duchesse de La Rochefoucher.

— Je n'ai pas eu l'honneur de lui être présenté.

— La comtesse de Chavrignac!

— Non plus.

— La marquise de Suberville?

— Oui! Son nom me rappelle même une des plus vives et des plus chères impressions de ma vie. C'est chez Mme de Suberville que je rencontrai, l'an passé, la princesse Montalti, dont la fille est un prodige de grâce, de distinction et de beauté... Savez-vous si la jeune *principessa* a épousé le marquis de Suberville? On en parlait beaucoup dans le monde.

— Non, Hélène Montalti n'est pas mariée.

— Pourquoi?

— Parce qu'elle ne sera la femme que d'un homme qu'elle aime et qui ait versé son sang pour la patrie italienne.

— Eh! dis-je en riant, voilà mon mariage à moitié fait, car je remplis une des deux conditions...

— Vous parlez trop, Monsieur, interrompit l'ange gardien. Je dirai au docteur que, pour votre première épreuve, vous n'avez pas été sage!

V

Un matin, mon ange gardien me demanda d'une voix moqueuse :

— Vous rappelez-vous ce que vous me disiez de l'Italie?

— Vous ai-je parlé de l'Italie? répondis-je avec étonnement.

— Oui... à Paris.

— A Paris?

— Chez la marquise.

— Quelle marquise?

— Mon Dieu! que vous avez la mémoire ingrate!... chez la marquise de Suberville.

Un indéfinissable remue-ménage se fit à ces mots dans mon esprit; je voulus parler, je n'en eus pas la force.

L'ombre avait quitté mon chevet et venait d'écarter les grands rideaux des croisées.

La chambre se remplit d'une clarté lumineuse qui m'éblouit tout d'abord.

O joie! ô délire! ô ivresse indicible! quand mes yeux reconnurent dans mon ange gardien... Hélène Montalti!

— Vous!... vous!... m'écriai-je. Non!... C'est un rêve de bonheur! Je suis fou, mon Dieu!

Epanouie dans sa beauté souriante, l'adorable jeune fille me regardait en jouissant de ma surprise et de mon émotion.

J'appris alors de sa bouche qu'après le combat, la princesse Montalti et sa fille, visitant généreusement les ambulances, m'avaient reconnu et fait transporter à leur château, à 2 kilomètres de Ponte-di-Magenta.

Et voilà, mon cher lecteur, comment je dois la vie à ma femme.

Car j'allais oublier de vous dire que, six semaines après, Hélène Montalti était mariée par M. l'archiprêtre de Castelgolo à votre serviteur.

Oscar de Poli.

REVUE LITTÉRAIRE

LES ROMANS NOUVEAUX

I. *Autour du mariage*, par Gyp. (Calman Lévy.) — II. *Divorçons*, par Victorien Sardou. (*Id.*) — III. *Pauline Tardivau*, par Albert Dupuit. (Charpentier.) — IV. *Le Roi Charlot*, 2 vol., par Ch. Buet. (Palmé.) — *La petite Princesse*, par le même. (Dentu.) — V. *Les deux Cousins*, par Henri Grignet. — *Mlle Besson*, par Eugénie Giraud. — *Le Conscrit de Corbeil*, par Auguste Villiers. (Ghio.) — *Le Secret de Sabine*, par Henri Desnar. (Tresse.) — VI. *Dymstr le Cosaque*, 2 vol., par Etienne Marcel. (Didot.) — VII. *Pas méchant*, 2 vol., par Jean Loiseau. — *L'Orpheline des Ardoisières*, 2 vol., par Honoré de Bourzeïs. — *Geneviève de Navailles*, 2 vol., par le commandant Stany. — *Solange de Cresne*, par E. de Noviant. (Blériot.) — VIII. *La Sœur d'un Bel-Esprit*, par A. d'Autun. (Oudin.)

I

On nous traiterait d'arriéré, si nous ne parlions, tout d'abord, d'un livre qui fait beaucoup de bruit pour l'instant, qui vient d'atteindre sa vingt-huitième édition et, à peine paru, a dû être découpé et joué au Gymnase. Avouons-le, pourtant, si nous débutons par le roman de Mme la comtesse de Martel (Gyp), *Autour du Mariage*, ce n'est nullement afin de suivre la vogue, mais pour nous débarrasser d'une présentation malaisée dans un milieu où, nous l'espérons, la *Vie parisienne* ne traîne guère sur les tables.

Lu en France, avec un engouement déplorable, *Autour du mariage* va passer à l'étranger, toujours avide des productions scabreuses de notre presse. On saura, là-bas, qu'une femme du monde, du meilleur monde, assure-t-on, a signé ce livre. C'est plus qu'il n'en faut pour achever notre mauvaise réputation; on jugera

de toutes les Parisiennes, de toutes les Françaises, par *Paulette*, on n'en voudra pas démordre! Il serait à souhaiter que toutes les femmes se respectant un peu, protestassent, chez nous, contre ce succès de mauvais aloi et, comme on l'a très bien dit : « beaucoup plus tapageur que littéraire encore ». Pas une chrétienne ne saurait feuilleter ce roman sans être écœurée; celles qui prétendraient le lire sans rougir, seraient dignes de faire partie du public auquel on le dédie.

C'est sur une curiosité malsaine qu'on a spéculé, en publiant *Autour du mariage;* cette curiosité, nous ne la satisferons pas, même par un compte rendu. Nous dirons seulement que Gyp commence par délayer le dialogue d'Arnofle et d'Agnès dans une centaine de pages, reprenant le thème sous toutes les formes, avec toutes les indiscrétions possibles, tout le luxe qui se puisse imaginer, de sous-entendus ou de brutales naïvetés, faisant, du reste, de son héroïne toute autre chose qu'une Agnès. Quant à la suite, elle est plus révoltante encore. On sait que les officiers de l'armée ont fait ce que nous engagions les honnêtes femmes à faire, ils ont *protesté*, au nom de l'honneur militaire.

Avant son mariage, Paulette, « dont la mère est très pieuse », nous dit l'auteur, se livre sur le nom de *Joseph*, porté par son mari, et sur « les saints imbéciles » qui refusent les bonnes fortunes, à des plaisanteries de *boulevardier;* après le mariage, si elle ne devient pas une Mme Putiphar, c'est qu'elle a un entourage plus complaisant que celui de la trop célèbre Egytienne. La pièce, objectera-t-on, finit mieux que le roman, mais nous n'avons à nous occuper que de celui-ci. Malgré tout, *Autour du mariage* pourrait offrir un côté moral : il serait très utile, s'il démontrait les conséquences de l'éducation moderne, critiquée par le romancier avec une justesse, une verve, un esprit parfois incontestables et triomphants, si, comme l'esclave ivre chez les Grecs, il dégoûtait des modes, des usages, du jargon, du mauvais ton et de la mauvaise tenue affectée de nos jours. Oui, ce roman rendrait un immense service, s'il forçait les mères de familles à réagir contre l'entraînement.

Ce n'est pas que nous leur demandions d'élever leurs filles dans une ignorance niaise et dangereuse des choses de la vie, la religion ne l'a jamais conseillée, ni même admise; mais nous voudrions les voir revenir à une éducation sérieuse et presque sévère, préparant leurs enfants aux graves devoirs du mariage, à l'abnégation qu'il

exige. Une femme belle, intelligente, spirituelle (1), estimait avoir prononcé les trois vœux de religion, en acceptant un mari : *obéissance; chasteté* scrupuleuse, puisqu'on ne doit plaire qu'à un seul, *abandon complet des biens*, entre les mains du chef de la communauté.

L'union chrétienne, ainsi entendue, ne ressemble guère au brutal accouplement ni à la spéculation d'intérêt ou de plaisir, que les romanciers exploitent, et qui sont en train de passer dans les mœurs.

Quant aux femmes auteurs, rivalisant entre elles dans le scandale, cherchant à surpasser les hommes en impudeur, pour réveiller l'attention du public, il faut les plaindre. Oui, pour emprunter un mot très spirituel à Mme Gyp elle-même, nous plaindrons les femmes mariées qui « trahissent le secret professionnel », foulent aux pieds leur couronne d'oranger, déchirent, *coram populo*, tantôt les voiles sacrés du cœur, tantôt ceux, non moins saints, de la jeune épousée. — Hélas! elles ne nuisent point à elles seules, leurs livres, trop épaulés par la camaraderie, produisent toujours un relâchement parmi la foule, et le vœu que nous exprimions tout à l'heure ne se réalise guère. Une réaction salutaire ne se produit point après ce genre de critique. De plus en plus, la littérature, les arts, le théâtre, portent les signes d'une effrayante décadence. *Autour du mariage* en est une preuve nouvelle, nous doutons fort qu'il y remédie.

II

Après cette étude très *physiologique* sur le mariage, on comprend que le divorce tente ceux que la passion bestiale, seule, unit. Cette question revient à l'ordre du jour, quand les mœurs achèvent de se corrompre, quand les convictions religieuses sont ébranlées, comme on l'a vu au temps de Luther et sous la première Révolution, comme on le revoit en ce moment. Elle a été examinée sous toutes ses faces, trop peut-être, car le bon sens catholique suffit à la résoudre; elle n'est point encore vidée, cependant, et restera longtemps pendante, quand même les partisans du divorce triompheraient dans nos assemblées législatives. C'est sans doute à cause de son actualité qu'on nous envoie le petit volume contenant la pièce de M. Sardou, jouée en 1880, sous le titre de *Divorçons*. L'auteur, on s'en souvient, plaidait avec verve contre le divorce.

(1) Mme de Lamartine, mère.

Une jeune femme, ennuyée de la monotonie conjugale, rêve aventure. Son mari feint de croire la loi du divorce votée; il propose à Cyprienne de la mettre en pratique et d'épouser le jeune fat dont les assiduités ont troublé le ménage. Aussitôt le caprice de Mme Des Prunelles change, elle retourne à l'ancien mari, par dégoût du nouveau; ce qu'il lui fallait, c'était le fruit défendu. Tout cela est dit avec l'esprit qu'on sait, tout cela, aussi, est fort leste, fort scabreux. Malgré les bonnes intentions de M. Sardou, on ne peut guère, ce nous semble, en tirer les conclusions indiquées. Si toutes les femmes ressemblaient à Cyprienne, cette digne filleule de Vénus, nous serions les premiers à réclamer le divorce.

Décidément, ce n'est ni au théâtre ni aux romanciers qu'il faut demander de relever les mœurs, ils les subissent plus qu'ils ne les réforment. C'est une des faiblesses du talent de ne pas savoir se mettre au-dessus des entraînements de la foule, de la suivre au lieu de la diriger.

III

Pauline Tardivau, de M. Dupuit, est une étude plus délicate et tout aussi vraie. L'auteur y dépense énormément d'esprit, de talent, de finesse d'observation.

La peinture des travers bourgeois, dans un milieu de petite ville, a été entreprise par des maîtres dont les œuvres, loin d'effrayer M. Dupuit, lui ont profité; il sait, d'ailleurs, que ce thème, rondement, spirituellement mené, amuse toujours. Si l'auteur veut plaire, nous croyons qu'il vise plus haut encore; il tend, parfois, à la critique et à la leçon. Quelques réserves seront utiles sur ce point, car toutes les leçons peuvent n'être pas justes.

N'importe, c'est une bonne fortune, par le temps qui court, que de trouver un roman aussi décent que bien écrit. Sauf une tendance marquée vers l'indifférence religieuse, dont le romancier fait une vertu, ce livre est charmant. Chose rare, le crime ne s'y présente qu'à l'état d'ébauche; si le laudanum y apparaît, le suicide n'y est pas glorifié! On rit, on pleure, presqu'à la fois, en lisant l'histoire de Pauline Tardivau, on croit habiter un instant Montcontour, tant il y a de vie réelle dans ces pages, sans que M. Dupuit s'abandonne jamais à cette exagération du laid, à ce choix des détails répugnants, qu'on est convenu d'appeler : le réalisme.

Une fable, mise par le romancier sur les lèvres d'un petit garçon, pourrait servir d'épigraphe à son livre. La voici : Un jeune homme aima une guenon, celle-ci fut d'abord enchantée du choix, puis elle s'ennuya et retourna parmi les singes :

M. Léon Lespinasse, un Parisien, doublé d'un artiste, un homme de goût et d'habitudes intellectuelles très raffinées, achète, à la suite de certaines circonstances trop longues à expliquer, l'étude d'un vieux notaire de Montcontour. Ce notaire avait une filleule fort riche, nommée Pauline Tardivau ; elle est jolie, intelligente, mais son esprit n'a point été cultivé, les sens dominent chez elle ; c'est d'une passion toute sensuelle qu'elle s'éprend, à première vue, pour le successeur de son oncle... Harcelé par les cancans de la petite ville, Léon se verra obligé d'épouser Pauline, tandis que, dans la maison même qu'il vient de louer à Montcontour, l'ex-Parisien rencontre une femme beaucoup plus de ses goûts, une jeune veuve, surnommée l'*Anglaise*, parce que son mari était Anglais. Lucy Stewens personnifie la femme supérieure ; élève de Duruy, sinon de Paul Bert ; elle puise les mobiles de sa noble conduite dans la lecture de la *Revue des Deux-Mondes* et des *Débats*, c'est la femme forte *laïque*. M. le curé de Montcontour et les bonnes âmes de la petite ville « se permettent » de blâmer cette singulière catholique, qui fait de son fils un protestant, par respect pour un engagement qu'il ne lui était pas permis de prendre. — La leçon de charité, si prétentieusement donnée ici, porte à faux, elle prouve, une fois de plus, combien ils sont rares les romanciers mondains qui comprennent les convictions profondes de la conscience religieuse, et qui savent discerner entre une charité banale ou une indifférente indulgence et les principes inviolables du devoir chrétien.

Revenons-en à Mme Stewens. Léon la préférerait de beaucoup à Mlle Tardivau ; et la jeune veuve qui s'est trop avancée, doit se sacrifier, pour assurer le bonheur de Pauline. Elle se décide à s'éloigner momentanément, pas assez, car elle revient à l'instant *psychologique*, lorsque Léon, fatigué de la vulgarité de sa jeune femme, va se sentir de plus en plus subjugué par la veuve lettrée. Pauline, naguère si jalouse, s'empresse de pousser son mari vers Mme Stewens. — Le cœur manque souvent de logique, les romanciers aussi, cependant il y a là, une invraisemblance choquante. — Cette jeune femme, que la jalousie a presque tuée avant son mariage, n'a plus la moindre défiance, l'instinct féminin ne l'avertit pas !

Mais tout se gâte, Pauline sent trop qu'elle n'est pas à la hauteur de son mari; ils se lassent terriblement l'un de l'autre; énervée, agacée, la petite provinciale revient à ses anciennes habitudes, à son ancienne société. Un cousin, soupirant malheureux, est tout prêt pour mettre à profit les imprudences, les découragements du jeune ménage; un peu plus Pauline s'abandonnerait. Heureusement, les provinciales de ce temps-là conservaient, par suite de leur éducation cléricale, un fond d'honnêteté qui se soulevait souvent contre le vice. Pauline résiste, mais comme elle se croit un obstacle au bonheur de son mari, elle s'empoisonne, en murmurant cette étrange prière : « Mon Dieu, je vous ai bien aimé toute ma vie, faites-moi la grâce de me donner une minute de repentir avant de paraître devant vous. » La dose de laudanum n'était pas suffisante, la jeune femme revient à la vie, son mari lui promet un renouveau de bonheur. Hélas! ce bonheur ne durera que quelques mois, Pauline s'éteint à Nice dans les bras de Léon.

M. Lespinasse retrouvera peut-être Mme Stewens; il habite maintenant Paris, « où l'on se retrouve toujours ». L'auteur conclut en disant : « Un mari ne refait pas l'éducation de sa femme quand il la laisse dans le milieu où elle a été élevée. »

Le croquis des personnages accessoires s'enlève sous le plus habile crayon. La grosse baronne du Fredy, l'adjoint Billoin, ses filles, sa femme, le lieutenant de gendarmerie Pichu, le principal du collège : comme ils sont ressemblants, comme on est tenté de s'écrier qu'on les connaît, qu'on les a vus quelque part! — Quel dommage d'avoir dû, pour ne pas perdre le fil de cette sèche analyse, négliger ce qui fait le grand charme du livre.

IV

Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs en leur parlant du talent de M. Charles Buet, ce talent si fécond, si varié, a plus d'un titre aux sympathies des amis de la *Revue*. — M. Buet marche de pair avec les romanciers en vogue, sans s'abaisser au sacrifice de ses convictions pour flatter le public. Tandis que tant d'autres ont abusé du roman historique, le faisant servir contre l'Église avec une diabolique perfidie, MM. Buet et Paul Féval réagissent vaillamment dans le sens de la vérité, on ne saurait trop applaudir à leurs efforts.

L'étude si vigoureuse de M. Charles Buet sur l'amiral Coligny n'est

point oubliée. Nous retrouvons ce *grand saint*, si surfait, du martyrologe protestant dans les deux volumes intitulés : *le Roi Charlot.* — Le roman s'adresse à ceux qui ne lisent guère les réfutations historiques. Ils y verront comment le chef des huguenots n'hésitait point à faire appel aux ennemis de la patrie, pour assurer le triomphe de sa faction. Comment cet homme dangereux par ses dehors austères, son ambition, son influence, effraya la politique de la reine mère. — Catherine de Médicis tenta de se débarrasser de Coligny : « la tête d'un saumon valant mieux que celle de toutes les grenouilles, » suivant la pittoresque expression dont se servait la princesse italienne; mais l'arquebuse de Maurevers ayant manqué son coup, et les protestants préparant des représailles sanglantes, la Saint-Barthélemy fut décidée.

La Saint-Barthélemy ! Tout le monde en parle à tort à à travers. Son souvenir entretient d'inextinguibles rancunes; il semble avoir effacé celui des effroyables cruautés du parti protestant ou révolutionnaire, en France, et même à l'étranger. Des catholiques intransigeants voudraient rendre haine pour haine; ils réclament l'apologie de cette nuit abominable. Ceux-là « ne savent point à quel esprit les fidèles sont appelés ! » M. Buet a bien fait de ne pas suivre leurs conseils. — Le romancier se garde de justifier le massacre, il se borne à projeter sur le fatal événement un jour vrai, à bien distribuer les rôles et la responsabilité, à dégager l'Église des reproches injustes dont on ne l'accable que trop souvent en dépit de l'évidence.

En commençant son premier volume, *la Recluse du Puits qui Parle :* M. Ch. Buet s'exprime ainsi : « Ce livre n'est point une apologie, en effet, c'est un roman comme l'appelleront avec quelque mépris ceux que nous appelons, avec le même mépris, des « Philistins ». Mais dans ce roman l'auteur a voulu déterminer la part de responsabilité incombant à chacun des auteurs de la Saint-Barthélemy. » Ajoutons qu'il y a fait entrevoir l'action funeste de la franc-maçonnerie, encore en germe et cachée derrière la révolte religieuse. Quant à la seconde partie, qui porte le titre de : *la Nuit du 23 Août*, voici comment M. Buet la présente dans sa dédicace adressée à Paul Féval : « J'ai tenté de peindre une société morte, de montrer les attaches de notre royauté avec la bourgeoisie et le peuple, d'esquisser les premières révoltes de la France contre une *Réforme* qui lui amenait tous les fléaux »...« J'ai voulu être vrai, même quand

la vérité gênait en moi le romancier d'imagination un peu ardente, le royaliste fervent et même le catholique profondément soucieux de servir de hautes convictions. »

Le programme est parfaitement rempli, le charme de la couleur locale augmente encore l'intérêt historique. Dans les grandes salles du Louvre, dans les rues du vieux Paris éclairées par les torches des pages, on voit chatoyer les manteaux de velours, les pourpoints de satin, s'iriser les perles autour des toques, reluire les pertuisanes, on entend les chants de l'orgie royale ou les cris populaires. L'imposante figure de Catherine de Médicis se détache admirablement. Si Charles IX n'est point réhabilité, du moins nous inspire-t-il une sorte de pitié... Malheureux roi si bien doué, si fier et si torturé entre les menaces de Coligny et celles de sa mère, si tristement abaissé sous la pression des partis, non il ne fut point « un ogre altéré de sang comme l'ont prétendu les rebelles ! » Il aima son peuple. Les Huguenots se recrutaient parmi les grands seigneurs ambitieux, le peuple, le vrai peuple de France, restait inébranlablement catholique; exaspéré par les insolences protestantes, il plaignit le roi qu'on entraînait à un crime et sut bien que les ordres de Charles IX avaient été dépassés.

Le petit roman d'Yvette court, semblable à un fil léger, pour relier les documents et les faits rassemblés dans ces deux volumes; ses principaux héros sont les membres d'une famille de marchands, dont les mœurs, les habitudes, l'ameublement, prennent, sous la plume de M. Buet, l'apparence d'un vivant et curieux tableau de genre.

La *Petite Princesse*, du même auteur, fait une suite très naturelle au roi Charlot. Cette fois, on nous transporte au règne de Henri III. La petite princesse n'est autre que Louise de Vaudemont; le roman roule sur les circonstances de son mariage avec le roi. M. Buet nous offre un petit chef-d'œuvre de fini, un objet d'art, ciselé, orné, comme le cadre d'un miroir de Venise, au fond duquel se dessine, ou plutôt se peint, la cour brillante du dernier des Valois. Le règne commence seulement; les mignons ne sont encore qu'au second plan et, quoique le récit affecte une allure plus leste que le précédent, le romancier a soin de ne pas trop insister sur la corruption de l'époque.

Cette mascarade aux éblouissants costumes, inventée pour cacher un gouffre politique, a tenté plus d'un pinceau célèbre, ce qui n'empêche pas M. Buet de se montrer original, même en venant

après d'autres. — « Royaliste fervent, » il parvient à maintenir au front d'Henry III quelques rayons de cette majesté royale qui faisait la gloire de notre nation. — Henry se souvient de son titre, même en sortant de l'orgie; il se redresse, il parle, il agit royalement. A une époque telle que la nôtre, cette figure de roi fait rêver, serions-nous réduits à envier quelque chose du malheureux temps des Valois (1)!

Un récit fort court achève le volume — c'est de l'actualité. L'auteur démontre, d'une manière saisissante, quelle intégrité de vie demandent les fonctions de magistrat. — Un passé souillé rendrait le juge impuissant... M. Buet le prouve dans une belle et dramatique scène. L'histoire s'applique aussi à tous ceux qui oublient trop facilement les péchés de jeunesse. Ce qu'ils traitent de peccadilles prend souvent les proportions du crime et peut entraîner à des conséquences terribles.

Si la *Petite Princesse* est délicatement écrite, il faut remarquer, cependant, que plusieurs scènes vives et fortes ne sauraient passer sans danger sous les yeux de très jeunes lecteurs ou lectrices. Ce joli roman ne s'adresse point à tous comme le *Roi Charlot*, œuvre d'utile propagande.

V

Voici toute une série de romans pour lesquels il n'y a pas lieu de réclamer la propagande.

Les Deux Cousins, par M. Henri Grignet, ont une donnée qui, assurément, ne figure guère dans les livres de distribution de prix aux jeunes pensionnaires d'un couvent. Malgré tout, c'est encore le meilleur, du moins le plus moral. L'auteur, traitant un sujet scabreux, se tient en équilibre sur une sorte de corde raide. On suit ses évolutions avec sympathie. Voici, du reste, comment il s'annonce lui-même :

« Encore qu'il soit question d'un attentat infâme, d'une épouvantable aberration, les détails scabreux restent à leur place, dans l'ombre, et quand, emporté jusqu'aux confins de la déraison dans

(1) M. Buet nous permettra de nous arrêter à un détail. On lit dans le premier volume du *Roi Charlot*, et cela est conforme à l'histoire, que le célèbre chirurgien Ambroise Paré appartenait au parti réformé. Plus loin dans le second volume on rencontre cette phrase : « Ambroise Paré était catholique et n'avait rien à craindre, etc. » La contradiction est trop évidente pour que l'auteur ne l'ait pas aperçue avant nous. Elle disparaîtra certainement à la prochaine édition.

un érithisme de passion et de douleur, l'être humain s'abaisse jusqu'à la plus inconcevable bestialité, les mots jettent sur les actes un voile de décence. En dépit de la mode contraire, le récit honnête dans le fond l'est aussi dans la forme... »

« Pour plaire à certains lecteurs, il eût fallu à l'observation des caractères, considérée comme *vieux jeu*, substituer l'étude des tempéraments, n'attribuer aux effets moraux que des causes physiologiques, procéder à des auscultations, sonder des plaies, examiner des déjections, tirer toutes sortes de linges maculés du magasin des accessoires du naturalisme contemporain. Pareille besogne eût été peu de mon goût... Ce roman sans prétention est-il moins vrai, dans un sens général, que les écrits qui, à grand fracas, font montre d'allures documentaires? Pour n'avoir pas le ragoût écœurant de *Pot-Bouille* et des ouvrages similaires, ne mérite-t-il pas d'avoir droit de cité dans la république des lettres. Au public, aux critiques de décider. »

Le public a répondu d'une manière assez favorable; car cet ouvrage n'en est plus à sa première édition, pour nous, sachons gré au romancier de sa réserve. Elle nous semble méritoire, par le temps qui court.

S'il faut indiquer le sujet de roman des *Deux Cousins*, faisons-le en deux mots. Il s'agit d'une Lucrèce sans poignard. C'est le malheureux Collatin qui finira par se tuer, après avoir pardonné à Tarquin, mourant au milieu des remords. « L'idylle » est sombre, on en conviendra; on y passe de l'atmosphère champêtre dans celle des salons de jeu. La passion féroce y contraste avec le paisible bonheur de deux jeunes mariés. Le rictus d'un Méphistophélès de bas étage se montre derrière le front pensif d'un coupable fatalement entraîné. Toutes ces images pèsent sur l'âme, elles dégoûtent presque de la vie. Le romancier s'excuse du fantastique de son épilogue. « La fatalité qui poursuit le coupable, écrit-il, sa mort à l'heure même où il est devenu criminel, paraîtront trop romantiques. Dues au hasard ou à une justice *immanente*, des coïncidences aussi étranges ne sont pas aussi rares qu'on le pense. » Au fond, ces hallucinations, cette mort soudaine, ce mari qui, dans sa folie, dépouille et profane le cadavre d'une morte, met le feu aux tentures, essaie de se tuer, a bien un peu l'air d'un sacrifice aux goûts du jour, malgré les protestations que nous lisions plus haut.

Du moins, tout en mêlant une sorte de fatalité aux événements,

M. Grignet reconnaît une justice suprême. S'il l'appelle immanente, au lieu de lui donner un autre nom, s'il semble l'attacher à l'acte coupable, au lieu de la faire découler d'en haut, c'est encore, croyons-nous, un peu par respect humain, car au fond, le romancier conserve des idées chrétiennes... Elles sauvent son livre de la vulgarité et de l'immoralité où tombent inévitablement les romanciers matérialistes. Créer des acteurs pour un drame tel que celui-ci, les uns pour commettre le crime, les autres pour en être victimes; se borner à la description du combat pour la vie, puis tout faire disparaître dans le renouvellement éternel des êtres, c'est ravaler l'homme plus bas que la brute. M. Grignet n'en est pas là, nous l'en félicitons.

On ne saurait en dire autant de *Mlle Besson*, par Eugène Giraud, dont le résumé ne saurait guère s'essayer en bonne compagnie. L'auteur n'excuse point le vice, mais aime à le peindre avec volupté; il procède d'une école peu goûtée, sans doute, parmi nos lecteurs, surtout sous ce rapport.

Au milieu de ses fréquentes escarmouches contre les cléricaux et les légitimistes, M. Giraud témoigne de bonnes intentions, quand il blâme avec vigueur, soit l'éducation molle et les folles gâteries prodiguées aux enfants, soit l'orgueil du parvenu, rêvant, pour sa fille, le nom et le blason de quelque noblion *blasé;* mais l'objet principal du romancier est l'étude de la passion sensuelle; il commente, après beaucoup d'autres, le vers de Racine :

Vénus tout entière à sa proie attachée.

Ce démon redoutable précipitera une jeune fille de la bourgeoisie dans l'infamie d'une situation inavouable, il la mènera au crime, il lui fera pousser dans le gave sa malheureuse rivale, la femme délaissée de son complice.

Les Avignonnais sont ardents, Mlle Besson aura le sang chaud; un fort accent du cru ferait presque croire aux réminiscences d'une histoire *vécue*. En tous cas, l'héroïne de M. Giraud est, elle aussi, une « païenne » au dix-neuvième siècle. « Elle ne garde pas au fond de son cœur cette croyance faite d'erreur, de mysticisme et de faiblesse qui fait s'incliner la femme devant la main du Dieu qui la frappe. » Cette phrase peut servir d'échantillon du style et des opinions de l'auteur, voici un autre *échantillon* de ses descriptions plastiques; nous choisissons la plus décente, beaucoup sont loin de l'être :

« Ah! elle était bien séduisante ainsi, Mlle Besson; le corps ployé

en avant, les cheveux dénoués ruisselants sur ses épaules, le torse replié en dedans, comme l'échine d'une chatte qu'on flatte. » Mais passons!... Après tout, parmi la littérature qui se vend et s'achète à présent, il y a pire encore!

Le Conscrit de Corbeil ne vaut pas mieux, il est même écrit dans un ton plus trivial, et des intentions moins relevées. C'est, en somme, une fort vilaine histoire, une de ces histoires vulgaires et scandaleuses comme il s'en raconte au cabaret, au lavoir, sur le marché, dans les petites localités, où chacun connaît et désigne les acteurs du triste drame : Séduction, jalousie, vengeance, suicide, rien n'y manque, pas même la silhouette d'un Tartufe de bas étage.

La jeune fille séduite intéresse peu; elle n'était ni pauvre, ni seule au milieu de la vie, son unique excuse se trouve dans son entourage. Elle appartient à cette classe trop nombreuse, aux environs des grandes villes surtout, chez laquelle on a détruit, avec les traditions religieuses, les notions du devoir et le courage de l'accomplir. Elle comprend à peine les scrupules de la vertu et succombe presque sans lutte; son désespoir n'est pas du remords, mais une sorte de honte affollée, ignorant le divin refuge. Le romancier ne connaît guère d'autre morale que celle de Victor Hugo : sensiblerie à faux, plus capable de détruire le sentiment de l'honneur que de le fortifier. Il est une justice à rendre pourtant du romancier. M. Villiers se proclame *libre penseur* et se montre sincèrement reconnaissant envers le vieux curé de Corbeil qui l'a élevé; il y a là une heureuse exception dont on peut, à bon droit, s'étonner. Ne pas haïr son bienfaiteur, quand ce bienfaiteur est un prêtre, ne pas renier une enfance cléricale, cela est grand et généreux, cela prouve un homme de cœur, égaré dans le camp des renégats et des lâches, dont les platitudes s'étalent chaque jour sur les feuilles publiques. Le souvenir de l'excellent curé de Corbeil fournit à l'ancien enfant de chœur des pages qui les honorent tous deux.

Encore un roman écrit par un *libre penseur*, plus haineux celui-là. L'auteur du *Secret de Sabine* met flamberge au poing, il part en guerre contre la religion, la société, etc. Ses théories sont celles qui servent de lieux communs dans les misérables feuilles jetées en pâture à la masse ignorante.

Le roman de Sabine ne se lit point en bonne compagnie, son secret est un mariage clandestin et nul, qui la déshonore. L'héroïne de M. Desnar, s'étonnant elle-même, de se sentir si sensuelle,

répète souvent : « Quelle femme suis-je donc? » Elle a bien raison. L'auteur connaît-il les délicatesses, les fiertés d'une honnête femme? Eût-il pu les donner à son personnage? On serait tenté d'en douter. D'ailleurs, n'éprouve-t-il pas une joyeuse satisfaction à humilier ainsi la fille d'un duc? Il charge le duc lui-même des traits les plus noirs, afin de faire ressortir un héros très plébéien : un juge d'instruction, intègre, autant qu'inflammable : Burnouf, ce digne magistrat, se dégoûte de la justice, parce qu'elle se trompe quelquefois, parce qu'elle ménage trop souvent le puissant aux dépens du faible, parce qu'elle ne cuirasse pas assez ceux qui la servent contre les tentations inhérentes à leur profession. Ah! Burnouf sait comment on succombe dans l'impétuosité de l'instinct brutal. Il pourrait dire comme un personnage de Diderot, dont il imite les actes : « Mais, je suis un fieffé monstre! » Il fait bien de quitter le tribunal, il est digne d'épouser Sabine de la Chesnais. M. et Mme Burnouf seront à leur place quand l'un siégera sur les banquettes les plus élevées de la Chambre des députés et que l'autre deviendra l'Egérie du groupe. M. Desnar, qui aime les allusions, aurait-il voulu rappeler comment certains scandales, difficilement pardonnés chez les honnêtes gens, poussent presque toujours ceux qui les ont causés dans la politique extrême?

Le romancier professe une fort médiocre estime pour « les trois bases de la société » : le prêtre, le soldat, le magistrat; cependant des souvenirs professionnels, dont l'empreinte est visible, l'obligent à ménager d'anciens confrères en Thémis. Il fait même preuve d'une véritable justesse d'observation quand il parle de la magistrature; les améliorations qu'il propose à ce sujet sont intéressantes; d'ailleurs, il se dit que la magistrature, réformée comme l'entendent les hommes du parti, peut être utile à la république. — Le soldat trouve aussi quelque excuse, mais le prêtre : ah! c'est bien l'ennemi; l'ennemi abhorré contre lequel tous les moyens paraissent bons. M. Desnar personnifie le prêtre, le religieux, le *Jésuite!* sous les traits d'une sorte de curé Moréno, austère, hypocrite, implacable, chargé de toutes les calomnies, de tous les mots odieux, de tous les mensonges ineptes ou perfides que la haine anti-cléricale sait accumuler.

La plupart des scènes se passent en Espagne ou sur la frontière des Pyrénées, les acteurs sont d'affreux *Carlistes*, — Carlistes et communards cela ne fait qu'un, pour le romancier; à ses yeux, le peuple révolté est toujours un peu dans son droit, quel que soit le

drapeau de la révolte. — En envisageant ainsi la cause carliste, il lui accorde une indulgence qui pourrait étonner au premier abord. Le commandant de l'armée irrégulière est un général libre-penseur, don Ramon, les blasphèmes de ce personnage, sa lutte avec le moine Sancta Maria, font la joie de l'auteur. Il retrace le tout *con amore* et se complaît à modeler son héros légendaire.

Une Indienne, une mendiante, honorée dans sa jeunesse des faveurs de don Ramon, et qui prétend descendre des rois aragonais, plus une soubrette et une soubrette de comédie, se mêlent sans cesse aux hommes de guerre, aux brigands, aux muletiers, pour fournir les éléments de scènes grivoises et grossières. Un greffier joue le rôle de bouffon, ses quiproquos, ses effarements, ses monologues, laissent le lecteur assez froid. M. Desnar connaît l'Espagne; il voyage souvent dans ce pays, probablement, — hélas ! il n'y ramasse pas la plume de Cervantes!

VI

Enfin! Nous respirons une atmosphère plus pure! Mme Et. Marcel nous transporte bien loin, dans les plaines de l'Ukraine, « là-bas, presque où l'Asie commence, où l'Europe va finir. »

Traduit, imité peut-être, le roman de *Dymitr le Cosaque* est rendu avec un grand charme et une simplicité gracieuse qui convient au sujet. — Fatigué de la *façon slave*, des passions lâchées à toutes brides, des bonds de fauve entremêlés de raffinements de corruption civilisée, le public auquel nous nous adressons, fera bon accueil à cette œuvre. Ici, le sentiment se montre fort, mais contenu; délicat et rêveur, il s'harmonise avec les horizons mélancoliques de la steppe neigeuse, avec les soupirs du vent, les brumes un peu grises d'un paysage monotone. On intitulerait volontiers ce récit « Le supplice d'une femme », si ce titre ne rappelait une héroïne coupable. Celle dont la douce image illumine ces pages, est pure comme la neige du matin, douce comme la brebis qui se laisse tondre sans murmure. Elle est jolie comme les anges, la pauvre Marynia, la femme du fier starost de Kaszowata. Tous l'aiment et la vénèrent, mais Dymitr, le Cosaque intrépide, l'adore presque, dans une muette extase.

Le roman se déroule sur la lisière de la steppe, dans un de ces châteaux, ou *dwor*, habités par les seigneurs polonais, alors maîtres de l'Ukraine; vers le milieu du dix-huitième siècle, au temps ou Potocki, voïevode de Kioavie, rêve le bandeau royal, tandis que la

Russie guette les divisions, fascine sa proie et rapproche de plus en plus les cercles concentriques de son vol de vautour. Les Cosaques, dont la noblesse polonaise eût pu se faire d'intrépides défenseurs, sont poussés à bout par sa tyrannie; « les fils de cette race vaillante et robuste » rongent leur frein, de sourdes menées les travaillent. Ils sont presque tous de la religion grecque, on saura en profiter; le gouvernement de Moskou solde largement les popes, qui attisent la haine et la rancune dans l'Ukraine.

Dymitr, sans le savoir, est fils d'un noble vatazek : Apostol Czorba, l'un des chefs de la révolte. Apostol croit que tous ses fils ont péri dans le sac de son château, froidement ordonné par Potocki, et ce vatazek des Cosaques Zaporogues a juré de se venger sans merci. Un soldat du voïévode polonais, plus compatissant que son maître, a sauvé Dymitr encore tout petit, il l'a élevé sous les yeux du voïévode, qui laisse vivre l'enfant, par un reste de scrupule.

Devenu grand, Dymitr, le plus beau, le plus fier des serfs, passe au service du starost de Koszawata, le mari de Marynia. Potocki s'est hâté de faire présent du vaillant garçon à son favori, pour éloigner le fils de Czorba. Celui-ci ne se doute guère que la charmante starostine lui a été fiancée dès sa naissance, il l'aime d'instinct et s'épouvante de son amour. Cent fois, le brave Cosaque risque sa vie pour Marynia; afin de rester près d'elle il refuse la liberté et même les lettres de noblesse méritées par son dévouement. La starostine ignore ce qui se passe dans l'âme du jeune homme, elle souffre, comme lui, en silence, car elle est malheureuse au milieu du luxe et des honneurs : son mari la dédaigne et la rudoie tour à tour, se montrant ou jaloux avec frénésie, ou indifférent avec mépris. Marynia sourit parfois à travers ses larmes quand elle rencontre le jeune Cosaque qui lui a sauvé la vie, une nuit, au milieu des loups. Ce sourire, c'est le seul bien de Dymitr, son unique joie sur la terre. Il faudra beaucoup d'épreuves, beaucoup de sang répandu, avant que Marynia et Dymitr soient réunis. La jeune femme, devenue veuve, apprendra enfin, dans une scène extrêmement pathétique, le nom et le rang de son humble soupirant; elle pourra tendre sa main blanche au fils du vatazek, au fiancé de ses premières années.

Mais nous éprouvons un véritable scrupule à résumer, d'une manière si succincte, si incomplète, un récit dont chaque détail est plein de grâce. On lira en entier ce suave roman, avec ses peintures de mœurs, ses péripéties émouvantes, ses descriptions

étranges d'un pays plus étrange encore et on nous saura gré de l'avoir signalé.

Une seule remarque sur la forme extérieure du livre : n'est-il pas fâcheux que le roman soit coupé en deux volumes, dont le dernier semble achevé à l'aide de rognures? L'une de ces rognures, nous demandons pardon de l'expression, n'est pourtant pas sans mérite, elle s'intitule : *Sous la montagne.* Mme Marcel l'a traduite de miss Ann Thackeray. Il s'agit d'une idylle fort poétisée. L'héroïne, une jeune Suissesse, un peu trop savante, se croit de beaucoup supérieure à son brave et honnête fiancé, qu'elle dédaigne et accable de grands mots romanesques. Elle reçoit une rude leçon du malheur. Le village de l'incomprise est à demi englouti sous une inondation, et la paysanne, réveillée au milieu de ses folles rêveries, aimera désormais le courageux berger qui s'est dévoué avec tant d'énergie pour sauver ses compatriotes. Le paysage des bords du lac de Lucerne apparaît, tantôt vaporeux ou souriant au soleil, tantôt assombri par la tempête; l'habile plume de miss Thackeray se transforme en un véritable pinceau, nous montrant, dans la nature, une gradation de nuances, pareille à celle qui se reflète dans les sentiments des jeunes fiancés.

Une visite chez les Sœurs de Charité à Londres, qui termine ce second volume, nous plaît beaucoup moins; le nom de l'auteur n'est point indiqué; évidemment Etienne Marcel a traduit une narration protestante. La conclusion trahit même un scepticisme assez décourageant, malgré ses prétentions contraires, en voici les dernières lignes :

Tandis que la Religieuse, dans son cloître, décore son autel et chante ses litanies, que la diaconesse et la sœur grise visitent le pauvre dans son grenier... Tandis que tous s'agitent et travaillent : soldats dans leurs camps, marins sur leurs navires, savants à leur école, ouvriers à leurs machines, servantes à leurs fourneaux, pères de famille à leur bureau, tendres mères à leur foyer; tandis que cette multitude confuse d'hommes, de femmes, d'enfants et de vieillards, de fronts joyeux et de cœurs brisés, se croise, se heurte, se mêle, se désole ou se sépare, se cloître ou se marie, sanglote ou chante, rit ou blasphème, compte ses morts ou cueille ses fleurs : ce monde, notre monde à nous, petit point perdu dans l'espace, poursuit paisiblement sa route à travers des millions de lieues, emportant toutes ces foules, toutes ces larmes, toutes ces luttes,

toutes ces joies, et les fleurs et les tombes, et la petite chapelle des bonnes sœurs, dans l'espace, avec lui! » A quoi conclut-elle donc cette conclusion? Où allons-nous? Vice et vertu, charité et volupté : tout cela n'est-il que des phénomènes d'un jour, compris dans l'évolution éternelle?

Ce n'est point ce qu'on a voulu dire peut-être; mais la traductrice, qui semble fort à l'aise avec le texte, et qui écrit pour la *Bibliothèque des mères de famille*, aurait dû mieux expliquer la pensée de la visiteuse anglaise chez les *Filles de la Charité*. On ne peut s'empêcher de regretter cette singulière terminaison d'un ouvrage qu'on aimerait à recommander sans restriction.

VII

La maison Blériot nous fournit une série de publications très morales, comme toujours; on pourrait les signaler en bloc, avec accompagnement de louanges méritées, mais nous avons voulu les lire toutes, et cette lecture n'a point été sans agrément. — Quelques critiques de détail, quelques réserves, prouveront que nous ne recommandons pas ces livres les yeux fermés; pour les prôner, nous n'aurions eu qu'à répéter les appréciations si flatteuses de la presse catholique.

Commençons par Jean Loyseau, ce vieux et dévoué champion de la bonne cause, voici une réédition de son ouvrage : *Pas Méchant*. L'auteur, en dépit des représentations qui lui ont été faites, maintient son premier titre : « *Pas Méchant;* » c'est le nom d'une légion d'individus particulièrement funestes à la société. « Ils sont les moteurs du désordre, mais ils ne sont pas l'instrument par lequel le désordre se produit, c'est le cerveau d'une société affolée; mais la cervelle d'un fou furieux ne serait pas bien dangereuse, s'il n'y avait pas, au bout du bras, une main armée d'un poignard. » Le principal personnage du livre appartient « à cette classe assez nombreuse de criminels qui font le mal sans l'aimer, et, pour ainsi dire, contre les instincts n'une nature qui aurait pu être honnête, si, de bonne heure, par une éducation chrétienne et intelligente, on eût pris soin de déraciner, chez eux, l'exubérance de l'orgueil. »

On connaît la manière de Jean Loyseau, son style, ses qualités, et aussi ses défauts : en voulant parler le langage des gens de petite condition, entrer dans leur vie, redire leurs préjugés, leurs habitudes, pour mieux se rapprocher d'eux et s'en faire écouter,

le romancier devient souvent trivial, d'une trivialité que le vulgaire lui-même n'admet pas toujours, parce qu'elle lui paraît trop cherchée. De là, des scènes forcées ou choquantes. N'insistons pas sur les détails, signalons pourtant la *parlotte* imaginée autour d'un confessionnal. Nous ne pensons pas que le portrait ni la conversation de ces cuisinières en retraite, de ces couturières sur le retour, dont se compose la tribu, si improprement appelée des *dévotes*, puissent édifier personne, malgré les excellentes intentions et les sages conseils de M. Loyseau.

Est-il jamais venu à l'idée d'une de ces commères de planter une épingle dans les jambes des pénitentes qui prolongent leurs aveux plus longtemps qu'à l'ordinaire? nous l'ignorons; mais gagne-t-on beaucoup à le faire supposer? Les bonnes âmes seules n'ouvrent pas ces pages, du moins il faut l'espérer, et un grand nombre de lecteurs n'ont nullement besoin qu'on leur fournisse des arguments contre les pratiques religieuses.

Il nous paraît plus imprudent encore d'écrire dans un livre populaire des phrases de ce genre, au sujet de Pie IX : « Son grand cœur l'entraîna dans une voie d'illusions funestes; il fut, sans le savoir et sans le vouloir surtout, un des instruments les plus inconscients, mais les plus efficaces aux mains habiles et impures de la Révolution, etc. » Dire au peuple que le Pape infaillible peut devenir « un instrument inconscient et funeste » n'est-ce pas ouvrir la voie à des conclusions pratiques, dont on ne parviendra plus à enrayer la logique? J. Loyseau faisait partie d'une sorte de petite Église attachée au souvenir de Grégoire XVI. Il ne pardonne point au successeur de ce pontife les généreux efforts des premières années de son règne. Nous venons de voir se renouveler cette opposition, ces terreurs, cette sourde défiance, lorsque Léon XIII, succédant à Pie IX, parut, à son tour, trop libéral au gré de certaines gens.

Quand donc les catholiques seront-ils conséquents avec leur foi, quand, rassurés par les promesses éternelles, verront-ils sans trouble le gouvernail passer en d'autres mains, puisque l'invisible pilote ne quitte jamais la barque?

Mais n'empiétons point sur un domaine qui nous est interdit et, pour éviter les questions trop brûlantes, gardons-nous d'une minutieuse analyse en abordant l'*Orpheline des Ardoisières*, par M. Bouzéïs. L'auteur est bien connu par sa collaboration à plusieurs journaux politiques, il a écrit dans l'*Union*, puis dans le *Pays;* il

déclare ici « qu'aucun article du *Credo*, n'impose, au choix de la France, une dynastie plutôt qu'une autre ; » il est partisan de l'appel au peuple. Nous n'avons nullement à nous prononcer là-dessus. Nous nous demandons néanmoins, si des récriminations amères, si la bouderie d'Ajax (un nom de circonstance), sont d'un bon effet ; si M. Bourzéïs n'ébranle pas, sans le vouloir, les principes qu'il prétend défendre, surtout si c'est bien l'heure de parler ainsi, quand on vise le public des bibliothèques paroissiales ?

Nous plaçant au même point de vue, nous regrettons le personnage du Curé *jureur*. Il est des types dont on doit écarter toute sympathie dans la fiction ; en parlant aux classes populaires, il faut séparer nettement ce qui est bien de ce qui est mal ; car la logique du vulgaire bon sens n'ondoie ni ne fléchit jamais : tout est ligne droite pour le peuple, malgré lui et malgré ses corrupteurs, en fait de conscience, de devoir ou de moral.

Du reste, nous partageons l'avis de M. Buet, auquel l'auteur de l'*Orpheline des Ardoisières* et de beaucoup d'autres publications fort connues a demandé une préface : « analyser ce roman historique serait le défleurir. » Bien moins encore que M. Buet, nous nous « permettrons de résumer ce brillant récit d'un intérêt dramatique, toujours soutenu, et qui est en même temps une étude attrayante des mœurs de l'Anjou au déclin de la révolution française. »

Geneviève de Navailles, par le commandant Stang, est une excellente étude, où l'éducation des Américaines et celle des jeunes filles vraiment catholiques se présentent dans un curieux parallèle.

L'un de ces systèmes met le corps presque au-dessus de l'âme, ne développe les facultés de l'intelligence qu'en étouffant celles du cœur, place l'instinct et la jouissance en première ligne, adopte pour base de la morale l'égoïsme, déguisé sous des noms scientifiques ; l'autre procède en sens inverse, et s'en tient à la vieille expérience chrétienne, à l'enseignement divin.

En Amérique, l'indépendance des mœurs fait évaporer le parfum de la modestie chez la jeune fille, elle tue l'idéal féminin ; le divorce achève de ruiner la famille, les crimes auquel il peut entraîner sont effrayants. Voilà le thème, les scènes se passent tantôt dans les Pyrénées, tantôt au Canada ou à New-York, elles sont émouvantes et variées. L'héroïne de ce petit drame, infirme de corps, mais forte par l'âme et le cœur, puise dans sa foi des trésors de dévouement. Délaissée d'abord, elle devient le centre, l'appui, la provi-

dence visible de toute sa famille, elle ramène à Dieu la sceptique et coupable Américaine, Oliva, qui avait été sa rivale triomphante. M. de Novian charmera certainement les lecteurs des bibliothèques populaires et chrétiennes avec sa tragique histoire de *Solange de Cresne*. Le goût des chroniques criminelles est devenu une passion, il sera satisfait ici, sans accompagnement de ces détails monstrueux, sur lesquels spéculent tout un clan de misérables auteurs.

L'héroïne de M. de Novian est quatre fois assassinée : tentative d'écrasement rue du Bac, sous les pieds d'un fringant attelage, noyade dans le canal Saint-Martin, guet-apens dans des maisons isolées, rappelant le fameux crime de Chatou, etc. L'histoire, on le voit, est pleine d'actualité; elle plaira d'autant mieux, regrettons seulement que l'auteur se soit montré si coulant lorsqu'il parle du suicide. De plus, nous sommes forcés d'avouer que sa méthode de perpétuelles reculades, expliquant toujours le chapitre précédent par celui qui suit, paraît confuse et un peu fatigante.

VIII

La Sœur d'un bel esprit, par M. d'Autin, nous vient d'une librairie non moins catholique que celle de la maison Blériot, et peut figurer à la suite des ouvrages recommandables. Ce livre, dont nous venons de parler, n'est ni un roman ni une biographie, mais plutôt l'un et l'autre à la fois. L'auteur se propose d'éclairer un coin de l'histoire de la Renaissance, en groupant, autour de Marcille Ficien et de sa sœur Eugénie, les humanistes, les hommes célèbres de l'Italie à cette époque : Plotitien, Platino, Pic de la Mirandole, Savonarole, Michel-Ange, etc. Rien de plus platonique, on le pense bien, que l'amour de la sœur de Ficien pour la Mirandole. Eugénie, comme beaucoup de femmes savantes de ce temps-là, prend une part active au mouvement intellectuel, elle essaie de le retenir sur la pente sensualiste et païenne où il s'engage. L'auteur « se flatte d'avoir rendu service à l'histoire, en lui ouvrant un horizon que plus d'un historien de la Renaissance a cherché avant lui mais qu'aucun n'avait découvert. » Il promet au public une série d'études de ce genre. Nous rendons justice au mérite de l'essai, mais nous souhaitons, cependant, un peu plus de chaleur et de vie dans les futures compositions du romancier érudit.

J. de Rochay.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

M. Ferry est vraiment un ministre heureux. Les difficultés qui attendaient le cabinet à la rentrée des Chambres et dont plusieurs pouvaient paraître fort sérieuses, commencent à s'aplanir assez aisément. Il n'y en avait pas de plus grosse que l'affaire du Tonkin, dans laquelle l'opinion ne voit pas seulement une expédition plus ou moins aventureuse, dirigée contre les bandits de l'Annam, mais où elle envisage aussi la perspective d'un conflit avec la Chine et des complications possibles avec des puissances européennes. M. Ferry et ses collègues s'en sont tirés plus heureusement et avec moins d'efforts que les ministres de Napoléon III eux-mêmes, quand ils se sont trouvés aux prises avec l'expédition du Mexique. Il faut reconnaître d'ailleurs que la Chambre républicaine a montré, envers M. Ferry, plus de complaisance et de docilité que les Corps législatifs de l'Empire n'en ont jamais eu pour les Billaut et les Rouher. Le vote de confiance accordé au ministère, dans le débat sur la question du Tonkin, laisse bien loin derrière lui tous les témoignages analogues accordés par faiblesse ou par servilité, sous les précédents régimes. Jamais ministre n'a triomphé aussi facilement, aussi impudemment même, dans une affaire de cette importance, des scrupules et des oppositions de la conscience publique.

Les explications de M. Jules Ferry, pas plus que celles de M. Challemel-Lacour, interrompues par une défaillance de tribune, n'ont pourtant guère élucidé la question. Ni le ministre des affaires étrangères, ni le président du conseil, n'ont prouvé que le gouvernement avait bien fait de repousser le traité préparé par M. Bourée avec la Chine, puis d'engager la guerre à fond avec l'Annam, d'envoyer des renforts de troupes, d'aller à Hué, sans l'autorisation des Chambres, sans crédits réguliers, de reprendre entre temps les négociations avec la Chine pour en arriver à une rupture ouverte.

Les incorrections et les incohérences de la politique ministérielle, clairement révélées par les orateurs de l'opposition, n'ont pu ouvrir les yeux de la majorité. Celle-ci n'a même pas voulu que l'on demandât compte au gouvernement de sa conduite pour l'avenir.

Grâce à une dépêche arrivée tout exprès de Pékin, quelques instants avant la séance, M. Ferry a pu faire croire, à la Chambre et au pays, que, malgré la rupture des négociations avec l'ambassadeur de Chine, nos rapports avec le Céleste Empire étaient bons et que le marquis de Tseng était désavoué. Après cela, il n'y avait plus à lui demander ce que le gouvernement comptait faire si la Chine entrait en hostilités contre nous, ou si, sans nous déclarer la guerre, elle continuait à fournir de soldats les bandes des Pavillons-Noirs. Avec le vote de confiance qu'il vient d'obtenir d'une majorité soumise et au moyen de la demande illusoire de crédits qu'il va déposer, le ministère restera maître d'agir à son gré au Tonkin, de renforcer indéfiniment le corps expéditionnaire, de faire la paix ou la guerre, sans en référer au Parlement, sans donner à l'opinion le moyen de se faire jour.

La crainte d'une crise ministérielle, en même temps que les préoccupations électorales, ont guidé le vote de la majorité. A part l'extrême gauche, elle s'est empressée de ratifier la conduite du cabinet, tout en lui laissant la responsabilité des événements. Elle n'a pas voulu prendre à son compte une entreprise aussi grave que celle du Tonkin, quoique M. Challemel-Lacour lui eût habilement insinué que le vote d'approbation qui lui était demandé n'était que la consécration de ses votes antérieurs; mais en exprimant sa confiance pour un ministère dont le chef lui déclarait que nous n'avions pas et que nous n'aurions pas la guerre avec la Chine, elle a entendu ne pas s'engager avec lui dans les complications ultérieures, pour pouvoir dire ensuite au pays, si des incidents plus graves venaient à surgir, qu'elle n'y était pour rien et que le cabinet avait trahi sa confiance. C'est la justification habituelle des majorités serviles. Après avoir tout permis complaisamment, elles ne savent que s'excuser misérablement.

Soit raison de santé, soit prudence, M. Challemel-Lacour a profité de l'issue favorable du débat sur les affaires du Tonkin, pour prendre un congé qui équivaut à une retraite. On dit que ce personnage, qui n'a pas fait brillante figure au ministère des Affaires-Étrangères, n'attend que la fin de l'année pour donner sa démission.

M. Ferry prend l'intérim, en attendant d'hériter définitivement du portefeuille de M. Challemel-Lacour. Cette nouvelle fonction le grandit. Prenant en main la direction des affaires étrangères après le vote de confiance de la Chambre, il devient l'homme d'État de la république, le chef reconnu de la majorité. C'est grâce à lui que le ministère est sorti avantageusement d'une discussion où l'on annonçait de tous côtés qu'il allait rester; c'est grâce à lui encore que la situation ministérielle, qui paraissait si critique avant la rentrée des Chambres, ne sera pas ébranlée par l'interpellation de l'extrême gauche sur les princes d'Orléans. Fort de la confiance que la majorité lui témoigne, comme au ministre nécessaire du moment, le président du Conseil esquivera facilement la question. Il se déclarera prêt à user de rigueur contre M. le comte de Paris et les membres de la famille royale au premier acte de prétendant que l'un ou l'autre fera, mais en même temps il réclamera pour le gouvernement le bénéfice de la tolérance envers des princes qu'il serait par trop odieux d'exiler sans motif. Telle est la confiance que M. Jules Ferry a su inspirer à cette majorité sans force ni direction, que celle-ci ne croira pas facilement à un danger pour la république, de la part des princes, tant qu'une circonstance imprévue ou une déclaration du gouvernement ne viendra pas le lui signaler.

Mais cette confiance croissante qui assure à M. Ferry une situation prépondérante n'est pas sans exciter autour de lui des jalousies. Depuis le discours du Havre, dans lequel il a rompu ouvertement avec l'extrême gauche, de sourdes oppositions se sont élevées contre ce ministre autoritaire dans le groupe voisin de celui-ci. Le fameux débat sur le grand *U* et le petit *u*, bien digne d'un parti où fleurit l'opportunisme, n'a décidément pas tourné à l'avantage de l'Union républicaine. Ce groupe a dû se convaincre que ce n'était pas exclusivement sa politique, mais une politique d'union entre tous les républicains modérés et de bonne volonté que le président du Conseil avait entendu préconiser dans son voyage en Normandie. De là des rancunes, des mécontentements, des hostilités même dont on a trouvé l'expression dans le discours que M. Paul Bert a prononcé en prenant possession de la présidence de l'Union républicaine. C'est une lutte sourde qui commence. Loin de vouloir se séparer de l'extrême gauche, à la suite du ministère, l'Union républicaine semble plutôt s'en rapprocher depuis ces derniers temps et chercher en elle un concours pour une action commune. L'évolution de

M. Jules Ferry éloigne pour le moment du pouvoir les hommes de ce groupe en quête de portefeuilles ministériels. M. Paul Bert notamment ne saurait plus prétendre à être ministre de l'Instruction publique. Son entrée au ministère serait le démenti des discours de Normandie. Les ambitieux de ce groupe n'ont plus d'avenir que dans la chute du cabinet actuel ou dans un nouveau mouvement de politique à gauche. Cet antagonisme encore dissimulé peut devenir pour le cabinet une source ultérieure de difficultés. Il n'est pas sûr que M. Ferry puisse faire prévaloir la politique de modération que l'intérêt et les circonstances l'ont amené à embrasser. Ni lui-même n'est assez fort pour imprimer à la république un mouvement en sens inverse du sien, ni sa majorité assez consistante et assez ferme pour le suivre. M. Ferry peut jouir de son succès présent, se prévaloir de la confiance que lui témoigne la fraction la plus nombreuse de la gauche : il ne saurait sérieusement compter sur l'avenir. Lui aussi verra sa fatale journée.

Malgré tout, la république suit sa pente. Les passions du plus grand nombre, les haines dont elle est faite, l'entraînent aux excès. La question religieuse en est la preuve. A peine le président du Conseil avait-il fait entendre au clergé de Rouen des paroles conciliantes, que le ministre de la justice et des cultes adressait à la magistrature une circulaire pour inviter les différents chefs de compagnies judiciaires à mettre en délibération la messe du Saint-Esprit, qui, de temps immémorial, inaugure la rentrée des Cours et des Tribunaux. C'était là le complément de la « réforme judiciaire ».

M. Martin-Feuillée a compris que son œuvre ne paraîtrait pas terminée à la Chambre, s'il n'avait pas à lui présenter une magistrature domestiquée et laïcisée à la fois. La circulaire ministérielle n'était donc qu'une tentative de laïcisation destinée à rompre d'un coup le seul lien qui unit extérieurement la magistrature à la religion. Il n'a pas dépendu de ce ministre de la justice que les Cours et les Tribunaux ne répudiassent l'ancienne coutume religieuse. Son invitation, si précise qu'elle fût, n'a pas reçu l'accueil qu'il en attendait. Les petites Cours presque entièrement renouvelées, celles d'Aix, d'Angers, de Bourges et de Pau, bon nombre de tribunaux des « nouvelles couches », se sont empressés de déférer aux désirs du grand maître de la magistrature ; mais les grandes Cours d'appel, y compris la Cour de cassation, que l'épuration n'a pu radicalement modifier, beaucoup de tribunaux restés quelque peu indépendants,

n'ont pas voulu, pour complaire à M. Martin-Feuillée, briser avec une tradition où la magistrature a trouvé jusqu'ici force et honneur. Que serait dans un pays la justice, si elle ne s'appuyait sur la religion? Quelle autorité aurait-elle aux yeux des hommes, si elle ne paraissait prendre sa source dans un principe supérieur et s'inspirer d'en haut? C'est ce que le vénérable cardinal Guibert a fait entendre dans un grave et éloquent langage aux corps judiciaires de la capitale réunis, selon l'usage, à la sainte Chapelle :

« Vous n'avez pas seulement obéi à une tradition vénérable, leur a-t-il dit, vous l'avez en quelque sorte consacrée à nouveau par votre libre résolution. Vous avez donné en cela un noble exemple et apporté une force aux grands principes sur lesquels repose la société... La confiance de ceux que la loi fait vos justiciables, n'a pas de meilleures garanties que l'estime qu'inspirent vos convictions. L'indépendance du juge répond de l'équité des jugements. Et le sûr instinct de l'humanité, aussi bien que son expérience, l'avertit que nul n'est plus indépendant devant les hommes que celui qui se croit comptable envers Dieu... En venant placer vos austères travaux sous la bénédiction de Dieu, vous donnez à la nation un gage des vertus de votre état... Mais votre présence devant cet autel a encore une autre signification : représentants d'une des plus hautes institutions sociales, vous venez faire acte de religion et déclarer que vous n'êtes pas de ceux qui font consister le progrès dans la négation des vérités de l'ordre divin. En cela vous servez noblement les intérêts de notre pays, dont la considération au milieu des peuples civilisés ne pourrait que souffrir de mortelles atteintes, si l'opinion s'établissait que la France tend à devenir un peuple sans Dieu. »

Grâce aux décisions de la majorité des Cours d'appel et des tribunaux, l'entreprise de M. Martin-Feuillée a avorté. Leur conduite est la condamnation de la circulaire. Il est clair qu'en invitant les compagnies judiciaires à délibérer sur l'assistance à la messe du Saint-Esprit, le gouvernement n'avait d'autre but que de flatter l'esprit d'irréligion et d'intolérance de la majorité et de se donner un nouveau titre à sa confiance. Plus le ministère s'associera au fanatisme antireligieux qui anime les diverses fractions de la gauche, plus il obtiendra de faveur auprès d'elle. Tout ce qu'il fera dans ce sens, sera conforme aux tendances générales de l'esprit républicain. N'est-ce pas pour leur obéir, qu'il permet, au conseil

municipal de Paris et à l'administration de l'Assistance publique, de consommer, malgré les réclamations presque unanimes du corps médical et les tristes résultats de l'expérience, la laïcisation des hôpitaux? Après l'hôpital Necker, qui va être laïcisé à son tour, en dépit de l'énergique résistance du docteur Desprès, en qui les sœurs infirmières ont trouvé un courageux et infatigable défenseur, il ne restera plus guère d'établissements hospitaliers où l'humble cornette de la sœur de Charité aura encore le droit de se montrer. Avant peu, les dernières religieuses auront été rejoindre les aumôniers.

C'est cette même haine de la religion, cette même hostilité contre le clergé qui paraît dans la loi municipale actuellement en discussion. Si elle n'avait été l'occasion pour les partisans de la mairie centrale de Paris d'émettre une fois de plus leurs prétentions, cette loi, votée à la hâte, presque sans débat, semblerait n'avoir été faite que pour donner satisfaction aux passions antireligieuses du parti républicain. Du moins s'y sont-elles montrées au grand jour. Ce qu'on a vu, en effet, dans le débat, c'est moins le souci d'une bonne organisation municipale, incompatible d'ailleurs avec le régime républicain, que le parti pris absolu de s'attaquer en tout au clergé, de rendre sa condition de plus en plus précaire, de ruiner le culte pour détruire la religion elle-même? On eût dit que la commission qui a préparé le projet de loi, la majorité qui l'a voté, s'étaient uniquement proposé de transporter sur le terrain communal la question de la séparation de l'Église et de l'État. Ainsi, cette Chambre de sectaires plutôt que de législateurs, méconnaissant l'esprit et même la lettre du Concordat, a enlevé aux fabriques le bénéfice des pompes funèbres pour l'attribuer aux communes; elle a rendu simplement facultative l'indemnité de logement aux curés, elle a permis aux communes de ne plus subvenir aux dépenses du culte, beaucoup trop onéreuses pour les fabriques; elle a décidé que le curé ne serait plus maître dans son église, que le maire en aurait une clef, pourrait y entrer à tout moment et faire sonner les cloches à sa guise; en dernier lieu, elle a autorisé la désaffectation des immeubles attribués aux services du culte, en dehors des prescriptions strictes du Concordat. Telle est cette étrange loi municipale. Mgr l'évêque d'Angers, toujours le premier à défendre, avec autant d'éloquence que de logique, les droits et les intérêts de l'Eglise, a démasqué l'hypocrisie de ces mesures colorées d'un vain prétexte d'économie.

« Les charges dont vous accablez les communes pour la construction des écoles prouvent, leur a-t-il dit, que les motifs budgétaires ne vous arrêtent guère. C'est un autre but que vous visez. Par la séparation de la paroisse et de la commune, vous voulez nous amener logiquement à la séparation de l'Église et de l'État.

« Oui! j'entends bien. Hier la séparation de l'Église et de l'école; aujourd'hui, la séparation de la paroisse et de la commune, demain la séparation de l'Église et de l'État. Toujours et partout la séparation! Mais ne voyez-vous pas que par toutes ces séparations, vous en opérez d'autres? Ne voyez-vous pas que vous séparez les esprits et les cœurs? que vous divisez, jusque dans le moindre village, les enfants d'une même patrie?

« Et quel moment choisissez-vous pour cela? Le moment où, en face des éventualités de l'avenir, nous devrions nous unir et nous serrer les uns contre les autres; le moment où une main invisible sème sous nos pas les difficultés, les pièges, inquiète et alarme notre patriotisme!

« Eh bien, séparez à votre aise! séparez toujours! séparez encore! Prenez ce mot pour le mot d'ordre de la troisième république. Pour nous, nous avons choisi un autre mot d'ordre plus politique, plus français, plus chrétien : UNION. »

En dénonçant les entreprises de la secte républicaine contre le catholicisme, Mgr Freppel ne fait que rappeler les principaux articles de son programme. La république est presque tout entière dans la haine de la religion. C'est M. Paul Bert lui-même qui l'a dit; c'est lui qui vient de donner cette définition du républicain comme la plus exacte et la plus complète : « le républicain, c'est un démocrate anticlérical. » A ce compte il est lui-même le parfait républicain. Cette qualité d'anticlérical, qu'il a plus qu'aucun autre, lui permet d'espérer que lorsque la république, un moment entravée par l'espèce de réaction opportuniste de M. Ferry, aura repris sa voie naturelle, il en sera le principal directeur. C'est là un grand avantage qu'il garde sur M. Ferry, qui a voulu arrêter la république juste au point de persécution religieuse où il l'avait conduite. Mais la secte qui mène aujourd'hui les affaires prétend aller plus loin et elle a en M. Paul Bert un chef tout prêt et des plus dévoués. L'avenir est-il à lui?

De tous les journaux qui luttent pour la défense de l'Église contre la république, le plus ancien et le plus vaillant, *l'Univers*, vient de

célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation. Il a lui-même raconté son histoire, qui est le résumé des luttes du parti catholique et la justification de ce mot d'un des plus grands évêques de ce siècle, qui appelait *l'Univers* « une grande institution catholique ». A chaque instant, l'histoire du journal se confond avec celle de son illustre et incomparable rédacteur en chef, et la plume grave et émue du frère qui a tracé ce récit, en a fait à la fois un mémorial véridique de l'œuvre de *l'Univers* et le panégyrique le plus éloquent de son véritable créateur, M. Louis Veuillot. Le bouquet de fête de cette glorieuse cinquantaine, c'est la publication de la première partie de la correspondance de l'illustre écrivain catholique, qui comprend deux volumes de lettres à son frère et à sa sœur. On le connaîtra là tout entier, et plus on verra l'homme, plus on admirera l'écrivain et le polémiste.

Dans son récent ouvrage, *l'Église et l'État*, M. Emile Ollivier caractérise ainsi la mission de M. Louis Veuillot, le rôle de *l'Univers :* « M. Louis Veuillot est un des écrivains les plus remarquables de ce temps. En créant le premier journal religieux pourvu d'autorité, en intervenant par lui avec insistance et avec succès dans les questions intérieures débattues autrefois seulement entre les évêques, il a fait plus que contribuer à la réussite de telle ou telle revendication catholique : il a rendu au laïcisme, muet depuis la Révolution, la voix qu'il avait perdue. Non pas qu'il ait entendu usurper et renouveler les vieilles erreurs condamnées sur la constitution de l'Eglise ; c'est du pied de l'autel qu'il a parlé ; mais, de ce poste inviolable, animé et soutenu par le peuple des fidèles, il a tout osé contre les personnages constitués en dignité ; il ne s'est arrêté que devant le Pape. » C'est ce rôle, mieux entrevu qu'il n'est défini par l'ancien ministre de l'Empire, qui ressort de la longue période de l'histoire de *l'Univers*, pendant laquelle Louis Veuillot a été l'âme du journal.

A peine les prières solennelles ordonnées, pour le mois d'octobre dans toute l'Eglise, par le Souverain Pontife, étaient-elles terminées, que l'Allemagne protestante achevait de célébrer, en grande pompe, le quatre centième anniversaire de la naissance de Luther. Les fêtes durent depuis deux mois. Wittemberg, qui a vu naître l'hérésiarque, a eu les siennes le 15 septembre. C'est ce jour-là que le prince impérial d'Allemagne, délégué par son père, a fait entendre des paroles non moins menaçantes pour le repos du monde que pour la

paix de l'Eglise : « Puisse cette fête, a-t-il dit, nous engager à défendre les bienfaits de la Réforme avec le même courage qu'il a fallu pour les conquérir! Puisse-t-elle nous affermir dans la résolution de lutter pour la confession évangélique, pour la liberté de conscience et l'esprit de tolérance! *La force et l'essence du protestantisme ne reposent pas sur la lettre, sur une forme immuable, mais sur l'aspiration à connaître la vérité chrétienne.* Puissent les fêtes de Luther contribuer à affirmer l'esprit du protestantisme, à prévenir l'Eglise protestante de toute discorde et à fonder une paix confessionnelle et stable! »

Si l'on songe à tout ce que la conquête des prétendus « bienfaits de la Réforme » a coûté de sang et de larmes à l'Europe, on frémit en entendant l'héritier de l'empire allemand s'engager à les défendre de la même manière. C'est la guerre religieuse indéfinie que promet au monde le fils de Guillaume III. Heureusement que le protestantisme, reconsolidé pour quelque temps par les victoires de la Prusse, penche lui-même vers la ruine. Les vœux que forme le prince impérial pour que les fêtes de Luther continuent à affirmer l'esprit du protestantisme, à prévenir l'Église protestante de toute discorde et à fonder une paix confessionnelle et stable, ces vœux impuissants rappellent les faiblesses et les caducités du protestantisme. L'hérésie luthérienne se meurt du principe même qui lui a donné naissance. Le libre examen a dissous ce que Luther avait laissé de foi chrétienne dans sa religion soi-disant réformée. « Sans symbole de foi précise que puisse fixer les intelligences, et d'ailleurs sans autorité reconnue que puisse invoquer ce symbole, sans âme et sans vie dans son culte, le protestantisme, comme on l'a justement fait remarquer à l'occasion du centenaire de son fondateur, va se désagrégeant chaque jour, maintenu encore par des traditions ou des nécessités politiques, mais ne présentant plus, doctrinalement, que l'image du néant et du chaos. Depuis longtemps d'ailleurs, le protestantisme ne fait plus d'adeptes nouveaux en Europe, du moins d'adeptes qu'il puisse avouer avec honneur. Il a clos l'ère de la propagande dans les pays civilisés. Il consacre ce qui lui reste de force à se défendre contre les principes de dissolution qu'il renferme dans son sein. A l'heure qu'il est, il se partage en deux grandes écoles : l'une va au rationalisme pur, qui est la négation même du christianisme; et dans cette école encore que de degrés, que de nuances, que de divergences profondes de la demi-orthodoxie de

M. de Pressensé au radicalisme doctrinal de M. Steeg, pour ne parler que du protestantisme français! L'autre revient au dogme catholique, et, prise par le besoin d'unité et d'autorité, elle tient à reconnaître l'enseignement de l'Église romaine; demain, elle sera conduite à saluer la suprématie du successeur de saint Pierre.

Et, pendant que cette désagrégation s'opère au sein du protestantisme contemporain, le catholicisme, lui, non sans épreuves sans doute, mais comme épuré et rajeuni par ces épreuves mêmes, le catholicisme offre au monde le spectacle d'une unité plus forte, d'une hiérarchie plus unie, d'une expansion plus merveilleuse que jamais! »

Les missions ne cessent, en effet, d'étendre le royaume de l'Évangile chez les nations infidèles, et si l'Église subit des pertes en Europe, par suite de l'hostilité des gouvernements, elle fait ailleurs d'autres conquêtes qui maintiennent intact son ancien domaine et même l'agrandissent d'âge en âge. Dernièrement, la capitale des Etats-Unis voyait s'ouvrir chez elle un concile quasi-national. La jeune Eglise d'Amérique s'y montrait dans toute sa vitalité. Au commencement du siècle, elle ne comptait dans tous les Etats, qu'un évêque, cinquante prêtres et quatre vingt mille fidèles. Aujourd'hui, elle possède soixante-dix évêques, des milliers de prêtres et huit millions de catholiques. Elle a presque centuplé.

En Europe même, les gouvernements les plus hostiles sont obligés tôt ou tard de s'incliner devant l'Église et de lui permettre au moins de vaquer librement en paix à sa mission d'apostolat dans le monde. Malgré toute sa mauvaise volonté, l'Allemagne elle-même en vient à composition et pendant qu'elle célèbre triomphalement son Luther, elle traite humblement de la paix avec Rome. Les négociations avec la Russie, qui ont déjà amené la conclusion d'un premier accord pour la provision des sièges épiscopaux, vont faire revenir à Rome le représentant de la Russie, avec le titre de ministre plénipotentiaire auprès du Saint-Siège. Ce sera le rétablissement officiel des rapports diplomatiques.

Depuis quelque temps l'Espagne occupe l'attention par les démarches de son jeune roi à l'étranger et les crises extérieures qu'elle vient de traverser. On parle beaucoup plus d'elle encore à l'occasion du voyage du prince impérial d'Allemagne, qui va rendre, au nom de l'empereur Guillaume, la visite faite dernièrement par Alphonse XII à Berlin. La réception de l'héritier du

trône allemand aura lieu avec une pompe de cour et un appareil militaire qui contrasteront singulièrement avec l'accueil injurieux fait à Paris au jeune roi d'Espagne. Y a-t-il quelque rapport entre cet incident que l'Espagne n'a pas oublié et la visite du prince Frédéric-Guillaume? C'est le secret de cette diplomatie voyageuse qui a conduit Alphonse XII à Berlin et qui ramène l'empereur Guillaume, dans la personne de son fils, à Madrid. Il conviendrait certainement à la politique de M. de Bismarck, de faire entrer l'Espagne dans cette ligue d'États qu'il cherche à former à la fois contre la France et contre la Russie. Mais pendant que l'Espagne se rapproche de l'Allemagne, elle s'avance aussi dans la voie révolutionnaire où elle est malheureusement engagée. La dernière crise ministérielle, en amenant au pouvoir la gauche dynastique, y a apporté aussi l'esprit libéral et anticatholique qui commence à fermenter en Espagne. Une alliance allemande, même, ne compenserait pas pour cette noble nation le préjudice que lui ferait éprouver la diminution de son catholicisme.

Quand les peuples veulent se relever et devenir plus forts et plus prospères, au lieu de se séparer de l'Église, ils doivent revenir à elle. C'est ce qu'a fait la République de l'Équateur, de même religion et de même langue que l'Espagne. L'assassinat de son ancien et illustre président Garcia Moreno, tombé sous les coups de la franc-maçonnerie, avait jeté ce beau pays, dont il avait fait le modèle des États catholiques, dans les révolutions, les discordes et les persécutions. Enfin le parti catholique et conservateur a pu reprendre le pouvoir et un des premiers actes du nouveau gouvernement a été de décréter l'érection, à Quito, d'une église nationale en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, et de renouveler solennellement l'acte de consécration fait sous la présidence de l'héroïque martyr du pouvoir chrétien. Quand aurons-nous aussi en France un gouvernement qui réalisera le vœu de Louis XVI?

Arthur Loth.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

20 *octobre*. — Réunion des ministres, à l'Elysée, sous la présidence de M. Jules Grévy. M. Waldeck-Rousseau donne lecture de son projet de loi sur le droit d'association. M. Martin Feuillée soumet à la signature du président de la République un mouvement judiciaire portant sur les parquets. M. Tirard parle des questions budgétaires relatives aux nouvelles évaluations qu'il a présentées à la commission du budget. Le ministre de l'intérieur entretient ses collègues du mouvement préfectoral.

21. — Réunion des électeurs radicaux du dix-septième arrondissement de Paris, à la salle Lévis, aux Batignolles. L'assemblée acclame le général Thibaudin, comme président honoraire. La tribune est successivement occupée par les citoyens Henry Maret, Armand Lévy, Alphonse Humbert et Amouroux. Ces citoyens, d'un rouge plus ou moins écarlate, flétrissent à qui mieux mieux la politique du ministère Ferry, et l'assemblée, sur leur proposition, adopte un ordre du jour de résistance au ministère autoritaire actuel et aux ennemis de la Révolution.

22. — Nominations et révocations dans l'ordre judiciaire. Mouvement préfectoral comprenant dix préfets, sept secrétaires généraux, vingt et un sous-préfets et sept conseillers de préfecture.

Traité de paix entre le Chili et le Pérou. Les Chiliens évacuent Lima dont la possession est reprise par les autorités péruviennes.

Crise ministérielle en Portugal.

23. — Ouverture de la session extraordinaire des Chambres françaises.

Formation d'un nouveau ministère en Portugal.

24. — Le commissaire civil français, au Tonkin, fait afficher une proclamation aux termes de laquelle, en vertu du traité de Hué, tous les individus, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, qui seront pris combattant contre les troupes françaises, seront passés par les armes.

Règlement de la question Shaw aux conditions suivantes : Le gouvernement français s'engage à payer au pasteur Shaw mille livres sterling (25,000 francs) et à exprimer au gouvernement anglais ses regrets de ce qui est arrivé.

L'empereur d'Autriche reçoit les délégations des Etats austro-hongrois, et déclare que les relations de l'Autriche-Hongrie avec les autres puissances ont un caractère parfaitement satisfaisant et pacifique. Cette déclaration est accueillie avec une vive satisfaction par le monde politique. Elle contraste singulièrement avec celle qui a été faite presque simultanément

à la Délégation hongroise, par M. le comte Kalnoky, ministre commun des affaires étrangères de la monarchie austro-hongroise.

25. — De nouveaux tremblements de terre ont lieu à Smyrne et dans la région. Les maisons écroulées, à la suite de ces secousses souterraines, dépassent 3000. On compte 50 morts et 300 blessés.

26. — A défaut de preuves concluantes, M. Antoine, député de Metz au Reichstag, est mis en liberté, sous caution, en vertu d'une ordonnance de la cour de Leipzig.

Une rupture éclate entre le czar et le prince Alexandre de Bulgarie. A la suite de cette rupture, le prince renvoie de l'armée bulgare tous les officiers, sujets russes, et rappelle les officiers bulgares qui se trouvent au service russe.

27. — Un grand malheur frappe le diocèse de Rouen, la France et l'Église universelle. S. Em. Mgr de Bonnechose, archevêque de Rouen, primat de Normandie, cardinal-prêtre du titre de Saint-Clément, ancien sénateur, commandeur de la Légion d'honneur, rend sa belle et vaillante âme à Dieu, à l'âge de plus de quatre-vingt-trois ans.

Le rôle important que le cardinal de Bonnechose a rempli dans le monde politique et religieux, les services signalés qu'il a rendus à l'Église, la haute et légitime influence dont il jouissait même auprès de nos gouvernants libres penseurs, nous font un devoir de donner, sur cette existence si pleine de mérites devant Dieu et devant les hommes, quelques détails biographiques.

Henri-Marie-Gaston de Bonnechose naquit à Paris, le 30 mai 1800, d'une très ancienne famille originaire de Normandie. Son père, Louis-Gaston de Bonnechose, né le 25 août 1759, fut premier page de Louis XVI en 1778. Il fut ensuite capitaine dans un premier régiment, puis lieutenant-colonel dans un second. Il émigra aux États-Unis, puis vint en Hollande, où il épousa, le 4 octobre 1796, Sara-Marie Schas, qui appartenait par sa mère à la famille du Try d'Estrilliers, de la vieille noblesse du Languedoc. Sous-préfet de Nimègue en 1809, M. de Bonnechose, après la Restauration, fut appelé à la sous-préfecture d'Ivetot, qu'il quitta pour devenir secrétaire général à Versailles, où il mourut en 1828.

Après avoir fait son cours de droit à Paris et subi ses examens de la manière la plus brillante, Henri de Bonnechose fut nommé substitut du procureur du roi aux Andelys, en 1822, puis à Rouen l'année suivante. Procureur du roi à Neufchâtel-en-Bray, en 1826, il devint, en 1827, substitut du procureur général près la cour de Bourges; la même année, avocat général près la cour de Riom, et passa, en 1829, en la même qualité, à la cour de Besançon. Malgré ses succès et ses avancements rapides, le jeune magistrat songeait cependant à quitter le monde pour embrasser l'état ecclésiastique.

Sa résolution était prise, quand éclata la révolution de 1830. Il donna alors sa démission et se retira à Strasbourg, où il rencontra les illustres disciples qui se groupaient autour de M. l'abbé Bautain. Il y fit ses études théologiques. Mgr de Trévern lui conféra bientôt le sous-diaconat.

Il n'était encore que diacre, quand le cardinal de Rohan lui confia la

chaire d'éloquence sacrée dans la maison des hautes études qu'il avait fondée à Besançon. Après la mort prématurée de ce prélat, l'abbé de Bonnechose retourna à Strasbourg, où il fut ordonné prêtre pendant l'Avent de 1834, et où il continua à se livrer à l'enseignement dans l'institution libre dite de la *Toussaint*, jusqu'en 1840. Il vint alors prendre, pour six mois, la direction du collège de Juilly, afin d'opérer la transmission de cet établissement des mains de MM. les abbés de Salinis et de Scorbiac aux mains de MM. Bautain et Carl.

Son talent pour la parole le fit bientôt rechercher dans les paroisses de Paris, où il prêcha plusieurs stations qui eurent beaucoup de succès.

En 1843, après un carême prêché à Cambrai, Mgr Giraud le fit chanoine honoraire de sa cathédrale. S'étant rendu à Rome l'automne de cette même année, il y prêcha l'Avent et reçut du pape Grégoire XVI le titre de missionnaire apostolique. Placé bientôt après à la tête de Saint-Louis et des pieux établissements français à Rome, il donna à cette communauté un règlement qui fut sanctionné par le pape et par le roi Louis-Philippe.

Par ordonnance royale en date du 18 novembre 1847, l'abbé de Bonnechose fut appelé au siège épiscopal de Carcassonne. Préconisé dans le consistoire du 17 janvier 1848, il fut sacré à Rome le 30 du même mois dans l'église Saint-Louis-des-Français, par S. Em. le cardinal Orioli.

Mgr de Bonnechose prit possession de son siège le 25 mai 1848. Le nouvel évêque trouva son diocèse vivement agité par les passions politiques. Plusieurs prêtres avaient été expulsés de leurs paroisses; par une conduite pleine de prudence et de fermeté, Mgr de Bonnechose fit renaître autour de lui l'ordre et la paix. Les électeurs de Montpellier vinrent lui offrir la députation à l'Assemblée législative, mais il la refusa, pour se consacrer tout entier au bien spirituel de son troupeau et à la réorganisation de l'administration diocésaine, un peu en souffrance par suite du grand âge de son vénéré prédécesseur.

Du 9 au 19 novembre 1850, Mgr de Bonnechose prit part au concile provincial, tenu à Toulouse, et y présida la congrégation de la *Discipline ecclésiastique;* il fut chargé de porter la parole pour la session solennelle de clôture, dans l'antique basilique de Saint-Sernin, en présence de toutes les autorités de la ville.

Dans un voyage que Mgr de Bonnechose fit à Rome en 1852, Pie IX le nomma assistant au trône pontifical. La même année, il recevait la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Lors de l'épidémie cholérique qui, en septembre 1854, sévit dans le midi de la France, le département de l'Aude fut cruellement éprouvé. On s'y rappellera toujours avec reconnaissance le dévouement dont Mgr de Bonnechose fit preuve dans ces pénibles circonstances.

Deux mois après, un décret impérial nommait Mgr de Bonnechose à l'évêché d'Evreux, vacant par la mort de Mgr Olivier. Le prélat, qui n'avait pas été consulté, ne se décida à accepter la translation à Evreux que par soumission aux désirs de Pie IX. Mgr de Bonnechose, pendant les trois ans qu'il resta à Evreux, fit disparaître les regrettables divisions qui troublaient ce diocèse et raffermit la discipline en rétablissant le respect de l'autorité.

Le 20 février 1858, Mgr de Bonnechose fut appelé au siège archiépiscopal de Rouen, où il fit, le 1er juin de la même année, son entrée solennelle de prise de possession.

Mgr de Bonnechose a prêché dans sa cathédrale le carême de 1862 et celui de 1863; et nous trouvons constaté dans les feuilles publiques de Rouen le brillant et sympathique succès que sa parole éloquente obtint parmi la population de cette grande cité.

Dans le courant de l'année 1862, l'industrie cotonnière eut cruellement à souffrir de la guerre d'Amérique; dans le département de la Seine-Inférieure, plus de cent mille ouvriers se trouvèrent tout à coup sans travail et sans pain. L'archevêque de Rouen, dans une lettre des plus émouvantes, fit appel à la charité publique en faveur de ses diocésains, et il put, à l'aide des dons qui lui furent adressés par les évêques de France, distribuer pour sa part plus de 300,000 francs.

Pie IX n'avait pu, sans que son grand cœur en fût ému, entendre l'archevêque de Rouen, auquel il portait la plus vive affection, parler de telles misères; et pour les soulager, le Père commun de tous les fidèles avait donné de son indigence tout ce qu'il pouvait donner, une somme de 10,000 fr.

A la suite de la mort de S. Em. Mgr Morlot, archevêque de Paris, Mgr de Bonnechose, officier de la Légion d'honneur depuis le 15 août, fut créé cardinal dans le consistoire du 22 décembre 1863. Dès le 15 janvier 1864, le cardinal de Bonnechose prenait possession du siège qui lui était acquis au Sénat. Son talent pour la parole, sa grande expérience des affaires, sa double carrière de magistrat et de prêtre, l'appelaient à occuper une place distinguée dans le premier corps de l'État. En effet, Son Eminence prononça dans cette assemblée plusieurs discours très remarquables, qui ont eu un grand retentissement et qui sont reproduits dans le troisième volume de ses œuvres.

Cependant l'année terrible de 1870 et les tristes événements qui la signalèrent, pesaient sur la France en deuil. Le cardinal de Bonnechose ayant appris, le 11 février 1871, que le gouvernement allemand imposait au département de la Seine-Inférieure, ruiné et occupé par l'ennemi, une contribution de guerre de 26 millions, dont 6,500,000 francs devaient être payés par la ville de Rouen, sa résolution fut prise immédiatement de tout tenter pour épargner à son diocèse cette nouvelle épreuve. Il quitta dans ce but la ville métropolitaine le lendemain dimanche, de grand matin, et parvint dans la soirée à Versailles, après un trajet pénible et semé de difficultés. Il commença, dès le soir même, les démarches qui pouvaient favoriser la réussite de son intervention. Son Eminence trouva M. de Bismarck fermement décidé à ne pas le seconder dans cette question, qu'il jugeait toute militaire. « C'est du roi et du roi seul, dit le chancelier, que Votre Eminence pourra obtenir quelque adoucissement aux ordres donnés, et ce n'est pas en vous plaçant sur le terrain du droit, mais sur celui des faits et par l'impression personnelle que vous produirez que vous pourrez réussir. »

Le prélat demanda et obtint une audience du roi Guillaume. Il plaida avec l'éloquence d'un père qui défend ses enfants la cause de ses diocésains et sut toucher le cœur du monarque. Le roi, par télégramme, donna l'ordre de n'exiger qu'un tiers de la contribution demandée et de suspendre immédia-

tement la saisie qui avait été commencée, à Rouen, dans les principaux magasins de la ville.

Le patriotisme de Mgr de Bonnechose lui dicta encore, le 28 janvier 1872, l'admirable lettre dans laquelle il prescrivit dans son diocèse une quête pour contribuer à la libération du territoire. Les dernières années du vénéré prélat furent consacrées à l'achèvement de la flèche de sa cathédrale, à l'organisation de nombreuses œuvres et notamment à celle de l'enseignement libre dans son diocèse. On sait que Mgr de Bonnechose contribua puissamment à la création et au développement de l'Institut catholique de Paris, dont il était le président d'honneur.

Le 7 juin dernier, on célébrait, à Rouen, les noces d'argent du cardinal, et tout faisait présager alors qu'il serait conservé encore longtemps à l'affection de son clergé et de ses diocésains. Dieu en a jugé autrement et a rappelé à lui son fidèle serviteur. C'est à son retour de Rome qu'il s'est éteint dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge.

La mort de Mgr de Bonnechose laisse, dans tous les rangs de la société, des regrets unanimes. Ces regrets se traduisent par de nombreuses lettres de condoléances adressées à son chapitre métropolitain. Nous signalerons entre autres celles de l'auguste Léon XIII, des Cardinaux de Paris, de Toulouse, de Lyon, d'Alger et de la plupart des évêques de France.

Le Souverain Pontife en apprenant la mort de l'illustre cardinal de Rouen, a adressé au chapitre métropolitain le télégramme suivant :

« Le Saint-Père a reçu avec une vive douleur la très triste nouvelle de la mort du Cardinal-Archevêque de Rouen, qui a si bien mérité de tous. Il prie Dieu pour le repos de cette âme bénie, il envoie au chapitre métropolitain, avec une affection paternelle, sa bénédiction apostolique. »

« C'est le plus grand malheur qui puisse arriver en ce moment à l'Eglise de France, s'est écrié le vénéré cardinal de Paris. »

Son Eminence le cardinal Lavigerie s'est exprimé à peu près dans les mêmes termes, en adressant ses condoléances au chapitre métropolitain.

Les obsèques du regretté prélat ont été célébrées le mardi 6 novembre, au milieu d'une affluence considérable de personnes appartenant à toutes les classes de la société. La cérémonie funèbre était présidée par Son Eminence le cardinal Guibert, assistée de NN. SS. de Séez, de Coutances et d'Avranches, d'Evreux, de Carcassonne, de Beauvais, de Bayonne, d'Orléans, de Nantes; les archevêques de Reims et d'Avignon, de Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris, délégué de Mgr di Rende, nonce du Pape, etc., etc.

A l'issue de la messe, Mgr Germain a résumé en ces quelques mots la vie si bien remplie de Mgr de Bonnechose :

« Celui que nous pleurons, a dit en substance l'évêque de Coutances, était l'homme de son peuple, l'homme de son pays, l'homme de l'Eglise universelle. On connaissait la haute pénétration de son esprit, son jugement sûr et éclairé, son amour de la vérité. On savait avec quelle intelligence il présidait à l'administration de son diocèse. C'était un ami de l'autorité. Il l'avait respectée dans les pouvoirs publics; il l'exerçait avec sagesse et modération sur le troupeau qu'il conduisait.

« C'était un homme de cœur, et nul ne saura jamais les infortunes de toutes sortes dont il a été le consolateur et les misères que ses aumônes ont apaisées. Dans le temps d'énervement que nous traversons, et qu'on pourrait appeler l'âge de la médiocrité, c'était un caractère. Ce clergé, dont il avait fait un régiment, il l'administrait moins comme un chef que comme un père, et les prêtres présents à ses obsèques peuvent mieux que personne témoigner.

« Le prélat qui sut, au moment de la crise cotonnière, subvenir aux besoins de tant d'ouvriers; qui, aux heures pénibles de l'invasion, put apaiser la fureur d'un ennemi puissant, qui créa tant d'œuvres destinées à venir en aide aux misères physiques et morales des pauvres et des petits, celui-là fut vraiment l'homme de son peuple.

« Fut-il moins l'homme de son pays, celui qui reçoit sur son cercueil l'hommage suprême du drapeau? Jeune homme, il consacre toute son activité à l'étude du droit. Il apprend à faire respecter la loi, à mettre au-dessus de tous les désirs et de tous les appétits l'amour de la justice, force vitale des nations, qu'on semble oublier aujourd'hui. Plus tard, il se consacre à l'éducation de la jeunesse, puis il dirige dans la capitale du monde chrétien les établissements hospitaliers auxquels demeure attaché le nom de la France. Au Sénat, dont la pourpre cardinalice lui ouvre les portes, il défendra les droits du Saint-Siège, si intimement liés à notre grandeur nationale, et luttera pour l'enseignement supérieur libre qui est appelé à former tant de bons citoyens.

« Il ne fut pas moins l'homme de l'Eglise, ce prélat qui vint jusqu'à dix-huit fois, pendant le cours de son épiscopat, chercher la lumière près du Saint-Siège, et porter au successeur de Pierre les aumônes recueillies dans son diocèse. Sa dernière visite, alors que l'âge avait épuisé son corps, fut pour le pontife de Rome, qui recueillit en quelque sorte son dernier soupir. »

28. — M. le Garde des Sceaux adresse aux procureurs généraux une circulaire relative à la rentrée des cours et tribunaux et à la messe du Saint-Esprit. Nous donnons cette circulaire pour ce qu'elle vaut; c'est un spécimen curieux de haine contre la religion et d'hypocrisie raffinée :

« Monsieur le procureur général,

« Plusieurs premiers présidents et procureurs généraux m'ont demandé des instructions au sujet de l'audience solennelle de rentrée du 3 novembre 1883, et des formalités qui devront accompagner l'installation des chefs de cour récemment nommés.

« J'estime qu'il n'y a, dans les circonstances actuelles, aucun motif de déroger à l'habitude qui appelle les nouveaux chefs de cour à prononcer des allocutions en prenant possession de leurs sièges.

« Comme plusieurs d'entre eux ont déjà fait recevoir leur serment par la cour et qu'ils se trouvent par ce fait d'ià investis de leurs fonctions, il n'y aura plus lieu pour eux qu'à une prise de possession de leurs sièges.

« Les nouveaux présidents devront, en conséquence, se rendre à la chambre d'audience à la tête de la cour, et les nouveaux procureurs généraux dont le serment aura été antérieurement reçu par la chambre en

vacations à la tête de leur parquet ; et les uns et les autres devront prendre immédiatement possession de leurs sièges respectifs et prononcer les allocutions d'usage, sans qu'il y ait lieu à discours d'installation de la part des présidents de chambre ou avocats généraux doyens. Pour les procureurs généraux dont la prestation du serment a été ajournée à l'audience de rentrée, l'installation sera en la forme ordinaire.

« Dans la même audience, le discours prévu par l'article 101 du décret du 30 mars 1808 devra être prononcé, soit par M. le procureur général, soit par M. l'avocat général, spécialement désigné par lui. Ce discours, ainsi que les allocutions des nouveaux chefs de cour, pourront contenir, suivant la coutume, l'éloge des magistrats qui auront cessé d'appartenir à la compagnie, soit par suite de décès, soit par application du décret de 1852.

« Quant à la messe dite messe du Saint-Esprit, par laquelle il est d'une coutume assez générale de faire précéder la reprise des travaux judiciaires, aucun texte de loi ni décret n'en fait une obligation, et elle n'a lieu que sur l'initiative des compagnies judiciaires. A elles seules il appartient de décider si elles veulent persister dans cette coutume ; je n'ai aucune instruction à leur donner sur ce point.

« Je dois seulement vous rappeler, pour le cas où la cour et les tribunaux de votre ressort ne croiraient pas devoir rompre cette tradition, qu'il a été décidé maintes fois par la Chancellerie que la messe du Saint-Esprit n'avait aucun caractère de cérémonie publique, et que les corps judiciaires n'avaient pas le droit, en cas de refus de l'autorité militaire, d'insister pour qu'une escorte leur fût donnée.

« Il appartiendrait également aux corps judiciaires de décider, dans le cas où une messe du Saint-Esprit serait dite, s'ils doivent y inviter les diverses autorités officielles conviées à l'audience solennelle de rentrée ; mais j'estimerais, pour ma part, qu'il serait préférable de ne les inviter qu'à cette dernière, qui seule est prescrite par la loi comme devant inaugurer la reprise des travaux judiciaires.

« Vous aurez soin de communiquer les instructions relatives à la messe du Saint-Esprit aux procureurs de la République de votre ressort, et de m'accuser réception de la présente circulaire.

« *Le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes,*
« MARTIN-FEUILLÉE. »

29. — Un grand meeting a lieu à Liège en faveur du suffrage universel. L'assemblée adopte une résolution demandant la révision de l'article 47 de la Constitution belge et décide qu'une grande manifestation aura lieu, à Bruxelles, le 1er janvier 1884, en faveur du suffrage universel.

30. — M. Granet, député, interpelle le gouvernement sur les affaires du Tonkin. Il reproche au ministère d'avoir dissimulé la vérité et engagé le pays dans une aventure dangereuse. M. Challemel-Lacour, ministre des affaires étrangères, défend la politique du cabinet et repousse l'assimilation de l'expédition au Tonkin avec la guerre du Mexique ; il déclare que les difficultés ne sont nullement insurmontables. Le blocus de la côte de l'Annam n'a suscité aucune protestation. La Chine seule en a pris occasion pour

revendiquer la suzeraineté de l'Annam, et l'opposition parlementaire a saisi ce prétexte pour attaquer le cabinet. M. Challemel-Lacour fait ressortir l'importance de la prise des forts de Hué, qui était rendue nécessaire par l'attitude des Annamites et qui a abouti au traité de Hué, lequel a éclairé la situation. Nous occupons, dit-il, les trois quarts du delta du fleuve Rouge, quoique l'ennemi y occupe encore deux places importantes; des troupes ont été envoyées pour le déloger.

Le gouvernement a publié tous les documents nécessaires pour faire connaître la situation; il a négligé ceux qui avaient un intérêt purement historique, et les documents publiés, depuis le Livre jaune, montrent seulement l'inconstance de la politique chinoise. La lenteur de la politique chinoise s'explique par l'espérance d'un événement parlementaire qui pourrait modifier la politique de la France. La Chine n'a jamais cherché une transaction sérieuse, mais seulement à gagner du temps, tandis que la France poursuivait sincèrement un accord, sans accepter toutefois une capitulation humiliante. Le gouvernement chinois n'a jamais reconnu lui-même le traité Bourée. — On ne s'est jamais entendu entre la Chine et la France, au sujet de ce traité; une opposition absolue persistait en fait entre M. Bourée et Li-Hung-Chang; suivant ce dernier, nous aurions dû évacuer la presque totalité du Tonkin. Les deux négociateurs avaient négligé d'écrire les points sur lesquels ils étaient d'accord; l'arrangement était un malentendu.

Aujourd'hui, il est évident que la Chine cherche à nous évincer du Tonkin : la Chine s'est décidée enfin à formuler des propositions demandant la reconnaissance par la France de sa suzeraineté, et l'évacuation de places que nous occupons; elle ne discute pas les droits que nous confèrent les traités avec l'Annam; elle les ignore; elle déclare que le Tonkin est son bien et nous demande de nous retirer, promettant de nous y faire une place semblable à celle que nous occupons dans certains ports de la Chine. Ces propositions ont excité un grand étonnement. La France a fait connaître les bases d'un accord possible. Le traité Bourée est encore maintenant considéré comme inacceptable; mais la constitution d'une zone neutre entre le Tonkin et la Chine créerait une situation bonne pour tous. En résumé, la Chine demande le retour à l'état de choses antérieur à 1873; elle parle au nom d'une suzeraineté dont elle n'apporte aucune preuve; elle ne veut pas traiter avec la France, mais l'éliminer; cela ne change pas notre situation. La France doit continuer fermement et rapidement une œuvre déjà très avancée; les négociations sont seulement interrompues ; peut-être arrivera le moment où la Chine sera heureuse de nous trouver encore prêts à examiner des arrangements compatibles avec nos intérêts et notre honneur. La France ne s'est jamais départie de la fermeté et de la modération ; la force des choses l'a rendue le représentant des intérêts de toutes les puissances européennes. M. Challemel-Lacour termine en disant que la Chambre ne doit pas exprimer sa confiance dans le gouvernement, mais en elle-même.

31. — A la Chambre des députés, suite de la discussion de l'interpellation sur les affaires du Tonkin. M. Clémenceau prend la parole et dit que le gouvernement a fait tout le contraire de ce qu'il avait promis.

Au lieu de limiter notre action, il l'a étendue outre mesure, il a demandé des crédits pour maintenir le protectorat du Tonkin, et le traité de Hué consacre le protectorat de l'Annam. Il avait promis au Sénat de convoquer le Parlement et il ne l'a pas fait.

Invoquant le témoignage des dépêches publiées par le *Temps*, M. Clémenceau montre que le gouvernement chinois a réellement négocié avec M. Bourée.

Le traité Bourée n'est pas un mythe. L'orateur le prouve en donnant lecture d'une lettre de M. Bourée, confirmant l'authenticité de ce traité. M. Clémenceau termine en disant que l'on a interrompu les négociations d'une façon violente, et qu'aujourd'hui on accepte pour base les clauses contenues dans le traité Bourée.

M. Ferry succède à M. Clémenceau. Il use tout d'abord d'un subterfuge pour se concilier la majorité; il lit une dépêche de M. Tricou, disant que le vice-roi du Tonkin désavoue le marquis Tseng. Il fait ensuite une apologie malvenue de la politique coloniale, et essaie de raconter tant bien que mal, en l'entourant de réticences, l'histoire diplomatique de la campagne tonkinoise. A la plaidoirie *pro domo* de M. Ferry, M. Clémenceau répond par l'exposé de principes de la politique intransigeante et par des déclarations antinationales. Grâce à l'ordre du jour présenté par M. Paul Bert en faveur du gouvernement, 325 députés sur 480 votent pour le ministère Ferry.

1er *novembre*. — Convocation du Parlement italien pour le 26 novembre.

2. — Les Hovas demandent à traiter avec la France. L'amiral et le commissaire de la République entrent en pourparlers avec les délégués du gouvernement d'Émyrne.

3. — Nomination du contre-amiral Lespès, comme commandant de la division navale de la Chine, en remplacement du vice-amiral Meyer.

Rentrée des Cours et Tribunaux. A Paris, la Cour de cassation, en dépit de la circulaire de M. Martin-Feuillée, décide par 29 voix contre 9, qu'elle assistera à la messe du Saint-Esprit, si la Cour d'appel l'y invite. La Cour d'appel, de son côté, décide qu'elle se conformera aux usages. En conséquence, la messe du Saint-Esprit est célébrée à la sainte Chapelle, avec le cérémonial accoutumé. Son Eminence le cardinal Guibert, qui préside la cérémonie, prononce la digne et noble allocution suivante :

« Messieurs,

« Je n'ai pas l'intention de vous adresser un discours. Mais je voudrais traduire en quelques mots le sentiment que j'éprouve en vous retrouvant cette année dans cette enceinte sacrée. Vous n'avez pas seulement obéi à une tradition vénérable, vous l'avez en quelque sorte consacrée à nouveau par votre libre résolution. Vous avez donné en cela un noble exemple et apporté une force aux grands principes sur lesquels repose la société.

« La justice est, en effet, le premier de tous les liens qui unissent les hommes entre eux. Le degré de civilisation d'un peuple se juge par la mesure de justice qui y règne. Là où l'individu, même faible et désarmé, se sent protégé contre la violence et la fraude, la dignité humaine atteint sa plus grande hauteur.

« C'est l'honneur de votre ordre, Messieurs, d'exercer sur tous les hommes, de quelque rang qu'ils soient, ce contrôle supérieur, et de faire prévaloir la majesté du droit sur les entreprises de la force. La confiance de ceux que la loi fait vos justiciables n'a pas de meilleures garanties que l'estime qu'inspirent vos convictions. L'indépendance du juge répond de l'équité des jugements. Et le sûr instinct de l'humanité, aussi bien que son expérience, l'avertit que nul n'est plus indépendant devant les hommes que celui qui se croit comptable envers Dieu. C'est un redoutable pouvoir que celui qui met entre vos mains la fortune, l'honneur, quelquefois la vie de vos concitoyens. Ceux-ci seront rassurés sur l'exercice que vous en faites, s'ils savent que vous rendez vos arrêts sous le regard du Maître souverain qui *sonde les cœurs et juge les justices mêmes.*

« En venant placer vos austères travaux sous la bénédiction de Dieu, vous donnez à la nation un gage des vertus de votre état. Ne m'est-il pas permis de vous en féliciter?

« Mais votre présence devant cet autel a encore une autre signification : représentants d'une des plus hautes institutions sociales, vous venez faire acte de religion et déclarer que vous n'êtes pas de ceux qui font consister le progrès dans la négation des vérités de l'ordre divin. En cela, vous servez noblement les intérêts de notre pays, dont la considération au milieu des peuples civilisés ne pourrait que souffrir de mortelles atteintes, si l'opinion s'établissait que la France tend à devenir un peuple sans Dieu.

« Pour cette raison encore, permettez à un vieil évêque qui aime ardemment sa patrie de vous dire que, en donnant aujourd'hui cet exemple, vous avez bien mérité d'elle.

« Et maintenant, Messieurs, je m'arrête. Tandis que le saint sacrifice va se poursuivre, je demanderai avec vous au Seigneur de bénir notre pays, d'y faire régner la paix et l'union, d'y rendre le mal plus rare et plus difficile, et de vous départir avec abondance les lumières et les secours qui vous permettront de remplir dignement votre glorieux office d'interprètes ici-bas de la justice divine. »

M. le docteur Desprès, chirurgien à l'hôpital de la Charité, adresse à M. le Préfet de la Seine la lettre suivante dont il n'est pas besoin de faire ressortir l'importance :

« Monsieur le préfet,

« Le conseil de surveillance des hôpitaux vient de voter la laïcisation *immédiate* de l'hôpital Necker.

« Ce vote est un simple avis dont M. le directeur de l'Assistance publique a le droit de ne tenir aucun compte. La loi de 1849 établit que le directeur de l'Assistance publique est sous la haute direction du préfet de la Seine, qui lui-même dépend du ministre de l'intérieur.

« Si donc M. Quentin, directeur de l'Assistance publique, compromettant de nouveau les intérêts qu'il est chargé de sauvegarder, tient compte de ce vote, il n'y a plus ni loi ni gouvernement, il n'y a plus que M. Quentin, directeur de l'Assistance publique, instrument aveugle des actes de folie en commun dont le conseil municipal nous donne périodiquement le spectacle.

« Il y a lieu toutefois d'espérer que ce vote sera ramené à sa juste valeur. Le gouvernement doit savoir que la composition du conseil de surveillance, élaborée, grâce à la faiblesse de feu Hérold, entre l'administration et M. Bourneville (ce dernier, en effet, a introduit dans le conseil l'imprimeur peu connu d'un journal dont il est rédacteur), laisse à désirer. Presque tous les membres nommés directement par la préfecture ne connaissent nullement les hôpitaux et n'ont ni cette autorité, ni cette notoriété qui étaient jadis recherchées. D'ailleurs le conseil n'ignore pas qu'une surveillante laïque d'un hôpital laïcisé depuis moins d'un an, l'hôpital Tenon, a été condamnée, il y a peu de temps, pour homicide par imprudence sur une malade confiée à ses soins. Si cet enseignement ne suffit pas au conseil, à défaut de beaucoup d'autres, le conseil de surveillance est moralement déchu de toute autorité, et le vote qu'il a émis à une très faible majorité éclaire le gouvernement.

« Il est impossible, Monsieur le préfet, que nous soyons réduits à voir le riche, seul, libre de se donner une bonne garde-malade, c'est-à-dire une religieuse, et le pauvre contraint de subir dans les hôpitaux des soins mercenaires insuffisants, pour l'unique satisfaction de quelques politiciens qui n'ont même pas eu le courage de venir discuter loyalement, en public, entre républicains et libres penseurs, leurs obscurs projets.

« Vous pouvez, Monsieur le préfet, vous appuyant sur l'opinion motivée des médecins et chirurgiens exprimée publiquement, vous opposer à l'exécution de pareilles mesures. Une enquête a été faite il y a quelques mois, et le gouvernement sait aussi bien que nous que les vrais noms de la laïcisation sont : la désorganisation et le désordre.

« Veuillez agréer, etc.

« Docteur A. Desprès.
« *Chirurgien à l'hôpital de la Charité*. etc. »

4. — M. Waldeck-Rousseau préside à la cérémonie de la pose laïque de la première pierre du lycée municipal de Tourcoing.

Arrivée à Rome d'un certain nombre d'évêques américains. Ces prélats viennent prendre part aux conférences de la commission de cardinaux et de théologiens, établie pour procurer la mise en vigueur des décrets du concile de Trente dans tous les diocèses d'Amérique.

5. — Discussion, au Sénat, du projet de loi sur la création d'un quatrième titre pour les objets d'or et d'argent destinés à l'exportation. Ce projet de loi est adopté.

La Chambre des députés continue la discussion de la loi sur l'organisation municipale.

De nouveaux troubles éclatent à Dublin entre les nationalistes et les organistes.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Nouvelle collection classique

Sous ce titre nous lisons dans l'*Univers* l'article suivant :

« La collection des classiques de la Société générale de librairie catholique vient de s'accroître d'une troisième série, non moins intéressante que les deux premières.. Les auteurs grecs y sont représentés par *Iphigénie à Aulis* d'Euripide, les auteurs latins par le *De Senectute* et le *Pro Archia* de Cicéron et les *Vitæ excellentium imperatorum* de Cornelius Nepos, ce qui forme déjà un ensemble de quatorze classiques adapté : aux diverses classes des humanités.

« Ces nouvelles éditions se distinguent, comme les précédentes, par le mérite d'une annotation sérieuse et utile, et par le choix judicieux des illustrations, sobres mais scientifiques, qui accompagnent le texte. On s'est plaint longtemps et avec raison des éditions annotées, fort insuffisantes ou défectueuses, dont l'industrie universitaire inondait les maisons d'éducation. Celles que la librairie Palmé offre aujourd'hui à la jeunesse, à côté de tant de publications que le chef de cette importante maison entreprend avec un zèle et un courage qui méritent l'appui des catholiques, réalisent un tel progrès sur la plupart des livres courants, qu'elles se recommandent d'elles mêmes aux choix des établissements religieux où fleurissent encore les bonnes études. Ces charmants petits volumes, bien imprimés, sur beau papier, avec de jolis dessins, des introductions explicatives, et des notes abondantes et bien faites, plairont à tous les écoliers, en même temps qu'ils seront pour eux un excitant au travail. La modicité de leur prix les met à la portée des plus humbles maisons d'éducation, et en fait de vraies éditions classiques.

« Les présents volumes sont l'œuvre de M. l'abbé Diringer, professeur de rhétorique à l'école Saint-Ignace de Paris, et de MM. Félix Aubert, C. Henry et E. Langlois. Chacun d'eux mériterait un éloge à part. Disons seulement de tous que leur texte a été soigneusement établi d'après les derniers travaux français et étrangers sur les manuscrits. Quant au commentaire, il n'est pas seulement littéraire et grammatical; les éditeurs se sont attachés surtout à la partie morale, c'est-à-dire aux idées et aux institutions, et ont pris soin d'éclairer, de compléter ou de rectifier la pensée de l'auteur, et à l'occasion, de montrer la supériorité des mœurs et des coutumes chrétiennes sur les païennes.

« Dans la nouvelle série, les *Pensées* de Pascal sont venues s'ajouter au *Discours sur la méthode*. Les classiques français marchent de pair avec les anciens. L'édition des *Pensées* qui est donnée ici par M. Jeannin est conforme dans son plan et son esprit à celle de M. Faugère, le révélateur de Pascal. Ce qui a été fait depuis par M. Havet et M. Molinier est mauvais et faux. Le mérite de la nouvelle édition est précisément sa conformité à la conformité « la véritable édition *princeps* et la juste appropriation du commentaire au texte. Le travail propre de M. Jeannin a été, « tout en respectant scrupuleusement le texte original, de l'appuyer, de le confirmer, de faire écho à sa parole par des citations bien choisies, de rajeunir la science du dix-septième siècle par des emprunts faits à celle du dix-neuvième, de rapprocher les différentes pièces des arguments pour rendre les conclusions évidentes, de compléter, de suppléer au besoin, de manière à produire une apologie entière. » C'est en quoi la présente édition est nouvelle et offre des avantages particuliers à la jeunesse. Pour la rendre tout à fait classique, M. Jeannin a eu soin d'en éliminer quelques passages qui sentaient le jansénisme.

« La nouvelle édition du *Petit Carême* de Massillon, publiée chez Palmé, n'est pas moins recommandable. Elle est précédée d'une importante introduction sur la vie et les œuvres de Massillon, par M. l'abbé Blampignon, professeur à la Sorbonne, admirateur judicieux de l'éloquent évêque de Clermont, et éditeur de ses lettres. Les notes sont également de lui et marquées au coin du savoir et du goût. Chacun des dix sermons du *Petit Carême* est précédé d'une petite notice historique et d'une analyse sommaire qui introduit au discours. L'éditeur a ajouté, avec raison, au *Petit Carême* des sermons choisis de l'Avent et du grand Carême, qui sont ses vrais chefs-d'œuvre, quoique moins connus. On a là en abrégé le meilleur de Massillon.

« C'est une heureuse idée d'avoir publié à la suite des *Pensées* et du *Discours sur la méthode*, la *Monadologie* de Leibnitz. Ce petit écrit est une sorte de résumé de la doctrine du célèbre philosophe, d'autant plus intéressant que l'auteur y a joint lui-même, en marge, d'un de ses manuscrits, des renvois à la *Théodicée*, qu'on trouve indiqués ici comme dans la plupart des éditions. Une longue et savante introduction de M. Second, agrégé de philosophie, précède le texte.

« Il faut signaler à part le *Petit Catéchisme universel*, traduit de Bellarmin, que la Société de librairie catholique a fait très heureusement entrer dans sa collection de classiques. Un de nos principaux érudits n'a pas dédaigné de s'en faire l'éditeur. Le livre en lui-même est un court et substantiel résumé de la doctrine chrétienne donn par l'illustre Bellarmin. C'est tout dire. Les accessoires en font une véritable nouveauté littéraire. A chacun des douze chapitres du Catéchisme sont joints ces exemples ou traits historiques empruntés aux premiers écrivains catholiques. L'illustration de ce petit volume est particulièrement soignée. Elle est prise dans les plus belles œuvres des grands maîtres de toutes les écoles. Cette parure attrayante assure au *Petit Catéchisme* une vogue qui tournera à l'avantage de l'enseignement religieux. »

Arthur Loth.

Nous lisons dans plusieurs journaux de la Savoie :

« Le conseil supérieur de l'ordre des avocats de Saint-Pierre, institué à Rome, sous Pie IX, et très protégé par le Souverain Pontife Léon XIII, vient d'admettre parmi ses membres M. Charles Buet, qui sera très fier assurément de cette qualité d'avocat de Saint-Pierre, par laquelle il est voué à la défense de l'Eglise. Le président de ce Collège, dont les membres en France sont peu nombreux, est le comte Gaëtan Agnelli dei Malherbi, camérier de cape et d'épée de Sa Sainteté. »

C'est le second Savoyard que nous sachions affilié à la Société romaine des Avocats de Saint-Pierre, un des chanoines de la cathédrale de Moutiers lui appartient depuis plus de trois ans.

***

Sa Gr. Mgr l'archevêque de Chambéry a bien voulu adresser la lettre suivante à M. Charles Buet, auteur du *Roi Charlot*, ce livre si remarquable que nous avons signalé dans l'avant-dernier numéro, et qui doit avoir un si grand retentissement.

ARCHEVÊCHÉ DE CHAMBÉRY (Savoie).

« Cher Monsieur Buet,

« Vous continuez à consacrer à l'apologie de la vérité le beau talent que Dieu vous a donné, remplissant ainsi noblement la grande mission que vous confère le titre d'*Avocat de Saint-Pierre*.

« Le *Roi Charlot* est une nouvelle preuve du zèle dont vous êtes animé pour la défense de l'Eglise et de la religion. Votre dernier ouvrage, en effet, est plus qu'un roman. C'est une œuvre en même temps littéraire et historique, où la fiction disparaît souvent devant la réalité des faits et des personnages. Et, avec une certitude de preuves évidentes, vous avez rendu son vrai caractère au coup d'Etat uniquement politique de la Saint-Barthélemy.

« Vous avez contribué largement, je n'en doute pas, à ramener l'opinion égarée à l'endroit de ce fait de notre histoire, en répandant, dans les classes populaires, la lumière de la vérité sur ce drame si souvent travesti par les ennemis de notre foi.

« Je suis heureux, cher monsieur Buet, de vous féliciter de travailler ainsi pour la bonne cause, et je bénis de tout cœur vos efforts, en priant Dieu de les récompenser.

« Agréez, cher monsieur Buet, la nouvelle assurance de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« † FRANÇOIS DE S. ALBERT,
« *archevêque de Chambéry.* »

***

A la suite de ce précieux témoignage, nous insérons avec empressement la lettre suivante :

« Monsieur, je vous prie de m'envoyer le *Roi Charlot*, de Ch. Buet. J'aime

ce vaillant qui, en ce temps d'opportunisme couard, marche à l'assaut du mensonge, comme un croisé du moyen âge.

« A juger les appréciations, les recherches de l'écrivain catholique, j'éprouverai, sans doute, une satisfaction particulière dont voici les motifs lointains :

« Il y a quarante ans un fureteur de mes amis découvrit dans la tour du vieux château de Montluc, près de Saint-Yriex (Haute-Vienne), un manuscrit tout entier, de la main du sire de la Morelie De La Jarrige, viguier de la ville de Saint-Arède (Saint-Yriex).

« Ce manuscrit constituait le *Journal* que nos ancêtres avaient l'habitude de tenir et dans lequel, sans autre méthode de l'actualité modeste, intime ou publique, ils inscrivaient, au jour le jour, les faits et l'impression des faits. Or il advint que, vers le 10 août 1572, le sire de la Morelie se rendit à Paris pour y défendre, en sa qualité de viguier, certaines franchises menacées de sa ville et communauté de Saint-Yriex, et qu'il s'y trouva à l'heure de la Saint-Barthélemy.

« Naturellement, le bon gentilhomme marque, sur son *Journal* l'événement.

« Je ne possède plus, hélas ! le journal de mon archi-arrière-grand-oncle. L'incendie qui dévora en 1875, la plus précieuse partie de ma bibliothèque, fit des cendres de ces annotations sincères. Mais je me rappelle à merveille ce qui avait trait à la terrible nuit du 23 août, et comment messire de La Morelie appréciait, sur les lieux, le drame autour duquel tant de colères tant de *prétextes*, tant de faussetés voulues, sont accumulés depuis trois siècles :

« En cette nuit furent occis ceux de la religion qui avaient conjuré contre « Madame la Vierge et Notre-Seigneur le Roy. Béni soit Dieu. »

« Venaient ensuite les indications *succinctes* des principaux épisodes.

« M. de la Morelie, le châtelain de Montluc, était renommé pour *sa douceur*. Les chroniques locales lui appliquaient le mot de Luther sur Léon X : *Mitis ut agnus*. Je fus donc, à la lecture de son *Journal*, frappé de puissants doutes sur l'exactitude de mes impressions antérieures au sujet de la Saint-Barthétemy. Et quand, au cours de mes recherches historiques, j'ai vu Catherine de Médicis passer, successivement, des Guise, à Condé, à Coligny, à Navarre; s'allier ainsi tantôt aux huguenots, tantôt aux catholiques, selon qu'elle entrevoyait des dangers pour *son pouvoir* ou pour la *France*, je suis demeuré convaincu que si le peuple avait obéi, en partie, à sa haine contre *ceux de la religion*, il n'y avait eu, de la part des organisateurs de cette tuerie, qu'une mesure politique à laquelle le clergé était resté complètement étranger. J'ai besoin de me convaincre et j'espère me convaincre par le livre de M. Charles Buet, qu'il s'agissait aussi du salut national.

« L'histoire, Monsieur, est *habituellement* un tissu d'erreurs passionnelles ou de mensonges habiles. Honneur donc aux courageux qui, à l'exemple de M. Buet, ne craignent pas de réagir contre les fausses histoires.

***.

L'instruction religieuse en exemples *suivant l'ordre des leçons du catéchisme*, par le R. P. F.-X. Schouppe, S. J., 3 forts volumes in-12 de 550, 637 et 676 pages. Papier teinté, caractères elzéviriens, titres rouge et noir, 14 francs.

Les recueils d'instruction religieuse accompagnés et éclairés d'exemples ne manquent pas; mais si on les compare au cadre qu'ils embrassent ou devraient embrasser, on les trouve en général très insuffisants.

Il y avait donc à faire mieux qu'on n'avait réalisé jusqu'ici; à suivre pas à pas l'instruction religieuse dans toutes ses branches; à traiter chaque point avec les mêmes soins; à consacrer à chacun d'eux, non plus un, deux ou trois exemples, comme c'est d'usage, mais une série, une quantité.

Ainsi l'a pensé le R. P. Schouppe, et il s'en explique de la manière suivante :

« On voulait, dit-il, un ouvrage plus complet, un riche assortiment de traits bien choisis, bien fondés dans l'histoire, bien appropriés aux vérités, tant dogmatiques que morales de la religion, et présentés avec un développement suffisant.

« C'est à ce vœu que nous avons essayé de répondre. Nous avons parcouru, outre les livres historiques de la Sainte Ecriture, l'histoire ecclésiastique, les Vies des Saints et les Actes des martyrs l'histoire des missions, l'histoire profane même, pour recueillir les traits les plus intéressants, les plus touchants, et les plus propres à éclairer les enseignements de la foi, à les graver dans la mémoire, à les faire aimer et pratiquer. »

On peut juger de la variété de ces exemples et de l'intérêt qu'ils provoquent par les sources si différentes auxquelles l'auteur les a puisés. Au point de vue du nombre, c'est un véritable arsenal, car chaque volume en contient de quatre à cinq cents, près de *deux mille* les trois volumes.

Afin de donner une idée des matières renfermées dans *chaque leçon* et des nombreux exemples qui les accompagnent, nous allons transcrire, au hasard, la cinquième, faisant partie du premier volume.

Leçon v. (*Dieu et la sainte Trinité*). — Titres des sujets et des exemples.

Existence de Dieu. L'abbé Galliani.
Fénelon. Maison dans une île déserte.
Y a-t-il des athées? Robert Owen. Vanini.
Athée confondu par une dame.
Sous-officiers rembarrés par un capitaine.
L'athée, la petite fille et l'œuf.
Un seul Dieu. Saint Tiburce. Saint Paul à Athènes.
Dieu est invisible. Il est l'Etre absolu. Moïse.
Grandeur de Dieu. Isaïe.
Trône de Dieu. Isaïe.
Majesté de Dieu. Sainte Thérèse.
Puissance de Dieu. Canut II.
Immensité, toute-puissance de Dieu. La B. Marguerite.
Présence de Dieu. Saint Ignace.

Respect pour Dieu. Saint Ignace à Barcelone.
Science de Dieu. Sainte Thérèse.
En Dieu, il n'y a ni passé, ni futur. La B. Marguerite.
Dieu est infini. Simonide.
Providence. Le baron de Chantal. Mme de Sévigné. Le P. Beauregard et le menuisier. Saint Félix et la toile d'araignée.
La Sainte-Trinité. Baptême et transfiguration de Jésus-Christ. Arius. Saint Athanase. Saint Grégoire Thaumaturge. Sainte Claire de Montefalco. Saint Polycarpe.
Fête de la Sainte-Trinité.
Mystère de la Sainte-Trinité. Le Théologien et l'enfant. Saint Ignace à Manrèze.
Dévotion à la Sainte-Trinité. Saint François Xavier. Navire La Sainte-Croix. La B. Marguerite-Marie. Anchieta et les baleines. Anchieta et les caracies.
Saint Martin, résurrection, bravant les dangers des batailles,
Ordre de la Sainte-Trinité. Saint Jean de Matha.
Où est Dieu? L'enfant et les oranges.

Ouvrons le second volume, et pour prouver aussi qu'il n'est pas moins riche que le précédent dans les exemples et traits historiques mêlés à chaque leçon, transcrivons ceux qui se rencontrent dans la suivante :

Leçon xix. (*Culte et Invocation de la sainte Vierge*). — Titres des sujets et exemples.

L'Assomption. Traditions anciennes. Sainte Thérèse.
Image de Marie. Notre-Dame de Hal. Le B. Alexandre de Azevedo. Conversion d'un enfant de quinze ans. Conversion d'un vieillard. Le P. Lopez. Saint Jérôme Emilien.
Image des Sept-Douleurs. Saint Ignace.
Notre-Dame de Hal. Les treize voyageurs. Sainte Hedwige.
Outrage à une statue de Marie. Le docteur Fabas.
Réparation d'un outrage à Marie. François Ier.
Saint Rosaire, prière propre aux catholiques. Femme tyrolienne.
Saint Rosaire. Pont de cent cinquante arches. Antoine l'Albigeois. Le sicaire et les roses. Waddingus.
Fête du saint Rosaire. Victoire de Lépante.
Fruit du Rosaire. Le P. François Pereira.
Pouvoir du Rosaire. Possédé délivré.
Vertu du Chapelet. Le B. Ignace de Azevedo et l'énergumène.
Le Chapelet, gagne du salut. Une mère mourante. La balance.
Le Chapelet, récité en commun. La famille chrétienne.
Le Chapelet, sauvegarde dans les dangers. Oostakker.
Le Chapelet, gage d'une sainte mort. Le scieur de long.
Marie prêchant le saint Rosaire. Bernadette.
Le saint Scapulaire. Origine. Protection. M. de Montigny, naufrage. Baron de Souche. Etudiant. Coup de poignard. Incendie du train de Versailles.
Protection accordée à ceux qui portent le scapulaire. Louis XIII.
Médaille de la sainte Vierge. Sébastopol.

Congrégation de la sainte Vierge. Le congréganiste d'Aix en Provence.
Les Congrégations, caravanes spirituelles.
Un congréganiste se relève après la chute.
Diplôme de la congrégation. Le P. Cordara. L'Elève de Saint-Cyr.
Le moindre hommage à Marie. Bouquets du mois de mai.

Dans un passage de sa préface, le P. Schouppe, s'exprime ainsi :

« Nous offrons ce livre à tout le monde, même aux personnes qui ne cherchent dans la lecture qu'un honnête amusement. En lisant les histoires variées contenues dans ce recueil, elles trouveront une récréation d'autant plus agréable qu'elles en sentiront la haute utilité. »

Telle est bien aussi notre opinion, et avec la conviction que chacun de nos lecteurs l'aura partagée lui-même par le plaisir qu'il aura trouvé dans ces courts extraits, nous recommandons hautement « à tout le monde » le livre du P. Schouppe.

Almanachs 1884, spécialement recommandés pour la Propagande.

On ne saurait dire tout le bien qu'on peut faire au moyen d'un simple almanach, lorsqu'il est bien rédigé, bien rempli, et qu'à côté des choses actuelles, utiles, se placent dans ses pages un but élevé, de bons petits conseils, des récits intéressants, des mots, des anecdotes qui valent le plus souvent plus que de longs et grands discours ou des livres entiers.

Tels nous ont paru, après une lecture attentive et complète, les almanachs de la *Société générale de Librairie catholique* pour 1884, et c'est pourquoi nous venons de nouveau prier instamment nos lecteurs de vouloir bien s'intéresser à leur propagande.

Ces almanachs sont :

I. — L'almanach d'Arlequin. 1 volume in-18, illustré de 36 pages : 1 exemplaire 0 fr. 10; 1 exemplaire *franco* par la poste, 0 fr. 15; 12 exemplaires *franco* par la poste 1 fr.

Tous les abonnés actuels du journal *le Paysan* ont reçu, à titre gracieux, *franco* un exemplaire de cet almanach.

Tout abonné nouveau a le même droit, et il reçoit aussi, *franco* et gratuitement, par retour du courrier, un exemplaire de l'*Almanach du Paysan*.

Toute personne qui en voudra faire la propagande, vu le prix minime qu'il coûte et la quantité d'excellentes petites choses qu'il contient, n'en paiera la douzaine que 1 fr. *franco* à domicile, au lieu de 1 fr. 40, port compris, que coûte chaque douzaine.

II. — L'almanach d'Arlequin. 1 vol in-18 de 80 pages, illustré de nombreux portraits, gravures, caricatures, etc. 1 exemplaire 0 fr. 20; 1 exemplaire *franco* par la poste 0 fr. 25.

III. — Almanach historique et patriotique (4e année). 1 vol. in-18 illustré

de 144 pages. Par unité 0 fr. 30, *franco* 0 fr. 40; la douzaine 3 fr., *franco* 4 fr.; le cent 20 fr. *franco le port en sus.*

IV. — L'ALMANACH DES CAMPAGNES (4e année). 1 vol. in-18 illustré de 72 p. Par unité 0 fr. 15, *franco* 0 fr. 20; la douzaine 1 fr. 50, *franco* 2 fr. 25; le cent 10 fr.; *franco le port en sus.*

Oui, aidons-nous mutuellement, et de toutes les manières, pour faire triompher les bons principes et la bonne cause.

Adresser les demandes à M. Victor PALMÉ, éditeur, 76, rue des Saints-Pères, à Paris.

Les Guerres du Règne de Louis XIII et de la minorité de Louis XIV. — Mémoires de Jacques de CHASTENET, seigneur de Puységur. Publiés et annotés par Ph. TAMIZEY DE LARROQUE.

A la suite du tableau des guerres et des mœurs militaires du quatorzième siècle, retracé dans la *Chronique de Du Guesclin;* de la fin du quinzième et du seizième siècle, présenté à nos regards par l'histoire de *Louis de la Trémoille, le chevalier sans reproche,* et du *Bon chevalier Bayart,* que compléteront bientôt *les Guerres d'Italie* d'après Blaise de Monluc, le nouvel ouvrage qui vient de prendre place dans la COLLECTION DE PETITS MÉMOIRES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE, nous offre le tableau des guerres et des mœurs militaires de la première moitié du dix-septième siècle, d'après les mémoires d'un des plus habiles et vaillants soldats de Louis XIII, Jacques de Chastenet, seigneur de Puységur. Outre leur intérêt à ce point de vue, ces mémoires nous ont conservé de curieux portraits des grands personnages du temps avec lesquels l'auteur s'est trouvé en rapports. La figure de Louis XIII, en particulier, ressort avec beaucoup de vérité des récits de Puységur, pour lequel ce prince avait une grande estime et avec lequel il aimait à causer familièrement de ce qui concernait la guerre et l'armée. Les cardinaux de Richelieu et de Mazarin s'y montrent aussi avec les aspects si différents de leurs caractères. On y voit paraître Turenne et le grand Condé, et, avec eux ou avant eux, Gaston, duc d'Orléans, le duc de Montmorency, le maréchal de Marillac, le comte de Soissons, le cardinal de la Valette, l'intrépide Ranzau, l'étourdi et infortuné Cinq-Mars, etc. Si précieux qu'il fût pour l'histoire en général et notamment pour l'histoire militaire, cet ouvrage n'avait pas été réimprimé depuis 1747, et les exemplaires en étaient devenus très rares. Le texte a été disposé pour la COLLECTION DE PETITS MÉMOIRES par un éminent érudit, notre confrère, M. Tamizey de Larroque, qui l'a accompagné de nombreuses notes historiques et biographiques, telles que l'on devait les attendre de sa science si abondante et si sûre.

Paris, Librairie de la *Société Bibliographique,* 195, boulevard Saint-Germain, et *Société Générale de Librairie Catholique* (Victor PALMÉ, Directeur), 76, rue des Saints-Pères, — 2 vol. in-12, de XIII-300 et 288 pages. — Prix : 6 francs.

Journal très recommandé aux mères de famille et aux directrices de pensionnats.

On vous demande souvent quel est le journal spécialement écrit pour les femmes, que nous puissions recommander en toute sûreté de conscience aux mères de famille et aux directrices de pensionnats.

Ce journal, c'est LA FEMME ET LA FAMILLE, ancien *Journal des Jeunes personnes*, qui entre, au 1er janvier, dans la cinquante et unième année de sa publication, et qui paraît sous la haute direction de Mlle Julie Gouraud.

D'après les témoignages de la presse parisienne et suivant ce que nous pouvons en dire nous-mêmes, c'est l'un des plus *complets*, des moins *coûteux* et des *mieux rédigés* parmi les journaux de ce genre. Il ne laisse rien ignorer des choses de la mode; mais, conseiller bienveillant et expérimenté, il s'applique à en signaler les écarts, à en rectifier les excentricités, en un mot, à substituer au luxe effréné et dispendieux le bon goût élégant et modeste.

Aussi, le recommandons-nous sans restriction aux mères de familles et aux dames et religieuses qui dirigent des pensionnats.

Education, Instruction, Nouvelles et Récits, Voyages, Causeries, Littérature et Livres, voilà la partie commune à tous et rédigée en vue de tous.

Revue de la Mode, Dessins de broderie, de crochet, de tapisserie. Travaux de famille, Hygiène, Economie domestique. Tenue de la maison, etc., voilà la partie plus particulière à la femme, et on peut remarquer combien la famille y trouve aussi un large compte.

ÉDITIONS DIVERSES

Mensuelle, sans annexes : 6 fr. — Etranger : 7 fr. — *La même*, avec annexes et gravures : 12 fr. — Union postale : 14 fr.

Bi-mensuelle, sans annexes : 10 fr. — Union postale : 12 fr. — *La même*, avec annexes et gravures : 18 fr. — Union postale : 20 fr,

Pour s'abonner, envoyer un mandat-poste à l'adresse du gérant, M. A. Vitton, 76, rue des Saints-Pères, Paris. — Bien spécifier l'édition qu'on demande.

PRIMES POUR L'ANNÉE 1884

1° Toute personne qui *s'abonnera avant* le 1er janvier 1884, recevra *gratuitement* les numéros de novembre et de décembre 1883 correspondant à l'édition qu'elle aura choisie ;

2° Toutes les abonnés recevront, dans le courant de l'année, plusieurs gravures (sujets divers);

3° POUR ÉTRENNES 1884, la *Voyageuse Bacle*, n° 5, charmante machine à coudre, à navette, piqûre solide et sans envers, valeur réelle 100 fr., sera livrée aux abonnées au prix exceptionnel de 55 fr. S'adresser uniquement à la maison D. Bacle, 46, rue du Bac, à Paris.

Ces grands avantages et la rédaction vraiment choisie que son éminente directrice, Mlle Julie Gouraud, a su donner et conserver à *La Femme et la Famille* depuis vingt-cinq ans, justifient d'avance la préférence qu'on lui accordera sur tous les journaux analogues.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALME.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

A. ROGER ET F. CHERNOVIZ, ÉDITEURS
7, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, PARIS.

VIENT DE PARAITRE

TOME VIIIe

ŒUVRES
DE
MONSEIGNEUR FREPPEL
ÉVÊQUE D'ANGERS

1 volume in-8..... 5 fr. 50

En vente séparément

uvres oratoires. 3 volumes in-8..... 16 fr. 50
uvres oratoires et pastorales. 5 volumes in-8 (tomes IV à VIII)..... 27 fr. 50

DERNIÈRES PUBLICATIONS

L'IDÉE DU BEAU
DANS LA PHILOSOPHIE DE SAINT THOMAS D'AQUIN

Par M. l'abbé VALLET
Professeur de philosophie au séminaire de Saint-Sulpice,
Auteur des *Prælectiones philosophicæ ad mentem sancti Thomæ.*
1 joli volume in-12, papier glacé..... 2 fr. 50

Troisième édition, revue et augmentée

MANUEL BIBLIQUE
u Nouveau Cours d'écriture sainte, à l'usage des séminaires et des prêtres dans le ministère, par MM. les abbés Bacuez et Vigouroux, professeurs, directeurs au séminaire de St-Sulpice,
4 volumes in-12..... 14 fr.

CARTE DE LA PALESTINE
ur l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament, dressée par M. l'abbé Vigouroux, dessinée par M. l'abbé Douillard, architecte, gravée par Ehrard, et *tirée sur papier japon.*
feuille, 0m,32 sur 0m,45, tirée en chromo, 1 fr. Achetée avec le Manuel biblique, *net*, 50 c.

En cours de publication

THEOLOGIA DOGMATICA ET MORALIS
AD MENTEM SANCTI THOMÆ ET SANCTI A. DE LIGORIO

compendium redacta, auctore A. Vincent, Presbytero S. Sulpitii, ad mentem S. Thomæ Aquinatis et S. Alphonsi de Ligorio, penitus recognita et retractata, curantibus professoribus theologiæ seminarii Claromontensis, e Societate Sancti Sulpitii, promovente et approbante illustrissimo ac reverendissimo DD. Joanne Petro Boyer, episcopo Claromontensi.
oisième édition. 6 beaux vol. in-12 de plus de 700 pages chacun, caractères neufs, beau papier..... 18 »
Ont paru : Les tomes 1, 3, 4 et 6. — *Sous presse :* Tomes 2 et 5.

Pour paraitre incessamment

LE CHARLATANISME SOCIAL
OU LE SOCIALISME ET LES REMÈDES HUMAINS
Par le R. P. FÉLIX, S. J.

RENÉ HATON, ÉDITEUR, 33, RUE BONAPARTE, PARIS

VIENNENT DE PARAITRE

Dans les airs. Histoire élémentaire de l'Aéronautique, par G. DE LA LANDELLE. 1 vol. in-12 ..... 2 »

A Travers l'Algérie. Histoire, mœurs et légendes des Arabes, par M LAMBERT, docteur en Sorbonne, chanoine honoraire de Châlons. 1 fort vol. in-12 ..... 2 50

La Famille du millionnaire, par Gabrielle D'ETHAMPES. 1 vol. in-12 ..... 2 »

Quatrième corbeille de Légendes et d'Histoire, par ALLEGRE. 1 vol. in-8°. Prix ..... 5 »

Manuel des Catéchistes volontaires, par M. l'abbé CAPPLIEZ, deuxième édition. 1 vol. in-12 ..... 1 25

Précieux souvenirs et exemples de vie chrétiennes, par Mme DE GENTELLES. vol. in-12 1

Une Fleur du sanctuaire moissonné dans son printemps, par M. PLATET, s périeur du séminaire de Bergerac. 1 vo in-18 raisin ..... »

Le Monde des planètes, par M. l'ab PIOGER. 1 vol. in-12 illustré 3

La Terre et les Comètes, par LE MÊM 1 vol. in-12 illustré 3

Le Monde des étoiles, par LE MÊME. 1 vo in-12 illustré 3

L'Allemand pour tous, par M. l'abbé Mo GNO. 1 vol. in-12 5

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ MOIGNO

Les Splendeurs de la foi. 5 vol. in-8° 40
— 5e vol. 1 vol. in-8° 8
— Résumé. 1 vol. in-8° 8

ANNALES

DE LA

PREMIÈRE COMMUNION ET DE LA PERSÉVÉRANC

A L'USAGE

des catéchistes, des maisons d'éducation et des familles chrétiennes

Publication mensuelle dont le premier numéro paraîtra le 15 *novembre* 188

Sous le patronage de Mgr GAY, évêque d'Anthédon; la direction de M. l'abbé PRADAL, aumônier du pensionnat des Frères des Écoles chrétiennes à Poitiers; la collaboration de MM. DUMAX, sous-directeur de l'Archiconfrérie de N.-D. des Victoires, à Par ALLEGRE, aumônier d'une communauté religieuse, à Boulogne, D'EZERVILLE, curé, etc., etc.

Abonnements : Paris et Départements. **5** fr. — **10** abonnements même adresse. **45**
Etranger Union postale. **5** fr. **50**. — Etranger hors l'Union post. **6**

Le journal formera chaque année un beau vol. in-8° de près de 600 pages, pouvant se don comme prix ou récompense dans les catéchismes, maisons d'éducation.

Le clergé, les communautés religieuses, les pieux laïques, les mères chrétiennes qui aujourd'h par suite de la suppression de l'enseignement religieux dans les écoles, deviennent catéchis volontaires, ont besoin de renseignements, d'instructions, d'une direction pratique, de faits in ressants et d'une méthode d'enseignement du catéchisme. Notre publication les aidera dans l tâche, car voici les matières qu'elle traitera :

1° **Correspondance** avec maîtres, parents et enfants de première communion du mo catholique. — 2° **Renseignements** pour entrer, pour rester et pour réussir au catéchisme. 3° **Direction** : Prière, Confession, sanctification. — 4° **Instruction** : Vérités nécessaires. 5° **Méthode** d'enseignement. — 6° **Temps de la retraite** : Sermons. — 7° Le jour de première communion. — 8° Histoire de première communion. — Prière d'un enfant de premi communion.

De temps en temps, il sera consacré quelques pages à l'histoire de nos belles et grandes fo catholiques ou à l'exposition de quelque pratique de notre sainte Liturgie. — Cette publicati interrompue depuis quelques années, apparaît de nouveau, croyons-nous, à une heure marq par la Providence.

ibrairie HACHETTE et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

MON JOURNAL

— 2e ANNÉE —

NOUVEAU RECUEIL MENSUEL ILLUSTRÉ

POUR LES ENFANTS DE CINQ A DIX ANS

PRIX DE L'ABONNEMENT, PAR AN, 1 FR. 80; PRIX DU NUMÉRO, 15 CENT.

Il paraît un numéro le 15 de chaque mois depuis le 15 octobre 1881.

Les deux premières années de ce nouveau recueil, formant 2 beaux volumes in-8, illustrés de nombreuses gravures, sont en vente.

PRIX DE L'ANNÉE, BR., 1 FR. 80; CART. EN PERCALINE GAUFRÉE, 2 FR. 50

Prix de l'emboîtage en percaline, pour les abonnés ou les acheteurs au numéro, 70 cent.

E. PLON, NOURRIT & C°, IMPRIMEURS-ÉDITEURS, 8 ET 10, RUE GARANCIÈRE, PARIS

VIENNENT DE PARAITRE

LES ESPÉRANCES CHRÉTIENNES

Par Augustin COCHIN

PUBLIÉ AVEC UNE PRÉFACE ET DES NOTES PAR **Henry Cochin**

Un volume in-8 en caractères elzéviriens . . . . . 7 fr. 50

LA BIENHEUREUSE DELPHINE DE SABRAN

ET LES SAINTS DE PROVENCE AU XIVe SIÈCLE

Par la marquise de FORBIN D'OPPÈDE

Ouvrage précédé d'une lettre de Mgr l'archevêque de Rennes

Un beau volume in-8 en caractères elzéviriens . . . . . 7 fr. 50

ROME SOUS LÉON XIII

NOTES ET SOUVENIRS D'UN VOYAGE A ROME EN 1883

Par M. Ant. RICARD

PRÉLAT DE LA MAISON DE SA SAINTETÉ
PROFESSEUR DE THÉOLOGIE DOGMATIQUE AUX FACULTÉS D'AIX ET DE MARSEILLE

Un volume in-8°. . . . . 2 fr. 50

LES PAYS SUD-SLAVES

DE L'AUTRICHE-HONGRIE

CROATIE — SLAVONIE — BOSNIE — HERZÉGOVINE — DALMATIE

Par le vicomte de CAIX DE SAINT-AYMOUR

Un volume in-18 illustré de 58 gravures et d'une carte, 4 francs.

UN PARISIEN DANS LES ANTILLES

Saint-Thomas — Puerto-Rico — La Havane — La Vie de province sous les Tropiques

Par QUATRELLES

Un volume in-18 illustré de dessins de Riou, 5 francs.

ROME

ÉTUDES DE LITTÉRATURE ET D'ART

Par Albert BOURNET

Un volume in-18. . . . . 3 fr. 50

LIBRAIRIE H. OUDIN & Cie, ÉDITEURS

PARIS, 51, RUE BONAPARTE | **POITIERS**, 4, RUE DE L'ÉPERON

VIENNENT DE PARAITRE

UNE RETRAITE AU CARMEL. — Exercices de dix jours pour des Religieuses, par le R. P. LESCŒUR, de l'Oratoire. Un beau vol in-12. . **3 50**

BANES et MOLINA. — Histoire, Doctrine, Critique et Métaphysique, par le R. P. DE REGNON, de la Ce de Jésus. Un beau volume in-12. . . . . **3** »

Le Tome 2e des **OEUVRES de S. G. Mgr PERRAUD**, évêque d'Autun, membre de l'Académie française. Un fort vol. in-8o. Prix. . . . . **7** »

La JEUNESSE de SAINT AUGUSTIN, d'après ses Confessions, par le R. P. CH. CLAIR, de la Ce de Jésus. Un beau vol. in-12. . . . . **3** »

Le Même, magnifique édition de luxe, belles eaux-fortes, grand in-8o. Prix. **15** »

La 2e édition de **DERNIÈRES ANNÉES de la T. Sainte Vierge**, par l'abbé PERDRAU, curé de Saint-Étienne-du-Mont. Un fort vol. in-12. . **3 50**

La 2e édition de : **VIE du R. P. HERMANN,** en religion Augustin-Marie du T. S. Sacrement, par M. l'abbé SYLVAIN. Un fort vol. in-12. . . **3** »

VIE de la VÉNÉRABLE CLOTILDE de FRANCE, Reine de Sardaigne, par le comte DE GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT. Un vol. in-12. . **3** »

PARIS INCONNU. — Les Merveilles de la Charité, par Léonce DE LA RALLAYE. Un vol. in-12. . . . . **1 50**

A GORITZ, le 3 septembre 1883, par le Vte A. MAGGIOLO. Brochure in-12. . . . . » **60**

ANNÉE LITURGIQUE DU T. R. P. DOM GUÉRANGER

ABBÉ DE SOLESMES

LE TEMPS DE L'AVENT

1 vol. in-12 : **3** fr. **75**

En vente : **Le Temps de Noël**, 2 vol. — **Le Temps de la Septuagésime**, 1 vol. — **Le Temps du Carême**, 1 vol. — **Le Temps de la Passion**, 1 vol. — **Le Temps Pascal**, 3 vol. — **Le Temps après la Pentecôte**, 2 vol.

DERNIÈRES REIMPRESSIONS

De la Vie et des Vertus chrétiennes, considérées dans l'état religieux par Mgr Ch. GAY, évêque d'Anthédon, 3 vol. in-12. Prix. **10 50**

Élévations sur la Vie et la Doctrine de N.-S. J.-C., par le même, 2 vol. in-8o . . . . . **12** »

OEuvres de S. E. le Cardinal Pie, évêque de Poitiers, 9 vol. in-8o, le volume. . . . . **7** »

Ernest LEROUX, éditeur, 28, rue Bonaparte, Paris.

LE VRAI DICTIONNAIRE DE POCHE

ANGLAIS-FRANÇAIS ET FRANÇAIS-ANGLAIS

Par John BELLOWS

Charmant volume in-18, relié en maroquin à fermoir, tranches dorées. . . 13 25
Le même, reliure en étui, 20 francs, — en maroquin fin. . . . . 16 »

Ouvrage entièrement nouveau, donnant l'anglais-français et le français-anglais sur la même page; indiquant la conjugaison de tous les verbes, la prononciation des mots, leur accentuation, etc.; distinguant le genre des substantifs par des caractères d'imprimerie différents, contenant les tableaux des poids, des mesures, des monnaies, avec leurs valeurs correspondantes dans les deux langues. — La seconde édition, pesant à peine 200 grammes, comprend plusieurs milliers de mots et d'idiotismes qu'on ne trouve pas dans les autres dictionnaires. — La partie géographique comprend des cartes en miniature de la Grande-Bretagne, de la France et des plans de Paris et de Londres.

Le Dictionnaire de John Bellows, véritable bijou typographique, réunit, dans le PLUS PETIT format, le PLUS COMPLET et le MEILLEUR des Dictionnaires anglo-français.

LA PALESTINE

Par M. le baron DE VAUX

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 154 DESSINS ORIGINAUX ET D'UNE CARTE

Par MM. P. CHARDIN et C. MAUSS
ARCHITECTE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Un beau volume in-8 pittoresque. . . . . 20 francs.

HISTOIRE GRECQUE

Par Ernest CURTIUS

TRADUITE EN FRANÇAIS PAR **A. BOUCHÉ-LECLERCQ**

5 volumes in-8°. . . . . 37 fr. 50
Atlas. . . . . 12 francs.

RECUEIL DE VOYAGES ET DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES

I. **Jean et Sébastien Cabot**. Par H. Harrisse. Avec carte fac-simile. 25 »
II. **Le Voyage de la Sainete Cyté de Hiérusalem** (1480), par Ch. Schefer de l'Institut. In-8°. . . . . 16 »
III. **Les Corte-Real** et leurs voyages au Nouveau Monde, par H. Harrisse, avec un grand portulan. . . . . 40 »
IV. **Les navigations de Parmentier** (1529), par Ch. Schefer. . . 16 »

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cᵉ

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56, A PARIS

VIENNENT DE PARAITRE

MÉMOIRES HISTORIQUES

SUR L'INVASION

ET

L'OCCUPATION DE MALTE

PAR

UNE ARMÉE FRANÇAISE

EN 1798

Par P.-J.-L.-O. DOUBLET

CHEF DE LA SECRÉTAIRERIE FRANÇAISE DU GRAND-MAITRE

Publiés pour la première fois par le comte de PANISSE-PASSIS

ORNÉ DU PORTRAIT DE L'AUTEUR

Un volume in-18 jésus. . . . . 3 fr. 50.

LE

CRIME DE STILLWATER

Par T.-B. ALDRICH

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR **ADAM DE L'ISLE**

Un volume in-18 jésus. . . . . 3 francs.

LE BOIS DE LA BOULAYE

Par Alfred DE COURCY

Un volume in-18 jésus . . . . . 3 francs.

Ces deux derniers ouvrages font partie de la **Bibliothèque des Mères de famille.**

PUBLICATIONS NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE
Victor PALMÉ, ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 76, RUE DES SAINTS-PÈRES.

POUR PARAITRE LE 25 *NOVEMBRE* 1883

LA

CHEVALERIE

PAR

LÉON GAUTIER

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CHARTES

UN GRAND VOLUME IN-4° D'ENVIRON 700 PAGES

ILLUSTRÉ

DE VINGT-CINQ GRANDES COMPOSITIONS HORS TEXTE ET DE TRENTE FRISES

Par Luc-Olivier Merson, E. Zier, Andriolli et G. Jourdain

DE QUARANTE LETTRES ORNÉES ET CULS-DE-LAMPE

Par Ciappori

ET DE CENT CINQUANTE GRAVURES DANS LE TEXTE

Par Fichot, E. Garnier, Libonis et Sellier

Prix : Broché . . . . . **25 francs.**
Cartonné, avec fers spéciaux . . . . . **30 »**
Magnifiquement relié . . . . . **35 »**

On peut, dès maintenant, souscrire chez l'éditeur, Victor PALMÉ, rue des Saints-Pères, 76

On trouvera la *Chevalerie* dans toutes les librairies d'Europe
et aux Succursales de la Société générale
A BRUXELLES, 12, rue des Paroissiens. — A GENÈVE, 4, rue Corraterie.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES POSSÉS-SAINT-JACQUES.

LA CORRESPONDANCE DE LOUIS VEUILLOT [1]

Lorsqu'il s'agit d'un de ces rares hommes qui ont marqué par leur action, ou dont les œuvres ont vivement capté l'attention, ils ont beau avoir rempli le monde de leur nom, le public ne croit jamais les connaître assez, tant qu'il n'a pas pénétré dans l'intime de leurs pensées, de leurs sentiments et de leur vie. C'est là le grand intérêt qui s'attache à la correspondance des hommes célèbres. On est curieux de lire à découvert dans leur passé, on aime à entrer, pour ainsi dire, au fond d'eux-mêmes, à s'initier au secret de leur existence; mais c'est un plaisir dont nul n'est pressé de jouir à l'égard de ceux qu'il aime, car on ne le doit jamais qu'à la mort. Un sentiment de tristesse plane sur ces lettres encore toutes vivantes de la pensée de celui qui n'est plus; au charme de la lecture s'ajoute la mélancolie du souvenir. L'impression est étrange. On croit vivre avec l'être cher qui vous parle en ceux avec qui il a conversé durant sa vie, et l'on ne peut oublier qu'il a disparu.

Cette impression, le lecteur ami la ressentira particulièrement en parcourant les lettres de Louis Veuillot. Il y a six mois à peine que le grand écrivain, pleuré du monde catholique, est couché dans la tombe, et déjà le public a entre les mains une partie, la meilleure, la plus intime, de sa volumineuse correspondance. On va pouvoir, au bout de si peu de temps, le connaître tout entier, et la mort de l'auteur de ces chères confidences est encore si récente, que le lecteur aura l'illusion de l'y retrouver vivant.

Cette première publication comprend deux volumes de lettres de Louis Veuillot à son frère et à sa sœur, l'un et l'autre intimement unis à sa vie, à son œuvre, et qui lui ont apporté en dévouement et

(1) *Lettres à son frère et à sa sœur.* Paris, Palmé, 2 vol. in-8°.

en aide ce qu'il leur a rendu en gloire. Louis Veuillot a fait l'illustration du nom ; mais le frère et la sœur auxquels les présentes lettres sont adressées ont eu une telle part dans le mérite et la célébrité de l'aîné de la famille, qu'on ne saurait les séparer ni de son existence, ni de l'admiration attachée pour toujours à ses œuvres. Louis Veuillot, ce n'est pas lui tout seul, c'est lui avec le frère qui a été son collaborateur dans le travail, et avec la sœur qui a été son conseil et sa force au foyer domestique.

Entrons dans cette vie, dans cette âme qui s'ouvrent au grand jour, à travers les lettres que les pieux gardiens de la mémoire de l'illustre défunt offrent au public. L'homme, le chrétien, le frère et le père, l'ami, l'écrivain, le poète, l'artiste, tout ce qu'a été Louis Veuillot, éclate dans cette correspondance. On pourrait l'étudier sous tous ces rapports. Il suffira ici d'en donner quelque aperçu.

I

Rien ne ressemble moins à l'idée qu'évoque le nom de Louis Veuillot que le point de départ de sa vie. Cet homme extraordinaire qui a eu, sans mission, sans titre, et par le seul ascendant de sa foi et de son génie, une action si considérable dans le monde catholique, qui a créé lui-même le rôle nouveau, étonnant, qu'il a exercé, et qui avec cela a rempli notre temps du bruit de son nom et de l'éclat de ses écrits, cet homme que les adversaires de la religion représentaient comme une sorte de pape laïque, régentant les fidèles, les évêques et jusqu'au Souverain Pontife, et en qui les vrais catholiques reconnaissaient un chef, et les pasteurs eux-mêmes un guide, sortait d'une humble boutique de tonnelier. Quel commencement à une telle vie! Louis Veuillot s'est fait lui-même. On a dit cela de plusieurs : ce ne fut jamais plus vrai que de lui.

Les détails de son enfance, les péripéties des premières années de sa jeunesse, ses débuts si précaires dans la carrière des lettres ont été plusieurs fois racontés, et par lui-même. Sa correspondance n'y ajoute rien ; elle le prend dans la seconde phase de sa vie, à l'époque où il commença à se donner à l'Eglise. Le volume s'ouvre par la lettre qu'il écrivit de Rome à son frère, le 19 mars 1838 ; il atteignait alors vingt-quatre ans et demi. « Ce voyage, qui le fit chrétien, dit M. Eugène Veuillot, fut la grande date et le grand travail de sa vie, si laborieuse et si militante. » Ici commence Louis

Veuillot. Les lettres de cette époque rappellent l'histoire si émouvante qu'il a donnée lui-même de sa conversion dans *Rome* et *Lorette*.

Son frère est le premier confident des angoisses et des luttes suprêmes de son âme en face de la vérité qui le saisit, qui l'étreint, mais qui parfois aussi le repousse par ses obligations. Quelques adversaires haineux ont mis plus tard en doute la sincérité de la foi de Louis Veuillot : qu'ils lisent seulement le récit des derniers combats de sa conscience. Certes, il était sincère, celui à qui la foi a tant coûté! Il écrit d'Ancône, le 12 juin 1838, à son frère :

Le fait est que je suis horriblement triste, et du vieux fond que tu me connais et de ce qui s'y ajoute chaque jour, et enfin de la peur que me fait éprouver ce continuel accroissement, quand je viens à y songer. Or, je suis forcé d'y songer souvent. Je vois la mer envahir mon champ, et je commence à pouvoir préciser l'époque où le dernier épi sera submergé. Situation peu gaie pour un propriétaire. J'ai beau faire, je ne puis me tirer de là. Il faudrait un miracle, chose facile à qui les fait, difficile à qui les espère. Pour me sauver, j'ai essayé du sacrifice. Soit que le sacrifice ait été mal fait, soit qu'il n'en ait pas valu la peine, je n'en ai point reçu le prix. Jamais je n'ai été plus ballotté, plus secoué, plus tiraillé, je dirais presque plus désespéré qu'en ce moment. Et pourtant, j'aime encore mieux l'incessante fatigue de ce combat que l'espèce de tranquillité stupide où je moisissais il y a quelques mois. Oui, certainement, je préfère mon état actuel; malheureusement, je ne le préfère que dans mes heures de force, de courage et de raison. Ce sont toujours les plus rares.

La pensée, l'esprit, l'intelligence, enfin tout ce qui est supérieur en nous, ne vit pas souvent en bon accord avec les appétits, les goûts, les instincts d'en bas : tu l'as éprouvé certainement comme tout le monde, et tu as éprouvé aussi que, la plupart du temps, l'esprit se soumet en grognant à la matière, et suit comme un laquais ce maître qu'il méprise. On goûte alors une sorte de paix honteuse, où beaucoup finissent par se plaire et s'endormir tout à fait. C'est là que j'allais peut-être, lorsque ce voyage, m'arrachant à toutes mes habitudes, m'a placé dans un centre nouveau, et m'a donné tout le temps de réfléchir sur ma situation. J'ai pensé qu'il était temps de changer les rôles, et de soumettre enfin la matière à l'esprit. Mais j'ai trop vécu et trop fait de vaines tentatives dans le même but, pour ignorer qu'on n'entreprend pas tout seul ces révolutions-là, lorsque l'on veut sérieusement triompher. Je n'avais qu'un parti à prendre : car, en pareil cas, il n'en

est pas deux bons. J'ai donc frappé à la porte de l'arsenal, où de plus braves, de plus forts, de plus grands que moi sont allés chercher des armes contre eux-mêmes. A cet égard, il y a réellement en nous une voix qui ne permet pas d'hésiter, et nous avons tous sous les yeux des expériences qui lèvent jusqu'au moindre doute.

Eh bien, mon ami, te le dirai-je? C'est justement depuis ce moment-là que je souffre le plus. Le combat a réellement commencé à l'acte qui devait le finir : ce qui était évidemment clair à mon esprit, devient douteux; ce que j'ai abandonné avec le plus de facilité, me devient cher; enfin, je n'avais rien couvert de mon mépris, de mon dégoût, qui ne réapparaisse avec une sorte d'attrait, maintenant que j'y ai renoncé. C'est une dure et épouvantable situation que celle-là. C'est un des plus curieux, mais aussi un des plus pénibles, un des plus horribles spectacles que l'homme puisse se donner; et l'on ne résisterait pas à la violence des émotions et des regrets qu'on éprouve, si, au milieu de tout cela, l'on ne se sentait point parfois une force qu'on n'avait pas auparavant...

Ce que je te dis là va peut-être te surprendre : sans doute, tu ne me croyais pas si avancé dans la route où je te disais il y a quelque temps que j'avais envie d'entrer. J'ai voulu, avant de tout te confier, attendre un résultat; eh bien, le résultat, le voici : c'est, jusqu'à présent, une lutte dont tu n'as pas l'idée, des souffrances aiguës, des satisfactions rares, des tentations hideuses; et une immense volonté de triompher. Évidemment, cette lutte doit se terminer par le triomphe du bien; mais elle est longue et douloureuse en raison du mal qu'on a commis : car on n'a pas fait une faute, si odieuse soit-elle, qu'on ne désire la faire encore et faire pis. Chaque vice de la vie passée laisse au cœur une racine immonde, qu'il faut en arracher avec des tenailles ardentes. Cela semble une chose épouvantable d'être tenu à une vie honnête et réglée par le grand devoir divin.

Vois, mon ami, si tu peux tirer parti pour ton âme ou ton cœur de ce que je dis là.

Au milieu de ces luttes si éloquemment décrites, il pense à son frère encore éloigné du christianisme, à ce cher compagnon de route resté en arrière, lorsque lui-même a déjà fait le pas décisif vers le but. Avec quelle force de conviction, avec quelle tendresse fraternelle, mais aussi avec quelle délicate réserve il le sollicite de suivre son exemple!

On lira les lettres touchantes qu'il lui adresse à ce sujet.

S'il avait tant à cœur la conversion de ce frère dont l'âme droite et généreuse ne demandait qu'à s'ouvrir aux vérités de la foi, c'est

que lui-même sentait plus vivement que personne l'inestimable bienfait d'être chrétien. Enivré des splendeurs de la foi, embrasé du feu nouveau de l'amour de Dieu, il avait avidement saisi cette sainte religion qui allait si bien à toutes les facultés supérieures de son esprit, à toutes les nobles énergies de son âme. Pour exprimer son bonheur de la posséder, pour faire comprendre à son frère l'avantage de l'embrasser, il trouve des accents magnifiques, des mots d'enthousiasme, des arguments d'éloquence qui sont du grand écrivain autant que du grand chrétien.

Je nage ici, écrit-il de Toulon, dans un océan de satisfactions pures, et cependant tout m'y rappelle une époque malheureuse. Je visitai ces pays il y a trois ans, et je les parcourus ayant sur les yeux ce que l'on appelle le prisme enchanteur de la première jeunesse; mais je ne songeais point à Dieu, et que de folies dans mon esprit! que de folies dans mon cœur! Pour quelques éclairs de je ne sais quelle joie furibonde, qui bientôt me faisaient honte, combien de noirs ennuis qu'il fallait traîner toujours! Doutes sur ma destinée en ce monde et dans l'autre, doutes sur les principes les plus sacrés de la morale, mépris des hommes, mépris de moi-même, ténèbres de toutes parts. Ma raison, sans boussole et sans point d'appui, était le jouet des moindres accidents. Je ne connaissais plus ni le vrai ni le faux; ballotté en tout sens, et ne sachant à quoi me prendre, ne trouvant de repos que dans un sommeil lâche, cherchant à dessein la nuit pour m'y plonger, le suprême effort de ma sagesse était de haïr brutalement le monde et de blasphémer contre le Ciel. A présent il me semble que je vogue à pleines voiles dans la lumière, et je m'y sens bien. Tout s'est ouvert à mon esprit. Je connais ma route, et je sais ce que je verrai quand j'aurai atteint les limites de l'horizon. Les hommes sont vraiment mes frères. Je les aime et je les plains, et il ne me viendrait jamais à la pensée d'en accuser un seul, si je n'espérais par là servir tous les autres et le servir lui-même. Les objets ont d'autres couleurs : ce qui était morne, est animé; là où je voyais le caprice du hasard, je vois un clair témoin de l'existence et de la puissance de Dieu. Il y a dans la nature une voix que j'entends, je sens au fond de mon âme d'inépuisables flots d'amour. Ah! ce prisme de la jeunesse que je redoutais de voir briser, et dont je calculais avec angoisse le graduel affaiblissement, quel triste voile, quand je le compare à ce beau jour de la foi qui d'heure en heure et d'instant en instant éclaircit l'espace immense où il m'a conduit! Je vois se dissiper en vaine fumée les plus ardus problèmes de mon ancienne ignorance. Les portes d'airain, partout fermées sur moi, s'ouvrent d'elles-mêmes et disparaissent.

J'ai le mot magique qui renverse les murailles du monde invisible et triomphe des monstres de l'esprit. Cette mer que je regarde, m'offrit la stérile peinture de mon inquiétude éternelle; aujourd'hui elle est le beau miroir, la sereine image de ma profonde paix : mon âme peut, comme elle, porter sans effort les pesants fardeaux de la vie, et les regarder passer avec cette indifférence qui ne s'émeut ni d'envie, ni de colère; une ombre légère peut la traverser un instant, mais cette ombre ne sera jamais qu'une tache dans son immensité, qui réfléchit le ciel; elle sera troublée par l'orage, mais elle retrouvera la paix, et il ne restera nulle trace de l'orage.

Quoi de plus capable d'émouvoir et de convaincre une âme « naturellement chrétienne? » Le nouveau converti ne discute plus, il chante. Pour dernier argument, il entonne le cantique de sa foi. Quels transports! Quelles harmonies! Ce chant du néophyte, c'est un chant d'allégresse et de triomphe, le chant de l'âme qui a conquis son bien et qui s'y repose invinciblement.

Après le souci de la conversion de celui qu'il appelait tendrement son petit frère, Louis Veuillot n'en eut pas de plus pressant que de pourvoir à l'éducation de ses deux sœurs. Il avait lui-même sa position à faire. Dès cette époque, il pouvait écrire fièrement : « Pour mon compte, je crois bien qu'il y a du pain dans l'encrier des Veuillot. » A vingt-cinq ans, l'ancien petit clerc de l'étude de Me Delavigne, était déjà un écrivain; il avait fait ses preuves dans plusieurs journaux. On commençait à le remarquer, à le rechercher même, et il n'eût tenu qu'à lui de s'assurer une brillante carrière, en se mettant au service du gouvernement d'alors. Sa conversion brisait son avenir, en lui laissant les charges de famille qu'il avait si généreusement assumées. Il dut travailler beaucoup pour tirer de l'encrier des Veuillot le pain quotidien.

Sa correspondance montre avec quel dévouement il s'employait, malgré sa pauvreté, à assurer à ses sœurs, qui étaient comme ses filles, une éducation convenable, et en même temps avec quelle sollicitude il se préoccupait du sort de son frère. Celui-ci était entré de bonne heure dans la voie tracée par l'aîné et il donnait déjà de lui l'idée d'un journaliste de marque. Mais tout était précaire dans la situation des deux frères. Plus qu'aucune autre carrière le journalisme a ses vicissitudes. Louis Veuillot vécut bien des années dans l'incertitude du lendemain, cherchant ou acceptant les besognes d'écrivain qui pouvaient le mettre à même de remplir sa mission

de père auprès de son frère et de ses sœurs. Quoique toujours très occupé, il ne manquait pas de correspondre fréquemment avec eux. Presque toutes les lettres qu'il adressait à ses sœurs pendant qu'elles étaient en pension sont perdues. Il en reste une heureusement qui montre avec quelle tendresse et quelle conscience il remplissait auprès des jeunes pensionnaires la fonction de chef de famille que les circonstances lui avaient déléguée.

Paris, janvier 1840.

Très chères sœurs (1),

Je n'ai pas besoin de vous dire quel plaisir nous a donné votre lettre du jour de l'an : un mot d'amitié venant de vous nous est agréable ce jour-là plus encore que les autres jours. J'aurais voulu vous répondre tout de suite; je ne l'ai pu : depuis Noël je veux vous écrire, et le temps m'a toujours manqué. Prenez cela comme une bien petite croix que le Seigneur vous impose, et ne vous plaignez point qu'on vous néglige, en songeant combien Il est négligé Lui-même par tout le monde et par vous. Car, excepté les bonnes religieuses et quelques saints prêtres, qui ont voué toute leur existence à le servir, qui est-ce qui ne néglige pas Dieu? J'ai eu, comme vous le pensez bien, le bonheur de communier au couvent, dans la sainte nuit de Noël. L'office a été très beau, mais je ne puis vous en donner la description que vous me demandez, ayant eu trop à songer à Dieu et à mon âme, pour faire beaucoup d'attention au spectacle extérieur.

L'expérience qu'il avait faite avant sa conversion d'un certain journalisme était de nature à l'en dégoûter, mais il y en avait un autre auquel il était appelé et qu'il devait illustrer de tout l'éclat de son talent et de la grandeur de sa foi. L'*Univers* l'attendait.

En 1842, après une collaboration intermittente et bénévole à ce journal, Louis Veuillot en était devenu le rédacteur principal; la retraite momentanée de M. Du Lac, à Solesmes, lui laissa toute la charge. On sait ce que l'*Univers* devint avec lui. En traçant, trente ans plus tard, à un ami, l'idéal qu'il avait du journaliste, il ne faisait que résumer son œuvre.

Vous connaissez, lui disait-il, le devoir du journaliste, parce que vous avez réfléchi sur celui du chrétien. Le journaliste est un citoyen armé pour la cause publique. Son péril est de ne guère relever que de lui-même; mais, s'il sait remplir ses obligations envers Dieu et envers

(1) Cette lettre est adressée à Mlles Annette et Elise Veuillot, pensionnaires à l'annexe du couvent des Oiseaux, à Corbeil.

la patrie, ce péril devient son avantage et sa force. Il me semble que le journaliste catholique est le dernier reste de la chevalerie. Il ne quitte pas les armes; il va devant lui, proclamant sa foi et portant secours. Il se propose de ne point commettre d'injustice et de n'en point souffrir, si ce n'est contre lui-même. S'il en commet, il les répare; s'il en voit faire, à ses risques et périls il combat pour en procurer la réparation. Saint Grégoire VII citait souvent ce verset de Jérémie : « Maudit soit l'homme qui retient son glaive pour ne pas verser le sang! car le respect de la justice, qui est la loi de Dieu, doit passer avant la déférence qui peut être due à l'homme. »

C'est un métier laborieux. Il y faut du cœur et encore du cœur. Notre temps n'aime pas la vérité, vous le savez de reste; et dans le petit nombre de ceux qui aiment la vérité, plusieurs, pour ne pas dire beaucoup, n'aiment point ceux qui se mettent en avant pour la défendre. On les trouve indiscrets, importuns, « inopportuns ». On ne leur pardonne pas volontiers leurs défauts; on leur sait plus volontiers mauvais gré de ne pas mettre tout le monde d'accord et de ne pas se mettre d'accord avec tout le monde. J'ai entendu souvent imputer ce méfait à un journaliste de votre connaissance. Je l'ai entendu imputer aussi au Pape, et il y a tout à l'heure dix-neuf cents ans que le Pape l'entend imputer au Fils unique de Dieu. Il en faut prendre son parti, même lorsqu'on est beaucoup moins innocent que le Pape. La souffrance qui résulte de ces petites iniquités, n'empêche pas de marcher, et enfin elle devient nulle. C'est le cas de dire : « Douleur, tu n'es qu'un nom! »

Quant à d'autres adversaires que l'on rencontre en abondance, et qui sont en même temps les adversaires et les ennemis de toute vérité religieuse, morale et politique, il faudrait se plaindre de ne les pas rencontrer, puisqu'on les cherche. On s'est mis en armes justement pour les combattre. Le mérite du soldat qui garde un fort, n'est pas de consommer ses provisions dans la casemate, mais de paraître sur le rempart et de faire des sorties. Faites donc des sorties, faites-en toujours. Sous l'étendard que vous portez, on en revient toujours avec honneur, et l'on ramène des prisonniers. Dans ces sortes de batailles, les ennemis qui croient avoir des armes et qui veulent loyalement combattre, se font prendre. Ceux qui n'ont que des appétits et des passions, n'ont aussi pour armes que des injures; ils s'échappent, mais ils ne blessent point. Au temps où nous sommes, il n'y a plus de distance ni de Paris à Pékin, ni du bouge et du bagne aux grands emplois, ni de la fausse clef au coffre-fort, ni du poignard au cœur; mais la distance est encore infranchissable entre la renommée de l'honnête homme et la plume du gredin. On dort fort tranquille sous

les plus fortes averses d'encre empoisonnée. Elle ne tue pas et elle ne noircit pas. La probité a quelque chose en elle qui dissout ce venin.

Marchez d'un pas ferme dans votre bonne voie. A travers les contradictions, vous y trouverez le contentement de ceux qui travaillent pour la justice et qui ont la certitude du rassasiement futur. Dieu ne perd pas de vue l'avenir. Quand les fortes mains du monde ne s'occupent qu'à des destructions ineptes quoique nécessaires, sa miséricorde fait mouvoir quantité de petites mains inconnues et presque invisibles, qui préparent de glorieuses reconstructions. Quel que soit sur eux le jugement du monde, heureux les ouvriers qui n'auront pas un jour à maudire leurs travaux!

Le « petit frère », déjà vieux journaliste, et capable de briller même à côté de Louis Veuillot, était venu rejoindre en 1844 le rédacteur en chef de l'*Univers*. Celui-ci lui écrivait, à Angers, l'année précédente : « Prions Dieu, de nous réunir à son service... Il nous faut deux plumes, mais il suffira d'un encrier. » La réunion des deux frères fit prendre à l'*Univers* un essor nouveau. A partir de ce moment il devient le grand organe de la cause catholique. Les lettres publiées dans le présent volume, par M. Eugène Veuillot, s'arrêtent au milieu de l'année 1844, à l'époque de la vigoureuse campagne de Louis Veuillot contre le monopole universitaire, « campagne, dit l'éditeur, qui lui valut l'amende et la prison, mais qui contribua si puissamment à développer l'action catholique. » Quoique interrompue au moment le plus intéressant, cette partie de la correspondance contient plusieurs lettres précieuses pour l'histoire de l'*Univers* et des commencements du parti catholique. Elle se complète, d'ailleurs, par les *Lettres à sa sœur*, qui vont de 1849 au milieu de 1868. A partir de cette époque, Mlle Elise Veuillot est associée à la vie de son frère. Appelée quelques années plus tard, par un deuil qui mit fin à un heureux mariage, à être chez lui mère et maîtresse de maison, elle devint la confidente habituelle de ses pensées, l'inspiratrice de ses travaux, l'appui de sa vie. Louis Veuillot a dit de cette sœur aînée dans son testament : « Elle a été la fidèle et dévouée compagne de ma vie, ma consolation et ma joie; elle a élevé mes enfants avec un dévouement de mère et c'est par elle que mon travail a été doux, tranquille et fécond. Que Dieu soit béni de m'avoir donné cette sœur. Peu d'hommes ont reçu un pareil présent. » Toutes les fois qu'il était absent, ne fût-ce que pour quelques jours, le frère écrivait à la sœur. Ce premier volume de

lettres en contient plus de deux cents. Un bon nombre d'entre elles ont trait à la vie de l'*Univers*, aux affaires religieuses du temps. Au seul point de vue historique, ces lettres écrites au jour le jour, dans l'intimité, sous le coup des événements et des impressions du moment, ont un grand prix. Elles contiennent plus d'une curieuse révélation et quantité de détails intimes. Ce sera le cas d'y revenir lorsque la correspondance générale, qui en comprendra beaucoup d'autres du même genre, aura entièrement paru. Plusieurs seraient à citer; toutes sont à lire. Elles fourniront des matériaux à l'histoire religieuse du temps. Nous voulons surtout montrer ici, en M. Louis Veuillot, l'homme.

On vient déjà de le voir. La tendresse du frère paraît sous les formes les plus variées, les plus aimables, dans les *Lettres à sa sœur*. Toutefois, observe l'éditeur, « si tendres et si abandonnées que fussent ses lettres, il n'y disait pas sur ce point tout ce qu'il avait dans le cœur. Ecrivant à notre sœur, il n'avait pas à lui rappeler, et elle eût été froissée qu'elle le fît, les renoncements qu'elle s'était imposés, sans hésitation et même avec bonheur, en lui donnant sa vie. » Il lui écrivait à propos de tout, avec un abandon charmant, une verve enjouée, un esprit toujours nouveau. Là jaillissaient les saillies affectueuses, les mots du cœur. Ce colloque expansif, continué à travers deux cents lettres, initie le lecteur au plus intime de la vie de Louis Veuillot. A côté des confidences sur les plus graves affaires, on trouve les détails les plus familiers de ménage. Les personnes, les choses passent et repassent dans ces lettres avec une physionomie si vivante, qu'on croit les voir. L'esprit et le cœur du frère animent tout. Cette correspondance, dit excellemment M. Eugène Veuillot, « est, à la fois, très affectueuse et très joyeuse. Sans doute, les notes émues et tristes n'y manquent pas; mais, le trait caractéristique, c'est la bonne humeur d'un homme fort et d'un fervent chrétien dont la conscience est tranquille, la maison en ordre et le travail fécond. » On y voit combien « sa vie d'apparence tourmentée, chargée au dehors de luttes ardentes et même violentes, fut, au fond, facile et heureuse. » C'est la gloire de cette sœur aussi chérie qu'elle était dévouée, d'avoir fait une vie facile et heureuse au vaillant défenseur de la cause catholique, si fort engagé dans les luttes extérieures et qui avait besoin de trouver au foyer paix, tranquillité et joie. Il y eut bien des soucis domestiques que Louis Veuillot ne connut pas, grâce au zèle,

au dévouement, à la bonne administration de sa sœur. Ce repos d'esprit lui permit de vaquer librement à son œuvre.

Il ne reste pas de lettres de Louis Veuillot à sa femme. C'est une lacune dans sa correspondance. Par les *Lettres à une épouse imaginaire*, on devine ce qu'il devait y avoir de sentiments tendres et exquis et en même temps de charmante simplicité dans ce commerce épistolaire. Des pages ravissantes de *Ça et là* et des *Historiettes et fantaisies* permettent aussi de suppléer à cette lacune. Ce fut une affaire fort simple, dans la vie de Louis Veuillot, que son mariage. Il ne fit point de projets, ne chercha pas la fortune; mais quand après diverses sollicitations, il eût rencontré celle qui lui était destinée, il la prit de la main de la Providence. Voici qu'elles étaient ses idées à ce sujet.

Mon confesseur, ma mère, mes amis me pressent pour que je me marie, écrivait-il à M. l'abbé Morisseau. Je ne m'y oppose point, car souvent je m'ennuie un peu bien fort, mais je ne puis me marier tout seul, et je ne puis trouver une femme, puisque je ne vois personne. N'en auriez-vous pas une à m'envoyer pour mettre fin à ce tracas? Si vous connaissez une bonne fille, qui ait beaucoup de piété, beaucoup de douceur, de la simplicité, de la santé, qui puisse me faire un peu de musique, et qui possède à peu près de quoi se nourrir, c'est tout ce qu'il me faut.

C'était à peu près l'idéal de Racine :

En sa femme que chercha-t-il?
Une bien simple ménagère,
Qui fit avec lui la prière,
Et répondit : Ainsi soit-il.

Cette femme simple et chrétienne, telle que Louis Veuillot la voulait, ne lui fut donnée que pour lui être bientôt enlevée. Elle ne fit que traverser sa vie, lui laissant de tendres souvenirs et cinq filles en bas âge dont Mlle Elise Veuillot allait devenir la seconde mère. Autant Louis Veuillot chérissait cette épouse de son choix, autant le coup qui l'emporta lui fut cruel. Dans cette épreuve il fit paraître la plus admirable résignation. Tout accablé de sa douleur, il écrivait à l'un de ses meilleurs amis, M. l'abbé Delor :

Merci, mon bien cher ami. Je suis soumis à la volonté de Dieu, qui est juste et bonne, et qui n'a pas cessé de me paraître infiniment miséricordieuse.

Ma chère femme, quoique bien jeune, était mûre pour le ciel : une sainte vie a été couronnée par une sainte mort; moi, j'ai tout mérité, et ce coup de foudre est un coup de grâce. Du reste, notre Père qui est aux cieux me donne tous les adoucissements dont j'ai besoin. Mon frère est près de moi ; ma sœur se dévoue pour élever mes cinq pauvres petites orphelines, et, par la grâce de celle qui n'est plus, je suis, non pas consolé, je ne puis ni ne veux l'être, mais fortifié. Il y a dans mon cœur autant de bénédictions que de larmes. Priez Dieu d'accroître mon courage et de me laisser ma douleur.

C'est la pensée de toutes les lettres que lui inspira cette mort prématurée. A un autre ami, il écrivait :

Lorsque ma chère femme a su qu'elle allait mourir, elle a levé au ciel ses yeux qui n'avaient regardé sur la terre que son mari, ses enfants et les saints autels, et elle a dit doucement : *Que la volonté de Dieu soit faite!* C'est le trésor qu'elle me laisse. Priez pour que ce trésor ne se dissipe pas entre mes mains, et que j'en achète un jour la bienheureuse éternité.

Son admirable résignation allait jusqu'à lui faire désirer que ses peines, endurées pour Dieu, fussent plus vives encore. C'est ce qu'il confiait à son noble ami, M. de La Tour, si capable de le comprendre :

Oui, cher ami, offrez à Dieu pour notre cause toutes les peines que je ressens. En songeant que c'est là l'usage que nous en pouvons faire, je voudrais qu'elles fussent plus vives; mais Dieu m'a envoyé ce que je pouvais porter, et ce serait une témérité de demander davantage. En vérité, ce poids continue d'être assez lourd. Il y a bien des moments où je me trouve presque accablé. Je repasse dans mon esprit jusqu'aux moindres détails, jusqu'aux moindres souvenirs de cette union sitôt rompue. Tout cela est plein de pointes et de regrets. Comment font les malheureux qui n'ont pas l'espoir, la prière et le repentir? En même temps mon cœur se ranime par la contemplation de mes devoirs, et s'égaye presque à la vue de mes enfants.

Ces enfants qui lui restaient pour sa joie lui devinrent bientôt un nouveau sujet de douleur. Trois de ses filles lui furent enlevées en peu de temps. Le père parut plus admirable dans cette nouvelle épreuve, qu'il n'eût pu l'être dans l'exercice de ses devoirs paternels. Plus que tout autre le grand cœur de Mgr Parisis était digne de

recevoir les épanchements de cette douleur calme, sans phrases, dominée par la foi :

Monseigneur, tout le monde me plaint ; moi, je plains ma sœur. J'ai trop à faire de m'humilier et de me repentir pour me plaindre. Mais j'adore la main divine qui purifie en châtiant. Loin de m'abattre, ces coups me relèvent. Oh ! que la miséricorde de Dieu est grande ! et quelle évidence j'en ai dans ce moment ! Comme il m'avertit ! comme il me presse ! comme il me commande ! et comme je l'entends ! Il faut être à lui, n'être qu'à lui, n'avoir rien, ne rien faire que pour lui.

Il a gardé l'innocence de ces enfants et il leur a donné une sainte mort. Marie, de jour en jour, mûrissait pour le ciel. De vraies et solides vertus croissaient sous les dons rares qui l'ornaient. Elle était pieuse, sincère ; elle aimait la justice, elle savait se contenir et se sacrifier. Elle a expiré les mains jointes, les yeux au ciel, en donnant son cœur au bon Jésus, après avoir demandé à se confesser. Depuis un mois, sa tante ne trouvait pas une légère faute à lui reprocher. Je la voyais grandir pour être bientôt mes yeux, ma mémoire et ma main. La petite Gertrude, à six ans, marchait sur ses traces. On lui présentait les plus horribles médecines : elle faisait le signe de la croix et les prenait sans hésiter, sans donner une marque de dégoût. Elle tenait à la main, durant les dernières heures, un petit crucifix qu'elle baisait souvent d'elle-même. Dans une des dernières convulsions, ce crucifix étant tombé sur son lit, elle se mit à le chercher avec angoisse. Son grand-père lui dit : « Va, mon enfant, tu le verras bientôt ! » Elle le reprit, le baisa, le présenta aux personnes qui l'entouraient, et mourut. Je n'étais pas là. Une sévérité de Dieu m'a éloigné de ce saint spectacle. Je ne l'ai revue que morte. Lorsque je suis arrivé en Alsace, l'autre était au cimetière. C'est ainsi qu'Élise les avait élevées, et qu'elle élève les autres. Cœur de mère, douleur de mère. Mon frère n'est ni moins tendre ni moins affligé. Je vois la beauté des affections chrétiennes.

Priez, Monseigneur, afin que je ne perde pas le fruit des grâces que Dieu me fait, afin que j'entre un jour dans la demeure de mes enfants, afin que ma sœur ne soit pas brisée par son courage même.

La mort de sa seconde fille ne le trouva pas moins soumis que la première fois aux desseins de la Providence. Cette pieuse enfant n'avait cessé d'embrasser le crucifix jusqu'à la dernière heure :

Chère sœur, dit le père au milieu de ses larmes, nous aussi baisons le crucifix, embrassons-le et aimons en tout la volonté de Dieu. Dieu seul ! Nous savons maintenant tout ce que cette parole renferme. Qu'elle soit le cri de nos cœurs, et la règle de notre vie !

Plus il est frappé, plus il se montre résigné :

La Miséricorde divine est bien grande, disait-il, et c'est un miracle qui passe tous les autres d'aimer davantage, à mesure qu'elle frappe, une main qui porte de si terribles coups.

Il est vrai que je contemple mes enfants dans le ciel, comme si je les voyais des yeux de mon corps, l'une aux bras de sa mère, les autres à ses pieds, comme je les ai souvent vues et admirées ici-bas. Je me sens sous leurs ailes, et je sens qu'il n'y a point de traits aux mains du monde qui puissent percer cette égide.

Après la perte de sa troisième fille, il écrit à son cher ami Lafon :

Nous sommes en ce monde pour expier, pour souffrir, pour mourir.

Je remplis ma vocation de chrétien et je solde mon compte de pécheur. Si ce n'était pas Dieu qui envoyât les épreuves et s'il ne tempérait pas sa justice par sa miséricorde, on y succomberait. Mais c'est Lui qui agit, et l'obéissance n'est pas seulement possible, elle est douce. Cela semble difficile à croire; cela est pourtant, et je le sais.

Jamais mon cœur n'a été si déchiré, jamais il n'a été environné de tant de sécurité et de lumière. Il n'est aucune joie en ce monde contre laquelle je voulusse échanger mon immense douleur.

J'ai bien pensé à toi. J'aurai voulu que tu fusses là dans le dernier moment. Tu aurais vu le départ d'un ange. Tu aurais vu qu'il n'y a pas de mort où il n'y a pas de péché. Trois minutes avant de mourir, l'enfant a pris de mes mains le crucifix qui a reçu les derniers baisers de sa mère; elle l'a porté à ses lèvres, elle a souri en tendant ses petits bras vers le ciel.

Si tu avais vu ce sourire! Puis elle a laissé échapper un petit souffle doux et pur, et je lui ai fermé les yeux.

Nous l'avons conduite au cimetière avec un beau cortège de douze Petites Sœurs des Pauvres. Durant sa maladie, je l'avais vingt fois offerte à Dieu pour être Petite Sœur des Pauvres ou pour mourir tout de suite : car, la voyant aux portes du ciel, je n'aurais pas voulu la faire redescendre dans la vie, à la triste condition d'en subir les souillures.

Nous l'avons mise dans le tombeau de sa mère, à la place que j'avais réservée pour moi. C'était tout ce que je possédais de terre en ce monde; je ne l'ai plus. Me voilà pauvre jusque-là, Dieu merci.

Prie Dieu que je garde à jamais dans mon cœur tout ce que j'y ai maintenant, et j'aurai à le remercier durant l'éternité entière des grâces dont il m'a comblé.

Adieu, mon Émile. Vive Jésus! vive sa croix!

Un jour Louis Veuillot disait : « Nous sommes vraiment heureux

d'être chrétiens : à nous les belles joies, à nous les belles douleurs! » Certes, il n'est pas de plus belles douleurs que celles dont les lettres écrites sur la mort de sa femme et de ses filles sont l'expression. Dans l'héroïsme de sa foi, il allait jusqu'à les savourer. Il y trouvait son bonheur pour des raisons que le monde ne saurait comprendre, mais où la foi du chrétien peut atteindre. Voici comme il en parlait dans une lettre à M. de Pontmartin.

Quant à ces grandes douleurs du cœur et de l'âme, où nulle puissance humaine ne peut rien, Dieu qui les envoie a soin d'y pourvoir. Saint Bernard a une grande parole à ce propos.

Il dit : « Le monde voit la croix et ne voit pas l'onction. » Ce que Dieu met dans les cœurs qu'il déchire est inénarrable. J'en suis à m'étonner de mes pleurs. Je vois ces chers enfants dans le ciel, à côté de leur mère, comme elles étaient ici, mais à l'abri, mais immortelles. C'est un groupe d'étoiles qui luisent toujours et qui éclairent mon vrai chemin. De là tombe sur mon cœur une sérénité divine. Je me sens sous l'aile des anges et je remercie Dieu de m'avoir donné cette égide contre les traits et les attraits du monde.

Que de miracles Dieu fait pour nous et que nous sommes ingrats! Quelle miséricorde de nous faire trouver la plus grande paix dans la plus grande douleur! Ce sillon terrible, creusé au milieu du cœur, se remplit d'une semence de foi, d'espérance et d'amour.

Quand je venais à penser autrefois que je pourrais perdre un de mes enfants, c'était une angoisse inexprimable et il me semblait que j'entrerais du même coup dans des ténèbres aussi épaisses que celles du tombeau. Mais ces deux tombes, creusées presque au même instant, n'ont été que des jours ouverts sur l'éternité. Je ne me lasse pas de le redire, comme je ne me lasserais pas de raconter un miracle dont j'aurais été le témoin et l'objet. Il n'y a pas de mort, il n'y a pas de séparation, il n'y a qu'une absence qui peut finir demain. Cette absence ne peut devenir éternelle que par notre faute, et Dieu prend un soin tendre d'allumer dans nos cœurs, par cette absence elle-même, toutes les lumières qui nous rendent quasi impossible de nous perdre et de nous égarer.

Avec la sœur qui lui restait pour compagne, avec les deux filles que Dieu lui avait laissées, Louis Veuillot connut aussi les belles joies. Sa correspondance montre l'homme de la famille, content du bonheur domestique, le père heureux de ses enfants et n'ayant que le souci de les voir grandir et s'élever à l'ombre du foyer, sous la sage direction de leur seconde mère. Combien de lettres, aussi

charmantes que tendres, à son frère et à sa sœur, à ses filles devenues, l'une Mme Pierron, l'autre sœur Marie-Luce, à la femme de son frère, à son neveu Pierre, à sa nièce Marguerite! Elles sentent toutes la paix et le contentement du cœur au milieu des luttes et des agitations du dehors.

Les joies de l'amitié ne manquèrent pas non plus à sa vie. Peu d'hommes eurent de meilleurs et de plus sûrs amis que lui; peu d'hommes aussi entendirent mieux l'amitié. Voici comment il la définissait. C'est à son ancien et fidèle ami M. de la Tour qu'il s'adresse :

Il y a dans ce beau sentiment de l'amitié chrétienne tous les caractères d'un don divin. On sent que cela vient du grand Dieu qui a voulu réparer nos cœurs par l'amour. L'amitié fortifie et tempère. Sans nous rien ôter de nos qualités propres, elle nous donne quelque chose des qualités de ceux que nous aimons. Elle nous aide puissamment à braver, à vaincre les faiblesses du respect humain, que nous trouvons toujours à quelque degré sur le chemin du devoir; et nous marchons avec plus d'assurance parce que nos amis sont là pour connaître, approuver, et, au besoin, rectifier le mouvement qui nous fait agir. Je ne dis rien de l'adoucissement qu'en reçoivent nos douleurs : vous le savez comme moi.

Personne n'était mieux fait que lui pour aimer; personne n'avait le cœur plus aimant, plus tendre, plus large, plus ouvert à tous les beaux et généreux sentiments. On l'a représenté comme un esprit violent, hautain; il n'y eut pas homme plus débonnaire que lui. C'est lui, le terrible polémiste, qui disait :

Je suis de bronze à toutes les haines et à toutes les formes de la haine; mais toute sympathie m'émeut délicieusement, et c'est un bonheur dont j'ai beaucoup joui dans ma vie militante, parce que la sympathie m'est toujours venue du bon côté. Là où il y a de l'honneur, de l'amour pour le bien, du zèle pour la justice, du mépris et du dégoût pour le reste, là sont mes amis. Je n'ai pas traversé une circonstance pénible sans qu'on m'ait tendu la main du sein de cette élite courageuse. C'est plus qu'il ne faut pour supporter les choses extérieures.

Peu d'hommes ont de vrais amis : Louis Veuillot en eut toute sa vie, et c'est le plus grand éloge de son cœur. Il ne fut l'ennemi de personne. Contre les méchants, les hypocrites, il avait de saintes colères; il rendait vigoureusement les coups qu'on lui portait, ou

plutôt qu'on portait aux saintes causes qu'il défendait, mais c'était par amour du bien et de la vérité et non par haine de la personne. « Louis Veuillot, polémiste, dit l'éditeur de ses Lettres, a pu paraître dur, bien qu'il n'ait jamais été que justement sévère; homme, il n'a connu ni la haine ni même la rancune. Il se reprochait quelquefois en riant d'oublier trop vite les injures, parce qu'il y perdait le mérite de les pardonner. » Ses ennemis n'ont jamais su à quel point il méprisait, ou ignorait, ou pardonnait leurs injures. Qu'ils l'apprennent maintenant de lui-même : voici toute sa vie et tout son cœur en abrégé dans une lettre qu'il écrivait à M. de Pontmartin.

A l'époque où nous nous sommes connus, je vivais de pain sec, et je n'en avais pas toujours. Depuis j'ai gagné ma vie, sans avoir eu jamais, grâce à Dieu, aucun souci des richesses ni aucune inquiétude du lendemain. J'ai été marié à une charmante et angélique créature, que j'ai perdue au bout de huit ans. J'ai eu six enfants, il m'en reste deux. J'en ai vu mourir trois en quarante jours.

Ces terribles coups ont mis mon cœur pour jamais à l'abri des blessures que peuvent faire les ennemis politiques et littéraires, et ceux qui croient me déchirer perdent leur temps; ils frappent un cadavre. Ainsi, quand vous lirez ces pamphlets et ces injures qui me poursuivent, qui cherchent à m'atteindre jusqu'à mon foyer si pur et si souvent désolé, ne me plaignez point. Autrefois, je ne ressentais point ces misérables coups, parce que j'étais heureux; maintenant, j'y suis insensible pour d'autres causes. Au milieu de ces épreuves et de ces combats, j'ai trouvé la paix, la paix la plus profonde, par la miséricorde de Dieu, et même la joie, car je sais que mes morts sont vivants et que Dieu me les rendra. J'ai auprès de moi une sœur et un frère qui n'ont point voulu se marier par bonté et tendresse pour moi. Ma sœur élève mes enfants comme l'aurait fait leur mère. Ce sont deux filles qui viennent bien. Mon frère partage en tout ma vie. Nous nous sommes toujours tendrement aimés et nous nous aimons toujours plus.

Au-delà de cette intimité étroite et chère, je puis regarder encore comme des frères tous les hommes de cœur avec qui je travaille. Je ne franchis guère ce cercle, au milieu duquel ma vie s'écoule dans l'affection la plus douce, occupée d'une œuvre que je chéris. Vous qui m'avez vu en 1830, vous voyez que j'ai sujet de bénir la Providence, et qu'elle a été large à mon égard.

Voilà, cher Monsieur, mon histoire intime, pour répondre à la vôtre.

Ce qui paraît le plus dans la correspondance de Louis Veuillot

(personne n'en sera étonné), c'est le chrétien. Dès qu'il fut revenu à Dieu, il se donna à lui tout entier. Le trait principal de sa vie de converti, c'est sa profonde confiance en Dieu, son abandon absolu en la Providence, et en même temps un détachement complet de lui-même et des choses du monde, qui se traduisaient par une bonne humeur constante et une résignation sereine à tous les événements.

Aux prises avec les difficultés du commencement, il écrivait à son frère :

Il y a bien des moments, cher frère, où je ne suis pas rassuré sur l'avenir. Je ne puis me dissimuler que ma vue baisse sensiblement, et je sens que le dernier terme de cette brillante course dont il était question jadis, pourrait bien être une nuit soudaine. Mon palais sera celui des Quinze-Vingts, et l'homme qui se proposait de mener les autres, finira par être sous la conduite d'un caniche. Ainsi plaît-il à Dieu ! ainsi soit-il ! Là m'attendent peut-être beaucoup de consolations que je n'ai pas trouvées jusqu'à présent. Je n'en suis pas moins résolu à vivre jusqu'au dernier crépuscule pour les combats de Dieu.

On jugera par la lettre suivante écrite à un ami, combien était grande sa confiance en Dieu. La foi y parle le langage de la plus haute raison chrétienne.

Je t'avoue que depuis que je suis chrétien, je ne sais plus ce que c'est que craindre un événement quelconque, pourvu que je n'aie pas sur la conscience de trop gros péchés. Je ne me défends pas d'éprouver, en quelques circonstances extraordinaires et périlleuses, une certaine inquiétude naturelle à toute créature ; mais cette inquiétude elle-même ne résiste pas à deux minutes de réflexion. Le Dieu que j'adore et qui me protège, règne sur la mer aussi bien que sur la terre, parmi les champs de bataille aussi bien que dans nos rues et dans nos maisons. Il peut toujours nous laisser la vie ou nous la prendre, il est tout-puissant toujours et partout, et la mort n'est pas plus à craindre en un lieu qu'en un autre ; elle n'est inévitable qu'en vertu de ses lois, elle ne frappe pas avant qu'il ait voulu. Il suffit de penser à la fragilité de l'existence pour acquérir la certitude qu'on ne l'a conservée jusqu'au moment où l'on est parvenu que grâce à une succession de miracles qui peut durer encore.

Aucune contrariété, aucune épreuve n'ébranlait cette confiance inaltérable en Dieu :

Dieu, disait-il, m'a visiblement protégé en faisant manquer un projet

dont je désirais aveuglément la réussite. Aussi, quoique je me laisse aller bien souvent à l'ennui, à la tristesse, à la lassitude, personne plus que moi n'est convaincu de sa persévérante bonté. C'est toujours par là que je me relève et que je reprends courage.

Sa résignation égalait sa confiance. La mort de sa femme et de ses trois filles, l'entrée de la dernière en religion, toutes ces épreuves, les plus sensibles qui puissent atteindre le cœur d'un mari et d'un père, il les supporta avec une vaillance et une allégresse chrétienne dont ses lettres (on vient d'en juger) fournissentde nombreux et admirables témoignages.

Déjà malade et sur le point de voir le mariage éloigner de sa maison l'aînée des filles qui lui restaient, il écrivait à la plus jeune, qui venait d'entrer au couvent de la Visitation :

Adieu! mon enfant bien-aimée et bénie et amère. Je t'assure que je suis très amoureusement soumis à la volonté du bon Dieu sur toi et sur moi. Rien ne m'a fait plus de peine et plus de joie que ta résolution. Je ne peux m'y habituer en aucun sens. La joie est dans mon âme et ne peut entrer dans mon cœur; la peine est dans mon cœur et ne peut troubler mon âme. Ces deux sentiments se confondent et chacun reste entier et distinct, et il me semble que je ne saurai et ne voudrai jamais perdre ni l'un ni l'autre. En vérité, mon enfant, j'ignorais à quel point tu m'es chère. C'est encore une joie et une douleur de le sentir, je suis content et désolé de tout ce que tu me fais donner au bon Dieu. Quand tu étais petite et que tu faisais à quelqu'un présent d'une épingle ou d'une paille, tu disais : « Je vous le donne, mais pas pour tout à fait. » J'en suis à peu près là. Je dirais bien au bon Dieu : pas pour tout à fait. Cependant Dieu sait que c'est pour tout à fait, s'il le veut comme toi, et même de bon cœur.

Et quelle foi, quelle humilité dans cette résignation aux coups dont la Providence le frappait! La mort de sa fille aînée, Marie, une charmante enfant qui ne pouvait avoir sur la terre qu'une vocation d'ange, avait été particulièrement sensible à son cœur de père. Voici comme il en parle à une dame qui le louait de son courage après une nouvelle perte qui ajoutait à la douleur de la première :

Je crois qu'en vérité, considérant bien ce monde et ce que nous comprenons du ciel, j'envisagerais la mort de mes enfants avec une sorte d'allégresse, si je n'avais pas sous les yeux le spectacle navrant de ce cœur si bon et si déchiré; ses larmes sont intarissables, elle ne les retient que quand elle est obligée de donner ses soins à ses autres

nièces. Si nous perdions encore celles-là, elle ne murmurerait pas, mais elle mourait, car elle ne peut pas voir autant que moi la justice de Dieu. Moi, je me tais, comme le coupable condamné justement, et qui est encore heureux dans son désastre d'être ménagé, de se repentir et de sentir qu'il expie. Chère Madame, c'est là le grand secret de mon courage. Quand vous me louez, j'y vois une marque de votre amitié, dont je me félicite; mais soyez persuadée tout de bon que toute louange est cruelle à tout homme qui sincèrement examine sa conscience devant Dieu.

Quand j'ai appris la mort de Marie, après un moment de trouble immense, je suis allé me mettre à genoux devant son lit, vide, hélas! seul à seul avec Dieu. J'ai examiné ma vie tout entière, j'ai fait ma confession générale. Sortant de là, je n'osais plus pleurer; et quand Gertrude a suivi Marie, je n'ai pas été tenté de dire : C'est trop. Ainsi plaignez-moi, priez pour moi, mais ne me donnez pas de louanges, par pitié pour moi. Il y a des âmes que Dieu se plaît à embellir; la mienne est de celles qu'il daigne nettoyer.

C'est le sublime de l'humilité chrétienne. Plus tard, au deuxième anniversaire de la mort de cette chère enfant, il exprimait la même pensée à sa sœur:

Dieu nous l'avait donnée, Dieu nous l'a ôtée, que son saint nom soit béni. Tout le reste est inutile à dire, et cela seul nous la rendra.

Il n'y a point de regret comparable, mais Dieu l'a voulu : donc, cela est bon et pour elle, la chère enfant, et pour nous. Je le dis pour toi à qui c'est une épreuve, pour moi à qui c'est une punition. Faisons notre sacrifice, et gardons notre douleur.

Mais là n'est pas encore tout Louis Veuillot. Sa vertu principale, celle dont il faisait justement gloire et qu'il préférait aux autres, c'était d'être catholique, c'est-à-dire uni tout entier d'esprit et de cœur à l'Eglise et au Pape. La foi en l'Eglise était même l'article fondamental de son symbole. Comme saint Augustin, il eût dit volontiers: *Ego vero Evangelio non crederem, nisi me suaderet Ecclesiæ auctoritas.* Non seulement il croyait en l'Eglise, mais il avait pour elle une tendre dévotion. L'Eglise, c'était le fond de ses pensées, de ses affections, le tout de sa vie. A ses filles, à ses neveux et nièces, à ses amis, il n'a qu'un conseil à donner : aimer et servir l'Eglise. C'est ce qu'il écrivait à ses filles Agnès et Luce, pensionnaires au couvent des Oiseaux.

Ne faites pas seulement des prières, faites aussi des bonnes œuvres,

afin que vos prières soient plus efficaces. Appliquez-vous à vos devoirs, corrigez-vous de vos défauts, et offrez tout ce que vous ferez de bien pour que Dieu assiste son vicaire et lui envoie les inspirations et le courage qui sauveront l'Église et le monde. Voyez quelle est la gloire d'être chrétiennes, puisque vous pouvez, pauvres petites filles, demander à Dieu de si grandes choses et les obtenir. Demandez aussi bien ardemment que cette gloire reste dans votre famille et que vous ne la perdiez jamais. Aimez le Pape, aimez l'Église, méritez la grâce de souffrir un jour pour la justice. La justice triomphera et ceux qui l'auront aimée triompheront avec elle.

Quelque temps avant la première communion de son neveu Pierre, il lui donnait ces conseils tout chrétiens :

Cher enfant, demande au bon Dieu, premièrement, de l'aimer toute ta vie; secondement, de lui obéir toute ta vie, dans l'état où il lui plaira de t'appeler; troisièmement, de lui donner toute ta vie. Tu obtiendras cela, si tu fais le vœu d'écouter toujours la sainte Eglise, et cela est tout. Une bonne prière à faire tous les jours plusieurs fois serait celle-ci : « Mon Dieu, faites que j'écoute toujours et que je suive en tout votre Église, que vous avez faite et que vous m'avez donnée pour me conduire à vous! » Ainsi tu imiteras ton père, tu consoleras ta mère, tu seras l'exemple de tes frères et de ta sœur; et nous, nous serons tous fiers de toi.

Adieu, mon cher Pierre. Souviens-toi de ce que je te dis là. Le bonheur, le repos, la gloire de la vie, c'est de servir l'Église.

C'est toujours la même parole, sa grande parole. Il la dit et la répète à tous. Il ne laisse pas le fils de son plus ancien ami, le jeune André Lafon, s'engager dans les zouaves pontificaux, sans la lui faire entendre aussi.

Que je voudrais être à ta place, mon cher André! et que je donnerais avec plaisir mon papier et mes plumes pour un bon mousquet, que je manœuvrerais au commandement de ton caporal! Je ne vois rien de préférable à ton sort présent. Tu donnes ta jeunesse, tu offres ta vie pour l'Église, c'est-à-dire, pour ton Dieu, pour ta mère, pour ton père et tes frères, pour tout le genre humain. Rien de plus n'est possible, suivant la parole même de Notre-Seigneur. Tes parents et amis sont fiers de toi. Ta mère suivant la chair se réjouit, parce qu'elle a mis un homme au monde; ton brave père s'encourage à travailler en regardant ton portrait et celui de ton frère le bénédictin, toujours placés sous ses yeux. Tu es la consolation et le uste orgueil de ces bons et grands cœurs; et, pour ta part, conser-

vant l'humilité chrétienne et accroissant en ton âme la grâce du Christ, tu donnes au monde l'exemple dont il a le plus grand besoin.

Son frère et sa sœur ne faisaient qu'un avec lui dans son dévouement à l'Eglise. Dans toutes les luttes qu'il a soutenues pour la cause catholique, son frère était à ses côtés et l'action de l'un a été celle de l'autre. Ce sera à l'historien de M. Louis Veuillot à faire connaître le rôle plus intime de sa sœur. Toutefois, il y a un passage d'une des lettres de l'illustre écrivain que l'on ne comprendrait pas, si l'on ne savait dès maintenant que Mlle Elise Veuillot a été l'organisatrice du Denier de saint Pierre, après la suppression de l'*Univers* et le premier envahissement des Etats Pontificaux en 1860. C'est à quoi fait allusion son frère, lorsqu'il lui dit : « Le Saint-Père a pleuré plusieurs fois en m'entendant parler de notre quête. » Le Saint-Père a donné des éloges particuliers à ce pieux zèle, et ce ne sera pas sortir de la correspondance de Louis Veuillot que de les révéler ici au public.

Nous avons reçu avec joie, dit le Saint-Père, votre très respectueuse lettre avec les offrandes que nous a remises, en l'honneur du bienheureux Pierre apôtre, notre cher fils Louis Veuillot votre frère, homme non moins illustre par sa piété que par son génie et sa doctrine.

Il est manifeste pour Nous que vous avez voulu imiter envers Nous qui, malgré Notre indignité, tenons sur la terre la place de Jésus-Christ, l'éminente piété de ces femmes qui, pendant que notre divin Sauveur accomplissait sa vie mortelle, le servaient et employaient leurs ressources et leur industrie à lui procurer tout ce qui était nécessaire et utile.

Or, Dieu ayant promis en abondance les biens éternels et temporels à ceux qui remplissent leurs devoirs de respect et de piété envers leurs parents selon la chair, Nous ne doutons pas qu'Il ne vous accorde la meilleure récompense, à vous qui prenez si bien soin du Père commun des fidèles qu'en Notre personne c'est le Père céleste lui-même que vous travaillez à honorer par votre dévouement et votre piété.

Pour tout dire sur la foi de Louis Veuillot en l'Église, il faudrait montrer encore qu'il y puisait ce zèle de la cause catholique et des âmes qui lui inspirait ces saintes et généreuses colères contre les ennemis de l'Eglise, où les sceptiques n'ont vu que de la violence, et en même temps ces délicates tendresses dont la lettre à un inconnu, caché sous le pseudonyme de Stéphen, offre un si admirable

exemple. Ici ce n'est plus le polémiste, c'est l'ami, le consolateur, le frère qui parle :

La lettre de mon frère Stéphen m'est parvenue, et mon frère me pardonnera d'avoir cherché à le connaître assez pour lui faire parvenir une réponse qu'il ne demandait pas. Puisque mon livre lui a plu, il recevra de bon cœur ce mot écrit de bon cœur dans l'intention d'achever, s'il plaît à Dieu, ce que le livre a commencé. Que mon frère, averti par des rechutes que je connais trop, prenne ses garanties contre lui-même et contre le monde, qu'il ne se borne pas à de vains désirs, le premier vent et le premier sourire qui passent les emportent; qu'il aille tout de suite à la force des sacrements, qu'il choisisse un bon prêtre, et le premier venu s'il n'a pas le temps de choisir, et qu'il se confesse. Il n'y a d'*homme* que le chrétien, et il n'y a de chrétien que le *pénitent*. Dieu peut assiéger une âme, et l'embraser du désir de le connaître, mais il n'y entre pas tant que le péché y séjourne. Il faut que le péché sorte, vaincu non seulement par les larmes du repentir, mais surtout par la puissance de l'absolution. La religion n'est pas un système de philosophie composé d'axiomes et de raisonnements; elle est une chose réelle, et par ses sacrements elle agit, pour ainsi dire physiquement, sur l'âme, comme les remèdes sur le corps. Pour moi, je n'aurais jamais été pleinement convaincu, ou du moins je n'aurais jamais persévéré sans la pénitence et sans l'Eucharistie. Maintenant encore que les vérités catholiques me sont mille fois prouvées, après qu'une pratique de cinq années a rempli mon cœur de miracles, et y a ressuscité des choses absolument mortes : croyant au ciel et à l'enfer autant qu'à mon existence même; aimant Dieu, détestant le péché, si j'abandonnais les sacrements l'espace de quelques mois, je me sentirais faiblir et je serais perdu, tant reste forte en nous la corruption originelle, et tant cette herbe vivace et grimpante, cent fois arrachée, a bientôt fait de renaître, de tout envahir, de tout étouffer! Que mon frère donc ne balance pas à se confesser s'il ne l'a déjà fait; et si, l'ayant fait, il reste dans le trouble, qu'il recommence et ne se décourage jamais : ce combat sera de toute la vie pour lui comme pour moi, mais il n'y recevra pas une blessure, il n'y fera pas un effort qui ne soit, pour lui comme pour moi, incomparablement plus doux que tous nos mauvais plaisirs passés. L'esclave s'enivre, quand il peut dans ses chaînes, d'un peu de lie qu'il parvient à dérober : l'homme libre combat, souffre, se prive, mais la noble joie de sa liberté le dédommage de tout.

Je souhaite à mon frère de sortir virilement de son esclavage, en se soumettant à l'épreuve qui lui est indiquée, et de venir parmi nous, parmi les hommes, travailler à la conquête du royaume éternel où

nous sommes appelés de Dieu. Il verra passer sans regret les joies qui sourient sur le chemin de la mort, et, détournant ses regards, il marchera vers l'éternité. Il fera du bien, il sera un flambeau parmi ses frères; au lieu de perdre sa vie à la poursuite d'un misérable plaisir qui passe comme l'ombre et qui n'est plus lorsqu'on l'atteint, il embrassera les plus nobles devoirs que l'homme puisse accomplir; s'il est persécuté dans ses sens, il sera en paix dans son cœur.

Qu'il demande à la sainte Vierge les grâces dont il a besoin. Un *Ave Maria*, s'il le dit avec foi, l'avancera plus que tous les livres du monde. Je prierai de mon côté pour lui et je prierai avec bonheur. J'irai le recommander aux prières de mes frères, et je le ferai inscrire sur le registre de l'Archiconfrérie, afin que dans le monde entier, à Paris comme à Siam, on demande à la *Reine des Anges* et au *Refuge des pécheurs* sa conversion et sa persévérance; de son côté qu'il ne m'oublie pas.

Que mon frère reçoive mes tendres adieux, et si nous devons rester inconnus l'un à l'autre sur la terre, puissions-nous nous embrasser, comme j'en ai l'espérance, dans la vraie patrie.

L'auteur de *Rome et Lorette.*

L'âme de Louis Veuillot est là tout entière. Ceux-là seuls qui ne l'ont pas connu s'étonneront de trouver dans ses lettres des accents de cette tendresse et de cette douceur. Elles en sont remplies et ce n'est pas là un de leurs moindres attraits.

Mais ce n'est pas seulement l'homme que l'on connaît par la correspondance de Louis Veuillot. On y retrouve l'écrivain incomparable avec toutes les splendeurs et les amabilités de son style. Les exemples qui viennent d'être mis sous les yeux des lecteurs leur donnent déjà un avant-goût des mérites littéraires de cette correspondance. Il convient toutefois d'étudier plus en détail, à ce point de vue, l'œuvre si remarquable dont vient de s'enrichir la littérature française et qui prend rang à côté des premières du même genre.

Arthur Loth.

(*A suivre.*)

L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN ÉCOSSE

A LA FIN DU SEIZIÈME SIÈCLE

MARTYRE DU VÉNÉRABLE JEAN OGILVIE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Mis à mort en haine de la foi, à Glascow, le 10 *mars* 1615 (1).

V

RETOUR A GLASCOW ET FIN DU PROCÈS

Les commissaires royaux étaient désormais convaincus qu'il était inutile d'insister, qu'il n'y avait rien à attendre de cet homme étrange qui souriait et plaisantait au milieu des plus atroces tortures, et que jamais on n'en tirerait un mot qui pût servir à échafauder ce complot, ce rêve caressé par l'Archevêque. De guerre lasse, ils abandonnèrent l'entreprise et remirent le prisonnier aux soins de Spottiswood qui, furieux de son échec, le ramena à Glascow. Noël approchait : pour lutter contre les tendances presbytériennes, les évêques cherchaient à relever la pompe des solennités de Pâques et de Noël, Spottiswood tenait donc à officier à Glascow le jour de Noël dans sa cathédrale.

« Je revins à Glascow la veille de Noël, écrit le martyr, et je fus attaché par les deux pieds à un anneau de fer rivé dans le mur. Mais on craignit que d'être toujours couché sur le dos ne me rendit malade, et maintenant je n'ai plus qu'un pied enchaîné. Le fer est fermé par un verrou qu'assujétit une double chaîne (2). »

Une lettre du P. James Gordon, datée de Paris le 21 avril 1615, nous apprend que le P. Ogilvie avait été ramené à Glascow, sur l'ordre exprès du roi. Le roi n'avait fait en cela, comme en tout le reste, que suivre l'avis de Spottiswood.

(1) Voir les nos du 1er novembre et 15 novembre 1883.
(2) *Relatio incarcerationis.*

Celui-ci gardait sa proie avec un soin jaloux. Il avait fait transporter Ogilvie de la prison commune à son propre palais. Mécontent du geôlier, qui était assez bon pour son prisonnier, il le remplaça par son propre intendant, homme dur et cruel, qui chargea Ogilvie de lourdes chaînes et le tint au secret. Ce n'était pas assez pour ce bourreau des barres de fer qui assujétissaient les chaînes : il avait imaginé un système de fers recourbés, qui s'entrelaçaient dans les anneaux, tant il redoutait de le voir s'évader! Le martyr ne cessait cependant de répéter que, lors même que ses chaînes seraient de cire, il ne les briserait pas et que, si les portes restaient grandes ouvertes, il ne sortirait pas. Il était gardé à vue nuit et jour, et les habitants se relevaient pour cette besogne.

Dès le retour du P. Ogilvie à Glascow, les prédicants firent circuler sur son compte diverses fables, plus absurdes les unes que les autres. Quelques-uns l'accusèrent d'être adonné à la magie. On sait qu'en Ecosse comme en Allemagne, au seizième siècle, surtout depuis la Réforme, on voyait de la magie en tout (1). Le P. Ogilvie nous dit en quelques mots ce qui avait donné lieu à cette étrange accusation. « Avant que je ne fusse arrêté, lorsque j'étais obligé de loger chez des hérétiques, je disais mon bréviaire la nuit ; certaine personne qui m'avait entendu réciter des paroles à voix basse à la clarté d'une lampe, répandit le bruit que je m'adonnais à la magie, et, après mon arrestation, on parla à l'évêque; de sorte que le bruit courait partout que j'étais un sorcier, au grand amusement de ceux qui avaient un peu de bon sens. Le brave homme ajoutait que j'avais autour de moi une foule d'animaux noirs, qui m'apportaient une nourriture mystérieuse et avec lesquels je m'entretenais, J'éclatai de rire à la barbe des ministres qui me parlèrent de ces sottises et me contentai de dire pour toute défense que je disais mon bréviaire (2). »

Les échecs qu'ils avaient subis chaque fois qu'ils s'étaient trouvés aux prises avec le Jésuite, empêchaient les prédicants de dormir, et presque chaque jour ils lui députaient quelqu'un des leurs pour le confondre.

(1) Une preuve, entre beaucoup d'autres, que la Réforme n'a pas été, comme le disent les universitaires français, l'émancipation des intelligences, on peut voir dans Buckle et dans Secky, deux auteurs rationalistes, la preuve que personne n'a été plus crédule et plus superstitieux que les réformateurs et les réformés du seizième siècle.

(2) *Relatio incarcerationis.*

« Les discussions publiques, écrit le P. Ogilvie, eurent lieu tous les jours. Il y en eut cependant trois, plus importantes que les autres, dans lesquelles ils firent intervenir leurs plus habiles docteurs, et les objections de ceux-ci furent ensuite répétées à satiété par les autres. Avec les plus savants, je raisonnais en forme; avec les autres, je suivais le cours de la conversation. Deux fois, mes adversaires me prièrent d'attendre une réponse écrite, parce que, disaient-ils, mon raisonnement était trop subtil. Mais jamais cette réponse ne venait. Maintenant personne ne veut plus discuter avec moi, et ils font tout au monde pour empêcher qu'on ne vienne me voir, sinon à la dérobée. Les discussions principales ont roulé sur la messe, sur saint Pierre et sur le juge des controverses religieuses. Pour la messe, je procédai par syllogismes écrits : ce fut bientôt fini; les ministres ne pouvaient tomber d'accord sur rien. Personne ne voulut plus dans la suite me répondre ou m'entreprendre sur ce sujet (1) ».

André Knox, évêque des îles, fut un de ceux qui rompirent quelques lances avec le prisonnier. « L'évêque des îles, écrit le Père, me dit qu'il pouvait dire la messe aussi bien que moi. Je lui demandai s'il était prêtre; il me répondit que non. Alors, répliquai-je, vous n'êtes pas évêque et vous ne pouvez dire la messe. Il me répondit : Si vous voulez abjurer toutes ces inventions des hommes et suivre la vraie religion qu'ont prêchée les apôtres, vous aurez tout ce que vous voudrez, parce que vous avez beaucoup de courage et d'esprit.

« Mais, lui dis-je, votre religion n'a seulement pas dix ans; car, lorsque j'étais enfant (2), vous teniez comme article de foi qu'il n'y a de chef dans l'Église que le Christ; et maintenant vous jurez et vous écrivez tous que le roi est le chef de l'Église. Vous-même, vous avez écrit et juré le contraire. Cela n'est pas conforme à ce que dit l'Apôtre : *Si je détruis ce que j'ai bâti, je fais œuvre de prévarication.* Or vous avez prêché à Paisley contre l'épiscopat, et vous avez déclaré que vous dénonceriez comme un démon quiconque se ferait ordonner évêque et que vous exciteriez tout le monde à lui cracher au visage : quinze jours après, vous étiez vous-même nommé évêque, et non content de l'évêché des îles, vous avez trouvé moyen d'y annexer un autre évêché en Irlande. Même comédie pour William Cooper : il a publié un livre contre l'ordre de

(1) *Relatio incarcerationis.* (Préambule.)
(2) Ces paroles prouvent qu'Ogilvie avait été protestant.

l'épiscopat et il est maintenant évêque de Galloway, est-ce que vous n'avez pas tous tant que vous êtes, Messieurs les prédicants, signé et juré que l'épiscopat est chose abominable dans l'Église de Dieu, et maintenant n'enseignez-vous pas juste le contraire? N'ai-je pas le droit après cela de vous traiter tous, avec saint Paul, de prévaricateurs?

« — Pas du tout, me répondit-on, mais à mesure qu'on avance, la vérité se dégage plus nettement : nous voyons mieux qu'autrefois.

« — C'est évident, comme évêques, vous *voyez* un revenu d'un millier de livres sterling, tandis que, comme prédicants, vous n'en *voyiez* à grand'peine qu'une centaine. Mais, dites-moi, comment vous arrangez-vous avec vos articles de foi? S'ils étaient faux alors, comment sont-ils vrais maintenant, et s'ils étaient vrais alors, comment sont-ils faux maintenant? Alors, à vous entendre, vous ne croyiez que la parole de Dieu : maintenant, c'est ce que vous croyez qui est la parole de Dieu. Qu'est-ce qu'une doctrine qui tour à tour admet et renverse les mêmes dogmes? et quel est ce Dieu contradictoire dont vous prêchez la parole? Vous disiez alors : ce que nous vous prêchons, c'est la lumière de la vérité; si nous devions vous croire alors, de quel droit nous demandez-vous de vous croire maintenant? ou si nous devons vous croire aujourd'hui, quelle autorité aviez-vous alors pour nous commander de croire? — Ou je suis fort trompé, ou votre doctrine n'est que l'iniquité qui se ment à elle-même.

« — M. Ogilvie, me dit l'évêque, vous avez beaucoup d'esprit : que je voudrais avoir autour de moi des hommes de votre trempe! comme je les emploierais bien!

« — Je préfère cent fois suivre l'exécuteur à la potence; car vous allez droit au diable.

« — Comment, dit l'évêque, vous osez me parler ainsi!

« — Pardonnez-moi, Monseigneur, je suis peu au fait des politesses de cour et, nous autres Jésuites, nous parlons comme nous pensons. Je hais la flatterie. J'honore en vous le pouvoir civil dont vous êtes revêtu et je révère vos cheveux blancs; mais je me moque de votre religion et de votre titre d'évêque. Car enfin vous n'êtes qu'un laïque, et vous n'avez pas plus de juridiction spirituelle que votre bâton. S'il vous déplaît d'entendre ce que je pense, imposez-moi silence, je ne dirai plus un mot; mais si vous voulez que je parle, je dirai non ce qui vous est agréable mais ce que je pense.

« — Je regrette beaucoup, dit l'évêque, que la faim vous ait fait quitter le protestantisme et ait fait de vous un papiste.

« — Vous me jugez à votre aune, lui répliquai-je, et vous me croyez capable de faire ce que vous avez fait, vous qui avez troqué deux articles de votre *credo* contre deux évêchés. Moi, j'étais l'aîné de mes frères, j'appartenais à la noblesse et, lors même que je n'eusse pas étudié, j'aurais fait quelque figure dans le monde, et encore aujourd'hui, si je voulais faire comme vous et changer de religion, j'obtiendrais la faveur du roi et de gros revenus. L'évêque me quitta tout en colère et je ris de bon cœur.

« L'Archevêque, répondant au chancelier en plein conseil (je n'étais pas là), lui dit que jamais on n'avait vu en Écosse de prêtre comme moi. Il dit aussi quelque part en plein dîner qu'il aimerait mieux être pendu à ma place que de me voir m'évader, parce que, comme dit le proverbe, *je pourrais faire sauter la marmite.*

« Je ne sais ce qui va m'arriver : Devant moi, l'Archevêque s'exprime avec bienveillance. Il ne pense qu'à une chose, à trouver où j'ai pu habiter et chez qui, et à punir ceux qui m'ont donné l'hospitalité. Ces gens-là sont très étonnés de voir que je m'afflige de ce que souffrent les autres, tandis que je me réjouis de mes propres souffrances. On prend toutes les précautions imaginables pour qu'on ne m'adresse la parole qu'en présence du geôlier, et pour que personne ne me donne ni papier ni plume. On n'entre guère chez moi que pour me dire des choses désagréables ou pour m'apporter ma nourriture. Ceux qui viennent dans d'autres intentions, éveillent les soupçons et sont accueillis d'un air moqueur. »

Le procès d'Ogilvie avait fait trop de bruit pour se terminer par un simple décret de bannissement. Le roi n'aimait pas à faire des martyrs en Écosse, parce qu'il ne voulait pas exaspérer les catholiques, ni exalter leur courage, résultat ordinaire des persécutions sanglantes. Bien qu'il en eût moins besoin qu'auparavant, ils lui servaient encore à tenir en échec les presbytériens, et il désirait ne pas les pousser à bout. Mais il fallait sortir de cette affaire avec honneur, et cela n'était guère possible que par la mort d'Ogilvie. Ce prince pédant et ergoteur s'était persuadé qu'à force de raisonner il viendrait à bout de ce qu'il appelait l'obstination du Jésuite. Il avait rédigé de sa main cinq questions, auxquelles Ogilvie devait répondre. Son sort dépendait de ses réponses.

On reçut de Londres une nouvelle lettre, nous dit le P. Ogilvie.

Nous en savons sur le contenu de cette lettre plus long que lui. Elle contenait les cinq questions et l'ordre d'obtenir de lui une réponse écrite et signée de sa main.

Le 28 janvier 1615, vinrent siéger au tribunal de l'Archevêque les juges dont les noms suivent : Jean Spottiswood, archevêque de Glascow; l'évêque d'Argyle; lord Flemming; sir George Elphingstone; James Hamilton, prévost de Glascow; Robert Boyd, principal de l'Université; Robert Scott, un des ministres de la ville.

L'Archevêque lut les cinq questions :

1° Le Pape est-il juge et a-t-il autorité *in spiritualibus* sur le roi? Cette autorité qu'il aurait *in spiritualibus*, pourrait-elle s'étendre à la sphère temporelle, *in temporalibus*, si c'est pour assurer son autorité spirituelle (*in ordine ad spiritualia*), comme l'affirme Bellarmin?

2° Le Pape peut-il excommunier les rois et en particulier ceux qui n'appartiennent pas à l'Église, comme Sa Majesté?

3° Le Pape peut-il déposer les rois excommuniés par lui, et a-t-il en particulier le pouvoir de déposer le roi?

4° Serait-ce un meurtre de tuer le roi ainsi excommunié et déposé par le Pape?

5° Le Pape a-t-il le pouvoir de délier les sujets du serment qu'ils font de pratiquer envers le roi l'obéissance naturelle qu'ils lui doivent (1)?

Sous le règne d'Elizabeth, le même cas s'était présenté. Après la bulle de saint Pie V, qui prononçait la déposition de la reine, des questions semblables furent présentées à sept prêtres emprisonnés pour la foi : Lucas Kirby, Thomas Cottam, Laurent Richardson, Thomas Forde, Jean Shert, Robert Johnson et William Filbee; tous refusèrent de signer quoi que ce fût qui pût sembler une atteinte aux droits du Saint-Siège et payèrent leur fidélité de leur vie. Butler, dans ses mémoires, loue leur silence et leur applique ces vers de Juvénal :

Ambiguæ si quando vocabere testis
Incertæque rei — Phalaris licet imperet, ut sis
Falsus et damnato dictet perjuria tauro —
Summum crede nefas, animam præferre pudori
Et propter vitam vivendi perdere causam!

(1) Spottiswood, *History of the church of Scotland.*

Sommé de répondre aux questions du roi, le Père Ogilvie s'inspira des mêmes sentiments. Nous trouvons dans son journal le récit de son interrogatoire.

« On me mande devant le conseil suprême et on m'ordonne de répondre. Sur la table sont les œuvres de Bellarmin et de Suarez.

« On me demande si le Pape peut déposer un roi hérétique?

« — Je réponds : Beaucoup de docteurs le pensent et c'est une opinion très soutenable. Quand la chose sera définie comme de foi, je donnerai ma vie pour la défendre. Mais tant que rien ne sera décidé, je ne suis pas forcé de dire ce que je pense, à moins que je ne sois juridiquement interrogé par celui à qui il appartient de décider les questions controversées.

« — Mais, me dit-on, peut-on en conscience, pour obéir au Pape, tuer un roi qui serait excommunié (1)?

« — Je répondis : Vous n'avez aucune juridiction spirituelle sur moi; aussi, pour ne pas avoir l'air de reconnaître la juridiction spirituelle que s'arroge le roi, je ne répondrai à aucune question de doctrine. Si vous m'interrogiez pour vous éclairer, je vous répondrais; mais ici vous m'interrogez comme juges, et dès lors je ne puis plus en conscience vous dire ce que je pense. Du reste, j'ai déjà réprouvé les deux serments de suprématie et d'obéissance qu'on veut imposer aux Anglais.

« — Le Pape, dirent-ils alors, a-t-il juridiction sur le roi?

« — Oui, si le roi est chrétien et baptisé.

« — Le Pape peut-il excommunier le roi?

« — Oui, il le peut.

« On me demande alors comment il se fait que le Pape puisse excommunier un homme qui ne fait pas partie de l'Église?

« — Je répondis : l'hérétique reste soumis aux peines, bien qu'il se soit mis dans l'impossibilité de recevoir aucune grâce. Dans la société civile, le roi a le droit d'emprisonner et de punir les bandits et les voleurs; dans l'Église, le Pape a le droit et le devoir de châtier les hérétiques révoltés contre lui, et ceux qui quittent leur Mère la sainte Église. Par le fait même du baptême, le Pape acquiert juridiction sur un homme, parce que, par là, cet homme entre dans

(1) Plus tard, au moment décisif, nous verrons le Père Ogilvie protester solennellement de son horreur pour le Régicide : *Interrogantibus an parricidia probaret, ea vero se detestari dixit.* Ce mot Parricidium ici signifie le meurtre du Roi. — Ici, le Père se retranche sur l'incompétence du tribunal.

l'Église et devient membre du corps mystique du Christ et brebis du troupeau dont le Pape est le pasteur.

« — Une bonne raison, dit l'Archevêque, pour que beaucoup aient horreur du baptême.

« — Oui, répondis-je, ils en ont horreur, en effet, tous les orgueilleux qui méprisent le joug du Christ, et qui, avec leur père le diable, cherchent leur propre gloire et non celle de Jésus-Christ. Mais les autres ne partagent pas ces idées. »

La narration écrite par le Père Ogilvie dans sa prison s'arrête ici brusquement : Nous sommes obligés, pour avoir la fin de cette séance, d'avoir recours au récit de Spottiswood (1).

On eut beau le raisonner, écrit l'Archevêque, on eut beau lui représenter à quels dangers il s'exposait en soutenant ses opinions, il répondit qu'il était disposé à ne pas *changer d'avis* (2), quels que fussent les dangers dont on le menaçait. Parlant du serment d'obéissance proposé par le roi, il dit que c'était un serment détestable, et que c'était trahir Dieu que de le prêter. On lui accorda quelques jours pour lui donner le temps de réfléchir et de revenir sur sa résolution ; puis, voyant que tout était inutile, on envoya au roi les réponses signées par lui et certifiées authentiques par les témoins.

Voici cette pièce :

« Je reconnais le Pape de Rome comme le juge du roi et comme ayant autorité sur lui *in spiritualibus*. Quant à la question, si cette autorité du Pape peut atteindre le roi *in temporalibus*, je réponds que je ne suis obligé de dire ce que je pense qu'à celui-là seul, qui est le juge des controverses religieuses ou à celui qu'il députerait pour cela. — Pour la deuxième question, je pense que le Pape a le pouvoir d'excommunier le roi ; et quant à cette raison, que le roi ne fait pas partie de l'Église du Pape, je réponds que tous ceux qui sont baptisés sont sous la juridiction du Pape. — Pour la troisième question, à savoir si le Pape a le pouvoir de déposer le roi, dans le cas où celui-ci serait excommunié, je réponds que je ne suis tenu de répondre qu'à celui qui est juge des controverses religieuses. — A la quatrième et à la cinquième question, je réponds de la même manière. »

(1) *History of the church of Scotland*, l. VII, p. 592.

(2) Ne pas changer d'avis, dans l'esprit du martyr, c'est refuser de répondre sur des questions de doctrine à qui n'a pas autorité pour l'interroger. Ce n'est pas persister dans certaines opinions, puisqu'il a refusé de s'expliquer.

Comme nous le verrons bientôt, cette pièce fut l'arrêt de mort du Père Ogilvie. Le martyr le savait et il se préparait par la prière à la lutte suprême. En attendant la réponse du roi, Spottiswood était allé à Édimbourg. Cette circonstance donna au martyr le loisir de rédiger les notes qui nous ont fourni comme la trame de ce récit. La femme de l'Archevêque avait quelque bonté pour le pauvre prisonnier, sans doute dans le fol espoir de ménager une alliance entre sa fille et lui, au cas où il faiblirait. Les compagnons du Père Ogilvie remarquèrent que ces accès de bonté lui venaient surtout, quand elle était dans cet état vaporeux que produisent les petits verres. Elle avait l'ivresse douce et compatissante. Dès qu'il apprit ces détails, l'Archevêque se fâcha, manda sa femme près de lui et ordonna de traiter le prisonnier avec plus de rigueur.

Ce fut pendant les deux semaines d'attente qui s'écoulèrent entre le renvoi des pièces à Londres et son exécution, que le Père Ogilvie écrivit les trois lettres qu'on va lire, témoignages admirables de son amour pour la Compagnie de Jésus et pour ses supérieurs.

La première est adressée à un de ses compagnons de captivité, John Mayne, qui, après avoir été condamné à mort, avait vu sa peine commuée en celle du bannissement perpétuel.

C'était à lui que le Père Ogilvie avait confié son journal.

« Mon cher Monsieur, la paix de Notre-Seigneur soit avec vous! Dès que vous arriverez dans un collège de Jésuites, donnez ce manuscrit au Père recteur et priez-le de le faire copier et d'envoyer quelques exemplaires au P. Claude Aquaviva, et aussi de prier pour moi. La crainte où je suis d'être surpris, ne me permet ni de recopier, ni d'écrire plus librement, ni de corriger, ni d'ajouter. Que mes frères veuillent bien dans leur charité excuser et corriger mes fautes, et prier pour Jean Ogilvie et pour ses compagnons de captivité. »

La lettre suivante est adressée au très Révérend Père Aquaviva, général de la Compagnie de Jésus, dont le P. Ogilvie ignorait la mort, arrivée le 21 janvier précédent.

« Très Révérend Père en Jésus-Christ.

« La paix de Notre-Seigneur!

« Vénérable vieillard, père bien-aimé et très tendre, le plus doux amour de mon cœur après Jésus-Christ et les saints, j'endure de terribles supplices et des tortures atroces. J'attends de la charité

de votre Paternité qu'elle prie pour moi afin que je tombe en athlète, pour l'amour de l'invincible Jésus. Que le Christ vous conserve longtemps encore, vous le général de ses vieux soldats et le boulevard de son Eglise.

« De votre Révérende Paternité le petit serviteur en Jésus-Christ et le petit enfant, le plus indigne de tous.

« Jean Ogilvie. »

La troisième lettre était adressée au P. Ferdinand Alberi, qui était, depuis la mort du P. Aquaviva, vicaire général de la compagnie.

« Révérend Père en Jésus-Christ,

« La paix du Christ.

« Votre Révérence saura tout ce qui me concerne par le porteur de cette lettre. Ici c'est un crime capital que d'être surpris écrivant une lettre; il faut donc que je me hâte avant que le geôlier ne revienne.

« Ce fut Votre Révérence, vous étiez alors provincial d'Autriche, qui me reçut dans la Compagnie. Cela me fait espérer que je pourrai vous recommander mes enfants spirituels avec plus de confiance, puisque vous êtes en quelque sorte leur grand-père. Si donc, le sieur Mayne avait besoin de vous, j'ose demander qu'il trouve auprès de mon cher père Ferdinand Alberi, qui a été pour moi un père d'une charité si vraie, un peu de cette bonté qre j'ai éprouvée moi-même.

« J'ai écrit au porteur de cette lettre. Votre Révérence pourra, si elle le juge à propos, lui demander ce qu'il a fait des papiers que je lui ai confiés et qui contiennent des choses qui peuvent servir à nos annales.

« Je me recommade instamment aux prières de Votre Révérence. Cette lettre est datée de ma prison à Glascow, où je suis étendu à terre chargé de chaînes qui pèsent deux cents livres, n'ayant d'autre perspective que la mort, si je n'accepte ce que m'offre le roi, c'est-à-dire un riche bénéfice et une autre religion. J'ai subi la torture d'une veille forcée de huit jours et neuf nuits. Maintenant, j'attends deux autres tortures et puis la mort.

« Je suis encore bien éveillé le 22 février 1615.

« De Votre Révérence, le serviteur en Jésus-Christ.

« Jean Ogilvie, *S. J.* »

VI

JUGEMENT ET EXÉCUTION

Au bout de deux semaines, on reçut de Londres une lettre du roi. Elle portait que, puisque le Jésuite s'entêtait à soutenir ce qu'il avait signé, l'Archevêque et les commissaires nommés par le conseil privé n'avaient qu'à procéder dans les formes voulues au jugement et à l'exécution. Le P. Ogilvie avait nié la juridiction spirituelle du roi : c'était le blesser au cœur.

Pour Jacques Ier, tout était là. Il ne pouvait permettre qu'on niât sa suprématie. Pour arrêter une doctrine aussi dangereuse, il avait composé un écrit rédigé en latin et en anglais qu'il fit répandre dans toutes les écoles. *Dieu* et le *Roi*, tel en était le titre, *ou un dialogue qui montre que notre souverain maître le roi Jacques règne dans ses terres sous l'autorité immédiate de Dieu, et qu'il a raison d'exiger ce que demande le serment avec une démonstration que de faire apprendre ce dialogue dans les écoles en latin et en anglais est le vrai moyen de prémunir les jeunes esprits contre les doctrines empestées des Jésuites* (1).

Le bruit se répandit aussitôt qu'une lettre du roi était arrivée et parvint jusqu'aux oreilles du prisonnier. Il demanda aux geôliers s'il y avait du nouveau ; ils répondirent que non. Eh bien! moi, leur dit-il, je vous annonce que demain ou après-demain un prêtre mourra (2).

Au reçu de la lettre du roi, Spottiswood revint en hâte à Glascow, et informa le prisonnier de la mission qu'il avait reçue.

Quelques jours avant qu'Ogilvie fût mis en jugement, écrit Spottiswood (3), on l'informa que l'accusation ne visait ni la messe dite par lui, contrairement aux lois, ni les autres actes du ministère ecclésiastique accomplis par lui, mais uniquement les réponses par lui faites aux cinq questions proposées ; que s'il venait à rétracter ces réponses et à donner satisfaction à Sa Majesté comme il le devait, l'Archevêque userait de son crédit pour le sauver. Ogilvie répondit, qu'il remerciait l'Archevêque de ses offres de service, mais qu'il

(1) V. la permission d'imprimer, 3 mars 1615, *Calendar of state papers. (Scotland)*, l. LXXX.

(2) *Relatio...* 2e partie, ajoutée par les compagnons de la captivité du martyr.

(3) *True relation.*

n'avait pas l'intention de rétracter ses réponses et qu'en temps et lieu, il les défendrait.

Les ministres de Glascow, accompagnés du ministre Struthen d'Edimbourg, vinrent le voir et lui conseillèrent de céder, mais il les congédia en leur disant que son parti était pris, que s'il avait besoin d'eux, il le leur ferait dire (1). Le marquis de Lothian se flattait d'ébranler le Père et eut avec lui un long entretien; il le trouva inébranlable.

Le jour du jugement fut fixé au mardi 28 février, selon l'ancien calendrier, 10 mars, selon le nouveau; et comme pour montrer à tous que ce n'était là qu'une formalité, l'archevêque ordonna dès la veille de dresser l'échafaud et le gibet. Ogilvie était condamné d'avance.

Le P. Ogilvie se préparait au combat suprême. Après six mois de lutte et de tortures, son âme entrevoyait la palme du martyre et la délivrance et s'abandonnait à la joie. Il se fit laver les pieds et convia ceux qui vinrent le voir à la fête du lendemain : « Demain, leur dit-il, c'est le jour de mes noces (2). »

Soit que l'archevêque eût accordé le dernier jour plus de liberté pour visiter le prisonnier, soit que ses amis eussent acheté cette consolation à prix d'or, il paraît certain que le soir qui précéda sa mort, le P. Ogilvie aurait pu s'échapper.

Nous avons sur ce point un témoignage fort grave, celui de John Browne de Logh-Hill, père d'un Jésuite, et lui-même confesseur de la foi. Voici ce que raconte, comme le tenant de son père, le P. Browne, recteur du collège de Douai : « La nuit qui précéda le martyre du vénérable P. Jean Ogilvie, M. John Browne de Logh-Hill, père du R. P. James Browne, *S. J.*, vint faire au prisonnier une visite de charité et l'assura que cette même nuit il lui donnerait le moyen de s'échapper, de sauver sa vie et de recouvrer sa liberté. Le Père sourit doucement et embrassant ce gentilhomms avec tendresse, lui dit qu'il était on ne peut plus touché de son offre, mais que la mort pour une si belle cause lui paraissait préférable à n'importe quelle vie, qu'il en avait un tel désir, que ce qu'il redoutait le plus au monde, c'était de se la voir enlever par quelque accident.

Le Père était le plus jeune des deux interlocuteurs : comme il semblait très fortifié par ces saintes pensées et disposé à affronter ce

(1) *True relation.*
(2) *Relatio incarcerationis et Martyrii.*

qu'il pouvait avoir à souffrir pour la foi, les deux amis se jetèrent les larmes aux yeux dans les bras l'un de l'autre, et le généreux martyr pria M. Browne de ne pas quitter la ville avant que Dieu n'eût accompli son œuvre en lui. M. Browne le lui promit et il tint parole, le jour du supplice en se tenant près de lui tout le temps (1).

Le P. Ogilvie passa toute la nuit en prière (2). Le bruit que faisaient les gardes (en mangeant et en buvant) le troublait. Il mit à profit ce relâchement dans la discipline de la prison, que son ami comptait exploiter pour le sauver ; il sortit et alla prier au pied de son échafaud.

Si étrange qui paraisse la chose, elle nous est attestée par un témoignage qu'il est difficile de récuser.

Voici ce que le Père Thomas Rob, Jésuite écossais, qui fut quelque temps en Ecosse comme missionnaire, a écrit et signé le 23 février 1672.

En 1633, j'étais à Edimbourg, et je m'entretenais un jour avec lady Marguerite Hamilton, sœur de l'illustre comte d'Abercorn, du martyre du généreux athlète Jean Ogilvie ; voici ce qu'elle me raconta :

La nuit qui précéda le martyre du Père, une femme qui habitait Glascow, regardait par sa fenêtre du côté où se dressait le gibet. Il y avait à ce moment un très beau clair de lune. Elle vit un homme couvert d'un linge blanc sortir du palais épiscopal (c'est là qu'Ogilvie était prisonnier) (3). Il descendit sur la place et la traversa les mains jointes et un peu élevées en l'air, alla se prosterner devant l'échafaud où était dressé le gibet, y pria quelque temps et dit de façon à être parfaitement entendu :

Maria, Mater gratiæ, Mater misericordiæ,
Tu nos ab hoste protege, et hora mortis suscipe.

Ce que vous me racontez là, dis-je à Lady Hamilton, est bien singulier, et me ferait un grand plaisir si je pouvais en constater l'exactitude. Moi-même, me répondit-elle, je ne désirais pas moins que vous vérifier la chose quand elle me fut rapportée. Dans ce but je partis immédiatement de Pasley pour aller à Glascow, pour

(1) V. aux pièces justificatives.

(2) « Ante mortem referunt eum totum id tempus dedisse orationi et contemplationi. » (Procès ; déposition de Sinclair.)

(3) En 1615, tout l'espace compris entre le palais de l'archevêque et *la croix* de Glascow (the crop) était à peu près désert. Un professeur de l'Université de Glascow a vérifié que cette nuit-là était une nuit de pleine lune.

interroger cette femme. C'était une protestante très ignorante, qui ne savait pas un mot de latin. Elle me raconta cependant la même histoire dans les mêmes termes et en attesta la vérité par serment.

Voilà, ajoute le Père Rob, ce que je tiens de la bouche d'une personne dont tout le monde connaît la piété, la prudence, le jugement (1).

Le Père Ogilvie était encore en prière dans sa prison, quand arriva un magistrat, suivi d'une troupe de bourgeois armés. A la demande s'il était prêt, le Père répondit qu'il y avait longtemps qu'il attendait ce moment.

On l'emmena à peine vêtu, couvert d'un méchant habit tout déchiré : le majordome de l'Archevêque s'était approprié le manteau du Père. A la sortie l'attendait une foule compacte de gens de toute condition, accourus à ce spectacle. Les femmes et les parents de ses compagnons de captivité étaient là. De toutes parts retentit le cri : que Dieu vous vienne en aide ! Ce n'étaient plus les injures qui avaient assailli le martyr en décembre, lorsqu'on le conduisait à Edimbourg. Son invincible fermeté était connue de tous : on savait que la torture n'avait pu lui arracher un nom : tous, même les hérétiques, les larmes aux yeux, le bénissaient et faisaient des vœux pour lui.

L'hôtel de ville, où devait avoir lieu le jugement, faisait partie du Tolbooth, et se trouvait sur une place appelée City-Cross.

Au banc des juges siégeaient : le prévôt, James Hamilton; le bailli, James Bell; le bailli, Cotin Campbell; le bailli, James Braidwood, tous quatre désignés par les lords du conseil privé.

A côté d'eux prirent place : l'archevêque Spottiswood; James, marquis de Hamilton; Robert, comte de Lothian; William, lord Sanquahar; John, lord Fleming; Robert, lord Boyd; Sir Walter Stewart, *assesseur*.

Le Père Ogilvie fut placé au banc des criminels; il était entré couvert, pour protester contre une juridiction qu'il ne voulait pas reconnaître, mais, sur un ordre péremptoire, il se découvrit.

La procédure commença vers onze heures du matin, le mardi 10 mars 1615.

William Hay de Baro (2), député par l'avocat général du roi, sir Elphingstone de Newton, se leva et produisit l'acte d'accusation. Après les formalités d'usage, il donna lecture de cette pièce, sorte

(1) V. Stonyhurit, mss.

(2) Baro est probablement le nom d'une propriété appelée maintenant Barrowfield, près de Glascow.

de long réquisitoire dans le goût du temps, que le lecteur n'aurait certainement pas la patience de lire, puis il prononça ces paroles qui résumaient tous les griefs articulés contre le prisonnier.

« L'acte d'accusation est clair et fait assez comprendre à mes lords juges, et à vous aussi Jean Ogilvie, ici présent, la gravité de votre crime. Cependant, pour que vos réponses soient plus claires et que personne ne puisse se tromper sur le sens de vos paroles, je vais résumer en quelques mots ce que je viens de lire.

« On ne vous accuse point d'avoir dit la messe, d'avoir séduit et poussé à abjurer leur religion les sujets de Sa Majesté, ni d'aucune chose que vous ayez pu regarder comme un devoir de votre profession, mais bien de mépriser l'autorité de Sa Majesté, contrairement aux lois et aux coutumes du royaume, et de maintenir des opinions subversives, telles que jamais personne n'a osé en émettre de semblables. Les statuts du royaume établissent qu'il y a trahison à refuser de répondre à Sa Majesté ou à son conseil privé sur tout ce qui est expressément demandé. Mais vous, interrogé par le seigneur archevêque de Glascow et par d'autres personnages qui lui ont été adjoints par commission royale, vous avez refusé de répondre à divers interrogatoires, malgré qu'on vous en pressât, et vous vous êtes réclamé ouvertement de la juridiction du Pape, que les lois du pays ont depuis longtemps abolie, vous avez donc de ce chef encouru la peine édictée par les statuts, et la loi devrait vous être appliquée dans toute sa rigueur. »

« On vous reproche, en second lieu, d'avoir refusé de répondre à deux questions. On vous a demandé si le Pape a le pouvoir de disposer de la personne de Sa Majesté, après l'avoir déposée, et si le Pape a oui ou non le pouvoir de délier les sujets de Sa Majesté de leur obédience naturelle. Vous avez refusé de répondre sur aucun de ces points, à moins que vous ne fussiez interrogé par le Pape ou par toute autre personne déléguée par lui. Vous êtes accusé d'avoir refusé de reconnaître que Sa Majesté tient sa couronne et son autorité immédiatement et souverainement de Dieu, l'auteur de tout gouvernement, d'avoir refusé de reconnaître que c'est chose détestable de penser que la personne sacrée de Sa Majesté puisse être mis à mort sans crime (1), d'avoir enfin refusé de reconnaître que personne au monde n'a le pouvoir de délier les sujets de Sa Majesté

(1) C'est faux : Ogilvie a déclaré qu'il détestait les parricides.

de leur obédience naturelle. Sur tous ces points et sur chacun en particulier, vous avez commis le crime exécrable de trahison, et je ne vois pas que vous alléguiez quoi que ce soit qui puisse vous excuser, que dis-je! comme pour montrer à tous quelle résolution désespérée vous avez formée sur tous les points qu'on vous reproche, bien qu'on ne vous eût point pressé au sujet des serments de suprématie et d'obéissance que Sa Majesté fait prêter à ses sujets, librement, sans autre raison que les motifs connus de vous seul, vous avez condamné ces serments comme chose impie et illicite. On a vu par là quelles dispositions haineuses et perfides vous nourrissez contre Sa Majesté le Roi notre souverain. Si vous niez, voici vos réponses signées de votre main que vous ne pouvez récuser. Ces réponses, on va les lire, ainsi que les divers statuts du Parlement que vous êtes accusé d'avoir violé. Ensuite, puisque Sa Majesté veut que votre procès soit conduit dans les formes ordinaires, vous pouvez vous défendre et dire ce que vous jugerez à propos, soit contre l'acte d'accusation, soit contre les preuves qui l'appuient (1). »

Ainsi, d'après le réquisitoire, on abandonnait les griefs d'avoir dit la messe et converti des protestants, et on accusait seulement le Père Ogilvie d'avoir conspiré contre le Roi et fait acte de félonie en récusant, non sa juridiction temporelle mais sa juridiction spirituelle, et en refusant de s'expliquer sur des questions, qui sont essentiellement des questions dogmatiques. Evidemment, cet acte d'accusation ne tenait pas debout; c'était un château de cartes, qu'un souffle de logique suffisait à renverser. On ne se prononce pas sur des questions sur lesquelles on refuse de s'expliquer et Ogilvie avait deux fois manifesté son horreur pour les complots. Les juges ont senti la faiblesse de l'accusation et ils feront l'impossible pour arracher au missionnaire une parole compromettante. Ils n'y réussiront pas. Ogilvie avait bien choisi son terrain, et il ne s'en laissa pas déplacer. Mais reprenons le récit du procès, en nous aidant à la fois du compte rendu de l'Archevêque et de la relation des compagnons de captivité d'Ogilvie.

On lut dans les actes du Parlement que visait l'acte d'accusation et les réponses d'Ogilvie aux cinq fameuses questions. Le martyr les examina et les reconnut comme écrites et signées par lui. La cour lui permit alors de présenter sa défense, Ogilvie se contenta

(1) *A true relation.*

d'opposer l'incompétence de ses juges. Le Parlement, en réglant ce qui ne relève que de la conscience, avait outrepassé ses pouvoirs ; le Roi, en empiétant sur le terrain spirituel, s'arrogeait une autorité que ses ancêtres n'avaient jamais reconnue aux rois d'Ecosse ; tous les griefs articulés contre lui étaient du domaine de la conscience ; le tribunal institué par le Roi ne pouvait donc en connaître ; il était incompétent (1).

L'avocat général fit remarquer que puisque le prisonnier n'avait soulevé de difficulté que sur la compétence du tribunal, rien n'empêchait le procès de suivre son cours, qu'il allait donc procéder comme d'habitude au choix et au serment des jurés (2).

On demanda à Ogilvie s'il désirait récuser quelqu'un des jurés ou avoir un autre jury. Il se contenta de dire qu'il pourrait les récuser tous pour la même raison : c'étaient des adversaires ou des amis. Adversaires, ils ne pouvaient décemment être ses juges ; amis, leur place était à ses côtés, sur le banc des accusés (3).

« Alors, s'écria-t-on, c'est à Rome qu'il faut aller chercher des jurés, ou bien nous devrions peut-être demander à ceux qui ont entendu vos messes, de venir siéger ici ? »

Ogilvie répondit : « Ces pauvres gens entendent mieux le petit commerce qui les fait vivre, que les causes criminelles. » L'Archevêque ayant observé que, s'ils étaient pauvres, c'était la faute du

(1) C'est Spottiswood (*true relation*) qui nous rapporte ce petit discours. Le fond doit être vrai ; mais la forme est certainement de l'invention de cet archevêque qui, juge et bourreau d'Ogilvie, est trop intéressé à calomnier sa victime, pour qu'on le croie sur parole. Nous n'admettons pas que le martyr ait dit en parlant de l'autorité du Parlement : *Je n'en fais pas plus de cas que d'une figure pourrie ;* ou en parlant de l'autorité que voulait s'arroger le roi : *Elle ne comptera pas plus pour moi que ce vieux chapeau ;* et il aurait, en disant ces mots, jeté son chapeau en l'air. En prêtant au martyr un langage vulgaire et déplacé dans lequel on ne reconnaît ni le gentilhomme ni le Jésuite, Spottiswood a dépassé le but, tout cela jure avec l'attitude observée par Ogilvie pendant tout le procès et sent le faussaire.

(2) Voici les noms des jurés : *Sir Georges Elphinhstone* (de Blysthwood), qui avait déjà siégé comme juge d'Ogilvie ; *Sir Thomas Boyd* (de Boneshaw), *Sir Edmondstone* (l'aîné) (de Duntraith), *Murehead* de Lachope *James*, *James Roberston* (d'Ernock), *Hew Crawfurd* (de Jordane Hill), descendant direct de celui qui avait joué le principal rôle dans le meurtre de l'archevêque de Saint-André ; *John Carschore* (de that Ilk.), *Hew Kennedy*, Prévost d'Ayr, homme d'une réputation déplorable ; *William Makarrel* (de Il House), *James Blair*, Bailli d'Ayr, *John Dunlope* (de Powmilne), *John Stewart* (d'Ayr), homme d'une triste réputation ; *John Dunbar* (d'Ayr), *James Johnston* (d'Ayr), *John Curmingham* (de Rawes).

(3) V. *Relatio.*

Père, le martyr lui répliqua que c'était lui, archevêque, qui les avait ruinés en les emprisonnant et en les pressurant. On savait qu'ils avaient été forcés, pour avoir la paix, de lui donner tout ce qui leur restait. Quant à lui, Ogilvie, il n'avait jamais été à charge à personne et n'avait jamais cherché qu'à venir en aide aux âmes et à les sauver de l'hérésie. « — Vous mentez, lui dit l'Archevêque. — Dites-nous alors, dit le Père, si vous le pouvez, ce que c'est que mentir. Pour moi je dis ce que je pense, et ce que je sais être vrai. »

L'interrogatoire roula alors sur des points plus délicats, sur l'autorité du roi, sur le pouvoir attribué au Pape de déposer les rois, et de délier les sujets du serment de fidélité, sur le serment.

« Ogilvie répondit à chaque question comme il l'avait déjà fait. Quand vinrent ces deux questions, à savoir : si le Pape peut déposer un roi excommunié et s'il peut le livrer aux coups des assassins, il déclara qu'il ne répondrait pas.

« Les juges lui firent observer que se taire sur un pareil sujet, c'était s'avouer coupable. Jugez-moi, répondit-il, sur mes paroles et sur mes actes, et laissez le soin de juger mes pensées à Dieu, à qui seul je dois en rendre compte.

« — Vous refusez donc, lui dit-on, d'obéir au roi (en répondant directement à ces questions).

« — En toutes choses, répondit Ogilvie, pour lesquelles je suis obligé d'obéir à Sa Majesté, je me soumettrai joyeusement, et si son royaume était envahi, je le défendrai jusqu'à la dernière goutte de mon sang : mais il y a d'autres droits, comme celui de la juridiction spirituelle, que le roi s'arroge sans raison, et, sur ce point, je ne lui obéirai pas. Je ne le dois ni ne le veux. Que le roi prenne garde, en empiétant sur le droit d'autrui, de compromettre le sien.

« Je ne répondrai pas à ces deux questions, parce que je ne puis le faire, sans supposer au roi une juridiction qu'il n'a pas. J'agirais peut-être autrement, si on m'interrogeait pour me consulter.

« — Eh bien! moi, dit un des jurés, je vous consulte sur ces questions ; qu'avez-vous à me dire?

« — Je trouve par trop ridicule, répondit le martyr, que vous, qui devez être mon juge, vous veniez me consulter précisément sur les points que vise l'accusation. Je ne répondrai rien là-dessus, tant que l'Eglise n'aura rien défini ; car vous n'avez qu'un but, celui de me compromettre, afin de colorer par un semblant de justice une

haine qui a soif de ma mort. Vous me faites l'effet d'un essaim de mouches qui se jettent sur un plat succulent, ou d'une troupe de pêcheurs qui cernent un pauvre petit poisson.

« On lui demanda s'il approuvait le meurtre du roi. Il répondit qu'il l'abhorrait. »

D'après Spottiswood, à cette dernière question, à savoir : s'il était permis de tuer un roi hérétique, Ogilvie aurait répondu que jamais *on ne lui ferait dire que c'était un crime, dût-il lui en coûter la vie*. Mais peut-on s'en rapporter à cet homme violent et passionné qui était à la fois juge et partie, puisqu'il avait fait arrêter Ogilvie et jugeait nécessaire de frapper un coup par sa mort? Il avait évidemment trop d'intérêt à le diffamer, et nous l'avons déjà surpris mettant sur les lèvres du martyr des expressions inconvenantes et grotesques qu'il n'a certainement pas prononcées. Nous avons donc maintenant le droit de récuser son témoignage auquel nous pouvons, du reste, opposer celui des compagnons de la captivité d'Ogilvie. Il *répondit qu'il abhorrait le meurtre du roi*. Il n'a donc pas donné la réponse maladroite et scandaleuse que Spottiswood lui prête. Nous disons que cela est impossible.

Dans le premier interrogatoire, Ogilvie avait réprouvé de la manière la plus énergique la conspiration des poudres. Il serait inexplicable qu'il eût abandonné sans raison le terrain si bien choisi par lui, et sur lequel il était inattaquable, celui de l'incompétence du tribunal, lui qui avait répété si souvent que répondre aux questions proposées, ce serait reconnaître aux commissaires du roi une juridiction qui n'appartient qu'au Pape. En second lieu, n'est-il pas absolument incroyable qu'un homme qui avait, comme le reconnaît Spottisvood, l'habitude des questions scholastiques, n'ait trouvé à cette question, s'il est permis de tuer un prince déposé par le Pape, que cette réponse énigmatique : *Jamais on ne lui ferait dire que c'était un crime*. Je dis qu'il est impossible qu'Ogilvie ait répondu cela. Car, enfin, les scholastiques qui vont le plus loin, n'avaient jamais enseigné, et tout particulièrement les théologiens de l'ordre dont Ogilvie faisait partie, n'avaient jamais rien émis qui ressemblât à cette assertion; qu'il est permis de tuer un roi déposé par le Pape. Qu'on se rappelle ce que Bellarmin écrivait à ce sujet à l'archiprêtre Blackwell : *Il est inouï dans l'Eglise que jamais on y ait regardé comme légitime le meurtre d'un prince, quel qu'ait été ce prince, païen, hérétique ou persécuteur.*

Et, alors même qu'il se fût trouvé un monstre capable d'accomplir un pareil forfait, aucun théologien catholique n'a enseigné que le premier venu pouvait s'arroger le pouvoir de disposer de la vie d'un prince (1). Et le P. Ogilvie, sur un point si clair, sur lequel il n'y a point de controverse possible, aurait répondu comme Spottiswood le fait entendre! Non, nous ne le croirons pas. Le témoignage de ses compagnons de captivité ne serait pas là, que cette raison de sens commun suffirait à nous convaincre.

Nous ferons grâce au lecteur du discours que Spottiswood prononça, s'il faut l'en croire, pour éclairer la conscience du jury, et dans lequel il se donne le plaisir de réfuter des paroles qu'Ogilvie n'a point prononcées. Le fougueux prélat, qui s'oublie au point d'empiéter sur les fonctions d'avocat général, termine ainsi sa harangue : « Quant à vous, membres du jury, je n'ai qu'une chose à vous dire : vous avez à vérifier ce qu'allègue l'acte d'accusation; l'accusé a-t-il commis les crimes qu'on lui impute? Vous avez sous les yeux ses réponses écrites, reconnues par lui comme authentiques; vous l'avez entendu lui-même et vous avez pu voir comme ce traître nie l'autorité du roi; à vous de prononcer s'il y a trahison. Les juges savent ce qu'ils ont à faire et ne failliront pas à leur devoir envers Dieu et envers le roi. »

William Hay, avocat général du roi, exhorta brièvement les jurés à tenir compte des dispositions criminelles et presque diaboliques de l'accusé et à procéder sans scrupule à sa condamnation.

Ogilvie avait aussi le droit de se faire entendre : il rappela aux jurés la pensée du jugement de Dieu, et leur reprocha l'injustice des sentences prononcées contre les catholiques.

L'archevêque lui demanda si, au cas où on commuerait sa peine en celle de l'exil, il reviendrait. Si j'étais exilé pour un crime commis par moi, répondit le Père, je me garderais bien de revenir. Mais si je l'étais pour la cause que je défends en ce moment, je reviendrais aussitôt. Plût à Dieu que je pusse convertir à la vraie foi autant d'hérétiques que j'ai de cheveux sur la tête, et vous tout le premier, seigneur Archevêque (2).

Les jurés se retirèrent pour délibérer et ayant élu chancelier (Président) sir George Elphingstone, déclarèrent à l'unanimité Ogilvie coupable de tous les crimes de haute trahison énumérés

(1) V. dans Hergenröther; Kirche und stadt.
(2) *True relation.*

dans l'acte d'accusation. Le président fit connaître le résultat de la délibération et donna le verdict par écrit. Les jurés confirmèrent sa déclaration, et les juges prononcèrent la sentence.

Elle portait : « qu'il serait conduit à la potence érigée sur la place publique, qu'après avoir été pendu, il aurait la tête coupée, et que son corps coupé en quatre serait exposé à la vue du peuple. (1) »

La sentence fut dûment enregistrée par le greffier et contresignée par les juges. Le *Dempster* vint en grand appareil lire la sentence, puis on alluma et on éteignit un cierge, symbole lugubre de ce qui allait se passer.

Le martyr commença par remercier Dieu, puis il bénit et embrassa celui qui avait lu la sentence; ensuite, remerciant l'archevêque et ceux qui l'accompagnaient, et leur donnant même la main, il dit qu'il leur pardonnait de bon cœur, comme il désirait que Dieu lui pardonnât. Il se recommanda alors aux prières des catholiques qui pouvaient se trouver là et, se tournant vers le mur, il se mit à prier.

Pendant ce temps l'archevêque donnait ses ordres pour qu'on l'empêchât de parler au peuple, sous prétexte qu'il était condamné pour crime de lèse-majesté (2).

Spottiswood lui-même n'a pu s'empêcher de retracer à sa manière cette scène touchante et sublime. Il dénature les paroles du martyr et lui donne une attitude guindée et rampante, tout l'opposé de son caractère si vif, si noble et si généreux. Mais il confirme dans tous ces détails le récit des témoins catholiques.

Pendant que le saint martyr priait à l'Hôtel de Ville, appelé Tolbooth, les autres personnages allèrent prendre leur repas. A ce moment, un serviteur de l'archevêque introduit le *shériff* qui entra suivi du bourreau. Le *shériff* livra Ogilvie au bourreau.

Le Père embrassa cet homme et l'encouragea à faire son devoir. Le shériff le fit alors garotter et ordonna de le conduire au supplice.

Il était à peu près une heure de l'après-midi; le jugement avait duré deux heures, et trois heures seulement s'écoulèrent entre le prononcé de la sentence et la mort. Les hérétiques avaient leur victime entre les mains; ils se hâtaient d'agir, car la grâce pouvait encore arriver.

On savait dans la ville quel était le résultat du jugement.

(1) *Relationis continuatio.*
(2) *Ibidem.*

L'échafaud dressé la veille sur la place publique l'avait fait pressentir. Toute la ville se rendait au supplice du Jésuite, et on y était accouru de tous côtés (1). La curiosité publique avait été singulièrement surexcitée par la terrible lutte qu'avait soutenue le martyr. Cette veille forcée de huit jours et neuf nuits d'horrible torture intrépidement endurée sans faiblir l'avait rendu célèbre. Tout le monde en parlait dans le pays, et il n'était pas une chaumière dans les montagnes, où son héroïsme ne lui eût fait une glorieuse légende (2). Sur le chemin de l'échafaud, Ogilvie rencontra un ministre hérétique accompagné de plusieurs employés du geôle. Ce ministre lui adressa la parole. Heureusement pour la gloire dn martyr, cette conversation fut entendue par plusieurs catholiques. Browne, le gentilhomme que nous avons déjà rencontré la veille à la prison, se trouvait là, tout près du Père. Il lui avait promis de venir, et il tenait parole. Ce confesseur de la foi qui subit pendant plus de trente ans la persécution sous toutes les formes et fut plusieurs fois emprisonné et exilé, fut le témoin providentiel du dialogue suivant entre Ogilvie et le ministre. Plus tard, il le raconta à son fils, qui était Jésuite et recteur du co[illegible] de Douai, et celui-ci le consigna dans un document authentique.

« Le ministre adressa le premier la parole au Père et l'assura de l'intérêt qu'il lui portait : Mon cher Ogilvie, lui dit-il, comme je vous plains de vous obstiner ainsi à finir par une mort infâme. Le Père lui répondit un peu comme un homme qui a peur : Comme s'il dépendait de moi de mourir ou de ne pas mourir ! Je n'y puis rien ! on m'a déclaré coupable de haute trahison, et c'est pour cela que je meurs. — Trahison! dit le ministre, il s'agit bien de cela, croyez-moi, abjurez le Papisme et le Pape, on vous pardonnera tout et on vous comblera de faveurs. — Vous vous moquez de moi, dit le Père. — Non, reprit le ministre, je parle sérieusement et j'ai qualité pour le faire, car Monseigneur l'Archevêque m'a chargé

(1) Procès de béatification, déposition de Sinclair : « Ut testes sunt quotquot in illa civitate vivebant, et alii plurimi qui eo tum confluxerant. In foro publico cum suspenderetur, tota erat præsens civitas. »

Déposition de Hegat : « Præsentibus multis millibus eo confluentibus ex Scotia, ex Anglia et undique. »

(2) « Denique tam erat certa et constans fama de hoc P. Ogilbœi vigilio per totam scotiam, ut putem neminem tunc repertum qui non sciret certo eo tormento patrem fuisse crudeliter vexatum. » (Procès : déposit. de Sinclair.)

de vous offrir sa fille en mariage avec la plus belle prébende du diocèse comme dot, si je vous décidais à venir à nous. »

Pendant ce dialogue, on était arrivé au pied de l'échafaud. Le prédicant conjurait le Père de consentir à vivre.

Le Père répondait qu'il le voulait bien, pourvu que ce fût avec honneur. — Mais répliquait le ministre, je vous l'ai dit et je vous le répète, vous serez comblé d'honneurs. — Eh bien! dit Ogilvie, faites-moi le plaisir de répéter tout haut et devant tous ce que vous venez de me dire. — Je ne demande pas mieux, dit le ministre. — Ecoutez, s'écria Ogilvie, ce que le ministre veut nous dire; et le ministre de dire alors tout haut : Je promets au sieur Ogilvie la vie, la fille de l'archevêque et une riche prébende, s'il veut être des nôtres. — Entendez-vous, dit le Père, et êtes-vous prêts à en rendre témoignage si vous en êtes requis? — Oui, nous l'avons entendu, s'écria la foule, et nous en témoignerons! Descendez, sieur Ogilvie, descendez de l'échafaud.

— A ce moment, les catholiques eurent un moment d'angoisse, et les hérétiques étaient radieux. — Alors reprit Ogilvie, je n'aurai plus à craindre d'être poursuivi pour trahison! — Non, non, lui crie-t-on de tous côtés, — si je suis ici c'est donc uniquement à cause de ma religion, c'est là mon seule crime? — Oui, la religion seule! Très bien, s'écrie Ogilvie, c'est plus que je n'en voulais. C'est pour ma religion seule que je suis condamné à mort. Pour elle je donnerais joyeusement cent vies si je les avais; je n'en ai qu'une, arrachez-la-moi donc et hâtez-vous. Quant à ma religion, jamais vous ne me l'arracherez. A ces mots, les catholiques relevèrent la tête tout triomphants pendant que les hérétiques rugissaient d'avoir été pris dans leurs propres filets. Le ministre surtout était hors de lui, il interrompit brutalement le P. Ogilvie, qui allait ajouter quelque chose et ordonna au bourreau de lui faire gravir l'échelle sans délai (1).

Le shériff, les officiers de la maison de l'archevêque et deux ministres de Glascow, nommés Struthers et Scott, avaient accompagné le martyr jusqu'à l'échafaud. N'oublions pas Abercrombie, qui se tenait sur l'estrade, poste d'honneur et de danger, pour soutenir en cette heure décisive son ami et son parent (2).

(1) V. déposition du P. Browne, S. J. Stonyhunt mss.

(2) « Quidam et cognatis ejus (relatio). » — Spottiswood dit aussi : « This man was seen to attend him carefully. »

Le bourreau, avant de se mettre à l'œuvre, s'excusa auprès du martyr. Ogilvie l'embrassa, (1) lui parla avec bonté et lui dit qu'il n'avait pas besoin d'excuse.

Depuis la salle où les juges l'avaient laissé jusqu'à l'échafaud, Ogilvie n'avait cessé de lutter contre les importunités d'un ministre qui lui offrait la vie au prix de l'apostasie. Il arrivait au lieu de l'exécution épuisé de fatigue et transi de froid. Il n'avait ni dormi ni mangé depuis la veille. Il ne put gravir la première échelle qu'en se hissant à grand'peine.

Spottiswood savait ces détails, lui qui, par un calcul trop évident, avait affamé sa victime pour la démoraliser et lui arracher une lâcheté ou du moins pour abattre ce brillant courage, qui pouvait séduire la foule. Il savait cela, dis-je, et cependant il a eu le front d'écrire : « Ogilvie se leva de sa prière et gravit l'échelle mais à la stupéfaction de ceux qui l'avaient vu jusque-là, la force et le courage l'abandonnèrent. Il tremblait et se soutenait à peine, disant qu'il allait tomber et ce fut avec peine qu'on parvint à le hisser jusqu'au haut de l'échelle. »

Le misérable ! car il n'y a pas d'autre terme pour flétrir celui qui a écrit ces lignes. Il ne s'est même pas aperçu qu'il se démentait lui-même et qu'il avait enregistré des actes, qui révèlent dans le martyr une force d'âme extraordinaire. Il avoue en effet qu'Ogilvie répondit tranquillement quand on vint le chercher, qu'il était prêt, qu'il embrassa le bourreau, qu'il pria au pied de l'échafaud, qu'aux cris forcenés des ministres qui l'appelaient traître, il opposa cette simple protestation : vous me calomniez ! qu'il se recueillit ensuite et fit entendre cette prière suprême : *Maria, Mater gratiæ, ora pro me*. Tout cela certes ne donne guère l'idée d'un homme qui tremble !

Spottiswood ne mérite pas créance : laissons-le et recourons à des sources plus pures.

Arrivé sur la plate-forme (2), Ogilvie se mit à genoux et baisa le gibet. Abercrombie se tenait auprès de lui. Un ministre l'avait poursuivi jusque-là et criait à tue-tête : « Ogilvie va mourir, non parce qu'il est catholique, mais parce qu'il a commis un crime de lèse-majesté. » Ogilvie se contenta de faire signe de la tête que ce

(1) Procès de béatification.

(2) D'après les autorités les plus compétentes, la potence se dressait sur une plate-forme à laquelle on arrivait par une première échelle.

ministre mentait. Il aurait voulu parler, mais on ne le lui permit pas. Abercrombie exhortait le martyr à la patience : « Jean, lui disait-il, ne vous chagrinez pas de ces mensonges; plus on vous fera tort, plus vous aurez de mérite (1). »

Les serviteurs de l'archevêque se précipitèrent sur Abercrombie, et le jetèrent violemment hors de la plate-forme, la tête la première, en lui disant : « Qu'as-tu besoin, traître, de venir encourager ce traître? » Il eût été tué sur le coup, s'il ne fût tombé sur la foule, très compacte en cet endroit.

Le martyr priait. A cette vue, il ne put s'empêcher de dire : « Votre conduite est vraiment étrange, vous m'empêchez de me défendre, et, au même moment, vous dénaturez tous les faits par vos mensonges. Car vous mentez, quand vous prétendez que j'ai parlé contre le roi : je n'ai jamais rien dit ni rien fait qui pût lui nuire; j'ai seulement affirmé que le Pape avait une juridiction spirituelle sur le territoire du roi comme dans le monde entier, partout où il y a des chrétiens, et qu'il a le droit d'excommunier un roi hérétique. Si j'ai dit autre chose, prouvez-le en présence de cette foule. Ce que j'ai dit, je l'ai signé, et je suis prêt à mourir pour le défendre. Mais vous, vous m'avez calomnié auprès du roi, et maintenant vous cherchez à me déshonorer aux yeux du peuple. Sachez qu'un autre Ecossais et moi, nous avons plus fait pour servir Sa Majesté à l'étranger, que vous ne pouvez le faire avec tous vos ministres, et que je donnerai volontiers ma vie pour lui. Ainsi donc, c'est bien entendu, c'est pour la religion seule que je meure. »

Le ministre lui demanda s'il avait peur de la mort : « Non, répondit-il, puisqu'il faut mourir pour une si sainte cause; je n'en ai pas plus peur que vous d'un bon dîner. »

On lui lia alors les mains derrière le dos, et on serra la corde si fort, que tous ses doigts en tremblaient; puis on lui ordonna de gravir la seconde échelle. Pendant tout ce temps, il ne cessait de prier et de demander pour son âme les prières des catholiques qui pouvaient se trouver là.

Ce fut probablement au moment d'avoir les mains liées, qu'il jeta

(1) De là est né le proverbe qu'on retrouve dans les montagnes d'Écosse, en patois anglais : *The muir wrang ye dree, the better for ye, as Abercrombie tauld the priest.* « Plus on te fait tort, le mieux pour toi, comme Abercrombie disait au prêtre. »

son chapelet dans la foule. Un épisode des plus touchants se rattache à cet incident.

Ce chapelet vint frapper en pleine poitrine un curieux qui était mêlé à cette foule. C'était un jeune seigneur hongrois, calviniste, qui voyageait alors en Écosse, le baron Jean de Eckersdorff. Ce jeune homme devint plus tard un personnage considérable, gouverneur de Trèves et ami intime de l'archiduc Léopold, frère de Ferdinand III. Dans sa vieillesse, il fit au P. Boleslas Bolbinus, de la Compagnie de Jésus, le récit qu'on va lire (1).

« Je voyageais alors en Angleterre et en Ecosse, comme le font habituellement les jeunes gens de la noblesse hongroise. J'étais tout jeune et je n'avais pas la foi. Je me trouvai à Glascow le jour où le P. Ogilvie fut conduit à l'échafaud, et je ne puis vous dire de quel air noble et fier il alla à la mort. Comme dernier adieu aux catholiques qui l'entouraient, il leur jeta son chapelet du haut de l'échafaud, juste avant de gravir l'échelle. Ce chapelet, jeté au hasard, me frappa en pleine poitrine, si bien que je n'avais qu'à étendre la main pour le garder. Mais les catholiques se jetèrent dessus avec une telle impétuosité, que force me fut, à moins de me faire écraser, de lâcher prise. Rien n'était alors plus loin de moi que la pensée de la religion; mon esprit était à cent lieues de là; et cependant, à partir de ce moment, je n'eus plus un instant de repos. Ce chapelet m'avait laissé une blessure au cœur. J'avais beau changer de place, nulle part je ne trouvais la paix. Ma conscience était troublée et cette pensée me revenait sans cesse : Pourquoi le chapelet du martyr est-il tombé sur moi et non sur un autre? Pendant plusieurs années, cette question se dressait devant moi et me suivait partout. Enfin, la conscience triompha. Je devins catholique et j'abjurai le calvinisme. J'attribue cette bienheureuse conversion au chapelet du martyr : il n'y a pas d'autre cause possible, à ce chapelet, que je ne donnerai pour rien au monde, si le le possédais, et que j'achèterais à n'importe quel prix, si on pouvait me le procurer. »

A ce moment solennel, Ogilvie demeura tout absorbé dans la prière, ne s'interrompant que pour demander des prières, afin, disait-il, que Dieu lui pardonnât, comme il pardonnait à tous (2).

(1) Ce récit a été inséré tout au long; par le Père Balbinus, dans son histoire de la Bohême. Il a été aussi écrit à part et signé par le Père. (V. Stonyhunt mss.)

(2) V. Procès.

Il répéta plusieurs fois que tout son espoir était dans les mérites de Jésus-Christ, puis on l'entendit invoquer les saints à haute voix :

Maria Mater gratiæ, orate pro me;
Omnes Angeli, orate pro me;
Omnes sancti sanctæque, orate pro me (1).

Cette invocation des saints n'était pas seulement l'effusion spontanée de sa piété, c'était une protestation de foi. Car, jusque sur le gibet, il était harcelé par ce misérable ministre, qui lui demandait s'il croyait encore au culte des saints. Ogilvie répondit qu'il croyait tout ce que croyait l'Eglise et se mit à réciter les litanies des saints, en latin d'abord, puis en écossais vulgaire, pour que le peuple pût le comprendre (2).

Emu de compassion et bien à contre-cœur, le bourreau finit par retirer l'échelle et lancer le martyr en l'air. Le pied gauche s'engagea dans l'échelle un instant, puis le corps resta suspendu jusqu'à la mort. Abercrombie était-il prêtre? Donna-t-il l'absolution au mourant? Nous n'en avons aucune preuve, mais les paroles suivantes de Spottiswood pourraient peut-être le faire soupçonner. « Il y avait là un homme qui semblait suivre attentivement tous les mouvements d'Ogilvie : on l'entendit même demander au condamné un dernier gage (d'amitié). »

Cette circonstance, jointe à d'autres qu'on remarqua, firent qu'on l'écarta de l'échafaud (3).

Dès que le saint martyr eut rendu l'âme, un grand tumulte s'éleva dans la foule, suivi d'un long murmure. Tous, hommes et femmes, déploraient cette mort imméritée et disaient tout haut combien ils détestaient la cruauté des ministres et surtout de l'archevêque, priant Dieu de venger le sang innocent du martyr sur les auteurs de sa mort et de pardonner au peuple, qui n'y avait pris aucune part (4). Dans la suite, les ministres dans leurs sermons reprochèrent

(1) *True relation.* Spottiswood.

(2) Procès : « *Quod ipse Hegatus audivit*, qui non septem aut octo passibus a loco supplicii adstabat. »

(3) M. Conway a cru que cet Abercrombie était le père Robert Abercombrë, S. J. Mais cela est impossible. Le P. J. Gordon dit qu'il n'y avait plus un seul Jésuite en Écosse avant l'arrivée du P. Ogilvie.

(4) V. Procès : Déposition de Hégate. « Ubi tantus populi ejulatus et commiseratio, ut minister dictus magister Robertus Scott, pro concione dominicæ proxime sequentis cui ipsemet interfuit, populum objurgaverit quod tanta signa doloris ediderit ob mortem sacerdotis papistici. »

amèrement au peuple ces manifestations, prétendant que c'était un crime de pleurer un malfaiteur et un séducteur, mais ces braves gens, sans se soucier des calomnies des ministres, persistèrent dans les mêmes sentiments, rappelant qu'au dernier moment, on avait offert au P. Ogilvie une prévôté, un riche mariage et la faveur royale, s'il voulait apostasier, preuve irrécusable à leurs yeux de son innocence.

L'exécution eut lieu à quatre heures de l'après-midi, le 10 mars 1615, sur la place appelée la croix de Glascow (1). On coupa la corde qui avait été l'instrument de la délivrance de cette bienheureuse âme, et le saint corps, n'étant plus retenu par rien, tomba lourdement sur la plate-forme.

L'usage voulait qu'avant de détacher le corps du patient, le bourreau lui sautât sur les épaules, pour hâter la suffocation : par respect pour le martyr, le bourreau refusa de le fouler ainsi aux pieds. Il le tira à lui pour précipiter la mort, puis coupa la corde.

La sentence portait que le corps serait coupé en quatre et exposé à la vue du peuple : cette formalité barbare fut supprimée. Par ordre supérieur, le bourreau et les gardiens du cimetière (les catholiques n'osaient approcher) mirent précipitamment le corps en bière, puis l'enterrèrent dans le cimetière des criminels.

Ce cimetière est situé au nord de la cathédrale de Glascow, le long du mur latéral de l'église, à gauche quand on regarde le portail. Le pèlerin qui aurait la dévotion de retrouver le tombeau du P. Ogilvie, n'aura pas de peine à en reconnaître l'emplacement : c'est un petit carré qui s'étend sur le côté à gauche, depuis le milieu jusqu'au bas de l'église. On n'y voit que de l'herbe, pas une pierre ne rappelle le souvenir de l'Athlète de la foi.

« Dans la soirée qui suivit l'exécution, continue la relation écrite par les compagnons de captivité du martyr, on vit un cavalier s'arrêter à deux milles de la ville. Dès qu'il eut appris la mort du Père, il s'éloigna rapidement. Pendant la nuit, qui fut orageuse, on vit une quarantaine de cavaliers rôder autour de l'endroit où le P. Ogilvie était enseveli, et on croit qu'ils enlevèrent le corps. C'étaient sans doute des catholiques. La chose fut rapportée au magistrat, qui, dès le matin, vint au cimetière, suivi d'une grande foule. On trouva que la terre avait été fraîchement remuée et, sur

(1) Maintenant le carrefour devant *la croix* (the cross), entre the Gallowgate (la porte du gibet) et Argyle Street.

l'ordre du magistrat, on examina si le cercueil était encore là, en enfonçant en terre des tiges de fer. On rencontra de la résistance, ce qui semblait annoncer la présence de la bière, et le magistrat défendit de pousser les recherches plus avant. On s'en alla, disant à tous qu'évidemment on n'avait pas enlevé le corps (1). »

Les restes du saint martyr sont donc restés confondus avec ceux des criminels. Cette histoire de l'enlèvemennt nocturne n'était qu'une fable. Que serait devenu le saint corps? Comment se fait-il qu'il n'en soit resté ni trace, ni souvenir, ni relique? Que pas un missionnaire, pas un des Jésuites qui se succédèrent en Ecosse, après 1615, et qui parcoururent le pays en tous sens, n'ait jamais retrouvé le moindre vestige de cette translation?

Nous venons de raconter le dénouement tragique de cette lutte prolongée pendant six mois entre la victime et son bourreau. Le Jésuite a succombé et l'archevêque protestant semble triompher. Mais en réalité, c'est lui qui est vaincu.

Le résultat immédiat fut juste l'opposé de ce que Spottiswood avait cherché. Il pensait se rendre populaire; il n'obtint que le mépris, dit un historien protestant (2). Il avait évoqué la cause à son tribunal : au lieu d'un juge, on ne vit en lui qu'un courtisan.

L'impression produite sur tous par la mort héroïque de ce jeune missionnaire, issu d'une des premières familles du pays, fut si profonde, qu'il fallut supprimer une partie du programme du spectacle atroce qu'on avait imaginé pour le déshonorer. Au lieu de fendre en quatre le corps de la victime et d'en exposer les tronçons sur les places de Glascow, comme le portait la sentence, on se hâta de dérober le saint corps à la vénération du peuple. Spottiswood lui-même nous apprend que, pour certains motifs, la sentence ne fut pas exécutée (3).

Confus de son échec, Spottiswood chercha une vengeance et il en trouva une digne de lui : il insulta et il calomnia mort, ce prêtre qui

(1) Sinclair, dans le procès de béatification, se fait l'écho d'un bruit semblable : « Rumor ferebatur postero die quo sepultus est corpus suum in sepulchro non fuisse inventum a quibusdam qui vel devotionis vel curiositatis causa illud visum adibant. Nam dicunt in noctet illustrissimos comites Abirconiæ et Semplis (Abercorne et Semple), principes catholicos alio illud transportasse et sepelisse, ut est, procerto non possum affirmare. »

(2) Crub.

(3) « His quartering, according to the judgment given, was *for some reasons*, not used. » — (*A true Relation.*)

vivant défiait ses tortures et lui fermait la bouche par son irrésistible logique. L'archevêque termine sa narration, que nous avons si souvent surprise en flagrant délit de mensonge, par ces phrases insidieuses, où la calomnie se voile sous une émotion apparente :

« Ainsi finit ce malheureux, dont la mort attesta quelle chose misérable et sans consolation c'est que la religion papiste. C'est surtout à l'heure de la mort qu'on reconnaît ce que peut la religion. La vue d'un Dieu qui a tout pardonné, l'assurance et la persuasion qu'on a que Dieu nous est rendu propice par le Christ, nous donne courage et hardiesse, de sorte qu'on quitte la vie de bon cœur. Mais la religion papiste enseigne que le salut est incertain et conseille d'avoir recours à d'autres sauveurs, qui ne peuvent ni aider ni consoler. La merveille alors que des hommes qui se confient en ces appuis vermoulus, déçus dans leur espérance, se montrent défaillants et lâches à leur dernière heure (1) ! »

Il écrit cela cet homme qui, à la vue de la mort triomphante d'Ogilvie, s'est empressé de dérober son corps à la vue de la foule et, en présence des bruits d'enlèvement, n'a pas osé risquer une enquête, de peur de réveiller l'enthousiasme dont la victime était l'objet. Puis il ajoute : « Depuis l'exécution d'Ogilvie, nous avons appris de plusieurs personnes qui l'avaient visité dans sa prison, qu'il leur avait dit que, s'il avait pu rester libre jusqu'à la Quasimodo, il aurait accompli un projet dont ni évêques ni ministres d'Angleterre ou d'Écosse n'auraient pu arrêter l'exécution, et que, pour vivre jusqu'à cette époque, il aurait accepté, avec joie, d'être écartelé et soumis à toutes les tortures. D'où l'on peut conclure que ce vilain était engagé dans quelque entreprise désespérée. »

Ces insinuations perfides, qui ne reposent sur aucun fait ni sur aucun témoignage positif, n'ont, surtout sous la plume d'un ennemi, aucune valeur. Elles sont, d'ailleurs, suffisamment démenties par la vie entière du martyr et par sa mort, qui, nous l'avons vu, fut absolument volontaire. Quand on est résolu à commettre un crime, on ne va pas au-devant d'une mort qu'un mot peut éviter. La conscience qui ne craint pas de commettre un forfait pour arriver à ses fins, ne craint pas non plus d'apostasier pour sauver sa vie. Ogilvie n'était pas un conspirateur, mais un apôtre, et c'est pour cela qu'il fut mis à mort.

J. Forbes, *S. J.*

(1) *A true relation.*

LA SORBONNE

HIER ET AUJOURD'HUI

Robert de Sorbon, né en 1201, dans un petit village du Rhételois, au diocèse de Reims, d'une famille obscure, vint à Paris, sous le règne de saint Louis, reçut le grade de docteur en théologie, et fonda, en 1251, avec le concours de professeurs célèbres, et au prix de grands sacrifices, le collège et la société de Sorbonne, pour l'enseignement de la théologie.

Tel fut le berceau modeste et béni de Dieu de cette Université de Paris, qui devait grandir et jeter dans l'Église de France et dans toute l'Europe un si grand éclat.

Les Papes eux-mêmes s'occupèrent de l'organisation de l'Université de Paris, de ses règlements, de ses usages, et donnèrent aux professeurs de la Sorbonne et aux maîtres en théologie des ordres et des conseils.

En 1207, Innocent III, tout en reconnaissant la nécessité de distribuer avec largesse le pain de la parole de Dieu, voit avec peine que les professeurs, déjà trop nombreux, perdent leur prestige et s'acquittent mal de leurs devoirs; il détermine lui-même le chiffre des maîtres en théologie qu'il défend de dépasser (1).

Au mois d'août 1215, le légat Robert de Saint-Etienne s'occupe, dans ses prescriptions à la Sorbonne, de l'âge des candidats au baccalauréat, de la durée de leurs études, de la condition des élèves de l'école de Paris et de la stabilité de leurs rapports avec les professeurs (2).

(1) Innoc. III, Epist. 151, ad Episcopum Parisiensem.

(2) Circa statum theologorum statuimus, quod nullus Parisius legat citra 35 ætatis annum et nisi studuerit octo annos ad minus, et libros fideliter in

En 1231, Grégoire IX prescrit, dans la bulle de réforme de l'Université, les conditions que le chancelier de Paris doit remplir en conférant le grade de licencié, et donne aux élèves et aux maîtres des conseils de modestie, de soumission et de piété dans leurs études et dans leurs discussions (1).

Au moment où le jansénisme cherchait à pénétrer dans l'Église de France, à séduire les esprits les plus austères et à troubler la hiérarchie, en séparant, par la révolte, les fidèles, les prêtres et les évêques, de la chaire de Pierre, Clément XI rappelait, dans un magnifique langage aux docteurs de la Sorbonne, la fidélité séculaire, inébranlable de leurs pères, aux enseignements des Pontifes romains, la célébrité de leur enseignement, et « l'affluence des élèves qui accouraient des régions les plus éloignées pour entendre la parole des maîtres illustres de la théologie (2). »

Le 1er août 1665, M. de Harlay, qui fut plus tard premier président du Parlement de Paris, se rendit dans l'assemblée de la Faculté de théologie, et après avoir rappelé le souvenir des hommes célèbres qui avaient jeté un si grand éclat dans la Sorbonne, il dit, en s'adressant aux docteurs et aux professeurs réunis autour de lui :

« Pour vous acquitter, Messieurs, de toutes vos obligations, nous n'avons point d'autres exemples à vous proposer que vous-mêmes; que si la science d'un Gerson, d'un cardinal Dailly, d'un Clemengis, d'un Alcuin, a pu faire, dans le temps que chacun d'eux a vécu, l'honneur et l'ornement de cette compagnie; la gloire est bien plus grande aujourd'hui, puisque nous y voyons plusieurs personnes en même temps qui n'ont pas moins de zèle, de mérite et de capacité que ces grands hommes. »

scholis audierit et quinque annis audiat Theologiam antequam privatas lectiones legat publice... Nullus recipiatur Parisius ad Lectiones solemnes, vel ad Prædicationes, nisi probatæ vitæ fuerit et scientiæ. Nullus sit scolaris Parisius, qui certum magistrum non habeat.

(1) Ne philosophos se ostentent, sed satagant fieri Theodidacti, nec loquantur in lingua populi, linguam Hebræam cum Azotica confundentes, sed de illis tantum quæstionibus disputent, quæ per libros theologicos et sanctorum Patrum tractatus valeant terminari.

(2) Hinc plures ex iisdem Romanis Pontificibus, prædecessoribus, nostris, quibus compertum erat, celeberrimam Universitatem studii generalis parisiensis, in ea que præcipue sacræ theologiæ facultatem adeo in dies magis florere præstanti ingenio, eximiaque doctrina viris, ut ad eos audiendos e remotissimis etiam regionibus ingens undique discipulorum numerus confluereret, tanto quoque erga Apostolicam Sedem cultu et veneratione commendari. .

De sages réformes furent souvent nécessaires pour maintenir à sa hauteur cette institution religieuse et nationale, et tout en conservant, avec un soin jaloux, ses anciens statuts, les membres de la Sorbonne et les Papes en avaient modifié l'économie, sous l'influence des besoins nouveaux, avec prudence et discrétion.

Les cardinaux de Saint-Marc et de Saint-Martin, légats du Pape Urbain V, en 1366, réunirent les maîtres en théologie les plus expérimentés, et rédigèrent avec eux de nouveaux règlements qui relevaient la discipline, les études et le prestige des maîtres dans l'esprit de leurs auditeurs. La réforme fut continuée en 1452 par le cardinal Guillaume, légat de Nicolas V, par les soins de la Faculté elle-même et des maîtres en théologie, le dernier jour d'octobre 1587, et, enfin, d'une manière plus complète, par ordre du roi Henri IV, dans l'année 1598.

Ces réformes successives, commandées par les circonstances et par une longue expérience, avaient principalement pour objet des points de discipline et les conditions exigées par les examens, à tous les degrés. Elles ne touchaient pas à l'essence même de l'institution qui conservait ses usages, ses règlements, ses privilèges, ses garanties.

Les rois de France entouraient aussi de leurs soins et comblaient de leurs faveurs cette maison de Sorbonne, qui était si chère au Saint-Siège et dont la nation était fière. Ils la traitaient comme une puissance; et dans ces temps éloignés, où l'autorité civile couvrait de sa protection et de son autorité les décisions de l'Église, les rois aimaient à faire sentir leur intervention bienveillante dans les détails même de la vie de cette illustre maison.

D'autres fois, cependant, les rois, jaloux de témoigner leur estime et leur déférence aux membres de la Faculté, refusaient d'entendre les plaignants, de faire sentir une autorité qui eût été tracassière et gênante, et ils renvoyaient les mécontents au jugement plus compétent des maîtres de la Sorbonne. C'était un acte de haute sagesse.

Ainsi en 1609, huit bacheliers, exclus du premier examen de licence, firent appel au sénat de Paris. Un édit d'Henri II, roi de France, rappelé à propos par Servin, avocat de Richer, syndic de la Faculté, renvoya les mécontents de leur plainte.

« Et en pareil sujet, dit Servin dans sa plaidoirie, se voit un registre notable, qu'en l'année 1558, le roi Henri second ayant eu avis que quelques bacheliers en théologie s'étaient voulu pourvoir

à la cour contre un décret de la Faculté, il commanda au premier président qui était pour lors, de se transporter en Sorbonne, et faire entendre que sa volonté était que les bacheliers ne se pourvussent ailleurs qu'en icelle Faculté sur les différends survenus et qui pourraient survenir pour le règlement de l'Ecole et de la discipline, sur peine d'être dégradés : du quel registre il a fait lecture. »

Cependant, il faut bien le reconnaître, les rois ne restèrent pas toujours dans une neutralité bienveillante à l'égard de la Sorbonne; la célébrité de cette maison, l'importance et l'autorité de ses décisions, l'intérêt inséparable, à cette époque, des questions théologiques débattues par les docteurs, l'étroite union de l'autorité civile et de l'autorité religieuse, l'état même de l'esprit public et les sollicitations des membres de la Faculté, amenaient une intervention fréquente du pouvoir royal et faisaient sentir son action dans la vie et les décisions des maîtres en théologie, aussi bien que dans les règlements de la discipline et de la composition des Assemblées.

En 1648, les docteurs séculiers de la maison de Sorbonne se plaignent de voir l'influence prépondérante que les docteurs, trop nombreux des ordres mendiants, avaient su prendre dans leurs assemblées. Le roi en est informé, et sur un arrêt de la chambre des vacations de la cour de Parlement de Paris, il ordonne « qu'itératives défenses seront faites aux religieux mendiants de contrevenir aux arrêts de la cour, et de se trouver plus grand nombre que deux de chaque ordre dans les Assemblées de la dite Faculté de théologie, à peine de nullité de tous les actes qui s'y pourraient faire (1) ».

La triste querelle du jansénisme, qui eut un si long retentissement dans le clergé et parmi les fidèles de France, souleva des discussions violentes et appela, plusieurs fois, l'intervention des rois dans les assemblées de la Faculté.

Le 27 novembre 1643, le roi écrit au doyen et aux docteurs de la Faculté de théologie sur le désordre et la profonde émotion causée dans le royaume par les pernicieuses doctrines de Jansénius, il leur communique le décret de N. S. Père le Pape, en date du mois de mars 1641, portant condamnation des cinq propositions soutenues par cet hérétique redoutable, invite la Faculté à enregistrer le

(1) Extrait des registres du Conseil d'Etat, 26 septembre 1663.

décret, et défend que, dans les disputes publiques qui se font en Sorbonne ou ailleurs, il ne soit rien dit, fait ou proposé contre le décret. C'est encore le roi qui, au mois de juillet 1653, envoie, à ses chers et bien-aimés le doyen et docteurs de la Faculté de théologie, en Sorbonne, la Constitution apostolique d'Innocent XII, *Cum occasione*, qui dénonce et réprouve la thèse de Jansénius.

Pendant deux mois, sans intervalle, l'assemblée de Sorbonne délibère sur la distinction janséniste du droit et du fait. Les discussions étaient quelquefois orageuses, violentes même, et les graves docteurs en venaient aux menaces (1); une lettre du roi les rappelle à la sagesse et à la gravité qu'ils semblaient oublier.

« Chers et bien-aimés, nous avons été avertis et il nous a été attesté par les sieurs évêques de Montauban, de Saint-Brieuc, de Chartres, de Rodez, d'Amiens, le coadjuteur de Soissons et l'évêque de Tulle, qui se sont trouvés à la dernière assemblée de la Faculté qu'on a faite en la maison de Sorbonne, que quelques particuliers y ont apporté un si grand trouble, que les examinateurs députés pour faire le rapport des propositions qu'ils ont trouvées dignes de censures, en la seconde lettre du docteur Arnauld, n'ont pu faire entendre les raisons qu'ils devaient exposer à cet effet; et parce qu'il est de notre autorité de faire garder l'ordre dans un corps si célèbre, et en chose de si grande importance, nous avons bien voulu vous faire entendre notre intention, qui est, qu'en la décision qui se doit former en la prochaine assemblée de la dite Faculté, remise à vendredi, l'ordre soit exactement observé sous la direction du doyen, et que chacun parle et opine en son rang, sans être interrompu; et, en cas de trouble par quelques-uns de ceux qui s'y trouveront, nous ferons procéder contre eux avec la sévérité que leur désobéissance méritera. Nous avons donné charge aux dits sieurs évêques de les remarquer, et de nous en faire un fidèle rapport. Car tel est notre plaisir. Donné à Paris, le neuvième jour de décembre, 1651. Signé Louis. »

(1) « Après la clôture de la vacation, à la fin de laquelle ledit sieur Revechet, syndic, aurait menacé violemment en ma présence et en la sienne, ledit sieur Dubosc, greffier, avec un visage colère et enflammé, et levant le poing fermé, duquel il frappa sur le bureau, avec la même violence, et que ledit sieur Dubosc aurait dit : « Il me fera chasser de la Faculté, mais j'ai « une âme à sauver, je ne puis m'empêcher de parler suivant ma conscience, « quand j'en suis requis juridiquement. » (Extrait du procès-verbal de Compulsoire.)

II

Tout en reconnaissant la légitimité de cette intervention du pouvoir royal, les docteurs de Sorbonne entendaient conserver la pleine indépendance de l'Église, en matière spirituelle : « En matière de religion, lisons-nous dans un mémoire signé en 1714, par vingt-deux docteurs de Sorbonne, *en matière de religion, les princes ne sont pas législateurs, mais simples protecteurs des lois émanées des puissances spirituelles.* » Aussi les délibérations de la célèbre Faculté, et ses décisions étaient libres de toute pression extérieure et exprimaient la pensée des docteurs.

Les événements qui se produisirent dans l'Église de France, au moment de la promulgation de la constitution apostolique *Unigenitus*, nous font connaître l'ordre et la physionomie de ces assemblées dont le clergé de France doit aimer et conserver le souvenir.

Au mois d'octobre 1713, le roi fit tenir la constitution *Unigenitus* aux cardinaux, archevêques et évêques de France, réunis à cet effet. Après l'acceptation qui en fut faite, le roi la prit sous son autorité, donna ses lettres patentes, la fit enregistrer par le Parlement, et en fit une constitution du royaume. La constitution, accompagnée d'une lettre de cachet, fut envoyée, le 28 février, au syndic de la Faculté.

Le syndic en fit le rapport, le *premier mensis* de mars, en requit l'enregistrement, et après la lecture de l'une et de l'autre, le sieur Huard, doyen, mit la constitution en délibération.

L'assemblée n'aurait pas dû délibérer sur une constitution apostolique; elle devait simplement l'accepter, et se conformer au serment prêté, d'ailleurs, par tous les docteurs, de se soumettre même aux décrets pontificaux, mais notre intention est de faire connaître, d'après des documents authentiques, la physionomie de nos anciennes assemblées.

Le syndic, qui tenait la place de promoteur, exposait les affaires que l'on devait mettre en délibération et les donnait par écrit au doyen. Le doyen les proposait. Chacun des docteurs opinait à son rang, puis le greffier écrivait leurs suffrages sur une feuille volante que l'on appelait *plumitif*. Alors le syndic et trois autres docteurs, qu'on appelait aussi *conscripteurs*, se rendaient au bureau, exami-

naient les avis, et rédigeaient une conclusion, lue à haute voix, par le doyen (1).

Cependant, comme cette rédaction, faite, souvent, au milieu du bruit et du tumulte de l'assemblée, pouvait manquer de précision, le doyen, le syndic et les conscripteurs se réunissaient, en particulier, soit pour étendre la conclusion, soit pour expliquer ce qu'ils jugeaient avoir besoin d'explication, et au document donnaient une forme définitive, sur une feuille volante, remise au greffier qui, dans l'assemblée suivante, lisait la conclusion à haute voix, et écoutait ou recevait les oppositions.

S'il n'y avait pas opposition, cette conclusion ainsi votée devenait une loi dans la Faculté, elle était inscrite dans les registres et signée du doyen. On ne conservait ni la feuille volante ni le plumitif.

Tel est l'ordre qui fut suivi dans l'acceptation de la bulle *Unigenitus*.

La Sorbonne avait aussi des règlements particuliers pour l'approbation et la condamnation des livres qui intéressaient la religion.

Tous les ans, la Faculté nommait seize maîtres en théologie, chargés d'examiner les livres présentés ou déférés, quatre de ces maîtres appartenaient à la maison de Sorbonne, quatre à la maison de Navarre, quatre aux différents ordres religieux, les autres n'appartenaient à aucune compagnie, et avaient simplement le titre de docteur. L'approbation pouvait être demandée, soit par les examinateurs eux-mêmes, soit par les auteurs. Le titre de l'ouvrage était, d'abord, envoyé au syndic, et l'auteur choisissait deux examinateurs parmi les seize désignés par la Faculté; il leur remettait le manuscrit autographe, après avoir déclaré que l'impression n'en avait jamais été faite, et attendait le résultat de l'examen.

Les deux examinateurs étaient obligés de lire tout le manuscrit avec la plus grande attention, d'indiquer les corrections nécessaires

(1) Le premier appariteur remplissait un office analogue à celui de secrétaire et de maître de cérémonies. Il était nommé à l'élection. A la fin des argumentations dites, *actuum tentativa majoris et minoris Ordinariæ, Expectativæ et Aulicæ*, soutenues par les bacheliers, l'appariteur se levait, et interrogeait, en ces termes, le président et les autres bacheliers : *S. M. N. Præses, doctissimi D. D. Baccalaurei. Estis-ne contenti de ista Responsione.* Tous les assistants répondaient par acclamation : *Sumus.* — C'est ainsi que se terminaient ordinairement les actes. (*Statuta Sacræ Facultatis Theologiæ Parisiensis*, p. 62.)

dans une note spéciale dont il était fait deux copies : l'une, munie de la signature de l'auteur, restait entre les mains de l'examinateur le plus ancien dans la charge de maître en théologie ; l'autre était remise à l'auteur, avec l'obligation de faire les corrections demandées. Le plus ancien docteur séculier recevait ensuite l'ouvrage imprimé, constatait que les corrections avaient été faites, remettait, alors, à l'auteur, la liste des amendements demandés, signés de sa propre main, et déclarait à la Faculté que rien ne s'opposait à l'approbation.

Dans les cas difficiles, les examinateurs pouvaient prendre l'avis et les conseils des autres docteurs.

Les règlements de la Faculté défendaient de la manière la plus absolue d'approuver tout ouvrage, fait par un hérétique, quels que fussent d'ailleurs son titre et son objet, même défense pour les publications faites par les femmes (*nec libellos quoque a mulieribus compositos*). Quant aux ouvrages qui émanaient des religieux, il n'était permis de les approuver qu'après en avoir obtenu l'autorisation écrite de leurs supérieurs.

Tout éloge des livres était interdite, et la formule officielle d'approbation était ainsi conçue.

« Nous soussignés Docteurs en théologie de la Faculté de Paris, certifions, que, par l'ordre de la Faculté, nous avons lu et examiné, un livre qui a pour titre... et que nous n'y avons rien trouvé de contraire à la foi catholique et aux bonnes mœurs. En foi de quoi nous avons signé (1).

Un exemplaire de l'ouvrage approuvé était déposé dans la bibliothèque de la Faculté.

La science éprouvée des examinateurs, leur attachement à la tradition et à l'enseignement de l'Eglise, la célébrité de la maison de Sorbonne, donnaient une incontestable valeur aux ouvrages revêtus de l'approbation des docteurs de Paris.

Les serments que nous avons sous les yeux, et qui étaient exigés des bacheliers, des licenciés, des docteurs en théologie de la Faculté de Paris, nous font bien voir, en effet, l'attachement de l'ancienne Sorbonne à la foi catholique.

(1) Nos infra scripti Doctores Theologi Parisienses testamur, nos ex mandato sacræ Facultatis legisse, examinasse, et recensuisse librum, cui titulus est... Nihilque deprehendisse fidei Catholicæ aut bonis moribus contrarium. In quorum fidem, subscripsimus.

Le doyen exigeait, encore, des étrangers qui venaient suivre, à Paris, les cours de la Faculté, le serment d'être fidèles aux lois du pays et de ne rien faire contre la sûreté de l'Etat (1).

Telle était autrefois, la maison de Sorbonne, honorée et bénie par les Papes, protégée par l'autorité royale, connue et estimée de toute l'Europe, et inébranlable dans la fidélité de sa soumission à la foi que ses docteurs juraient publiquement de défendre jusqu'au martyre.

Entrons dans l'intérieur de cette maison; nous y rencontrons des élèves, des candidats laborieux au baccalauréat, à la licence et au doctorat soumis à une discipline et à des règlements particuliers.

III

Les aspirants aux grades théologiques devaient résider, soit dans un collège, soit dans une maison considérée, jamais dans un hôtel ouvert à tous les voyageurs, assister régulièrement aux offices religieux et édifier leur prochain, par l'esprit d'humilité, le détachement du monde et l'application constante à l'étude de la science sacrée. Au moment de se présenter pour suivre les cours et prendre les premiers grades de la Faculté, ils devaient être âgés de vingt-deux ans, présenter leurs lettres de baptême et de tonsure, et déclarer qu'ils avaient suivi pendant trois ans les leçons de deux professeurs en théologie. Les statuts exigent que le candidat présente ses cahiers pour établir qu'il ne s'est pas contenté d'assister aux leçons, mais qu'il possède par écrit l'enseignement de ses professeurs.

Nous aimons à relire les fervents témoignages de la foi et de la piété de nos pères, dans l'ancienne Église de France.

D'abord, les bacheliers et les docteurs, tant réguliers que séculiers, juraient d'enseigner, avec la Faculté, l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge Marie (2).

(1) Item, juratis vos Galliæ legibus victuros, Regi Christianissimo et magistratibus morem gesturos, nihilque contra Rempublicam aut magistratum molituros.

(2) Jurabitis quod tenebitis determinationem Facultatis de Conceptione immaculatæ Virginis Mariæ, videlicet, quod in sua Conceptione præservata fuit ab originali labe.

Jurabitis quod corde et ore damnatis, et execramini omnia Lutheri, Calvini, eorumque discipulorum et sequacium scripta per Facultatem damnata et damnanda.

Ils juraient, ensuite, de condamner et de réprouver de cœur et de bouche toutes les erreurs de Luther, de Calvin et de leurs disciples. Ils juraient de ne jamais dire ni écrire volontairement une proposition contraire à la sainte Ecriture, à la tradition, aux définitions des conciles œcuméniques, *aux décrets des Souverains Pontifes*, aux règlements de la sacrée Faculté de Paris (1).

Après ces serments, le chancelier couronnait le nouveau docteur de la palme doctorale, en prononçant cette formule :

Moi... Chancelier de la très célèbre Église et Université de Paris, en vertu de l'autorité apostolique, et en témoignage d'honneur et de considération, je dépose sur votre tête la palme doctorale. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Et afin de donner un témoignage plus solennel de leur attachement à la foi, les nouveaux docteurs se rendaient ensuite dans l'église métropolitaine, à l'autel des Martyrs, où ils juraient, en présence du Chancelier, de défendre jusqu'à l'effusion du sang la foi chrétienne, catholique, apostolique et romaine (2).

Quatre examinateurs, désignés par la Faculté, interrogeaient pendant quatre heures sur la philosophie et la théologie le candidat, dont les lettres testimoniales venaient d'être acceptées. Les suffrages des examinateurs étaient recueillis en secret, et le dépouillement du scrutin qui concluait à l'admission ou au renvoi du candidat se faisait dans une réunion de la Faculté, en présence du rapporteur de l'examen. Si le résultat était favorable, le candidat était admis aux épreuves publiques.

Après deux ans d'études, le nouveau bachelier pouvait être admis à passer son premier examen de licence. Le directeur des études devait donner témoignage à la Faculté de bonne vie et mœurs du candidat, de son application constante, pendant deux ans aux études théologiques, et affirmer que dix fois, au moins, le bachelier avait argumenté avec succès dans les thèses de *tentative* et d'expectatives.

Les examinateurs interrogeaient alors le candidat, au moins pendant trois heures, et dans l'ordre suivi par le maître des sen-

(1) Juro me nihil unquam dicturum scripturum ve, saltem ex animo, quod repugnet Scripturæ sacræ et Traditioni, definitionibus conciliorum œcumenicorum. Decretis Summorum Pontificum, et Statutis S. Facultatis Parisiensis almæ matris meæ.

(2) Juras a te defendendam fidem Christianam, Catholicam, Apostolicam et Romanam usque ad effusionem sanguinis. — *Juro.*

tences, sur la théologie scolastique. L'examen de théologie positive qui suivait le premier, avait pour objet l'Ecriture sainte, les conciles et l'histoire ecclésiastique (1).

L'argumentation solennelle qui permettait d'apprécier l'érudition, la souplesse, la précision, la rigueur, toutes les ressources du candidat en le préparant à la défense de la foi sur un théâtre plus vaste, occupait la place la plus importante dans le programme des examens.

Dans un mémoire adressé à Napoléon, le cardinal Maury, archevêque de Paris, rappelle que tous les bacheliers, candidats à la licence, qui avaient déjà étudié la théologie, pendant cinq ans, étaient obligés de soutenir, durant douze heures consécutives, trois thèses politiques, d'y assister tous successivement trois heures, d'y argumenter à leur tour, et même hors de rang, à l'ordre du syndic de la Faculté, en présence des docteurs qui assistaient à ces exercices. Le cardinal Maury ajoute, avec raison, que cette arène théologique était la véritable source des lumières qui ont assuré au clergé français une si noble prééminence dans l'Église catholique.

Les soutenances de thèse étaient fréquentes dans la vieille Sorbonne; elles avaient toujours pour les élèves et pour les docteurs un attrait singulier. Nous avons encore sous les yeux les formules solennelles par lesquelles le prieur de Sorbonne ouvrait les séances et dirigeait les débats, les formules qui ouvraient et terminaient la discussion des argumentateurs et des répondants (2). Au commen-

(1) D'autres conditions étaient encore exigées : « Antequam Baccalaurei Theses suas D. Syndico deferant obsignandas, ad comitia Facultatis suorum Ordinum litteras afferant, ita ut constet eos Ordinem subdiaconatus suscepisse ante primum majorem Actum Licenciæ, Diaconatus ante ultimum, Presbyteratus vero ante Vesperias. (*Statuta sacræ Facultatis Theologi æ Parisiensis una cum conclusionibus ad ea spectantibus.* Parisiis, 1715.)

(2) In nomine S. S. et individuæ Trinitatis, Patris et Filii et Spiritus Sancti, hodie celebraturi sumus Actum, quem majores nostri Sorbonicam appellavere : ut autem omnibus pateat, qua de re Disputatio sit instituenda, proponitur hic quæstio theologica, sub hac verborum formula... quæ quidem agitari potest in utramque partem, in affirmantem, sic, etc., in negantem vero sic, etc. Cui quæstioni et si multi sint in hac schola, qui vel ex tempore possint respondere præ cæteris tamen electus est doctissimus Baccalaureus magister X. quare doctissime D. Baccalauree magister X. aperi, si placet, quid sentias de ista quæstione a me in utramque partem agitata. — Le bachelier faisait le serment et lisait ses thèses. Si cette lecture traînait en longueur, le doyen invitait ainsi le lecteur à présenter ses principaux arguments : « Doctissime D. Baccalauree, per me Sacra Facultas te dispensat ab

cement et à la fin de ces joutes théologiques, où tout était prévu, les assistants se rendaient à l'église et donnaient à leurs travaux l'inspiration et la consécration des pensées divines.

Les argumentations commençaient à six heures du matin. Une exception était faite à cette règle, le 12 novembre. Ce jour-là était l'anniversaire de la mort du vénérable Robert de Sorbon, le fondateur de la maison de Sorbonne, et l'argumentation ne commençait qu'après la célébration de la messe qui finissait à huit heures, et à laquelle assistaient tous les élèves et les docteurs. Tous les candidats à la licence étaient également tenus de se rendre au tombeau de Pierre Lombard, en la fête de saint Pierre et saint Paul, anniversaire de sa mort, et de prier pour le repos de son âme (1).

Le doyen avait le premier rang dans la Faculté. Il était chargé de convoquer la Faculté, de présider ses réunions, de signer ses conclusions, et de la représenter, avec droit de suffrage, dans les assemblées générales de l'Université; mais, dans les graves affaires, il ne pouvait engager la parole de la Faculté qu'après l'avoir consultée et avoir accepté ses décisions. Le syndic, élu aux calendes d'octobre, était le compagnon du doyen. Il s'occupait de la discipline du collège, approuvait les thèses, saisissait les réunions des affaires importantes et veillait aux intérêts de la Faculté. Les deux censeurs étaient des maîtres en théologie qui jugeaient du mérite et de l'intelligence des argumentateurs dans les soutenances théologiques. Le modérateur ou directeur des études dirigeait les travaux des candidats à la licence, et signait les thèses avec le président et le syndic.

Le doctorat était le degré le plus élevé des grades théologiques conférés par la Faculté. Un docteur de la maison de Sorbonne, M. Faure, nous a laissé un écrit remarquable pour diriger les études des nouveaux licenciés et les rendre dignes du doctorat. Après avoir indiqué avec précision le caractère de la licence et des examens qui la précèdent, Faure rappelle qu'il ne suffit pas d'avoir

ampliore lectione et probatione tuarum Thesium, nec non a levioribus sex mediis : perge, igitur, ad ea quæ sunt graviora. »

(1) Post mortem Petri Lombardi Episcopi Parisiensis, qui anno 1164 e vivis abiit, satis noti sub nomine Magistri Sententiarum, statutum est, ut quotannis, recurrente obitus ejus anniversario die in festivitate S. S. Apostolorum Petri et Pauli, Theologiæ alumni convenirent ad tumulum viri tam celebris justa pie et grato animo soluturi, quod hactenus singulis annis observatur a Baccalaureis licentiam decurrentibus.

acquis une grande habileté dans l'art de la discussion, de l'attaque et de la défense, et qu'il faut s'approprier un corps de doctrine, et posséder la synthèse de l'enseignement des Pères de l'Eglise et des conciles sur chaque dogme et chaque question. C'est là, ajoute Faure, ce qui est particulier, essentiel pour être à la hauteur du titre de docteur en théologie.

Puis, il trace lui-même avec une rare compétence, avec sobriété et abondance un plan d'études qui embrasse l'histoire, la discipline et la théologie. C'est un travail fait avec soin, plein de sagesse, de science et d'opportunité. On gagnerait à le méditer et à le suivre, et il nous aide à comprendre la force et l'étendue des connaissances des théologiens célèbres de l'ancienne Église de France.

Tout concourait ainsi dans l'organisation intellectuelle de la Sorbonne à la formation du maître en théologie. Après avoir achevé ses études grammaticales et littéraires et obtenu le certificat de maître ès arts, le jeune candidat passait sous la direction des maîtres versés dans la science sacrée, choisis dans la Faculté de Paris, qui vivaient depuis de longues années dans une familiarité pleine de lumière avec les commentateurs les plus célèbres de la parole sainte, avec les Pères de l'Eglise et les historiens qui rappelaient la doctrine pure de la tradition unie aux faits les plus importants de la vie religieuse des peuples chrétiens. Pendant trois ans, le jeune candidat écoutait ces maîtres, écrivait leurs leçons et sentait passer dans son âme, ouverte à toutes les révélations de la science, la flamme et les convictions raisonnées et inébranlables de ces champions illustres de la vérité catholique.

Il entrait, alors, dans cette Faculté, dont le prestige et les honneurs effrayaient sa faiblesse et tentaient ses ambitions les plus légitimes. Pendant deux ans, il assistait aux argumentations privées et solennelles, écoutait avec une admiration respectueuse ces docteurs, et ces maîtres, déjà vieux dans la science, qui exposaient, avec un sang-froid presque téméraire dans les hardiesses de sa sincérité, toutes les objections, tous les arguments des adversaires de la foi chrétienne, pour en démontrer la fragilité et les réduire en poussière.

Après un an d'attente, il prenait part lui-même à ces combats d'un charme austère, s'essayant à la défense et à l'attaque, à l'objection et à la réplique, sous les yeux de ses maîtres et de ses frères d'armes, dans la langue de l'Eglise, et en donnant à ses arguments la forme sévère et puissante du syllogisme, heureux ou

malheureux dans ces luttes savantes, ou vainqueur ou vaincu, mais le cœur toujours animé de la pensée de continuer ces luttes qui attachaient par un lien plus fort que tous les doutes et toutes les tentations, le fond même de son âme, à la vérité qui l'avait séduit, à la première heure de sa vie, et qu'il jurait de défendre jusqu'à la mort.

Devenu maître, il aimait à se rapprocher du théâtre de ses anciens combats, et de cette maison qu'il appelait sa douce mère, *Alma mater*.

Aux jours célèbres des discussions solennelles, il prenait part aux argumentations dans la grande salle de la Sorbonne. Quand de graves questions s'imposaient à l'attention de l'Église, on voyait plus de cent cinquante maîtres en théologie se réunir à l'appel du syndic, décidés à faire connaître et à défendre leur sentiment, avec le désintéressement et l'ardeur d'une conviction inspirée par la foi (1). Le doyen, accompagné du syndic, ouvrait la séance, après les prières d'usage; les maîtres les plus anciens étaient auprès de lui; les censeurs et les modérateurs retrouvaient là les anciens élèves qu'ils avaient formés, dans leur enseignement et dans leurs veilles pleines d'un dévouement paternel. Les greffiers attendaient le moment de consigner les votes sur leurs *plumitifs;* les argumentateurs désignés soutenaient leur sentiment avec ardeur. Les assemblées étaient souvent orageuses; quelquefois violentes; mais nos assemblées politiques ne soutiendraient pas la comparaison avec ces assemblées ecclésiastiques, où des hommes d'une vertu incontestée, d'une science éminente, d'une conviction forte jusqu'au mépris de la mort, discutaient sur les grandes questions qui élèvent la pensée et la retiennent en présence de l'infini et de l'éternité.

Des cérémonies pieuses, des fêtes fraternelles, des anniversaires de joie ou de deuil rapprochaient ces docteurs et ces sociétaires de Sorbonne, et en faisaient une famille d'élite qui était la lumière et l'orgueil de l'Eglise de France.

L'œuvre a été détruite, et quand l'étudiant en théologie passe aujourd'hui devant cette belle et glorieuse église Sorbonique, élevée par le cardinal Richelieu, et devant ces vieux bâtiments, dernier souvenir d'un passé regretté, il évoque avec émotion le souvenir immortel de ces grands hommes, l'honneur de l'ancienne Sorbonne,

(1) Plus de *cent huit* maîtres en théologie assistaient, le 8 janvier 1716, aux discussions sur la bulle *Unigenitus*, dans la grande salle de la Sorbonne. On en comptait *cent cinquante-six* dans la séance du 4 janvier 1716.

qui s'appelaient : Pierre Lombard, Albert le Grand, saint Thomas, Gerson, Bossuet; il salue avec respect leurs statues qui veillent encore debout à l'entrée de l'église et qui rappellent, à leurs disciples du temps présent, les grands jours de la France chrétienne et de la science sacrée.

IV

Aux premiers jours de la révolution française, la Sorbonne avait conservé ses statuts, ses privilèges, son organisation séculaire et sa splendeur. Les professeurs de la Faculté n'étaient point nommés par les Evêques, — la Sorbonne formait encore une institution autonome et puissante; — ils étaient choisis dans les rangs des docteurs, par la Faculté elle-même, à l'élection.

Cependant, en vertu d'un privilège attaché à la Faculté de Paris, le roi et un prince de la maison d'Orléans qui avaient fondé, chacun, une chaire de théologie dans cette Faculté, conservaient le droit de nommer, chacun, directement, un professeur.

Nous savons que le roi ne se désintéressait pas des affaires de la Sorbonne, dont les règlements et la discipline étaient placés sous sa protection. On a conservé, dans les anciens registres de la Faculté, une lettre adressée, le 7 janvier 1716, à M. Ravechet, syndic de la Sorbonne, par Son Altesse Royale, Mgr le duc d'Orléans. Le ton impératif de cette lettre indique bien l'autorité de ce prince auprès de la Faculté.

« Monsieur Ravechet, je vous ai fait mander il y a déjà quelques jours que je ne voulais pas qu'on fît imprimer vos conclusions. Je vous réitère aujourd'hui la même défense. Je ne veux point que dans vos assemblées il se fasse dorénavant aucune mention directe ni indirecte de la Constitution (*Unigenitus*). S'il arrive quelque chose de contraire à mes ordres, je m'en prendrai à vous. Si quelques esprits échauffés s'avisaient de parler encore de ces matières, vous pouvez faire usage de cette lettre pour leur notifier mes intentions. Ce 7 janvier 1716. »

La Sorbonne était condamnée à disparaître dans la tempête révolutionnaire qui emporta tant d'autres institutions l'honneur et la gloire de l'Eglise.

Un arrêté du Directoire, en date du 17 octobre 1790, condamnait au silence et à la dispersion les professeurs de la Sorbonne qui, à l'unanimité, avaient refusé de reconnaître l'archevêque *intrus* de

Paris (1), et qui avaient réprouvé, par un acte solennel et fortement motivé, la constitution civile du clergé.

C'était mourir en défendant la cause de la justice et de l'Eglise.

Lorsque Bonaparte, maître de la France, eut résolu de relever quelques-unes des institutions emportées et détruites par la révolution, il n'oublia pas la célèbre Université, et confia sa pensée a Fourcroy. Ce ministre était un homme habile, intelligent, mais étranger aux questions théologiques et aux affaires ecclésiastiques. Il recommença vingt et une fois son projet de réorganisation de la Sorbonne. Il finit par où il aurait dû commencer, et demanda les conseils du cardinal Fesch. Ce grand personnage ecclésiastique appela lui-même son conseiller ordinaire et son ami, M. Emery, supérieur général de Saint-Sulpice. Le nom de cet homme illustre et modeste, de ce prêtre vaillant qui avait su rester debout et braver la mort, pendant la révolution, est attaché aux tentatives qui furent faites, au commencement de ce siècle, pour relever la Sorbonne et lui rendre sa splendeur passée (2).

La première pensée de M. Emery fut de rassembler les membres survivants et dispersés de la Sorbonne et de rétablir les anciens professeurs dans leurs chaires, afin de conserver ainsi les usages, les privilèges, les droits séculaires de la Sorbonne et de continuer des cours interrompus, mais jamais définitivement abolis.

Le savant abbé Guillois, écrivain de talent, s'était adressé à M. Emery, vice-recteur de la Sorbonne, pour obtenir une chaire. d'histoire dans la Faculté.

Voici la réponse de M. Emery, elle est datée du 4 juillet 1809,

(1) Nous trouvons, dans l'adresse de la Sorbonne à l'Archevêque légitime exilé, ces belles et nobles paroles que nous aimons à rappeler :

« Nunc elapsis lætitiæ diebus, tibi a nobis exuli exiguum luctus ingentis solatium sacra facultas offere satagit. Tuo perculsa mœrore, suum tibi mœrorem significat. Avitæ fidei tenax, *cathedræ Petri consociata*, patrumque doctrinis inhærens te in legitimum pastorem habet habebitque semper.

(2) L'empereur avait fait de l'enseignement de la religion la base de l'Université. Aussi le grand maître, avant de prendre possession de sa charge, faisait le serment suivant, imposé par le décret du 17 septembre 1808 :

« Sire, je jure devant Dieu, à Votre Majesté, de remplir tous les devoirs qui me sont imposés, de ne me servir de l'autorité qu'elle me confie *que pour former des citoyens attachés à leur religion*, à leur prince, à leur patrie, à leur famille, etc. »

Les cahiers des conseils généraux de l'année 1700 portaient ceci : « Les enfants sont sans idée de la Divinité, sans notions du juste et de l'injuste. *De là des mœurs farouches et barbares.* »

« Je vous prie de croire que l'on a pensé à vous dans la circonstance. On a nommé pour de bonnes raisons *les anciens professeurs de Sorbonne*. Je sais que vous êtes plus que personne en état d'enseigner l'histoire ecclésiastique. *Mais un des anciens professeurs de Sorbonne* avait cette partie. S'il n'avait dépendu que de moi, vous auriez été nommé à la chaire d'éloquence sacrée, dont les fonctions principales seront de faire connaître les plus beaux morceaux des Pères latins et des Pères grecs. »

Cette lettre exprime bien la pensée de M. Emery : conserver les anciens professeurs, et perpétuer ainsi les faveurs accordées par les Papes et par la vieille monarchie, faveurs qu'aucun acte formel ni de l'autorité civile ni de l'autorité religieuse n'avait encore révoquées.

D'ailleurs, l'article 16 du Concordat, signé du cardinal Consalvi, reconnaît les droits particuliers de Napoléon Ier ; il est ainsi conçu :

« Art. 16. Sa Sainteté reconnaît dans le premier consul de la République française les mêmes droits et prérogatives dont jouissait près d'elle l'ancien gouvernement. »

L'institution canonique de la Sorbonne ainsi ressuscitée n'était pas même contestée. Ses anciens maîtres en théologie et ses vieux professeurs, ces survivants de la persécution, rentraient dans leur maison dévastée, et ils n'auraient jamais consenti à reconnaître que la gloire d'avoir souffert persécution pour la justice, et d'avoir cessé un enseignement dans une chaire renversée par des persécuteurs, les dépouillaient des privilèges qu'ils tenaient de leurs pères, des Papes et de la tradition.

M. Emery voulut aussi faire une part plus grande à l'autorité épiscopale dans la direction de la Faculté. Il fit une critique intelligente et sévère du rapport de Fourcroy. Ses observations furent écoutées, et le décret impérial qui rétablissait la Sorbonne était ainsi conçu :

« 1. — Il y aura autant de Facultés de théologie que d'églises métropolitaines, et il y en aura une à Strasbourg et une à Genève pour la religion réformée.

« 2. — Chaque Faculté de théologie sera composée de trois professeurs au moins : le nombre en sera augmenté, si celui des élèves paraît l'exiger. De ces trois professeurs, l'un enseignera l'histoire ecclésiastique, l'autre le dogme, et le troisième la morale.

« 3. — L'Évêque ou l'Archevêque du chef-lieu de l'Académie

présentera, au grand maître, des docteurs en théologie, parmi lesquels les professeurs seront nommés.

« 4. — Chaque présentation sera de trois sujets, au moins, entre lesquels sera établi le concours sur lequel il sera prononcé par les membres de la Faculté de théologie.

« 5. — Une ordonnance du 4 janvier 1829, complétait ainsi ce décret.

« Jusqu'au 1er janvier 1835, les candidats qui seront, en vertu du décret du 19 mars 1808, présentés par l'Évêque diocésain pour les concours ouverts dans les Facultés de théologie seront dispensés de produire le diplôme de grades. Outre les professeurs de la Faculté de théologie qui, conformément au décret du 17 mars 1808, sont de droit juges du concours, il pourra être nommé des juges adjoints dont le nombre ne devra point excéder celui des professeurs.

« Ces juges adjoints seront nommés par le grand maître de l'Université, sur la proposition de l'évêque diocésain, et pourront être dispensés de produire le diplôme de grades, jusqu'au 1er janvier 1835. »

On voit que la nouvelle organisation de la Sorbonne assurait encore une part prépondérante et une haute autorité aux évêques, pour le choix et la présentation des professeurs. M. Emery, dont l'esprit clairvoyant et pratique saisissait promptement et cherchait toujours ce qui était possible et nécessaire, avait obtenu, par ses observations pressantes auprès de Fourcroy, et plus tard, auprès de Fontanes, la reconnaissance de la légitimité de cette intervention épiscopale qui assurait l'orthodoxie des professeurs et de leur enseignement.

Une décision ministérielle, du 23 octobre 1838, ajoute encore aux garanties demandées par M. Emery. Elle est ainsi conçue :

« Le droit des évêques de réprimer les doctrines erronées ou tous autres écarts de l'enseignement théologique n'a jamais été contesté par l'autorité universitaire, et du moment où ils seraient informés qu'un professeur d'une Faculté de théologie a manqué à son devoir, leur autorité pourrait toujours s'exercer par les voies canoniques, sans préjudice des conséquences auxquelles leur décision donnerait lieu dans les limites de la juridiction de l'Université. — *Code universitaire*, par M. Rendu (p. 515, 3e édition).

D'ailleurs, deux faits importants devaient frapper l'attention du

vénéré supérieur de Saint-Sulpice, dans la réorganisation de l'Université.

Il voyait que, dans le passé, la Sorbonne n'avait été jamais entièrement indépendante de l'autorité civile, ni dans le choix de ses professeurs, ni dans sa discipline, et il faut bien l'avouer avec sincérité, ni même dans son enseignement. La vieille monarchie était catholique, il est vrai; mais elle se permettait de soumettre les bulles pontificales à l'examen et à la critique de l'assemblée du clergé; elle défendait à la Faculté de théologie de traiter certaines questions; et Louis XIV ne craignait pas d'imposer, aux docteurs de Sorbonne et à ses professeurs, cet édit du mois de mars 1682, enregistré au Parlement, le 23 mars, qui tranchait, sans l'avis du Saint-Siège, une question d'une haute importance, sur le gouvernement de l'Eglise et les attributions pontificales.

Dans le présent, M. Emery se trouvait en présence d'un fait accompli et approuvé par le Saint-Siège, le Concordat. Il ne pouvait pas demander pour les professeurs de Sorbonne et de toutes les Facultés de théologie des églises métropolitaines, une indépendance qui n'était pas accordée pour la nomination des curés inamovibles, des chanoines titulaires, des vicaires généraux, des membres même de l'épiscopat, et qui n'avait pas été réclamée par le Saint-Siège, comme un droit essentiel de l'Eglise, dans les négociations du Concordat.

En présence de ces deux faits et de l'inutilité dangereuse de revendications plus exigentes, M. Emery reconnut que les nouveaux professeurs pourraient être nommés comme les curés de canton et les chanoines titulaires, et les vicaires généraux sur la proposition des évêques et avec l'agrément du gouvernement. Ces pensées de conciliation convenaient, d'ailleurs, à la modération de son esprit, et il savait, par une longue expérience, au lendemain des désastres de la révolution, que l'accord sincère et pratique de la puissance civile et de la puissance spirituelle est la condition de la paix de l'Eglise et de la prospérité de l'Etat.

Après avoir ainsi réglé les conditions de cette nouvelle organisation de la Sorbonne, M. Emery réunit les séminaristes, leur parla avec vénération et reconnaissance des anciens maîtres de la célèbre Université, et, fidèle aux traditions de Saint-Sulpice, il envoya régulièrement les élèves du séminaire aux cours de la Sorbonne, où les professeurs dictaient leurs cahiers.

Quelques années après la mort de M. Emery, un arrêté, du 9 décembre 1828, réglait les conditions du concours pour la nomination des professeurs présentés par l'évêque à l'examen de la Faculté. Nous retrouvons dans ce règlement l'esprit, quelquefois même la lettre et les expressions des anciens statuts de la Sorbonne.

« Le concours sera composé de trois exercices, dont les deux derniers seront publics. Chacun des trois exercices aura lieu en latin. Pour le premier exercice, il sera rédigé par les juges trois questions exclusivement relatives à l'objet de l'enseignement de la chaire vacante. Le sort décidera laquelle de ces trois questions sera traitée par les candidats.

« Les candidats seront réunis dans une salle, sous la surveillance de deux juges des concours, désignés par le président, et ils n'auront aucune communication au dehors. Chaque candidat traitera par écrit la leçon proposée; il déposera sa rédaction, signée de lui, dans une boîte scellée du sceau du président.

« Les juges fixeront le temps accordé pour les rédactions. Ce temps ne pourra être moindre de cinq heures ni excéder huit heures. Le lendemain du jour où les rédactions auront été terminées, les juges se réuniront pour les examiner et les juger. Pour le second exercice, il sera désigné par les juges du concours autant de matières qu'il y aura de candidats; chaque candidat tirera une de ces matières au sort. Chaque candidat fera deux leçons sur la matière qui lui sera échue par le sort. Le délai pour rédiger ces leçons sera de deux jours francs. Les leçons seront faites oralement : les candidats ne pourront s'aider que de simples notes. Les leçons seront de trois quarts d'heure chacune. Il n'en sera faite qu'une par jour pour chaque candidat. Le président pourra indiquer le même jour à plusieurs candidats.

« Pour la troisième épreuve, les candidats soutiendront publiquement les deux thèses appelées *mineure* et *majeure*. Chaque candidat rédigera les deux thèses qu'il devra soutenir. Ces deux thèses devront être visées par le président qui veillera à ce qu'elles ne contiennent rien de contraire aux lois du royaume. Huit jours francs après le second exercice terminé, le premier candidat soutiendra la *mineure;* le second la soutiendra le surlendemain, et ainsi de suite, de deux jours en deux jours. Les candidats soutiendront ensuite la majeure dans le même ordre qu'ils auront soutenu la mineure.

« Chaque thèse sera imprimée séparément. Il sera adressé dix

exemplaires de chacune au grand maître de l'Université. Chaque candidat devra faire distribuer sa thèse aux juges des concours, trois jours francs avant celui où il devra la soutenir. La durée de la mineure sera de trois heures, celle de la majeure pourra être de quatre. L'argumentation sera faite par les candidats; chacun d'eux sera tenu d'argumenter aux thèses de chacun de ses concurrents. Chaque concurrent devra argumenter pendant une demi-heure au moins et pendant une heure au plus. S'il n'y a pas assez de concurrents pour remplir la durée de la thèse, le président désignera les juges du concours qui devront argumenter le candidat. »

Ces conditions du concours, acceptées par l'autorité universitaire, avaient été réglées par les survivants de l'ancienne Sorbonne, fidèles aux traditions d'un passé dont ils auraient voulu ressusciter les gloires.

Les hommes éminents n'ont pas manqué aux nouvelles Facultés de théologie. Mgr Dupanloup, Mgr Cœur, Bautain, Gratry, — je ne parle que des morts, — étaient dignes des vieux maîtres de la théologie par leur science et par leur dévouement à l'Eglise et à la France. Les auditeurs, attirés par la parole éloquente de ces hommes illustres, sont venus en grand nombre recueillir leurs leçons savantes. Ce qui a manqué à la Sorbonne pour lui conserver son caractère particulier, ce sont les élèves en théologie des collèges ecclésiastiques; et l'un des membres les plus éminents de l'ancien conseil royal de l'Université, M. Rendu, s'autorisant du Concordat de François Ier, de la loi du 18 germinal an X, du 23 ventôse an XII, et de l'ordonnance du 25 décembre 1830, exprimait le désir de voir enfin se rétablir ces rapports de la Sorbonne et des collèges ecclésiastiques, qui rendraient à la Sorbonne la vie et le charme sévère de son passé, aux élèves un puissant moyen d'émulation, au clergé de France le prestige qu'il a perdu.

Mais cette question particulière et délicate se perd dans la question plus vaste des rapports de l'Eglise et de l'Etat au siècle présent.

Les esprits sages et clairvoyants souhaitent la continuation tranquille du régime et des relations créées par le Concordat; ils verraient, sans appréhension et sans tristesse, l'Eglise et l'Etat indépendants dans leur domaine réciproque, concourir ensemble à l'œuvre laborieuse de la prospérité de la nation. C'est bien cette pensée de pacification sociale qui avait inspiré le Pape et le premier

consul quand ils travaillèrent ensemble, à travers mille difficultés, par l'élaboration pénible du Concordat, à relever ces églises, dont les pierres, marquées du sang de tant d'illustres victimes, avaient été arrachées et dispersées par la tempête de la Révolution.

D'autres esprits, affligés de l'intervention de l'autorité civile, rêvent l'autonomie de la puissance spirituelle et la séparation de l'Église et de l'État. Cette séparation, c'est le service militaire obligatoire pour les prêtres, c'est la suppression du budget des cultes, c'est la désaffectation des séminaires, des églises, des palais épiscopaux, c'est la misère pour les ministres de la religion, et une cruelle épreuve pour les âmes. Mais ces esprits caressent l'espérance qu'après dix ans de souffrances et de cruelles incertitudes, l'Église, assurée de son indépendance, achetée au prix de si grands sacrifices, se lèvera de nouveau, avec une incomparable autorité.

Ils oublient, peut-être, que nous vivons dans un pays fécond en révolutions et en surprises douloureuses, et que rien ne promet le raffermissement et la stabilité du sol qui tremble sous nos pas. Après ces dix ans d'épreuves et d'affaiblissement de la foi dans les âmes, si l'Église se relève, elle se trouvera en face d'une autorité rivale, ou jacobine ou monarchique, qui mettra la main sur elle, pour l'étouffer, si le pouvoir est jacobin, pour s'en servir, si le pouvoir est monarchique, et il restera à l'Église le souvenir de sa liberté confisquée, de ses derniers privilèges perdus, et de dix ans d'épreuves, qui auront accumulé des ruines que la main de l'homme ne pourra pas relever.

Je m'arrête ; cette grave question commande un plus long développement. Le passé m'apprend que l'Église n'a jamais été absolument indépendante de l'autorité civile et que ces deux grandes puissances seront toujours ou alliées ou rivales, dans le présent et dans l'avenir ; et je souhaite, à l'Église et à la France, l'observation correcte, loyale et généreuse du Concordat, qui a permis à l'Église, depuis un demi-siècle, de vivre, de grandir et d'obtenir le respect quand on lui refusait l'amour.

Elie Méric,

Professeur à la Sorbonne.

CORRESPONDANCE SCIENTIFIQUE

D'UN

MISSIONNAIRE FRANÇAIS A PÉKING

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

LE P. ANTOINE GAUBIL, D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS (1)

X

CORRESPONDANCE AVEC MAIRAN ET L'ACADÉMIE DES SCIENCES

On connaît par les *Lettres édifiantes*, par l'*Histoire de l'Académie des sciences* et par les publications de Dortous de Mairan, les relations que ce physicien bel esprit et philosophe eut avec le P. Dominique Parrenin, l'illustre missionnaire dont nous avons parlé plus d'une fois. On sait moins que le P. Gaubil fut associé dès le principe à leur correspondance. Déjà en 1723, lorsque le P. Parrenin adressa à l'Académie des sciences, avec divers présents chinois, les lettres dont on lit des extraits dans l'histoire de cette Académie pour 1726, il avait voulu que son jeune confrère se joignît à lui pour écrire à Fontenelle, secrétaire perpétuel. Il réclama son concours plus actif encore pour les réponses qu'il eut à faire, de 1729 à 1740, aux questions variées de Mairan. Ce dernier s'était hâté de profiter des avances faites par le P. Parrenin à l'Académie, pour lui exposer une série de « doutes » sur la Chine, en particulier sur l'autorité des histoires chinoises en ce qui concernait les premiers temps de la monarchie, sur la certitude des observations astronomiques attribuées aux Chinois d'il y a plus de vingt siècles avant l'ère chrétienne, enfin, sur la réalité de cette antique civilisation dont la

(1) Voir la *Revue* du 1er novembre 1883.

nation chinoise se vante et dont les missionnaires lui « faisaient honneur », mais, comme il semblait à Mairan, « sur des preuves qui n'étaient pas toujours bien solides. » L'académicien avait exprimé le désir de voir « quelque chose de l'astronomie des Chinois, de leur système du monde et des observations du pays dans une traduction toute simple ». A cette première lettre, datée du 14 octobre 1728, le P. Parrenin répondit le 12 octobre 1729, et plus en détail le 11 août 1730. La seconde de ses lettres, que Mairan lui-même appelle « une ample et savante réponse », a été reproduite en grande partie dans le vingt et unième recueil des *Lettres édifiantes et curieuses* (1734).

Pour ce qui concernait l'astronomie des anciens Chinois, le missionnaire se contenta de renvoyer son correspondant au travail que le P. Gaubil avait déjà fait parvenir au P. Souciet, et dont l'impression était commencée. Mais il s'est aidé, pour plusieurs autres points de sa réponse, des connaissances spéciales de Gaubil, comme celui-ci nous l'apprend lui-même. Toutefois, cette collaboration avait porté principalement sur une partie qui n'a pas été publiée, quoiqu'elle ait intéressé Mairan plus que tout le reste. Il s'agit de la version française littérale du commencement de l'histoire chinoise intitulée : *Tong-kien-kang-mou*, et rédigée par les historiographes officiels de l'empire sous la dynastie des *Ming* (quinzième et seizième siècle de notre ère). Ce commencement traite, suivant l'expression de Parrenin, « des premiers temps de la monarchie chinoise, de ces temps douteux et sujets à la critique qui se sont écoulés depuis Fo-hi, fondateur de cette monarchie, jusqu'à l'empereur Yao ». Le P. Parrenin avait joint à sa traduction, sous forme de notes, d'assez longs éclaircissements, auxquels le P. Gaubil dit avoir « ajouté quelque chose, pour faire juger les Européens de ce qu'il faut penser de ce commencement d'histoire (1) ». Ainsi mise dans tout son jour, cette pièce d'histoire chinoise répondait parfaitement au vœu exprimé par Mairan d'apprendre, « par une traduction toute simple, ce que les Chinois pensent et débitent sur l'origine de leur empire, de leurs sciences et de leurs arts ». Aussi le physicien philosophe s'en déclara-t-il entièrement satisfait : « C'est un morceau très curieux, écrit-il au P. Parrenin, et tel que je l'avais toujours désiré pour me faire une idée de ces temps

(1) Lettre au P. Souciet, du 20 septembre 1730.

reculés ou plutôt de la forme sous laquelle les Chinois en avaient conservé la mémoire. » Cette histoire chinoise, dit-il ailleurs, « le faisait souvenir de nos vieilles chroniques » ; enfin, « elle peignait merveilleusement, à son avis, le génie de la nation tant ancien que moderne (1) ».

Les réflexions de Mairan font l'éloge de son goût; mais tout le monde n'appréciait pas ces choses comme lui.

Aussi le P. du Halde, éditeur des *Lettres édifiantes*, à qui le P. Parrenin avait aussi envoyé une copie de sa traduction, n'osa pas l'imprimer, « parce que, dit-il, elle ne serait pas du goût de la plupart des lecteurs ».

Le fait est que, vers le milieu du dix-huitième siècle, malgré les prétentions philosophiques du temps, la grande majorité des esprits étaient beaucoup trop superficiels pour sentir l'intérêt des vieux documents de l'histoire de l'humanité. Gaubil en fit plus d'une fois la pénible expérience. Ainsi, encore, il avait traduit tout entier, et aussi littéralement que possible, le *Chou-King*, le monument le plus vénérable que la Chine possède de son antiquité. Il avait joint à sa traduction de nombreuses notes pour éclaircir les passages obscurs, et de savantes dissertations dans lesquelles il fait l'histoire critique du texte ou bien il discute les données historiques, chronologiques et astronomiques qu'on peut déduire du livre. Il envoya le tout à Paris en 1739. C'était là un ouvrage indispensable pour qui voulait se faire une opinion juste sur les questions controversées des origines chinoises; mais il méritait aussi l'attention de tous les hommes sérieux, à qui il offrait une page des plus curieuses et des plus authentiques de l'histoire des commencements de la civilisation. Cependant il ne se trouva pas d'éditeur qui osât risquer la dépense nécessaire pour le publier. Du moins, c'est ce que le P. Souciet écrit à Delisle, le 24 avril 1741 : « Des savants et des curieux, » dit-il en substance, « verraient volontiers cette traduction, mais pas un libraire ne voudra l'imprimer, sous prétexte qu'il ne s'en vendrait pas plus de vingt exemplaires (2). — On n'imprime

(1) *Lettres de M. de Mairan au R. P. Parrenin, missionnaire de la Compagnie de Jésus à Pékin, contenant diverses questions sur la Chine.* Paris, 1759; pp. 25, 28, 34.

(2) Cette traduction ne fut imprimée qu'en 1770, par les soins de l'orientaliste De Guignes, sous ce titre : *Le Chou-king, un des livres sacrés des Chinois, qui renferme les fondements de leur ancienne histoire, les principes de leur gouvernement et de leur morale, traduit et enrichi de notes par feu le P. Gaubil, mis-*

plus rien, ajoute-t-il, que des bagatelles, pendant que nous voyons je ne sais combien de livres d'érudition qui paraissent en Italie, en Allemagne et même en Espagne. » Le savant Fréret, dans la correspondance dont nous parlerons bientôt, ne se plaint pas moins que le P. Souciet, de ce qu'il appelle avec raison la « frivolité » du public. Pour sa part, il était « révolté », comme il s'exprimait, des difficultés que rencontrait la publication des ouvrages du P. Gaubil en France.

Le missionnaire lui-même était sensible à ces difficultés, et elles faillirent quelquefois lui faire abandonner ses pénibles recherches. Pour soutenir son ardeur, il ne fallait rien moins que l'amour désintéressé dont il brûlait pour la science, et cette complaisance infatigable qui ne savait se refuser aux appels faits à ses lumières par un petit nombre de correspondants sérieux et justes appréciateurs de ses travaux.

Mairan fut toujours de ces derniers. Lui-même, dans le livre où il a publié ses lettres au P. Parrenin avec quelques extraits des réponses, rend un bel hommage au P. Gaubil, « avec qui, dit-il, j'ai eu l'honneur de demeurer en commerce, et à qui je ne suis pas moins redevable qu'à son illustre confrère pour quantité d'instructions qu'il m'a libéralement accordées sur différentes matières, et particulièrement sur l'astronomie chinoise dans laquelle il est si profond (1) ».

Nous avons déjà indiqué les communications que Gaubil lui envoya sur l'astronomie, et dont Mairan fit part à l'Académie des sciences. Parmi celles qui se rapportent à d'autres sujets, nous signalerons une note sur la fabrication du *cuivre blanc* en Chine, et une autre sur ce qu'on appellerait aujourd'hui les temps *préhistoriques* de ce pays. Mairan, qui partageait plus ou moins les idées des *philosophes* du dix-huitième siècle sur la civilisation graduelle de l'humanité, inclinait déjà pour l'hypothèse, chère à bon nombre de nos contemporains, d'un *âge de pierre* ayant précédé la connaissance du fer. Par suite, il conjecturait que, si la colonisation de la

sionnaire à la Chine, revu et corrigé, etc., par M. de Guignes. Rémusat, Pauthier, M. Legge et d'autres sinologues de notre siècle ont déclaré étrange et « déplorable » la prétention qu'a eue De Guignes de *corriger* l'œuvre du savant missionnaire. Une copie de la traduction de Gaubil et l'original des dissertations qui l'accompagnent sont à l'Observatoire, parmi les papiers que Delisle a acquis des héritiers de Fréret (collect. Delisle, cart. 152, l. 2).

(1) *Lettres de M. de Mairan*, etc., p. 153.

Chine était aussi ancienne que ses traditions l'affirmaient, on devait y retrouver des traces de cet âge primitif de la pierre. C'est ce qu'il exposa au P. Parrenin dans une lettre du 22 octobre 1736, en lui demandant si l'on rencontrait en Chine, comme en Europe, « les pierres tranchantes vulgairement appelées *pierres de tonnerre* », c'est-à-dire des silex taillés ou polis, et si les monuments chinois parlaient de *l'invention* du fer. Le missionnaire répondit, le 20 septembre 1740, que les anciens livres chinois ne fournissaient aucune indication d'un âge où le fer aurait été inconnu, et qu'il n'avait pas vu de pierres travaillées; mais, quant à ce dernier point, il promettait de faire de nouvelles recherches. C'est Gaubil qui s'en chargea pour lui et qui apprit à l'académicien, en 1749, qu'on trouvait des « haches de pierre » en Chine. Dans la même lettre, il parle des « vestiges du déluge » que présentent les montagnes de la Chine, notamment celles de la province du Ho-nan, sur lesquelles on voit « des coquillages de mer ». Enfin, il exprimait le regret que l'état de persécution où gémissaient les chrétientés, ne permît pas aux missionnaires d'aller étudier tout cela sur place (1).

Nous pouvons ajouter que, dans son *Traité de la chronologie chinoise*, le P. Gaubil signale, d'après Lu-pou-ozey, une légende chinoise sur certaines guerres des anciens temps, où l'on se battait avec des épées de bois. Les *préhistoriciens* verront peut-être là l'indice d'un *âge du bois*, plus primitif encore que leur *âge de la pierre*.

La correspondance entre Mairan et le P. Parrenin avait été arrêtée par la mort du second, en 1741. On ne lira pas sans intérêt quelques extraits des lettres que Gaubil écrivit à l'académicien pour lui annoncer cette mort (2). « La reconnaissance, lui dit-il, la douleur et l'estime que je fais du P. Parrenin m'ont fait mettre pour vous sur le papier fort à la hâte quelques traits de la vie du Père. — Le R. P. Dominique Parrenin mourut ici (à Péking), le 29 septembre, à trois heures après midi, âgé de soixante dix-sept ans et demi, étant né le 1er de septembre 1664, près de Salins en Franche-Comté (3)...

(1) Lettre du 8 novembre 1749 (copie à l'Observatoire).

(2) Lettres du 3 octobre, du 3 novembre, du 21 et du 22 novembre 1741. (Copie dans un recueil manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds français, n° 12,225. Ce recueil renferme beaucoup d'autres extraits inédits de la correspondance de Mairan avec les PP. Parrenin et Gaubil. Il paraît avoir été formé par Léonard des Malpeines, conseiller au Châtelet, et auteur d'un ouvrage sur la chronologie chinoise.)

(3) C'est au *Russey*, près de Besançon, qu'est né le P. Parrenin. (Voir

En 1692 et 1693, n'étant pas encore dans les ordres sacrés, il enseignait les belles-lettres à Embrun et à Pignerol. Il s'y fit très estimer de M. Brulard, archevêque d'Embrun, et des principaux officiers de l'armée. Ceux-ci s'aperçurent bientôt de son génie propre aux grandes entreprises, et dans les entretiens fréquents dont ils l'honorèrent, ils étaient très satisfaits de ses connaissances sur la physique, les belles-lettres, l'histoire, la géographie, la géométrie, les grandes familles du royaume et même sur l'art militaire. Ils n'étaient pas moins édifiés de l'innocence de sa vie, de son talent pour parler dignement de Dieu et de sa constance dans sa vocation, vertus qui lui firent refuser des postes importants qu'on lui offrait, s'il voulait sortir de chez les Jésuites pour entrer dans le service. Sur la fin de 1693, le P. Parrenin se rendit à Avignon pour se disposer aux ordres sacrés. Il se distingua dans l'étude de la théologie et de l'Écriture sainte, et devenu prêtre il fit des missions avec succès. Il obtint d'aller aux missions étrangères. » Gaubil rappelle ici la fondation de la mission des Jésuites français en Chine. Le P. Parrenin fit partie de la seconde expédition de missionnaires faite en 1697, et arriva au Céleste Empire en 1698. « L'empereur (Khang-hi) reconnut d'abord les talents du P. Parrenin, et de ce moment jusqu'à sa mort, il l'aima, l'estima et le traita avec distinction. » Cette faveur, néanmoins, ne fit pas oublier l'humilité religieuse au missionnaire : « L'empereur ordonna qu'on lui donnât les habits et les marques de grand mandarin ; le père fut forcé de l'accepter une ou deux fois, mais il a refusé constamment les honneurs, les rétributions et le titre de grand mandarin qu'on lui a souvent offerts. » Gaubil parle ensuite de l'habileté que le P. Parrenin acquit rapidement dans les langues chinoise et tartare : « Depuis la fondation de la mission, dit-il, je ne crois pas qu'il y a eu de missionnaire qui ait si bien parlé chinois, et quoiqu'il ne se piquât pas d'être un grand lettré pour lire et composer en chinois, je crois que M. Fourmont aurait eu de quoi apprendre en ce genre du P. Parrenin. Pour ce qui regarde la langue tartare-mantcheou, il la parlait, écrivait et composait aussi facilement qu'il parlait, écrivait, composait en français, et je puis assurer que c'était plus délicatement et plus correctement. »

Pour le dire en passant, cette facilité à manier la langue de la

son éloge par le P. Renaud, reproduit dans les *Précis historiques de Bruxelles*, 1855, p. 581.)

cour de Péking contribuait pour beaucoup à l'influence du P. Parrenin : « Ce père, écrivait déjà Gaubil en 1729, est admirable pour obtenir des Chinois et Tartares ce qu'on souhaite avoir d'eux ; et ce qui coûterait à d'autres bien de l'embarras, des présents, etc., pour n'avoir que quelque chose bien mince et souvent peu sûre, ne coûte ordinairement au P. Parrenin qu'une prière faite avec esprit et au goût des gens, et par là il obtient de très bonnes choses et sur lesquelles on peut compter. »

Le P. Gaubil assure que ce fut le P. Parrenin qui persuada à Khang-hi de faire lever la carte de son empire; c'est un service éminent rendu à la science. Mais ce fut surtout la religion chrétienne qui profita du prestige de cet illustre missionnaire. Le P. Gaubil résume ce qu'il a fait pour elle dans le passage suivant d'une lettre à Fréret, écrite aussi vers la fin de 1741 : « C'était un excellent missionnaire; il a procuré le baptême à plus de dix mille enfants, exposés ou moribonds, des infidèles ; introduit la religion dans les maisons de plusieurs princes et grands; fondé ou conservé plusieurs missions considérables en Tartarie, le long de la grande muraille et dans les montagnes voisines de Péking; il a fait estimer et protéger la religion de Khang-hi; au temps de Yong-tching, il a maintenu et sauvé la religion que le prince et son conseil avaient résolu de perdre. C'est le P. Parrenin à qui notre mission française doit sa conservation, la belle maison et la belle église qu'elle a dans Péking; et sans flatterie on peut dire que cet illustre missionnaire a fait ici honneur à notre nation. »

Nous omettons beaucoup d'autres détails, parce que nous n'écrivons pas ici une biographie du P. Parrenin. Nous terminons sur ces lignes touchantes, par lesquelles le P. Gaubil conclut une lettre commune à Fréret et à Mairan : « Le P. Parrenin, avant de mourir, me chargea très fort d'écrire à vous deux, et me dit qu'il prierait bien Dieu pour qu'il vous fît la grâce à tous les deux d'être aussi fidèles à garder les règles d'un bon chrétien, que vous étiez exacts à acquérir les plus sublimes connaissances sur les sciences. »

XI

CORRESPONDANCE AVEC FRÉRET

Mairan n'enterrait pas chez lui les lettres qu'il recevait de Péking; il les communiquait aux savants de ses amis et même à

des amis qui n'étaient pas des savants. La Chine, en ce temps-là, défrayait bien des discussions, non seulement dans les académies, mais encore dans les salons. Le P. Parrenin ne fut pas peu surpris un jour de recevoir, jointe au paquet de Mairan, une lettre d'une main inconnue, qu'il supposa d'abord être celle d'un autre académicien, mais qui se trouva être d'une dame. C'était Mlle de Lubert, une des plus fécondes romancières du dix-huitième siècle, qui venait soumettre au savant Jésuite ses doutes sur les Chinois. Le P. Parrenin, sachant peut-être à qui il avait affaire, lui fit une réponse remplie surtout d'avis spirituels. Ceux-ci, apparemment, ne furent pas du goût de la dame philosophe, car elle fit dire au missionnaire, par Mairan, qu'elle se contenterait désormais de ce qu'il écrirait à l'académicien.

Le P. Parrenin eut un lecteur bien autrement sérieux dans la personne de Nicolas Fréret, membre et plus tard secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Ce célèbre érudit, qu'attiraient surtout les problèmes les plus obscurs des origines de l'histoire, exerçait déjà depuis quelques années son génie de critique sur la question de la certitude et de l'antiquité de la chronologie chinoise. Les recherches qu'il avait faites jusque-là avec des ressources imparfaites l'inclinaient vers des conclusions très différentes de celles qu'admettaient les PP. Parrenin et Gaubil.

Il ne croyait pas que le commencement des temps historiques de la Chine remontât authentiquement à plus de deux mille ans avant l'ère chrétienne, et il fut très surpris, presque scandalisé, de voir le P. Parrenin, dans sa grande lettre à Mairan, supposer une antiquité beaucoup plus considérable, au risque de contredire la Bible. Il écrivit à Mairan, après lecture de cette pièce : « La réponse qu'il (le P. Parrenin) fait à votre lettre est d'un homme sensé, et son apologie des Chinois est assez modérée »; mais il ajoutait : « Vous rappelez-vous ce qu'il dit de ceux qui, en Europe, ont intérêt de raccourcir la chronologie chinoise? Ne dirait-on pas qu'il n'est point de ces gens-là, qui sont pourtant tous les chrétiens, juifs et mahométans? Je ne sais si les Jésuites ne toucheront point à cet endroit; pour moi, je crois que le bon Père ne songeait pas trop alors à ce qu'il écrivait (1) ». Nous croyons, nous, que le P. Parrenin se rendait

(1) Bibl. Nat., Mss. fr., n° 12,215, p. 107. — Le P. du Halde a, en effet, supprimé cet endroit. On sait que Fréret se montre aussi très préoccupé de concilier la chronologie profane avec la Bible dans ses Mémoires, notam-

bien compte de ce qu'il avançait ; mais il avait des idées plus larges, et aussi plus exactes, que le célèbre critique, sur le rapport des questions de chronologie avec la foi.

Néanmoins, les arguments de ce missionnaire, et plus encore l'ouvrage du P. Gaubil sur l'astronomie chinoise, publié en 1732, ébranlèrent ses idées. Ils ne le satisfirent pas encore, mais il lui démontrèrent l'insuffisance des moyens d'information dont il disposait, et lui inspirèrent un vif désir d'entrer en relations avec les deux doctes Jésuites, pour obtenir d'eux des lumières plus abondantes. Il adressa donc une demande de correspondance au P. Gaubil, le 28 novembre 1732, en lui soumettant quelques difficultés sur des passages de son *Histoire de l'astronomie chinoise*.

Fréret, qui n'était pas au mieux avec les Jésuites savants de Paris, notamment avec le P. Et. Souciet, semble avoir eu quelque appréhension de n'être pas bien accueilli de ceux de Péking. Aussi, pour les amener plus sûrement à ce qu'il souhaitait, crut-il devoir s'aider de ce qu'il appela plus tard un « innocent artifice ». Sans attendre la réponse du P. Gaubil à sa première lettre, au mois de novembre 1733, il communiqua à l'Académie des Inscriptions un mémoire sur l'antiquité et la certitude de la chronologie chinoise (1). Il y résumait ses essais de critique, en insistant particulièrement sur les difficultés qui paraissaient rendre incertaines les annales chinoises pour les temps les plus anciens. Il concluait que, dans ces annales, tout ce qui précède le règne de *Yao* appartient à l'histoire fabuleuse, et que cet empereur, qui ouvre les vrais temps historiques de la Chine, n'a pu commencer à régner que « vers l'an 2147, dix ans environ après la vocation d'Abraham ». Fréret avertit qu'il a consulté, outre l'ouvrage récent du P. Gaubil, des mémoires manuscrits qui lui ont été envoyés par les PP. de Prémare et Gollet, jésuites missionnaires à Canton. C'étaient là deux genres de sources très différents, comme on voit. Ainsi que nous l'avons

ment dans ceux qu'il a consacrés à la chronologie chinoise (voir *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XVIII, p. 292). Cela prouve au moins ses sentiments religieux. Mais nul de nos lecteurs, nous l'espérons, n'a plus besoin d'apprendre que le savant critique est complètement étranger à l'*Examen des preuves du christianisme* que l'impie Naigeon a cherché à faire passer sous son nom, avec la complicité très consciente de Voltaire et des philosophes du dix-huitième siècle. (Voir Walckenaer, *Rapport sur les manuscrits de Fréret*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XVI, 1re partie.)

(1) Publié dans les *Mémoires de l'Académie*, t. X.

déjà dit, les PP. de Prémare et Gollet, prévenus du système qui leur faisait voir, dans les anciennes traditions de la Chine, l'histoire des patriarches bibliques, rejetaient par là même très bas le commencement de la véritable histoire des Chinois. C'est à leurs écrits que le critique avait emprunté presque tous ses arguments contre l'autorité des historiens chinois et la certitude de leur chronologie. Fréret n'ignorait pas que Gaubil avait de tout autres idées, quoique la question ne fût pas expressément traitée dans le livre édité par le P. Souciet. Mais il voulait précisément, par les objections développées avec complaisance dans son mémoire, forcer, pour ainsi dire, le missionnaire à s'expliquer. C'est en cela que consistait « l'innocent artifice ». Fréret réussit, comme il le dit au début de son second mémoire, « au-delà de ce qu'il pouvait espérer ».

En réalité, l'artifice était bien inutile à l'égard du P. Gaubil, qui répondit toujours avec empressement à tout appel fait à sa libéralité en matière de communications scientifiques, surtout quand cet appel venait d'un savant tel qu'était Fréret. Il ne reçut qu'en 1734 l'artificieux mémoire, accompagné d'une seconde lettre de l'auteur. Dès 1733, il avait amplement répondu aux difficultés contenues dans la première lettre. En 1734 et 1735, il envoya ses remarques longuement et savamment motivées sur le mémoire. La correspondance se continua ainsi pendant une dizaine d'années, chaque courrier annuel apportant à Péking des questions de l'académicien et remportant en France de longues réponses du missionnaire. Les lettres de Gaubil forment autant de dissertations, où les points fondamentaux de la chronologie chinoise sont élucidés à l'aide de toutes les ressources que peut fournir la plus intime familiarité avec les livres de la Chine. De plus, il fit communiquer à Fréret les nombreux écrits qu'il avait déjà envoyés sur la même matière aux PP. du Halde et Et. Souciet.

Le désintéressement du P. Gaubil était admirable, il livrait les fruits de longues années de travail à des étrangers, sans leur imposer aucune condition, sans leur demander autre chose que de faire servir ses découvertes au progrès de la science. Quant à l'honneur qu'il avait droit de réclamer, il n'y songeait pas; son unique souci était de faire briller la vérité. Aussi, dans ses réponses à Fréret (et nous aurions à dire la même chose de toutes ses correspondances savantes), on le voit s'appliquer beaucoup moins à défendre ses propres opinions, qu'à mettre son correspondant

en mesure de juger les questions par lui-même et sur les documents. Rien ne pouvait mieux agréer à un esprit curieux et critique comme celui de Fréret.

Le savant académicien avait une légère teinture de la langue chinoise, qu'il avait étudiée, avec Delisle, sous la direction du Chinois Hoang; et il s'essayait quelquefois à faire directement connaissance avec les monuments du Céleste Empire. Gaubil l'aida volontiers dans ces efforts méritoires, en lui envoyant plusieurs ouvrages chinois importants sur l'histoire, la géographie et la chronologie. Parmi ces présents, un de ceux que Fréret apprécia le plus, fut une copie du *Tsou-chou-ki-nien* (chronologie du livre sur bambou), texte ancien et rare, dont le critique fit grand usage dans ses travaux subséquents sur l'antiquité chinoise.

Pour d'autres monuments précieux que Fréret n'était pas en état de déchiffrer, le missionnaire lui procura des traductions composées avec soin par lui-même ou dont il avait du moins contrôlé la fidélité. C'est ainsi qu'en 1739 il lui envoya une copie de sa version du *Chou-King*, qui contient les plus anciens textes historiques et philosophiques de la Chine. Pour les autres grands « livres sacrés », il recourut à ses confrères de Péking. Il obtint du P. Alexandre de la Charme sa traduction latine du « livre des vers » (*Chi-King*), dont Gaubil dit « qu'elle est bien », en ajoutant que l'auteur « est un de ces caractères exacts et fort délicats sur ce qu'ils envoient (1). » Il persuada au P. Jean-Baptiste Régis de communiquer à Fréret, non seulement sa traduction latine littérale de l'*Y-King*, avec son commentaire sur ce livre, le plus obscur de l'antique littérature chinoise, mais encore une série de savantes dissertations sur l'origine et l'authenticité, le caractère et le style respectif des cinq *King* ou livres par excellence de la Chine (2). Ces dissertations, où sont discutés les points les plus importants de l'histoire littéraire de la Chine, devaient être particulièrement bien-

(1) Lettre à Fréret, du 2 novembre 1738. Cette traduction, dont la Bibliothèque nationale possède une copie, a été publiée par M. J. Mohl, à Stuttgart, en 1830.

(2) Ces dissertations, sous le titre de *Dissertationes et Notæ criticæ in primam partem commentarii Y-king* et avec la date de 1726, sont à la Bibliothèque nationale (Mss. fr., n° 17,240, p. 171-207). Une copie de la traduction latine mot à mot de l'Y-king par le P. Régis est à l'Observatoire (Collect. Delisle, cart. 152, l. I). La traduction et les dissertations ont été publiées par M. Mohl, à Stuttgart, en 1834.

venues pour l'érudit désireux d'approfondir les origines chinoises. Gaubil les signale à Fréret dès sa première lettre, et voici comme il parle de l'auteur : « Un de nos missionnaires a travaillé sur l'histoire critique des *King;* c'est un homme très modeste, fort timide, ancien missionnaire et en état de parler juste. » Ailleurs, il déclare que ces travaux du P. Régis lui « ont paru remplis d'une saine critique ».

Et tel fut aussi le sentiment de Fréret, qui était bon juge : « Ces dissertations, dit-il, sont un ouvrage rempli d'une infinité de choses curieuses et importantes, soit par rapport à la littérature, soit par rapport à la philosophie chinoise; et quoique je n'en aie encore vu qu'une partie, je crois pouvoir assurer qu'il est peu d'ouvrages où l'on trouve autant d'érudition, d'exactitude et de saine critique jointes ensemble (1). »

Dans son zèle complaisant, Gaubil sut intéresser plusieurs autres de ses confrères aux recherches de son correspondant. En effet, c'est à lui que Fréret se déclare redevable des éclaircissements qu'il reçut des PP. Parrenin et de Mailla sur des questions dont ces mis-missionnaires avaient fait une étude spéciale (2). Mais les communications personnelles de Gaubil restèrent toujours les plus importantes par le fond, comme elles furent toujours les plus abondantes.

Fréret se hâta de mettre à profit tous ces secours pour reprendre en sous-œuvre son premier travail sur la chronologie chinoise. Le résultat fut un nouveau mémoire qu'il lut à l'Académie en février 1739, sous le titre d'*Éclaircissements sur le mémoire lu au mois de novembre* 1733 *touchant l'antiquité et la certitude de*

(1) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XV, p. 525. — Fréret avertit ensuite qu'il emprunte au P. Régis tout ce qu'il va dire sur l'histoire critique des livres chinois (dans ce second mémoire sur la chronologie chinoise). M. James Legge déclare ces dissertations « the most valuable introduction to the Chinese higher classics that has yet been published. » (*The notions of the Chinese concerning God and the spirits*; Hong-kong, 1852, p. 69.)

(2) L'Observatoire de Paris possède la correspondance de Fréret avec le P. Parrenin (de 1735 à 1737) et le P. de Mailla (1735-1739), ainsi qu'avec le P. Gaubil (1732-1749), et les PP. Gollet (1731-1739), de Prémare (1733-1735), Régis (1735-1737), etc. Nous avons déjà dit que ces pièces ont été recueillies par Delisle. Elles comprennent les originaux des lettres des missionnaires et les copies de celles de Fréret. M. Walckenaer, dans son Rapport (cité plus haut) sur les manuscrits de Fréret, ne parle pas de ces documents. Les lettres du P. de Mailla à Fréret ont été imprimées en tête de son *Histoire générale de la Chine*, publiée par Grosier.

la chronologie chinoise (1). Ce titre est trop modeste, car ces « éclaircissements » sont beaucoup plus étendus que le premier mémoire, et surtout d'une valeur scientifique bien plus grande. Mais peut-être y a-t-il encore là un « artifice », non avoué cette fois, et destiné à masquer une retraite un peu pénible à l'amour-propre du critique. De fait, ce second mémoire, qui se présente comme un complément du précédent, est en réalité un ouvrage tout nouveau, où l'auteur abandonne ses premières conclusions, pour adopter à peu près celles du P. Gaubil qu'il avait combattues. Seulement, la rétractation n'est pas explicite, et le critique affecte même d'insister sur les points où il diffère encore d'opinion avec le missionnaire, en en exagérant peut-être l'importance. Cependant, si cette manière d'agir de Fréret manqua de noblesse, nous ne voudrions pas faire croire qu'elle fût indélicate ; car il reconnaît toujours, plus ou moins de bonne grâce, les secours qu'il avait reçus des Jésuites de Péking.

Gaubil n'examina point si le savant et non moins fier académicien lui rendait bien tout ce qu'il lui devait ; il applaudit sincèrement au talent avec lequel Fréret exploita les matériaux qu'il lui avait fournis. Au lieu de triompher lorsqu'il eut converti l'illustre érudit à ses opinions, il se déclara son obligé, parce qu'il avait bien voulu soumettre ses conclusions au contrôle de sa critique exercée. Voici, par exemple, comment le missionnaire apprécie les travaux de son correspondant, après trois années de relations : « M. Fréret, écrit-il à Delisle, le 31 décembre 1736, travaille avec succès sur la chronologie chinoise, il va admirablement bien au but. » Le 22 novembre 1741, il écrit à Mairan : « Autant que j'en puis juger, M. Fréret est un vrai savant, et le feu P. Parrenin en faisait grand cas. C'est nous rendre ici un grand service que de nous communiquer les vues et les lumières des gens qui joignent la bonne critique et le bon goût à la curiosité et au désir de savoir la Chine ancienne et nouvelle. »

A la date de cette dernière lettre, Gaubil n'avait pas encore vu le second *Mémoire* de Fréret, dont la publication ne fut commencée dans le recueil de l'Académie qu'en 1743, et dont la partie principale ne parut qu'en 1753, quatre ans après la mort de Fréret. Jean-Pierre de Bougainville, successeur de Fréret dans la charge de

(1) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XV et XVIII

secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, ayant envoyé les épreuves de cette seconde partie au P. Gaubil en 1752, celui-ci lui adressa pour l'Académie, en octobre 1753, les observations que lui avaient suggérées la lecture de ce mémoire. Le missionnaire y relève et corrige plusieurs erreurs sur des points de détail, mais il a soin d'ajouter : « On ne saurait, au reste, assez louer la sagacité et le travail de cet illustre savant; ses lettres (je parle de celles que j'en ai reçues) sont un monument authentique de sa sincérité, de sa modestie et de sa politesse (1). »

Ces lettres, dont nous avons vu les copies dans la collection de J. Delisle, sont aussi un « monument » de la haute estime en laquelle Fréret tenait la science et le caractère du P. Gaubil, puis de ses louables efforts pour se montrer reconnaissant. Il voulut d'abord faire donner au missionnaire un diplôme de *correspondant* de l'Académie des Inscriptions. Gaubil refusa cette distinction méritée, mais exprima le désir de recevoir les publications de la savante compagnie, offrant en échange des livres chinois ou toute autre chose dont il pût disposer. Fréret crut devoir respecter sa modestie, et l'Académie ayant fait difficulté d'accorder ses *Mémoires*, il en envoya lui-même, à ses frais, dix volumes, avec plusieurs autres ouvrages concernant surtout l'histoire orientale, et des cartes géographiques.

Il ne s'en tint pas là. Nous avons déjà dit qu'ayant eu connaissance des embarras dont souffrait la mission française de Péking, embarras qui ne venaient pas seulement des Chinois, Fréret voulut employer en sa faveur quelque crédit qu'il avait près du ministère à Versailles. Le P. Gaubil mandait, à ce sujet, au P. Et. Souciet, le 4 octobre 1736 : « M. Fréret a écrit aux PP. Parrenin, Régis et de Mailla; il propose aux PP. Parrenin, Régis et à moi plusieurs projets pour engager M. de Maurepas à nous favoriser et à protéger la mission. » Gaubil ajoute qu'il a répondu en priant Fréret d'employer surtout son zèle à faire cesser les préventions contre les Jésuites français de Chine, ces préventions étant la vraie cause du peu de secours que la mission recevait de France. En effet, voici ce qu'il écrivait à ce savant la même année : « Comme vous me paraissez fort zélé pour le bien public et

(1) Ces observations de Gaubil ont été publiées par Sylvestre de Sacy dans le *Magasin encyclopédique*, t. XIII (1797), p. 171, d'après un exemplaire autographe que possède la Bibliothèque nationale.

l'honneur d'une mission fondée par Louis le Grand, j'espère que vous vous servirez de ce zèle pour nous procurer ce qui dépendra de vous, je veux dire de la protection de la part des ministres, et une disposition de la part des autres savants, semblable à celle que vous avez. Dans cette disposition il entre toujours du zèle pour le salut des idolâtres chinois, et vous pouvez bien être assuré que Dieu bénira ce zèle. »

Nous ne savons jusqu'à quel point Fréret pouvait être influencé par le noble motif que son digne correspondant lui suppose ou lui suggère dans ces dernières lignes. Quoi qu'il en soit, ce langage de Gaubil prouve combien il tenait à rester missionnaire toujours et partout. Nous pourrions répéter cette remarque à propos de toutes ses lettres. Il n'y en a pas une, croyons-nous, qui ne se termine par quelque réflexion propre à faire faire au savant correspondant un retour salutaire sur lui-même. Quelquefois l'avis spirituel est offert sous forme de compliment : « Je prie le Seigneur, lisons-nous à la fin d'une lettre à Fréret du 6 novembre 1733, qu'il vous conserve et qu'il fasse servir à sa plus grande gloire le goût que vous avez pour les sciences. Ce goût est à mon avis une grande grâce de Dieu. »

Mais le missionnaire ne craint pas de le donner directement sans grand souci de l'insinuation et de la transition : « La vraie science est celle du salut, écrit-il à Fréret, le 5 novembre 1738, je ne doute nullement que vous ne travailliez à l'acquérir; et il est impossible qu'en pensant si bien à la Chine, vous ne souhaitiez de contribuer au salut des Chinois. »

C'est dans le même esprit qu'il envoya plus d'une fois à cet érudit des détails édifiants sur les travaux et les succès des missionnaires. Il en agissait ainsi, du reste, avec tous ses correspondants savants. Le but de cette *industrie* apostolique nous est révélé dans les lignes qu'il écrivait au P. Souciet, le 14 octobre 1727, en lui adressant une longue relation de la mission : « Vous ferez part de ce que vous voudrez à ceux que vous jugerez à propos, même à MM. de l'Observatoire, surtout ce qui est d'édification. Et comme ces messieurs n'entendent guère gens qui leur parlent de Dieu, procurez-leur, je vous prie, une lecture de ce que je vous ai envoyé et adressé sur les souffrances des princes chrétiens, et vous ferez mission (1). »

(1) Il s'agit des lettres sur les princes tartares chrétiens persécutés pour la foi, qui ont été publiées dans les *Lettres édifiantes et curieuses*, rec. XVII-XXIII ou t. XIX-XX de l'édition Mérigot.

Il faut rapporter en partie au même but ce qu'il écrit à Fréret, le 6 novembre 1734, sans doute en réponse à ses offres : « Les nouvelles sur la *religion* et la littérature sont celles qui me feraient le plus de plaisir. » A Delisle il demandait quelque chose de plus, le 13 juillet 1734 : « Les gazettes et nouvelles d'Europe sont toujours ici bienvenues... Vous savez que de temps en temps c'est la mode d'écrire contre les Jésuites, je vous prie de me procurer ces sortes de livres, de libelles ou manuscrits, cela me donnera occasion de connaître personnellement les ennemis de notre Compagnie; je dois selon ma règle prier Dieu pour eux, et je le fais exactement. » Ces paroles sont de celles qui nous font voir jusqu'au fond de l'âme du P. Gaubil; cette âme de grand savant était naïve et sans fiel comme celle d'un enfant.

Jos. Brucker, *S. J.*

(*A suivre.*)

RÉCITS D'UN SOLDAT

LA CORNETTE BLANCHE

I

Cette gueuse qu'on nomme la Fortune, — ou la Chance, en style militaire, — se prend quelquefois, en dépit de sa proverbiale cécité, à combler de ses faveurs le vrai mérite.

Si vous en doutez, je m'en vais vous conter une petite histoire *ad hoc*, un peu vieillotte, je le confesse, mais que je n'ai pas trouvée sans charme, lorsqu'elle me fut dite.

C'était en 1745 ; l'armée française assiégeait la ville de Tournay.

Au signal du maréchal de Saxe, le roi Louis XV s'était bravement mis en selle, pour aller gagner la glorieuse bataille de Fontenoy.

Quand Louis nous mène au feu,
Il est soldat lui-même,
Morbleu !
Il est soldat lui-même.

Ainsi fredonnait, un soir, dans la tranchée, le sieur de Vaillance, capitaine des dragons de la Reine, vieux brave à trois poils, qui volontiers eût donné le restant de ses jours à la condition de mourir comme un Sillery, enveloppé dans son drapeau ; mais quel soldat ne voudrait finir dans cet incomparable suaire !

— Hé ! Dru, dru ! s'écria le capitaine, en enflant encore sa grosse voix, de la pioche et de la pelle, dru !... Courage, mes camarades !... Chaque goutte de votre sueur est un pas vers la victoire !

Satisfait de cet effort de rhétorique, le sieur de Vaillance se disposait à porter ses pas vers un autre point de la tranchée, lorsqu'un grognement expressif se fit entendre à côté de lui.

— Hein ! qu'y a-t-il? demanda le vieux capitaine, en faisant face au grognard.

— Sauf respect, mon officier, répondit le dragon, en faisant mine de s'éponger le front, je tombe de fatigue ; dix heures de ce métier-là, ce n'est pas fait pour sécher son linge ; voyez, mon officier, ça n'est pas des gouttes de sueur qu'on répand, j'en ai une mare à mes pieds.

— Mons Bichot, répartit le capitaine d'un ton à la fois plaisant et sévère, je m'étonne que vous ne vous appeliez pas plutôt Bichac : la terminaison vous peindrait mieux. Mais trêve au colloque, et va de bon train !

— Je n'en peux plus.

— Travaille, te dis-je, triple Gascon !

— Mais...

— Silence et obéissance ! Sandis ! comme M. de la Feuillade, je crois que tu me bernes !

— Quel métier ! quel métier ! grommela le dragon, en se remettant mollement à la besogne.

A ce moment, une voix miséricordieuse dit au grognard :

— Si vous êtes trop las, mon brave, passez-moi votre pioche, je travaillerai pour vous.

Bichot, délicieusement surpris, leva les yeux sur son ange libérateur.

C'était un grand et beau jeune homme, vêtu modestement à la française, robustement découplé ; son visage, encadré de cheveux bruns, était d'une pâleur singulière ; le timbre de sa voix décelait une tristesse poignante, si poignante même que, malgré sa rude écorce, le sieur de Vaillance en fut remué.

Sur un signe de son officier, le dragon ne se fit pas prier pour remettre sa pioche aux mains du nouveau venu, qui, après avoir déposé sa jaquette, s'acquitta de sa tâche volontaire avec une ardeur, une vigueur inimitables, sans s'apercevoir qu'il avait accaparé l'attention du vieux capitaine.

— Etrange ! Etrange ! pensait ce dernier, en faisant subir au jeune travailleur un examen minutieux ; il y a du louche là-dessous ; si c'était un espion ? Non, il ne serait pas venu se jeter dans la gueule

du loup. Et puis, ces oiseaux-là vous ont une autre frimousse!... Morbleu! le superbe gaillard, il est bâti comme un Hercule; à lui seul, il avance plus la besogne qu'un escadron de Bichac!... Hé! hé! jeune homme, pas tant de fougue s'il vous plaît, ou je ne vous donne pas cinq minutes pour être sur le flanc!

— Je vous remercie, Monsieur, répondit le travailleur avec un sourire triste, mais j'ai là de quoi renouveler ma provision de courage. Vous plairait-il de goûter à mon talisman?

Ce disant, le jeune homme avait sorti d'une poche de sa jaquette une gourde de l'aspect le plus appétissant.

— Hum! ce n'est pas de refus! dit le vieux capitaine, en prenant la jolie gourde. C'est de l'ambroisie, reprit-il, après en avoir dégusté une ample gorgée. Où vous êtes-vous donc procuré ce nectar de feu, jeune homme?

— A Paris.

— Vous venez de Paris?

— Oui, Monsieur.

— Et, sauf indiscrétion, pourquoi faire?

— Vous le voyez, Monsieur.

— Pour travailler à la tranchée, devant Tournay?

— Vous l'avez dit.

Le brave capitaine, absolument désorienté, s'ingéniait sans succès à deviner les mobiles de son interlocuteur; déjà celui-ci s'était remis à la besogne, faisant voler la terre autour de lui, lorsqu'un long roulement de tambour résonna dans le lointain.

A ce signal, les piocheurs poussèrent un soupir unanime de soulagement, interrompirent leurs travaux, et s'éloignèrent en disant :

— En voilà jusqu'à demain!

Seul, le mystérieux jeune homme poursuivait sa tâche avec la même ardeur.

— Quel gaillard! pensait à part soi le sieur de Vaillance. Si je pouvais l'enrôler?... Jeune homme, dit-il brusquement, écoutez-moi.

— Je suis à vos ordres, Monsieur.

— Je ne sais comment vous dire cela; mais enfin, jeu sur table, je m'intéresse à vous.

— Grand merci, Monsieur.

— Oui, vous me faites l'effet, tout jeune que vous êtes, d'avoir de l'esprit et du cœur. Comme on dit chez M. Racine :

Dans quel sein vertueux avez-vous pris naissance?

— Je suis Parisien et je me nomme Denis-Auguste Blanchard.

— Vous parlez au sieur de Vaillance, ainsi appelé, de par le roi notre sire, parce qu'il n'a jamais boudé l'ennemi, autrement dit Balthasar de Marmillor, écuyer, capitaine des dragons de la Reine, qui vous assure de toute sa sympathie.

— Je vous remercie encore, Monsieur.

— Voyons, jeune homme, maintenant que la présentation est faite, avouez-moi que vous avez quelque gros chagrin.

— C'est vrai! répondit Denis Blanchard, en inclinant douloureusement la tête.

— Est-ce donc en manière de distraction, Parisien que vous êtes, que vous vous jetez dans une tranchée, où la mort peut, à tout instant, vous atteindre?

— C'est pour travailler, Monsieur.

— Mais que vous importe, à vous qui n'avez pas l'honneur d'être au service du roi, ce que nous faisons ici?

— C'est que mon bonheur est là.

— Votre bonheur? En vérité, jeune homme, vous m'intriguez.

— Mon bonheur, Monsieur, dépend de la prise de Tournay.

— Que dites-vous là?

— De la prise prompte de Tournay. Ne comprenez-vous donc pas qu'*elle* est enfermée dans cette ville de malheur?

— *Elle?* demanda le vieux capitaine en ouvrant de grands yeux.

— Héloïse, celle que j'aime!

— Ah! butor, s'écria le sieur de Vaillance, en tortillant à la déraciner son épaisse moustache, butor que je suis de n'avoir pas flairé quelque histoire de cœur!

Eh! lon lan la,
Retenez bien cela,
C'est toujours
A la baguette,
Qu'il faut mener les amours!...

Tout est doux, et rien ne coûte
Pour un cœur qu'on veut toucher;
L'onde se fraie une route,
En s'efforçant d'en chercher;
L'eau qui tombe goutte à goutte
Perce le plus dur rocher.

Eh! lon lan la,
Retenez bien cela,
C'est toujours
A la baguette
Qu'il faut mener les amours.

Ne faites pas attention, mon jeune ami; j'adore les jolis petits refrains; c'est encore, voyez-vous, le meilleur remède contre les peines du cœur; c'est un joyeux bagage que l'on a toujours avec soi, et qui n'embarrasse pas. Ah! ces amoureux!...

Mais Denis Blanchard n'écoutait pas le brave officier; tout entier à de douloureuses réflexions, il s'efforçait de retenir au bord de ses yeux deux grosses larmes prêtes à tomber.

— Mon Dieu! murmura-t-il, que deviendrai-je si la ville est prise trop tard?

— Pas tant de désespoir, jeune homme, reprit le sieur de Vaillance visiblement ému; on sera dans Tournay avant la fin de la semaine, si Dieu et le roi le veulent. Tenez, vous plairait-il de suivre mes avis? Asseyons-nous sur cette motte de terre, et narrez-moi votre histoire, comme si nous étions une paire de vieux camarades. Quand je saurai votre cas, je veux perdre mon nom, foi de Balthazar, si je ne trouve pas le moyen de vous faire la courte échelle. Allons, du courage et de la confiance! Je vous écoute.

II

Monsieur, dit le jeune homme en s'asseyant en face de l'officier de dragons, si vous êtes passé, à Paris, par le haut de la rue Saint-Denis, il y a quelques années, vous avez dû remarquer une grande boutique, portant cette enseigne :

A LA GLOIRE DE CINQ LOUIS

avec une immense peinture où sont pourtraits les rois Louis IX, Louis XII, Louis XIII, Louis XIV, et enfin notre bien-aimé roi Louis XV.

Cette belle boutique était celle de mon père, Martin Blanchard, marchand de draps.

Vis-à-vis, au-dessus d'une autre boutique, non moins riche, se voyait le portrait du grand saint Eloi; elle appartient encore à M. Antoine Monrocher, orfèvre de son état.

C'était l'ami d'enfance de mon père, ils avaient été élevés ensemble; au collège ils partagaient tout en frères, peines et plaisirs; plus tard, ils s'étaient établis pour ainsi dire côte à côte; ils s'étaient mariés le même jour, et, presque en même temps, ils avaient été pères, l'un de votre serviteur, l'autre d'une fille, ma chère et belle Héloïse.

Elle et moi, nous avons grandi l'un près de l'autre, jouant, pleurant, étudiant ensemble, ne nous séparant presque jamais, et ne trouvant aucun mal à nous donner chaque soir, devant nos parents, deux gros baisers sur les joues.

C'était le bon temps, Monsieur; j'étais heureux, et, comme la plupart des heureux, je ne connaissais pas mon bonheur.

Héloïse était une sœur pour moi, une sœur tendre et bien-aimée, et jamais il ne m'était venu à la pensée que je pusse la chérir autrement.

Une après-midi, mon père et M. Monrocher causaient dans l'arrière-boutique du *Grand-Saint-Eloi*, pendant qu'Héloïse et moi nous étions allés à la porte Saint-Martin, pour voir rentrer les Mousquetaires rouges.

— Mon cher ami, dit tout à coup M. Monrocher, as-tu réfléchi à quelle époque nous avons pris femme?

— C'était il y a vingt ans, mon cher Antoine, répondit mon père, et il y en a dix que ma pauvre Geneviève m'a quitté pour monter au ciel.

— Hélas! Il y en a sept que ma pauvre Angélique a été l'y rejoindre; mais ne réveillons pas, mon ami, ces tristes souvenirs. Dis-moi, quel âge a ton fils?

— Denis a l'âge d'Héloïse; il n'est son aîné que de quelques mois, tu le sais bien.

— Oui certes, je le sais bien.. Donc, tu me comprends, mon cher Martin?

— Non.

— Quoi! Tu ne devines pas où je veux en venir?

— Je te l'affirme.

— N'as-tu point observé quelle animation prennent le visage et le regard de ton fils quand il est près d'Héloïse?

— Non.

— Eh bien! moi, mon ami, j'ai souvent remarqué le vif éclat des yeux de ma fille, quand ils s'arrêtent sur Denis. Voyons, Martin,

souviens-toi; quand nous avions leur âge, comment appelions-nous cela?

— Est-ce possible? s'écria mon père, comme s'il sortait d'un rêve.

— Mais oui, et cela est.

— De l'amour?

— Tu l'as dit.

— Eh bien? mon cher Antoine...

— Eh bien! mon cher Martin...

— A leur âge, nous nous sommes...

— Mariés.

— Oui, et pourquoi nos enfants...

— Ne se marieraient-ils pas?

— Allons donc, t'y voilà enfin, mon ami! Tope là, compère!

— Tope! C'est affaire conclue, mon cher Antoine!

Sur quoi, l'orfèvre et le drapier s'embrassèrent, et mon père, le cœur plein d'une émotion joyeuse, regagna sa boutique.

Lorsque je rentrai, mon père, venant à moi d'un air souriant et solennel, me prit les mains et me dit, en me regardant avec un mélange de tendresse et d'orgueil :

— Monsieur Denis Blanchard, avant six semaines vous serez l'époux de Mademoiselle Héloïse Monrocher, et, dans un an, s'il plaît à Dieu, j'espère bien m'éveiller grand-père.

Ce qui se passa dans mon cœur, à cet instant, en vérité, Monsieur, je ne saurais le rendre.

Je vous l'ai dit, jamais je n'avais pensé à l'amour. Les paroles de mon père me dessillèrent subitement les yeux; je compris alors ces aspirations étranges qui emportaient tout mon être vers la jolie Héloïse, qui me donnaient des nuits sans sommeil, ou me berçaient dans des rêves incompréhensibles. De cet instant j'étais fait homme.

Je ne vous apprendrai rien en vous disant qu'Héloïse attendait, depuis longtemps, de celui qu'elle n'aimait plus comme un frère le chaste aveu de son amour.

Héloïse ne fut donc pas surprise, lorsque son père lui fit part de ses vues sur elle, elle les avait pressenties, et son cœur les approuvait.

Je ne vous ai pas dit que Mlle Monrocher est une belle fille de vingt ans, aux yeux d'un bleu vif et tendre, aux cheveux d'un blond exquis, à la taille svelte, un ange du ciel égaré sur la terre, une petite reine, toute bonne et toute charmante.

Comment ne l'aimerai-je pas de toutes les forces de mon âme?

— Hum! interrompit le capitaine de dragons, en frappant amicalement sur l'épaule de l'amoureux :

Celle que l'on prit pour Vénus
Sur les bords du fleuve Cydnus,
La sœur du grand roi Ptolémée (1),
Pour sa beauté tant renommée,
Auprès d'elle, en comparaison,
N'eût été qu'un petit chiffon!
Non d'un nom!
N'eût été qu'un petit chiffon!

Excusez-moi, jeune homme, mais ce couplet venait si bien à point! Continuez, de grâce, vous parlez comme un livre, et je ne perds pas une de vos paroles.

— Eh bien! Monsieur, un des derniers jours du mois de mai, que nous nous promenions, Héloïse et moi, dans le jardin de son père, le soleil étincelait au-dessus de nous; j'avais la tête nue, et le cœur encore plus ardent que la tête; les arbres ruisselaient de rayons et d'harmonies; les hirondelles sillonnaient l'azur, en se becquetant avec de petits cris de joie; la nature était heureuse et chantait son bonheur par toutes ses voix.

Je me mis aux pieds d'Héloïse, et je lui dis tout ce dont mon cœur était plein.

— Relève-toi, Denis, me répondit-elle avec un sourire adorable; devant Dieu je suis ta femme.

— Et bientôt, devant les hommes, je serai ton mari!...

Oui, si le malheur, hélas! n'était pas venu fondre sur nous!

Mon père, dans la dernière guerre, avait fait, pour les armées du roi, des fournitures considérables de draps; ce devait être le commencement de sa fortune, ce fut sa ruine.

Le trésor royal étant épuisé, mon père ne fut payé d'aucune de

(1) Cléopâtre, qui, se rendant à Tarse, où Antoine l'avait mandée, fit ce voyage sur un vaisseau étincelant d'or et décoré des plus brillantes peintures. Les voiles étaient de pourpre, les cordages d'or et de soie. La belle princesse était *habillée* en Vénus. Les femmes représentaient les Nymphes et les Grâces. La poupe et la proue étaient chargées de beaux Enfants vêtus en Amours. Le peuple de Tarse la prit pour la déesse elle-même; on déserta le tribunal d'Antoine pour courir au-devant d'elle; le fier impérator alla en personne la recevoir, et l'on sait qu'il devint éperdument amoureux de la sœur du roi Ptolémée.

ses énormes avances; en vain écrivit-il aux commissaires des guerres, aux ministres, au roi même, on ne lui répondit que par de stériles promesses; il dut déposer son bilan.

Cette catastrophe, qui faillit coûter la vie à mon père, ne parut pas modifier les sentiments d'Héloïse ; je la retrouvai aussi tendre, aussi charmante, multipliant avec une grâce céleste les paroles de consolation et d'espoir.

Un soir, je la vis, dans son jardin, assise sur un banc, pâle, abattue, noyée de larmes.

Un pressentiment sinistre m'étreignit le cœur.

— Qu'avez-vous? Qu'as-tu? m'écriai-je, en me mettant à ses genoux. Parle, je t'en supplie, parle!

— O mon ami! fit-elle dans un sanglot.

— Je vais mourir à tes pieds, si tu ne me dis pas pourquoi tu pleures.

— Le ciel a-t-il donc condamné notre amour?

— Que dis-tu, Héloïse?

— Mon père, il n'y a qu'un instant, vient de me signifier que, désormais, je dois cesser de te voir, toi, le compagnon de mon enfance, de ma vie, toi mon fiancé, toi que j'aime et qui m'aimes?

A cette révélation foudroyante, je sentis toutes mes forces m'abandonner; ma tête tomba sur les mains d'Héloïse, que je tenais dans les miennes, et je pleurai longtemps ainsi, me sentant mourir à chaque seconde, et subissant, dans mon cœur, toutes les tortures de l'enfer.

Enfin, j'eus la force de balbutier quelques paroles.

— C'est vrai, dis-je, je suis pauvre à présent; je n'ai plus que mon amour à vous offrir, Héloïse, et votre père veut que vous soyez riche.

— Vous! Tu me dis vous, Denis? Suis-je donc changée pour toi? Mon père peut m'empêcher de te voir, mais qui peut m'empêcher de t'aimer?

— Que Dieu t'entende et nous protège, mon amie! Je sens bien que je ne pourrai jamais aimer que toi.

— Et je mourrai, moi, plutôt que d'appartenir à un autre.

— Tu es bonne autant que belle, mon Héloïse! Tâchons de ne pas perdre courage, et, avec la grâce de Dieu, nous triompherons de l'adversité.

Nous échangeâmes un doux et solennel baiser, tout plein de

larmes et d'éternels serments, et je sortis, en courant comme un fou, du jardin de l'orfèvre.

Mon père fut mon premier confident; malgré la crainte d'aggraver son chagrin, je ne pus longtemps dissimuler à son affectueuse clairvoyance le motif de mon accablement douloureux.

Avec la générosité de son caractère, il refusa de croire que son vieil ami Monrocher eût donné à sa fille un ordre si cruel.

Il se présenta chez l'orfèvre, qui le congédia froidement avec des « vous comprenez » et des « j'en suis bien désolé. »

Mon père ne me dit rien à son retour : je vis qu'il avait essuyé des larmes; je m'en voulus d'avoir accru sa douleur par la mienne.

Pendant huit jours, Monsieur, j'eus le courage de ne pas voir Héloïse, et même de ne pas chercher à la voir; je me disais que le sacrifice devait être à la hauteur de son amour, et qu'après tout, pauvre et sans avenir, je n'avais pas le droit d'enchaîner la vie d'une belle et riche jeune fille; la raison fit tout ce qu'elle put, mais l'amour fut le plus fort.

Mon désespoir devint si grand que j'oubliai tout au monde pour n'avoir qu'une pensée : revoir Héloïse et conspirer avec elle pour assurer notre bonheur.

Peu de jours après, c'était un samedi; je savais que M. Monrocher vaquait régulièrement, ce jour-là, à ses affaires, en visitant ses pratiques.

Dans l'après-midi, j'entrai dans la boutique du *Grand-Saint-Eloi;* l'orfèvre était sorti, comme je l'avais prévu; je ne trouvai que sa servante, la vieille Véronique.

— Où est Héloïse? lui demandai-je.

La bonne femme poussa un grand soupir, et ne répondit pas.

— Où est-elle? repris-je, je veux la voir.

— Hélas! me dit Véronique, pauvre petite! elle a bien pleuré!

— Mais enfin où est-elle?

— Elle est partie...

— Partie! m'écriai-je, en pressentant un nouveau malheur.

— Cette nuit même.

— Seule?

— Avec sa tante, la dame Ramberg, qui est venue la chercher.

— Mais cette tante habite dans les Flandres?

— Oui, à Tournay.

— Et pourquoi a-t-elle emmené Héloïse?

— Pourquoi... pourquoi... balbutia la vieille servante, en évitant mon regard.

Tenez, Monsieur Denis, je n'ai pas le cœur de vous le dire ; mais lisez cette lettre que Mademoiselle a écrite pour vous, au moment de son départ, et qu'elle m'a fait jurer de vous remettre.

Pensez avec quel empressement plein d'angoisse et de fièvre j'ouvris la lettre d'Héloïse !

Elle m'apprenait que son père, plus que jamais hostile à notre amour, l'envoyait à Tournay, pour épouser le plus riche échevin de la ville, le sieur Babylas van Klopen, veuf et sexagénaire.

« Sois tranquille, Denis, cher fiancé, me disait-elle, rien ne pourra me faire trahir la foi que nous avons échangée ; jamais je n'oublierai que je t'ai juré de mourir avant d'appartenir à un autre ; Dieu me rendra assez forte pour tenir mon serment.

« Hélas ! j'ai le cœur brisé, moins encore par la pensée de cette séparation que par la crainte d'être oubliée par ce que j'aime le plus au monde. »

Je couvris de mes baisers et de mes larmes cette lettre si tendre, ce touchant au revoir ; car je ne pouvais me faire à l'idée d'un éternel adieu.

« Je vais demeurer à Tournay, me disait encore Héloïse, rue du Chevalier-Cuissard, chez ma tante, Mme Ramberg. Viens me rejoindre. Ne rougis pas de ta pauvreté, qui nous a déjà coûté tant de tristesse. Accepte le sachet que te remettra Véronique, je l'ai brodé pour toi à ton nom, Denis ; j'y ai mis mes économies de jeune fille ; j'ai été ta sœur, je suis ta fiancée ; tu aurais deux fois tort de repousser mon pauvre petit présent, et, si tu le faisais, je douterais de ton amour et de l'union de nos âmes. »

La vieille servante me remit un joli sachet noir, brodé d'argent, qui renfermait quelques pièces d'or.

Il est là sur mon cœur ; c'est mon doux compagnon de route et de chagrin.

Le lendemain, je dis adieu à mon père, et pris le coche de Flandre.

Je suis parvenu sous les murs de Tournay, un peu avant l'arrivée du roi, mais les échevins avaient déjà fermé les portes de la ville.

Vous savez à présent, Monsieur, pourquoi je veux travailler à la tranchée : plus tôt la ville sera prise, plus tôt je reverrai ma fiancée.

Je vous ai dit toute mon histoire; j'attends maintenant vos généreux avis.

— Hum! fit le sieur de Vaillance, ne vous désolez pas, jeune homme; il y a remède à tout ici-bas, sauf à la mort; un mal ne prouve qu'une chose, c'est qu'il y a un moyen de le détruire. Vous imaginez-vous qu'une si jolie personne soit faite pour le museau d'un vieux barbon, d'un impotent échevin? Non certes, et M. Quinault l'a dit en fort bon langage :

Barbe grise et jeune beauté
Font ordinairement un mauvais assemblage.

Je ne suis pas sorcier, mais je ne sais quoi me dit que je tiens votre bonheur dans mes mains.

— Ouvrez-les, Monsieur, je vous en conjure.

— Ah! voilà que nous rions déjà! C'est de bon augure. Attendez-moi, je serai de retour avant une heure.

A peine le capitaine et Denis Blanchard s'étaient-ils levés qu'un boulet, lancé des remparts de la ville, vint s'enterrer à l'endroit même où ils étaient assis.

— Allons, dit le sieur de Vaillance en époussetant son casque, il paraît que la place est bonne, on ne l'a pas quittée qu'elle est prise.

Oscar de Poli.

(*A suivre.*)

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

I. *Les Correspondants de la marquise de Balleroy*, par M. le comte E. de Barthélemy. (Hachette.) — II. *La bienheureuse Delphine de Sabran et les saints de Provence au quatorzième siècle*, par la marquise de Forbin d'Oppède. (Plon.) — III. *Mémoires politiques d'un membre de l'Assemblée nationale*, par le baron de Vinols de Montfleury. (Le Puy, Freydier.) — IV. *A Goritz*. (Oudin.) — V. *La politique française*, par L. de Juvigny. (Chez tous les libraires.) — VI. *Nouvel organisme de la souveraineté nationale*. (Guingamp, Le Goffic.) — VII. *Les princes d'Orléans-Bourbon*, par l'abbé Dumax. (Calmann Lévy.) — VIII. *La souveraineté nationale*, par M. Th. Hamon. (Lecoffre.) — IX. *Le vrai et le faux sur Pierre l'Hermite*, par H. Hagenmeyer (Société bibliographique.) — X. *Il processo di Bonifazio VIII*, dal Balan. (Roma, piazza della Pace, 35.) — XI, XII, XIII. *Félix Marie, missionnaire au Tonkin*, par l'abbé Dambrine. (J. Vic.). *Une servante de Dieu picarde*. (Amiens, Langlois.) *Notice sur Julie Billiart*. (Namur, Westmacle-Charlier.) — XIV. *Oraison funèbre du cardinal Deschamps*, par Mgr Pieraerts. (Malines, Dessain.) — XV. *Les écrits inédits de Saint-Simon*. Tomes V et VI. (Hachette.)

I

C'est vraiment une mine inépuisable que ce dix-huitième siècle : les documents de tout genre, pièces diplomatiques, notes, mémoires, gazettes, correspondances, abondent, sans compter les informations sur l'esprit et les mœurs du temps, qui surgissent de la poésie et des œuvres purement littéraires. Après tant de publications de première main, après tant de travaux ingénieux de revue et d'appréciation, on pouvait croire la matière épuisée. Mais voici que M. le comte Edouard de Barthélemy livre à la curiosité du public lettré deux gros volumes in-8° de correspondances, adressées à une dame que sa naissance et son entourage plaçaient un peu au-dessous des premiers rangs, et qui vivait dans le premier quart du siècle dont il s'agit. Or il s'y trouve des renseignements curieux

et piquants, qui apprennent bien des choses aux gens qui croyaient tout savoir. Qu'il y ait là, suivant l'expression à la mode, dont l'emphase ne saurait nous plaire, toute une révélation, nous n'y voulons pas consentir. Après cette lecture, intéressante et surtout amusante, à cause du ton enjoué de la plupart des correspondants, on ne peut pas dire que les événements se présentent sous une face précisément inconnue, que tel personnage odieux soit réhabilité, que telle figure flattée s'enlaidisse. Mon Dieu, non! Notre impression sur cette période demeure; seulement, elle s'accentue. Quelques points, légèrement obscurs, s'éclaircissent; certains traits, peu prononcés jusqu'ici, s'accusent davantage. Et puis n'y a-t-il pas une sorte de charme à voir défiler tous ces héros de l'histoire, depuis le majestueux Louis XIV jusqu'à l'aventurier Law, et aux hétaïres du temps, chacun dans son costume naturel ou d'emprunt, jetant en passant sa note dans cet étrange concert? Ce sont des échappées, il est vrai, il faut croquer bien vite l'apparition avant qu'elle ne s'évanouisse. Mettons que ce sont des ombres chinoises; les ombres chinoises ont fait pouffer de rire notre enfance et peut-être déridé notre âge mûr.

Un mot d'abord de la personne à qui s'adressaient ces nouvelles et de celles qui les lui envoyaient. Les Lefèvre de Caumartin, d'assez vieille souche picarde, mais sans grande fortune et sans illustration, étaient parvenus, à force de sagesse, d'intelligence, de pratique des affaires, d'études sérieuses et aussi de savoir-faire, à une situation distinguée. Les places dans la finance, l'intendance, au conseil d'État, les sièges au Parlement leur avaient été largement dévolus. Un Caumartin joua un rôle des plus importants, comme garde du sceau, dans les *Grands Jours d'Auvergne*, dont Fléchier, précepteur de son fils, a raconté avec esprit la chronique mondaine. Le magistrat fut soupçonné, non seulement d'avoir fourni des matériaux, mais encore d'avoir pris lui-même la plume : cette tâche n'était certes pas au-dessous de sa capacité. Sur la fin du grand règne, une fille de ce Caumartin épousa un gentilhomme normand, M. de la Cour, beaucoup plus riche qu'elle, mais possédé d'une idée fixe, celle d'agrandir sa terre de Balleroy, pour en faire un marquisat. Il réussit dans son dessein, mais au prix de lourdes charges. Accablé de dettes, il dut imposer à sa femme, qu'il aimait du reste beaucoup, le séjour à la campagne, au lieu de la résidence à Paris, très dispendieuse dès cette époque. C'est à cette espèce de

séquestration, subie avec peine, que nous devons la correspondance dont M. de Barthélemy vient de nous gratifier.

La jeune, belle et spirituelle marquise, qui s'ennuyait à mourir dans son château de Normandie, voulut alléger ses tristesses par un commerce régulier avec ses parents et amis de Paris et de Versailles. Elle les mit résolument à contribution et parvint à se tenir au courant de tout ce qui se passait dans un monde où sa pensée se reportait continuellement. C'était alors l'usage d'établir des correspondances qui tenaient lieu de journaux, encore presque ignorés. Après la *Gazette de France*, assez récemment fondée, et le *Mercure*, il n'y avait rien. D'ailleurs, en l'absence de la liberté de la presse et en présence de la Bastille, les feuilles autorisées étaient presque toujours muettes sur les choses qui piquaient le plus la curiosité provinciale. On pouvait, il est vrai, recourir aux pamphlets, lesquels remontaient à une date assez éloignée, puisque la Ligue avait donnée naissance à la *Satire Ménippée*, et qu'une magnifique floraison surgit du temps de la Fronde. Mais ces publications ne se multiplaient guère qu'aux époques troublées : la police de Louis XIV y mettait bon ordre. Les querelles religieuses du temps en firent pourtant éclore un grand nombre, qui jettent du jour sur l'histoire lamentable du jansénisme. La plupart de ces pamphlets s'imprimaient en Hollande, ainsi que certaines gazettes indiscrètes, mais tout ce fatras ne pénétrait pas en France aisément, et surtout ne se distribuait pas dans les campagnes aussi régulièrement que la poste.

Cette disette de documents et de nouvelles inspira à plusieurs personnes du meilleur monde la pensée de tenir registre de tous les faits et de tous les bruits, et d'en envoyer copie à ceux de leurs amis qui vivaient éloignés du centre des affaires. La spéculation se mit aussi de la partie, et l'on vit des bureaux de nouvelles, tenus, entre autre, par Buvat et par Morin, dont les noms sont aujourd'hui assez connus. La marquise de Balleroy recevait de toutes mains, tout d'abord de ses frères, Caumartin de Saint-Ange, Caumartin de Boissy et l'abbé, depuis évêque de Vannes et de Blois. Son mari, durant les différents séjours que l'embarras de ses affaires le contraignait de faire à Paris, ne la laissait pas chômer. Elle avait encore parmi ses pourvoyeurs ordinaires le baron de Breteuil, son allié, jadis lecteur du roi, mais dont l'ignorance était telle qu'on en avait fait un introducteur des ambassadeurs, ne pouvant en faire autre chose. C'est lui qui, dans un dîner, pressé de dire quel était l'auteur

du *Pater*, se défendit comme un beau diable, ne sachant que répondre, jusqu'à ce que Caumartin Saint-Ange lui eût soufflé traîtreusement, sans que personne entendît, le nom de Moïse. Breteuil alors, d'un air de suffisance, déclara magistralement que la prière, enseignée par Jésus sur la montagne avait été révélée par le législateur du Sinaï. Vous jugez si la galerie applaudit ironiquement. Galant homme, du reste, et sachant bien son monde, au courant de bien des choses, grâce au milieu où il vivait, il écrivait ou plutôt il dictait à sa belle parente, des nouvelles surtout diplomatiques ou militaires. Comptons enfin au nombre des correspondants attitrés de la marquise, les d'Argenson, assez connus pour qu'il soit superflu d'en parler ici.

Le premier volume s'ouvre par trois lignes que nous transcrivons fidèlement, et qui nous jettent, tout d'abord, dans un monde politique et social, dont il nous est difficile aujourd'hui de nous faire une idée; ces lignes sont datées du 21 mai 1705 :

« ... On espère infiniment du grand vizir, né à Marseille, dont le père et le frère sont encore vivants, et lui-même, dit-on, a été moine de Saint-Victor!... »

Que la nouvelle fût vraie ou fausse, il importe peu, le tout est qu'on ne la jugeât pas invraisemblable. A cette époque de tant de vocations forcées ou de convenances de famille, rien de surprenant qu'un religieux, jetant le froc aux orties, allât chercher fortune jusque chez le grand seigneur et achetât les honneurs et les richesses au prix d'une apostasie. Aujourd'hui on n'a pas besoin d'aller chez les Turcs pour apostasier.

Nous passons au 14 décembre 1707 : « M. (pas Monseigneur) l'archevêque de Rouen est mort (en note au bas de la page, Jacques-Nicolas Colbert). Il avait 156,000 livres de rente, dont 18,000 de patrimoine et pour 400,000 au moins de meubles; il y a des dettes. »

Qui ne comprend qu'avec un capital de plus de quatre millions un archevêque de Rouen, menant le train d'un grand seigneur, ne fût souvent embarrassé dans ses affaires? Un prélat de cour n'était pas en état de se ruiner, mais il ne pouvait se dispenser d'emprunter, ne fût-ce que pour être fidèle à la mode?

Le 8 octobre 1710, Morin, le correspondant gagé, envoie à la marquise le récit d'un pèlerinage fait par l'abbé de Lannion (lequel se gardait bien de résider) à Notre-Dame des Vertus, « autant pour exercer ses jambes que pour autre chose, attendu qu'il y en a une

qui est menacée de paralysie. » Le sieur Morin ajoute : « Les observations qu'il en a rapportées ne sont pas autrement pieuses ni dévotes. Il dit qu'avec un teint blanc, frais et vermeil, elle (la bonne Notre-Dame) a des mains brunes et presques noires qui ne conviennent pas, bref, il ne saurait passer aux Pères de l'Oratoire tous les colifichets qui règnent dans ses ajustements et dans sa coiffure. C'est, selon lui, tout ce qu'on pourrait faire à des Carmes ou à des Cordeliers. A ces réflexions vous pouvez reconnaître le pèlerin. Il ne les porta pas loin : il fut puni sur-le-champ de ses pensées profanes par une bonne colique qu'il en a rapportée, dont il aime cependant mieux donner honneur à un quartier de cochon de lait qu'il mangea goulument dans un cabaret... »

Ce ton badin, pour ne pas dire inconvenant, ne sent-il pas admirablement son dix-huitième siècle!

L'abbé de Guitaut va nous réconcilier avec le clergé du temps. Voici ce qu'il écrit à la date du 1er février 1716 : « Ce pauvre Coulange est mort. Depuis plus de quinze jours il était entre la vie et la mort, et il a fini ses jours d'une façon fort édifiante. Il songeait depuis quelques années, et beaucoup plus sérieusement encore depuis six mois à son salut. C'est où on en vient tôt ou tard, quand on a de la sagesse et du bon esprit : une éternité est dangereuse à affronter, et il y a plus de sottise que de bravoure à le vouloir faire. » Le correspondant s'excuse, du reste, de son homélie sur ce que son métier est d'être prédicateur.

Au surplus, tout le monde s'étourdit, tout la monde a soif de s'amuser, de jouir de la vie et d'en jouir grossièrement. C'est une véritable frénésie. « On était bien simple autrefois, on ne se divertissait qu'à force d'argent : aujourd'hui, sans argent, même sans espérance d'en avoir, on se divertit à merveille. Les jeux, les bals vont leur train. »

« M. le duc d'Orléans avait accordé à M. le duc (de Bourbon) le privilège général et exclusif de faire de l'amidon dans tout le royaume : un traitant lui en donnait 100,000 livres de rente et 30,000 à M. le duc d'Albret; mais comme on a représenté à Son Altesse Royale que ce privilège ruinerait sept à huit mille familles qui vivent de ce métier-là, il a envoyé ordre à M. le duc de Noailles de le représenter à M. le duc, qui a renoncé *fort généreusement.* »

Louis XIV expiait, d'ailleurs, dans son tombeau, l'orgueil de cette omnipotence olympienne qu'il s'était attribuée de son vivant; on le

détestait, pis que cela, on l'oubliait, après l'avoir tant adulé.

« Le 1er de ce mois, écrit, le 6 septembre 1716, le chevalier de Girardin, on fit le service du feu roi à Saint-Denis, où il n'y eut que les princes qui assistèrent. MM. le duc du Maine et de Toulouse étaient du nombre. *Les Compagnies* (Parlement, Cour des comptes, des aides) *n'y allèrent point*. Le lendemain le roi quitta le deuil et cela fut fort brillant. L'après-dînée, le roi l'alla passer chez la duchesse de la Ferté, pendant que l'on détendait son appartement : Mme de la Ferté avait fait parfumer l'entrée de la rue Richelieu à cause du mauvais air. Elle fit une collation à Sa Majesté, magnifique, feu d'artifice, boëtes, marionnettes et combats de bêtes, et le roy fut fort réjoui. »

Les mesures violentes ne suffisant pas pour remplir le trésor, on songeait sérieusement à des réformes. Le conseil de régence, après de longues discussions, en arrêta une qui dut être, suivant l'usage, soumise au Parlement pour être enregistrée. Mais voilà que le Parlement, sur la docilité duquel on comptait, refusa tout net, alléguant qu'il ne pouvait autoriser des changements aussi considérables sans en savoir les motifs et connaître en quoi consistaient et à quoi montaient les revenus de l'État. Le marquis de Balleroy, en transmettant cette nouvelle à sa femme a bien raison de dire que c'était la démarche la plus hardie qu'eût faite encore le Parlement. Cette décision fut prise, à la majorité de cent trente voix contre cinquante. Le régent les traita de haut et déclara qu'il ne souffrirait jamais que l'autorité royale fût diminuée pendant sa régence. On céda pour cette fois, et la Révolution fut ajournée jusqu'à la fin du siècle, mais on en avait vu les préludes.

Un conflit plus grave encore, et qui devait, plus que les prétentions parlementaires, amener la Révolution et surtout lui imprimer son caractère *satanique*, eut pour origine le jansénisme. Ces querelles religieuses remplirent le siècle presque entier, et nul n'ignore qu'elles eurent un écho jusque dans la Constituante. L'ouvrage que nous étudions jette de temps en temps des lueurs assez vives sur ce sujet. Nous constatons avec regret que la plupart des correspondants de la marquise de Balleroy étaient jansénistes; leurs témoignages ne peuvent donc être acceptés qu'avec précaution, lorsqu'il s'agit de Rome et de la Papauté. Ainsi nous avons peine à croire ce que rapporte le marquis de Balleroy, que le roi d'Espagne (Philippe V) aurait fait dire au Pape, que « s'il ne lui accordait pas

sur-le-champ les bulles pour les évêques, il ne lui en demanderait plus et trouverait le moyen de s'en passer »; mais quand le même correspondant raconte ce qui s'est passé au Parlement le 3 octobre 1718, et rapporte que le procureur général accuse le Pape de vouloir casser (*sic*) les fondements de nos libertés (gallicanes) et établir le dogme *monstrueux* de son infaillibilité », on est bien obligé de reconnaître dans quelle voie déplorable les parlementaires s'étaient engagés.

Le jeune Arouët était singulièrement goûté de Caumartin Saint-Ange, qui s'était constitué son protecteur et lui donna l'hospitalité dans son propre château. Ce trait suffit pour caractériser l'esprit qui animait cette famille. On assiste aux débuts dramatiques du futur auteur de la *Henriade*. Le 13 octobre 1718, on joue *Œdipe* pour la première fois; tout Paris y vient; bien que le prix des places ait été doublé, on est obligé de refuser la moitié de ceux qui se présentent au contrôle. Le prince de Conti, qui se pique d'être bel esprit et se mêle de protéger les poètes, signale à l'auteur quelques fautes contre les règles. Voltaire, en bon courtisan, se corrige. La pièce continue à captiver la faveur du public.

On apprend, sans beaucoup d'étonnement, que le régent avait un confesseur en titre; cet office devait être une vraie sinécure, mais l'usage voulait que les princes eussent un aumônier, comme ils avaient un intendant et un cuisinier.

Cette société peinte en déshabillé ne paraît nullement à son avantage. Les scandales courent les rues, on voit avec dégoût les plus grands noms traînés dans la fange par ceux qui les portent. Les princes du sang se vilipendent entre eux et étalent réciproquement leur honte. Plusieurs grandes dames sont de véritables Messalines. Elles courent publiquement après leurs amants coupables d'infidélité, elles se sont fait un front qui ne sait pas rougir. Il nous est absolument impossible d'indiquer, même par de simples allusions, des aventures dont certains correspondants font le récit avec une crudité d'expression invraisemblable. Ces pages, trop fréquentes, auraient pu être supprimées sans inconvénient, et il n'y a personne à qui nous oserions en recommander la lecture. Nous devions cet avertissement à nos lecteurs.

Il n'y a pas que les hautes classes à se trouver atteintes; la contagion gagne de proche en proche. Presque toute la valetaille, en contact journalier avec des maîtres méprisables, est bonne à

tout faire et à tout oser, parfois elle s'émancipe et ne reconnaît plus la distinction des rangs. On voit des cochers ivres se jeter furieux sur les grands personnages dont ils mènent les voitures et les rouer de coups. Le bas peuple est querelleur, violent, sanguinaire, les voleurs, les coupe-jarrets, les assassins se multiplient. Les faux saulniers et les archers du guet se livrent une véritable bataille près de Saint-Germain ; chaque parti laisse plusieurs morts sur le terrain. On se bat en duel en plein midi dans la rue Dauphine. Jamais on n'a vu tant de meurtres dans Paris, on attaque les gens de nuit; de jour, on les détrousse et on les tue. La police, d'une faiblesse et d'une insouciance déplorables, laisse se former dans la fameuse rue Quincampoix des attroupements énormes où l'on s'étouffe; on signale dix, douze, quinze morts, et le lendemain on n'en parle plus. Pour remédier au désordre sans cesse croissant, on prend la singulière mesure que Caumartin de Boissy décrit en ces termes, à la date du 1er mai 1720.

« Il y a quatre escouades qui courent les rues de Paris, armées d'épées et de pistolets, sous les ordres de M. Le Blanc, du lieutenant de police, du chevalier du guet et du prévôt de l'Isle. Ces messieurs sont connus pour enlever les vagabonds et surtout les gueux. On leur donne dix livres pour chacun. Ils vont de leur autorité, avec grande indiscrétion, enlevant souvent des gens tout différents de ceux qu'on les charge de prendre. Cela a fait un mouvement terrible dans le peuple, qui les assomme dru comme mouches, avec bâtons ferrés et couperets de boucherie. » Quel charmant tableau!

Le signe le plus funeste peut-être est ce vent d'innovation qui souffle sur toutes les têtes et fait surgir les projets les plus extravagants. Patience! La fin du siècle ne se passera pas sans qu'ils soient accomplis. Que dites-vous, par exemple, de ce bruit rapporté, le 25 septembre 1719, par Caumartin de Boissy :

« On dit que l'on va casser le Concordat pour s'en tenir à la pragmatique sanction (schismatique); que le roi devient l'*abbé* (*sic*) de son royaume, qu'il jouira du revenu de l'Eglise, que les archevêques auront trente, les évêques vingt, les abbés dix mille livres de rente; que les religieux riches, comme les bénédictins, chartreux et autres, seront réduits à tant par mois. »

Ne voilà-t-il pas un joli plan de spoliation couché par écrit soixante-dix ans avant sa réalisation par la Révolution?

Après tout, le mal est tempéré par le bien. Il y a encore un fond

de foi produit d'une éducation généralement chrétienne. On constate aussi la persistance du caractère généreux et chevaleresque de la nation. Ce Caumartin, si léger dans ses correspondances, fait une fin chrétienne. Le Balleroy, si épris de son marquisat, si empêtré dans ses affaires d'intérêt, écrit à sa femme qu'il va faire ses dévotions. L'héroïque Belzunce affronte la mort la plus affreuse, se réduit au dénuement pour soulager ses diocésains atteints de la peste. L'archevêque d'Aix apprend que sa ville épiscopale est menacée du fléau, il court s'y renfermer. Le maréchal de Villars, chargé d'ans et d'honneurs, insiste auprès du régent pour qu'il lui soit permis de se rendre dans son gouvernement de Provence, au milieu des morts et des mourants. On sent que les folies du jour appellent une expiation, mais que cette expiation, quand elle viendra, sera courageusement acceptée.

II

Il est impossible d'imaginer un contraste plus saisissant que celui qui existe entre le livre que nous venons d'étudier et celui que Mme la marquise de Forbin d'Oppède consacre à l'histoire de la bienheureuse Delphine de Sabran. Quelle vie pure! quel détachement! quelles austérités! quelle *conversation dans le ciel!* Autant les tristes héros de la régence prennent plaisir à se plonger dans la matière et dans la fange, autant Delphine et son saint époux Elzéar s'attachent à s'élever au-dessus des sens et à commencer dès ici-bas la vie surnaturelle dont ils ont goûté les délices après la mort. Et pourtant, tout comme les personnages que nous avons vu défiler devant nous, ils jouent leur rôle dans le monde, et un rôle non moins difficile, j'ajoute, non moins éclatant. L'époque où ils ont vécu était, au même degré que le dix-huitième siècle, une époque de décadence et de corruption; mais cet admirable couple passa au travers des épreuves et des séductions sans être le moins du monde contaminé. D'autres grandes âmes donnèrent le même spectacle, comme pour montrer que la faiblesse humaine, quand elle s'appuie sur la force d'en haut, peut triompher de tout.

Mme de Forbin d'Oppède a voulu, ce semble, retracer surtout le côté extérieur de ces existences mêlées aux grandes affaires; elle s'est refusée à pénétrer dans le sanctuaire du cœur, elle se défend de faire du mysticisme. L'auteur nous semble pourtant merveilleuse-

ment doué pour peindre et analyser la sainteté. Il remarque finement, dans son introduction, que les saints diffèrent autant les uns des autres, extérieurement du moins, que diffèrent entre eux les hommes du monde. Ils ne sont point coulés dans un même moule et poursuivent un même but par des voies très diverses. Ils subissent presque autant que nous l'influence du milieu où ils vivent, celle des idées et des mœurs de leurs contemporains; ils sont, en un mot, par beaucoup de côtés, les hommes de leur temps; mais un trait commun les rapproche; tous sont animés, transportés par l'amour de Dieu, inséparable de l'amour de l'humanité; c'est le mobile de leurs actes, le secret de leur conduite, la source d'où s'épanchent tous leurs sentiments.

Quelle différence d'attitude, par exemple, entre un Augustin, un Chrysostome, un Colomban, un Boniface, un Dominique, un François de Sales? En lisant leurs vies, n'est-on pas transporté successivement dans les siècles où chacun d'eux s'est sanctifié; tant ils en portent l'empreinte vivante! Oui, mais tous se ressemblent par la charité et aussi par la soif étrange des souffrances.

« Qui ne sait, dit excellemment Mme d'Oppède, qui ne sait que sur cette triste terre il existe une étroite alliance entre l'amour et la douleur? Il faudrait n'avoir jamais aimé pour ignorer la douceur cachée que l'on éprouve à souffrir pour ce qu'on aime et à lui offrir, dans le secret de son cœur, un silencieux sacrifice? » Ajoutons à cet instinct naturel l'idée chrétienne de l'expiation et de la réversibilité des mérites, et l'on aura l'explication de ces mortifications étranges que presque tous les saints se sont imposées.

« Elzéar, dit encore notre auteur, est un vrai type du moyen âge : mystique, favorisé de communications sensibles avec le monde surnaturel, mais sachant, en même temps, donner de grands coups d'épée, rendre bonne justice à ses gens et servir fidèlement son prince et son pays. » Sa femme se conduit de même en grande dame, tout en consacrant une partie du jour, de la nuit à la prière et aux macérations.

La vie de saint Elzéar et celle de la bienheureuse Delphine sont inséparables, puisque les deux époux ont vécu dans la plus cordiale intimité et qu'ils se sont portés mutuellement à la vertu. Aussi Mme d'Oppède parle autant de l'un que de l'autre. Elle nous montre, d'après un ancien hagiographe, Elzéar doué, dès son plus bas âge, des plus charitables inclinations.

Pendant ce temps, la petite Delphine de Signe, née, en quelque sorte par miracle, d'une mère qui n'avait pu auparavant arriver heureusement au terme d'aucune de ses grossesses, donnait au château de Puy-Michel d'abord, puis dans un couvent d'Augustines, l'exemple de vertus non moins précoces. Elle ne pouvait souffrir les louanges données à sa figure (répulsion bien rare chez une jeune fille), ou les hommages rendus à son rang. Ainsi croissaient séparément, s'ignorant l'un l'autre, deux enfants que le ciel destinait à se rapprocher, pour s'aider mutuellement à remplir leur destinée.

La Providence divine, qui aime d'ordinaire à cacher ses voies sous le voile des volontés humaines, même quand celles-ci sont perverses, choisit précisément un des grands abus du système féodal, pour préparer la réalisation de son plan. Delphine, ayant perdu ses parents de bonne heure, était une riche héritière. Charles II, de la maison d'Anjou (il était neveu de saint Louis), roi dans l'Italie méridionale et comte en Provence, voulut que sa vassale épousât le jeune Elzéar moins âgé qu'elle de deux ans. En pareille circonstance, la volonté du suzerain faisait loi. Delphine, il est vrai, avait, dès l'âge de huit ans, pris la ferme résolution de consacrer à Dieu sa virginité ; aussi ne voulait-elle pas entendre parler de mariage. Ses oncles de Barras (de la même famille que le conventionnel) usèrent en vain de violence pour obtenir son consentement. Un religieux mineur, qu'ils avaient gagné à leur cause, meilleur courtisan que casuiste, persuada à la jeune fille qu'elle devait céder à la volonté de sa famille, l'assurant qu'elle serait toujours libre de se retirer dans un monastère, tant que son mariage n'aurait pas été consommé. Delphine et Elzéar furent donc unis, la première ayant quinze ans, et le second treize seulement. Profitant de l'ascendant que lui donnait la supériorité de l'âge, la jeune épouse persuada à son époux, de passer la première nuit de leurs noces à prier et à pleurer agenouillés chacun contre un des côtés du lit. A force de lui dépeindre en traits enflammés la beauté de l'union conjugale sanctifiée par la continence, à l'exemple de sainte Cécile et de saint Valérien, de saint Alexis etde sa femme, elle finit par obtenir de lui qu'il n'userait point de ses droits. Or, Delphine était d'une remarqnable beauté, et Elzéar éprouvait pour sa douce compagne une tendresse profonde qui était, d'ailleurs, partagée.

Il faut lire, dans le livre attachant que nous avons sous les yeux, le récit de la vision de Sault, qui confirma Elzéar dans son généreux

détachement par la perception de la beauté souveraine et incréée, près de laquelle toutes les beautés créées s'évanouissent. On verra aussi par quels ingénieux et touchants artifices les deux époux vierges parvinrent à déjouer la surveillance ombrageuse organisée autour d'eux par des parents désireux de voir naître un héritier. Aux yeux du monde, Elzéar et Delphine étaient des époux comme les autres; devant Dieu, ils menaient une vie angélique. « En s'éveillant, ils disaient ensemble les matines et se livraient à l'oraison, faisant ainsi un temple de la chambre qu'ils habitaient en commun; chaque jour, ils récitaient l'office de l'Église suivant le rit romain. Ils communaient tous les jours de fête, et aussi tous les dimanches pendant l'Avent et le Carême. Le service des pauvres tenait la première place dans leurs préoccupations après le service de Dieu. Ils donnaient à manger chaque jour à douze pauvres, que le plus souvent ils servaient eux-mêmes. A certains jours de fête, ils lavaient les pieds de ces malheureux. » Leurs largesses s'étendaient plus loin : durant une famine, Elzéar distribua tout ce qu'il y avait de grain au château; il força de la sorte Dieu à faire un miracle, pour remplir de nouveau le grenier devenu vide, et où le blé se multiplia jusqu'à la récolte.

Les deux saints époux ne se contentaient pas de prêcher d'exemple et de parole, ils tenaient la main à ce que la loi de Dieu fût observée au château. Un règlement, édicté par Elzéar, portait que tout le monde devait assister à la messe chaque jour, se confesser une fois la semaine et communier aux grandes fêtes. L'oisiveté était sévèrement punie, les paroles blasphématoires ou déshonnêtes interdites. Une seule faute grave contre la chasteté entraînait l'expulsion. Des manquements moins sérieux étaient châtiés par le régime au pain et à l'eau. L'instruction religieuse n'était pas négligée, et Elzéar ne dédaignait pas de faire lui-même à ses gens une sorte de catéchisme. Il rendit plus tard ce règlement obligatoire pour tous ses colons. Il s'appliquait aussi à faire régner la paix parmi eux, et terminait leurs différends, soit en les amenant à un compromis, soit en prononçant des décisions qu'il faisait exécuter avec inflexibilité. On pourrait dire qu'il avait inventé l'office de juge de paix, si l'obligation de faire droit à ses hommes n'avait pas été de tout temps une des principales charges du seigneur féodal.

A vingt-cinq ans Elzéar partait pour l'Italie, afin de prendre possession du comté d'Ariano, situé dans les Abruzzes, que lui avait

laissé son père. Delphine, demeurée en Provence, eut à remplacer son mari absent. Elle montra dans l'administration de son bien la sagesse, la vigilance et la fermeté que le moyen âge était habitué à trouver chez les femmes. L'éducation féminine du temps, beaucoup plus forte que de nos jours, avait, en effet, pour but de préparer l'épouse au soin des affaires domestiques, pendant que l'époux faisait la guerre ou participait aux affaires publiques.

Elzéar reçut à Naples du roi Robert l'accueil le plus gracieux; comme il était fort adroit aux exercices du corps, son souverain le fit figurer dans un tournoi où il eut l'avantage sur tous les autres, ce qui lui valut l'honneur d'être armé chevalier de la main même du prince. Pendant la veillée des armes, il eut une nouvelle vision. Ravi en esprit, au point de demeurer complètement étranger à ce qui se passait autour de lui, il entendit les concerts des anges et fut admis à la contemplation de la majesté divine. Ce fut alors qu'il prit la résolution de s'engager avec sa chaste épouse par un vœu solennel.

Cette vie toute surnaturelle n'empêchait pas le jeune comte de remplir avec autant de zèle que de fidélité ses obligations de vassal, il prit une part active à la guerre que son suzerain fut obligé de soutenir dans la péninsule pour défendre ses droits et sauvegarder ceux du Saint-Père dont le prince était en quelque sorte le vicaire en Italie; il déploya le plus grand courage dans plusieurs combats. Il exerça de même avec une sage rigueur les fonctions de maître justicier dans les Abruzzes, et fit poursuivre à outrance les brigands et les meurtriers qui infestaient cette région où ils se sont souvent donné libre carrière.

Les jours du comte d'Ariano étaient en effet comptés. Il s'était imposé la tâche d'acquitter les dettes paternelles qui étaient grandes, de sorte qu'avec l'apparence de la fortune, il vécut toujours dans la gêne et dans les privations.

Delphine, restée veuve à l'âge d'environ quarante ans, à la tête d'une belle fortune que la tendre prévoyance de son mari lui avait assurée, se retira dans la petite solitude de Cabrières, où elle pleura avec amertume celui qu'elle avait perdu. Un an après cette mort, le défunt lui apparut, tout lumineux, en songe, et lui cita ce verset du psaume CXXXI : *Laqueus contritus est et nos liberati sumus*, pour lui faire comprendre qu'il était, lui, dans le séjour de la gloire et que, pour elle, rien ne l'empêchait désormais de se consacrer sans réserve au service de Dieu. Delphine se résolut à quitter définitive-

ment le monde. Elle n'entra pas toutefois dans un monastère, mais, après en avoir obtenu la permission de son suzerain, elle vendit tout ce qu'elle possédait, assura une vie paisible et hors des atteintes du besoin aux personnes qui faisaient partie de sa maison, et ne garda auprès d'elle que celles qui s'astreignirent à vivre dans la pauvreté et la mortification. Elle habitait alors, entre Naples et Castellamare, un casino nommé *Casa Sana*. Elle y prononça le vœu de pauvreté et dirigea la petite communauté de ceux qui lui étaient restés fidèles, prenant partout la dernière place, mangeant à la seconde table avec les plus humbles serviteurs et se comportant en tout et partout, disait les actes de son procès de béatification, comme si elle eût été la servante de tous.

Afin de mieux pratiquer la vertu monastique de pauvreté, elle s'était déchargée de la propriété de sa maison, voulant qu'on la traitât comme une hôtesse reçue par charité. Elle allait, en effet, mendier, par les rues de Naples, un morceau de pain, recherchant avec ardeur les moqueries et les risées que ceux qui s'étaient naguère inclinés à la cour devant la comtesse d'Ariano, ne lui épargnaient pas. Elle continuait pourtant à être honorée de l'amitié de la reine Sanchie, qui mourut quelques années plus tard dans ses bras, fortifiée de ses conseils.

Delphine avait le don des larmes ; elle gémissait sur les iniquités de ce siècle corrompu, et sur ses propres manquements, dont son humilité s'exagérait la gravité. Comme ses confesseurs ne trouvaient pas dans ses aveux matière à de sérieuses réprimandes, elle s'indignait contre ce qu'elle appelait leur mollesse. A ces plaintes, le prêtre demeurait tout interdit, car, suivant son expression, Delphine n'apportait au tribunal de la pénitence que *des bouquets de fleurs*, et ce qu'elle appelait l'aveu de ses fautes, n'était que le récit de bonnes œuvres.

La bienheureuse Delphine, accablée d'infirmités, rendit le dernier soupir le 26 novembre 1360, à l'âge d'environ soixante-dix-huit ans. Une de ses dernières paroles fut celle-ci : « Celui qui va dans la maison de son Père, n'a rien à craindre. » Elle avait eu, avant de mourir, la joie de déposer dans le procès de canonisation de son cher mari.

III, IV, V, VI, VII

Les *Mémoires politiques* du baron de Vinols nous reportent aux temps présents. Membre de la dernière Assemblée nationale, l'auteur de cette publication a été témoin et acteur dans les événements qui ont amené la proclamation de la république par une Assemblée monarchiste. C'est dire quel intérêt offre cette espèce de journal tenu avec exactitude. Nous assistons aux premières réunions de l'Assemblée sous la menace des révolutionnaires, à la conclusion d'une paix douloureuse mais nécessaire, à l'explosion de la Commune, à la répression de cette formidable insurrection, à la défection et au double jeu de M. Thiers, s'appuyant sur la majorité conservatrice et faisant les affaires de la minorité républicaine, à la faiblesse de l'Assemblée, subissant en silence la domination de cet impérieux vieillard, à l'avènement du maréchal de Mac-Mahon, à la tentative infructueuse de restauration monarchique, et finalement à l'établissement du septennat. M. de Vinols, doué d'un esprit sagace et animé des meilleures intentions, vit avec douleur manquer toutes les occasions qui s'offrirent de doter la France d'un gouvernement stable. On ne put pas proclamer la monarchie à Bordeaux, parce que le temps fit défaut aux députés inconnus les uns aux autres pour se connaître et s'organiser : à Versailles, la réduction de Paris soulevé s'imposa comme une nécessité suprême. Quand l'ordre fut rétabli dans la capitale, M. de Vinols estime qu'on aurait dû agir sans retard et appeler au trône celui qui y avait droit par sa naissance. La question du drapeau était-elle un obstacle insurmontable? L'auteur pense que non, et il est persuadé que l'Assemblée, parlant au nom de la France, aurait obtenu de M. le comte de Chambord une concession que ce prince crut devoir refuser à certaines personnalités, quelque éminentes qu'elles fussent.

Malheureusement la majorité de l'Assemblée n'entra point dans cette voie. On crut préférable de négocier sous main, et pendant qu'on s'épuisait en vaines combinaisons, les élections de juillet, faites sous l'influence de M. Thiers, vinrent donner un renfort à la minorité républicaine, et surtout ranimer les espérances du parti qui se sentait appuyé en secret par le président. L'élan une fois donné, l'opinion du peuple français, très moutonnier de sa nature et incapable de lutter sérieusement contre le gouvernement, continua

à aller dans le même sens. Quand on eut renversé M. Thiers, les idées républicaines avaient déjà fait bien des progrès, et, d'ailleurs, la division entre royalistes s'accentuait de plus en plus. La loyauté du maréchal de Mac-Mahon n'amena pas plus de résultats que la duplicité de son prédécesseur. On sait l'échec des tentatives de restauration monarchique en 1873 et ce qui s'ensuivit.

Le terrain neutre de cette Revue ne nous permet pas de faire la part de responsabilité dans ce lamentable insuccès. Notre analyse suffit à montrer dans quel esprit est fait cet intéressant récit. Il convient d'ajouter que l'auteur se montre constamment très attaché aux principes religieux. Sa bonne foi et sa sincérité ne peuvent, d'ailleurs, être suspectées, et si un homme d'État de la droite royaliste, M. de Kerdrel, a cru devoir relever quelques erreurs d'appréciation à propos d'un fait qui le concernait, il s'est bien gardé de mettre en doute la droiture d'intention de M. de Vinols. Les choses eussent tourné autrement, si tous ses collègues eussent été aussi bien inspirés que lui.

C'est ici le lieu de mentionner trois opuscules qui traitent de la situation politique actuelle de la France : *A Goritz*, compte rendu exact et touchant de la cérémonie funèbre, par M. A. Maggiolo; *les Princes d'Orléans-Bourbon et le traité d'Utrecht*, exposé généalogique et juridique des droits de M. le comte de Paris, par M. l'abbé Dumax; et la *Politique française*, où M. L. de Juvigny exprime, dans un sens opposé, des espérances que nous ne saurions partager. M. S. de la Chapelle propose un nouvel organisme de la souveraineté nationale par la substitution légale du groupe à l'individu. La conception est heureuse et mérite d'être étudiée.

VIII

Pour résoudre le redoutable problème de notre future constitution politique, il est nécessaire, suivant M. Th. Hamon, et nous partageons absolument son avis, de recourir aux principes. Ce qui existe maintenant, en effet, procède du passé, et toute œuvre viable ne peut que s'inspirer des lois constitutives des choses, des lois qui ont, par conséquent, présidé à leur naissance et à leur développement. C'est ce qu'exprime ce mot principe, *principium*, commencement. Dieu ne change pas, il est immuable dans son essence et dans ses résolutions. Le plan providentiel une fois arrêté doit

s'accomplir de point en point, et il serait absurde de prétendre que Dieu, pour complaire aux hommes, va bouleverser leur propre nature et la nature des sociétés. Ce qui a fait prospérer les peuples dans l'origine, procure leur conservation dans le présent et l'assurera dans l'avenir. Il ne faut pas chercher de nouvelles conditions d'existence, un nouveau droit s'appuyant sur des maximes nouvelles. M. Th. Hamon consulte l'histoire, et il n'a pas de peine à établir que ce que l'on appelle les idées modernes en fait de politique et de gouvernement, est en contradiction absolue avec ce qui a été admis et pratiqué dans tous les temps. Même à l'heure actuelle, en dehors de la France, il n'est pas un seul peuple qui ait rompu entièrement avec le passé. Qu'en conclure, si ce n'est que nous sommes en dehors des principes, du droit, de la nature, de la vérité et de l'humanité?

Partout et toujours on a fait profession de croire que l'état social est un état essentiel à l'homme, qui lui est imposé par sa propre nature telle que Dieu l'a faite, qu'il n'est donc pas en son pouvoir d'en changer arbitrairement les conditions principales. Une de ces conditions, qui se retrouve partout, c'est l'existence et le fonctionnement de l'autorité, c'est la distinction des gouvernants et des gouvernés, c'est l'obligation morale de se soumettre aux chefs des peuples, que ces chefs se nomment rois, consuls ou présidents, que le pouvoir soit exercé par un seul ou par une assemblée. La doctrine de la souveraineté du peuple, entendue en ce sens que le peuple est la source du droit, l'origine du pouvoir, et qu'il peut toujours en reprendre l'exercice pour le déléguer à qui bon lui semble, ou l'exercer à sa fantaisie, est donc radicalement fausse. Le gouvernement républicain est-il donc condamné en soi? Non. Cette forme peut être, suivant les circonstances, parfaitement légitime, mais elle n'est pas la seule légitime, elle n'est pas le droit absolu. Et là même où elle est établie, les autorités constituées par le peuple tiennent leur droit au commandement, non pas du peuple, mais de Dieu. Le peuple ne fait que les désigner, Dieu leur donne le pouvoir, il les délègue comme ses instruments et ses ministres pour le bien : *Minister Dei in bonum.*

Cette distinction peut sembler subtile ; elle sert pourtant à établir la ligne de démarcation entre les gouvernements de tradition et les gouvernements révolutionnaires. Un gouvernement peut être le produit d'une révolution, et rentrer ensuite dans l'ordre et la tradi-

tion, par l'effet de la prescription et de l'observation des principes. Notre auteur montre fort bien que les événements de 1688 en Angleterre, bien que condamnables en soi puisqu'ils portaient atteinte au droit incontestable de Jacques II et de son fils, respectaient autant que possible la tradition et la dynastie. Guillaume et Marie, pas plus que leurs successeurs, n'invoquèrent jamais un prétendu droit primordial de la communauté, ils s'appuyèrent sur la coutume qui fait de l'accord de la royauté, des lords et des communes la base du gouvernement britannique; ils demeurèrent donc fidèles aux principes, tout en péchant dans l'application. Nous trouvons, du reste, M. Hamon bien indulgent pour les fauteurs de ce changement, et il nous est impossible de souscrire à son jugement, lorsqu'il déclare que le protestantisme était, à ce moment, la religion nationale de l'Angleterre. Nous avons aussi remarqué une phrase malheureuse sur le mariage, considéré comme la vocation à peu près nécessaire de la femme.

IX, X, XI, XII, XIII, XIV

Il y a un vrai, il y a un faux Pierre l'Hermite, M. H. Hagenmeyer s'attache à dégager l'un de l'autre, à faire la part de la légende et celle de la réalité. La principale conclusion, après une discussion vraiment critique des témoignages, est tout à l'honneur de la Papauté, et c'est une raison pour nous de la transcrire : « Il faut laisser au Pape seul (Urbain II) la gloire dont, jusqu'à nos jours, l'hermite d'Amiens lui a disputé une bonne moitié. Il vint à Clermont à un moment où une tendance inconsciente (?!) poussait le monde vers l'Orient, mais où aucune parole n'avait encore été prononcée dans ce sens. Cette parole, il la fit entendre, et alors princes et chevaliers, nobles et vilains, et parmi les vilains Pierre, se levèrent. » L'auteur nous paraît appartenir à l'école des libres penseurs; il ne croit pas au monde surnaturel.

Un autre témoignage, non moins décisif en faveur de la Papauté, nous est fourni par le professeur D. P. Balan, qui, dans deux discours prononcés à l'Académie pontificale de l'Immaculée-Conception, à Rome, venge victorieusement la mémoire du grand pape Boniface VIII des calomnies de ses détracteurs.

L'Eglise inspire, du reste, toujours les mêmes dévouements, bien que sous des formes différentes. A côté de la grande figure du pon-

tife qui résista à Philippe le Bel, nous plaçons avec plaisir les humbles traits d'un obscur missionnaire au Tonkin, dont M. l'abbé Dambrine raconte d'une manière touchante la vie sacerdotale et la fin courageuse (il périt noyé par les pirates en ramenant les débris de sa chrétienté sur une rive inhospitalière). On lira de même avec un religieux intérêt les deux brochures dont nous donnons plus haut les titres sur la révérende mère Julie Billiart, fondatrice des Sœurs de Notre-Dame de Namur, dont on va introduire prochainement la cause de béatification. Et voici que le recteur de l'université catholique de Louvain élève la voix pour célébrer dans un magnifique langage les vertus et la haute intelligence d'une autre gloire de la Belgique, S. Em. le cardinal Dechamps. Terminons en indiquant le *Portefeuille d'un nonagénaire*, qui rectifie, *de visu*, bien des erreurs échappées à M. Thiers, dans son fameux ouvrage sur le Consulat et l'Empire.

Léonce de la Rallaye.

Nous recevons les tomes V et VI des *Ecrits inédits* de Saint-Simon, que publie M. P. Faugère. Ces deux volumes sont intitulés : *Notes sur les duchés-pairies*, etc., depuis 1500 jusqu'à 1730. Il ne faut pas croire que ce sont de simples notices généalogiques ou seulement des discussions sur le rang qu'occupaient les duchés-pairies ou les duchés vérifiés. Saint-Simon en prend texte pour des récits étendus, des détails circonstanciés qui touchent souvent à l'histoire générale et éclaircissent des faits mal connus, et il y trace des portraits de personnages qui ont joué un rôle dans l'histoire des seizième et dix-septième siècles. Ces notes sont une annexe et un complément des *Mémoires* écrits avec moins de passion, mais avec autant d'intérêt. Les tomes V et VI sont précédés d'une *introduction* de M. P. Faugère, des plus instructives et des plus attachantes, où l'on retrouve la délicatesse de style, le goût et l'érudition qui font de M. Faugère un des écrivains les plus purs de notre siècle; on comprend que, lorsqu'il était directeur aux affaires étrangères, on l'appelât la *meilleure plume* de la diplomatie française.

E. L.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

L'année promet de s'achever paisiblement. Il y a dans le dernier mois une trève de convention qui garantit le pays contre toute surprise parlementaire. C'en est fini pour 1883 des crises ministérielles. Malgré toutes les grosses questions qui l'attendaient, le cabinet Ferry arrive sans encombre au terme de la carrière annuelle. Deux fois il s'est modifié sans secousse. Le général Campenon a succédé le plus facilement du monde au général Thibaudin, et voici que M. Challemel-Lacour vient de céder paisiblement la place à M. Jules Ferry, qui est remplacé par M. Fallières. Rien n'a été changé dans le cabinet : il n'y a eu que deux nouveaux ministres.

Par le fait, M. Ferry était depuis quelque temps déjà ministre des affaires étrangères, en l'absence du titulaire retenu par sa santé loin de son poste : c'est à ce titre qu'il a conduit les négociations avec l'ambassadeur de la Chine dans l'affaire du Tonkin. Comme il était déjà ministre des affaires étrangères, il restera de même ministre de l'instruction publique. Sa qualité de président du conseil, sa prépondérance vis-à-vis de ministres d'une telle médiocrité qu'il fait encore quelque figure d'homme d'État au milieu d'eux, lui permettent de remplir plusieurs emplois à la fois. Avant de remettre son portefeuille aux mains de son successeur, l'auteur de l'article 7 et de la loi du 28 mars a adressé, suivant sa propre expression, « une sorte d'instruction pédagogique » à tous les instituteurs et institutrices de France. Le ministre a voulu leur apprendre à enseigner la morale laïque dont ils ont été constitués les professeurs. Ce n'est pas une chose aisée que de fabriquer de toutes pièces une morale, surtout en l'isolant de toute religion. Faute de pouvoir exactement définir celle qu'il voudrait voir régner dans les nouvelles écoles, M. Ferry en vient naïvement à dire qu'il entend

par là « cette bonne et antique morale que nous avons reçue de nos pères et que nous nous honorons tous de suivre dans les relations de la vie, sans nous mettre en peine d'en discuter les bases philosophiques »; mais comment le ministre novateur n'a-t-il pas pris garde que « cette bonne et antique morale de nos pères », c'est tout simplement celle du catéchisme, qui est d'ailleurs proscrite par la loi du 28 mars : nos pères, les hommes de l'ancienne génération, étaient chrétiens et il n'y avait pas d'autre morale enseignée et pratiquée dans toute la France que la morale chrétienne.

Comment s'y prendront les instituteurs et institutrices des « nouvelles couches », pour concilier les instructions de la dernière circulaire ministérielle avec la prohibition de la loi scolaire? Il leur suffira de se pénétrer de la pensée du grand maître de l'Université; quelles que soient les ambiguïtés de la phrase, l'intention est claire. En traitant *ex professo* de la morale, dans sa circulaire, M. Jules Ferry s'est proposé lui-même en exemple aux instituteurs et institutrices, et sa leçon tend uniquement à leur faire comprendre qu'ils doivent, comme lui, enseigner la morale en se préoccupant surtout d'en écarter toute idée et même toute mention de Dieu. C'est là proprement la morale laïque, une morale de code pénal, sans principes, sans fins dernières et sans autre sanction que celle du gendarme et du juge. Incidemment M. Ferry a touché aux *Manuels* où cette science nouvelle est enseignée. L'opportunisme commandait de se préoccuper des difficultés qu'a fait naître l'emploi dans les écoles communales de plusieurs d'entre eux, formellement condamnés par l'autorité ecclésiastique. Ce sont ces mauvais petits livres, en effet, qui ont provoqué ces nombreux conflits entre instituteurs et curés, et ces résistances non moins nombreuses des chefs de famille et des enfants, où la république ne peut se flatter d'avoir gagné en prestige et en force. M. Ferry n'a eu garde de se soumettre aux décrets de la Congrégation de l'*Index :* il a maintenu les *Manuels* condamnés au catalogue des bibliothèques scolaires; mais en même temps, pour éviter à l'avenir des luttes trop aiguës de conscience, il a eu soin de recommander aux instituteurs de ne faire usage d'aucun livre exclusivement, mais plutôt de prendre dans chacun d'eux ce qui leur semblerait bon et même de préférer l'enseignement oral au livre. De cette manière, si les instructions de M. Ferry sont comprises, les *Manuels* prohibés par l'autorité ecclésiastique n'auront plus le caractère de livre de classe obliga-

toire, et resteront aux mains de l'instituteur au lieu de passer dans celles de l'élève. On peut voir là une demi-concession aux réclamations du Saint-Siège et aux résistances de la conscience catholique; l'enseignement de la morale laïque préconisée par le grand maître de l'Université n'en aura pas moins ce caractère irreligieux qui fait des nouvelles écoles laïques des écoles de pestilence; seulement, cet enseignement donné de vive voix par le maître échappera aux condamnations de l'Église et le mal ne s'en fera que plus sûrement.

En laissant, avant son départ du ministère de l'instruction publique, des conseils et des leçons aux instituteurs sur la façon d'enseigner la vraie morale laïque, M. Ferry a peut-être voulu se faire pardonner de n'avoir pas choisi M. Paul Bert pour lui succéder. Malgré les gages que M. Fallières a donnés à la majorité lors de son passage au ministère, il n'était pas l'homme que celle-ci attendait. Pour ces sectaires résolus à en finir avec la religion, il eût fallu un Paul Bert à l'instruction publique et aux cultes. Mais quel moyen pour un cabinet dont le chef a prononcé les discours de Rouen et du Havre de s'adjoindre un personnage qui était pour M. Gambetta lui-même, un embarras, aussi bien vis-à-vis de l'Université que vis-à-vis de l'Eglise? Du reste, la Chambre se charge de faire la besogne à laquelle M. Paul Bert eût présidé. Cette Chambre, qui a pu faire de la loi municipale une loi de persécution pour le clergé, a montré dans la discussion du budget que sa grande préoccupation était moins de mettre de l'ordre et de l'économie dans les finances de la France que de ruiner le culte catholique. Il ne lui a pas suffi de retirer aux fabriques le monopole des pompes funèbres qui formait leur principale ressource, de dispenser les communes de subvenir aux frais du culte, de désaffecter les immeubles communaux employés à un service religieux, elle a voulu atteindre le clergé lui-même, en continuant à rogner divers traitements ou allocations et surtout en supprimant tout à fait les bourses des séminaires. Après toutes les réductions et les suppressions opérées en ces dernières années, il ne reste plus guère du budget des cultes que la dotation du clergé. Un seul pas reste à faire pour en arriver à la suppression totale du budget des cultes, c'est-à-dire à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, à l'abolition du Concordat. Ce ne sera pas encore l'œuvre de cette Chambre ni des ministres qui sortiront d'elle, mais on peut être assuré que le programme électoral

de la prochaine Chambre comprendra comme premier article la suppression du budget des cultes. Dans un an, la question sera posée.

D'ici là qu'arrivera-t-il? Peut-on compter sur une conversion du suffrage universel, sur une Chambre meilleure que celle-ci? Il y a des conservateurs qui semblent mettre toute leur espérance dans les prochaines élections. Ces jours-ci, on a vu paraître une sorte de manifeste qui répondait à cette préoccupation.

Par ce document, que le *Moniteur universel* et un ou deux autres journaux ont publié en même temps que le *Soleil*, le public a appris l'existence d'un comité réformiste dont la tâche est d'étudier les « réformes profondes, essentielles, fondamentales » à apporter à « notre organisme politique ». On y apprend ensuite que, dès le début de ses travaux, le comité s'est trouvé en présence de deux questions : la question de la révision constitutionnelle, la question de la réforme électorale.

Le manifeste donne pour certain que la Constitution devra être révisée et pour non moins certain que la loi électorale devra être réformée. Ses auteurs pensent qu'il faut commencer par la réforme électorale avant d'aborder la réforme constitutionnelle. C'est donc à poser les bases d'une nouvelle loi électorale que le comité réformiste veut travailler. L'idée peut être bonne; seulement, à supposer que le comité en question trouve la meilleure loi d'organisation du suffrage universel, qui permettrait au Parlement d'être la représentation fidèle de la nation, le manifeste omet de dire qui la fera. Ce n'est pas de la Chambre actuelle que l'on peut attendre une réforme qui empêcherait le suffrage universel, sur lequel les promoteurs du comité réformiste entendent faire reposer la nouvelle loi électorale, d'être uniquement l'expression brutale du nombre. A quoi bon dès lors chercher le remède à la situation dans une réforme illusoire? Si la loi électorale actuelle est mauvaise et si, d'un autre côté, elle ne peut être changée en bien, ce n'est évidemment pas du suffrage universel qu'il faut attendre le salut. N'y aurait-il pas autre chose à faire?

Il est à remarquer que ce sont les journaux particulièrement notés pour leur caractère orléaniste qui ont publié le manifeste du comité réformiste. On n'a pu s'empêcher de voir dans cette publication l'expression de la pensée des princes d'Orléans, et, il faut bien le dire, les vrais conservateurs ont eu là une nouvelle cause de déception. Eh quoi! serait-il donc vrai que, dans l'état actuel de la

France, M. le comte de Paris et les autres princes d'Orléans, ses conseillers, ses auxiliaires, ne voient de remède au mal révolutionnaire et de solution à la question politique et sociale que dans l'institution d'un comité chargé d'étudier à longue échéance le meilleur plan de réforme électorale? Est-ce à cela que doit se borner l'action du prince, appelé par la mort du comte de Chambord à régner sur la France? Jusqu'ici M. le comte de Paris n'a rien dit, ni fait qui pût montrer en lui le futur roi, le sauveur du pays. Ses anciens amis approuvent cette réserve. Quels que soient les motifs qu'on en donne, il est certain qu'elle n'a pas répondu à l'attente générale. On eût mieux compris que le successeur du comte de Chambord fît acte de représentant de la monarchie. On comptait même qu'il se montrerait en roi. Mieux vaudrait cependant qu'il continuât à se tenir dans l'abstention, que de faire croire que le fonctionnement de ce comité réformiste représente toute l'action dont il est capable.

Sans doute, la réforme du suffrage universel est urgente, mais il est bien plus urgent d'avoir un gouvernement qui puisse l'accomplir. C'est à préparer ce gouvernement que devrait s'employer le parti royaliste avec son chef. Si l'on ne veut ni de moyens violents pour hâter la chute de la république, ni d'excitation dans le pays en faveur de la monarchie, au moins faudrait-il se tenir prêt, par une bonne organisation, par un plan de conduite bien conçu, à profiter des occasions d'agir qui pourraient se présenter.

L'éventualité d'un congrès pour l'élection d'un nouveau président n'est pas assez improbable pour que l'on ne s'en occupe pas. Rien ne serait même moins surprenant, dans l'état de santé de M. Grévy, qu'elle se présentât avant les élections du mois d'août de l'année 1885. L'inaction dans laquelle les princes semblent vouloir se renfermer jusque-là nuirait singulièrement aux chances que pourrait leur offrir une nouvelle élection présidentielle.

En attendant, la République continue à traverser toutes les crises avec un bonheur qui tient à l'état de marasme et d'indifférence des esprits. La perspective d'une guerre en Chine, le déficit du budget, la crise commerciale et financière, ne suffisent pas encore, après l'expulsion des congrégations religieuses, la loi sur l'instruction laïque obligatoire, la conversion de la rente, et les affaires de Tunisie et du Tonkin, à réveiller l'opinion. Il semble que la question financière devrait surtout toucher le pays : il n'en est rien cependant. En vain M. Buffet, avec l'autorité qui s'attache

à sa compétence, a-t-il démontré, à propos de la discussion, au Sénat, des conventions avec les chemins de fer, que le budget extraordinaire qu'on ne cesse de grossir constitue un péril grave pour les finances du pays : sa démonstration n'a même pas eu pour effet d'empêcher M. de Freycinet de venir étaler de nouveau à la tribune son optimisme quelque peu impudent. Cet ingénieur des Ponts et chaussées, tout infatué de lui-même et de son étonnante carrière politique, cet inventeur du fameux plan des grands travaux publics, ne parvient pas plus à comprendre qu'il est le principal auteur de la crise budgétaire qu'il n'arrive à se reconnaître particulièrement responsable des désastres de nos armées pendant la seconde moitié de la guerre avec la Prusse, et de la déchéance diplomatique de la France depuis 1876. Pour lui, l'état de nos finances est si peu inquiétant que, malgré les milliards qu'il reste à dépenser pour l'achèvement des travaux commencés, ce prodigieux ingénieur estime qu'il n'y a même pas lieu de faire des économies, ni de ralentir les travaux; il est persuadé que d'ici à un an, les recettes, singulièrement diminuées, reprendront leur mouvement ascensionnel. La discussion générale du budget, commencée un peu tardivement après le vote de plusieurs des chapitres les plus importants, témoigne encore mieux de cette folle confiance de la majorité dans un avenir qu'elle a absolument compromis. A la manière favorable dont elle a accueilli le discours du rapporteur général du budget, on voit que cette majorité est absolument persuadée de l'excellence de sa politique financière. Cependant, un député républicain, M. Ribot, a fait entendre énergiquement la vérité à ses oreilles. Si la Chambre n'est pas convaincue et ne veut pas l'être, est-il donc impossible que le pays juge enfin la situation telle qu'elle est ? Le discours de M. Ribot montre l'avenir sous de sombres couleurs, et il n'y a rien d'exagéré dans le tableau qu'il en a fait. Tout ce qu'il a dit de la crise agricole et de l'état précaire de l'industrie n'est que l'expression exacte de la réalité. Les chiffres mêmes du budget attestent le mauvais état des finances publiques. Le déficit est patent. Les recettes diminuent à mesure que les dépenses augmentent; l'avenir est obéré par des charges énormes et, par surcroît, de graves éventualités pèsent sur la situation politique.

Sans doute, il ne faudrait pas s'alarmer outre mesure des bruits de guerre, cette fois plus consistants et plus accrédités, que la

perspective du printemps ramène chaque année. Il y aurait même lieu de se rassurer, si l'on prenait au pied de la lettre les déclarations de l'empereur Guillaume dans son discours d'ouverture du Reichstag. Le vieil empereur n'a pas hésité à proclamer que le maintien de la paix, qu'il désire, était aujourd'hui plus assuré que jamais. Peut-être ne regardait-il que du côté de l'Orient. Il semble bien, en effet, que le récent voyage du ministre des affaires étrangères de Russie en Allemagne a produit une détente entre les deux pays. M. de Giers a reçu de l'empereur Guillaume le meilleur accueil, et ses conférences avec M. de Bismarck indiquent plutôt un rapprochement qu'un conflit. Mais on peut se demander si les déclarations pacifiques du vieux souverain et les entrevues amicales des deux ministres de Russie et d'Allemagne n'ont pas, au point de vue de la paix, leur contre-partie dans le voyage du prince impérial d'Allemagne en Espagne. L'héritier du trône des Hohenzollern n'est-il allé à Madrid que pour rendre au jeune roi la visite que celui-ci a faite à l'empereur? On l'a dit; mais pour ôter à ce voyage toute portée politique, on devrait dire aussi qu'Alphonse XII, en se rendant à Berlin, n'a accompli qu'une démarche de courtoisie envers le souverain allemand. Il est plus vraisemblable que cette double visite se rattache à quelque plan diplomatique dont M. de Bismarck a le secret. Quant à son objet même, il ne saurait évidemment appartenir à des nouvellistes de décider si le prince Frédéric-Guillaume avait pour mission de s'assurer le concours actif de l'Espagne, en cas d'une guerre avec la France, ou s'il s'agissait seulement d'empêcher que l'Espagne ne s'allie avec la France contre l'Allemagne. Dans l'un ou l'autre cas, le voyage du fils de l'empereur Guillaume n'en intéresserait pas moins la paix générale. S'il fallait juger de la politique du gouvernement par le langage de la presse, la démarche du prince impérial aurait dû se borner à prévenir une alliance possible de l'Espagne avec la France, car toute la presse espagnole s'est montrée opposée à l'idée d'une alliance formelle avec l'Allemagne. D'un autre côté, le gouvernement espagnol semble avoir pris à tâche d'atténuer le caractère suspect de cette visite, en terminant à l'amiable, par une simple note insérée dans la *Gazette officielle*, son différend avec la France, et en envoyant, comme nouvel ambassadeur à Paris, un personnage de choix, le maréchal Serrano, chargé d'apporter à la nation française des paroles amicales et pacifiques. La diplomatie

est tellement coutumière de ces doubles jeux, qu'il faut renoncer pour l'heure présente à pénétrer le secret du voyage du fils de l'empereur Guillaume.

D'autres préoccupations, d'ailleurs, appellent en ce moment l'attention. De graves rumeurs circulaient ces jours-ci au sujet du Tonkin, et obtenaient crédit jusque dans les groupes de gauche du Parlement. Des opérations importantes avaient dû être engagées par l'amiral Courbet, avec des forces probablement insuffisantes, et le résultat tardait à se faire connaître. On augurait mal de ce silence. En tous cas, on se trouve aujourd'hui en présence d'un *memorandum* chinois qui fait à la France un cas de guerre de l'attaque de Bac-Ninh, objectif actuel des opérations du corps expéditionnaire.

Les doutes que l'on avait eus d'abord sur la réalité de ce document n'étaient pas fondés; tous les représentants des puissances européennes accrédités à Pékin en ont reçu communication et l'ont transmis à leur gouvernement. Le ministre a dû s'en expliquer devant la commission des crédits du Tonkin, en attendant qu'il réponde à l'interpellation de l'extrême-gauche. Le document est aujourd'hui connu en substance; il pose un cas de guerre précis. Soit donc que l'attaque dirigée par l'amiral Courbet ait réussi, soit qu'elle ait échoué, la situation n'en est pas moins grave, puisque la France va se trouver directement aux prises avec la Chine, qui revendique dans son *memorandum* ses droits de suzeraineté sur tout l'Annam. Alors c'est la guerre. Le Parlement s'y décidera-t-il? Le pays l'acceptera-t-il? Ce n'est plus une simple expédition comme celle du Tonkin, c'est une entreprise considérable, difficile, qui exigera un corps d'armée et des centaines de millions. La situation de l'Europe, l'état de nos affaires, nous permettent-ils d'entreprendre une guerre lointaine aussi périlleuse, aussi dispendieuse? L'émotion qui règne en ce moment à la Chambre montre que la gauche elle-même se rend compte des difficultés de l'entreprise. Que fera-t-on? Reculer semble impossible pour l'amour-propre national; avancer serait bien dangereux. On transigera sans doute, après un succès satisfaisant pour nos armes.

L'Angleterre vient d'apprendre, à ses dépens, que les expéditions lointaines, même les plus heureusement conduites, ne sont pas toujours sans péril et que la civilisation européenne, malgré tous ses moyens de supériorité, peut essuyer de graves échecs quand

elle est aux prises avec les barbaries africaine ou asiatique.

Alors qu'elle s'apprêtait à évacuer l'Égypte, où le gouvernement jugeait sa domination assez bien établie pour n'avoir plus besoin que d'être maintenue par une garnison au Caire, la nouvelle lui arrivait du désastre de l'armée anglo-égyptienne de Hicks-Pacha, envoyée dans le Soudan pour y réprimer l'insurrection du Mahdi. Elle apprenait avec stupeur que cette armée forte de plus de dix mille hommes, sous la direction des officiers anglais de l'état-major du général Hicks, venait d'être anéantie par les bandes du faux prophète. L'opinion s'est vivement émue de cette catastrophe. L'heure n'est plus à l'exécution du plan d'évacuation militaire de M. Gladstone. Le prestige britannique, gravement compromis dans cette catastrophe, a besoin d'être relevé aux yeux des races musulmanes. L'Angleterre ne saurait s'en remettre au faible gouvernement du Caire, du soin de défendre dans le Soudan la souveraineté et l'intégrité d'un royaume devenu son vassal. C'est à elle d'agir; car la destruction de l'armée égyptienne, sans mettre l'Egypte sérieusement en danger, détruit sa domination déjà précaire dans le sud. En sorte que l'Angleterre, pour conserver le bénéfice de son expédition en Egypte, va se voir obligée d'en entreprendre une autre dans le Soudan. C'est à quoi mènent les conquêtes lointaines; elles ont l'inconvénient de n'être jamais terminées. Songeons-y pour la Chine.

Arthur Loth.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

6 *novembre.* — M. Huet du Pavillon, exécuteur testamentaire de M. le comte de Chambord, adresse aux cardinaux, archevêques et évêques de France, une circulaire relative à la donation par ce prince d'une somme de 100,000 fr. aux pauvres de France et à la part qui revient sur cette somme à chaque diocèse d'après sa population.

7. — Sur la proposition de M. Paul Bert, la Chambre prend en considération un article additionnel à la loi municipale, laïcisant les bâtiments communaux affectés, soit à des services du culte, soit à des établissements ecclésiastiques ou religieux.

8. — La Chambre des députés, après une discussion assez vive à laquelle prennent part M. de Marcère, Mgr Freppel et M. Paul Bert, adopte l'amendement de MM. Ferdinand Deyfrus et Antoine Dubost, accepté par le gouvernement, et portant que les conseils municipaux auront le droit de prendre des délibérations prononçant la désaffectation des immeubles communaux affectés au service du culte en dehors des prescriptions concordataires. Ces délibérations devront être approuvées dans la même forme que l'affectation aura été prononcée, c'est-à-dire par décision du conseil d'État, par décision du président de la république ou par arrêté préfectoral. C'est la proposition Paul Bert mitigée.

La Congrégation des affaires ecclésiastiques à Rome se prononce négativement au sujet de la démission immédiate des archevêques de Posen et de Cologne, demandée par le gouvernemenI prussien.

9. — Le maréchal Serrano est nommé ambassadeur d'Espagne en France. On annonce à grand bruit la visite prochaine du prince impérial d'Allemagne à la cour de Madrid. Ce voyage donne lieu à de nombreux commentaires dans le monde politique.

Convocation du Landtag prussien pour le 20 novembre.

Ouverture du Parlement grec.

10. — A la Chambre des députés, M. Floquet soutient à sa façon la thèse de la mairie centrale de Paris, qui est combattue par le gouvernement. La Chambre vote enfin la loi municipale par 365 voix contre 101.

Une manifestation républicaine a lieu à Madrid, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de M. Figuéras, premier président de la République espagnole. Le gouvernement interdit toute manifestation dans les rues. Les républicains, au nombre de cinq mille, se réunissent au Prado et se rendent au cimetière par la route de ceinture.

11. — Décrets nommant Mgr Thomas, évêque de la Rochelle, à l'archevêché de Rouen; Mgr Jacquenet, évêque de Gap, à l'évêché d'Amiens; et M. l'abbé Gouzot, curé de la cathédrale de Périgueux, à l'évêché de Gap.

M. le général Appert est nommé ambassadeur de la République française en Russie.

12. — M. le docteur Ferrand, médecin de l'hôpital Laënnec, adresse à la *Gazette des hôpitaux* la lettre suivante que nous signalons à l'attention de nos lecteurs.

« Mon cher directeur,

« Au moment où l'on nous menace de laïciser de nouveaux services dans les hôpitaux, permettez à un médecin attaché depuis cinq ans à un hôpital laïcisé de vous présenter une simple observation.

« Il y a quelque chose de répugnant à se plaindre de telle ou telle personne en particulier; d'autre part, les jugements en bloc sont toujours suspects de partialité. Mais il y a un fait brut que l'observation et l'expérience ont mis en lumière, il me semble, et que je me crois tenu de signaler à qui de droit.

« N'est-il pas vrai que, dans les services laïcisés, les surveillantes et sous-surveillantes changent avec une fréquence dont on n'a jamais eu d'exemple autrefois?

« N'est-il pas vrai que le personnel d'infirmiers et d'infirmières sous les ordres de ces dames change avec une fréquence encore plus inouïe?

« Pour ma part, je vois les uns et les autres se succéder dans mon service comme les sujets d'une lanterne magique.

« Une telle instabilité entraîne fatalement des omissions et expose à des erreurs, dont chacun comprend la gravité. Il est facile de présumer quel dommage en ressent le service des malades.

« Quant aux causes de ce mal, tout administrateur éclairé et impartial les devine. La moindre enquête faite auprès des directeurs des hôpitaux laïcisés suffirait et à établir le fait et à mettre au jour les causes du malaise qu'il traduit.

« Constater ce fait, ce n'est pas, encore une fois, faire œuvre de partialité ou de passion; l'argument n'en a que plus de force. C'est pourquoi j'ai cru devoir le produire dans cette cause, qui est la nôtre, puisqu'elle touche aux plus graves intérêts des malades qui nous sont confiés.

« Veuillez agréer, je vous prie, mon cher directeur, les sentiments distingués de votre dévoué confrère.

« A. Ferrand, *médecin de l'hôpital Laënnec.* »

13. — Réunion du conseil des ministres à l'Elysée, sous la présidence de M. Jules Grévy. On décide que l'on demandera aux Chambres la mise à l'ordre du jour de la discussion du budget pour l'une des plus prochaines séances. M. Martin-Feuillée soumet à la signature du président de la république un dernier mouvement judiciaire qui complète l'œuvre de la désorganisation de la magistrature.

Nomination du contre-amiral Franquet au commandement en chef de la division navale de l'océan Pacifique, en remplacement du contre-amiral

Landolfe. Mort de M. Ferdinand Barrot, sénateur, ancien ministre, ancien conseiller d'Etat sous Napoléon III, et frère d'Odilon Barrot. Au Sénat, M. Denormandie pose une question à M. le Garde des sceaux sur l'application de la loi sur la magistrature, et lui demande pourquoi le gouvernement a attendu le 31 août pour la promulguer, et si l'exécution est complète et définitive. M. Martin-Feuillée répond que le gouvernement a attendu le 31 août pour promulguer la loi, parce que cette date coïncidait avec les vacances judiciaires. Aujourd'hui, les 680 sièges visés par la loi sont pourvus de remplaçants définitifs. Un dernier décret va mettre fin à la situation transitoire de la magistrature. Le ministre termine en se félicitant d'avoir appliqué la loi avec modération. M. Denormandie relève les dernières paroles de M. Martin-Feuillée, et constate, ce qui n'est pas un signe de modération, que l'on a nommé, pendant les mois d'août et d'octobre, des magistrats à des sièges supprimés.

L'ordre du jour de la Chambre des députés appelle la délibération du projet de loi conférant des croix et des médailles militaires à l'occasion des opérations du Tonkin et de Madagascar. Ce projet est adopté à l'unanimité ainsi que le projet relatif aux lois d'affouage. La question des logements insalubres est ensuite abordée.

M. Antonin Dubost dépose sur le bureau de la Chambre son rapport sur le projet de loi relatif à la réorganisation financière et administrative de la Tunisie. Le rapport conclut à l'adoption du projet de loi qui a pour but d'autoriser le gouvernement français à garantir un emprunt que le bey contracterait pour convertir sa dette et liquider sa situation actuelle, en permettant de supprimer la commission financière internationale.

Assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, à Lille, sous la présidence de Mgr Duquesnay, archevêque de Cambrai, assisté de Mgr Rougerie, évêque de Pamiers. Au début de la séance, M. le comte de Caulaincourt donne lecture d'une dépêche adressée au Saint-Père pour solliciter sa bénédiction sur les travaux du Congrès; il présente ensuite un aperçu général de ces mêmes travaux. Mgr l'Archevêque de Cambrai démontre, dans un vigoureux et entraînant discours, combien il est important, combien il est nécessaire de restaurer le règne de Jésus-Christ.

M. Theller de Poncherville lit un rapport relatif au projet de loi concernant les enfants assistés. M. le chanoine Didiot, une notice sur M. l'abbé Bernard.

Le R. P. Morot entretient l'assemblée des missions de Suède.

La séance se termine par une courte, mais chaleureuse allocution de Mgr l'Evêque de Pamiers, qui parle dans le même sens que Mgr Duquesnay,

14. — Les archevêques et évêques des Etats-Unis d'Amérique ou leurs représentants tiennent, au collège de la Propagande, à Rome, une première réunion pour discuter les affaires de leurs diocèses.

La Serbie est pacifiée, sauf le cercle de Kujacewatsch : les insurgés sont refoulés à la frontière bulgare.

15. — Deuxième séance publique du Congrès des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais.

M. le comte de Nicolaï donne lecture d'un rapport de M. de Tramecourt sur les conférences ouvrières d'Arras.

Le R. P. Halluin donne lecture d'un rapport sur les patronages.

Mgr Duquesnay prononce ensuite une belle allocution, dans laquelle il recommande d'éviter d'introduire la politique dans les œuvres.

Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris, démontre, dans un éloquent discours, la nécessité, pour notre époque, de foyers scientifiques chrétiens.

M. Jonglet de Ligne fait un rapport humoristique sur les retraites annuelles d'hommes.

Le P. Ludovic parle sur la protection du travail chrétien.

Mgr Meignan, évêque d'Arras, clôt la séance par une chaleureuse allocution, où il recommande vivement la charité en tout et pour tous.

Le Sénat commence la discussion des conventions avec les compagnies de chemins de fer. Satisfaction est donnée par ce fameux réseau à la Chambre pour les élections de 1885. Quant à la question d'intérêt général, elle est reléguée, comme toujours, au second plan. Heureusement les compagnies stipulent, à leur profit, de sages délais pour l'exécution de leurs engagements. Espérons que le temps et les événements viendront changer ou tout au moins modifier sensiblement ces conventions.

La nouvelle loi de malheur, élaborée par le trop fameux vivisecteur Paul Bert, sur l'organisation de l'enseignement primaire est à l'ordre du jour de la Chambre des députés. Mgr Freppel fait ressortir l'inconvénient d'entreprendre l'examen d'un pareil projet à la veille des débats budgétaires. La Chambre repousse l'ajournement réclamé par l'éminent évêque, ce qui ne l'empêche pas de se déjuger, une demi-heure après, sur la demande de M. Jules Ferry, et de renvoyer à la commission la partie la plus importante de la loi.

16. — Les bureaux se réunissent, à la Chambre des députés, pour nommer les membres de la commission chargée de statuer sur la demande faite par le gouvernement de crédits destinés au Tonkin. Sont élus MM. Turquet, Dubost, Paul de Cassagnac, Bernard Lavergne, Rivière, Leroy, Tenot, Ribot, Mestreaux, Léon Renault, et le comte de Douville-Maillefeu. La majorité de ces commissaires est, à certaines nuances près, favorable aux crédits.

M. Paul Bert n'ayant point reçu le portefeuille qu'il convoitait pour prix du *bill* de confiance qu'il a rédigé l'autre jour en faveur du ministère Ferry, s'est fâché tout rouge et a déclaré que l'ordre du jour dont il était l'auteur avait dépassé sa pensée et que le blanc-seing qu'il avait octroyé au cabinet lui avait été dicté par *pur scrupule patriotique*. O comédien, que vous remplissez mal votre rôle! on voit trop le bout de l'oreille!

La troisième séance du congrès des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais est ouverte par une rectification du P. Ludovic, au sujet de son discours de mercredi. Mgr Duquesnay prononce de chaleureuses paroles dans le même sens.

On entend successivement la lecture des rapports suivants : de M. Chauliac, sur l'archiconfrérie de Saint-Michel; de M. Vittrant, sur la laïcisation des écoles primaires à Douai; de M. Dehau, sur le pèlerinage à Saint-Pierre de Bouvines.

L'Assemblée adopte ensuite les vœux qui lui ont été soumis par les commissions de l'enseignement et des œuvres sociales.

Après un rapport du R. P. Durand sur les œuvres eucharistiques, M. le marquis de la Tour du Pin fait un exposé succinct des principes sur lesquels repose le régime corporatif.

Au Sénat, la commission chargée de l'examen du projet de loi de M. Bérenger, sur la recherche de la paternité, repousse ce projet à l'unanimité.

La commission du projet sur les récidivistes nomme président M. Albert Grévy, et secrétaire M. de Verninac.

M. Giers, ministre des affaires étrangères de Russie, entreprend un nouveau voyage *politique;* on lui fait un accueil empressé et cordial à Berlin. Voilà donc derechef la bonne harmonie rétablie momentanément entre l'Allemagne et la Russie. Pour combien de temps?

Réunion de la commission des crédits du Tonkin. M. Ribot est nommé président de cette commission, et M. Paul de Cassagnac secrétaire.

Les commissaires sont d'accord pour demander au gouvernement des explications sur les trois points suivants :

1° Quel est l'état réel, authentique des dépenses réalisées? Quels crédits le gouvernement a-t-il l'intention de demander encore?

2° Le gouvernement compte-t-il occuper le Tonkin à titre définitif?

3° Dans l'hypothèse où la Chine refuserait de consentir à cette occupation, quelle attitude prendrait le gouvernement? Vous verrez que M. Jules Ferry saura, comme toujours, escamoter la question et se tirer d'embarras en usant de faux-fuyants.

Mort de M. Jules de Lasteyrie, sénateur inamovible.

17. — Les journaux racontent, chacun à leur façon, que M. Jules Ferry a failli être assassiné au Ministère de l'instruction publique par un fou furieux. De là grand émoi à la Chambre et au Sénat, où les familiers du cabinet ne manquent point de grossir les péripéties de cet *affreux drame.*

La discussion du projet de loi sur le cumul et les incompatibilités parlementaires est ajournée sur la demande de M. Lelièvre.

A défaut de mieux, la Chambre passe à la discussion du projet de loi sur le tarif des douanes et entend M. Gaudin.

La commission sénatoriale, chargée d'examiner le projet de loi de M. Batbie, sur la naturalisation, choisit pour président M. Batbie et s'ajourne à huitaine.

M. de Pressensé est élu sénateur inamovible en remplacement de M. Victor Lefranc, décédé.

Le Sénat adopte à l'unanimité le projet de loi déjà voté par la Chambre, tendant à accorder des croix de la Légion d'honneur et des médailles militaires aux troupes qui combattent au Tonkin et à Madagascar.

Départ de Berlin du prince impérial d'Allemagne et de sa suite pour se rendre à Gênes et de là en Espagne. Ce prince débarquera-t-il à Barcelone? Les uns disent oui; d'autres disent non, et nous sommes de ce dernier avis. En homme prudent, le fils de l'empereur Guillaume ne s'exposera pas aux sifflets des libéraux de Barcelone, et il se rendra à Madrid en passant par Valence.

Quatrième séance du congrès des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais. M. le comte de Caulaincourt donne lecture d'une adresse au Saint-Père. Après quoi, M. Allard présente à l'assemblée un rapport sur la situation excellente de l'enseignement catholique dans le nord de la France. Mgr Duquesnay commente ce rapport si justement applaudi, et insiste particulièrement sur ce point que l'on doit accepter très franchement le concours des instituteurs laïques, dès qu'ils sont chrétiens.

En terminant, Sa Grandeur explique le fonctionnement du corps d'inspecteurs, placé sous la haute direction de Mgr de Lydda, et se félicite avec raison de ce que le diocèse de Cambrai est prêt, sur le terrain de l'enseignement chrétien, pour toutes les luttes. M. le comte de Nicolaï donne ensuite des vœux formulés par la commission de l'enseignement. M. l'abbé Bécuwe expose d'une manière succincte le fonctionnement d'une œuvre qui a pour but d'évangéliser les étrangers anglais, allemands et surtout alsaciens-lorrains.

M. Houzé de l'Aulnoit aborde alors une question d'une haute gravité, le service des pompes funèbres, modifié par la loi votée récemment par la Chambre des députés. Il démontre que cette loi n'est autre chose qu'une forme nouvelle de la persévérante et hypocrite persécution dont l'Eglise est aujourd'hui victime.

Le R. P. Delaporte donne ensuite lecture des vœux de la commission des œuvres sociales et parle à son tour de cette persécution. Il montre l'action de la franc-maçonnerie poursuivant sans relâche son but unique : la destruction de tout sentiment religieux. Mgr l'évêque de Lydda termine en formulant un vœu qui est ratifié par les bravos et les applaudissements de l'assistance, à savoir que le grand et fécond apostolat de Mgr Duquesnay se continue longtemps encore.

18. — Le *Journal officiel* publie deux circulaires de M. Jules Ferry, adressées, l'une aux recteurs et préfets, l'autre aux instituteurs eux-mêmes sur l'*enseignement de la morale dans les écoles primaires*. Le ministre de l'instruction publique veut que l'on continue à enseigner dans les écoles publiques « cette bonne morale que nous avons reçue de nos pères ». Mais cette morale, il l'isole, *dans notre France catholique*, de toute religion positive; il lui enlève toute base, il la dépouille de toute sanction et la rend impraticable.

Assemblée générale de clôture du congrès des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais. M. Louis Carrois lit un intéressant rapport sur la situation des écoles chrétiennes libres du diocèse d'Arras et sur l'école normale libre de Dohem. M. Charles de Dorlodot adresse au Congrès quelques paroles de sympathie au nom des catholiques belges étrangers. Le R. P. Marquigny lit son rapport sur la mission des patrons chrétiens. M. Maseaux donne lecture d'un rapport remarquable sur le cours normal libre des Dames de Flines, à Douai. M. Paris prononce un discours très émouvant sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et sur les projets de loi relatifs au Concordat. Enfin Mgr Duquesnay clôt le congrès par quelques paroles de remerciement.

19. — Au Sénat, la commission des finances nomme rapporteur général M. Dauphin.

Clôture de la discussion générale sur les conventions de chemins de fer. M. Tolain prend à partie le gouvernement et exprime la crainte, malgré

l'assurance qui lui en est donnée par le sous-secrétaire d'Etat, de voir exagérer les dépenses dans la construction kilométrique, comme cela a eu lieu jusqu'à ce jour.

On distribue à la Chambre le rapport général de M. Rouvier sur le budget de l'exercice 1884.

A l'ouverture de la séance, M. Brisson donne communication d'un décret désignant les commissaires du gouvernement qui assisteront aux délibérations de la commission du budget.

La discussion s'ouvre alors sur le budget du ministère de l'agriculture.

Arrivée du prince impérial d'Allemagne à Gênes. Il est reçu à la gare par le duc d'Aoste et par les autorités civiles et militaires, et conduit au Palais-Royal.

Les acclamations qui se font alors entendre sont mêlées de quelques coups de sifflet. L'ennemi héréditaire de la race latine acclamé en Italie et en Espagne, quelle amère dérision!

La nouvelle de la défaite d'un détachement égyptien au Soudan est confirmée. Le consul anglais a été tué avec 486 hommes de troupes égyptiennes sur 500.

20. — Une nouvelle qui ne surprendra personne : M. Challemel-Lacour donne sa démission, et M. Ferry prend son portefeuille, cédant le sien à M. Fallières. Tout cela s'arrange en famille, si l'on en croit la lettre que l'ex-ministre des affaires étrangères a adressée à M. Jules Grévy. M. Paul Bert seul n'est point satisfait pour ne rien dire de plus.

La commission du Tonkin reçoit communication des pièces diplomatiques relatives à cette expédition et nomme son rapporteur.

La commission sénatoriale des récidivistes adopte le principe de la relégation facultative, après deux discours de MM. Ninard et Albert Grévy.

La Chambre vote le projet de loi adopté par le Sénat, ayant pour objet de compléter la loi relative aux conseils de prudhommes. Discussion *au pas de course* du budget du ministère du commerce. M. Pieyre appelle l'attention sur la crise commerciale.

Au Sénat, suite de la discussion du projet de loi sur les conventions avec les chemins de fer.

Ces conventions sont toutes adoptées.

21. — La commission des crédits pour le Tonkin tient deux séances, l'une de neuf heures et demie du matin à midi et demi, l'autre de deux heures à six heures. Elle examine longuement la correspondance diplomatique échangée au sujet des affaires du Tonkin depuis le ministère Duclerc jusqu'à ces derniers jours. Elle prend connaissance des dépêches de M. Bourée, et acquiert la conviction que ce fonctionnaire a exactement informé le cabinet des intentions du gouvernement de Pékin. Elle examine également les dépêches de M. Tricou.

La commission relative aux livrets d'ouvrier admet que, sur le livret facultatif adopté en première lecture par le Sénat, outre les noms et prénoms de l'ouvrier, la date de sa sortie, on inscrive le lieu de naissance.

M. le duc de Fernan-Nunez, ex-ambassadeur d'Espagne, remet ses lettres de rappel à M. Jules Grévy.

Assemblée générale des catholiques de Normandie à Rouen. M. l'abbé Isaac, vicaire capitulaire de Rouen, ouvre la séance. Il rappelle avec émotion le souvenir du cardinal de Bonnechose et propose de nommer président d'honneur Mgr Thomas, le vénérable successeur du regretté défunt.

Puis, après avoir soumis à l'Assemblée la composition du bureau du Congrès et la nomination de M. Paul Allard comme président chargé de la direction des travaux, M. le vicaire général propose d'envoyer le télégramme suivant au Saint-Père :

« Très Saint-Père,

« Les catholiques de la Normandie, réunis en ce moment à Rouen pour leur premier congrès, dans une pensée commune de soumission à l'Eglise et de défense de leurs droits, déposent aux pieds de Votre Sainteté l'hommage filial de leur soumission et sollicitent humblement votre bénédiction apostolique. »

M. Paul Allard prend alors la parole pour retracer l'historique de ce premier Congrès dont l'initiative appartient à l'Union catholique de Rouen. Le regretté cardinal de Bonnechose avait chaleureusement approuvé la pensée d'inviter les catholiques de la Normandie à marcher sur les traces des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, et si le Congrès est privé de l'honneur et de l'éclat que lui eût procuré la présence de l'illustre prélat, s'il ne peut recueillir ses encouragements et ses précieux conseils, il a du moins la consolation de savoir que son œuvre a été bénie par lui.

M. Paul Allard expose ensuite l'objet et l'utilité de ce Congrès, et présente à grands traits le programme qu'il aura à remplir.

M. le baron de Mackau, invité à prendre la parole, rend un hommage ému « au regretté prélat, au grand cardinal qui gouvernait encore hier l'Église de Rouen ». Puis il remercie les organisateurs du Congrès, exprimant sa confiance dans l'avenir de ce pays qui a vu se lever « si nombreuse, si serrée, si résolue, la cohorte des défenseurs décidés à résister à la tyrannie, à la violence, à l'injustice ».

Après lui, M. Jules Auffray traite la question des conférences consacrées à la défense religieuse et sociale. Il commence par payer un tribut d'admiration mérité aux efforts faits en ce sens par les catholiques du Nord, et fait comprendre, par l'exemple de la *Ligue Saint-Martin*, d'Arras, que l'œuvre des Conférences, excellente pour l'attaque, l'est davantage encore pour la défense, qu'elle est facile et féconde en résultats. Elle permet, en effet, d'éclairer le public, toujours avide de la parole parlée, sur ses intérêts de toute nature; et plus les conférenciers s'attachent aux intérêts particuliers, communaux de leurs auditeurs, plus ils produisent d'impression, plus ils relèvent le courage des honnêtes gens; ils ont même parfois la satisfaction d'arrêter ou d'empêcher de graves injustices, car combien de faits et de projets ne peuvent supporter la lumière du jour!

M. Allard exprime les sentiments de tous et remercie M. Auffray du bien qu'il vient de faire par son beau discours. Il ajoute que l'œuvre des conférences a déjà fonctionné heureusement en Normandie, dans les villes et dans les campagnes, et qu'elle va être reprise, à la suite de ce Congrès, avec d'autant plus de chances de succès qu'elle est assurée du concours de confé-

renciers éminents, tels que MM. Chesnelong et Fresneau, sénateurs; Claudio Janet et Grousseau, professeurs aux Facultés catholiques de Paris et de Lille.

Dans un langage plein d'élévation, M. l'abbé Regneaux, archiprêtre de la métropole, souhaite ensuite, au nom du clergé, la bienvenue aux membres du Congrès et s'excuse de porter la parole dans une réunion où, quelques semaines plus tôt, se serait fait entendre la voix éloquente et si autorisée de Mgr le cardinal de Bonnechose, et quelques semaines plus tard celle de son éminent successeur.

Mais le Congrès peut absolument compter sur l'appui moral de Mgr Thomas, trop respectueux des règles canoniques pour faire un acte quelconque d'autorité dans son nouveau diocèse avant d'y avoir été autorisé par le Saint-Père, mais trop soucieux des besoins religieux de ce diocèse pour ne pas suivre avec intérêt les travaux du Congrès et prier Dieu qu'il les bénisse. M. l'abbé Regneaux en recevait, le matin même, l'assurance des lèvres du nouvel archevêque, qui unit ainsi sa bénédiction à celle du grand prélat que pleure le diocèse de Rouen.

22. — Le *Journal officiel* publie les lois portant approbation des conventions passées entre l'État et les compagnies de chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, du Nord, du Midi, de l'Est, de l'Ouest et d'Orléans.

M. Jules Ferry signale son départ du ministère de l'Instruction publique par l'envoi d'une dernière circulaire aux préfets, leur enjoignant formellement d'interdire aux instituteurs et institutrices publics de conduire leurs élèves aux réunions ou conférences offrant un caractère politique, quel que soit d'ailleurs l'orateur qui doive prendre la parole. On connaît le récent incident et les réclamations justifiées, *quoi qu'en dise M. Ferry*, qui ont nécessité cette interdiction.

Aujourd'hui, *jour de relâche* aux Chambres, la commission du cumul se réunit pour statuer sur l'amendement Lelièvre. Elle en adopte quelques dispositions de pure forme, mais elle persiste à limiter les exceptions en principe de l'incompatibilité aux cas suivants : ministres, sous-secrétaires d'État, professeurs nommés au concours et professeurs agrégés. Elle repousse les exceptions d'ambassadeurs, ministres plénipotentiaires et militaires que l'amendement Lelièvre admettait.

En ce qui concerne les sociétés financières, la commission maintient sa propre disposition et interdit à tout administrateur, directeur ou gérant d'une société quelconque par actions, de faire partie du Parlement. Elle repousse l'amendement Lelièvre, qui se bornait à obliger les députés ou sénateurs qui accepteraient un mandat de ce genre à se soumettre à la réélection.

La commission du budget entend les délégués des fabricants de papier qui lui exposent la nécessité de réduire l'impôt sur le papier de 10 p. 0/0. La réponse ne se fait pas attendre : la situation du budget, disent nos édiles parlementaires, ne permet pas de donner satisfaction pour le moment aux fabricants.

La commission de la réforme judiciaire décide que la compétence des juges de paix sera étendue aux affaires de 200 francs sans appel et aux affaires de 1500 francs avec appel.

La même commission ajourne le projet relatif à l'institution d'assises correctionnelles. Elle estime *avec raison* que le gouvernement a quelque chose de mieux et de plus pressé à faire en ce moment, et que cette réforme, ne peut être faite au *pas de course* et comprise dans le programme de la législature actuelle.

Arrivée du prince impérial d'Allemagne en vue de Valence. La nuit l'empêche de débarquer. La foule en est pour ses frais de route et se retire désappointée.

23. — M. Jules Ferry, *proprio motu*, décide qu'à l'avenir aucun service religieux ne sera plus célébré dans la chapelle *dite Expiatoire*. C'est une singulière manière de justifier l'engagement pris par lui au Havre d'inaugurer une politique modérée!

Sur la proposition de M. Jules Roche, la Chambre réduit de 45,000 francs à 15,000 francs le traitement du vénérable cardinal archevêque de Paris. C'est ce que nos libres penseurs députés appellent faire de la politique concordataire. Pour nous, c'est la réponse *indigne* à l'allocution *digne* et noble prononcée par l'éminent prélat à la messe du Saint-Esprit, lors de la rentrée des tribunaux. Inutile de dire que, comme toujours, le gouvernement a fait un semblant de résistance pour mieux lâcher pied.

La Chambre ne s'arrête pas en aussi *bon* chemin, elle supprime du même coup les bourses des séminaires, réduit les traitements de l'archevêque d'Alger, des évêques de Constantine et d'Oran. Pour cette fois encore, les traitements des vicaires, chanoines et desservants trouvent grâce devant nos édiles radicaux. Mais ce n'est là qu'une halte. Nos mangeurs de prêtres s'en promettent bien d'autres.

Le Sénat nomme les commissions relatives à l'examen des projets de loi sur les inhumations et le droit d'association. La majorité des commissaires élus est favorable aux deux projets. Décidément le Sénat prend à tâche de suivre les exemples de la Chambre basse. Cela promet pour l'avenir.

24. — Le ministre de la justice demande à la Chambre un crédit supplémentaire pour payer les pensions des six cent quatorze magistrats mis à la retraite ou révoqués en vertu de la loi du 31 août. L'ensemble des pensions s'élève à 1,500,000 francs par an. *Rien* que cela!

Promulgation au *Journal officiel* des conventions conclues par l'Etat avec les six grandes compagnies de chemins de fer.

M. le ministre de la marine reçoit de l'amiral Courbet un télégramme lui annonçant la concentration des troupes françaises à Hanoï pour la reprise des opérations offensives et l'attaque par l'ennemi de Haï-Dzuong. Il a été repoussé.

Des avis d'Haï-Phong confirment que trois mille hommes de troupes chinoises ont attaqué Haï-Dzuong, le 17 novembre. La garnison française a tenu bon depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

Les Chinois se sont retirés à l'arrivée de la canonnière *le Lynx*. Nous avons eu douze morts ou blessés. La canonnière *la Carabine* a été percée en douze endroits, et huit matelots de son bord ont été blessés.

M. le Président de la République reçoit en audience solennelle M. le maréchal Serrano, le nouvel ambassadeur d'Espagne en France. On prononce de

part et d'autre des discours sympathiques. On fait des vœux pour le bonheur et la prospérité des deux pays. Il semble qu'il n'y ait jamais eu de point noir à l'horizon politique entre la France et l'Espagne, et que l'*équipée* du 27 septembre ne soit qu'un songe. Pendant ce temps-là, le prince impérial d'Allemagne est fêté en Espagne et se promène dans Madrid en costume de colonel d'un régiment de cavalerie espagnole, ayant à ses côtés Alphonse XII, portant l'uniforme de colonel des hulans.

A la Chambre des députés, l'ordre du jour appelle la discussion sur les incompatibilités parlementaires. Le feu s'ouvre par un discours sommodent du marquis de Roys; M. Viette réveille son auditoire par une charge à fond de train contre le cumul. A l'en croire, la République est en péril, parce que trente-neuf sénateurs ou députés émargent à plusieurs budgets. Il faut mettre ordre à cet abus. Chacun défend sa position et essaie de sauver sa caisse. MM. Frédéric Passy, Lelièvre, Roques de Fillol, Andrieux, Marius Poulet, Versigny, de Douville-Maillefeu, le général Campenon, Guyot et consorts se déploient en tirailleurs sur toute la ligne et dirigent indistinctement leurs coups à droite et à gauche. C'est un *tohu-bohu général*. La confusion est telle que l'on ne distingue plus dans la mêlée les amis des ennemis. La bataille se termine enfin par l'adoption à l'amiable de l'amendement Lelièvre, revu et un peu modifié.

25. — Des élections législatives ont lieu dans l'Ain et dans l'Hérault, en faveur de candidats républicains.

Dans l'Hérault, les voix se partagent et donnent lieu à un ballottage. Toutefois le capitaine Marjen, le compagnon d'infortune du général Thibaudin, reste sur le carreau et n'obtient que 333 voix sur 13,514 votants.

26. — La commission des crédits pour le Tonkin entend M. Bourée, notre ancien ambassadeur en Chine. M. Bourée s'explique *librement*, *dit-on*, en présence de M. Jules Ferry. Avant de quitter la séance, le ministre des affaires étrangères donne à la commission communication de la traduction faite à Paris sur l'original même du *memorandum* chinois.

Un décret impérial adressé au vice-roi du Tonkin et reproduit par toute la presse ne laisse aucun doute sur la part active que prend la Chine dans la guerre du Tonkin. Moins la forme, c'est une véritable déclaration de guerre. Le gouvernement est-il prêt à soutenir une lutte dans laquelle il s'est engagé on ne sait trop *comment*, et lui *peut-être moins* que *personne??*

La Chambre des députés commence la discussion générale du budget 1884. M. Ribot ouvre les débats. L'orateur dit et il prouve que l'industrie est en proie à une crise aiguë, nos finances sont loin d'être prospères et, pour les relever, une politique ferme et stable est nécessaire.

Est-ce le gouvernement actuel qui assurera cette stabilité? Nous n'hésitons pas à répondre avec tous les gens sérieux : *non*, *mille fois non*. Quelles sont donc les causes du mal dont nous souffrons? La première, dit M. Ribot, c'est l'exagération *continue* de nos dépenses; la seconde, c'est l'existence, qui menace de devenir perpétuelle, d'un budget d'emprunt dont on ne voit pas le terme. Enfin, c'est l'état trop précaire de notre dette féodale flottante, état dû à l'imprévoyance qui a mis trop souvent à la charge de la dette flottante un trop grand nombre de dépenses, sans créer des ressources pour y

faire face. L'orateur montre ce que sont les prétendues économies réalisées, économies qui grèvent le budget pendant soixante-quinze ans pour l'alléger pendant une année. Il prouve combien est déplorable un système qui ne repose que sur des plus-values de recettes faites un an avant qu'elles puissent se produire. Au lieu de réduire le budget extraordinaire, on lui impose des charges nouvelles, notamment celles résultant de la caisse des écoles. M. Ribot se demande alors où nous conduit un pareil système et il répond : à l'*emprunt*, toujours à l'*emprunt*.

Il conclut, en adjurant la Chambre de ne pas se rallier à une politique d'optimisme, qui fera de l'emprunt une *institution* d'Etat. A ces reproches trop justifiés par des chiffres et par la situation du pays, M. Rouvier répond, mais sans le prouver, que les déficits actuels ne sont pas plus grands que ceux laissés par les gouvernements précédents. Il soutient qu'il est impossible de faire des réductions dans nos finances. La situation est excellente à tous les points de vue. Jamais la France n'a été aussi heureuse. Il fait tant d'efforts pour le prouver, que ses forces le trahissent et l'obligent à demander le renvoi à demain de la suite de son discours.

27. — Réunion du conseil des ministres à l'Elysée, sous la présidence de M. Jules Grévy. On s'occupe en première ligne des affaires du Tonkin et du prochain mouvement préfectoral.

La Chambre des députés entend la suite du discours de M. Rouvier. La fin n'en est pas moins curieuse que le commencement, nous vivons pour le mieux dans la meilleure des Républiques. *Quel aplomb et quelle pitié!!!*

Charles DE BEAULIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Littoral de la France, — par Ch.-F. Aubert. Illustrations par Henri Scott, illustré de 930 gravures dans le texte et de 66 planches hors texte, tirées en une ou plusieurs couleurs. Prix, broché : 20 francs. — Riche cartonnage avec plaques spéciales, tranches dorées, 25 francs. — Reliure demi-chagrin, fers spéciaux ou reliure d'amateur, 30 francs.

Voici le 1er janvier qui approche; il est temps de penser aux livres d'étrennes, aux beaux, aux bons, aux sérieux ; il faut appeler sur eux l'attention, afin de prévenir les mauvais choix. C'est ce que nous allons continué de faire en signalant ceux que la *Société générale de Librairie catholique* a publiés en vue des étrennes de 1884.

Le littoral de la France. — Ce titre n'est pas seulement heureux, mais surtout le livre a l'inappréciable mérite de tenir tout ce qu'il semble promettre d'attrayant et d'instructif.

On a reproché aux Français, particulièrement, en ces derniers temps, à l'occasion de nos désastres de 1870-71, de ne pas savoir la géographie; on les a accusés, non sans quelque raison, de ne pas connaître leur propre pays.

Combien, en effet, ont-ils étudié sa situation territoriale, ses ressources, le parti qu'il serait possible d'en tirer? Un bien petit nombre, trop peu, infiniment trop peu, hélas!

Voilà pourquoi l'idée d'un travail descriptif, pittoresque, historique et utilitaire, de nos rivages, a séduit M. Ch.-F. Aubert et l'a porté à l'entreprendre.

Nous n'exagérons rien en disant du consciencieux écrivain qu'il a fait une œuvre aussi intéressante que patriotique.

Son livre abonde en chapitres admirables au triple point de vue du style, de l'élévation des pensées, de l'entrain communicatif.

C'est un brillant, un mobile tableau commençant pour ce premier volume à Dunkerque, et finissant au mont Saint-Michel, « le superbe joyau légué par le moyen âge ».

« Tour à tour, on voit le flot verdâtre ou bleui qui mord ou baise les contours dorés de la plage, paresseusement étendu entre les écueils sertissant le pied des falaises et les falaises elles-mêmes. Les barques passent comme endiamantées par la frange écumante de la vagne, et les goëlands les mauves, font étinceler, en rapides tourbillons, leur plumage d'argent. »

Ce tranquille paysage a disparu maintenant, la mer est devenue une

« ennemie dont la colère se révèle par des soubresauts convulsifs d'une irrésistible violence ».

« Ces mêmes eaux bleues, lumineuses, à peine murmurantes, brisées, par un mouvement d'une lente douceur, contre l'obstacle de la digue, s'enflent tout à coup, prennent, en quelque sorte, la couleur de la mort, tellement elles deviennent livides, puis, affolées par leur propre fureur, se dressent, s'enroulent, se tordent, se creusent, s'épandent, hurlent, sifflent, gémissent, tonnent dans le même instant. Les bruits du ciel et de la terre sont étouffés sous l'éclat de cette voix qui, de chaque point de l'horizon, rugit en maîtresse impérieuse et semble vouloir détruire le monde entier.»

Avancez dans ce livre, ouvrez-le au hasard : voici, par exemple, une page de toute beauté sur les *Sauveteurs havrais!* une excellente étude de la *Navigation de la Seine et de Paris Port de Mer!* des descriptions colorées, comme le pays parcouru. Des traits héroïques sauvés d'un injuste oubli! Grâce à l'auteur, on redira le dévouement sublime de Mauger, le pilote beuzeu-valais, de Michel Cabreu, le pauvre garde de côte d'Ouistreham, de Hervé Riel, le pilote breton, qui sauva les navires échappés au désastre de la Hougue.

Avec M. Ch.-F. Aubert, nous apprenons à aimer la marine militaire et la marine marchande, ces deux forces vives de notre patrie. Nous comprenons tout ce qu'exige de sacrifices, d'énergie, de travail, la dure profession du marin.

Nous nous sentons fiers de posséder tant d'éléments de prospérité et même, s'il y a impossibilité pour nous de voyager, nous connaissons désormais nos rivages, leur passé, leur présent, leur avenir.

M. Aubert a le don de rendre claire, frappante la moindre de ses phrases. Quand on a lu, on n'oublie plus.

Voici, du reste, l'opinion d'un maître appréciateur, M. A. Brébion, rédacteur du *Moniteur universel* et chroniqueur hebdomadaire du *Jeune Age illustré*, qui a publié dans ses colonnes quelques fragments du livre de M. Ch.-F. Aubert.

« Ce que vous avez vu, dit-il aux lecteurs de ce journal, a pu vous convaincre que le texte de cet ouvrage n'avait pas la sécheresse d'une géographie. Loin d'être fatigant à lire, il offre sans cesse l'attrait de la variété par la diversité des renseignements qu'il fournit, et par une foule d'anecdotes. Il a surtout une qualité bien propre à séduire ses lecteurs, c'est la rapidité. C'est écrit à grands traits, et cela se lit à grandes pages, comme on boit à grandes gorgées un breuvage agréable. On ne languit jamais, ni sur les descriptions, ni sur les faits historiques. On se fait une idée des villes ou des rivages parcourus, et, par un alinéa bref, le détail historique est fortement gravé dans la mémoire.

« Les anciens aspects des localités, représentés par des gravures anciennes, les anciennes coutumes brièvement rappelées sont pour ainsi dire rajeunies, vivifiées par des détails tout contemporains, tout mondains, tout parisiens même.

« Ainsi, en un ou deux feuillets, l'auteur nous montre ces mêmes plages normandes, chargées de l'armée de Guillaume le Conquérant, s'embarquant pour l'Angleterre, il y a huit cents ans; puis, de nos jours, couverte de

belles dames et d'une foule d'enfants, venus de Paris pour les bains de mer.

« De Dunkerque au mont Saint-Michel, toutes les côtes de la Flandre française, de la Picardie et de la Normandies sont parcourues de la sorte. Les localités les plus fréquentées par les familles de baigneurs sont comprises dans ce volume : Boulogne, Dieppe, le Havre, Trouville, Cherbourg, Granville, la baie du mont Saint-Michel, pour ne citer que les plus importantes? et, pour chacune d'elles, quelques lignes sont consacrées au genre de pêche qui la caractérise.

« Voilà pour ce qui est offert à la lecture. Mais c'est loin d'être tout. Les grandes gravures et la multitude des dessins sont tellement importantes par leur étendue, leur valeur artistique et leur nombre, qu'on se demande lequel des deux, du texte ou de l'illustration, est la partie principale. Les planches hors texte suffiraient, à elles seules, pour former un superbe album; on a sous les yeux une sorte de panorama dans lequel se déroulent toutes les villes et toutes les plages de cette côte de 150 lieues au moins.

« Ces grandes gravures, au nombre de soixante-six, sont, les unes, de fraîches aquarelles; les autres, des gravures sur bois; d'autres encore, des planches coloriées de renseignements maritimes, tels que : pavillons, signaux, uniformes anciens, modèles de vaisseaux, de paquebots, de voiliers, etc., etc. D'autres, enfin, sont des compositions artistiques si fort à la mode en ce moment.

« Dans un arrangement tout fantaisiste, M. Henri Scott, l'artiste le plus aimé de nos jours pour l'élégance de ses dessins, l'exactitude de l'image, fait paraître les points caractéristiques de l'endroit. Ainsi, pour Fécamp, c'est l'immense plage, où l'étendue fait paraître les pêcheurs qui la parcourent, comme une bande de mouches; puis, à côté, le Casino, adossé à des collines; ensuite, un dessus de falaise, sur laquelle erre, en paissant, un troupeau de moutons, conduit par un berger et son chien; à l'horizon, la ligne de la mer qui paraît éloignée à l'infini; et encore dans la même composition, et pour faire opposition à cette vue en hauteur, un coin de chemin creux dégringolant du haut de la falaise à la mer.

« Pour Etretat, ce sont les roches, les fameuses roches percées; là, inondées par les flots, ailleurs, abandonnées par la marée; à côté, un petit paysage de grève, avec ses barques tirées sur le sable. Pour Varangeville, aux vues maritimes, s'ajoute la cour du fameux manoir d'Ango. La composition faite pour Calais est merveilleuse de finesse, de grâce poétique et de profondeur de perspective. Celle de Dunkerque présente des horizons restreints de marché aux poissons ou de rues, mais des plus pittoresques. Chacune de ces pages est teintée légèrement en gris bleu ou en saumon, ce qui communique aux parties lumineuses du ton blanc une vigueur donnant l'illusion d'un rehaut à la gouache. On le remarque surtout à la plage de Calais, où l'effet est des plus heureux.

« En même temps que les monuments des villes ont une gravure consacrée à les reproduire, ce qu'on peut avec raison appeler les monuments de la mer, les vaisseaux, ces cathédrales marchandes, ont aussi une gravure pour les représenter. L'une offre le cuirassé vu dans son ensemble, l'autre une partie du pont avec son armement de canons, d'autres font connaître la

batterie flottante ou la mouche d'escadre, tandis qu'ailleurs un transatlantique est montré en marche. C'est également M. Scott qui a tracé les innombrables dessins placés dans le texte : portraits, costumes, petites vues, paysages, etc.

« L'ensemble, richement revêtu d'une couverture en rapport avec le sujet, forme le volume le plus attrayant qu'on puisse feuilleter, et en même temps il est instructif, mais sans fatigue. En le parcourant, on fait, assis devant une table, le ravissant voyage des côtes du nord de la France, même lorsque la pluie ou la neige bat les vitres de la maison ; on voit le clair soleil des jours d'été et on se promène à travers les cabines des plages ; d'un côté, par ses renseignements maritimes, il semble qu'on ait chez soi le musée de la marine ; ce musée si intéressant pour le visiter, on n'a pas besoin d'aller au Louvre, il est dans le volume composé par votre journal.

« Chers lecteurs, dit en terminant M. A. Brion, si on vous demande de choisir un beau présent pour vous-même ou pour vos grands et petits amis, désignez cet ouvrage. Avec lui, vous aurez dans votre bibliothèque un superbe livre, un compagnon qui vous fera passer des heures toujours agréables. Si vous ne connaissez pas les côtes de la Flandre, de la Picardie et de la Normandie, il vous les montrera autant qu'on peut les voir en imagination ; si vous les avez parcourues déjà, vous revivrez là-bas, contemplant et visitant de nouveau. en la compagnie d'un conteur aimable et fort instruit, les plages et les villes curieuses du LITTORAL NORD DE LA FRANCE.

Près du Foyer. — Nouvel album pour la famille et pour les enfants, par Léon Gautier. 1 beau volume, gr. in-4°, renfermant 25 magnifiques gravures, texte en regard, impression rouge et noir, chef-d'œuvre de typographie, riche cartonnage, toile, avec fers spéciaux, tranches dorées. Prix : 10 francs.

Il y a trois ans, la *Société générale de Librairie Catholique* publia, entre autres livres d'étrennes, un magnifique album, intitulé : *Au coin du Feu*, et dédié à la famille et aux enfants.

Aujourd'hui, à l'occasion des étrennes de 1884, une suite est donnée à ce beau livre par le même auteur et par la même librairie. On vient d'en lire le titre.

Comme œuvre typographique, comme fonds, comme lecture, PRÈS DU FOYER rappelle toutes les qualités et tous les attraits de son aîné, et celui qui possède l'un, qui s'y est récréé la vue dans ses belles images et reposé l'esprit et le cœur dans son beau texte, voudra sûrement posséder l'autre, et sûrement aussi s'y récréera, s'y reposera avec la même délectation.

C'est que, PRÈS DU FOYER, comme *au Coin du Feu*, est un livre plein de charme, et de toutes ces choses aimables, sensibles, instructives qui se passent entre parents et enfants, entre membres d'une même famille. On y apprend à élever l'enfance et la jeunesse, et celles-ci, à se laisser montrer le droit chemin et à s'y engager. On y apprend à se dévouer pour les siens et pour les autres, à corriger ses défauts, à aimer le travail, l'ordre, l'éco-

nomie, la justice, la moralité, la probité. On y reçoit des leçons de courage, de patience, de bienfaisance, de religion, de charité, de patriotisme, de civisme. Tout cela, sous forme de petites scènes de famille, de tableaux pris sur le vif dans la vie réelle, présenté dans un court récit d'une page et expliqué en regard par une belle gravure artistique, qui parle aux yeux, comme la page vient de parler au cœur.

Complétons ce compte rendu, en disant que Près du Foyer contient vingt-cinq sujets, chacun, comme celui-ci. avec sa page de texte d'un côté, et sa gravure correspondante de l'autre. En voici les titres :

C'est un garçon. — Flâner n'est pas vivre. — Les Extrêmes se touchent. — Ce que lit la grand'mère. — A l'Ambulance. — L'enfant malade. — Convalescence. — C'est demain Pâques. — C'est moi qui suis « Grand-papa ! » — Oh ! le boudeur ! — Perdue ! — Viens, Printemps ! — Matinée de Mai. — Le soir d'un beau jour. — Un brave enfant. — Si je me baignais. — A la fenêtre. — Un accident. — Avant le baptême, — L'enfant ne veut pas dormir. — Une veuve. — A propos d'oiseaux. — Une découverte. — Courage, enfants ! — A l'école. — Les pauvres gens. — Il n'est jamais trop tard.

Gravure et texte sont encadrés d'un double filet rouge ouvré aux angles . ce qui donne à la page un aspect d'élégance et de grand air dont on demeure frappé.

Comme en général pour les albums, le papier est très fort, d'un blanc très net, tout à fait digne du beau livre auquel il est destiné.

En un mot, chers lecteurs si vous voulez donner un beau livre d'étrennes à un jeune garçon, à une petite fille, un livre que vous lirez tous dans la famille avec ravissement et avec fruit, choisissez notre magnifique album : Près du Foyer.

Le Tonkin et la Cochinchine, le pays, l'histoire et les missions, par Eugène Veuillot. Un fort volume in-18 de x-446 pages, titre rouge et noir. Prix : 3 fr. 50, franco, 4 francs.

« Deux mots sur la pensée qui a dicté ce livre et sur son exécution.

« Voilà près d'un siècle que la France songe à s'établir en Cochinchine, et voilà plus de deux siècles que l'Evangile est prêché aux Annamites. Nous avons voulu, tout à la fois, raconter les travaux des missionnaires et faire connaître par son sol, ses mœurs et son histoire, un pays qui doit devenir français. L'auteur aura bien trahi son sujet si ce livre est lu sans émotion et sans profit.

« Depuis quelque temps on a beaucoup écrit sur le Tonkin et sur la Cochinchine. Je dois donc dire que mes renseignements ont surtout été puisés dans les lettres et mémoires des missionnaires. C'est environ soixante-dix volumes qu'il m'a fallu compulser. De bienveillantes communications m'ont permis de compléter mes recherches à l'aide de quelques documents inédits. Si je cite quelques voyageurs ou géographes, c'est uniquement pour indiquer que je n'ignore pas l'existence de leurs livres. Je ne leur ai rien

emprunté quant aux mœurs, à l'histoire, au pays lui-même et à ses productions que je n'eusse déjà rencontré ailleurs. Tout autre résultat m'eût surpris. Les missionnaires seuls ont parlé de l'empire annamite après l'avoir vu, bien vu ce qui s'appelle vu. Naturellement je fais exception pour les divers publications et recueils de documents relatifs aux explorations et expéditions françaises de ces vingt dernières années. Je dois signaler notamment le petit livre de M. Jean Dupuis et le solide ouvrage de M. Romanet du Caillaud.

« Ce voyage à la suite des missionnaires ne fera pas seulement connaître un pays digne d'intérêt et des scènes qui rappellent la primitive Église; il pourra montrer aux politiques comment on civilise les peuples, et par quels moyens nous devons asseoir notre puissance en Cochinchine et au Tonkin. Que par nous la croix règne sur cette terre féconde en martyrs et nous n'aurons rien à redouter? Faut-il un exemple! Les indigènes des Philippines convertis au catholicisme fournissent à l'Espagne des soldats dévoués : les Hindous, musulmans ou païens, se sont révoltés, au nom de leur culte, et restent les ennemis du vainqueur.

« De telles idées et de tels conseils ne paraîtront pas opportuns, mais ce n'est pas seulement pour les hommes et le gouvernement du jour que nous écrivons. »

Ainsi s'exprime M. Eugène Veuillot même, et, en vérité, nous ne saurions mieux caractériser son livre. Ce qui le distingue, ce livre, c'est l'exactitude, la précision, l'authenticité des documents et des détails. Seuls parmi les Européens, les missionnaires ont vécu, séjourné en Cochinchine et au Tonkin; seuls, ils en ont connu fidèlement et décrit *de visu* la géographie et les populations, les traditions et l'histoire, les mœurs et les lois.

« Même sous Gia-Laong (1774-1820), la Cochinchine et le Tonkin n'étaient pas faciles à explorer. Ce prince avait quelques Français à son service, et néanmoins il se défiait très fort des étrangers. Ses successeurs ont fermé leurs Etats comme l'avaient fait ses prédécesseurs, et aucun Européen n'a pu y séjourner sans y jouer sa tête. Quels sont donc les voyageurs ou les géographes que la curiosité ou le zèle de la science ont poussés à tenter l'aventure? On ne les connaît pas. Les plus entreprenants ont mis le pied sur quelques points de la côte; les autres, armés d'un télescope et tranquilles sur le pont de leur navire, ont pu prendre des notes sans cesser de voguer à pleines voiles ou à toute vapeur. »

En d'autres termes, la véritable histoire de la Cochinchine et du Tonkin n'existe que dans les récits des missionnaires, et c'est là seulement qu'il faut aller la débrouiller. C'est la tâche que s'est donnée M. Eugène Veuillot et que devront s'imposer tous ceux qui voudront, comme lui, écrire exactement sur ces lointaines régions, qui, déjà sanctifiées et conquises par le sang de nos martyrs, vont peut-être définitivement devenir françaises.

En tout cas, il y a de glorieux préludes, et les voici :

LES DROITS DE LA FRANCE SUR LA COCHINCHINE

« Les droits de la France sur la Cochinchine datent de la guerre de Tay-son : le représentant de la dynastie des Nguyên, Nguyên-Anh, qui prit

ensuite le nom de Gia-Laong, forcé de fuir devant les rebelles, errait avec les débris de sa flotte dans le golfe de Siam ; il manquait de tout. Ses derniers fidèles étaient réduits à se nourrir de racines et de goémons arrachés sur les bords de la mer et dans les îlots déserts, où ils cherchaient un refuge. Gia-Laong songeait à demander des secours ou, tout au moins, un asile aux Hollandais de Batavia ou aux Anglais du Bengale. Ceux-ci, du reste, lui avaient offert quatre ans plus tôt, dès 1780, leurs concours contre les rebelles. Mgr Pigneaux de Béhaigne, évêque d'Adran et vicaire apostolique de la Cochinchine, pensa que si ce rôle de protection était pris par la France, il nous permettrait de fonder une colonie dans l'Indo-Chine et d'y assurer l'expansion du catholicisme. Les circonstances secondèrent les vues de Mgr d'Adran. Il put, en effet, soulager la détresse de Gia-Laong, que déjà il avait efficacement protégé contre les poursuites de Tay-son. Le vénérable prélat, forcé de fuir la Cochinchine à cause de la guerre, avait essuyé diverses épreuves très pénibles au Cambodge et à Siam. Il ne s'inquiétait guère tant qu'il était seul à souffrir; mais il avait à protéger, à sauver le séminaire, c'est-à-dire l'avenir même de l'Église annamite. Soixante élèves l'accompagnaient dans ses courses à la recherche d'un asile. Voici les détails que nous trouvons dans sa lettre, sur sa rencontre avec Gia-Laong. :

« Comme nous étions au milieu des îles qui sont à l'ouest de Cong-Pong-« Thom, province du Cambodge qui confine au royaume de Siam, nous « fûmes tout à coup investis d'une douzaine de bateaux qui nous donnèrent « d'abord de vives inquiétudes : comme ils approchaient toujours, je décou-« vris des mandarins que je connaissais. J'appris d'eux que le roi de Cochin-« chine n'était qu'à une portée de canon de l'endroit où nous étions : je « m'y rendis aussitôt, et y trouvai ce pauvre prince dans le plus pitoyable « état; il n'avait plus avec lui que six ou sept cents hommes, un vaisseau « et une quinzaine de bateaux. Mais c'était beaucoup trop, puisqu'il n'avait « pas de quoi les nourrir et que les soldats mangeaient déjà des racines. Je « fus obligé de lui offrir une partie de nos provisions; on ne saurait se « figurer quels furent leur reconnaissance et les témoignages de sensibilité « qu'ils firent tous éclater en recevant le peu de choses que je pus leur « donner : le roi fit si bien qu'en me remettant du jour au lendemain, il me « retint avec lui plus de quinze jours. »

« Gia-Laong avait confié à Mgr d'Adran son fils et ses projets; il lui avait dit qu'il finirait par rechercher l'appui des Anglais ou des Hollandais. Le saint évêque écrivait au directeur des séminaires des Missions étrangères

« Une autre chose pour laquelle j'ai encore besoin de votre secours, c'est « pour procurer l'éducation du jeune prince dont je me suis chargé. Je vou-« drais, de quelque manière que les choses vinssent à tourner, le faire « élever dans la religion chrétienne, et le dédommager de la couronne tem-« porelle qu'il vient de perdre par l'espérance d'une autre beaucoup plus « précieuse et plus durable : il n'y a que vous qui puissiez me rendre ce « service. et veiller surtout à le préserver de la contagion qui, aujourd'hui, « est presque universelle. Si, dans la suite, son père vient à passer chez les

« Anglais ou chez les Hollandais qui ne manqueraient pas de le rétablir dans « ses États, vous sentez combien il sera utile d'avoir fait au moins ce qu'on « aura pu pour son enfant. Il n'a que six ans et sait déjà ses prières : il est « rempli d'esprit et a une grande ardeur pour tout ce qui touche à la reli- « gion. »

« Cette rencontre eut lieu en 1784. Sans rien promettre, Mgr d'Adran avait fait espérer à Gia-Laong l'appui de la France. C'était une affaire qui ne pouvait avoir quelque chance de succès que si le saint prélat venait la traiter lui-même à Versailles. Il n'y songeait pas cependant, car trop de périls le retenaient dans sa mission. Mais les circonstances lui imposèrent un voyage en Europe, et en 1787 il présenta le fils du roi légitime de Cochinchine à la cour de France.

« Louis XVI comprit très bien tous les avantages que la France et l'Église pouvaient attendre de son intervention dans les affaires de l'empire annamite. Un traité fut signé le 28 novembre 1787 par les comtes de Montmorin et de Vergennes, au nom du roi de France, et par le fils de Gia-Laong et Mgr Pigneaux de Béhaigne, évêque d'Adran, pour le roi de Cochinchine.

« Le roi de France prenait l'engagement de mettre au service de son allié plusieurs bâtiments de diverses dimensions, des troupes européennes et deux régiments des troupes coloniales, des munitions, des armes, etc.

« Le roi de Cochinchine devait, après le rétablissement de la tranquillité dans ses États, céder à la France le port et le territoire de Touranne et les îles adjacentes de Fai-Fo au midi et de Hai-Wen au nord. Il s'engageait, en outre, à recevoir des consuls français partout où nous le jugerions convenable, à fournir sans délai les bois et autres matériaux nécessaires à la construction de quatorze vaisseaux de ligne, à nous laisser lever quatorze mille hommes, à mettre une armée quatre fois plus considérable sous les ordres de nos généraux, dans le cas où quelque puissance nous attaquerait sur le territoire de la Cochinchine. Cet article prouve que Louis XVI songeait aux Anglais. D'autres avantages étaient encore promis. Enfin l'article 6 portait : « Toutes les opinions religieuses sont libres. » Mgr d'Adran, chargé d'assurer l'exécution du traité, fut nommé plénipotentiaire du roi de France près du roi de Cochinchine.

« Nous touchions à la Révolution. Déjà l'autorité avait perdu beaucoup de sa force. Les hauts fonctionnaires, au lieu d'obéir, raisonnaient. M. de Conway, gouverneur de Pondichéry, devait mettre à la disposition de Mgr d'Adran les premières forces promises par Louis XVI : quatre frégates, seize cents hommes et de l'artillerie de campagne. Les ordres étaient précis; néanmoins, Conway hésita, discuta, voulut attendre. L'entreprise lui paraissait chanceuse. Les habitants français de Pondichéry, instruits de la situation par Mgr Pigneaux, se montrèrent plus intelligents que le gouverneur; ils équipèrent deux navires et envoyèrent à Nguyên-Anh des armes et des munitions. Des volontaires pleins d'ardeur se joignirent à l'expédition. Quelques mois après ce premier départ, Conway consentit enfin à mettre une frégate et plusieurs officiers à la disposition du plénipotentiaire de Louis XVI. Ces forces isolées et libres ne pouvaient fonder un établissement français, mais elles devaient suffire à relever les affaires de notre allié. D'ailleurs, selon

toutes les prévisions, ce n'était là qu'une avant-garde. Louis XVI eût renouvelé ses ordres et ils eussent été exécutés. La Révolution en décida autrement.

« Les Anglais avaient suivi avec inquiétude les négociations engagées par les soins de Mgr Pigneaux entre la France et le roi proscrit de Cochinchine. L'inepte résistance de Conway aux ordres de Louis XVI les combla de joie. Diverses lettres écrites alors de Pondichéry constatent ces impressions. Barrow se fit plus tard l'écho des craintes de ses compatriotes. « Sans la « Révolution française, dit-il dans son livre sur la Cochinchine, on ne sait « trop quelles conséquences un pareil traité aurait pu avoir pour nos pos- « sessions dans l'Inde et pour le commerce de notre Compagnie avec la Chine. « Mais il est évident que leur destruction en était l'objet. »

« Nguyên-Anh avait ranimé le courage de ses partisans en publiant son alliance avec la France. Il occupait une partie de la basse Cochinchine, lorsque les secours organisés à Pondichéry lui arrivèrent. A dater de ce jour, il n'eut plus que des succès. Les officiers français, Dayot, Lebrun, Ollivier, Vannier, Chaigneau, Barizy, de Forsant, organisèrent son artillerie, lui refirent une marine et disciplinèrent une partie de ses troupes à l'européenne. Les rebelles perdirent leur flotte et, battus partout, se concentrèrent, au nombre de cinquante mille, dans la capitale. Cette importante position, devant laquelle Nguyên-Anh avait échoué une première fois, fut enlevée après une lutte meurtrière. On fit peu de prisonniers. Le rôle des Tay-son finissait. Nguyên-Anh ne rencontra plus de résistance sérieuse en Cochinchine. La conquête du Tonkin n'offrit pas de grandes difficultés. Les premiers et redoutables chefs des Tay-son n'existaient plus. Long-Nhouong avait fini ses jours sur le trône; Nhac, battu par Nguyên-Anh, avait dû abdiquer devant une conspiration tramée par les conseillers de son neveu Chan-Thing, et était mort de chagrin quelques mois après son abdication; Dong-Dinh, le bonze, compromis ou faussement impliqué dans un complot qui devait agrandir son pouvoir, avait été exécuté ou assassiné.

« Bien qu'il restât étranger aux opérations militaires, Mgr d'Adran se trouva plusieurs fois au milieu des troupes. En 1794, il se renferma avec un officier français, Olivier, et le prince royal dans Nha-Trong, place fortifiée que menaçaient les rebelles. Ceux-ci, après une attaque de vive force, entreprirent un siège régulier et tinrent la ville bloquée pendant quatre ou cinq semaines. Ils furent repoussés et complètement battus. « Tout le monde « attribua ce succès à la supériorité de la discipline européenne et à la « conduite du commandant français, mais surtout au sang-froid et à l'énergie « de Mgr d'Adran, dont le calme, au milieu des dangers, ranimait le courage « de l'armée et de la population. »

. . . . . .

« Tant qu'il eut des ennemis à combattre, Nguyên-Anh se contenta du titre de chua. Il laissait croire aux partisans des Lé qu'il reconnaît pour vua, ou premier roi, un descendant de cette famille. Mais en 1802, il se déclara souverain unique et indépendant, empereur du Tonkin, de la Cochinchine, du Ciampa, etc. C'est alors qu'il prit le nom de Gia-Long. Cependant il n'osa point se soustraire à la suzeraineté nominale de l'empereur de Chine. Il

demanda et reçut l'investiture en 1804. Voulant tout faire dater de son règne, il décréta que l'empire d'Annam s'appellerait à l'avenir Viet-Nam.

« Mgr d'Adran ne vit pas le succès définitif et complet de son protégé. Il mourut le 9 octobre 1799. Gia-Laong avait offert au saint prélat les premières dignités du royaume. Celui-ci s'était bien gardé d'accepter. Évêque et missionnaire avant tout, il pouvait être le conseiller intime du roi, non son ministre. Selon toutes les probabilités, Gia-Long ne fut pas très mécontent de ce refus. Il se défiait des chrétiens et redoutait beaucoup d'avoir quelque chose à démêler avec l'Europe. Néanmoins, il ne cessa de donner à Mgr d'Adran de grandes marques d'affection.

« Du reste, lorsque Mgr Pigneaux mourut, Gia-Laong n'était pas encore assez fort pour être ingrat. Les rebelles occupaient toujours le Tonkin et une partie de la haute Cochinchine. Si nous avions été en position de réclamer, comme prix de notre concours restreint, l'un des points concédés par le traité de 1787, Touranne ou quelque territoire voisin serait devenu, sans grande difficulté, possession française. Mais les hommes qui sacrifiaient notre puissance maritime et nos intérêts commerciaux, en s'écriant avec une sottise fastueuse : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe! » avaient d'autres visées. La Cochinchine fut oubliée dès 1789. On y eût vainement songé sous l'Empire, la mer étant alors fermée aux débris de nos flottes.

« Gia-Laong donna un *brevet à la mémoire* de l'évêque d'Adran, *le grand maître*, afin de bien témoigner l'étendue de ses regrets. Voici quelques passages de ce document, où un sentiment vrai se montre sous le faste de la phraséologie orientale :

« Je possédais un sage, l'intime confident de tous mes secrets, qui, malgré « la distance de mille et mille lieues, était venu dans mes États et ne me « quitta jamais, lorsque la fortune me tournait le dos. Pourquoi faut-il « qu'aujourd'hui qu'elle a repassé sous mes drapeaux, au moment où nous « sommes le plus amis, une mort prématurée vienne nous séparer tout à « coup? Je parle de Pierre Pigneaux, décoré de la dignité épiscopale et du « glorieux titre de plénipotentiaire de France. Ayant toujours présent à « l'esprit le souvenir de ses anciennes vertus, je veux lui en donner un « nouveau témoignage. Je le dois à ses rares mérites. Si en Europe il passait « pour un homme au-dessus du commun, ici on le regardait comme le « plus illustre étranger qui ait paru à la cour de Cochinchine... »

« Gia-Laong parle ensuite de ses relations officielles et privées avec le saint évêque : « La sagesse de ses conseils et sa vertu, qui brillaient, dit-il, jusque « dans l'enjouement de la conversation, nous rapprochait de plus en plus. « Nous étions si amis et si familiers ensemble, que lorsque mes affaires « m'appelaient hors de mon palais, nos chevaux marchaient de front. Nous « n'avons jamais eu qu'un même cœur... » Il terminait ainsi :

« Pour manifester à tout le monde les grands mérites de cet illustre « étranger et répandre enfin au dehors la bonne odeur de ses vertus qu'il « cacha toujours, je lui donne ce brevet d'instituteur du prince héritier, « avec la première dignité après la royauté, et le surnom d'*Accompli*. Hélas! « quand le corps est tombé et que l'âme s'envole au ciel, qui pourrait la

« retenir? Je finis ce petit éloge : mais les regrets du cœur ne finiront « jamais... O belle âme du maître, recevez cette faveur? »

« Les funérailles du saint évêque furent magnifiques et prouvèrent aux infidèles que si les chrétiens proscrivent les rites superstitieux en l'honneur des ancêtres, ils savent dignement honorer la mémoire des morts. « Le « corps fut exposé deux mois entiers dans une salle de la résidence épis- « copale. Pendant tout ce temps, on y fit deux fois par jour la prière « publique, on célébra le saint sacrifice dans l'église voisine, et l'on y « chanta l'office des morts ainsi que plusieurs services funèbres. »

« La dernière cérémonie eut lieu dans la nuit du 16 décembre; elle fut d'une magnificence vraiment royale. Le fils du roi dirigeait le convoi. Le cercueil, enveloppé d'un damas superbe et placé sur un énorme et riche brancard surmonté de cinquante cierges, était porté par quatre-vingts hommes choisis. La croix, les bannières, les images des saints, les inscriptions pieuses, un étendard, où on lisait en caractères d'or les titres de l'évêque, la crosse, la mitre, tous les insignes épiscopaux précédaient le cortège. Une masse de chrétiens, distribués dans un ordre parfait, suivait le cercueil; douze mille hommes de troupes faisaient la haie. « Le roi lui- « même prit une place dans le convoi, et, chose étrange, sa mère même, sa « sœur, la reine, ses concubines, ses enfants, toutes les dames de la cour « crurent que, pour un homme si au-dessus du commun, il fallait passer « par-dessus toutes les lois communes : elles y vinrent toutes et allèrent jusqu'au tombeau (1). »

« Gia-Laong décréta qu'une garde de cinquante hommes « veillerait à « perpétuité nuit et jour sur le tombeau de son ami »; il confia l'érection « de ce monument à un artiste français nommé Barthélemy. »

Le premier Français qui toucha la terre de Cochinchine, fut un prêtre, un missionnaire, le P. de Rhodes.

Le premier Français qui a investi la France de ses droits officiels sur cette même terre, celui à qui l'on devra ce beau fleuron, si elle devient définitivement française, un prêtre encore : Mgr Pigneaux de Behaigne.

Et la France actuelle fait la guerre au prêtre!

Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest.

Depuis le 1er novembre, la Compagnie de l'Ouest NE DÉLIVRE PLUS :

1° Les billets d'aller et retour, dits de bains de mer, valables du vendredi au lundi.

2° Les billets *d'Excursions* en Normandie et en Bretagne, valables pendant un mois.

En outre, le service de jour, à heures variables, entre *Paris et Londres* a été également supprimé; *la Compagnie ne maintenant, pendant l'hiver, que le service quotidien (Dimanches compris) à heures fixes, qui fonctionne toute l'année.*

(1) *Nouvelles lettres édifiantes*, t. VIII, p. 157.

Chemin de fer de Paris à Orléans.

Assemblée générale extraordinaire.

MM. les actionnaires de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans sont convoqués en Assemblée générale *extraordinaire*, pour le jeudi 13 décembre prochain, à deux heures et demie au siège du service central de la Compagnie, rue de Londres, n° 8, à l'effet de statuer : sur les conventions intervenues entre le Ministre des travaux publics et la Compagnie, sur les propositions d'emprunt qui leur seront soumises et sur celle qui leur sera faite par le Conseil d'Administration en exécution de l'article 29 des statuts.

Pour assister à l'Assemblée générale, tout actionnaire doit justifier de son droit par la présentation d'une carte d'admission.

Ont seuls droit à la carte d'admission, les propriétaires de quarante actions ou plus. Les actions peuvent être nominatives ou au porteur, pourvu que, dans ce dernier cas, les titres au porteur aient été préalablement déposés au siège de la Société, trois jours au moins avant la réunion.

Serons reçus, comme donnant droit à la carte d'admission à l'Assemblée générale, les récépissés constatant les dépôts d'actions de la Compagnie, faits à quelque titre que ce soit, à la Banque de France et autres grands établissements publics désignés par le Conseil d'administration.

A partir du 26 novembre courant, les bureaux du service central de la Compagnie, 8, rue de Londres, recevront le dépôt des titres au porteur et des récépissés de dépôt et délivreront des cartes personnelles d'admission à MM. les Actionnaires ou à leurs fondés de pouvoir; ces derniers qui devront être membres de l'Assemblée, c'est-à-dire, posséder au moins 40 actions, auront à déposer une procuration spéciale, dont le modèle est dès à présent délivré dans les bureaux du service central.

Paris, le 20 novembre 1883.

Le Directeur de la Compagnie.

H. Mantion.

Le Directeur-Gérant : Victor PALMÉ.

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

ÉCRITS INÉDITS

DE

SAINT-SIMON

PUBLIÉS SUR LES MANUSCRITS

CONSERVÉS AU DÉPOT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

PAR

M. P. FAUGÈRE

TOMES V et VI. — Notes sur les duchés-pairies, comtés-pairies et duchés vérifiés, depuis 1508 jusqu'à 1730.

TOME I. — Parallèle des trois premiers rois bourbons.

TOME II. MÉLANGES I. — Mémoires sur les légitimés. Mémoires sur la renonciation. Pièces diverses.

TOME III. MÉLANGES II. — Etat des changements arrivez à la dignité de duc et pair. Brouillons des projets sur lesquels il faudrait travailler sans relâche. Pièces diverses.

TOME IV. MÉLANGES III. — Lettres (1703-1742). Lettre anonyme au roi. Projets de rétablissement du royaume. Supplique de l'Université au Parlement. Mémoires et pièces diverses.

Chaque volume in 8°, broché..... 7 fr. 50

Il a été tiré 200 *exemplaires sur papier grand vélin, à* 20 *francs le volume.*

MÉMOIRES DE SAINT-SIMON

ÉDITIONS IN-4° ET IN-8°

Mémoires de Saint-Simon, nouvelle édition, collationnée sur le manuscrit autographe, et augmentée des additions de Saint-Simon au *Journal de Dangeau*, et de notes et appendices, par A. de Boislisle. Environ 30 vol. in-8° et un album à 7 fr. 50.

Les trois premiers volumes sont en vente.

Cette édition fait partie de la collection des *Grands Écrivains de la France*, publiée sous la direction de M. Adolphe Regnier, membre de l'Institut.

Il a été tiré 200 exemplaires sur papier vélin, à 20 francs le volume, et il est fait, en outre, une édition dans le format in-4°, sur papier de luxe, et ornée d'environ 500 gravures, savoir :

100 exemplaires sur papier Whatman, à 80 francs le volume; 40 exemplaires sur papier de Chine, à 100 francs le volume; 10 exemplaires sur papier du Japon, à 150 francs le volume.

ÉDITIONS IN-16

Mémoires de Saint-Simon, publiés par MM. Chéruel et Ad. Regnier fils, et collationnés sur le manuscrit autographe, avec une notice par Sainte-Beuve, 21 vol. in-16, brochés, 73 fr. 50.

Mémoires de Saint-Simon, collationnés sur le manuscrit autographe par M. Chéruel et précédés d'une notice par Sainte-Beuve, 13 vol. in-16, brochés, 16 fr. 25 c. Edition compacte.

LIBRAIRIE BLOUD ET BARRAL
4, RUE DE MADAME ET 59, RUE DE RENNES, PARIS

GAULOIS ET GERMAINS

RÉCITS MILITAIRES

PAR LE GÉNÉRAL AMBERT

Ire Série : **L'INVASION**. 1 beau volume in-8 orné de huit portraits hors texte.
Prix 8 francs; *franco*, 8 fr. 80.

Les ouvrages parus jusqu'à ce jour, en France, sur la fatale guerre de 1870-1871, se bornent à des exposés sommaires ou à des écrits spéciaux sur la campagne d'une armée, d'un corps détaché. La plupart, pour ne pas dire tous, écrits au lendemain de nos désastres, respirent la passion politique et sont loin d'avoir l'exactitude et l'impartialité de l'histoire.

Il manquait sur ce drame gigantesque une publication d'un caractère *populaire*, écrite assez à distance des événements pour les juger de sang-froid et avec équité.

Une des sommités de l'armée française, M. le général AMBERT, dont la compétence, le talent littéraire sont bien connus, dont l'autorité est incontestable, a pensé que le moment était venu de combler cette *lacune*. Tout en suivant l'ordre chronologique des faits, l'auteur expose succinctement la partie *technique* des opérations militaires, se contentant de les critiquer et juger en passant. Il a voulu plus spécialement, répétons-le, écrire un livre *populaire*, d'une forme attrayante, pouvant être lu par les familles françaises de toute condition, capable d'éveiller et d'entretenir des pensées viriles et des sentiments patriotiques dans l'âme des jeunes générations. Pour atteindre ce but, il s'est attaché particulièrement, sans dissimuler toutefois les défaillances, à faire ressortir les actes de courage et de dévouement de nos soldats, à mettre en relief les nombreux épisodes inconnus ou trop ignorés de la résistance, les actes héroïques d'abnégations qu'il importe aussi de ne pas laisser tomber dans l'oubli, à exposer le tableau des souffrances des populations, en un mot tout ce qui pouvait raviver dans les âmes l'amour, la sainte passion de la patrie; à ce point de vue, cet ouvrage, écrit avec une douloureuse et patriotique émotion, est la glorification de la valeur française, l'exaltation de la bravoure et du courage malheureux. Les appréciations de l'auteur sur les officiers généraux de notre armée qu'il fait connaître en traçant leur portrait font, d'autre part, des *Récits militaires* un ouvrage absolument nouveau, curieux et comme il n'en a point encore été publié jusqu'à ce jour. Aussi, à plus de treize années de distance des événements, cette publication est-elle encore de la plus saisissante *actualité*.

Cette *première série* renferme le récit de tous les événements militaires depuis la déclaration de guerre en juillet 1870 jusque et y compris la capitulation de Sedan, le 2 septembre.

Des *séries* ou volumes contenant l'histoire de la guerre dans l'Ouest, l'Est et le Nord et celle du siège de Paris, paraîtront successivement.

Chaque série formera un tout absolument complet et se vendra séparément.

Nous empruntons au *Tirailleur*, un jeune et vaillant journal catholique, l'article suivant de nature, croyons-nous, à intéresser nombre de nos lecteur.

BIBLIOGRAPHIE (1)

« *Un succès littéraire* : Des publications antichrétiennes et antisociales battent chaque jour, en brèche, les institutions les plus essentielles, les vérités les plus sacrées. — Un devoir s'impose, celui de répondre à cette propagande pernicieuse, insensée, par la propagande de lectures saines et morales, par de salutaires enseignements au foyer domestique. — Aussi est-ce avec sympathie que nous constatons, après nos confrères de la presse conservatrice, le succès d'une intelligente revue hebdomadaire illustrée : *LA GAZETTE DU DIMANCHE*. Sa haute valeur morale, son brillant mérite littéraire la désignent comme un des agents du bien les plus sérieux. Nous ne connaissons pas, d'ailleurs, de publication française pour la famille et dans notre état actuel, ayant un programme aussi heureux et plus complet. Unissant la vivacité, l'agrément de la forme à la solidité du fonds, cette revue est à même de satisfaire les exigences les plus difficiles, car aux grands comme aux petits, elle fournira des modèles de patriotisme, d'esprit et de vertu. — *LA GAZETTE DU DIMANCHE* est rédigée par un groupe d'écrivains catholiques éminents, parmi lesquels nous citerons :

Le Général AMBERT. — Marquis A. de Ségur, — Dom PIOLIN. — H. d'IDEVILLE. — H. COCHIN. — G. de MEAUX. — A. GIRON. — S. BLANDY. — NAVERY. — M. MARYAN. — Mme BOURDON, etc., etc.

(1) *Gazette du dimanche*, 3e *année*. Abonnements : France, **10** fr. — Europe **13** fr, — Hors d'Europe, **15** fr — *Numéros spécimens gratuitement sur demande*. Bloud et Barral, éditeurs, 4, rue Madame, Paris.

E. PLON, NOURRIT & Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS, 8 ET 10, RUE GARANCIÈRE, PARIS

ÉTRENNES POUR 1884

LA TERRE SAINTE

DEUXIÈME PARTIE

LIBAN — PHÉNICIE — PALESTINE OCCIDENTALE ET MÉRIDIONALE
PÉTRA — SINAI — ÉGYPTE

Par VICTOR GUÉRIN

UN BEAU VOLUME IN-4° ENRICHI DE 19 PLANCHES EN TAILLE-DOUCE
DE 300 GRAVURES SUR BOIS ET DE 3 CARTES

Broché, 50 fr.; cartonné, 60 fr.; relié, 70 fr.

Il a été tiré 20 exemplaires numérotés sur papier du Japon. — Prix de chaque exemplaire, 300 fr.

Du même auteur :

LA TERRE SAINTE (1re partie), SON HISTOIRE, SES SOUVENIRS, SES SITES, SES MONUMENTS. In-4° enrichi de 21 planches en taille-douce et de 300 gravures sur bois. Broché, 50 fr.; cartonné, 60 fr.; relié, 70 fr.

VICTOR TISSOT

LA RUSSIE ET LES RUSSES

KIEW ET MOSCOU

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Un beau volume in-8° colombier enrichi de nombreuses gravures. — Broché, 20 fr.; cartonné, 24 fr.; relié, 25 fr.

HENRY GRÉVILLE

PERDUE

ILLUSTRATIONS DE **FRÉDÉRIC RÉGAMEY**

Un beau volume in-8 raisin, enrichi de nombreuses gravures. — Broché, 8 fr.; cartonné, 10 fr.; relié, 12 fr.

VIEILLES CHANSONS ET RONDES

POUR LES PETITS ENFANTS

NOTÉES AVEC DES ACCOMPAGNEMENTS FACILES PAR **CH. M. WIDOR**
ET ILLUSTRÉES PAR **M. BOUTET DE MONVEL**

Un beau volume album in-4° oblong, tiré en couleur et cartonné. Prix, 10 fr.

J. HETZEL ET Cᵉ, ÉDITEURS, 18, RUE JACOB, PARIS

NOUVEAUTÉS POUR ÉTRENNES 1884

VOLUMES IN-8° ILLUSTRÉS

Broché, 9 fr. ; toile 12 fr. ; relié, 14 fr.

JULES VERNE. **Kéraban-le-Têtu.**

Brochés, 7 fr. ; toile, 10 fr. ; reliés, 11 fr.

J. SANDEAU. **Mlle de la Seiglière.**

A. LAURIE. **Une année de Collège à Paris.**

STAHL et LERMONT. **Jack et Jane.**

H. CAUVAIN. **Le grand Vaincu.** (*Le Marquis de Montcalm.*)

E. MULLER. **Les Animaux célèbres.**

Brochés, 5 fr. ; toile, 7 fr.

L. BIART. **Voyages et aventures de deux enfants dans un parc,**

C. LEMAIRE. **Les Expériences de la petite Madeleine.**

ALBUMS STAHL

Bradel, 3 fr. ; toile, 5 fr.

L. FRŒLICH. **Les Jumeaux.**

L. BECKER. **Alphabet des Insectes.**

E. MATTHIS. **Les Deux Sœurs.**

ALBUMS EN COULEURS

Bradel, 1 fr. 50 ; toile, 3 fr.

R. TINANT. **La Guerre sur les toits.**

M. COURBE. **L'anniversaire de Lucy.**

PETITE BIBLIOTHÈQUE BLANCHE

Volumes grand in-16, brochés, 2 fr, ; toile aquarelle, 3 fr.

GENNEVRAYE. **Petit Théâtre de famille.**

J. BIGNON. **Un singulier petit homme.**

E. NOEL. **La Vie des fleurs.**

MAGASIN D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION

ANNÉE 1883. — TOMES XXXVII ET XXXVIII

Deux volumes gr. in-8. Chaque volume, broché, 7 fr. ; toile, 10 fr. ; relié, 12 fr.

ABONNEMENTS POUR L'ANNÉE 1884

VINGTIÈME ANNÉE

PARIS, 14 FR. — DÉPARTEMENTS, 16 FR. — UNION, 17 FR.

J. MICHELET

HISTOIRE DE FRANCE

5 volumes in-8 illustrés, à 7 fr..... 35 »

Toile, 10 fr. ; reliés, 12 fr.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

4 volumes in-8 illustrés, à 5 fr. le volume.

Reliés en 2 volumes, 30 fr. ; toile, 26 fr.

Envoi franco du catalogue illustré.

Envoi franco de toute demande dépassant 15 francs, accompagnée de son montant.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LES ÉCOLES CATHOLIQUES EN ANGLETERRE

DANS LEUR ÉTAT ACTUEL

The New Code of Regulations, by the right honourable the Lords of the committee of the privy Council on education. (London, printed for her Mejesty's stationnery office 1882.) — *The New Code* (1883-84) *Witn appendix* by Th. Heller. (London, 23 old Bayley 1883.) — *Westminster diocesan education fund.* (Seventeenth year's Repors.) 1883. London. — *L'éducation catholique, revue de l'enseignement primaire*, par un comité d'ecclésiastiques. (Paris, Gaume. Rodez, Carrère.) — *L'instruction primaire en France avant la Révolution*, par l'abbé Alain. (Société bibliographique, 76, rue des Saints-Pères, Paris.)

Un court séjour que j'ai fait récemment en Angleterre, m'a permis d'y étudier *de visu* le système scolaire en vigueur. J'ai visité plusieurs écoles, interrogé le personnel, écouté des notabilités du pays, consulté des documents officiels. On a pensé que le résultat de cette petite enquête ne serait pas sans offrir quelque intérêt à nos lecteurs. La comparaison de ce qui se fait des deux côtés du détroit offre, en effet, matière à des rapprochements piquants non moins qu'instructifs. Sans autre préambule j'invite mes amis à me suivre dans mes pérégrinations.

I

Un étranger, fraîchement débarqué dans Londres, ne trouve pas sans peine le principal établissement des Oblats de Marie dans la métropole. Cette maison, d'une apparence modeste, à la fois couvent, église, école et lieu de réunion pour les sociétés de tempérance, s'élève aux environs de la Tour, au milieu d'un dédale de rues d'un aspect fort misérable. Si l'ancienne prison d'État jouit

d'une grande célébrité, la rue Great-Prescott-Street est profondément ignorée. Il faut tourner longtemps autour de ce vieux témoin du moyen âge pour l'apercevoir. C'est un vrai voyage de découvertes. Rue régulière d'ailleurs, et alignée au cordeau, bordée de maisons bâties sur un plan uniforme; presque toutes habitées par de pauvres Irlandais. On s'aperçoit bien vite, du reste, que l'on est dans un quartier catholique, au sein d'une population pleine de foi et de respect pour le prêtre. Un vénérable religieux français, qui a eu l'honneur d'être expulsé et dont j'ai eu le bonheur d'être le témoin, visitait en ce moment les maisons de son Ordre (des Oblats) en Angleterre et en Irlande. J'allai le saluer au couvent de Great-Prescott-Street, où il était descendu, et c'est sous ses auspices bienveillants que j'y fus introduit. Nous sortîmes ensemble, et bien que le R. P. de l'Hermite eût adopté le costume assigné par l'usage aux clergymen en Angleterre, et qui diffère peu de celui que portent les laïques, à savoir la redingote noire et le chapeau à haute forme, les voisins le reconnurent pour un ecclésiastique catholique et, tous, hommes, femmes et enfants, s'empressaient de le saluer, d'un air à la fois respectueux et souriant. Lui-même me raconta que, la veille, à son entrée dans le couvent où il était attendu, une vieille servante, née dans la fidèle Erin, toute transportée à son aspect, se mit à genoux pour le recevoir. Quel hommage à la fois naïf et touchant! et que nous sommes loin en France de ces sympathiques témoignages!

L'église de Tower-hill, dans Great-Prescott-Street, est une des cinquante-six églises ouvertes aux catholiques, dans Londres, pour le service divin. Bien que située, comme il a été dit, dans un quartier fort pauvre, elle ne manque pas d'une certaine élégance et est décorée avec goût. La voûte est supportée par de superbes colonnes d'un granit aussi poli que le marbre. On y remarque le tombeau du R. Robert Cooke, provincial des RR. PP. Oblats en Angleterre et fondateur du couvent. Ce digne religieux est mort dans le mois de juin de l'année dernière, à l'âge de soixante-deux ans. Ce chiffre suffirait pour montrer la date relativement récente de l'établissement.

L'école, qui attirait plus spécialement mon attention, est plus récente encore. Une plaque de marbre, placée sur la muraille extérieure, rapporte que le docteur Ring, successeur du docteur Cooke, l'a fondée, et que la princesse Marguerite d'Orléans, fille du duc de

Nemours, en a posé la première pierre, assistée du comte de Dembigh et du docteur Ring. La piété, la noblesse, l'illustration d'une race souveraine, s'unissaient ainsi pour une création dont les bienfaits inappréciables s'étendent, chaque année, à 650 pauvres enfants irlandais. La population totale des fidèles catholiques est d'environ 4000.

La pauvreté des enfants qui fréquentent les classes n'est que trop visible. Presque tous sont misérablement vêtus, bien qu'ils montrent, dans une certaine partie de leur costume, quelque chose de cette distinction qui est le cachet de la vie anglaise. A Londres, on mendie en habit noir, et l'inévitable chapeau à haute forme invariablement vissé sur la tête; la blouse et la casquette sont inconnues sur les bords de la Tamise. Donc plusieurs de ces petits garçons vont jambes nues et portent des chaussures éculées et éventrées, mais leur modeste jaquette est sans tache et bien brossée. En dépit de leur indigence et de la misère à laquelle ils sont condamnés dans leurs misérables taudis, la bonne humeur et la santé brillent sur leurs frais visages; ils ont l'œif vif et l'air, sinon mutin, du moins éveillé. Cette fière race celtique, dont les observateurs signalent la mélancolie, apanage presque constant de la grandeur morale, témoigne, dans les premières années de l'enfance, de beaucoup d'entrain et de vivacité. Les yeux fixés sur le maître avec une intelligence qui s'attache à prévoir le commandement, ils se montrent sensibles à l'approbation du visiteur étranger, et ils attendent à peine l'expression d'un désir de sa part pour lui faire voir les caractères que les plus petits dessinent sur une ardoise; les plus avancés, la plume à la main. César n'a-t-il pas dépeint les Gaulois, nos ancêtres, comme très avides de louanges?

L'école de Tower-hill comprend des classes pour les garçons et des classes pour les filles, naturellement séparées; les premiers occupent le rez-de-chaussée, le second étage est réservé aux filles. Un mot d'abord des garçons.

Les classes de garçons sont dirigées par des instituteurs laïques, mais qui dépendent du choix des Révérends Pères et qui présentent, par conséquent, toutes les garanties désirables de moralité et de foi religieuse. Elles s'ouvrent et se ferment par la prière, le catéchisme y est enseigné, on chante des cantiques. La seule apparence extérieure révèle une école chrétienne. Le crucifix occupe la place d'honneur, des statuettes de la sainte Vierge et de saint Joseph

décorent les murs. Une pensée religieuse inspire donc l'enseignement tout entier, mais il ne faudrait pas croire que l'instruction technique ou les exercices du corps soient négligés pour cela. On rivalise pour ces deux ordres de choses avec les établissements de l'État. J'ai assisté à l'entrée en classe de ces jeunes *boys :* rien de tumultueux, mais partout des mouvements vifs, réguliers, bien ordonnés. C'était plaisir de voir ces marmots s'avancer en rangs, la main sur la hanche, d'un pas cadencé, suivant des cercles dessinés à la craie sur le plancher, s'arrêtant au signal du maître ou marquant le pas avec un louable acharnement. Tout à coup l'immobilité absolue succède à ces mouvements réguliers, mais l'intelligence à son tour est mise en activité : tous, se tenant debout, les yeux sur le tableau noir chargé de chiffres, répètent, à haute voix et en mesure, la table de multiplication. Cet exercice terminé ils retournent, toujours d'un pas rythmé, à leurs places, derrière leur banc ; là, nouvel arrêt. Le signal est donné, les enfants s'appuient sur les tables, lancent leur jambe en avant, les voilà assis. Alors commencent les leçons de lecture à haute voix et d'écriture, soit sur le sable, soit sur l'ardoise, soit sur le papier, suivant l'âge et le degré d'avancement. J'en fais grâce aux lecteurs.

Chez les petites filles, même ponctualité, même mélange d'exercices corporels et intellectuels, avec moins de turbulence, naturellement, et plus de modestie. Là, aussi, on fait de la gymnastique élémentaire. La *ticheuse*, ou sous-maîtresse, jeune fille de quatorze à quinze ans au plus, donne l'exemple; après avoir appelé sur elle l'attention de tout ce petit peuple, par un avertissement sommaire, elle fait un mouvement qui est immédiatement reproduit avec un ensemble et un entrain parfaits. Tantôt elle élève les bras au-dessus de la tête, tantôt elle les rejette vivement en arrière ; les enfants, les yeux fixés sur l'institutrice, se hâtent de l'imiter : elles sont ainsi distraites, amusées, et leur faible corps se fortifie au lieu de s'étioler par une immobilité prolongée ou une application cérébrale hors de rapport avec ces natures délicates.

Des écoles analogues se trouvent dans cette même région du Nord-Est mais à une autre extrémité, à Spitalfield. Le quartier connu sous le nom de Whitechapel (chapelle blanche) est le Belleville de Londres. La misère et le vice s'y coudoient. Quel contraste avec l'élégance et la splendeur de West-End, que je venais de quitter! A mesure que l'on pénètre dans ces profondeurs sombres,

les maisons, pour ne pas dire les tanières, expression peu polie devant laquelle ne reculait pas feu Gambetta, prennent un aspect plus sordide ; les ouvertures, les fenêtres par où pénètrent l'air et la lumière se font plus rares; une teinte noirâtre, due à l'accumulation de la poussière du charbon de terre, donne à tous les objets une apparence uniforme: les rues deviennent plus étroites, plus mal pavées; les ruisseaux empiètent sur la chaussée, la fange et le cloaque élisent domicile dans ces parages. Le mouvement et la vie même s'éteignent peu à peu; plus de boutiques, plus d'enseignes, plus de chalands affairés, mais des masures qui ressemblent à des tombeaux, de loin en loin quelques apparitions pareilles à des spectres, des figures hâves, des allures suspectes, des costumes impossibles. Il ne serait pas prudent de se hasarder le soir dans le voisinage de ces cours des Miracles; le jour on peut être plus courageux.

C'est dans cette terre sauvage où l'on est peut-être, à certaines heures, moins en sûreté que chez les Hurons, que la religion a placé ses asiles. La région de l'Est ne compte pas moins de neuf églises catholiques. Les PP. Maristes d'origine française en ont bâti une au cœur même de ce quartier déshérité, à Albert-Place, Spicer-Street. L'édifice, d'assez vastes proportions, se dégage bien, la voûte est en bois ouvragé, on y célèbre les offices religieux avec beaucoup de dignité, la procession du Saint-Sacrement est, dit-on, la plus belle de Londres. Tout un faisceau de congrégations pieuses se rattache à ce centre religieux et entretient la foi catholique au milieu des séductions de l'hérésie et de la libre pensée. Qui le croirait ? Cette population d'aspect si misérable a fourni les éléments d'une de ces associations si connues en France des familles chrétiennes, sous le nom d'*Enfants de Marie;* des dames et des demoiselles se réunissent périodiquement dans l'église de Spitalfield, où elles reçoivent des instructions appropriées et assistent aux offices religieux. Elles tiennent en outre une sorte d'assises dans un lieu à demi profane, dans l'école même des sœurs qui s'élève tout auprès. La croix protège de son ombre la maison de l'enseignement.

On pénètre dans l'école par une cour fort proprette et tout ensoleillée, dont la porte entre-bâillée semble inviter tout doucement le visiteur à entrer. Ne vous ai-je pas déjà dit que nous sommes sur les confins de la barbarie et de la civilisation, dans un pays où l'on est par conséquent tout disposé à pratiquer les vertus hospitalières?

On traverse la cour, on monte un perron et l'on tombe au beau milieu d'une classe de petites filles. La maîtresse principale était absente; grand émoi de la sous-maîtresse, une enfant de quatorze ans! Mais en Angleterre le sexe faible ne s'émeut jamais de rien, la fillette retrouve bientôt son aplomb, et sur la présentation de ma carte, qu'elle sait fort bien lire, ou qu'elle devine en partie, parce que les désignations sont en français, elle court chercher la maîtresse. Celle-ci arrive sur-le-chemp; nous échangeons quelques mots, elle parlant français, moi balbutiant l'anglais, tous les deux mus par la même politesse. Bref elle se souvient que la supérieure est Française de naissance et me met en présence de cette compatriote, ce qui me procure la joie d'entendre parler ma chère langue maternelle sans accent. Les détails les plus précis me sont donnés avec une grande complaisance, et sur ma demande, je suis autorisé à visiter les classes.

Ce qui m'a le plus frappé, c'est la classe que l'on appelle là-bas enfantine et de ce côté-ci du détroit, maternelle. Nous préférerions la seconde appellation pour l'école de Spitalfield ; ces petites créatures sont l'objet de soins vraiment maternels. Quelle tendresse chez la bonne mère supérieure! et comme les enfants s'en montrent sincèrement reconnaissants! J'ai vu de petites bambines de quatre à cinq ans se précipiter vers elle, à son entrée, et courir lui baiser la main avec toutes les démonstrations de la joie la plus vive. La sœur leur donnait une petite tape amicale sur la joue et leur présentait son crucifix à baiser. Que peut-on apprendre dans un âge si tendre? On apprend surtout l'obéissance, l'ordre, la discipline, la bienveillance mutuelle, les éléments de la foi, les préludes de la charité. Ces enfants font toutes correctement le signe de la croix et récitent couramment leurs prières. Elles apprennent d'autres choses encore. On leur montre sur un grand tableau noir les lettres de l'alphabet dessinées en blanc, et il est rare qu'elles se trompent en les désignant. Mais ce qu'il y a de plus intéressant, c'est la manière dont sont préparées et données les leçons de choses.

Ceux qui ont inauguré et mis en pratique ce nouveau système sont partis de ce principe que ce que l'œil perçoit, pénètre bien plus vite et bien plus profondément dans l'intelligence que les connaissances acquises par l'ouïe. Cela est vrai surtout de l'enfant et aussi de la foule qui, généralement, n'est qu'un grand enfant, participant de la mobilité et de la faiblesse d'esprit (pourquoi ne pas le dire?) de

l'enfant. Aussi le poète recommandait d'éviter au théâtre les mises en scène trop irritantes pour la sensibilité et de préférer les récits.

Segnius irritant animos demissa per aurem
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.

On place donc sous les yeux de l'enfant trop jeune pour suivre un raisonnement ou même pour prêter une oreille attentive à une simple description, l'objet même dont on veut lui faire prendre connaissance.

Dans ce but on a disposé pour l'usage des maîtres et des maîtresses des écoles enfantines, et même des classes où se trouvent des élèves d'un âge moins tendre, des cahiers faits avec beaucoup de soin et où les principales *choses* usuelles sont fidèlement représentées, ou même existent en nature. Tels animaux évidemment ne peuvent figurer en réalité, il serait difficile de fixer sur le papier une véritable souris en chair et en os. Dans ce cas il faut se contenter d'une image, mais il y a beaucoup d'objets dont la substance même est offerte au regard et au toucher de l'enfant. Donnons quelques exemples.

Quoi de plus usuel que le pain? C'est la nourriture habituelle. L'enfant sait de bonne heure ce que c'est que le pain, mais il faut qu'il apprenne d'où vient le pain. On lui met donc sous les yeux d'abord un épi de froment, non pas en figure ni en couleur, mais un véritable épi arraché de sa tige, et fixé sur la première page du cahier dont j'ai parlé; à côté on voit un grain de blé dépouillé de ses appendices; un peu plus loin, le blé réduit en farine toujours collé sur le papier, enfin le morceau de pain lui-même. Il en est de même de l'orge, de la laine que l'œil aperçoit successivement à l'état de flocon détaché de la toison, de fil, d'étoffe. L'enfant apprend ainsi à distinguer les différents tissus, à remonter à leur origine, à distinguer les diverses sortes de papier. Certainement il y a beaucoup de *grandes personnes*, parmi les citadins surtout, parmi les badauds de Paris, par exemple, ou les *cokneys* de Londres, qui n'en savent pas si long. Rien n'éveille l'attention et ne pique la curiosité comme ces leçons de choses lorsqu'elles sont bien faites, et qu'on peut les donner à l'aide de spécimens choisis et préparés avec intelligence.

Tout ce petit peuple, groupé sur les gradins, était charmant de grâce, de gentillesse, de promptitude à répondre à l'appel du signal,

à se lever ensemble, à saluer, à envoyer des baisers. On se réjouissait en pensant qu'une inspiration chrétienne présidait aux préludes de l'éducation, et que ces enfants catholiques (presque toutes Anglaises), étaient élevées catholiquement.

Or il est bon de savoir que les écoles de Spitafields, aussi bien que celle de Tower-Hill, reçoivent des subventions du gouvernement anglais et protestant. Et ces subventions ne dépendent pas de la générosité d'un ministre ou de la distraction d'un chef de bureau, elles sont stipulées par la loi, fixées par un acte du parlement, si bien que, moyennant l'exécution de certaines conditions, ces écoles catholiques et une foule d'autres du même genre, dans la Grande-Bretagne, ont un droit strict à ces subventions.

Avant d'expliquer le mécanisme de cette organisation que nous sommes réduits à envier en France, cette terre classique du catholicisme, il faut dire brièvement que la maison des Sœurs de Spitafields, semblable à une oasis dans un désert, contient, indépendamment des classes gratuites ou presque gratuites, dont on vient de parler, une pension payante qui est admirablement installée. Non loin de là, des Frères tiennent également des classes pour les indigents, dans des conditions semblables, c'est-à-dire qu'ils élèvent ces pauvres enfants chrétiennement et catholiquement, ce qui ne les empêche pas d'être soutenus par l'État. Dans cette école encore j'ai eu la joie de rencontrer un Français qui, depuis huit ans, s'est exilé sous le ciel brumeux de Londres pour conserver des âmes à Jésus-Christ. Le frère directeur est un Irlandais, plein de bonne humeur et de zèle, et dont j'ai aussi serré la main avec plaisir. La France et l'Irlande ne sont-elles pas sœurs?

Il est temps maintenant d'expliquer comment il se fait que ces écoles d'origine libre et dirigées catholiquement, reçoivent des subventions d'un gouvernement protestant.

II

En France, il n'y a que deux sortes d'enseignement, l'enseignement libre et l'enseignement de l'État. L'Angleterre admet trois catégories d'écoles : les écoles libres, les écoles officielles et ce qu'on pourrait appeler les écoles mixtes.

Ceci demande quelques éclaircissements. Notons d'abord, avant tout, que la liberté, en ce qui concerne le premier genre d'école, ne reconnaît pour ainsi dire pas de limites. Le premier venu peut

ouvrir n'importe où, et n'importe quand, une école où il enseignera soit par lui-même, soit par des hommes de son choix, n'importe quoi. On ne lui demande ni à lui ni à ses subordonnés aucun diplôme, aucun titre ; on ne l'assujettit à aucune condition, à plus forte raison nulle méthode, nul programme ne lui sont imposés. Nul inspecteur ne franchit jamais l'enceinte de la classe. Il ne relève que de lui-même et de ce que l'on appelle la loi commune, *common law*. Il n'est tenu qu'à l'observation de certains règlements d'hygiène qui sont appliqués au surplus, avec une grande largeur et dans un esprit bien éloigné des tendances tracassières et judaïques de notre administration.

En droit, on peut dans ces écoles, à côté des matières techniques, enseigner n'importe quelle religion, on peut même n'y enseigner aucune religion du tout, ou en enseigner simultanément plusieurs, suivant le culte des parents des élèves qui les fréquentent. En fait, la plupart de ces écoles ont un caractère nettement confessionnel ; les unes sont catholiques pour les catholiques, les autres presbytériennes ou méthodistes pour les presbytériens ou les méthodistes. Elles ont presque toutes été fondées par des corporations ou *congrégations* religieuses. Par ce terme de congrégation il ne faut pas entendre des instituts de moines, de frères ou de sœurs, mais des assemblées de fidèles professant une même foi et dirigées par un même pasteur. Certains établissements scolaires sont dus à l'initiative de particuliers riches et bienfaisants qui ont cru, non sans raison, qu'une des plus grandes et des plus profitables libéralités est celle qui consiste à donner une solide instruction accompagnée de principes moraux et religieux.

La seconde catégorie des écoles britanniques comprend les écoles du gouvernement : elles sont, en général, de fondation assez récente. Il y a quelques années seulement que nos voisins, adoptant en partie le système de centralisation qui fleurit, ou sévit si l'on aime mieux, sur le continent, considérant d'ailleurs l'inégalité de répartition de l'enseignement sur le territoire du Royaume-Uni, inégalité qui s'expliquait par la liberté de l'initiative individuelle, ont formé le projet, non pas de créer une vaste organisation relevant de l'État et qui aurait absorbé toutes les institutions libres, à peu près sur le modèle de l'université dont Napoléon Ier fut l'auteur, mais d'établir sur un plan uniforme et d'après des règles une fois fixées, des écoles publiques dans les paroisses qui en étaient dépourvues.

Les Anglais, avec le bon sens pratique qui les distingue, se sont donc bien gardés de toucher à ce qui existait déjà, ils n'ont pas porté la moindre atteinte à l'autonomie des écoles libres, ils ont seulement ajouté pour le présent et pour l'avenir à ce que le passé leur avait légué : ils n'ont rien démoli, ils ont fait de nouvelles constructions à côté de l'ancien édifice. Naturellement il a fallu relier par une discipline et soumettre à une autorité commune les nouvelles créations. Telle a été l'origine du *Département de l'Education*, une copie réduite et avec moins de prétentions et d'allures tapageuses de notre ministère de l'Instruction publique.

Les écoles nouvellement instituées étant destinées à combler une lacune et, par conséquent, devant être ouvertes à tous les sujets anglais, l'État, qui les fondait et les entretenait à ses frais, y a décrété la neutralité religieuse. Cette mesure s'expliquait, sans se justifier absolument, dans un pays où les sectes sont excessivement nombreuses. Il était difficile, en effet, de fonder, dans chaque localité un peu importante, autant d'écoles distinctes qu'il s'y trouvait de fidèles de religions différentes, encore plus difficile de prévoir le cas où les mouvements de la population y amèneraient des personnes de nouvelles *dénominations* (c'est le terme dont on se sert en Angleterre pour désigner les diverses confessions religieuses). Il eût peut-être été plus à propos de ne s'occuper que des quatre ou cinq principales de ces dénominations, et de laisser les minorités infimes se débrouiller comme elles l'auraient pu. Mais on préféra se conformer au principe de liberté absolue des cultes, qui prévaut actuellement en Angleterre, et ouvrir aux fidèles de toutes les religions, de toutes les sectes, même des plus extravagantes, l'accès des écoles officielles; on proclama, par conséquent, la neutralité religieuse et, par une suite naturelle, l'interdiction d'y enseigner aucun dogme. Il est bien certain que l'influence des libres penseurs ne fut pas étrangère à cette détermination. Nul n'ignore qu'il existe chez nos voisins un groupe de matérialistes, adversaires déclarés de toutes croyances religieuses, qui parlent, écrivent, dogmatisent publiquement. Bien que l'opinion publique leur soit, en général, hostile, ils ont réussi à s'insinuer dans les régions gouvernementales et à imprimer parfois une direction fâcheuse à la marche des affaires publiques. Là-bas, aussi bien qu'ici, il s'est formé une conjuration pour détruire le règne de l'Evangile et toute religion positive : le but est le même, les procédés seuls diffèrent partiellement.

Des deux côtés de la Manche, on veut s'emparer de l'éducation publique pour affranchir les jeunes générations de ce que l'on appelle le joug honteux de la superstition. Mais en France, où les francs-maçons dominent, on a jeté le masque. En Angleterre, les ennemis de la révélation sont encore obligés de compter avec la répulsion qu'ils inspirent, aussi se couvrent-ils d'un voile hypocrite et usent-ils d'une certaine modération.

Cette mesure dans l'audace est caractérisée, pour ce qui concerne les écoles de l'État, par un détail significatif. On y lit la Bible et on y invoque le Tout-Puissant. Mais l'expérience a montré que la lecture de la Bible seule, sans une explication orthodoxe, ne suffit pas à préserver l'esprit des plus graves erreurs, pas même de l'incrédulité absolue. Aussi les protestants zélés voient d'un fort mauvais œil les nouvelles écoles, et l'évêque (anglican) de Londres a récemment, dans un mandement, insisté sur la nécessité de fonder et de soutenir des écoles confessionnelles. Toutefois l'équité nous oblige de reconnaître que la neutralité n'y dégénère pas en athéisme.

La création et la multiplication des écoles où il était défendu d'enseigner aucune religion jeta un certain trouble dans les consciences. Catholiques et protestants rivalisèrent pour soutenir leurs écoles respectives et en fonder de nouvelles. Mais en tout pays il est malaisé de soutenir la concurrence de l'État. On ne tarda donc pas à se trouver dans la situation suivante : d'une part, des écoles où l'enseignement technique était généralement excellent avec des méthodes perfectionnées et des maîtres aussi instruits que diligents, mais d'où toute doctrine religieuse était bannie, écoles alimentées par la source inépuisable du budget ; de l'autre, des établissements dont les élèves recevaient l'instruction religieuse au gré de leurs parents, mais qu'on ne pouvait soutenir et surtout multiplier qu'au prix des plus grands sacrifices, et qu'il était pourtant indispensable de maintenir et d'élever au niveau des progrès de la science pédagogique moderne. Comment sortir victorieux de ces embarras, en ménageant tous les intérêts, tous les droits, j'ajoute tous les préjugés ? Il est curieux de voir quel parti prit le gouvernement.

On peut supposer que, sur le continent, on se fût réjoui de l'insuffisance relative et de la situation précaire de l'enseignement privé. Loin de lui tendre une main secourable, on se fût empressé de lui porter les derniers coups, à force de tracasseries, d'interdictions partielles, d'empiètements et d'inspections abusives, en

employant, en un mot, ces mille moyens destructeurs dont l'administration possède le secret. En Angleterre, on procéda tout autrement. Le raisonnement que fit le gouvernement en ce pays est bien simple, il peut se résumer ainsi : L'instruction obligatoire est décrétée en Angleterre, donc il faut avoir le plus grand nombre d'écoles possible, car plus il y aura d'écoles, plus il y aura d'écoliers. Commençons donc par conserver précieusement les écoles existantes, puis créons-en de nouvelles. Et puisque l'initiative privée se montre disposée à nous seconder dans cette tâche, au lieu de la décourager, venons-lui en aide. Un établissement fondé à frais communs par l'État et par les particuliers, grèvera moins le budget, que s'il est uniquement soutenu par les deniers des contribuables.

Le résultat de ces réflexions fut la création d'un troisième genre d'écoles, de celles que nous pouvons appeler mixtes, parce qu'elles participent à la fois des deux premiers genres, mais que les Anglais nomment *certifiées*, à cause du caractère certain et authentique qu'elles reçoivent de l'État. Voici le mécanisme de cette institution.

Quand un particulier, une corporation, ou un personnage public, par exemple un évêque, veut obtenir, pour une école déjà existante ou qu'il s'agit de fonder, l'appui moral et pécuniaire du gouvernement, il s'adresse au *School-Board* et prend l'engagement de donner à cette école la forme de l'école officielle. On adopte, en conséquence, le programme des études, la division des classes, la répartition des exercices suivant les heures, les saisons et les années. On est soumis à l'inspection des fonctionnaires de l'Etat, les sous-maîtres ou maîtres-adjoints (en anglais *teachers*) doivent être munis de brevets, et les élèves sont assujettis à passer à la fin de chaque année les mêmes examens que ceux des écoles officielles. Si ces conditions sont remplies d'une manière exacte et satisfaisante, l'école privée est assimilée aux écoles publiques et reçoit des subventions de l'Etat. Elle présente, en effet, une image fidèle des écoles que le gouvernement fonde à grands frais, au point de vue de l'enseignement et des garanties techniques. On regarde comme équitable que les exigences auxquelles elle se soumet, soient rachetées par quelques avantages pécuniaires. L'Etat et les fondateurs y gagnent également, puisque le premier n'est astreint qu'au paiement d'une simple subvention dont les secondes profitent. Le caractère distinctif consiste en ceci, que l'adoption du

programme et des règlements techniques n'implique aucunement l'abdication dans le domaine moral et religieux. A proprement parler, l'école conserve son autonomie. Tout le personnel enseignant, bien que devant satisfaire à certaines conditions d'examens académiques, est choisi par le directeur (*mandger*), et demeure révocable à sa discrétion. Le point capital est que la direction religieuse appartient en totalité aux fondateurs de l'école. Ils ont donc une entière liberté pour faire donner, dans son enceinte même et dans les locaux ordinaires des classes, l'enseignement confessionnel qui leur convient, par des personnes à leur choix, prêtres catholiques, pasteurs protestants, rabbins, moines, frères, sœurs, religieuses, pourvu que cet enseignement ou les pratiques qui l'accompagnent, ne se fassent pas pendant les heures consacrées, par le règlement général, à l'instruction technique.

Quelques détails sur les conditions à remplir pour obtenir un droit à la subvention ou *grant* (don), et sur les avantages légaux qui en résultent et sont nécessaires.

III

Toute école qui veut acquérir ce droit doit, nous l'avons dit, être, dans sa partie purement technique et scientifique, dirigée et conduite comme une école publique élémentaire. Elle est, en conséquence, ouverte aux sectateurs de toutes les religions; le directeur ne peut refuser nul enfant présenté par ses parents ou tuteurs, à moins de motifs graves. Une conséquence de ce libre et universel accès, c'est l'interdiction pour les *managers* de rendre l'enseignement religieux obligatoire (même en dehors des heures de classe). Cet enseignement n'est point pour cela proscrit, il demeure facultatif suivant la volonté des parents : il doit se donner soit avant, soit après l'enseignement scientifique. Cette condition imposée peut faire naître des difficultés que la sagacité de nos lecteurs a déjà pressenties. On conçoit qu'il y a quelques dangers pour la foi des enfants de voir assis sur les mêmes bancs des compagnons de leurs études et de leurs jeux, leurs égaux, peut-être leurs supérieurs dans l'application et les succès scolaires, mais qui font bande à part quand il s'agit de l'éducation religieuse. Dans la pratique, cet inconvénient disparaît presque entièrement, grâce à l'autorisation qu'accordent volontiers les parents protestants de laisser leurs enfants suivre les leçons du catéchisme catholique. On a même cité

ce fait singulier d'une jeune fille protestante qui avait surpassé ses compagnes catholiques et mérité le prix de l'enseignement religieux. Elle obtint naturellement comme récompense une médaille donnée par le cardinal Manning, et l'on assure que la famille se montrait très fière de ce témoignage dû à la munificence d'un personnage dont tout le monde en Angleterre, même dans les sectes séparées, s'accorde à reconnaître la haute valeur morale et intellectuelle. Ce fait paraît moins surprenant lorsque l'on songe que la doctrine de l'Eglise établie n'est pas, au fond, très différente de la doctrine catholique romaine. On sait qu'il n'est pas impossible d'interpréter les trente-neuf articles, qui constituent le symbole officiel anglican, d'une façon presque exclusivement orthodoxe. Ce fut une des habiletés des propagateurs de la Réforme en ce pays, de ne s'éloigner, que fort peu en apparence, dans les professions de foi, des vieilles croyances, et d'émettre la prétention de ne retrancher des symboles et du culte que des superstitions. On abusa ainsi le peuple dont une grande partie se persuada que l'on se contentait d'épurer la religion et de la ramener à la saine antiquité. Ce procédé se retourne aujourd'hui contre la religion officielle, et l'on ne compte plus les pasteurs qui, prenant leur point de départ dans le principe proclamé par les premiers réformateurs (en Angleterre), et étudiant scrupuleusement d'une part le symbole et la liturgie de leur propre Eglise, de l'autre les saints Pères et les autres témoins des premiers âges du christianisme, arrivent par la force de la logique à constater que la doctrine véritable du christianisme primitif ne se rencontre complète que dans la communion dont le Pape est le chef, tandis que les auteurs de la Réforme l'ont timidement et maladroitement mutilée. Ainsi a fait le célèbre docteur Newman, aujourd'hui cardinal; et le non moins célèbre Pusey eût abouti aux mêmes conclusions, s'il n'eût été paralysé dans cette évolution naturelle par son incommensurable orgueil.

Une autre condition, c'est que l'école doit être fondée uniquement pour propager l'instruction, et non dans des vues intéressées. L'Etat n'entend pas venir en aide à des spéculations privées.

L'assiduité est absolument requise des élèves qui fréquentent l'école, comme garantie de l'instruction qu'ils y reçoivent. Un tableau de présence est tenu régulièrement par le maître principal, et ce tableau est contrôlé par l'inspecteur. Le code réglementaire (*Code of regulations*), lequel est édité par les lords du *Comité*

du Conseil privé d'Education et soumis au Parlement, fixe un minimum, au-dessous duquel l'école perd son droit au *grant*.

Le principal *teacher* ou sous-maître doit être muni d'un certificat constatant qu'il posséde certaines connaissances. Ce certificat n'est délivré qu'après un examen passé devant les représentants de l'Etat. Il y a quelques exceptions, conçues dans un esprit libéral, dans les détails desquelles on ne peut ici entrer.

L'école est soumise à la visite d'un inspecteur, lequel doit faire son rapport aux lords du Comité.

Il y a en outre certaines prescriptions concernant l'hygiène et le confortable auquel nos voisins, on le sait, tiennent beaucoup. Une école qui ne serait pas suffisamment saine, éclairée, chauffée, *drainée*, ventilée, fournie de mobilier, ne serait pas dans les conditions requises pour avoir droit à la subvention annuelle.

L'attention du haut comité s'est portée sur deux points spéciaux de l'éducation des filles : il veut qu'elles apprennent les travaux à l'aiguille et la cuisine. On reconnaît bien là l'esprit utilitaire des Anglais, mais ce n'est pas un blâme à leur adresse, au contraire.

Tous les revenus de l'école doivent être consacrés à l'enseignement élémentaire proprement dit, tel que le portent les règlements du département de l'instruction publique. Nulle portion n'en peut être distraite pour d'autres destinations même louables, telles que les écoles du dimanche, etc.

Il est intéressant de savoir d'après quelles bases on calcule le *grant* annuel. Le chiffre total dépend du degré de la classe, des matières enseignées, de la façon dont les élèves ont passé les examens prescrits et de diverses autres considérations. Toutes ces conditions sont exactement fixées, et rien n'est laissé à la faveur ou à l'arbitraire ministériel. Il convient de se borner ici à quelques indications.

Dans les écoles enfantines, on a droit d'obtenir une subvention *fixe* de 7 ou 9 shillings par élève (tout le monde sait que le shilling vaut 1 fr. 25), suivant que la classe a lieu dans une salle faisant partie d'un établissement scolaire, ou dans une maison particulière. Un *grant*, dit de *mérite*, est la récompense de la bonne tenue de la classe, d'après le rapport de l'inspecteur qui la caractérise par ces mots : *convenable*, *bonne*, ou *excellente* (*fair*, *good*, *excellent*). On a égard pour cette qualification aux mesures prises pour donner une solide instruction en fait de notions élémentaires, de leçons

de choses, de l'étude des phénomènes de la nature, et d'occupations diverses et appropriées. Ce sont les propres termes du règlement en date du mois de mars 1882.

Les travaux à aiguille, quand ils sont bien exécutés, donnent droit à une gratification de 1 shilling par élève.

L'habileté dans le chant est également l'objet d'une récompense particulière.

Dans les classes fréquentées par des enfants plus avancés en âge, les gratifications fixes et les gratifications de mérite sont moitié moindres que dans les basses classes. On a sans doute estimé que la surveillance et l'instruction générale exigent moins de peine lorsque l'on a affaire à des personnes un peu plus raisonnables. Cette prédilection en faveur de l'âge le plus tendre et le plus innocent semble aussi touchante que fondée. En revanche, les sujets d'études propres à ces classes supérieures sont plus nombreux et donnent droit à autant de gratifications diverses : ce sont la langue anglaise, la géographie, les éléments des sciences, l'histoire nationale.

Indépendamment de ces matières qui font l'objet de l'enseignement commun, il y en a d'autres dites *spéciales*, telles que l'algèbre, la géométrie, la mécanique, la chimie, la physique, la physiologie animale, la botanique, les principes d'agriculture, le latin, le français et l'économie domestique. Chacune de ces études donne droit, quand l'examen passé est satisfaisant, à une gratification qui n'est pas moindre de 4 shillings. Mais chaque élève n'est interrogé que sur un ordre de matière à son choix, et par conséquent ne peut conquérir plus de deux *grants*.

Les succès des élèves ne sont pas les seuls éléments à l'aide desquels on calcule le montant de la subvention totale accordée à l'école; les *teachers* y contribuent largement pour leur part. Suivant que leurs examens de fin d'année méritent la note *convenable* ou *bien*, il s'ensuit une gratification de 40 ou 60 shillings.

Enfin, pour encourager la création d'écoles dans les centres peu populeux, le Département de l'Éducation accorde une subvention exceptionnelle de 15 ou 20 livres sterling (la livre valant 25 francs) à toute école fondée dans un district qui, dans un rayon déterminé, ne compte pas plus de 300 ou 200 habitants, pourvu que cette école soit seule reconnue et assimilée.

Toutes les dispositions qui précèdent ne concernent que les écoles

de jour; les écoles du soir y participent dans une certaine mesure et suivant certaines règles qu'il serait fastidieux d'énumérer.

Le total des subventions ne peut dépasser une limite fixée d'après le nombre des élèves dont l'assiduité a été régulièrement constatée, et d'après l'importance des autres revenus de l'école. Il peut en outre, subir des réductions pour fautes commises contre la discipline, instruction insuffisante, inobservation du règlement, négligences. Dans tout cet ordre de faits, l'autorité de l'inspecteur est toute-puissante, sauf recours devant les membres du Comité d'Education.

Il convient d'ajouter que les écoles normales libres (*training colleges*), obtiennent, tout comme les écoles élémentaires, des subventions du gouvernement, pourvu qu'elles se conforment à certaines règles de discipline et de pédagogie.

Avant de quitter ce sujet, le lecteur sera peut-être curieux de posséder des détails plus approfondis sur ce qui caractérise particulièrement l'enseignement élémentaire dans la Grande-Bretagne. On a pu voir qu'il se rapproche beaucoup de ce qui existe chez nous, et il n'y a pas lieu d'en être surpris, quand on songe à la ressemblance des civilisations des deux côtés du détroit. Toutefois, quelques traits spéciaux sont à relever. On remarque chez nos voisins, si positifs pourtant, un culte extraordinaire pour la poésie, notamment pour la poésie nationale. Ainsi, dès les plus basses classes, on fait lire d'abord, puis apprendre par cœur, des passages de Shakespeare et de Milton (1). D'autres sujets de lecture sont choisis de préférence dans l'histoire d'Angleterre. Nous doutons que les enfants y trouvent des leçons de mépris pour leurs ancêtres ou de haine pour les rois qui les ont gouvernés. Les Anglais ont trop de patriotisme pour imiter nos révolutionnaires : il n'y a pas de Paul Bert parmi eux.

La géographie est largement mise à contribution. Un peuple qui a couvert de ses colonies une notable partie du globe et qui possède

(1) En France, il n'y a guère que Lafontaine qui ait le privilège d'être appris par cœur par les enfants. On aurait pu faire un meilleur choix. Pourquoi, du moins, ne pas associer à ces fables quelques morceaux choisis des deux Racine et de Corneille? Malheureusement nos gouvernants les proscriraient comme cléricaux. Nous nous permettons toutefois de signaler cette lacune aux écrivains de la très intéressante revue l'*Education catholique*, dont la direction morale et pédagogique est excellente, et qui publie toutes les pièces officielles relatives à l'enseignement primaire.

d'immenses empires dans les quatre parties du monde, en dehors de l'Europe, doit connaître la planète où il occupe une si large place. On insiste, dès les premières classes, sur la géographie physique de l'Angleterre, sur la connaissance spéciale du district où l'école est située. Plus tard, l'Amérique anglaise, l'Australie, toutes les colonies britanniques sont l'objet d'études particulières. On explique les circonstances qui déterminent la nature des climats, on s'étend sur l'échange des produits qui se fait entre les différentes contrées, sur les courants et les marées. A côté de ces notions que réclame le génie commercial du pays, prennent place celles qui concernent l'industrie, on énumère les substances employées dans les arts et les manufactures, les instrumeuts, outils et machines d'un usage fréquent, tels que le thermomètre, le baromètre, la poulie, le levier, on éclairçit la pratique par la théorie. Toutes ces matières sont appelées élémentaires, ce qui signifie qu'elles forment le sujet de l'examen que tous les élèves sont appelés à subir : les matières spéciales, auxquelles il a été fait allusion plus haut et qui méritent des récompenses particulières, sont naturellement plus relevées : il serait trop long de les énumérer ici.

Toutefois il n'est pas hors de propos de mentionner les sciences naturelles et exactes, l'étude des principes de l'agriculture y est poussée assez loin : elle roule, entre autre, sur les moyens de suppléer à la nourriture insuffisante que la plante cultivée trouve dans le sol, sur les engrais, les labours. Le côté littéraire proprement dit paraît un peu négligé, du moins quant aux langues étrangères. Si l'on demande une connaissance du latin assez étendue pour permettre d'expliquer les *Commentaires de César*, on se contente pour le français de la lecture de quelque livre d'une compréhension facile, approuvé par l'inspecteur, et de quelques lambeaux de conversation, prononcés d'une manière *tolérable*. On vise donc surtout à l'utile pour notre idiome, et on ne prend nul souci d'initier les jeunes enfants d'Albion aux chefs d'œuvre de notre littérature.

A cet enseignement officiel qui est imposé aux écoles catholiques assimilées ou *certifiées*, ces dernières ajoutent, comme il a été dit précédemment, l'enseignement de la doctrine chrétienne. On apprend aux plus jeunes enfants à faire le signe de la croix, à réciter leurs prières, on leur donne quelques notions élémentaires sur Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, la sainte Vierge, leur fin dernière. Plus tard, on fait apprendre par cœur le catéchisme et on en

explique la lettre, on commence aussi l'étude de l'histoire sainte, mais on s'arrête au règne de Salomon, on fait connaître la vie du Sauveur, en s'appuyant principalement sur ses miracles et sur sa doctrine telle qu'il l'a propagée au moyen des paraboles. La fin de l'histoire du peuple de Dieu, un aperçu de celle de l'Église, forment le sujet d'un enseignement purement facultatif. Ce programme peut sembler un peu restreint; le développement exagéré de l'instruction technique ou scientifique qu'on est obligé de subir pour se conformer aux exigences du règlement, explique ce minimum regrettable de l'enseignement religieux.

IV

Il est important de constater que les secours donnés par l'État ne forment, après tout, qu'un appoint. Une grande partie de la dépense demeure à la charge des catholiques eux-mêmes, qui s'imposent de lourds sacrifices pour sauvegarder la foi des jeunes générations, sachant bien qu'elle serait gravement compromise dans les écoles neutres du gouvernement. Dès le mois de juin 1866, un fonds fut créé dans le diocèse de Westminster pour atteindre ce but. Grâce à ces ressources qui se renouvellent et se complètent tous les ans, on a pu créer et soutenir 175 écoles paroissiales (ce sont celles dont on a présenté plus haut deux spécimen), 8 écoles établies en vertu de la loi sur les pauvres, 4 écoles industrielles, un établissement pénitentiaire (*reformatory*) et 9 orphelinats. Il convient d'ajouter, pour avoir le tableau complet de l'enseignement catholique dans la métropole et aux environs, 58 écoles destinées aux classes moyennes et supérieures, mais celles-ci se soutiennent par leurs propres ressources. Sur les 24,423 enfants qui sont élevés dans ces diverses écoles, 22,673 ne paient rien ou n'apportent qu'une rétribution tout à fait insuffisante. La générosité des catholiques s'est, en outre, étendue à 339 enfants émigrés au Canada, dont les frais de voyage et de surveillance ont été payés par eux. Pour mener à bien toutes ces œuvres, le Comité a dépensé, dans le cours de l'année qui s'est écoulée du 1er juin 1882 au 1er juin 1883, la somme de 11,024 livres sterlings (275,600 francs); sur ce total, 490 livre sont été absorbées par les gratifications aux maîtres et aux *teachers*, 408 livres pour les établissements consacrés aux orphelins, aux sourds-muets et aux aveugles, 626 livres pour l'émigration des enfants au Canada, 8124 livres pour les écoles instituées en vertu de la législation sur

les pauvres. Le reste a servi à soutenir d'autres œuvres, telles que les écoles industrielles et la maison de correction, ainsi qu'aux frais d'administration.

Si l'on parcourt le tableau des recettes correspondantes, on voit que le fonds pour l'émigration est monté à 452 livres, que le total des subventions est de 550 livres; les souscriptions ont produit 1301 livres, les dons 1032 livres; une quête qui se fait tous les ans, le dimanche de la Quinquagésime 482 livres. Il est intéressant de parcourir la liste des souscripteurs; on remarque en tête Sa Grâce le duc de Norfolk, qui donne, tous les ans, 200 livres sterlings (50,000 francs); lord Petre, lord Gérard, le marquis de Ripon (le gouverneur de l'Inde, ancien grand maître de la franc-maçonnerie anlgaise, qui a donné sa démission à la suite de sa conversion au catholicisme), chacun 100 livres; puis viennent après plusieurs personnages moins connus sur le continent, Sa Grâce la duchesse de Buccleuch, Son Em. le Cardinal Howard, le comte de Denbigh, le comte de Granard, Henry Edward Wilberforce, esquire, sa mère et sa sœur, la comtesse douairière de Newburgh, la baronne Irma Freemantle, et un certain nombre d'étrangers, parmi lesquels figurent Mme de Paiva, miss Pereira, mistress Pereira et Bragiotti. En dehors de ces souscriptions régulières, il convient de mentionner des dons particuliers : M. H. Rymer, esq. paraît le premier avec 200 livres, le cardinal Manning avec 125 livres, Robert Rothell, esq. 100 livres. Des ecclésiastiques et des religieux ont apporté leur obole, tels que les Chartreux, les Rédemptoristes, les Carmélites et plusieurs Jésuites. On voit encore figurer sur la liste des noms illustres, tels que celui de lord Talbot, d'autres portés par des étrangers, le comte Karolyi, LL. Exc. dom Martial Martinez, dom Martial Garcia, sans compter une miss Blanche, de Paris, qui a versé 5 schillings. La charité catholique ne connaît pas de frontières.

La munificence de ces bienfaiteurs permet à l'archevêque d'accorder, à titre de récompense et d'encouragement, une gratification annuelle de 10 livres à ceux des maîtres laïques qui se sont distingués pour la bonne tenue des écoles confiées à leurs soins et qui ont passé des examens satisfaisants, soit au point de vue de la doctrine religieuse, soit à celui de la science séculière. Quant aux sous-maîtres ou *teachers* des deux sexes, ils reçoivent des gratifications du comité des écoles pour les pauvres catholiques. Ces dons varient de 3 à 5 livres, suivant la classe à laquelle ils appartiennent :

ils ne sont accordés qu'à ceux qui ont obtenu la note *Bien* des examinateurs de l'État ainsi qu'un témoignage de satisfaction des examinateurs religieux désignés par le cardinal.

Le 25 juin dernier un meeting a été tenu, comme il se tient tous les ans à pareille époque, à Saint-James'hall, sous la présidence du Cardinal-Archevêque. L'inspecteur diocésain y a lu un rapport long et circonstancié d'où ont été extraites les indications précédentes. A ce document sont annexés plusieurs autres pièces très curieuses qui renferment les témoignages officiels de diverses autorités protestantes en faveur des établissements dirigés par des catholiques, parfois même par quelques-uns de ces moines qui soulèvent tant de préjugés de l'autre côté du détroit, et même de ce côté-ci. On a pensé que le lecteur en verrait avec plaisir un résumé substantiel.

Voici, d'abord, comment s'exprime l'inspecteur de Sa Majesté à l'issue de sa visite de l'établissement pénitentiaire de Saint-Edward : « J'ai trouvé l'école dans ses conditions habituelles de bon ordre et d'arrangement soigneux. Les dortoirs sont propres et aérés, les salles de travail spacieuses et commodes, les baignoires en bon état, les classes larges et bien ventilées... Santé très bonne, les enfants ont la mine ouverte et joyeuse. Conduite générale satisfaisante : point de troubles sérieux, ni de graves atteintes à la discipline. Il y avait eu, au commencement de l'année, quelques cas d'indiscipline, de querelle et de mauvais langage, de rares tentatives de mutinerie (*absconding*) promptement réprimés. La conduite de ces jeunes garçons, le jour de l'inspection, m'a pleinement satisfait. » Puis viennent des détails statistiques sur le nombre des élèves et leur degré d'instruction : « 31 élèves dans la cinquième division ; lecture très bonne, écriture excellente, dictée parfaite, arithmétique très convenable..., etc. 40 enfants apprennent l'état de cordonniers, 59 celui de tailleurs, toute une classe est employée à cultiver la terre de la ferme ainsi que le jardin. Les élèves cuisent leur viande eux-mêmes et boulangent leur pain. »

Le rapport se termine par l'énumération de ceux qui forment ce qu'on appelle l'état-major (*staff*) de l'école : un frère directeur, un chapelain, six Frères de l'Ordre de la Merci. Il n'en coûte nullement à ce représentant de l'État, à ce protestant, de rendre justice à ces bons religieux et de constater que la sagesse de leur administration produit un bénéfice de 374 livres, 17 pences 10 deniers.

Les rapports concernant les quatre écoles industrielles : de Saint-

Nicolas (Marian House), de Saint-Jean (Walthampston), Saint-Etienne (Hammersmith) et de Sainte-Marguerite (Hoydon) constatent des résultats analogues. Partout les inspecteurs sont mis en présence d'un bon état hygiénique, d'enfants gais et généralement soumis, d'une instruction soignée, d'un travail industriel sérieux qui se traduit par des profits. On sent que ce ne sont pas des éloges dictés par une bienveillance banale : une inspection attentive, un examen consciencieux ont amené un jugement motivé. « Cette année, dit un inspecteur, a été marquée par un progrès général dans la conduite des enfants, les punitions ont été modérées et les manquements graves rares. Il y avait eu d'abord, comme c'est habituel dans cette classe dégradée et mal élevée, beaucoup à corriger, on a dû sévir contre le mauvais langage, la désobéissance, la cruauté envers des compagnons. Néanmoins l'école a gagné du terrain, et son influence pour le bien est en voie d'accroissement. » A qui est-on redevable de ces heureux résultats? A des religieux de l'ordre de la Merci, que la protestante Angleterre couvre de sa protection et auxquels elle ne craint pas de confier ses enfants.

Un autre inspecteur déclare que les Frères traitent les élèves avec beaucoup d'égards et de politesse.

Dans une de ces écoles qui est dirigée par des laïques, un chapelain est attaché à l'établissement et l'inspecteur se plaît à constater son assiduité.

Les écoles des pauvres reçoivent des témoignages non moins favorables. Je prends au hasard, dans les registres des visiteurs, les attestations des délégués officiels du Bureau des Pauvres. « Par ordre des gardiens de l'union des paroisses de Stepney, j'ai visité les écoles de ce quartier, et je suis très heureux d'attester l'apparence de santé que présentent les enfants. Les arrangements sont simplement parfaits, et l'on n'a épargné aucune peine pour leur rendre la vie heureuse et confortable à l'école. » Le comité de Saint-Pancrace se loue de l'accueil courtois qu'il a reçu, il a tout examiné en détail et se déclare complètement satisfait. Les gardiens d'Hobborn-Union complimentent brièvement les Frères sur la discipline qui règne dans les classes et sur l'habileté de leur direction. Les visiteurs des écoles de North Hyde sont moins concis. Il faut les entendre.

Ces visiteurs présentent un tableau complet de l'établissement qui est placé sous la direction des Frères de la Merci, au nombre de dix-neuf, et qui contient environ sept cents enfants. Ils décrivent

les dortoirs bien aérés, les réfectoires parfaitement propres, les baignoires en fer, remplies d'eau chaude pour les plus petits marmots pendant l'hiver, le linge changé deux fois par semaine, la nourriture du déjeuner, du dîner et du souper, thé ou chocolat, viande, pudding, légumes ; les bains chauds pris chaque semaine ; la valeur de l'instruction élémentaire et professionnelle, la division bien entendue des heures de travail, les leçons de musique que trente-six enfants reçoivent d'un Frère italien, les prix obtenus au Palais de Cristal. Le comité a visité la chapelle, petite, mais propre, et desservie par deux chapelains ; il conclut en exprimant hautement sa satisfaction.

Encore une fois tous ces témoignages émanent d'autorités protestantes. Il s'en dégage visiblement deux faits, le premier, c'est que la bonne tenue des établissements catholiques défie la malveillance de ceux-là même que la différence de religion rend des juges sévères ; le second, qu'il existe en Angleterre sur le terrain de la scolarité, une tolérance que nous voudrions bien voir régner en France et qui est malheureusement remplacé chez nous par un déplorable esprit de persécution anti religieuse.

Maintenant, tout est-il parfait au delà du détroit ? La situation actuelle, qui vient d'être d'après des rapports officiels fidèlement décrite, est-elle complètement satisfaisante ? y a-t-il des craintes pour l'avenir ? et ne pourrait-on aspirer à un autre idéal ? La réponse à ces questions se trouve dans les résolutions qui ont été votées dans la réunion même à laquelle il a été fait allusion plus haut. La première résolution prise à la suite d'une motion de l'évêque d'Emmaüs, motion appuyée par lord Fielding est ainsi conçue : « Les actes récents de la Législature et surtout la manière dont ces actes ont été appliqués tiennent sérieusement en échec les écoles chrétiennes en Angleterre et les menacent même de la destruction. » La seconde résolution qui a suivi une motion de Ch. Russel et de quelques membres du parlement, appuyée par le colonel Prendergasts porte qu' « en conséquence, c'est un devoir rigoureux de maintenir et de multiplier les écoles catholiques. »

Il ne faut pas se le dissimuler en effet : d'une part la concurrence des écoles de l'Etat est des plus redoutables, de l'autre la nécessité où se trouvent les écoles confessionnelles de s'approprier et de suivre scrupuleusement le programme très chargé et très minutieux du département de l'Education, si l'on veut participer aux gratifica-

tions officielles, rend la tâche très pénible aux directeurs et aux *teachers* de ces écoles. On a remarqué une certaine tendance des professeurs catholiques, à abandonner leurs propres écoles pour entrer dans celles de l'Etat, où ils trouvent une rémunération plus avantageuse et de meilleures garanties pour l'avenir. C'est un symptôme bien fâcheux, car il a pour résultat d'engager les parents peu zélés à suivre l'exemple des maîtres et à envoyer leurs enfants aux écoles du gouvernement. Et en effet on a remarqué cette année une diminution du nombre des enfants qui fréquentent les écoles paroissiales. Le dernier programme de l'enseignement élémentaire enchérit encore sur le précédent. Si les inspecteurs tiennent rigoureusement la main à son exécution, il deviendra bien difficile de mériter les notes qui donnent droit à une subvention. Mais l'inconvénient le plus grave est celui qui résulte du peu du temps consacré à l'instruction religieuse, aussi il s'en faut de beaucoup que cette instruction soit en progrès, l'inspecteur diocésain en a fait le triste aveu. On a, au contraire, constaté une notable amélioration à ce point de vue dans les écoles payantes, par la raison fort simple que ni maîtres, ni élèves ne sont astreints à suivre le programme officiel des études. D'autre part, les candidats à l'École normale d'Hammersmith ont médiocrement brillé sur le terrain de l'instruction religieuse, et de la connaissance de l'histoire sainte. L'inspecteur diocésain conclut en se plaignant des dispositions financières du nouveau Code qui favorise, dit-il, les écoles riches au détriment des écoles pauvres.

L'avantage accordé aux écoles *certifiées* par la subvention du gouvernement n'est pas, au surplus aussi considérable qu'elle semble l'être au premier abord. Cette subvention est, en effet, en partie fournie par les catholiques eux-mêmes, puisqu'elle est prise sur le fonds des taxes locales que les paroisses sont tenues de s'imposer pour subvenir aux frais de l'instruction publique. A mesure que ces dépenses augmentent, on est obligé d'élever le taux des taxes. Les catholiques (comme les protestants du reste) ont donc donné d'une main une portion de ce qu'ils reçoivent de l'autre. Il y a là une anomalie dont le cardinal se préoccupe beaucoup et dont Son Eminence s'attache à saisir l'opinion publique si puissante en Angleterre. Réussira-t-il à provoquer une réforme? C'est le secret de l'avenir.

Somme toute, les Anglais se sont montrés plus intelligents que nous, parce qu'ils ne se sont proposé qu'un but, propager l'ins-

truction élémentaire, accroître le nombre des écoles et des écoliers. Nos gouvernants mettent bien en avant le même prétexte, mais ils cherchent avant tout à déchristianiser l'enseignement. S'ils avaient seulement à cœur la diffusion de l'instruction primaire, ils imiteraient les âges chrétiens qui, par la seule puissance de la charité, avaient couvert la France d'écoles de tous les degrés, et presque toutes gratuites ou à peu près. M. l'abbé Allain l'a excellemment montré dans son solide résumé sur *l'Instruction primaire avant la Révolution*, ouvrage puisé aux sources et qu'il est indispensable de consulter, quand on veut avoir des notions exactes sur ce sujet. Si l'espace ne nous manquait, nous voudrions suivre l'auteur dans sa marche à travers les siècles; nous y verrions avec lui que dès l'aurore du moyen âge les petites écoles ont existé en France, qu'elles se sont multipliées sous le règne de Charlemagne, qu'après deux éclipses successives, la première aux neuvième et dixième siècles, la seconde durant la guerre de Cent ans, elles se sont relevées; les dévastations de protestants les anéantirent au seizième siècle, mais elles redevinrent florissantes dans la dernière moitié du même siècle, et grâce surtout à l'impulsion énergique donnée par le Bienheureux de la Salle, elles dotèrent la France d'une génération au moins aussi instruite que la nôtre. Nous apprendrions combien on respectait la liberté des pères de famille et l'autonomie communale, puisque c'était ou la généralité des habitants, ou l'administration municipale qui nommait et révoquait les maîtres et stipulait les conditions de son enseignement. L'Eglise, exerçait le droit de surveillance qui lui appartient, en autorisant le régent (instituteur), en inspectant les écoles et tenant la main à ce que la religion y fût enseignée; la visite scolaire était une des principales charges de l'évêque dans ses tournées pastorales. Sauf la neutralité, ce système présentait plusieurs traits de ressemblance avec le système que nous venons de voir fonctionner en Angleterre, puisqu'il faisait place à la fois à l'élément civil et à l'élément ecclésiastique. L'ancien ordre de choses ne peut renaître en entier, mais on devrait en respecter les principes, puisque l'Angleterre contemporaine s'en accommode pour offrir au monde non pas un idéal absolu assurément, mais du moins un modèle que nos libéraux et nos incrédules devraient prendre à cœur d'imiter.

Léonce de la Rallaye.

LA CORRESPONDANCE DE LOUIS VEUILLOT [1]

Il serait difficile de persuader à des gens qui ont lu les principaux ouvrages d'un écrivain, qui ont même fait leur lecture la plus habituelle de ses écrits, qu'il leur reste quelque chose à apprendre sur lui. Nous osons cependant assurer aux lecteurs les plus assidus de Louis Veuillot (et certes, il s'est beaucoup fait lire pendant trente ou quarante ans), qu'ils ne le connaissent pas encore entièrement. C'est que jamais écrivain ne fut plus varié et moins semblable à lui-même. Tout ouvrage nouveau de lui réserve des surprises à ses lecteurs. Sa correspondance est pleine de révélations. L'écrivain merveilleusement fécond y paraît sous les aspects les plus variés. Même pour ceux qui ont lu et relu les *Mélanges* et l'*Honnête femme*, *Çà et là* avec les *Historiettes et fantaisies*, *les Parfums de Rome* et les *Odeurs de Paris*, il y aura encore une part de jouissance nouvelle dans les *Lettres à son frère et à sa sœur*.

C'est le propre du véritable écrivain de se faire lire toujours avec un nouveau charme. Il ne faut pas d'autre signe du mérite supérieur d'un auteur que cette continuité et ce redoublement de faveur qui s'attache à ses écrits. Le style s'impose, surtout quand il est fécondé par une haute intelligence et un grand cœur. Louis Veuillot avait le génie du style, comme d'autres, en petit nombre, ont eu le génie de l'art, de l'érudition, des sciences, de la guerre. C'est le privilège le plus rare que celui du génie. Les hommes élèvent des statues à ceux qui en sont doués.

Un bel écrivain est chose admirable. Mais comme il y en a peu! N'allons-nous pas heurter ici l'opinion commune? Nous le dirons cependant; le système actuel d'études en commun, ce que l'on appelle les *humanités* du collège, ne nous paraît pas le plus propre

(1) Voir le n° du 1er décembre.

à former l'écrivain. Quel paradoxe! Le commerce des beaux esprits de tous les temps, l'étude des langues classiques, l'habile gradation des exercices de composition de toute sorte ne sont-ils pas, au contraire, éminemment favorables au développement du goût, à la formation du beau style? On le prétend. Cependant, voici un homme qui n'a pas passé par la filière des neuf années d'études, qui n'a point reçu les leçons des professeurs de belles lettres ni pratiqué les exercices scolaires en usage, et qui se présente comme un écrivain tellement supérieur qu'on ne saurait lui trouver d'égal parmi les plus brillants nourrissons de la muse classique. D'où lui est venu ce don natif, personnel, indépendant de l'éducation littéraire du collège? Et pourquoi, sans les moyens ordinaires de formation, a-t-il excellé là où tant d'autres, façonnés selon la méthode classique, demeurent absolument médiocres? On dira que la nature l'avait merveilleusement doué. Ne faut-il pas ajouter que l'éducation banale du collège n'avait pas déformé en lui la nature? Notre système d'études ressemble à un moule dans lequel on coule et on façonne la pâte humaine : il n'en sort que des produits similaires plus ou moins bien réussis. L'élève des humanités est le même dans tous les temps et dans tous les lieux. Si l'on pouvait comparer les devoirs de classe depuis trois quarts de siècle, on serait frappé de leur ressemblance. Narrations, vers latins, discours : tout cela est fait sur le même modèle et, en quelque sorte, d'après la formule. Au sortir du collège tous les jeunes gens pensent, écrivent et composent à peu près de même. L'originalité est ce qu'il y a de plus rare parmi eux. Ils n'offrent que les produits artificiels d'un système d'éducation. Plus tard ils auront à reconquérir leur personnalité, à se dépouiller de la forme de convention dans laquelle ils ont été moulés, et la première condition pour eux, s'ils prétendent devenir quelque peu écrivains ou orateurs, ce sera de se débarrasser des réminiscences classiques, de secouer ces lieux communs de littérature et de rhétorique dont ils sont tout imprégnés. Et ce n'est pas là une petite besogne. Il faut bien des années pour retrouver le naturel, si tant est qu'on y réussisse jamais.

Ce qui plaît, ce qui charme surtout dans Louis Veuillot, c'est l'originalité. Il est écrivain de nature, écrivain d'une saveur et d'une force incomparables. Louis Veuillot n'écrit comme personne : il n'a pas eu de professeur de style. Prenez n'importe quel auteur sur les fauteuils de l'Académie ou dans les chaires des Facultés : ils

sentent tous la formule et, tous, ils se ressemblent en quelque chose. On noterait les tournures de phrases toutes faites, les expressions consacrées, les figures de rhétorique usuelles. Tout cela est étiqueté, classé, coté dans les cartons de collège. On l'a lu cent fois et partout. Plus ou moins bien, tout le monde écrit comme cela. Chez ceux qui se distinguent du commun par quelque originalité, on trouve souvent un autre défaut. Les efforts pénibles qu'ils ont faits pour se donner un style, gâtent des qualités qu'on apprécierait si elles sentaient moins la recherche. Le mieux, quand on ne peut pas prétendre à la gloire d'auteur, est de chercher à écrire clairement, simplement et sobrement.

Louis Veuillot est unique. Il était né écrivain. Comme il n'a pas eu de modèle, il ne saurait avoir d'imitateurs. Dans une de ses lettres, il livre naïvement le secret de sa supériorité d'écrivain. Il était alors à ses débuts; un éditeur avisé lui demandait de mettre en volume ses voyages d'Italie et de Suisse : — « Il paraît, écrivait-il à son frère, avec la bonne humeur qui ne l'a jamais quitté, même dans la gêne, que je vais débuter dans la littérature *volumineuse* par un ou deux tomes de voyage. » Le prix qu'on lui offrait n'était pas sans le décider; le sujet aussi le tentait. — « D'ailleurs, ajoutait-il, cela ne ressemblera peut être pas à tout ce qu'on fait. Il y a une bonne raison, c'est que de tout ce qu'on fait, je n'ai rien lu. » — Le mot est à remarquer. Cette saveur, cette originalité qui distingue le style et les écrits de Louis Veuillot, n'ont-elles pas là leur explication? Chez lui, la nature était intacte; son génie primesautier n'avait point été contrarié ni déformé par une culture factice; il n'était pas le produit de cette formation uniforme que donne l'enseignement en commun avec ses programmes étroits et ses procédés mécaniques. Il était lui et rien que lui. D'instinct, le jeune écrivain comprenait que n'ayant rien lu en fait de voyages, il était dans les meilleures conditions pour faire quelque chose de nouveau et de personnel, qui ne ressemblât pas au reste. Il en a été de même pour tous ses écrits. Ils doivent leur caractère absolument original à cette fraîcheur d'esprit et de goût, à cette puissante spontanéité, à cette naïveté de génie que rien d'artificiel n'avait altéré. Heureux écrivain, de n'avoir point été l'élève de la grammaire et de la rhétorique! Platon, le plus grand maître du style et de l'éloquence, l'en eût félicité. Tout lecteur, tout admirateur de Louis Veuillot doit être aussi de cet avis.

En voici tout de suite la preuve. Un des sujets les plus communs de littérature, c'est la description du lever du soleil; il n'y a guère de plus banal que le clair de lune, cher aux rêveurs. Le *Gradus ad Parnassum* abonde en traits propres à l'un et à l'autre. On les retrouve à peu près uniformément dans la suite des écrivains et des poètes qui ont entrepris de chanter l'Aurore aux doigts de rose ou le pâle éclat de la blonde Phébé. Louis Veuillot aussi, dans une lettre expédiée au courant de la plume à sa sœur, a décrit l'aube du jour; mais avec quelle imagination naïve et quelle grâce charmante! Ce n'est plus le lieu commun de la sempiternelle narration, faite et refaite cent fois dans tous les collèges et dans toutes les officines de rimes; c'est quelque chose de frais, de jeune, de pittoresque, de vif. Rien ne donne mieux la sensation de l'aurore que cette description primesautière, si délicatement imprégnée des riantes couleurs et des fraîches senteurs d'un matin de chaux printemps :

J'ai fait un bon voyage, et je suis très bien. J'ai été escorté de la foudre jusqu'à Montbard, une foudre mouillée qui rafraîchissait un peu l'air et qu'on n'entendait pas! A Montbard, ma voiture m'attendait, en gants blancs. Sous un ciel nettoyé et magnifique, j'ai fait quatre lieues dans l'odeur des foins coupés, au chant de l'alouette et de l'*Angelus*, voyant tous les apprêts du lever de l'aurore, et c'est charmant. Elle a commencé par tirer ses rideaux, et elle a jeté sur la terre un petit sourire d'un bleu rose, qui a tout animé. Soudain se sont dessinées les collines, les arbres ont poussé, et les champs, peu à peu, sont devenus verts et blonds, de noirs qu'ils étaient. Puis, l'Aurore a ouvert sa fenêtre et passé la tête. J'ai vu tout son visage. Il est agréable. C'est une physionomie pâlotte, mais souriante, fraîche, avec une teinte de mélancolie... Quelques étoiles restaient, par ci par là, dans sa coiffure de nuit. En tombant sur la terre, elles devinrent des ruisseaux et des fleurs. Elle fit sa toilette et se pommada de tilleul et de foin, avec une pointe de sureau, c'est son parfum du moment. Son haleine est fraîche, elle vint jusqu'à moi et me donna une sensation de froid, que j'aurais voulu vous envoyer dans nos taudis de la rue du Bac. Elle s'éclairait de plus en plus, et la terre de plus en plus se réjouissait de la voir : tout s'animait. Les oiseaux éclatèrent en chansons, et me firent souvenir de faire ma prière, comme ils faisaient la leur. Tu sais à quoi je pense en te disant cela (1), ma sœur, et j'y pensais dans ce

(1) Allusion à un propos de sa fille Marie qui, tout enfant, entendant chanter les oiseaux, disait qu'ils faisaient leur prière.

moment-là, sans pleurer, me ressouvenant pourtant de la date et de l'heure. Ah! ma sœur, cet anniversaire est celui de la plus forte et de la plus triomphante prière qui ait été faite pour nous, après celle de notre mère Marie. Je continuai donc mon voyage, admirant cette belle nature, et montant plus haut avec un esprit résigné.

Nous verrons mieux que cela, nous entendrons la prière des anges plus douce que le chant des oiseaux, et dans cette prière, nous reconnaîtrons la voix de notre fille Marie.

Comment n'eût-il pas été écrivain celui qui sentait si vivement la nature? Il la voyait avec des yeux jeunes; ce qui pour d'autres n'eût été que matière à réminiscences, était pour lui une source d'épanouissements. En face de l'Italie il s'écrie avec l'enthousiasme de ses trente ans et la virginité de ses impressions : « L'Italie est bien belle!... Elle est jeune et brillante et aussi pleine d'attraits que si jamais voyageur ne l'avait parcourue. » Peu d'hommes ont aussi bien vu cette terre admirable, avec son soleil, ses fleurs, ses monts, ses horizons, ses ruines. Les lettres écrites par lui d'Italie offrent quantité de traits descriptifs du tour le plus pittoresque et le plus vif. En quelques mots tout est dit :

« De Florence à Rome, écrit-il à son frère, il y a bien 60 lieues. — Mais je ne m'en plains pas. Le temps est superbe : verdure de mai, soleil d'août. Les champs sont parfumés, les collines verdoient. Nous cheminons au milieu du plus magnifique spectacle et des plus magiques souvenirs.

Il excellait à peindre la nature. L'éclat de son pinceau égalait la vivacité de ses impressions. Où trouver, décrite en couleurs plus fortes, en traits mieux accentués, notre Algérie de 1840, que dans cette superbe esquisse où ressortent avec un relief si vigoureux, le cheval, le palmier, le ciel et le bédouin? C'est à un ami de Paris qu'il écrit :

Il faut me voir galopant sur un cheval arabe et sous le ciel de l'Arabie. Les palmiers de la Bouzaréag sont le terme de ma course : Jugurtha m'y porte d'un pied rapide, et la poussière qu'il soulève, n'ayant pour nous suivre que l'aile trop lente du vent, reste loin derrière nous. L'aloès nous regarde passer, les haies de cactus nous sont de faibles obstacles. Sur l'amandier, le fruit succède à la fleur, le citronnier est chargé de lingots d'or, et dans la sombre verdure de l'oranger étincellent des étoiles d'argent. Qui dira combien de suaves odeurs embaument la campagne? Qui peindra ce nuage de fumée

bleuâtre qui semble planer sur le tronc des oliviers? Qui saura vanter la grâce noble et touchante du saule pleureur?

Bientôt vont chanter les rossignols, mais bientôt aussi va retentir le clairon de guerre. Par ces beaux chemins que je parcours, Jugurtha me portera vers les champs de bataille, et je n'entendrai point chanter les rossignols. Si, maintenant que j'ai les roses, les résédas, les fleurs d'oranger, vous avez la boue, quand vous aurez les lilas, j'aurai la soif des courses arides, les feux du jour, les rosées de la nuit; on vous ouvrira les Tuileries, on m'ouvrira le désert; sous vos pas fleuriront les marguerites, sur les miens se rencontreront les têtes coupées; on vous adressera des sourires, on me lâchera des coups de fusil; et ainsi, d'avril en mai, à mon tour, j'aurai ces giboulées de mars dont vous jouissez maintenant, qui sont de neige et de pluie pour vous, qui seront pour moi de balles sifflantes et de rayons de feu. Je n'aurai certainement pas le courage du lion, mais je tâcherai bien d'avoir la prudence du serpent. Rester sur un champ de bataille entre l'Oued-Sedni et l'Oued-Fadah, serait-ce, je vous demande, une aventure raisonnable pour un sous-chef de bureau? C'est déjà bien d'avoir un cheval arabe.

C'est une des choses les plus attrayantes de la correspondance de Louis Veuillot que ces descriptions et ces impressions de voyage si fortement rendues. Autant il excelle à peindre la nature, autant il sait mettre en scène les personnages avec une verve et une gaieté charmantes. Voici, par exemple, un petit tableau d'intérieur de wagon des plus piquants, des plus spirituels : nous le détachons de la galerie des *Lettres à sa sœur*.

Livet, 5 mai 1863.

C'est parfait. Voyage, maison, accueil, pays, c'est parfait, c'est un charme. Après les premiers pleurs donnés à la séparation, tout a pris une couleur riante. Le soleil était charmant, le wagon bien composé : deux dormeurs, un liseur et rien entre les quatre coins. A Conches, mon affaire s'est un peu gâtée. Un homme roux, gros, en casquette d'or, a pris place dans mon coupé. *Faccia feroce a l'enemigo* (1). Il n'a pas osé m'attaquer jusqu'à Lyre, ce qui m'a donné le temps d'évacuer une trentaine de vers qui me tourmentaient depuis Évreux, et qui m'étaient nécessaires pour ma préface. A *Lyre* donc, j'ai remis la mienne dans l'étui, et j'ai humainement allumé un cigare à la pipe du gros homme roux. Il est entré en conversation sur ce signe. Je comptais causer de

(1) Face féroce à l'ennemi!

la pluie et du beau temps, mais je vis bientôt que le malheureux me connaissait et que j'étais perdu.

Il se trouva brave homme et intelligent comme la droiture. Je lui fis un fort catéchisme, qu'il écouta bien, et qui dura jusqu'à Rugles, où il me quitta en m'exprimant son bonheur. J'espérais que j'allais être seul et méditer jusqu'à l'Aigle sur la *Queue de Giboyer*, car ce bon air et ces jolis paysages me montaient la tête, et j'avais les esprits en mouvement. Voilà un paquet de graisse qui monte avec un air bête et des salutations de mauvais augure. Nous n'avions pas fait vingt tours de roue, qu'il me dit gauchement combien il se trouve heureux de voyager avec « une sommité ». — « Monsieur, lui dis-je, je suis une sommité enfoncée. — Monsieur, me dit-il, ça n'y fait rien et on est tout de même bien aise de... » Il avait une sacoche au flanc, un chapeau d'homme, quelque moustache drôle, des gants louches, un habillement noir. Je ne pouvais pas lui mettre une profession sur la figure. « Qu'est-ce que vous faites dans ce monde? — Monsieur, je suis chirurgien. » J'avais flairé quelque chose comme ça, mais il me restait des doutes. Je lui demandai si l'air du pays était bon pour les plaies. Il me répondit qu'il était ce qu'on appelle chirurgien *dentaire*, qu'il soignait les plaies de la bouche, et il m'en nomma plusieurs; qu'il guérissait les cancers de la mâchoire et faisait l'ablation des os maxillaires, qu'il était répandu parmi les châteaux, et il me nomma plusieurs comtesses et marquises, et même une duchesse, dans la bouche desquelles il entre comme chez lui; mais je ne pus lui faire avouer qu'il arrache des dents. Il ne le voulut point. « Enfin, lui dis-je, vous arrachez les dents? » Il me répondit que la chirurgie de la bouche est une branche très importante de l'art, et qu'il a épousé la fille d'un médecin fameux, longtemps professeur au Caire, et qui a fait des ouvrages. Il se répandit de là sur le mauvais esprit des peuples, sur leur ingratitude envers ceux qui les secourent; il me fit un bel éloge du clergé, qui fait cas non seulement du talent et des services, mais de l'homme; il dit plusieurs belles maximes sur l'Être suprême; mais il n'avoua pas qu'il arrache les dents. Cet orgueil mal placé me consola d'être poète. Au moins, j'ai l'humilité d'en convenir.

Le tempérament de l'écrivain est fait de dons variés. Outre le sentiment de la nature, si vif en Louis Veuillot, il y faut un goût fin et sûr des choses de l'esprit, une âme ouverte à toutes les grandes émotions, une intelligence éprise de toutes les formes de la beauté. A toutes les brillantes et fortes qualités de son imagination, Louis Veuillot joignait aussi une sensibilité exquise. Il était poète, il était artiste. Sa correspondance le montre sous tous les aspects de sa

riche nature. Un bout de lettre écrit en courant, à sa sœur, nous dévoile tout entier le grand écrivain. Il est là, dans cette haute théorie de l'art, si simplement tracée en quelques lignes, et plus féconde que tous les traités de belles lettres et de rhétorique à l'usage des apprentis écrivains et orateurs.

Ne dis pas de mal du don de Raphaël, ni du don de Mozart. Le don d'écrire peut être supérieur en soi, à cause de certaines choses qu'il porte. Il est sûr que, si je voulais expliquer l'Incarnation en musique, ou te décrire mes sentiments en peinture, je ne trouverais pas si bien que dans mon encrier. La parole est l'art supérieur. Mais, à côté de Mozart et surtout de Raphaël, quantité de grands écrivains et de grands orateurs ne sont que de tout petits garçons. Il n'y a pas de poésie qui égale la *Quintette;* dans la multitude de gros et bons volumes qui chargent le monde, peu disent autant et aussi bien que la *Chambre de la Signature* (1). Tu verras cela. Au surplus, tout don parfait vient de Dieu, et alors, auquel donner la prééminence? C'est affaire de goût particulier.

Nous voudrions voir les éducateurs de la jeunesse pénétrés des idées de cette grande esthétique. Quelle race d'écrivains et d'orateurs elle produirait, au lieu de cette tourbe de bacheliers et de rhéteurs qui remplissent aujourd'hui le monde et qui y font régner, d'une manière insupportable, le sophisme et le lieu commun! Il n'y a pas de vraie formation de l'intelligence sans culture artistique, de même qu'il n'y a pas de talent supérieur sans un sentiment profond de l'art. Louis Veuillot n'était pas un théoricien; mais quel jour il ouvre sur notre pédagogie de collège, en déclarant, avec son autorité de juge suréminent, que quantité de « grands écrivains » et de « grands orateurs » ne sont que « de tout petits garçons » à côté de Raphaël et de Mozart!

C'est un des torts de notre régime d'éducation d'enseigner séparément l'art du style et du discours. Ce système mène à faire des sophistes de plume et de parole. Dans les écoles grecques, l'étude des belles-lettres n'était pas séparée de l'étude de la philosophie ni de celle de la musique entendue au sens de Pythagore et de Platon; au moyen âge, les deux grandes branches d'études embrassaient l'art et la grammaire. Le moyen âge, qui a été le temps, par excellence, de la sagesse, de la haute raison et de la science, le moyen

(1) La Chambre de la Signature, au palais du Vatican, est remplie des chefs-d'œuvre de Raphaël.

âge qui a été la grande époque de la théologie et de la philosophie, a été aussi celle de l'architecture et de la musique, les deux plus hautes formes de l'art. Saint Thomas, le génie dominant de ces grands siècles, a été à la fois théologien, poète et artiste.

L'Ange de l'École, comme saint Augustin, mettait la musique au-dessus de tout, excepté de la théologie; il l'appelait « le premier des sept arts libéraux. » La science musicale, si cultivée au moyen âge, et qui a produit ces admirables compositions liturgiques des onzième, douzième et treizième siècles, dont s'est enrichi le répertoire grégorien, a malheureusement disparu de notre éducation. Tout au plus apprend-on aujourd'hui le piano et le violon : ce qui n'est pas la musique. La nature supplée quelquefois à cette lacune. Louis Veuillot, si merveilleusement doué en tout, était musicien comme il était littérateur et poète, sans avoir jamais fait d'études proprement dites. Il avait tout pour être un écrivain incomparable. Ceux qui n'ont pas un certain sens de la musique, ne sont pas des écrivains complets : il leur manque les cordes de la lyre. On ne trouve pas chez eux ces tendresses, ces amabilités, ces douceurs de style qui révèlent une âme musicale. S'ils sont forts, ils ne sont jamais doux; ils peuvent être vibrants, ils ne sont pas harmonieux; si haut qu'ils montent, ils n'atteignent jamais aux sommets. On sent très bien que Lamennais était musicien et que Lacordaire ne l'était pas.

La correspondance de Louis Veuillot permet d'admirer toutes les variétés de cet esprit souple, brillant, original et fort. D'ordinaire, l'habitude d'écrire ou de parler fait tomber dans la formule. On y acquiert de la facilité, mais souvent aussi une fâcheuse banalité. Rien n'est plus monotone, d'ordinaire, qu'un avocat; rien ne devient plus facilement fastidieux qu'un journaliste de métier. On se fait un style, pour ainsi dire, de style. C'est encore pis, si l'on s'applique à faire de l'élégant, du distingué, du beau : l'on devient précieux et maniéré, ce qui est le plus insupportable des défauts. Chez Louis Veuillot jamais rien de commun, de banal, ni de recherché. Il écrit avec autant de variété que de naturel. Les mots, les idées jaillissent de sa plume, comme d'une source perpétuellement renouvelée. Il a des manières de dire à lui, ingénieuses, imprévues; il ne se répète jamais; sa pensée prend naturellement un tour vif, original, incisif; sa phrase abonde en expressions heureuses, en saillies spirituelles; son style est toujours imagé et à reliefs.

Quoi de plus exquis, par exemple, que ce mot d'adieu envoyé du rivage français à son frère? — « Nous partons. Sois exact à m'écrire. Fais-moi de ces lettres trop longues qu'on adresse aux voyageurs et aux exilés, qui prennent intérêt à tout. Songe que mon cœur est en vedette sur le bord de la mer africaine, et que tout ce qu'il verra de vous lui fera plaisir. » — Ses boutades sont charmantes. Après avoir vanté la paix de son foyer domestique, au milieu de ses « trois femmes », il ajoute malicieusement : « mais je sais que cette espèce est légère, et pour que la girouette reste du bon côté, je prie le bon Dieu de faire souffler le bon vent. » — Peut-on refuser avec plus de grâce à un indiscret qui abusait par trop de sa bourse? — « Mon pauvre Brucker, je vous donne la main de bien bon cœur, et je ne suis fâché que d'une chose : c'est qu'il n'y ait rien dedans. Je suis absolument sans ressources présentement, parce que vous n'êtes pas la seule fissure par laquelle s'écoulent mes minces économies. » — Une heureuse image lui tient lieu d'une longue morale : « Il ne faut pas charger outre mesure la barque où l'on porte les sacrifices : elle a bien assez de peine à voguer avec ce chargement. » — A un célèbre aéronaute qu'il croyait capable de devenir chrétien, il dit ce mot, que toute la presse a répété : « C'est pourquoi, mon cher Nadar, quand vous serez en l'air, si vous croyez que vous êtes en train de descendre trop vite, hâtez-vous de jeter l'ancre en haut... » — Ses lettres sont pleines de mots de ce genre. Du reste, nul n'a eu plus que lui le trait expressif, le mot pittoresque, le *verbum pingens*, si fort prisé des écrivains de la belle latinité. D'un mot il fait tout un tableau.

La note gaie, facétieuse même, se retrouve souvent dans les lettres intimes de Louis Veuillot. Sa verve joyeuse et caustique aimait assez à s'exercer sur les sujets de la vie ordinaire ou sur les personnes de rencontre. C'était pour lui, à l'occasion, un moyen de se venger innocemment des fâcheux. Lui aussi il eut à subir des dîners ridicules, mais, comme Boileau, il s'en dédommagea plus d'une fois sur ses amphytrions. C'est souvent du plus amusant esprit.

Voilà un taudis! La belle-sœur faisait la cuisine et servait. Le frère versait à boire; le père essayait des propos légers et se faisait imposer silence; un neveu de trois ans interpellait son père, qui donnait des assiettes, et l'appelait garçon!

Arthur et moi nous échangions des regards qui remplaçaient la moutarde; mais bientôt nous nous vîmes menacés d'une moutarde

pour de vrai, très montante. On apporta un autre neveu de trois mois, tout nu, comme un homard dans un plat. Il téta, ce n'est rien. Il cria, ce n'est rien. Il ..... Oh! oh! Je témoignai alors le désir de le voir disparaître, vu qu'il pouvait..... et qu'il y a des gens qui n'aiment pas cela sur la table. Je crains d'avoir paru un peu regardant!

Ses railleries n'étaient que des joyeusetés. Elles tombaient sur ses amis eux-mêmes. Leurs enfants prodiges ne trouvaient pas plus grâce à ses yeux que les dîners ridicules :

Quant à notre ami, il est toujours dans l'éther le plus pur de son amour et de son bonheur ; il a un bel enfant, dont les dispositions ne sont pas moins étonnantes que celles des enfants de Gustave. Ce phénomène n'a pas encore quatre mois, et dit déjà beu! beu! beu! il le dit même plusieurs fois par jour.

La plaisanterie est parfois un peu gauloise ; certains diront rabelaisienne. Les délicats n'ont qu'à passer outre. Le tour fréquemment railleur de son esprit choquera aussi peut-être quelques personnes. En homme supérieur, Louis Veuillot avait une certaine pente au dédain. Bon, généreux envers ses ennemis, débonnaire avec tout le monde, il ne traitait pas toujours ses amis avec les égards qu'ils auraient eus pour eux-mêmes. Leur dignité trop susceptible aurait tort de souffrir de quelques pointes ou moqueries que son humeur plaisante se permettait, à l'occasion, sur leur compte. On pouvait lui paraître bizarre, ridicule même, et être très avant dans son affection. C'est envers ses admirateurs, souvent un peu naïfs, un peu lourds, qu'il manqua parfois d'indulgence. Le génie oblige : il y faut de la condescendance, et ce n'est pas une de ses moindres charges que de savoir se prêter à l'admiration des autres. Mais n'est-ce pas trop demander que de vouloir que le ridicule trouve toujours grâce aux yeux d'un homme d'esprit? Louis Veuillot était gai, il se laissait volontiers aller à une certaine moquerie qui ne faisait tort ni à l'estime ni à l'amitié.

C'est surtout dans les Lettres à sa sœur qu'il usait de ces petites privautés d'esprit à l'égard de ses amis ou de ses admirateurs. Beaucoup d'entre elles ne sont que de charmants badinages, dans le goût de Mme de Sévigné. Absent, Louis Veuillot ne manquait pas d'écrire assidûment à cette sœur dévouée et en lui causant de tout, il ne pensait guère à la postérité. Dans un choix de lettres, plusieurs de ces billets, tout familiers, n'auraient pas trouvé place.

Les éditeurs ont préféré tout donner, pensant avec raison que Louis Veuillot ne serait pas rapetissé aux yeux de ses vrais appréciateurs, en paraissant à eux jusque dans le laisser-aller des conversations intimes. Le grand écrivain, le vaillant défenseur de la cause catholique était homme ; il avait comme tout le monde ses moments d'abandon, de délassement. Ecrire à sa sœur était pour lui la plus douce des distractions; il s'y livrait selon l'humeur du moment, tantôt triste ou préoccupé, le plus souvent joyeux jusqu'aux éclats de rire, jusqu'aux petites espièglerie. A ses heures de repos, « celui que l'éloquent, le grandiloque évêque de Tulle, appellait son « beau sagittaire, » débandait son arc et s'amusait à décocher de droite et de gauche des flèches folâtres.

Si quelque esprit morose trouvait à redire au ton enjoué, quelquefois même badin, de ces billets du cœur qu'il écrivait à la hâte et avec le rire sur les lèvres à sa sœur, à la compagne de sa vie, à la confidente de toutes ses pensées et de toutes ses actions; s'il lui semblait que ce Louis Veuillot plaisant, presque folâtre, manque de sérieux et déroge à sa dignité, qu'il écoute cette charmante justification que l'illustre écrivain a faite d'avance de sa bonne humeur et de sa gaieté.

Je remarque depuis longtemps que le Bon Dieu prend constamment envers nous ce soin de nous faire rire. Le Bon Dieu est riant. Du ciel tombe perpétuellement ses sourires; de l'âme où il habite, un sourire perpétuel doit monter. Le chrétien n'est renfrogné ni aux hommes ni aux choses; il y voit Dieu, Dieu souriant et lui envoyant un vrai bien, même quand l'enveloppe annonce le contraire.

PAPA, PAPA, PAPA.

Ses lettres elles-mêmes sont d'ailleurs la meilleure excuse de cet enjouement, de cette bonne humeur facétieuse. Ne faudrait-il pas être le plus maussade des censeurs, pour ne pas se plaire en d'aussi charmants jeux d'esprit? Écoutez :

Époisses, 9 mai 1868.

Il a plu, il pleut, il pleuvra. De temps en temps, un coup de tonnerre vient rompre la monotonie de cet arrosage ; ça peut durer sept jours.

Tes frères n'en sont pas autrement importunés. Ils savent bien qu'ils étaient venus ici pour écrire, ils écriront. Un tour sur les terrasses entre deux déluges suffit à la figure du délassement. Les lilas fleurissent tout de même, et sentent tout de même bon ; seule-

ment la pluie les écrase. Tes frères sont des hommes d'expérience qui savent bien, anciens lilas eux-mêmes, que les lilas doivent périr. Le rossignol chante ; il est comme les photographes, il travaille par beau et mauvais temps. Je trouve parfois qu'il manque d'entrain. C'était la réflexion que je faisais, ce matin à six heures, en disant mon chapelet sur les terrasses. Les rossignols chantaient de tous côtés, mais comme pour l'amour de Dieu, j'entends... fort mal. Ils ont cela de commun avec les hommes. Peut-être aussi que le rossignol a toujours chanté de la sorte. En somme, je n'ai jamais été fou de ce virtuose. Je le trouve lourd et claquant. Buffon l'a trop décrit, les poètes l'ont trop vanté, il a l'air de vouloir soutenir sa réputation. Je dois dire pourtant qu'il m'a touché un moment. J'avais passé des terrasses à l'église, on faisait un service ; le vieux Viteaux (il devient très vieux), courbé comme un fossoyeur, chantait le *Dies iræ*. Le rossiguol, dans un arbre tout proche, continuait ses gazouillades éclatantes. Ce duo ne manquait pas de quelque chose. J'en ai entendu peu de plus remuants, depuis une certaine matinée du Pouliguen, où la mer et une poule me donnèrent le même régal. Chose étrange, c'était la même chanson.

Il y a quantité de lettres aussi aimables, aussi finement plaisantes que celle-là. Elles sont du meilleur esprit français.

Prévenons encore un autre reproche. De bons chrétiens habitués à ne voir les évêques que dans la majesté de leurs fonctions, seront peut-être choqués de la manière un peu familière dont Louis Veuillot parle d'eux quelquefois : qu'ils veuillent bien comprendre qu'une certaine familiarité était permise, dans l'abandon de la correspondance, à un homme qui reçut à sa table plus de cinq cents évêques. Qui doutera, du reste, qu'il n'ait eu autant de respect et de vénération pour les Pontifes de l'Église qu'il avait d'amour et de dévotion pour l'Église elle-même ?

Dans sa correspondance, Louis Veuillot prend tous les tons : à côté du plus gai badinage, le langage le plus grave et le plus élevé. Souvent il passe de l'un à l'autre, sans effort, et comme naturellement. Il atteignait à l'éloquence aussi aisément qu'il trouvait l'ironie, et l'une lui est même plus habituelle que l'autre. Un grand nombre de ses lettres sont du plus beau et du plus grand style. Comment en eût-il été autrement ? Il y avait chez lui une hauteur de pensée, une élévation ordinaire de sentiments qui dominait le style.

Sa pensée le ramenait constamment à l'Eglise. Il aimait à la retrouver partout. Il la voit, par exemple, au commencement de sa

conversion, dans le bateau à vapeur qui doit le transporter de Toulouse en Algérie, et dès lors il prophétise, d'un ton sublime, sur l'avenir de ces inventions modernes qui serviront un jour au triomphe du christianisme.

Lorsque l'on songe qu'il suffit de deux jours pour aborder de France en Afrique, il faut conclure que les derniers jours de l'islamisme sont venus, du moins, sur tout le littoral de la Méditerranée, que les chrétiens appelleront à leur tour *mare nostrum*. Voilà comment Fulton, qui probablement ne s'en doutait guère, a plus efficacement servi l'Évangile que son compatriote Richard Cœur de Lion. Je ne sais quelle fut la croyance de cet inventeur. J'espère pour lui qu'il était bon chrétien; mais il aurait été hérétique ou athée, que cela n'empêcherait pas le bon Dieu d'utiliser sa machine. Elle est au service des catholiques; et, bien que ceux-ci ne se pressent pas d'en user pour la foi, tu verras que ce sera là le résultat final. Rien ne me console et ne me réjouit autant que ce spectacle de toutes les entreprises et de toutes les puissances humaines, toujours forcées de contribuer à l'avancement de l'Évangile et à la gloire de Dieu. Quand notre vue sera nette; quand, délivrés de ce corps de mort qui nous attache maintenant à la terre par tant et de si déplorables liens, nous contemplerons les plans divins dans toute leur étendue, ce que nous savons actuellement par la foi, nous le saurons par l'évidence, et nous admirerons comment le monde, en dépit de ses criminels desseins, n'a jamais pu sortir de l'ordre sans y rentrer aussitôt. Quel beau prologue aux merveilles de l'éternité!

Ses lettres, comme ses autres écrits, offrent plus d'une prévision remarquable de ce genre. Il a eu souvent des visées de haute politique qui sont devenues des réalités; celle dont il fait part à Mgr Rendu, dans une lettre de 1851, pourrait bien être aussi le dénouement d'une situation qui n'en comporte plus guère d'autre aujourd'hui :

Maintenant, il n'y a plus qu'à déplorer la situation d'une société qui a besoin qu'on lui dise des vérités de cette nature, et qui ne les entend pas. Mais n'importe! il faut toujours dire la vérité. Elle fait au moins des conquêtes individuelles; et, parmi ces individus qu'elle atteint, peut se trouver l'homme qui sera un jour le maître des destinées publiques. Voilà mon espérance.

Les destructions du socialisme aidant, j'espère qu'il se trouvera un sauvage chrétien qui aura le mépris et l'horreur des charmes impurs de la civilisation, qui mettra sous les pieds ses préjugés imbéciles, et qui, enfin, ne craindra pas de dépouiller et de flageller le corps pour

sauver l'âme. La société souffre et périt pour les plaisirs d'un petit nombre d'insensés, qui se damnent par les joies qu'ils se donnent, ou plutôt qu'ils cherchent à se donner. Quelques centaines de corrupteurs et quelques milliers de corrompus, voilà le chancre de l'espèce humaine! Ou l'espèce humaine périra, ou le chancre sera cautérisé. Mais quelle main fera cela? La Révolution elle-même!

Jusqu'ici, elle a su ne mettre la dictature que dans des mains qui voulaient la sauver. Elle finira par en rencontrer une qui voudra l'empêcher de renaître; sinon, c'est que la mesure est comble, et que Dieu en a assez. Assurément, aucune voix ne s'élèvera devant lui pour l'accuser d'impatience. L'Éternel seul pouvait tant tarder à prononcer l'arrêt de mort. La volonté de l'outrager n'est pas moins insolente qu'inepte, pas moins persévérante qu'insensée. Quand on voit ce qui se passe dans Paris, c'est bien Babylone inutilement nettoyée et toujours salie; fière de ses murailles, de ses soldats; pleine de vin, de luxure; adorant le bois, la pierre et l'or; insultant le vrai Dieu, son prince en tête, quoiqu'il consulte parfois les sages et que le prophète y vive en liberté dans les rangs des devins. Le spectacle fait frémir. Mais toute cette foule débordée n'est pourtant qu'un troupeau de lâches esclaves; et, après quelques jours de sédition, épouvantée, elle demandera elle-même le frein et elle le subira, quel qu'il soit. Elle pourra être gouvernée par saint Louis ou par Néron. L'homme a mis Dieu au défi de sauver le monde par les conséquences mêmes de l'état où il est. Il est digne de Dieu de répondre, en sauvant le monde par les conséquences même de l'état où il s'est mis, de l'atteindre à travers tous les remparts qu'il a élevés entre lui et la miséricorde, de donner cette victoire à cette poignée ridicule et désarmée de fidèles qui se rangent encore sous ses drapeaux et l'adorent vaincu.

Comme contraste à ces grands morceaux de politique chrétienne et d'éloquence, si fréquents dans les lettres de Louis Veuillot, on trouve de charmants traits du plus délicieux sentiment. Ce maître écrivain unissait la grâce à la force. Quoi de plus aimable que le petit tableau que voici?

Sortant du Vatican, je suis allé à Saint-Pierre. Devant la statue, il y avait un tas de pauvres gens. Une petite fille, en haillons, grimpa sur le piédestal pour s'élever jusqu'au pied et le baiser. Elle y parvint, aidée d'une sœur plus petite encore, s'y accrocha des deux mains et, enfin, y colla ses lèvres. Ensuite, elle aida sa petite sœur à en faire autant. Ce tableau me fit penser à nous, ma petite sœur, et, lorsqu'à mon tour je baisai le pied de saint Pierre, il me sembla que je te sentais derrière moi. Vive Jésus!

La correspondance de Louis Veuillot offre des modèles de tous les genres épistolaires, modèles malheureusement inimitables pour la médiocrité ordinaire. Ces genres, on le sait, sont aussi variés que les incidents de la vie et les sujets de conversation. La lettre embrasse tout, parle de tout et comporte tous les tons. C'est le genre de littérature où les hommes réussissent le moins en général, peut-être pour les raisons que nous donnions en commençant. Les femmes l'emportent de beaucoup sur eux, sous ce rapport. Louis Veuillot est un des rares écrivains dont les lettres peuvent être données en exemple. Avant de passer à la postérité, elles seront, à coup sûr, le charme d'un grand nombre de vivants. Nous voudrions en citer encore quelques-unes, moins pour l'usage des lecteurs qui préféreront les volumes eux-mêmes aux extraits qu'on en pourrait tirer, que pour l'agrément d'un article qui en manquerait sans cela.

Ce chevalier de l'Église, armé d'une plume invincible et superbe avec laquelle il portait la terreur dans le camp des ennemis de Dieu, savait également se servir de la poupée avec une grâce charmante pour la leçon de ses filles. On ne saurait imaginer une plus aimable lettre d'un père à ses enfants que celle-ci :

Mes chères fillettes, vos petites lettres m'ont fait grand plaisir. Vous avez bien tort de croire que vous n'avez rien d'intéressant à me dire. C'est quelque chose de très intéressant pour moi de savoir que vous travaillez, que vous m'aimez et que vous avez une belle poupée à laquelle on pourra remettre un bras et une tête. Voilà une heureuse poupée! Quel avantage pour beaucoup de gens si l'on pouvait leur remettre une tête. Les uns se feraient refaire le nez, les autres le teint, les autres toute la physionomie. On verrait alors que beaucoup de personnes qui semblent charmées de leur visage n'en sont pas si contentes en secret; mais comme la plupart de ceux qui se feraient refaire le visage, ne songeraient pas du tout à se faire refaire la cervelle, ils seraient aussi désagréables et aussi laids, et ils s'étonneraient de passer leur vie chez le fabricant de têtes pour être toujours les mêmes, c'est-à-dire sots, ennuyés et ennuyeux. C'est en quoi, nous autres chrétiens, si nous le voulons, nous sommes plus heureux que les poupées. Il y a un fabricant dont je peux vous donner l'adresse qui fait de petites retouches au cerveau et qui, par ce moyen, sans rien changer en apparence au visage, le réforme néanmoins considérablement et même le change du tout au tout. Il le rend ouvert, avenant, gracieux, aimable, en dépit de toutes les défectuosités qui s'y peuvent trouver. Il y maintient l'innocence candide, *candida*, blanche, qui est

le plus beau teint que l'on puisse avoir, et le plus solide : il y fait luire l'intelligence, c'est l'éclat qui passe tout éclat; il y fait rayonner enfin la bonté, charme suprême qui réjouit tous les regards et attache tous les cœurs. Là où s'épanouit la bonté, on ne voit plus rien de laid; il n'y a plus ni gros nez, ni petits yeux, ni vilaines dents; il n'y a plus de laideur. Envoyez votre poupée chez le fabricant qui fait les visages, mais vous, très chères fillettes, allez chez Celui qui retouche et raccommode les cervelles, si toutefois vous en avez besoin.

C'est la même grâce, la même délicatesse dans ce charmant billet adressé à la femme de son frère, pour le nouvel an. Lui seul, le merveilleux écrivain, pouvait souhaiter la bonne année d'une façon si aimable, si spirituelle. A ce moment-là il était déjà malade; mais son cœur et son esprit étaient toujours bien portants.

Arcachon, janvier 1877.

Moi aussi, puisque j'ai retrouvé une sorte d'écriture, chère sœur, je veux vous dire les bonnes banalités du jour de l'an. Ce ne sera pas long, mais il y un vieux mot qui suffit à tout. Je vous aime : tout tient là-dedans, et je sens que tout y est. Que pourrais-je ajouter à tout? Vous êtes la femme de mon frère, la mère de mes neveux et nièces; voilà tout à l'heure vingt ans que vous travaillez très bien à nous refaire ce que le bon Dieu, par amour pour nous, n'a pas voulu nous laisser. A la place de mes chères petites mortes, vous avez mis des neveux vivants. J'ai gardé mes neveux, et je sais bien à présent que je n'ai pas perdu mes filles. A la place de mes morts, j'ai des vivants. Je vous le dois : comment ne vous aimerai-je pas? J'abrège donc la forme. Vous savez qu'il faut que mon encrier coule un peu pour tout le monde. Dans quelques jours, j'essayerai de vous écrire par le journal. Aujourd'hui, je me borne au mot souverain : je vous aime. Voilà qui est dit pour le moment et pour toujours. Adieu, Louise-Uranie; adieu, Louisette; adieu, Louison; adieu, Loulou. Quand je verrai Uranie dans la voûte bleue, je lui enverrai des baisers en soupirant après le moment où je retrouverai Louise à table...

Tout le monde sait, par expérience, qu'après la lettre du jour de l'an, il n'y en a point de plus difficile à faire que la lettre de deuil. Combien de gens intelligents, affectueux, sincères échouent dans l'une comme dans l'autre, après s'être donné beaucoup de peine pour traiter à peu près convenablement l'éternel lien commun du compliment ou de la condoléance. Lisez cette lettre écrite par Louis Veuillot à un ami pour la mort de son fils. Elle est datée de Versailles, au sortir du siège de Paris, au milieu des troubles de la Commune :

Cher Henri,

Dans ce long désastre qui nous sépare de tout, et qui fait qu'en vérité chacun est mort, je n'avais pas appris ta cruelle part. Hier seulement j'ai su que tu n'avais plus ton fils. Je connais ton cœur, j'ai connu ce beau et aimable jeune homme, et j'ai pleuré quatre enfants. Toi-même tu ne pourrais pas me peindre ta douleur plus grande que je ne la devine : non, pauvre ami! Toute ma vieille amitié éclate, tous mes jeunes souvenirs se réveillent. Combien je voudrais être près de toi! Je te dirai que ton fils n'est pas mort, non, non mille fois, mon vieil ami! Il a vécu, mais il n'est pas mort, et je le sais bien. J'ai passé par là, je sais que mes filles et leur mère ne sont pas mortes. Je ne les ai pas quittées, et elles ne m'ont pas quitté; mes filles sont presque plus près de moi que leurs sœurs vivantes. La mort nous cache, ou plutôt nous voile un moment et légèrement ces êtres chers, qui bientôt redeviennent présents et d'une certaine manière visibles. Tu connaîtras et tu goûteras cette merveille de Dieu. Tu sauras combien il est vrai que Dieu n'a point fait la mort et ne lui a point donné cette puissance sur nous. C'est nous, au contraire, qui avons puissance sur elle. Par le nom, par l'amour et par le sang de Jésus-Christ, nous la chassons; elle fuit et nous rend sa proie, n'emportant qu'un lambeau, et encore elle le devra rendre, car les morts ressusciteront. Rien de nous n'appartient à la mort que ce qui lui est livré par nous-mêmes. Tu ne lui livreras rien, tu ne donneras pas puissance sur toi; tu voudras revoir ton fils, qui est vivant.

Prie le bon Dieu, mon cher Henri. Je sais que tu le fais; fais-le toujours, pour toujours, et rendons grâce : nos enfants ont mieux valu que nous. Dieu nous les a donnés par une grâce, il nous les a repris par une grâce nouvelle. Nous connaîtrons tout l'amour de Dieu, nous le bénirons éternellement. Cette douce main de nos enfants qui habitent avec Dieu, nous fera doucement franchir ce reste de mauvais chemin de la vie où nous avons été engagés. Nos pleurs acquittent de vieilles dettes qui n'avaient pas été payées. Nous embrasserons, dans le sein de Dieu, nos enfants libérateurs de leurs pères.

Tout à toi.

Voilà l'écrivain! Il est encore plus beau, il est superbe dans cette lettre de père et de chrétien écrite, au premier temps de sa maladie, à la seconde de ses filles qui venait d'entrer en religion.

Arcachon, 30 décembre 1876.

Ma très honorée dame et très chère fille, ta diligente petite lettre m'a ravi. J'approuve que tu t'appauvrisses de tout, et j'en loue Dieu; mais j'aime bien que tu gardes un petit coin de ton cœur à ton pauvre

vieux père. Laisse-le toujours là. Il considère que c'est sa place à l'église et à la messe. Il s'y tient bien avec la déférence, le respect et l'esprit de pauvreté et d'humilité qui conviennent à la petitesse, mais aussi à la dignité de son état. Je t'assure qu'il est bon et doux de penser qu'on est le père d'une religieuse. Cela rabaisse et relève en même temps. Quelle grande dame est devenue ce chiffon de Lulu! quelle splendeur! quelle majesté! Elle sera dans le cortège spécial de l'Agneau; elle chantera ses louanges éternellement; il entendra sa voix distinctement, il en sera charmé, et en même temps elle est ma fille et j'ai fourni quelque chose de ses parures immenses et immortelles! Elle est Marie-Luce, mais elle a été Luce Veuillot et elle s'en souviendra aussi longtemps que le roi du Ciel se souviendra d'avoir été Jésus de Nazareth. Voilà sur quelles échasses Louis Veuillot est perché pour de perpétuelles éternités. Je pense à tout cela en écoutant le grand bruit de la mer, et cela rehausse fameusement ma situation actuelle de grain de sable.

Il y a du Bossuet, du Sévigné et du Molière dans la correspondance de Louis Veuillot; il y a lui surtout. Ecrivain sans précédent, il demeure inimitable. Certes, il a fourni des modèles dans tous les genres; mais ces modèles ne serviront jamais qu'à l'admiration. Peu d'hommes ont autant écrit que lui; peu d'écrivains ont été et seront plus lus. Sa correspondance est une partie considérable de son œuvre. Malheureusement elle ne sera jamais entièrement retrouvée. Si occupé qu'il fût, Louis Veuillot répondait à peu près à tout le monde, et c'était là une besogne énorme que beaucoup de ses amis ou de ses lecteurs auraient dû lui épargner. Il écrivait, en certaines circonstances, jusqu'à dix et vingt lettres par jour.

Lorsqu'on pense que cette correspondance si variée, si abondante, a été faite du surplus d'un travail, déjà si fécond en écrits remarquables de toute sorte, on s'étonne qu'il ait pu y mettre une si grande part de son talent, de son âme, de son génie. Elle eût suffi à l'occupation d'un homme, elle suffirait à la gloire d'un écrivain; pour lui, elle n'a été, en quelque sorte, qu'un accident dans sa vie, un accessoire dans son œuvre. Elle ajoute cependant à ses travaux, à sa gloire; elle est le complément de sa vie, elle sera le charme et la consolation de ses amis.

Arthur Loth.

LA SITUATION DE HENRI IV

A SON AVÈNEMENT

Depuis quatorze cents ans que la France existe, elle a eu des années d'une gloire incomparable; mais elle a dû aussi passer par des années critiques, terribles et malheureuses, qui, par une coïncidence trop régulière, pour être simplement fortuite, ont constamment correspondu aux années les plus malheureuses de l'Eglise romaine. La fin de l'époque mérovingienne ou de l'époque carlovingienne, l'avènement de la famille de Valois, la guerre de Cent ans surtout, nous offrent le spectacle de grandes calamités en France. Un simple coup d'œil synchronique nous montre, dans la situation de l'Eglise, des calamités analogues. Si l'on ne veut pas remonter trop haut le cours des siècles, on peut se contenter de fixer son regard sur le siècle, qui a commencé en 1789 et qui est sur le point de finir. Toujours on voit la mère souffrir en compagnie et quelquefois par la faute de la fille aînée; et jamais cette fille n'est heureuse, sans que la mère le soit aussitôt.

Cette coïncidence est si réelle, qu'elle a frappé les étrangers. Elle doit frapper tout particulièrement les Français, et elle frappe en effet tous ceux qui ne sont pas entrés dans la conspiration, ourdie contre la vérité historique.

La crise au milieu de laquelle notre malheureux pays se débat sous nos yeux, donne à l'étude d'une crise semblable, dont la France est sortie victorieuse, un intérêt facile à comprendre. Outre des rapprochements sans nombre, qui se présenteront d'eux-mêmes à l'esprit du lecteur, il est bon de demander au passé des motifs pour avoir confiance en l'avenir, c'est-à-dire en la Providence.

I

Une époque critique pour notre pays et par contre-coup pour l'Eglise romaine, s'ouvre aux mois d'avril et de mai 1562, pour ne se terminer que le 25 juillet 1593, et même, à parler exactement, que le 17 septembre 1595.

En avril et en mai 1562, les huguenots, avec un concert, qui dénote une organisation redoutable, un commandement impérieux et une volonté de fer, s'emparèrent de quarante-cinq places, profanèrent les cathédrales, les collégiales, les abbayes. Leur rage de sectaires ne fut égalée que par leur cruauté inouïe envers les personnes consacrées à Dieu. Deux mois avaient suffi à des Français chrétiens, soi-disant réformés, pour causer plus de ravages que n'en avaient pu causer les Normands, encore païens, en tout un siècle. Tel fut le début de ces trente-trois années de guerres intestines, qu'interrompirent à peine certains traités d'une paix, toujours *boiteuse* et *mal assise*.

Le roi de France, il est vrai, qu'il s'appelât Charles IX ou Henri III, ne cessa pas de professer et même de soutenir la religion catholique. Mais malheureusement Charles IX et Henri III, inspirés par leur mère, Catherine de Médicis, firent de la politique d'après le *Livre du Prince*, au lieu de se régler, je ne dis pas sur l'Evangile, que pourtant n'auraient pu récuser les réformés, mais sur les vieilles lois écrites et sur les bonnes coutumes de la France. On se rappelle sans doute que Machiavel a dédié son *Livre du Prince* au père même de Catherine de Médicis.

Ces hésitations, ces faiblesses, ces erreurs, nous ne dirons jamais ces trahisons du pouvoir royal en France, y firent naître la *Sainte Union*, qu'on appelle plus communément *la Ligue*.

On conçoit fort bien que des hommes de cœur, fervents catholiques et non moins bons Français, justement indignés, aient jugé à propos de s'unir ensemble pour protéger leurs églises, leurs prêtres, les religieux et les religieuses, dont la vie ou l'honneur étaient particulièrement menacés par les hérétiques. Tout Français, fût-il roturier, se sent l'âme chevaleresque en pareil cas. Nous omettons les autres raisons qui ont porté un grand nombre de Français à entrer dans la Ligue. Ajoutons que la Sainte Union, qui s'était formée en dehors ou à l'insu du roi, n'était nullement dirigée contre

lui. C'est en ce sens qu'elle fut encouragée par le pape Grégoire XIII. C'est pour cela que le roi Henri III se déclara lui-même membre et chef de la Ligue.

Il est vrai que la bonne harmonie entre le roi et les ligueurs diminua peu à peu, surtout après la journée des *Barricades*, et qu'elle cessa complètement après les meurtres de Blois. Le jour de cette sanglante exécution, qui fut une maladresse en même temps qu'un crime, le roi s'aliéna à jamais la Ligue en la décapitant sans la tuer; il attira du même coup sur sa tête les foudres de Sixte V, qui regarda pour lors d'un bon œil la Sainte Union et les ligueurs.

Ce que nous disons ici des rapports de Sixte V avec la Ligue, est ce qu'on peut dire de plus favorable. Qu'on lise, si l'on veut, Segrétain, *Sixte-Quint et Henri IV* (1); on trouvera là une apologie honnête de la Ligue. Mais comme on ne manquera pas de lire immédiatement après un véritable chef-d'œuvre d'érudition, d'exposition et de style historique, *Sixte-Quint*, par le baron de Hübner (2), on verra que ces deux auteurs, si différents au départ, s'accordent assez bien sur le point dont nous parlons. Le même jugement se retrouvera dans Féret, *Henri IV et l'Église catholique*, dans la *Revue des Questions historiques*, 1880 et 1881, où sont publiés les consciencieux articles de M. de l'Epinois sur la *Politique de Sixte V en France*. On saura parfaitement alors ce qu'il faut penser de cette assertion générale que « tous les papes ont approuvé la Ligue », puisqu'il s'agit ici précisément du grand pape qui a lancé la *Bulle privatoire* contre les deux Henri de Bourbon, l'un roi de Navarre, l'autre prince de Condé, et qui a fulminé le *Monitoire* contre le dernier Valois.

II

Nous voici arrivés au moment solennel et décisif. Henri III vient d'être frappé à mort dans son camp de Saint-Cloud. Quelques heures encore, et il va mourir. Son héritier incontestable et incontesté, au point de vue du droit français, est le neuvième descendant de Robert de France, fils cadet de saint Louis, Henri de Bourbon, roi de Navarre. Il représente effectivement l'aîné de toute la famille

(1) 1 vol. in-8; Paris, 1861.
(2) 3 vol. in-8; Paris, 1870.

de Bourbon, la seule qui reste de la maison de France. La branche de Bourbon-Montpensier se tient respectueusement à l'écart; les quatre Bourbons de la branche de Condé savent qu'ils sont cadets; et l'oncle même de Henri, Charles, cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, quoique plus âgé que son neveu de Navarre et que ses neveux de Condé, ne méconnaît pas les droits héréditaires du premier.

Le titre de roi de Navarre n'empêche pas que Henri ne monte sur le trône de France. Philippe le Bel, lui aussi, roi de Navarre, dès le 16 août 1284, était devenu sans difficulté roi de France, le 5 octobre 1285. Plus récemment, François II, roi d'Ecosse, et Henri III, roi de Pologne, avaient été proclamés rois de France, sans perdre leur premier titre. Henri, roi de Navarre, était prince français, fils d'Antoine de Bourbon-Vendôme, petit-fils de ce Charles, comte de Vendôme, que les vicissitudes humaines, plus promptement que ses désirs et ses prévisions, avaient constitué successivement duc, premier prince du sang et lieutenant général du royaume.

Un jurisconsulte italien du quatorzième siècle, avait dit : « Les Français ne seront pas embarrassés de sitôt pour trouver un héritier au trône. Si la famille régnante (c'était celle des Valois) vient à s'éteindre, ils proclameront le petit seigneur de Vendôme. » Ces petits seigneurs avaient patiemment attendu, ou pour mieux dire, ils ne s'attendaient à rien. Leur heure vint pourtant, le matin du 2 août 1589; le dernier descendant mâle de Philippe III, fils aîné de saint Louis, était mort sans postérité.

Henri de Bourbon avait quarante-cinq ans; il était spirituel, comme le plus français des Français, généreux, plein de cœur et de bon sens, d'une valeur éprouvée, peut-être téméraire, beau et bon cavalier. Ainsi, il réunissait en lui toutes les qualités personnelles, qui pouvaient rehausser les droits certains que lui donnait sa naissance. Ses ennemis, il est vrai, relevaient dans sa vie privée les faiblesses morales, que lui-même ne cachait guère; mais ils se gardaient bien d'alléguer, pour refuser leur obéissance, ni ces faiblesses ni un vice quelconque; la loi naturelle et toutes les lois positives leur auraient donné tort. On avait contre Henri un grief péremptoire : il était *hérétique relaps*, dénoncé comme tel par Sixte V, et déclaré en conséquence inhabile à monter sur le trône de France. Voilà la grande et unique fin de non-recevoir qu'on pouvait opposer aux prétentions du Béarnais.

Hérétique relaps! Effectivement, le fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret avait été baptisé selon tous les rits de l'Église romaine; on l'avait élevé dans la religion catholique jusqu'à l'âge de neuf ans. Mais ayant alors perdu son père, qui, devenu huguenot par ambition ou par complaisance, était redevenu catholique décidé, au colloque de Poissy et en face des huguenots insurgés, Henri n'eut plus pour l'instruire et le façonner qu'une mère impérieuse, huguenote entêtée, ennemie acharnée et sanguinaire des catholiques. Car ce sont là, on n'en doute plus aujourd'hui, les linéaments vrais et naturels de Jeanne d'Albret, que la légende calviniste et l'art de mentir par intérêt nous avaient donnée comme une héroïne. Jeanne réussit-elle à faire de son fils un parfait huguenot, comme elle réussit sur sa fille, Catherine de Bourbon, qui avait cinq ans de moins que Henri? On peut répondre hardiment, non. Henri n'eut jamais du huguenot que certaines allures extérieures, qu'il déposa pour quatre ans le jour de la Saint-Barthélemy, et qu'il reprit ensuite, sans tenir davantage à tel ou tel symbole. Quelques religionnaires avaient pu l'appeler, de 1572 à 1576, *renégat* ou *apostat*. A partir de 1576, les catholiques purent le faire passer pour *relaps*, et durent le tenir pour tel, conformément aux déclarations de la Bulle privatoire, *Ab immensa*, du 9 septembre 1585.

« Cette bulle », dit le baron de Hübner, « était le premier acte de Sixte V, relatif aux affaires de France; et cet acte fut une faute, que le grand pape ne tarda pas à regretter et à se reprocher ». Cette assertion du diplomate historien est le résumé de son livre VII, intitulé : *la Ligue* (tome II, pages 154-362); et ce livre, le plus développé, le plus attachant et le plus délicatement traité de tout l'ouvrage, n'est que la substance, mise en narration, des pièces justificatives, qui sont rapportées intégralement dans le tome III.

Ce serait donc peine absolument perdue de disserter aujourd'hui sur cette bulle, et d'en tirer des conclusions théoriques ou pratiques, plus ou moins hasardées. Nous savons ce qu'en pensait Sixte V lui-même; nous voyons que, pour toute conclusion, il exigeait l'abjuration du Béarnais, et consentait, cette satisfaction obtenue, à supprimer sa Bulle privatoire. M. de Hübner nous fait contempler, non sans admiration, ce pontife vigilant et perspicace, sentant les approches de la mort, se défiant de la Ligue, se dégageant le plus possible des étreintes de Philippe II, entrevoyant,

désirant vivement et saluant d'avance la seule solution possible, la conversion de Henri IV.

Nous trouvons dans Sixte V, ainsi apprécié, tout ce qu'il faut d'abord pour bien comprendre et pour juger équitablement ses successeurs, Grégoire XIV et Clément VIII; ensuite pour blâmer énergiquement les légats infidèles ou prévaricateurs, Gaetani et Sega, qui n'ont pas bien suivi leurs instructions, ou, ce qui est plus regrettable, ont épousé les intérêts d'un parti français, tout en gardant leurs préjugés particuliers, leur entêtement national et leurs idées italiennes, en renseignant fort mal, en abusant souvent les Pontifes Romains. Philippe Sega surtout est blâmable sur tous ces chefs. Sa légation, qui dura plus de quatre ans, et même après qu'il eut été créé cardinal, fut très préjudiciable à Henri IV et très funeste à la France. Pour juger ainsi ce légat, nous ne consultons pas, Dieu nous en garde, la Satire Ménippée, où son portrait est repoussant; et nous effaçons de notre mémoire ce qu'il avait fait, durant sa nonciature d'Espagne, contre le P. Gratien, contre saint Jean de la Croix et toute la réforme de sainte Thérèse : nous nous contentons des faits de notre histoire les plus avérés, auxquels il a pris une part, souvent principale, et dont il est responsable devant la postérité. Nous le jugeons d'après ses propres notes.

III

On voit bien quel danger menaçait, en ce moment critique, la pauvre France, déjà harassée par vingt-sept années de guerres civiles : ou bien elle va proclamer, accueillir et laisser agir librement son roi huguenot, au grand détriment de sa foi catholique, ou bien elle n'aura pas de roi national, puissant, reconnu de tous; peut-être même, au lieu d'un homme, aura-t-elle pour la première fois une femme à sa tête. Alors c'est sa tranquillité intérieure, c'est aussi sa nationalité, et sa constitution dix fois séculaire, qui sont en péril. Nous ne voyons pas de milieu entre ces deux alternatives, placés comme nous sommes par la pensée au cœur de la France, en l'an de grâce 1589.

Mais peut-être ne voit-on pas aussi bien quel danger courait parallèlement la sainte Église romaine. C'est que sans doute on n'a pas lu les documents de l'époque, sortis pourtant presque tous à l'heure qu'il est des archives les plus secrètes. C'est qu'on ne s'est

pas transporté, avec les lumières que fournissent ces documents, dans la Rome de Sixte-Quint et de ses quatre successeurs immédiats, à la cour même du grand pape, ou au milieu des quatre conclaves, qui se succédèrent en moins d'un an et demi, et durant lesquels se distribua pour la première fois la fameuse prophétie, attribuée à saint Malachie, qu'on ne connaissait pas auparavant et dont personne n'a pu encore établir l'authenticité.

Une poignante anxiété, une appréhension terrible et nullement chimérique, régnait dans Rome, pénétrait dans le sacré collège et jusque sous la tiare : si la France disparaissait ou devenait vassale de l'Espagne, c'en était fait de la dignité, de la liberté et de l'indépendance de la papauté. Rome, tout le domaine des papes, les principautés voisines, vassales ou alliées du Saint Siège, enserrés de tout côté par les possessions des Espagnols en Italie, qui étaient la Sicile, Naples, la Sardaigne, les présides de Toscane, le Milanais, allaient perdre leur autonomie. Ajoutons que la maison de Savoie, toute fière de son étroite et récente union avec la maison d'Autriche-Espagne, Charles-Emmanuel venant d'épouser Catherine, fille de Philippe II (6 novembre 1585), visait déjà, par ruse et par force, à défaut de droits, à étendre sa domination des deux côtés des Alpes, aux dépens de la France amoindrie, des petites républiques ou principautés italiennes, et, dans l'occasion, du patrimoine de saint Pierre même. Cette maison est toujours la même, *et sibi constat*.

Dans la redoutable éventualité, que l'on pouvait prévoir, les souverains Pontifes, n'ayant plus ni le prestige ni la plénitude de leur pouvoir temporel, malgré les soumissions, les respects et les démonstrations dévouées de leurs protecteurs, auraient vu diminuer beaucoup, et peu à peu s'évanouir la confiance des nations restées catholiques, et croître en proportion les défiances des nations protestantes.

On nous dira peut-être que ce danger n'était pas réel, le souverain des Espagnes, Philippe II, étant le roi catholique par excellence. Mais ce roi n'était pas immortel. D'ailleurs ce même Philippe II, si catholique, n'avait-il pas, dès la seconde année de son règne, fait envahir par le duc d'Albe les Etats du Pape, et imposé ses volontés à Paul IV? Et depuis ce temps-là, avait-il toujours respecté les *droits* du Saint-Siège, même quand le pape était saint Pie V? On ne peut pas équitablement en vouloir à Philippe II, parce qu'il a

été bon Espagnol; et nous adressons cette observation à plusieurs écrivains catholiques, qui se sont laissé prévenir contre ce vertueux prince par l'école protestante, voltairienne ou gallicane, et qui ne l'appellent que le *Démon du Midi*. Mais nous nous opposons formellement à son apothéose; et nous sommes affligés qu'il se soit rencontré des Français, assez peu Français pour regretter que la fatalité, c'est la divine Providence qu'il faut dire, n'ait pas permis à Philippe II de transférer à l'Espagne le rôle de la France, et de se constituer, lui et ses successeurs à l'Escurial, les *Porte-glaive* du Siège apostolique.

Le baron de Hübner, Autrichien de nation et catholique éminent, a parfaitement décrit, dans le livre que nous avons cité, les angoisses de Sixte V, relativement à l'Eglise romaine, au moment où la France était en danger de perdre son rôle, de disparaître même, et où l'Espagne, avec toute la maison d'Autriche, se préparait à supplanter, à remplacer la France. Rien de plus émouvant, de plus sincère et de plus vrai que les appréhensions de ce pontife clairvoyant. Qu'un pape, Grégoire XIV, pendant les *dix* mois de son pontificat, n'ait pas eu les mêmes craintes, que peut-être il se soit résigné d'avance à baiser les chaînes que lui eût apportées l'Espagne, en même temps que sa protection, cela prouve qu'il a été pape seulement dix mois, qu'il a vu le danger que courait la foi catholique en France, sans voir le péril que courait en même temps, dans ce grand pays, le principe fondamental de la nationalité, et sans voir les périls bien autrement graves qu'eût fait courir au Saint-Siège une puissance écrasante, dorénavant sans contre-poids, la France n'étant plus rien.

Clément VIII sembla d'abord penser comme Grégoire XIV. Mais il avait à peine atteint la deuxième année de son pontificat, qu'il changea d'avis; il ne se sentit indépendant et soutenu que du jour où il put enfin absoudre solennellement Henri IV, reconnaître en lui le fils aîné de l'Eglise et replacer la France à son rang de premier royaume catholique.

Mais cet heureux moment tarda beaucoup à venir. Qui est responsable de ces retards dont la France et l'Eglise eurent tant à souffrir? Et par quels incidents fut préparée, amenée et parachevée enfin la solution providentielle?

IV

Quatre années s'écoulèrent entre le 2 août 1589, jour où mourut Henri III, et le 25 juillet 1593, qui fut le jour de l'abjuration de Henri IV à Saint-Denis. Deux longues années s'écoulèrent encore, avant que le Pape, seul juge compétent, prononçât la sentence définitive, qui, relevant Henri des censures ecclésiastiques, levait du même coup tous les empêchements que le roi pouvait avoir à commander, et toutes les difficultés que les sujets avaient eues à obéir.

Ces six mortelles années, qui venaient après vingt-sept années de guerres intestines, furent pour la France une torture épouvantable et inouïe. Pour trouver une épreuve analogue, les contemporains devaient remonter jusqu'aux calamités qui précédèrent la mission de Jeanne d'Arc. Nous pouvons, nous autres, descendre de deux cents ans, et prendre pour terme de comparaison les horreurs de 1793. A ces trois malheureuses époques, il y a guerre entre des concitoyens, armés les uns contre les autres, et commandés par un chef de leur choix, intervention d'un étranger ambitieux, qui veut profiter de l'anarchie pour s'engraisser; il y a ruine du peuple, désolation des campagnes, division des esprits, disputes politiques et religieuses, haines dans les familles, dans les diverses classes de la société, dans le clergé même : autant de symptômes d'une décomposition commencée et de la mort prochaine d'une nationalité. Ce qu'il y a de particulier à nos six années, c'est que l'épiscopat français n'était nullement d'accord avec lui-même, sur les questions les plus capitales, quoique tous les évêques et archevêques fussent en communion avec le Saint-Siège apostolique.

En tête des prélats ligueurs, on ne manque jamais de placer Guillaume Rose, évêque de Senlis ; Nicolas, cardinal de Pellevé, archevêque de Sens et de Reims; Gilbert Genebrard, qui dut à la Ligue même l'archevêché d'Aix; Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon, plus modéré que les autres. On nomme en tête des prélats qui se montrèrent constamment, et dès le début de la crise, royalistes quand même : Renaud de Beaune, archevêque de Bourges; Pierre, cardinal de Gondi, évêque de Paris; Nicolas de Thou, évêque de Chartres. Si l'on veut rester convaincu que les premiers jouissaient encore de leur raison, il ne faut pas lire la *Satire*

Ménippée, ni même la *Gallia christiana*. Les derniers de leur côté n'avaient ni l'honnêteté la plus vulgaire, ni même la foi, si l'on écoute leurs adversaires, les écrivains ligueurs et leurs modernes échos.

La vérité est qu'il y eut excès dans les deux partis extrêmes : excès d'adulation dans beaucoup de royalistes, excès d'exigences dans certains *outranciers*, partisans trop échauffés de la Ligue. Qu'on lise, par exemple, tel écrit du savant Genebrard; on trouvera que nos *Zelanti* modernes, même les plus avancés, restent encore bien loin en arrière dans la voie des exigences dogmatiques. Mais on se demandera en même temps comment la royauté française, pulvérisée par tant et par de si grands coups de massue, a pu se reconstituer, redevenir florissante et puissante. On comprendra moins facilement encore que Henri IV se soit converti et que la France soit restée catholique, quand on lira le factum royaliste, composé par des ecclésiastiques, et qui se nomme la *Satire Ménippée*, quand on s'avisera de feuilleter les diatribes, qui pullulaient alors contre les Jésuites, contre la Cour romaine, contre le Pape, et dont les auteurs étaient, non des huguenots, mais des prêtres catholiques.

C'est aux ecclésiastiques, qui, dans un sens ou dans un autre, se montraient exagérés, qu'il faut en grande partie attribuer la prolongation, durant six longues années, des malheurs de la France. On conçoit, en effet, combien une pareille divergence, si peu propice à l'unité, a dû accroître les hésitations, ou favoriser les tergiversations d'un prince soldat, préoccupé de ses affaires si diverses, et circonvenu par un Sully, un Duplessis-Mornay et tous les prédicants, pour ce qui concernait les questions religieuses.

Les exagérations, nées de l'esprit français, se compliquèrent d'éléments étrangers. Les ecclésiastiques ligueurs subirent l'influence des deux légats que nous avons nommés, Gaetani et Sega. Les royalistes répudièrent toujours, il est vrai, les ministres protestants, mais ils écoutèrent trop facilement les hommes politiques et les diplomates étrangers, Anglais, Allemands, ajoutons Vénitiens, trop peu soucieux de la question religieuse.

Il y eut aussi des laïcs exagérés, soit parmi les ligueurs, soit parmi les royalistes. Il y eut à Paris *les Seize* dont personne n'oserait entreprendre l'apologie. Il y eut en province des gouverneurs de place, ou des chefs de bande, qui exigèrent impé-

rieusement, ici, au nom de la sainte Union et même du pape, haine éternelle au Béarnais, là, au nom du roi, soumission absolue, et sacrifice complet de la conscience même. Ces laïcs méritent assurément de porter dans l'histoire leur juste part de responsabilité. Si la conversion du roi a été retardée, et les maux, dont gémissait la France, prolongés outre mesure, ils en ont été cause. Il eût fallu que Henri ne fût pas homme, pour être tout à fait indifférent aux flatteries de uns, et insensible aux outrages des autres.

Mais ce que nous disons là ne va pas, comme on a déjà dû l'entrevoir, jusqu'à décharger Henri de toute responsabilité. Sur lui, au contraire, pèse de tout son poids la charge la plus lourde : il est le premier coupable des délais de sa conversion. Inutile de vouloir, avec Segretain, démontrer l'évidence; impossible de la nier, avec Poirson, écho trop fidèle des historiens suspects, Pierre de l'Estoile, Jacques-Auguste de Thou, Sully et les auteurs de la Satire Ménippée.

Henri, nous l'avons lui-même pour garant, n'avait jamais perdu sa foi en la divine Eucharistie. Rapprochement à noter ici : c'est précisément la foi en ce même mystère, toujours gardée comme tradition de famille, qui avait ramené Antoine, père de Henri, à la profession de toutes les vérités catholiques, durant le colloque de Poissy et les conférences du P. Laynez, à Saint-Germain. C'est l'Eucharistie aussi, indignement outragée par les premiers calvinistes, qui avait porté François Ier à ordonner une procession splendide, à laquelle il assista avec tous les princes du sang et les grands corps de l'Etat. Cette foi était donc un apanage surnaturel dans la maison de France, et une grâce d'état pour nos rois.

La foi héréditaire que conservait Henri, de la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie, aurait dû faire tomber plus promptement ses répugnances de huguenot et ses sarcasmes de mauvais goût contre la Messe. D'autres pratiques et dévotions catholiques ne pouvaient être réhabilitées qu'ensuite dans son esprit. Nous ne pensons pas qu'il eût beaucoup à reformer dans ses idées, relativement au culte de la très-sainte Vierge, et c'était là encore, nous pouvons le croire, un apanage de la maison de France. Quant aux moines, aux Jésuites, à certains dignitaires du clergé séculier, c'était tout différent : Henri avait besoin d'être enseigné et détrompé.

Il avait promis à son prédécesseur mourant de se faire instruire

au plus tôt, et d'abjurer l'hérésie. Mais il différa, préoccupé de ses guerres, enflé sans doute par ses premiers succès, non découragé par ses revers, toujours piqué d'amour-propre, jamais corrigé de ses galanteries. On ne perd pas autrement un beau royaume, eût-on tout ce qu'il faut pour être un jour *Henri le Grand!*

V

Nous venons de distribuer en toute équité, croyons-nous, la responsabilité des retards, qui furent apportés à la solution. Voyons maintenant comment celle-ci fut amenée. Nulle part peut-être on ne voit plus clairement dans notre histoire, si on excepte la mission de Jeanne d'Arc, l'intervention spéciale de la divine Providence.

Quatre ans s'étaient déjà écoulés, depuis le 2 août 1589 : bien des victoires avaient été remportées, bien des villes prises, bien des provinces occupées, grâce aux talents du prince et au secours que lui fournissaient ses alliés, les protestants d'Allemagne, d'Angleterre et des Pays-Bas. Et cependant il n'était pas plus avancé que le premier jour, comme il l'avouait lui-même avec tristesse : ce qu'il a gagné d'un côté, il l'a perdu de l'autre. C'est qu'il avait contre lui les Ligueurs, soutenus par Philippe II : il n'avait pour lui que ses huguenots et les royalistes politiques; il n'avait pas pour lui la bonne France, qui demeurait passive. Cette France avait besoin d'un roi, en voulait un, le sien, son roi naturel; mais ce roi était empêché, comme un navigateur mis à la quarantaine tout près du rivage. Henri n'inspirait aucun enthousiasme, aucun élan patriotique. La France catholique souffrait, mais elle attendait.

Pourtant Henri IV, encore au camp de Saint-Cloud, et près des restes inanimés de Henri III, avait juré, parole de roi, qu'il maintiendrait la religion catholique en France, qu'il la rétablirait dans les provinces et les villes, d'où elle était alors bannie; ce serment, il le tenait depuis quatre ans. L'immense majorité des Français restait néanmoins en défiance, non sans raison.

Nous possédons un exposé fidèle de la situation dans les Etats Généraux de 1593, dont les actes, heureusement retrouvés, ont été publiés en 1841, pour la première fois, par M. Auguste Bernard. Parmi les députés, il n'y avait aucun royaliste politique; il y avait un assez bon nombre de ligueurs *intransigeants*, si ce mot nous est permis; mais la plupart étaient de bons et vrais Français, y

compris Mayenne. On en sera convaincu, en parcourant les actes eux-mêmes, et en voyant que le respect, accordé au légat, dans les questions religieuses, ne lui défère aucune autorité en matière politique. On sera frappé de l'opposition indignée, que souleva la proposition de Philippe II, qui voulait faire reconnaître, comme reine de France, sa fille, Isabelle-Claire-Eugénie. On remarquera sans doute aussi le ton grave, douloureux et respectueux en même temps, qui règne dans ces actes, toutes les fois qu'il est question de Henri.

Celui-ci n'était pas loin; il avait poursuivi tous les députés, qui se rendaient aux Etats, et qu'il n'avait pu arrêter; il suivait les séances avec attention, dans les rapports qu'on lui en faisait journellement; il n'ignorait pas qu'il était l'homme nécessaire pour la solution définitive, tout en sachant bien que cette solution pouvait être ajournée indéfiniment, au grand détriment de la pauvre France, qu'il aimait.

Dans de pareilles conjonctures, Henri dut réfléchir, et il réfléchit. Si les conférences de Suresne n'aboutirent pas, d'autres suivirent : des leçons de catéchisme furent faites, écoutées et comprises. Sully revendique ici une gloire qui lui est fortement contestée : il a plus probablement contribué à fausser l'histoire, en laissant courir le dicton fabuleux : « Paris vaut bien une messe ». Henri sait par ailleurs, et vient de faire avouer à ses huguenots, qu'on peut être sauvé dans l'Eglise romaine. Sa décision est prise : il va enfin abjurer l'hérésie (1) dans la basilique de Saint-Denis, le dimanche 25 juillet 1593.

Tout eût été fini ce jour-là, si le Pape, dûment informé, avait envoyé immédiatement à quelque prélat le pouvoir d'absoudre Henri. Il est vrai que Clément VIII était encore étroitement uni d'idées et de vues avec Philippe II, et qu'il était trompé par Sega sur l'état des choses en France. Il fallait au moins travailler à détromper le Pape et à le détacher de la servitude espagnole.

L'abjuration de Saint-Denis fut une action louable, loyale et honnête du roi : nous n'en doutons nullement, tout bien pesé. Mais l'absolution, donnée sans pouvoirs, fut une faute grave. Nous portons le même jugement sur le sacre, qui se fit à Chartres,

(1) C'est ce que, dans une lettre fameuse et trop souvent relevée, il appelle *faire le saut périlleux*. Tout ce que nous venons de dire sert de commentaire à cette galanterie déplacée.

l'année suivante. Le Pape, a bon droit, se montra irrité ; la solution définitive fut ajournée de deux ans. Il n'en est pas moins vrai que la solution provisoire, *anticanonique*, si l'on veut, eut de bons résultats. En effet, à partir de ce moment, l'élan national fut irrésistible. Sauf les chefs de la Ligue, ecclésiastiques ou laïques, tous se précipitèrent dans les bras du roi ; Paris lui ouvrit ses portes, et les provinces se soumirent d'elles-mêmes, les unes après les autres. Le cardinal de Pellevé en était mort de dépit, assure-t-on. Deux mois auparavant, l'archevêque d'Aix, Genebrard, avait été poliment expulsé de son siège par le conseil de ville et le parlement de Provence, pour avoir fait en chaire, le jour de l'Epiphanie, un discours virulent contre Henri.

L'absolution du Pape était indispensable. Mayenne, qu'on a représenté comme un ambitieux, n'attend que ce moment, pour résigner tous ses pouvoirs; et le Pape diffère. Aussi Henri s'irrite-il. Il atteste avoir été sincère à Saint-Denis ; il pense avoir satisfait, et demande ce qu'on exige de plus. Il laisse accuser le Pape et l'accuse lui-même de partialité en faveur des Espagnols ; il lâche les Jésuites ; il interdit tout recours à Rome. C'était le symptôme final de la crise, qui allait se résoudre providentiellement.

VI

Après l'abjuration de Saint-Denis et le mouvement national, qu'elle provoqua en France, il était difficile au Pape de refuser l'absolution. Mais comment la donner, quand le roi Catholique, affirmant que la conversion était feinte, donnait pour garants ses ambassadeurs et des Français de la plus haute distinction? C'est sur ces entrefaites qu'un Espagnol ne craignit pas de faire imprimer, à Rome même, une dissertation, dans laquelle il soutenait que le Pape ne pouvait *absoudre les hérétiques relaps!* C'était hardi, injurieux autant que faux. On concoit cependant que Clément VIII n'ait pas jugé ce moment opportun pour recevoir Louis de Gonzague, duc de Nevers, que Henri envoyait à Rome, comme son ambassadeur, octobre 1593.

Philippe Sega, de son côté, appuyait les affirmations du roi d'Espagne et dans ses notes écrites et dans ses relations verbales. Car, obligé de quitter Paris, après l'entrée du roi, il se vit forcer de revenir à Rome, où il fut reçu en triomphe, novembre 1594. Le

triomphe dura peu : quelques mois après, l'infortuné cardinal eut le dépit d'assister à la cérémonie de l'absolution pontificale : il mourut l'année suivante.

Mais au temps même où dominait à Rome l'influence de Philippe II et où Sega y jouissait de son triomphe, un honnête conseiller du Pape aurait osé répondre à Clément VIII, qui lui demandait ce qu'on pensait de lui : « Saint-Père, » dit-il, « il y en a qui pensent que Clément VII a perdu l'Angleterre par sa précipitation, et que Clément VIII perdra la France par ses lenteurs ! »

Ce qui est incontestable, c'est qu'un membre du Sacré-Collège, prédicateur ordinaire du Pape, le cardinal Tolet, plaida éloquemment la cause de Henri IV auprès de Clément VIII, et fut écouté favorablement. Or, ce cardinal était Espagnol et Jésuite. Il empruntait une partie de ses arguments à un autre Jésuite, Bellarmin, futur cardinal, qui avait vu tout récemment, de ses yeux, dans quel état déplorable se trouvait la France. Un illustre oratorien, futur cardinal lui aussi, Baronius, rapporta officiellement au Pape le vœu suprême de saint Philippe de Néri, qui venait de mourir : ce vœu était « que le roi Henri fût reçu le plus tôt possible dans le sein de l'Eglise ; que le Pape n'aurait pas à s'en repentir ».

Le Pape était ébranlé ; il se déprenait insensiblement de ses affections pour l'Espagnol. Deux ecclésiastiques français, jusque-là peu connus, fort célèbres depuis, l'un Gascon, Arnauld *d'Ossat*, l'autre Normand, Jacques *Davy du Perron*, ci-devant huguenot, qui se trouvèrent réunis à Rome sur ces entrefaites, achevèrent le travail commencé sur l'esprit du Pape, aplanirent toutes les difficultés, et, avec le modeste titre de commissaires, ils surent tout disposer. Le moment était venu : l'absolution solennelle fut donnée le dimanche 17 septembre 1595.

Rien n'empêchait désormais Henri, quatrième du nom, roi très Chrétien de France et de Navarre, d'être le père de ses sujets, de se montrer le fils aîné de l'Eglise, et de prêter un solide appui à l'indépendance des papes, moyennant le relèvement de la France.

Lors de son premier avènement, qu'il devait à sa naissance, Henri de Bourbon se trouva justement arrêté par le défaut d'une condition *sine qua non*, implicitement contenue dans la vieille constitution française, clairement exprimée par les papes, passivement exigée par la masse des Français, militairement imposée par la Ligue.

Son abjuration, faite de bonne foi, quoique irrégulière, lui aliéna

ses alliés protestants et ses amis les huguenots, sans lui concilier le Pape; mais elle lui attira successivement la France presque entière, qui ne voyait plus de barrière entre elle et lui.

Son absolution, enfin, dégagea complètement de toute entrave et de toute condition ses incontestables droits, qui eurent dès lors pleine vigueur et force. L'intérêt seul ou la passion put bien essayer encore de méconnaître ces droits; mais il fallut pourtant les accepter. Droit de l'aîné dans la maison de France, et, comme condition *sine qua non*, professsion de la religion catholique, Henri seul réunissait ces titres. Il était donc roi très légitime, chef d'une nouvelle branche, libre de continuer la politique de ses prédécesseurs, maître d'en inaugurer une nouvelle, s'il la jugeait meilleure pour sa couronne, et aussi pour l'Eglise catholique, l'inséparable cliente, et la mère vénérée de la France.

Henri IV avait certainement à cette époque, et garda longtemps encore dans sa vie privée, certains défauts, dont Clément VIII, Léon XI et Paul V, ses contemporains, n'eurent pas à s'occuper, ces défauts ne relevant que du for intérieur. Henri conserva aussi des idées particulières, qui se traduisirent par l'*Édit de Nantes*, pour ne point parler de la continuation des alliances avec les protestants et avec la Sublime-Porte; et les papes n'ont pas jugé à propos de censurer, je ne dis pas les idées, mais leur expression extérieure et publique. Quelques publicistes de nos jours auraient été moins tolérants que ces papes.

La foi de Henri s'épura, surtout après la célèbre conférence de Fontainebleau; ses sentiments devinrent de plus en plus catholiques, depuis qu'il eut rencontré le P. Coton. S'il est vrai de dire : *Nemo repente fit summus;* on est forcé d'avouer que Henri IV devint bien vite un bon et grand roi; et tout porte à croire qu'il serait enfin devenu excellent de tout point, si un maniaque atrabilaire et fanatique lui eût laissé le temps.

Nous avons parlé d'une grâce d'état, divinement accordée aux rois de France. Henri IV résista trop longtemps à cette grâce; mais il finit par y coopérer. S'il ne fut pas lui-même un saint, il fit du moins, en vertu de sa grâce de roi, tout ce qui dépendit de lui, pour que la France produisît, sous son règne, des saints, de très grands saints, de nombreuses œuvres de sanctification, d'apostolat et de charité, qui font la gloire de cette époque.

A. Jean, *S. J.*

LES HAUTES ÉTUDES CRITIQUES

M. L'ABBÉ LEHIR : M. L'ABBÉ VIGOUROUX

L'humanité apprend à lire :

Depuis sa première enfance, elle apprend à épeler. Elle épèle l'Ecriture Sainte. Ce livre qui est son étude est aussi sa méditation. Ce livre qui est sa méditation est aussi son combat. Ce livre qui est son repos est aussi son travail. Ce livre qui est sa contemplation est aussi son champ de bataille.

Comme la meilleure chose est celle dont l'abus est le plus terrible, l'abus de ce livre est épouvantablement dangereux.

Les paroles de ce livre sont des paroles de feu, c'est lui-même qui le déclare. *Ignitum eloquium tuum vehementer.* (Ps. 118.)

Votre langage est un feu violent. *Omnis sermo Dei ignitus* (Prov. 30). Toute parole divine est enflammée.

Or on ne joue pas avec le feu. Il est terrible à approcher, et les mains qui le manient doivent avoir subi certaines préparations.

Il faut un certain esprit pour entendre les paroles de l'Esprit. Il faut avoir entendu d'abord les secrets de l'obéissance pour entendre ensuite les secrets de la parole. Aussi le livre commence par une recommandation d'obéissance. L'obéissance fut sa première chose. Elle fut exigée dans le Paradis terrestre. Ainsi la Genèse du monde s'ouvre sur un précepte de docilité, comme si le livre qui débute ainsi voulait nous apprendre lui-même et d'abord le sujet qu'il va traiter, et les conditions où l'homme est placé vis-à-vis de lui.

Pour lire, il faut d'abord savoir lire, et pour savoir lire, il faut avoir appris à lire, et pour apprendre à lire, quelle est la première condition? l'obéissance.

Si le maître soutient qu'un *a* est un *a*, si l'élève lui répond *non*,

c'est un *b*, l'élève n'apprendra jamais à lire. Au début de tout, il a une nécessité de soumission.

Or l'Ecriture Sainte, qui est la parole de feu, dévore ceux qu'elle n'éclaire pas.

Aussi ce siècle, qui est par excellence, le siècle de la révolte, abuse-t-il étrangement de l'Ecriture Sainte. Il la traite comme une chose profane qu'on manie à son caprice; il prend avec elle des libertés de toute espèce. Il croit la mieux connaître par ce procédé. Il ne s'aperçoit pas qu'il s'aveugle absolument sur elle. La regardant avec de mauvais yeux, plus il la regarde, moins il la voit.

Si l'attaque est violente, la défense l'est aussi. Le remède est à côté du mal, si l'Ecriture a été, en ce siècle, spécialement profanée, elle a été aussi, elle est tous les jours spécialement sanctifiée. Le nom de M. Renan est dans toutes les bouches.

Il faudrait que le nom de ceux qui l'ont réfuté scientifiquement fût aussi sur toutes les lèvres.

M. Renan est vaincu en réalité, mais il se croit vainqueur, parce qu'il a fait du bruit.

Quand il publia ses principaux essais de critique religieuse, je fus saisi par la certitude de l'importance qu'il allait prendre, importance relative, mais assurée par la nature des erreurs auxquelles il se dévouait. Mon premier livre fut consacré à sa réfutation. Quand je publiai mon premier ouvrage (1), je sentais en lui le représentant français et le vulgarisateur de cette négation énorme dont je cherchais en Allemagne le principe et la Genèse.

Je me plaçais sur le terrain général de la philosophie universelle, sur le terrain des vérités absolues.

MM. Lehir et Vigouroux se sont surtout placés sur le terrain de l'exégèse et de l'histoire.

C'est un devoir, et un devoir sacré que de divulguer leurs travaux, qui sont des victoires, mais des victoires dont le retentissement n'a pas égalé jusqu'ici la réalité.

MM. Lehir et Vigouroux ont suivi M. Renan sur ce terrain scientifique, historique et linguistique qui est son terrain actuel, son terrain de prédilection. Ils l'ont combattu avec ses armes de choix. Ils ont porté la lumière, là où il avait fait les ténèbres. Ils ont regardé

(1) M. Renan, *l'Allemagne et l'Athéisme au dix neuvième siècle* (rue de Tournon, 29, Paris).

d'un regard éclairé le paysage qu'il avait obscurci de ses descriptions.

La critique hétérodoxe est essentiellement froide. La négation est dure et l'émotion lui est refusée. Du reste, elle n'en veut pas. Elle se vante d'être froide. Elle prend la froideur pour la sagesse. Elle ignore que la sagesse est le don du Saint-Esprit. Elle ignore que la sagesse est le don de feu. La sagesse est la saveur. La sagesse est dévorante.

C'est pourquoi la critique catholique ne s'arrête pas, quand l'émotion la gagne.

Quand, après avoir vu les détails, elle embrasse les ensembles, elle ne se croit pas pour cela perdue. Elle ne tremble pas sur les montagnes. Ses poumons sont faits pour l'air des hauteurs.

Cette critique fidèle a un *Credo* qui se chante. Pour elle, l'ardeur et l'exactitude doivent être amies et alliées sur la terre comme au ciel.

La critique est un jugement. Elle peut être un acte de sévérité. Mais elle peut être un acte de louange. Rien ne lui est fermé, pas même l'enthousiasme.

Aussi, M. Vigouroux, ce critique sévère dont la vie se passe dans un labeur rigoureux, qui va de son cabinet aux bibliothèques, des bibliothèques à son cabinet, interrogeant d'un regard calme et précis les inscriptions cunéiformes, tous leurs détails, toutes leurs concordances, M. Vigouroux n'est pas incapable d'émotion et de poésie. Il est prêtre, et prêtre éminent, en même temps que grand critique. Il ne regarde pas froidement la question de l'Écriture Sainte. Il sait que les âmes sont engagées, autant que les intelligences, dans cette question formidable. Il n'oublie pas les âmes; l'égyptologie et l'assyriologie ne sont pas pour lui de pures curiosités; ce sont des secours qu'il faut leur demander, des secours pour la science, et pour une science vivante, qui serve la vérité, non pas par complaisance, mais par conviction.

C'est pourquoi ce grand critique ne s'interdit pas l'émotion : ses découvertes sont des joies pour lui; il voudrait qu'ils fussent des joies pour tous. Il voudrait en faire des voies de salut.

A la fin de longs travaux, exacts et minutieux, un beau souvenir lui traverse l'âme, et il nous communique le plaisir qui résume ses découvertes.

Boleslas le Cruel régnait jadis en Pologne. Il persécutait saint Stanislas. Saint Stanislas, ennemi des vices du roi, devait sentir les effets de sa colère et la sentit.

Un chevalier, nommé Pierre, avait vendu, trois ans plus tôt, un domaine à l'évêque de Cracovie. Puis il était mort. Le roi pressa les neveux de Pierre de poursuivre l'évêque, comme n'ayant pas payé le prix du domaine. Les neveux citèrent l'évêque devant le tribunal, et de timides témoins, craignant le roi, n'osèrent pas déposer en faveur de l'évêque.

Stanislas demande un délai de trois jours, promettant d'amener un nouveau témoin. Le témoin imprévu, sur lequel il comptait, ce témoin fidèle et incorruptible, c'était Pierre. Pierre mort n'avait plus rien à craindre du roi. C'était à lui de parler.

Au bout de trois jours, passés dans le jeûne et la prière, Stanislas, entouré du peuple et du clergé, se rend au tombeau.

Et là, le saint parlant au mort :

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, je t'ordonne, Pierre, de te lever de la poussière, de ressusciter d'entre les morts, de rendre témoignage à la vérité, abandonnée et désertée par les enfants des hommes. Qu'ainsi soit augmentée la foi des croyants; qu'ainsi soit confondue la témérité sacrilège des ennemis de la vérité. »

Pierre se leva et se laissa conduire au roi. Il rendit témoignage et se rendormit.

M. Vigouroux voit une belle analogie entre Pierre, mort, et l'antiquité morte.

« L'incrédulité, dit M. Vigouroux, croyait les Égyptiens et les Assyriens bien morts, et elle nous disait : les événements que vous prétendez s'être passés en Chaldée ou en Égypte, n'ont jamais eu lieu; les Chaldéens et les Égyptiens ne pensaient pas, n'agissaient pas ainsi. »

Vous devinez la suite. Une voix évoque les Chaldéens et les Égyptiens. « Levez-vous de votre poussière; sortez de vos tombeaux. Rendez hommage à la vérité. »

Et les morts se lèvent, rapportant à la lumière du jour ces papyrus enfermés avec eux dans leurs sépulcres.

Les voilà vivants pour rendre témoignage.

Les Assyriens se sont levés : ils ont parlé de leurs traditions primitives. Ils ont raconté la Tour de Babel : ils ont éclairé la naissance d'Abraham et montré la Chaldée, sa patrie.

Les Égyptiens aussi se sont levés, témoins et juges; ils ont raconté l'histoire de Jacob et de Joseph : ils ont dit oui, tout cela

est vrai, et le lecteur de M. Vigouroux se lève aussi et remercie la science d'avoir contraint les morts à parler. Il remercie M. Vigouroux de cette belle parabole qui doit sa valeur à la rigueur même des découvertes sur lesquelles elle est fondée. Si la base n'était pas solide, la parabole ne serait qu'une fantaisie, mais la base étant inébranlable, la parabole devient une réalité.

Cette figure emprunte sa beauté à sa rigueur. Après un énorme travail, quelquefois très ardu, très minutieux, très hérissé de calculs et de recherches, et de détails, et de précisions, je remercie M. Vigouroux d'ouvrir tout à coup cet horizon qui repose les yeux par sa grandeur : car ici, comme toujours, ce sont les petites choses qui donnent la fatigue, et les grandes choses qui donnent le repos.

Cela dit, nous allons entrer dans quelques détails et résumer, très brièvement, un débat immense. Le temps manque aux hommes du dix-neuvième siècle pour lire les gros livres. Je vais essayer de résumer en quelques mots la question d'Isaïe.

Et d'abord une observation préliminaire. Le public français, qui ignore les éléments de la discussion, a pris l'habitude de croire que ces deux mots : *critique allemande* et critique hétérodoxe sont deux mots synonymes. Cette opinion semble appuyer la critique hétérodoxe sur toute la force de la critique allemande, force réelle, incontestable. Mais cette opinion est complètement fausse. Il y a une critique allemande très savante, il y a une exégèse allemande très éminente qui est entièrement favorable à l'authenticité de la Bible.

Je vais examiner Génésius et le combattre. Mais Génésius, malgré l'importance qu'on vient de lui donner, Génésius n'est pas toute l'Allemagne, et il faut détruire d'abord la confusion qu'on fait entre l'Allemagne scientifique et la science hétérodoxe.

Dans l'énorme question qui se débat entre la science orthodoxe et la science hétérodoxe, il y a toujours, du côté de cette dernière, un malentendu nécessaire à éclaircir. Pour prouver l'erreur, l'illusion, l'obscurité, la non-authenticité de l'Écriture, de la Genèse, des Prophètes, la science hétérodoxe invoque toujours et continuellement la critique allemande, et Génésius, qui ne s'attendait peut-être pas à pareille fête, est le grand cheval de bataille que les Français révoltés font tout de suite sortir de leur écurie. Génésius! ah! Génésius! qu'est-ce qu'on deviendrait sans Génésius? Génésius est la clef de voûte du monument. Génésius est d'autant plus commode, d'autant

plus charmant que, personne ne l'ayant lu, l'écrivain qui en parle à son public peut dire de lui tout ce qu'il veut.

Présentez au public Génésius, comme l'autorité la plus indiscutable; appuyez-vous sur lui : déclarez que vous connaissez Génésius, et que quand cet homme a parlé, les autres n'ont plus qu'à se taire. Déclarez, en outre, que Génésius a découvert, avec la sagacité la plus profonde, que la seconde partie d'Isaïe n'est pas d'Isaïe, que par conséquent l'Église se trompe en la lui attribuant.

Il y a une chose certaine, c'est que le lecteur français n'ira pas vérifier. Si vous avez sa confiance, il vous croira sur parole, et on a facilement la confiance du lecteur, quand on lui déclare qu'on vient de faire une découverte qui autorise l'incroyance.

D'ailleurs vous présentez Génésius comme le représentant d'une science tellement abstraite, tellement obtuse, tellement inaccessible que vous ne donnez à personne l'envie de pénétrer dans ces broussailles. Vous déclarez que vous y avez pénétré vous-même, et vous nous donnez une si haute idée du travail gigantesque, exigé par cette opération, qu'aucun de vos lecteurs ne songe à vous suivre dans cette entreprise épouvantable.

M. Renan, lui, s'est dévoué. Il a pénétré dans l'endroit terrible. Il ne nous dit pas au juste les découvertes qu'il y a faites, par là même, il ne nous les détaille pas; il ne nous donne pas les preuves de la vérité absolue, découverte par Génésius; il ne nous fait pas assister au travail de l'enfantement. Pourquoi, au juste, Génésius a-t-il raison contre les siècles qui l'ont précédé, siècles d'études profondes, siècles armés d'hommes qui consacraient leur vie aux travaux historiques? Il a fallu que Génésius fît une trouvaille bien précieuse, bien originale; il a fallu une fouille bien supérieure à toutes les fouilles connues pour renverser toute la science et toute l'histoire, et cette trouvaille énorme valait bien la peine de nous être dite.

M. Renan se plaint de n'avoir pu la dire à sa mère. Cette pauvre dame, à qui il enfonçait le poignard dans le cœur en abandonnant la Foi, n'aurait pu comprendre pourquoi Génésius la lui faisait abandonner. Il n'a pas pu expliquer à sa pauvre mère, à une pauvre femme bretonne, les profondeurs de Génésius. Cette pauvre femme avait vécu dans les environs de Tréguier. Quand on a vécu dans les environs de Tréguier, comment voulez-vous qu'on comprenne Génésius? les prêtres du diocèse de Tréguier, qui avaient élevé M. Renan, avaient, à son avis, de grandes vertus.

Oui, sans doute, et même de très grandes vertus. Oui, mais ils n'avaient pas lu Génésius, et, alors, comment auraient-ils pu recevoir les confidences de M. Renan? M. Renan, ayant lu Génésius, est devenu, à ses yeux, un tel personnage, qu'il ne pouvait plus s'expliquer avec ses semblables, si tant est que les autres hommes fussent encore ses semblables.

Ce qu'il n'a pas dit à sa mère, il pourrait nous le dire. Nous ne sommes pas sa mère. Quelques-uns d'entre nous ont beaucoup travaillé.

Cependant il ne nous dit jamais d'une façon péremptoire, décisive et catégorique, comment Génésius a démoli la science et l'histoire.

Si Mme Renan, mère de M. Renan, était seule au monde avec son illustre fils, la discussion serait peut-être impossible entre eux. Mais il y a un malheur, c'est qu'en dehors de ces deux personnalités, il en existe quelques autres, par exemple, M. Le Hir, et M. Vigouroux.

Il est très désagréable d'avoir affaire à eux, parce qu'ils ne se payent pas de mots et sont terriblement au courant des choses.

Ils sont d'une force redoutable en histoire, en philologie, en assyriologie, et, de plus, quand ils affirment quelque chose, ils consentent à le prouver. Ils consentent à mettre le public au courant de la discussion. Ils consentent à nous expliquer avec la dernière précision, comment la seconde partie d'Isaïe, qui prédit la captivité, et qui nomme Cyrus, est certainement antérieure à la captivité.

Je laisse la parole à M. l'abbé Vigouroux.

« On nie, dit-il, que les chapitres XL-LXVI soient d'Isaïe, parce qu'ils annoncent trop clairement la captivité et qu'ils nomment Cyrus. Il est prouvé cependant qu'ils sont antérieurs à l'époque de Cyrus et de la captivité par les emprunts que Sophonie, Jérémie et Nahum ont fait à cette partie d'Isaïe. Sophonie a appliqué à Ninive au verset 14 de son chapitre II les mots qu'Isaïe avait dits de Babylone, XXXIV 14-15, dans la première partie, et, dans le verset suivant 15, il continue ses emprunts, en reproduisant une phrase tirée de la seconde partie, où elle est deux fois répétée, et où il s'agit également de Babylone, dans Isaïe, de Ninive, dans Sophonie. La traduction des passages correspondants d'Isaïe, dans la Vulgate, est la même quant au sens, mais non quant aux termes.

En hébreu, les mots sont identiques dans les deux prophètes, et il est digne de remarque que la phrase contient une expression particulière qui ne se lit que dans ces trois passages. »

L'observation de M. Vigouroux, sur le texte hébreu et l'identité des termes employés par les deux textes, est évidemment concluante.

Il est clair que Sophonie fait des citations; il cite textuellement. Il se sert d'un mot exceptionnel, rare, employé par Isaïe. Il est donc clair qu'il cite Isaïe, dans le second passage, comme dans le premier.

J'ajoute que M. de la Palisse pourrait intervenir dans cette savante discussion, pour dire que Sophonie cite un auteur *antérieur à lui*. En général, les citations portent sur des paroles antérieures et non postérieures à la citation.

Abordant Jérémie, M. Vigouroux le montre aussi citant Isaïe, et, dans le texte hébreu, la citation est littérale : or toute citation littérale est une citation évidente.

Abordant le prophète Nahum, qui vivait après Isaïe, et AVANT LA CAPTIVITÉ, M. l'abbé Vigouroux montre qu'il a cité la seconde partie d'Isaïe, la partie d'Isaïe qui est en discussion. Nahum fait allusion à Isaïe, emploie une partie de ses expressions textuelles. Il est donc évident, d'une évidence historique, que la seconde partie d'Isaïe est, comme la première, antérieure à la captivité, puisqu'elle est antérieure à Nahum, lequel est lui-même antérieur à la captivité.

Ce n'est pas tout. M. Vigouroux assène à la critique hétérodoxe de bien autres coups de massue.

La critique hétérodoxe se révolte de voir Cyrus nommé par Isaïe, longtemps avant sa naissance.

M. Vigouroux fait une réponse écrasante. La preuve que Cyrus était nommé d'avance, c'est que les Juifs, pendant la captivité, montrèrent à ce prince le passage d'Isaïe, où il était nommé. L'historien Josèphe raconte ce fait dans ses *Antiquités juives*, XI, 1, 1-2.

Il faut donc, pour nier l'authenticité d'Isaïe et de sa seconde partie qui contient le nom de Cyrus, il faut donc nier aussi l'histoire de Josèphe.

Mais ce n'est pas tout.

Cyrus déclare lui-même que Jéhova lui a ordonné de bâtir un temple dans Jérusalem, et lui a donné tous les royaumes de la terre qu'il a conquis. Ce langage, comme le remarque

M. Vigouroux, est une allusion manifeste à la seconde partie des Prophéties d'Isaïe.

De sorte que l'histoire de Cyrus elle-même trouve son explication dans la prophétie qui l'annonce, et il faut tout nier, pour nier cette prophétie. Toute la faveur dont Cyrus a entouré les Juifs, toutes les paroles par lesquelles il célèbre sa propre prédestination, tout cela devient un non-sens, si la seconde partie d'Isaïe, qui annonce Cyrus, n'est pas antérieure à lui.

Génésius, voulant absolument confirmer la première partie d'Isaïe, et infirmer la seconde, essaie de chercher, non une preuve, mais une vraisemblance, dans une différence de style.

« Le style du vrai Isaïe, dit Génésius, est plus serré, plus incisif, plein de pensées et d'images, qui se pressent avec impétuosité sous sa plume, mais aussi plus dur et moins correct. Celui du pseudo-Isaïe est plus clair, plus abondant et plus facile. L'auteur aime à s'étendre et se reflète volontiers. Le style, plus limpide et plus coulant, est la marque d'un âge plus récent. »

M. Le Hir répond :

« Est-ce que le style de Cicéron est parfaitement le même dans ses traités philosophiques et dans ses discours? L'invective a son langage et la consolation a le sien, plus doux, plus calme et moins impétueux. Si donc les promesses et les consolations dominent dans la seconde partie, doit-on s'étonner d'y trouver moins de fougue et d'élan que dans la première? »

Le très savant Sulpicien développe cette pensée si juste : est-ce que le même auteur ne peut jamais parler sur deux tons différents?

La première partie d'Isaïe contient des reproches qui ont été *prononcés* d'abord, avant d'être écrits. La seconde partie contient des oracles qui, relatifs aux âges futurs, n'ont pas été adressés de vive voix aux contemporains. Cette seule différence n'explique-t-elle pas clairement mille autres différences. D'ailleurs Génésius fait tout à coup cet aveu bizarre, qui détruit tout son essai d'argumentation. Il avoue que la seconde partie d'Isaïe, *par la sublimité des descriptions, la fraîcheur des images, la vivacité et la force des exhortations, peut être placée à côté de l'Isaïe authentique, c'est-à-dire de la première partie.*

Voilà donc Génésius qui renverse lui-même la base de son monument.

La critique hétérodoxe ajoute que l'auteur parle de la captivité

non comme d'un événement futur, mais comme d'un fait présent.

Cette observation prouve seulement, chez ceux qui nous l'opposent, l'absence totale de la notion prophétique.

Isaïe voit l'avenir comme s'il était le présent. C'est là le caractère ordinaire de toute prophétie. Ce caractère n'est pas particulier à la seconde partie d'Isaïe; il se trouve aussi dans la première, comme dans les autres prophètes.

Ce n'est pas tout. M. Vigouroux, ayant fait le travail le plus minutieux sur le texte original d'Isaïe, rencontre certaines expressions qui lui sont particulières, qu'il emploie seul ou presque seul, et ces expressions se trouvent dans la seconde partie comme dans la première. Ce n'est pas tout. La seconde partie d'Isaïe est remplie de détails, relatifs aux rapports des Juifs et des Assyriens, détails qui n'ont pu être donnés qu'en Palestine, au siècle d'Isaïe, et qui n'auraient aucune application, aucune réalité, s'ils avaient été donnés à Babylone et pendant la captivité.

La critique hétérodoxe se donne de faciles triomphes quand elle croit reconnaître dans Isaïe un mot qui n'a, *dit-elle*, paru en Palestine, qu'après la mort de ce prophète. Mais comment sait-elle que ce mot n'avait jamais apparu, dans le langage hébreu, du temps d'Isaïe?

Voilà ce qu'elle ne nous dit pas, par la raison fort simple que les preuves lui manquent absolument. A peine si un contemporain d'Isaïe pourrait poser avec certitude une pareille affirmation.

Et, tant de siècles après lui, vous fondez sur la plus vague, la plus douteuse de toutes les suppositions linguistiques, la négation totale des faits les plus avérés!

M. Vigouroux fait à ce sujet une observation très plaisante. Il cite cette phrase française :

« Vous verrez de bonnes raisons desquelles je me rends rapporteur, et qui vous feront voir clair comme le jour que vous êtes hors du train qu'il faut suivre pour aller au salut.

« Dans quelques siècles, dit M. Vigouroux, un successeur des Allemands ne manquerait pas de dire : ce mot de rapporteur est une allusion évidente aux rapporteurs, qui, dans les Chambres françaises, rendaient compte des délibérations des commissions et des raisons de leurs décisions. Quant à la métaphore être en dehors du train qu'il faut suivre, sa date est encore plus visible. »

Evidemment le futur Génésius qui travaillerait là-dessus dans

quelques siècles, conclurait avec évidence que la phrase a été écrite, après la découverte des chemins de fer, et pendant les assemblées actuelles, Corps législatif, Sénat, Chambre des Députés, Chambre des Pairs, etc... Ce futur Génésius prouverait que la phrase ne peut remonter plus haut que le dix-neuvième siècle.

Or elle est de 1595 : voici d'où elle est tirée : Saint François de Sales, controverses, préface, *œuvres* (édition 1821, tome XII, p. 6).

Si donc le futur Génésius emploie les procédés de la critique actuelle, voyez quel soufflet il s'appliquera sur la joue. Je ne vois pour lui qu'une chance, c'est de lire les ouvrages de M. Vigouroux ou la collection de la *Revue du Monde catholique*, que je voudrais pouvoir mettre d'avance à sa disposition.

Est-ce que, même dans l'ordre naturel, le même écrivain a toujours le même ton, le même accent? Est-ce que les circonstances diverses n'excitent pas des émotions différentes? Est-ce que le style du même homme est, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, coulé dans le même moule?

Lisez les *Soirées de Saint-Pétersbourg* et lisez certaines lettres intimes de Joseph de Maistre?

Dans ce livre si sévère et dans ces lettres si douces, seriez-vous certain de reconnaître le même homme, si son identité n'était pas certaine d'avance?

La critique hétérodoxe a deux procédés non seulement distincts, mais opposés et contradictoires.

Quand elle parle à ceux qui ne savent pas, elle fait étalage de la science. Elle n'entre pas dans la discussion précise. Elle n'admet pas le vulgaire à la connaisance de ses secrets. Non ; mais elle exige de lui la Foi qu'elle refuse au christianisme et à toute religion. Elle se retranche derrière des remparts impénétrables. Elle se cache derrière les matériaux scientifiques qu'elle prétend avoir accumulés.

Mais s'il se présente quelqu'un qui sache, qui connaisse, qui soit au courant de la question, la critique hétérodoxe, attaquée par la critique orthodoxe, fait une volte-face subite. Elle change son fusil d'épaule. Elle quitte subitement le terrain de l'histoire, de la philologie. Elle abandonne les nuances (qu'elle aime tant).

Et tout à coup, faisant irruption dans le domaine de la philosophie, de la métaphysique, elle nie les faits surnaturels, parce qu'ils sont *naturellement* impossibles. Tout à l'heure, vis-à-vis du public,

elle attaquait leur vérité historique, leur authenticité philologique. Elle les battait en brèche à petits coups.

Maintenant, battue sur ce terrain par une science précise, par la science orthodoxe qui ne craint pas le grand jour des explications, la science hétérodoxe se réfugie dans une négation radicale : la Bible n'est pas authentique, puisqu'elle contient des faits surnaturels, et que les faits surnaturels ne sont pas des faits naturels.

Mais alors, ce n'était pas la peine de tant travailler l'hébreu : ce n'était pas la peine de faire subir à Isaïe un examen minutieux pour essayer de conclure que la seconde partie n'est pas du même style que la première. Ce n'était pas la peine de se promener et de nous promener pendant si longtemps à travers les arduosités de la critique transcendantale pour arriver à une conclusion qui pourrait se traduire ainsi :

Peu importe la discussion historique. Les faits de la Bible sont faux. Je les déclare faux d'avance et *à priori*, puisqu'ils ne sont pas tous naturels.

La critique hétérodoxe est prodigieuse de désinvolture. Elle fait les soubresauts les plus inattendus.

Quand elle croit avoir pour elle la vraisemblance historique des faits, toute la religion n'est qu'une question de fait.

Quand on lui a prouvé que le fait lui donne tort, alors le fait n'est plus rien. Elle s'adresse à la métaphysique pour lui demander une négation générale et absolue de toute vérité surnaturelle.

Et comme on ne peut pas être à la fois sur tous les terrains, comme on ne peut pas discuter à la fois la question philologique, la question historique, et la question métaphysique, la critique hétérodoxe trouve toujours un terrain actuellement libre sur lequel elle n'est pas actuellement poursuivie.

Et fût-elle poursuivie sur tous les terrains à la fois, il lui resterait une ressource : fermer l'oreille.

Le plus sourd de tous les sourds est celui qui ne veut pas entendre.

La critique hétérodoxe, quand elle est poursuivie de tous les côtés, traquée sur tous les terrains, a une ressource suprême qui ne peut jamais lui faire défaut, c'est de parler toute seule, et de s'écouter toute seule.

L'homme qui parle seul et qui s'écoute seul, ne tenant aucun

compte du contradicteur, est dans une situation extrêmement commode.

Il parle à un public qui est le sien, qui ne connaît que lui, qui ne lit que lui. Ce public croit son auteur irréfutable, parce que les réfutations ne parviennent pas jusqu'à lui.

Notre devoir à tous est d'éclairer la question, de la traîner au grand jour.

Génésius est dans la position de ces prêtres d'Egypte qui gardaient les secrets du sanctuaire.

La critique hétérodoxe, qui refuse de croire l'Église, demande qu'on lui accorde, à elle critique hétérodoxe, cette foi soumise qu'elle n'accorde elle-même à personne.

Elle, qui est l'infidèle par excellence, elle demande des fidèles. (Fidèle vient de *fides :* le fidèle est celui qui a la foi.)

Elle ne supprime pas la foi, elle la déplace seulement. Elle veut qu'on ait foi dans sa propre infaillibilité.

Elle sent, comme l'Église, que chaque homme ne va pas et ne peut pas se livrer à une étude approfondie, philologique, historique et métaphysique de l'Écriture sainte. Elle sent qu'il faut un interprète, et que la foi doit intervenir.

Alors la critique hétérodoxe se présente elle-même. Elle dit : croyez-moi.

Mais comme elle a, par ailleurs, renversé le principe d'autorité, il devient pour elle très difficile de l'invoquer sérieusement à son profit.

Elle aime à prendre, vis-à-vis de la foi catholique, l'attitude du dédain. Mais cette attitude n'est pas toujours possible.

M. Renan n'est plus, comme au temps de sa jeunesse, vis-à-vis de sa mère toute seule, déplorant l'impossibilité où il se trouvait de lui faire comprendre Génésius.

Il est en face de la science catholique, soulevée contre lui.

Il est en face de ses anciens condisciples et de son ancien maître.

Il est en face du séminaire de Saint-Sulpice, qu'il appelle le premier séminaire du monde.

Il a vu, dit-il, à Saint-Sulpice, l'absolu de la vertu.

Je le félicite et je le remercie de l'admiration qu'il a gardée pour ses anciens professeurs.

Il a appris à Saint-Sulpice à peu près tout ce qu'il sait. Il y a trouvé des trésors d'érudition. Il a vu quelle profondeur et quelle élévation y atteint la critique philologique et historique.

Il a conservé pour M. Le Hir un culte qui l'honore.

Or ce n'est plus en face de sa mère, c'est en face de M. Le Hir qu'il se trouve aujourd'hui.

M. l'abbé Vigouroux est l'héritier, le successeur de M. Le Hir.

Ces deux grands philologues, ces deux grands historiens, ces deux grands hébraïsants ont une douceur, une modestie, une bonne foi qui égalent leur érudition.

En face d'eux, le dédain est simplement impossible.

Le dédain, qui essayerait de monter vers eux, ne serait plus le dédain.

Il lui faudrait un autre nom.

Ce n'est pas tout.

Pour les Juifs, la religion c'était la vie, et la prophétie jouait dans la religion un rôle énorme. Ils étaient attentifs à la voix de leurs prophètes comme à la voix même de la divinité, et ils passaient leur vie à écouter la voix de la divinité.

Le silence de la prophétie était pour eux le plus grand des malheurs, et ils notaient la moindre parole prophétique, et le nom du moindre prophète avec ce soin jaloux et rigoureux, qui caractérisait toutes leurs actions. Ils n'oubliaient ni une seule de leurs gloires, ni une seule de leurs espérances. Leurs annales étaient sans défaut, leurs archives sans omission.

Et une voix pareille à la seconde partie d'Isaïe, c'est-à-dire la plus grande des voix prophétiques aurait pu résonner dans Israël, sans qu'Israël demandât le nom du prophète!

Israël, qui savait si parfaitement son histoire, Israël qui passait sa vie à lire, à relire, à étudier ses prophéties, aurait oublié le plus grand de ses prophètes!

Ce nom, qui aurait dû être célébré par la bouche de tous les Juifs, le nom qui aurait dû se trouver sur les lèvres des enfants et sur les lèvres des vieillards, ce nom du plus grand des prophètes messianiques, personne en Israël ne l'aurait jamais prononcé!

C'est à peu près comme si aucun Français n'avait jamais entendu parler de Napoléon.

C'est à peu près comme si un historien prenait la parole et disait :

La bataille d'Austerlitz ayant été gagnée par un inconnu quelconque, les Français attribuèrent cette victoire à un certain Napoléon, mort avant ce combat, mais qui, dit-on, avait gagné autrefois la bataille de Marengo.

Mais voici une circonstance qui rend encore bien plus impossible l'existence d'un prophète inconnu dont les prophéties auraient été, par le plus grand des hasards, attribuées à Isaïe.

Esdras n'est séparé de Cyrus que par un temps très court. La chute de Babylone devait être autour de lui le sujet des préoccupations, des entretiens, des récits universels. Il avait certainement connu des vieillards, contemporains de cet événement, qui le lui avaient raconté.

Le prophète inconnu qui aurait écrit la seconde partie d'Isaïe, aurait eu alors, dans cet Israël, possédé par ses préoccupations prophétiques, une célébrité énorme! Tout eût été plein de lui! Son nom eût été sur toutes les lèvres!

Et Esdras n'en a jamais entendu parler. Non seulement il est inconnu de nous! mais il est inconnu de ceux dont il eût été certainement la principale pensée!

Esdras n'était pas le premier venu dans Israël. De son vivant, déjà, on l'appelait par autonomase *le Scribe*, *le Docteur de la Loi*. Ces titres étaient devenus ses noms.

Esdras était précisément le grand critique de son temps. Il était l'homme du monde qui connaissait le mieux la Bible et ses auteurs. On lui a même attribué, pour cette raison, la restauration d'anciens livres brûlés, disait-on, par Nabuchodonosor. Esdras représentait l'Erudition et la Critique. Et c'est lui qui n'aurait pas connu le plus grand prophète d'Israël! c'est lui qui aurait attribué à Isaïe l'ouvrage d'un homme dont le nom eût été certainement le principal nom, aux yeux d'Esdras!

Je sais très bien que maintenant le plus grand écrivain du monde pourrait être parfaitement inconnu de ses contemporains. Tout le monde tient la plume. Il y a plus d'écrivains que de lecteurs, et si les circonstances ne vous ont pas mis en vedette, votre nom, à cause de sa grandeur même, peut rester inconnu. Les préoccupations sont si basses qu'en vous élevant très-haut, vous passez au-dessus d'elles, et vous ne les touchez pas.

Mais il en était tout autrement des Juifs! Les écrivains étaient rares.

Les écrivains inspirés, loin d'être abandonnés, négligés, oubliés, moqués comme ils pourraient l'être aujourd'hui, étaient l'objet de l'attention la plus ardente et la plus soutenue. Le Juif vivait de ses prophéties. Il avait l'œil fixé nuit et jour sur ses prophètes. Le

sujet traité par Isaïe était justement le sujet de la préoccupation populaire et universelle !

Personne ne se moquait des prophéties ! Mais si quelqu'un s'en fût moqué, ce n'était certainement pas Esdras ! Esdras était justement le représentant, le gardien, l'historien de cette préoccupation générale ! C'est en lui qu'elle s'incarnait. C'est lui qui veillait avec un soin jaloux sur la fidélité des textes et des histoires ! Il est l'historiographe de la prophétie. Les prophéties d'Isaïe étaient l'objet de son regard perpétuel, elles étaient réunies avant lui et formaient un corps, un ensemble, un ouvrage à part. Et c'est lui qui aurait ignoré l'existence du plus grand des prophètes, et confondu ses ouvrages avec ceux d'Isaïe !

Oui, c'est à peu près comme si M. Thiers avait attribué à Louis XIV la campagne de Wagram.

Et non seulement il faudrait un autre Isaïe, mais il en faudrait plusieurs autres. Si l'on réunit les différents chapitres de la première partie dont l'authenticité est niée par la critique hétérodoxe, et tous les chapitres de la seconde partie repoussés en masse, il faudra admettre non pas seulement deux Isaïe, mais un certain nombre d'Isaïe, parfaitement distincts les uns des autres, et tous parfaitement oubliés, excepté un seul, auquel tous les hommes de tous les temps, sans qu'il soit possible de savoir pourquoi, ont attribué l'ouvrage de tous les autres Isaïe !

Pour nier ce prodige simple qui est la prophétie, les incroyants ont recours à une foule de prodiges historiques qu'ils multiplient sans cause. On n'a pas remarqué la présence d'une quantité d'Isaïe. Les Juifs, si parfaitement instruits de leur histoire prophétique, l'ont oubliée sur ce point-là.

Mais ce qui touche au comique, et ce qui égaie un peu la discussion, c'est que les contradicteurs se contredisent violemment entre eux. Génésius trouve dans la seconde partie du livre, dont il nie l'authenticité, plus de correction grammaticale que dans l'autre.

Mais voici le docteur Hitzig, qui, d'accord avec Génésius pour nier l'authenticité, appuie sa négation sur une preuve absolument contraire. Il reproche au second Isaïe de négliger la syntaxe. Il a recueilli péniblement un certain nombre de licences qu'il déclare contraires au génie hébraïque, et empruntées à l'Araméen et à l'Arabe.

De sorte que la seconde partie d'Isaïe est, d'après eux, tantôt trop correcte, tantôt trop incorrecte pour être d'Isaïe.

Ainsi les ennemis de l'unique et prophétique Isaïe n'ont pas même pu s'accorder entre eux sur les raisons qu'ils croyaient avoir de faire violence à l'histoire et à la philologie.

Ce qu'il y a de triste pour eux, c'est que M. Le Hir est d'une précision désespérante. Par exemple : vous lui dites que l'usage de placer le régime avant le verbe est Araméen, et que la seconde partie d'Isaïe offre seule un exemple de cette inversion inconnue des Hébreux.

M. Le Hir vous réplique par une quantité de versets, pris dans la *première partie d'Isaïe*, et qui renferment la même inversion.

Vous lui montrez, dans la seconde partie d'Isaïe, une construction qui, selon vous, est *nécessairement* Arabe.

M. Le Hir vous en cite une identique dans Job et dans le livre des Nombres.

M. Le Hir est désespérant pour vous par sa précision.

M. Le Hir est un homme terrible. On ne sort pas facilement de ses mains cruelles.

Or voici M. Le Hir, voici le grand hébraïsant, le maître de M. Renan, le savant dont la compétence n'est contestée par personne, voici M. Le Hir qui se lève et qui dit : « Je puis affirmer que le premier Isaïe a les mêmes inversions et les mêmes ellipses. »

Ainsi ces fameuses inversions et ces fameuses ellipses qui sont trop correctes, selon Génésius, trop incorrectes selon le docteur Hitzig, pour appartenir à l'Isaïe authentique des premiers livres, se trouvent, c'est M. Le Hir qui l'affirme, dans l'Isaïe authentique, dans l'Isaïe des premiers livres, dans l'Isaïe de la première partie!

Ainsi toute cette énorme négation, sur laquelle sont bâties tant d'autres négations, est détruite par les sciences historiques et aussi par la science philologique, sur laquelle elle a prétendu établir son fragile fondement.

Est-ce tout? La question est-elle vidée? Est-il clair que la seconde partie d'Isaïe est réellement prophétique? Est-il clair qu'elle n'a pas été écrite *après* les événements dont elle parle? Sommes-nous au bout de nos preuves?

Nous ne sommes pas encore au commencement. Il reste un argument tellement clair, tellement net, tellement décisif que j'aurais pu passer sous silence tout ce qui précède, et commencer par lui, et finir par lui. Il reste un de ces arguments après lesquels la question ne peut même plus rester ouverte.

Nous avons prouvé qu'Isaïe a annoncé la captivité, qu'il a annoncé Cyrus, c'est-à-dire qu'il a écrit avant la captivité et avant Cyrus.

Donc il était prophète.

Maintenant oublions pour un instant tout ce que nous venons de dire. Supposons nos preuves défectueuses. Accordons pour une minute, et, par hypothèse, la victoire à Génésius. Admettons que la seconde partie d'Isaïe ait été écrite après la captivité, par un prodigieux anonyme, dont les Juifs, si jaloux, si instruits, si remplis d'attention, si remplis de mémoire, si soigneux de leurs annales, n'aient jamais retenu et même n'aient jamais appris le nom.

Admettons, pour une seconde, un tissu d'impossibilités.

La valeur d'Isaïe en sera-t-elle infirmée.

Pas le moins du monde!

Car, si la seconde partie d'Isaïe a été écrite après la captivité, après Cyrus, *en tous cas*, elle a été écrite avant le Messie.

Or cette seconde partie n'annonce pas seulement la captivité; elle n'annonce pas seulement Cyrus : *elle annonce le Messie.*

Donc, en tous cas, elle est prophétique.

Donc Génésius, quand même il aurait prouvé que la seconde partie d'Isaïe n'est pas d'Isaïe, n'aurait rien prouvé du tout, quant à la valeur prophétique de ce livre, puisqu'en tous cas, le livre a été écrit, avant le Messie, et par conséquent demeure prophétique, quant à son principal objet, qui est le Messie.

Or Génésius et son école ont pour but de prouver que le livre a été écrit naturellement; ils ont pour but de nier l'origine divine, l'inspiration surnaturelle. Mais comme cette inspiration surnaturelle est aussi bien prouvée par la prophétie relative au Messie que par la prophétie relative à Cyrus, et que la prophétie messianique est évidemment antérieure au Messie, l'origine divine et le caractère surnaturel sont également manifestes dans ces deux cas.

Donc, Isaïe est prophète. Donc, la seconde partie de son œuvre est prophétique comme la première.

Donc Génésius, fût-il aussi victorieux qu'il est vaincu, quant à ce qui concerne Cyrus, n'en aurait pas moins radicalement manqué son but, puisqu'il resterait la prophétie messianique, évidemment antérieure au Messie, prophétie dont la réalité suffit pour prouver tout ce que l'école rationaliste veut nier, et pour confirmer tout ce que l'école rationaliste veut infirmer.

J'insiste sur ce point, parce qu'il me paraît absolument décisif.

MM. Le Hir, Bamey et Vigouroux, l'ont indiqué en passant comme ils ont indiqué tout le reste.

Mais ces grands savants ont des habitudes de science, et non pas des habitudes de polémique. Ils constatent et ne discutent pas. Quand ils ont fait une découverte, ils l'expriment plutôt qu'ils ne la proclament. Leur grande modestie a presque l'air de dissimuler leurs découvertes. Quand ils ont une preuve en main, ils glissent sur elle, au lieu d'appuyer.

Ils se contentent d'avoir raison.

Ils se contentent d'avoir vaincu. Ils ne songent pas à profiter de la victoire.

M. Le Hir, dans ses *Grands prophètes* (1), M. Vigouroux, dans son *Manuel biblique* (2), constatent cette preuve énorme. Mais ils n'en développent pas l'énormité.

Il faut la signaler aux amis et aux ennemis. Il faut demander à M. Renan, qui est le représentant actuel de la critique hétérodoxe, une réponse péremptoire.

Vous refusez à Isaïe le caractère prophétique, parce que, selon vous, la prophétie qui concerne Cyrus est faite après coup. Supposons qu'il en soit ainsi. Puisque le même écrivain, qu'il s'appelle Isaïe ou autrement, annonce le Messie tout aussi clairement que Cyrus, et qu'il est certainement antérieur au Messie, comment faites-vous pour lui refuser le caractère prophétique?

Une seule prophétie suffit pour prouver l'esprit prophétique.

Comment donc faites-vous pour refuser l'esprit prophétique et, par conséquent, le caractère surnaturel, à l'écrivain quelconque qui a raconté le Messie, avant la venue du Messie?

Ce qu'on remarque rarement, c'est que l'empire d'Assyrie tombe au moment où Rome va naître. Un monde s'écroule; un monde va naître. La grande voix d'Isaïe s'élève sur les ruines et sur les berceaux des nations. Ninive et Rome se rencontrent un instant. Ninive fait à Rome le legs de la puissance et s'endort de son dernier sommeil. Cette descente et cette ascension rappellent ces belles soirées où le même regard voit le coucher du soleil et le lever de la lune. Les deux astres sont suspendus en face l'un de l'autre. Entre eux deux la voix d'Isaïe s'élève pour éclairer l'Orient et l'Occident, pour éclairer le passé et pour éclairer l'avenir. Au milieu des

(1) Poussielgue, rue Cassette, 17, Paris.
(2) Roger et Chernowiz, rue des Grands-Augustins, 7, Paris.

hommes et des peuples, dans le centre des choses, dans le conflit de la vie et de la mort, représenté par la naissance de Rome et la chute de Ninive, Isaïe annonce l'Attendu des Nations, et comme Celui qu'il annonce unira l'Orient et l'Occident, la voix de son prophète s'élève entre l'Orient et l'Occident et prépare la place qu'il occupera lui-même.

Le travail de M. Le Hir sur les Psaumes et les grands prophètes, traduits de l'hébreu en latin, analysés et annotés en français, contient et atteste des prodiges d'érudition. M. Grandvaux, directeur à Saint Sulpice, a rendu un véritable service à la science, en lui ouvrant ces sources nouvelles; c'est par ses soins que l'ouvrage de M. Le Hir est venu au jour.

Quant aux travaux de M. Vigouroux, l'érudition qu'ils renferment rayonne de tous les côtés. L'histoire et la philologie sont là, armées de toute la sincérité, de toute la candeur dont peut disposer un savant.

Il y a, chez M. Vigouroux, une perfection de bonne foi, qui devient touchante, comme toutes les perfections; c'est l'absolu de la bonne foi. Que M. Renan ne réponde pas à une *attaque* vulgaire, je le conçois. Mais je le prie de remarquer qu'il ne s'agit pas ici d'une *attaque*. Il s'agit d'une discussion considérable, dont il sait l'importance. Il s'agit de la question qui a dominé, érigé, changé sa vie. Il s'agit de savants illustres qui ne sont pas ses ennemis. A cette hauteur-là est-ce qu'il y a des ennemis? Il y a des explorateurs mais des ennemis, allons donc!

M. Renan, qui se connaît en ennemis, ne trouve certainement à aucun de nous le son de voix qui caractérise l'hostilité. J'écris dans la *Revue du Monde catholique*, mais je ne parle pas aujourd'hui à ses abonnés seuls, je voudrais que cet article fût lu du monde entier. Je voudrais qu'il portât la lumière, et aussi qu'il la reçût. Si quelqu'un veut la compléter par d'autres observations supplémentaires, je les attends et je les écoute. Je m'adresse à la science. Je la provoque. Je ne la crains pas.

Si vous parlez seul, vous ne convaincrez que vos amis. Parlons ensemble; répondez-nous!

Nous vous lirons avec attention, avec conscience.

Les observations qui tombent sur vous, tombent de trop haut pour rester sans réplique.

Vis-à-vis d'un tel développement de science historique, de philo-

logie comparée, d'exégèse et d'herméneutique, le silence ne peut, *à aucun point de vue*, vous garantir désormais.

Et ce n'est pas seulement la science catholique, ce n'est pas seulement l'Allemagne catholique, c'est quelquefois l'Allemagne protestante qui s'élève contre vous.

M. Franz Delitzsch, dont l'autorité est si grande dans les universités protestantes d'Allemagne, M. Franz Delitzsch reconnaît l'authenticité d'Isaïe.

Si vos maîtres ont raison, craignez-vous la tentation de le reconnaître?

Ce serait là une belle tentation : il serait superbe à vous, Monsieur, de vous y exposer, plus superbe encore d'y succomber!

Quelle gloire pour M. Renan, s'il venait dire à la science et à l'Europe :

« Oui, l'Église a raison, Isaïe est prophète. Ma négation passée rend plus décisive et plus solennelle mon affirmation présente. La science me reconduit à la foi de ma jeunesse. Je reconnais la source où s'abreuvèrent mes premières années et où je puiserai la vie qui me fera renaître dans le tombeau! »

Si M. Renan parlait ainsi, il nous donnerait le spectacle rare et magnifique d'une réputation qui se change en gloire!

Et s'il ne veut pas parler ainsi, s'il se contente de la réputation, il le doit à lui-même de nous expliquer, par des affirmations précises, historiques, philologiques, les raisons de son refus.

Il doit nous expliquer comment Isaïe, ayant annoncé le Messie, n'est pas prophète.

Car enfin, la seconde partie d'Isaïe est, de l'aveu de tous, clairement antérieure au Messie.

A l'heure du combat, il ne peut pas se dérober. Il sait ce que valent ses contradicteurs. Il a l'honneur de les admirer. Qu'il s'explique donc avec eux! Je le lui demande devant la science, devant l'Europe et devant l'histoire!

M. Renan a la *Revue des Deux-Mondes*, il a le *Journal des Débats*.

Il sait parler, il sait écrire. La publicité est à ses ordres.

La question que je lui pose est nette, précise, urgente.

La réponse est nécessaire.

La parole est à M. Renan.

Ernest Hello.

RÉCITS D'UN SOLDAT

LA CORNETTE BLANCHE

III

Le capitaine des dragons de la Reine s'éloigna d'un pas sonore en tortillant sa vieille moustache : il avait son idée.

Denis le suivit des yeux ; M. de Vaillance songea pendant quelque temps dans la tranchée ; puis il tourna dans la direction du camp, et disparut bientôt derrière les tentes.

Une d'elles, plus vaste et plus élevée que les autres, portait à son sommet le pavillon fleurdelisé.

De nombreux factionnaires la gardaient, l'arme au bras.

— Qui vive ? cria l'un d'eux, en entendant le pas de l'officier

— Dragons de la Reine.

— Que voulez-vous ?

— Parler au maréchal.

Un instant après, le sieur de Vaillance était devant un homme aux traits empreints d'une mâle fierté, malgré les ravages de la maladie, soldat-héros qui comptait plus de victoires que d'années : c'était le fils de l'électeur-roi Frédéric-Auguste et de la belle comtesse Aurore de Kœnigsmarck ; c'était Maurice, comte de Saxe.

— Qu'y a-t-il, Vaillance ? demanda le maréchal, en levant les yeux d'une carte étalée devant lui.

— Monsieur le maréchal, voulez vous me permettre de vous raconter quelque chose que vous savez déjà ?

— A quoi bon ? fit Maurice de Saxe, surpris de cet exorde.

— C'est court.

— Dites.

— Vous souvient-il, Monsieur le maréchal, qu'il n'y a pas quinze jours, nous avons gagné de compagnie la bataille de Fontenoy ?

— Certes, je m'en souviens, et aussi de vous avoir fait, sur le champ de bataille même, une promesse.

— C'est bien cela, mon maréchal.

— Vous avez noblement gagné votre nom, Vaillance; le roi sait que vous êtes un des plus intrépides officiers de son armée.

— Vous me comblez, mon maréchal, dit le vieux capitaine en rougissant d'orgueil jusqu'aux oreilles.

— Je vous ai promis, en récompense de votre bravoure, de vous faire accorder par Sa Majesté la première grâce que vous solliciteriez.

— Je viens vous en demander une.

— Je devine, Vaillance : vous voulez la croix de Saint-Louis...

— Non, mon maréchal, je n'ai pas assez fait encore pour le roi; je n'ai que vingt-neuf ans de service, dix-sept campagnes et sept blessures.

— Malpeste ! dit en souriant le comte de Saxe, rien que cela?...

Mais le brave capitaine ne pensait pas à lui : il avait son idée, on le sait.

En quelques mots, il mit son maréchal au fait de l'histoire amoureuse de Denis Blanchard.

— Ah ! si vous l'aviez pu voir à la tranchée ! quel sang-froid et quels muscles ! L'amour centuplait ses forces, il faisait de la besogne pour dix. Et tout à l'heure, un boulet se fiche en terre à un pied de son coude, la première missive qu'il recevait de Tournay, le brave gars ; il n'a pas seulement cligné la paupière.

Le digne officier négligeait son propre héroïsme pour rehausser celui de son protégé.

— C'est fort bien, Vaillance, interrompit Maurice de Saxe ; mais enfin que puis-je pour votre Amadis?

— Je vous demande de servir ses amours.

— Comment l'entendez-vous?

— En lui octroyant un sauf-conduit.

— Le roi seul a ce pouvoir ; mais je tiendrai ma parole, Vaillance, et je prierai Sa Majesté de l'accorder.

Le maréchal fit de la main un geste affectueux; le capitaine s'inclina respectueusement, et reprit le chemin de la tranchée.

— A présent, grommelait-il, en hâtant le pas, je vous tiens, Monsieur Blanchard.

C'est que, recruteur volontaire des dragons de la Reine, le sieur de Vaillance avait l'amour-propre de son régiment; tous ses

hommes étaient de magnifiques gaillards, qui ne faisaient pas des victimes qu'à la guerre et desquels le valeureux David n'eût pas tiré si facilement raison que du géant Goliath ; la haute stature, la vigueur, l'allure toute martiale malgré sa tristesse, le sang-froid, du fiancé de la belle Héloïse, avaient littéralement fasciné le capitaine.

— Bonne nouvelle ! lui cria-t-il du plus loin qu'il l'aperçut.

Denis Blanchard accourut en disant :

— Je désespérais déjà de votre retour, et je pensais que vous vous étiez joué d'un pauvre diable d'amoureux.

— Bien vilaine pensée, soit dit en passant, mon jeune ami ; mais je vous pardonne. Venons au fait, je vous ai acquis une belle protection.

— Laquelle ?

— Devinez, s'il vous plaît.

— Votre major ?

— Mieux que cela.

— Votre colonel peut-être ?

— Montez toujours.

— Un officier général ? poursuivit Denis Blanchard, visiblement anxieux.

— Mieux encore.

— Monsieur le maréchal de Saxe ?

— Vous y êtes, et, par sa protection, celle de... Devinez-vous, à cette heure ?

— Je n'ose...

— La protection de Sa Majesté le roi de France et de Navarre. Voilà, mon cher Monsieur, comment on fait les choses, aux dragons de la Reine !

— Que vous êtes bon, Monsieur ! s'écria Denis dans le ravissement. Je vous dois plus que la vie ; vous venez de me rendre la confiance et l'espoir ; Héloïse et moi, combien nous bénirons votre nom, votre bonté ! mais comment pourrai-je reconnaître l'immense service que vous voulez bien me rendre ?

— Très aisément, je vous assure.

— Je suis à vous, corps et âme.

— Bon ! gardez cela, je vous prie, pour votre belle !.. Morbleu ! jeune homme, causons un peu raison ; vous êtes amoureux, c'est fort bien, mais il n'en faut perdre ni le boire ni le manger, par saint Balthazar, mon vénéré patron !

L'amour est une bonne chose
En petite dose;
Mais en prendre plus que son saoul,
C'est être fou!

Parbleu! moi aussi, j'ai joué de la flûte, je veux dire que j'ai été amoureux à vous rendre des points; grand chevalier ne va sans mie; c'est de l'histoire ancienne, hélas! mais, morbleu! je menais de front, moi, le métier d'amoureux et le métier de soldat; c'est vivre deux fois, cela; avant d'être à l'amour, on est au roi, vive Dieu! surtout quand on a comme vous cinq pieds huit pouces. Voulez-vous avancer vos affaires? suivez mon conseil, ce sera la plus sûre manière de m'obliger; au lieu de piocher sans profit, en habit bourgeois, dans la tranchée, vous aurez un beau costume flambant neuf, un cheval de choix, et, dans la poche, de quoi payer votre repas de noces; enfin...

— Enfin, Monsieur, vous voulez que j'entre aux dragons?

— Parbleu!

— Quoi! Renoncer à Héloïse?

— Qui vous parle de cela, mon jeune ami? je vous répète que vous n'avez pas de meilleur moyen de vous avancer en amour. Quand M. le maréchal de Saxe pourra dire à Sa Majesté que le nouvel Abeilard! s'est endragonné pour obtenir et mériter sa royale protection, je ne sais pas ce que fera Louis XV, mais je veux être pendu s'il ne fait pas vos affaires. Tenez, mon bail est tout prêt : vous vous engagez dans les dragons de la Reine, tubleu! quel honneur, jeune homme! pour la durée de la guerre, et vous savez bien que la prise de Tournay doit y mettre fin; vous vous marierez ensuite, en avant les violons! et vous serez libre alors de quitter ou de garder la cuirasse.

— De cette façon, mon officier, j'accepte!

— Bravo, jeune homme! Sambleu! quel dragon vous allez faire. Entre nous, je vous avertis que, lorsque vous aurez goûté du métier, vous en voudrez goûter encore. Moi qui vous parle, j'ai débuté comme vous. Ah! si j'étais amoureux, dans ce temps-là!...

Le lendemain, le sieur de Vaillance devint rouge de plaisir, quand Denis Blanchard se présenta devant lui, sous le casque et la cuirasse; c'était, à l'entendre, le plus beau, le plus brillant des dragons du royaume, et cette conviction portait à son paroxysme la joie

orgueilleuse du capitaine recruteur; aussi les refrains et les flonflons allaient-ils bon train.

Le vrai roi de Cytère,
Après mons Cupidon.
Le plus beau militaire
De la création,
C'est un dragon
Bredondaine
C'est un dragon
Bredondon,
C'est un dragon
De la Reine!

IV

Ce fut dans le camp français un hurra formidable qui fit tressaillir les échos de la ville assiégée, lorsque Louis XV, tout rayonnant des lauriers de Fontenoy, fit annoncer à ses soldats qu'on allait enfin donner l'assaut.

Tournay, résolument défendu, soutint avec courage l'attaque de l'armée victorieuse.

Une effroyable canonnade s'engagea.

Les cavaliers, chevau-légers et dragons, sur leur demande et sur l'ordre du roi, avaient été mis à pied, et rivalisaient d'ardeur avec l'infanterie.

A portée du canon, Louis XV et le maréchal de Saxe dirigeaient l'attaque et en suivaient les phases.

Une mêlée furieuse tourbillonnait sur la brèche ouverte depuis un instant; à peine distinguait-on les combattants dans ce pêle-mêle, dans ce torrent épais de poussière et de fumée.

Tout à coup Louis XV fit entendre une exclamation de joie.

— Sire, que voit Votre Majesté? demanda le comte de Saxe.

— Maréchal, Tournay est pris!

— Dieu le veuille, Sire!

— Mais voyez donc...

Maurice de Saxe braqua sa lunette sur le point de l'enceinte que désignait le roi, et poussa aussitôt la même exclamation joyeuse.

Sur un bastion de la ville de Tournay venait d'être plantée une cornette blanche aux lis d'or.

Un ouragan de clameurs victorieuses domina soudain les grondements du combat.

A ce moment, un officier de dragons accourut ventre à terre vers le roi.

— Morbleu! disait-il, en éperonnant sa monture, l'affaire n'a pas été longue!

— Qu'est-ce, Monsieur de Vaillance? demanda Maurice de Saxe.

— Monsieur le maréchal, Tournay demande à capituler.

— Capitulons, dit Louis XV; je préfère y entrer un jour plus tard, et ne pas exposer plus longtemps mes braves soldats.

— Vive le roi! s'écria le capitaine avec un enthousiasme tonitruant, qui fit le tour du champ de bataille. C'est égal, ajouta-t-il mentalement, Sa Majesté ne fait pas de cette manière les affaires de mon protégé. Bah! vingt-quatre heures de retard, il n'en mourra pas!

Dans la journée, après le combat, le roi voulut passer en revue, sous les murs de la ville, son armée victorieuse.

— Sire, lui dit le maréchal de Saxe, je ferai voir à Votre Majesté, si Dieu veut qu'il ne se soit pas fait tuer, ce pauvre amoureux dont j'ai eu l'honneur de lui parler. Il s'est enrôlé, il y a une quinzaine de jours, dans les dragons de la Reine.

— Ah! répartit finement Louis le Bien-aimé, Mars et Vénus vont toujours de compagnie... *Fortes adjuvat ipsa Venus!*... J'y pense, maréchal; je désire savoir par qui la cornette blanche a été plantée sur les murs de Tournay.

— Soldats, dit le maréchal de Saxe d'une voix vigoureuse, pendant l'assaut, une cornette a été portée, au milieu d'une grêle de balles, sur le bastion du Nord. Sa Majesté veut connaître celui de ses braves qui, par cette action héroïque, a décidé la reddition de la ville. Quel est celui-là? qu'il sorte des rangs.

L'ordre fut aussitôt répété par les chefs de régiment et de compagnie.

A ce moment, une voix que nous connaissons se mit à fredonner :

C'est un dragon
Bredondaine,
C'est un dragon
Bredondon;
C'est un dragon
De la Reine!

En effet, un dragon, le bras gauche en écharpe, obéit à l'ordre donné par le maréchal, et poussa son cheval à quelques pas du roi

— Eh ! mais, Sire, dit Maurice de Saxe, c'est notre amoureux.

— Etait-ce bien pour moi qu'il se battait? répondit Louis XV à voix basse.

Puis, arrêtant sur le blessé un regard plein de bienveillance :

— Votre nom?

— Sire, Denis Blanchard, de votre bonne ville de Paris.

— Votre bravoure aura sa récompense; je ne vous oublierai pas... ni *elle* non plus, ajouta Louis en baissant la voix, de façon à n'être entendu que du comte de Saxe et du dragon.

— Ah! Sire!... répondit Denis Blanchard, des larmes de joie dans les yeux.

Mais l'émotion était trop vive pour l'héroïque blessé; des officiers se précipitèrent et le reçurent évanoui dans leurs bras.

V

S'il est vrai que la gravité soit le passeport de l'ignorance, les très honorables sieurs échevins de la ville de Tournay ne devaient être rien moins que des aigles; car ces égrèges personnes, sous leurs lourdes perruques, dans leurs amples robes noires à rabat blanc, étaient graves comme des tabellions du grand siècle.

Les sieurs échevins s'étaient réunis, dans la salle du conseil, à la maison de ville, pour délibérer sur les conditions que venait de leur signifier le vainqueur, conditions qui n'étaient ni dures ni humiliantes.

Lecture faite du message royal, le bourgmestre demanda si l'assemblée municipale était d'avis qu'elles fussent acceptées.

L'affirmation fut unanime.

— Ainsi, dit un des échevins, le sieur Babylas van Klopen, demain, à l'heure de midi, les clefs de la ville seront présentées au seigneur roi, et l'armée française prendra ses quartiers dans Tournay?

— C'est cela, répondit avec force soupirs le chœur des échevins.

— Est-ce bien là tout ce qu'exige le vainqueur?

— Ce n'est pas tout, fit le bourgmestre en affermissant son colossal binocle.

— Voyons cette dernière condition.

Le bourgmestre lut d'une voix nasillarde et solennelle :

« Outre ce, lesdits sieurs échevins sont tenus de livrer incontinent audit seigneur roi, pour en faire selon son bon plaisir, la demoiselle Héloïse Monrocher, sujette de Sa Majesté, demeurant en ladite ville de Tournay, chez la dame Ramberg, en la rue du Chevalier-Cuissard. »

— Est-ce bien tout, cette fois? demanda l'un des assistants.

— Oui, répondit le bourgmestre, mais que signifie cette injonction? Quelqu'un de vous, Messieurs, connaîtrait-il la personne que le roi de France nous commande de remettre entre ses mains?

Un effroyable sanglot répondit seul à la question posée par le bourgmestre.

C'était le sieur Babylas van Klopen, qui donnait toutes les marques d'un affreux désespoir.

Ses collègues, s'empressant autour de lui, l'interrogèrent affectueusement.

— Qu'avez-vous, mon compère? Vous trouvez-vous mal? Que vous importe cette clause insignifiante de la capitulation?

— O mon Dieu! sanglotait toujours le vieil échevin sans les entendre, quel malheur!... Héloïse!

— La connaissez-vous donc?

— Héloïse! livrer Héloïse... à ce jeune monarque... et pour en faire selon son bon plaisir!... Y a-t-il bien cela, bourgmestre?

— En toutes lettres, et de la main même du roi, lisez plutôt.

— O fortune ennemie!

— Mais encore une fois, qu'est-ce que cela vous fait, Babylas?

— Ce que cela me fait? rugit van Klopen en secouant terriblement sa perruque monumentale; mais, demain même, je devais épouser Héloïse Monrocher!...

— Vous, compère?

— Moi, moi!... Comprenez-vous maintenant ma cruelle départie?

— Dieu fait bien tout ce qu'il fait, mon cher Babylas, nasilla le bourgmestre sur un ton caustique; à notre âge, mon compère, on ne se marie guère qu'avec quatre planches de sapin.

— L'amour n'est pas de saison, dit froidement un des échevins; il convient de livrer incontinent votre fiancée.

— Et moi qui viens d'envoyer la corbeille de mariage!... Pour en faire selon son bon plaisir!... répétait avec une douleur comique l'infortuné futur.

— Ainsi, reprit le bourgmestre, nous acceptons toutes les clauses de la capitulation?

— Toutes, répondit l'assemblée.

Et ce mot transfigea le cœur du sieur van Klopen, comme une barre de fer rouge.

— Signez, Messieurs, dit le bourgmestre.

Chacun des échevins apposa son seing au bas du message royal.

— A votre tour, Babylas.

— Mon cœur se brise, ma main s'y refuse, bégaya le pauvre homme.

— C'est pour le bien de la patrie!

— Où est l'amour est la patrie, Messieurs; d'honneur, je n'ai pas la force de signer...

— Un peu de courage, Babylas!

Enfin, le sieur van Klopen, d'une main défaillante, ajouta son nom à ceux de ses collègues.

Les dignes échevins sortirent alors de la salle du conseil, en riant sous cape, tandis que le pauvre vieux agitait sa perruque en maugréant :

— Pour en faire selon son bon plaisir!

VI

Peu d'instants après la séance du conseil d'échevinage, le bourgmestre de Tournay, accompagné de vingt des notables de la ville, se présentait chez la dame Ramberg, rue du Chevalier-Guissard, et lui enjoignait d'avoir à lui remettre la demoiselle Héloïse Monrocher, sujette du roi de France, réclamée par Sa Majesté.

La bonne dame, frappée de stupeur, ne trouva d'abord pas une parole à objecter à cette clause singulière de la capitulation, puis, bientôt, reprenant ses esprits :

— Vous dites, Monsieur le bourgmestre, que c'est le roi qui réclame ma nièce, mais le roi ne la connaît même pas.

— En quoi vous vous abusez, dame Ramberg; l'injonction est sans réplique et de l'écriture même de Sa Majesté.

— Mais Héloïse doit se marier demain.

— Nous ne l'ignorons pas; elle se mariera, si Dieu et le roi le veulent, après-demain... ou plus tard; faisons vite, Madame; la pacification dépend de l'exécution immédiate de cette condition.

— A la grâce de Dieu! dit la pieuse tante en se résignant.

En quelques mots, Héloïse fut mise au fait de l'incident; le digne bourgmestre ne fut pas seul à remarquer l'expression de joie qui se répandit aussitôt sur les traits attristés de la jeune fille.

— Pauvre Babylas! pensa-t-il.

Une chaise à porteurs avait été apprêtée; sur l'invitation du bourgmestre, Héloïse y entra, après qu'elle eut embrassé sa tante, et le cortège des notables prit avec elle la direction du camp français.

Héloïse Monrocher, après les pourparlers du bourgmestre, fut introduite seule dans une tente spacieuse où se trouvaient deux gentilshommes, dont l'un, le plus jeune, se leva galamment à sa vue et la considéra, un instant, avec une attention qui couvrit de roses son joli visage.

— Elle est vraiment charmante, dit-il à son compagnon qui fit un signe affirmatif.

Puis s'adressant à Héloïse qui baissait pudiquement les yeux.

— Mademoiselle, le roi a désiré vous voir pour vous faire connaître sa volonté.

— Je suis la très humble sujette de Sa Majesté, Monsieur, répondit Héloïse d'une voix où perçait l'émotion.

— Le roi a décidé de vous marier.

— Moi, Monsieur! exclama la jeune fille en regardant fixement son interlocuteur.

— De vous marier avec un de ses plus braves soldats.

— Je suis reconnaissante d'une bonté que je ne mérite pas, mais, malgré tout mon respect pour Sa Majesté, je ne saurais lui obéir; j'ai donné mon cœur devant Dieu, je ne saurais le reprendre devant les hommes.

Le gentilhomme qui parlait à Héloïse eut, à ce moment, un fin sourire, et, se tournant vers son compagnon :

— Monsieur le maréchal, dit-il, donnez l'ordre qu'on introduise le dragon que, par la volonté du roi, doit épouser Mademoiselle.

Déjà les larmes commençaient à poindre dans les beaux yeux de la jeune fille, lorsqu'elle poussa tout à coup un cri de joie.

Denis Blanchard, portant le brillant uniforme des dragons de la Reine, était à ses pieds.

— Que le roi est bon ! disait-il, en couvrant de baisers les mains de sa fiancée. C'est lui qui te rend à mon amour, Héloïse ! c'est lui qui veut que tu sois ma femme ! remercions-le, mon amie, de toutes les forces de nos deux cœurs.

— Oh ! Sire, balbutia la jeune fille, plus rose que jamais, comment n'ai-je pas reconnu Votre Majesté?

— Pour une Parisienne, Mademoiselle, cela est bien mal ! répondit Louis XV avec un sourire bienveillant.

— Notre joie dit à Votre Majesté notre reconnaissance ; elle ne finira qu'avec nous deux.

— Monsieur Denis Blanchard, reprit Louis XV, nous voulons signer à votre contrat de mariage.

— Se peut-il, Sire?... Tant d'honneur pour un simple dragon !...

— Dites, Monsieur, pour un cornette des dragons de la Reine.

Le même jour, Balthazar de Marmillor, écuyer, sieur de Vaillance, étalait fièrement sur son galant uniforme la croix de chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Lui aussi, le maréchal de Saxe ne l'avait pas oublié ; aussi le camp français retentissait-il à tout instant d'un bouquet de refrains hilarants, dont quelques-uns nous sont déjà connus.

J'allais omettre de noter que, par ordre de Sa Majesté, toutes les sommes dues à M. Martin Blanchard, pour fournitures de draps militaires, lui furent promptement et intégralement payées, et qu'à partir de ce règlement, M. Antoine Monrocher se déclara fort honoré du mariage de sa fille Héloïse avec le fils de son bon ami Blanchard.

VII

On lit dans le *Mercure de France* du 10 janvier 1782 :

« Des lettres de M. le marquis de la Fayette annoncent une mémorable victoire, remportée par le général Washington, commandant en chef les forces combinées d'Amérique et de France, par le comte de Rochambeau, commandant les troupes auxiliaires de France en Amérique, et par le comte de Grasse, commandant en chef l'armée navale de France dans la baie de Chesapeak.

« Le lord Cornwallis, lieutenant général des forces d'Angleterre

en Amérique, assiégé dans la ville d'York en Virginie, s'est rendu prisonnier de guerre avec tout son corps d'armée.

« Cet important succès n'a pas été obtenu sans des pertes sérieuses.

« Il est malheureusement certain qu'entre autres officiers de Sa Majesté, qui ont péri au siège d'York, il faut compter M. Denis-Auguste Blanchard de Montfernay, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, tué, par un boulet de canon, dans la tranchée, le 14 octobre 1781.

« Le roi a écrit de sa main à Mme Héloïse Blanchard de Montfernay, veuve de ce brave officier général, pour lui témoigner la part qu'il prend à son deuil, et lui annoncer qu'il a donné le régiment de Touraine à son fils, M. Martin-Auguste de Blanchard, ci-devant capitaine aux chevau-légers de la Reine. »

On lit dans le *Mercure de France* du 17 janvier 1782 :

« Mme Blanchard de Montfernay est morte subitement de douleur, en apprenant la fin glorieuse de son époux au siège d'York (Virginie). »

Oscar de Poli.

REVUE LITTÉRAIRE

LITTÉRATURE ANGLAISE

ANGLETERRE. — I. Histoire littéraire : *English Dramatists of to-day*, par M. William Archer. — II. Voyages : *In the Land of the Lion and the Sun, or Modern Persia*, par G.-J. Wills. — III. Un nouveau journal : *The Unity*. — IV, Romans et romanciers : *An autobiography*, par Anthony Trollope; *The Land-Leaguers*, par le même.

ÉTATS-UNIS-D'AMÉRIQUE. — Romans : *The Prince and the Pauper*, par Mark Twain.

CANADA. — Poésie : *Œuvres complètes d'Octave Crémazie*.

I

La littérature anglaise ne traverse-t-elle pas en ce moment une période de décadence, ou tout au moins de crise dangereuse ? C'est là une grosse question, qu'il ne serait pas facile d'épuiser sous toutes ses faces dans les limites d'un article de revue. Aussi me contenterai-je de l'envisager sous un seul point de vue, qui a déjà fait pousser le cri d'alarme à plus d'un puriste. Le français envahit chaque jour davantage notre conversation, notre journalisme, nos livres même les plus littéraires.

On m'objectera, je le sais, qu'il y a réciprocité, que la langue française fait à son tour de nombreux emprunts à l'Angleterre. Mais ici le mal est moins profond; on peut même ajouter qu'il est plus apparent que réel. L'Angleterre ne fournit à la France que des mots, et des mots d'une certaine catégorie : ce ne sont que des termes de sport, d'industrie, de navigation, et presque toujours

il y a plutôt restitution que don gratuit. En dépit de leur passage à l'étranger, ces mots ne semblent pas trop dépaysés dans la langue française. La raison en paraîtra toute naturelle, si l'on se souvient que la langue anglaise est, en majeure partie, composée de mots romans que lui a imposés la conquête normande.

Chez nous, l'invasion est plus complète, plus maligne. Il ne s'agit pas seulement de mots isolés, mais encore de locutions, de phrases tout entières. Nous ne suivons pas même le précepte d'Horace, qui permet le néologisme, à la condition qu'il soit puisé à sa source naturelle et adapté aux exigences de la langue qui fait l'emprunt :

Et nova fictaque nuper habebunt verba fidem, si
Græco fonte cadent, parce detorta.

Non, il n'y a plus même ici adaptation, comme au théâtre : les expressions sont prises telles qu'elles, sans le moindre effort de modification. Et ne croyez pas que j'exagère : je pourrais citer tel ou tel roman, où cette manie d'emprunts est poussée jusqu'au ridicule. Je me contente de prendre au hasard un numéro d'un des journaux les plus sérieux et les mieux rédigés, je le parcours rapidement des yeux, et voici les locutions que j'y relève entremêlées dans le texte anglais : *Par excellence*, *à propos*, *on dit*, *compte rendu*, *décoré*, *entourage*, *mélodrame*, *en fête*, *pièce d'occasion*, *ensemble*, *débutante*, *style coupé*, *raison d'être*, *vers de société*, *persiflage*, *portière*, *les absents ont toujours tort*, *la vérité n'est pas toujours bonne à dire*.

Les articles de mode fournissent encore au vocabulaire un contingent considérable : ils traversent la Manche, en conservant précieusement leurs noms étrangers. Et puis, on connaît la pruderie anglaise : combien de mots, surtout ceux qui désignent certaines parties d'habillement, qu'il est *shocking* de prononcer! On tourne la difficulté en leur substituant l'expression française correspondante.

C'est ainsi que les mots *corsage*, *chemise*, *corset*, etc., sont devenus aujourd'hui des mots anglais.

Cet engouement pour une langue étrangère, indépendamment d'autres causes plus intimes encore, n'est-il pas bien fait pour expliquer l'état actuel de faiblesse de la littérature anglaise? Quoi qu'il en soit, le fait est indéniable : si la poésie brille encore d'un faible éclat avec Tennyson, l'éloquence se tait, les historiens nouveaux sont rares, et le roman est tombé dans le marasme,

surtout depuis la mort d'Ainsworth et d'Antony Trollope. Quant au théâtre, de l'aveu de tous, il est absolument mort. M. William Archer le constate une fois de plus dans le volume qu'il a publié dernièrement : *English Dramatits of to-day*, « les auteurs dramatistes anglais contemporains » (London : Sampson Low), et, considérant le fait comme hors de discussion, il se contente de rechercher les causes d'une nullité si complète. L'une des premières serait ici encore l'influence française. Le théâtre anglais ne s'alimente que de pièces parisiennes, jouées en français par des acteurs français, ou d'adaptations tirées de comédies françaises, qui transforment en esprit anglais l'esprit français. C'est la misère toute nue; et les Anglais, qui en ont conscience, sont les premiers à plaisanter sur leur malheur. Dans une de leurs farces jouée et imprimée, un garçon de théâtre a toujours à la main une grammaire française, qu'il étudie attentivement dans ses instants de loisir, souvent même au détriment de son travail. Il répond naïvement aux semonces que lui attire cette conduite : « Je voudrais arriver à lire le théâtre anglais dans l'original. »

Mais ne tourne-t-on pas là dans un cercle vicieux, et n'y a-t-il pas de causes plus profondes? Si l'Angleterre possédait de vrais auteurs dramatiques, ne pourrait-elle, comme le font d'autres nations, l'Italie par exemple, applaudir les pièces françaises tout en vivant de son propre fonds?

Il faut plutôt croire que les mœurs, depuis l'envahissement du méthodisme et du puritanisme, s'opposent à toute manifestation publique des grandes passions que réclame le théâtre. La vie anglaise est fermée, et nul ne doit douter, sous peine de réprobation, que les mœurs britanniques ne soient absolument pures et sans tache; or, le théâtre ne vit pas de vertu, il en meurt.

Ce n'est pas tout. Le théâtre n'est pas ici l'objet du même culte qu'en France et en Italie. La basse classe n'y va pas, et la classe bourgeoise y va peu. Quant à l'aristocratie, elle ne s'y montre que pour tuer le temps et bâiller. Lorsqu'un gentleman a payé sa guinée, il est satisfait, il s'est amusé, même s'il n'a pas compris. M. Max O'Rell, dans son livre déjà célèbre de *John Bull et son île*, raconte à ce propos une anecdote typique. Il y a quelques années, Mme Modjeska, actrice polonaise, joua en anglais, à Haymarket et à Court-Theatre, avec un énorme succès. Elle fut l'objet d'un véritable enthousiasme, et la haute société se l'arrachait. On l'invita un

soir, dans un salon, à réciter quelque poème polonais. — « Mais vous ne me comprendrez pas, dit-elle, et... j'aime à être appréciée. » — On insiste, elle finit par se rendre, prend une pose tragique, et récite une tirade avec feu. L'assistance est émerveillée, on comble l'actrice de félicitations, l'admiration n'a pas de bornes. Le lendemain, tout Londres apprenait que Mme Modjeska avait récité..... quoi?.... les adjectifs numéraux cardinaux depuis un jusqu'à cent.

M. Archer trouve encore une cause de faiblesse des *dramatists* anglais dans leur habitude de ne pas faire imprimer leurs pièces. Il y a beaucoup de vrai dans ce jugement. Il est indéniable que, si les auteurs se décidaient à écrire leurs pièces à la fois pour la scène et pour la lecture, le résulat ne pourrait qu'être excellent. On peut dire avec vérité qu'une œuvre dramatique qui ne soutient pas la lecture ne vaut rien ; or, l'auteur qui n'a en vue que la scène écrit mal, souvent avec un mauvais goût dont il rougirait lui-même, s'il relisait sa pièce imprimée.

En somme, les observations de M. Archer sont justes; et, si jamais le théâtre anglais doit se relever, son livre n'aura pas été sans quelque influence sur les efforts tentés et les progrès obtenus.

II

La Perse moderne est assez peu connue. Il faut être poussé par des intérêts tout particuliers pour aller habiter ou seulement visiter « ce coin perdu de la terre ». Le docteur Wills y a résidé quinze années en qualité de médecin de l'administration des télégraphes, et sa profession lui a permis d'étudier à fond la population indigène, autrement si rétive à tout commerce avec les Européens. Le résultat deses observations est consigné dans un livre rempli de renseignements non moins précieux qu'amusants : *In the Land of the Lion and the Sun, or Modern Persia*, « Sur la terre du lion et du soleil, ou la Perse moderne. » (London : Macmillan et Cie.)

M. Wills ne s'est pas enrichi dans l'exercice de la médecine en Perse. Les Persans sont peu généreux envers les disciples d'Hippocrate : ils sont même très ingénieux à esquiver tout payement d'honoraires. Qu'on en juge par cet exemple :

« Un boulanger, atteint d'une cataracte, était venu me consulter. J'avais réussi, à ma grande satisfaction, à lui rendre la vue et à lui conserver les deux yeux, succès qui me valut une récompense de quatre livres (100 francs). C'était un riche commerçant, et je le

regardais encore comme mon obligé; mais lui regrettait son argent.

« Un beau jour, mon boulanger arriva dans le dispensaire, conduit ou plutôt porté par un cortège de parents, un chiffon de couleur différente sur chacun de ses yeux et la tête enveloppée d'un bandage de linge blanc. A l'étonnement qui se peignit sur mon visage, ses compagnons me dirent que mon malheureux traitement lui avait fait perdre entièrement la vue, qu'il venait me réclamer ses quatre livres, et qu'il accepterait de plus avec reconnaissance une juste indemnité pour la perte de ses yeux.

« — Ah! sahib, cher sahib, dit-il, je suis aveugle; » — et il s'avança vers moi les bras en avant.

Le docteur lui ôte ses bandages, et s'aperçoit aussitôt que le brave homme jouit d'une vue excellente.

« — Sans aucun doute, lui dis-je, si je vous ai fait perdre la vue, il est de toute justice que je vous indemnise et que je vous rende l'argent que vous m'avez donné. »

« Un sourire de satisfaction éclaira son visage.

« — Ah! sahib, je sais que vous êtes un grand et généreux sahib, et je ne demande que la justice.

« — Et quelle est, d'après vous, cette justice, mon ami?

« — Oh! sahib, si vous me rendez mes quatre livres, et si vous ajoutez, pour la perte de mes yeux, 40 livres, par exemple, ou même moins, je prierai pour vous... Oui, ma famille et moi, nous prierons tous pour vous.

« La famille fit chorus avec lui : « Oui, oui, bien parlé! » et la foule des malades et de leurs amis, réunie dans le dispensaire, fit entendre un murmure d'approbation.

« — Oui, m'écriai-je, c'est bien là mon devoir, je ne le nie pas, si vous dites vrai. Mais que mérite un homme qui vient ici le mensonge à la bouche? Sachez que cet homme est un imposteur : il voit parfaitement.

« Le faux aveugle pâlit.

« — Ah! chien, continuai-je, je vais vous faire voir clair; et, ouvrant tout à coup mon étui, j'en tirai un énorme bistouri, que je brandis devant ses yeux.

« Il tourna vivement sur ses talons, et s'enfuit sans dire un mot, poursuivi par les plus ingambes des assistants.

« — Arrêtez le voleur! criai-je, à pleins poumons, par la fenêtre.

« Ce cri mit en mouvement tous les badauds de la rue : le fuyard

fut bientôt entouré d'une haie de mains et de bâtons. Je l'appelai et lui demandai, d'un ton goguenard, s'il était toujours aveugle.

« — Oh! sahib, sahib, non, grâce à vous, je suis guéri, je vois clair.

« L'aventure fut la fable de toute la ville, et augmenta pour quelque temps ma clientèle. »

Le mahométisme domine en Perse, surtout dans les basses classes; dans les classes instruites, on rencontre beaucoup de païens ou de purs déistes. Les Arméniens sont catholiques ou schismatiques. C'est parmi ces derniers que le protestantisme fait tous ses prosélytes : les catholiques et les mahométans eux-mêmes ne lui fournissent pas une seule recrue. Peut-être faut-il attribuer cette décadence de la religion arménienne à la façon dont ses évêques recrutent leur clergé. L'ordination s'achète à prix d'argent; aussi la plupart des prêtres sont-ils absolument illettrés et souvent de mœurs indignes. Le docteur Wills cite un exemple de cet abus, dont il fut témoin en 1881 :

« J'avais un cuisinier ivrogne et malpropre. Malgré son habileté professionnelle, je dus le congédier pour ivrognerie et malhonnêteté. C'était un vaurien notoire, mais un adroit compère. Quelle fut ma surprise, un jour ou deux après son renvoi, de rencontrer mon ivrogne en habit de couleur sombre, à jeun et brillant de propreté! Je fus encore bien plus étonné en apprenant la raison de ce changement : il devait être ordonné prêtre dans deux jours. J'allai trouver l'évêque : mon homme lui avait offert 20 livres pour entrer dans les ordres. Ne voulant pas entraver sa vocation, l'évêque lui avait recommandé de se tenir proprement et sobrement : avec quelques études, on pourrait plus tard satisfaire à son désir, mais pour le moment ce n'était pas possible. Hélas! quelques jours après, on trouvait le pauvre cuisinier ivre-mort dans la rue, obligé de dire : *Nolo episcopari.* »

Je termine par un exemple curieux de la façon d'administrer la justice, bien différente de notre procédure savante, mais plus simple et plus courte :

« Deux hommes, un paysan et un *mirza* (scribe), réclamaient la même femme, tous deux affirmant leur droit par serment. La femme gardait le silence. Le *cazi* (juge), en l'absence de toute preuve corroborante, décida que la femme resterait pendant quelque temps chez lui. Le lendemain, il la rendait au scribe, et faisait

appliquer au paysan une sévère bastonnade. La femme rompit enfin le silence, pour célébrer la justice du magistrat. Les spectateurs applaudirent de concert, mais sans se rendre compte des raisons du verdict. Le *cazi* les expliqua en ces termes : « J'ai voulu lui faire « traire une vache, et elle n'a pu y parvenir ; j'en conclus qu'elle n'est « pas la femme d'un paysan. Puis je lui désignai mon écritoire, en « lui disant de le mettre en ordre. Elle prit la petite cuiller d'argent « et remplit d'eau mon encrier. Seule la femme d'un homme qui « écrit pouvait s'y prendre aussi adroitement. Voilà les raisons de « mon verdict. »

III

Quel siècle vit jamais une guerre plus acharnée, plus impie contre la religion, la société, les vrais principes et les nobles idées? Mais Dieu proportionne sa grâce à la grandeur des luttes à soutenir, et la défense est à la hauteur de l'attaque. Le grand pontife qui gouverne le monde catholique semble avoir été doué spécialement des vertus et des qualités nécessaires pour diriger l'armée du bien, et chaque jour nous apporte de nouvelles armes, chaque jour voit surgir de vaillants soldats et d'habiles capitaines. L'Angleterre, cette terre du protestantisme, ne forme pas le contingent le plus à dédaigner. Qui sait même si, au milieu du naufrage des croyances chez les peuples catholiques, elle n'est pas destinée de Dieu, après une conversion éclatante, au salut du christianisme, au relèvement du trône de saint Pierre?

Avec l'approbation et la bénédiction du Souverain Pontife, un nouveau journal catholique, conçu sur un plan nouveau, va se fonder à Londres, sous le titre de : *The Unity*, « l'Unité. » Il sera rédigé en trois langues : anglais, français, italien. Sa rédaction se compose des écrivains les plus éminents, parmi lesquels nous remarquons le chevalier Adrien Peladan, que de nombreux ouvrages ont déjà rendu célèbre dans le monde religieux et dans la presse; le comte de Valamont, qui sera spécialement chargé de la correspondance parisienne; Mgr Maupied, une des plus hautes illustrations de la science contemporaine, qui traitera de l'archéologie souterraine.

Le programme donné dans le numéro spécimen respire les plus nobles sentiments, en même temps qu'il nous promet une lecture attrayante et variée. Lisez plutôt ces extraits :

« Écoutez, dans le silence de la nuit, les rumeurs sombres des sectes nées du commerce hideux de l'hérésie et de l'orgueil humain. Quelles fureurs prolongées! quelles fièvres sataniques! C'est la guerre déclarée par les hordes de l'enfer à ces trois infaillibles soutiens de toute organisation sociale : le Vrai, le Bien, le Beau.

« Cela étant, ne nous reste-t-il qu'à périr? Notre unique partage est-il de nous voiler la face, et d'attendre le trépas? Ce n'est pas ce qu'affirment les âmes apostoliques. Ce qu'il faut faire plus que jamais, c'est de reprendre la mission de Jonas, et de porter aux Ninivites les avertissements divins. On sait que le repentir sauva la Reine des cités orientales. Pourquoi ne porterions-nous pas aussi le salut aux peuples, en leur annonçant la même terrible menace? Pourquoi n'en obtiendrions-nous pas le même résultat heureux, si dans notre prédication nous tressaillons dans le Dieu vivant?..,

« Partant de ce programme, notre journal sera comme un miroir de la philosophie de l'histoire. Des effets nous remonterons aux causes, des causes nous descendrons aux effets, et nous mettrons en vue les desseins d'en Haut dominant sans cesse les entreprises humaines, et la justice infinie imprimant le sceau de son autorité sur les choses d'ici-bas. L'Eglise, toujours inspirée par le Maître des mondes, nous apparaîtra à jamais sublime dans ses enseignements, et prodigieuse dans les bienfaits qu'elle n'a cessé de répandre sur les hommes à pleines mains...

« Nous espérons, par nos démonstrations, où les arguments seront accompagnés de faits, prouver à l'Angleterre que la sauvegarde de sa fortune, de son expansion, de sa gloire, n'existe que dans son retour à l'unité catholique. L'action révolutionnaire n'a pas épargné le royaume uni; le feu de l'anarchie couve aussi souterrainement chez elle. Or, nous l'avons dit, la foi vraiment traditionnelle est l'unique défense des Etats contre les attaques des haines sorties de l'enfer... »

L'article de M. Adrien Peladan : *l'État actuel de l'Europe*, est écrit d'une plume noble et pleine de verve. Il prédit la guerre à brève échéance, ce qui ne peut étonner personne : l'état actuel de l'Europe prouve surabondamment que la menace n'est pas vaine. Mais il y a des passages consolants, où l'on sent vibrer le patriotisme le plus vrai, allié à une profonde connaissance de l'histoire et à la foi du vaillant chrétien. Lisez et jugez :

« Entendez les sarcasmes de l'Europe, raillant la noble France,

parce que, victime de la révolution, elle est dépouillée de son royal diadème, de sa grandeur, de sa sublimité. Aucun outrage n'est épargné à son humiliation, et le sombre vainqueur, qui a profité d'une léthargie pour l'accabler *sous le nombre*, médite encore un retour agressif, comme si sa haine ne pouvait être assouvie. Il a promis à ses chevaux de les désaltérer de nouveau dans le cristal des fontaines françaises, à ses yeux de les repaître de l'incendie de nos grandes villes, en même temps qu'il s'arrogerait quelques nouvelles provinces et que, sur les débris fumants des cités, il exigerait une autre montagne d'or...

« Mais au nom de qui, en vertu de quoi cette superbe Germanie, immolatrice du Hanovre, assemblage hétérogène de pièces de rapport, plus ou moins dérobées à leurs légitimes possesseurs, prétend-elle à la domination de l'Occident? Dieu peut accidentellement se servir d'une nation pour en châtier une autre, oublieuse des vérités éternelles; mais, si cette nation, insultant à la justice divine elle-même, se promet de courber l'humanité sous son joug, pense-t-elle arriver impunément à ses fins et charger à son gré des millions d'infortunés des chaînes qu'elle aura forgées dans sa fureur? L'histoire est là pour lui donner un formidable démenti...

« La puissance qui nous semble actuellement la plus sage, c'est l'Angleterre. Elle a blâmé les invectives injustes de la presse allemande contre la France. Elle refuse de souscrire aux projets funestes de M. de Bismark, et reste attachée à la paix. Nous la félicitons de sa modération. Si elle sait se borner dans ses désirs, si elle comprend bien que la France, sa loyale alliée, a des droits, comme elle, et dans l'extrême Orient et dans les contrées lointaines, elle aura bien mérité du monde, et elle s'épargnera des maux qui pourraient lui être ménagés, et par les factions qui se cachent au milieu d'elle, et par les hostilités d'autres Etats intéressés à l'abaissement de son empire des Indes.

« L'Angleterre le sait, le jour où la France sera rendue à son autonomie, à ses traditions anciennes, l'Europe sera pacifiée, et la révolution, levier qui ébranle les royaumes pour les anéantir, sera contenue et renversée. Alors s'épanouira la puissance d'Albion, que cette même révolution prolongée atteindrait peut-être dans sa vitalité. »

Honneur et succès aux hardis fondateurs de l'*Unité!* Avec l'union de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, surtout la Russie venant

à la rescousse, Bismark pourrait bien lui-même ne pas engager grand'chose sur ses projets de domination universelle. Quant à la religion catholique, qui plane au-dessus de tous les partis politiques, elle saluera et encouragera ces vaillants lutteurs, qui mettent la lance au poing pour défendre son unité et le représentant de son Dieu sur la terre.

IV

Il y a quelques semaines paraissaient les Mémoires d'un des derniers romanciers anglais dont j'ai parlé plus haut : *An Autobiography*, par Anthony Trollope (Edinburg : Blackwood) (1). On y trouve des détails très précieux sur la vie de l'auteur, parti de si bas pour arriver au comble de la gloire et de la fortune ; mais ce qui intéresse le plus vivement, ce sont ses appréciations sur ses contemporains, sur la littérature, sur les journaux, etc. N'allez pas y chercher cependant des médisances, des dénigrements, du scandale. M. Trollope sait exciter et satisfaire notre curiosité sans toutes ces petitesses ; il est toujours de la plus grande courtoisie avec les gens de lettres et les journalistes qu'il a occasion de juger, il abhorre tout attentat à la réputation de ses rivaux mêmes.

Le livre est spirituellement écrit, et la note comique y domine souvent dans le récit des plus tristes mésaventures. On y trouve plus d'un enseignement. Cette lutte acharnée, corps à corps, avec la misère, couronnée enfin par une victoire dignement achetée, peut servir d'exemple à plus d'un découragé. C'est à peine si, pendant bien des années, un petit emploi dans l'administration des postes procura au pauvre Trollope juste de quoi ne pas mourir de faim. Son premier roman ne lui rapporta rien, le troisième lui fut acheté 20 livres (500 francs); mais, la réputation s'affirmant insensiblement, ses gains suivirent une gradation ascendante, et atteignaient déjà en 1879, comme il le constate lui-même, le chiffre prodigieux de 69,000 livres (1,725,000 francs). Il prétend, du reste, avoir écrit deux fois plus que Carlyle, beaucoup plus même que Voltaire. Je juge inutile de contrôler cette affirmation ; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'outre ses *Mémoires*, il a laissé en mourant, entre les mains de ses éditeurs, deux romans entièrement nouveaux : *The Land-Leaguers*, que publie en ce moment la maison Chatto et

(1) L'ouvrage vient aussi de paraître dans la *Tauchnitz Edition*.

Windus, de Londres, et *An Old Man's Love*, « les amours d'un vieillard », qui doit être édité l'année prochaine.

On peut ne pas partager les opinions politiques manifestées dans *les Land-Leaguers;* mais il faut rendre justice aux qualités intrinsèques du roman. Les personnages sont vivants et les caractères minutieusement fouillés, et la sombre tragédie des événements auxquels il est fait ailusion, je veux dire le triste drame qui s'est joué en Irlande pendant ces trois dernières années, se déroule devant nous avec un pathétique qui empoigne. Que de tableaux émouvants! Que de scènes touchantes! Le cadre pourtant n'est pas compliqué : tout se concentre dans l'histoire des infortunes d'une famille.

Le chef de la famille, M. Jones, achète, en 1850, un domaine dans le comté de Galway. C'est un *landlord* doux et facile; mais il ne veut pas se laisser voler. Il est en excellents termes avec ses tenanciers, dont il améliore les terres à ses propres frais. Aussi quel coup pour lui, quand son principal fermier refuse le payement de sa rente, et que la guerre est déclarée aux propriétaires dans sa province! Pour comble de malheur, son jeune fils Florian renie la religion protestante et s'enrôle sous la bannière des ennemis. La révélation d'un attentat commis par les Land-Leaguers contre son père, qu'on lui arrache à force d'obsessions, est la condamnation à mort du jeune homme : les conjurés le font tuer comme dénonciateur.

Quelques personnages amusants viennent de temps en temps jeter un rayon de soleil sur le fond noir de ces sombres tableaux. Ce sont les sœurs Jones, avec leur amoureux, le capitaine Clayton; c'est M. O'Mahony, Irlandais américain, membre du Parlement, où sa conduite politique est révoltante; c'est la fille d'O'Mahony, miss Rachel, une charmante petite Yankee.

En somme, cette œuvre de la vieillesse de Trollope est digne de ses compositions les plus appréciées.

ÉTATS-UNIS

Il est peu d'auteurs qui aient excité, comme Mark Twain, l'engouement des Yankees. Chacun de ses ouvrages est tiré à plusieurs centaines de mille exemplaires : les éditeurs peuvent à peine suffire à la besogne. Ce succès extraordinaire est dû à certaines qualités,

voire même à certains défauts, que les Français, plus délicats, ne priseraient peut-être pas au même degré.

Un critique distingué, M. André Theuriet, a porté sur lui ce jugement : « Un entrain extraordinaire dans la raillerie à froid, poussée avec une flegmatique persistance jusqu'aux limites extrêmes de la bouffonnerie; une façon originale et spirituelle de démontrer par l'absurde les vérités de sens commun; un gros bon sens assaisonné d'une plaisanterie toujours mordante sans être amère et sans avoir l'air d'y toucher, voilà les principaux caractères de l'humour de cet *essayist* américain. Mark Twain est possédé de l'amour du vrai : il a horreur de la sensiblerie et de la fausse morale conventionnelles qui ont cours dans les hautes et basses classes de la société; avec sa rude ironie systématiquement répétée, il fait entrer, comme à coups de marteau, les saines notions du vrai et du naturel dans les cerveaux illettrés et à peine dégrossis des mineurs californiens. »

Malheureusement je doute que des cerveaux plus cultivés accueillent avec la même faveur le gros sel des plaisanteries de cet auteur, souvent trivial, vulgaire, négligé. Il faut cependant faire une exception pour le livre que je veux présenter au lecteur. *The Prince and the Pauper*, « le Prince et le Pauvre, » réunit toutes les qualités de l'humoriste américain, qui s'y est dépouillé heureusement de sa grossièreté ordinaire. Dans cette satire naïve des vieilles institutions de l'Angleterre, il y a une verve amusante et une ironie fine et de bon aloi. Tour à tour navrant et comique, le récit est réellement empoignant, et cette fois les âmes sensibles, les raffinés même ne risquent pas d'être choqués.

Le plan est simple. Le prince royal, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, par un caprice d'enfant, change d'habits pour quelques heures avec un petit mendiant déguenillé; mais la ressemblance est si parfaite entre les deux jeunes garçons, nés le même jour, ayant la même taille, jouissant de la même constitution physique, voire du même caractère moral, que le père du mendiant croit reconnaître son fils dans le prince déguisé, et l'emmène de force dans son logis. Personne ne se doute non plus, à la cour, de la substitution opérée. Il y a bien nombre d'excentricités commises de part et d'autre, mais chacun les met au compte d'une perte de mémoire, d'une folie étrange et subite. Le principal, c'est que nous avons un cadre, qui n'a rien d'invraisemblable, où se meuvent une foule d'aventures

plus drôles, plus amusantes, et en même temps plus instructives les unes que les autres. Nous voyons défiler successivement, avec leurs vices et leurs travers, toutes les classes de la société, depuis les hauts dignitaires de la couronne jusqu'aux mendiants et aux voleurs. Et les institutions surannées, les mœurs hypocrites des Anglais râlent sous le fouet intraitable d'une satire ingénieuse et narquoise.

Quelques tableaux, quelques traits pris au hasard donneront un avant-goût de la saveur de ce charmant petit livre. Et d'abord la description du lieu où naquit le petit mendiant, Tom Canty :

« La maison qu'occupait le père de Tom était au fond d'un cul-de-sac empuanti, nommé Offal Court, c'est-à-dire la cour des issues d'animaux, qui donnait dans Pudding Lane. C'était une masure, basse, délabrée, rachitique, mais pleine, comme un œuf, de pauvres et de va-nu-pieds. La tribu des Canty nichait dans un galetas au troisième étage. Le père et la mère avaient une espèce de lit dans un coin. Par contre, Tom, sa grand'mère et ses deux sœurs, Bet et Nan, n'étaient pas limités : ils avaient tout le parquet pour eux, et couchaient où et comme ils voulaient. Il y avait bien les restes d'une paire de draps et quelques bottes de paille malpropre ; mais cela ne pouvait réellement passer pour des lits : on les roulait en tas le matin, et chacun en prenait, le soir, ce qu'il jugeait bon.

« Bet et Nan avaient quinze ans ; elles étaient jumelles. C'étaient de braves filles, très sales, vêtues de haillons et ignorantes comme des carpes. Leur mère était comme elles. Le père et la grand'mère vivaient à couteaux tirés. Ils étaient presque toujours ivres, et alors ils se battaient, et assommaient ceux qui voulaient les séparer. Qu'ils eussent bu ou non, ils ne parlaient qu'en jurant et en blasphémant. John Canty volait, et sa mère mendiait. Les enfants mendiaient aussi ; mais on n'avait pu faire d'eux des voleurs...

« Avec tout cela, Tom n'était pas malheureux. Il avait la vie dure, mais il n'en savait rien. C'était après tout la vie de tous les enfants d'Offal Court. Aussi la trouvait-il convenable, et même confortable. Quand il rentrait, la nuit, les mains vides, il savait d'avance que son père l'accablerait de malédictions et de coups, et qu'aussitôt après, son affreuse grand'mère renchérirait sur la correction, en lui donnant triple rossée. Mais il savait aussi qu'au milieu des ténèbres, sa mère, mourant de faim, se glisserait à la dérobée jusqu'à lui, avec une misérable croûte de pain, qu'elle avait

épargnée sur sa bouche, quoiqu'elle fût prise souvent en flagrant délit de désobéissance par son mari, qui alors la battait comme plâtre... »

Tom, devenu prince royal, ne tarde pas à ressentir tous les inconvénients des grandeurs et à regretter sa vie misérable, où du moins il jouissait du grand air et de la liberté. Il y a là des scènes franchement amusantes, dont voici un échantillon :

« Le premier mouvement de Tom fut d'étendre la main pour se verser de l'eau. Mais un serviteur, habillé de velours et de soie, le prévint, mit un genou en terre, et lui présenta la coupe sur un plateau en or massif.

« Tom la vida et s'assit. Il voulut tirer ses brodequins : un autre serviteur, également vêtu de velours et de soie, s'agenouilla à ses pieds pour l'en empêcher. Deux ou trois fois, il essaya de se déchausser lui-même, peine inutile : le serviteur devançait chacune de ses intentions. A la fin il se laissa faire, et, poussant un soupir de résignation, il murmura :

« — Si ça continue, ils vont m'offrir de respirer pour moi !... »

Voici encore un trait qui peint bien la manière de l'auteur :

« Il y avait aussi le premier gentilhomme de la dégustation, prêt à goûter les mets suspects, au risque de s'empoisonner. Cette charge n'était plus qu'honorifique, et le gentilhomme qui en avait le privilège ne l'exerçait plus que fort rarement; mais il y avait eu des temps peu éloignés, où cette dignité, enviée sans être enviable, ne laissait pas d'avoir ses périls. On aurait sans doute mieux fait de la confier à un chien ou à un misérable déjà condamné à mort; mais les rois et les princes ont leurs idées, qui ne sont pas celles de tout le monde. »

Enfin, pour terminer, nous allons assister à la veille d'une grande fête à Londres :

« Sur le pont de Londres, l'affluence était plus considérable que jamais. On se poussait, se pressait, s'écrasait. On hurlait et vociférait. Ce n'étaient que hourras et explosions de joie frénétiques.

« Les faces enluminées avaient un aspect fantastique à la lueur des torches allumées. Des clameurs sauvages, des battements de mains ininterrompus saluaient la chute d'une tête de duc ou de grand du royaume, exposée là depuis le dernier règne. La tête roula sous les pieds de la populace.

« Vanité des œuvres humaines ! Il n'y avait pas trois semaines

que le feu roi était mort, il n'y avait pas trois jours qu'il était couché dans sa tombe, et déjà les ornements qu'il s'était donné tant de peine de choisir pour décorer le noble pont de la capitale, étaient abattus et traînés dans la boue.

« Un homme trébucha sur la tête du duc, et alla cogner de sa propre tête l'homme qui était devant lui, et qui, se croyant assailli, se retourna brusquement, et assomma le plus proche de ses voisins, lequel se vengea par un gros coup de poing sur le premier venu, lequel, ne sachant à qui s'en prendre, s'en prit à tout le monde. Une bataille générale en résulta.

« C'était le prélude des fêtes qui devaient avoir lieu le lendemain, 20 février 1547, jour fixé pour le couronnement du roi. Ces fêtes, dont les préparatifs s'achevaient, promettaient d'être splendides. Le bon peuple de Londres les célébrait dès la veille. Ivre de boisson et de patriotisme, au bout de cinq minutes, il se livra à une tuerie sans précédent. Cela dura de dix heures à minuit, et à minuit sonnant on ne comptait plus les morts ni les blessés. »

Ceux qu'effrayerait la lecture du texte anglais trouveront plaisir à faire connaissance avec le satiriste américain dans la traduction élégante et fidèle de M. Paul Largillière. (H. Oudin, éditeur, à Paris.)

Canada.

Les lecteurs de la *Revue* ont pu goûter la primeur, au moment même où les publiait la *Revue canadienne*, des lettres d'Octave Crémazie (1), le poète patriotique, dont la lyre a été brisée, après avoir vibré sept années seulement, non par la mort, mais par l'exil. « Qui songera à mes pauvres vers dans vingt ans? » écrivait le barde canadien à l'abbé Casgrain en 1866. C'était trop de modestie : la postérité s'inscrit en faux contre cet arrêt, et *ces pauvres vers* sont en chemin d'acquérir l'immortalité. Tout le monde les lit et les répète, et nul doute que les générations suivantes n'acceptent un jugement déjà consacré depuis près de vingt ans.

Cependant il n'existait aucune édition complète de ces poésies, qui étaient disséminées dans différents journaux et revues du Canada, et le public attendait avec impatience le volume qui vient de paraître à Montréal, chez Beauchemin et Valois, libraires-impri-

(1) Voir la *Revue du Monde catholique* du 15 décembre 1881.

meurs : *Œuvres complètes d'Octave Crémazies, publiées sous le patronage de l'Institut canadien de Québec*. Ce recueil contient, outre les lettres déjà citées et un journal du siège de Paris, vingt-quatre pièces de poésies.

Les deux premières pièces ont été inspirées au poète par la guerre de Crimée. Ce sont : *la Guerre d'Orient* et *Sur les ruines de Sébastopol*.

La *guerre d'Orient* débute par ces paroles du czar :

Des bords du Dniéper aux mers de l'Amérique,
Des rivages du Don aux flots de la Baltique,
Mon aigle à double tête étend son vol vainqueur ;
Les peuples ont gardé l'empreinte de sa serre,
Et, tremblant désormais au bruit de son tonnerre,
Se taisent de frayeur.

Pour acheter les rois, j'ai l'or de Sibérie ;
J'ai les îles d'Aland au golfe de Bothnie,
Labyrinthe sans fin dont moi seul ai la clé ;
Pour garder Pétersbourg, j'ai Cronstadt l'imprenable,
Solitaire géant qui règne formidable
Sur son roc isolé.

Mon peuple m'appartient, hommes, enfants et femmes,
Je possède les corps et règne sur les âmes ;
Je dispense à mon gré la joie et la douleur,
Et le Russe, du ciel redoutant la vengeance,
Obéit en tremblant à ma double puissance
De pape et d'empereur.

Mais il manque quelque chose à sa couronne : il lui faut Constantinople, et il termine par un insolent défi jeté à la France et à l'Angleterre.

La France et l'Angleterre répondent par les brillantes victoires de la campagne de Crimée et par la prise de Sébastopol. Je détacherai seulement encore deux strophes, où le poète chante l'alliance des deux puissances autrefois ennemies :

Fiers des grands souvenirs de leur vaillante épée,
Quand les Français disaient cette immense épopée
Que l'on nomme Austerlitz, Lodi, Wagram, Eylau,
Jalouse de leur gloire, objet de son envie,
Des rives d'Albion une voix ennemie
Répondait : *Waterloo!*

Mais ces temps sont passés : l'Angleterre et la France
Dans les âges futurs chanteront la vaillance
De ces brillants guerriers que la justice arma;
Rappelant du passé les heures fugitives
Et les faits immortels, les échos des deux rives
Répéteront : *Alma!*

Sur les ruines de Sébastopol nous montre le Czar pleurant sa défaite et faisant un appel suprême à ses sujets. Elle est à lire tout entière, mais les deux dernières strophes sont remarquables par l'ardent amour qu'elles respirent pour la France, la mère patrie, et me semblent mériter, à ce titre, une citation spéciale :

O Canadiens-Français! comme notre âme est fière
De pouvoir dire à tous : « La France, c'est ma mère;
Sa gloire se reflète au front de son enfant! »
Glorieux de son nom, que nous portons encore,
Sa joie ou sa douleur trouve un écho sonore,

Aux bords du Saint-Laurent.
Soit que l'orage gronde et, courbant notre tête,
Fasse peser sur nous les maux de la conquête;
Soit que, libres enfin après bien des combats,
Nous gardions de ton sang l'indomptable puissance,
O mère, c'est vers toi, que notre cœur s'élance,
Et que tendent nos bras.

Au reste, c'est le même sentiment, joint à l'espérance, de revoir un jour flotter sur la colonie le drapeau français, qui a inspiré à Crémazie ses meilleures pièces. Voyez plutôt ce vieux soldat canadien mutilé, languissant, qui réserve pour la France ce qui lui reste encore de sang généreux.

Quand le vent, favorable aux voiles étrangères,
Amenait dans le port des flottes passagères,
Appuyé sur son fils, il allait aux remparts,
Et là, sur ce grand fleuve, où son heureuse enfance
Vit le drapeau français promener sa puissance,
Regrettant ces beaux jours, il jetait ses regards!

Ses regards affaiblis interrogeaient la rive,
Cherchant si les Français que, dans sa foi naïve,
Depuis de si longs jours il espérait revoir,
Venaient sous nos remparts déployer leur bannière;

Puis, retrouvant le feu de son ardeur première,
Fier de ses souvenirs, il chantait son espoir :

« Pauvre soldat, aux jours de ma jeunesse,
« Pour vous, Français, j'ai combattu longtemps;
« Je viens encore, dans ma triste vieillesse,
« Attendre ici vos guerriers triomphants.
« Ah! bien longtemps vous attendrai-je encore
« Sur ces remparts où je porte mes pas?
« De ce grand jour quand verrai-je l'aurore?
« Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas?...

« Le drapeau blanc, la gloire de nos pères,
« Rougi depuis dans le sang de mon roi,
« Ne porte plus aux rives étrangères
« Du nom français la terreur et la loi.
« Des trois couleurs l'invincible puissance
« T'appellera pour de nouveaux combats;
« Car c'est toujours l'étendard de la France.
« Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas?

« Pauvre vieillard, dont la force succombe,
« Rêvant encor l'heureux temps d'autrefois,
« J'aime à chanter sur le bord de ma tombe
« Le saint espoir qui réveille ma voix.
« Mes yeux éteints verront-ils dans la nue
« Le fier drapeau qui couronne leurs mâts?
« Oui, pour le voir, Dieu me rendra la vue!
« Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas?... »

Un jour pourtant que grondait la tempête,
Sur les remparts on ne le revit plus.
La mort, hélas! vint courber cette tête
Qui tant de fois affronta les obus.
Mais, en mourant, il redisait encore
A son enfant qui pleurait dans ses bras :
« De ce grand jour tes yeux verront l'aurore.
« Ils reviendront, et je n'y serai pas ! »

La pièce la plus populaire, que les élèves copient au collège comme un chef-d'œuvre et que l'on chante partout, c'est *le Drapeau de Carillon*. Un vaillant soldat conserve religieusement le drapeau qu'il portait dans les combats de la lutte dernière. Le dimanche, il rassemble dans sa pauvre chaumière ses anciens compagnons d'armes, pour s'y entretenir avec eux des jours de gloire

et honorer comme une sainte relique ce drapeau chéri de la France. Un jour, il leur fait part du projet qu'il a conçu : il veut traverser les mers et aller rappeler au roi que ses fils malheureux attendent toujours le secours de sa main protectrice. Hélas ! il ne peut arriver au pied du trône; les courtisans se rient de lui et lui demandent

Ce qu'importaient au roi *quelques arpents de neige.*

Il revient fou de douleur; mais il saura cacher à ses vieux compagnons la cause de ses larmes et de son désespoir, et il ira mourir, enveloppé dans les plis de son drapeau, sur le champ de bataille de Carillon. Le poème se termine par cette ardente invocation :

O noble et vieux drapeau, dans ce grand jour de fête,
Où, marchant avec toi, tout un peuple s'apprête
A célébrer la France, à nos cœurs attendris
Quand tu viens raconter la valeur de nos pères,
Nos regards savent lire en brillants caractères
L'héroïque poème enfermé dans tes plis.

Quand tu passes ainsi, comme un rayon de flamme,
Ton aspect vénéré fait briller dans notre âme
Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux.
Leurs grands jours de combat, leurs immortels faits d'armes,
Leurs efforts surhumains, leurs malheurs et leurs larmes,
Dans un rêve entrevus, passent devant nos yeux.

O radieux débris d'une grande épopée !
Héroïque bannière au naufrage échappée !
Tu restes sur nos bords comme un témoin vivant
Des glorieux exploits d'une race guerrière;
Et, sur les jours passés répandant ta lumière,
Tu viens rendre à son nom un hommage éclatant.

Ah ! bientôt puissions-nous, ô drapeau de nos pères,
Voir tous les Canadiens, unis comme des frères,
Comme au jour du combat se serrer près de toi !
Puisse des souvenirs la tradition sainte,
En régnant dans leur cœur, garder de toute atteinte
Et leur langue et leur foi !

Je terminerai pas des extraits de deux pièces, où le poète flagelle, en homme de foi, le matérialisme du temps. Dans la *Guerre d'Italie*, il s'écrie :

Dans ce siècle d'argent, où l'impure matière
Domine en souveraine, où l'homme, sur la terre,
A tout ce qui fut grand semble avoir dit adieu,
Où d'un temps héroïque on méprise l'histoire,
Où, toujours prosternés devant une bouilloire,
Les peuples vont criant : la machine, c'est Dieu!

Dans ce siècle d'argent, où même le génie
Vend aussi, pour de l'or, sa puissance et sa vie,
N'est-ce pas qu'il est bon d'entendre dans les airs
Retentir, comme un chant d'une immense épopée,
Les accents du clairon et ces grands coups d'épée,
Qui brillent à nos yeux ainsi que des éclairs?

Mêmes accents dans *Castelfidardo :*

O dix-neuvième siècle, époque de merveilles,
Ton génie a créé des forces sans pareilles;
Tu prends la foudre au ciel et la tiens dans ta main;
Prompte comme l'éclair, la vapeur condensée
Emporte dans ses bras une foule pressée,
Et détruit pour jamais les longueurs du chemin.

La matière, ton dieu, t'a donné sa puissance,
Les trésors de son sein et toute sa science;
Les éléments vaincus s'inclinent devant toi;
Tes marins ont sondé la mer et ses abîmes;
Sous tes pieds dévorants les monts n'ont plus de cimes,
Et, glorieux, tu dis : « L'avenir est à moi! »

Eh bien! dans l'avenir, ce qui fera ta gloire,
Ce n'est pas ce progrès que l'on a peine à croire,
Ni tes chemins de fer, ni leurs réseaux de feu;
Ce sera la légende, immortelle et bénie,
De ces cœurs pleins de foi qui donnèrent leur vie
Pour le droit et pour Dieu.

On sait, du reste, quel écho les sentiments exprimés dans ces poésies ont trouvé dans le cœur de la population si profondément catholique du Canada. L'élite de la jeunesse n'hésita pas à offrir son sang pour la défense de la Papauté.

R. Martin.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le parlementarisme a fait, de longue date, ses preuves. Ceux qui continueraient à le tenir pour le régime nécessaire des gouvernements modernes, sont à jamais incapables d'être instruits par l'expérience. L'aventure du Tonkin, qui préoccupe si vivement à l'heure actuelle l'opinion, est faite pour en démontrer une fois de plus le défaut. Car si cette entreprise conçue sans dessein arrêté, menée sans suite, poussée témérairement dans la voie des dangers, accuse l'impéritie de la république, elle ne condamne pas moins l'inanité du parlementarisme.

Le régime parlementaire porte en lui un double vice d'origine : il est essentiellement le régime de l'imprévoyance et de l'irresponsabilité. Rien n'est prévu dans ce système de gouvernement et personne n'est responsable. Comme les ministères s'y succèdent au gré des majorités et que les majorités elles-mêmes se modifient selon les élections et selon les circonstances, il en résulte qu'il ne peut y avoir ni plan ni suite dans les affaires, que tout y marche au décousu et au hasard, et que lorsque les événements surviennent, souvent plus forts que les ministères et les majorités, on ne sait à qui les imputer.

C'est ce qui arrive pour le Tonkin. Qui a voulu, qui a préparé cette expédition? qui l'a conduite? Si le massacre des Garnier et des Rivière a eu lieu, si les deniers publics ont été prodigués sur cette terre lointaine avec le sang français, si l'honneur national est aujourd'hui engagé, si une guerre avec la Chine est imminente, qui en est responsable? Il faut remonter à 1874, plus haut même, à travers une série de ministères et de majorités, pour trouver les origines de l'affaire. On voit qu'elle est née, comme d'elle-même, sans que personne en ait eu précisément l'idée, puis, qu'elle s'est compliquée peu à peu, sans que personne non plus en ait envisagé la portée et

les conséquences. Une demi-douzaine de ministères ont eu à s'en occuper successivement; de l'un à l'autre la situation s'est trouvée de plus en plus engagée, si bien que la France se voit inopinément aujourd'hui à la veille d'une guerre.

Le ministère Ferry a le plus contribué, certainement, à ce résultat; il est même l'auteur immédiat du conflit que l'expédition du Tonkin a fait naître avec la Chine. Mais plus l'éventualité de la guerre leur est imputable, plus apparaît l'illusion de cette responsabilité ministérielle qui est le pivot du parlementarisme. M. Jules Ferry se trouve avoir conduit la France à une guerre probable avec la Chine, à son insu peut-être, et sans que le Parlement ait été appelé, comme le veut la Constitution, à en délibérer. Dans la logique du régime parlementaire, il faudrait renvoyer ce ministre comme incapable, ou le mettre en accusation comme coupable. Encore ne serait-ce là qu'un remède dérisoire : la guerre n'en serait pas moins engagée dans les pires conditions d'imprévoyance et de hasard. Mais que parle-t-on de logique? Il faudrait pour cela que le régime parlementaire fût une vérité, au lieu d'être une fiction.

Cependant la lumière est faite sur cette aventureuse affaire du Tonkin. La diplomatie républicaine a fini par livrer tous ses secrets. Il le fallait bien. Le public, dûment averti du danger de la situation par les nouvelles de notre petit corps expéditionnaire et par la divulgation du *memorandum* chinois, commençait à s'inquiéter; la majorité elle-même, soucieuse de l'opinion de ses électeurs, se mettait à murmurer. M. Jules Ferry ne pouvait dérober plus longtemps aux regards les arcanes de cette belle politique qui consistait à vouloir faire la guerre sans la faire. D'ailleurs, la commission chargée de statuer sur la nouvelle demande de crédits l'avait interrogé et sa discrétion ne pouvait aller, malgré le serment demandé à ses membres, jusqu'à se désintéresser de la situation qui lui était révélée. Au lieu d'un succès que M. Ferry comptait annoncer triomphalement à la Chambre pour en finir avec les responsabilités de l'expédition, et que le télégraphe complaisant n'a pu lui apporter comme la fameuse dépêche de M. Tricou, le président du conseil, ministre des affaires étrangères, a dû, pour satisfaire aux exigences de l'opinion et de la Commission, faire publier les documents diplomatiques relatifs à cette mystérieuse affaire.

La publication de ce nouveau Livre Jaune n'est ni à l'avantage du parlementarisme, ni à l'honneur de la république. Tout a été

inconscience, impéritie et mensonge dans l'affaire du Tonkin. Quelle triste figure d'hommes d'État font là les Freycinet, les Gambetta, les Duclerc, les Challemel-Lacour et les Ferry! Si l'on prend pour point de départ les traités conclus en 1874, entre la France et l'Annam, nul doute que la violation de ces traités ne fût une cause légitime de représailles contre le Tonkin. Avec un autre gouvernement il y aurait eu dans ce juste motif d'intervention le principe d'une nouvelle et grande politique en Asie, où l'extension du commerce et de l'influence de la France aurait marché de pair avec la propagation de l'Evangile. Si étroites que fussent les visées des hommes du gouvernement de la république au sujet du Tonkin, avant de rien entreprendre, ils auraient dû se demander d'abord ce qu'ils voulaient faire et jusqu'où ils voulaient aller. Les documents du Livre Jaune établissent qu'ils ont été suffisamment avertis de la situation, dès le premier jour, pour comprendre qu'une expédition contre les Pavillons-Noirs mettrait fatalement la France en face de la Chine. C'était là, en effet, le point principal à considérer, celui sur lequel les divers agents diplomatiques qui se sont succédé à Pékin n'ont pas cessé d'appeler l'attention du gouvernement.

C'est le seul dont nos grands ministres des affaires étrangères ne se soient pas préoccupés. On se moquait bien de la Chine à Paris! D'ailleurs, en quoi l'affaire regardait-elle la Chine? Avec une ignorance qui n'avait d'égale que son infatuation, M. Gambetta n'avait-il pas déclaré, le premier, que la prétendue suzeraineté du Céleste Empire sur l'Annam n'avait qu'un intérêt historique, et que la cour de Pékin avait reconnu nos traités avec son vassal? Cependant, il avait sous les yeux une pièce, publiée au *Livre Jaune*, dans laquelle M. Brenier de Montmorand, alors chargé d'affaires au Tonkin, allait précisément contre cette erreur, en montrant que la suzeraineté de la Chine sur l'Annam, loin d'être un simple souvenir historique, était une réalité avec laquelle il fallait compter. Mais que pesait l'avis d'un subalterne de Pékin auprès de celui du chef du « grand ministère »? L'opinion de M. Gambetta a fait jurisprudence au palais du quai d'Orsay. M. de Freycinet n'a eu garde d'y contredire. On a entendu après lui M. Challemel-Lacour venir déclarer superbement que la Chine était « une quantité négligeable » dans la solution de l'affaire Tonkinoise. Il s'agissait bien de ses prétentions! Pour avoir voulu négocier un arrangement qui eût prévenu les difficultés en présence desquelles on se trouve aujourd'hui, M. Bourrée n'avait-il

pas été brutalement rappelé après qu'on lui eut signifié qu'il n'entendait rien à la question? Notre ministre plénipotentiaire avait eu le tort de prendre au sérieux les revendications du Céleste Empire et de croire que la Chine de 1883 n'était plus ce peuple grotesque armé de vains épouvantails, que l'on pourrait conquérir avec les cinq cents hommes envoyés au Tonkin par M. Challemel-Lacour.

Comme l'indique avec raison M. Léon Renault, dans le rapport lu au nom de la commission des crédits, « les difficultés de l'heure présente proviennent, sinon en totalité, du moins en majeure partie, de l'insuffisance des moyens avec lesquels l'affaire du Tonkin s'est trouvée engagée au mois de février 1882. » Un seul homme avait vu clair à la situation, dans le cabinet de M. de Freycinet, c'était l'amiral Jauréguiberry. Puisque l'on avait entrepris l'expédition, il lui paraissait que l'on devait la mener à bonne fin. Le ministre de la marine avait préparé à cet effet un projet de loi pour l'envoi d'un corps expéditionnaire suffisant. Mais quoi! La république allait donc faire la guerre! Que dirait la Chambre, que dirait le pays? On se souvient de l'opposition personnelle de M. Grévy, qui, pour une fois, s'était décidé à sortir de son abstention ordinaire. Le ministre de la marine avait oublié qu'en république la question électorale prime tout et qu'il ne faut s'exposer à aucun prix à mécontenter le suffrage universel.

De la part des premiers ministres, cette ignorance des véritables dispositions de la Chine, cette insouciance des suites d'une entreprise aussi aventureuse n'était que coupable, parce que ni M. Duclerc, ni M. de Freycinet n'étaient bien partisans de cette politique d'expéditions lointaines qui a prévalu depuis eux; M. Gambatta lui-même, malgré sa présomption, avait compris que la France ne pouvait se lancer dans une politique d'extension coloniale, sans avoir une armée coloniale à sa disposition. Mais avec M. Challemel-Lacour et avec M. Ferry, cette imprévoyance, cette incurie des précédents ministères, sont devenues des crimes, parce qu'ils se sont jetés tous deux, de parti-pris, dans les fautes et dans les aventures dont on ne sait plus comment sortir aujourd'hui. Ce sont eux qui ont lancé en avant le brave et malheureux commandant Rivière avec sa petite troupe; ce sont eux qui ont repoussé le traité avec la Chine préparé par M. Bourrée; ce sont eux qui ont étendu l'expédition au moyen de soldats et d'argent envoyés subrepticement; ce sont eux qui ont conduit, avec autant de maladresse que de dissimulation, les négocia-

tions que leur sans-gêne vis-à-vis du représentant de la Chine eût suffi à rendre inefficaces; ce sont eux, enfin, qui, au mépris des réclamations et des menaces du gouvernement de Pékin, ont conduit nos soldats jusqu'aux pieds de Bac-Ninh où leur petit nombre les expose à un échec humiliant pour la France, et où un succès de leur part ne serait que le commencement d'une guerre plus sérieuse avec la Chine.

On peut lire tout au long l'histoire des fautes du cabinet Ferry dans les documents du Livre Jaune. Son grand tort, son crime, au regard du pays et de la Constitution, a été, s'il voulait la guerre, de ne pas le dire ouvertement et de ne pas prendre les moyens de la faire, et s'il ne la voulait pas, de la rendre inévitable par ses imprudences et ses contradictions. Cette double responsabilité est nettement établie et par les documents diplomatiques et par les faits. L'une ou l'autre eût suffi à la condamnation de M. Jules Ferry. On vient d'en discuter à la Chambre. C'est pour la quatrième ou la cinquième fois que cette question du Tonkin revient devant les représentants du pays. Si le ministère peut avoir une excuse, c'est d'avoir été toujours soutenu, sinon approuvé, par la majorité. Celle-ci lui a accordé tous les crédits et tous les votes de confiance qu'il lui a demandés. Sa responsabilité n'est point séparable de celle du ministère. C'est sans doute pour cela que tout en ne voulant pas approuver formellement l'expédition du Tonkin et ses suites, cette majorité servile autant qu'inepte vient d'accorder au ministère un nouveau vote de confiance qu'elle ne pouvait guère lui refuser.

Les débats de trois jours qui ont eu lieu sur cette grave affaire sont bien la preuve de l'inanité du régime parlementaire. Se douterait-on qu'il y a une constitution, une responsabilité ministérielle quand on voit les choses se passer exactement de la même façon que s'il n'y en avait pas? Que l'on suppose le pouvoir le plus absolu, le plus personnel, à la place du régime parlementaire : est-ce qu'un roi, un chef d'État quelconque, aurait pu en agir selon sa volonté ou son caprice, plus souverainement et avec moins d'impunité, que ne l'a fait M. Jules Ferry? L'expédition du Mexique, tant reprochée à l'Empire, ne ressemble-t-elle pas de tout point à cette expédition du Tonkin entreprise par la république? La guerre avec la Chine est imminente; elle est presque déjà engagée : le gouvernement l'a-t-il annoncée, les Chambres l'ont-elles approuvée? Non. Et cependant M. Ferry sort indemne d'un débat

où toute cette question du Tonkin vient d'être longuement agitée.

Par la faute du régime, la Chambre s'est trouvée devant un fait accompli, dont les origines ne pouvaient pas être facilement retrouvées. Si M. Jules Ferry est coupable, avec son ancien collègue, M. Challemel-Lacour, d'avoir aggravé une situation déjà critique, il a pu, non sans raison, rejeter en grande partie, sur les cabinets qui ont précédé le sien, le tort d'avoir pris l'initiative de l'expédition du Tonkin ; il a pu se défendre des accusations de ses adversaires en alléguant que, pour sa part, ayant trouvé la France sur les rives du Fleuve Rouge, il avait fait de la politique coloniale de conservation et non de la politique coloniale d'extension. Il y avait bien une part de sophisme dans cette justification ; car M. Ferry ne s'est pas borné à continuer ce qui était commencé, il a été bien au-delà de ses prédécesseurs en provoquant l'immixtion de la Chine dans l'affaire du Tonkin. Le désaveu du projet de traité de M. Bourrée, qui pouvait offrir une base favorable d'arrangement, la conduite maladroite, imprévoyante, des dernières négociations avec la Chine, l'ordre d'occuper Bac-Ninh et Son-Tay, au mépris de la protestation du gouvernement de Pékin, tous ces actes qui ont fait entrer l'expédition du Tonkin dans une phase nouvelle sont bien du cabinet Ferry et de lui seul. Et ce n'est plus là seulement de la politique coloniale de conservation, c'est de la politique d'aventure, de la politique de guerre.

La majorité elle-même n'était pas sans avoir conscience des fautes personnelles, et par conséquent des responsabilités particulières de M. Ferry, surtout après que M. Clémenceau et M. Andrieux les eussent habilement fait ressortir en montrant les dissimulations calculées, les procédés irréguliers, les imprudences dangereuses de ce ministre aussi têtu que rusé. Mais qu'y faire en ce moment? Refuser les crédits n'était plus plus possible sans exposer nos soldats à une catastrophe, la France à un affront sanglant. Renverser un ministère à qui l'on accordait les crédits, c'était quelque peu contradictoire. Sans doute, la majorité aurait pu prendre ce parti héroïque ; mais qu'eût-elle fait le lendemain? A qui fût-elle allée? A qui eût-elle donné sa confiance? M. Ferry n'est-il pas le dernier des ministres possibles de la république opportuniste? Un orateur d'entre-deux, M. Ribot est intervenu à point pour sauver le ministère des scrupules électoraux qui auraient pu le perdre. Etes-vous capable, a-t-il dit à la gauche, de former un nouveau ministère

après celui que vous renverseriez? Pourriez-vous rallier à lui, autour d'un programme certain, une majorité décidée? C'était là l'argument décisif. Placée dans l'alternative de renverser un ministère qu'elle était incapable de remplacer, ou de lui continuer son mandat au risque même d'une guerre avec la Chine, la majorité s'est décidée, moitié par aveuglement, moitié par impuissance, à prendre le dernier parti. Elle a voté par plus de 300 voix un ordre du jour de confiance où elle se dit « convaincue que le gouvernement déploiera toute l'énergie nécessaire pour défendre au Tonkin les droits et l'honneur de la France. »

Dans les circonstances actuelles, après le *Memorandum* chinois, et la note confirmative du marquis de Tseng, après la réponse qu'y a faite, à la tribune même, M. Ferry, en réitérant l'ordre donné à nos troupes de marcher sur Bac-Ninh, le vote de confiance accordé au ministère équivaut à une rupture avec la Chine. Ainsi, la guerre, et une guerre grosse de difficultés et de périls pour la France, est engagée subrepticement, en dehors des lois constitutionnelles, sans que personne, ni le ministère ni la majorité, puisse en paraître positivement l'auteur et sans que le pays sache à qui s'en prendre. Où sont donc les garanties du régime parlementaire? Où sont les responsabilités qui doivent mettre le pays à l'abri des surprises et des entraînements du pouvoir personnel? Décidément, le parlementarisme n'est qu'un leurre; avec la république, c'est une duperie.

La petite ou la grande manifestation annoncée ces jours derniers par les anarchistes n'a pas été sans influer sur le vote de confiance si libéralement accordé à M. Ferry par la Chambre. Le théâtre avait été bien choisi par les manifestants. C'est sur la place de la Bourse, au pied du palais de la finance, que devait s'assembler le peuple sans travail et sans pain. Tout le bruit possible avait été fait autour de ce grand projet digne du peuple souverain et misérable. La veille, l'autorité avait fait procéder avec éclat à l'arrestation de sept des principaux meneurs, signalés assez naïvement à son attention par la publication d'un appel au peuple de Paris. Au jour fixé, la place de la Bourse et ses abords étaient garnis de police et de soldats : il n'y manquait que les manifestants. Cependant, on fit encore, pour la forme, deux ou trois arrestations. La bourgeoisie avait failli avoir peur; la Chambre et l'Elysée avaient pu se croire menacés. L'émotion passée, on s'est dit que M. Jules

Ferry était un grand ministre, qui venait à bout si facilement des émeutes. Il n'y avait décidément que lui pour maintenir l'ordre, pour mâter l'anarchie. Ce n'est pas la première fois que l'on remarque cette étrange coïncidence entre des projets d'émeute populaire et les situations les plus critiques du ministère Ferry. Certainement, quand M. Ribot est venu démontrer à la majorité qu'elle ne pouvait pas avoir d'autre ministre, et que M. Ferry était l'homme de la situation, le ministre nécessaire, le souvenir de la manifestation manquée de la Bourse a dû s'ajouter, dans l'esprit des auditeurs, aux arguments de l'orateur. Sans contredit, si la manifestation n'eût pas existé, il aurait fallu l'inventer. Elle s'est produite avec un à-propos tout à fait digne d'un gouvernement opportuniste. On croirait qu'elle a été organisée pour la circonstance. Le fait est que sur les onze citoyens arrêtés, neuf ont dû être mis en liberté; et il ne paraît pas que le gouvernement ait donné au juge d'instruction une besogne facile en le chargeant de prouver l'existence d'un complot contre la paix publique et la sécurité de l'Etat.

Voilà donc M. Ferry proclamé l'homme indispensable. Devant l'impuissance du parti républicain et l'effacement du parti monarchique, il peut se croire appelé à durer indéfiniment. Le vote de confiance que lui a accordé la Chambre est plutôt un vote de nécessité. M. Ferry n'en est que plus fort vis-à-vis des siens. D'un autre côté, qu'aurait-il à craindre des bonapartistes ou des royalistes? Abattus, déconcertés, par la mort du jeune prince impérial, les premiers en sont encore à chercher qui sera empereur. Les divisions n'ont fait que s'accentuer avec le temps. La querelle entre Jérômistes et Victoriens se prolonge, malgré le désaveu public donné à ses partisans par le jeune prétendant malgré lui, qui se refuse à être le compétiteur de son père. Dans son testament, le fils de Napoléon III disait : « J'espère que ma mère bien-aimée, en secondant de tout son pouvoir le fils aîné du prince Napoléon, nous donnera cette dernière et suprême preuve d'affection. » Malgré cette suprême recommandation, la mère a donné l'exemple de l'adhésion au prince Napoléon. Cependant, cet héritier présomptif de la couronne des Napoléons reste si antipathique, si odieux, aux bonapartistes les plus convaincus et les meilleurs, qu'ils n'ont plus que la ressource de s'attacher à un empire idéal et d'attendre que la mort du prince Napoléon ait fait passer le titre héréditaire sur la

tête de leur prince Victor. Un parti ainsi divisé, un parti sans chef reconnu, n'est pas à craindre pour la république.

Ces divisions n'existent pas dans le parti royaliste : tout le monde reconnaît ou admet M. le comte de Paris; mais il y a des divisions de principe qui sont la cause première de l'inaction dans laquelle se tient le prince et à laquelle il condamne par cela même ses partisans. Le parti impérialiste n'est pas d'accord sur l'empereur; le parti royaliste n'est pas d'accord sur la royauté. Quelle royauté sera celle de M. le comte de Paris : la royauté de droit divin ou la royauté du suffrage universel, la royauté chrétienne et autoritaire ou la royauté libérale et constitutionnelle? On discute et personne n'agit. Le prince se tait, laisse dire et se montre aussi peu disposé à prendre l'initiative d'une restauration monarchique que s'il s'agissait d'un autre et non de lui, et de la Prusse au lieu de la France. Sans doute, la situation est difficile; les circonstances commandent peut-être une certaine réserve, et le mode d'action ne se présente pas de lui-même. Malgré cela, on aurait besoin de sentir dans M. le comte de Paris un roi, au moins un prétendant. Sans lui, le parti royaliste n'est plus rien et ne peut rien. Avant tout, que M. le comte de Paris décide quel roi il veut être et s'il peut être autre que n'eût été M. le comte de Chambord. Qu'il aspire à être roi : c'est ce dont la France a besoin. Sinon, l'ére de la république continuera avec les Grévy et les Ferry, tant qu'il plaira à l'Allemagne de laisser subsister cet état.

La politique allemande s'agite beaucoup depuis quelque temps et tient l'attention en éveil. Le voyage du prince impérial en Espagne n'est pas moins important que le rapprochement inattendu de la Russie avec l'Allemagne. Plus la paix est assurée à l'est de l'Europe, plus elle semble compromise à l'ouest. Que veut M. de Bismarsk? Dans quel but l'héritier de l'empire allemand a-t-il fait un si long séjour à Madrid? Avant que l'on puisse répondre à ces questions, d'autres encore plus graves se posent. La visite du prince impérial au Pape et au roi d'Italie n'est plus seulement une nouvelle lancée à travers la presse, c'est un fait prochain dont tous les journaux allemands et italiens s'entretiennent comme de l'événement le plus grave survenu depuis 1871. Quel motif amène le futur empereur d'Allemagne à Rome? Et quel sera le résultat de sa double visite au Vatican et au Quirinal? L'Allemagne fait-elle définitivement sa paix avec l'Eglise? L'Italie va-t-elle être sollicitée d'entrer

avec l'Espagne dans une ligue des monarchies qui aurait nécessairement pour objectif la seule république importante de l'Europe? Sans chercher à deviner ce qui est encore le secret de la diplomatie, on ne saurait se tromper en pensant que le voyage du prince impérial d'Allemagne se rattache à une politique générale dont le centre est à Berlin et qui concerne les plus grands intérêts de l'Europe. Quelque chose d'important se prépare; la France doit plus que jamais se tenir sur ses gardes et observer ce qui se passe au dehors. Elle a besoin de toute sa sagesse, de toutes ses forces. C'est maintenant surtout qu'il n'y aurait plus une faute à commettre. Mais la Chambre vient de donner licence au gouvernement de persévérer dans ses imprudences et même, s'il lui plaît, d'aller faire la guerre en Chine. Nos ennemis, quels que soient leurs desseins, ne sauraient demander mieux.

Arthur Loth.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

28 *novembre.* — Deuxième assemblée générale des catholiques de Normandie. Le général Robert, sénateur de la Seine-Inférieure, prend la parole et, dans une vibrante allocution, détermine le terrain de l'action catholique, et recommande de tenir toujours la religion bien au-dessus de la politique.

M. Allard donne lecture de la dépêche suivante du cardinal Jacobini :

« Le Saint-Père, agréant l'hommage des catholiques de Normandie réunis en leur premier congrès, leur donne de tout cœur sa bénédiction apostolique. »

M. l'abbé Garnier fait connaître comment la fermeture, par mesure administrative, du Cercle catholique d'ouvriers de Caen a été l'heureux point de départ d'un mouvement considérable et puissant vers l'organisation corporative. Le Cercle comptait à peine quatre-vingts ouvriers, et maintenant plus de huit cents ouvriers et près de deux cents patrons et dames patronnesses sont associés dans la pensée commune de reconstituer les vieilles institutions qui solidarisaient autrefois les intérêts matériels et moraux de tous les membres de la grande famille du travail. Des confréries ont été réorganisées avec succès; des organismes économiques fonctionnent à l'avantage de tous.

Un jeune et déjà célèbre avocat de Rouen, M. Vermont, paraît ensuite à la tribune pour parler de la Société de secours mutuels, l'*Emulation chrétienne*, dont il est le président. Le rapporteur examine dans son ensemble la question des sociétés de secours mutuels et les modifications particulièrement fâcheuses que le projet de loi de M. Maze, récemment adopté par la Chambre des députés, propose d'apporter dans leur condition légale et dans leur fonctionnement, et il conclut en invitant les catholiques à faire tou leurs efforts pour empêcher l'adoption définitive de ce projet.

M. l'abbé de Broglie, dans une causerie pleine de finesse et remarquable par la hauteur de la doctrine, appelle ensuite l'attention de l'Assemblée sur l'importante question du repos du dimanche.

Un vigoureux et éloquent discours de M. d'Herbelot termine cette belle et intéressante séance.

L'orateur dénonce la politique hypocrite et tortueuse qui tend à rendre illusoires les garanties et les engagements solennellement inscrits au Concordat.

Après quelques paroles de gratitude prononcées par M. Allard pour remercier M. le général Robert d'avoir accepté la présidence de cette réunion, la séance est close par la récitation en commun de la prière habituelle.

Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris, préside la troisième séance.

M. Allard fait connaître les travaux accomplis dans la journée et donne lecture des vœux adoptés en séance plénière.

M. Harmel lit un rapport sur la corporation chrétienne et sur l'importance et le rôle des autorités secondaires dans l'usine.

M. Raoul Ancel fait ressortir les avantages du régime corporatif et la nécessité de travailler de plus en plus à son organisation, et montre que l'œuvre applique le double précepte de la prière et de l'action.

M. Delamarre présente un rapport sur les travaux de la *Société générale d'éducation et d'enseignement.*

M. de Bois-Brunet, ancien avocat général à Caen, traite avec une science juridique remarquable des conditions légales nécessaires pour l'établissement du régime corporatif.

Mgr d'Hulst parle de la tactique suivie par la Ligue de l'enseignement et la franc-maçonnerie, et engage les membres du Congrès à opposer à ces manœuvres la Ligue de l'enseignement chrétien, à la fois scientifique et populaire, ce qui oblige à créer des foyers de science chrétienne.

La présidence de la quatrième assemblée générale est offerte à M. Chesnelong. Après la lecture du procès-verbal, M. Allard résume les travaux de la journée et propose à l'Assemblée d'adopter le projet d'adresse suivant au Saint-Père :

« Très Saint-Père,

« Le Congrès des catholiques de Normandie ne veut pas se séparer sans remercier Votre Sainteté de la bénédiction apostolique qu'Elle a daigné lui envoyer, et Lui exprime sa respectueuse gratitude et son attachement inviolable.

« Les temps sont difficiles; des doctrines impies menacent de briser l'accord, qui, dans notre malheureuse patrie, avait si longtemps régné entre la société civile et notre sainte religion.

« Chaque jour est signalé par une menace nouvelle ou par une attaque à nos droits comme pères de famille et comme chrétiens.

« Notre cœur est plein de confiance dans le résultat final de la lutte. Le drapeau sous lequel nous combattons ne porte-t-il pas encore, comme au temps de Constantin, le signe sacré de la Rédemption? La même devise n'est-elle pas la nôtre, et ne contient-elle pas ces mêmes promesses de victoire définitive?

« Mais nous ne nous dissimulons pas les dangers de la lutte ; la persécution fera parmi nous des victimes. Nous aurons à souffrir.

« Nous acceptons cette épreuve en chrétiens : elle nous donne un trait de ressemblance avec le Père commun des fidèles.

« Puissions-nous, comme Lui, conserver la même constance dans l'adversité, la même indestructible confiance dans les promesses divines.

« Ce sont là les conseils et les consolations qu'aurait tenu à nous donner le grand archevêque que Dieu a si inopinément rappelé à lui, quelques jours avant l'ouverture de ce Congrès, dont il avait suivi la préparation avec tant

de bienveillance et dont il s'apprêtait à bénir l'ouverture et à diriger les travaux.

« Notre consolation est d'avoir suivi ses traditions, et nous imiterons une fois de plus ses exemples en déposant aux pieds de Votre Sainteté, l'hommage d'un dévouement sans limite et d'un inébranlable attachement au Saint-Siège, dont il avait été toute sa vie le défenseur éloquent et le serviteur fidèle.

« Nous sommes, avec le plus profond respect,

« De Votre Sainteté, Très Saint-Père, les Fils très humbles et très dévots. »

La parole est donnée à M. le comte de Caulaincourt.

Le président du comité catholique et du Congrès de Lille plaide la cause de la Faculté catholique de médecine de cette ville. Il présente un touchant portrait du médecin chrétien et prouve par les succès acquis, que la Faculté de Lille est en mesure de faire des médecins aussi savants que dévoués de tous les élèves qui lui seront confiés.

Après lui, le P. Delaporte prononce une allocution, dans laquelle il exprime très heureusement l'impression que les membres des Congrès étrangers à la Normandie emporteront de ces réunions si animées, si intéressantes et si cordiales. Il félicite l'Union catholique de son initiative récompensée par de si beaux résultats, et aussi du bien qu'elle accomplit à Rouen par l'intelligent appui qu'elle donne aux œuvres. Le P. Delaporte exhorte ses auditeurs à persévérer dans cette voie, et sollicite leur concours pour les grandes œuvres sur lesquelles ce Congrès vient d'appeler leur attention, leur proposant les nobles exemples des catholiques éminents qui sont l'âme de ces œuvres. Au nom de la commission du contentieux, M. Auffray dénonce l'odieuse entreprise du projet de loi sur le monopole des pompes funèbres que la Chambre vient d'envoyer au Sénat; il en dévoile le but impie et les conséquences déplorables, et il invite l'Assemblée à faire tous ses efforts pour que la France n'ait pas à subir ce nouvel excès de la tyrannie.

M. le baron de Ravignan fait comprendre à l'Assemblée toute l'étendue de l'iniquité accomplie par la loi récente sur la « réforme » judiciaire, il montre que la magistrature nouvelle n'offre plus aux catholiques les garanties d'une justice équitable et indépendante.

Invité à terminer la séance par quelques paroles, M. Chesnelong prononce une courte et chaleureuse allocution, dans laquelle il insiste sur la gravité de la lutte présentement engagée entre le christianisme et l'athéisme.

Dernière réunion plénière. M. Chesnelong fait une splendide conférence sur la question de l'enseignement.

Comme conclusion de son discours, M. Chesnelong propose l'adoption des vœux suivants qui sont votés à l'unanimité :

Premier vœu :

« La commission de l'enseignement,

« Considérant que la loi du 28 mars 1882 entre dans la seconde année de son application :

« Que l'exécution, tantôt rigoureuse, tantôt adoucie, de cette loi pendant un an ne saurait prescrire contre les droits qu'elle viole et les devoirs qu'elle méconnaît ;

« Que cette expérience d'une année permet au contraire d'affirmer avec

plus de certitude qu'au moment où la loi fut votée, que son but réel n'est pas de répandre l'instruction en la rendant obligatoire mais de déchristianiser l'enseignement;

« Que cette intention se manifeste par une série de mesures impies et oppressives, telles que la suppression de la prière dans les classes, l'enlèvement des crucifix, l'élimination affectée du nom de Dieu de tous les textes pédagogiques, l'emploi imposé de livres malsains et condamnés par le Saint-Siège;

« Que ces violations de la neutralité solennellement promise sont commises avec l'appui de la force coercitive dont la loi arme l'administration, et que l'usage de cette coercition ne rencontre pour limite que la résistance opposée ici et là par la constance des hommes de foi,

« Emet le vœu

« Que tous les pères de famille catholiques persévèrent dans la résistance à cette loi;

« Qu'à cet effet :

« 1° Partout où il existe une école libre et chrétienne, ils se regardent comme obligés d'y envoyer leurs enfants;

« 2° Que là où il n'en existe pas, ils s'efforcent d'en établir ou d'en aider la création, et qu'ils n'admettent pas aisément l'impossibilité de cette tentative, même dans les campagnes;

« 3° Que là où l'établissement d'une école ne sera pas possible, ils s'appliquent à obtenir, en adressant leurs réclamations, soit à l'instituteur, soit au maire, soit aux autorités, que la prière soit faite dans les classes, que l'image de Jésus-Christ crucifié y soit maintenue ou replacée, que rien dans l'enseignement ne blesse en aucune manière la foi des enfants; que notamment les pères de famille ne tolèrent pas dans l'école fréquentée par leurs enfants l'usage des livres de morale ou autres condamnés par l'Église ou contraires à la doctrine catholique; qu'ils refusent d'envoyer leurs enfants en classe tant que de pareils livres seront mis entre les mains des élèves;

« 4° Que là enfin où leur volonté, sainte et sacrée, n'obtiendra pas l'obéissance et le respect qui lui sont dus, ils désertent l'école publique, fassent le vide autour d'elle, se refusent de soumettre leurs enfants à la formalité de l'examen; qu'ils affirment, en un mot, qu'aucun sacrifice ne saurait leur coûter pour accomplir au foyer de la famille l'œuvre que *Dieu* leur a confiée. »

Deuxième vœu :

« Le congrès émet le vœu qu'il soit créé, soit sous forme d'externats, soit sous forme d'internats, des écoles normales primaires libres, pour former des maîtres laïques chrétiens susceptibles d'être employés dans les écoles libres, soit comme adjoints aux Frères des écoles chrétiennes, soit même comme directeurs d'écoles. »

Après avoir remercié son illustre collègue et ami, M. le baron de Ravignan donne la parole à M. Allard. Le sympathique et infatigable président du congrès exprime sa reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à ces intéressantes réunions, et demande que l'on mette aux voix le vœu que les

catholiques de Normandie se réunissent de nouveau en congrès l'année prochaine.

Mouvement administratif, comprenant la nomination d'un secrétaire général de la préfecture de police, sept nominations de préfets, dix-sept de sous-préfets et sept de secrétaires généraux.

La commission sénatoriale des finances entend M. Martin-Feuillée. Le ministre des cultes combat la réduction du traitement de Mgr l'Archevêque de Paris et la suppression des bourses des séminaires. La majorité de la commission rétablit les crédits réduits ou supprimés. La commission sénatoriale des récidivistes prend deux résolutions importantes sous forme d'amendements.

Elle décide que la relégation sera obligatoire toutes les fois qu'il y aura récidive de crime à crime. Quand il y aura récidive de délit à délit, elle sera également obligatoire, à moins que, par une décision spéciale et motivée, le juge n'en décharge le condamné.

29. — La commission des crédits pour le service du Tonkin entend les ministres des affaires étrangères, de la guerre et de la marine. Les explications données par M. Jules Ferry portent spécialement sur les négociations avec la Chine. Le président du conseil communique à la commission le texte du *memorandum* chinois; il lit également la réponse faite par le gouvernement français. Après avoir entendu les ministres, la commission décide à l'unanimité qu'il n'y a pas lieu de provoquer un débat à la tribune sur les affaires du Tonkin avant la discussion du rapport sur le projet des crédits : 1° parce qu'il n'y a nullement rupture des relations diplomatiques entre la France et la Chine; 2° parce que le gouvernement a pris l'engagement d'insérer sous peu de jours le *memorandum* et la réponse qu'il y a faite dans le *Livre jaune*. En conséquence, elle vote le crédit demandé de 9 millions et nomme rapporteur M. Léon Renault.

M. Clémenceau se rend au ministère des affaires étrangères pour informer M. Jules Ferry que, sur la décision de l'extrême gauche, il lui posera aujourd'hui une question sur les affaires du Tonkin. M. Jules Ferry déclare à M. Clémenceau qu'il refusera d'accepter la question.

L'empereur d'Allemagne reçoit les membres du bureau de la Chambre de Prusse et leur déclare qu'il croit fermement au maintien de la paix. Il parle aussi des bonnes relations de l'Allemagne avec la Russie.

Au début de la séance de la Chambre, M. Clémenceau met M. Jules Ferry et la commission en demeure de s'expliquer sur les affaires du Tonkin, et force le ministre des affaires étrangères, après un débat qui dure à peine une demi-heure, à reconnaître la *gravité* de la situation. La Chambre prenant en *pitié* le cruel embarras dans lequel se trouve le gouvernement, veut bien lui faire grâce d'une réponse immédiate et lui accorde pour cela un délai de quelques jours.

Après avoir ajourné une demande d'interpellation de M. Gaudin sur l'importation des viandes salées d'Amérique, la Chambre reprend la suite de la discussion générale du budget.

M. Tirard, mis au pied du mur, ne peut trouver une preuve sérieuse à l'appui de son discours sur l'excellence du budget. M. de Soubeiran lui porte

le dernier coup en relevant toutes les fautes, toutes les irrégularités commises. La majorité hurle un peu, ce qui prouve que l'orateur frappe juste. M. Wilson essaie tant bien que mal de lui répondre et soutient la conclusion de la commission.

Dépôt d'un projet de loi pour la pose et l'exploitation d'un câble télégraphique de Saïgon au Tonkin. Ce projet vient trop *tard* et prouve, une fois de plus, combien grande et coupable est l'*imprévoyance* de nos gouvernants.

La commission relative au droit d'association choisit pour président M. Henri Martin, et pour secrétaire M. Demole.

La commission relative à la modification de la loi sur les inhumations nomme comme président M. Corbon, et M. de Saint-Vallier comme secrétaire.

30. — Le Sénat commence la discussion du projet de loi relatif à l'organisation du crédit agricole mobilier. M. Oudet, sénateur du Doubs, et républicain de la plus belle eau, combat le projet. Il trouve qu'il sacrifie la propriété agricole aux intérêts des *prêteurs* d'argent. *Tout pour les créanciers de l'agriculture*, rien *pour elle*. Le gouvernement veut se débarrasser des ennuis de la question agricole et en charger la haute banque. Le cultivateur sera la *victime* et le gouvernement s'en *lavera les mains*.

MM. Léon Say et Méline essaient de défendre le projet. La conclusion c'est qu'il faut ouvrir de nouvelles sources à la richesse agricole.

Mort édifiante de Mgr Colet, archevêque de Tours.

Inauguration, à Madrid, de la statue équestre d'Isabelle la Catholique, en présence du roi, de la reine et du prince d'Allemagne. La statue est pavoisée de drapeaux espagnols et allemands. Les drapeaux d'une puissance hérétique à côté des drapeaux espagnols pour inaugurer la statue d'Isabelle la *Catholique*. Quelle anomalie et quel contre bon sens!

1er *décembre*. — Mort du contre-amiral Périer d'Hauterive et de M. Jules André, député de Barbezieux.

La Chambre continue la discussion générale du budget. M. Haentjens résume l'opinion des divers orateurs qui l'ont précédé. Il constate avec eux que la situation budgétaire est *très mauvaise*. Le chiffre des recettes s'élève à 3 milliards 25 millions; le chiffre des dépenses est de 3 milliards 459 millions. Que propose le gouvernement pour faire face à ce déficit? Exécuter le *plan Freycinet*, le *plan Ferry*, c'est-à-dire *accumuler emprunt sur emprunt*. MM. Germain et de Mackau critiquent avec *raison* et non moins vivement le système budgétaire actuel faiblement défendu par MM. Rouvier et Tirard. Les budgets des finances, des postes et des télégraphes sont ensuite votés au *pas de course*.

M. Léon Renault lit enfin le rapport de la commission du Tonkin. Ce rapport fait l'historique des événements qui ont précédé l'expédition actuelle, parle du traité Bourée, des négociations engagées avec la Chine, relève en courant les fautes commises jusqu'à ce jour, et conclut à l'adoption du projet de loi par 9 voix contre 2.

L'ensemble de ce document, tout en ménageant le gouvernement, fait ressortir la *grave responsabilité* que celui-ci encourt et cherche à dégager surtout la responsabilité de la Commission. Chacun se renvoie la *balle*. La discussion est fixée à vendredi. Le projet de loi sur le Crédit agricole est renvoyé par la Commission sénatoriale aux calendes grecques. Le gouver-

nement songe *enfin* à *consulter* sur *ce point* les sociétés d'agriculture. Il finit par où il aurait dû commencer. Quelle ineptie!

Une proclamation du vice-roi d'Irlande interdit, comme dangereuse pour la paix publique, la réunion que la Ligue nationale irlandaise devait tenir dimanche. Elle interdit également et pour le même motif la réunion des orangistes.

2. — M. l'amiral Courbet prend en main tous les pouvoirs administratifs conférés à M. Harmand, commissaire civil, dont la mission est suspendue. Il n'est pas trop tôt d'être débarrassé de ce brouillon!

Les négociations engagées par M. Ferdinand de Lesseps, au nom de la la Compagnie du canal de Suez, avec les armateurs anglais, aboutissent enfin à une entente complète. Décidément, M. de Lesseps est un grand Français. Treizième anniversaire de la bataille de Champigny et inauguration du monument érigé par souscription aux 400 mobiles de la Côte-d'Or tombés pendant cette sanglante journée. Nous y relevons cette inscription :

« Ici est tombé le colonel de Grancey, commandant le régiment des mobiles de la Côte-d'Or. Saluez, passant, cette place où fut mortellement frappé un héros et un chrétien. »

L'ordre du jour à la Chambre appelle la première délibération sur le projet de loi adopté par le sénat et relatif à l'élection des juges consulaires. L'urgence est déclarée et l'on passe à la discussion des articles.

Le vote final est retardé par suite d'un amendement de M. Georges Roche, demandant à ce que les femmes, c'est-à-dire les commerçantes patentées, soient admises à prendre part à l'élection des juges consulaires. Un débat assez long s'élève sur ce point. En fin de compte l'amendement est renvoyé à la Commission.

La discussion s'ouvre ensuite sur le budget de l'instruction publique dont les quarante-neuf premiers chapitres sont *prestement* votés.

MM. de Mackau et Lanjuinais profitent de la discussion générale pour démontrer que la république n'est pas en droit de s'attribuer, *comme elle le fait*, le développement de l'instruction publique. A entendre M. Jules Ferry et les républicains, il n'y aurait pas eu d'enseignement avant le régime actuel. Les chiffres de statistique prouvent le contraire. On procédait *plus lentement aux progrès*, mais ces progrès etaient plus *complets* et ne *chargeaient* pas *outre mesure* le budget. M. Ferry répond à cela avec un aplomb imperturbable, que les contribuables *payent avec joie*. M. Haentjens montre par les statistiques que le chiffre des élèves n'a pas augmenté dans la proportion annoncée. On a *doré* la *pilule* pour *la faire mieux avaler*; enfin on vote une augmentation de 300,000 francs pour les crédits affectés à la distribution de bourses.

On *supprime* les bourses des séminaires, mais on ne marchande pas les bourses *laïques*. Il y a de ce côté des électeurs *influents* à *contenter*.

3. — Réunion d'un comité d'anarchistes à la *Reine-Blanche*. On y attaque le gouvernement, les *bourgeois*, l'*infâme capital*. On y annonce, pour une époque très prochaine, une manifestation en plein air contre le *ministère* des *pépitiers* et *la tyrannie des capitalistes*. *Cela promet!*

Ch. DE BEAULIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LES LIVRES D'ÉTRENNES

La maison Calmann-Lévy, qui édite rarement des livres d'étrennes, en publie un, cette année, des plus intéressants et des plus nouveaux par le sujet : un *Hiver en Laponie*, par M. Paul du Chaillu, le fameux explorateur de l'Afrique équatoriale et Sauvage, le vulgarisateur, si on ose le dire, du gorille. M. du Chaillu n'a pas craint de passer des chaleurs torrides de l'Afrique aux glaces de la Norwège et de la Laponie, et il nous donne un tableau complet du pays, des mœurs, des costumes, des habitations, de l'industrie, de la religion des peuples qui habitent l'extrémité nord de l'Europe. Rien n'est plus attachant, plus curieux, plus instructif et plus inattendu ; mais, quelque attrait qu'on éprouve à le lire, M. du Chaillu sera probablement peu suivi dans ses excursions septentrionales. Quel pays! Quel hiver! Quel froid! Quelles solitudes! On frissonne à chaque tête de chapitre, rien qu'en lisant de tels sommaires : *Tempête de neige ; terrible tempête ; difficulté de s'équilibrer sur un traîneau lapon; chute en descendant une colline ; un parfait ouragan ; un masque de glace ; renne exténué de fatigue*, etc. Mais il y a aussi des tableaux gracieux de noces lapones, de chasses, de pêcheries, même de printemps, car il y a un printemps en Laponie ; et le tout, avec de nombreuses et fidèles gravures, fait de l'*Hiver en Laponie*, un livre de voyage aussi amusant qu'instructif.

*
* *

La grande maison Firmin-Didot a la spécialité des livres d'étrennes savants et richement illustrés. Cette année, elle nous donne quatre ouvrages très divers, et où l'on a beaucoup à apprendre et à se plaire. *La Civilisation arabe* est le résultat de plusieurs voyages entrepris par l'auteur, le docteur Gustave Le Bon, et où il a reproduit toutes les merveilles d'art, d'industrie et d'architecture de la race arabe, que l'on admire en Afrique, en Egypte, en Espagne, en Perse et dans l'Inde. Il a eu raison d'intituler son ouvrage : *la Civilisation arabe*, car, par ces monuments d'une fantaisie si abondante, d'un caprice si fécond, d'un art si gracieux, on peut avoir l'idée la plus juste de l'état social où étaient arrivés ces Arabes qui régnèrent plusieurs siècles sur l'Asie, l'Afrique et même une partie de l'Europe. Les nombreux et beaux dessins qui ornent ce livre si curieux, ont été faits d'après des photographies

reportées sur bois; ils sont donc d'une vérité absolue; et la gravure, par le fini de son exécution, est digne de la fidélité des dessins.

Les Contrées mystérieuses, par MM. Victor Tissot et Constant Améro, sont d'un genre tout opposé, mais non moins intéressant, car rien n'est moins connu que les pays où se plaisent à nous promener les auteurs : c'est l'Afrique centrale, où se sont enfoncés Livingstone et Brazza; le pôle Nord et ses déserts de glaces, les prairies de la Patagonie, où galopent des journées entières les Gauchos, les immenses contrées à peine entrevues du centre de l'Australie, et le Thibet, et les provinces arrosées par le fleuve des Amazones, et les steppes de la Mandchourie, et les Philippines, etc. Quelles contrées mystérieuses, en effet! Car on les nomme, on en parle, mais qui les connaît? MM. V. Tissot et Améro, par leurs descriptions pittoresques et leurs récits animés, nous font voir paysages, types, monuments, et nous dévoilent ces mystères, et d'innombrables gravures sur bois complètent l'explication, de la manière la plus saisissante et la plus agréable.

Avec *les Grandes épouses*, par M. de Lescure, nous rentrons en pays civilisé, bien plus, en France et dans la compagnie la plus aimable et la plus distinguée, celle des femmes de France, qui mériteraient le titre d'illustres, si l'on n'accordait un tel éloge qu'à la vertu. Ce que nous raconte M. de Lescure, avec un intérêt qui ne cesse pas, c'est la vie de ces reines, Marguerite de Provence, femme de saint Louis, Anne de Bretagne, Marie Leckzinska; de ces princesses, de ces grandes dames, Mme de Chantal, fondatrice de la Visitation, Mme de Miramion, Mme Helvétius, type de vertu dans la société la plus dissolue; la marquise de la Fayette, femme de la Fayette, si éprouvée par les crimes et les malheurs de la révolution; la comtesse de la Valette, qui, au péril de sa vie, aux dépens de sa santé qui fut à jamais altérée, sauva de l'échafaud son mari, en se substituant à lui dans sa prison; Mme la marquise Albert de la Ferronays, dont la vie a été racontée avec tant de charme dans *le Récit d'une sœur*, par Mme Craven; etc., etc. La vie de ces femmes admirables, dont nous voyons les traits dans les gravures faites d'après les peintres du temps, est une sorte de morale en actions, une galerie où l'on jouit, comme le dit très bien l'auteur, « du spectacle de la passion pure et heureuse, soutenue par le devoir, aspirant à une occasion de dévouement, fût-elle une occasion héroïque, c'est-à-dire, exigeant l'entier sacrifice de soi-même. » C'est un livre fait pour les jeunes filles et les jeunes femmes.

Directoire, Consulat, Empire, par M. Paul Lacroix, est le dernier tome de cette suite de volumes aussi beaux que savants, où le Bibliophile Jacob a peint le moyen âge, la renaissance, le dix-huitième siècle, etc. On n'a plus à faire l'éloge de ces livres, où une époque revit tout entière, où rien n'est omis, dans laquelle on se retrouve et où il semble qu'on voit agir les acteurs. Le tableau que nous donne aujourd'hui M. P. Lacroix, de la fin du dix-huitième siècle et du commencement du nôtre, n'est pas moins piquant, amusant, instructif, attachant, que les précédents. On y voit tout, les mœurs, les usages, de cette société qui se réformait après le sanglant orage de la Terreur, les salons, le rôle des femmes, les modes exagérées, excentriques, et qui nous semblent si ridicules, les théâtres si suivis, les jeux publics, les fêtes nationales; puis, les sciences, les lettres, les arts, le caractère et l'esprit

de la littérature, les noms illustres qui surgissent : Chateaubriand, Mme de Staël, les poètes Delille, Millevoye, les romans, aussi nombreux, peut-être plus nombreux que de nos jours, les artistes, pléiade de peintres qui ont laissé tant de belles œuvres : David, Gros, Gérard, Prud'hon, Mme Lebrun, etc., et cette autre légion de compositeurs inspirés, Chérubini, Lesueur, Méhul, Dalayrac, Boïeldieu, Nicolo, qui donnèrent un si grand éclat à la musique française, etc. M. Paul Lacroix, dans cette partie, se montre tout à fait supérieur, ne se contentant pas seulement d'analyser les œuvres et de juger les hommes, mais rectifiant les erreurs et prouvant qu'il est le plus instruit de nos critiques et de nos bibliophiles. Ajoutez que ces descriptions, ces jugements, ces récits, sont accompagnés, presque à chaque page, par des dessins et des chromolithographies qui reproduisent les gravures du temps et les tableaux de maîtres illustres; on s'étonne, à mesure que l'on avance, qu'on ait pu réunir tant et de si curieux documents; et, quand on a fini, on regrette de n'avoir pas encore à s'étonner, à sourire et à regarder.

*
* *

La maison Hachette publie, comme à l'ordinaire, une grande quantité de livres d'étrennes : En premier lieu, le grand ouvrage de *Mireille*, le chef-d'œuvre du poète Mistral, qui se recommande par lui-même et qui est aussi un chef-d'œuvre typographique orné de pittoresques eaux-fortes; puis, *le Roi des montagnes*, une des plus amusantes histoires de M. Edouard About, illustrée par le premier des illustrateurs de ce temps, Gustave Doré, dernière œuvre de cet artiste d'une verve intarissable, d'une imagination si vive et si variée, si spirituelle, et qui rappelait la puissante fécondité des artistes Italiens de la Renaissance.

Entre tant de récits de voyages publiés récemment, il faut signaler particulièrement un des plus agréables et des plus gais, celui de M. Piassetsky, *A travers la Mongolie et la Chine*. Ce voyage fut entrepris, par ordre du gouvernement russe, et M. Piassestsky fut attaché à la mission en qualité de dessinateur, de sorte que texte et dessins sont du même auteur, et le texte est aussi spirituel que les dessins sont exacts. Artiste, l'auteur n'était pas astreint au même formalisme que les personnages officiels de la mission; il se permettait le plus de libertés qu'il pouvait pour connaître le curieux pays où il était jeté; il allait dans les rues, par les places, dans les maisons, dans les cours des monuments, dans les palais des mandarins et du vice-roi, son carton sous le bras, et, dès qu'il voyait quelque chose qui l'intéressait, il se mettait à dessiner, dût-il être entouré d'une foule curieuse, gênante, indiscrète, mais jamais hostile, bienveillante plutôt, et parmi laquelle il se trouvait toujours des gens qui désiraient avoir leur portrait. De plus, le peintre, quelque peu médecin, portait avec lui une pharmacie, et il eut à peine traité un malade, qu'il eut une clientèle empressée, et qui lui ouvrait toutes les portes. Il a donc pu ainsi observer mieux que personne, et l'on voit défiler tour à tour devant soi cent tableaux pittoresques, dramatiques, domestiques, qui, pour nous, malgré tant de livres écrits sur la Chine, étaient inconnus : les asiles de nuit, — la sortie du vice-roi de son

palais, — les têtes coupées dans des cages suspendues, que l'on rencontre sur sa route, — les jardins et les architectures bizarres, — les écoles d'enfants, où les punitions sont les mêmes que chez nous, — les chrétiens chinois, polis, propres, affables, et qui parlent latin, — l'intérieur du vice-roi Tzo, — et des scènes d'intérieur, et des portraits et des traits de mœurs : la familiarité des maîtres et des domestiques, la misère, sans exemple en Europe, des mendiants de Pékin, la bonhomie du peuple, bien moins avide que nous ne le croyons, mais aussi, parfois, d'une rare impudence, etc. Tout cela est si attrayant, qu'on quitte le livre avec regret, et le voyage est trop tôt fini. C'est l'ouvrage sur la Chine qui en apprend le plus.

Outre les ouvrages nouveaux, la maison Hachette nous donne la continuation de plusieurs ouvrages commencés, tels que le deuxième volume de *l'Histoire de l'art dans l'antiquité*, par M. Perrot, qui comprend *la Chaldée et l'Assyrie*. On se souvient que le premier volume était consacré à *l'Egypte*; il n'y a plus à faire l'éloge d'un tel livre : il est savant, il est exact, il est bien pensé, il est au courant des découvertes nouvelles, et les nombreuses gravures sont dues à un architecte, M. Chipiez, dont la science est égale à son habileté de dessinateur. L'*Histoire de l'art dans l'antiquité* est une grande œuvre qui convient à toutes les personnes qui aiment l'art et l'histoire.

Le deuxième volume des *Chroniques de l'Histoire de France* est aussi important : les chroniqueurs de cette deuxième partie sont le moine de Saint-Denys, Villehardouin et Joinville, les historiens des croisades, Mathieu Paris, Guillaume de Nangis, l'annaliste de la croisade contre les Albigeois, et le premier, le plus dramatique de tous, Froissart. L'histoire revit ici, dans les récits des contemporains, et dans la reproduction des monuments du temps, les chromolithographies faites d'après les miniatures des manuscrits, et des dessins signés d'artistes estimés, Maillard, Ed. Zier, etc.

Enfin, citons *le Journal de la Jeunesse*, recueil de jolies histoires et de jolies gravures, et une quantité de charmants ouvrages de *la Bibliothèque rose*, de *la Bibliothèque des merveilles*, etc., *les Petits contes*, *Quand j'étais petit garçon*, *Vieux amis*, *Leçons de choses*, *le Vieux château*, *les Merveilles du feu*, *l'Histoire d'un pont*, *les Forêts*, *Normands et Normandes*, *la Peau du tigre*, *Pour la Muse*, *les Gens de bien*, etc., livres amusants et instructifs, ornés de jolies gravures et dont les auteurs portent des noms aimés du public : J. Girardin, Bouant, Narjoux, Mmes Carpentier, de Witt, Gouraud, Mlle Zénaïde Fleuriot, dont on connaît le talent aimable et les récits attachants. Il y a là de quoi satisfaire amplement la curiosité des enfants de tous les âges, petits enfants, jeunes filles et adolescents.

*
* *

La librairie Hennuyer publie un livre charmant, destiné aux jeunes gens et aux jeunes filles, le *Roi des Prairies*, par M. Lucien Biart. Ce livre est, d'ailleurs, une véritable actualité, au moment où s'exécutent les travaux de l'isthme de Panama. Le *Roi des Prairies* est la suite de *Entre deux océans*, du même aimable écrivain. Dans ces deux livres sont racontées les premières

études faites pour mettre en communication l'océan Atlantique et l'océan Pacifique. A la partie historique se trouvent mêlées les aventures d'explorateurs, pour lesquels le lecteur est vite pris de sympathie, et ces aventures sont tour à tour dramatiques, plaisantes et touchantes. Instruire en amusant a toujours été le but de l'auteur, il l'a tout à fait atteint, et les gravures de Lix, qui accompagnent son récit, contribuent à rendre le *Roi des Prairies* un livre des plus agréables et intéressants.

***

La Société générale de Librairie catholique, dirigée par M. Victor Palmé, met en vente, cette année, deux ouvrages d'une importance exceptionnelle. Le premier est la *Chevalerie*, par M. Léon Gautier, professeur à l'École des chartes. Nos lecteurs ont pu apprécier, par les extraits de ce livre que nous avons publiés, la science sûre, la chaleur de cœur et de style, la vivacité d'imagination de l'auteur des *Epopées françaises*. Le livre qu'il a entrepris, sous le titre de la Chevalerie, était propre à mettre en relief toutes ses qualités. La *Chevalerie*, ce seul mot évoque le souvenir de toutes les luttes héroïques que nos pères ont soutenues pour la défense de leur pays et de leur foi.

Etre à la fois très estimée et peu connue : telle est l'étrange destinée de cette institution célèbre. « D'où vient-elle? A quel moment la voit-on paraître dans l'histoire? Quels sont les éléments dont elle se compose? Quelle est l'époque de sa splendeur? Quelles furent les causes de sa décadence? » Ce sont là autant de problèmes difficiles, que M. Léon Gautier aborde et résout. Rien n'est plus lucide et plus concluant.

La Chevalerie est une institution; le Chevalier, lui, est un être vivant qu'il est plus facile d'observer et de peindre. M. Léon Gautier s'est donné pour tâche de raconter à ses lecteurs la vie d'un baron *depuis l'heure de sa naissance jusqu'à l'heure de sa mort*. « Naissance d'un baron dans un vieux château; éducation première, école et jeux; instruction générale et spéciale; vie du damoiseau et de l'écuyer; rites de cette réception solennelle; costume, armure, ameublement; description détaillée d'un château, d'un donjon, d'une chambre; histoire d'une expédition militaire; récit d'un siège et d'une bataille en plaine; parties de chasse au lévrier ou au faucon dans les grandes forêts ou sur le bord des étangs; pèlerinages et tournois, et tous les détails, enfin, de la mort et des funérailles du chevalier »; voilà ce que l'on trouvera dans ce livre qui est le résultat de vingt années de travail et qui, d'après les documents originaux, a tout l'intérêt d'un roman et toute la valeur d'une histoire.

Une telle œuvre ne serait pas complète sans la parure d'une abondante et exacte illustration. C'est à ce vœu que répond une longue série d'images, qui reproduisent les divers éléments du costume et de l'armure chevaleresques, l'architecture, l'ameublement du château, les tapisseries des chambres, la vaisselle des tables, l'éducation des faucons et des chiens, les machines de guerre, et tout ce qui caractérisait les mœurs et les habitudes de nos

pères. On croit, en parcourant ces pages, retrouver un château du temps de Philippe-Auguste, tel qu'il était en l'an 1200.

L'ouvrage est en outre illustré de 25 grandes compositions hors texte, par des artistes aimés du public, MM. Merson, Edouard Zier, Ciappori, etc. Ce livre, d'inspiration toute française, s'adresse à toutes les classes de lecteurs, aux femmes, aux enfants, aux jeunes gens surtout, et à ceux qui, aimant leur pays comme il faut l'aimer, veulent, pour refaire la France nouvelle, mettre à profit les traditions, les mœurs et les vertus de la vieille France.

Le second ouvrage est le *Littoral de la France*, par F. Aubert et V. Vattier d'Ambroyse, lauréat de l'Académie française. On a reproché aux Français de ne pas savoir la géographie : on les a accusés, non sans quelque raison, de ne pas connaître leur propre pays. Voilà pourquoi l'idée d'un travail descriptif, pittoresque, historique et militaire de nos rivages, a séduit M. Ch. F. Aubert et l'a porté à l'entreprendre, et il a fait une œuvre aussi intéressante que patriotique. Son livre est un brillant, un mobile tableau, commençant à Dunkerque et finissant au mont Saint-Michel. Les anciens aspects des localités, représentés par des gravures anciennes, les anciennes coutumes brièvement rappelées, sont pour ainsi dire rajeunies par des détails contemporains. C'est un voyage que l'on fait le long des côtes de France, en retrouvant les héros de nos escadres, leurs grandes actions, les sites pittoresques, les villes marchandes, les ports de guerre, les costumes et les mœurs des populations maritimes, et aussi les beaux navires, les pêcheurs, les plages à la mode, etc., ajoutez-y le plaisir qu'on a à voir représentés tous ces types, ces villes, ces navires, les signaux, les portraits, les scènes dramatiques de la mer, dans 250 gravures et plus de 60 planches coloriées; ce livre fait faire un voyage aussi attrayant qu'instructif.

En outre de ces deux grands ouvrages, la *Société générale de Librairie catholique* publie un livre d'une nature tout intime. Il y a trois ans, elle avait donné, sous ce titre heureux : *Au coin du Feu*, un charmant album de 25 gravures, auquel le public avait fait un accueil mérité; elle en donne aujourd'hui, sous le titre de *Près du Foyer*, un second, tout à fait digne du premier. Les gravures sont aussi heureusement exécutées que bien choisies, et le texte est parfaitement approprié; le tout fait aimer le foyer et fait vivre de cette vie intime qui manque trop à notre époque. On aimerait à citer quelques-uns des sujets, il faudrait les énumérer tous. Mieux vaut laisser aux enfants, grands et petits, qui feuilleteront cet album *Près du Foyer*, le charme de la surprise.

***

La maison Mame publie, cette année, trois ouvrages diversement intéressants. *Fabiola*, par le cardinal Wiseman, ce roman chrétien dont la réputation n'est plus à faire, et que tout le monde a lu, est, cette fois, accompagné de gravures attachantes et dramatiques. On suit le récit dans Rome même :

ici, la maison d'une dame Romaine, là, les monuments de Rome, le Colysée, la prison Mamertine; plus loin les Catacombes; tout cela, dessiné avec une exactitude parfaite.

Autour de Paris, par M. J. Levallois, est un livre d'un autre caractère. C'est un ouvrage instructif et pittoresque, un voyage dans les provinces limitrophes de Paris, voyage humouristique et historique, où l'auteur nous promène à travers les châteaux, les églises, les sites et les villes célèbres, depuis Port-Royal, Rambouillet, Dammarie et le château de Vaux, jusqu'à Meaux, Reims, Laon, Compiègne et Pierrefonds. En route, il nous raconte les légendes, il rappelle les faits historiques, il nous fait le portrait des grands hommes, capitaines, artistes, architectes, dont le nom se rattache au pays; les monuments, les paysages et les hommes nous sont doublement représentés, par le récit et par des dessins signés d'artistes distingués.

Le troisième ouvrage est intitulé : *les Artistes Français contemporains*, par M. Victor Fournel, et il a une importance exceptionnelle. On a vu par l'article que nous avons récemment publié dans la *Revue* : *Hippolyte Flandrin*, avec quelle vie, quel entrain, quelle connaissance du sujet, quel sentiment sérieux de l'art, M. V. Fournel parle des œuvres d'un des principaux peintres religieux de ce siècle. On retrouve dans son livre presque tous les artistes morts depuis 1850 : Ingres, Horace Vernet, Paul Delaroche, Ary Scheffer, David d'Angers, Eugène Delacroix, A. Flandrin, Carpeaux, Gustave Doré, Henri Regnault, etc.; tous sont appréciés par un homme qui comprend l'art, l'aime et le sait expliquer avec agrément, de manière à vous enseigner et à vous plaire. Chacune des notices est accompagnée du portrait de l'artiste et de la reproduction de ses principaux tableaux par des gravures excellentes; ajoutez-y des notices sur les caricaturistes Gavarni, Cham, Daumier, Henri Monnier, Traviès, Charlet, Grandville, Bertall, et quelques-uns de leurs dessins; on a ainsi, non seulement la biographie des artistes contemporains, mais une sorte de galerie de leurs œuvres, un musée du Luxembourg en petit, qui vous fait juger du talent de l'artiste et vous rappelle les tableaux que vous avez admirés. Ce livre est un des plus beaux ouvrages et des plus attrayants qu'ait depuis longtemps publiés la maison Mame.

*
* *

La maison Plon et Nourrit publie trois ouvrages illustrés très propres à attirer l'attention, en premier lieu : *la Russie et les Russes*, par M. Victor Tissot. Tout le monde connaît les livres de l'auteur du *Pays des milliards*. Les impressions qu'il a rapportées de Russie ne sont pas moins piquantes que celles qu'il avait reçues en Allemagne; c'est un kaléidoscope des plus variés, et où passent successivement, avec autant de vivacité que de précision, les paysages, les races, les villes, les coutumes, les mœurs, les monuments et les légendes de l'immense empire des czars. L'auteur a tout vu : les juifs, les moines, les châteaux, les villages de paysans, les bohémiens, les foires. Mais la partie principale et la plus attrayante est la peinture de Moscou et des fêtes du couronnement de l'empereur; on sort de la grande capitale

de la Moscovie avec un éblouissement, tant le tableau est chatoyant; on emporte une idée forte et juste de cette ville mi-européenne, mi-asiatique. Les scènes de mœurs y sont parfois un peu vives, mais on ne peut suspecter la vérité du tableau ; tout a été vu et noté sur place, et l'on sent que l'auteur n'invente pas. Quant aux nombreuses gravures, elles sont dues à des artistes habiles, qui connaissent la Russie comme des Russes, ce qui veut dire que rien n'est plus pittoresque et plus exact.

Les *Vieilles chansons et rondes* pour les petits enfants, avec accompagnements faciles, par M. Widor, et des illustrations de M. Boutet de Monvel, sont un livre charmant pour les petits enfants. Voici *le Chevalier du Guet la Tour prend garde, Nous n'irons plus aux bois, la Boulangère, J'ai du bon tabac, Mon ami Pierrot*, etc., illustrés à la manière anglaise, avec des dessins simples, colorés à teintes plates, une suite de scènes grotesques, de personnages bizarres, d'enfants à la queue leu leu, de moines sonnant des cloches, des drôleries aussi amusantes que spirituelles. Les enfants raffoleront de ce livre fait de leurs jeux, avec eux et pour eux.

Le troisième ouvrage est le tome II de la *Terre-Sainte*, par M. Victor Guérin, dont le premier volume parut il y a deux ans, et eut un grand succès. Ce second volume comprend le Liban, la Phénicie, la Palestine occidentale et méridionale, la presqu'île de Sinaï, l'Arabie Pétrée et l'Egypte. On n'a, pour ainsi dire, pas à faire l'éloge d'un tel ouvrage. On connaît la science, l'exactitude, la conscience de travail, les sentiments élevés, l'esprit religieux de M. Victor Guérin. On retrouve toutes ces qualités dans les peintures de cette terre où se sont passés les plus grands faits de l'histoire. Le Liban, les Maronites et les Druses, Sidon, Tyr, Alexandre et Hiram, Beyrouth, la mer Morte, les couvents du Sinaï, la terre de Gessen, Joseph, Jacob, Moïse, Napoléon : quels souvenirs, quelles impressions, quels enseignements ils laissent! Quant aux illustrations, elles sont merveilleuses : elles ont été dessinées sur les lieux, et on le voit, à l'intensité de la lumière, à la puissance des ombres, à l'éclat du soleil, qui y a été, on ose dire, fixé. Les montagnes et leurs précipices, les grands édifices de l'Egypte, les ruines romaines, les couvents grimpés sur les rochers inaccessibles, les cèdres séculaires du Liban, les types, les costumes, les scènes de mœurs, tout est rendu avec une vérité qui vous saisit, et un charme qui vous ravit ; le second volume de la *Terre Sainte* est au moins égal au premier; on ne peut en faire un plus parfait éloge.

E. L.

Il y a quelques années à peine, la librairie G. Masson, qui occupe décidément l'un des premiers rangs pour la publication des livres scientifiques illustrés, inaugurait sous le nom de *Bibliothèque de la nature*, une série d'ouvrages, où la science est présentée sous des dehors tels que les gens du monde se les disputent, comme les savants de profession. C'est que le texte et les figures sont combinés de façon à rendre la science facile et aimable pour tout le monde. Cette superbe série a débuté par un ouvrage de M. Gaston Tissandier : *Récréations scientifiques ou l'enseigement par les yeux*, qui a été couronné par l'Académie française. Le public lui a fait un tel

accueil que la troisième édition, considérablement augmentée, prend la voie de ses deux aînées. Cette année, M. Gaston Tissandier nous donne *l'Océan aérien, études météorologiques.* Ce volume comprend une série d'études faites sur les diverses phénomènes dont l'atmosphère est le théâtre. Les faits y occupent plus de place que les théories. Ce n'est donc point un traité de météorologie, bien qu'on y trouve la description et le maniement d'un grand nombre d'appareils dont la plupart sont nouveaux et partant moins connus. C'est à la même collection qu'appartiennent *les Origines de la science et ses principales applications*, par A. de Rochas. Ce savant s'est surtout fait connaître par ses recherches sur la science dans l'antiquité. Il excelle à nous remettre sous les yeux toutes les machines employées dans les temps passés et à nous en expliquer le fonctionnement. La lecture de ses ouvrages confirme pleinement cet aphorisme : « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. » Nous indiquerons surtout les chapitres où l'auteur parle des *prestiges des temples, des autels merveilleux*, etc. Les artifices et les supercheries des prêtres du paganisme y sont clairement dévoilés. L'histoire des sciences est trop négligée dans l'enseignement et dans le monde; aussi est-ce œuvre méritoire que de rattacher le présent au passé, en nous faisant parcourir les essais semés sur la route de l'humanité?

Mais le plus beau volume édité par M. G. Masson est certainement celui qui a pour objet *les Mammifères.* Depuis Buffon et Cuvier, on n'a rien fait de mieux au point de vue de l'histoire populaire et scientifique de ces animaux qui intéressent l'homme par tant de points. Nous insisterons sur l'illustration, qui est tout à fait remarquable. Ce que l'artiste F. Specht, de Stuttgard, nous a représenté dans les 40 planches et les 265 figures qui sont le plus bel ornement de ce splendide in-4°, ce sont des animaux réellement vivants, c'est-à-dire nous présentant les allures et le paysage qu'on observe dans la nature. Nous devons aussi parler de l'auteur, M. Carl Vogt, dont nous sommes loin de partager toutes les idées philosophiques. On connaît son esprit humoristique, rempli de verve et d'entrain, qui donne une saveur particulière à ses ouvrages. Mais si l'auteur en a quelquefois abusé pour déverser le sarcasme et l'ironie sur ses adversaires, il est juste de reconnaître que ce défaut n'existe point dans ce livre qui est une édition vraiment originale où l'on n'a rien admis qui pût choquer la délicatesse d'une oreille française.

Ce beau livre sur les *Mammifères* nous amène tout naturellement à parler des *œuvres réunies* de *Cuvier et Lacépède*, que la librairie Garnier frères vient de publier en quatre volumes grand in-8° jésus. Elles forment le complément indispensable *des œuvres complètes de Buffon*, qui ont eu un vrai succès, il y a quelques années à la même librairie. Tout possesseur de ce dernier ouvrage devra se procurer le premier qui en est le supplément. Les vertébrés, et ils sont nombreux, qui étaient encore inconnus du temps de l'immortel auteur des *Epoques de la nature*, ont trouvé place dans ces quatre gros volumes ornés de 50 planches représentant 125 sujets coloriés. Le tome premier a pour objet les mammifères, oiseaux et cétacés; le second, les quadrupèdes ovipares, serpents et poissons. C'est encore l'histoire des poissons qui remplit les deux derniers. L'ichthyologie occupe donc dans cette publication

une place tellement importante qu'elle y constitue un vrai traité sur la matière. Nous n'avons pas à insister ici sur la haute valeur scientifique de Lacépède et surtout de Cuvier, dont le nom, dans les sciences naturelles, éclipse même celui de Buffon., Il est vraiment heureux que l'on reproduise les œuvres de ce grand savant, dont les travaux et les découvertes n'étaient point inspirés par les fausses idées philosophiques et politiques qui aveuglent un si grand nombre de nos contemporains. La librairie Garnier possède encore d'autres ouvrages de science vulgarisée, parmi lesquels nous mentionnerons plus particulièrement les *Féeries de la science*, racontées par Berthoud et illustrées par Yan'Dargent.

La maison Hachette, si riche en livres d'étrennes, publie cette année un gros volume de science, le tome IV du *Monde physique*, par A. Guillemin. Nos lecteurs connaissent déjà les trois premiers volumes de ce superbe traité, où sont présentées sous une forme attrayante les notions de physique terrestre et céleste. Le tome IV, aussi magnifiquement illustré que les précédents, a pour objet la chaleur. L'auteur insiste particulièrement sur la nouvelle matière dont les physiciens comprennent cet agent qualifié autrefois de fluide impondérable. Ils en font le principe et la source du mouvement ou mieux de l'énergie répandue dans le monde. On sait les difficultés ardues que présente la chaleur étudiée à ce point de vue. Mais, par contre, quels résultats merveilleux obtenus à l'aide de la théorie mécanique de la chaleur. Avec quelle facilité on conçoit maintenant la nature de tous ces fluides impondérables qu'on sait transformer les uns dans les autres par voie d'équivalence, grâce à cette magnifique théorie. Grâce aussi à M. A. Guillemin et aux nombreuses figures qui donnent la vie à son livre, nous pouvons aborder toutes ces hautes questions et les comprendre facilement. Quand le tome V, qui contiendra la météorologie et la physique moléculaire, sera achevé, les gens du monde et la jeunesse des écoles posséderont un des plus splendides traités de physique.

En lisant toutes ces belles productions scientifiques, nous remarquions avec tristesse que les auteurs à peine osent écrire le nom de Celui qui a disposé cet univers avec ordre, poids et mesure. Ils semblent ne pas voir Dieu qui se manifeste à chaque instant par ses œuvres. C'est un signe des temps malheureux dont nous subissons la dureté.

Nous ferons toutefois une gracieuse exception pour les deux volumes suivants, consacrés aux plantes et édités avec beaucoup de luxe par la maison J. Rotschild. Le premier est : *A travers Champs, Botanique pour tous*, histoire des principales familles végétales. L'auteur, Mme Le Breton, s'est proposé pour but de faire aimer les plantes, d'introduire la jeunesse sans fatigue dans ce monde végétal si intimement mêlé au nôtre et pourtant si peu connu. Le livre est conçu sous forme d'entretiens qui rompent la monotonie et évitent l'aridité qui est la compagne inséparable des traités didactiques. On ne saurait trop conseiller la lecture d'un semblable ouvrage. Le second est de Mme Emmeline Raymond, c'est *l'Esprit des fleurs*, symbolisme, science. La fantaisie et l'imagination y jouent le plus grand rôle. Mais quel rôle doux et gracieux dans ces pages délicatement encadrées, au milieu de ces nombreuses chromolithographies qui sont comme un parterre vivant où

croissent les fleurs les plus variées. Qui osera composer un bouquet ou offrir une fleur, sans avoir consulté cette table alphabétique où se trouve doublement indiqué le symbolisme de chaque plante.

Dr E. T.

Voici l'article que le *Bulletin de la Réunion des Officiers* consacre au livre de M. Charles Buet sur *Madagascar :*

Madagascar, la reine des îles africaines, par Charles Buet. — Société générale de Librairie catholique : Victor Palmé, directeur général, Paris, 1883. — 1 vol. in-8. Prix : 6 francs.

Voici un livre d'actualité, car cette étude sur Madagascar paraît au moment où les armes françaises sont engagées sur les côtes de cette grande île qui reçut autrefois le nom de France orientale. Quant à l'auteur, c'est un écrivain bien connu comme journaliste et polémiste d'abord, puis comme conteur et romancier, et enfin comme auteur dramatique, car il a obtenu naguère un succès à Paris, avec son beau drame intitulé : *le Prêtre*. Il a fallu certainement un talent réel pour applaudir sur la scène une fable dont le héros est un prêtre catholique, et dont le principal intérêt repose sur le secret de la confession.

La nature du sujet et la personnalité de l'auteur sont donc de nature à appeler l'attention du lecteur sur le nouveau livre de la librairie Victor Palmé.

Le premier chapitre présente un coup d'œil d'ensemble sur les gigantesques possessions de l'Angleterre tout autour de l'océan Indien : Aden et Périm, l'Inde et Ceylan, Hong-Kong et Pulo-Pinang, l'Australie et ses dépendances, le Cap et Mozambique, Maurice et les Seychelles ; il fait ressortir la nécessité pour la France de ne pas se laisser écraser dans cet immense cercle des possessions britanniques, et de s'installer solidement à Madagascar pour contrebalancer autant que possible l'influence anglaise dans ces parages lointains.

L'auteur entre ensuite dans son sujet et consacre un chapitre à résumer la géographie de Madagascar; puis il fait l'historique de la découverte de Madagascar et des premiers établissements français sur cette terre, qui remontent au règne de Louis XIV, car plusieurs arrêtés du Conseil d'Etat de 1686 à 1721 ont déclaré que la grande île malgache est une « possession française ».

Passant rapidement sur les époques intermédiaires, l'auteur nous conduit à l'époque contemporaine aux règnes de Ramada I, de Ranavalo, de Ramada II, de Rasohenira, de Ranavalo-Manjaka. Les péripéties très émouvantes des révolutions, les alternatives de croissance et de décroissance de l'influence française, les efforts intelligents et le dévouement de nos compatriotes, MM. Lambert et Laborde, la lutte énergiquement soutenue par nos missionnaires représentants de la France et du catholicisme contre les pasteurs méthodistes représentants de l'Angleterre et du protestantisme, tout cela rend cette histoire de Madagascar des plus attachantes.

Après l'histoire quelques détails sur l'ethnographie, les mœurs et coutumes des races diverses qui se partagent le sol de Madagascar, sur les richesses minérales et végétales de l'île, sur l'industrie et le commerce de ses habitants, enfin sur la faune, qui est loin d'être semblable à celle du continent africain.

Le volume est illustré d'un grand nombre de jolies gravures représentant les types et les sites les plus curieux de Madagascar; mais nous regrettons de n'y trouver aucune carte; nous en aurions trouvé trois avec plaisir : une carte d'ensemble de l'océan Indien, une carte de Madagascar et une autre de l'île de la Réunnion ; elles auraient certainement ajouté encore à l'intérêt du texte et des illustrations.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALME.

ÉTRENNES 1884

La Révolution (1789-1882), par Ch. d'Héricault; appendices par Victor-Pierre-Arthur Loth et Aug. Carion. Un vol. in-4°, illustré d'après les monuments du temps, contenant 8 chromolithographies par Lemercier et Ce, 1 héliogravure par Amand Durand, 160 gravures sur bois par Pannemaker, des planches typographiques en couleur, des fac-similes et des gravures populaires coloriées. Broché . . . . . 30 »

Relié dos chagrin, tr. dorées, 40 fr. — Relié amateur, tête dorée..... 40 »

Saint Vincent de Paul *et sa mission sociale*, par Arthur Loth, ancien élève de l'École des Chartes. Introduction par Louis Veuillot; appendices par Ad. Baudon, Et. Cartier, Auguste Roussel. Un vol. in-4° contenant 13 chromos par Lemercier, 2 héliogravures par Amand Durand, 1 eau-forte par Léopold Flameng, et 200 gravures dans le texte; gravures sur bois par Pannemaker. Broché. . 30 »

Relié dos chagrin, tr. dorées, 40 fr. — Relié amateur, tête dorée..... 40 »
Edition de luxe : sur vélin de cuve, br. 60 fr. — Relié amateur..... 72 »
— — sur Japon, en feuilles..... 200 »

La Révolution de M. Ch. d'Héricault et le *Saint Vincent de Paul* de M. Arthur Loth se complètent l'un par l'autre. Si la Révolution est l'ennemie de l'humanité, si elle dissout les sociétés, les doctrines dont saint Vincent de Paul a été le glorieux représentant ont seules la vertu de guérir les nations et de les rappeler à la vie.

Le Costume au moyen âge, *d'après les Sceaux*, par G. Demay, archiviste aux Archives nationales. *Ouvrage couronné par l'Académie française du grand prix Gobert de* 10,000 *francs*. — Un vol. grand in-8°, contenant 600 gravures et 2 chromos. Broché. . . . . 20 »

Relié dos chagrin, tr. dorées, 28 fr. — Relié amateur, tête dorée..... 28 »
Edition sur papier vélin de cuve, Broché, 40 fr. — Relié amateur..... 50 »

Le Costume d'après les Sceaux, intéresse non seulement les archéologues de profession, mais encore les jeunes gens et les jeunes filles auxquels il offre un utile complément à leurs études sur le moyen-âge, et tous ceux qui comprennent l'importance qui s'attache aux monuments figurés de la tradition chrétienne. Trop souvent les cachets des œuvres et des paroisses présentent des types vulgaires enlaidis encore par une exécution défectueuse : qu'on étudie les types recueillis par M. Demay et l'on demandera aux graveurs des sceaux conformes aux nobles traditions du vieil art chrétien.

Lettres de saint Vincent de Paul, publiées pour la première fois par *un prêtre de la Congrégation de la Mission*. 2 volumes grand in-8° accompagnés d'un portrait du Saint, d'après une gravure du temps. Broché. . . . . 16 »

Rélié dos chagrin, plats toile, tr. jaspées..... 22 »

Cet ouvrage renferme le petit nombre de lettres qui ont été imprimées dans divers volumes ou revues depuis cinquante ans; mais il se compose surtout de lettres inédites conservées dans les archives de la Congrégation de la Mission, à Paris. — Ces lettres, adressées à des personnes de conditions très diverses, intéressent un grand nombre de lecteurs. Elles renferment d'ailleurs des renseignements et des détails précieux pour l'histoire du temps où elles furent écrites.

Vie de saint Vincent de Paul, par Abelly. Nouvelle édition, par un prêtre de la Congrégation de la Mission, contenant 16 gravures extraites de la grande édition illustrée *Saint Vincent de Paul*. 2 forts volumes in-18 jésus. Broché. . . . 7 50

Relié dos chagrin, plats toile, tr. jaspées..... 10 50

LIBRAIRIE DE BRAY & RETAUX, ÉDITEURS
82, RUE BONAPARTE, A PARIS

SEPTIÈME ÉDITION DE

Mgr DE SÉGUR

SOUVENIRS ET RÉCIT D'UN FRÈRE

Par le Marquis DE SÉGUR

Deux magnifiques volumes in-8° raisin, imprimés par Desclée et de Brouwer; caractères elzéviriens, têtes de chapitres, culs-de-lampe, lettrines, encadrement rouge, titre et couverture rouge et noir, papier teinté, deux photogravures de Goupil représentant l'une Mgr de Ségur en 1860, l'autre un grand dessin fait par Mgr de Ségur en 1847.

Prix : broché, 13 fr.; — relié dos et coins maroquin du Levant poli, plats papier, tranche dorée ou peigne, ou tranche supérieure seule dorée, 25 fr.

A propos du centenaire de Luther, étude sur le protestantisme, par Mgr Freppel. 1 brochure in-8°. . . . . 1 »

Vie de M. l'abbé Bernard, vicaire général de Cambrai, par le marquis de Ségur. 1 fort volume in-18 jésus, orné d'un portrait. . . . . 3 »

De la suppression par mesure administrative des traitements ecclésiastiques, par M. Besson, avocat au conseil d'Etat. Brochure in-18 jésus. . . . . » 30

Histoire de sainte Thérèse, d'après les Bollandistes, ses divers historiens et l'édition complète de ses œuvres publiée par Don Vincente de la Fuente. 2 beaux vol. in-8°, ornée du portrait de la sainte. . . . . 10 »

Œuvres pastorales de Mgr Besson, 2e série. — 2 forts volumes in-8°, 10 francs, ou 2 volumes in-18 jésus. . . . . 6 »

Le petit Directeur des catéchismes, par M. l'abbé Turcan, supérieur du grand séminaire de Séez. 1 vol. in-18 jésus. 3 50

Le Directeur des catéchismes de première communion et de persévérance, par M. l'abbé Turcan, 2e édition. 3 volumes in-18 jésus 12 »

Conférences historiques, dogmatiques, morales et liturgiques mises à la portée de la jeunesse, et en rapport avec les exigences de l'époque, par M. l'abbé Boussard, aumônier du Sacré-Cœur. 3 volumes in-18 jésus. . 10 50

Clémentine de la Fresnaye, par M. Maryan. 1 volume in-18 jésus. . 2 »

Bibliographie catholique. Revue critique des ouvrages de religion, de philosophie, d'histoire, de littérature, d'éducation, etc., destinée à toutes les personnes qui aiment à bien connaitre les livres qui paraissent, soit pour les lire elles-mêmes, soit pour en permettre, en conseiller ou en défendre la lecture.

Cette revue qui a pour directeur le R. P. de Bonniot, S. J., compte, parmi ses lecteurs ordinaires, des bénédictins de Solesmes et de Ligugé, plusieurs membres de la Compagnie de Jésus et des professeurs de nos Universités catholiques.

La *Bibliographie catholique* paraît le 25 de chaque mois, par numéros composés de feuilles 1/2 d'impression (88 pages), grand in-8°, et d'une couverture.

Elle forme chaque année, 2 volumes de 500 à 600 pages, terminés chacun par deux tables, l'une des ouvrages, l'autre des auteurs.

L'abonnement est annuel : il part du 1er janvier ou du 1er juillet : France, 15 francs; Union postale, 18 francs.

Prix de la collection des 65 volumes, y compris les 3 tables générales : 395 francs.

Bref du Saint-Père, encouragement de l'épiscopat, accueil favorable du public depuis quarante ans : voilà les titres de la *Bibliographie catholique* à la confiance du public.

Demander un numéro spécimen.

E. PLON, NOURRIT & Cᵉ, IMPRIMEURS-ÉDITEURS, 8 ET 10, RUE GARANCIÈRE, PARIS

LIVRES D'ÉTRENNES POUR 1884

VICTOR GUÉRIN

LA TERRE SAINTE

DEUXIÈME PARTIE

LIBAN — PHÉNICIE — PALESTINE OCCIDENTALE ET MÉRIDIONALE
PETRA — SINAI — ÉGYPTE

VOLUME GRAND IN-4° ENRICHI DE 19 PLANCHES EN TAILLE-DOUCE, DE 300 GRAVURES SUR BOIS ET DE 3 CARTES COLORIÉES

Broché, 50 fr.; cartonné, 60 fr.; relié, 70 fr.

LA TERRE SAINTE (1re partie), SON HISTOIRE, SES SOUVENIRS, SES SITES, SES MONUMENTS. Un vol. in-4° enrichi de 21 planches en taille-douce et de 300 gravures sur bois. Broché, 50 fr.; cartonné, 60 fr.; relié, 70 fr.

VICTOR TISSOT

LA RUSSIE ET LES RUSSES

KIEW ET MOSCOU

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Un beau volume in-8 colombier enrichi de nombreuses gravures. — Broché, 20 fr.; cartonné, 24 fr.; relié, 25 fr.

HENRY GRÉVILLE

PERDUE

ILLUSTRATIONS PAR **FRÉDÉRIC RÉGAMEY**

Un beau volume in-8 raisin, enrichi de nombreuses gravures. — Broché, 8 fr.; cartonné, 10 fr.; relié, 12 fr.

VIEILLES CHANSONS ET RONDES

POUR LES PETITS ENFANTS

NOTÉES AVEC DES ACCOMPAGNEMENTS FACILES PAR **CH. M. WIDOR**
ET ILLUSTRÉES PAR **M. BOUTET DE MONVEL**

Un beau volume album in-4° oblong, tiré en couleur, avec jolie reliure en or et étoffe.
Prix, 10 francs.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Ce,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56, A PARIS

VIENT DE PARAITRE

LOUIS XVII

SON ENFANCE

SA PRISON ET SA MORT AU TEMPLE

D'APRÈS

DES DOCUMENTS INÉDITS DES ARCHIVES NATIONALES

PAR

R. CHANTELAUZE

UN VOLUME IN-8 RAISIN

ORNÉ D'UN PORTRAIT DE LOUIS XVII, PAR Mme VIGÉE-LEBRUN, DE DEUX MÉDAILLES ET DE DIFFÉRENTES VUES DU TEMPLE

Prix : 10 francs

SAINTE GENEVIÈVE

PATRONNE DE PARIS

ET SON INFLUENCE SUR LES DESTINÉES DE LA FRANCE

Par l'Abbé VIDIEU

DOCTEUR EN THÉOLOGIE, VICAIRE A SAINT-ROCH

UN VOLUME IN-4°

ORNÉ D'EAUX-FORTES, DE GRAVURES SUR BOIS ET DE PHOTOGRAVURES REPRODUISANT LES PLUS BELLES ŒUVRES DE L'ART ANCIEN ET CONTEMPORAIN SUR LA SAINTE ET EN PARTICULIER LES PEINTURES MURALES DU PANTHÉON

Broché. . . . . **30** fr.

Il reste quelques exemplaires du tirage sur papier du Japon vendu au prix de 100 fr.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cᵉ

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56, A PARIS

LES

GRANDES ÉPOUSES

ÉTUDES MORALES

ET PORTRAITS D'HISTOIRE INTIME

Par M. DE LESCURE

UN VOLUME IN-8° RAISIN

ORNÉ DE 12 PORTRAITS GRAVÉS SUR BOIS D'APRÈS LES ORIGINAUX AUTHENTIQUES

Broché . . . . . 10 »
Relié dos chagrin, plats toile, tranches dorées. . . . . 14 »
Relié dos chagrin, plats papier, tranche supérieure dorée, les autres tranches ébarbées. . . . . 15 »

VICTOR TISSOT ET CONSTANT AMÉRO

LES

CONTRÉES MYSTÉRIEUSES

ET

LES PEUPLES INCONNUS

UN VOLUME IN-8° JÉSUS

ILLUSTRÉ DE 200 GRAVURES SUR BOIS

Broché . . . . . 15 »
Relié dos chagrin, plats toile, tranches dorées. . . . . 20 »

ALFRED MAME ET FILS, imprimeurs-libraires, à Tours

PUBLICATIONS NOUVELLES

LES ARTISTES FRANÇAIS CONTEMPORAINS

PEINTRES. — SCULPTEURS

Par V. FOURNEL

Un magnifique volume petit in-4° illustré de 10 gravures à l'eau-forte et de 176 gravures sur bois. — Broché, 15 fr. ; richement cartonné en percaline, ornements vert, noir et or, tranche dorée, 20 fr.; demi-reliure, dos en chagrin doré, tranche dorée, 20 fr.

FABIOLA

OU L'ÉGLISE DES CATACOMBES

Par S. Em. le Cardinal WISEMAN

ARCHEVÊQUE DE WESTMINSTER

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR M. RICHARD VIOT

Et précédé d'une Introduction par **Léon Gautier**

Un volume orné de 10 grandes compositions hors texte par Joseph Blanc, gravées par Méaulle, de 75 gravures dans le texte et d'un grand nombre de lettres ornées et culs-de-lampe. — Broché, 5 fr. 50; percaline, ornements en noir et or, plaques spéciales, tranche dorée, 8 fr. 50; demi-reliure, dos en chagrin doré, plats en toile, tranche dorée, 11 fr.

L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST

AVEC DES RÉFLEXIONS A LA FIN DE CHAQUE CHAPITRE

Par l'abbé F. DE LAMENNAIS

UN VOLUME GRAND IN-32 JÉSUS

Orné de 16 gravures hors texte par GUSTAVE DORÉ

Illustration du texte par Giacomelli

[N° 126.] Prix : Chagrin 1er choix, tranche dorée ou tranche rouge unie, 14 fr.; maroquin du Levant poli, uni, gardes en soie écrin, 22 fr.; Veau russe, vieux rouge, noir, uni, gardes en soie, écrin, 25 fr.

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

ÉDITIONS DE GRAND LUXE

MIREILLE

POÈME PROVENÇAL

Par FRÉDÉRIC MISTRAL

TRADUCTION FRANÇAISE DE L'AUTEUR ACCOMPAGNÉE DU TEXTE ORIGINAL

Édition contenant

25 EAUX-FORTES dessinées et gravées par EUGÈNE BURNAND

Et 53 dessins du même artiste reproduits par le procédé GILLOT

UN MAGNIFIQUE VOLUME IN-4°. BROCHÉ : 50 FRANCS

Relié richement, avec fers spéciaux, tranches dorées : 65 fr.

LE MÊME OUVRAGE

contenant les 25 eaux-fortes et les 53 dessins d'Eugène Burnand

12 ENCADREMENTS EN COULEURS

D'après les aquarelles de H.-L. PALLANDRE, chromolithographiées par H. DAMBOURGEZ

12 cartouches dessinés par H. SCOTT et reproduit par le procédé GILLOT

UN MAGNIFIQUE VOLUME IN-FOLIO, IMPRIMÉ SUR PAPIER DU JAPON

Il a été mis dans le commerce 150 exemplaires numérotés

PRIX DE CHAQUE EXEMPLAIRE RENFERMÉ DANS UN CARTON : 600 FRANCS

LE QUATRIÈME RÉCIT

DES

TEMPS MÉROVINGIENS

Par AUGUSTIN THIERRY

UN FASCICULE DE NEUF FEUILLES GRAND IN-FOLIO

Tiré à 210 exemplaires

ET CONTENANT 6 GRANDS DESSINS

DE JEAN-PAUL LAURENS

REPRODUITS PAR LE PROCÉDÉ DE MM. GOUPIL ET Cᵢᵉ

Il a été tiré de ce fascicule : 120 exemplaires sur papier de Hollande; 50 exemplaires sur papier Whatman; 10 exemplaires sur papier de Chine; 30 exemplaires sur papier du Japon.
Tous ces exemplaires sont numérotés.

Prix de chaque exemplaire renfermé dans un carton : sur papier de Hollande, 75 francs; sur papier Whatman, 80 francs; sur papier de Chine, 100 francs; sur papier de Japon, 120 francs.

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

LA

SYRIE D'AUJOURD'HUI

Par le Docteur LORTET

DOYEN DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE LYON

UN MAGNIFIQUE VOLUME IN-4°

Illustré de 350 gravures dessinées sur bois

PAR

BARCLAY, CATENACCI, FERDINANDUS, HUBERT-CLERGET, LANCELOT, Y. PRANISHNIKOFF
RONJAT, A. SIROUY, G. VUILLIER, TH. WEBER, E. ZIER

Et contenant 3 cartes

Broché, 50 fr.; relié richement, avec fers spéciaux, tranches dorées, 65 fr.

VOYAGE A TRAVERS

LA MONGOLIE ET LA CHINE

Par P. PIASSETSKI

Ouvrage traduit du russe avec l'autorisation de l'auteur

Par AUG. KUSCINSKI

UN MAGNIFIQUE VOLUME IN-8° JÉSUS

Contenant une carte et 90 gravures sur bois dessinées d'après les croquis de l'auteur

PAR

A. DE BAR, BARCLAY, H. CLERGET, FERDINANDUS, DOSSO, LANCELOT, Y. PRANISHNIKOFF
E. RONJAT, P. SELLIER, TAYLOR, TOFANI, WEBER

Broché, 15 fr.; relié richement, tranches dorées, 20 fr.

VOYAGE DE LA VEGA

AUTOUR DE L'ASIE ET DE L'EUROPE

Par A.-E. NORDENSKIÖLD

OUVRAGE TRADUIT DU SUÉDOIS AVEC L'AUTORISATION DE L'AUTEUR

Par RABOT et LALLEMAND

TOME PREMIER

UN MAGNIFIQUE VOLUME IN-8° JÉSUS

Contenant 18 cartes, 293 gravures sur bois et 3 gravures sur acier

Broché, 15 fr.; relié richement, tranches dorées, 20 fr.

L'OUVRAGE COMPLET FORMERA DEUX VOLUMES

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

HISTOIRE DE L'ART
DANS L'ANTIQUITÉ

ÉGYPTE — ASSYRIE — PHÉNICIE — ASIE MINEURE — GRÈCE
PERSE — ÉTRURIE — ROME

PAR GEORGES PERROT
Professeur à la Faculté des lettres de Paris, membre de l'Institut.
ET **CHARLES CHIPIEZ**
Architecte du gouvernement, Inspecteur de l'enseignement du dessin.

TOME II. **LA CHALDÉE ET L'ASSYRIE**

Un magnifique volume in-8° jésus, contenant 4 planches en couleurs, 11 planches en noir tirées à part et 452 gravures intercalées dans le texte, dessinées d'après les originaux ou d'après les documents les plus authentiques. Broché : 30 francs. Relié richement avec fers spéciaux, tranches dorées, 37 francs.

En vente : Tome Ier *L'Egypte*, contenant 4 planches en couleurs, 15 planches en noir tirées à part et 616 gravures intercalées dans le texte.

IL A ÉTÉ TIRÉ DANS LE FORMAT IN-4° :

50 exemplaires sur papier Whatman, 10 exemplaires sur papier de Chine et 25 exemplaires sur papier du Japon.

Tous ces exemplaires sont numérotés.

Prix de chaque exemplaire : sur papier Whatman, 60 francs; sur papier de Chine, 80 francs; sur papier du Japon, 100 francs.

CONDITIONS ET MODE DE PUBLICATION

L'Histoire de l'Art dans l'antiquité formera environ 300 livraisons, soit cinq ou six beaux volumes grand in-8°, contenant plus de 6,000 gravures.

Chaque livraison, composée de 16 pages, contenant en général plusieurs gravures, et protégée par une couverture, se vend 50 centimes; ce prix est porté à 1 franc pour les quelques livraisons accompagnées d'une planche en couleurs.

LES CHRONIQUEURS
DE L'HISTOIRE DE FRANCE
DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'AU XVIᵉ SIÈCLE

TEXTE ABRÉGÉ, COORDONNÉ ET TRADUIT

Par Mᵐᵉ DE WITT, née GUIZOT

2ᵉ SÉRIE : LES CHRONIQUEURS DE SUGER A FROISSART

Un magnifique volume in-8° jésus

Contenant 9 planches en chromolithographies, 47 grandes compositions tirées en noir et 307 gravures intercalées dans le texte.

Broché, 32 francs; relié richement, avec fers spéciaux, tranches dorées, 40 francs.

En vente : 1re série. *Les Chroniqueurs de Grégoire de Tours à Guillaume de Tyr.* 1 volume in-8° jésus contenant 11 planches en chromolithographie, 47 grandes compositions tirées en noir et 267 gravures intercalées dans le texte. Broché, 32 francs; relié, 40 francs.

L'OUVRAGE COMPLET COMPRENDRA 4 SÉRIES FORMANT CHACUNE UN VOLUME

IL A ÉTÉ TIRÉ DANS LE FORMAT IN-4°

100 exemplaires sur papier vélin à la forme, 10 exemplaires sur papier de Chine, et 25 exemplaires sur papier du Japon. — Tous ces exemplaires sont numérotés.

Prix de chaque exemplaire : sur papier vélin, 60 francs; sur papier de Chine, 80 francs; sur papier du Japon, 100 francs.

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

LA DAME DE GAI-FREDON

Par QUATRELLES

UN VOLUME IN-4° CONTENANT 8 PLANCHES EN COULEURS
ET 70 GRAVURES, D'APRÈS LES AQUARELLES ET DESSINS DE E. COURBOIN

Broché, 10 fr. — Cartonné en percaline, avec fers spéciaux, 12 fr.

Il a été tiré 25 exemplaires sur papier du Japon. Prix de chaque exemplaire, 40 fr.

POÈMES ENFANTINS

Par J. et A. TAYLOR

TRADUCTION LIBRE DE J. GIRARDIN

UN VOLUME IN-8° CONTENANT DE NOMBREUSES PLANCHES EN COULEURS

D'après les aquarelles de KATE GREENAWAY

Cartonné, 7 fr.

MON JOURNAL

RECUEIL MENSUEL POUR LES ENFANTS DE CINQ A DIX ANS

Publié sous la direction de Mmᵉ Pauline KERGOMARD et de M. Ch. DEFODON

2ᵉ année 1882-1883

Un volume in-8°, illustré de nombreuses gravures sur bois, cartonné. . . 2 fr. 50

LE ROI DES MONTAGNES

Par EDMOND ABOUT

Un volume in-8, illustré par GUSTAVE DORÉ

Cartonné en percaline gaufrée, tranches jaspées, 3 fr. 80; tranches dorées, 4 fr. 20; genre demi-reliure, tranches dorées, 5 fr.

Librairie HACHETTE et Ce, 79, boulevard Saint-Germain, Paris

NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

LE TOUR DU MONDE

NOUVEAU JOURNAL DES VOYAGES

Publié sous la direction de M. ÉDOUARD CHARTON

ANNÉE 1883

ELLE CONTIENT LES VOYAGES

De Mme DIEULAFOY, en Perse; de NORDENSKIODL, autour de l'Asie et de l'Europe; du capitaine GALLIENI, dans le Haut-Niger; de Mme de UJFALVY, dans l'Himalaya occidental et le Cachemire; de M. EUG. MUNTZ, en Toscane; de M. ÉD. ANDRÉ, dans l'Amérique équatoriale; du docteur HOLLUB, dans la région du Zambèze; de M. CAMILLE LEMONNIER, en Belgique; et de Ch. WIENER, dans la Cordilière et le bassin de l'Amazone.

EST ILLUSTRÉE DE PLUS DE 500 GRAVURES SUR BOIS

DESSINÉES PAR

A. DE BAR — S. BARCLAY — É. BAYARD — BENEDICT — H. CATENACCI — E. CHAPUIS
CHARTIER — C. CHAUVET — E. CLAUSS — A. CLÉMENT — A. DEROY — DOSSO — A FAGUET
P. FRITEL — G. GAREN — H. GOBIN — G. GOUTZVILLER — KREUTZBERGER
HUBERT-CLERGET — HANS — A. HUBERT — D. LANCELOT — P. LANGLOIS — J. LAURENS
LYNEN — D. MAILLART — X. MELLERY — C. MEUNIER — MOUTET
Y. PRANISNIKOF — E. POTTAFRT — RIOU — E. RONJAT — SEELDRAYERS
P. SELLIER — A. SIROUY — TAYLOR — E. THÉROND — TOFANI — R. VALETTE
G. VUILLIER — TH. WEBER — E. ZIER.

ET RENFERME 27 CARTES OU PLANS

Prix de l'année 1883, brochée en un on deux volumes, 25 francs

Le cartonnage en percaline se paye en sus : En un volume, 3 fr. — En deux volumes, 4 fr.
La demi-reliure chagrin, tranches dorées : En un volume, 6 fr. — En deux volumes, 10 fr.
La demi-reliure chagrin, tranches rouges semées d'or : En un volume, 7 fr. — En deux volumes, 12 fr.

LES VINGT-QUATRE PREMIERES ANNEES SONT EN VENTE

Les années 1870 et 1871 ne formant ensemble qu'un seul volume, la collection comprend actuellement 23 volume qui contiennent 340 voyages, environ 13,500 gravures, 427 cartes ou plans, et se vendent chacun le même prix que l'année ci-dessus annoncée.

Une table analytique et alphabétique des 20 premiers volumes est en préparation.

LE JOURNAL DE LA JEUNESSE

NOUVEAU RECUEIL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

ANNÉE 1883

Les onze premières années de ce nouveau recueil forment vingt-deux magnifiques volumes grand in-8 et sont une des lectures les plus attrayantes que l'on puisse mettre entre les mains de la jeunesse. Elles contiennent des nouvelles, des contes, des biographies, des récits d'aventures et de voyages, des causeries sur l'histoire naturelle, la géographie, l'astronomie, les arts et l'industrie, etc., par

Mmes COLOMB — GUSTAVE DEMOULIN — EMMA D'ERWIN
ZÉNAÏDE FLEURIOT — ANDRÉ GÉRARD — J. GOURAUD — M. MARÉCHAL — L. MUSSAT
OUIDA — DE WITH, NÉE GUIZOT
MM. A. ASSOLANT — H. DE LA BLANCHÈRE — RICHARD CORTAMBERT
L. CAHUN — ERNEST DAUDET — F. DILLAYE — LOUIS ÉNAULT — J. GIRARDIN — AIMÉ GIRON
A. GUILLEMIN — CH. JOLIET — ALBERT LÉVY — MAYNE REID
ERNEST MENAULT — EUGÈNE MULLER — PAUL PELET — LOUIS ROUSSELET
G. TISSANDIER — P. VINCENT, ETC.

Et sont illustrés de 6,500 gravures sur bois dessinées par

É. BAYARD — BERTALL — CAIN — H. CASTELLI
CATENACCI — GRAFTY — C. DELORT — HUBERT — CLERGET — A. FAGUET
J. FERAT — A. FERDINANDUS — C. GILBERT — GAUDEFROY DURAND — KAUFFMANN
F. LIX — A. MARIE — A. DE NEUVILLE — P. PHILIPPOTTEAUX — Y. PRANISNICOFF — F. POIRSON
F. RÉGAMEY — P. RICHNER — RIOU — E. RONJAT — SAHIB — TAYLOR — E. THÉRON
TOFANI — TH. WEBER — E. ZIER

Prix de chaque année, brochée en deux volumes, 20 francs

Chaque semestre formant un volume se vend séparément, 10 fr.
Le cartonnage en percaline rouge, tranches dorées, se paye en sus, par volume, 3 fr.

CALENDRIER DE KATE GREENAWAY

Ce charmant petit calendrier avec des gravures en chromotypographie, d'après les aquarelles de KATE GREENAWAY, sera remis GRATUITEMENT aux abonnés avec le numéro du 29 décembre 1882.

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

NOUVELLE GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE

LA TERRE ET LES HOMMES

PAR ÉLISÉE RECLUS

TOME IX. **L'ASIE ANTÉRIEURE**

Un magnifique vol. in-8 jésus contenant 1 carte d'ensemble, 5 planches tirées à part et en couleurs, 200 cartes insérées dans le texte et 90 grav. sur bois d'après les dessins de MM. Ph. Benoist, Fritel, E. Ronjat, Sirouy, Slomz, Taylor, G. Vuillier et Th. Weber.

Broché : 20 francs.

Richement relié avec fers spéciaux, dos en maroquin, plats en toile, tranches dorées : 37 francs.

Ce volume complète LA GÉOGRAPHIE DE L'ASIE

EN VENTE :

Tome Iᵉʳ. L'EUROPE MÉRIDIONALE (*Grèce, Turquie, Roumanie, Serbie, Italie, Espagne et Portugal*), contenant 4 cartes en couleurs, 174 cartes insérées dans le texte et 73 gravures sur bois. — Tome II. LA FRANCE, contenant une grande carte de la France, 10 cartes en couleurs, 234 cartes insérées dans le texte et 69 gravures sur bois. — Tome III. L'EUROPE CENTRALE (*Suisse, Autriche-Hongrie, Empire d'Allemagne*), contenant 10 cartes en couleurs, 210 cartes dans le texte et 70 gravures sur bois. — Tome IV. L'EUROPE SEPTENTRIONALE, Nord-Ouest (*Belgique, Hollande, Iles Britanniques*), contenant 6 cartes en couleur, 205 cartes insérées dans le texte et 81 gravures sur bois. — Tome V. L'EUROPE SCANDINAVE ET RUSSE, contenant 9 cartes en couleurs, 200 cartes insérées dans le texte et 76 gravures sur bois. — Ce volume complète la Géographie de l'Europe. — Tome VI. L'ASIE RUSSE, contenant 8 cartes en couleurs, 182 cartes dans le texte et 90 gravures sur bois. — Tome VII. L'ASIE ORIENTALE (*Empire chinois, Corée, Japon*), contenant 7 cartes tirées en couleurs, 162 cartes dans le texte et 90 gravures sur bois. — Tome VIII. L'INDE ET L'INDO-CHINE, contenant 3 cartes d'ensemble, 4 cartes en couleurs, 203 cartes insérées dans le texte et 84 gravures sur bois.

Prix de chaque volume : broché, 30 fr.; relié richement avec fers spéciaux, tranches dorées, 37 fr.

CONDITIONS ET MODE DE PUBLICATION

La *Nouvelle Géographie universelle* se composera d'environ 900 livraisons, soit 15 beaux volumes grand in-8 Chaque volume, comprenant la description d'une ou de plusieurs contrées, formera, pour ainsi dire, un ensemble complet et se vendra séparément.

Chaque livraison, composée de 16 pages et d'une couverture, et contenant au moins une gravure ou une carte tirée en couleurs, et plusieurs cartes insérées dans le texte, se vend 50 centimes. Il paraît une livraison par semaine depuis le 8 mai 1875.

HISTOIRE DES ROMAINS

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A L'INVASION DES BARBARES

Par Victor DURUY

Membre de l'Institut, ancien ministre de l'Instruction publique.

Nouvelle édition enrichie d'environ 3,000 gravures, dessinées d'après l'antique, et de 100 cartes ou plans.

TOME VI. **De l'avènement de Commode à la mort de Dioclétien.**

Illustré de 500 gravures d'après l'antique et accompagné de 7 cartes et de 7 planches en couleurs. Un magnifique volume in-8 jésus, broché : 25 fr. Richement relié avec fers spéciaux, tranches dorées : 32 fr.

En vente : Tome Iᵉʳ (*Des origines à la fin de la deuxième guerre punique*), contenant 530 gravures sur bois, 10 cartes, 1 plan et 7 chromolithographies.

Tome II (*De la bataille de Zama au premier triumvirat*), contenant 672 gravures, 7 cartes et 10 chromolithographies. — Tome III (*César-Octave. — Les commencements d'Auguste*), contenant 602 gravures, 8 cartes ou plans et 6 chromolithographies. — Tome IV (*D'Auguste à l'avènement d'Hadrien*), contenant 490 gravures, 6 cartes et 9 chromolithographies. — Tome V. *Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle et la Société romaine dans le Haut-Empire*, contenant 442 gravures, 3 cartes, 1 plan et 4 chromolithographies.

Prix de chaque volume : broché, 25 francs ; richement relié avec fers spéciaux, tranches dorées, 32 francs.

CONDITIONS ET MODE DE PUBLICATION

Cette nouvelle édition de l'*Histoire des Romains*, par M. Victor Duruy, formera sept volumes in-8 jésus, d'environ 800 pages chacun. Elle contiendra plus de 3,000 gravures d'après l'antique, 100 cartes ou plans et paraîtra par livraisons. Chaque livraison, composée de 16 pages et protégée par une couverture, se vend 50 centimes. Il paraît une livraison par semaine depuis le 9 mars 1878.

LE MONDE PHYSIQUE

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE PHYSIQUE TERRESTRE ET CÉLESTE

Par Amédée GUILLEMIN

TOME IV. **La Chaleur.**

Un magnifique volume in-8 jésus, contenant 1 planche en couleur, 23 planches en noir et environ 280 gravures insérées dans le texte, broché : 20 fr.; richement relié, avec fers spéciaux, tranches dorées, 27 fr.

En vente : Tome Iᵉʳ, *la Pesanteur, la Gravitation universelle, le Son*, contenant 3 planches en couleurs, 23 planches en noir et 445 gravures intercalées dans le texte, broché, 25 fr.; relié, 32 fr. — Tome II : *la Lumière*, contenant 13 planches en couleurs, 13 planches en noir et 353 gravures intercalées dans le texte, broché, 20 fr.; relié, 27 fr. — Tome III : *le Magnétisme et l'électricité*, contenant 5 planches en couleurs, 15 planches en noir et 577 figures intercalées dans le texte, broché, 30 fr.; relié, 37 fr.

Le Tome V et dernier contiendra *La Météorologie et la Physique moléculaire.*

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

NOUVELLE COLLECTION IN-8°

A L'USAGE DE LA JEUNESSE

Chaque volume, broché, 5 fr. — Cartonné en percaline à biseaux, tr. dorées, 8 fr.

POUR LA MUSE

PAR Mme COLOMB

Un volume illustré de 105 gravures dessinées sur bois
Par TOFANI

LA PEAU DU TIGRE

PAR L. ROUSSELET

Un volume illustré de 102 gravures dessinées sur bois
Par BELLECROIX et TOFANI

LES MILLIONS DE LA TANTE ZÉZÉ

PAR J. GIRARDIN

Un volume illustré de 112 gravures dessinées sur bois
Par TOFANI

LES GENS DE BIEN

PAR Mme GUSTAVE DEMOULIN

Un volume illustré de 32 gravures dessinées sur bois
Par GILBERT

NORMANDS & NORMANDES SCÈNES HISTORIQUES

PAR Mme DE WITT, NÉE GUIZOT

Un volume illustré de 70 gravures dessinées sur bois
Par E. ZIER

CALINE

PAR Mlle ZÉNAIDE FLEURIOT

Un volume illustré de 102 gravures dessinées sur bois
Par FRAIPONT

BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES

Format in-16. — Chaque volume broché : 2 fr. 25.

La reliure en percaline bleue, tranches rouges, se paye en sus 1 franc 25 centimes

NOUVEAUX VOLUMES

DU MONCEL : L'Eclairage électrique. 2e partie. Les lampes, 1 vol.

DU MONCEL et GÉRALDY : L'Electricité considérée comme force motrice. 1 vol.

ROUANT : Le Feu. 1 vol.

GARNIER : Les Nains et les Géants. 1 vol.

LESBAZEILLES : Les Forêts. 1 vol.

NARJOUX : Histoire d'un pont 1 vol.

BIBLIOTHÈQUE ROSE ILLUSTRÉE

POUR LES ENFANTS ET POUR LES ADOLESCENTS

NOUVEAUX VOLUMES

Format in-16, chaque vol. 2 fr. 25; le cartonnage en percaline rouge, tranches dorées, se paye en sus 1 fr. 25.

CARPENTIER (Mlle E.) : **Sauvons-le !** 1 vol.

CAZIN (Mme) : **Histoire d'un pauvre petit.** 1 vol.

STOLZ (Mme de) : **La Maison blanche.** 1 vol.

GOURAUD (Mlle J.) : **Le Vieux Château.** 1 vol.

MARTIGNAT (Mlle de) : **L'Héritière de Maurivèze.** 1 vol.

OUIDA : Le Petit Comte. 1 vol.

BIBLIOTHÈQUE DES PETITS ENFANTS

DE 4 A 8 ANS

Chaque volume broché 2 fr. 25. Le cartonnage en percaline bleue, tranches dorées, se paye en sus 1 fr. 25.

GIRARDIN (J.) : **Quand j'étais petit garçon.** 1 vol.

PAPE-CARPANTIER (Mme) : **Nouvelles histoires et leçons de choses.** 1 vol.

WITT (Mme de), **née GUIZOT : Vieux Amis.** 1 vol.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

TABLE DES MATIÈRES

DU XXIe VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

N° 120. — 1er octobre 1883.

Pages.

I. Correspondance scientifique d'un missionnaire en Chine, par J. **Brucker**, S. J. 5

II. Les ordres religieux jugés par les protestants et les libres penseurs (fin), par un magistrat. . . 27

III. L'Homme singe (fin), par le comte de **Maricourt**. 45

IV. Les ouvriers d'autrefois en Normandie, par Edouard **Alexandre**. . . . 72

V. Henriette (fin), par Dorothée de **Boden**. . . 86

VI. Chronique scientifique, par le Dr **Tison**. 97

VII. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 116

VIII. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 126

N° 121. — 15 octobre 1883.

Pages.

I. L'Eglise catholique en Ecosse à la fin du seizième siècle, par J. **Forbes**, S. J. 145

II. La jeunesse de Fléchier, par Clarisse **Bader**. . 160

III. L'évolutionnisme en Histoire, par Urbain **Guérin**. 187

IV. Correspondance scientifique d'un missionnaire en Chine (suite), par J. **Brucker**, S. J. . . 206

V. Le vieux Garçon. Nouvelle hongroise, par H. **Pigeon**. 228

VI. Revue littéraire. — Littérature anglaise, par R. **Martin**. 240

VII. Variétés. — Le Mal et le Bien, par Gabriel **Ferrère**. 260

VIII. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 274

Pages.

IX. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 285

N° 122. — 1er NOVEMBRE 1883.

I. L'exposition nationale, par Eugène **Loudun**. . . 305

II. L'Église catholique en Ecosse à la fin du seizième siècle (suite), par J. **Forbes**, S. J. . . 316

III. Les Français au cœur de l'Afrique, par Charles **Buet**. 330

IV. Païenne, par **Delaporte**, P. M. 352

V. Correspondance scientifique d'un missionnaire en Chine (suite), par J. **Brucker**, S. J. . . 365

VI. Les anciennes écoles dans les Vosges, d'après des documents inédits (1654-1803), par Ant. **Labache**. 378

VII. Récits d'un soldat : Un lâche, par Oscar de **Poli**. 396

VIII. Revue littéraire. — Voyages et variétés, par Ch. **Legrand**. 413

IX. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 435

X. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu** 445

N° 123. — 15 NOVEMBRE 1883.

I. La Magistrature française, par **Perrot de Chézelles** 465

Pages.

II. Le Mal et Dieu. Dialogues, par J. de **Bonniot**, S. J. 478

III. Hippolyte Flandrin, par Victor **Fournel**. . . 498

IV. Le cinquantenaire de l'*Univers*, par A. **Rastoul**. 518

V. L'Eglise catholique en Ecosse, à la fin du seizième siècle (suite), par J. **Forbes**, S. J. . . 531

VI. Récits d'un soldat : la camaraderie militaire. — Pauvre petit sous-lieutenant, par Oscar de **Poli**. 550

VII. Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par J. de **Rochay**. . . 566

VIII. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 586

IX. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 597

N° 124. — 1er DÉCEMBRE 1883.

I. La correspondance de Louis Veuillot, par Arthur **Loth**. 625

II. L'Église catholique en Ecosse, à la fin du seizième siècle (suite), par J. **Forbes**, S. J. . . 649

III. La Sorbonne hier et aujourd'hui, par Elie **Méric**. 679

IV. Correspondance scientifique d'un missionnaire en Chine (suite), par J. **Brucker**, S. J. . . 761

V. Récits d'un soldat : la cornette blanche, par Oscar de **Poli**. . . . 717

Pages.

VI. Revue littéraire. — Les livres récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**. 729

VII. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 748

VIII. Memento chronologique, par Ch. de **Beaulieu**. 757

N° 125. — 15 DÉCEMBRE 1883.

I. Les écoles catholiques en Angleterre dans leur état actuel, par Léonce de la **Rallaye** . . . 785

II. La Correspondance de Louis Veuillot (suite), par Arthur **Loth**. . . 810

Pages.

III. La situation de Henri IV, à son avènement, par **A. Jean**, S. J. . . . 829

IV. Les Hautes Études critiques. — M. l'abbé Lehir, M. l'abbé Vigouroux, par Ernest **Hello**. . . 845

V. Récits d'un soldat : La Corblanche (fin), par Oscar de **Poli**. 866

VI. Revue littéraire. — Littérature anglaise, par R. **Martin**. 878

VII. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 898

VIII. Memento chronologique, par Ch. de **Beaulieu**. 908

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES[1]

A

Alexandre (Edouard). Les ouvriers d'autrefois en Normandie, 72.

Almanach (*l'*) *d'Arlequin*, 614.

Almanachs (*les*) *de la Société générale de Librairie catholique*, 463, 614.

Almanach des Campagnes pour 1884, 614.

Almanach historique et patriotique pour 1884, 463.

B

Bader (Clarisse). La jeunesse de Fléchier, 160.

Beaulieu (Charles de). Memento chronologique, 126, 285, 445, 597, 757 et 908.

Berceau (*le*) *des PP. de Lourdes* ou *Notre-Dame de Garaison*, par l'abbé Cazauran, 296, 297.

Boden (Dorothée de). Henriette, 86.

Bonniot, S. J. (J. de). Le Mal et Dieu, 478.

Brucker, S. J. (J.). Correspondance scientifique d'un missionnaire en Chine, 5, 206, 365, 761.

Buet (Charles). Les Français au cœur de l'Afrique, 330.

Bulletin bibliographique, 136, 295, 455, 608, 769 et 915.

C

Cantique à saint Michel, 295.

Catéchisme (*Petit*) *catéchisme universel*, par le cardinal Bellarmin, 298.

Chronique générale, par Arthur **Loth**, 116, 274, 435, 586, 748 et 777.

Chronique scientifique, par le docteur **Tison**, 97.

Chézelles (Perrot de). La magistrature républicaine, 465.

Cinquantenaire (Le) de l'*Univers*, par **Rastoul**, 518.

Collection de classiques français, latins et grecs de la Société générale de Librairie catholique, 141, 608.

Correspondance (la) de Louis Veuillot, par Arthur **Loth**, 625 et 777.

Correspondance scientifique d'un missionnaire en Chine, par J. Brucker, S. J., 5, 206, 365, 761.

D

Delaporte, P. M., Païenne, 352.

E

Ecoles (les anciennes) dans les Vosges, d'après des documents inédits (1654-1803), par Ant. **Labache**, 378.

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique*, sont écrits en majuscules; les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères italiques; les chiffres indiquent les pages.

Ecoles (les) catholiques en Angleterre dans leur état actuel, par Léonce de la **Rallaye**, 785.
Eglise (L') catholique en Ecosse à la fin du seizième siècle, par J. **Forbes**, 145, 316, 531, 649.
Essai de philosophie sacrée, par Mgr Cirot de la Ville, 297.
Etudes (hautes les) critiques. — M. l'abbé Lehir, M, l'abbé Vigoureux, par Ernest **Hello**, 845.
Evolutionnisme (l') en histoire, par Urbain **Guérin**, 187.
Exposition (L') nationale, par Eugène **Loudun**, 305.

F

Ferrère (Gabriel). Variétés. Le mal et le bien, 260.
Flandrin (Hippolyte), par Victor **Fournel**, 498.
Forbes (J.). L'Église catholique en Ecosse à la fin du seizième siècle, 145, 316, 531, 649.
Fournel (Victor). Hippolyte Flandrin, 498.
Foyer (*près du*), par Léon Gautier, 772.
Français (les) au cœur de l'Afrique, par Charles **Buet**, 330.

G

Garçon (le vieux). Nouvelle hongroise, par H. **Pigeon**, 228.
Guérin (Urbain). L'évolutionnisme en histoire, 187.
Guerres (*les*) du règne de Louis XIII et de la minorité de Louis XIV. Mémoires de Jacques de Chastenet, seigneur de Puységur, annotés et publiés, par Ph. Tamizey de Larroque, 615.

H

Hello (Ernest). Les hautes études critiques. — M. l'abbé Lehir, M. l'abbé Vigouroux, 845.
Henriette, par Dorothée de **Boden**, 86.
Homme (l') singe, par le comte de Maricourt, 45.

I

Instruction (*l'*) *religieuse en exemples, suivant l'ordre des leçons du catéchisme*, par le R. P. F. X. Schouppe, S. J., 612, 613, 614.

J

Jean, S. J. (A.). La situation de Henri IV à son avènement, 829.
Jeunesse (la) de Fléchier, par Clarisse **Bader**, 160.
Journal très recommandé aux mères de famille et aux directrices de pensionnats, 616.
Juif (*le*) *de Goritz*, par Mgr Gassiat, 137.

L

Labache (Antoine). Les anciennes écoles dans les Vosges, d'après des documents inédits (1654-1803), 378.
Legrand (Ch.). Revue littéraire. — Voyages et variétés, 413.
Lettre (*une*) *au Pape*, 455.
Littoral (*le*) *de la France*, par Ch. F. Aubert, 769, 770, 771 et 772.
Loth (Arthur). Chronique générale, 116, 274, 435, 586, 748 et 898. — La correspondance de Louis Veuillot, 625 et 810.
Loudun (Eugène). L'Exposition nationale, 305.

M

Magistrature (la) républicaine, par **Perrot** de **Chézelles**, 465.
Magistrat (un). Les ordres religieux jugés par les protestants et les libres penseurs, 27.
Mal (le) et Dieu, par J. de **Bonniot**, S. J., 478.
Martin (R.). Revue littéraire. — Littérature anglaise, 240 et 878.

72051

Maricourt (comte de). L'Homme singe, 45.
Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**, 126, 285, 445, 597, 757 et 908.
Méric (Elie). La Sorbonne hier et aujourd'hui, 679.
Merveilles (les) *du Mont Saint-Michel*, par Paul Féval, 295.
Mont (le) *Saint-Michel, guide du pèlerin et du touriste*, par Oscar Havard, 296.

O

Ordres (Les) religieux jugés par les protestants et les libres penseurs, par un magistrat, 27.
Ouvriers (les) d'autrefois en Normandie, par Edouard **Alexandre**, 72.

P

Païenne, par **Delaporte**, P. M., 352.
Pigeon (H.) Le vieux garçon, nouvelle hongroise, 228.
Poli (Oscar de). Récits d'un soldat : un lâche, 396 ; la camaraderie militaire. Pauvre petit sous-lieutenant, 550 ; la Cornette blanche, 717 et 866.

R

Rallaye (Léonce de la). Revue littéraire. — Les livres récents d'histoire, 729.
Rastoul (A.). Le cinquantenaire de l'*Univers*, 518.
Récits d'un soldat : un lâche, par Oscar de **Poli**, 396 ; la camaraderie militaire. Pauvre petit sous-lieutenant, 550 ; la Cornette blanche, 717 et 866.
Revue littéraire. — Les livres récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**, 729. — Les Écoles catholiques en Angleterre, dans leur état actuel, 785.
Revue littéraire. — Littérature anglaise, par R. Martin, 240 et 878.
Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par J. de **Rochay**, 566.
Revue littéraire. — Voyages et variétés, par Ch. **Legrand**, 413.
Rochay (J. de). Revue littéraire. — Les romans nouveaux, 566.
Roi (le) *Charlot. Scènes de la Saint-Barthélemy*, par Charles Buet, 461, 610, 611.

S

Situation (la) de Henri IV à son avènement, par A. **Jean**, S. J., 829.
Soldat (le). *Almanach pour* 1884, 142.
Sorbonne (la) hier et aujourd'hui, par Elie **Méric**, 679.

T

Tison (Dr). Chronique scientifique, 97.
Tonkin (*Le*) *et la Cochinchine*, par Eugène Veuillot, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779.

V

Variétés. — Le mal et le bien, par Gabriel Ferrère, 260.

PARIS. — E. DE BOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

REVUE du Monde Catholique. 1883
Oct.-Dec. v.76